

LA SEMAINE RELIGIEUSE

DU DIOCÈSE
DE QUIMPER ET DE LÉON

SOMMAIRE

I. PARTIE OFFICIELLE. — Communications de l'Evêché : Quête pour l'extinction de l'esclavage ; Prières publiques à l'occasion de la rentrée des Chambres ; Comptabilité paroissiale ; Cotisations en faveur des œuvres de l'enseignement chrétien du diocèse ; Nominations ; Décès ; Erratum.

II. PARTIE NON OFFICIELLE. — I. Apostolat de la Prière ; II. Les souhaits du prêtre.

III. — Chronique du diocèse Intentions recommandées aux prières ; Offices extraordinaires ; Nécrologie ; Mort de M. Diraison, directeur du *Courrier* ; Quimper ; Brest ; Rennes.

IV. — Chronique générale : Rome ; Bordeaux.

V. — Bibliographie.

VI. — Annonces et avis divers.

Offices de la semaine.

Dimanche, 3 Janvier. — Octave de S. Jean, Apôtre et Évangéliste. Double. Blanc. A la messe, mémoire des Saints Innocents, Martyrs.

Vêpres de S. Jean, avec mémoire des S^{ts} Innocents.

Lundi, 4. — Octave des S^{ts} Innocents, Martyrs. Double. Rouge.

Mardi, 5. — Veille de l'Épiphanie. Office du jour ; semi-double. Blanc.

Mercredi, 6. — ÉPIPHANIE DE NOTRE-SEIGNEUR JÉSUS-CHRIST. Double de 1^{re} classe, avec Octave privilégiée. Blanc.

Jeudi, 7. — 2^e jour dans l'Octave de l'Épiphanie. Office semi-double. Blanc.

Vendredi, 8. — 3^e jour dans l'Octave. Semi-double. Blanc.

Samedi, 9. — 4^e jour dans l'Octave. Semi-double. Blanc.

Dimanche, 10. — Dimanche dans l'Octave de l'Épiphanie. Office du jour.

Au chœur, solennité de l'Épiphanie.

Ordre de l'Adoration perpétuelle pendant la semaine.

Saint-Pol de Léon du 1^{er} au 8 Janvier.

Saint-Sauveur-Brest. du 9 au 18 —

PARTIE OFFICIELLE

COMMUNICATIONS DE L'EVÊCHÉ

I. — Nous rappelons à MM. les Curés et Recteurs que, par une Lettre Apostolique en date du 20 Novembre 1890, S. S. le Pape Léon XIII a prescrit une quête annuelle pour l'extinction de l'esclavage. Ainsi que l'a déterminé le Souverain Pontife lui-même, elle doit être faite dans toutes les églises de la catholicité, le jour de la solennité de l'Épiphanie, c'est-à-dire, pour la présente année, le dimanche 10 Janvier.

Cette quête devra être annoncée au prône, dimanche prochain, et le produit envoyé à l'Evêché en même temps que les autres recettes diocésaines.

II. — Les prières publiques annuelles à l'occasion de la rentrée des Chambres se feront dans Notre église cathédrale et, autant que possible, dans les autres églises du diocèse, à l'issue de la grand'messe, le dimanche précédant l'ouverture de la session ordinaire du Parlement, c'est-à-dire le dimanche 10 Janvier. On chantera, comme les années précédentes : l'hymne *Veni Creator*, le psaume *Levavi oculos meos ad montes*, la prière à la T. Sainte Vierge *Sub tuum præsidium*, puis l'antienne *Da pacem* avec l'oraison.

III. Comptabilité paroissiale. — Nous rappelons à MM. les Curés et Recteurs que la séance de clôture du Compte de l'année 1908 doit avoir lieu dans la première quinzaine de Janvier. La feuille de Compte, signée par les conseillers paroissiaux, doit être envoyée, en double exemplaire, à l'Evêché, le 15 Février au plus tard.

IV. M. l'Inspecteur diocésain serait reconnaissant à ses confrères de vouloir bien profiter du règlement des comptes de fin d'année pour faire remettre au Secrétariat de l'Evêché les cotisations promises pour venir en aide aux œuvres de l'enseignement chrétien du diocèse.

Il prie MM. les Curés de canton d'avoir la bonté de spécifier, de façon bien claire, ce que chacun aura versé pour ces œuvres.

Mais ces souscriptions devront être inscrites sur une feuille à part, entièrement distincte du tableau des recettes diocésaines.

V. Nominations. — Par décision épiscopale du 29 Décembre 1908, ont été nommés :

M. Morizur, vicaire à Carhaix, recteur du Cloître-Plourin. Une entente étant intervenue entre l'Evêché et la municipa-

lité du Cloître au sujet du logement du clergé, le culte est rétabli dans cette paroisse ;

Vicaire à Carhaix, M. Herry, ancien professeur à l'Ecole Saint-Yves, à Quimper ;

Recteur de l'Île de Batz, en remplacement de M. Le Sann, démissionnaire pour cause de santé, M. Picart, recteur de Kernouës ;

Recteur de Kernouës, M. Jézéquel, vicaire à Plomeur ;

Vicaire à Plomeur, M. Abjean, vicaire de Primelin ;

Vicaire de Primelin, M. Séité (Goulven), jeune prêtre de Plouider ;

Aumônier du Pensionnat Saint-Louis, à Châteaulin, M. Kerjean, vicaire à Concarneau ;

Vicaire à Concarneau, M. Suignard, jeune prêtre de Lopérec ;

Surveillant à l'école libre de Quimperlé, M. Séité (Mathieu), jeune prêtre de Roscoff.

VI. Décès. — Nous recommandons aux prières le repos éternel de l'âme de :

M. Cloastre, aumônier du Pensionnat Saint-Louis, à Châteaulin, décédé le 24 Décembre ;

M. Larher, sous-principal du Collège de Lesneven, décédé le même jour.

Erratum. — Dans l'Ordo de 1909, p. 13, *Examen des jeunes prêtres*, la 5^e ligne doit être rétablie comme il suit : Histoire Ecclésiastique : La Renaissance, Jules II, Léon X.

Les prêtres qui verraient d'autres corrections à faire à l'Ordo sont priés de les signaler, dès maintenant, au Secrétariat de l'Evêché.

PARTIE NON OFFICIELLE

I. Apostolat de la Prière

LIGUE DE PRIÈRES EN UNION AVEC LE CŒUR DE JÉSUS

INTENTION GÉNÉRALE POUR JANVIER 1909

LA FOI CATHOLIQUE EN PORTUGAL

Un des buts de notre œuvre est de développer la solidarité des peuples chrétiens, fondée sur le dogme de la communion des saints. Prions donc ce mois-ci pour nos frères de Portugal, qui le méritent à tant de titres et qui en ont un besoin urgent.

Le Portugal a été, pendant des siècles, l'apôtre intrépide de l'Evangile, spécialement en Afrique, dans les Indes, au Japon. Ses découvertes et ses conquêtes, en étendant son empire colonial,

servirent aussi merveilleusement à la propagation de la foi. Très dévot à l'Eucharistie et aux Cinq Plaies du Sauveur, le Portugal était préparé d'avance à aimer le Sacré Cœur. Il fut le premier à lui consacrer un temple national. Il est probablement le seul encore à faire de la fête du Sacré Cœur une fête d'obligation, avec vigile et jeûne. Enfin, en aucun lieu du monde, l'*Apostolat de la Prière* n'est si largement répandu, si admirablement organisé.

Mais actuellement, le Portugal est un des pays les plus menacés, les plus ravagés peut-être, par la Franc-Maçonnerie. L'enseignement officiel, les administrations publiques, y sont hostiles à l'Eglise. Les sociétés secrètes, la propagande protestante, les théories socialistes et même anarchistes, y multiplient leurs victimes. Prions, et le Cœur de Jésus sauvera encore ce peuple, dont l'âme chevaleresque et tendre semble bien mériter l'épithète, que les Papes lui ont jadis décernée, de *très fidèle* à Dieu et à l'Eglise.

II. Les Souhaits du Prêtre.

Nous sommes au jour des souhaits : l'enfant en adresse à ses parents, les parents à leurs enfants, le frère à son frère, l'ami à son ami, et il suffit de se connaître pour ne pouvoir s'aborder sans échanger des vœux de « bonne année ». Quoi de plus naturel et aussi de plus conforme à l'esprit chrétien ?... Au milieu de ces témoignages de sympathie bruyants ou discrets, sincères ou affectés, le prêtre ne saurait rester muet et indifférent : aux âmes qui le repoussent, comme à celles qui se confient à ses soins, il adresse des souhaits conformes aux convictions de sa foi et aux sentiments de son cœur...

I. On se souhaite d'abord la santé. Le prêtre la souhaite, lui aussi ; car il sait que sans elle la maison du travailleur peut manquer de pain, et que le plus somptueux palais est triste malgré l'abondance ; trop souvent il a vu la mort et les larmes inconsolables qu'elle fait répandre et les vides affreux qu'elle laisse, pour ne pas adresser à Dieu cette prière : Seigneur, donnez à profusion la santé et la vie ! On se figurerait à tort que désirer la santé et la vie, même une longue vie, soit sortir de l'esprit chrétien. Dieu lui-même n'a-t-il pas dit que la longévité serait la récompense de la vertu, spécialement de la piété filiale ?

Il y a pourtant une vie plus importante que celle du corps ; le monde l'oublie, mais le prêtre y pense et, comme il a souhaité la santé du corps, à plus forte raison il souhaite celle de l'âme. Les maladies auxquelles l'âme est sujette ne peuvent la détruire, mais risquent, à chaque instant, de la constituer dans un état plus terrible que la mort et l'anéantissement !

II. Le prêtre écoute, et il entend qu'on se souhaite la richesse. Va-t-il, lui, l'exclure de ses souhaits ? Et pourquoi ? Le christia-

nisme est-il donc, comme certains esprits s'obstinent à le prétendre, l'ennemi irréconciliable du progrès matériel ?

Jésus-Christ a dit : *Malheur aux riches*, c'est vrai ; mais à ceux qui ne sont pas assez chrétiens pour faire un bon usage des biens de ce monde ! Jésus-Christ a dit aussi : *Bienheureux les pauvres* ; mais de quels pauvres parle-t-il, sinon de ceux qui ont l'esprit de pauvreté, cet esprit que tout chrétien doit avoir et qui n'est pas incompatible avec la possession d'une immense fortune, *beati pauperes spiritu*. La richesse est dangereuse, sans doute, comme la liberté, comme l'intelligence, comme la plupart des dons de Dieu ; mais la pauvreté n'a-t-elle pas aussi ses dangers, et le pauvre sans résignation et sans foi vaut-il mieux que le riche impie et sans cœur ? Le prêtre voit de trop près la pauvreté et les péchés qu'elle inspire, et ceux dont souvent elle procède, pour ne pas souhaiter de la voir disparaître autant qu'il est possible dans cette vie d'épreuves. Il demande donc pour tous le succès des entreprises honnêtes, la réussite dans le commerce, la réalisation des bénéfices espérés...

Mais ses vœux seraient-ils complets s'ils s'arrêtaient là ? Ses pensées ne vont-elles pas plus loin et plus haut ? Peut-il oublier qu'il est le ministre et le porte-voix de Celui qui a dit : *Cherchez avant tout le règne de Dieu et sa justice, et le reste vous sera donné par surcroît* ?... Vous rêvez, pour vous et les vôtres, la fortune et le bien-être. Le prêtre ne vient pas contredire vos légitimes aspirations, mais il vous souhaite en même temps des trésors plus précieux et plus nécessaires, et auxquels vous ne pensez pas assez : ces trésors qui s'amassent jour par jour et se composent des actions vertueuses, des devoirs fidèlement accomplis, des épreuves chrétiennement supportées.

III. Tous les vœux échangés se résument en un seul, qui est celui du bonheur. Le bonheur, n'est-ce point l'aspiration unanime, le désir le plus vivace et le plus légitime de nos âmes ?

Le prêtre, lui aussi, chrétiens, vous souhaite donc une heureuse année. Mais le bonheur qu'il désire pour vous, quel est-il ? Consiste-t-il simplement dans les jouissances extérieures, dans la satisfaction des sens ? Si quelques gouttes de ce bonheur tout matériel vous sont nécessaires pour vous aider à supporter la vie (et qui peut se flatter de ne jamais en avoir besoin ?) le prêtre vous les souhaite, pourvu que vous ne les puisiez pas à une source impure et empoisonnée.

Ses désirs toutefois sont bien plus relevés, et il veut pour vous un autre bonheur plus fécond et plus durable : la joie intime que goûte l'âme vivant en paix avec Dieu, avec le prochain et avec elle-même, et qui la prépare à la joie véritable et sans fin. Car, pourquoi se le dissimuler, et n'y a-t-il pas des milliers d'années qu'une expérience aussi souvent renouvelée que toutes les vies humaines le proclame sur tous les points de la terre ? le vrai bonheur n'est pas de ce monde : il est au ciel, et c'est celui que le prêtre vous souhaite.

A ses lecteurs, à tous ses amis,

LA SEMAINE RELIGIEUSE

offre ses vœux de bonne, heureuse et sainte année.

CHRONIQUE DU DIOCÈSE

Intentions recommandées aux prières.

I. — L'extension du règne de Dieu durant l'année nouvelle.
La conversion des pécheurs.

II. — L'Eglise et la France. La prochaine rentrée et les travaux du Parlement.

Offices extraordinaires.

Quimper. — CHAPELLE DE LA RETRAITE — *Dimanche 3 Janvier*, réunion de la Congrégation des Dames. A 7 h. 1/2, messe, instruction et bénédiction du Très Saint Sacrement.

Nécrologie. — Nous avons le douloureux regret d'annoncer aujourd'hui la mort de plusieurs confrères, enlevés en pleine jeunesse ou dans la force de l'âge, quand ils semblaient appelés à faire longtemps encore le bien dans le diocèse.

I. M. Cloastre, aumônier du Pensionnat Saint-Louis, à Châteaulin, est décédé le 24 Décembre. Déjà souffrant depuis plusieurs mois, il avait vu son état empirer brusquement et, vers le 13 Décembre, il s'était retiré chez sa sœur, à Saint-Pierre-Quilbignon. C'est là qu'il « s'est éteint doucement, la veille de Noël, gardant sa pleine connaissance jusqu'à la fin et édifiant ceux qui l'entouraient, par ses sentiments de foi, de piété confiante et d'entière soumission à la volonté de Dieu... »

Né à Saint-Pierre-Quilbignon, le 14 Janvier 1861, M. Cloastre (Albert-Marie) fut ordonné prêtre le 4 Avril 1885 et nommé vicaire d'abord (19 Mai 1885) à Brasparts, puis (26 Octobre 1887) à Saint-Mathieu de Morlaix. Il était, depuis le 13 Novembre 1899, aumônier du Pensionnat Saint-Louis, à Châteaulin, où maîtres et élèves conserveront longtemps le souvenir de ses enseignements et de sa direction éclairée.

II. Le même jour que M. Cloastre et presque à la même heure, mourait M. Larher, sous-principal du collège de Lesneven. Lui aussi était — depuis longtemps — atteint d'un mal qui ne pardonne guère, il le savait ; doué d'une énergie peu commune, il a lutté jusqu'au bout. Toute la journée du 23 Décembre, il a vaqué à ses occupations, toujours affable, avenant, gai même. Le jeudi matin 24, il sentit venir une crise et comprit que c'était la dernière... Son supérieur et ses confrères, accourus à son appel, le trouvèrent expirant et n'eurent que le temps de lui administrer en toute hâte les derniers sacrements ; peu après, il rendait sa belle âme à Dieu, âgé seulement de 29 ans. *Consummatus in brevi, explevit tempora multa...*

M. Larher (Joseph-Pierre), né à Pont-l'Abbé le 21 Février 1879, ordonné prêtre le 20 Décembre 1902, fut maintenu, après son ordination, comme surveillant au Collège de Lesneven : depuis la rentrée de 1905, il était sous-principal de cet établissement, où il laisse à ses confrères, comme aux élèves et à leurs familles, d'unanimes regrets.

— Un service solennel de huitaine sera célébré en la chapelle du Collège de Lesneven, pour le repos de l'âme de M. l'abbé Larher, le jeudi 7 Janvier, à 10 heures et demie.

III. Nous recommandons également aux prières M. l'abbé Nédélec (Jean-Nicolas), pieusement décédé le 21 Décembre, à l'âge de 61 ans.

Né à Saint-Ségal le 15 Novembre 1857, M. Nédélec fut d'abord Frère de l'Institut de Lamennais. Ordonné prêtre, en 1893, à Angoulême, il exerça le ministère dans ce diocèse ; revenu, depuis quelques années, dans son pays natal, il fut professeur à l'école primaire libre de Châteaulin, puis, dans les derniers temps, professeur et aumônier à l'Ecole Saint-Blaise, à Douarnenez.

R. I. P.

Mort de M. Diraison, directeur du Courrier. — La presse catholique régionale vient de perdre un de ses membres le plus justement considérés : M. Hervé Diraison, ancien rédacteur de l'*Etoile de la Mer*, directeur du *Courrier du Finistère*, est décédé le 26 Décembre, à l'âge de 38 ans, après une longue maladie supportée avec une admirable résignation. Depuis douze ans, il s'était fait une place remarquable dans la presse finistérienne, toujours dévoué à la cause catholique qu'il a défendue avec autant de talent que de conviction.

Nous demandons à nos lecteurs un souvenir devant Dieu pour le vaillant champion dont tous déplorent la fin prématurée.

QUIMPER. — Cérémonie religieuse et patriotique. — Dimanche 27 Décembre, sur la demande du Comité de l'Association des Dames Françaises de la Croix Rouge, la messe de 9 heures à la Cathédrale était dite à l'intention des soldats et marins morts

pour la Patrie. L'église était décorée de drapeaux, placés au haut de la nef ; à l'entrée du chœur, on avait dressé un catafalque auprès duquel se tenait un Vétéran portant le drapeau de la section de Quimper. Dans la nombreuse assistance on remarquait, avec les membres de la Croix Rouge, des représentants des diverses sociétés patriotiques : Vétéran, Souvenir Français, etc.

Après l'Evangile de la messe, qui était dite par M. Piriou, vicaire, Mgr l'Evêque est monté en chaire et a prononcé une allocution que nous sommes heureux de reproduire : elle explique éloquemment le sens de la cérémonie à laquelle nous avait invités, dimanche, le Comité quimpérois de la Croix Rouge.

MES FRÈRES,

La Société de secours aux blessés, qui va bientôt vous tendre la main pour son œuvre, me semble personnifier ici le cœur maternel de la France.

La France aime à se pencher sur ses soldats malades ou mourants pour leur décerner des couronnes, pour soigner religieusement leurs blessures vaillamment reçues, et pour donner à leur âme le secours des prières chrétiennes.

Des couronnes, la guerre n'en mérite pas. Elle a un trop triste cortège de souffrances et d'horreurs. Mais comment l'éviter, puisque la Justice ne gouverne pas souverainement les sociétés humaines ? Et, si elle est inévitable, elle doit avoir son utilité providentielle : elle rappelle aux peuples que la jouissance, le luxe, les fêtes, et la prospérité des entreprises matérielles ne sont pas le grand honneur ni le but suprême de la vie, et que le dévouement aux causes justes et l'esprit de sacrifice valent mieux.

Aussi, ceux qui font la guerre, s'ils y apportent un sentiment élevé du devoir, peuvent mériter des couronnes.

Le génie de la guerre suppose, surtout aujourd'hui, chez les chefs, tant de fermeté dans l'âme, une science si vaste et si exacte, tant de prévoyance et d'élan, tant de constance et d'abnégation, que, dans l'état actuel du monde, en vérité — précisément parce que rien n'entraîne une responsabilité plus poignante —, rien n'est plus grand.

Mais ce côté extérieur de la gloire militaire ne touche guère la foi chrétienne. Ce qui donne à cette gloire son caractère vrai, et ce qui émeut les cœurs autant au point de vue humain qu'au point de vue chrétien, c'est que cette gloire, pour le chef comme pour ses hommes, sort tout entière de ce sacrifice de la vie, spontané, généreux, que Dieu seul peut autoriser et consacrer, et qui se consomme avec le même mérite sur les champs de bataille ou dans l'accomplissement du labeur obscur imposé chaque jour au soldat par la discipline. Saint Thomas d'Aquin nous enseigne que le devoir de défendre son pays jusqu'à la mort est un devoir essentiellement religieux. Ceux qui en sont victimes ont droit, en un sens large mais vrai, au nom de martyrs. Leur gloire est là.

Leur gloire, hélas ! ne supprime pas les maux qui l'accompagnent.

Comment l'institution charitable qui vous a tous conviés à cette cérémonie n'est-elle pas née plus tôt ?...

Parmi les hommes qui ont aimé la guerre et qui en ont abusé, aucun sans doute n'aura rêvé pour ses soldats de plus belle récompense terrestre et une gloire humaine plus tentante que celui qui entreprenait, en 1807, de leur construire, à Paris, le Temple de la

Gloire, en fer, en granit et en marbre, et qui voulait graver leurs noms sur les murs de l'édifice et inscrire au fronton son mot fameux : « L'Empereur Napoléon aux soldats de la grande Armée » ! Par une rectification voulue de Dieu, son temple s'acheva en église, pour enseigner aux hommes que tout, dans cette œuvre effrayante de la guerre, peut bien s'ouvrir par des pensées et des passions humaines, mais doit se consommer dans la charité du ciel.

L'Empereur sentit lui-même l'insuffisance de ses promesses, chaque fois qu'il vit de près les boucheries tragiques qui se cachent derrière l'appareil de la victoire.

On raconte qu'au soir d'Essling il pleura. Ce n'est pas sur son échec. L'échec n'avait rien de définitif : Wagram allait le prouver. Mais il venait de voir Montebello, les deux jambes fracassées. Et il pleura.

Pourquoi cette larme n'a-t-elle pas été plus féconde ? J'aurais aimé à me représenter le César, regrettant les souffrances nées de son souffle et de son geste, s'essayant à les soulager comme le Samaritain de l'Evangile, et, dans une vue de génie chrétien, qui peut-être eût compensé tant de patriotiques folies, inventant cette société de secours aux blessés, à laquelle viennent d'instinct les vieux soldats, quand l'âge ou la fatigue leur refusent le droit au service actif.

Cette inspiration lui manqua. Il n'avait pas le cœur assez voisin de la Croix du Christ.

C'est la Croix, mes frères, qui a été l'inspiratrice et la mère de toutes les œuvres destinées à diminuer ou à guérir les maux de la guerre, et c'est elle qui, au XIX^e siècle, a fini par faire prendre corps aux aspirations vagues depuis longtemps flottantes dans l'atmosphère religieuse des peuples, et par fonder sous son pieux symbole l'œuvre de compassion nationale devenue plus nécessaire à mesure que la guerre devenait elle-même plus meurtrière et plus navrante. La charité, ce jour-là, a pris enfin l'avance sur les violences de la force. La France alors, entrant hardiment dans la voie tracée par d'autres, a fait appel à l'élite de ses familles. Elle a demandé aux hommes de préparer des hôpitaux et des ambulances. Aux femmes de cœur qu'aucun soin ne rebute, qu'aucun dévouement ne lasse, elle a confié ce rôle d'infirmières de bonne volonté, où leur main souple et douce autant que leur prière maternelle ont rendu aux pauvres blessés, jusque sur les côtes du Maroc, plus facile la guérison, moins douloureuse la souffrance, et plus courageuse la mort. Pourquoi faut-il que les saintes religieuses qui leur ont servi de modèles ne puissent plus les précéder ou tout au moins les suivre dans les expéditions lointaines, où il n'y a jamais trop de dévouements réunis pour organiser contre les douleurs humaines la victoire de la charité ! Fussent-elles au bout du monde, elles reviendraient au premier appel pour réclamer leur poste d'honneur.

Mes frères, malgré les meilleurs soins du corps médical et de ses dévoués auxiliaires, trop souvent la mort fait des hécatombes terribles parmi nos enfants de l'Armée et de la Marine. Elle a tant de façons de nous les prendre ! Quand ce n'est pas un fait de guerre qui brusquement les enlève, c'est un mal contagieux qui les guette, c'est un accident imprévu qui les frappe en plein service, c'est une vague de Terre-Neuve qui les noie, hélas ! Et toujours ce diocèse, fécond en hommes de cœur, a sa large part dans le deuil de la Patrie, par le deuil encore plus intime et plus profond des familles bretonnes si cruellement éprouvées...

Où sont-elles, tant de victimes ? Quelques-unes ne sont pas reve-

nues. Elles ont pour tombe mystérieuse la mer prochaine ou quelque continent ignoré. D'autres dorment dans les tombes austères et pieuses que votre affection leur a élevées.

Mais aujourd'hui, dans votre cathédrale, toutes les âmes dont la Croix Rouge évoque le souvenir et toutes celles auxquelles vous pensez vous-mêmes, sont près de nous. Votre prière et la mienne les atteignent sans peine. En parlant à Dieu, vous leur parlez. Elles entendent le cri de vos cœurs fidèles. A tant d'espérances humaines déçues par la mort prématurée elles vous apprennent à substituer l'espérance chrétienne qui adoucit la tristesse et répand la force dans les âmes.

En réalité, nos morts ne sont pas morts, mes frères. Ils sont partis. « La mort, en nous touchant, ne nous détruit pas : elle nous rend seulement invisibles » (1). S'ils sont au ciel, comme nous l'espérons, ils se penchent vers vous pour vous tendre, comme autrefois, une main fraternelle. S'ils souffrent encore pour se purifier, ils implorent justement l'aide que vous leur offrez ce matin.

En retour de vos prières, ils peuvent vous donner des leçons. Ils ont passé des horizons d'ici-bas à ceux d'une vie plus haute. Ils voient. Ils croient. Ils savent. Ils aiment Dieu. Ils aiment l'Eglise. Ils aiment la France. Si vous pouviez encore entendre leur parole, ils vous diraient que tout ce qu'on fait pour son pays, on le fait pour son Dieu ; qu'il faut remplir votre vie d'œuvres utiles et saintes ; que le travail sous toutes ses formes est noble et sanctifiant ; que la meilleure sauvegarde de nos intérêts dans le ciel est l'accomplissement loyal de tous nos devoirs sur la terre.

En priant pour ceux d'entre eux qui en ont besoin, nous demanderons à Notre Seigneur de vous bénir tous avec vos familles, et d'entretenir dans vos cœurs l'affection reconnaissante pour les enfants du pays qui sont en ce moment sous les armes et pour ceux qui les ont précédés dans le service patriotique et dans la mort chrétienne.

Le chant du *Libera* et les prières de l'absoute, donnée par Mgr l'Evêque, ont terminé cette cérémonie religieuse et patriotique.

BREST. — L'Adoration à Saint-Louis. — Les exercices de l'Adoration Perpétuelle, qui viennent d'avoir lieu (17-25 Décembre) à Saint-Louis, ont été bien suivis. « Pendant la journée, dit l'*Echo paroissial* (dont nous reproduisons en grande partie l'édifiant compte-rendu), des adorateurs en grand nombre sont venus faire leur heure sainte. Le soir, à 8 heures, un nombreux auditoire se pressait autour de la chaire pour entendre M. le chanoine Kérisit, professeur au Grand-Séminaire.

Le prédicateur a su l'intéresser pendant la Neuvaine. Il lui a parlé de l'indifférence religieuse, de l'esprit de foi, des fins dernières, de l'éducation chrétienne, de l'Eucharistie, du Sacré Cœur, de la communion fréquente, avec une compétence éclairée, celle que donne l'étude approfondie des sciences sacrées, et avec cette éloquence du cœur, que la piété communique.

Sa prédication a certainement fait du bien, elle a mis plus

(1) Chateaubriand.

de lumière dans les esprits, plus de chaleur dans les cœurs. Ceux qui ont eu le bonheur de l'entendre se sentiront animés d'un plus grand désir de croire fermement, de se laisser conduire en toutes choses par l'esprit de foi, d'éloigner de leur âme, comme un poison mortel, l'indifférence religieuse, qui fait aujourd'hui tant de ravage ; ils aimeront à méditer, de temps à autre, leurs fins dernières, se rappelant la recommandation de l'Esprit-Saint : « Souvenez-vous de vos fins dernières, et vous ne pécherez jamais. »

Ils s'applaudiront de donner à leurs enfants une éducation chrétienne, car ils n'auront jamais si bien compris sa nécessité et les funestes résultats de l'école sans Dieu.

L'Eucharistie leur deviendra un trésor précieux dont ils voudront s'enrichir. Elle leur sera d'autant plus chère qu'elle renferme le cœur de Notre Seigneur Jésus-Christ, ce nouveau labarum donné à la France surtout pour sa régénération morale et son relèvement national. L'Eucharistie ne méritera pas seulement ses adorations, elle sera fréquemment sa nourriture ; car celui qui mange la chair du Fils de l'homme et boit son sang dépose en lui-même le germe de la vie éternelle.

Puisse cet enseignement lumineux se conserver dans toutes les âmes, être une force et un guide pour elles !

Le jour de Noël, après les vêpres, M. le chanoine Kérisit a pris pour sujet de son dernier sermon : Jésus, notre modèle. Il a appelé l'attention de son auditoire, principalement sur l'obéissance, le travail et la pureté du divin Maître. Les leçons pratiques qu'il en a tirées ont été bien comprises, et, à n'en pas douter, chacun aura à cœur d'en faire son profit.

Le sermon a été suivi de la procession du Très Saint-Sacrement, qui s'est déroulée dans l'église, au milieu des rangs pressés des fidèles, pieusement recueillis. Puis a eu lieu le Salut pendant lequel la maîtrise a fait entendre ses chants toujours si goûtés.

Ensuite, M. le Curé-Archiprêtre, du haut de la chaire, a remercié le prédicateur du bien qu'il a fait à la paroisse, et les fidèles de leur assiduité à venir adorer le T. Saint-Sacrement. Il leur recommande d'avoir un grand amour pour l'Eucharistie, la considérant comme le moyen le plus efficace d'arrêter le flot montant de l'impiété et du vice.

A la prière dite ensuite pour M. le chanoine Kérisit, il en a ajouté une autre pour le succès de la Mission qui doit avoir lieu pendant l'Avent de 1909.

RENNES. — Une réunion régionale des conférences de Saint-Vincent de Paul. — A l'assemblée régionale des conférences de Saint-Vincent de Paul, qui vient d'avoir lieu à Rennes, tous les diocèses de l'Ouest ont présenté le tableau des progrès réalisés par ces groupements charitables. D'après la *Semaine religieuse de Rennes*, on peut résumer comme suit l'état des associations dans chaque district religieux :

Angers se fait remarquer par une organisation très complète. Le chef-lieu possède une conférence dans chacune des paroisses, sauf une, et tout permet d'espérer que cette lacune sera prochainement comblée.

Brest est le siège du conseil central du diocèse de Quimper ; l'œuvre est florissante dans ces deux villes, ainsi qu'à Morlaix et Douarnenez.

Caen réunit sous sa juridiction les deux diocèses de Bayeux et de Séez ; le célèbre pèlerinage de Notre-Dame de la Délivrande permet d'y réunir chaque année de nombreux membres des différentes conférences de la région.

Cherbourg est, comme Brest et Caen, le siège du conseil central du diocèse de Coutances, en dehors de la ville épiscopale, et il est à regretter que l'œuvre n'existe pas dans cette cité.

Laval a un conseil central, mais pas de conseil particulier ; il y a lieu d'espérer que le développement de l'œuvre, tant au chef-lieu que dans d'autres villes, à Château-Gontier notamment, où l'on songe à diviser l'unique conférence en trois conférences répondant aux trois paroisses de la ville, permettra d'y instituer des conseils particuliers.

Nantes est, avec ses trente-six conférences, le plus beau fleuron de l'œuvre dans la région de l'Ouest. Dans la ville épiscopale, chaque paroisse a sa conférence. C'est, d'ailleurs, dans ce diocèse que furent fondées les premières conférences après Paris. Le vénéré président de la Chapelle-sur-Erdre dirige la sienne depuis cinquante-sept ans, sans avoir presque jamais manqué à ses réunions. C'est aussi dans ce diocèse que de très intéressantes conférences rurales ont été instituées dès l'origine et que plusieurs subsistent encore aujourd'hui.

Rennes présente aussi un imposant faisceau de vingt-cinq conférences. Chacune des sept paroisses du chef-lieu a la sienne, de même que les collèges religieux et les patronages de jeunes gens. L'œuvre des loyers y est pratiquée avec succès et rend aux familles assistées les plus grands services.

Saint-Brieuc possède, comme Laval, un conseil central sans conseil particulier. Cette lacune sera prochainement comblée. Des conférences très actives fonctionnent dans les quatre collèges ecclésiastiques du diocèse, et, grâce à la jeunesse catholique, la conférence rurale de Corseul est particulièrement agissante.

Vannes est aussi en progrès sensible ; on y a institué le livret de correspondance scolaire qui permet aux visiteurs de contrôler la scolarité des enfants et de leurs familles. Ces livrets sont très appréciés et rendent les plus grands services, les titulaires des meilleurs livrets étant récompensés. Enfin, on a proposé l'établissement de livrets religieux qui seraient remis à chaque ménage lors du mariage, puis la diffusion de conférences ouvrières et rurales.

Bref, cet ensemble d'indications et de faits montre, dans l'Ouest de la France, tout un renouveau des conférences de Saint-Vincent de Paul, qu'on ne peut s'empêcher d'admirer.

CHRONIQUE GÉNÉRALE

ROME. — On recommence à faire courir des bruits alarmistes sur la santé du Pape. Les témoins les plus autorisés affirment que le Saint-Père est complètement rétabli de son indisposition de l'autre semaine. Il a repris, avec son entrain infatigable, ses occupations et ses audiences de chaque jour.

Il n'y a pas eu, il est vrai, cette année, au Vatican, les grandes réceptions ordinaires de Noël. Le Pape a décidé qu'elles n'auraient pas lieu, vu la date récente de son Jubilé à l'occasion duquel il a reçu les vœux du Sacré-Collège, du corps diplomatique et des dignitaires de la Cour pontificale.

Pie X a assisté, le 21 Décembre, à la dernière prédication de l'Avent, donné comme d'habitude par le prédicateur apostolique, le P. Pacifique de Seggiano.

Le lendemain de Noël, il a reçu les enfants vainqueurs dans le Concours romain du catéchisme, et appelés, le premier « empereur » et les autres « princes » de la Doctrine chrétienne. Le Pape a donné à l'« empereur » une belle médaille en or.

— Dimanche a eu lieu, dans la basilique de Saint-Jean de Latran, la clôture du Jubilé sacerdotal de Pie X, qui a réussi au delà de toutes les espérances.

Le Comité central du jubilé reste en fonctions pour examiner le meilleur moyen de célébrer saintement le jubilé épiscopal du Pape. On sait en effet que le 16 Novembre dernier, Pie X est entré dans la vingt-cinquième année de son épiscopat.

Les fêtes de ce nouveau jubilé consisteront surtout en canonisations et en béatifications.

La première aura lieu tout de suite après Pâques, et sera celle de Jeanne d'Arc.

Plusieurs journaux parlent d'un prochain Consistoire et citent même les noms des cardinaux qui y seraient créés. Or, le Pape n'a rien fait connaître encore à ce sujet.

— Le Pape et la France. — La *Corrispondenza romana*, dont on connaît les attaches avec le Vatican, a publié un communiqué sur les fausses nouvelles concernant le but du voyage du cardinal Lecot à Rome.

« Les journaux blocards, dit-elle, annoncent que les prélats français venus à Rome pour le Jubilé pontifical, conseillèrent un accommodement avec le gouvernement français pour donner une situation légale à l'Eglise de France. Les mêmes informations sont données sur le cardinal Lecot qui aurait même pressenti un projet.

» Des renseignements pris à une source absolument compétente

permettent de dire que toutes ces informations sont dépourvues de tout fondement.

• D'ailleurs, le bon sens suffit pour dire que, rien n'étant changé du côté du gouvernement, ni en droit ni en fait, il serait absurde de penser à de nouveaux projets. Les ennemis de l'Eglise voient l'incohérence de leur situation et voudraient que l'Eglise fit des avances pour leur permettre quelque duperie. De là la campagne de la presse blocarde. »

Dans tous les pays civilisés, excepté la France, l'Eglise a un statut légal ; elle est reconnue en fait comme la société des fidèles soumis au Pape et aux Evêques institués par le Pape, et ses chefs ont le droit de posséder et de transmettre à leurs successeurs les temples, les presbytères, les séminaires, en un mot les biens nécessaires à l'exercice du culte et à la vie de la religion. Il en est ainsi spécialement aux Etats-Unis, pays protestant. Les évêques, propriétaires reconnus des édifices religieux et des biens ecclésiastiques, ont obtenu du Pouvoir la consécration officielle de leurs titres et de leurs droits. Le gouvernement entretient avec eux des relations officielles et les traite avec la plus rare courtoisie.

BORDEAUX. — Les funérailles du Cardinal Lecot. — Lundi 28 Décembre, ont eu lieu à Bordeaux, sous la présidence de Son Em. le cardinal Luçon, archevêque de Reims, devant une assistance de 29 autres membres de l'épiscopat français — parmi lesquels Son Em. le cardinal Andrieu, évêque de Marseille, Mgr Dubillard, archevêque de Chambéry, — et avec un immense concours de population, les obsèques de Son Em. le cardinal Lecot.

L'oraison funèbre a été prononcée par Mgr Rumeau, évêque d'Angers, qui a terminé son discours en rappelant la parole du cardinal défunt au Congrès catholique de Bordeaux, que nous citons dans notre dernier numéro. « Oui, a ajouté l'éloquent orateur, nous y sommes résolus : nous irons jusqu'au bout, et ce que nous avons signé de notre plume, s'il le faut, nous le signerons de notre sang ». Il parlait alors pour nous. Le premier de l'épiscopat français, il disait au peuple les résolutions que nous avons prises, et c'est pourquoi, nous, les évêques de France, aujourd'hui, étendant la main sur son cercueil, nous jurons d'aller jusqu'au bout et ce que nous avons signé de notre plume, de le signer, s'il le faut, de notre sang, espérant que ce jour-là, s'il vient jamais à luire, sera celui de la rédemption et du triomphe de la patrie. »

La péroraison de Mgr Rumeau, malgré la sainteté du lieu et les circonstances, fut accueillie par les applaudissements enthousiastes de l'immense assemblée.

BIBLIOGRAPHIE

Les œuvres du T. R. P. Desurmont, vol. in 8 à 4 fr. (Librairie de la Sainte-Famille, 11, rue Servandoni, Paris.) — Plusieurs fois déjà nous avons signalé l'excellente édition qui se poursuit des œuvres de l'éminent religieux, de l'admirable apôtre que fut le P. Desurmont.

Ce maître en ascétisme et en pastorale, imbu de la doctrine si pratique et si salutaire de saint Alphonse, en a condensé ou développé les enseignements par la plume aussi bien que par la parole.

Le tome V vient de paraître. C'est d'abord un dialogue, puis une série de lettres, de causeries et quelques poésies, qui se rattachent au sujet général : « le Monde et l'Evangile », le monde trompeur et pernicieux, l'Evangile sauveur.

Nous ne saurions assez recommander cette collection dans son ensemble et ce volume en particulier aux personnes qui désirent être vraiment chrétiennes, non seulement par leur baptême, mais par leur conduite.

Le P. Desurmont exerçait sur tous ceux qui l'approchaient une influence profonde par son onction, sa doctrine, son expérience, sa bonté et sa conviction communicative.

La lecture de ces pages apostoliques ne peut manquer d'avoir sur ceux qui l'entreprendront une influence semblable.

Nous souhaitons qu'ils soient très nombreux.

F.

En vente à la librairie J. Salaun, Quimper.

• LES ÉTUDES •

REVUE FONDÉE EN 1856 PAR DES PÈRES DE LA COMPAGNIE DE JÉSUS
Administration : 50, rue de Babylone, PARIS.

Sommaire du n° du 20 Décembre 1908.

I. Lettre de S. Em. le cardinal Merry del Val au Directeur des Etudes. — II. La connaissance de foi, Jules LEBRETON. — III. La justice révolutionnaire, Pierre BLIARD. — IV. Saint Thomas psychologue, Xavier MOISANT. — V. Deux romans : Le maître de la terre ; Ile des pingouins, Pierre SUAU. — VI. Notes italiennes, L. CHERVOILLOT. — VII. Publications sur l'histoire de la Compagnie de Jésus, Joseph BRUCKER. — VIII. Revue des Livres. — IX. Notes bibliographiques. — X. Evénements de la quinzaine. — XI. Table du tome 117. — XII. Tables de l'année 1908.

Revue Financière

Les affaires sont peu actives en cette période de fêtes, mais la tendance demeure satisfaisante. La Rente est à 96,72, l'Extérieure à 86,80, le Turc à 93 35. Les fonds russes accentuent leurs progrès.

Le Crédit Foncier procédera le 9 Janvier à l'émission de 1.400.000 obligations 3 % de 250 fr. Cette opération est appelée à un succès considérable que justifient à la fois la qualité bien connue des titres de notre grand établissement national et les facilités exceptionnelles offertes aux souscripteurs.

Le prix d'émission, fixé à 247,50, est payable par versements échelonnés : 15 fr. en sous-rivant ; 15 fr. à la répartition ; puis 20 fr. du 15 au 20 Mai et le reste en 8 libérations dont la dernière sera effectuée le 21 Mars 1912.

En outre, ces titres participeront à de nombreux tirages de lots : Un tirage par mois pendant les 20 premières années ; 864 obligations seront ainsi remboursées par 1.500.000 fr. de lots. Pendant les 50 années suivantes, il y aura 6 tirages par an et 800.000 fr. de lots.

De bonnes demandes se portent toujours sur les obligations 5 % Victoria-Minas à 434,50.

Fermeté soutenue de l'obligation 5 % du Port de Para à 455,50.

A signaler de même la bonne tenue, à 440 fr., des obligations 5 % du Port de Bahia, également bien garanties.

On peut obtenir à 450 fr. les obligations 5 % du Port de Rio-Grande du Sul, émises par la Banque de Paris et la Société Générale.
On retrouve à 88,25 les actions Minas Peirazzini, toujours en faveur.
Nouvelle avance de l'Action Ouest-Africain Français, à 507, et de la part à 283 francs.
L'action C^{ie} Minière de la Haute-Guinée à 110 fr. est l'objet de demandes suivies.

DU TRAVAIL CHEZ SOI. — Nous offrons travail facile, sans apprentissage, pouvant rapporter de 3 à 5 fr. par jour. Se présenter ou écrire aux *Travailleurs Laborieux*, 6, quai Duquesne, Nantes.

GRATUIT & FRANCO ALMANACH DU JARDINIER cont. primes off. à ses lecteurs Calend^r et dictionn^{re} agric, hortie. Tous renseignements possibles p^r jardins, CH. LEMAIRE, grainier horticulteur, 103, B^e Magenta, Paris.

CRÉDIT FONCIER DE FRANCE

Émission de 1.400.000 Obligations Foncières de 250 fr. 3 % avec LOTS rapportant 7 fr. 50 d'intérêt par an.

PRIX D'ÉMISSION : 247 fr. 50

Payables : 15 fr. en souscrivant, 15 fr. à la répartition et le surplus en 9 versements.
12 tirages mensuels de lots par année pour 1.500.000 fr. de lots dont 6 de 100.000 et 6 de 50.000 fr. durant les 20 premières années.
Pour le surplus, voir le prospectus ou l'affiche.

Souscription publique le 9 JANVIER 1909

à Paris : AU CRÉDIT FONCIER DE FRANCE et dans les principales Sociétés de crédit.

Dans les Départements : Chez MM. les TRÉSORIERS-PAYEURS GÉNÉRAUX ; Chez MM. les RECEVEURS PARTICULIERS des FINANCES ou dans les Agences et succursales des Sociétés.

On peut dès à présent souscrire par correspondance.

Toutefois, les souscriptions de cette nature ne sont admises que pour 5 obligations et au-dessus.
Notice publiée au bulletin annexe du Journal Officiel du 21 Décembre 1908.

CHAUFFAGES MODERNES

PAR
L'EAU CHAUDE, LA VAPEUR À BASSE PRESSION, L'AIR CHAUD
APPLICABLES À TOUTES LES HABITATIONS. GRANDES FACILITÉS D'INSTALLATION DANS LES MAISONS DÉJÀ CONSTRUITES
CALORIFÈRES À EAU CHAUDE ou VAPEUR en CAVE
SUPPRIMANT LES RADIATEURS DANS LES PIÈCES
EN UTILISANT LES TRAVAUX EXISTANTS
DAVENE, ROBIN & C^{ie}, Ingénieurs-Constructeurs,
33, Rue des Tournelles, PARIS.
CATALOGUES ET DEVIS GRATIS SUR DEMANDE

L'Administrateur-Gérant : AR. DE KERANGAL.

Quimper, typographie DE KERANGAL, imprimeur de l'Evêché.

LA SEMAINE RELIGIEUSE

DU DIOCÈSE
DE QUIMPER ET DE LÉON

SOMMAIRE

I. PARTIE OFFICIELLE. — *Communications de l'Evêché* : I. Lettre de M^{sr} l'Evêque de Quimper et de Léon au clergé de son diocèse, ordonnant des prières et une quête pour les victimes du tremblement de terre de Sicile et de Calabre ; II. Lettre de M^{sr} l'Evêque à M. le Recteur de N.-D. de Kerbonne ; III. Décès.

II. PARTIE NON OFFICIELLE. — Epiphanie : La foi et la science.

III. — *Chronique du diocèse* : Intentions recommandées aux prières ; Offices extraordinaires ; Prières nationales ; Nécrologie ; Avis de service anniversaire ; Les souhaits de nouvel an, à l'Evêché ; Le champ de bataille de l'apostolat ; Trois Bretons Supérieurs du Grand Séminaire de Meaux, au XVIII^e siècle ; Bibliographie.

IV. — *Chronique générale* : Rome ; Terrible catastrophe ; Protestation épiscopale ; Dijon ; Aire ; L'avenir de nos enfants ; Angleterre.

V. — *Bibliographie*.

VI. — *Annonces et avis divers*.

Offices de la semaine.

Dimanche, 10 Janvier. — Dimanche dans l'Octave, 1^{er} après l'Epiphanie. Office du jour ; semi-double. Blanc. A la messe, mémoire de l'Octave.

Vêpres du jour, avec mémoires de l'Octave et de S. Hygin, Pape, Martyr.

Au chœur, solennité de l'Epiphanie ; mémoire du Dimanche.

Lundi, 11. — 5^e jour dans l'Octave de l'Epiphanie. Semi-double. Blanc.

Mardi, 12. — 6^e jour dans l'Octave. Semi-double. Blanc.

Mercredi, 13. — Octave de l'Epiphanie. Double. Blanc.

Jeudi, 14. — S. Hilaire, Evêque de Poitiers, Docteur. Double. Blanc.

Vendredi, 15. — S. Paul, Premier Ermite, Confesseur. Double. Blanc.

Samedi, 16. — S. Marcel, Pape, Martyr. Semi-double. Rouge.

Dimanche, 17. — 2^e Dimanche après l'Epiphanie. FÊTE DU SAINT NOM DE JÉSUS.

Ordre de l'Adoration perpétuelle pendant la semaine.

Saint-Sauveur-Brest. du 9 au 18 Janvier.

PARTIE OFFICIELLE

COMMUNICATIONS DE L'EVÊCHÉ

I. Lettre de Mgr l'Evêque de Quimper et de Léon au clergé de son diocèse, ordonnant des prières et une quête pour les victimes du tremblement de terre de Sicile et de Calabre.

MESSIEURS ET CHERS COOPÉRATEURS,

Le bon Dieu vient de permettre en Italie une catastrophe qui, d'un coup, enlève à ce pays deux cent mille habitants et détruit plusieurs villes.

Le secret de cette épreuve douloureuse nous échappe. La Providence le garde. Nous savons seulement que, dans ces coups effrayants et soudains, les âmes chrétiennes cherchent des leçons salutaires et qu'elles doivent y trouver une occasion de montrer la charité qui les anime.

Nous donnerons à la nation éprouvée une preuve de sympathie, en priant pour les malheureuses victimes de la Calabre et de la Sicile et en adressant aux survivants les aumônes dont ils ont tant besoin.

Vous voudrez bien remettre *au 17 Janvier* la quête anti-esclavagiste et faire la quête, *dimanche prochain*, en faveur des familles des victimes. Les sommes ainsi obtenues seront remises par l'Evêché au Souverain Pontife, qui en dirigera lui-même la répartition.

Le même jour, à l'issue de la grand'messe, vous ferez chanter un *Libera* pour les âmes qui ont si brusquement paru devant Dieu.

Veuillez agréer, Messieurs et chers Coopérateurs, l'assurance de mes sentiments respectueux et dévoués.

† ADOLPHE,

Evêque de Quimper et de Léon.

Quimper, 4 Janvier 1909.

II. Lettre de Mgr l'Evêque à M. le Recteur de Notre-Dame de Kerbonne.

CHER MONSIEUR LE RECTEUR,

Après la visite que j'ai faite à l'humble chapelle de Kerbonne, si aimablement mise à votre disposition pour le culte par un généreux bienfaiteur, je suis amené à prendre une décision qui, dans les temps actuels, pourra paraître hardie, mais qui s'impose.

Une population de cinq mille âmes, où la foi demeure bien vivante, où les enfants ne cessent de se multiplier au foyer des familles ouvrières, ne peut pas trouver place pour les offices du dimanche dans un local aussi étroit, même en augmentant le nombre des messes de règle.

Il faut donc construire une église assez grande pour la nouvelle paroisse.

Le terrain qu'on vous propose est bien choisi. Il vous est offert dans des conditions qui ne chargeront pas outre mesure votre budget.

Je vous autorise à annoncer à vos paroissiens que j'approuve vos projets et vous engage à les mettre à exécution sans retard.

Ils comprendront la nécessité de l'œuvre, et j'espère qu'ils vous viendront en aide dans la mesure de leurs ressources. Ils y sont directement intéressés. Leur cœur chrétien les inspirera.

Je fais appel dans le même but aux âmes charitables du diocèse. L'occasion de faire des sacrifices pour le bon Dieu ne manque pas aujourd'hui dans la vie catholique. J'aime à penser que, sans nuire à leurs œuvres accoutumées, nos bienfaiteurs pourront encore donner un large concours à votre pieuse entreprise.

En leur tendant la main, dites-leur bien simplement que l'église projetée sera assez ample pour la paroisse, mais d'architecture modeste, et que nous prendrons tous les moyens efficaces pour en mettre la propriété à l'abri de toute contestation et de toute confiscation.

Recevez, cher Monsieur le Recteur, l'assurance de mes sentiments affectueux et dévoués.

† ADOLPHE, *Evêque.*

Quimper, 28 Décembre 1908.

III. Décès. — Nous recommandons aux prières le repos éternel de l'âme de M. Siquin, clerc minoré, décédé le 4 Janvier.

PARTIE NON OFFICIELLE

ÉPIPHANIE

La foi et la science.

L'Epiphanie est la manifestation du Sauveur au monde ; c'est, en même temps, la vocation des gentils à la foi dans la personne des Mages. On sait par quelle suite de prodiges ils furent amenés au berceau de Jésus et avec quel empressement généreux ils répon-

dirent à l'appel d'En haut. Leur histoire est pleine d'enseignements : nous en retiendrons un point, qui fournit la réponse à cette question si souvent agitée : les rapports de la science et de la foi.

L'étoile conduit les Mages à Bethléem, mais en les forçant, par son éclipse momentanée, à s'arrêter à Jérusalem et à s'adresser à la Synagogue, dépositaire des prophéties et des traditions d'Israël. Importante leçon pour les savants qui doivent recourir à l'enseignement de l'Eglise et ne point oublier que le dogme catholique n'est pas livré à l'interprétation individuelle.

La société instituée par Jésus-Christ pour garder le dépôt de sa doctrine exige de tous la même soumission : comme dit le Concile du Vatican, « elle ne défend pas aux sciences humaines de suivre, chacune dans sa sphère, les principes et la méthode qui lui sont propres ; mais, tout en reconnaissant cette légitime liberté, elle veille soigneusement à ce qu'elles n'adoptent pas des erreurs contraires à l'enseignement divin, ou que, dépassant les limites dans lesquelles elles sont renfermées, elles n'empiètent pas sur le terrain de la foi pour y porter le trouble. »

L'Eglise n'ignore pas les attaques dirigées contre la foi au nom de la raison ; elle sait qu'on cherche à tourner au profit des théories les plus funestes les grandes découvertes de la science, et qu'on l'accuse en même temps de s'opposer au progrès des lumières. Rien ne la déconcerte dans sa divine mission : heureuse d'applaudir aux succès des travaux intellectuels qu'elle a toujours encouragés et bénis, elle ne cesse de rappeler qu'il ne peut exister de véritable désaccord entre la foi et la raison : « Le même Dieu qui révèle les mystères et produit la foi, a également donné à l'esprit humain la lumière de la raison : or, Dieu ne peut se nier lui-même et le vrai ne peut contredire le vrai. Les traditions alléguées ne sont donc que de vaines apparences et proviennent ou bien de ce qu'on n'entend pas et qu'on n'explique pas les mystères selon l'esprit de l'Eglise, ou bien de ce qu'on range de fausses opinions parmi les données certaines de la raison. »

Le travail des apologistes a toujours consisté précisément à dissiper les fantômes créés par la fausse science, et à montrer le dogme immuable confirmé de siècle en siècle par les attaques mêmes dont il est l'objet. Les docteurs n'ont pas plus fait défaut à l'Eglise que les martyrs, et quand on appartient à la religion de saint Augustin, de saint Thomas d'Aquin, de Bossuet et de tant d'autres savants de premier ordre, dont l'énumération serait trop longue ; quand on s'agenouille devant la crèche avec tous ceux qui, de nos jours encore, comme dans le passé, rendent à leur foi le glorieux témoignage d'une science reconnue même par les adversaires de toute religion, on peut ressentir cette sainte fierté qui dut faire tressaillir les bergers de Bethléem à l'arrivée des Mages, et leur mettre sur les lèvres la parole de l'humble mère de Samuel : « Oui, notre Dieu est bien le Maître des sciences, *Deus scientiarum Dominus est* » (I Reg. II, 3).

CHRONIQUE DU DIOCÈSE

Intentions recommandées aux prières.

- I. — L'Eglise et la France.
- II. — La prochaine rentrée et les travaux du Parlement.
- III. — Les victimes du tremblement de terre en Italie. — La préservation des fléaux de la justice de Dieu.

Offices extraordinaires.

Quimper. — CATHÉDRALE DE SAINT-CORENTIN. — Dimanche prochain, à l'issue de la grand'messe, auront lieu les prières publiques à l'occasion de la rentrée des Chambres. — Ensuite, chant du *Libera* prescrit par Mgr l'Evêque pour les victimes de la catastrophe de Sicile et de Calabre. Quête pour les familles des victimes.

— CHAPELLE DE LA RETRAITE. — *Lundi 14 Janvier*, réunion des Mères chrétiennes. A 8 heures, messe, instruction et bénédiction du Très Saint-Sacrement.

Prières nationales. — Dimanche prochain auront lieu, conformément à la prescription épiscopale, les prières publiques annuelles pour appeler la bénédiction de Dieu sur les travaux de nos assemblées législatives, dont la session ordinaire s'ouvre, on le sait, le deuxième mardi de Janvier.

En vérité, y eût-il jamais une époque où la prière ait été plus nécessaire que dans le temps présent ? Notre-Seigneur nous dit bien : « Il faut prier toujours et ne jamais cesser : *Oportet semper orare et non deficere* (Luc, XVIII, 1) » ; mais ce précepte de la prière incessante paraît peut-être plus urgent aujourd'hui qu'aux jours les plus sombres de notre histoire. Les dangers qui nous entourent de toutes parts menacent non seulement l'Eglise qui est la colonne de la vérité et le fondement de tout ordre social, mais encore la France qui, sous le souffle d'un aveugle sectarisme, abandonne ses traditions séculaires et persécute les plus dévoués et les plus vaillants de ses enfants.

Cependant nous aimons, nous catholiques, nous ne craignons pas de l'affirmer hautement, nous aimons passionnément notre Patrie et l'Eglise ; et pour ces deux causes qui, à nos yeux, n'en font qu'une, nous n'hésiterions pas à donner notre vie. De là les angoisses qui étreignent notre âme, quand nous les jugeons l'une et l'autre exposées au même péril. Et, dans l'épreuve, nos yeux et nos cœurs s'élèvent vers Celui de qui seul peut nous venir le secours.

Notre prière n'aura pas la forme officielle qu'elle présentait jadis ; mais, faite en commun, au nom de l'Eglise, par le peuple chrétien réuni au pied des autels, partant de cœurs remplis de ferveur, s'élevant ardente vers le ciel, elle ne perdra rien de sa toute-puissante efficacité.

Nous priions donc ensemble, avec confiance, afin que Dieu détourne de nous les fléaux de sa justice et tous les malheurs que nous avons trop sujet, hélas ! de redouter. Nous lui demanderons de convertir les cœurs rebelles et de remplir les hommes qui nous gouvernent des effusions de Celui qui est un Esprit d'amour, de lumière, de vérité et de justice.

Nécrologie. — Nous avons appris avec un sentiment personnel de regret, que partageront tous ceux qui ont connu — c'est-à-dire aimé — ce jeune séminariste, la mort de M. Siquin (Charles), clerc minoré, décédé à Laz, le 4 Janvier, dans sa 23^e année. Contraint par l'état de sa santé d'interrompre ses études, il n'avait pu rentrer au Séminaire, au mois d'Octobre dernier. Les soins qui lui ont été prodigués au presbytère de sa paroisse et dans sa famille n'ont pu triompher du mal qui le minait : il s'est éteint doucement, le 4 Janvier, pleinement résigné, souriant jusque devant la mort... Ses bons parents étaient heureux et fiers à la pensée de donner un prêtre à l'Eglise ; Dieu a agréé leur intention et leur laisse, avec le mérite du double sacrifice chrétiennement accepté, la certitude d'avoir donné un élu au ciel. Ce sera, dans leur grande douleur, leur plus précieuse consolation.

Avis de service anniversaire. — Le service anniversaire pour le repos de l'âme de M. Hascoët, mort recteur d'Ergué-Gabéric, sera célébré dans l'église de cette paroisse, le mardi 19 Janvier, à 10 heures.

Les souhaits de nouvel an, à l'Evêché. — Le jeudi 31 Décembre, Mgr l'Evêque, entouré de ses vicaires généraux (parmi lesquels M. le chanoine Gadon, venu de Brest pour représenter le Grand Séminaire), a reçu les membres du clergé de la ville épiscopale réunis pour lui présenter leurs souhaits de nouvel an. M. Salaün, doyen du vénérable Chapitre, à qui il appartient de prendre la parole en pareilles circonstances, a traduit en termes délicats les pensées qui étaient au cœur de tous : « Monseigneur, dit-il en commençant, le Chapitre de votre cathédrale, les Pères Missionnaires, le Clergé des paroisses de Quimper et des environs, les Supérieurs et les Professeurs du Petit Séminaire et de l'Ecole Saint-Yves, tous unis dans un même sentiment de piété filiale, vous prient d'agréer l'hommage de leur profond respect et leurs vœux les plus sincères pour l'année qui va bientôt commencer.

» Nous demandons pour vous, Monseigneur, un accroissement de la grâce et des lumières de l'Esprit-Saint pour conduire votre grand diocèse ; nous demandons aussi les forces physiques nécessaires pour soutenir un labeur incessant, dans lequel, peut-être, vous ne vous ménagez pas assez.

» Nous demandons au bon Dieu de vous garder longtemps à la tête du diocèse de Quimper et de Léon... »

M. le Doyen, au nom du Chapitre et de tout le clergé, comme don de nouvel an, offre à Monseigneur non seulement les cœurs qui lui sont déjà acquis, mais l'entière soumission des volontés aux moindres desirs du Souverain Pontife auquel l'Evêque est intimement uni ; puis il termine ainsi : « Bénissez-nous, Monseigneur, afin que l'union qui, pendant tant d'années, a fait notre force, se perpétue parmi vos prêtres et que tout votre troupeau soit entièrement docile à vos directions. Que le divin Enfant de Bethléem vous accorde cette grâce ! »

Monseigneur a répondu, sur le ton d'une charmante causerie, remerciant d'abord tout spécialement M. le Doyen des vœux qu'il lui a exprimés et des prières qui les accompagneront. « Ces témoignages de sympathie, dit en substance Sa Grandeur, prolongent et accentuent ceux dont vous m'avez entouré depuis mon arrivée parmi vous. J'en suis profondément touché ; ce qui fait ma joie et ma force, c'est cette union que je sens entre l'Evêque et sa famille diocésaine... famille incomplète à Quimper hélas ! les Benjamins manquent. Puissé-je avoir un jour la consolation de voir près de moi les chers séminaristes, actuellement exilés de la ville épiscopale ! Comme compensation, nous avons des établissements — ma pensée ne s'arrête pas aux seules maisons de Quimper — où maîtres et élèves rivalisent de travail et de bon esprit... »

Monseigneur adresse quelques mots aimables à ses collaborateurs dans l'administration diocésaine, aux chanoines, aux missionnaires et aux professeurs, puis aux prêtres du clergé paroissial : la pensée qu'il est si bien secondé est pour lui un précieux réconfort. Sa grande peine serait de sentir que l'union des volontés n'existe pas complète ; « mais continue-t-il, j'en ai la conviction, malgré quelques divergences passagères, tous les cœurs chez nous et toutes les intelligences s'entendent pour servir la cause de Dieu et assurer le bien des âmes, sous la direction de celui qui représente Notre-Seigneur, le Pape infallible... Jadis, de jeunes Bretons ont donné leur vie pour défendre son domaine temporel ; nous prouverons notre dévouement au Pape en lui donnant le sang de nos âmes, par l'obéissance entière à ses directions, en devenant des saints, comme il nous y convie en termes si touchants dans cette Exhortation au clergé, qui doit être notre règle de vie... »

» Répondant à Mgr Touchet, après la lecture des décrets de béatification de saints de notre pays, Pie X n'a pas hésité à dire que « les catholiques de France ont été faibles »... Il ne parlait d'aucune catégorie en particulier ; mais le peuple est formé à l'image du prêtre... Plus nous serons saints, moins nous serons « faibles »... Or, nous avons besoin de force pour soutenir la lutte contre les ennemis de Dieu, pour défendre et sauver les âmes dont nous avons la garde... La guerre est terrible. Durera-t-elle longtemps encore ? Peut-être. C'est le secret de Dieu. Mais quand les

apôtres, souhaitant de voir la fin des épreuves, demandaient à leur Maître « quand arriverait son royaume », Notre-Seigneur se contenta de leur répondre : « Soyez mes témoins ». Ces paroles du Sauveur s'adressent aussi à nous : « Soyez, nous dit-il, mes témoins » par vos vertus, par l'accomplissement de vos devoirs, par votre sainteté, et vous ménagerez des victoires à l'Eglise : le dévouement prépare le triomphe...

» Ayons courage et gardons une inébranlable espérance, malgré la puissance, le nombre et l'acharnement de nos ennemis. Ils ne peuvent pas empêcher que notre année soit bonne, car ils ne peuvent nous priver ni de la joie du devoir accompli ni des mérites ainsi acquis pour le ciel : et c'est cette joie et cette récompense que je vous souhaite... Puissions-nous faire le bien longtemps encore. *Ad multos annos !...* »

Monseigneur parcourt ensuite les rangs et donne son anneau à baiser, avec un mot aimable et paternel pour chacun ; puis les assistants se dispersent, heureux — ce sentiment sera partagé par tous les confrères du diocèse, présents seulement par la pensée — d'avoir senti, une fois de plus, leur cœur vibrer à l'unisson de celui de leur Evêque uni au Pape par lequel nous sommes unis à Dieu...

Le champ de bataille de l'apostolat. — Comme chaque année à pareille époque, les *Missions catholiques* nous donnent la liste des missionnaires tombés, au cours de la précédente année, dans les travaux de l'apostolat.

Ce glorieux nécrologe porte, pour 1907, les noms de 5 évêques, dont 3 français, et 194 prêtres : en tout, 199. Comme toujours aussi, c'est la France qui en a la part la plus belle, puisque 81 noms sont ceux de ses fils, sans compter 11 originaires du diocèse de Strasbourg et 1 du diocèse de Metz.

L'ensemble des autres pays est donc représenté par 106 noms seulement, qui se répartissent ainsi : 31 Italiens, 19 Espagnols, 12 Allemands (dont 1 évêque), 12 Belges, 9 Hollandais, 8 Irlandais (dont 1 évêque), 3 Canadiens, 2 Américains, 2 Anglais, 2 Bavarois, 1 Suisse, 1 Autrichien, 1 Saxon, 1 Portugais, 1 Péruvien, 1 Hindou.

Le doyen de ces vaillants apôtres, à la fois au point de vue de l'âge et de la durée de ses travaux évangéliques, était encore un Français, Mgr Fenouil, des Missions Etrangères de Paris, vicaire apostolique du Yun-Nan (Chine), qui comptait 86 ans d'âge et 60 ans de séjour dans sa lointaine mission ; il appartenait par sa naissance au diocèse de Cahors.

Au point de vue de leur diocèse d'origine, les 81 missionnaires français se classent ainsi : Toulouse, 5 ; Angers, 4 ; Rodez, 4 ; Vannes, 4 ; Le Puy, 3 ; Paris, 3 ; Rennes, 3 ; Quimper, 3 (1) ;

(1) En réalité le nombre des missionnaires de notre diocèse morts en 1907 est de 5 : RR. PP Adigard, jésuite ; Quintric, des Missions Etrangères ; Le Borgne et Hermy, de la Congrégation du Saint-Esprit ; Férec, des Pères Blancs d'Alger.
N. R.

Cahors, 2 ; Nantes, 2 ; Albi, 2 ; Chartres, 2 ; Bayonne, 2 ; Tarentaise, 2 ; Poitiers, 2 ; Lyon, 2 ; Grenoble, 2 ; Autun, 2 ; Séz, 1 ; Verdun, 1 ; Saint-Brieuc, 1 ; Carcassonne, 1 ; Langres, 1 ; Montpellier, 1 ; Besançon, 1 ; Rouen, 1 ; Saint-Jean-de-Maurienne, 1 ; Luçon, 1 ; Clermont-Ferrand, 1 ; Versailles, 1 ; Aire, 1 ; Coutances, 1 ; Tarbes, 1 ; Arras, 1 ; Nîmes, 1 ; Belley, 1 ; Nevers, 1 ; Annecy, 1 ; Marseille, 1 ; Meaux, 1. Pour huit, le diocèse d'origine n'est pas spécifié.

Les diverses familles religieuses dont les missionnaires français étaient membres sont les suivantes : Missions Etrangères, 22 ; Compagnie de Jésus, 11 ; Lazaristes, 10 ; Saint-Esprit, 7 ; Oblats de Marie, 6 ; Maristes, 6 ; Pères Blancs, 5 ; Missions africaines de Lyon, 4 ; Sacré-Cœur de Picpus, 3 ; Assomptionnistes, 2 ; Frères Prêcheurs, 2 ; Oblats de Saint-François de Sales, 1 ; Salésiens, 1 ; Sacré-Cœur d'Issoudun, 1.

Le missionnaire du diocèse de Metz était lazarus : sur les 11 originaires du diocèse de Strasbourg, 6 faisaient partie de la Congrégation du Saint-Esprit, 1 des Missions Etrangères de Paris, 1 des Pères Blancs, 1 des Assomptionnistes, 1 des Maristes, 1 des Missions Africaines de Lyon.

Une fois de plus donc, la France continue de tenir un rang d'honneur exceptionnel, non seulement par le don généreux de son or, mais par celui, plus méritoire encore, de ses enfants pour la diffusion de la foi de Jésus-Christ à travers le monde. Puissent ces sacrifices, à l'heure où ses représentants officiels s'acharnent à l'œuvre de l'apostasie nationale, attirer sur notre malheureux pays les divines miséricordes !

Trois Bretons Supérieurs du Grand Séminaire de Meaux, au XVIII^e siècle. — Nous lisons dans une brochure qui vient de paraître sous ce titre : « Précis historique sur la Congrégation du Saint-Esprit avant sa fusion avec celle du Saint-Cœur de Marie », un fait assez remarquable pour que nous le relevions dans la *Semaine religieuse*.

Il s'agit du Grand Séminaire de Meaux, qui fut, par le successeur de Bossuet, Henri Thiard de Bissy, cardinal en 1715, confié à la Société des Messieurs du Saint-Esprit. Or, trois supérieurs se succédèrent à la tête de ce Séminaire, durant le cours du XVIII^e siècle, et tous les trois étaient Bretons. C'étaient : M. Michel David, de Gourin alors du diocèse de Cornouailles, M. Jacques Lars, du diocèse de Léon, et M. Rupalet, de celui de Saint-Malo.

Comment ces prêtres bretons ont-ils été appelés à prendre en mains la formation du clergé meltois, cela s'explique encore facilement. Bossuet avait, durant son second épiscopat, préparé des ressources pour la création de ses séminaires, laissant à son successeur l'exécution de ses desseins. Or, l'abbé de Bissy, qui fréquentait volontiers et favorisait de son crédit et de ses ressources la Congrégation et le Séminaire du Saint-Esprit, dès leur fondation,

avait remarqué le bon esprit, la ferveur, et par dessus tout les bonnes doctrines qui animaient les directeurs et les séminaristes. Et, encore que la Société du Saint-Esprit n'eût d'autre fin que de diriger l'œuvre des « Pauvres Escholiars » groupés en séminaire à Paris, néanmoins le nouvel évêque de Meaux les pressa de venir prendre en main l'œuvre de la création, puis de la direction de ses séminaires. Il n'était pas possible de répondre par un refus, et M. David, en qualité de supérieur, M. Lars, en qualité d'économe, furent chargés de la nouvelle fondation. On prépara un groupe de quatre œuvres : le Grand Séminaire, le Petit Séminaire, le Collège et l'Hôpital. Tout fut prêt et fonctionna régulièrement dès l'année 1737. Le cardinal de Bissy eut la joie d'en faire la bénédiction ; puis le saint prélat prononça son *Nunc dimittis*, et alla, cette même année, recevoir de Dieu la récompense méritée par l'enseignement de la plus pure doctrine et les œuvres de la sainteté et de la charité.

M. Michel David nous est donné comme un esprit remarquablement doué, versé non seulement dans la philosophie et la théologie, mais encore dans la connaissance approfondie du grec et de l'hébreu. Il éleva son séminaire à un haut degré de prospérité. Il reçut de nouveaux confrères de Paris, qui fortifièrent son personnel enseignant ; des prêtres du diocèse, sous le nom de *régents*, furent chargés des cours de grammaire et de littérature. Le Supérieur et l'Econome étaient payés à raison de chacun 250 livres par an ; les professeurs de théologie et les régents de rhétorique et de littérature 200 livres ; les autres 150 livres.

A la mort de M. David, en 1762, M. Lars, son économe, lui succéda à la tête de la tétralogie d'œuvres. Il déploya tant d'habileté dans son administration, qu'il lui fut possible de rebâtir les deux séminaires à neuf et sur de beaux dessins, sans recourir à l'emprunt et sans laisser de dettes. Sous sa direction, les études sacrées conservent tout leur pur éclat, la discipline toute sa régularité. Son épitaphe, conservée jusqu'à nos jours dans la chapelle, est un panégyrique qui ne laisse aucune lacune dans le domaine de l'éloge.

En 1784, M. Rupalet lui succède. Il est assez heureux, comme ses prédécesseurs, pour préserver le clergé de Meaux du virus janséniste qui a gâté tous les diocèses environnants. Et quand vient la loi du serment schismatique, bien petit est le nombre de ceux qui faiblissent. Pour lui, il refuse de reconnaître le pasteur intrus nommé par le Gouvernement, et plutôt que de se soumettre à sa houlette usurpée, il quitte avec éclat et rentre à Paris avec ses confrères et les séminaristes déjà engagés dans les ordres sacrés. Puis il reparait en secret à Meaux pour porter aux fidèles les secours de son ministère sacré, mais plus encore pour soutenir les prêtres fidèles. Arrêté et condamné, il meurt dans les prisons, en vrai confesseur de la foi (1797).

A. LIMBOUR, *Miss. S. Sp. I. C. M.*

BIBLIOGRAPHIE

Ma vocation sociale. Souvenirs de la fondation de l'Œuvre des Cercles catholiques d'ouvriers, par le comte ALBERT DE MUN, de l'Académie Française, député du Finistère. Beau volume in-8° écu, 4 fr. (P. Lethielleux, éditeur).

Mieux que toute analyse, l'avant-propos de l'auteur indiquera le but et la portée de ce livre appelé à un gros succès.

« Au milieu des douleurs qui accablent, à l'heure où j'écris, les âmes religieuses, rien ne me paraît plus propre à les reconforter et à pénétrer les cœurs d'une immortelle confiance dans les destins de la France chrétienne, que l'histoire du grand mouvement catholique et social qui entraîna, il y a trente-sept ans, beaucoup d'hommes de ma génération et décida de leur vie.

» Pour l'écrire dans son ensemble, les documents authentiques, les éléments d'information précise ne sont pas encore assez nombreux. Il faut d'abord en réunir les matériaux, c'est-à-dire les récits et les souvenirs personnels de ceux qui en furent les témoins et les acteurs. J'apporte les miens.

» L'Œuvre des cercles catholiques d'ouvriers, à la fondation de laquelle j'ai alors participé, eut, dans ce mouvement, une part importante. C'est d'elle que je parlerai, offrant ainsi ma petite contribution à l'histoire de mon temps. Je ne ferai pas un vaste exposé d'idées générales : je dirai très simplement ce que j'ai vu, ce que j'ai éprouvé, et ce qu'il a plu à Dieu d'accomplir en se servant de quelques hommes de bonne volonté. »

Ce livre sera lu avec intérêt et profit par ceux qui « ont vu naître et grandir l'Œuvre » des Cercles ouvriers, comme par les jeunes catholiques « qui en appliquent les principes dans des formes nouvelles » ; aux uns et aux autres l'éminent académicien « dédie ces souvenirs ».

CHRONIQUE GÉNÉRALE

ROME. — Le Saint-Père, douloureusement ému par la terrible catastrophe qui vient de désoler la Sicile et la Calabre, a suspendu ses audiences en signe de deuil. Il a cependant reçu, le 2 Janvier, l'envoyé extraordinaire de Colombie qui, tombé malade à Paris, n'avait pas pu encore remplir sa mission pour le jubilé.

L'ambassadeur a visité ensuite le cardinal secrétaire d'Etat, puis, suivant l'usage, il est descendu dans la basilique de Saint-Pierre.

Dans cette basilique, un immense catafalque était dressé dans l'abside, pour la messe de *Requiem* qui a été chantée, dimanche, pour les victimes du sinistre Sud-Italien.

Après avoir parlé, il y a quelque temps, d'une prétendue apparition de la Vierge au Saint-Père, certains journaux annoncent que le Pape vient d'avoir une vision de Jeanne d'Arc. Ces nouvelles ne mériteraient pas qu'on s'en occupât, si elles n'étaient lancées

dans le but de présenter Pie X comme un visionnaire, à la merci de toutes les influences et prenant ses décisions les plus graves au milieu d'hallucinations. Les journaux les plus autorisés donnent un démenti formel à ces insinuations et affirment qu'aucune allusion, venant du Vatican, n'a pu leur donner naissance.

Le cardinal Serafino Vannutelli ayant démissionné pour des raisons de santé du secrétariat du Saint-Office, le Pape vient de nommer à cette charge éminente le cardinal Rampolla.

Le Souverain Pontife a nommé le cardinal Andrieu, évêque de Marseille, archevêque de Bordeaux.

Mgr Andrieu, né le 8 Décembre 1849, dans le diocèse de Toulouse, fut d'abord secrétaire particulier puis (1880) vicaire général de Mgr Desprez et de ses successeurs, NN. SS. Mathieu et Germain. Nommé, en 1901, évêque de Marseille, Mgr Andrieu reçut — en même temps que Mgr Luçon, archevêque de Reims, — la pourpre cardinalice des mains de Sa Sainteté, en Janvier 1908.

Terrible catastrophe. — Un véritable cataclysme — tremblement de terre accompagné d'un raz de marée — vient de jeter la désolation et la mort dans le Sud de l'Italie, en détruisant toute une partie de la Sicile et de la Calabre. Des villes populeuses, entre autres Messine et Reggio, ont disparu ; deux cent mille morts sont ensevelis sous les ruines. Les survivants, beaucoup grièvement blessés, manquent de tout, de vêtements, de vivres ; plusieurs ont perdu la raison au milieu des scènes d'horreur, dont les détails dépassent tout ce que l'on peut imaginer.

Le monde entier s'est ému de ces douloureuses nouvelles et, de toute part, on s'est mis en devoir de secourir les victimes. Les gouvernements ont envoyé des navires chargés de provisions. Les sociétés charitables ou philanthropiques envoient des infirmiers et des infirmières de bonne volonté.

Le Pape, aussitôt informé du désastre, a envoyé ses paternelles condoléances, en mettant à la disposition des évêques de la région dévastée une première subvention de cent mille francs. Il a fait préparer les locaux de Sainte-Marthe, au Vatican, pour recevoir les blessés, qui seront soignés aux frais du Saint-Siège par les propres médecins du Pape.

L'épiscopat français s'est ému à la nouvelle de ces malheurs. A la suite de Mgr l'Archevêque de Paris, tous les évêques adressent des lettres à leurs diocésains, prescrivant une quête en faveur des victimes de la catastrophe, et recommandant de prier pour tous les infortunés qui, la plupart surpris pendant leur sommeil, ont comparu tout à coup devant le tribunal de Dieu...

Prions aussi pour que les vivants comprennent ce formidable avertissement de la justice et de la miséricorde divine ! Devant de tels coups, les libres-penseurs jettent des cris de fureur ou de stupéfaction qui, d'un côté touchent au blasphème et, de l'autre, à la puérilité : colères blasphématoires quand elles maudissent le Créateur ; injures puériles quand elles s'adressent aux éléments. Pour le chrétien, il s'incline devant une leçon qu'il ne cherche pas à comprendre, car il sait que les voies de la Providence sont impénétrables et que Dieu est toujours bon, juste et miséricordieux.

Protestation épiscopale. — Mgr Lobbedey, évêque de Moulins, a lu, le jour de la fête de Noël, à l'issue des vêpres, devant un immense auditoire, du haut de la chaire de la cathédrale, la note suivante, qui a produit une profonde et bonne impression :

« Le *Journal officiel* du 24 Décembre 1908 donne la liste des biens ayant appartenu aux établissements publics du culte qui avaient leur siège dans le département de l'Allier (page 8893 à page 8944).

« Quoi qu'en dise le *Journal officiel*, quoi qu'en disent les lois, les dévolutions, les attributions, le devoir de l'évêque de Moulins est de protester très énergiquement et d'affirmer très haut que tous ces biens appartiennent et appartiendront toujours aux établissements susdits. *Res clamat Domino*. Anathème à toute iniquité.

« Le jour de notre sacre, nous avons juré, couché sur la dalle du sanctuaire, que nous défendrions les droits et les propriétés de l'Eglise de Moulins. Nous voulons remplir et nous remplissons ce devoir. »

DIJON. — **Instituteur condamné.** — La première Chambre de la Cour d'appel, présidée par le premier président, M. Cunisset-Carnot, a rendu son arrêt dans l'action intentée à l'instituteur Morizot par un courageux père de famille, M. Girodet.

M. Morizot a été reconnu coupable d'avoir tenu les propos reprochés, propos froissant le sentiment national et patriotique, atteignant les croyances et la pudeur ; ces propos sont considérés comme ayant causé un tort grave aux élèves, et les parents sont fondés à demander la réparation prévue par l'article 1382 du Code civil.

La Cour condamne, pour réparations, l'instituteur Morizot à 200 francs de dommages-intérêts envers M. Girodet, et à tous les dépens de l'instance.

Cet arrêt établit, en principe, que les pères de famille ont le droit d'attaquer devant les tribunaux les instituteurs qui commettent une faute personnelle en tenant devant leurs élèves des propos contraires à la morale, à la religion et au patriotisme.

Ajoutons que toutes les feuilles ministérielles protestent contre ce jugement et demandent qu'il soit déféré à la Cour de cassation.

AIRE. — L'énergie des femmes landaises. — L'odieuse question de la location des presbytères a suscité, dans les Landes, des querelles qui, en définitive, ont fait à la religion beaucoup plus de bien que de mal. Au congrès de Saint-Sever, tenu récemment, Mgr Touzet a raconté les deux faits suivants : « Il y a un an, ayant eu le malheur de ne pas m'entendre avec M. le Maire d'une paroisse, je me vis dans l'obligation de laisser pendant quelques mois cette paroisse sans curé. Les femmes protestent et se révoltent, surtout quand elles virent qu'à l'occasion d'une grande fête, nulle messe ne fut célébrée. Le maire vint alors me trouver et me supplia de lui donner un curé. Comme il acceptait mes conditions, j'en nommai un. »

« A quelque temps de là, un autre maire, refusant de se prêter à mes conditions, je supprimai le curé. Lui aussi vint me supplier : « Monseigneur, donnez-moi un curé, me dit-il, car les femmes ont toutes leurs fourches prêtes ! » Et je lui répondis : « Elles auraient dû s'en servir depuis longtemps ! » Lui aussi ayant accepté mes conditions, je lui donnai un curé. »

L'exemple donné par les femmes landaises est à suivre.

(Univers.)

L'avenir de nos enfants. — Sous ce titre, un éminent professeur de l'Institut catholique de Lyon, Mgr Delmont, se livre à des considérations du plus vif intérêt sur l'école athée et sur ses périls.

Mgr Delmont appelle spécialement l'attention sur les collèges et les lycées de filles. Autrefois, nos couvents et nos pensionnats catholiques instruisaient plus de 70.000 jeunes filles. La clientèle de nos adversaires était alors presque nulle : « Comment se fait-il — demande Mgr Delmont — que le nombre des élèves des collèges et des lycées ait passé de 4.400, 4.600 en 1881 à 32.400, 32.600 en 1907, c'est-à-dire soit devenu huit fois plus grand ? La tyrannie gouvernementale n'explique qu'en partie cette effrayante augmentation, due à l'oubli de l'obligation la plus impérieuse qui incombe aux parents chrétiens : assurer à leurs enfants l'inappréciable bienfait de l'éducation religieuse avant tout. »

Mgr Delmont confirme ce que nous avons déjà dit, dans cette *Correspondance*, des collèges et des lycées de filles. Un stupide snobisme met ces établissements à la mode parmi les familles chrétiennes. On nous cite plusieurs villes où le collège de filles a été inauguré sous les auspices d'une directrice affichant des sentiments les plus religieux. Grâce à cette enseignante, les élèves ont afflué dès le premier jour.

Mais en même temps que la directrice fréquentait les sacrements, les maîtresses non seulement s'abstenaient de toute pratique religieuse, mais déclaraient la guerre aux croyances de leurs élèves. Cette hostilité n'a ralenti nulle part le mouvement qui se dessine partout en faveur des collèges et lycées de filles. Nos légères populations ne voient et ne veulent voir que la Directrice qui

va à la messe et qui communie, mais qui n'exerce d'ailleurs aucune autorité sur ses adjointes. Là, comme partout, l'astucieuse stratégie de nos gouvernants est couronnée de succès.

(Correspondance hebdomadaire.)

ANGLETERRE. — Conversion d'un couvent protestant. — Un correspondant de l'*Univers* écrivait récemment à ce journal :

« Nous avons eu, hier, la joie d'assister à un spectacle très édifiant et très rare : un couvent de Sœurs protestantes rentrant dans l'Eglise catholique, la supérieure en tête ! Sans doute, les annales de l'Angleterre contemporaine n'ont pas encore enregistré un autre fait du même genre. L'exemple s'est produit à la date de la fête de l'Immaculée-Conception, et les sœurs anglicanes qui l'ont donné sont bien connues à Londres. Elles occupent le couvent de Sainte-Catherine. »

« Durant les derniers mois, dom Cabrol, abbé des Bénédictins de Farnborough, avait été chargé de leur instruction. La supérieure a fait, ce matin, sa première communion dans la chapelle de l'hôpital italien à Queen's square. Elle sera bientôt imitée par les autres sœurs et par les personnes qui vivent dans le couvent. »

« L'événement, on le voit, méritait d'être signalé. Cette communauté (je l'ai déjà dit) est très connue à Londres. Elle avait eu pour fondateur le docteur Littledale, controversiste anglican, mort depuis quelques années, et qui était considéré comme l'un des docteurs du monde ritualiste. On a lieu d'espérer qu'un tel exemple produira une profonde et salutaire impression. »

BIBLIOGRAPHIE

Lettres sur les Études ecclésiastiques, par S. G. Mgr MIGNOT, archevêque d'Albi. 1 vol. in-12. Prix : 3 fr. 50. (Lecoffre, éditeur).

L'archevêque d'Albi, cédant à de nombreuses instances réunit en volume ses Lettres sur les Études ecclésiastiques et le discours, prononcé à Toulouse, sur la méthode de la Théologie, en y ajoutant quelques notes. Il résume, dans une belle et noble préface, les idées maîtresses de ces pages qui unissent à la simplicité de l'exposition le mérite d'orienter la pensée vers les études les plus propres à maintenir dans toute son efficacité le rôle intellectuel du clergé français.

Ces Lettres ne visent ni à épuiser la matière des questions traitées, ni à y apporter des solutions nouvelles. Elles veulent faire aimer l'étude, éveiller la curiosité légitime de l'esprit, donner une idée de la manière dont les problèmes religieux se posent de nos jours, signaler quelques écueils, appeler la réflexion, indiquer enfin, en rassurant certains esprits un peu timorés, une orientation tout ensemble prudente et progressive de l'enseignement catéchistique et apologetique.

Elles seront lues avec profit par tous ceux, clercs et laïcs, que ces questions, aujourd'hui, occupent et préoccupent.

L'agenda de l'école libre, 3^{me} année, 1908-1909, in-18 de 135X95^{mm}, élégamment relié. 1 fr 50. (Librairie Emmanuel Vitte.)

L'agenda dont la librairie Emmanuel Vitte vient de publier la troisième

année se présente à nous sous le plus agréable aspect. Nous nous faisons un devoir de recommander chaleureusement ce charmant livret qui ne sera pas moins utile aux prêtres et aux catholiques d'action, qu'aux membres de l'Enseignement.

Collection « Sciences et Religion », Volumes à 0.60 et 1 fr. 20. (Bloud, éditeur). — Nous ne pouvons signaler en détail chacun des nouveaux volumes de cette collection aussi instructive qu'intéressante, et bien qu'il y en ait plusieurs dont l'importance, — le titre suffit à le dire, — mériterait qu'on attirât sur eux l'attention. Voici du moins les titres des derniers volumes parus (n° 505 à 527) : *Les assemblées du clergé et le protestantisme*, par I. Bourbon ; — *La question sociale au dix-huitième siècle*, par A. Lecoq ; — *Les idées morales de Lamartine*, par Jean des Cognets ; — *Le Comité du Salut public*, par M. Navarre ; — *La Dédicace des églises*, par le R. P. Baudot ; — *Le pallium*, par Dom Baudot ; — *Les croisades*, par A. Fortin ; — *Nicole, œuvres choisies*, avec introduction de M. l'abbé Henri Brémond ; — *F. de La Mennais*, par C. Maréchal ; — *Le Travail sociologique. La Méthode*, par P. Méline ; — *Le sens catholique*, par H. Couget ; — *Histoire du catholicisme en Angleterre*, par G. Planque ; *Les idées morales de Châteaubriand*, par M. Souriau, etc.

En vente à la librairie J. Salaun, Quimper.

Revue Financière

Le marché demeura calme mais bien disposé quant à la tenue des cours. Notre 3 0/0 s'inscrit à 96,82, l'Extérieure à 97,15, le Turc à 93,55. Les fonds russes sont en bonne tendance.

Fermeté des grandes valeurs de crédit.

L'émission à laquelle procède le Crédit Foncier de France et dont nous avons donné les détails dans notre précédente revue, se distingue par cette particularité d'être accessible à la petite épargne, qui y trouve une occasion exceptionnelle de placer ses économies en toute sécurité.

L'attrait de lots importants et nombreux n'est pas non plus à dédaigner, d'autant que pour un débours minime, 15 fr. en souscrivant et 15 fr. à la répartition, on pourra déjà participer aux quatre premiers tirages qui auront lieu les 22 Février, 5 Mars, 5 Avril et 5 Mai.

Enfin en accordant trois ans pour la libération de titres au nominal de 250 francs, on peut dire que le Crédit Foncier a voulu favoriser tout particulièrement les petits capitalistes et les épargnants modestes.

A la faveur d'achats suivis, les obligations 5 0/0 du Chemin de fer de Victoria à Minas (Brésil) ont progressé à 435 fr.

Fermeté de l'action Bec Auer à 756 fr.

Les obligations 5 0/0 du Port de Para sont bien tenues à 454.

A 88,25, les Actions Minas Pedrazzini sont l'objet de négociations actives.

Dans le groupe des valeurs coloniales, on recherche à 510 les actions de l'Ouest-Africain Français et à 286 fr. les parts de la même compagnie.

Egalement soutenues, les actions de la C^{ie} Minière de la Haute-Guinée à 110 francs.

La Société de Publicité religieuse, 6, place de la Bourse, est seule chargée, à Paris, de recevoir les annonces pour la Semaine religieuse de Quimper.

L'Administrateur-Gérant : AR. DE KERANGAL.

Quimper, typographie DE KERANGAL, imprimeur de l'Evêché.

LA SEMAINE RELIGIEUSE

DU DIOCÈSE

DE QUIMPER ET DE LÉON

SOMMAIRE

I. PARTIE OFFICIELLE. — *Communications de l'Evêché* : Lettre pastorale de M^{gr} l'Evêque de Quimper et de Léon à l'occasion d'un récent voyage à Rome (à suivre).

II. PARTIE NON OFFICIELLE. — Le Saint Nom de Jésus.

III. — *Chronique du diocèse* : Intentions recommandées aux prières ; L'annonce de Pâques ; Offran-

de des messes, pour le salut des mourants ; Le Juch ; Quimper ; Taulé ; Secrétariat des œuvres sociales de Bretagne.

IV. — *Chronique générale* : Rome ; Auch ; A propos des sonneries de cloches ; Vannes ; Prédiction.

V. — *Bibliographie*.

VI. — *Annonces et avis*.

Offices de la semaine.

Dimanche, 17 Janvier. — 2^e Dimanche après l'Epiphanie.

FÊTE DU SAINT NOM DE JÉSUS. Double de 2^e classe. Blanc.

A la messe, mémoires de S. Antoine, Abbé, et du Dimanche.

Vêpres de la fête, avec mémoires : 1^o du suivant, 2^o de S. Paul, 3^o de S. Antoine, 4^o du Dimanche, 5^o de Ste Prisque, Vierge Martyre.

Lundi, 18. — Chaire de S. Pierre à Rome. Double-majeur. Blanc.

Mardi, 19. — S. Canut, roi de Danemark, Martyr. Semi-double. Rouge.

Mercredi, 20. — S. Fabien et S. Sébastien, Martyrs. Double. Rouge.

Jeudi, 21. — Ste Agnès, Vierge, Martyre. Double. Rouge.

Vendredi, 22. — S. Vincent et S. Anastase, Martyrs. Semi-double. Rouge.

Samedi, 23. — Mariage de la T. Sainte Vierge (au Supplément). Double-majeur. Blanc.

Dimanche, 24. — 3^e Dimanche après la Pentecôte. Fête de la Sainte Famille.

Ordre de l'Adoration perpétuelle pendant la semaine.

Saint-Sauveur-Brest du 9 au 18 Janvier.

Carhaix du 19 au 23 —

Saint-Mathieu de Quimper du 24 au 31 —

PARTIE OFFICIELLE

COMMUNICATIONS DE L'ÉVÊCHÉ

LETTRE PASTORALE

DE

MONSIEUR L'ÉVÊQUE DE QUIMPER & DE LÉON

à l'occasion d'un récent Voyage à Rome.

*ADOLPHE-YVES-MARIE DUPARC, par la grâce de Dieu et du
Saint-Siège Apostolique, Evêque de Quimper et de Léon,
Au Clergé et aux Fidèles de Notre Diocèse, salut, paix et bénédiction
en Notre-Seigneur Jésus-Christ.*

MES TRÈS CHERS FRÈRES,

I. — J'aurais voulu vous écrire plus tôt les impressions et les enseignements de mon pèlerinage à Rome. Vous aviez le droit d'en connaître les premiers tous les détails. J'arrive au commencement de l'année nouvelle avant d'avoir pu le faire. Je m'en félicite presque, puisque c'est pour moi l'occasion de vous adresser, dès les premiers jours de Janvier, les souhaits que je forme pour le Clergé et les fidèles du diocèse. Vous n'avez pas été un seul moment absents de mon âme, pendant ce long voyage si rapidement fait. Dans les Basiliques Romaines, comme auprès du Souverain Pontife, vous avez eu dans mon souvenir la première place. Les vœux qui vous parviennent aujourd'hui ont été présentés à Notre Seigneur, sous la bénédiction de son Vicaire, sur la tombe de ses Apôtres, et auront été, je l'espère, rendus plus efficaces pour vous par les prières que m'inspirait le voisinage des martyrs et des Papes.

II. — Comment vous aurais-je oubliés ? Au moment même où je quittais la France, un Archevêque qui ne cessera pas de vous aimer me faisait en votre honneur un accueil tout Breton, et évoquait, avec une insistance vraiment paternelle, dans sa maison hospitalière de Chambéry, tout ce pays de Cornouaille et de Léon où vos paroisses l'ont vu, pendant huit ans entiers, présider les *pardons*, bénir les écoles, haranguer les jeunes gens, et porter aux petits enfants la grâce de Dieu dans le sacrement de l'adolescence et de la virilité. On ne mène pas impunément cette vie de famille au milieu d'un peuple à la fois si indépendant et si attachant. Le cœur se prend. Les montagnes, là-bas, ont beau être majestueuses et la foi Savoyarde tenace, l'âme qui s'éprend pour elles d'un deuxième amour ne peut pas perdre la mé-

moire de l'Océan Armoricaïn et de la race qui s'honore d'y vivre : elle s'attendrit en remontant vers le passé tout proche et n'essaie pas de cacher une affection voisine du regret. Il m'a été doux d'inviter Monseigneur Dubillard à célébrer avec nous, pendant l'été, la fête de Notre-Dame de la Pointe du Raz, et j'espère que rien ne l'empêchera de venir revoir sa Vierge puissante et bonne, si justement chère à tous nos marins.

III. — De Chambéry à Rome la route est courte. Les grâces artistiques ou pittoresques de l'Italie ne retiennent guère l'âme des Evêques : ils vont voir *Pierre*. Si la politique des gouvernements ou de ceux qui les renversent jetait Pierre hors de Rome, ils iraient le chercher là où la Providence lui aurait donné asile. Mais il est à Rome. C'est son droit. Il a créé la Rome chrétienne et sauvé de la ruine les débris de la Rome païenne. Les reliques des catacombes établissent ses titres de propriété comme les monuments de l'art catholique. Même en perdant son caractère de silence et de paix, la vieille cité est demeurée *pontificale*, par son aspect vénérable, par ses souvenirs douloureux et sublimes, par sa vie théologique, par le mouvement de pèlerinages qui l'anime, et par l'affluence même des diplomates profanes délégués auprès du Vatican en ambassade religieuse. Historiquement, Rome est au Pape. C'est pourquoi les Evêques vont à Rome voir et entendre Pierre.

Les prescriptions canoniques ne leur imposent dans la Ville Eternelle aucune visite aux reliques, pourtant précieuses, des objets qui ont pu servir directement au salut du monde. Ils ne sont pas obligés d'aller s'agenouiller à Sainte-Marie Majeure devant la crèche du Christ, ni à Sainte-Croix de Jérusalem devant sa croix, ses clous et ses épines. Ce sont des dévotions bénies. Les Evêques ne les négligent pas. Mais aucun devoir strict ne les y enchaîne.

Seules la Confession de Saint Pierre et la Confession de Saint Paul réclament rigoureusement leur présence. Ce sont leurs deux étapes nécessaires avant de voir le Pape ou après l'avoir vu. La splendeur des deux Basiliques n'est pour rien dans cette obligation. Les reliques des deux Apôtres en sont l'unique objet. C'est au tombeau où dorment leurs restes qu'ils doivent prier. Ils prennent là une leçon d'apostolat et une leçon d'union. Pierre et Paul ont été unis dans la vie, autant que dans la mort. Leurs méthodes ont pu paraître différentes. Leur but était identique. Leur programme était le même. C'est pourquoi Paul a voulu voir Pierre comme nous le faisons nous-mêmes, afin de reconnaître en lui l'autorité de Dieu et de lui consacrer son obéissance. La fécondité de leur ministère vient de la grâce d'En haut : elle vient aussi de l'harmonie de leurs volontés. Aussi leur mort a scellé pour toujours les fondements de l'Eglise Romaine que leur

action commune au nom de Jésus-Christ avait fait naître si humblement et déjà grandir si puissamment. Les Evêques doivent prendre sur leurs ossements sacrés cette leçon pratique, chaque fois qu'ils font à Rome leur visite officielle.

IV. — Mais Paul aujourd'hui ne chercherait plus Pierre dans sa tombe. Il n'y est pas. Son cadavre, si glorieux qu'il soit, n'a pas retenu son âme. *Surrexist non est hic*. Il est sur la chaire Vaticane. Paul le reconnaîtrait après vingt siècles et lui redirait le *Tu es Petrus*. Et nous, nous l'avons vu dans tout l'éclat de sa fonction souveraine. Ce jour-là, il ne présidait pas un concile, et pourtant il avait autour de lui trois cents évêques et prélats. Il ne définissait pas un dogme, et pourtant toutes les âmes catholiques dans l'univers étaient en éveil, et cinquante mille pèlerins se massaient pour entendre et pour voir, et les principaux Etats de l'Europe avaient envoyé là leurs représentants. Le Pape allait simplement accomplir l'acte le plus ordinaire de son ministère, celui qui lui est commun avec tous les prêtres. Il allait célébrer la sainte messe. Mais c'est justement son rôle de Pontife. Le Pontife apparaît surtout dans le sacrifice. C'est par le sacrifice qu'il apaise le Ciel et ouvre sur les hommes les sources du pardon et de la vertu. Et c'était la messe du cinquantenaire de sa prêtrise.

Aucun de ceux qui ont été témoins de ce spectacle ne pourra l'oublier. Ce que nous retiendrons surtout, c'est moins la cérémonie, si nouvelle et si impressionnante qu'elle pût être pour l'ensemble des assistants, que la prière recueillie et ardente du vieillard, visiblement rajeuni par l'émotion des souvenirs et par l'élan de tout son être vers Dieu. Il montait, emportant avec lui nos âmes. Il y avait, dans son attitude, dans son regard, jusque dans sa parole et son chant, un sens si surnaturel, qu'on sentait le Pontife tout uni au Christ du Calvaire et lui confiant les fidèles de l'univers entier pour qu'il les sauve. Au-dessus du gouvernement des fidèles, il y a leur sanctification. C'est le but suprême du Pontificat. Le Pontife y pensait, et cette pensée animait sa prière, et sa prière donnait à cette messe du cinquantenaire une éloquence à part. Elle a dû toucher le cœur de Dieu encore plus profondément que celui des hommes.

V. — Je ne m'attendais certes pas à trouver Pie X, que j'ai vu si grand dans ses relations avec Dieu, moins grand dans ses relations avec les hommes. De Dieu au Pape la distance est infinie. Du Pape aux hommes il n'y a de distance apparente que celle du prestige de la fonction et celle des qualités personnelles. Mais la distance réelle est immense : on en a l'impression plus nette à mesure qu'on voit le Pontife de plus près. Et cependant, la bonté du Pape la supprime. Dans les audiences publiques auxquelles j'ai pris part, quand

nous l'avons vu se mêler à nous comme un père de famille à ses enfants, et, à travers la mélancolie du regard, son visage s'éclairer du bon sourire qui part du cœur, il semblait l'un de nous, tout en demeurant très élevé au-dessus de nous. Sa parole achevait le charme. D'une voix encore claire, sonore et chaude, répondant aux cardinaux chargés de parler pour les pèlerins, il laissait en vérité s'ouvrir pour nous son âme. Son éloquence sans apprêt, touchant avec droiture et fermeté aux questions les plus délicates, nous communiquait une émotion qu'il n'avait pas cherchée. Nous sentions passer sur ses lèvres le souffle de l'Esprit d'En haut. Les orateurs profanes ne peuvent pas remuer ainsi l'être humain. Les choses de Dieu sont toujours celles qui touchent le plus à fond nos pauvres cœurs. Or, le Pape s'inspirait à la fois de la pensée des intérêts de la France et de celle des intérêts de l'Eglise et du Christ. Quelle parole aurait pu être plus émouvante ! Il a compris les difficultés de l'heure obscure et pénible que nous vivons. Il a puisé dans le Cœur de Dieu les conseils et les encouragements qu'il était à propos de nous donner. Il a confirmé les directions déjà reçues de lui par le clergé et les fidèles de France. Il l'a fait avec un sens supérieur des besoins présents, et avec tant d'autorité et de tendresse, que les applaudissements, interdits la veille dans la Basilique de Saint-Pierre, ont, dans la grande Salle Vaticane, éclaté spontanément, et ne se sont interrompus qu'au moment où les pèlerins, entonnant l'*Oremus pro Pontifice Nostro*, ont eux-mêmes mis fin à l'audience publique par la plus liturgique et la plus pieuse de toutes les acclamations.

VI. — L'audience publique me faisait désirer avec plus d'impatience encore l'entrevue qui m'avait été promise. Il fallut attendre. Le Pape était fatigué. Sa santé ne résiste que par une sorte de miracle à tant de travaux. Ce retard m'a donné l'occasion de saluer plus à loisir quelques membres du Sacré Collège.

Le Pape est entouré du plus noble sénat que la terre connaisse. Les hommes qui le composent sont choisis pour leur vertu, leur science, et leur grand caractère. Une fraternité très haute les unit intimement entre eux et avec le Pape qu'ils ont élu ou qui les a nommés. On jouit de voir comment le souci de l'Eglise et des âmes, dominant chez eux toutes les préoccupations humaines, élève leur pensée et leur conversation au-dessus des passions des partis politiques pour l'orienter vers Dieu. D'un Pontificat à l'autre, les hommes changent, les principes et les vues directrices ne changent pas. Le désir du règne de Jésus-Christ n'était pas moins vif chez le cardinal Rampolla que chez son successeur. L'amour de l'Eglise de France n'est pas moins loyal chez le cardinal Merry del Val que chez son prédécesseur. Dans des circonstances très différentes, ils ont — avec la

même sérénité, la même vigueur souple, la même docilité à l'égard de leur auguste Souverain — appliqué au bien de l'Eglise et de notre pauvre et grand pays les principes de Léon XIII et de Pie X, qui sont les principes de l'Evangile et du Christ. Un échange de vues avec eux laisse cette impression. Quand on quitte le nouveau Secrétaire d'Etat, encore sous le charme de tant de foi et de piété, d'une connaissance si parfaite des hommes et des choses, d'une pensée si ferme, d'une élocution si claire, et de tant de gravité souriante et jeune ; et que l'on aborde à Sainte-Marthe le ministre du règne précédent, à la fois plein de dignité et de cordialité, jugeant les événements actuels à la lumière de l'histoire antique à laquelle l'ont ramené ses études, exposant avec une ampleur paisible les vues de la Providence sur le passé d'hier et sur les difficultés d'aujourd'hui, on constate l'accord harmonieux des idées et des volontés des deux règnes. Les variations de politique chez les gouvernements humains peuvent amener des variations d'attitude chez les Papes. Mais les Papes et leurs ministres n'ont jamais qu'un but réel, après la recherche de la gloire de Dieu, c'est de faciliter aux catholiques l'accomplissement loyal de leurs devoirs de chrétiens et de leurs devoirs de citoyens. A César ce qui est à César. A Dieu ce qui appartient à Dieu. On ne va pas à Rome pour apprendre à désobéir à son pays, mais pour apprendre l'art de concilier, dans la mesure où la conscience le permet, l'obéissance aux lois nationales et le respect des lois de Dieu. C'est la formule sincère de la politique des deux Papes et de leurs Secrétaires d'Etat. (A suivre.)

PARTIE NON OFFICIELLE

Le Saint Nom de Jésus.

L'Eglise consacre le deuxième dimanche après l'Epiphanie au culte du saint Nom de Jésus. Il n'en est pas de plus doux, de plus puissant, de plus consolant. C'est celui du fils de Dieu fait homme. Ce nom signifie *Sauveur*. Il est l'abrégé de toute l'œuvre de notre Rédemption. Jésus est venu pour sauver, c'est le dernier mot de tout l'Evangile : sauver les âmes de la mort éternelle, l'intelligence des ténèbres profondes de l'erreur et de l'ignorance, la volonté des chaînes honteuses du vice, la famille des ignominies où elle crouissait, la société du despotisme cruel des maîtres, des bassesses et des révoltes des esclaves.

Il a ouvert le ciel fermé aux malheureux enfants d'Adam, il leur indique la route par où l'on y parvient, il inspire espérance, force et courage à qui désire la suivre jusqu'au terme.

Le nom de Jésus est un don du ciel à la terre. « Vous l'appellerez Jésus, » dit l'Archange à la Vierge Marie en lui annonçant qu'elle

serait la Mère du Messie promis. « Vous l'appellerez Jésus, » répéta l'Archange du Seigneur à Joseph. « Car il sauvera son peuple de ses péchés. »

Jésus est le nom que Marie donnait à son Fils bien aimé, lorsqu'elle le serrait dans ses bras et le pressait sur sa poitrine ; elle le lui donnait dans les détails de la vie quotidienne à Nazareth, dans les pieuses causeries sous le toit domestique, dans le secret de son cœur où elle conservait toutes les paroles qu'elle avait entendues, dans sa prière où l'adoration ardente se mêlait aux effusions de l'amour maternel.

C'est aussi le nom qui sortait des lèvres de Joseph, le père nourricier du Rédempteur, le gardien du Fils et de la Mère, le chef de la sainte Famille.

La sentence de Pilate inscrit ce nom, et l'écriteau placé sur la croix manifeste au monde que ce supplicié est Jésus de Nazareth. N'est-ce pas là, en effet, qu'il est le Sauveur par excellence ?

Bientôt les Apôtres, choisis pour semer la bonne nouvelle, portent ce nom devant les Juifs et les Gentils. Pierre le proclame solennellement dès sa première prédication ; c'est par la puissance de ce nom qu'il rend, à la porte du Temple, l'usage de ses jambes au paralytique de naissance, et devant le Conseil de la nation, il déclare qu'il n'est pas d'autre nom en qui les hommes puissent obtenir le salut.

Dans la bouche des Apôtres, comme sous la plume des écrivains inspirés, ce nom revient sans cesse. Il orne toutes leurs phrases, il embaume leurs récits, ils ne se lassent pas de le dire et de le redire encore. C'est là, ils le sentent bien, qu'ils puisent toute leur force ; c'est le secret par lequel ils opèrent des merveilles et convertissent les foules.

Les Saints ont vécu, pour ainsi dire, de ce nom, et par lui ils se sont sanctifiés. Ils l'invoquaient dans leurs tribulations, quelques-uns l'ont gravé sur leur poitrine avec un fer rouge. C'est le premier que les mères catholiques apprennent à leurs petits enfants à balbutier ; c'est le dernier qui erre sur les lèvres glacées du chrétien expirant, lorsque avec saint Etienne, sa voix défaillante murmure ces mots : « Seigneur Jésus, recevez mon âme ».

Ce nom est la joie du ciel. Les Anges fidèles n'oublient pas que des places nombreuses restèrent vides à la suite de la grande révolte. Les Portes éternelles restaient closes ; les Princes qui en avaient la garde ne pouvaient les ouvrir que devant le Vainqueur de la mort et du péché. Lorsque le nom du roi de gloire retentit, elles s'ébranlèrent : Jésus entra le premier et triomphant, devant lui les Anges plièrent le genou, ils accueillirent les Justes qui marchaient sur ses pas et les conduisirent aux trônes qui leur étaient destinés.

Ce nom est l'espérance de la terre. Il adoucit les âmes les plus rebelles, il calme la violence des passions, il est une arme terrible contre les esprits mauvais. Il engendre toute vertu, il est le gardien de toute innocence. Qui ne connaît le mot de saint Bernard :

« Jésus est du miel pour la bouche, un chant pour l'oreille, la jubilation pour le cœur ».

Au moyen-âge, l'Italie était troublée par des divisions et des haines mortelles. Les villes étaient en guerre continuelle les unes contre les autres, et dans leur enceinte des luttes fratricides causaient des ravages bien plus douloureux encore. Un simple Religieux franciscain se leva, Bernardin de Sienne. Il parcourut les provinces dévastées par le fléau, il prêcha la paix, et pour réussir il n'eut recours qu'à un nom, celui de Jésus. Il ne faisait appel qu'à lui, et par lui il obtenait tout. Les ennemis se réconciliaient, les pécheurs revenaient à Dieu, la paix rentrait dans les cœurs et dans la vie publique. Lorsque, à la fin de ses sermons, il élevait ce nom béni écrit en lettres d'or sur un tableau, tous fléchissaient le genou et adoraient.

Dans les enfers, ce nom retentit comme un tonnerre. En l'entendant, les damnés sont contraints de reconnaître la justice qui les frappe. Eux aussi courbent le genou en maudissant leurs crimes et leur châtiment.

Notre terre en connaît de ces malheureux que le nom de Jésus irrite, à qui il inspire le blasphème, qui voudraient l'extirper du milieu des hommes. Ils l'ont effacé de nos lois qu'il avait rendues plus humaines ; ils s'efforcent de l'arracher des cœurs, et ils n'y réussissent que trop.

Nous ne saurions avoir d'autre parole et d'autre prière pour eux, plus infortunés encore que criminels, que celle de Jésus expirant sur la croix : « Mon Père, pardonnez-leur : ils ne savent ce qu'ils font » !

CHRONIQUE DU DIOCÈSE

Intentions recommandées aux prières.

- I. — L'Eglise et la France. — L'union des catholiques sous la direction du Pape et des Evêques.
- II. — La conversion des pécheurs.
- III. — Les œuvres paroissiales.

L'annonce de Pâques. — Le jour de la solennité de l'Epiphanie, après le chant de l'Evangile de la grand'messe, dans beaucoup d'églises, l'époque de la fête de Pâques et des autres fêtes mobiles qui en dépendent est annoncée par le diacre ou par le célébrant lui-même. C'est un usage qui remonte aux premiers siècles de l'Eglise. « Il rappelle, dit Dom Guéranger, le lien mystérieux qui unit les grandes solennités de l'Année liturgique, et aussi l'importance que les fidèles doivent mettre à celle de Pâques, qui est la plus grande de toutes et le centre de la religion tout entière. »

Voici la traduction de la formule prescrite par la Liturgie romaine et adaptée à la présente année :

« Sachez, bien-aimés frères, que par la miséricorde de Dieu, de même que nous avons goûté l'allégresse de la Nativité de Notre-Seigneur Jésus-Christ, nous vous annonçons aujourd'hui les joies prochaines de la Résurrection de ce même Dieu et Sauveur. Le 7 Février sera le dimanche de la Septuagésime. Le 24 Février sera le jour des Cendres et l'ouverture du jeûne de la Sainte Quarantaine. Le 11 Avril nous célébrerons avec transport la Sainte Pâque de N. S. J.-C. Le 20 Mai on célébrera l'Ascension de N. S. J.-C. Le 30 Mai, la fête de la Pentecôte. Le 10 Juin, la fête du Très Saint Corps du Christ. Le 28 Novembre sera le 1^{er} dimanche de l'Avent de Notre Seigneur Jésus-Christ à qui soit honneur et gloire dans les siècles des siècles. Ainsi soit-il !

Offrande des messes, pour le salut des mourants.

— L'œuvre du Cœur Agonisant fait savoir aux intéressés que l'imprimerie de l'Evêché, 18, rue des Boucheries, à Quimper, est dépositaire des tableaux latins, français et bretons, sollicitant des prêtres et des fidèles l'offrande du Saint Sacrifice pour les pécheurs à l'agonie.

Ces tableaux seront délivrés gratuitement à toutes les personnes qui voudraient en pourvoir des églises ou chapelles, même en dehors du diocèse.

Le Juch. — **Avis de service anniversaire.** — On nous prie d'annoncer qu'un service anniversaire pour le repos de l'âme de M. Hascoët, mort recteur d'Ergué-Gabéric, sera célébré au Juch, sa paroisse natale, *mercredi 20 Janvier*, à 10 heures.

QUIMPER. — Pour les sinistrés de la Sicile et de la Calabre. — Dimanche, dans la soirée, deux réunions ont eu lieu à la salle Jeanne-d'Arc. La première, organisée par la Ligue patriotique des Françaises, fut comme une primeur donnée aux jeunes filles et ouvrières de Quimper, qui, pendant cette saison, assistent à une suite de conférences sur des questions d'actualité. Elles aussi tinrent à témoigner leur sympathie aux populations si éprouvées de la Sicile et de la Calabre, et, si je ne me trompe, la quête a dû être fructueuse.

A 8 h. 1/2, nouvelle conférence. La pluie qui tombait à torrents, la nuit bien épaisse ne découragea pas les spectateurs, bien récompensés d'ailleurs de leur peine.

C'est tout d'abord un exposé clair, précis et coloré du cadre où se déroula le cataclysme. M. l'abbé Cornou, rédacteur en chef du *Progrès*, raconta l'histoire de la Sicile, depuis les temps les plus reculés, nous charma avec les légendes mythologiques, s'essayant à expliquer les terribles convulsions de cette contrée et, de main de maître, traça les résultats de la science contemporaine.

M. le chanoine Bargilliat, dans une suite de projections, fit passer sous nos yeux les côtes, les sites, les monuments de ce pays si terriblement privilégié.

Enfin Mgr l'Evêque, qui présidait la réunion, en ce langage chaleureux qui lui est familier, fit ressortir les leçons du tremblement de terre, et, traduisant les sentiments de tous, adressa à M. l'abbé Cornou, à M. le chanoine Bargilliat, à M. André de Cones-nongle, des félicitations bien méritées.

Les droits d'entrée, les généreuses offrandes des spectateurs, auront contribué à augmenter le gracieux don de la ville de Quimper aux frères malheureux d'Italie.

TAULÉ. — M. le Curé en Justice de paix. — M. le chanoine Quéinnec, curé-doyen de Taulé, vient d'être traduit devant le tribunal de simple police pour « infraction à la loi de 1905 (loi de séparation), art. 30 ». On l'accusait d'avoir détourné de leurs études les enfants de l'école publique pour les appeler à la Mission qui se donnait dans la paroisse.

Le défenseur du « prévenu », M^e de Parscau, du barreau de Morlaix, a nettement établi : 1^o Que le but du législateur était de défendre au prêtre de donner l'enseignement religieux aux enfants pendant les heures de classe, mais pas du tout de lui interdire de les appeler à l'église pour des exercices extraordinaires du culte, comme ceux d'une Mission ; 2^o Que M. le Curé n'a exercé aucune pression sur les enfants, s'étant contenté d'annoncer la Mission du haut de la chaire sans un mot de menace à l'adresse de ceux qui refuseraient de venir. « S'il y a eu une violation de la loi, dit l'éminent avocat, ce serait plutôt les parents qu'il conviendrait de poursuivre »...

La thèse paraît claire, irréfutable. Le représentant du ministère public lui-même avait abandonné la plainte et déclaré que, à son sens, il n'y avait pas lieu à poursuites. M. le Juge de paix de Taulé a été d'un avis contraire : il a cru *devoir* poursuivre... et condamner : condamnation bénigne, en vérité — un franc —. On assure que ce n'est pas par bienveillance, mais pour enlever ainsi à M. le Curé la ressource de l'appel.

Secrétariat des œuvres sociales de Bretagne. — Une nouvelle institution sociale vient de se fonder, à Rennes : c'est un secrétariat social dont le but est de grouper les œuvres sociales, de constituer un centre d'activité et de tendre à l'organisation définitive des associations ouvrières et agricoles. Un secrétaire en a la direction effective, et des personnes compétentes sont à la tête de chaque service.

Ce secrétariat a pour objet direct le groupement et la communication de renseignements et de documents relatifs à la fondation et au bon fonctionnement des œuvres sociales, telles que :

- 1^o Les cercles ouvriers ;
- 2^o Les sociétés de secours mutuels ;
- 3^o Les sociétés d'épargne et de crédit ; les coopératives ;
- 4^o Les syndicats d'ouvriers et d'employés ;
- 5^o Les sociétés de crédit et d'assurance agricole (syndicats, caisses rurales, mutuelles-bétail et mutuelles-incendie) ;
- 6^o Les sociétés d'habitations à bon marché ;
- 7^o Les ligues sociales d'acheteurs et associations tendant à favoriser le repos hebdomadaire ;
- 8^o Les jardins ouvriers ;
- 9^o Les sociétés de réassurance ;
- 10^o Les sociétés de tempérance (ligue antialcoolique) ;
- 11^o Les patronages (formation d'un répertoire à l'usage des théâtres de patronages et de collèges) ;
- 12^o Les sociétés de gymnastique, tir, foot-ball, etc. ;
- 13^o Les salles de lecture populaire et bibliothèques circulantes ;
- 14^o Les bureaux de placement et secrétariats du peuple ;
- 15^o Les associations de pères de familles chrétiens et généralement toutes les œuvres sociales.

Le Secrétariat social a à son siège :

- 1^o Une école de conférenciers ;
- 2^o Un comité de propagande (presse, tracts, affiches) ;
- 3^o Un service de projections et cinématographe ;
- 4^o Un comité consultatif pour renseigner les fonctionnaires communaux en matière administrative ;
- 5^o Un service de renseignements sur l'organisation des congrès (démarches, formalités) ;
- 6^o Un secrétariat du peuple comprenant : a) un bureau de placement gratuit ouvert tous les jours, sauf le lundi, de midi 1/2 à 4 heures ; b) une commission périodique (tous les dimanches, de 9 h. 1/2 à 11 h. 1/2, et samedis, de 2 heures à 4 heures, consultations gratuites) ; c) un service de renseignements généraux ouvert tous les jours, de midi 1/2 à 4 heures.

Toutes les demandes de renseignements doivent être adressées à M. Aug. Le Chartier, 7, rue Rallier, Rennes.

Tous les vendredis, le *Nouvelliste de Bretagne* publiera les demandes et offres d'emploi du bureau de placement.

Louis DUBOIS,

Président de la Jeunesse Catholique Bretonne

CHRONIQUE GÉNÉRALE

ROME. — Le Saint-Siège et la France. — La *Corrispondenza romana* publie les lignes suivantes :

De plusieurs côtés de la France parvient à Rome la nouvelle que, dans les milieux catholiques, on dit que le Saint-Siège, découragé par les difficultés présentes, songerait à modifier son attitude vis-à-vis de la situation créée par la Séparation.

Ces bruits se seraient répandus d'autant plus qu'on affirme les avoir recueillis de la bouche de personnages importants.

Après des renseignements puisés à des sources tout à fait compétentes, nous sommes autorisés à démentir absolument ces racontars. Le Saint-Siège ne pense aucunement à revenir sur son attitude qui est justifiée chaque jour davantage par les événements.

Si la situation de l'Eglise de France est si pénible, le Saint-Siège est le premier à le déplorer ; mais il est convaincu — et les catholiques français sincères et intelligents le sont avec lui — que seule une attitude ferme et cohérente pourra réussir, avec l'aide de Dieu, à améliorer la situation.

— **Le cataclysme sicilien.** La générosité catholique. — *L'Osservatore Romano* publie les sommes qui sont envoyées directement au Pape pour les sinistrés de Sicile et de Calabre. Parmi elles il y a d'importantes souscriptions venant d'évêques français. Le Pape est très touché de cette générosité des catholiques du monde entier, mais il ne cache pas son admiration spéciale pour la France, dont les catholiques, malgré les épreuves qui les accablent, trouvent encore le moyen de lui envoyer, soit directement, soit par les souscriptions de leurs journaux, de si importants subsides. Dans l'impossibilité d'arriver à Messine, les secours sont envoyés aux archevêques de Palerme, de Catane et de Syracuse. Le Pape tient compte lui-même de toutes les sommes qui lui arrivent et qu'il envoie. C'est ce qu'il avait déjà fait du reste en 1905. On le sait bien dans le public, et c'est ce qui explique que des personnages italiens, fort éloignés du Vatican, préfèrent donner publiquement les offrandes au Pape, assurés qu'elles arriveront ainsi à destination.

Les premiers réfugiés de Reggio sont arrivés à Rome par train spécial. Cent cinquante ont été recueillis à Sainte-Marthe provisoirement, car le Pape veut réserver cet hospice aux blessés, qui y recevront les soins des Sœurs de charité françaises.

Mgr Misiciatelli préside à tout avec un grand dévouement. Lundi, vers 4 heures, le cardinal Merry del Val est allé visiter les malheureux. Il s'y est rencontré avec le maire, M. Nathan, qui s'est fait présenter au cardinal, et l'a prié de remercier le Pape pour l'hospitalité accordée aux réfugiés.

— **Dévouement du clergé.** — La commission nommée par le Pape pour s'enquérir sur les besoins religieux des populations de Sicile et de Calabre est arrivée à Palerme. Le cardinal Lualdi, archevêque de cette ville, a envoyé au Vatican une lettre navrante sur le désastre.

Avec les premiers secours, 14 prêtres partirent de Palerme pour Messine, où il est impossible de séjourner, déclare le cardinal, à cause de l'infection provenant de la décomposition des cadavres. Aucune maison n'est habitable ; toutes les églises sont détruites...

Les blessés ont accueilli les prêtres avec empressement. Le cataclysme a eu pour conséquence de ramener le peuple à des sentiments plus chrétiens.

Les correspondants de journaux ont signalé le dévouement héroïque des évêques, notamment de ceux d'Oppido et de Mamerino, près de Reggio, et celui de Mgr Morabito. Dans tous les villages, ces prélats ont organisé des cuisines économiques confiées à des prêtres ou séminaristes.

L'archevêque de Messine, Mgr d'Arrigo, qu'on avait donné comme mort, a été retrouvé vivant parmi les décombres. Le prélat, qui a repris toutes ses forces, a fait la déclaration suivante : « Au moment de la catastrophe, je me trouvais debout dans ma chapelle. Je cherchai tout d'abord à sortir, mais toutes les issues, portes et fenêtres, étaient bloquées par les décombres. Alors, je m'agenouillai devant le Christ, et je demeurai là en prières pendant la nuit, et pendant les jours épouvantables qui ont suivi, demandant la mort. »

Depuis son sauvetage, vraiment providentiel, l'archevêque de Messine s'est fait remarquer par son courage et sa charité.

Suivi du clergé, il a fait le tour de la ville en priant pour les morts et en bénissant et réconfortant les vivants. Il a visité les baraquements où les blessés, entassés, recevaient les premiers secours.

Mgr d'Arrigo se dépense également à soigner les blessés à bord des navires...

Dans l'histoire de ce désastre sans précédent les plus belles pages resteront à la gloire du clergé catholique.

Si Dieu, dans sa sagesse et sa justice, toujours miséricordieuse, permet que les forces physiques produisent, conformément aux lois de leur création, des effets si horribles pour les pauvres mortels, c'est qu'il pourvoit d'une autre façon que par le miracle aux exigences de sa bonté paternelle ; c'est aussi sans doute qu'il prévoit qu'en de telles catastrophes les êtres libres poseront des actes dont l'héroïsme dépasse en valeur la conservation ou la ruine de tous les mondes matériels. C'est une des réconfortantes impressions que donne la lecture des documents publiés par *L'Osservatore Romano*.

AUCH. — **Bonne revanche.** — On sait que la Franc-Maçonnerie a la prétention d'installer ses loges dans les églises de France. Elle y est parvenue à Tours où, sur la chapelle du Refuge, volée aux Religieuses, le triangle maçonnique remplace aujourd'hui la croix.

La contre-partie de ce fait si regrettable s'est produite récemment dans le Midi.

Une personne dévouée aux œuvres catholiques vient d'acquiescer et de mettre à la disposition de Monseigneur l'Archevêque d'Auch le temple maçonnique de cette ville. Le quartier où se

trouve le temple étant assez déshérité au point de vue religieux, Mgr Ricard a décidé de fonder dans le local enlevé à la Franc-Maçonnerie une chapelle de secours dépendant de la cathédrale.

Le dimanche 3 Janvier, a eu lieu la cérémonie solennelle d'inauguration présidée par l'archevêque, Mgr Ricard. Sur la façade, qui portait naguère les insignes de la franc-maçonnerie sculptés dans la pierre, brille l'inscription radieuse : « Au Sacré-Cœur de Jésus ».

Le temple de Satan, purifié par l'eau des exorcismes, les prières de l'Eglise et le signe de la Croix, était voué désormais au Cœur aimant et victorieux de Jésus. Une foule immense et émue assistait à cette cérémonie.

Monseigneur y a célébré ensuite la première messe.

Mais avant d'offrir le saint sacrifice — durant lequel, entre autres chants, a retenti dans les voûtes étonnées le cri bien de circonstance : *Christus vincit, Christus regnat, Christus imperat*, — Mgr Ricard a pris la parole et a vivement remercié M. l'archiprêtre et toutes les personnes qui l'ont aidé dans la réalisation de son projet.

Il constate que dans le quartier de la ville archiépiscopale où s'étaient installés depuis longtemps les adeptes de Satan, avec leurs œuvres de ténèbres et de haine, rayonnera désormais le Cœur sacré de Jésus.

Il est heureux aussi d'ouvrir un nouveau centre religieux dans une partie de la ville d'Auch un peu trop éloignée de la cathédrale, et il constate avec joie que la population apprécie comme elle le mérite cette grâce de Dieu.

Mais Monseigneur déclare avoir un but encore plus général. Il veut que ce temple, élevé par la franc-maçonnerie et devenu le temple votif du Sacré-Cœur, soit le centre d'un culte diocésain envers le Cœur de Jésus.

A propos des sonneries de cloches. — Le 5 Février dernier, mourait, à Vilhonneur (Charente), une dame Bernard, à laquelle on décida de faire des funérailles civiles. A l'occasion de celles-ci, un sieur Desbordes, assisté du maréchal-ferrant Voisin, se fit ouvrir par cet ouvrier la porte de l'église, celle de la sacristie, et autorisa la sonnerie de la cloche pendant les obsèques de M^{me} Bernard. M. l'abbé Gillet, curé, a fait assigner devant le tribunal MM. Desbordes et Voisin pour s'entendre condamner à lui payer solidairement des dommages-intérêts.

Le tribunal d'Angoulême a condamné les délinquants aux dépens, estimant ceux-ci « une réparation suffisante du préjudice purement moral éprouvé » par le prêtre.

VANNES. — Le Couvent des Ursulines. — C'est mercredi dernier qu'avait lieu l'adjudication définitive du couvent des Ursulines à Vannes. Les catholiques, les honnêtes gens de tout le diocèse seront heureux d'apprendre que les derniers lots surenchérés ont

été adjugés à Monseigneur et à M. le chanoine de la Fonchais. Le bien du diocèse sera le fruit de cette générosité, et la ville de Vannes y gagnera pour son édification et pour son commerce.

Quant aux surenchérisseurs, ils en seront quittes pour avoir affiché inutilement leur mépris des lois de l'Eglise et de l'équité naturelle. Pourtant, nous les félicitons d'avoir échappé aux châtiements divins, qui, de notoriété publique, atteignent toujours les acquéreurs, même légaux, des biens d'Eglise.

Au Faouet, la semaine dernière, la belle propriété des Ursulines expulsées a été adjugée, avec l'autorisation requise, à M. le comte de Brissac, qui n'a pu vouloir que le bien religieux, moral et matériel du pays. (Semaine religieuse.)

Prédiction. — « Vous les verrez un jour, ceux qui crient plus que tout le monde : « Ne touchez pas à la liberté, » devenir les pires tyrans, si Dieu, pour nous donner une suprême leçon, permet qu'ils deviennent les maîtres.

» Droits de la pensée, droits de la conscience, droits de la parole, droits de la famille, droits de la religion, droits de la propriété, droits sacrés du pauvre, droits des vivants, des mourants et des morts, ils opprimeront tout et n'auront pas honte d'appeler leur gouvernement de sectaires le règne de la liberté. »

P. MONSABRÉ, 1873.

BIBLIOGRAPHIE

REVUE THOMISTE

paraissant tous les deux mois, 6, rue Vélane, TOULOUSE.

Sommaire du n° de Novembre-Décembre 1908.

I. Notre nouveau Directeur, LA RÉDACTION. — II. Hommage à Notre Très Saint-Père le Papa Pie X, R. P. M. M.-Th. COCONNIER. — III. Contingence et gratuité du surnaturel, R. P. A. MERCIER. — IV. Le surnaturel dans les trois premiers chapitres de la Genèse, R. P. A. MERCIER. — V. Le sens commun, la philosophie de l'étra et les formules dogmatiques (3^e article), R. P. R. GARRIGOU-LAGRANGE. — VI. Vertus actives et vertus passives, vertus naturelles et vertus surnaturelles, R. P. E. HUGON. — VII. Le développement du dogme d'après saint Vincent de Lérins (1^{er} article), R. P. N. DAUSSE. — VIII. La vie scientifique : 1. Evolution de l'enseignement officiel de la philosophie en France, R. HEDDE; 2. Le Congrès international de philosophie, M. FR. C. — IX. Revue analytique des revues. — X. Revue des livres. — XI. Notes bibliographiques.

CONFÉRENCES DE N.-D. DE PARIS. EXPOSITION DE LA MORALE CATHOLIQUE. Carême 1908. — VI. LE VICE ET LE PÉCHÉ. II. Leurs effets, leurs formes, leurs remèdes. Conférences et R-traité, par E. JANVIER. 1 vol. in-8 écu de 424 pp. Prix : 4 fr. (P. Lethielleux, éditeur.)

Les conférences que M. le chanoine Janvier avait consacrées, l'an dernier, à l'étude du péché dans ses caractères et dans ses causes, demandaient une suite que leur a donnée le Carême de 1908. Au cours de cette nouvelle station, l'éminent orateur de Notre-Dame a recherché, devant un auditoire chaque année plus compact et plus attentif, quels sont les ravages apportés dans le monde par le mal moral, quelles sont les diverses formes du péché et quel en est le remède. Le recueil de ces entretiens vient de paraître. Des notes

nombreuses suivent le texte, et une bibliographie opulente permettra aux lecteurs exigeants, que ne contenteraient ni les discours ni leurs commentaires, de poursuivre, eux-mêmes, et très loin, leurs investigations.

Ces lecteurs exigeants seront rares, car, à son habitude, le savant théologien qu'est l'orateur de Notre-Dame n'a laissé dans l'ombre aucun point, notable ou minime, de la question, cependant touffue, qu'il abordait.

Dieu et science, par J. DE LA PERRIÈRE, 2 vol. in-16, de XII-314 pp. et 369 pp. Prix : 7 fr. (LYON PARIS : Librairie Emmanuel Vitte.)

« Ce livre aspire à dépeindre la mentalité d'un homme de foi, à montrer qu'elle n'a rien à répudier du progrès et des sciences, qu'au contraire, tout fait scientifique rapproche de Dieu, parce que Dieu étant la vérité, toute vérité mène nécessairement à Lui. »

Cette trop modeste préface de l'auteur et le titre qu'il a donné à son ouvrage laisseraient supposer que les questions traitées en ces deux petits volumes sont limitées aux seuls rapports entre la croyance spiritualiste et la science. Mais M. de la Perrière n'a pas voulu exclure les questions philosophiques ou historiques connexes. Aussi, sans qu'il en ait eu la prétention, son ouvrage forme-t-il un véritable traité d'apologétique.

Les spécialistes eux-mêmes pourront trouver dans cet ouvrage des informations neuves et utiles, et tous les esprits préoccupés des questions religieuses des points de vue nouveaux pour la défense du catholicisme.

Un Miracle d'aujourd'hui, discussion scientifique, avec une radiographie, par M. l'abbé Georges BERTIN, auteur de l'*Histoire critique des événements de Lourdes*. Un vol. in-12 de 160 pages. Prix : 1 fr. 50. — (Paris librairie Victor Lecoffre.)

Ce petit volume est le rapport que M. Georges Bertrin a écrit, pour la commission canonique de Tours, chargée d'étudier la guérison merveilleuse de Mlle Tulasne.

En le lisant, on verra, selon le vœu de l'auteur, « avec quel scrupule scientifique les tribunaux de l'Eglise préparent les jugements qui doivent être portés officiellement sur les miracles ».

On verra aussi comment un miracle peut être démontré d'une manière rigoureuse et irréfutable.

En vente à la librairie J. Salaun, Quimper.

Revue Financière

Les dispositions du marché sont un peu meilleures, mais les affaires restent fort calmes.

Notre 3 % est à 96,82. Le Turc et l'Extérieure cotent respectivement 93,20 et 96,12.

Fermété des valeurs de crédit et des actions de nos grands Chemins français.

Dans le groupe étranger, on recherche à 437,50 l'obligation 5 %. Victoria-Minas. La Compagnie commence son second exercice d'exploitation : les résultats acquis jusqu'ici permettent de bien augurer de l'avenir.

On traite à 445,50 les obligations 5 % du Port de Para.

Des achats suivis se portent toujours sur les obligations 5 % du Port de Bahia à 440 francs.

Le placement des obligations 4 1/2 % de la Société Pyrénéenne d'Energie Electrique s'est effectué avec un plein succès.

Fermété, à 89 fr., des Actions Minas Pedrazzini.

Parmi les valeurs coloniales, l'action et la part de l'Ouest-Africain Français voient leurs cours progresser à 515 et 291 fr.

A 110 francs, l'action de la C^e Minière de la Haute-Guinée est l'objet d'intéressants achats.

L'Administrateur-Gérant : AR. DE KERANGAL.

Quimper, typographie DE KERANGAL, imprimeur de l'Evêché.

LA SEMAINE RELIGIEUSE

DU DIOCÈSE

DE QUIMPER ET DE LÉON

SOMMAIRE

I. PARTIE OFFICIELLE. — *Communications de l'Evêché* : Lettre pastorale de M^{gr} l'Evêque de Quimper et de Léon à l'occasion d'un récent voyage à Rome (fin) ; Expédition des Comptes et Budgets ; Secours aux sinistrés ; Décès.

II. PARTIE NON OFFICIELLE. — *Chronique du diocèse* : Intentions recommandées aux prières ; Offices extraordinaires ; Association de la Sainte Famille ; M^{gr}

l'Evêque de Quimper devant la Cour d'appel de Rennes ; Nécrologie ; Avis de services anniversaires.

III. — Chronique générale : Rome ; Le désastre italien ; Tragique coïncidence ; Lourdes ; Montauban ; Une lettre épiscopale sur l'école neutre.

IV. — Bibliographie.

V. — Annonces et avis divers.

Offices de la semaine.

Dimanche 24 Janvier. — 3^e Dimanche après l'Epiphanie. Fête de la Sainte Famille. Double-majeur. Blanc. A la messe, mémoires de S. Timothée, Evêque, Martyr, et du Dimanche.

Vêpres de la fête, avec mémoires du suivant, de S. Pierre, de S. Thimothée et du Dimanche.

Lundi 25. — Conversion de S. Paul, Apôtre. Double-majeur. Blanc.

Mardi 26. — S. Polycarpe, Evêque, Martyr. Double. Rouge.

Mercredi 27. — S. Jean Chrysostome, Evêque, Docteur. Double. Blanc.

Jeudi 28. — S. Julien, Evêque (au Propre diocésain). Semi-double. Blanc.

Vendredi 29. — S. François de Sales, Evêque, Docteur. Double. Blanc.

Samedi 30. — S^{te} Martine, Vierge, Martyre. Semi-double. Rouge.

Dimanche 31. — 4^e Dimanche après l'Epiphanie. S. Pierre Nolasque, Confesseur.

Ordre de l'Adoration perpétuelle pendant la semaine.

Saint-Mathieu de Quimper. . . . du 24 au 31 Janvier.

PARTIE OFFICIELLE

COMMUNICATIONS DE L'ÉVÊCHÉ

I. LETTRE PASTORALE

DE

MONSIEUR L'ÉVÊQUE DE QUIMPER & DE LÉON

à l'occasion d'un récent Voyage à Rome.

(Fin.)

VII. — D'ailleurs, dans l'Eglise, la politique religieuse ne dépend réellement que du Pape. Il en est seul directement responsable avec l'Esprit Saint qui l'éclaire. Il agit en homme de sens et de conscience. Il se fait renseigner par ses ministres. Ce n'est qu'après avoir longuement consulté, réfléchi et prié qu'il s'arrête à une décision. Mais la décision vient de lui seul. Quand on l'a vu dans l'intimité, on n'en peut pas douter.

J'ai eu cette joie de lui parler seul à seul, le 24 Novembre. C'était le complément de ma visite *ad limina*. Mon rapport sur l'état du diocèse avait déjà été déposé entre les mains de la Congrégation compétente. Mais j'avais le devoir de compléter ce compte rendu officiel par une conversation plus libre et plus familière avec le Pape. Ce sera dans ma vie un souvenir très bon.

Pie X a l'accueil affectueux et simple. Les Evêques Français trouvent toujours auprès de lui un introducteur encourageant. Il a placé sur son bureau de travail une statue du Curé d'Ars. C'est une invitation à la confiance.

En lui remettant l'honoraire que vous m'avez versé pour sa messe du cinquantenaire, je ne pensais certes pas qu'il aurait lui-même, un mois plus tard, l'occasion de le répandre en aumônes sur la Calabre et la Sicile dévastées et dépeuplées par une catastrophe sans égale dans l'histoire du monde. Il disait : « Vos fidèles sont pauvres. Gardez cela pour eux. » Je répondais : « Ils ont donné de bon cœur. Ils ne pardonneraient pas à leur Evêque de revenir vers eux les mains pleines. Je leur apporterai vos bénédictions, Très Saint Père, c'est ce qu'ils attendent. » Aujourd'hui, ce n'est pas l'offrande modeste d'un diocèse qu'il lui faudrait pour venir en aide à l'Italie éplorée. La générosité de l'univers catholique y suffirait à peine. Nous lui adresserons du moins ce que la charité des paroisses nous fera parvenir, sûrs de donner ainsi à son cœur de Père un témoignage de filiale affection, en même

temps qu'une preuve de compassion fraternelle aux survivants de la catastrophe.

Le peuple Italien est son peuple. Il l'aime profondément. En venant à Rome, j'avais fait une rapide apparition à Saint-Marc de Venise. Quand j'ai prononcé ce nom, sa physionomie a changé. Il jouissait d'entendre parler de son ancien diocèse, et de sa Basilique, et de ses chanoines dont la grande salle, ornée du portrait de Pie X, m'avait été montrée. Et, très aimablement, il a profité de ce souvenir de voyage pour m'interroger avec une grande bonté sur le vénérable Chapitre de Quimper et me féliciter d'avoir des chanoines aussi bons que les siens.

Je lui parlai alors de vous, mes frères. Il s'émouvait au récit des manifestations de votre foi. La foi est, dans tous les diocèses, sa préoccupation principale. Il n'ignore pas que, même en Bretagne, il y a, sur quelques points du pays, une certaine opposition à Dieu puisqu'il y a une opposition au prêtre. J'ai pourtant cru pouvoir lui affirmer que, dans l'ensemble de la Cornouaille et du Léon, la foi est demeurée profonde et sincère. Les faits le proclament assez haut. Vous avez gardé toutes les habitudes chrétiennes du vieux temps où votre Religion ne subissait pas encore les assauts d'aujourd'hui ; et vous avez prouvé que cette fidélité n'avait rien de superficiel ni de factice, puisque vous vous êtes imposé des sacrifices pour suppléer à la suppression du budget du culte, et vous êtes venus spontanément défendre les écoles libres de vos enfants, les presbytères de vos prêtres et les églises du bon Dieu. L'histoire des deux vicaires et des treize paysans condamnés pour leur courageuse attitude à l'inventaire de Plouguerneau rappelait au Pape la parole de l'Evangile. *Beati qui persecutionem patiuntur propter justitiam*. Cette parole trouvera, sans doute, plus d'une fois son application dans notre pays pendant le siècle où nous entrons.

Une foi vivante doit être capable de se défendre. Tout la menace en ce moment. Le Pape veut savoir ce que nous faisons pour la soutenir. Il s'intéresse à la propagande des journaux vraiment catholiques, aux conférences religieuses populaires, au mouvement des missions paroissiales, — mais surtout aux écoles. Il bénit tous ceux qui s'y dévouent. Il sait quel dur sacrifice se sont imposé dans ce but une foule d'âmes consacrées à Dieu. Il souhaite que leur action s'étende partout. L'idéal serait que tout enfant trouvât un maître chrétien à sa portée. C'est une lourde charge pour le clergé et les fidèles. Le salut des âmes l'exige. Les pères de famille pauvres doivent penser à leurs propres enfants. Les riches doivent avoir en même temps le souci de ceux des pauvres.

Ensuite, le Pape, qui n'ignore aucun détail pratique de l'administration d'une paroisse, énumère les œuvres qui continuent l'école, les catéchismes de persévérance, les patro-

PARTIE OFFICIELLE

COMMUNICATIONS DE L'ÉVÊCHÉ

I. LETTRE PASTORALE

DE

MONSIEUR L'ÉVÊQUE DE QUIMPER & DE LÉON

à l'occasion d'un récent Voyage à Rome.

(Fir.)

VII. — D'ailleurs, dans l'Eglise, la politique religieuse ne dépend réellement que du Pape. Il en est seul directement responsable avec l'Esprit Saint qui l'éclaire. Il agit en homme de sens et de conscience. Il se fait renseigner par ses ministres. Ce n'est qu'après avoir longuement consulté, réfléchi et prié qu'il s'arrête à une décision. Mais la décision vient de lui seul. Quand on l'a vu dans l'intimité, on n'en peut pas douter.

J'ai eu cette joie de lui parler seul à seul, le 24 Novembre. C'était le complément de ma visite *ad limina*. Mon rapport sur l'état du diocèse avait déjà été déposé entre les mains de la Congrégation compétente. Mais j'avais le devoir de compléter ce compte rendu officiel par une conversation plus libre et plus familière avec le Pape. Ce sera dans ma vie un souvenir très bon.

Pie X a l'accueil affectueux et simple. Les Evêques Français trouvent toujours auprès de lui un introducteur encourageant. Il a placé sur son bureau de travail une statue du Curé d'Ars. C'est une invitation à la confiance.

En lui remettant l'honoraire que vous m'avez versé pour sa messe du cinquantenaire, je ne pensais certes pas qu'il aurait lui-même, un mois plus tard, l'occasion de le répandre en aumônes sur la Calabre et la Sicile dévastées et dépeuplées par une catastrophe sans égale dans l'histoire du monde. Il disait : « Vos fidèles sont pauvres. Gardez cela pour eux. » Je répondais : « Ils ont donné de bon cœur. Ils ne pardonneraient pas à leur Evêque de revenir vers eux les mains pleines. Je leur apporterai vos bénédictions, Très Saint Père, c'est ce qu'ils attendent. » Aujourd'hui, ce n'est pas l'offrande modeste d'un diocèse qu'il lui faudrait pour venir en aide à l'Italie éplorée. La générosité de l'univers catholique y suffirait à peine. Nous lui adresserons du moins ce que la charité des paroisses nous fera parvenir, sûrs de donner ainsi à son cœur de Père un témoignage de filiale affection, en même

temps qu'une preuve de compassion fraternelle aux survivants de la catastrophe.

Le peuple Italien est son peuple. Il l'aime profondément. En venant à Rome, j'avais fait une rapide apparition à Saint-Marc de Venise. Quand j'ai prononcé ce nom, sa physionomie a changé. Il jouissait d'entendre parler de son ancien diocèse, et de sa Basilique, et de ses chanoines dont la grande salle, ornée du portrait de Pie X, m'avait été montrée. Et, très aimablement, il a profité de ce souvenir de voyage pour m'interroger avec une grande bonté sur le vénérable Chapitre de Quimper et me féliciter d'avoir des chanoines aussi bons que les siens.

Je lui parlai alors de vous, mes frères. Il s'émouvait au récit des manifestations de votre foi. La foi est, dans tous les diocèses, sa préoccupation principale. Il n'ignore pas que, même en Bretagne, il y a, sur quelques points du pays, une certaine opposition à Dieu puisqu'il y a une opposition au prêtre. J'ai pourtant cru pouvoir lui affirmer que, dans l'ensemble de la Cornouaille et du Léon, la foi est demeurée profonde et sincère. Les faits le proclament assez haut. Vous avez gardé toutes les habitudes chrétiennes du vieux temps où votre Religion ne subissait pas encore les assauts d'aujourd'hui ; et vous avez prouvé que cette fidélité n'avait rien de superficiel ni de factice, puisque vous vous êtes imposé des sacrifices pour suppléer à la suppression du budget du culte, et vous êtes venus spontanément défendre les écoles libres de vos enfants, les presbytères de vos prêtres et les églises du bon Dieu. L'histoire des deux vicaires et des treize paysans condamnés pour leur courageuse attitude à l'inventaire de Plouguerneau rappelait au Pape la parole de l'Evangile. *Beati qui persecutionem patiuntur propter justitiam*. Cette parole trouvera, sans doute, plus d'une fois son application dans notre pays pendant le siècle où nous entrons.

Une foi vivante doit être capable de se défendre. Tout la menace en ce moment. Le Pape veut savoir ce que nous faisons pour la soutenir. Il s'intéresse à la propagande des journaux vraiment catholiques, aux conférences religieuses populaires, au mouvement des missions paroissiales, — mais surtout aux écoles. Il bénit tous ceux qui s'y dévouent. Il sait quel dur sacrifice se sont imposé dans ce but une foule d'âmes consacrées à Dieu. Il souhaite que leur action s'étende partout. L'idéal serait que tout enfant trouvât un maître chrétien à sa portée. C'est une lourde charge pour le clergé et les fidèles. Le salut des âmes l'exige. Les pères de famille pauvres doivent penser à leurs propres enfants. Les riches doivent avoir en même temps le souci de ceux des pauvres.

Ensuite, le Pape, qui n'ignore aucun détail pratique de l'administration d'une paroisse, énumère les œuvres qui continuent l'école, les catéchismes de persévérance, les patro-

nages, les cercles d'études et les groupements de jeunes gens catholiques. On n'a pas encore assez développé ces moyens de protection et d'apostolat. Beaucoup de personnes qui pourraient s'y consacrer, sans nuire à leurs devoirs d'état, ne comprennent pas qu'il y a là un bien à faire, et qu'elles doivent prêter leur concours aux âmes de bonne volonté, sous peine de les voir, isolées et réduites à leurs propres forces, succomber à la tâche. L'indifférence en pareille matière ne s'explique pas et ne peut pas s'excuser.

C'est du moins une grande consolation pour Pie X de savoir que la jeunesse de France entre peu à peu dans des voies plus apostoliques. Elle se groupe. Elle veut étudier. Elle défend sa religion. Elle s'intéresse pratiquement aux questions sociales, dans le sens où Léon XIII l'a voulu, en se donnant pour mission de concilier et non d'aigrir. Rome se réjouit d'un mouvement qui promet des générations d'âmes plus éclairées et plus énergiques. En félicitant la Jeunesse Catholique de son programme et de sa loyale soumission aux vues des Evêques et du Pape, elle souhaite que tous les jeunes gens qui veulent se sanctifier et faire de l'action catholique et sociale ne cherchent pas leur direction en dehors de Rome. Au milieu des doctrines qui circulent et des systèmes qui s'offrent, pour choisir à coup sûr, il faut suivre le maître des âmes. Il est conseillé d'En haut. Il aime l'Eglise plus que nous et la Patrie autant que nous.

S'élevant alors à des aperçus plus généraux sur l'état de la religion en France, le Pape concluait : « *Melior est nunc status Ecclesiæ in Galliâ quam fuit ante.* L'état de l'Eglise en France est aujourd'hui meilleur que auparavant. » Le Pape n'est pas un éditeur de paradoxe. Il sait bien que l'Eglise est persécutée ; qu'on lui a pris ses biens, la part des morts comme celle des vivants ; qu'on a dispersé ses congrégations ; qu'on en veut maintenant à ses écoles et à toutes ses œuvres. Il sait que beaucoup d'âmes peut-être se perdront par suite des lois de séparation. Mais il croit que l'Eglise a recouvré, par cette séparation même, quelques-unes de ses libertés essentielles. Il constate que l'union de l'épiscopat, du clergé et des fidèles a été complète, sous sa main de Père et de Pontife, dans la plus inquiétante de toutes les crises. Il espère que l'élite des catholiques va opérer autour de ses chefs une concentration qui rendra l'action religieuse plus efficace, et que, malgré tant de ruines, l'Eglise de France, devenue plus sainte encore dans sa tête et dans ses membres, prendra sous le coup de l'épreuve un nouveau courage et un nouvel élan.

Pour réaliser cette espérance, il compte sur le zèle de ses prêtres. Il s'intéresse à eux plus encore qu'à l'époque où il était simple évêque. J'entends son interrogation : « Et vos prêtres ? »

— » Très Saint Père, on ne peut pas être plus généreux. Ils ont une foi d'apôtres. Prodiges du peu qu'ils possèdent, ils ne le sont pas moins de leur force et de leur temps pour le salut des âmes. Il y a de grandes ressources d'intelligence et de cœur dans mon clergé.

— » Et après eux, y aura-t-il d'autres prêtres ?

— » Très Saint Père, nous l'espérons. Les familles et les enfants savent entendre l'appel de Dieu. Le séminaire et nos collèges sont pleins. »

En entendant cette parole, le cœur du Pape débordait de joie, et, à mesure que je lui signalais nos établissements diocésains, il bénissait les prêtres éminents qui les dirigent et les élèves qui font à leurs maîtres une si belle couronne.

Il termina par un souvenir très spécial pour Messieurs les Vicaires généraux, dont il voulut savoir les noms, pour les inscrire lui-même sur les photographies que je leur destinais.

Avant de lui présenter enfin mes compagnons de voyage, pour lesquels il a été très paternel, il me restait à réclamer quelques faveurs spirituelles dont le fruit retombera sur vous tous.

VIII. — J'ai reçu ainsi, avec autorisation de les déléguer à tous les Curés-Doyens du diocèse, trois pouvoirs relatifs à l'application des indulgences les plus précieuses dont l'Eglise dispose. Vous en trouverez le détail dans l'ordonnance qui accompagne cette Lettre.

Enhardi par ce succès, je résolus de soumettre à Sa Sainteté une requête qui me tenait beaucoup à cœur. La sainte image de Notre-Dame de Kernitron, en la paroisse de Lanmeur, est depuis longtemps, dans tout le Tréguier et même dans le Léon, l'objet d'une dévotion qui grandit d'année en année. J'aurais voulu lui obtenir les honneurs d'un Couronnement solennel pour attirer des grâces plus abondantes sur une région où le Protestantisme a déjà fait tant de mal. Cette insigne faveur m'a été immédiatement accordée. Je vous ferai savoir plus tard quel jour aura lieu cette cérémonie, à laquelle assisteront tous les Evêques Bretons et d'autres encore.

J'ai pu obtenir avec la même facilité la permission pour le diocèse de célébrer l'office de Charles de Blois. Ce Bienheureux nous appartient par des souvenirs assez tragiques, pour que nous tenions à l'intéresser à notre cause par les hommages qui lui sont dus désormais et par les prières que nous lui adresserons. Il a revendiqué autrefois la couronne de notre duché de Bretagne, et selon les lois de l'époque, il n'y avait pas moins de droit que son compétiteur, Jean de Montfort. Entre les deux rivaux Dieu fit son choix. Il avait ses vues providentielles. Au lieu de faire réussir le plus sympathique et le plus saint, il fit réussir le candidat le plus

national et le plus Breton. Mais Charles de Blois, le vaincu, demeura populaire dans les quatre cantons de Bretagne où il avait trouvé le moyen, en pleine guerre, de mener la vie austère et mortifiée d'un saint. Nous priérons, avec confiance, le héros tombé le 29 Septembre 1364 sur le champ de bataille d'Auray.

Enfin, je souhaitais vivement voir accorder à mes prêtres la Préface spéciale des Morts qui se chante dans presque tous les diocèses de France. Elle exprime en termes parfaits la foi catholique à l'immortalité de l'âme et la certitude d'une vie meilleure. Nous la chanterons en union avec les âmes qui, du haut ciel, prieront comme nous pour l'Eglise souffrante du purgatoire.

Au sortir de l'audience, j'ai recueilli pieusement les paroles entendues. J'ai essayé de m'en pénétrer l'âme pour vous les traduire. Mais mon commentaire ne suffira pas à vous les rendre comme je l'aurais désiré. Il est impossible de reproduire le ton paternel, familial et confiant de l'entretien. J'ai pu seulement en dégager le sens et vous le faire connaître fidèlement.

IX. — Avant mon pèlerinage, je vous avais rappelé les trois causes de Béatification qui nous intéressent. Je n'ai pas quitté Rome sans voir les personnages officiels qui s'en occupent. Ils ont tous rendu bon témoignage à Nos Vénérables. « La Cause est très bonne. » Le promoteur, les postulateurs, les avocats sont tous du même avis. Ils sont convaincus que la reconnaissance du culte de saint Jean Discalecat ne peut plus tarder beaucoup. Les procès de Dom Michel Le Nobletz et du P. Maunoir doivent progresser ensemble. La vie des deux hommes a été si intimement liée, que leur sainteté est destinée à recevoir sa consécration le même jour. Leurs intérêts sont soutenus par des avocats qui ont autant de talent que de zèle. Mais leur procès est retardé par le très grand nombre de Vénérables dont le dossier a été étudié avant le leur. Le cardinal Cretoni, préfet de la Congrégation des Rites, me disait : « Nous avons trois cents Causes en cours d'étude et de discussion. Près d'un tiers de ces Causes appartient à la France. C'est un honneur pour l'Eglise de voir se multiplier les candidats à la gloire des saints autels. Mais ils ne peuvent tous réussir la même année, malgré l'empressement des juges. Chaque cas demande une discussion minutieuse et contradictoire. Tous les miracles proposés sont soumis au contrôle le plus rigoureux. Tous les écrits sont examinés à la loupe. La Congrégation des Rites ne se prononce qu'après avoir réuni tous les éléments possibles de certitude humaine. »

La France aura du moins, dès cette année, la joie nationale de la Béatification de Jeanne d'Arc. Au mois d'Avril, en même temps que plusieurs français martyrisés en

Extrême-Orient, et que l'héroïque P. Eudes, qui fut le contemporain de nos deux grands missionnaires Bretons, elle sera proclamée Bienheureuse pour avoir étonné le monde encore plus par ses vertus et par ses malheurs que par ses victoires, et sauvé miraculeusement la France. Puisse-t-elle renouveler, dans sa vie publique qui recommence, les triomphes de sa mission libératrice et rétablir dans notre patrie le règne de la paix par le règne de Jésus-Christ, qui, selon le mot du Pape, doit toujours être le Roi des Francs.

Je ne veux pas clore cette lettre sans vous informer que notre diocèse est également intéressé dans la cause de Béatification des Martyrs de Septembre 1792, à Paris. Quatre victimes de ces massacres nous appartiennent : Claude-Antoine-Raoul Laporte, né en 1734 à Brest, avait été curé de Saint-Louis de Brest ; Le Livec de Trésurin était né en 1726 à Quimper, sur la paroisse de Saint-Corentin ; Le Rousseau de Rosencourt était né en 1726 à Châteauneuf-du-Faou ; Nicolas-Marie Véron, né en 1740 à Quimperlé, était directeur des religieuses de Sainte-Anne, à Paris. Ces serviteurs de Dieu ont été tués en haine de la foi qu'ils gardèrent héroïquement. L'instruction de leur cause entraîne quelques frais que les âmes de bonne volonté nous aideront à supporter.

Ce sera un honneur pour le clergé Breton de compter plusieurs de ses membres parmi ces martyrs. Ce sera aussi pour tous les catholiques un encouragement à demeurer immuablement fidèles au Saint-Siège. Les prêtres de 1792 ont été tués pour avoir refusé de prêter serment à la Constitution civile du Clergé. Ils l'ont refusé parce que le Pape avait condamné cette Constitution. Leur exemple est pour nous une leçon et une force.

Veillez agréer, mes bien chers frères, l'assurance de mes sentiments affectueux et dévoués en Notre-Seigneur Jésus-Christ.

† ADOLPHE,

Evêque de Quimper & de Léon.

Le Saint Nom de Dieu invoqué :

Nous avons ordonné et ordonnons ce qui suit :

Article I^{er}. — L'office du Bienheureux Charles de Blois pourra être célébré, dès cette année, à la date du 7 Octobre, et sera inséré, l'année prochaine, dans l'*Ordo* de Notre Diocèse.

Art. II. — Les prêtres pourront dire, *ad libitum*, la Préface spéciale des Morts qui fait suite, dans le Missel, à la Préface commune.

Art. III. — Nous déléguons à MM. les Curés-Doyens : 1^o le pouvoir d'attacher à tous les crucifix l'indulgence de la Bonne-Mort, de telle sorte qu'ils puissent être présentés aux malades par n'importe quelle personne ; 2^o le pouvoir

d'appliquer aux chapelets les Indulgences des Pères Croisiers; 3^e le pouvoir d'appliquer les Indulgences apostoliques aux chapelets, crucifix et médailles.

Art. IV. — Nous recommandons aux prières et à la charité des prêtres et des fidèles le succès des Causes de béatification qui intéressent plus spécialement notre pays.

Et sera la présente Lettre Pastorale, avec l'ordonnance qui la suit, lue et publiée dans toutes les églises et chapelles publiques du Diocèse.

Quimper, en la fête de l'Épiphanie, 6 Janvier 1909.

PAR MANDEMENT :

† ADOLPHE,

J.-M. PILVEN, Ch. hon., Évêque de Quimper et de Léon.

Secrét. gén. de l'Évêché.

II. Expédition des Comptes et Budgets. — Nous renouvelons à MM. les Curés et Recteurs la recommandation, faite cette année dans l'*Ordo* (p. 8), de n'expédier jamais leurs Budgets ou Comptes que *sous enveloppe fermée*.

III. Secours aux sinistrés. — Mgr l'Evêque vient d'envoyer au Souverain Pontife un chèque de *deux mille francs*, produit de la quête faite dans le diocèse pour les sinistrés de la Sicile et de la Calabre.

IV. Décès. — Nous recommandons aux prières le repos éternel de l'âme de M. Diraison, curé-doyen de Lanmeur, décédé le 20 Janvier.

PARTIE NON OFFICIELLE

CHRONIQUE DU DIOCÈSE

Intentions recommandées aux prières.

- I. — L'Eglise et la France.
- II. — La conservation de l'esprit chrétien dans les familles.
- III. — La conversion des pécheurs.

Offices extraordinaires.

Quimper. — EGLISE DE SAINT-MATHIEU. — L'Adoration perpétuelle, qui a lieu, cette année, du 24 au 31 Janvier, englobera le Triduum en l'honneur de saint François de Sales. 2^e Patron de la paroisse.

Pendant la semaine, à partir du dimanche 24, le Saint-Sacrement sera exposé depuis la fin de la messe de 6 heures, jusqu'à l'exercice du soir. — A 7 h. 3/4, chant des Complies, sermon et bénédiction.

Les trois premiers jours (dimanche, lundi et mardi 24, 25 et 26), l'instruction sera donnée par M. le chanoine Le Roy. M. le chanoine Pilven, secrétaire général de l'Évêché, directeur diocésain de l'Œuvre de Saint-François de Sales, prêchera le triduum (mercredi, jeudi et vendredi, 27, 28 et 29).

Le vendredi, jour de la fête de saint François de Sales, Mgr l'Evêque prononcera une allocution, à la messe de 8 h. 1/2.

Le dimanche, 31, à 7 h. 3/4 du soir, clôture de l'Adoration.

— CHAPELLE DE LA RETRAITE. — A l'occasion de la fête de S. Jean Chrysostome, patron de l'Œuvre des Ecoles d'Orient, une messe pour les associés vivants et défunts sera célébrée, en la chapelle de la Retraite, mercredi 27 Janvier, à 8 heures. Après la messe, instruction, bénédiction du T. Saint-Sacrement. Indulgence plénière pour les associés (Quête au profit de l'Œuvre).

La réunion d'usage aura lieu le même jour, à 2 h. 1/2.

Association de la Sainte Famille. — Dimanche prochain, 3^e après l'Épiphanie, a lieu la fête de la Sainte Famille de Nazareth, et aussi la fête annuelle de la pieuse Association établie sous ce vocable par le Souverain Pontife Léon XIII (Bref du 15 Juin 1892) et érigée dans le diocèse de Quimper et de Léon, par ordonnance épiscopale en date du 21 Novembre 1900.

C'est donc dimanche que les familles faisant partie de l'Association se réunissent dans l'église paroissiale, représentées par leurs principaux membres, et qu'elles font ou renouvellent leur consécration à la Sainte Famille.

A cette occasion, MM. les Curés et Recteurs ne manqueront pas de rappeler à leurs paroissiens le but et les règles de la pieuse Association, ainsi que les nombreuses indulgences qui y sont attachées. Ils auront soin également de recueillir et d'inscrire sur le registre spécial, ouvert à cet effet, les noms des familles qui ne font pas encore partie de l'Association et qui désireraient y entrer.

La liste des nouveaux associés doit être envoyée chaque année, dans le courant de Mai, au Directeur diocésain, à l'Évêché, pour être transmise au centre de l'Association, à Rome.

Mgr l'Evêque de Quimper devant la Cour d'appel de Rennes. — Le 26 Octobre 1908, Mgr l'Evêque de Quimper, on le sait, comparut devant le tribunal de Lorient comme locataire responsable d'une maison, où les Sœurs de la Sagesse avaient continué à faire la classe malgré un double arrêté de fermeture notifié en Août et en Octobre 1907, « délit relevant, selon le ministère public, des lois (sur les congrégations religieuses) du 1^{er} Juillet 1901 et du 4 Décembre 1902 ».

L'avocat de Monseigneur, M^e Le Gouellec, montra dans sa plaidoirie que la loi applicable dans l'espèce était celle du 17 Juillet 1904 (sur l'enseignement congréganiste); et, concluait le défenseur, comme les délais légaux n'avaient pas été observés pour la notification de fermeture de l'école en question, le locataire et les religieuses enseignantes n'avaient commis aucun délit.

Le jugement, qui fut rendu seulement le 16 Novembre, condamna Mgr Duparc à 300 francs d'amende, sans sursis, et les religieuses à des amendes variant de 300 à 25 francs.

Monseigneur interjeta appel de ce jugement et l'affaire est venue devant la Cour de Rennes, mercredi dernier. Notre Evêque était encore assisté de son dévoué et éloquent défenseur habituel, M^e Le Gouellec, du barreau de Lorient.

L'audience, à laquelle était accourue une foule sympathique, a duré trois heures.

Le prononcé du jugement a été remis à une date ultérieure.

Nécrologie. — I. LE R. P. BARILLEC. — La congrégation du Saint-Esprit et du Saint Cœur de Marie vient d'éprouver une grande perte en la personne du digne Père Désiré-Marie-Mathurin Barillec.

Né à Billiers, au diocèse de Vannes, en 1831, il avait tout jeune encore embrassé la vie religieuse dans la Congrégation du Saint Cœur de Marie, au moment où elle s'établissait à Gourin et à Langonnet. Il lui a été donné de fournir une carrière longue et féconde en travaux et en vertus. Attaché durant un demi-siècle au secrétariat et aux archives de la Maison-Mère, il s'y était acquis des connaissances profondes et variées, et une habileté remarquable dans le maniement des affaires administratives, doublée d'un amour de son travail qui ne lui fit pas perdre un instant de labeur. Il laisse à ses confrères les exemples les plus édifiants de régularité, de ferveur et de charité, d'humilité et de dévouement qui ne se sont jamais démentis.

Mgr Duparc l'honorait de son amitié, et bien des prêtres du diocèse de Quimper, qui l'ont connu, se feront un devoir de l'aider du secours de leurs prières. Il est mort le jeudi 14 Janvier, et repose dans le cimetière de Chevilly. Vendredi 22, se chantera pour le repos de son âme le service d'octave. A. L.

II. Nous recevons, au dernier moment, communication d'une dépêche annonçant la douloureuse nouvelle de la mort de M. Diraison, curé-doyen de Lanmeur.

Nous ne pouvons aujourd'hui que le recommander aux prières de nos lecteurs, remettant au prochain numéro la notice biographique du regretté défunt, si inopinément enlevé à l'âge de 60 ans.

R. I. P.

Avis de services anniversaires. — I. MELLAC. — Le service anniversaire pour le repos de l'âme de M. Gillard, ancien recteur de Roscanvel, sera célébré, à Mellac, mercredi prochain, 27 Janvier, à 10 heures.

II. CAMARET. — Un service anniversaire pour le repos de l'âme de M. Le Bras (Pascal), mort recteur de Pont-Aven, sera célébré dans l'église de Camaret, le mercredi 3 Février, à 10 heures.

N. B. — Nous prions instamment nos lecteurs et abonnés, pour éviter des confusions et des erreurs fâcheuses, de vouloir bien tenir compte du double avis qui figure en tête de la *Semaine religieuse* : Adresser tout ce qui regarde l'ADMINISTRATION

(abonnements, annonces, mandats, etc.) à M. de Kerangal, imprimeur de l'Evêché, 18, rue des Boucheries ; à M. le chanoine Rospars, 15, rue Mesgloaguen, ce qui concerne la RÉDACTION.

CHRONIQUE GÉNÉRALE

ROME. — Le Saint-Père continue ses audiences et ses réceptions particulières. En même temps, il s'occupe très activement de l'organisation et de l'envoi des secours aux sinistrés de la Sicile et de la Calabre.

Le cardinal Merry del Val tient le Pape au courant de tout ce qui se passe à Sainte-Marthe, où il va régulièrement visiter les malades et les blessés. Le cardinal les connaît maintenant presque tous. Les médecins lui donnent des détails sur leur état, et il suit les progrès de leur guérison avec un intérêt dont ces pauvres gens lui expriment leur reconnaissance avec une émotion touchante. Malheureusement, l'état de plusieurs s'est aggravé et de nouvelles opérations seront nécessaires.

Le nombre des réfugiés à Rome augmente de plus en plus. La population continue à leur faire un accueil des plus fraternels. On organise pour eux la recherche du travail.

* * *

Le 11 Janvier a paru le premier numéro du bulletin officiel *Acta Sanctæ Sedis*. Le secrétaire d'Etat avertit que désormais les encycliques et autres actes pontificaux ne seront plus envoyés aux évêques, qui les trouveront dans ledit bulletin, leur publication dans les *Acta* équivalant à la promulgation officielle.

— La béatification de Jeanne d'Arc. — La lecture du dernier décret *de tuto*, concernant la cause de Jeanne d'Arc, aura lieu le 2 Février prochain.

Quant à la béatification même, près de soixante évêques français sont déjà annoncés pour le 18 Avril.

Mgr Guthlin, Supérieur de Saint-Louis-des-Français, s'occupe dès maintenant de dédier, en notre Eglise nationale de Rome, un autel à la future Bienheureuse. Cet autel portera la statue en marbre blanc de la sainte héroïne.

Le désastre italien. — Les journaux irrégieux eux-mêmes rendent hommage au dévouement des catholiques, qui se dépensent de toutes façons pour venir en aide aux victimes de la catastrophe.

En Calabre, Mgr Morabito, et à Messine le comité présidé par l'archevêque et le député Micheli font œuvre vraiment utile pour les malheureux survivants. Le ministre de la Guerre, M. Casana,

rencontrant le député Micheli, lui a dit devant un grand nombre de témoins : « Vous faites une œuvre sublime. La patrie doit vous en être profondément reconnaissante. »

Parlant du député Micheli et de son compagnon d'activité le comte Zilleri de Vicence, le correspondant du *Corriere della Sera*, dont le témoignage n'est pas suspect de partialité en l'occurrence, fait dans son journal un tableau enthousiaste de leur action et il termine en disant : « Ce sont deux cléricaux de la plus belle eau. J'en suis fort marri pour les libre-penseurs, mais la vérité est la vérité. »

Tragique coïncidence. — Le *Corriere d'Italia* a publié dans son numéro du 5 Janvier 1909 une lettre d'un journaliste de Messine réfugié à Catane, où il est dit :

« Depuis quelque temps Messine était aux mains des anticléricaux et ceux-ci, le dimanche précédant l'horrible catastrophe, tinrent un comité suivi d'une réunion où fut voté un violent ordre du jour contre la religion.

« Le journal *Il Telefono* qui s'imprime à Messine et dont le caractère est brutalement antireligieux, publia dans son numéro de Noël une honteuse parodie de la « Neuvaine de Jésus enfant », où, entre autres strophes, on lisait celle-ci :

O mon petit gamin,
Vrai homme, vrai Dieu,
Pour l'amour de ta croix
Réponds à notre voix :
Si tu n'es vraiment pas un mythe,
Ecrase nous tous sous un tremblement de terre.

La coïncidence, au moins, est impressionnante. Et ne s'était-il pas, à Saint-Pierre-Martinique aussi, passé quelque chose de semblable, la veille du désastre ?

On dira : ce défi n'est que celui d'un individu, d'un journaliste. Sans doute. Mais un journal ne peut vivre qu'autant qu'il trouve, en assez grand nombre, des lecteurs qui partagent ses idées et ses sentiments, qui l'encouragent dans la voie où ils le voient entré. Son crime est donc un peu le crime de tous ses lecteurs.

Ce sont des choses qu'il faut avoir le courage de dire.

LOURDES. — Prochaine clôture du Jubilé. — Le 10 et le 11 Février, auront lieu les fêtes qui doivent clore le Jubilé du cinquantième des Apparitions de Notre-Dame de Lourdes. Plusieurs évêques français et étrangers ont promis à Mgr de Tarbes d'assister à ces solennités.

Les fêtes s'ouvriront, le matin du mercredi 10, par un solennel service de *Requiem* pour le repos de l'âme de S. Em. le cardinal Lecot, légat de Sa Sainteté aux premières fêtes de l'année jubilaire. Tous les évêques et prélats présents à Lourdes y assisteront.

Le jour de la fête, jeudi 11, Mgr Longhin, évêque de Trévise

(diocèse d'origine de Sa Sainteté), offrira, à 7 heures 30, le Saint Sacrifice, « en union avec le Saint-Père qui, à la même heure, selon sa promesse, célébrera la Sainte Messe aux intentions des pèlerins alors présents à Lourdes et de tous ceux qui s'uniront à eux de cœur et d'esprit ». A l'issue de la messe, Mgr Longhin donnera la Bénédiction papale.

MONTAUBAN. — L'évêque en correctionnelle. — Mgr Marty, évêque de Montauban, est cité à comparaître devant le tribunal correctionnel de cette ville, sous l'inculpation « d'entraves à la liberté des enchères »...

Le crime de Mgr Marty est d'avoir, comme tous les évêques de France, promulgué les peines canoniques qui atteignent les usurpateurs des biens d'Eglise. Ces poursuites honorent ceux qui en sont l'objet. Elles prouvent, une fois de plus, qu'ils mentent ceux qui raillent « les foudres de carton » de l'Eglise. On ne frappe que ce qu'on redoute. Crainte salutaire qui tôt ou tard inspirera la sagesse.

Une lettre épiscopale sur l'école neutre. — Mgr Gieure, le vaillant évêque de Bayonne, vient de publier en brochure sa lettre pastorale sur les dangers de l'école neutre et les devoirs des pères de famille à ce sujet.

Cet ouvrage devrait être entre les mains de tous ceux qui s'intéressent à la grave question de l'enseignement primaire en France. Aussi nous le recommandons vivement à nos lecteurs.

Voici les prix auxquels on peut se le procurer : 1 exemplaire, franco, 0 fr. 20 ; 10 ex., 1 fr. 20 ; 50 ex., 3 fr. 50 ; 100 ex., 5 fr. 75.

S'adresser à l'imprimerie catholique, à Pau, 11, rue de la Préfecture.

BIBLIOGRAPHIE

Calendrier des indulgences plénières. — Voici un calendrier absolument nouveau édité par la Bonne Presse en un volume de 0 fr. 50 (144 pages), port, 0 fr. 05. Ce calendrier permet aux fidèles de gagner au moins une indulgence plénière tous les jours de l'année.

Ce volume si précieux aux âmes pieuses et au purgatoire est l'œuvre d'un docte prêtre, le chanoine Rothe, qui s'est voué à la propagande de la dévotion aux indulgences plénières et qui se présente avec les vifs encouragements de 7 évêques.

L'Abbé Béraud, ancien curé de Blanzay et de Montceau-les-Mines, fondateur d'orphelinats, ouvrage précédé d'une lettre de S. G. Mgr Villard, par l'abbé J. B. CHAILLET, in-16 de pp. 464. Prix : 3.50. LYON-PARIS : Librairie Emmanuel VITTE.

L'abbé Béraud est assurément l'une des plus belles figures sacerdotales du XIX^e siècle, une figure qui invinciblement éveille le souvenir du curé d'Ars, de dom Bosco, du Père Chevrier, etc.

Successivement curé à Cussy-en-Morvan, à Blanzay, à Montceau-les-Mines, partout il fut admiré comme un homme extraordinaire et vénéré comme un saint.

Tout en organisant la paroisse de Montceau-les-Mines, dont il fut le premier curé, il fondait deux orphelinats agricoles pour filles et garçons, qui devaient abriter jusqu'à trois cents orphelins et faire de leur fondateur un forçat volontaire.

C'est donc une page d'histoire sociale du plus haut intérêt que vient de tracer l'auteur en des pages émues et d'une lecture particulièrement attrayante. Et c'est une magnifique leçon d'énergie et d'action qui se dégage de la vision de la grande figure de l'abbé Béraud, qui « a fait, a-t-on dit, ce que dix hommes ordinaires auraient peine à faire en vivant aussi longtemps que lui ».

En vente à la librairie J. Salaun, Quimper.

Revue Financière

Marché moins bien tenu. La Rente revient à 96,37, l'Extérieure à 96,05. Fonds russes en recul.

L'émission de l'Emprunt russe 4 1/2 0/0 remporte, comme on pouvait s'y attendre, un succès complet. Les nouveaux titres au nominal de 500 fr. rapportent 22,50 d'intérêt annuel.

Le prix d'émission de 446,25 est payable : 100 fr. en souscrivant et 346,25 à la répartition du 1^{er} au 4 Février. On peut aussi se libérer par versements échelonnés : 100 fr. en souscrivant, 100 fr. à la répartition, 125 fr. le 15 Avril et 121,25 le 15 Juillet, ces deux derniers versements augmentés de l'intérêt à 2 0/0 l'an, à partir du 22 Janvier.

Ajoutons que les porteurs de bons 1901 ont un droit de préférence pour la valeur nominale de leurs titres, les intérêts courus devant leur être remboursés en espèces.

Fermeté des valeurs de Crédit.

On recherche à 439 fr. les obligations 5 0/0 Victoria-Minas.

Bonne tenue à 445 fr. de l'obligation du Port de Para. L'impôt de 2 0/0 destiné à la garantie des capitaux nécessités par les travaux a produit en Décembre 379.220 francs.

L'obligation 5 0/0 Port de Bahia est ferme à 448. Les travaux avancent rapidement, tant comme dragages que comme enrochements.

A côté des gros emprunts actuels, une petite valeur industrielle obtient un assez joli succès. Ce sont les actions de la société d'Aéro-Locomotion au capital de 400.000 fr., l'action de 250 fr. est déjà demandée aux environs de 300 fr.

Au moment où tout le monde se préoccupe des questions d'aviation, on s'explique le succès de ce titre, ne serait-ce que comme billet de loterie, quantité de gens tiennent à s'intéresser à une affaire qui, malgré, et peut-être même à cause de son modeste début, peut devenir considérable.

Hausse de l'Ouest-Africain, à 522 l'action et 294 fr. la part.

L'action C^{ie} Minière de la Haute-Guinée se retrouve ferme à 110 francs.

Demander l'A. B. C. traitant des **OPÉRATIONS DE BOURSE**

Indispensable à tous Capitalistes, Rentiers et Spéculateurs.

Envoi gratuit sur demande. Ecrire NINGLER et C^{ie}, Banquiers, 36, rue Taillout, Paris.

Vêtements Ecclésiastiques.

CHAPEAUX
Barrettes, Rabats
Faux-cols
et Manchettes toile
Ceintures
Gilets de flanelle
etc.

F. JODELAIS, FILS AÎNÉ

Fournisseur du Grand-Séminaire

20, rue Verdelet — **QUIMPER** — rue Verdelet, 20

VINS ET SPIRITUEUX
ANCIENNE MAISON **Ferdinand LALANDE**
— « Fondée en 1858 » —

DUPOUY & MAYAUDON

51, Quai des Chartrons, BORDEAUX
Fournisseurs attitrés du Clergé, Noblesse, Bourgeoisie
et Communautés religieuses.

Vin de Messe recommandé, garanti pur, naturel et d'origine.
Références, tarifs et échantillons sur demande.

Agent : Emile DANTEC, 32, rue Ange de Guernisac, MORLAIX.

AGENTS demandés pour vendre à la campagne des produits vétérinaires de M. Bouyer, pharmacien, indispensables aux cultivateurs et éleveurs ; 15 à 20 francs par jour à gagner toute l'année.

Inutile d'écrire sans bonnes références.

S'adresser à MM. Chauveau-Dixneuf et fils, dépositaires à La Séguinière, près Cholet (Maine-et-Loire).

UN BON CURÉ DE CAMPAGNE

après de longues et minutieuses recherches, peut offrir à toutes les personnes souffrant de tuberculose, bronchite chronique, douleurs, rhumatismes, goutte, maladies de la peau, dartres, eczéma, furonculose, acné, constipation et hémorroïdes, maladies de nerfs, maladies de foie, anémie et maladies de l'estomac, le moyen infailible de se guérir rapidement.

Cette offre est faite sans charlatanisme et dans un but de charité, pour être utile à l'humanité souffrante.

Pour tous renseignements, écrire à M. DESECHEROLLES, 24, quai de Retz, Lyon (Rhône).

Ancienne
Maison
PIRIOU

SAUVAGE

3, rue Kéréon SUCCESSEUR QUIMPER

HORLOGERIE — BIJOUTERIE — OPTIQUE — ORFÈVRE
BRONZES & ORFÈVRE D'ÉGLISE

Assortiment considérable de Candélabres, Garnitures d'autels, Thabors, Calices, Ciboires, Custodes, Boucles de souliers, etc., à des prix excessivement réduits.

Nouveau candélabre à transformations multiples, breveté s. g. d. g. Réparations, remise à neuf, dorure et argenture.

Le Chronomètre « A la Montre de Genève » que l'on trouve seulement chez M. SAUVAGE, qui en a la propriété exclusive, doit son succès toujours croissant à sa qualité exceptionnelle, à son bon marché et à son réglage parfait; c'est sans contredit la Montre de précision par excellence. Ce mouvement, entièrement monté sur rubis, est à ancre ligne droite, levées visibles, double plateau, spiral Bréguet, balancier compensé, et se fait en boîtes or, argent, acier et nickel.

ARTICLES POUR FUMEURS
Écume et Ambre 1^{er} choix.

ORFÈVRE DE TABLE
Qualité supérieure, prix exceptionnel.

Porte remise sur tous les Catalogues.

Achetez vite les Derniers Billets

de la **LOTÉRIE** de la
MAISON de RETRAITE des ARTISTES

Grande Loterie Nationale

Autorisée par Arrêté Ministériel du 18 Avril 1907.

La Seule qui offre

621.100^f de
Lots

payables en or et déposés au Comptoir National d'Escompte de Paris.

3 GROS LOTS :

1 de **250.000^f**

1 de **100.000^f** 1 de **50.000^f**

et **221.100^f** de Lots divers.

en tout 1196 Lots.

Tirage irrévocable **15 FÉVRIER PROCHAIN** Prix du Billet **UN FR.**

En Vente dans tous les Bureaux de tabac. Pour recevoir les billets franco adresser sans retard les demandes au Siège de l'Œuvre, à M. l'Administrateur de la LOTÉRIE des ARTISTES, 110, B^e Sebastopol, Paris (Joindre 0^{fr}10 pour le port).

L'Administrateur-Gérant : AR. DE KERANGAL.

Quimper, typographie DE KERANGAL, imprimeur de l'Evêché.

24^e ANNÉE.

Vendredi 29 Janvier 1909.

N^o 5.

LA SEMAINE RELIGIEUSE

DU DIOCÈSE

DE QUIMPER ET DE LÉON

SOMMAIRE

I. PARTIE OFFICIELLE. — *Communications de l'Evêché* : Nominations.

II. PARTIE NON OFFICIELLE. — Apostolat de la Prière.

III. — *Chronique du diocèse* : Intentions recommandées aux prières ; Offices extraordinaires ; Les cierges de la Chandeleur ; Nécrologie ; Pleyben ; Pont-Aven ; M^{gr} l'Evêque de Quimper devant la Cour d'appel de Rennes ; Lander-

neau ; Le Cloître-Plourin ; Comment ils écrivent l'histoire ! Sainte Anne en mission ; Questions d'Enseignement ; *Les Saints de Bretagne*.

IV. — *Chronique générale* : Rome ; Grenoble ; Instituteurs libres acquittés ; Contre la Pornographie ; Pèlerinages à Rome.

V. — *Bibliographie*.

VI. — *Annonces et avis divers*.

Offices de la semaine.

Dimanche, 31 Janvier. — 4^e Dimanche après l'Epiphanie. S. Pierre Nolasque, Confesseur. Double. Blanc. A la messe, mémoire du Dimanche.

Vêpres, depuis le Capitule, du suivant avec mémoires de S. Pierre Nolasque et du Dimanche.

Lundi, 1^{er} Février. — S. Ignace, Evêque, Martyr. Double. Rouge.

Mardi, 2. — PURIFICATION DE LA T. SAINTE VIERGE (*Chandeleur*). Double de 2^e classe. Blanc.

Mercredi, 3. — S^{te} Geneviève, Vierge (*au Propre diocésain*). Double. Blanc.

Jeudi, 4. — S. André Corsini, Confesseur. Double. Blanc.

Vendredi, 5. — S^{te} Agathe, Vierge, Martyre. Double. Rouge.

Samedi, 6. — S. Gildas, Abbé (*au Propre diocésain*). Semi-double. Blanc.

Dimanche, 7. — SEPTUAGÈSIME.

Ordre de l'Adoration perpétuelle pendant la semaine.

Saint-Mathieu de Quimper. du 24 au 31 Janvier.

Saint-Melaine, Morlaix. du 1^{er} au 8 Février.

PARTIE OFFICIELLE

COMMUNICATIONS DE L'ÉVÊCHÉ

Nominations. — Par décision épiscopale du 27 Janvier, ont été nommés :

Curé-doyen de Lanmeur, M. Le Sann, recteur de Plougonven ;

Recteur de Plougonven, M. Robinaud, recteur de Gouesnac'h ;

Recteur de Gouesnac'h, M. Cavellat, chapelain de Notre-Dame du Mûr (Plouigneau) ;

Recteur de Lanneufret, M. Rozec, vicaire à Plouzévédé, en remplacement de M. Richard, qui se retire dans une communauté religieuse ;

Vicaire à Plouzévédé, M. Le Lec, vicaire à Saint-Hernin ;

Vicaire à Saint-Hernin, M. Eliès, vicaire à Pleumeur-Bodou (diocèse de Saint-Brieuc) ;

Vicaire à Guilers-Brest, en remplacement de M. Affret dont la nomination comme sous-principal du collège de Lesneven a été agréée, M. Monot, vicaire à Plonéis ;

Vicaire à Plonéis, M. Gourlaouen, professeur à l'Ecole Notre-Dame de Bon-Secours (Brest) ;

Professeur à l'Ecole Notre-Dame de Bon-Secours, M. Verne, jeune prêtre d'Audierne.

PARTIE NON OFFICIELLE

Apostolat de la Prière

LIGUE DE PRIÈRES EN UNION AVEC LE CŒUR DE JÉSUS

INTENTION GÉNÉRALE POUR FÉVRIER 1909

LA SAINTE LITURGIE

On appelle Liturgie l'ordonnance de la prière officielle dans l'Eglise. C'est l'ensemble de ces rites traditionnels, soigneusement conservés et pieusement observés, qui donne à nos cérémonies leur majesté. C'est le symbolisme de ces mouvements rythmés et graves, le sens de ces paroles consacrées, qui donnent une signification sublime à nos offices. C'est la succession rationnelle de ces fêtes qui transforme l'année entière du chrétien en une méditation ample et continue des mystères de la foi, en une contemplation animée de la vie et de la Passion du Christ.

La prière liturgique est l'âme même de l'Eglise, empruntant, pour s'exhaler vers Dieu, les paroles de Moïse, de David, des Pro-

phètes et des Apôtres, des Martyrs et des Docteurs, celles de Jésus-Christ lui-même. Aussi, plus que tout autre, touche-t-elle le cœur de Dieu.

Mais faute de comprendre la liturgie et de chercher à s'en instruire, combien de fidèles trouvent les cérémonies de l'Eglise longues, froides et ennuyeuses ! Faisons un petit effort et ne restons plus comme des étrangers, dépaysés et sans rien comprendre, dans la maison de notre Père.

RÉSOLUTION APOSTOLIQUE : J'étudierai, pour les comprendre, pour y assister avec plus de charme et de fruit, les cérémonies de l'Eglise.

CHRONIQUE DU DIOCÈSE

Intentions recommandées aux prières.

I. — L'Eglise et la France.

II. — L'union des catholiques autour de leurs pasteurs.

III. — La conversion des pécheurs.

Offices extraordinaires.

Quimper. — CATHÉDRALE DE SAINT-CORENTIN. — *Mardi, 2 Février*, fête de la Purification de la T. Sainte Vierge, messes et offices comme les dimanches.

Avant la grand'messe, bénédiction solennelle des cierges que l'on tient allumés à la procession, pendant l'Evangile et de l'élévation à la communion inclusivement.

— EGLISE DE SAINT-MATHIEU. — Samedi et Dimanche, 30 et 31 Janvier, continuation de l'Adoration. Le soir, à 7 h. 3/4, sermon par M. le chanoine Pilven, secrétaire général de l'Evêché. Bénédiction du T. Saint Sacrement.

Mardi, 2 Février, fête de la Purification, à 8 h. 1/2, bénédiction des cierges. Grand'messe.

Le soir, à 7 h. 3/4, chant des Complies et bénédiction du T. Saint-Sacrement.

Les cierges de la Chandeleur. — La cérémonie de la bénédiction des cierges, le jour de la Purification, a été manifestement inspirée par la parole du saint vieillard Siméon proclamant dans sa sublime extase que l'enfant déposé entre ses bras, à sa présentation au Temple, « est la lumière qui éclairera les nations de la terre ».

On remarque avec peine que, d'année en année, la dévotion de la Chandeleur semble aller en diminuant. Beaucoup de personnes, même pieuses, assistent à la messe, négligeant d'apporter un cierge pour participer complètement à la cérémonie liturgique.

Le cierge béni représente la personne du Verbe incarné. D'après Durand, dans son *Rational*, la cire que les abeilles produisent avec le miel par une fonction toute virginale, désigne l'humanité que le Christ a prise au sein de la Vierge Marie, et la lumière du cierge figure sa divinité, parce que notre Dieu est un

feu qui consume. La mèche entourée de cire représente son âme, ou la divinité cachée sous la chair, ou enfin sa mortalité.

Pour connaître l'usage que les fidèles peuvent faire de ces cierges, il suffit de lire la première oraison que le prêtre chante à leur bénédiction. Dans cette prière, il est demandé que tous ceux qui porteront ces cierges dans leurs mains en l'honneur de Notre-Seigneur, jouissent de la santé temporelle, et que, partout où l'on allumera ces flambeaux vénérables, la malignité des esprits immondes soit repoussée. Enfin, le prêtre demande à Dieu que les fidèles soient munis de ces mêmes flambeaux, lorsque l'époux les appellera pour les noces éternelles...

De ces solennelles expressions de la liturgie on peut tirer les conclusions suivantes : les fidèles attireront sur leurs demeures et sur leurs personnes les plus précieuses bénédictions : 1^o en gardant respectueusement chez eux les cierges bénits ; ils les placeront dans un endroit honorable et bien apparent, comme ils font pour les rameaux ; 2^o en les allumant lorsqu'un danger extérieur, foudre, grêle, inondation ou autre, les menacera, ou bien qu'une tentation difficile à vaincre viendra les assaillir ; 3^o en les mettant aux approches de la mort, surtout pendant l'agonie, aux mains des malades ou près de leur lit. Le Rituel lyonnais interprète cette intention de la sainte Eglise en faisant toucher le cierge béni au malade après qu'il a reçu l'extrême-onction. Enfin, lorsque la dépouille mortelle du chrétien est déposée dans le cercueil, le cierge, image du Sauveur immortel, illumine ses pauvres restes et chasse les esprits de ténèbres.

Nécrologie. — I. Dans notre dernier numéro, nous n'avons pu qu'annoncer la mort de M. Diraison, curé-doyen de Lanmeur. Il a succombé presque subitement, le 20 Janvier, à une affection cardiaque : on n'eut que le temps de lui administrer à la hâte les derniers sacrements.

Les obsèques ont eu lieu, vendredi matin 22 Janvier, en l'église paroissiale de Lanmeur ; puis l'inhumation a été faite au cimetière de Kernitron, au milieu d'une nombreuse assistance de fidèles où l'on remarquait les notabilités de la paroisse et de la région. Près de 80 prêtres étaient venus rendre les derniers devoirs à leur regretté confrère ; parmi eux : MM. les chanoines Le Duc, curé-archiprêtre de Morlaix, qui a fait la levée du corps ; Gadon, supérieur du Grand Séminaire, qui a donné l'absoute ; Quéinnec, curé de Taulé ; Morvan, recteur de Roscoff ; Léon, recteur de Cléder ; MM. Le Coz, curé de Pleyben ; Cuillandre, curé de Plouigneau ; Séité, recteur de Saint-Urbain ; Ely, recteur de Saint-Melaine ; Bézouet, aumônier à Plestin-les-Grèves, etc.

Le service d'octave a été célébré, mardi, devant une assistance d'environ quarante prêtres et de nombreux fidèles.

Né à Pleyben, le 15 Octobre 1848, M. Diraison (Mathias) fut ordonné prêtre le 10 Août 1873. Vicairé d'abord à Camaret (17 No-

vembre 1873), puis à Ploudaniel (30 Novembre 1874), il fut nommé recteur de Botsorhel le 22 Août 1889, et curé-doyen de Lanmeur, le 12 Décembre 1897. « Partout où il a passé, M. Diraison laisse la réputation d'un prêtre très bon, très zélé, tout dévoué au bien de ses ouailles, et d'un administrateur sage et discret, préférant les voies de douceur et la conciliation aux moyens rigoureux. Ses confrères et tous ceux qui l'ont connu le regretteront profondément.

» A Lanmeur, le souvenir de M. Diraison se perpétuera particulièrement par la belle église qui se dresse au cœur de la ville et qu'il a fait construire grâce au don généreux d'un paroissien. Le bon curé a quitté ce monde au moment où allait se réaliser son plus cher désir : le couronnement triomphal de Notre-Dame de Kernitron. Dieu et la T. Sainte Vierge ont voulu, sans doute, lui réserver dans le ciel une joie autrement douce et intense que celle que lui aurait procurée cette fête de la terre. »

II. Nous recommandons également aux prières M. Lamy (Eustache), prêtre du diocèse de Bourges, retiré depuis plusieurs années dans notre diocèse, décédé à Brest le 7 Janvier, à l'âge de 78 ans.

R. I. P.

PLEYBEN. — Avis de service. — On nous prie d'annoncer qu'un service solennel après octave pour le repos de l'âme de M. Diraison, curé de Lanmeur, sera célébré à Pleyben, sa paroisse natale, jeudi prochain 4 Février, à 10 heures.

PONT-AVEN. — Avis de service anniversaire. — Le service anniversaire pour le repos de l'âme de M. Le Bras, mort recteur de Pont-Aven, aura lieu en cette paroisse le mercredi 10 Février prochain, à 10 heures.

Mgr l'Evêque de Quimper devant la Cour d'appel de Rennes. — Le mercredi 20 Janvier, Mgr l'Evêque de Quimper et de Léon a comparu devant la Cour de Rennes comme appelant d'un jugement par lequel le tribunal de Lorient l'a condamné à 300 francs d'amende pour avoir maintenu ouverte une école libre, malgré la notification de fermeture.

Monseigneur Duparc était accompagné à l'audience de NN. SS. Dubourg, archevêque de Rennes, et Guillois, archevêque de Pesinonte, ancien évêque du Puy ; de M. le chanoine Pilven, secrétaire général de l'évêché de Quimper, de M. l'abbé Kerdudo, premier vicaire de Saint-Louis de Lorient, et de plusieurs autres ecclésiastiques. Une foule de catholiques d'élite, parmi lesquels M. Jenouvrier, sénateur, formaient aux prélats un cortège d'honneur aussi nombreux que sympathique.

La cause fut appelée à 3 heures seulement. M. le Conseiller

Saiget, président, adressa aux « prévenus » les questions d'usage puis, la lecture du rapport achevée, leur demanda s'ils avaient quelques observations à présenter. Mgr l'Evêque de Quimper se leva et, au milieu d'un silence religieux impressionnant, fit d'une voix ferme la déclaration suivante :

Monsieur le Président,

J'ai demandé aux Sœurs de la Sagesse de continuer la classe dans mon école de la rue Paul-Bert jusqu'au 31 Juillet 1908. En réalité, je suis ici, beaucoup plus qu'aucune d'elles, l'auteur responsable de l'acte qu'on nous reproche. Elles se seraient retirées si je leur en avais donné le conseil. J'ai fait le contraire.

Mais je dois dire qu'en le faisant je ne crois pas avoir dépassé mon droit.

La loi de 1904 est assurément très cruelle pour les catholiques, puisqu'elle leur refuse, contre tout droit, la liberté élémentaire de confier l'éducation de leurs enfants aux congrégations religieuses qu'ils aiment et qu'ils estiment. Mais, du moins, elle organise la suppression de manière à ne pas imposer aux familles de gêne trop brusque. Tout en interdisant aux écoles congréganistes l'espoir de vivre au delà de 1914, et en leur rappelant que, chaque année, celles d'entre elles qui survivent courent le risque d'un arrêté de fermeture, elle leur promet pourtant qu'elles seront informées de cet arrêté de fermeture, au plus tard quinze jours avant la fin de l'année scolaire.

Or, on nous a notifié la fermeture de notre école le 22 Août 1907. C'était trop tard. La loi voulait que la notification nous fût faite le 16 Juillet. Nous avons cru avoir le droit de maintenir l'école ouverte jusqu'à la fin de la nouvelle année scolaire. Une lettre ministérielle du 14 Octobre nous a renouvelé l'ordre de fermer, avec menaces de poursuite. A notre avis, ce n'était pas légal. L'école est donc restée ouverte jusqu'au 31 Juillet dernier. C'était notre droit.

Voilà le fait dans toute sa simplicité.

Pour nous poursuivre, on dit que notre école n'avait pas demandé d'autorisation en 1901, et qu'elle ne pouvait donc pas bénéficier de la loi de 1904. Je ne sais pas si les législateurs ont réellement voulu restreindre ainsi la portée protectrice de leur loi. Mon éminent avocat aura peut-être à vous exposer sur ce point des idées plus justes que celles du tribunal de Lorient.

En tout cas, les Sœurs ont toujours été convaincues, comme je le suis encore moi-même, que la loi de 1904 les protégeait formellement. Nous ne doutons pas de notre bon droit. Nous sommes sûrs d'ailleurs qu'une demande d'autorisation a été présentée au ministère dès le mois d'Octobre 1901. Nous en avons vu le récépissé.

La seule objection qu'on puisse nous faire vient de la désignation de l'école. Il y a eu une erreur de nom, réparée dès qu'on s'en est aperçu. La maison mère de Saint-Laurent-sur-Sèvre, dont les religieuses font tant de bien dans notre Bretagne, avait visé dans sa demande d'autorisation pour Lorient les écoles de la rue du Scorff. Il y avait là un établissement central, dont dépendaient les écoles de la Sagesse dans l'intra muros lorientais. Les institutrices habitaient dans cette maison. Leur supérieure était la supérieure de la rue du Scorff, mais elles allaient faire la classe dans la rue Paul-Bert et la rue de la Mairie, qui ne faisaient avec la maison de la rue du Scorff qu'un seul établissement religieux. Dans l'esprit de l'administration, comme dans l'esprit des demanderesses, le sens était clair. Il s'agissait des classes

de la Sagesse de l'intra muros. Une rectification dans ce sens a été faite d'ailleurs, comme le reconnaît M. le ministre dans sa lettre du 14 Octobre 1907. Personne, à un aucun degré de la hiérarchie, ne nous avait dit alors que notre demande était nulle. On nous laissait en pleine sécurité. Nous avions le droit et le devoir, quand le coup a été porté, de le trouver illégal, et de nous défendre.

L'esprit de la loi de 1904, et c'est bien la loi qui devait s'appliquer dans notre cas, est de ne pas surprendre les intéressés, de ménager aux familles comme aux organisateurs d'écoles le loisir de se « retourner » d'une année scolaire à l'autre. Averti le 15 Juillet, j'avais le temps de remettre mon école sur pied avant la rentrée. Averti le 22 Août, pour le 3 Septembre, je ne le pouvais pas. La loi exigeait que je fusse averti quinze jours avant la fin de l'année scolaire. Les avis de fermeture que j'ai reçus n'avaient donc aucune valeur. C'est encore ma conviction.

On me dit : vous êtes frappé en vertu de la loi de 1901. Mais la loi de 1901 ne peut pas venir annuler la loi de 1904 qui lui est postérieure, — ou bien on ne voit pas à quoi celle-ci peut servir.

Je crois vous avoir expliqué loyalement mon attitude et mon acte.

Après le dépôt de conclusions par M^e Thinault, avoué, M^e Le Gouëllec, du barreau de Lorient, prend la parole. Sa plaidoirie est magnifique de tous points : après une discussion très nette des faits en cause ainsi que des lois de 1901 et de 1902 indûment invoquées, il arrive à la loi de 1904 qui, aujourd'hui, peut et doit être considérée comme la charte des Congrégations autorisées et, en citant des arrêts de la Cour de cassation, il montre que, dans le cas actuel, la loi de 1904 doit être appliquée dans son intégralité. Dans une éloquente péroraison, M^e Le Gouëllec demande à la Cour de rendre, en infirmant le jugement de première instance, un arrêt qui sera la consécration de la loi et du bon sens...

M. Martin, avocat général, à la correction et à la courtoisie duquel on s'accorde à rendre hommage, demande la confirmation du jugement ; puis la Cour, après délibéré, remet à une audience ultérieure le prononcé de son arrêt.

Il était 6 heures. Les évêques regagnent alors l'archevêché au milieu des acclamations ininterrompues de la foule qui ne consent à se retirer qu'après avoir reçu la bénédiction des prélats.

Dernière heure. — Nous apprenons, au dernier moment, que la Cour de Rennes a confirmé purement et simplement le jugement du tribunal de Lorient.

Nous croyons savoir que cet arrêt sera délégué à la Cour de cassation.

LANDERNEAU. — Poursuites contre un prêtre. — M. l'abbé Jouanne, jeune prêtre de Landerneau, a été cité devant le juge d'instruction, à Brest, sous l'inculpation d'avoir, au cours d'un catéchisme, proféré des paroles injurieuses contre le Président de la République, les ministres et d'autres personnages.

M. Jouanne nie — et tous ceux qui le connaissent le croiront facilement sur parole — avoir tenu les propos, rapportés par des

enfants, élèves de l'école communale. Parlant du respect dû à l'autorité, il a dit qu'un outrage est d'autant plus grave qu'il s'adresse à une personne constituée en dignité et dépositaire d'une parcelle de l'autorité publique : maire, préfet, ministre ou chef de l'Etat ; de même pour les prêtres, en raison du caractère dont ils sont revêtus. Il n'y a, du reste, ajouta-t-il, que « des voyous » à se rendre coupables de ces manques de respect. En vérité, que peut-on trouver à redire à ce langage ?...

Les enfants ont-ils agi d'eux-mêmes ou sous une influence étrangère ?... La justice saisie le dira. M. l'abbé Jouanne et ses amis attendent le verdict avec une entière confiance.

LE CLOÎTRE-POURIN. — Installation du nouveau Recteur. — Le premier jour de l'an a été pour les habitants du Cloître un jour de bonheur. Monseigneur l'Evêque, dans sa bonté, leur avait donné un nouveau Recteur et, le 1^{er} Janvier, M. Morizur fit dans sa paroisse une courte apparition. Elle ne passa pas inaperçue. A son arrivée au bourg, les cloches, depuis si longtemps silencieuses, carillonnèrent de joyeuse façon. « Jamais, disaient les Cloitriens, nous n'avons eu tant de plaisir à les entendre ! » Immédiatement, on se rendit à l'église. Le nouveau Recteur s'y trouvait, au pied du tabernacle. La sainteté du lieu recommandait le silence ; mais, à peine sortis, les paroissiens manifestèrent leur joie et leur bonheur. Plusieurs pleuraient.

A cette démonstration de sympathie avaient pris part seulement quelques privilégiés ; mais, le jeudi suivant, toute la paroisse était sur pied pour recevoir M. Morizur, qui faisait son entrée solennelle. Une foule compacte stationnait à la gare ou était échelonnée sur le parcours depuis la gare jusqu'au bourg. Pas une voix discordante : la joie rayonnait sur les visages. Tous étaient heureux...

Ils le furent encore davantage, le dimanche 10 Janvier, quand le nouveau Recteur monta pour la première fois à l'autel et chanta la grand'messe. L'église était comble. M. Berthou, curé-doyen de Carhaix, installa M. Morizur, son ancien vicaire, dont il fait un éloge bien senti ; il l'assure des vifs regrets que son départ laisse à Carhaix et le présente comme le prêtre bon et zélé, ne demandant qu'à se dévouer au salut des âmes dans la paroisse qui lui est confiée...

A son tour, M. Morizur monte en chaire. Il vient, dit-il, sur l'ordre de son évêque et il vient pour faire le bien. Il s'intéressera à tous ses paroissiens et fera de leur joie sa propre joie, comme il partagera leurs peines... Sa parole affectueuse gagne tous les cœurs. Comment en serait-il autrement ? Le nouveau Recteur, tous ceux qui le connaissent le savent, le nouveau Recteur est si sympathique et si bon ! Espérons que ses paroissiens lui rendront affection pour affection : ils le montreront surtout par leur docilité à ses enseignements et à ses avis. X.

Comment ils écrivent l'histoire ! — On nous a envoyé, il y a quelques jours, un extrait du journal *le Petit Parisien* (n° du 7 Janvier 1909) qui mérite vraiment d'être signalé. L'article, qui fait partie d'une série, « les femmes diplômées », est consacré à une « très vieille institutrice que l'on peut regarder comme la doyenne de l'enseignement primaire ». Reçue bachelière — fait très rare et peut-être unique à l'époque — il y a 65 ans, elle était déjà directrice d'école sous l'Empire et fut, un jour, sévèrement censurée pour ses opinions royalistes. « Actuellement objet d'une curiosité plutôt sympathique, M^{lle} Anne-Désirée-Jacquette Le Bastard du Mesmeur termine en paix, au bourg de Crozon qu'elle n'a pas quitté depuis sa naissance, une vie assez mouvementée... »

Il s'agit, on le voit puisqu'on la nomme — sans quoi nous ne l'aurions pas deviné — de la vénérable Supérieure des Religieuses de Crozon.

Le bon apôtre qu'est le correspondant du *Petit Parisien* s'entend à démarquer le bien des catholiques pour en faire honneur à des « institutrices » à vague dénomination et consonnance laïque. Toute la Bretagne sait que M^{lle} Le Bastard du Mesmeur, en religion « sœur Anne de Jésus », appartient depuis plus de soixante ans à la Congrégation des Filles du Saint-Esprit, si populaires sous le nom de « Sœurs blanches ». Son panégyriste de circonstance, pour présenter son portrait aux lecteurs du *Petit Parisien*, a trouvé bon de le détacher du groupe dont il faisait le centre : « Les sœurs blanches de Crozon expulsées par les gendarmes ». (Illustration, Août 1902). Indépendante devant celui qu'elle regardait comme un usurpateur, la Sœur Anne de Jésus a résisté énergiquement aux lois iniques de la III^e République ; on lui a volé la maison de Crozon bâtie de ses deniers ; on lui a enlevé la liberté du bien. Maintenant, on fait de la réclame avec son titre d'institutrice, en confisquant celui auquel elle tient par dessus tout, celui de Fille du Saint-Esprit.

Sainte Anne en mission. — Sous ce titre nous lisons dans la *Semaine religieuse* de Vannes :

« Les missionnaires de Sainte-Anne viennent de terminer leur première mission de quinze jours à Locmaria-Grand-Champ.

Pour faire l'œuvre de Dieu, plus confiants dans le secours du ciel que dans leur parole, ils ont l'habitude, avant le départ, de venir s'agenouiller à l'autel de la bonne Mère pour la supplier de bénir leurs efforts, et après chaque prédication c'est encore au même autel qu'ils viennent déposer l'hommage de leur reconnaissance pour les conversions que Dieu a bien voulu accomplir par leur ministère.

Mais pour une œuvre aussi importante qu'une mission, ils ont trouvé que ce n'était pas suffisant. Devant une telle œuvre l'homme sent trop son impuissance.

Ils ont eu la pensée d'établir sainte Anne la présidente de chaque

grande mission, en lui laissant toute la responsabilité de cette rénovation complète d'une paroisse.

Le mercredi 30 Décembre, M. le Supérieur, M. le chanoine Cadic et tous les chapelains disponibles partirent de Sainte-Anne d'Auray, emportant à Locmaria les précieuses reliques de l'aïeule du Sauveur.

Pour la première fois, sainte Anne sortait de son sanctuaire vénéré pour aller visiter le sanctuaire de sa fille, à Locmaria. Les habitants de la petite paroisse avaient peine à croire à cet honneur, à cette attention délicate du ciel. Ils vinrent tous en procession, avec croix, drapeaux et bannières, à la rencontre de la relique. C'est au chant des cantiques populaires que la mère reçut l'hospitalité chez sa fille, et les reliques furent déposées sur le trône qui lui avait été préparé pour y rester jusqu'à la fin de la mission, exposée à la vénération des fidèles...

QUESTIONS D'ENSEIGNEMENT

Le « droit de l'enfant ».

C'était le « droit de l'Etat » qu'on opposait naguère, dans la discussion, au « droit du père de famille » : c'est aujourd'hui le « droit de l'enfant ». Si l'Etat, nous dit-on, revendique le droit d'enseigner, ce n'est donc plus en tant qu'Etat, c'est au nom de l'intérêt ou du droit de l'enfant qu'il a, comme Etat, le devoir de protéger contre la négligence ou l'incurie paternelle. De même que l'enfant a le droit de vivre et, pour pouvoir vivre, d'être protégé contre les chances de mort qui l'assaillent de tous côtés, ainsi l'enfant a le droit d'apprendre ou « d'être instruit » ; et voulant lui assurer l'exercice de ce droit, nous en prenons, nous, Etat, les moyens nécessaires.

Ce « droit de l'enfant », vous pensez bien, vous savez bien que ce n'est pas nous qui le contesterons. Comment le contesterions-nous, nous qui savons qu'il n'est entré dans le monde occidental qu'avec le christianisme ? qu'aujourd'hui même il n'existe que dans les sociétés chrétiennes ? et nous qui commençons à craindre qu'avec l'affaiblissement de l'idée religieuse on ne le voie disparaître un jour ! Ni chez les Grecs, ni chez les Romains, l'enfant n'avait de « droit », au sens juridique du mot, pas même celui de vivre ; et ni l'avortement, ni l'infanticide par abandon ou par exposition, n'y étaient regardés ou en tout cas punis comme des crimes. Ils ne le sont de nos jours ni en Turquie, ni en Chine, pour ne rien dire du Congo. « Le droit de l'enfant ! » En vérité, non seulement nous le reconnaissons, mais nous le prêchons tous les jours, nous y croyons autant, sinon plus que nos adversaires, et j'ose ajouter que nous y croyons mieux parce que, tandis que je les défie de me dire sur quel principe ils le fondent, nous le fondons, nous, sur cette idée que l'enfant qui vient de naître est déjà une « personne

morale ». Il ne l'est pas en Chine, et, sans qu'il soit besoin de remonter plus haut, l'était-il pour ce père philosophe qui, avant de s'ériger en mentor des enfants des autres, mettait les siens à l'hôpital ! Il s'appelait Jean-Jacques Rousseau.

Mais, si le « droit de l'enfant » est aussi incontestable qu'il est d'ailleurs incontesté, vous voyez bien qu'elle est la vraie question, et qu'on la dénature, mais on ne l'a pas résolue. De quelques droits qu'il soit investi, l'enfant est incapable de les faire valoir lui-même, et le vrai problème est de savoir qui sera chargé de les faire valoir pour lui.

Sous le nom de l'enfant, c'est l'Etat qui s'institue lui-même le juge des doctrines, non seulement le juge, mais le législateur, lui qui les détermine et lui qui les promulgue ; et ce qu'il appelle le « droit de l'enfant », c'est le droit qu'il s'arroge de l'enlever à la famille pour le marquer de son empreinte ! Nous l'aimions mieux, je l'aimais mieux, pour ma part, quand il parlait plus franchement et qu'il n'essayait pas de couvrir d'une apparence de justice ou d'utilité publique son éternelle impatience des libertés qui le gênent.

Le « droit de l'enfant », c'est d'être « élevé » par son père comme il est d'être « nourri » par sa mère. Il est de ne pas être séparé de ceux qui l'ont mis au monde. Le « droit de l'enfant », c'est de ne pas être détaché de ceux dont il est la chair et le sang, qui ont mis en lui toutes leurs espérances, dont il sera lui-même, en leurs vieux jours, l'orgueil ou la consolation, le refuge ou la protection ! C'est de ne pas m'être arraché, par des mains étrangères, pour être livré aux ennemis de toutes mes croyances et de toutes mes convictions.

F. BRUNETIÈRE.

Les Saints de Bretagne. — Les vies de nos Saints bretons vont paraître successivement en volumes in-18 sur papier de luxe, impression de choix avec notes archéologiques et historiques sur leurs cultes particuliers, leurs iconographies et leurs légendes, les principaux lieux et sanctuaires où ces cultes sont les plus répandus, avec illustrations, plans, etc.

Cette collection est entreprise sous la direction de M. le Comte de Laigue avec la collaboration de M. le chanoine Peyron, MM. Cardinal et Perrot, du diocèse de Quimper, MM. Chasle, Duine et Mathurin, du diocèse de Rennes, MM. Aveneau de la Grancière, Ch. de Calan, de Gourcuff, le Prat, Travers, Vallée, etc.

Les premières notices seront : *Saint Hervé, Saint Samson, Saint Yves, Saint Convoion, Saint Gwenolé, Saints Donatien et Rogatien, Saint Méen, Saint Malo, Saint Goulven, Saint Judicaël, Saint Lunaire, Saint Pol de Léon, Saint Corentin, Saint Colomban, Saint Mériadec, Saint Budoc, Saint Melto, Saint Théléau, etc., etc.*

Leur prix sera de 0 fr. 60, 0 fr. 75 ou 1 fr., selon l'importance du texte : il sera réduit à 0 fr. 50, 0 fr. 60 ou 0 fr. 90, pour les personnes qui enverront leur adhésion avant le 1^{er} Février 1909.

Envoyer les adhésions à : M. L. BAHON-RAULT, imprimeur-éditeur, 17-19, rue Le Bastard, Rennes ; M. SALAUN, libraire à Quimper ; M. DERRIEN, libraire à Brest.

CHRONIQUE GÉNÉRALE

ROME. — La béatification de Jeanne d'Arc. — La lecture solennelle des décrets sanctionnant les votes récents de la S. Congrégation des Rites, d'abord fixée au 2 février, a été avancée et a eu lieu dimanche 24 Janvier. Il s'agit, on le sait, du dernier acte pour la béatification de Jeanne d'Arc, ce que l'on appelle le décret de *Tuto*.

A 11 heures, le Pape est entré dans la salle du Consistoire, où se trouvaient, entre autres prélats, Mgr Gilbert, ancien évêque du Mans ; Mgr Bonnet, évêque de Viviers ; Mgr Ireland, évêque de Saint-Paul (Minnesota), etc.

Après la lecture du décret, le Souverain Pontife prit la parole. Il exprime d'abord la joie qu'il éprouve de voir placer sur les autels deux nouveaux bienheureux, le vénérable Hofbauer et Jeanne d'Arc ; il a confiance, dit-il, « que leurs prières feront revenir la foi dans la société ».

Pie X commente ensuite l'Evangile de jour et la double guérison du lépreux et du paralytique et en fait l'application aux temps présents. « Nous aussi, dit-il, nous avons besoin d'une puissante intercession pour la société actuelle, paralytique et lépreuse : Dieu a été chassé des écoles et des familles ; la jeunesse, élevée dans les principes prônés par une presse audacieuse, méprise les lois divines qu'elle appelle des restes de superstition ; les peuples méconnaissent les grâces divines et considèrent les punitions du Ciel comme des phénomènes de la nature... Que, par l'intercession des nouveaux bienheureux, Dieu rentre dans la société, béni par ceux qu'il aura vaincus. Ils ne seront pas des esclaves traînés derrière un char triomphal, mais des hommes libres régénérés à la vraie liberté de pensée et de conscience dans l'amour de Dieu, à la vraie liberté qui est là seulement où est l'esprit du Seigneur. »

Le Pape termine ainsi : « O Jeanne d'Arc, priez pour nous » ! Puis il donne la bénédiction apostolique.

— Pour les sinistrés de Sicile et de Calabre. — Les souscriptions envoyées au Pape pour les sinistrés ont atteint 2 millions. A remarquer, une souscription de 25.000 fr. que Mgr Ireland a été chargé de remettre au Pape pour M. Grescom, comme contribution du peuple américain dans la souscription nationale.

Mgr d'Arrigo, archevêque de Messine, vient de réorganiser la vie paroissiale à Messine. Il a rétabli quatre paroisses sur neuf. Les correspondants de tous les journaux signalent l'ardeur avec laquelle les populations de Messine et de Reggio suivent les exercices du culte.

GRENOBLE. — Aggression contre l'Evêque. — Dimanche, 24 Janvier, vers 5 heures, Mgr Henry, évêque de Grenoble, accompagné de Mgr Labeuche, évêque de Belley, et de ses vicaires généraux, sortait de la cathédrale lorsqu'un caporal du 140^e de ligne s'approcha de lui, tenant d'une main une carte de visite et de l'autre un revolver dont il déchargea deux coups : l'arme était chargée à blanc.

Le caporal se laissa arrêter sans résistance. Il déclara avoir voulu faire une manifestation par suite du refus de l'évêque d'autoriser le mariage religieux de sa sœur divorcée.

Mgr Henry a écrit au colonel pour le prier de ne pas donner suite à l'affaire.

Instituteurs libres acquittés. — Le tribunal correctionnel de Versailles a acquitté, le 14 Janvier, M. Granet, directeur d'une école libre de Saint-Germain-en-Laye et cinq professeurs, qui étaient poursuivis pour prétendue fausse sécularisation.

La Cour de Riom a, de son côté, rendu un arrêt d'acquiescement en faveur de la directrice et des adjointes de l'école libre des filles de Pontamur, condamnées par le tribunal de Riom à des amendes variant de 25 à 16 fr. pour « tenue d'une école congréganiste ».

Contre la Pornographie. — Au Congrès des Catholiques allemands qui vient d'avoir lieu à Düsseldorf, le député Röern a prononcé un magistral discours contre la pornographie :

« Les désastres causés par l'immoralité qui s'étale et par la propagation de la littérature obscène parmi la jeunesse encore en croissance sont incalculables, a-t-il dit. Le mal a fait de tels ravages, que c'est la santé du peuple allemand tout entier qui est en jeu. Si l'on ne réussit pas à l'enrayer, notre peuple court le danger de périr. Je ne puis pas, cela va sans dire, vous communiquer certains dossiers que j'ai sous la main, mais je puis vous donner l'assurance que sont effrayantes les perspectives qu'ils ouvrent sur l'abîme de corruption dont toutes les couches de la population et, ce qui est plus triste encore, tous les âges sont contaminés. La propagation des écrits immoraux est énorme. L'obscénité qu'ils renferment est diabolique. Un seul de ces factums suffit entre les mains de gens jeunes et faciles à émouvoir pour les conduire à la perversité qui engendre ensuite les vices les plus répugnants. En même temps que les écrits ou les images, les représentations théâtrales augmentent d'effronterie. En même temps que l'on démoralise les masses profondes, on cherche à répandre parmi la jeunesse studieuse le poison de la perversité.

Il faut donc que l'on lutte avec énergie contre le flot de l'immoralité qui est en train de ronger la moëlle de notre peuple. C'est le public qui peut mettre un terme au métier malpropre de quelques écrivains sans vergogne ou de quelques industriels sans pudeur. Si le public se révolte, l'autorité l'appuiera. »

Le Congrès a consacré la plus grande partie de l'une de ses séances à discuter les moyens les plus aptes à faire cesser l'immoralité publique. Il a adopté une résolution invitant toutes les populations catholiques à mener un combat sans trêve contre l'immoralité et à favoriser la création de sociétés qui, dans chaque ville, travailleront à protéger la jeunesse contre la perversion que provoquent les images et les spectacles immoraux.

Pèlerinages à Rome. — Le Comité national des pèlerinages, sous la présidence d'honneur de S. G. Mgr Amette, archevêque de Paris, organise, pour la fête de la béatification de Jeanne d'Arc (18 Avril) :

I. — Le pèlerinage national, comprenant :

a) Un train direct. Une seule nuit à l'aller comme au retour, 5 jours (6 nuits) à Rome avec voitures et guides. Départ, 14 Avril; rentrée, 22 Avril.

b) Un train circulaire. Lyon, Marseille, Côte d'Azur, San Remo, Gênes, Florence, Rome, Lorette, Venise, Padoue, Milan, Saint-Gothard (Lac des IV Cantons), Lucerne. 6 jours (7 nuits) à Rome avec voitures et guides. Départ de Paris et Lyon, 13 Avril, de Marseille, 14 Avril; rentrée, 27 Avril.

Pour ces deux trains demander les renseignements au Bureau central du Comité national des Pèlerinages, 33, rue de la Barre, Paris (18^e), ou aux directeurs diocésains correspondants.

II. — Un train circulaire pour la région de l'Ouest. Même programme que pour le train circulaire précédent, mais avec 8 jours (9 nuits) à Rome et assistance aux deux béatifications de Jeanne d'Arc (18 Avril) et du R. P. Endes (25 Avril). Départ de Paris, 14 Avril, de Marseille, 15 Avril; rentrée, 30 Avril.

Pour les renseignements, s'adresser à M. l'abbé Leroux, à Flers de l'Orne (Orne).

BIBLIOGRAPHIE

LES MODERNISTES, par le P. Vincent MAUMUS, 1 vol. in-16 double couronne, 2 fr. 50. (Librairie Gabriel BEAUCHESNE.)

Le nouveau livre du P. Maumus est appelé, croyons-nous, à avoir un grand retentissement.

Il traite avec clarté et une force de dialectique irréfutable les questions si graves sur lesquelles l'Encyclique *Pascendi* a appelé l'attention du monde catholique.

C'est une œuvre de vulgarisation d'autant plus nécessaire que l'Encyclique *Pascendi* a été, dans certains milieux, fort mal comprise en France. On a voulu y voir, de la part de l'Eglise, une tentative contre la culture intellectuelle et les progrès de la science, et les modernistes étaient regardés comme des pionniers de la pensée victimes d'un obscurantisme ombrageux. Or, en réalité, ils sont simplement des esprits infatués d'eux-mêmes qui, au nom d'une science fausse, ont la prétention de changer ou plutôt de détruire l'antique croyance de l'Eglise.

Il était donc nécessaire de porter le débat devant le grand public qui, sans être théologien, s'intéresse cependant aux questions religieuses.

LES ÉTUDES.

REVUE FONDÉE EN 1856 PAR DES PÈRES DE LA COMPAGNIE DE JÉSUS

Sommaire du n° du 5 Janvier 1909.

I. La Mission surnaturelle des prophètes d'Israël, Albert CONDAMIN. — II. Les Saints dans l'histoire. Programme d'un programme, Georges LONGHAYE. — III. La justice révolutionnaire, Pierre BLIARD. — IV. L'intellectualisme de saint Thomas, Lucien ROURE. — V. Sur l'orthodoxie orientale. A propos de trois livres récents, M. D'HERBIGNY. — VI. Correspondance, Chanoine SAUDREAU; I. DE SÉGUIER. — VII. Bulletin des Missions, Alexandre BROU. — VIII. Revue des livres. — IX. Evénements de la quinzaine.

Revue Financière

Le marché demeure indécis et sans animation. Notre Rente, cependant, s'est un peu raffermie à 96.42. L'Extérieure, par contre, reste faible à 95.90. Fonds russes en légère reprise.

Nos grandes valeurs de crédit sont fermes : le Lyonnais à 1.208, le Comptoir d'Escompte à 711, la Société Générale à 668, Crédit Foncier 723, les obligations foncières et communales sont de plus en plus en faveur.

Chemins Français en progrès.

Les obligations 5 % du Chemin de fer de Victoria à Minas (Brésil) sont l'objet de bonnes demandes à 410.50.

Permette soutenue de l'action Bec Auer à 790 francs.

A la faveur d'achats suivis, l'action de la Société Aéro-Locomotion est passée à 336 fr. Cette société n'a pas pour objet l'exploitation d'un aéroplane, d'un dirigeable ou de tout autre appareil d'un type déterminé, mais la mise en valeur, après études, de tous procédés venant à lui paraître les meilleurs dans le vaste mouvement de progrès qui entraîne le monde de l'aviation.

Reprise des valeurs de caoutchouc. Des demandes se portent couramment sur les actions des Caoutchoucs de Tapanoëlie (Sumatra), société qui compte dans son conseil d'administration des personnalités particulièrement compétentes.

L'obligation 5 % du Port de Para est demandée à 445 fr. Pour le dernier trimestre de 1908, l'impôt douanier de 2 % a produit la somme de 1.381.040 fr.

Bonne tenue à 447 de l'obligation Port de Bahia. Du 1^{er} Avril au 30 Mars 1908, l'impôt de 2 % a produit 2.699.192 fr., alors qu'on ne prévoyait que 1.659.000 fr.

Nouvelle avance de l'Ouest-Africain, l'action à 525 et la part à 298 fr.

L'action Haute-Guinée se retrouve à 110 fr.

Ancienne
Maison
PIRIOU

SAUVAGE

3, rue Kéréon SUCCESSEUR QUIMPER

HORLOGERIE — BIJOUTERIE — OPTIQUE — ORFÈVRE
BRONZES & ORFÈVRE D'ÉGLISE

Assortiment considérable de Candélabres, Garnitures d'autels, Thabors, Calices, Ciboires, Custodes, Boucles de souliers, etc., à des prix excessivement réduits.

Nouveau candélabre à transformations multiples, breveté s. g. d. g. Réparations, remise à neuf, dorure et argenture.

Le Chronomètre « A la Montre de Genève » que l'on trouve seulement chez M. SAUVAGE, qui en a la propriété exclusive, doit son succès toujours croissant à sa qualité exceptionnelle, à son bon marché et à son réglage parfait; c'est sans contredit la Montre de précision par excellence. Ce mouvement, entièrement monté sur rubis, est à ancre ligne droite, levées visibles, double plateau, spiral Bréguet, balancier compensé, et se fait en boîtes or, argent, acier et nickel.

ARTICLES POUR FUMEURS
Ecume et Ambre 4^{or} choix.

ORFÈVRE DE TABLE
Qualité supérieure, prix exceptionnel.

VINS ET SPIRITUEUX
 ANCIENNE MAISON **Ferdinand LALANDE**
 — « Fondée en 1858 » —

DUPOUY & MAYAUDON

51, Quai des Chartrons, BORDEAUX
 Fournisseurs attitrés du Clergé, Noblesse, Bourgeoisie
 et Communautés religieuses.

Vin de Messe recommandé, garanti pur, naturel et d'origine.
 Références, tarifs et échantillons sur demande.

Agent : Emile DANTEC, 52, rue Ange de Guernisac, MORLAIX.

UN BON CURÉ DE CAMPAGNE

après de longues et minutieuses recherches, peut offrir à toutes les personnes souffrant de tuberculose, bronchite chronique, douleurs, rhumatismes, goutte, maladies de la peau, dartres, eczéma, furonculose, acné, constipation et hémorroïdes, maladies de nerfs, maladies de foie, anémie et maladies de l'estomac, le moyen infailible de se guérir rapidement.

Cette offre est faite sans charlatanisme et dans un but de charité, pour être utile à l'humanité souffrante.

Pour tous renseignements, écrire à M. DESECHEROLLES, 24, quai de Reitz, LYON (Rhône).

LIEBIG VÉRITABLE
 EXTRAIT DE VIANDE
 est un PUR JUS DE VIANDE DE BŒUF
 indispensable dans la CUISINE

ÉPILEPSIE

Guérison
 certaine par l'Antiépileptique de Liège

de toutes les maladies nerveuses et particulièrement de l'épilepsie, réputée jusqu'aujourd'hui incurable.

La brochure contenant le traitement et de nombreux certificats de guérison est envoyée franco à toute personne qui en fera la demande par lettre affranchie à M. FANYAU, Pharmacien à Lille (Nord).

L'Administrateur-Gérant : AR. DE KERANGAL.

Quimper, typographie DE KERANGAL, imprimeur de l'Evêché.

LA SEMAINE RELIGIEUSE

DU DIOCÈSE

DE QUIMPER ET DE LÉON

SOMMAIRE

I. PARTIE OFFICIELLE. — Communications de l'Evêché : Nominations ; Décès ; Décret de la S. Congrégation des Rites.

II. PARTIE NON OFFICIELLE. — Chronique du diocèse : Intentions recommandées aux prières ; Offices extraordinaires ; Nécrologie ; Huelgoat ; Quimper ; Brest ; Paroles à méditer ; Pèlerinage à Rome ;

Questions d'Enseignement (suite).

III. — Chronique générale : Rome ; La béatification de Jeanne d'Arc ; Paris ; Amiens ; L'Evêque et le « Sillon » ; L'agitation dans la rue ; Les Rameaux et Pâques à Jérusalem.

IV. — Bibliographie.

V. — Annonces et avis divers.

Offices de la semaine.

Dimanche 7 Février. — SEPTUAGÈSIME. Office du jour ; semi-double. Violet. A la messe, mémoire de S. Romuald, Abbé. Vêpres du suivant, avec mémoires du Dimanche et de S. Romuald.

Lundi 8. — S. Jean de Matha, Confesseur. Double. Blanc.

Mardi 9. — Prière de Notre-Seigneur JÉSUS-CHRIST au Jardin des Oliviers. Double-majeur. Rouge.

Mercredi 10. — St^e Scolastique, Vierge. Double. Blanc.

Jeudi 11. — Fête de l'Apparition de Notre-Dame de Lourdes. Double-majeur. Blanc.

Vendredi 12. — Les Sept Fondateurs des Servites, Confesseurs (du 11 Février). Double. Blanc.

Samedi 13. — S. Cyrille d'Alexandrie, Evêque, Docteur (du 9 Février). Double. Blanc.

Dimanche 14. — SEXAGÈSIME.

Ordre de l'Adoration perpétuelle pendant la semaine.

Saint-Melaine, Morlaix	du 1 ^{er} au 8 Février.
Trégourez	du 9 au 11 —
Penmarc'h	du 12 au 16 —

PARTIE OFFICIELLE

COMMUNICATIONS DE L'ÉVÊCHÉ

I. Nominations. — Par décision épiscopale du 2 Février, ont été nommés :

Chapelain du Mur (Plouigneau), M. Louboutin, recteur de Goulven ;

Recteur de Goulven, M. Nihouarn, vicaire à Roscoff ;

Vicaire à Roscoff, M. Le Corre, vicaire à Rosporden ;

Vicaire à Rosporden, M. Menguy, jeune prêtre de Ploudalmézeau ;

Vicaire à Plovan, M. Jézéquel (Noël), jeune prêtre de Plouguin.

II. Décès. — Nous recommandons aux prières le repos éternel de l'âme de M. Gloaguen, vicaire de Plovan, décédé le 29 Janvier.

III. DÉCRET DE LA S. CONGRÉGATION DES RITES

ÉTENDANT AU MONDE ENTIER

la fête et l'office de Notre-Dame de Lourdes.

Comme, depuis les fameuses apparitions de la Mère de Dieu survenues près de Lourdes, au diocèse de Tarbes, quatre ans après la définition dogmatique de l'Immaculée Conception, le nom de l'Immaculée Vierge Marie, dite Notre-Dame de Lourdes, a grandi de jour en jour ; et que, en même temps, en raison d'innombrables bienfaits reçus et souvent accompagnés de prodiges, se sont accrus merveilleusement et dans tout l'univers le culte et la piété des fidèles, nombre de cardinaux de la S. C. R., d'évêques et de prélats de tous les pays du monde, à la suite de l'évêque de Tarbes, ont adressé à Notre Très Saint-Père le pape Pie X une instante supplique pour qu'il daignât étendre à l'Eglise universelle la fête de l'Apparition de la Bienheureuse Vierge Immaculée, dite de *Lourdes*, fête que Léon XIII, d'heureuse mémoire, n'avait concédée qu'aux églises ou familles religieuses qui en avaient exprimé le désir.

En conséquence, Sa Sainteté, accueillant ce vœu avec bienveillance, fidèle à suivre l'exemple de ses prédécesseurs, qui ont honoré de très nombreux privilèges le sanctuaire de Lourdes, touchée aussi des innombrables pèlerinages qui s'y accomplissent, actes de foi splendides répétés sans interruption par des foules immenses de fidèles ; et surtout en raison de sa dévotion personnelle constante à l'égard de la Mère Immaculée de Dieu, et dans l'espoir que le développement du

culte de la Vierge Immaculée attirera sur l'Eglise, en ces temps difficiles, les secours multipliés de notre puissante Protectrice, a prescrit que la fête de l'Apparition de la Bienheureuse Vierge Immaculée Marie, que célèbrent depuis longtemps plusieurs diocèses et familles religieuses, soit célébrée à partir de l'an prochain, cinquantième des Apparitions de la Vierge sur les bords du Gave, ou à partir de 1909 dans l'Eglise universelle, sous le rite double majeur, avec l'office et la messe approuvées depuis longtemps, et en se conformant aux rubriques et décrets. Sa Sainteté m'a chargé, moi, soussigné cardinal préfet de la Sacrée Congrégation des Rites, de l'expédition du présent décret, nonobstant toutes clauses contraires.

13 Novembre 1907.

L + S

SÉRAPHIN, card. CRETONI,
préfet de la S. C. des Rites.

DIOMÈDE PANICI,
secrétaire de la S. C. des Rites.

ADDITION A LA VI^e LEÇON DE L'OFFICE DE NOTRE-DAME DE LOURDES

Tandem Pius X. Pontifex Maximus, pro sua erga Deiparam pietate, ac plurimorum votis annuens Antistitum, idem festum ad Ecclesiam universam extendit.

Notre Très Saint-Père Pie X, sur le rapport présenté par moi, soussigné cardinal préfet de la Sacrée Congrégation des Rites, a daigné approuver l'addition précitée à insérer dans l'office propre de l'Apparition de la Bienheureuse Vierge Immaculée Marie.

27 Novembre 1907.

L + S

SÉRAPHIN, card. CRETONI,
préfet de la S. C. des Rites.

DIOMÈDE PANICI,
archevêque de Laodicée,
secrétaire de la S. C. des Rites.

PARTIE NON OFFICIELLE

CHRONIQUE DU DIOCÈSE

Intentions recommandées aux prières.

- I. — L'Eglise et la France.
- II. — L'union des catholiques autour de leurs pasteurs.
- III. — Les œuvres de défense religieuse et d'apostolat.

Offices extraordinaires.

Quimper. — CRAPELLE DE LA RETRAITE. — Dimanche 7 Février, réunion de la Congrégation des Dames. A 7 h. 1/2, messe, instruction et bénédiction du T. Saint-Sacrement.

— **Lundi 8 Février**, réunion des Mères chrétiennes. A 8 heures, messe ; instruction et bénédiction du T. Saint-Sacrement.

Nous serions reconnaissant à nos confrères de nous envoyer, *avant le 23 Février*, les noms des prédicateurs de la station du Carême dans leurs paroisses, afin que nous puissions en donner une liste complète. Cela intéresse tout le diocèse et procure toujours, nous en avons la certitude, des prières à l'œuvre d'évangélisation.

De même pour les retraites ou missions qui doivent se donner dans les paroisses : nous sommes heureux de les recommander et d'en publier ensuite les comptes rendus qui édifient et encouragent les fidèles, en même temps qu'ils seront, plus tard, des documents précieux pour l'histoire religieuse de notre diocèse.

Nécrologie. — Nous avons annoncé plus haut la mort de M. Gloaguen, vicaire de Plovan, décédé le 29 Janvier. Il venait d'accomplir sa 38^e année.

Né à Cléden-Cap-Sizun, le 20 Janvier 1871, M. Gloaguen (Jean-Noël-Yves) fut ordonné prêtre le 25 Juillet 1896 et nommé quelques jours après (6 Août) vicaire de Landeleau. Depuis le 17 Novembre 1905, il était vicaire de Plovan où il vient de mourir pieusement, après quelques semaines de maladie.

R. I. P. (Voir Dernière Heure, p. 94.)

HUELGOAT. — Avis de service anniversaire. — Un service anniversaire pour le repos de l'âme de M. Robinaud, mort curé-doyen d'Huelgoat, sera célébré dans cette paroisse, le mercredi 17 Février prochain, à 10 heures.

QUIMPER. — Adoration du T. Saint-Sacrement et fête de S. François de Sales, à Saint-Mathieu. — Pendant la dernière semaine de Janvier, du dimanche 24 au dimanche 31, c'était au tour de notre paroisse de représenter le diocèse devant le T. Saint-Sacrement exposé.

L'Adoration s'est déroulée selon le rite traditionnel, commençant à 6 h. 1/2 du matin et se terminant, le soir, vers 8 h. 1/2, par le chant des Complies, une instruction et la bénédiction solennelle.

Dans presque toutes nos paroisses chrétiennes, les fidèles, sans exception, prennent part à ce grandiose hommage rendu à l'Eucharistie, par la sainte communion et l'heure d'adoration. Dans les villes malheureusement, même à Saint-Mathieu, trop d'hommes s'abstiennent, retenus par le respect humain et paralysés par la honteuse indifférence.

Les personnes pieuses, les mères de famille, même surchargées de travail, sont venues en très grand nombre se prosterner devant le T. Saint-Sacrement, et faire la sainte communion. Malgré une température exceptionnellement rigoureuse, un auditoire chaque jour plus nombreux a suivi les instructions du soir. Bien que pré-

chées par différents orateurs, elles formaient un ensemble bien caractérisé.

M. le chanoine Le Roy nous a montré le Christ traçant la *voie*, proclamant la *vérité*, donnant la *vie* ; l'Eglise continuant ce rôle à travers les siècles ; la persécution s'acharnant en vain sur ses œuvres, toujours renaissantes.

M. le chanoine Rossi cherche le grand obstacle à l'épanouissement de la vie chrétienne dans l'âme contemporaine, et le trouve dans la frivolité. Le grand remède, c'est le sacrifice de soi-même, l'imitation de Notre-Seigneur Jésus-Christ par la sainteté...

Le directeur diocésain de l'Œuvre de Saint-François de Sales, dont le siège est à l'Eglise Saint-Mathieu de Quimper, ne pouvait oublier le caractère spécialement attrayant de son saint. « Heureux les doux, parce qu'ils posséderont la terre, » et M. le chanoine Pilven expose ce genre de conquête pacifique inauguré par le Christ : « Recevez mon enseignement, parce que je suis doux et humble de cœur ». Cette royauté, bien nouveau genre, Jésus l'a exercée, et quiconque le veut trouve à l'abri de son sceptre la paix de la conscience et la sécurité.

Le vendredi de cette semaine d'Adoration arrivait la fête de S. François de Sales. C'est une tradition que l'Evêque y assiste, et malgré les fatigues d'un voyage nécessaire, Monseigneur Duparc s'est bien gardé de déroger à la coutume. A la messe de 8 h. 1/2, Sa Grandeur a pris la parole : « Le Christ et son Eglise offrent à l'homme l'unique et surabondant moyen de salut. Lui-même est *lucerna ardens et lucens*, foyer de lumière, source d'énergie, et les saints qui le continuent, par exemple S. François de Sales, trouvent en lui leur saint héroïsme ». Un appel chaleureux au dévouement de tous pour les œuvres termine l'allocution. Ainsi la fête aura été complète, et les âmes chrétiennes y auront puisé une nouvelle ferveur pour le bien...

— **Salle Jeanne d'Arc.** — Beaucoup de personnes, qui s'étaient intéressées à l'œuvre primitive établie dans cette salle, se demandent quel en est aujourd'hui l'usage et si leur cotisation a toujours sa raison d'être.

Hélas ! oui, nous avons besoin du concours de toutes les bonnes volontés. Les contributions, l'éclairage, la tenue de la salle, la conciergerie, sans compter encore d'autres charges, entraînent beaucoup de frais.

Cette splendide salle est loin d'être inutile. La Jeunesse Catholique, les apprentis chrétiens s'y réunissent journellement. Elle sert, pendant le carême, aux conférences pour les hommes ; pendant l'hiver, aux conférences pour les jeunes filles. Différents congrès s'y sont tenus ; de joyeuses représentations s'y donnent, et l'œuvre des projections peut s'y faire applaudir.

M. le Recteur de Saint-Mathieu met la salle Jeanne d'Arc à la disposition de toutes les bonnes œuvres, et n'exclut que ce qui aurait un cachet politique.

BREST. — Une nouvelle école libre à Saint-Sauveur. — L'ancienne école des Frères n'avait pas été rouverte depuis sa fermeture en Juillet 1907. Dès son arrivée à Saint-Sauveur, le nouveau Curé, M. l'abbé Kerbiriou, se mit en mesure d'utiliser les locaux scolaires laissés vacants. Il se décida à y rétablir, avec le concours de prêtres instituteurs, les classes inférieures. Son projet a été mis à exécution il y a déjà deux mois. Deux classes fonctionnent avec au moins soixante enfants.

C'est un bon commencement. A la rentrée de Septembre, le nombre des élèves augmentera sensiblement, et l'année suivante il atteindra le chiffre de deux cents.

Nous souhaitons à l'école Saint-Sauveur une pleine prospérité. Sous la direction des Frères, elle occupait un rang honorable parmi les écoles libres de l'arrondissement de Brest. Elle ne dégènera pas entre les mains de ses nouveaux directeurs. Nous savons qu'ils sont intelligents et dévoués.

A Saint-Sauveur il y a des familles qui aiment à s'intéresser aux œuvres paroissiales. Qu'elles se montrent généreuses pour la nouvelle école ! C'est une œuvre intéressante et nécessaire. Elles sont sans doute, à Saint-Sauveur comme dans les autres paroisses, très sollicitées de tous côtés. Les besoins sont si grands et si urgents ! Mais qu'elles veuillent bien faire toujours, dans leurs aumônes, une part pour leur école libre de garçons !

(*Echo paroissial.*)

D.

Paroles à méditer. — M. H. Réverdy, avocat à la Cour d'appel de Paris, ancien président de l'Association catholique de la Jeunesse Française, a écrit, dans le *Peuple français*, un remarquable article sur la situation en Bretagne. Nous en détachons ces passages qui sont un grave avertissement pour les catholiques Bretons :

« Il semble que, jusqu'ici, le sentiment religieux soit encore fort vivace en Bretagne. Les votes électoraux ne nous donnent, en effet, à cet égard, que des indications imprécises. Les députés anticléricaux s'en rendent si bien compte que, rentrés chez eux, ils deviennent bons apôtres... Et cela prend, comme on dit. Bien des hommes faisant leurs Pâques, votent, par une étrange contradiction, pour un député qui, à la Chambre, se donne pour tâche de détruire leurs croyances.

Jamais je n'ai aussi vivement senti cette persistance de la foi bretonne que cette année, au Pardon de Sainte-Anne de la Palue. J'ai vu là, sur une dune ordinairement déserte, privée de communications faciles, loin de tout centre aggloméré, 10.000 à 15.000 pèlerins ! L'attrait du plaisir ne rassemblait évidemment pas ces foules : il n'y avait ni courses, ni danses. Tout ce monde écoutait respectueusement l'évêque parlant en plein air. Les confessionnaux n'avaient pas désempli de la nuit. Beaucoup de pèlerins avaient couché dehors, sous de simples tentes. Et on ne peut dire

que ce fut dévotion de bonnes femmes : dans la procession circulaire de plus d'un kilomètre, les habits bleus bordés de jaune des hommes se détachaient par centaines sur les costumes sombres des paysannes.

En suivant ces interminables files de pèlerins qui, dans le sanctuaire, passaient au pied de la statue antique de sainte Anne et levaient successivement la main pour toucher la frange de son manteau, il me semblait voir la Bretagne entière répéter son serment de fidélité au catholicisme !

S'il ne faut pas croire tout perdu parce que l'Ouest a fléchi, il convient de ne pas se dissimuler la gravité de la situation. Le temps n'est plus où la Bretagne se défendait elle-même par ses traditions, par ses mœurs et par sa langue. Désormais, là comme partout ailleurs, il faut lutter pour vaincre.

Ce ne serait pas trop, pour cette tâche de salut, de toute l'énergie des catholiques bretons. Mais on n'est pas dans le pays depuis quelques heures, qu'on s'aperçoit qu'ils perdent le meilleur de leurs forces en dissensions stériles ; catholiques d'extrême-gauche et catholiques d'extrême-droite passent leur temps à se critiquer. Les questions purement politiques prennent ici une importance inconnue ailleurs, d'autant plus regrettable, d'autant plus ridicule même, qu'en fait la forme du gouvernement n'est point en jeu. On oublie l'organisation électorale, si légitime et si nécessaire, pour les discussions de personne et les analyses d'étiquettes. Tout se ramène à la politique de parti, quand tout devrait tendre à la reconstitution religieuse et sociale, d'où sortirait naturellement, après la consolidation de la famille, après l'organisation professionnelle, l'épanouissement normal de la cité.

Voilà le grand malheur de la Bretagne !...

...Si les catholiques bretons restent, sur bien des points, dans l'inaction sociale, s'ils ne prennent pas davantage le sens de l'association, s'ils ne se décident pas surtout à oublier leurs querelles, l'esprit socialiste, ici plus particulièrement teinté d'anarchie, s'introduira dans l'âme du peuple en déviant son aspiration naturelle vers l'idéal. Il n'est que temps d'agir pour prévenir la prophétie collectiviste. »

Pèlerinages à Rome. — Le Comité de « La France à Rome » offre, pour les diverses régions, une organisation de pèlerinage complète et à bon marché afin de permettre au plus grand nombre possible de Français d'assister aux fêtes de la Béatification de Jeanne d'Arc (18 Avril 1909).

Voici les trains organisés pour la Bretagne :

1^{er} train direct (blanc) ALLER : Mercredi 14 Avril, départ de Rennes, le matin.

Jeu. 15 Avril, départ de Paris à 7 h. 40 matin ; arrivée à Modane à 8 h. 1/2. Douane.

Vendredi 16 Avril, petit déjeuner à Gênes. Déjeuner à Pise. Arrivée à Rome à 5 h. 50 soir.

17, 18, 19, 20, 21 Avril, séjour à Rome.

RETOUR : Jeudi 22 Avril, départ de Rome à 6 h. 30 matin ; repas à Pise et à Gênes.

Vendredi 23 Avril, repas à Culoz et à Dijon. Arrivée à Paris à 5 h. du soir.

Samedi 24 Avril, départ de Paris le matin, arrivée à Rennes dans l'après-midi.

Prix des places :

Commission Romaine. . 3^e cl., 176 fr.; 2^e cl., 218 fr.; 1^{re} cl., 275 fr.
Hôtels — 185 fr.; — 227 fr.; — 285 fr.

2^e train, semi-direct (jaune) ALLER : Mercredi 14 Avril, départ de Nantes vers 7 h. matin pour Lyon par Tours, Saincaize. Repas à Bourges. Arrivée à Lyon vers 8 h. soir. Dîner. Départ pour Marseille à 11 h. 50.

Jeudi 15 Avril, arrivée à Marseille à 6 h. 15; messe du pèlerinage à N.-D. de la Garde. Petit déjeuner. Déjeuner froid à emporter. Départ de Marseille à 10 h. 20. Voyage par Toulon, la Côte d'Azur, Vintimille, Douane. Arrivée à Gênes à 11 h. soir.

Vendredi 16 Avril, matinée à Gênes. Messe à l'Annonciation. Visite de Saint-Ambroise, Saint-Laurent, Sainte-Catherine de Gênes, du Campo-Santo. Déjeuner. Départ à 2 h. 30. Dîner à Pise à 7 h. soir. Départ à 9 h.

Samedi 17 Avril, arrivée à Rome à 6 h. matin.

17, 18, 19, 20, 21 Avril, séjour à Rome.

RETOUR : Jeudi 22 Avril, départ de Rome à 6 h. 30 matin. Repas à Pise et à Gênes.

Vendredi 23 Avril, petit déjeuner à Lyon. Départ à 9 h. Déjeuner à Bourges. Arrivée à Nantes à 9 h. soir.

Prix des places :

Commission Romaine. . 3^e cl., 185 fr.; 3^e cl., 227 fr.; 1^{re} cl., 285 fr.
Hôtels. — 230 fr.; — 272 fr.; — 330 fr.

S'adresser pour les inscriptions : à M. Alex. Maupetit, secrétaire général du pèlerinage, 36, boulevard Haussmann, Paris, ou à M. G. Mauduit, correspondant diocésain, 6, rue Verdelet, Quimper.

QUESTIONS D'ENSEIGNEMENT

(Suite.)

Contre la liberté des pères de famille.

La Commission de l'enseignement de la Chambre a remanié et arrêté définitivement le texte des projets déposés par le ministre de l'Instruction publique dont l'un substitue la responsabilité civile de l'Etat à celle des membres de l'enseignement, et l'autre tend à « réprimer les entraves apportées à l'enseignement des matières déclarées obligatoires par l'article 1^{er} de la loi du 28 Mars 1882 sur l'enseignement primaire ».

Ce projet sur les « entraves » apportées à l'enseignement est ainsi conçu :

Article unique. — Sur la plainte adressée par l'inspecteur primaire au juge de paix, et après un premier avertissement donné par l'inspecteur primaire, les peines prévues par les articles 479 et suivants du Code pénal seront appliquées au père, au tuteur ou à la personne responsable d'un enfant inscrit à une école publique qui aura empêché cet enfant de recevoir les enseignements obligatoires prévus par la loi du 28 Mars 1882 et par les décrets et arrêtés consécutifs, ou de faire usage en classe des livres régulièrement inscrits sur la liste départementale.

Sera punie des mêmes peines toute personne qui, par excitations ou menaces à l'adresse des enfants ou des personnes responsables, aura provoqué à commettre l'infraction prévue au paragraphe précédent.

Si un discours prononcé ou un écrit affiché ou distribué publiquement dans le lieu où s'exerce le culte contient une provocation directe à l'infraction prévue ci-dessus, l'article 33 de la loi du 9 Décembre 1905 sera applicable.

L'article 463 du Code pénal pourra toujours être appliqué.

La Commission, sur la demande du ministre, a encore aggravé les dispositions draconiennes qu'elle proposait dans son premier texte contre les pères de famille coupables de vouloir que leurs enfants ne reçoivent pas un enseignement contraire à leurs sentiments ou à leurs croyances.

A la légère amende qu'elle avait d'abord édictée, elle substitue la peine de l'emprisonnement et, de plus, elle ajoute aux cas tombant sous l'application de la loi « l'empêchement de faire usage en classe des livres inscrits sur la liste départementale ».

En style plus simple et plus clair, c'est devenu un délit punissable de la prison que la défense faite par un père ou par une mère à son fils ou à sa fille de lire un mauvais livre.

Eh bien ! en tout temps, les pères et mères ont eu le droit de faire pareille défense à leurs enfants ; en tout temps ils l'ont exercé, et en tout temps ils l'exerceront, malgré toutes les prohibitions législatives du monde.

C'est là un droit naturel qui ne peut être ni contesté ni se prescrire.

— Mais, dit la Commission, les livres d'école ne sont pas mauvais, ils offrent toute garantie, puisqu'ils sont inscrits sur la liste départementale.

— Je n'ai pas à demander et ne demande pas aux confectionneurs de la liste départementale leur avis sur les livres que je veux laisser aux mains de mes enfants ; je n'ai à le demander et ne le demande qu'à ma conscience ; quand elle éprouve un doute, elle s'éclaire des avis de qui elle veut, de qui elle connaît, de qui elle aime et respecte, d'un prêtre ou d'un évêque, sans s'inquiéter du goût des laïcisateurs de « la liste départementale ». Le père de famille ne connaît pas ces gens-là. Rien ne sollicite sa confiance envers eux ; et quand la loi vient lui dire : leur goût et leur discernement seront substitués à ton choix et à ta vigilance, il répond :

Cela ne se peut pas. Je tiens de Dieu et de la nature le devoir de surveiller moi-même l'éducation de mon enfant, je le remplirai jusqu'au bout.

« Ou une pareille loi ne sera pas votée, ou elle ne sera pas appliquée, dit *La Croix*. Elle rentre dans la catégorie des choses dont on dit : « Cela ne se peut pas ».

Hélas ! elle sera votée : les instituteurs seront déclarés maîtres souverains des enfants, et les parents chrétiens n'auront qu'à choisir entre la prison et la forfaiture.

Sera-t-elle appliquée ? On n'en peut guère douter. Ceux qui, depuis vingt-sept ans, confisquent une à une nos libertés de catholiques n'y regardent pas de si près. Seulement, cette fois, ils trouveront sur leur chemin les évêques et les prêtres qui, pour faire leur devoir, n'hésiteront pas à braver l'article 463 du Code pénal comme « l'article 35 de la loi du 9 Décembre 1905 ».

Ils trouveront aussi, espérons-le, de nombreux pères de famille qui, pour ne pas transiger avec leur conscience, sauront aller jusqu'à la prison. Une âme d'enfant à préserver vaut bien ce sacrifice...

CHRONIQUE GÉNÉRALE

ROME. — Livres condamnés. — Un décret de la Congrégation de l'*Index*, publié le 26 Janvier, condamne trois livres de Jehan de Bonnefon : *La foi du catholicisme, Vers l'unité de la croyance*, et le *Catholicisme de demain*. Elle a également frappé d'interdit l'*Autorité des évangiles*, par Henri Loriaux, et les *Ephémérides de la Papauté*, par Jean Vrai, *L'Ordre fondé par le Christ*, de Smith Vaudry, *Les problèmes de l'Italie contemporaine*, par Murri, les *Eléments de psychologie concrète et métaphysique*, par Melchio Canal.

Le même décret mentionne la soumission de l'abbé Emmanuel Barbier à la suite de la mise à l'index de l'ouvrage : *Léon XIII et libéralisme*.

La béatification de Jeanne d'Arc. — Jeanne d'Arc et les évêques français. — Sous ce titre, la *Corrispondenza romana* publie, en tête de ses colonnes, la lettre suivante qui lui est adressée de Paris :

« On commence à s'occuper un peu partout des fêtes de la béatification de Jeanne d'Arc, qui doivent avoir lieu à Rome le 18 Avril prochain. Le pays sent, en effet, qu'il ne s'agit pas d'une béatification ordinaire. Si personne chez nous n'est indifférent à l'élévation sur les autels d'un saint français, tout le monde se rend compte que Jeanne d'Arc est beaucoup plus qu'une sainte de France, c'est une sainte nationale, ayant joué dans notre histoire un rôle capital. De plus, l'époque où Dieu la suscita ressemblait sur plus d'un point à celle où nous vivons aujourd'hui.

Jeanne a travaillé pour la France plus qu'aucun autre bienheureux. Les autres nous ont laissé l'exemple de leurs vertus, il y en a qui ont fondé de magnifiques institutions sociales. Jeanne a maintenu la patrie elle-même ; on pourrait presque dire qu'elle l'a fondée, en aidant les Français à prendre sur les champs de bataille une conscience plus précise de leur nationalité. Elle a dit des Anglais : « Ces gens-là ne sont pas de chez nous, il faut les bouter dehors ! » Et son bras a désigné infailliblement à Reims l'homme qui devait être le véritable chef des Français.

Instinctivement, nous attendons aujourd'hui de Jeanne un geste analogue. La France lentement se dissout, qui nous aidera à la reconstituer ? Nos espoirs se tournent vers la nouvelle bienheureuse. Ce ne sont plus des personnes qu'il s'agit de chasser de notre pays, ce sont des doctrines ; elles ne nous sont pas moins étrangères que pouvaient l'être à nos aïeux les Anglais du *xv^e* siècle. Libéralisme, modernisme, protestantisme, athéisme, tous ces noms divers du même fléau, la haine de Dieu et de son Eglise, ne sont pas de chez nous, il faut les bouter dehors ! Pourquoi Jeanne ne serait-elle pas une seconde fois notre libératrice, en intercédant auprès de Dieu pour qu'il nous inspire le courage d'expulser enfin le mal étranger ?

Voilà les pensées qui agitent en ce moment les catholiques. Et c'est pourquoi on parle de se porter en masse à Rome, le 18 Avril prochain, pour assister aux fêtes de la béatification. Au moins on espère que nos évêques y seront tous. Dans leurs personnes, on dit que la France entière serait là-bas. Les successeurs des vrais fondateurs de la nation, des vénérables pères de la patrie, renouvelleraient aux pieds du Pape le vœu et la promesse de l'éternelle fidélité de la France à la foi des aïeux, à l'Eglise qui la fit si grande et si belle. Et c'est sur leurs bras à tous, que Jeanne portée en triomphe bénira la France, entre Geneviève qui l'avait préparée, et tous les autres bienheureux français qui lui ont dû leur patrie d'ici-bas. »

Il est tout naturel que l'un des premiers autels en l'honneur de Jeanne d'Arc soit érigé à Saint-Louis-des-Français, l'église qui rappelle, dans la capitale catholique, toutes nos gloires nationales, et dont la construction fut précisément entreprise par les Français de Rome au quinzième siècle, au moment même où la revision du procès de Rouen, ordonnée par le Saint-Siège, venait d'aboutir à la réhabilitation de l'héroïque Vierge libératrice.

Pour cette statue et pour cet autel de la nouvelle patronne de la France, le Supérieur de notre Etablissement national fait appel au concours des âmes chrétiennes et patriotes de notre pays, et ouvre une souscription.

Les offrandes doivent être adressées à Mgr Guthlin, Recteur de Saint-Louis-des-Français, Rome.

PARIS. — A l'Ecole Sainte-Geneviève. — Dimanche, 31 Janvier, a été solennellement célébrée, « Rue des Postes », la fête patronale de l'Ecole préparatoire Sainte-Geneviève. La grand' messe pontificale a été dite par Mgr de Courmont, évêque de Bodona, qui a présidé ensuite le banquet offert aux élèves et à leurs professeurs, ainsi qu'aux anciens élèves actuellement à Normale, Polytechnique, les Mines, les Ponts, Centrale, Saint-Cyr, l'Institut agronomique, etc. : plus de 600 personnes.

Après les vêpres, chantées par la Manécanterie des « Petits chanteurs à la Croix-de-Bois », M. l'abbé Courbe a prononcé un éloquent discours et la bénédiction du Saint-Sacrement a été donnée par Mgr Odelin, ancien aumônier de l'Ecole.

AMIENS. — Un arrêt intéressant. — La Cour d'Amiens vient de rendre un arrêt qui mérite d'attirer l'attention.

M. le curé de X... fut poursuivi sous la prévention d'avoir, dans un lieu où s'exerçait le culte, publiquement outragé et diffamé des citoyens chargés d'un service public ; le ministère public soutenait qu'au cours d'un catéchisme fait aux enfants de la 1^{re} communion, dans la sacristie de l'église, il avait diffamé les instituteur et institutrice communaux de sa paroisse.

Condamné en 1^{re} instance par le tribunal de Laon, il fit appel devant la Cour d'Amiens qui l'acquitta ; la Cour décida, qu'alors même que M. le curé aurait prononcé les propos incriminés, ce qui d'ailleurs n'était pas démontré, il ne tombait pas sous les dispositions de l'art. 34 de la loi du 9 Décembre 1905, parce que d'abord la sacristie d'une église n'était pas un lieu où s'exerce le culte, et de plus parce que le catéchisme est un enseignement privé et non public et ne saurait être considéré comme acte du culte.

L'Episcopat et le « Sillon ». — Le 28 Février prochain, les adhérents roubaisiens du Sillon donneront, à l'hippodrome, une conférence à laquelle assistera M. Marc Sangnier. Mgr Delamare, coadjuteur de l'archevêque de Cambrai, vient d'adresser à M. Berteaux, doyen de la paroisse Saint-Martin, les instructions suivantes au sujet de cette réunion :

« 1^o Je désire que tous sans exception, sachent que je ne retire et ne modifie aucune des critiques faites par moi contre le mouvement du Sillon, dans le simple avertissement publié il y a deux ans ;

« 2^o J'ai été et je demeure très étonné et très peiné, que certains prêtres, en tout petit nombre, il est vrai, n'aient pas tenu plus grand compte de cet avertissement, qu'ils auraient dû recevoir, non seulement comme un conseil, mais comme un ordre, de s'éloigner totalement du Sillon ;

« 3^o Au sujet de la réunion du 28 Février, j'interdis à tous prêtres et abbés appartenant au diocèse de Cambrai, ainsi qu'aux prêtres étrangers qui ont de moi un « celebret », d'y assister ;

« 4^o Je déclare enfin aux fidèles et aux chers jeunes gens qui, si nombreux m'honorent de leur confiance et de leur déférence, que leur place n'est pas à cette réunion. Le vrai et le faux, le bien et le mal, l'utile et le dangereux, sont tellement mêlés dans le sillonisme, tel que je le vois se développer dans le diocèse de Cambrai, que je me sens obligé, par mon devoir pastoral, d'en détourner tous les catholiques... »

L'agitation dans la rue. — Depuis un mois, un certain nombre de jeunes gens du Quartier Latin s'efforcent, par leurs vives protestations, d'empêcher le cours professé à la Sorbonne par M. Thalarnas, tristement connu par ses attaques outrageantes contre Jeanné d'Arc.

D'autres ont manifesté leur indignation en sifflant une pièce jouée au Théâtre Français, le *Foyer*. Cette pièce diffame un prêtre qu'elle accuse d'avoir trahi le secret de la confession. Or, personne n'ignore qu'en vertu d'un décret en quelque sorte spécial de la Providence, aucun ecclésiastique ne s'est, de mémoire d'homme, rendu coupable de cette félonie. En diffamant un prêtre, le *Foyer* lèse donc tout à la fois notre honneur et la vérité historique. Après avoir été jouée à Paris et y avoir soulevé ces protestations, cette pièce est colportée en province, et à Moulins, à Marseille, etc., elle a provoqué les mêmes troubles.

Aujourd'hui, les municipalités sages interdisent une représentation qui peut engendrer du désordre. C'est leur droit et leur devoir. Que les anticléricaux protestent, c'est naturel. Nous leur dirons, avec la *Croix*, « que sous prétexte d'éviter des désordres, en notre pays de « liberté » (1) on a assez souvent supprimé des processions qui ne gênaient personne et avaient sur le *Foyer* de M. Mirbeau cette supériorité de n'être point des manifestations immorales. »

Les Rameaux et Pâques à Jérusalem. — Le Comité des Pèlerinages de Saint-Louis à Jérusalem prépare son vingtième pèlerinage.

Les pèlerins auront l'immense avantage de passer les fêtes des Rameaux et de Pâques à Jérusalem, et de suivre l'itinéraire le plus intéressant comprenant les stations suivantes : Marseille, Naples, Athènes, Constantinople, Smyrne, Ephèse, Rhodes, Beyrouth, Mont-Liban, Baalbeck, Damas, Tibériade, Nazareth, Mont-Carmel, Bethléem, toute la Galilée et la Judée. Retour par l'Egypte, Port-Saïd, Alexandrie, Le Caire, Memphis, Héliopolis et le sanctuaire de Matarieh.

Départ le 11 Mars 1909, retour le 21 Avril.

Faculté de passer par Rome et de s'embarquer à Naples.

Demander le programme détaillé à M. le Chanoine Potard, secrétaire du pèlerinage de Jérusalem, rue Humboldt, 25, à Paris (XIV^e).

DERNIÈRE HEURE. — Au moment de mettre sous presse, nous apprenons la mort de M. Messenger, recteur de Mespaul.

Nous le recommandons aux prières de nos lecteurs, remettant au prochain numéro la notice biographique.

BIBLIOGRAPHIE

« LES ÉTUDES »

REVUE FONDÉE EN 1856 PAR DES PÈRES DE LA COMPAGNIE DE JÉSUS

Sommaire du n° du 20 Janvier 1909.

I. Les miracles de Lourdes et les enquêtes canoniques. P. TAILHARD DE CHARDIN. — II. Un nouvel académicien, Henri Poincaré, Jules GRIVET. — III. L'œuvre de la jeune Turquie, XXX. — IV. L'association chrétienne des jeunes ouvrières du Puy, M. PAGÈS. — V. Le grec du Nouveau Testament, d'après les récents travaux, Joseph HUBY. — VI. Bulletin d'histoire moderne, J. DE LA SERVIÈRE. — VII. Jugement dernier (poésie), Louis PERROY. — VIII. Revue des livres. — IX. Notes bibliographiques. — X. Événements de la quinzaine.

Explication du « Credo » sous forme de Conférences, 1. *Je crois en Dieu*, par l'abbé LEMOINE, chanoine honoraire, Supérieur de l'Ecole Sainte-Croix d'Orléans. In-8 écu, 3.00. — (P. Lethiellieux, Éditeur).

Dans cet ouvrage remarquable et d'un haut intérêt, l'auteur développe avec éloquence les premiers articles du Symbole. A remarquer spécialement sa magistrale « Introduction à la Foi », ses curieux chapitres sur la place de Terre dans la Création, et les Appendices sur les preuves thomistes de l'existence de Dieu et le Transformisme.

C'est un volume dont la lecture est tout à fait attachante, dont toutes les pages sont méditées et substantielles, doctrinales et lumineuses. « J'ai rarement lu, écrit Monseigneur Baunard à l'auteur, quelque chose qui m'ait autant satisfait, fond et forme, et qui m'ait plus entièrement conquis, esprit et cœur. »

La Foi catholique, par M. l'abbé H. LESÈTRE, curé de Saint-Etienne-du-Mont. 1 vol. in-16 double couronne (x-497 pages), 3 fr. 50. (Librairie Gabriel BRAUCHESNE.)

La Foi catholique est un exposé aussi clair et aussi précis que possible des vérités qui s'imposent à la croyance des catholiques. L'auteur part de la raison pour arriver à la révélation, à l'Eglise, gardienne et interprète de la révélation, puis à tout l'enseignement catholique sur les mystères, la vie surnaturelle, les sacrements, la Providence et l'autre vie. C'est donc tout l'enseignement dogmatique qui est passé en revue. Cet exposé, d'ailleurs, n'est pas présenté séchement, mais avec les développements suffisants pour le mettre en valeur, l'expliquer, en tirer les conséquences et signaler les merveilleuses harmonies qui rattachent les unes aux autres toutes les vérités fondamentales.

En vente à la librairie J. Salaun, Quimper.

BULLETIN FINANCIER. — Le 1^{er} Février 1909. — Depuis longtemps on annonçait une reprise dont le signal devait être l'Emprunt Russe. Cette espérance ne s'est pas encore réalisée, et les capitaux qui avaient envahi le marché au moment de l'emprunt se sont repliés en bon ordre. Ils attendent pour se remettre aux affaires, que la situation économique et industrielle se soit partout éclaircie, que la question d'Orient soit réglée et que les projets fiscaux soient définitivement connus. Les *Fonds d'Etats Etrangers* ont été agités pendant la semaine, mais en ce jour de liquidation ils se sont

passerimis. Les *Fonds Brésiliens* et *Argentins* conservent une bonne tendance. L'émission de l'Emprunt des Etats-Unis du Brésil (*port de Pernambuco*) a eu lieu avec un plein succès à la Banque Française pour le Commerce et l'Industrie, et au Crédit Mobilier Français. L'obligation 5 % or 1^{re} hypothèque du *Port de Para* est bien tenue à 440. Les actions du *Chemin de fer de Rosario à Puerto-Belgrano* font l'objet de bons achats suivis. Les *Chemins de fer* conservent la même attitude de réserve et d'expectative. Dans ces conditions on peut se demander quel est le sort réservé aux 100.000 actions que la *C^{ie} du Chemin de Fer du Congo aux Grands Lacs Africains* place actuellement dans le public pour augmenter son capital. Les *Valeurs Industrielles* restent dans l'expectative, sauf les valeurs d'électricité qui sont assez traitées. Les Ateliers de Constructions Electriques du Nord et de l'Est de Jeumont veulent profiter de ce mouvement favorable, mais probablement les porteurs prudents donneront leurs préférences aux entreprises similaires qui joignent les garanties du passé à l'espérance de l'avenir. Les titres de la Compagnie de l'*Ouest Africain Français* font l'objet d'un marché actif, l'action à 525, la part à 298. On cherche toujours à placer les actions de préférence *Oviedo Mercurey Mines* mais sans aucun succès, elles se négocient difficilement aux environs de 52 francs.

Ancienne
Maison
PIRIOU

SAUVAGE

3, rue Kéréon SUCCESSION QUIMPER

HORLOGERIE — BIJOUTERIE — OPTIQUE — ORFÈVRE
BRONZES & ORFÈVRE D'ÉGLISE

Assortiment considérable de Candélabres, Garnitures d'autels, Tabors, Calices, Ciboires, Custodes, Boucles de souliers, etc., à des prix excessivement réduits.

Nouveau candélabre à transformations multiples, breveté s. g. d. g. Réparations, remise à neuf, dorure et argenture.

Le Chronomètre « A la Montre de Genève » que l'on trouve seulement chez M. SAUVAGE, qui en a la propriété exclusive, doit son succès toujours croissant à sa qualité exceptionnelle, à son bon marché et à son réglage parfait; c'est sans contredit la Montre de précision par excellence. Ce mouvement, entièrement monté sur rubis, est à ancre ligne droite, levées visibles, double plateau, spiral Bréguet, balancier compensé, et se fait en boîtes or, argent, acier et nickel.

ARTICLES POUR FUMEURS
Écume et Ambre 1^{er} choix.

ORFÈVRE DE TABLE
Qualité supérieure, prix exceptionnel.

VINS ET SPIRITUEUX
ANCIENNE MAISON **Ferdinand LALANDE**

— « Fondée en 1858 » —

DUPOUY & MAYAUDON

51, Quai des Chartrons, BORDEAUX

Fournisseurs attitrés du Clergé, Noblesse, Bourgeoisie
et Communautés religieuses.

Vin de Messe recommandé, garanti pur, naturel et d'origine.

Références, tarifs et échantillons sur demande.

Agent : Emile DANTEC, 32, rue Ange de Guernisac, MORLAIX.

MAISON
fondée
en 1840.

La plus
importante
de
la région.



TOUT
le
MOBILIER

Choix
des
dernières
créations.

ÉLY-LABASTIRE

BREST — Bureaux : Rue de la Rampe, 53 — BREST

Nouvel Agencement du Magasin spécial
pour ORNEMENTS, ORFÈVRE et BRONZES d'EGLISE.

CONDITIONS SPÉCIALES pour le Clergé et les Communautés.

Ayant traité des marchés très importants avec les **Premières Fabriques Françaises** pour les *Etoffes d'ameublement — Laines et Crins — Lits fer et cuivre — Linoleums — Glaces — Lustres électriques — Pendules*, etc., — j'ai obtenu ainsi sur les prix courants de tous ces articles un grand rabais dont je serai heureux de faire bénéficier toutes les personnes qui voudront bien m'honorer de leurs achats.

Prix inférieurs à tous ceux des Catalogues parisiens et autres.

Voir nos ÉTALAGES : 38, rue de Siam ; 50 et 53, Rampe.

Vêtements Ecclésiastiques.

F. JODELAIS, FILS AÎNÉ

Fournisseur du Grand-Séminaire

20, rue Verdelet — QUIMPER — rue Verdelet, 20

CHAPEAUX

Barrettes, Rabats

Faux-cols

et Manchettes toile

Ceintures

Gilets de flanelle

etc.

L'Administrateur-Gérant : AR. DE KERANGAL.

Quimper, typographie DE KERANGAL, imprimeur de l'Evêché.

24^e ANNÉE.

Vendredi 12 Février 1909.

N° 7.

LA SEMAINE RELIGIEUSE

DU DIOCÈSE
DE QUIMPER ET DE LÉON

SOMMAIRE

I. PARTIE OFFICIELLE. — Communications de l'Evêché : Nomination ; Décès.

II. PARTIE NON OFFICIELLE. — Le souci des intérêts généraux.

III. — Chronique du diocèse : Intentions recommandées aux prières ; Offices extraordinaires ; Œuvre des Retraites ; Nécrologie : Mespaul, Crozon ; Gouesnou ; Le Relecq ; Questions d'enseignement

(suite) ; Les Vies de nos Saints de Bretagne.

IV. — Chronique générale : Rome ; Liturgie ; Pour l'union des catholiques ; L'Association catholique de la Jeunesse française ; M. Loisy au Collège de France ; Lorient ; Un peu de logique !

V. — Bibliographie.

VI. — Annonces et avis divers.

Offices de la semaine.

Dimanche 14. — SEXAGÉSIME. — Office du jour ; semi-double. Violet. A la messe, mémoires de S. Raymond de Pennafort, Confesseur, et de S. Valentin, martyr.

Vêpres du suivant, avec mémoires du Dimanche, de S. Raymond et des S^{ts} Martyrs Faustin et Jovite.

Lundi 15. — S^{te} Jeanne de Valois, Veuve (au Supplément ; 12 Février). Double. Blanc.

Mardi 16. — Commémoration de la Passion de N. S. Jésus-Christ. Double-majeur. Rouge.

Mercredi 17. — S. Guévroc, Abbé (au Propre diocésain). Semi-double. Blanc.

A la Cathédrale de Quimper, fête et office des Trois Gouttes de Sang. Double-majeur, Rouge.

Jeudi 18. — Office votif du T. Saint-Sacrement ; semi-double. Blanc.

Vendredi 19. — De la férie. — Ou office votif de la Passion ; semi-double. Rouge.

Samedi 20. — Office votif de l'Immaculée-Conception ; semi-double. Blanc.

Dimanche 21. — QUINQUAGÉSIME.

Ordre de l'Adoration perpétuelle pendant la semaine.

Penmarc'h du 12 au 16 Février.
Ile-Molène du 17 au 19 —

PARTIE OFFICIELLE

COMMUNICATIONS DE L'ÉVÊCHÉ

I. Nomination. — Par décision épiscopale, en date du 9 Février 1909, M. Baot, surveillant à l'Ecole N.-D. de Bon-Secours, à Brest, a été nommé vicaire à Plonéis.

II. Décès. — Nous recommandons aux prières le repos éternel de l'âme de M. Messenger, recteur de Mespaul, décédé le 3 Février.

PARTIE NON OFFICIELLE

Le souci des intérêts généraux.

L'égoïsme est un défaut très humain, si humain que, partout où des hommes s'agitent, on le voit exercer ses ravages, non seulement sous cette forme de l'égoïsme personnel que Pascal écrasait de ce jugement immortel : « Le moi est haïssable », mais aussi sous la forme de ce particularisme étroit et mesquin qui se refuse à rien voir au delà d'une œuvre spéciale ou d'un lieu restreint.

Et le monde finit où finit mon domaine.

Il y a là un des plus graves obstacles à cette expansion du bien qui est dans l'essence du catholicisme et dont notre France, à l'heure présente, a un besoin si urgent.

Le mot « catholique » veut dire « universel ». Un vrai catholique a le cœur aussi large que l'Eglise ; rien de ce qui se passe dans le monde et qui a une répercussion religieuse ne le laisse indifférent..... A plus forte raison, le vrai catholique s'intéresse-t-il à tout ce qui dans la vie de l'Eglise a une répercussion nationale ou diocésaine.

Donnons quelques exemples.

On recommande à l'heure actuelle la fondation dans chaque paroisse ou au moins dans chaque canton de « Comités paroissiaux » ou « Comités cantonaux », dont nous avons fréquemment ici même exposé le programme. Or, Mgr Delamaire, l'éminent coadjuteur de Cambrai, a fort bien résumé ainsi la pensée qui est comme l'âme de ces Comités : « Intéresser chacun à l'ensemble de la vie paroissiale ».

Chaque fidèle doit assurément avant tout assurer le salut de son âme, suivant l'adage : « La première charité commence par soi-même ». Chacun doit de plus rechercher avec une fidélité spéciale le bien du foyer familial, selon la parole de saint Paul :

« Si quelqu'un néglige le soin des siens et en particulier de ceux qui habitent sa maison, il renie sa foi, il est pire qu'un infidèle. »

Mais il est écrit aussi : « Dieu a ordonné à chacun d'avoir souci de son prochain ». La paroisse est une grande famille dont l'église et le clocher sont comme le foyer, et dont le curé est le père. Groupés autour de lui, que les catholiques les plus dévoués, dans de fréquentes réunions, se préoccupent de l'aider dans le maintien et le développement de ses diverses œuvres, et que chacun, suivant les circonstances et selon sa compétence, se consacre plus particulièrement à en faire prospérer une. C'est là le Comité paroissial avec ses diverses sections.

Au-dessus de la paroisse, tout catholique doit aimer le diocèse à la tête duquel est placé un pasteur qui n'est pas seulement prêtre, mais revêtu de la plénitude du sacerdoce, l'évêque.

Dans chaque diocèse doivent exister des services généraux d'œuvres. Il y a une centralisation nécessaire. Du centre, c'est-à-dire du chef, doit de plus venir une impulsion d'ensemble.

Nous ne parlons pas seulement des séminaires, mais les écoles libres, par exemple, ont besoin d'une inspection : s'y refuser, comme on le fait parfois dans certaines localités, c'est ne pas connaître la nature humaine et provoquer des décadences. Loin de s'opposer à cette inspection, chaque école doit au contraire, dans son propre intérêt, s'imposer un sacrifice pour en faciliter le fonctionnement.

Le Denier du culte, d'après la règle très sage adoptée par nos évêques, doit être centralisé entre les mains du chef du diocèse qui le répartit lui-même, avec le concours d'hommes qui aident son travail, et couvrent sa responsabilité.

Enfin, au centre du diocèse, pour l'ensemble des œuvres, le Comité diocésain, présidé par l'évêque, donne à tous les Comités paroissiaux et cantonaux sa puissante et sage impulsion.

Un catholique qui refuserait de donner sa sympathie, et, s'il y a lieu, son concours, à ces œuvres et organisations diocésaines, n'aurait pas le « sens catholique ».

Au-dessus du diocèse, il y a la France, où — qu'on le veuille ou qu'on ne le veuille pas — certaines œuvres d'ensemble sont indispensables.

Le Pape, l'an dernier, dans une lettre très remarquée, le disait expressément au sujet de l'Association catholique de la Jeunesse française. Il souhaitait que fût maintenu et que prît de plus en plus de force l'organisme central, que certains seraient portés à négliger pour tout ramener à l'organisation diocésaine.

Ce que nous disons de l'A. C. J. F. n'est du reste qu'un exemple et le principe a beaucoup d'autres applications. L'intelligence et le dévouement réunis trouveront toujours le moyen de combiner avec une sage autonomie la force de l'union résultant de la direction du centre national.

C'est pour une raison semblable que de toutes parts, dans les organisations de catholiques qui se font jour, on invite ceux-ci à

subordonner leurs préférences politiques à la défense de la religion et des principes fondamentaux de la société menacée, et à s'unir pour cette œuvre urgente.

La France sera sauvée, des jours nouveaux luiront, dès que, cet appel étant entendu, toutes les bouderies cesseront et tous marcheront unis pour le bien du pays.

Enfin, à la tête de l'Eglise est le vieillard vénéré à qui Dieu, après l'élection de ses frères, a confié la sublime mais redoutable mission de la gouverner, le Pape.

La dévotion au Pape est une marque certaine du véritable esprit catholique. Les hérétiques et semi-hérétiques, les schismatiques et semi-schismatiques de tous les temps ont toujours eu pour lui une aversion dont la contre-partie est le dévouement filial des vrais fidèles, de ceux qui ont médité devant Dieu et comprennent toute la portée de la parole du Seigneur à Pierre : « Pais mes agneaux ! Pais mes brebis ! »

Lors donc qu'appel est fait à la bourse des fidèles pour le « Denier de Saint-Pierre », ou lorsque, usant de son autorité suprême, le Chef de l'Eglise donne une décision ou une direction, par la générosité de leur contribution et de leur soumission, ils témoignent qu'ils considèrent vraiment le Pape comme un Père.

Et ils comprendront même qu'en certaines circonstances il puisse arriver que celui-ci prenne, en vue d'intérêts généraux de l'Eglise, telle ou telle décision qui les étonnerait, si on ne l'envisageait qu'au point de vue restreint des circonstances qui en sont l'occasion.

Au milieu des mesquineries et des bassesses, dont le monde est rempli, les vrais catholiques se distingueront toujours par ce souci constant et affectueux des intérêts généraux de la paroisse, du diocèse, de l'Eglise de France, de l'Eglise universelle, parce que leur âme est profondément catholique, et que, par suite, ils savent, regardant de haut et de loin, sacrifier des intérêts particuliers ou des vues personnelles au bien général, plus grand et plus nécessaire.

(La Croix.)

FRANC.

CHRONIQUE DU DIOCÈSE

Intentions recommandées aux prières.

- I. — L'Eglise et la France.
- II. — L'Œuvre de l'enseignement chrétien.
- III. — Mission. — ESQUIBIEN, du 1^{er} au 20 Mars.
- IV. — Retraite. — LESNEVEN, retraite bretonne pour les hommes, du 28 Février au 6 Mars.

Offices extraordinaires.

Quimper. — CATHÉDRALE DE SAINT-CORENTIN. — Le mercredi 17 Février, fête des Trois Gouttes de Sang, des messes seront dites à l'autel des Reliques, qui seront exposées depuis le mardi après-midi jusqu'au mercredi soir.

Œuvre des Retraites. — Nous annonçons plus haut qu'une retraite pour les hommes s'ouvrira, à Lesneven, le dimanche 28 courant, à 5 h. 1/2 du soir. Nous nous permettons d'insister encore pour que MM. les Curés et Recteurs annoncent ces retraites en temps opportun.

Nécrologie. — I. MESPAUL. — Vendredi, 6 Février, ont été célébrées, à Mespaul, les obsèques de M. l'abbé Charles Messenger, recteur de cette paroisse depuis plus de 21 ans. Ce digne et aimable prêtre était poursuivi pour avoir prié les parents d'envoyer leurs enfants à confesse un jour de classe. Il devait paraître à la barre du juge de paix de Saint-Pol de Léon le lundi précédent. La défense formelle du docteur médecin l'empêcha de se rendre à la citation. C'est au retour d'un voyage à Morlaix, voyage nécessité par cette intolérance administrative, que M. Messenger avait ressenti les premières atteintes du mal qui l'a ravi, inopinément, à l'affection de tous ceux qui le connaissaient.

Une cinquantaine de ses confrères étaient accourus, malgré l'intempérie de la saison, prier pour le repos de son âme et donner à la mémoire du regretté défunt un témoignage public de sympathique condoléance. M. le chanoine Treussier, curé-archiprêtre de Saint-Pol de Léon, a présidé à la levée du corps, faite à la porte de la maison hospitalière qui avait accueilli le clergé de Mespaul, expulsé, *manu militari*, de l'ancien presbytère. M. Livinec, recteur de Plouénan, a chanté la messe d'enterrement. M. le chanoine Gadon, vicaire général et supérieur du Grand Séminaire, a donné l'absoute. Le deuil était conduit par le frère et les parents de M. Messenger, et par M. de Kertanguy, maire de la commune, venu la veille de Paris pour rendre les derniers devoirs à son vénérable et bien aimé Recteur. Un fort groupe d'amis et de paroissiens suivait le convoi. Une expression de tristesse mêlée de consternation se manifestait sur tous les visages. Cette population chrétienne comprenait, sans doute, la perte qu'elle éprouvait.

M. Messenger, humble et dévoué, avait succédé à son frère, dont il avait été le vicaire pendant plusieurs années. La plus grande partie de sa vie s'est écoulée à Mespaul, où il a fait le plus grand bien. Cette paroisse lui doit la construction d'une église, la restauration de la chapelle de Sainte-Catherine, l'érection de plusieurs calvaires. La générosité de M. de Kertanguy avait atténué les amertumes de son cœur de Pasteur en lui permettant de bâtir récemment un presbytère entouré d'un vaste jardin, et qu'il n'a pu habiter. Malgré tous ces services rendus à Mespaul, on a remarqué aux obsèques l'absence des enfants des deux écoles communales. Les petites filles de l'école libre seules y assistaient. La récompense promise par le divin Maître n'est que plus assurée.

M. Charles-François-Marie Messenger, né à Henvic le 1^{er} Février 1844, avait été ordonné prêtre le 10 Août 1869. Vicaire d'abord (13 Septembre 1869) à Guilers-Brest, il devint, le 25 Février 1882, collaborateur de son frère, à Mespaul, et le remplaça comme recteur le 10 Décembre 1887.

P. B.

— II. CROZON. — L'importante paroisse de Crozon a fait une grande perte dans la personne d'une de ses plus dignes et plus remarquables religieuses; non pas qu'elle pût encore rendre quelques services comme ceux qu'elle a rendus à la tête de son école pendant un demi-siècle; mais la vue de ses souffrances supportées avec la plus héroïque patience, les paroles d'espérance qu'elle aimait à donner à ceux qui la voyaient sur son lit de douleur, et l'énergie indomptable de cette âme si virilement trempée, tout cela faisait du bien, et était comme la dernière prédication d'une vie toute vouée à Dieu et aux enfants.

La Sœur Anne-de-Jésus — née Le Bastard de Mesmeur, à Quimper, en 1823 — était venue toute jeune à Crozon avec sa famille. Elle y passa sa vie entière. Après de très fortes études, dont elle sut trouver l'emploi plus tard, elle réunit autour de son château les enfants de ses fermiers et des *pennty* voisins. Elle leur faisait la classe, mais surtout elle leur apprenait le catéchisme. Il y avait alors une certaine liberté relative pour l'instruction, et elle en profitait.

Ces essais, dont le succès répondait à son attente, lui méritèrent la vocation religieuse, et elle entra, en 1852, dans la Congrégation des Filles du Saint-Esprit, au noviciat de Saint-Brieuc. Elle fut en religion ce qu'elle avait été dans le monde, le dévouement personnifié, appliquée à tous ses devoirs, une âme simple et droite, mais un caractère ferme, avec lequel il fallait compter, et qui ne se courbait que devant Dieu et ses supérieures. Modèle achevé de la Sœur Blanche bretonne, elle allait droit devant elle, sans souci des difficultés de la route, et ne voyant que le plus grand bien à faire.

Aussi l'école de Crozon était-elle une des meilleures, des plus suivies, des plus fécondes en résultats du Finistère. Nous-même nous l'avons constaté à différentes reprises, mais surtout lors d'une mission donnée par le très zélé et très digne Curé actuel. Nous avons constaté avec joie, mais sans surprise, quelles empreintes de vigueur, de foi et de piété avait buriné dans les âmes des femmes de Crozon cette admirable éducatrice. Elle les avait pétries, façonnées et dressées à la manière et à la taille de sa propre âme. Puissent-elles, en souvenir de leur ancienne maîtresse, rester fidèles à cette éducation forte, et léguer à leurs enfants — au milieu des secousses de la tempête du moment — les mêmes principes et les mêmes habitudes de pratique religieuse! Alors, Crozon restera digne de son passé.

Les grandes persécutions de l'Eglise de France trouvaient un écho douloureux dans la Sœur Anne-de-Jésus : les mesures prises par nos gouvernants pour laïciser l'enseignement primaire, c'est-à-dire pour arriver à détruire la foi par une soi-disant neutralité impossible, mais désastreuse; le renvoi des congrégations enseignantes; la fermeture des maisons d'éducation, où les Filles du Saint-Esprit, depuis leur fondation, faisaient merveille et s'imposaient par leur dévouement et leurs succès dans la tâche aride de

l'éducation; l'exil de ces jeunes Sœurs Blanches partant la mort dans l'âme et si bien accueillies au loin par les protestants eux-mêmes; toutes ces épreuves et bien d'autres s'ajoutaient aux angoisses et aux misères physiques qui la clouaient sur un lit, qu'elle comparait elle-même à une dure croix.

On a raconté que la Sœur Anne-de-Jésus avait eu des démêlés avec l'Empire, à l'occasion d'un buste de Napoléon III, relégué sous une table, un jour de distribution de prix. Le fait est vrai; il eut alors une grosse importance; aujourd'hui, il est bien oublié. Elle avait cru bien faire, en dissimulant à son père ce buste, pour ne pas le contrarier dans ses opinions politiques.

La classe et la direction de son établissement ne suffisaient point à cette religieuse si bien armée pour toutes les besognes utiles. Elle composa une histoire populaire de Bretagne, *Istor Breiz*, qui est dans toutes les mains et a eu un grand et légitime succès.

Elle avait une prédilection particulière pour la Propagation de la Foi : elle prélevait sur sa fortune tout ce qu'elle pouvait soustraire à ses autres œuvres et à ses pauvres, en sa faveur. Elle fit le cantique de *Breuriez ar Feiz*, que l'on chante dans toute la Bretagne bretonnante, à l'harmonie si douce et aux paroles si touchantes.

Elle avait tous les dons. Son grand cœur trouvait pour toutes les douleurs les mots les plus doux et les ressources les plus délicates. Aussi l'annonce de sa mort a été un deuil non seulement pour Crozon, mais pour toute la presqu'île, qui l'aimait et la vénérait, et son enterrement, un hommage éclatant rendu à ses services, à la dignité noble et calme de sa vie, et à ses vertus de sainte religieuse.

Nous voulons espérer que tous ceux qui accompagnaient à sa dernière demeure la Sœur Anne-de-Jésus lui garderont un fidèle souvenir, et qu'elle revivra longtemps, dans chacune de ses petites élèves et enfants d'autrefois.

X.

GOUESNOU. — Avis de service anniversaire. — Le service anniversaire pour le repos de l'âme de M. Duval, mort recteur de Gouesnou, sera célébré dans cette paroisse, le *Mardi 23 Mars*, à 10 heures.

LE RELECQ. — Association de pères de famille. — Le dimanche 31 Janvier, au Relecq-Kerhuon, dans une grande réunion des pères de famille, un ordre du jour a été voté dans lequel ils « protestent contre des projets qui méconnaissent leurs droits et leur liberté » et « décident de fonder une association, en dehors de toute opinion politique, dans le but exclusif d'obtenir que soient respectées, conformément à la loi de 1882, les croyances qu'ils ont transmises à leurs enfants ».

Ce sera une des premières associations formées en Bretagne. Espérons qu'elle sera imitée dans beaucoup de nos paroisses.

DERNIÈRE HEURE. — Le service anniversaire pour M. Robinaud, mort curé de Huelgoat, aura lieu le 17 Février, à 10 heures et demie.

QUESTIONS D'ENSEIGNEMENT

(Suite.)

La neutralité au point de vue catholique.

Le remède nécessaire.

La génération qui est sur les bancs de l'école court le risque d'une déformation religieuse et morale, contre laquelle nous la défendrons sans doute par les associations de pères de famille, mais mieux encore, et c'est le point qui nous intéresse particulièrement, par le maintien ou le développement de nos écoles chrétiennes.

Sans doute, il convient de crier bien haut la supériorité de la neutralité sur l'enseignement officiel du mensonge et de l'immoralité, mais s'il importe de choisir le moindre mal, oublier le bien supérieur serait une faiblesse. Le devoir du maître est d'enseigner la vérité, celui des parents de ménager à leurs enfants des éducateurs qui la leur apprennent. C'est un crime contre Dieu et contre la patrie de tenir l'âme de l'enfant en suspens entre la vérité et l'erreur, entre le bien et le mal, parce que, livrée aux instincts de la nature, elle suivra la pente de l'impiété et du vice, et deviendra, par les habitudes acquises d'esprit et de cœur, incapable d'aller vers Dieu et vers l'Eglise, le jour où elle sera affranchie du joug odieux de l'enseignement neutre. L'école chrétienne, seule, arme les enfants pour accomplir leur destinée.

Semblables à des naufragés qui s'accrochent à des poutres, à des bouées de sauvetage, à des radeaux improvisés, sous peine d'être plongés à jamais dans les profondeurs de l'océan, nous nous attachons à faire respecter la neutralité qui ne suffit pas à des hommes libres, non plus que le radeau à des navigateurs, pour éviter la mort des âmes d'enfant dans les paroisses qui n'ont plus d'école chrétienne. En réclamant l'insuffisante neutralité, nous défendons non pas notre droit de vivre, hélas ! mais la possibilité de ne pas mourir. L'école chrétienne reste notre première préoccupation, et l'œuvre qui la soutient urgente entre toutes les œuvres. C'est ainsi que nous concilions la double obligation qui nous est imposée par Monseigneur l'Evêque, en fondant partout des Associations de Pères de famille selon ses prescriptions formelles et en soutenant l'enseignement catholique...

Notre impuissance à assurer toujours la neutralité de l'école vient s'ajouter à la nocivité de la neutralité même, pour nous inciter à soutenir nos écoles libres et chrétiennes, au prix des suprêmes efforts et des plus lourds sacrifices. Aucune raison ne saurait nous détourner de ce devoir. Qu'on ne me dise pas : « Nous sommes vaincus à l'avance, et tôt ou tard nous périrons ».

Sans doute, nos ennemis sont animés d'un sectarisme étroit et d'un fanatisme de parti qui ne nous laisse aucune espérance de compter sur leur libéralisme et leur justice ; mais si notre retraite est continuelle, elle n'en reste pas moins glorieuse, et tout le temps que nous gagnons vaut à des milliers d'âmes d'enfants l'inappréciable bienfait d'une éducation chrétienne.

Les pires ennemis de notre Œuvre des Ecoles chrétiennes sont ces pessimistes qui croient que toute résistance devient inutile et qui facilitent par leur lâcheté l'œuvre de l'impiété....

Si nous ne soutenions avec Monseigneur l'Evêque et avec tous ses collègues une cause sacrée entre toutes, nous aurions le droit de marchander nos efforts, mais nous n'hésitons pas, car nous défendons la liberté et la justice contre la tyrannie de César...

Seul l'enseignement chrétien concilie tout à la fois la mission de la famille et celle de l'Eglise, et c'est pourquoi l'Œuvre des Ecoles chrétiennes nous apparaît à l'heure présente comme la revendication par les faits de leurs droits inviolables. Si la dernière école succombait sous les coups des persécuteurs, nous reprendrions la bataille avec une nouvelle ardeur pour reconquérir pied à pied le terrain perdu, comme les lutteurs de la campagne, pour la liberté de l'enseignement contre le monopole. Si elle disparaissait par notre défaillance, notre culpabilité se doublerait d'une honte et engendrerait un légitime désespoir, car notre première victoire est de sauver le présent, avant de préparer l'avenir.

De quelque côté que nous nous tournions, notre devoir est trop clair pour reculer...

(M. de la Villerabel, vicaire général de Saint-Brieuc. *Lettre au Président de l'Œuvre des Ecoles chrétiennes.*)

Pour lire à la veillée.

Les Vies de nos Saints de Bretagne

Constituent la lecture la plus attrayante, la plus instructive et tout à la fois la plus réconfortante qui puisse exister. Petits et grands seront captivés par l'histoire de ces Saints bretons qui évangélisèrent nos pères et furent les véritables créateurs de la patrie bretonne.

Les vies seront accompagnées de notes archéologiques et historiques sur les cultes particuliers des Saints, leurs iconographies et leurs légendes, les principaux lieux et sanctuaires où ces cultes sont le plus répandus, avec illustrations, plans, etc.

Moyennant l'envoi de *cinq francs* on recevra les volumes au fur et à mesure de leur apparition (au moins 5 volumes et au plus 8 suivant le prix des volumes ; ce prix sera fixé selon l'importance du texte.) Dès que la provision de *cinq francs* sera épuisée, avis en sera donné au client : celui-ci pourra alors envoyer à nouveau *cinq francs*, s'il désire continuer à recevoir les volumes.

Paraîtront successivement à partir du 1^{er} Février 1909 : *Saint Hervé, Saint Samson, Saint Yves, Saint Convoion, Saint Gwenolé, Saints Donatien et Rogatien, Saint Méen, Saint Malo, Saint Goulven, Saint Judicaël, Saint Lunaire, Saint Pol de Léon, Saint Corentin, Saint Colomban, Saint Meriadec, Saint Budic, Saint Melteo, Saint Théléau, etc., etc.*

La publication est entreprise sous la direction de M. le Comte de

Laigue avec la collaboration de M. le Chanoine Peyron, MM. Cardinal et Perrot, du diocèse de Quimper, MM. Chastes, Duine et Mathurin, du diocèse de Rennes, MM. Aveneau de la Grancière, Ch. de Calan, de Gourcuff, le Prat, Travers, Vallée, etc.

S'inscrire, sans retard, chez : M. L. Bahun-Rault, imprimeur-éditeur, 17-19, rue Le Bastard, Rennes ; M. Salaun, libraire, à Quimper ; M. Derrien, libraire, à Brest.

Notice circulaire est envoyée gratis sur demande.

CHRONIQUE GÉNÉRALE

ROME. — **La Chandeleur au Vatican.** — La cérémonie de l'offrande des cierges s'est déroulée avec le cérémonial ordinaire dans la salle du Consistoire. De nombreux invités y assistaient, parmi lesquels on remarquait, en première ligne, les sœurs du Pape, M^{me} Fitz-Gerald. Après le défilé des représentants des Chapitres, des Ordres religieux et des Collèges ecclésiastiques, le Pape a gracieusement remercié les assistants.

— **A la Congrégation des Ordres religieux.** — L'*Osservatore Romano* publie une déclaration de la Congrégation des Ordres religieux, ainsi conçue : « Le Saint-Siège a été interrogé de divers côtés sur une œuvre existant à Paris sous le nom de maison sociale, et qu'on dit fondée et dirigée par la sœur Mercédès. On déclare formellement que le Saint-Siège n'eut jamais aucune part dans cette œuvre et qu'il l'a bien moins encore approuvée. »

La « Maison sociale », œuvre d'initiative laïque, a pour but d'organiser la résidence de dames du monde dans les milieux ouvriers. La secrétaire générale, Mlle Le Fer (ex-sœur Mercédès), est une ancienne religieuse de l'Oratoire. De là, fait remarquer la *Croix*, les doutes qui semblent avoir provoqué l'intervention de Rome.

— **Pour la Sicile et la Calabre.** — Les offrandes parvenues directement au Saint-Père pour les victimes de la catastrophe, ont atteint, jeudi 5 Février, la somme de 3.275.000 francs en chiffres ronds.

Les offrandes les plus copieuses sont, comme par le passé, celles venant des États-Unis et de France.

Mgr l'Evêque de Quimper qui avait, comme on l'a annoncé, fait parvenir à Rome une somme de 10.000 francs pour les victimes de la Sicile et de la Calabre, a reçu un accusé de réception et une lettre de remerciements, dans les mêmes termes que les autres Evêques de France.

LITURGIE. — Bénédiction du Saint-Sacrement. — Il était jusqu'ici certain que, pendant le chant du *Te Deum* au salut du Saint-Sacrement, toute l'assistance, même le célébrant et ses ministres, devait être debout. C'était aussi l'habitude de se lever

pour le *Benedictus* ou le *Magnificat*, mais pour les hymnes on hésitait, faute de réponse authentique.

Sur la demande du vicaire apostolique de Hong-Kong, cette réponse vient d'être rendue. Voici le texte de la question posée et retouchée en vue d'une précision plus grande :

« Dans la fonction célébrée devant le Très Saint-Sacrement publiquement exposé, tandis qu'on chante avant le *Tantum ergo* d'autres hymnes, ou l'antienne *Regina cæli* au temps pascal, ou bien pendant l'année le cantique *Magnificat*, le célébrant et les ministres doivent-ils se tenir debout ou rester à genoux ? »

Le 6 Novembre 1908, la Sacrée Congrégation des Rites a répondu : *Affirmative* à la première partie de la demande, *négative* à la seconde. C'est-à-dire, il faut être debout et non à genoux.

Pour l'union des catholiques. — Le Souverain Pontife a daigné adresser à M. Emile Keller, ancien député, la lettre suivante dont la *Correspondance hebdomadaire* donne le texte :

*A Notre cher fils Emile Keller
salut et bénédiction apostolique.*

Elle Nous a plu la reconnaissance que vous Nous exprimez, au nom des comités que vous présidez, de ce que la question régulièrement posée de faire participer Jeanne d'Arc aux honneurs des bienheureux du ciel ait été résolue avec maturité par un acte de Notre autorité. Ce qui Nous a plu surtout, c'est que Nous avons compris que vous aviez encore vu dans cette circonstance Notre amour pour la France. En effet, si Nous offrons aujourd'hui à votre nation la protection et l'exemple de cette vierge magnanime, vous connaissez Notre but : c'est que tous les gens de bien la prennent comme chef et comme guide pour défendre la religion, et que pour cela ils cherchent, une bonne fois, à affermir entre eux la concorde qui seule peut faire espérer le salut commun.

Vous savez que c'est Notre plus grand désir, et comme vous travaillez très bien à réaliser cette union, Nous prions Dieu de vous accorder le joyeux fruit de vos efforts, et Nous ne croyons pas pouvoir mieux vous rendre grâce des prières que vous faites pour Nous.

Enfin, comme gage des dons célestes et témoignage de notre bienveillance paternelle, Nous vous accordons tendrement à vous et à vos associés la bénédiction apostolique.

Donné à Rome, près de Saint-Pierre, le 30 Janvier 1909, la sixième année de notre Pontificat.

PIE X, Pape.

L'Association catholique de la Jeunesse française. — Mgr l'archevêque d'Auch écrit au journal *la Voix du Peuple* :

« Monsieur le Rédacteur,

Vous avez, à plusieurs reprises, dans ces derniers temps, parlé de l'Association catholique de la Jeunesse française, et non pas tou-

jours, j'ose le dire, avec la bienveillance qu'elle me semble avoir déjà méritée, et qu'on lui accorde partout joyeusement.

» Je ne veux pas même m'en plaindre ; c'est peut-être la plus utile leçon que je puisse donner à ceux qui se font l'illusion de croire que le meilleur moyen de combattre l'ennemi c'est de frapper sur l'ami.

» Mais vous me permettez bien de protester contre l'injuste suspicion que l'on fait peser sur elle, et de dissiper l'équivoque que l'on se plaît à entretenir pour entraver sa marche. C'est un droit que me donne, et que l'on n'a pas de peine à reconnaître dans un journal comme le vôtre, mon titre de père de cette famille aimée qu'on appelle la Jeunesse catholique, et vers laquelle doivent aller nos plus vives sympathies parce que nous fondons sur elle nos meilleures espérances.

» On la soupçonne de se tourner vers je ne sais quel horizon suspect ; on l'accuse de travailler pour un parti politique et d'employer ses forces à le faire triompher.

» Il me semble qu'elle ne méritait pas de tels soupçons et que tout son passé proteste contre cette accusation.

» Certains même, dès sa naissance, ont pu l'accuser d'avoir des aspirations contraires, et ceux qui l'attaquent aujourd'hui s'en accommodaient volontiers, ce qui prouve, une fois de plus, que chez quelques-uns les opinions changent avec les passions qui les inspirent.

» Je n'ai aucune peine à dire, pour ma part, que s'il en était ainsi, jamais je n'aurais donné à cette Association la confiance et le dévouement que je lui ai accordés sans mesure ; j'ajouterai même que cette réserve m'eût été commandée plus qu'ailleurs dans ce pays aux opinions si tranchées et si ardentes.

» Mais je dois déclarer, et aucun de nos jeunes gens ne me démentira, que nous ne voulons, que nous ne pouvons être d'aucun parti, hormis le parti de Dieu ; que nous n'avons aucun but politique, et que, tout en gardant chacun les préférences et les aspirations puisées au sein de nos familles ou acquises par l'éducation, nous nous tenons à l'écart de tous les partis politiques, quels qu'ils soient, voulant uniquement servir Dieu, l'Eglise, la France et toutes les causes religieuses et sociales si cruellement attaquées aujourd'hui.

» L'association de la Jeunesse catholique ne veut avoir qu'un seul drapeau, celui de Jésus-Christ. Ses plis sont assez grands pour abriter tous les hommes de bonne volonté ; ils sont assez nobles pour attirer ceux qui, sans exception de nuances, veulent travailler au relèvement de notre chère patrie.

» Telle est notre déclaration.

» Nous continuerons à marcher dans cette voie qui fut toujours la nôtre ; nous serons heureux d'accueillir ceux qui viendront se joindre à nous pour cette œuvre pacifique à laquelle nous nous sommes consacrés ; ce ne sera pas notre faute si nous sommes privés du concours de ceux qui s'obstineraient à suspecter nos loyales intentions et le but sincère que nous avons en vue. »

Le Comité régional du Sud-Ouest, en réponse à une adresse adressée par lui au nouvel archevêque de Bordeaux, a reçu la lettre suivante :

« Marseille, le 10 Janvier.

» Messieurs du Comité régional,

» Le Cardinal Andrieu, évêque de Marseille, vous remercie de votre aimable télégramme, et vous assure de sa vive sympathie pour la Jeunesse catholique. Elle porte en elle notre avenir religieux et notre avenir national, et, en marchant dans la voie qu'elle s'est ouverte, elle nous les fera tels que les vrais catholiques et les vrais patriotes les désirent.

» En vous demandant de ne pas vous désintéresser devant le bon Dieu de l'apostolat si important qu'il est appelé à remplir au milieu de vous, votre nouvel archevêque est heureux de vous envoyer, avec ses meilleures bénédictions, l'assurance de ses sentiments respectueux et tout dévoués en Notre-Seigneur.

» PAULIN, cardinal ANDRIEU,
» Archevêque nommé de Bordeaux. »

M. Loisy au Collège de France. — L'idée d'installer M. Loisy au Collège de France, comme professeur « d'histoire des religions », semble sur le point d'aboutir. Une très longue discussion a eu lieu à ce sujet parmi les professeurs, qui doivent, on le sait, faire les présentations entre lesquelles le ministre fixe son choix.

M. Loisy l'a emporté de deux voix sur son concurrent principal M. Foucart, et sera présenté en première ligne. On peut d'autant plus facilement supposer quelle sera la décision ministérielle que, sans doute, cette décision était fixée d'avance.

Que M. Briand juge à propos d'installer au Collège de France un homme que viennent d'atteindre les plus graves condamnations doctrinales, et dont les méthodes scientifiques sont d'ailleurs critiquées même dans les milieux libre-penseurs, il n'y a pas à s'étonner. M. Briand ou tel autre ministre de l'athéisme remplira ainsi sa fonction. Mais la majorité du Collège de France pourrait avoir plus de souci des nobles intérêts qui sont en cause.

M. Loisy n'appartient plus extérieurement à l'Eglise. Mais pouvons-nous oublier que le malheureux, quoi qu'il veuille et qu'il enseigne, porte indestructible le triple caractère de chrétien, de confirmé, de prêtre ? Dieu s'en souvient et les catholiques ne peuvent y songer qu'avec terreur et pitié.

LORIENT. — Chez les Capucins. — La loi a prétendu dissoudre les liens spirituels qui enchaînaient à la vie religieuse l'ordre des RR. PP. Capucins. Eh bien ! malgré cette loi, impuissante dans le cas, quelques anciens religieux dispersés par la force

demeuraient à Lorient, et même ceux qui sont prêtres y disaient la messe, quelquefois même dans leur ancienne chapelle, quand ils n'étaient point en mission. Quel danger pour la République ! Aussi le parquet vient de la sauver une fois de plus, et sans doute la sauvera encore et souvent. Il y a donc eu des perquisitions ; on a fouillé les meubles, il y en a si peu ; on a fouillé les papiers et correspondances, et c'était là le péril. On espérait constater la direction religieuse d'un Père général, des mandements et des ordres de sa part. Rien, absolument rien que de vieilles robes de bure et des soutanes dont les honorables magistrats n'oseraient pas se vêtir.
(Semaine religieuse de Vannes.)

Un peu de logique ! — M. Poisson, député de Toulouse, est mort récemment. Sa famille avait espéré — désir louable — que ses obsèques pourraient être religieuses. Malheureusement, le défunt n'ayant pas rétracté les votes qui attirèrent sur lui l'excommunication, M. Dubois, vicaire général, a eu le pénible devoir d'aviser les parents que la sépulture religieuse ne pouvait être accordée...

Là-dessus les journaux blocards crient à l'intolérance.

Il y a quelque temps, on a enterré religieusement le sénateur E. Arène parce qu'on avait des raisons de supposer son repentir : les ennemis de l'Eglise ont crié à la vénalité.

L'Eglise refuse de marier devant l'autel une divorcée, le frère prétend la venger en tirant sur son Evêque. Et naturellement, on tonne contre l'évêque intransigeant ! Si l'Eglise eût marié la divorcée — j'énonce une hypothèse impossible —, soyez sûrs que nos adversaires se fussent dressés en défenseurs indignés de la morale offensée.

Autant d'indignations contradictoires et frelatées. Il suffit de raisonner avec un peu de logique.

Quiconque est excommunié est un membre amputé du corps de l'Eglise. S'il meurt tel, publiquement, il meurt, au moins extérieurement, hors de l'Eglise. L'Eglise, en refusant de l'enterrer, laisse dehors celui qui s'est mis dehors.

Toute la question est donc en ceci : a-t-elle eu le droit de l'excommunier ? (Avez-vous le droit de mettre hors de chez vous quelqu'un qui vous manque gravement ?) Elle l'a rejeté de son sein pour un fait gravement scandaleux par lequel il a violé sa foi catholique. Or, je ne sache pas que les tribunaux soient juges de la foi. Si vous êtes catholique, acceptez l'autorité de l'Eglise catholique. Si vous ne l'êtes pas, qu'avez-vous à vous plaindre qu'elle chasse de son sein ceux qui veulent être catholiques sans elle ?

Oh ! l'étrange logique ! On persécute l'Eglise et on mendie ses faveurs. On sépare l'Eglise de l'Etat et on demande à l'Etat de juger l'Eglise.

Logique de sectaires.

BIBLIOGRAPHIE

M. l'abbé de Prévile et les Œuvres de Jeunesse, par M. l'abbé E. Occar, Curé-Doyen de Lens, Chanoine honoraire d'Arras. Nouvelle édition, revue et augmentée, in-16. Prix, 3 fr. (Librairie Emmanuel Vitte.)

A l'heure où les œuvres post-scolaires s'établissent dans toutes les paroisses de notre chère France, il est utile, il est nécessaire de relire et d'étudier la vie des hommes dévoués que Dieu semble avoir suscités pour servir de modèle à ceux qui se consacrent à cet apostolat difficile de la Jeunesse.

Parmi ces initiateurs, M. de Prévile occupe une place de choix. L'histoire des œuvres de jeunesse gravera son nom à côté des Allemand et des Timon-David. C'est donc un maître qu'il faut étudier et un travailleur qu'il faut imiter.

Nous pensons que ce livre ne saurait être trop recommandé aux prêtres et aux laïques qui aiment les Œuvres. Sa place est marquée dans toutes les bibliothèques des Collèges, des Séminaires, des Universités, partout où se forment des chrétiens, des prêtres, des apôtres.

Puisse cette publication perpétuer l'œuvre du saint prêtre dont elle retrace si bien l'intelligent et fécond apostolat ! Plaise à Dieu, surtout, qu'elle lui suscite d'enthousiastes imitateurs !

CHEMIN DE FER D'ORLÉANS

Fêtes du Carnaval 1909. — *Validité exceptionnelle des billets Aller et Retour.* — A l'occasion des FÊTES DU CARNAVAL 1909, la Compagnie d'Orléans rendra valables du jeudi 18 au dernier train du mercredi 24 Février, les billets aller et retour ordinaires à prix réduits, délivrés aux prix et conditions des tarifs spéciaux G. V. n° 2 et 102.

Ces billets conserveront leur durée normale de validité lorsqu'elle expirera après le 24 Février.

BULLETIN FINANCIER. — Paris, le 8 Février 1909. — Dès les premiers jours du mois, le marché a modifié son attitude et s'est orienté vers la hausse. Les cours sont devenus fermes et les offres ont cessé de se produire. Il est vrai que les affaires d'Orient ont paru tourner décidément vers l'apaisement. La *Rente Française* a imprimé le mouvement malgré la discussion de l'impôt sur le revenu. Les *Fonds d'Etats étrangers*, entr'autres les *Fonds Brésiliens* et *Argentins*, se maintiennent en bonne tendance. Les grands *Etablissements de Crédit* ont largement bénéficié de la bonne tenue du marché. L'obligation 5 0/0 or 1^{re} hypothèque du *Port de Para* est toujours ferme à 416. L'action du *Chemin de fer de Rosario à Puerto-Belgrano* fait l'objet d'achats suivis à 317 fr. Les obligations 5 0/0 du *Port de Bahia* se sont avancées à 450. Le gouvernement brésilien garantit à la Société concessionnaire un intérêt annuel de 6 0/0 des sommes dépensées en travaux, lequel intérêt est prélevé sur un impôt *ad valorem* de 2 0/0 en or sur les importations. On dit en Bourse que la publication continuelle des recettes de la *Compagnie de Tramways, éclairage et force de Rio-de-Janeiro* aurait pour but, soit une nouvelle émission à l'horizon, soit un gros paquet de titres pris en option qui désirerait prendre l'air. Les *Valeurs industrielles* sont recherchées et font l'objet de nombreuses demandes. Malheureusement pour les clients inexpérimentés, on profite de ce mouvement de hausse pour leur offrir des entreprises sans garanties et même exotiques comme les obligations de la *Missouri Oklahoma and Gulf Railway Co.*, les garanties de l'entreprise paraissent si problématiques qu'aucun établissement sérieux n'a voulu se charger du placement de ce titre, et on se contente de nous dire que le paiement des coupons sera effectué en France à la Banque Franco-Américaine. Le marché des *Mines d'Or* est bien disposé. Les actions *Ouest-Africain Français*, activement traitées, se présentent en nouvelle avance à 528, les parts à 308. Après la mine d'Ahintá entrée dans la période de rendement industriel, la Compagnie va équiper rapidement celle de Maféré où la continuité du filon en profondeur vient d'être démontrée.

Ancienne
Maison
PIRIOU

SAUVAGE

3, rue Kéréon SUCCESSEUR QUIMPER

HORLOGERIE — BIJOUTERIE — OPTIQUE — ORFÈVRE
BRONZES & ORFÈVRE D'ÉGLISE

Assortiment considérable de Candélabres, Garnitures d'autels, Thabors, Calices, Giboires, Custodes, Boucles de souliers, etc., à des prix excoessivement réduits.
Nouveau candélabre à transformations multiples, breveté s. g. d. g.
Réparations, remise à neuf, dorure et argenture.

Le Chronomètre « A la Montre de Genève » que l'on trouve seulement chez M. SAUVAGE, qui en a la propriété exclusive, doit son succès toujours croissant à sa qualité exceptionnelle, à son bon marché et à son réglage parfait; c'est sans contredit la Montre de précision par excellence. Ce mouvement, entièrement monté sur rubis, est à ancre ligne droite, levées visibles, double plateau, spiral Bréguet, balancier compensé, et se fait en boîtes or, argent, acier et nickel.

ARTICLES POUR FUMEURS
Ecume et Ambre 1^{er} choix.

ORFÈVRE DE TABLE
Qualité supérieure, prix exceptionnel.

Porte remise sur tous les Catalogues.

VINS ET SPIRITUEUX
ANCIENNE MAISON **Ferdinand LALANDE**
— Fondée en 1858 —

DUPOUY & MAYAUDON

51, Quai des Chartrons, BORDEAUX
Fournisseurs attitrés du Clergé, Noblesse, Bourgeoisie
et Communautés religieuses.

Vin de Messe recommandé, garanti pur, naturel et d'origine.
Références, tarifs et échantillons sur demande.

Agent : Emile DANTEC, 32, rue Ange de Guernisac, MORLAIX.

DU TRAVAIL CHEZ SOI. — Nous offrons travail facile, sans apprentissage, pouvant rapporter de 3 à 5 fr. par jour. Se présenter ou écrire aux *Travailleurs Laborieux*, 6, quai Duquesne, Nantes.

MALADIES NERVEUSES

Guérison certaine par l'**Antiépileptique de Liège**
de toutes les maladies nerveuses et particulièrement de l'épilepsie, réputée jusqu'aujourd'hui incurable.

La brochure contenant le traitement et de nombreux certificats de guérison est envoyée franco à toute personne qui en fera la demande par lettre affranchie à M. FANYAU, Pharmacien à Lille (Nord).

L'Administrateur-Gérant : AR. DE KERANGAL.

LA SEMAINE RELIGIEUSE

DU DIOCÈSE
DE QUIMPER ET DE LÉON

SOMMAIRE

I. PARTIE OFFICIELLE. — *Communications de l'Evêché* : Tableau des Confirmations pour l'année 1909 ; Mandement du Carême.

II. PARTIE NON OFFICIELLE. — Les Quarante-Heures.

III. — *Chronique du diocèse* : Intentions recommandées aux prières ; Offices extraordinaires ; L'anniversaire du 25 Février ; Retraite

française pour hommes ; Quimper ; Gouesnou ; Congrès prochain de la Jeunesse Catholique ; Pèlerinages à Rome ; Rennes ; Questions d'enseignement (suite) ; Avis.

IV. — *Chronique générale* : Rome ; Alger ; Semaine Sainte à Jérusalem ; Pensées.

V. — *Bibliographie*.

VI. — *Annonces et avis*.

Offices de la semaine.

Dimanche, 21 Février. — QUINQUAGÈSIME. Office du jour ; semi-double. Violet.

Vêpres du suivant, avec mémoires de S. Paul et du Dimanche.

Lundi, 22. — Chaire de S. Pierre à Antioche. Double-majeur. Blanc.

Mardi, 23. — S. Pierre Damien, Evêque, Docteur. Double. Blanc.

Mercredi, 24. — Mercredi des CENDRES. Office du jour ; semi-double. Violet.

Jeudi, 25. — S. MATHIAS, APÔTRE. Double de 2^e classe. Rouge.
Vendredi, 26. — La Sainte Couronne d'épines de N.-S. Jésus-Christ (*au Supplément*). Double-majeur. Rouge.

Samedi, 27. — De la férie. — Ou office votif de l'Immaculée Conception ; semi-double. Blanc.

Dimanche, 28. — 1^{er} Dimanche du CARÊME.

Ordre de l'Adoration perpétuelle pendant la semaine.

Riec du 20 au 25 Février.

Le Ponthou et Botmeur du 26 au 28 —

PARTIE OFFICIELLE

COMMUNICATIONS DE L'ÉVÊCHÉ

I. Tableau des Confirmations pour l'année 1909.

MOIS	JOURS	DATES	PAROISSES OU LA CONFIRMATION SE DONNE LE MATIN	PAROISSES OU LA CONFIRMATION SE DONNE LE SOIR
AVRIL	Lundi	19	Hanvec. — Rumengol. — St-Éloi.	Le Tréhou. — Tréflévénez.
	Mardi.....	20	Ploudiry. — Loc-Eguiner	La Martyre. — La Roche.
	Mercredi..	21	Dirinon.....	Daoulas. — L'Hôpital.
	Jeudi.....	22	Logonna-Daoulas	Irvillac. — Saint-Urbain.
	Vendredi..	23	Plougastel-Daoulas.....	Loperhet.
	Samedi ...	24	Plouédern. — Lanneufret.....	Trémaouézan.
	Dimanche.	25	Ploudaniel.....	Trégarantec. — St-Méen.
	Lundi	26	Lesneven	Collège.
	Mardi.....	27	Le Folgoët. — Kernouës. — Lanarvily.....	Kernilis. — Loc-Brévalaire.
	Mercredi..	28	Plouvien.....	Le Drenec.
MAI	Jeudi.....	29	Plabennec	Kersaint - Plabennec. — Saint-Thonan.
	Vendredi..	30	Landerneau.....	Pencran.
	Samedi ...	1	Le Relecq-Kerhuon	La Forêt. — Saint-Divy.
	Dimanche.	2	Guipavas.....	Saint-Marc.
	Lundi	3	Gouesnou.....	Bourg-Blanc. — Coatmeal.
	Mardi.....	4	Plouguin. — Tréouergat.....	Guipronvel.
	Mercredi..	5	Milizac	Bohars.
	Jeudi.....	6	Guilers	Plouzané. — Loc-Maria.
	Vendredi..	7	Plougouvelin.....	Le Conquet. — Trébabu.
	Samedi ...	8	Ploumoguér. — Lambert	Plouarzel. — Lampaul- Plouarzel.
	Dimanche.	9	Saint-Renan.....	Lanrivouaré.
	Lundi	10	Plourin. — Brélès.....	Lanildut.
	Mardi.....	11	Porspoder	Landunvez.
	Mercredi..	12	Ploudalmézeau. — Lampaul- Ploudalmézeau.....	Saint-Pabu.
	Jeudi.....	13	Lannilis	Landéda.
	Vendredi..	14	Plouguerneau.	
	Samedi ...	15	Guissény. — Saint-Frégant...	Kerlouan.
	Dimanche.	16	Plounéour-Trez	Plouider. — Goulven.
	Dimanche.	23	Pupilles de la Marine.....	Lambézellec.
	Lundi	24	1. Adoration. — 2. Saint-Martin.	St-Joseph du Pilier-Rouge.
	Mardi.....	25	Saint-Pierre-Quilbignon.....	Notre-Dame de Kerbonne.
	Mercredi..	26	1. Ecole N.-D. de Bon-Secours. — 2. N.-D. du Mont-Carmel. — Hospice civil.....	École Saint-Louis.
	Jeudi.....	27	1. La Retraite. — 2. Saint-Louis. — Les Mousses	Le Lycée.
	Vendredi..	28	Saint-Sauveur.	

La Confirmation se donne soit le matin, soit le soir, dans la paroisse inscrite la première, la seconde est convoquée. Pour Brest, les chiffres indiquent des Confirmations différentes.

Les paroisses convoquées pourront se rendre dans une autre paroisse, à leur convenance, à la condition expresse qu'elles en feront la demande à l'Evêque en temps utile.

II. Mandement du Carême. — Nous donnerons, dans notre prochain numéro, la première partie de l'Instruction pastorale de Mgr l'Evêque pour le Carême 1909. Elle a pour sujet : « Jésus-Christ ».

Nous publions, dès aujourd'hui, le Dispositif du Mandement.

Article 1^{er}. — Nous rappelons aux fidèles l'obligation de faire pénitence pendant le saint temps du Carême et d'observer les lois de l'Eglise au sujet du jeûne et de l'abstinence.

Article 2. — Ces lois obligent tous ceux qui sont âgés de vingt et un ans révolus à jeûner tous les jours de Carême excepté le dimanche, et ceux qui ont l'âge de raison à s'abstenir d'aliments gras pendant tout le Carême.

Article 3. — En vertu des pouvoirs spéciaux qui Nous ont été accordés par Notre Saint Père le Pape, Nous permettons pour ce Carême, à tous les fidèles du Diocèse tenus au jeûne, de prendre des aliments gras : 1^o les dimanches, à tous les repas ; 2^o les lundis, mardis, jeudis et samedis, au repas principal, à l'exception du samedi des Quatre-Temps 6 Mars, du jeudi et du samedi de la Semaine Sainte.

Les personnes qui, en raison de leur âge, de leurs infirmités ou de leurs travaux sont exemptées ou dispensées du jeûne, peuvent faire gras à tous les repas, les quatre jours de la semaine ci-dessus indiqués.

Il est défendu pendant tout le Carême, même les dimanches, de manger de la viande et du poisson au même repas.

Article 4. — En vertu de ces mêmes pouvoirs, Nous permettons l'usage du beurre, du lait et du fromage pendant tout le Carême, même à la collation.

Nous autorisons également l'usage des œufs, tous les jours, excepté le Vendredi-Saint ; toutefois, ceux qui sont tenus au jeûne ne pourront en prendre à la collation.

Nous permettons l'usage de la graisse au lieu de beurre pour apprêter des aliments maigres, tous les jours de jeûne et d'abstinence de l'année, à l'exception du Vendredi-Saint.

Article 5. — MM. les Chanoines pour Nos diocésains, les Curés et Recteurs pour leurs paroissiens, les Supérieurs et Aumôniers pour les communautés et les pensionnats dont ils sont chargés, les Confesseurs pour leurs pénitents sont autorisés à accorder en outre les permissions qui leur paraîtraient justifiées par des motifs légitimes, pourvu qu'ils ne le fassent pas d'une manière générale.

Article 6. — En vertu d'un Indult en date du 18 Novembre 1905, Nous accordons d'une manière générale, pendant cette année, la dispense du samedi. Cette dispense n'est pas donnée pour les samedis des Quatre Temps, ni pour les vigiles dans lesquelles il y a obligation de jeûner.

Article 7. — En vertu d'un Indult du 18 Novembre 1905,

Nous dispensons de l'abstinence le jour de saint Marc et les trois jours des Rogations.

Article 8. — Aux termes des concessions pontificales, les diverses permissions et dispenses sus-énoncées ne sont par Nous accordées qu'à la condition très expresse que tous ceux qui en profiteront feront pour les œuvres diocésaines une aumône de compensation. Nous leur rappelons que cette aumône est rigoureusement obligatoire, et qu'ils doivent la proportionner à leurs moyens et aux besoins de plus en plus pressants des œuvres diocésaines.

Article 9. — Les pauvres qui ne pourraient pas faire une aumône même légère, devront y suppléer en récitant chaque semaine, pendant la durée du Carême, cinq *Pater* et cinq *Ave* pour les besoins de l'Eglise, de la France et du diocèse.

Article 10. — Nous autorisons la bénédiction du Très Saint-Sacrement pour chacune des réunions du soir qui auront lieu à l'occasion du Carême, dans les églises et chapelles de Notre Diocèse.

Article 11. — Le temps fixé pour satisfaire à la communion pascale s'ouvrira, pour le Diocèse, le Dimanche de la Passion, et finira le second Dimanche après Pâques.

Nous recommandons instamment à MM. les Curés et Recteurs de donner à leurs paroissiens la plus grande liberté pour le choix de leur confesseur.

Le canon du IV^e Concile de Latran : *Omnis utriusque sexus fidelis* sera publié le IV^e Dimanche de Carême, et MM. les Curés et Recteurs rappelleront à leurs paroissiens le précepte de la confession annuelle et de la communion pascale, en les exhortant à remplir ce devoir.

Article 12. — La quête pour les Saints Lieux qui est, ainsi que vous le savez, spécialement recommandée par le Souverain Pontife, sera faite, comme de coutume, pendant les offices du Vendredi-Saint.

Article 13. — La quête pour le Denier du Culte sera faite, autant que possible, avant Pâques. Les fidèles comprendront la nécessité qui s'impose à eux en conscience de pourvoir à l'entretien du Clergé.

Les offrandes ainsi recueillies seront intégralement transmises, au plus tard vers la fin de Juin, au Secrétariat de l'Evêché, pour être, avec le concours de la Commission de contrôle, affectées au traitement du Clergé.

Article 14. — Nous recommandons en outre et très particulièrement à la charité des fidèles, d'abord, l'œuvre des Ecoles chrétiennes qui répond à l'un des besoins les plus urgents et les plus graves de l'heure présente, et Nous rappelons qu'une quête est faite le jour de l'Ascension, dans toutes les églises, pour l'Institut catholique de Paris et les écoles chrétiennes du Diocèse.

Nous renouvelons aussi, d'une manière toute spéciale, les

prescriptions antérieures touchant les quêtes qui doivent se faire, pour le Denier de Saint-Pierre, le jour de la solennité des Apôtres Pierre et Paul, et le Dimanche du Rosaire pour l'œuvre des Cercles et Patronages.

Article 15. — Le 18 Avril, à l'occasion de la béatification de Jeanne d'Arc, Nous exhortons les fidèles à pavoiser leurs maisons, comme pour une fête nationale. Un *Te Deum* sera chanté, à l'issue de la Messe ou des Vêpres, dans toutes les paroisses du Diocèse. Nous souhaitons qu'une allocution, en l'honneur de la Bienheureuse, soit prononcée le même jour. Nous autorisons d'ailleurs MM. les Curés et Recteurs qui le préféreraient, à remettre cette fête à un autre dimanche à leur choix.

Et seront Notre présente Instruction pastorale et Notre Mandement lus et publiés dans toutes les églises et chapelles publiques de Notre Diocèse, le Dimanche qui en suivra la réception.

Donné à Quimper, en Notre Maison Saint-Joseph, sous Notre seing, le sceau de Nos armes et le contre-seing du Secrétaire général de Notre Evêché, le 11 Février 1909, en la fête de l'Apparition de Notre-Dame de Lourdes.

PAR MANDEMENT :

J.-M. PILVEN, Ch. hon.,
Secrét. gén. de l'Evêché.

† ADOLPHE,

Evêque de Quimper et de Léon.

PARTIE NON OFFICIELLE

Les Quarante-Heures.

Le nom de Quarante-Heures, dans notre pays, désigne spécialement les prières qui se font, devant le T. Saint-Sacrement exposé, pour réparer (dans la mesure du possible) les désordres commis pendant les trois jours précédant le Carême. Cette dévotion, en vue de l'objet spécial que nous venons d'indiquer, a été établie et enrichie d'une indulgence plénière par Benoît XIV et Clément XIII (1748-1765).

La pratique des Quarante-Heures, prise dans un sens plus général et désignant des prières solennelles faites durant trois jours en présence du Saint-Sacrement, pour apaiser la colère de Dieu et implorer sa miséricorde dans les calamités publiques, remonte à Pie IV et à Clément VIII. Une chose particulièrement touchante pour nous, Français, c'est que dans l'institution primitive de ces prières le salut de notre patrie a été l'un des objets principaux, nous pouvons peut-être dire l'objet principal de la sollicitude du Souverain Pontife. A la fin du XVI^e siècle, en effet, la France, livrée aux horreurs des guerres de religion et couverte de

ruines, semblait descendre peu à peu dans la tombe. Et le pieux Clément VIII, faisant appel à la prière, disait : « Ce qui émeut notre cœur et remue nos entrailles paternelles, c'est l'état lamentable du noble et autrefois florissant royaume de France qui, depuis tant d'années, est bouleversé profondément et lutte contre la tempête de toutes les calamités ».

Puis, s'adressant aux fidèles de Rome :

« Priez, ajoutait le Pape, priez pour la Sainte Eglise catholique, afin que les erreurs soient dissipées et que la foi se propage dans le monde entier ; priez pour que les pécheurs se convertissent et, rentrant en eux-mêmes, ne périssent pas dans l'abîme de leurs crimes, mais soient sauvés par la pénitence. Priez pour le royaume de France plongé dans l'affliction, afin que celui qui est le souverain Maître, et à la volonté duquel rien ne résiste, lui rende son antique piété et sa tranquillité première. »

Nous ne lisons pas sans émotion ces paroles de Clément VIII, auxquelles le langage de Pie X fait écho après trois siècles écoulés : ce sont toujours des paroles de tendre et paternelle affection qui tombent du cœur et des lèvres du Vicaire de Jésus-Christ pour la fille aînée de l'Eglise...

Est-il besoin d'ajouter que, envisagées à l'un ou à l'autre point de vue, les prières des Quarante-Heures ont, plus que jamais, leur raison d'être ?... L'œuvre de réparation et de supplication s'impose : pratiquée avec une ferveur confiante, elle apporte aux pays et aux familles les bénédictions du ciel ; négligée, elle produira nécessairement un effet contraire... Tous les jours, devant les malheurs menaçants, on entend répéter : « Que deviendrons-nous si Dieu ne nous aide ? » Mais Dieu est-il obligé de venir à notre secours quand il n'y a pas un mot de prière sur nos lèvres, quand le temps des supplications passe comme un autre temps, quand à peine quelques mains se lèvent vers lui ?...

N. B. — Pour gagner l'indulgence plénière (applicable aux défunts) attachée aux XL Heures, il faut — outre la confession et la communion — visiter dévotement le T. Saint-Sacrement exposé. Il est *plus sûr* de faire une visite chacun des trois jours.

CHRONIQUE DU DIOCÈSE

Intentions recommandées aux prières.

- I. — L'Œuvre de Réparation pendant les Quarante-Heures.
- II — Les prochaines stations quadragésimales.
- III. — Missions. — HOELGOAT, du 28 Février au 13 Mars ;
— ESQUIBIEN, du 4^{er} au 20 Mars.
- IV. — Retraites. — LESNEVEN, retraite bretonne pour les hommes, du 28 Février au 6 Mars ;
QUIMPER, retraite française pour les hommes, du 15 au 17 Mars.

Offices extraordinaires.

Quimper. — CATHÉDRALE DE SAINT-COSENTIN. — *Dimanche de la Quinquagésime.* — Prières des Quarante-Heures. A la 1^{re} messe, bénédiction du T. Saint-Sacrement qui reste ensuite exposé jusqu'aux Vêpres.

Lundi et mardi, bénédiction et exposition à la première messe. A 9 heures, grand'messe. A 4 heures, vêpres, suivies de la bénédiction.

Mercredi, 24, un quart d'heure avant la première messe, bénédiction et imposition des Cendres.

A 10 heures, bénédiction solennelle et imposition des Cendres ; grand'messe.

— EGLISE DE SAINT-MATHIEU. — *Dimanche, lundi et mardi*, exposition des Quarante-Heures. Le Saint-Sacrement restera exposé chaque jour depuis la première messe jusqu'aux vêpres qui seront chantées, le dimanche à 7 heures et, les autres jours, à 4 heures. Après les vêpres, bénédiction.

Mercredi des Cendres, à la première messe (6 h.) bénédiction et imposition des cendres ; de même après la messe de 7 h. 1/2. L'office solennel a lieu à 8 h. 1/2.

Dans l'après-midi, de 2 à 4 heures, M. le Recteur se tiendra, à la sacristie, à la disposition des fidèles.

Nous prions de nouveau nos confrères de vouloir bien nous envoyer pour le 23 Février, midi, les noms des prédicateurs de la station du Carême dans leurs paroisses, afin que nous puissions en donner la liste complète dans le prochain numéro de la *Semaine religieuse*.

L'anniversaire du 25 Février. — Il y aura un an, ce jour-là, que Mgr Duparc a reçu la consécration épiscopale dans la basilique de Sainte-Anne d'Auray. C'est une date que doivent retenir les diocésains de Quimper et de Léon...

L'anniversaire du sacre d'un évêque est depuis longtemps célébré dans l'Eglise. Non-seulement la Liturgie et des traditions très anciennes prescrivent au clergé et aux fidèles de prier, en ce jour, pour le chef du diocèse ; mais aussi la reconnaissance, le respect et l'affection qu'ils doivent au pasteur de leurs âmes leur dictent ce devoir de reconnaissance filiale. Il est encore plus doux à la famille diocésaine, quand il a pour objet un pontife aimé et vénéré comme celui qu'il a plu à la Providence de nous donner.

Prier pour les évêques, c'est un devoir en tout temps, mais il devient plus impérieux quand les circonstances rendent plus difficile le gouvernement et la responsabilité plus lourde.

Dans le discours qu'il prononça pour l'inauguration du tombeau de Mgr Fallières, à Saint-Brieuc, Mgr Gouraud, évêque de Vannes, après avoir exposé le rôle de l'Evêque dans la crise religieuse contemporaine, ajoutait, marquant ainsi le devoir des ouailles envers leur pasteur :

« Cette crise est loin d'être terminée.

« C'est aux évêques qu'il appartient de la conjurer, ou du moins d'en diminuer le malheur. L'œuvre est au-dessus de leurs forces, si la grâce de Dieu ne leur vient en aide.

« L'œuvre est au-dessus de leurs moyens, s'ils ne sont pas soutenus de leurs fidèles, agissant avec eux et pour eux dans une communauté étroite de pensées et d'intentions.

» Rien n'est plus propre que la prière, soyez-en sûrs, pour faire l'union des cœurs et des volontés. Quand tous les prêtres, tous les fidèles d'un même diocèse auront cette grande dévotion de prier pour leurs évêques, et de leur obtenir les grâces qui leur sont nécessaires, personne ne sera tenté de discuter leurs ordres ou leurs instructions; personne ne sera tenté de substituer ses vues personnelles aux leurs, personne surtout ne sera tenté de leur préférer une direction moins autorisée. L'unité des aspirations et des désirs préparera celle si nécessaire de la soumission et de l'obéissance. »

Retraite française pour hommes. — Depuis de longues années, l'œuvre des retraites fermées a rendu en Bretagne d'éminents services pour la conservation de la foi et la formation de chrétiens d'élite. Cependant, le nombre de ceux qui se rendent aux retraites a sensiblement diminué. Nous parlons surtout des hommes et spécialement de ceux qui, pour diverses raisons, ne voudraient ou ne pourraient pas utilement assister à une retraite bretonne — et qui, d'autre part, se laisseraient intimider par les « retraites de messieurs » établies avec succès depuis quelques années.

C'est pour cette catégorie d'hommes, agriculteurs, commerçants, chefs d'industrie, etc., que notre compatriote, M. l'abbé L.-M. de Penfentenyo, organise à Quimper, chez les Dames de la Retraite, une retraite française de trois jours, *du samedi soir 13 au mercredi matin 17 Mars*... Puissent les hommes de bonne volonté venir nombreux profiter de ces jours de recueillement et d'entretiens sur les grandes vérités et sur les œuvres d'apostolat paroissial !

Mgr l'Evêque « bénit la pieuse entreprise et lui souhaite bon succès dans le diocèse ».

QUIMPER. — Conférences à la salle Jeanne d'Arc. — Pour la seconde fois, la Ligue patriotique des Françaises a organisé, pour les jeunes filles de Quimper, ouvrières et factrices, une série de conférences à la salle Jeanne d'Arc. Elles ont été très variées, et très suivies.

Tour à tour, un excellent avocat de Quimper et M. l'abbé Cornou ont abordé devant cet auditoire, plutôt nouveau pour eux, la recherche du bonheur, la constitution de la famille chrétienne, un exposé émouvant des désastres de la Sicile et de la Calabre, la question si passionnante de la pauvreté, l'égalité humaine réalisée dans la grande famille qu'est l'Eglise — et, à chaque fois, les jeunes filles, accourues nombreuses, écoutaient avec un vif intérêt, témoignant par leurs applaudissements qu'elles comprenaient ces grands problèmes.

D'ailleurs, rien n'était ménagé pour augmenter le charme de ces réunions. C'étaient des projections instructives ou récréatives, de gentilles pièces comiques ou dramatiques, et surtout des *chansons*. Oui, parfaitement. Les ennemis de l'Eglise, Béranger ou

autres, ont vulgarisé leurs attaques perfides par des chansons; les corrupteurs du peuple — et de la *jeune fille* — ont versé leur poison dans des milliers de chansonnettes. Pourquoi les braves gens ne répandraient-ils pas la bonne chanson française, gaie et mordante, dans le peuple ? Au lieu de se repaître de grivoiseries, il se pénétrerait d'idées élevées, patriotiques et religieuses. Nous savons que Monseigneur a hautement encouragé cette initiative hardie et heureuse. Toutes les jeunes filles en semblaient ravies, y mettaient leur âme. M. Botrel, j'en suis sûr, aurait été fier de voir sa belle chanson « Jésus chez les Bretons » enlevée par de si nombreuses et gracieuses voix.

Les directrices de ces conférences populaires avaient ménagé à leurs fidèles auditrices une agréable surprise : Monseigneur lui-même prenait la parole à la dernière réunion. Dire ce que ce fut cet éloquent entretien avec ses « enfants » est chose impossible. C'est de « Jeanne d'Arc », la sainte héroïne nationale, que Sa Grandeur a traité. Si le Pape, l'Eglise, la mettent sur les autels, ce n'est pas à cause de ses victoires, mais parce qu'elle a aimé, sauvé la Patrie, et qu'elle a été une sainte. Monseigneur nous montre la « sainte fille » à Domrémy, gardant les troupeaux de son père, assiégée par ses voix jusqu'à ce qu'elle y obéisse; à Vaucouleurs, persuadant le sire de Baudricourt de la divinité de sa mission; à Chinon, convertissant le roi et sa cour, inspirant à tous confiance et courage. Puis, c'est la chevauchée guerrière : Orléans, Patay; le couronnement à Reims. Après le triomphe les échecs, à Paris, à Compiègne; le martyre à Rouen, les Anglais eux-mêmes lui rendant justice, l'Eglise la réhabilitant...

Dans une envolée superbe, Mgr Duparc montre un Anglais, ramassant par ordre, au milieu des cendres brûlantes, ce qui restait de la sainte : quelques os calcinés et son cœur rempli encore de sang virginal; jetant ces reliques sacrées dans les eaux de la Seine, afin que, mêlées aux flots de la Manche et de l'Océan, elles aillent en baigner toutes les rives de France, et inspirer à tous l'amour de la Patrie...

Puisse Jeanne d'Arc la « bonne Lorraine », la bonne Française, aujourd'hui encore pénétrer les âmes d'un même sentiment d'ardent dévouement au pays et de vénération filiale pour le chef de l'Eglise !...

Une *tombola*, à laquelle nous n'avons pas assisté, a terminé la belle fête qu'ont été les conférences.

A quand la prochaine série ?

...

GOUESNOU. — Service anniversaire. — En lisant dans le dernier numéro de la *Semaine religieuse* l'annonce du service anniversaire de M. Duval à Gouesnou pour le mardi 23 Mars, plusieurs ont cru à une erreur d'impression. Il n'en est rien; c'est bien à la date indiquée — *le 23 Mars* — que le service doit avoir lieu.

Congrès prochain de la Jeunesse Catholique. — *La Jeune Bretagne* (1), à la fin de son numéro de Janvier, publie la note suivante :

« Au moment de mettre sous presse, nous sommes heureux de faire savoir à nos amis que le prochain Congrès provincial de la J. C. Bretonne aura lieu à Landerneau, les 11, 12, 13 Avril prochain, à l'occasion des Fêtes de Pâques. Il sera présidé en personne par S. G. Mgr l'Evêque de Quimper. Bazire, Gerlier, M. de Mun y prendront la parole.

« Dans les séances de travail l'on étudiera l'A. C. J. F., son organisation, sa vie paroissiale et le Secrétariat des Œuvres sociales de Bretagne.

« D'ici une quinzaine, nos groupes recevront l'enquête préparatoire. »

LE COMITÉ PROVINCIAL.

Pèlerinages à Rome. — Nous avons annoncé (n° du 5 Février) les pèlerinages à Rome organisés pour la Bretagne, à l'occasion de la Béatification de Jeanne d'Arc (18 Avril 1909).

L'itinéraire des trains ainsi que les dates de départ et de retour restent tels que nous les avons indiqués ; mais quelques modifications ont dû être apportées aux conditions du séjour à Rome. Les locaux de Sainte-Marthe, occupés présentement par les sinistrés malades de la Sicile et de la Calabre, ne pourront être mis à la disposition de la « Commission Romaine » qui est remplacée par la « Pension à Rome » : logement et nourriture dans des maisons particulières choisies. D'où une légère majoration des prix d'abord fixés.

Voici les prix définitifs :

Au départ de Rennes :

Pension à Rome. 3 ^e cl.,	186 fr. ;	2 ^e cl.,	226 fr. ;	1 ^{re} cl.,	285 fr.
Hôtels.....	— 236	— 280	— 337		

De Nantes :

Pension à Rome. 3 ^e cl.,	195 fr. ;	2 ^e cl.,	237 fr. ;	1 ^{re} cl.,	295 fr.
Hôtels.....	— 240	— 284	— 342		

S'adresser pour les inscriptions : à M. A. Maupetit, 36, boulevard Haussmann, Paris, ou à M. G. Mauduit, correspondant diocésain, 6, rue Verdelet, Quimper.

RENNES. — Le diocèse de Rennes vient d'éprouver une grande perte dans la personne de M. le chanoine Michel, Vicaire général et Supérieur du Grand Séminaire. Ses obsèques ont été célébrées le mercredi 10 Février, au milieu d'une grande affluence de prêtres et de fidèles. On évalue à cinq cents le nombre des ecclésiastiques qui étaient accourus pour donner au pieux et savant défunt le témoignage de leur estime et de leur reconnaissance.

Les cordons du poêle étaient tenus par M. le chanoine Richard, doyen du chapitre métropolitain, M. le chanoine Gille, M. le chanoine Caharel, Supérieur du Grand Séminaire de Saint-Brieuc, et M. le chanoine Gadon, Supérieur du Grand Séminaire de Lambézellec, qui a exprimé en cette circonstance les sentiments de condoléance fraternelle de notre diocèse.

M. le chanoine Michel a été pendant 37 ans directeur ou supérieur du Grand Séminaire de Rennes. Mgr Dubourg, dans une touchante lettre à son clergé, a payé au vénéré défunt le tribut de regrets et d'hommages que mérite une vie si admirablement remplie de dévouement à la cause de Dieu et de l'Eglise.

QUESTIONS D'ENSEIGNEMENT

(Suite.)

Il nous faut des instituteurs libres.

Depuis la dissolution de nos chères Congrégations, un coup fatal a été porté à nos écoles libres. Des comités ont bien recueilli et placé des sécularisés, mais leur nombre est bien insuffisant, et la mort fauche chaque jour quelqu'un de ces pauvres persécutés. On a encore fait appel à toutes les bonnes volontés des instituteurs et institutrices libres, mais il y a encore bien des vides. On a organisé des écoles normales pour la formation de maîtres chrétiens, mais pour mener à bien cette œuvre essentielle, il faut des ressources, il faut des sujets d'élite. Ces ressources, à vous tous catholiques soucieux de l'avenir, de les trouver. Ces sujets, à vous parents chrétiens, de les fournir.

On voit, chaque jour, la moindre place d'employé assiégée par des centaines d'aspirants, qui s'en vont, d'ici de là, battre le pavé de nos grandes villes et frapper à toutes les portes pour l'obtenir.

La fonction d'instituteur chrétien est bien plus noble, plus sûre et plus digne d'intérêt. Favorisez-la, autant que vous le pourrez, parents chrétiens, en la proposant aux nobles aspirations de vos enfants. C'est la chose capitale ; car l'école chrétienne est la base du salut des enfants, de l'œuvre du prêtre, de la bonne éducation, et du relèvement de la France.

Aujourd'hui, pour les catholiques de France, la question d'enseignement prime toutes les autres ; la lutte est engagée entre ceux qui veulent ruiner la France catholique et la liberté et ceux qui veulent les défendre : l'heure est solennelle, puisque l'âme des enfants en est l'enjeu.

Rester assis à son foyer et se contenter d'y gémir, quand le geste libérateur à faire est si nettement indiqué, serait un crime.

Et qu'on ne dise pas : Nous sommes d'avance vaincus, et, par conséquent, toute action est inutile. Un peuple qui proteste n'est jamais vaincu !

(1) Bulletin mensuel d'études et d'action sociales publié par l'« Union de la Jeunesse Catholique Bretonne », 7, rue Rallier, Rennes. — Abonnements : 2 fr. 50 par an, pour les membres de la J. C. ; pour les étrangers, 3 fr.

Il y a deux ans, la Pologne, qu'on disait morte à jamais, a vu cent vingt mille enfants résister à l'instituteur prussien qui voulait les forcer de prier Dieu en allemand. De ces pauvres enfants, les uns désertèrent l'école par une grève obstinée, les autres bravèrent les cachots, les mauvais traitements, la mort même.

Par leur héroïque obstination, ces fils des éternels vaincus eurent raison du despotisme de l'instituteur prussien.

Nous aurons raison du despotisme de nos vainqueurs si, pour revendiquer nos droits, nous savons faire notre devoir, agir, prier, souffrir, et au besoin mourir.

Avis. — On nous communique de la gare de Quimper, avec prière d'insérer, la note suivante :

« Le 6 courant, un ecclésiastique, arrivant par le train de 1 h. 35 du soir, nous a déclaré qu'une lanterne de vélo se trouvant adaptée au sien ne lui appartenait pas, et, dans le cas où elle serait réclamée, nous demanda de le prévenir. Cet abbé, qui appartient à une paroisse peu éloignée, est prié de se faire connaître au bureau de la G. V., gare de Quimper. »

CHRONIQUE GÉNÉRALE

ROME. — Le cardinal Cretoni, préfet de la S. Congrégation des Rites, est pieusement décédé le 3 Février. Le Saint-Père lui a donné pour remplaçant le cardinal Martinelli.

Parmi les personnages reçus en audience particulière ces jours derniers au Vatican, on cite M. Flourens, ancien ministre des Affaires étrangères de France.

— **Secours aux sinistrés.** — Les offrandes parvenues directement au Saint-Père ont maintenant dépassé de beaucoup le quatrième million.

Les cardinaux-archevêques de Palerme et de Catane, LL. EE. Lualdi et Nava di Bontafé, ont adressé, au nom de l'Épiscopat sicilien, une adresse de remerciements et d'hommages au Saint-Père.

Après avoir énuméré tout ce que le Pape a fait aux premiers moments de la catastrophe, l'adresse dit :

« Votre Sainteté a en outre envoyé un digne personnage, chargé de recueillir pieusement les pupilles, lesquels seront confiés à la garde sûre d'éducateurs chrétiens, qui en auront les soins les plus affectueux et remplaceront les parents perdus, bien qu'à votre et notre grande douleur nous ayons vu susciter par des ennemis de leur âme des obstacles à votre œuvre protectrice et magnanime. »

— **La béatification de Jeanne d'Arc.** — Contrairement à certains bruits, la béatification de Jeanne d'Arc reste fixée à la

date indiquée par le Pape à la prière de Mgr Touchet, c'est-à-dire au 18 Avril. Il ne fut d'ailleurs jamais question de changer cette date.

La cérémonie de la Béatification se fera à Saint-Pierre. Les fêtes du Triduum auront lieu à Saint-Louis des Français ; elles s'ouvriront le lundi 19 Avril dans l'après-midi.

ALGER. — **Le nouvel archevêque.** — En remplacement de Mgr Oury, démissionnaire depuis près de deux ans, le Souverain Pontife vient de nommer archevêque d'Alger Mgr Combes, actuellement archevêque de Carthage.

Mgr Combes, originaire du diocèse de Carcassonne, est âgé de 69 ans. Toute sa vie sacerdotale s'est écoulée en Afrique : élève du petit séminaire de Saint-Eugène, aux environs d'Alger, et ensuite du grand séminaire de Kouba, curé d'Alfreville, secrétaire particulier du cardinal Lavignerie lorsque celui-ci était archevêque d'Alger, secrétaire général, puis vicaire général de l'archevêque d'Alger, évêque de Constantine en 1881, archevêque de Carthage à la mort du cardinal Lavignerie.

Mgr Combes, en prenant possession du siège archiepiscopal d'Alger, demeure archevêque de Carthage. Le cardinal Lavignerie avait eu également les deux métropoles ecclésiastiques sous sa juridiction.

Semaine-Sainte à Jérusalem. — Célébrer au moins une fois dans sa vie les Grands Mystères du Vendredi-Saint et de Pâques aux lieux mêmes où ils se sont accomplis, peu de chrétiens jusqu'ici pouvaient espérer ce bonheur. Aujourd'hui, il est à la portée du plus grand nombre, grâce au navire spécial *l'Etoile* qui part le 23 Mars prochain pour sa xxxvii^e Croisade. Après le séjour du Pèlerinage à Jérusalem, dès avant les Rameaux jusqu'au Mardi de Pâques, le bateau-pèlerin continuera sa course avec escales à tous les souvenirs de l'histoire sacrée et profane qui illustrèrent les côtes de la Méditerranée depuis l'Égypte jusqu'à Athènes et Naples.

On stationnera spécialement à Messine pour une prière solennelle en faveur des pauvres victimes du dernier tremblement de terre.

Demander le programme détaillé et tous autres renseignements au Secrétariat du Pèlerinage de Jérusalem, 4, avenue de Breteuil, Paris.

Pensées. — Malheur à qui fait pleurer l'Eglise ! Ses larmes ont, sur le Cœur du Roi des rois et du Dominateur des dominateurs, une puissance que rien n'entrave : sa route est jonchée des sceptres et des épées qui ont essayé de se lever en menaces sur sa tête.

R. P. OLLIVIER.

— Quand on ne croit à rien on est prêt à tout faire. V. HUGO.

BIBLIOGRAPHIE

Un petit livre utile.

L'Homéopathie, malgré la plus vive et parfois la plus injuste des oppositions, a définitivement conquis sa place dans l'art de guérir. Une longue suite de bienfaits l'ont imposée non seulement au public, mais encore aux médecins qui ont voulu prêter attention aux résultats obtenus. Qu'elles sont nombreuses les personnes guéries, même après avoir désespéré, qui pourraient attester la vérité de mes paroles ! Combien de prêtres et surtout de missionnaires pourraient raconter mille bienfaits répandus autour d'eux à l'aide d'une médication rendue facile par sa merveilleuse simplicité !

Je suis donc heureux de pouvoir signaler à l'attention du public le *Petit manuel d'Homéopathie complexe*, destiné à faire connaître la *méthode complexe* créée par mon ami le Dr Ponzio, de la Faculté de médecine de Paris, médecin d'une science consommée, d'une charité inépuisable, dont l'œuvre bienfaisante est maintenant continuée par ses disciples dévoués.

Le *Petit manuel d'Homéopathie complexe*, après un exposé très clair des principes sur lesquels repose l'Homéopathie complexe, donne le Répertoire général du Dr Ponzio et la liste des diverses maladies avec l'indication du meilleur traitement à suivre.

Le *Petit manuel* est un livre essentiellement pratique et à la portée de tous. Il est le résumé d'une pratique médicale de vingt années et contient, à ce titre, les récits intéressants de cures faites par des docteurs, des prêtres, des pasteurs, des instituteurs, des personnes de toutes les conditions, sur elles-mêmes ou sur des malades de leur entourage. L'efficacité de cette médication, encore peu connue, est attestée par une série de guérisons vraiment remarquables.

Aussi peut-on recommander ce *Petit manuel* à tous ceux qui ont vainement cherché jusqu'ici un soulagement à leurs maux comme à toutes les personnes qui, par esprit de charité et de solidarité humaine, s'intéressent au bien-être de leurs semblables.

P. ALIX, missionnaire.

P. S. — Le *Petit manuel d'Homéopathie complexe* est adressé gratis et franco, à titre de propagande, à toute personne qui en fait la demande par lettre affranchie, à M. le directeur de la *Clinique*, 2, rue Portalis, Paris, VIII^e. (La Croix, Paris.)

REVUE THOMISTE

paraissant tous les deux mois, 6, rue Volane, TOULOUSE.

Sommaire du n° de Janvier-Février 1909.

I. Bref de Sa Sainteté le Pape Pie X au R. P. Montagne, Directeur de la *Revue Thomiste*. — II. Lettre de M^r Merry del Val. — III. R. P. MONTAGNE, O. P. Notre Programme. — IV. R. P. MANDONNET, O. P. Des écrits authentiques de saint Thomas d'Aquin (1^{er} article). — V. R. P. CLAVERIE, O. P. La Science du Christ (2^e article). — VI. *La Vie scientifique* : 1. R. P. O. VIEL, O. P. L'intellectualisme de saint Thomas, d'après un livre récent ; 2. R. P. CLAVERIE, O. P. L'existence de Dieu d'après Duns Scot. — VII. R. P. MONTAGNE. In Memoriam. R. P. M.-B. Schwalm. — VIII. *Revue analytique des Revues*. — IX. *Revue des Livres*. — X. *Notes bibliographiques*.

Aimez-les. Lettres entre directrices de patronage, par Françoise HENRY. Ouvrage précédé d'une lettre de S. G. Mgr Touchet, évêque d'Orléans.

10-12 Prix : 2 fr. 50. (Lethielleux, éditeur.)

Ce livre bien pensé, bien vécu, bien écrit, servira à toutes celles qui s'occupent de patronages dont il deviendra le guide.

En vente à la librairie J. Salaun, Quimper.

BULLETIN FINANCIER. — Paris, le 13 Février 1909. — Les bonnes dispositions se sont maintenues et même un fait nouveau du plus haut intérêt s'est ajouté aux facteurs anciens de la reprise de la Bourse, c'est la conclusion d'un accord avec l'Allemagne au sujet du Maroc. On voit dans cette convention une assurance de paix internationale. La *Rente Française* a été vivement poussée et finit à 98 fr. On ne peut s'expliquer cette hausse que par les achats des Caisses publiques. Les *Fonds d'Etats étrangers* sont l'objet de nombreuses demandes. Les *Fonds Sud-Américains* ont largement participé à la reprise, principalement les *Emprunts Argentins* et *Brésiliens* et les valeurs qui s'y rattachent. Les actions du *Chemin de fer de Rosario à Puerto-Belgrano* sont recherchées à 319 et semblent devoir atteindre des cours plus élevés. Les *Etablissements de Crédit* n'ont cessé de montrer une excellente animation. L'action de la *Banque Centrale Mexicaine*, que nous signalions la semaine dernière et qui cotait 380 fr., s'est avancée à 409. Ce cours, qui donne une capitalisation de 7 0/0, ne paraît pas tenir compte de la situation très prospère de la Banque Centrale Mexicaine.

La situation est favorable aux émissions, particulièrement de valeurs à revenu fixe. C'est une raison de plus, d'ailleurs, de n'y souscrire qu'avec circonspection, car c'est toujours à la faveur de l'extrême bon marché de l'argent que se présentent les emprunts d'entreprises privées les plus dangereux pour les souscripteurs. Se méfier particulièrement des introductions ou émissions d'obligations de chemins de fer américains dont le point faible est toujours l'absence d'amortissement. Entr'autres les Obligations de la *Missouri Oklahoma and Gulf Railway Co.* Ces obligations ne sont que remboursables en bloc à une échéance éloignée ; les prospectus d'émissions l'indiquent à peine en termes qui sont au moins équivoques pour les non initiés. Les actions *West African Français* sont fermés à 535, les parts à 307. Les meilleures nouvelles continuent à arriver au siège de la Compagnie sur le gisement de Maléré.

LA TUBERCULOSE (1^{er} et 2^e degré)

est guérie **infailliblement** et **rapidement** par le

CURATIF VAUGIRARD

qui est aussi le remède héroïque contre les RHUMES, BRONCHITES, INFECTIONS GRIPPALES, ASTHME et CATARRHE des VIEILLARDS
E. LOGEAS, 37 Avenue Marceau, PARIS et toutes les Pharmacies

VINS ET SPIRITUEUX
ANCIENNE MAISON **Ferdinand LALANDE**
— Fondée en 1858 —

DUPOUY & MAYAUDON

51, Quai des Chartrons, BORDEAUX

Fournisseurs attitrés du Clergé, Noblesse, Bourgeoisie et Communautés religieuses.

Vin de Messe recommandé, garanti pur, naturel et d'origine.

Références, tarifs et échantillons sur demande.

Agent : Emile DANTEC, 52, rue Ange de Guernisac, MORLAIX.

CHAPEAUX
Barrettes, Rabats
Faux-cols
et Manchettes toile
Ceintures
Gilets de flanelle
etc.

Vêtements Ecclésiastiques.

F. JODELAIS, FILS AÎNÉ

Fournisseur du Grand-Séminaire

20, rue Verdelet — **QUIMPER** — rue Verdelet, 20

Ancienne
Maison
PIRIOU

SAUVAGE

3, rue Kéréon **SUCCESSEUR** **QUIMPER**

HORLOGERIE — BIJOUTERIE — OPTIQUE — ORFÈVRE
BRONZES & ORFÈVRE D'ÉGLISE

Assortiment considérable de Candélabres, Garnitures d'autels, Thabors, Calices, Ciboires, Custodes, Boucles de souliers, etc., à des prix excoessivement réduits.
Nouveau candélabre à transformations multiples, breveté s. g. d. g.
Réparations, remise à neuf, dorure et argenture.

Le Chronomètre « A la Montre de Genève » que l'on trouve seulement chez M. SAUVAGE, qui en a la propriété exclusive, doit son succès toujours croissant à sa qualité exceptionnelle, à son bon marché et à son réglage parfait; c'est sans contredit la Montre de précision par excellence. Ce mouvement, entièrement monté sur rubis, est à ancre ligne droite, levées visibles, double plateau, spiral Breguet, balancier compensé, et se fait en boîtes or, argent, acier et nickel.

ARTICLES POUR FUMEURS | **ORFÈVRE DE TABLE**
Écume et Ambre 1^{er} choix. | Qualité supérieure, prix exceptionnel.

LOGEMENT A PARIS Nous croyons être utile à beaucoup de prêtres et aux familles qui sont appelées à Paris, en leur indiquant une maison saine et tranquille où ils pourront trouver à bon compte chambre et pension de famille. L'HOTEL BONAPARTE, sis à Paris, 61, rue Bonaparte, près la place Saint-Sulpice, leur donnera toute satisfaction.

UN MONSIEUR offre gratuitement de faire connaître à tous ceux qui sont atteints d'une maladie de la peau, dartres, eczémas, boutons, démangeaisons, bronchites chroniques, maladies de la poitrine, de l'estomac et de la vessie, de rhumatismes, neurasthénie, un moyen infailible de se guérir promptement, ainsi qu'il l'a été radicalement lui-même après avoir souffert et essayé en vain tous les remèdes préconisés. Cette offre, dont on appréciera le but humanitaire, est la conséquence d'un vœu.

Écrire par lettre ou carte postale à M. VINCENT, 8, place Victor-Hugo, à GRENOBLE, qui répondra gratis et franco par courrier et enverra les indications demandées.

L'Administrateur-Gérant : AR. DE KERANGAL.

Quimper, typographie DE KERANGAL, imprimeur de l'Evêché.

LA SEMAINE RELIGIEUSE

DU DIOCÈSE
DE QUIMPER ET DE LÉON

SOMMAIRE

I. PARTIE OFFICIELLE. — Communications de l'Evêché : Instruction pastorale de M^{gr} l'Evêque de Quimper et de Léon sur *Jésus-Christ*, et Mandement pour le Saint Temps du Carême 1909 (à suivre); Rentes dues aux Fabriques; Fondations restituées; Nominations; Décès.

II. PARTIE NON OFFICIELLE. — Chronique du diocèse: Intentions recommandées aux prières; Offices

extraordinaires; Avis; Quimper; Le mois de saint Joseph; Neuvaine de « la grâce » en l'honneur de saint François Xavier; Prédicateurs de la Station du Carême dans le diocèse; L'Apostolat au Japon; Conférences du R. P. Lebon; Rennes.

III. — Chronique générale: Rome; France; Marseille; Pensée.

IV. — Annonces et avis divers.

Offices de la semaine.

Dimanche, 28 Février. — 1^{er} Dimanche du CARÊME. Office du jour; semi-double. Violet. A la messe, mémoire de S. Ruellin, Evêque (au *Propre diocésain*).

Vêpres du suivant, avec mémoires du Dimanche et de S. Ruellin.

Lundi, 1^{er} Mars. — S. Aubin, Evêque (au *Propre diocésain*). Double. Blanc.

Mardi, 2. — S. Joévin (ou Jaoua), Evêque (au *Propre diocésain*). Semi-double. Blanc.

Mercredi, 3. — Quatre-Temps. — S. Guénolé, Abbé (au *Propre diocésain*). Double-majeur. Blanc.

Jeudi, 4. — S. Casimir, Confesseur. Semi-double. Blanc.

Vendredi, 5. — Quatre-Temps. — La sainte Lance et les Clous de N. S. Jésus-Christ (au *Supplément*). Double-majeur. Rouge.

Samedi, 6. — Quatre-Temps. — De la férie. — Ou office votif de l'Immaculée Conception; semi-double. Blanc.

Dimanche, 7. — 2^e Dimanche du CARÊME.

Ordre de l'Adoration perpétuelle pendant la semaine.

Le Ponthou et Botmeur du 26 au 28 Février.

Lanhouarneau du 1^{er} au 3 Mars.

Rumengol du 4 au 6 —

Garlan du 7 au 9 —

PARTIE OFFICIELLE

COMMUNICATIONS DE L'ÉVÊCHÉ

I. Instruction pastorale de Monseigneur l'Evêque de Quimper et de Léon sur *Jésus-Christ*, et Mandement pour le Saint Temps du Carême 1909.

ADOLPHE-YVES-MARIE DUPARC, par la grâce de Dieu et du Saint-Siège apostolique, Evêque de Quimper et de Léon, au Clergé et aux Fidèles de Notre Diocèse, salut, paix et bénédiction en Notre Seigneur Jésus-Christ.

NOS TRÈS CHERS FRÈRES,

I. — En arrivant parmi vous, il y a un an, Nous donnions comme devise à Notre Episcopat et comme règle à Notre action la recherche de la gloire de Notre Seigneur Jésus-Christ. *Meulet ra vezo Jezuz-Krist !*

C'est à la personne de Jésus-Christ que Nous voulons consacrer ce Mandement de Carême. Vous entretenir de Notre Dieu sera pour Nous une consolation. Entendre parler de Lui sera pour vous une force et une direction.

Dans les préoccupations qui les assègent, les catholiques sont trop portés à raisonner et à se décider humainement, en dehors des pensées de la Foi. Ils n'oublient sans doute pas absolument leur Divin Maître. Mais ils s'isolent de Lui pour laisser gouverner leur vie par l'intérêt mal compris, quand ce n'est pas par la passion malsaine. Ceci est vrai de la vie privée, et plus encore de la vie publique.

Nous voudrions faire revivre plus efficacement Jésus-Christ, non pas à l'horizon lointain où vos âmes le verraient sans le suivre, mais au centre même de vos cœurs pour qu'Il y règne pratiquement. Il suffira peut-être de vous rappeler ce Dieu négligé ou méconnu pour que vous sachiez le mieux aimer et lui mieux obéir. Vous avez besoin de lui renouveler vos serments de fidélité. Vos âmes n'y sont pas moins intéressées que l'âme même de la France.

II. — C'est par Jésus-Christ que Dieu se révèle totalement dans le monde, Nos très chers Frères. C'est par Lui aussi qu'Il entre dans l'histoire humaine proprement dite. Auparavant, quoique invisible, Il était déjà, depuis la Création, intervenu sensiblement et constamment dans nos affaires. Tout l'Ancien Testament le prouve. En se faisant homme, sans cesser d'être Dieu, Il se mêle ouvertement, comme un membre de la famille, à l'histoire courante et quotidienne de l'humanité ; et saint Jean, nous présentant à travers les siècles ce Fils de Notre race, pourra établir victorieusement

et l'historicité et la Divinité de son Jésus, en se contentant de dire de Lui ce qu'il aurait dit de tout autre homme : « Ce que nos mains ont touché, ce que nos yeux ont vu, voilà ce que nous racontons ».

Avez-vous lu l'Evangile, Nos très chers Frères ? Peu de chrétiens le lisent aujourd'hui. Chaque famille devrait le posséder ainsi que la Vie des Saints, et en faire sa lecture réfléchie de chaque jour. C'est le livre où tout est bon et où tout est beau. Il éclaire et apaise les âmes. Il n'a jamais irrité que les blasphémateurs et les impies. Il inspire, même aux âmes les moins religieuses, des pensées saintes et des sentiments vertueux. Il unit la doctrine la plus haute, la morale la plus pure, la poésie la plus populaire, à l'histoire la plus exacte. Toute la foi et la force de vos aïeux viennent de ce Livre, et vous y trouverez comme eux, encore vivant, très bon, très grand, très familier, le Messie Divin qu'ils ont aimé et que vos prêtres vous apprennent à mieux connaître pour l'adorer et le servir fidèlement, Jésus-Christ.

Quand on vous lira, en français ou en breton, aux veillées du soir, le texte de saint Mathieu, de saint Luc, de saint Marc ou de saint Jean, écoutez en toute confiance et ouvrez largement vos esprits et vos cœurs. Ce n'est pas un roman fait après coup. Ce sont des mémoires rédigés par les témoins de la vie divine. Ils sont morts pour affirmer la vérité de leur récit. Cette signature du sang a plus de valeur que toutes les négations de la critique. Aucune histoire au monde n'a des sources aussi précises et aussi sûres. Aucune n'a créé un tel courant de vertu ni donné un tel élan à l'esprit d'apostolat et de sacrifice. Comment les chrétiens d'aujourd'hui négligent-ils ce trésor de vérité et de sainteté auquel ils se glorifient de croire ? Jamais ils n'ont eu un plus impérieux besoin d'y recourir pour être à la hauteur des épreuves présentes. Puisse le temps du Carême où nous entrons vous rappeler à tous, Nos très chers Frères, l'obligation de vous retremper dans cette lecture, la plus nourrissante et la plus sanctifiante de toutes. Elle doit ranimer chez vous la foi en Notre Seigneur Jésus-Christ, le sentiment de sa présence dans l'Eglise dont vous êtes les fils, et la certitude intime de son union avec chacun de vous.

III. — De si haut qu'Il soit descendu, le Verbe Incarné n'ignorait rien de l'humanité quand Il l'a embrassée comme sa deuxième mère. Selon des théologiens de premier ordre, Il avait commencé par vouloir y venir en Roi de Gloire, pour achever dans son Incarnation l'harmonie des choses créées, et permettre aux hommes de rendre à Dieu, par son Verbe fait chair, un hommage enfin digne de lui. Le péché originel, en changeant le sens de son projet, lui donna une forme plus généreuse encore et plus hardie. L'appel de l'expiation néces-

saire s'unit aux élans de l'amour blessé. Le Verbe fit pour sauver l'homme ce qu'il eût d'abord souhaité faire pour l'élever jusqu'à Lui afin de mieux honorer Dieu. C'était une façon plus touchante encore de l'aimer. Telles sont les grandes lignes de la théologie de l'Incarnation.

Alors se déroule, pendant quatre mille ans au moins, la longue histoire des épreuves de l'humanité et de ses nouvelles chutes. Tandis que le mal s'aggrave de siècle en siècle, le salut pourtant se prépare, le Sauveur est annoncé, figuré et prophétisé ; et, à l'heure où la Providence fait éclater à la fois l'impuissance du cœur et du génie humain et l'espérance invincible de relèvement et de sainteté qui malgré tout les emplit, la deuxième personne de la Sainte Trinité descend du ciel, sous ce vêtement de péché qu'est la nature humaine, mais en s'enveloppant de toute la grandeur morale qui est propre à la divinité.

Toute sa vie présentera ce mélange d'humain et de divin, parce que sa personne unit les deux natures, commande tous leurs actes, en prend la responsabilité complète, si bien que Jésus-Christ, pour le ciel comme pour la terre, ne sera jamais purement un Dieu, ni jamais purement un homme, mais un Homme-Dieu.

IV. — Les deux éléments, céleste et terrestre, apparaissent en Lui, dès son premier pas dans le monde. Il reçoit la vie d'une femme, mais par l'opération de l'Esprit Saint. Ce mystère n'étonne pas l'âme qui réfléchit. De qui dépendent les lois de la vie, sinon de Dieu ? Il en règle souverainement les conditions. Il peut les varier. Il couronne la pureté des Vierges. Il consacre l'éminente dignité des mères. Il lui a plu de rassembler ces deux noblesses en Marie. Cette intervention divine dans le mouvement des générations humaines marque la part de Dieu et la part de l'homme dans l'être surhumain qui a été conçu du Saint Esprit et est né de la Vierge Marie. Pour confirmer sur ce point le témoignage sacré de la Mère, enregistré par saint Luc, les miracles du Fils suffiraient. Mais en outre les convenances de la suprême sagesse justifiaient d'avance notre foi.

L'humanité n'en a pas moins un rôle considérable dans le mystère qui fait sa gloire. Il lui reste l'honneur de la maternité virginale, — comme aussi la responsabilité du surprenant mélange d'aïeux dont le Christ a accepté le sang et le nom, pour nous rappeler que la vertu des ancêtres est le plus précieux des héritages, mais aussi que, malgré tous les atavismes, chaque homme garde le pouvoir et le moyen de se faire lui-même, avec la grâce de Dieu, une vie de force et de vertu.

Ainsi s'ouvre à Nazareth et à Bethléem, dans la pauvreté et l'inquiétude, tout le programme de la Vie Rédemptrice.

V. — Pourquoi l'enfant que l'on appelle Jésus, à peine présenté par sa mère au Temple de Jérusalem comme l'ouvrier nécessaire de la gloire divine et du salut des hommes, est-il accueilli aussitôt par deux manifestations en sens contraire, l'adoration inspirée de Dieu et la persécution inspirée du monde ? C'est ici le lien du Mystère de la Rédemption à celui de l'Incarnation. Les grandes œuvres se font par les grandes souffrances, et l'on ne peut vaincre le péché que par l'expiation. Cette loi atteint toutes les âmes créées. Le Dieu-homme a voulu se l'appliquer. Le salut viendra de l'épreuve par la Foi. A la Mère qui vient lui offrir entre ses bras de Vierge l'Enfant divin, la Providence révèle déjà le dénouement que préparent librement la foi des uns et la haine des autres. Avec Hérode, les ambitieux et les vicieux organisent le blasphème, la persécution et la mort. Cela durera autant que le monde. Mais cela ne paralysera jamais l'œuvre du Sauveur. Avec les bergers et les mages c'est le triomphe paisible de la foi qui s'annonce. Les bergers sont le peuple qui adore son Dieu nouveau-né, et qui croit déjà par logique et sur l'autorité des anges comme il croira plus tard par tradition et par raisonnement élémentaire, tandis qu'avec les rois de l'Orient, l'hommage rendu à la vérité se revêt, comme au temps des savants et des hommes d'Etat chrétiens, du prestige de la science et du pouvoir.

La vie cachée de Jésus et l'humble travail qui la remplit ont un autre genre d'éloquence. Ils renferment une double leçon : les trente années de silence et d'obscurité sont la préparation du Christ. Rien ne s'improvise ici-bas, ni là-haut, le salut des hommes moins que tout le reste. Pour être pénétrante et efficace, l'action doit être préparée de loin, par un effort réfléchi, où l'homme et Dieu ont leur part commune. — Si le travail du corps se mêle à ce travail de réflexion religieuse, c'est pour apprendre aux hommes, toujours portés à mépriser ce genre d'occupation ou à s'en plaindre, que le travail manuel est à la fois un honneur, une expiation, et le moyen de vertu par excellence, quand on y met l'intention surnaturelle. La leçon qui fut libératrice pour les esclaves du paganisme ne le sera pas moins pour les classes laborieuses des siècles futurs, et encore plus, si elles savent les comprendre, pour les classes riches qui bénéficient du travail des classes pauvres.

VI. — La vocation de Jésus ne demeurerait pourtant pas absolument cachée. Dès l'âge de douze ans, il montrait à Marie et à Joseph que le service de la gloire divine ne serait pas seulement chez lui une idée de la trentième année, mais une idée de toute la vie, puisque, après avoir donné dans le pèlerinage de Jérusalem l'exemple de l'obéissance stricte à une loi qu'il devait plus tard perfectionner, s'élevant bientôt

à la pensée du plus grand de ses devoirs, et voulant rappeler à ses parents de la terre que, si l'on doit respecter les lois humaines quand elles sont justes, la loi de Dieu leur est supérieure et que, en cas de conflit, c'est elle qui doit emporter l'obéissance, il leur disait : « Ne faut-il pas que je sois occupé aux affaires de mon Père » ?

Quand l'heure de ces affaires publiques sonne enfin, il se fait présenter au monde par le dernier prophète de l'Ancien Testament, à peine plus âgé que lui de quelques mois, mais qui mourra martyr avant le Calvaire, Jean-Baptiste. Pour joindre le présent au passé, le prédicateur de la Pénitence indique Jésus-Christ à ses disciples comme l'Agneau de Dieu qui efface les péchés du monde. Il baptise dans les eaux de l'expiation Celui qui n'aura rien à expier. Il amène l'Esprit Saint à le reconnaître par une voix du ciel comme « le Fils bien aimé en qui Dieu a mis toutes ses complaisances », et « le plus grand des enfants des hommes » disparaît alors brusquement, tandis que le Messie inaugure sa carrière par la Retraite et la Victoire sur la Tentation.

L'ennemi véritable qu'il va rencontrer dans sa lutte contre le péché, ce n'est pas l'homme, c'est le Démon. Les origines de ce duel remontent bien au delà de la chute primitive, qui n'en a été qu'un incident. Il se poursuivra sans répit jusqu'à la fin du monde. Il a son point culminant dans l'Evangile. En se laissant porter une minute entre les bras indignes du Tentateur, Notre Seigneur a voulu nous apprendre que nul n'est à l'abri des suggestions du mal, — que toute tentation contre la loi du devoir, c'est Satan, — mais que Satan ne peut rien contre la conscience aidée de la grâce, et que l'on est sûr de le vaincre par la mortification et la prière. Dans l'homme exposé à toutes les faiblesses, le Dieu apparaissait déjà avec toute sa force. Il s'était révélé assez clairement pour que l'Esprit rebelle fût inquiet et déconcerté. Il s'affirma avec plus de précision encore au cours de ses trois années d'apostolat, et c'est ici le point essentiel de cette Lettre pastorale à la gloire de Notre Seigneur Jésus-Christ.
(A suivre.)

II. Rentes dues aux Fabriques. Fondations restituées. — Nous croyons opportun de reproduire ici la note suivante (1), qui nous paraît susceptible, dans sa première partie surtout, d'applications assez nombreuses. Dans plusieurs de nos paroisses, en effet, des fondations pieuses avaient été constituées sous la forme de rentes, dont les arrérages, soit en argent, soit en nature, étaient périodiquement versés à la Fabrique, en compensation des charges imposées. On verra, à la lecture de la note ci-dessous, que pour les fondations de cette nature, il est encore possible de faire respecter

intégralement les intentions des fondateurs. Nos prêtres s'y emploieront de leur mieux, en rappelant aux intéressés les graves obligations de justice qui continuent de peser sur eux.

Voici cette note :

A. — Rentes dues aux anciennes Fabriques.

Aux termes de l'art. 3, § 3, al. 3, de la loi du 13 Avril 1908, « les arrérages de rentes dues aux Fabriques pour fondations pieuses et cultuelles, et qui n'ont pas été rachetées, cessent d'être exigibles » (1).

En conséquence, les débiteurs de pareilles rentes sont *légalement* exonérés et à l'abri de tout recours possible de la part du séquestre ou de l'établissement attributaire des biens de la Fabrique.

Mais, envers l'Eglise, la dette n'en continue pas moins à subsister et son paiement annuel à être obligatoire.

1° Les personnes, refusant de payer les rentes qu'elles doivent annuellement à l'Eglise pour fondations pieuses et cultuelles, se rendent coupables d'injustice grave et tombent sous l'excommunication qui frappe les illégitimes détenteurs de biens ecclésiastiques ;

2° Le propriétaire d'un immeuble grevé du service d'une rente cultuelle, soit en nature, soit en argent, ne peut vendre cet immeuble à sa *valeur réelle*, sous prétexte que la rente a cessé d'être exigible devant la loi civile.

Pratiquement, un propriétaire soucieux de sauvegarder les droits de l'Eglise et d'agir avec prudence rachètera lui-même la rente avant d'aliéner l'immeuble. S'il néglige ce moyen sûr et facile de libérer sa conscience, il devra au moins stipuler l'obligation résultant pour l'acquéreur, du chef de la rente cultuelle dont l'immeuble reste grevé.

B. — Donations et Fondations pieuses reprises par leurs auteurs ou les héritiers directs.

Des personnes ont obtenu de l'Etat la restitution de fondations pieuses consenties par elles ou par leur représentant en ligne directe aux anciennes Fabriques, et se demandent si elles peuvent en disposer et dans quelle mesure.

La réponse n'est point douteuse.

1° L'Eglise était, avant la séparation, et demeure toujours *unique propriétaire* de ces fondations ; elle n'a cédé aucun de ses droits contre lesquels ne saurait prévaloir la loi civile.

Les personnes mises en possession de ces fondations ne peuvent donc en disposer à leur gré, comme de biens leur appartenant en propre.

(1) Le texte ne vise que les rentes dues aux *Fabriques* ; mais il est certain qu'il s'applique également aux rentes dues aux anciens établissements ecclésiastiques, quels qu'ils soient, comme l'a expressément reconnu l'Administration des Domaines.

Ce sont des biens ecclésiastiques qui réclament leur première destination.

Se les approprier, en tout ou en partie, soit pour un avantage personnel, soit au profit d'héritiers, serait commettre une injustice sacrilège et encourir les sanctions portées par l'Eglise.

2^o Au surplus, l'engagement d'exécuter les charges pieuses et les autres intentions prévues par le fondateur, serait par lui-même, sans l'intervention de l'Eglise, inefficace à légitimer, ne fût-ce que provisoirement, la possession des fondations ainsi restituées.

Dans chaque diocèse, l'Evêque seul, agissant au nom du Souverain Pontife, a qualité pour régler la situation des biens ecclésiastiques et pourvoir à l'exécution des charges qui y sont afférentes.

Les personnes rentrées en possession de fondations pieuses ont en conséquence le devoir de recourir, ou par elles-mêmes, ou mieux par l'intermédiaire de MM. les curés ou recteurs, à l'autorité diocésaine afin d'en recevoir les instructions pratiques indispensables.

III. Nominations. — Par décision épiscopale du 19 Février, ont été nommés :

Recteur de Mespaul, M. Ségalen, vicaire à Tréfléz ;

Vicaire à Tréfléz, M. Nicol, vicaire au Drennec ;

Vicaire au Drennec, M. Abgrall, jeune prêtre de La Roche-Maurice.

IV. Décès. — Nous recommandons aux prières, l'âme de M. l'abbé Le Brusq, sous-diacre, de Pont-Croix, décédé le 24 Février, dans sa famille.

PARTIE NON OFFICIELLE

CHRONIQUE DU DIOCÈSE

Intentions recommandées aux prières.

I. — L'Eglise et la France.

II. — Les prédications du Carême.

III. — Missions. — HUELGOAT, du 28 Février au 13 Mars. Président, la première semaine. M. le chanoine Kérébel, Curé-doyen de Riec. Les prédications françaises sont faites par le R. P. Frot, missionnaire.

— ESQUIBIEN, du 1^{er} au 20 Mars. Président, la première semaine (réservée aux enfants), M. Quémener, vicaire à Hanvec.

IV. — Retraites. — LESNEVEN, retraite bretonne pour les hommes, du 28 Février au 6 Mars ;

— QUIMPER, retraite française pour les hommes, du 15 au 17 Mars.

Offices extraordinaires.

Quimper. — CATHÉDRALE DE SAINT-CORENTIN. — Dimanche 28 Février, 1^{er} Dimanche du Carême, à l'issue des Vêpres — qui se chantent à 2 h. 1/2

— ouverture de la Station quadragésimale, prêchée par M. l'abbé Fontaine, missionnaire, en résidence à Versailles.

Pendant le Carême, sermon français : le dimanche, après les Vêpres ; le mardi et le jeudi à 7 h. 3/4 du soir.

Instruction bretonne, le dimanche et le mercredi, à 7 h. 3/4.

Des places sont réservées aux hommes dans la partie supérieure de la nef.

Tous les vendredis du Carême, à 7 h. 3/4 du soir, exercice du Chemin de la Croix.

— EGLISE DE SAINT-MATHIEU. — La station du Carême sera prêchée par M. l'abbé Prioul, des missionnaires diocésains de Rennes.

L'ouverture aura lieu le 1^{er} dimanche du Carême, à 8 heures du soir. Chaque semaine, à la même heure, une instruction sera donnée les dimanche, mercredi et vendredi. La nef opposée à la chaire est réservée aux hommes, et pour eux les chaises sont gratuites.

Tous les jeudis, à la même heure, instruction bretonne.

— Paroisse de Kerfeunteun. — CHAPELLE DE LA MÈRE DE DIEU. — Tous les vendredis du Carême, à 6 h. 1/4, 1^{re} messe suivie du Chemin de la Croix et de la bénédiction de la Vraie Croix. A 7 h. 1/4, 2^e messe ; dernière messe à 8 h. 1/4. Le clergé paroissial se tient à la disposition des pèlerins pour entendre les confessions.

Tous les dimanches du Carême, les Vêpres sont chantées à la chapelle de la Mère de Dieu, à 3 heures, et suivies de la bénédiction de la Vraie Croix.

Avis. — Toutes les demandes d'exemplaires des Statuts diocésains et des feuilles supplémentaires contenant les modifications qui y ont été apportées récemment doivent être adressées au Secrétaire de l'Evêché.

QUIMPER. — Salle Jeanne d'Arc. — Chaque samedi, à 8 heures du soir, pendant le Carême, il y aura pour les hommes seuls, salle Jeanne d'Arc, des conférences spéciales. On y invite tous les honnêtes gens de bonne volonté, désireux de s'instruire et de donner à leur vie une fin utile. Impossible aujourd'hui, dans la crise que nous traversons, à un homme, croyant ou non, de rester indifférent.

Le mois de saint Joseph. — Il nous paraît superflu de parler ici des titres du glorieux Patriarche saint Joseph à nos hommages et à notre confiance. Prions-le avec ferveur, surtout pendant le mois qui lui est consacré.

Saint Joseph est le gardien des familles chrétiennes, le Patron vigilant de la sainte Eglise, et sa puissance n'a d'égale que sa bonté... Jadis il fut choisi de Dieu pour soustraire l'Enfant Jésus à la haine de ses persécuteurs ; il saura bien encore nous aider à Le défendre contre le démon qui voudrait l'arracher des âmes, surtout de l'âme des enfants. Dans les épreuves présentes, invoquons saint Joseph spécialement comme Protecteur de l'Enseignement chrétien.

Nous rappelons les indulgences accordées par les Souverains Pontifes à la pieuse pratique du Mois de saint Joseph :

1^o Trois cents jours, chaque jour du mois, pour ceux qui font le Mois complet en l'honneur de S. Joseph ; 2^o Une indulgence plénière, le jour qu'ils choisiront, moyennant les conditions ordinaires. — L'Eglise n'a pas déterminé d'œuvres spéciales à accom-

plir : toute pratique, prière ou acte de vertu fait en l'honneur de saint Joseph suffit pour mériter ces faveurs spirituelles. On recommande particulièrement la prière : « Nous recourons à vous, o bienheureux Joseph », prescrite par Léon XIII pour le Mois du Rosaire.

N.-B. — Les indulgences ci-dessus indiquées sont distinctes et sans préjudice de celles accordées pour les neuvaines précédant la fête de S. Joseph (19 Mars) ou celle de son Patronage (3^e dimanche après Pâques), et pour chacune de ces fêtes.

Neuvaine de la grâce, en l'honneur de saint François Xavier. — On connaît le fait auquel cette pratique de dévotion doit son origine. En 1633, un religieux de la Compagnie de Jésus, le P. Mastrilli, à l'article de la mort, fit un vœu en l'honneur de saint François Xavier. Le saint lui apparut et le guérit subitement. En même temps, il lui promit que tous ceux qui, du 4 au 12 Mars (jour de sa canonisation, en 1622), feraient une neuvaine en son honneur et recevraient dignement, à l'un de ces neuf jours, les sacrements de Pénitence et d'Eucharistie, pouvaient espérer avec une entière assurance d'obtenir de Dieu, par son intercession, la grâce qu'ils demanderaient pour le bien de leur âme et la gloire de Dieu. (V. BERINGER, les *Indulgences*, I, p. 300.)

D'après un acte pontifical du 23 Mars 1904, la Neuvaine, qui se faisait seulement du 4 au 12 Mars, peut se faire — en public ou en particulier — à n'importe quelle date et *deux fois par an*. Cependant, il semble tout indiqué de choisir pour la terminer les deux dates suivantes : 1^o le 12 Mars, anniversaire de la canonisation de l'Apôtre des Indes ; 2^o le 3 Décembre, jour de sa fête.

Outre la grâce promise par une révélation du saint Missionnaire, le Souverain Pontife a enrichi la pieuse pratique de précieuses indulgences : 1^o 300 jours, chaque jour de la neuvaine, à la condition de réciter la prière indiquée ou, si on l'on ne le peut, de dire d'un cœur contrit 5 *Pater*, 5 *Ave* et 5 *Gloria Patri* ; 2^o une indulgence plénière à ceux qui, ayant accompli les exercices de la Neuvaine, se confesseront, communieront et prieront aux intentions du Souverain Pontife, au cours de la dite Neuvaine.

Prédicateurs de la Station du Carême dans le diocèse.

QUIMPER. — *Cathédrale de Saint-Corentin.* — Station française : M. l'abbé Fontaine, missionnaire, en résidence à Versailles ; Station bretonne : le dimanche, M. Pichon, aumônier du Lycée ; le mercredi, le clergé paroissial.

— *Saint-Mathieu.* — M. l'abbé Le Prioul, des Missionnaires de Rennes.

BREST. — *Saint-Louis.* — Station française : M. le chanoine Rossi ; Station bretonne : M. Le Gall, recteur du Folgoët.

— *Notre-Dame des Carmes.* — M. l'abbé de Tonquédec, missionnaire, en résidence à Paris.

— *Saint-Martin.* — Station française : M. l'abbé Frot, missionnaire ; Station bretonne : M. Henry, aumônier des Petites Sœurs des Pauvres.

— *Saint-Joseph-du-Pilier-Rouge.* — M. Thomas, aumônier du Lycée de Brest.

CONCARNEAU. — M. l'abbé Sorin, des Missionnaires de l'Immaculée Conception de Nantes.

DOUARNENEZ. — M. Le Jollec, missionnaire, en résidence à Quimper.

GOUESNOU. — MM. les Vicaires de Guipavas.

LANDERNEAU. — M. Bourdoulous, missionnaire, en résidence à Quimper.

LESNEVEN. — M. Du Jardin, professeur au Collège.

MORLAIX. — *Saint-Mathieu.* — (Retraite pascalle), M. le chanoine Eveno, supérieur du Séminaire de Saint-Jacques de Lézézien.

PLOUGASTEL-DAOULAS. — M. Gouzard, recteur de Loperhet.

PONT-L'ABBÉ. — Station française (Retraite pascalle) : M. l'abbé Norbert, missionnaire à Saint-Brieuc ; Station bretonne : le clergé paroissial.

QUIMPERLÉ. — *Sainte-Croix.* — 1^{re} partie : le clergé paroissial ; 2^e partie (quinzaine pascalle) : M. Person, missionnaire, en résidence à Quimper.

SAINT-RENAN. — M. Thomas, aumônier du Lycée de Brest.

L'Apostolat au Japon. *Conférences du R.P. Lebon.*

— Nous ne connaissons pas le Japon, ou plutôt les Japonais nous apparaissent, à la lueur sinistre des dernières guerres, comme de modernes Barbares autrement redoutables que les Huos. Et pourtant, comme Français, nous ne devrions pas oublier le témoignage d'estime que nous donnèrent les Nippons, au lendemain de nos désastres, en appelant des instructeurs français, ni davantage ignorer les manifestations francophiles dont les derniers traités de commerce ont été l'occasion, en Extrême-Orient. Comme catholiques surtout, nous devons nous souvenir que, là-bas, une poignée de chrétiens, malgré une persécution très longue et déjà savante, ont conservé intact le dépôt de la foi et reconnu, après plus de deux siècles, le prêtre catholique à la primauté du Pape, à la pratique du célibat, au culte de la Vierge Marie.

Si les Japonais catholiques sont fermes dans leurs croyances, ils ne comptent guère, par le nombre, dans cet Empire dont la population va s'accroissant, chaque année, d'un demi-million, et qui, débordant sur les archipels asiatiques et le continent chinois, y fait pénétrer la civilisation moderne. Grâce à sa supériorité scientifique, le Japon est merveilleusement outillé pour mettre en œuvre les forces latentes au pays du « *Matin calme* » et dans l'« *Empire du Milieu* ».

D'où la nécessité de l'amener à la foi par la science. Et c'est le mode d'apostolat qu'ont choisi les Marianistes. Ils ont rallumé, au Japon, les étoiles qu'ils avaient dû éteindre en France, et maintenant l'école de l'*Etoile du Matin* est devenue comme l'astre de première grandeur d'une véritable constellation. Dans les quatre collèges, fondés par la Société de Marie, se pressent des centaines de jeunes gens, païens pour la plupart il est vrai, mais très reconnaissants de l'enseignement donné par ces religieux en redingote dont la vie austère et la science éminente constituent la plus éloquente des prédications.

Pourquoi les élèves ne deviendraient-ils pas des maîtres à leur tour et, comme il apparaît de plus en plus que les Japonais seront les éducateurs de la race jaune, pourquoi ne l'initieraient-ils pas aux vérités de la foi, en même temps qu'aux découvertes de la science ? Sans doute, leur apostolat serait plus efficace au milieu d'une société si fière de sa force et si jalouse de sa nationalité.

C'est pour amener ce résultat que les Marianistes viennent de fonder une école apostolique et qu'ils font appel à la charité catholique pour que leurs élèves ne logent pas à la belle étoile.

Cet appel, le R. P. Lebon, ancien aumônier du collège Stanislas, le fait entendre dans toute la France. Avec la chaleur d'un apôtre, il nous fait entrevoir ce que sera demain le Japon, s'il plaît à Dieu ; avec l'humour d'un conférencier projectionniste, il nous montre le pays depuis avant la création jusqu'à nos jours, agrémentant sa collection de vues aux couleurs très vives de réflexions pittoresques qui ont vivement intéressé ses jeunes auditeurs de l'Ecole Saint-Yves et de l'Institution Saint-Vincent de Paul, à Quimper. Le temps ne lui a pas permis de s'adresser à un autre auditoire, mais nous comptons le revoir à l'automne...

Dès ce moment nous sommes convaincus que là-bas « la pêche des âmes ne se fait pas au filet mais à l'hameçon » et que les Marianistes se servent habilement de ce dernier engin. A nous de leur en procurer.

RENNES. — Doctrines suspectes. — La *Semaine religieuse* de Rennes, dans son dernier numéro, a publié la note suivante :

« M. l'abbé Turmel a imposé aux *Etudes* la publication d'une réponse dont il est impossible à l'autorité diocésaine de laisser passer, sans un désaveu, à tout le moins la dernière partie. Celle-ci limite singulièrement la portée du témoignage rendu par les *Actes* à la Primauté de saint Pierre.

« M. Turmel se défend d'aller contre l'orthodoxie. Il convient de lui en donner acte. Il ajoute qu'on peut rejeter son sentiment. C'est ce que fait ici l'autorité diocésaine. Si ces pages eussent été soumises à son *visa*, elle ne les aurait pas laissés passer. Rome étant d'ailleurs saisie de l'affaire en litige, elle s'abstient, par respect pour la décision attendue, d'y intervenir autrement qu'en joignant au dossier envoyé par elle à la Congrégation compétente la pièce publiée dans les *Etudes* du 5 Février. »

CHRONIQUE GÉNÉRALE

ROME. — Le Saint-Père, avec une admirable activité, continue à vaquer à ses occupations, donne régulièrement ses audiences rotales et reçoit, dans l'intervalle, de nombreux personnages ecclésiastiques et autres venus de tous les pays du monde.

— Un nouvel assistant au trône pontifical. — Le Pape a nommé Mgr Henry, évêque de Grenoble, assistant au trône pontifical. En publiant cette information, l'*Osservatore Romano* rappelle comment Mgr Henry avait été l'objet de violences d'un malheureux qui se vengeait de ce que l'évêque s'était refusé à autoriser le mariage d'une personne divorcée.

La presse radicale s'était empressée de donner une version de l'incident pleine de sous-entendus calomnieux, et s'était obstinée à garder le silence sur les rectifications.

FRANCE. — Les catholiques hors la loi. — Le gouvernement de M. Clémenceau vient de faire voter une amnistie en faveur des émeutiers de Draveil. M. Groussau, avec un groupe de députés catholiques, demandait que la mesure de clémence fût étendue aux infractions à la loi contre les congrégations religieuses et à la loi de séparation, etc... Somme toute, c'était demander pour des innocents, non l'indulgence mais la simple justice...

Hélas ! M. Groussau, malgré toute son éloquence et ses arguments les plus convaincants, n'a pas été écouté : les catholiques ont été brutalement exclus de l'amnistie. En protestant contre la spoliation de leurs biens, de leurs églises, de leurs libertés, nos coreligionnaires se sont mis hors la loi.

— Evêques cités en justice. — C'est samedi prochain, 27 Février, que Mgr Marty, évêque de Montauban, poursuivi pour publication d'un document menaçant des peines canoniques les acquéreurs des biens ecclésiastiques, doit comparaître devant le tribunal correctionnel. « Monseigneur, observe la *Semaine catholique de Montauban*, est accusé comme évêque ; il se présentera comme évêque, et de manière à prouver en quelle haute estime il tient la fonction des magistrats qui rendent la justice. »

Mgr Gieure, évêque de Bayonne et l'archiprêtre de la cathédrale, M. l'abbé Juanchuto, ont reçu citation à comparaître devant le Juge d'instruction, pour avoir à y répondre du délit d'excitation à la désobéissance aux lois. Il s'agit de la lettre pastorale à l'occasion de la dévolution des biens, lettre qui a été lue dans toutes les églises paroissiales du diocèse.

M. Juanchuto est poursuivi comme auteur principal pour avoir

la lettre en chaire — ce qui est inexact ; la lecture en fut faite par le vicaire de semaine — et l'évêque est prévenu de... complicité !

MARSEILLE. — Le cardinal Andrieu, qui a reçu ses bulles le 16 Février, vient, dans une touchante lettre, de prendre congé de ses diocésains de Marseille, avant d'aller prendre possession de son nouveau siège à Bordeaux.

Le Chapitre assemblé a nommé deux vicaires capitulaires dont l'élection a été notifiée au diocèse par une lettre-mandement annonçant le départ de Son Eminence et la vacance du siège.

Rien n'est encore confirmé au sujet des bruits qui courent touchant le futur évêque de Marseille.

Pensée. — Le sacerdoce doit être la préoccupation souveraine de la société qui veut renaitre.
J. DE MAISTRE.

Un ouvrage, qui emprunte aux circonstances actuelles un caractère tout spécial d'opportunité, paraîtra prochainement à l'Imprimerie Catholique, à Flers-de-l'Orne.

Il a pour titre : **LA MAIN DE DIEU** ou « Recueil de faits servant à démontrer que, souvent, dès cette vie, la Justice Divine frappe les pécheurs audacieux ».

Blasphémateurs, violateurs du saint Jour, profanateurs de la Très Sainte Eucharistie, contempteurs du devoir pascal, persécuteurs de l'Eglise dans la personne de ses ministres, insulteurs des Saints, décrocheurs de Crucifix, briseurs de Croix, banqueteurs impies du Vendredi-Saint, acquéreurs sacrilèges des biens ecclésiastiques, telles seront les catégories de sectaires sur lesquels on verra davantage s'exercer la Justice vengeresse : leurs châtiments formeront l'objet du volume.

Les personnes qui connaîtraient des exemples de ces punitions, vraiment dignes d'être relatés, sont instamment priées de les communiquer, avec tous documents à l'appui, à M. l'Abbé GOURDEL, Curé de Saint-Hilaire de Briouze, par Briouze (Orne). Elles feront ainsi tout à la fois acte de religion et de patriotisme.

MUSIQUE RELIGIEUSE

du Chanoine CONTENSOU, maître de chapelle de la Cathédrale de Montauban (T.-et-G.).

Extrait des œuvres les plus appréciées.

CANTIQUES : L'Annonciation. — Immaculée. — Le Rosaire. — Refuge des pécheurs. — Je ne crains rien (ap. la comm.) — **A JEANNE D'ARC, HYMNE MILITAIRE** (g^e effet). — Vive le Christ, chant triomphal. — La France au Sacré-Cœur. — Les trésors du Cœur de Jésus. — **MOTETS** : *Tota pulchra es*. — *Juravit Dominus*. — *Ecce Sacerdos Magnus*. — *Christus vincit*. — G^e Magnificat du Cinquantième de N.-D. de Lourdes.

Nota. — Chaque cantique ou motet est vendu 1 fr. net et se compose habituellement d'un chœur à 2 ou 3 voix et d'un solo, à l'exception de l'Hymne à Jeanne d'Arc et du Magnificat, qui sont vendus 2 fr. chaque.

MESSES : 1^e Messe de petites églises à 1 ou 2 voix ;
2^e Messe brève à 3 voix ;
(Les deux faciles et chantantes avec orgue.)
3^e Messe liturgique à 4 voix d'hommes, avec orgue *ad libitum*.

Chaque Messe est vendue 3 fr. Les parties séparées de ces Messes sont vendues 0 fr. 15, et 1 fr. 25 la douzaine.

Conditions de vente : Réduction de 10 % sur toute commande de 3 fr. ; de 20 % sur celle de 6 fr. ; de 33 % sur celle de 10 fr. et au-dessus. S'adresser directement à l'auteur.

BULLETIN FINANCIER. — Paris, le 22 Février 1909. — La situation est restée stationnaire cette semaine, et bien que les plus-values soient assez rares, la tenue d'ensemble du marché est satisfaisante. La hausse a atteint son maximum au moment de la liquidation et elle a été ralentie par l'incertitude de la politique extérieure. La *Rente Française* 3 0/0 a évolué autour de 98 fr. C'est encore sur le groupe des *Fonds d'Etats étrangers* que s'est concentrée toute l'activité du marché. Les actions du *Chemin de Fer de Rosario à Puerto-Belgrano* activement traitées, s'avancent à 328. Les *Etablissements de crédit* conservent une bonne tendance. L'action de la *Banque Centrale Mexicaine* est demandée à 415. On sait que cet établissement a pu, tout en triplant son capital, augmenter son dividende de 1 0/0 et le maintenir à 11 0/0 depuis trois ans, en dépit d'une période extrêmement défavorable aux affaires. Les *Valeurs Industrielles* ont été diversement traitées, tandis que les unes progressent légèrement, les autres perdent quelques fractions, comme la *Thomson-Houston*. Encore une nouvelle émission d'obligations de chemins de fer américains intitulée *Chemins de fer du Sud-Ouest de l'Etat de Bahia* où les guichets ne seront ouverts, dit-on, que du 2 au 5 Mars, ce qui est déjà un vrai progrès sur l'émission perpétuelle de la *Missouri Oklahoma and Gulf Railway Co*. On nous confirme que la publication continuelle des re. ettes de la *C^e des Tramways, Eclairage et force motrice de Rio-de-Janeiro* n'est faite que pour écouler le gros paquet d'un banquier. A l'augmentation du capital des *Acieries de France* faite par le Comptoir national d'Escompte, nous préférons de beaucoup les Forges et Acieries de la Marine, Chatillon-Commentry, le Creusot, Micheville, Longwy, dont les carnets des commandes actuelles leur ouvrent un brillant avenir. Les *Mines d'or* ont été calmes. L'action *Ouest Africain Français* qui fait toujours l'objet d'un marché actif, s'avance à 541 ; la part est à 311.

VINS ET SPIRITUEUX
ANCIENNE MAISON **Ferdinand LALANDE**
— Fondée en 1858 —

DUPOUY & MAYAUDON

51, Quai des Chartrons, BORDEAUX

Fournisseurs attitrés du Clergé, Noblesse, Bourgeoisie
et Communautés religieuses.

Vin de Messe recommandé, garanti pur, naturel et d'origine.

Références, tarifs et échantillons sur demande.

Agent : Emile DANTEC, 32, rue Ange de Guernisac, MORLAIX.

DU TRAVAIL CHEZ SOI. — Nous offrons travail facile, sans apprentissage, pouvant rapporter de 3 à 5 fr. par jour. Se présenter ou écrire aux *Travailleurs Laborieux*, 6, quai Duquesne, Nantes.

Ancienne
Maison
PIRIOU

SAUVAGE

3, rue Kéréon SUCCESSEUR QUIMPER

HORLOGERIE — BIJOUTERIE — OPTIQUE — ORFÈVRE
BRONZES & ORFÈVRE D'ÉGLISE

Assortiment considérable de Candélabres, Garnitures d'autels, Thabors, Calices, Ciboires, Custodes, Boucles de souliers, etc., à des prix excessivement réduits.
Nouveau candélabre à transformations multiples, breveté s. g. d. g.
Réparations, remise à neuf, dorure et argenture.

Le Chronomètre « A la Montre de Genève » que l'on trouve seulement chez M. SAUVAGE, qui en a la propriété exclusive, doit son succès toujours croissant à sa qualité exceptionnelle, à son bon marché et à son réglage parfait ; c'est sans contredit la Montre de précision par excellence. Ce mouvement, entièrement monté sur rubis, est à ancre ligne droite, levées visibles, double plateau, spiral Bréguet, balancier compensé, et se fait en boîtes or, argent, acier et nickel.

ARTICLES POUR FUMEURS
Ecume et Ambre 1^{er} choix.

ORFÈVRE DE TABLE
Qualité supérieure, prix exceptionnel.

UN MONSIEUR offre gratuitement de faire connaître à tous ceux qui sont atteints d'une maladie de la peau, dartres, eczémas, boutons, démangeaisons, bronchites chroniques, maladies de la poitrine, de l'estomac et de la vessie, de rhumatismes, neurasthénie, un moyen infailible de se guérir promptement, ainsi qu'il l'a été radicalement lui-même après avoir souffert et essayé en vain tous les remèdes préconisés. Cette offre, dont on appréciera le but humanitaire, est la conséquence d'un vœu.

Écrire par lettre ou carte postale à **M. VINCENT**, 8, place Victor-Hugo, à **GRENOBLE**, qui répondra gratis et franco par courrier et enverra les indications demandées.

ÉPILEPSIE

Guérison certaine par l'**Antiépileptique de Liège**

de toutes les maladies nerveuses et particulièrement de l'épilepsie, réputées jusqu'aujourd'hui incurables.

La brochure contenant le traitement et de nombreux certificats de guérison est envoyée franco à toute personne qui en fera la demande par lettre affranchie à **M. FANYAU**, Pharmacien à Lille (Nord).

LIEBIG VÉRITABLE
EXTRAIT DE VIANDE

est un **PUR JUS DE VIANDE DE BŒUF**
indispensable dans la **CUISINE**

L'Administrateur-Gérant : **AR. DE KERANGAL**.

Quimper, typographie **DE KERANGAL**, imprimeur de l'Evêché.

LA SEMAINE RELIGIEUSE

DU DIOCÈSE
DE QUIMPER ET DE LÉON

SOMMAIRE

I. PARTIE OFFICIELLE. — *Communications de l'Evêché* : Instruction pastorale de M^{gr} l'Evêque de Quimper et de Léon sur *Jésus-Christ*, et Mandement pour le Saint Temps du Carême 1909 (suite) ; Décès.

II. PARTIE NON OFFICIELLE. — Apostolat de la Prière.

III. — *Chronique du diocèse* : Intentions recommandées aux prières ; Offices extraordinaires ; Lettre de M^{gr} Duparc à M. le Maire de

Quimper ; Prédicateurs de la Station du Carême dans le diocèse (suite) ; Nécrologie ; Ploudaniel ; Pour la neutralité scolaire ; Quimper ; La Providence et les calamités publiques.

IV. — *Chronique générale* : Rome ; Paris ; Montauban ; Grenoble ; Après une confession ; Pensée.

V. — *Bibliographie*.

VI. — *Annonces et avis divers*.

Offices de la semaine.

Dimanche, 7 Mars. — 2^e Dimanche du CARÊME. Office du jour ; semi-double. Violet. A la messe, mémoire des Saintes Martyres Perpétue et Félicité.

Vêpres du suivant, avec mémoire du Dimanche.

Lundi 8. — S. Jean de Dieu, Confesseur. Double. Blanc.

Mardi, 9. — S^{te} Françoise, Veuve. Double. Blanc.

Mercredi, 10. — Les Quarante Martyrs. Semi-double. Rouge.

Jeudi, 11. — S. Thomas d'Aquin, Docteur (du 7 Mars). Double Blanc.

Vendredi, 12. — S. POL DE LÉON, EVÊQUE, 2^e Patron du diocèse (au Propre diocésain). Double de 2^e classe. Blanc.

Samedi 13. — S. Grégoire I, Pape, Docteur (du 12 Mars) Double. Blanc.

Dimanche, 14. — 3^e Dimanche du CARÊME.

Ordre de l'Adoration perpétuelle pendant la semaine.

Garlan. du 7 au 9 Mars.

Roscoff. du 10 au 14 —

PARTIE OFFICIELLE

COMMUNICATIONS DE L'ÉVÊCHÉ

I. Instruction pastorale de Monseigneur l'Evêque de Quimper et de Léon sur *Jésus-Christ*, et Mandement pour le Saint Temps du Carême 1909.

(Suite.)

VII. — La vie publique de Notre Seigneur Jésus-Christ aboutit tout entière à une affirmation principale, appuyée de preuves sans nombre : l'affirmation de sa Divinité. La conscience chrétienne n'a pas eu à l'inventer. L'Evangile en est rempli. Et vraiment, s'il n'en était pas question dans l'Evangile, on se demande quel sens historique et quelle raison d'être pourraient avoir les enseignements et les miracles du Christ. Nous avons besoin, pour connaître le but pratique de tant de sublime et de merveilleux, de voir circuler à travers les témoignages évangéliques la haute figure de l'Homme-Dieu, grandissant en éclat à mesure que la narration avance, mêlant constamment les revendications de sa divinité aux gestes de son humanité, radieux dès sa première apparition sous le reflet du ciel au Baptême du Jourdain, et passant bientôt des affirmations discrètes de la vie intime aux déclarations solennelles de la vie publique, parmi les malades qui guérissent, les morts qui ressuscitent et les pécheurs qui se convertissent, pour prendre une voix plus retentissante encore aux approches de la mort dans les suprêmes réponses à Caïphe et à Pilate, bientôt justifiées par la gloire de la Résurrection.

Aux émissaires de Jean-Baptiste il se contentait de faire le tableau de ses œuvres, d'après le texte même d'Isaïe. A eux de tirer la conclusion.

Mais à l'apôtre Pierre l'acclamant comme le Fils de Dieu, il disait : « Tu es bienheureux. Ce n'est pas la chair ni le sang qui te l'a révélé, mais mon Père qui est aux cieux. » Peut-on parler plus clairement ?

Au peuple qui l'assiège dans une sorte d'émeute, les mains pleines de pierres, il disait : « Les œuvres que j'ai accomplies au nom de mon Père rendent témoignage de moi. Pour laquelle de ces œuvres me lapidez-vous ? » Et le peuple répond : « Ce n'est pas pour tes œuvres, c'est pour ton blasphème. C'est parce que, étant homme, tu prétends être un Dieu. » C'était assez précis pour ne tromper personne.

Au grand prêtre qui l'adjure de dire sans plus tarder s'il est le Christ, Fils de Dieu, il disait : « Je le suis, et vous ver-

rez un jour le Fils de l'homme assis à la droite de la puissance de Dieu, et venant sur les nuées du ciel ».

Et sa revendication du titre divin est si bien comprise que, sur le Calvaire, on lui crie : « Descends de la croix, si tu es le Fils de Dieu », et que le Centurion, retournant à sa caserne, se frappe la poitrine en disant : « Celui-là était vraiment le Fils de Dieu ».

Là-dessus Lacordaire bâtissait ce raisonnement consacré par toute la tradition chrétienne : « Il croyait qu'il était Dieu. Mais il ne pouvait pas le croire s'il ne l'était pas, parce qu'il est impossible de se tromper sur un fait de conscience tel que celui de sa propre personnalité, à moins d'être fou. Or, Jésus-Christ n'était pas fou, et il était sincère. Donc il était Dieu » (1).

VIII. — L'argument est irrésistible, si l'on songe que Jésus, en dehors même de toute étude minutieuse de sa doctrine et de ses miracles, domine tous les autres hommes sans exception par la loyauté de son attitude autant que par l'élévation de ses pensées, de ses sentiments et de ses actes. Il vit comme nous sur la terre. Mais il a sensiblement le ciel dans son esprit et dans son cœur. Pour dévoiler le sens des Ecritures et dérouter les ruses des politiques ou les violences des Pharisiens ; pour enseigner aux hommes de bonne volonté l'art de la prière, la science de la vertu et les lois de la charité ; pour susciter des vocations et éveiller des consciences, il a des trouvailles de mot et de pensée qui ravissent et éclairent les âmes les plus simples et déconcertent en même temps par leur profondeur les méditations des esprits les plus puissants.

Tout est plein de sens et tout est clair.

« On l'accuse de violer la loi de Dieu en guérissant un malade le jour du sabbat. « Voyons, dit-il, n'est-il pas permis de faire du bien le jour du sabbat ? »

On lui reproche une indulgence excessive pour la femme coupable. « Que celui qui est sans péché lui jette la première pierre. »

Il rencontre un cœur avide de perfection. « Vends tout ce que tu possèdes. Suis-moi. Laisse les morts ensevelir leurs morts. »

Il veut donner à ses disciples le sens de la simplicité dans la conscience : « Si vous ne devenez semblables à de petits enfants, vous n'entrerez pas dans le royaume des cieux ».

Il veut les fortifier contre les persécutions : « Ne craignez pas ceux qui tuent le corps et qui ne peuvent atteindre l'âme ».

Il veut apprendre aux hommes à dédaigner les intérêts faux et les convoitises mauvaises de leur nature pour cher-

(1) 87^e Conférence de Notre-Dame.

cher la paix et le mérite à leur vraie source. « Bienheureux les pauvres, les doux, les miséricordieux, ceux qui ont faim et soif de la justice, les purs, les pacifiques... — Aimez vos ennemis. Faites du bien à ceux qui vous haïssent. »

Autant de paroles uniques dans leur genre, que l'univers a répétées, qui ont fait dans le monde la révolution de la charité et de la vertu, et dont le souvenir trop affaibli nous permet seul de vivre encore dans des habitudes de bonté relative. L'homme qui tenait ce langage et qui savait si bien y conformer toute sa conduite n'était pas seulement un homme, il était un Dieu.

IX. — Un Dieu. Tout son enseignement roule autour de ce dogme central. Il y rattache comme par une chaîne souple la doctrine catholique complète. Elle n'est pas ordonnée dans son Evangile comme dans un catéchisme. Mais ses conversations et ses discours recueillis par les apôtres constituent un ensemble dogmatique et moral auquel rien ne manque, qui répond à toutes les questions, et où l'on n'a pas encore pu découvrir une erreur ni une tache, tant la doctrine s'élève au-dessus de tout ce qui avait été prêché jusqu'alors et de tout ce que l'esprit humain pouvait rêver. Quand il s'est annoncé comme un Dieu envoyé vers l'homme, et qu'après avoir affirmé plus clairement les vérités déjà en partie connues du monde religieux : l'existence d'un Dieu unique et personnel, ses attributs, sa Providence, l'immortalité de l'âme, la résurrection des corps, le jugement dernier, les récompenses du Paradis, les peines de l'Enfer, — il nous montre ce Dieu, qui s'enfonce dans le mystère par la Sainte Trinité, pour nous atteindre ensuite en pleine intelligence par l'Incarnation qui nous le fait voir et toucher, et en plein cœur par la Rédemption qui nous sauve, — nous admirons ce Créateur absolument pur et absolument miséricordieux, qui tient tant à la sainteté complète et au maintien de l'ordre moral entre sa créature et Lui qu'il se sacrifie corps et âme pour réparer la violation de cet ordre, et nous bénissons ce Cœur du Christ qui, pour prolonger sa Rédemption à travers les siècles, annonce une Eglise fondée par Lui-même, dépositaire de sa puissance, infaillible, immortelle, et chargée d'appliquer aux hommes les fruits du salut en leur communiquant la grâce au moyen des sacrements.

Il excelle à faire comprendre au peuple lui-même une doctrine si parfaite. Il parle à chacun le langage imagé qui convient à son âme et à ses habitudes de vie. Aux pêcheurs il expose la parabole du *filet*, qui symbolise l'Eglise, où les bons et les méchants vivent côte à côte, en attendant que le divin Pêcheur les sépare pour le ciel ou l'enfer. Aux laboureurs il explique la même vérité dans la parabole de l'*ivraie*, et il leur enseigne par la parabole de la *semence* que la parole

de Dieu ne fructifie que dans les cœurs ouverts et dociles. A tous, il se présente comme le *bon Pasteur* qui abandonne tout pour rechercher la brebis perdue, comme le *Père* qui a des trésors d'indulgence pour l'*enfant prodigue*, comme le Juge qui sera sévère pour le *mauvais riche* et pitoyable au bon pauvre.

Après cela, il peut exiger des disciples de son Eglise toutes les vertus qu'ignora le monde ancien et leur imposer la plus austère de toutes les morales connues, puisqu'il leur donnera d'en haut la force chrétienne d'y être fidèles. — Il ramène donc pour eux la loi naturelle à son intégrité primitive, et, restaurant les ruines du Décalogue, il apprend au monde l'adoration et l'amour de Dieu, la charité et la justice, l'humilité, la tempérance et la résignation. Et, se souvenant que sur deux points la nature humaine a été blessée d'une façon presque irrémédiable, dans son cœur et dans ses sens, il n'hésite pas pourtant à lui proposer un double idéal humainement irréalisable : la loi de chasteté sous ses deux formes, celle de la continence absolue et celle du mariage unique et indissoluble ; et cette loi du pardon des injures, qui va contre l'intérêt et parfois contre le sentiment de justice, et dont il fait pourtant un précepte religieux, formel. Il entend d'ailleurs atteindre le mal jusque dans son principe intérieur, car il le poursuit dans la conscience et dans la volonté, en ordonnant de détester les fautes cachées aussi bien que celles qui font scandale. Mais il peut tout exiger sans crainte, et plus haut que le précepte normal, offrir encore à l'âme des conseils de perfection. La volonté humaine ne sera pas au-dessous de la tâche. Elle aura le concours de la grâce divine, qui la met dans la dépendance de Dieu, mais qui lui laisse en même temps la pleine responsabilité de ses actes et le pouvoir de ses destinées.

X. — La prédication du Christ était de nature à séduire les âmes hautes et vertueuses. Elle n'eût pourtant jamais suffi à convaincre et entraîner le monde sans les miracles. Les miracles sont la preuve populaire de l'intervention divine dans les affaires humaines. La science n'a pas le droit de les nier : elle sortirait de son domaine. Son rôle est de constater des faits, de les contrôler, et d'en déduire des lois. Si les miracles sont des faits extérieurs et sensibles, le témoignage des sens suffit à en établir la réalité. La science n'est pas compétente pour en nier le caractère surnaturel, à moins qu'elle n'en fournisse une explication naturelle. Mais cette explication lui échappe comme à nous. Elle ne la trouve pas plus dans l'énergie des *suggestions* que dans l'espérance des découvertes scientifiques lointaines. Les miracles de l'Evangile comme ceux de Lourdes, demeurent incontestables et sont les arguments les plus forts et les plus convaincants

pour confirmer les hommes dans leur croyance profondément mystérieuse et éminemment raisonnable.

Vous verrez dans votre Evangile, Nos très chers Frères, Notre Seigneur Jésus-Christ, maître souverain de la matière et des substances, changer l'eau en vin aux noces de Cana, pour bien montrer que, dans ses miracles, il ne cherche pas moins à rendre service aux hommes qu'à les impressionner par sa puissance divine, — et faire la multiplication des pains, autant pour préparer sa prédication de l'Eucharistie que pour prouver au peuple souffrant de la faim sa compassion et son dévouement.

Il domine les éléments. Vous le verrez, mêlé comme beaucoup d'entre vous aux gens de mer, rendre à son gré fécondes les eaux sollicitées par les pêcheurs, marcher à leur surface comme sur la terre ferme, et y apaiser d'un mot les plus violentes tempêtes, comme il apaise, quand il lui plaît, les tentations qui nous bouleversent et les persécutions qui éprouvent son Eglise.

Il est le maître du corps humain. Il guérit l'Aveugle-né, et l'on pourrait dire que, dans ce miracle modèle, il réalise précisément les conditions que souhaite la critique rationaliste contemporaine, puisque c'est un miracle avec enquête, contre-enquête et interrogatoire de toutes sortes. Mais, s'il a cru convaincre les enquêteurs Juifs, il s'est bien trompé. Le plus clair résultat du récit est de faire éclater à l'évidence la mauvaise foi des Pharisiens, aussi obstinée que celle des libres penseurs du vingtième siècle.

Il guérit le Paralytique. Et dans ce récit aux détails réalistes et touchants vous distinguerez deux miracles d'ordre différent, car le spirituel s'y mêle au corporel. Au malade qu'on lui présente, Jésus commence par dire que ses péchés lui sont remis, attestant ainsi sa souveraineté divine à la fois sur l'âme et sur le corps.

Il ressuscite les morts : la fille de l'officier Jaïre, le fils de la veuve de Naïm, et le frère de Marthe et Marie, Lazare. Et Notre Seigneur vous prêche à cette occasion le dogme de la résurrection des corps, mais en même temps le dogme de l'immortalité de l'âme, car Jésus ne crée pas de nouveau l'âme qu'il ressuscite, il la fait seulement revenir du monde où elle était partie et rentrer dans le corps.

Il opère des conversions. Ce miracle est moins sensible, mais il est plus difficile que les résurrections. Ici le thaumaturge doit faire rentrer la vie dans les âmes, et pour cela changer leur volonté tout en respectant leur liberté. Et, chose qui prouve sa profonde expérience de la nature humaine, il est intervenu avec succès dans les maladies morales les plus fréquentes et les plus incurables. Il a guéri les malades du sixième et du septième commandement, la Samaritaine, Marie-Madeleine, et le financier Zachée.

Puis, continuant son œuvre dans le monde des esprits, il s'attaque aux démons. Il ne les a pas convertis. Ils sont endurcis. Mais il les a chassés des âmes et des corps qu'ils possédaient.

Enfin, par un prodige plus étonnant que tous les autres, car il suppose dans son auteur la maîtrise absolue, non seulement du présent, mais de l'avenir, il prophétise en détail sa Passion, sa Résurrection, sa vie dans l'Eglise.

Et alors, pour conclure, à la veille de mourir, il glorifie visiblement, dans la Transfiguration sur le Thabor, le corps sacré qui va être crucifié, et nous fait oublier pendant quelques instants le scandale des abaissements de la nature divine, dans le triomphe momentané qu'il fait partager à la nature humaine.
(A suivre.)

II. Décès. — Nous recommandons aux prières le repos éternel de l'âme de M. Buors, vicaire de Plougar, décédé le 28 Février.

PARTIE NON OFFICIELLE

Apostolat de la Prière

LIGUE DE PRIÈRES EN UNION AVEC LE CŒUR DE JÉSUS

INTENTION GÉNÉRALE POUR MARS 1909 LES SYNDICATS CHRÉTIENS

Dans son encyclique *Rerum Novarum*, Léon XIII proclamait, il y a dix-sept ans, que parmi « toutes les œuvres propres à soulager efficacement l'indigence et à opérer un rapprochement entre les deux classes (entre les patrons et les ouvriers) la première place appartient aux corporations ouvrières ». Et le saint Pontife ajoutait : « Les ouvriers chrétiens n'ont plus qu'à choisir entre ces deux partis : ou de donner leur nom à des sociétés dont la religion a tout à craindre, ou de s'organiser eux-mêmes et de joindre leurs forces, pour pouvoir secouer hardiment un joug si injuste et si intolérable ».

Tous les catholiques doivent donc favoriser les syndicats chrétiens, pour lutter contre le syndicalisme socialiste et impie. Il faut montrer aux ouvriers qu'ils peuvent parfaitement défendre leurs intérêts légitimes, tout en sauvegardant l'ordre social et en respectant la religion. C'est le meilleur moyen d'acheminer notre société si troublée vers la justice et la paix selon l'Evangile.

Résolution apostolique : J'aiderai, de toutes mes forces, les œuvres sociales franchement catholiques.

CHRONIQUE DU DIOCÈSE

Intentions recommandées aux prières.

- I. — L'Eglise et la France.
 II. — Les prédications du Carême.
 III. — Missions. — HUELGOAT, du 28 Février au 13 Mars. Président, la 2^e semaine, M. Creignou, curé-doyen de Bancalec.
 — ESQUIBIEN, du 1^{er} au 20 Mars. Président, la 2^e semaine, M. Colio, curé-doyen de Saint-Thégonnec.
 IV. — Retraites. — QUIMPER, retraite française pour les hommes, du 13 au 17 Mars ;
 — QUIMPER, QUIMPERLE et MORLAIX, retraites bretonnes pour les hommes, du 21 au 27 Mars.

Offices extraordinaires.

Quimper. — CATHÉDRALE DE SAINT-CORENTIN. — Pendant le Carême, sermon français : le dimanche, après les vêpres, qui se chantent à 2 h. 1/2 ; le mardi et le jeudi, à 7 h. 3/4 du soir. — Instruction bretonne, à la même heure, le dimanche et le mercredi.

Des places sont réservées aux hommes, au haut de la nef

Le vendredi, à 7 h. 3/4, exercice du Chemin de la Croix.

N. B. — Tous les vendredis du Carême, la relique des Trois Gouttes de Sang est exposée à la vénération des fidèles.

— EGLISE DE SAINT MATHIEU. — Sermon français : les dimanche, mercredi et vendredi, à 8 h. du soir. — Instruction bretonne, le jeudi, à la même heure.

Monseigneur l'Evêque devant prêcher, le dimanche 14 Mars, au pèlerinage des Bretons de Paris à Montmartre, sera absent de Quimper du 12 au 17 courant.

Le Conseil municipal de Quimper ayant inscrit, à son ordre du jour, la question des bibliothèques de l'Evêché et des Séminaires, Monseigneur l'Evêque a fait tenir à M. le Maire la lettre suivante, dont lecture a été donnée en séance publique :

« MONSIEUR LE MAIRE,

« J'apprends que dans sa séance de demain, vendredi, 26 Février, le Conseil municipal doit s'occuper de la bibliothèque de la Mense épiscopale et de celles des Séminaires de Quimper et de Pont-Croix.

« J'ai l'honneur de vous informer que la bibliothèque de l'Evêché n'appartient pas à la Mense épiscopale. Un jugement du Tribunal civil, en date du 22 Février 1908, en a reconnu la propriété à l'Evêque de Quimper, dans la personne de Mgr Dubillard. Ce jugement a été frappé d'appel par l'administration des Domaines. Mais l'appel ne suffit pas pour autoriser l'Etat à consommer la spoliation commencée.

« En ce qui concerne les bibliothèques des Séminaires de Quimper et de Pont-Croix, j'ai le devoir de protester contre la dévolu-

tion qui est faite d'un bien ecclésiastique à un établissement civil, sans le consentement du Saint-Siège ni de l'Evêque, et de rappeler à MM. les Membres de la Municipalité que le dépôt de ces volumes à l'Hôtel-de-Ville ne saurait constituer, pour la commune, un titre de propriété réel. Ils ne peuvent ignorer, en outre, qu'en coopérant à cette injustice sacrilège, ils commettraient une faute grave.

« Veuillez agréer, Monsieur le Maire, l'assurance de ma considération distinguée.

« + ADOLPHE,

« Evêque de Quimper et de Léon.

« Quimper, le 25 Février 1909. »

Prédicateurs de la Station du Carême
dans le diocèse (suite).

BREST. — Saint-Sauveur. — Station française (à partir du 3^e dimanche du Carême) : M. l'abbé Duguay, missionnaire ; Station bretonne : le clergé paroissial.

LANNILIS. — Quinzaine pascalle : M. Félix Le Louët, missionnaire.

Nécrologie. — Nous avons le regret d'annoncer la mort de M. Buors, vicaire de Plougar, décédé le 28 Février, à l'âge de 40 ans.

Né à Lesneven le 22 Avril 1868, ordonné prêtre le 10 Août 1893, M. Buors (François-Marie Gabriel) fut vicaire d'abord à Langolen (3 Octobre 1893), puis à Plouyé (17 Juin 1898). Contraint par l'état précaire de sa santé de prendre du repos, il se retira quelque temps dans sa famille ; depuis le 19 Février, il était vicaire de Plougar, où il s'est éteint pieusement, dimanche matin, après une longue et douloureuse maladie.

R. I. P.

PLOUDANIEL. — Avis de service anniversaire. — Un service anniversaire pour le repos de l'âme de M. Menguy, mort recteur de Ploudaniel, sera célébré dans cette paroisse le jeudi 18 Mars, à 10 h. 1/2.

Pour la neutralité scolaire. — Le dimanche 21 Février, ont eu lieu, à Ergué-Armel et à Kerfeunteun, des réunions de pères et mères de famille organisées par la Ligue patriotique des Femmes Françaises.

M. Lavanant, recteur d'Ergué-Armel, a exposé avec autant de clarté que de force la situation intolérable où la nouvelle loi (projet Doumergue) sur les écoles primaires va mettre les pères de famille chrétiens ; il a montré à ceux-ci la nécessité de s'unir pour défendre leurs droits et l'âme de leurs enfants contre le sectarisme des manuels et de l'enseignement des maîtres irréligieux.

Des adhésions nombreuses ont été recueillies et des bureaux ont été constitués en vue d'associations légales de pères de famille. Nous croyons savoir qu'un Comité cantonal, ayant pour objet de grouper entre elles les associations paroissiales, est en formation à Quimper. C'est une initiative à laquelle nous applaudissons de tout cœur, en exprimant le vœu que l'exemple soit suivi.

Il n'est que temps de se mettre à l'œuvre.

QUIMPER. — Salle Jeanne-d'Arc. — Comme nous l'avons annoncé, des conférences spéciales pour les hommes seront faites, chaque samedi du Carême, à la salle Jeanne d'Arc.

Voici les sujets que traitera le conférencier, M. l'abbé Prioul, prédicateur de la Station à Saint-Mathieu : Samedi, 6 Mars : *Le Catholicisme en France à l'heure actuelle* ; 13 Mars : *La Science et la Religion* ; 20 Mars : *Le vieil ennemi* ; 27 Mars : *L'Epouvantail* ; 3 Avril : *Inconséquences* !

Les conférences seront suivies de projections lumineuses.

La Providence et les calamités publiques.

On demande à la *Semaine religieuse* de traiter « à son tour et de trancher — si possible — cette question récemment agitée ». Sans prétendre dire à ce sujet « le mot définitif » souhaité, voici quelques considérations qui nous paraissent entièrement conformes à la doctrine catholique et à « l'esprit » de l'Evangile.

Dans l'allocution prononcée à l'occasion du décret de *tuto* pour la béatification de Jeanne d'Arc, Notre Saint-Père le Pape a dit : « Nous avons vraiment besoin de la puissante intercession des Saints, afin que la présente société, lépreuse et paralytique, reconnaisse le mal qu'elle fait et recoure à Dieu pour qu'Il la sauve de la ruine. Ingrate aux bienfaits largement répandus sur elle, sourde aux invitations amoureuses de Celui qui la voudrait voir sur la voie du bien, elle en est arrivée au point de méconnaître Dieu, non seulement dans les grâces dont Il la comble, mais aussi dans les châtiments dont Il la flagelle : châtiments regardés comme des phénomènes inexorables de la nature... » Pie X range donc ouvertement la récente catastrophe parmi les fléaux de Dieu, destinés à punir les péchés du monde. Au fait, il n'est pas à nier que l'Eglise considère comme tels les grands maux qui affligent l'humanité et elle fait, dans les litanies des Saints, prier tous les chrétiens pour que ces fléaux leur soient épargnés : *A peste, fame et bello, libera nos Domine* ; et aussi *a flagello terræ motus, libera nos, Domine*.

Le tremblement de terre est donc compris, lui aussi, parmi les fléaux vengeurs dont l'oraison, qui suit les litanies, dit : « Eloignez les fléaux de votre colère, que nous avons mérités à cause de nos péchés ». L'Eglise ne prétend nullement nier par là les causes

naturelles des fléaux en question. Mais elle reconnaît que ces causes naturelles sont sous la dépendance d'une Providence, qui s'en sert pour châtier le monde dans ses vues, où la miséricorde a malgré tout la plus grande part, puisque, par ces châtiments temporels, elle veut faire éviter, à ceux qui sauront en profiter, les châtiments éternels, bien autrement à craindre.

Le propre du châtiment social est de viser directement les sociétés et indirectement les individus. Ceux-ci peuvent donc en être victimes sans aucune faute personnelle. Ils sont pour les justes une grande occasion de mérites, en même temps qu'ils servent de miséricordieuse expiation aux fautes individuelles dont les justes mêmes ne sont point exempts.

Dans le cas actuel, la récente catastrophe constitue, non seulement pour les régions sinistrées, mais pour toute l'Italie, une calamité publique de premier ordre. Et qui oserait dire qu'elle n'est pas socialement méritée, par les fautes sociales du pays ? L'on a donc, au point de vue chrétien, toutes les raisons du monde pour voir dans les récents événements un véritable fléau de Dieu.

Joseph de Maistre était l'écho de la conscience du genre humain, lorsqu'il écrivait dans les *Soirées de Saint-Petersbourg* :

« C'est à mon avis, très bien, très justement, et même, si vous voulez, très philosophiquement fait d'établir comme un dogme national que tout fléau du ciel est un châtiment ; et quelle société humaine n'a pas cru cela ? Quelle nation antique ou moderne, civilisée ou barbare, n'a pas regardé ces calamités comme l'ouvrage d'une puissance supérieure qu'il était possible d'apaiser ?... On peut et l'on doit assurer, en général, que tout mal physique est un châtiment : et qu'ainsi, ceux que nous appelons les fléaux du ciel sont nécessairement la suite d'un grand crime national ou de l'accumulation des crimes individuels ; de manière que chacun de ces fléaux pouvait être prévenu, d'abord par une vie meilleure, et ensuite par la prière. »

CHRONIQUE GÉNÉRALE

ROME. — Le vendredi 26 Février, le Souverain Pontife a assisté à la première prédication du Carême, donnée par le Père Lucas de Padone, capucin. Le Sacré Collège était présent, comme de coutume, à cette cérémonie.

L'avant-veille au matin, dans la salle du Trône, le cardinal Respighi avait présenté au Pape les curés de Rome et les prédicateurs du Carême.

Pie X leur a adressé un discours sur les devoirs des curés et sur les exigences de la prédication. Il a rappelé aux curés l'importance de leur tâche et la grave responsabilité qui en dérive. Il a recommandé aux prédicateurs de remplir leur ministère avec un esprit apostolique et en visant, par dessus tout, à la simplicité évangélique et à la solidité doctrinale.

Le Carême est prêché à Saint-Louis des Français par Mgr Breton, recteur de l'Institut catholique de Toulouse. Il a choisi pour sujet l'âme humaine et la vie surnaturelle d'après l'Evangile.

Le Pape a accueilli de la manière la plus bienveillante Mgr Margerin, recteur de l'Université catholique de Lille. Il lui a dit que l'Université catholique de Lille ne lui avait causé que des consolations.

Pie X a résumé cette appréciation dans cette recommandation infiniment gracieuse : « Qu'elle demeure ce qu'elle est aujourd'hui » !

On télégraphie de Rome, aux journaux catholiques, le 2 Mars :
« Le Pape est enrhumé avec une légère extinction de voix. Comme après les fêtes jubilaires de Novembre, il a suspendu ses audiences sur le conseil de son médecin. C'est une indisposition sans aucune gravité. Le Pape dit la messe, puis travaille avec ses secrétaires particuliers et son secrétaire d'Etat, mais ne descend pas dans les appartements officiels du second étage. »

— Les Consistoires. — Les *Acta Sanctæ Sedis* publient le décret de la Congrégation consistoriale annonçant aux évêques les consistoires qui se tiendront dans les dix jours qui précèdent la canonisation des bienheureux Joseph Oriol et Clément Hofbauer, c'est-à-dire avant la fête de l'Ascension.

Il n'y aura pas d'autre consistoire en dehors de celui-là, qui a lieu en vertu de la procédure régulière des canonisations.

PARIS. — Mort de M. Keller. — La cause catholique vient de perdre un de ses plus vaillants champions dans la personne de M. Emile Keller, mort à l'âge de 80 ans.

Ancien commandant des francs-tireurs alsaciens en 1870, élu député du Haut-Rhin après la guerre, M. Keller protesta avec éloquence contre l'annexion de l'Alsace-Lorraine à l'Allemagne... Après avoir représenté à la Chambre, pendant plusieurs années, le territoire de Belfort, il se retira de la vie politique et se consacra avec une ardeur sans borne aux œuvres catholiques : Comité de défense religieuse, Société générale d'éducation et d'enseignement, Comité de Jurisconsultes catholiques, Œuvre du denier des exilés, etc., se partagèrent son dévouement et son activité inlassables. Il est mort sur la brèche, en écrivant, devant son crucifix. A ses obsèques, célébrées le 25 Février, à Saint-Sulpice, assistaient Mgr l'Archevêque de Paris avec NN. SS. les évêques d'Autun, d'Evreux et de Valence.

Sa Sainteté Pie X a fait adresser au colonel Keller, fils aîné du grand catholique défunt, le télégramme suivant :

« Le Saint-Père, très peiné de la douloureuse nouvelle du décès du comte Keller, prend une part très vive au deuil de la famille et

prie Dieu pour le repos de l'âme de ce bon vaillant chrétien qui a tant et si bien travaillé pour l'Eglise.

» Cardinal MERRY DEL VAL. »

MONTAUBAN. — Evêque en correctionnelle. — On sait que des poursuites ont été intentées par le parquet de Montauban contre Mgr Marty, pour « entraves à la liberté des enchères », c'est-à-dire pour avoir rappelé à ses diocésains les peines canoniques qui frappent les acquéreurs de biens d'Eglise.

L'affaire a été appelée, samedi dernier, devant le tribunal correctionnel. Le vaillant prélat s'y est présenté en soutane et manteau violets. Il était assisté de M^e Lestrade, l'éminent avocat du barreau de Périgueux, son ami personnel.

Mgr Marty a fait une déclaration dans laquelle il s'exprime ainsi :

« Monsieur le Président, je répons que j'ai regardé comme un devoir de ma fonction épiscopale ce que le ministère public me reproche comme un délit ; je ne me défendrai donc pas. On ne se défend pas d'avoir fait son devoir, un évêque surtout. Mon avocat traitera la question de droit que soulève ma comparution devant vous, mais je ne puis m'empêcher de dire combien je suis étonné de me trouver ici.... »

« Ceux-là se trompent, et ils ont l'âme bien mal faite s'ils ont espéré par là m'inspirer quelque frayeur. Je ferai mon devoir, demain comme je l'ai fait hier, quoi que vous décidiez aujourd'hui. Même emprisonné je défendrais, parce que Dieu le veut, les droits et la liberté de l'Eglise, mais je compte sur l'indépendance du tribunal. »

GRENOBLE. — Comment on remplace les Chartreux. — Pour utiliser les bâtiments déserts de la Grande-Chartreuse qui tombent en ruines, on n'a rien trouvé de mieux que de transformer le monastère en laiterie ! Le directeur de la future laiterie serait déjà choisi : ce serait l'un des agents électoraux du député radical qui fut, on se le rappelle, le rapporteur du projet de loi, concluant à l'expulsion des Chartreux. Au lieu des bénéfices considérables que les Chartreux procuraient au Trésor, la nouvelle entreprise coûtera, pour commencer, 15.000 francs par an aux contribuables.

Après une confession. — Il y a quatre ans, M. X..., notaire près Rennes, avait perdu un portefeuille contenant 800 francs.

On avait raconté qu'une personne l'avait retrouvé, mais l'enquête qui avait été faite n'avait donné aucun résultat. Or, il y a quelques jours, M. X... recevait d'un vicaire de Fougères une lettre l'avisant qu'il était chargé de lui remettre les 800 francs, plus les intérêts.

Ce notaire, fût-il libre-penseur, reconnaît sans doute que la confession a du bon.

Pensée. — Il faut, pour que l'instruction primaire soit vraiment bonne et socialement utile, qu'elle soit profondément religieuse.

GUIZOT.

Les Conférences de Notre-Dame.

Dans sa prochaine station quadragésimale, qui s'ouvre le Dimanche 28 Février, à 1 heure 1/2, à Notre-Dame de Paris, et se poursuivra, chaque Dimanche de Carême, aux mêmes heures, sauf pour les Instructions de la Retraite Pascale (ces Instructions sont données, le soir, à 8 heures, Vendredi-Saint, à 3 heures). M. le chanoine Janvier, poursuivant sa magistrale exposition de la morale catholique, traitera de la *Loi* et étudiera successivement : La notion de la *Loi* ; — la *Loi* éternelle ; — la *Loi* naturelle ; — la *Loi* humaine ; — la *Loi* juive ; — la *Loi* chrétienne.

Les sujets abordés pendant la retraite pascale seront : *Lundi-Saint* : la vertu bienfaisante de la *Loi* ; — *Mardi-Saint* : la force répressive de la *Loi* ; — *Mercredi-Saint* : Devoirs de la conscience vis-à-vis de la *Loi* ; — *Jeudi-Saint* : Droits de la conscience vis-à-vis de la *Loi* ; — *Vendredi-Saint* : La violation de la *Loi* dans la Passion de Jésus-Christ ; — *Dimanche de Pâques* : Allocution à la communion générale des hommes : L'accomplissement de la *Loi* dans le sacrifice eucharistique.

Comme les années précédentes, les Conférences et la Retraite Pascale sont publiées en fascicules (qui paraissent le Lundi ou Mardi suivant le Dimanche où elles ont été prononcées) par les soins de la Librairie P. LETHIELLEUX, 10, rue Cassette, à Paris, au prix de deux francs, pour la France, et de deux francs vingt-cinq pour l'Etranger. On souscrit également dans toutes les librairies catholiques.

A Quimper, librairie J. Salaun.

BIBLIOGRAPHIE

• LES ÉTUDES •

REVUE FONDÉE EN 1856 PAR DES PÈRES DE LA COMPAGNIE DE JÉSUS

Sommaire du n° du 20 Février 1909.

I. Lord Acton et son cercle, Joseph DE LA SERVIÈRE. — II. Bède et l'Eucharistie, Xavier LE BACHELET. — III. En Amérique latine. Le Brésil, Joseph BURNICHON. — IV. Conscience et monisme. Menus propos d'un lecteur de M. Le Dantec, Joseph FERCHAT. — V. Ma vocation sociale, par le comte A. de Mun, Gaston SORTAIS. — VI. Bulletin d'ancienne littérature chrétienne, Adhémar D'ALÈS. — VII. Publications relatives à l'histoire de l'Eglise de France, Jules DOIRÉ. — VIII. Revue des Livres. — IX. Evénements de la Quinzaine.

CHEMIN DE FER D'ORLÉANS

SPORTS D'HIVER AU LIORAN

Les sports d'hiver sont depuis quelque temps très en faveur au centre du Cantal dans la région du Lioran où les dimanches et jeudis surtout de nombreux skieurs d'Aurillac, Vic-sur-Cère, Murat, Saint-Flour et Clermont-Ferrand viennent se livrer à leur exercice favori.

Le Lioran, en effet, se prête admirablement aux sports d'hiver pendant plusieurs mois de l'année, grâce à sa situation topographique au point de

jonction de différentes vallées et grâce également à son altitude ; il a aussi l'avantage d'être des plus commodément desservi par la station du Chemin de fer d'Orléans située à 1153 mètres d'altitude sur la ligne d'Aurillac à Neussargues. Au sortir même de la gare, on peut déjà chauffer raquettes ou skis pour gagner en quelques minutes d'immenses champs de neiges, aux pentes douces et accentuées, tels que ceux des Fonds d'Aragon ou d'une clairière aux beaux panoramas, dénommée le Pré de Sagues.

A l'époque du Carnaval (21-24 Février) une Société locale qui s'est créée à Murat, le Ski-Club du Lioran, a organisé un concours de skis et diverses excursions dans la région, auxquelles ont pris part la section du Club Alpin qui a choisi le Cantal comme but de son voyage des jours gras. A cette occasion, des trains spéciaux à prix réduits ont été mis en service entre Aurillac, d'une part, Murat et Arvan, d'autre part, et le Lioran. L'hôtel de la Compagnie d'Orléans a été partiellement ouvert aux touristes aux dates précitées.

Pour tous renseignements, s'adresser au « Ski-Club du Lioran », à Murat, au Syndicat d'Initiative du Cantal à Aurillac et à la Compagnie d'Orléans, 1, Place Valhubert, à Paris (Bureau du Trafic-Voyageurs-Publicité).

BULLETIN FINANCIER. — Paris, le 1^{er} Mars 1909. — Pendant le courant de Février des variations sensibles se sont produites dans les cours de la Bourse, et ces mouvements n'ont fait que refléter les incertitudes de la situation politique. On a toujours été convaincu que tout s'arrangerait et qu'on n'en viendrait pas à une conflagration européenne, mais les spéculateurs ont voulu prendre leurs précautions et se dégager prudemment. Dans les derniers jours du mois les cours se sont rapidement relevés et la liquidation est venue confirmer toutes les avances regagnées. La *Rente Française* 3 % a été compensée à 98 fr. Les *Fonds d'Etats étrangers* ont subi des variations étendues, surtout les fonds des Etats plus intéressés à la question orientale. Les *Fonds Argentins* et *Brésiliens* ont été calmes et soutenus et les grands établissements de crédit ont mis en mouvement leurs démarcheurs pour faire souscrire le nouvel emprunt argentin dont la tranche réservée au crédit français n'est que de 80 millions, mais c'est ouvrir la porte pour écouler ensuite chez nous tout le paquet et, une fois en passant, nous ne pouvons que féliciter le gouvernement d'en avoir refusé l'admission à la cote officielle. Il est, en effet, ridicule que la France donne son argent à la République Argentine pour qu'elle en fasse proliférer les nations étrangères en les favorisant de ses commandes militaires et industrielles. Du reste il est probable que ces titres, non admis à la cote officielle, seront toujours un danger d'agiotage pour les porteurs. Les *Etablissements de crédit* ont été fort agités. L'action de la *Banque Centrale Mexicaine* est demandée à 415. A ce cours le titre offre un rendement de 7 % environ. Les *Valeurs Industrielles* ont eu un bon courant d'affaires. L'action du *Chemin de Fer de Rosario à Puerto-Belgrano* s'avance à 332. En dehors de sa ligne de chemin de fer d'une longueur de 804 kilomètres, la C^e est concessionnaire pendant 40 ans d'un môle du port de Belgrano.

Les actions et les parts *Ouest Africain Français* sont activement traitées et s'avancent à 543 et 314. En attendant l'envoi du matériel aux mines de N'Zakrou et de Komebo, de la région du Baoulé, la C^e pousse activement les travaux dans la région du Sanwi.

Demander l'A. B. C. traitant des
OPÉRATIONS DE BOURSE

Indispensable à tous Capitalistes, Rentiers et Spéculateurs.

Envoi gratuit sur demande. Ecrire NINGLER et C^{ie}, Banquiers, 36, rue Taitbout, Paris.

Ancienne
Maison
PIRIOU

SAUVAGE

3, rue Kéréon SUCCESSEUR QUIMPER

**HORLOGERIE — BIJOUTERIE — OPTIQUE — ORFÈVRE
BRONZES & ORFÈVRE D'ÉGLISE**

Assortiment considérable de Candélabres, Garnitures d'autels, Thabors, Calices, Ciboires, Custodes, Boudoirs de souliers, etc., à des prix excessivement réduits.

Nouveau candélabre à transformations multiples, breveté s. g. d. g. Réparations, remise à neuf, dorure et argenture.

Le Chronomètre « À la Montre de Genève » que l'on trouve seulement chez M. SAUVAGE, qui en a la propriété exclusive, doit son succès toujours croissant à sa qualité exceptionnelle, à son bon marché et à son réglage parfait; c'est sans contredit la Montre de précision par excellence. Ce mouvement, entièrement monté sur rubis, est à ancre ligne droite, levées visibles, double plateau, spiral Bréguet, balancier compensé, et se fait en boîtes or, argent, acier et nickel.

ARTICLES POUR FUMEURS
Écume et Ambre 1^{er} choix.

ORFÈVRE DE TABLE
Qualité supérieure, prix exceptionnel.

CHAPEAUX

Barrettes, Rabats

Faux-cols

et Manchettes toile

Ceintures

Gilets de flanelle

etc.

Vêtements Ecclésiastiques.

F. JODELAIS, FILS AÎNÉ

Fournisseur du Grand-Séminaire

20, rue Verdelet — QUIMPER — rue Verdelet, 20

VINS ET SPIRITUEUX

ANCIENNE MAISON **Ferdinand LALANDE**

— Fondée en 1858 —

DUPOUY & MAYAUDON

51, Quai des Chartrons, BORDEAUX

Fournisseurs attitrés du Clergé, Noblesse, Bourgeoisie et Communautés religieuses.

Vin de Messe recommandé, garanti pur, naturel et d'origine.

Références, tarifs et échantillons sur demande.

Agent : Emile DANTEC, 32, rue Ange de Guernisac, MORLAIX.

IMPRIMEZ vous-même, avec l'A. B. C. COPISTE, nouvelle Pâte Autographique, supprimant les anciennes pâtes gélatineuses, auxquelles elle est bien supérieure. — Mao-Garrey, 12, rue Vivienne, Paris.

L'Administrateur-Gérant : AR. DE KERANGAL.

Quimper, typographie DE KERANGAL, imprimeur de l'Évêché.

24^e ANNÉE.

Vendredi 12 Mars 1909.

N° 11.

LA SEMAINE RELIGIEUSE

DU DIOCÈSE

DE QUIMPER ET DE LÉON

SOMMAIRE

I. PARTIE OFFICIELLE. — Communications de l'Évêché : Instruction pastorale de M^r l'Évêque de Quimper et de Léon sur Jésus-Christ, et Mandement pour le Saint Temps du Carême 1909 (fin); Décès.

II. PARTIE NON OFFICIELLE. — Le 19 Mars : Allez à Joseph.

III. — Chronique du diocèse : Intentions recommandées aux prières; Landerneau; Prêtre cité en correctionnelle; Quimper; Les-

neven; Les Bretons de Paris; Sainte-Anne d'Auray; Béatification de Jeanne d'Arc (18 Avril).

IV. — Chronique générale : Rome; Jeanne d'Arc et la France; France; Paris; Alger; Montauban; L'épiscopat et le « Sillon »; Congrès national de l'Association Catholique de la Jeunesse Française.

V. — Bibliographie.

VI. — Annonces et avis divers.

Offices de la semaine.

Dimanche, 14 Mars. — 3^e Dimanche du CARÊME. Office du jour; semi-double. Violet.

Vêpres du Dimanche, avec mémoire du suivant et les Suffrages communs.

Lundi, 15. — De la férie. — Ou office votif des Saints Anges; semi-double. Blanc.

Mardi, 16. — De la férie. — Ou office votif des Saints Apôtres; semi-double. Rouge.

Mercredi, 17. — S. Patrice, Évêque. Double. Blanc.

Jeudi, 18. — S. Gabriel, Archange (au Supplément). Double-majeur. Blanc.

Vendredi, 19. — S. JOSEPH, ÉPOUX DE LA T. SAINTE VIERGE. Double de 1^{re} classe. Blanc.

Samedi, 20. — S. Cyrille de Jérusalem, Évêque, Docteur (du 18 Mars). Double. Blanc.

Dimanche, 21. — 4^e Dimanche du CARÊME.

Ordre de l'Adoration perpétuelle pendant la semaine.

Roscoff du 10 au 14 Mars.

Dirinon du 15 au 18 —

Lannédern du 19 au 21 —

PARTIE OFFICIELLE

COMMUNICATIONS DE L'ÉVÊCHÉ

I. Instruction pastorale de Monseigneur l'Evêque de Quimper et de Léon sur *Jésus-Christ*, et Mandement pour le Saint Temps du Carême 1909.

(Fin.)

XI. — Ce ne sont pas les miracles qui sauvent le genre humain, Nos très chers Frères. Il y faut la souffrance. Toute souffrance du Christ a une valeur infinie. La plus humble larme de son cœur eût amplement suffi à expier le péché de l'homme. C'eût été le strict nécessaire. Mais, si Jésus s'en était contenté, il eût donné un exemple dangereux aux apôtres et aux saints de l'avenir. Et le genre humain aurait eu quelque peine à croire à l'amour de son Dieu, si ce Dieu n'avait pas été pour nous prodigue de son sang jusqu'à en mourir.

Il voulut donc mourir. Mais il mourut en Dieu. Jamais le monde ne vit pareil spectacle. Plus la victime consent à multiplier ses humiliations et ses défaillances, plus sa grandeur éclate et plus sa vertu impressionne. Il a pris sur lui tous les péchés des hommes, et, comme les hommes ont péché de toutes les façons, il souffre de toutes les façons. Pas une forme du mal qui ne trouve dans quelque nouveau supplice de cet Homme-Dieu, le propre châtiment qui lui était dû.

Jésus a réglé lui-même le programme de sa Passion. Il se prête à l'exécution sans se plaindre. Il n'est ni fier ni abattu. Il ne s'indigne pas de la déloyauté de ses ennemis. Il ne proteste pas contre la Croix. Sa compassion est la même pour ce peuple qu'on égare, pour les juges qui le condamnent, pour les bourreaux qui le frappent. « Mon Dieu, pardonnez-leur : il ne savent pas ce qu'ils font. » Il n'a qu'un sentiment dans le cœur : il aime — et sa mort ne sera qu'un acte d'amour, où il fera entrer une intention précise et spéciale, non seulement pour l'expiation du premier péché de l'homme, mais pour l'expiation des fautes de chacun de nous. Heureux ceux qui savent accepter chrétiennement leur part de responsabilité dans sa croix, pour avoir leur part de grâce dans son pardon !

Le Judas qui l'a livré n'est pas un personnage isolé dans l'histoire. Et le gouverneur Romain, qui a proclamé son innocence avant de le condamner, a eu des complices dans tous les siècles. Les hommes d'Etat, les magistrats, les honnêtes chrétiens du monde, feront bien d'étudier ce cas de

conscience. La sécurité de leur âme et leur réputation dans l'histoire y sont gravement engagées.

Il n'y eut pas d'erreur judiciaire dans la condamnation de Jésus. Le crime fut commis, les yeux ouverts, par des juges qui l'avaient regardé en face, et qui, pour tuer le Juste, ne respectèrent même pas les formalités légales, ni dans l'arrestation, ni dans le procès, ni dans le jugement, ni dans l'exécution.

Mais l'âme du divin patient domine tout ce déploiement de force et de ruse criminelles. Il jette un regard sur les prophéties antiques pour s'assurer qu'elles sont réalisées dans sa mort comme dans sa vie. Il bénit, en sa Mère et saint Jean, l'humanité entière attachée à sa Croix. Et il accepte la mort qui le séparera des vivants comme le péché avait séparé les vivants de leur Dieu. Aucun sacrifice n'a été plus grand, parce que aucun n'a été plus spontané, plus douloureux, plus méritoire, plus efficace, et que jamais victime égale à celle-là n'a monté sur un autel plus solennel et plus sanglant. Son effet a été si puissant qu'il se prolonge aujourd'hui encore dans une réalité mystérieuse à la sainte messe et que rien ne manque à l'énergie présente de son action sur les hommes comme sur Dieu.

XII. — Jésus ne devait pourtant que traverser la mort et le tombeau. Il avait dit : Je ressusciterai. Le troisième jour, au matin, son sépulcre était vide. Ses apôtres l'avaient revu vivant. Il était venu raffermir leur foi. Il reprenait déjà son œuvre d'organisation de l'Eglise avant de reprendre le chemin du ciel. Ainsi parle l'histoire. Il faut laisser, sans crainte, les critiques mentir à l'histoire. Ils ne méritent pas une réponse. « Le chrétien peut défier l'incroyant de citer un fait historique mieux établi que la Résurrection. A moins de prétendre, et ce serait le comble de l'insolence absurde, que Dieu devait à chaque homme de le rendre témoin oculaire de la résurrection, il faut l'avouer, sa sagesse n'a rien négligé de tout ce qui était le plus propre à fonder l'inébranlable certitude du grand événement sur lequel repose toute la religion (1) ».

Le Christ peut partir. Il a amplement prouvé sa divinité et largement préparé ses apôtres à poursuivre ici-bas son œuvre de conquête. Ils croient parce qu'ils ont vu. Ils sauront mourir. L'univers à son tour finira par les croire.

Pourtant, au jour de l'Ascension, ils ne voient pas sans inquiétude et sans tristesse le Christ se dérober à leurs yeux derrière un nuage. Le Maître s'en va à l'heure la plus difficile de leur histoire. En partant, a-t-il donc voulu priver de son appui l'Eglise naissante ? Non. Les apôtres ne seront pas orphelins. Aucune des forces, aucune des lumières, aucune

(1) Abbé Mérit. *La Foi*, III^e partie, ch. III.

des nourritures, aucun des remèdes, aucune des protections nécessaires ne leur manquera.

Qui vous enseignera maintenant avec autorité les vérités qu'il faut croire ? Ecoutez : J'ai mis sur les lèvres de Pierre les paroles qui ne trompent pas. Avec la même infailibilité que le Christ, toutes les fois qu'il s'adressera au monde, en l'avertissant qu'il parle officiellement, sur un point de doctrine ou de morale ou sur une question qui s'y rattache directement, avec l'intention de fixer l'expression d'un dogme ou de terminer une controverse, il enseignera sans crainte d'erreur. Qu'il s'appelle Pierre, Léon XIII ou Pie X, peu importe. Il est le Pape. Le Christ peut s'en aller sans mettre en péril la pureté de ses enseignements.

Mais les âmes continueront à pécher contre Dieu, et le Sauveur ne sera plus là pour pardonner ? — Hommes de peu de foi ! Celui qui pardonne en son nom personnel ne peut-il pas transmettre à d'autres son droit de pardonner ? Et il a dit à ses apôtres et aux prêtres qui les suivront : « Les péchés seront remis à ceux à qui vous les remettrez ». Le Christ peut s'en aller sans compromettre la sanctification des âmes.

Il leur faut des miracles pour leurs heures de détresse ou de sommeil ? Elles en auront. Après l'Ascension ce sera le privilège des saints, car les saints sont d'autres Jésus-Christ. Pas un siècle ne sera privé de saints opérant des miracles et de miracles certifiant leur sainteté.

Et comme le témoignage du sang de Jésus s'était élevé au-dessus de celui de ses miracles, le témoignage du sang de ses martyrs continuera aussi d'année en année cet apostolat spécial, qui se rattache comme l'autre par une succession ininterrompue à la source du Calvaire.

Le Christ enfin, en personne, multipliant les prodiges pour perpétuer sous le voile eucharistique sa présence réelle, vivra par l'Hostie sainte dans son Eglise et dans l'intimité de chaque famille chrétienne, aussi pleinement qu'il vivait au milieu des apôtres et des saintes femmes, renouvelant pour le bien des âmes toutes les humiliations de sa vie mortelle et ne se lassant jamais de soutenir ceux qui l'aiment et le servent, de bénir ceux qui le maudissent et de convertir ceux qui le persécutent.

Voilà les promesses consolantes de l'Ascension, amplement réalisées pour nous comme pour ceux qui nous ont précédés ou qui nous suivront dans l'Eglise.

XIII. — Ainsi, Nos très chers Frères, Jésus est toujours parmi nous, et d'une certaine façon nous n'avons rien à envier aux heureux témoins de sa vie mortelle.

Plaise au Ciel que, de son côté, il nous trouve aujourd'hui aussi fidèles que ses premiers disciples et aussi préoccupés qu'eux d'établir ici-bas sa foi, sa loi, son règne !

Est-ce que nous regardons vraiment le Christ comme notre Roi ? La forme du gouvernement n'y fait rien. Si nous l'établissons dans notre vie, dans nos cœurs, dans nos familles, dans la société, comme le souverain que nous avons accepté au baptême, il n'a pas de reproches à nous faire : ses droits sont respectés, et il a chez nous la place qui lui revient.

Si, au contraire, nous rejetons, avec tant d'autres, la souveraineté de Jésus, ou, si, l'admettant en principe, nous ne faisons dans la pratique aucun sacrifice pour elle, il a le droit de se plaindre, et tous les bonheurs du monde ne nous empêcheront pas d'encourir sa colère et d'attirer sur nous de nouvelles et justes épreuves.

Il faut que Jésus-Christ règne. Quand la Sainte virginale que toute la France s'apprête à fêter après Rome, a sauvé la Patrie par ses souffrances encore plus que par ses victoires, c'est en lui rappelant que le Christ est son vrai Roi, et que les maîtres de passage qu'elle peut se donner ne sont sur la terre que ses délégués. Dignes ou indignes de la mission qu'ils remplissent, ils n'ont droit à l'obéissance que par une participation de l'autorité divine. « Roy, tu seras le lieutenant du Roy des Cieux, qui est le Roy de France. »

Donnons ce sens à la solennité qui se prépare. Quand viendra le 18 Avril, saluant dans la Bienheureuse Jeanne d'Arc la patronne que la Providence destinait à nos jours d'épreuve, nous unirons notre âme à la sienne pour reconnaître avec elle dans le Christ de l'Evangile, le maître du beau pays de France. *Meulet ra vezo Jezuz-Krist !*

Suit le Dispositif du Mandement du Carême, publié dans le numéro de la *Semaine religieuse* du 26 Février.

II. Décès. — Nous recommandons aux prières le repos de l'âme de M. Daniélou, ancien vicaire de Plougonvelin, décédé, mardi 9 Mars, à la Maison Saint-Joseph, à Saint-Pol de Léon.

PARTIE NON OFFICIELLE

LE 19 MARS

Allez à Joseph.

Lorsque la famine sévissait en Egypte et que le peuple accourait de toutes parts au palais de Pharaon pour avoir des secours : « Allez à Joseph, répondait le roi, je l'ai constitué mon intendant, mon distributeur : adressez-vous à lui ». Et tous ceux qui se présentaient étaient accueillis, tous recevaient et tous s'en retournaient secourus.

L'Eglise a appliqué le mot et la scène au glorieux Epoux de la Sainte Vierge : « Dans vos besoins, dans vos difficultés, dit-elle aux pieux fidèles, allez à saint Joseph ».

Allez à saint Joseph, vous, les grands du monde ; il était de la famille royale de sa nation, et il sait ce qu'il faut à l'âme et au cœur des grands, des puissants, des riches, des illustres.

Allez à saint Joseph, vous, les humbles et les déshérités ; il vécut de votre vie pauvre, souffrante, tourmentée ; il saura vous envoyer force et courage, espérance et consolation.

Allez à saint Joseph, vous, les petits enfants : il éleva l'Enfant Jésus avec un dévouement héroïque, l'emmenant furtivement en Egypte pour le sauver du massacre des Innocents ; travaillant là-bas bien durement, sur cette terre étrangère, pour lui adoucir de son mieux la vie d'exil, le ramenant ensuite, dès le premier moment propice, pour lui rendre sa parenté, son pays. Oh ! qu'il l'aima, et à cause de lui, combien il aime toujours les petits enfants !

Allez à saint Joseph, vous, adolescents et jeunes gens : vous lui rappelez Jésus se formant au travail sous sa conduite, durant ces belles années, et se préparant à monter de l'atelier au Calvaire pour accomplir sa tâche humaine et nous sauver !

Allez à saint Joseph, vous, époux et chefs de famille : il vous enseignera à aimer votre foyer, à y répandre l'ordre, la joie, le bien-être, à en éloigner la présence du méchant, à attirer les bénédictions du ciel !

Allez à saint Joseph, vous la grande famille des travailleurs : il est le premier ouvrier chrétien ; à son école, à son exemple, on apprend l'art de sanctifier les peines, les privations, les fatigues, l'art d'ennobler son travail en le faisant sous l'œil de Dieu et pour le bien des hommes !

Allez à saint Joseph, vous tous, pieux chrétiens, à qui le temps retire sa durée : il est le patron de la bonne mort ; car, au témoignage de la tradition, Jésus voulut être à son chevet, et c'est dans ses bras et ceux de la Sainte Vierge qu'il rendit, avec calme et douceur, son dernier soupir. Invoquez-le, réfugiez-vous en lui à l'heure suprême. « Mon fils, dira-t-il pour vous à Jésus, cette âme est venue chercher dans mon sein un asile : au nom de la mort bénie que vous m'avez faite, recevez-la, je la remets entre vos mains ! »

CHRONIQUE DU DIOCÈSE

Intentions recommandées aux prières.

I. — Les prédications du Carême. — La conversion des pécheurs.

II. — Missions. — ESQUIBIEN, du 1^{er} au 20 Mars. Président, la 3^e semaine, M. Creignou, curé-doyen de Bantalec.
— DIRINON, du 14 au 28 Mars. Président, la 1^{re} semaine, M. Kerjean, recteur de Saint-Martin de Morlaix.

III. — Retraites. — QUIMPER, retraite française pour les hommes, du 15 au 17 Mars ;
— QUIMPER et QUIMPERLE, retraites bretonnes pour les hommes, du 21 au 27 Mars.

La retraite annoncée comme devant s'ouvrir à Morlaix (La Sallette) le 21 Mars est remise à une date ultérieure.

LANDERNEAU. — **Avis de service anniversaire.** — On nous prie d'annoncer qu'un service anniversaire pour le repos de l'âme de M. Duédal, ancien recteur, mort prêtre habitué à Landerneau, sera célébré dans cette paroisse, le lundi 22 Mars, à 10 heures.

Prêtre cité en correctionnelle. — Après de nombreuses enquêtes qui durent depuis plusieurs semaines, M. le Juge d'instruction de Brest a rendu une ordonnance renvoyant devant le tribunal correctionnel M. l'abbé Jouanne, jeune prêtre de Landerneau.

Cet ecclésiastique, on le sait, est accusé d'avoir, au cours d'une leçon de catéchisme, tenu des propos outrageants contre le président de la République, le garde des sceaux, les instituteurs publics et M. Belhommet, président de la délégation cantonale, délit prévu par l'article 34 de la loi du 9 Décembre 1905.

L'affaire sera appelée aujourd'hui, 12 Mars.

M. l'abbé Jouanne sera défendu par M^e Simon, du barreau de Brest.

QUIMPER. — **Madame du Fretay.** — Madame Halna du Fretay, veuve de l'amiral qui fut aussi le sénateur regretté du Finistère, vient de s'éteindre à Quimper, sa ville natale. Elle en avait été longtemps éloignée par la carrière de son mari, et partout où elle a passé, elle a laissé l'empreinte de la femme chrétienne et intelligente qui est en même temps une vraie française.

Elle avait cela dans le sang. Mathilde de Mauduit du Plessis était la fille d'un officier supérieur de la marine et la sœur du brillant capitaine de vaisseau dont l'existence s'est si rapidement consumée dans la conquête de la Cochinchine. A Patay, sous le drapeau du Sacré-Cœur, tombèrent deux Mauduit : le propre neveu de M^{me} du Fretay, un enfant de seize ans ! et un de ses cousins germains qui laissait une jeune veuve et trois petits enfants. Dans sa vieillesse, elle devait voir mourir en héros Henri de Mauduit du Plessis, le jeune commandant de la *Framée*. Elle aimait le milieu maritime et elle y était aimée. A Brest, après vingt-sept années, plus d'une famille pauvre disait en apprenant sa mort : « Elle était si bonne ! » Nul plus qu'elle n'avait, en effet, la générosité gracieuse et le tact nécessaire dans les quartiers populaires de cette grande ville peu homogène.

Quand elle revint à Quimper habiter la maison familiale, M^{me} du Fretay reprit, tout naturellement, ses chères visites de pauvres et elle se mêla à toutes les bonnes œuvres, gardant un intérêt particulier aux Œuvres de mer. Le monde, qu'elle avait accueilli avec tant d'amabilité à Brest et à Paris, lorsqu'elle y avait vu un

devoir de situation, devint étranger à son foyer en deuil et sa famille et les pauvres remplirent seuls sa vie. « Elle ne mangeait pas son pain dans l'oisiveté », et son aiguille habile brodait sans repos les beaux ornements d'autel qui parleront longtemps d'elle dans nos églises bretonnes.

Vint le jour où son fils unique fut désigné pour commander au Maroc. Elle était déjà bien malade, mais son âme ne faiblit pas. Comme les Vendéennes, elle disait : « Il se battra, et je prierai ». On sait quelles furent les dernières et fières joies de la vaillante et pieuse mère ; elle dit alors son *Nunc dimittis*, avec la sérénité confiante qui lui était particulière : « Que Dieu me prenne, qu'Il me laisse, répétait-elle, je veux ce qu'Il voudra ».

Il l'a prise le jeudi 25 Février.

LESNEVEN. — Retraite bretonne pour les hommes, du 28 Février au 6 Mars. — 43 paroisses ; 76 retraitants : Bourg-Blanc, 5 ; Plouédern, 5 ; Plounéventer, 5 ; Lesneven, 4 ; Kersaint-Plabennec, 4 ; Plouzané, 4 ; Plabennec, 3 ; Plouguerneau, 3 ; Kernilis, 2 ; Plougastel-Daoulas, 2 ; Plouvien, 2 ; Ploumoguier, 2 ; Saint-Derrien, 2 ; Saint-Frégant, 2 ; Saint-Thonan, 2 ; Trélez, 2 ; Cléder, 1 ; Coat-Méal, 1 ; Le Conquet, 1 ; Le Drennec, 1 ; La Forêt-Landerneau, 1 ; Guipavas, 1 ; Goulven, 1 ; Landivisiau, 1 ; Lanilis, 1 ; Lanarvily, 1 ; Lambézellec, 1 ; Lanhouarneau, 1 ; Loc-Maria-Plouzané, 1 ; Plougoum, 1 ; Plourin-Ploudalmézeau, 1 ; Ploudaniel, 1 ; Plouneour-Trez, 1 ; Plouzévédé, 1 ; Plougar, 1 ; Roscoff, 1 ; Sibiril, 1 ; Sizun, 1 ; Saint-Méen, 1 ; Saint-Thonan, 1 ; Tréflaoué-nan, 1 ; Trébabu, 1 ; Trégarantec, 1.

Les Bretons de Paris. — Au récent congrès diocésain, M. de Las-Cases, chargé de faire le rapport sur les associations provinciales qui existent à Paris, a donné une place à part à la société « La Bretagne », d'abord parce qu'elle est la doyenne de toutes les œuvres provinciales de Paris, et ensuite parce qu'elle s'occupe incontestablement plus que les autres des intérêts religieux de ses membres.

Fondée humblement en 1863 par deux Jésuites, les PP. Toulemont et Rivalain, à l'instigation et avec la coopération de M. le vicomte Hersart de la Villemarqué, elle n'a fait que se développer et se perfectionner depuis ce temps. Actuellement, ayant à sa tête le général de Kerdrel, qui en est le président, elle semble entrer dans la période de son apogée. Cinq religieuses de Saint-Vincent de Paul sont placées dans les cinq quartiers de Paris où la population bretonne est la plus dense, et elles sont affectées uniquement aux soins de leurs compatriotes. Chacune d'elles reçoit annuellement de la Société « La Bretagne », la somme de deux mille quatre cents francs, soit six cents francs pour leur traitement personnel et dix-huit cents francs pour les pauvres Bretons de leur quartier.

En outre, des dames patronnesses leur fournissent quantité de vêtements et d'objets divers. Ces cinq religieuses aident, de secours matériels, douze cents familles environ chaque année et exercent leur influence sur 20.000 ou 30.000 Bretons.

La Société « La Bretagne » a à son service deux prêtres du pays ; « autrefois, remarque l'orateur, nous aurions dit deux Jésuites, maintenant nous disons deux aumôniers », MM. Kervennic et Questel. Chaque semaine, les deux aumôniers se transportent dans un des cinq quartiers, et ils sont tout entiers à la disposition des fidèles pour la confession et les autres sacrements. Le dimanche, une messe est célébrée pour les Bretons, avec cantiques et sermon en la langue du pays natal.

Chaque centre a tous les ans une mission de huit jours préparatoire au devoir pascal. La Société « La Bretagne », voulant entretenir chez ces exilés tous les usages du pays, organise chaque année deux grands « Pardons », à Montmartre et à Sainte-Anne de la Maison-Blanche, et pour ces circonstances, elle fait venir du pays quelque grand orateur. Ainsi, dans quelques jours, le 14 Mars, Mgr Duparc viendra présider le grand « pardon » de Montmartre, et il verra ce jour-là sur la colline plusieurs milliers de Bretons dans les costumes les plus variés.

M. de Las-Cases n'a pas craint, sans être Breton, de proposer la « Bretagne » comme modèle aux autres Associations provinciales.

(Nouvelliste de Bretagne.)

SAINTE-ANNE D'AURAY. — En annonçant l'ouverture des fêtes du pèlerinage à la date habituelle, le 7 Mars, anniversaire de la découverte de la statue miraculeuse, la *Semaine religieuse* de Vannes ajoute :

« Les Bretons fidèles se feront, plus que jamais, un devoir d'apporter à sainte Anne, notre bonne Mère, leurs hommages et leurs prières, pendant cette année pleine de menaces contre la religion et la société chrétiennes. Outre la réparation qu'exige d'eux sa Basilique depuis que ses portes ont été brisées et que sa maison déserte est occupée par des gendarmes, c'est aussi l'heure de l'invoquer avec une confiance fervente pour qu'elle protège l'âme des enfants et la liberté paternelle contre les projets de lois sectaires, pour qu'elle aide nos évêques et nos prêtres à conjurer ce péril si grave, pour qu'elle éclaire les chefs de famille sur leurs obligations et leur inspire, avec le sentiment de leurs devoirs actuels, la volonté de les remplir sans peur.

« Le mois consacré à saint Joseph nous invite à lui recommander aussi nos enfants, devenus, par le baptême, frères de son divin Fils : si vos enfants ont droit à être élevés sur le modèle de Jésus-Christ, saint Joseph est le modèle des parents et leur protecteur avec Marie et sainte Anne. Qui pourrait et voudrait l'oublier dans les circonstances présentes ? »

Béatification de Jeanne-d'Arc (18 Avril). — Le Comité de *La France à Rome* organise, sous la direction de M. Léon Harmel, un grand pèlerinage à Rome, qui sera présenté par LL. EEm. le cardinal Coullié, archevêque de Lyon, et le cardinal Luçon, archevêque de Reims.

Plusieurs trains, directs ou semi-directs, partiront de Paris, Dijon, Rennes, Nantes.

L'affluence des pèlerins sera considérable, étant donné que la Béatification de Jeanne d'Arc coïncidera avec les fêtes de Pâques qui attirent toujours beaucoup de monde à Rome.

Aux pèlerins qui veulent avoir *pleine sécurité* pour le logement à Rome, le Comité offre son organisation dans des conditions excellentes et à des prix très modiques.

Demander la nouvelle circulaire au secrétaire général du Pèlerinage, *M. Alex. Maupetit, 36, boulevard Haussmann, Paris (IX^e).*

CHRONIQUE GÉNÉRALE

ROME. — Les nouvelles de la santé du Pape sont bonnes. Son extinction de voix n'a toutefois pas complètement disparu. Son malaise ne l'a d'ailleurs pas empêché de travailler, durant cette semaine, comme de coutume, avec le cardinal secrétaire d'Etat.

Mgr Maillet, évêque de Saint-Claude, et Mgr Calteau, évêque de Luçon, se trouvent à Rome pour leurs visites. Leurs audiences ont été retardées de quelques jours à cause de la légère indisposition de Pie X — qui a repris ses réceptions mardi.

Les pèlerins belges sont arrivés le 7 Mars, au nombre de 200. Ils ont été précédés à Rome par leurs évêques : le cardinal Mercier, archevêque de Malines, les évêques de Bruges, Gand, Namur et Liège. Ils ont dû être reçus en audience par le Saint-Père, hier jeudi.

Demain samedi, le cardinal Mercier consacrera la nouvelle église de Saint-Jean, dans le quartier de Saint-Laurent hors les murs. La nouvelle paroisse est offerte par les catholiques belges au Saint-Père comme cadeau du jubilé.

Le Sacré-Collège vient encore de perdre un de ses membres les plus méritants, le cardinal Sancha, archevêque de Tolède, primal d'Espagne, décédé jeudi 25 Février, à l'âge 76 ans.

Jeanne d'Arc et la France. — Mgr Touchet, évêque d'Orléans, ayant remercié le Saint-Père du Décret de *Tuto* rendu par Lui, dans la Cause de Jeanne d'Arc, Sa Sainteté a daigné lui adresser la lettre autographe suivante :

« VÉNÉRABLE FRÈRE, SALUT ET BÉNÉDICTION APOSTOLIQUE.

» Nous avons ressenti une grande joie de votre dernière lettre, qui, d'abord, Nous apportait vos remerciements, et surtout Nous donnait de vraiment bonnes nouvelles.

» Nous sommes heureux, sans doute, du bonheur que vous cause ce que Nous avons fait et ce que Nous ferons très prochainement, en vertu de Notre autorité apostolique, pour l'honneur de Jeanne d'Arc. Il Nous semble, en effet, que vous y avez vu Notre souci tout particulier du salut des âmes. Mais, ce qui nous réjouit davantage, c'est ce que vous ajoutiez : à savoir que les paroles, prononcées par Nous peu auparavant dans cette Cause, ont provoqué chez vous un élan très désiré des cœurs. Nous sommes également heureux qu'il se prépare des solennités sacrées à la gloire de la magnanime Vierge, solennités qui, par les soins des Evêques, vont être célébrées auprès de Nous avec un grand concours de Français, et dans toute la France, avec le zèle le plus ardent de vos concitoyens. De pareilles fêtes on peut attendre partout des fruits excellents de piété. Pour rendre ceux-ci encore plus abondants, vous avez raison de le penser, il ne serait pas sans opportunité que des prédications, faites partout, vinssent affermir le peuple de France dans la pratique de la foi et de la vie chrétienne. Ce dessein Nous agrée merveilleusement, et Nous ne désirons rien tant que de le voir se réaliser.

» En attendant, comme gage des dons célestes, Nous vous accordons de tout cœur, à vous, Vénérable Frère, à votre clergé et à votre peuple, la bénédiction apostolique.

» Donné à Rome, près de Saint-Pierre, le 7 Février 1909, la sixième année de Notre Pontificat.

» PIE X, Pape. »

FRANCE. — **La liquidation des biens volés à l'Eglise.** — M. Caillaux adresse à M. le président de la République un rapport sur les opérations effectuées par l'administration de l'Enregistrement, des Domaines et du Timbre, en sa qualité de séquestre des biens des anciens établissements ecclésiastiques et en exécution des lois relatives à la séparation des Eglises et de l'Etat.

Voici quelques chiffres :

65.775 établissements ecclésiastiques ont été mis sous séquestre.

Le patrimoine séquestré est évalué à 411.546.154 francs, avec un passif de 30.500.000 francs.

16.502 instances en reprise ont été engagées par les donateurs ou leurs héritiers.

Par suite de l'abominable forclusion votée le 13 Avril 1908, il ne restait plus, au 31 Janvier, que 2.545 actions des donateurs et 5.881 de leurs héritiers.

Les listes, qui doivent paraître à l'*Officiel*, seront terminées au milieu de l'année.

Le ministre se plaint des difficultés que rencontre la liquidation. Ce sont les victimes surtout qui ont lieu de se plaindre de cette gigantesque spoliation.

PARIS. — **L'Alliance catholique Savoisiennne.** — Mgr Dubillard, archevêque de Chambéry, a présidé le 28 Février, à Paris, la réunion générale de l'Association Savoisiennne établie dans cette ville. La réunion a eu lieu dans la cité paroissiale de Saint-Honoré-d'Eylau. Six cents membres environ, hommes et femmes originaires des quatre diocèses de la Savoie, étaient rassemblés dans la grande salle du Patronage. M. Challemel, avocat à la Cour de Paris, a pris le premier la parole en sa qualité de Président et a montré la très grande utilité de cette œuvre, les services qu'elle a rendus et ceux plus grands encore qu'on en attend. M. l'abbé Trésal, secrétaire de l'Alliance, a fait connaître dans un très beau rapport les progrès consolants réalisés depuis la fondation, c'est-à-dire depuis 7 années environ. M. le Trésorier a exposé la situation financière qui est propère et tend à s'améliorer toujours davantage.

Monseigneur Dubillard prend ensuite la parole et redit toute sa satisfaction de retrouver au milieu de Paris une petite Savoie digne de la grande par sa piété et sa générosité, par sa foi et son patriotisme. Sa Grandeur insiste sur la pensée qu'à Paris les Savoyards doivent demeurer, par l'âme et par le cœur, ce qu'ils sont aux pieds des Alpes, c'est-à-dire des chrétiens résolus et des patriotes inébranlables. Deux choses, en effet, caractérisent les Savoyards de bonne race : un grand attachement à leur religion et un amour sans borne pour leur pays. Il faut donc que les Savoyards de Paris ne soient pas des « déracinés » et que, par ces deux puissantes attaches, la religion et la patrie, ils demeurent debout là où ils ont été transplantés, portant au loin sur des troncs vigoureux leurs branches chargées de fleurs et de fruits.

Comme témoignage de sa sympathie et de son estime, Monseigneur a nommé chanoine honoraire de la Métropole de Chambéry, M. Monnet, prêtre originaire de la Savoie, premier vicaire de Saint-Honoré-d'Eylau, connu depuis plus de vingt-sept ans dans la ville de Paris par son inépuisable dévouement vis-à-vis les émigrés, ses compatriotes.

(Semaine religieuse de la Savoie.)

ALGER. — **Mgr Piquemal, évêque auxiliaire.** — Le Souverain Pontife a nommé évêque auxiliaire de Mgr Combes, primat d'Afrique, M. le chanoine Alexandre Piquemal.

Né en 1852, ordonné prêtre en 1874, M. Piquemal est curé de l'importante paroisse de Blidah depuis 1891.

Par son zèle actif, sa haute loyauté, sa vive intelligence, sa bonté pleine de rondeur et s'alliant à une remarquable fermeté, M. Piquemal est, depuis longtemps, un des hommes les plus en vue du clergé algérien, qui applaudira tout entier à son élévation.

Mgr Piquemal portera le titre d'évêque de Thagora (province de Numidie).

MONTAUBAN. — **L'Evêque acquitté.** — Comme nous l'avions annoncé, Mgr Marly, inculpé d'entraves à la liberté des enchères pour avoir, dans une instruction du 28 Mars 1908, signalé la législation de l'Eglise, prohibant sous peine d'excommunication, l'acquisition des biens religieux, avait comparu, il y a huit jours, devant le tribunal correctionnel de Montauban.

Le jugement, rendu à huitaine, a acquitté l'Evêque.

L'épiscopat et le « Sillon ». — Son Em. le cardinal Luçon, archevêque de Reims, a adressé à son clergé la lettre suivante :

« MESSIEURS ET CHERS COOPÉRATEURS,

« C'est pour nous une très douce consolation et un très précieux sujet d'espérance, de voir se former de toutes parts dans notre diocèse des groupements de Jeunesse catholique : ils nous préparent, peu à peu, nous en sommes convaincu, des générations sérieusement chrétiennes, qui pourront, dans un avenir plus ou moins rapproché, travailler efficacement au relèvement moral, religieux et social de notre pays. De tout cœur nous remercions et bénissons ceux de nos prêtres qui se dévouent au développement et à la direction de cette œuvre.

« Pourquoi faut-il que nous ne puissions donner les mêmes encouragements à une autre partie de notre chère jeunesse que nous avons le profond regret de voir persévérer dans une voie que le Chef de l'Eglise a appelée dangereuse, pernicieuse : *viam sequuntur damnosam*. Vous comprenez que nous voulons parler du *Sillon*. Malgré, en effet, la sympathie que nous inspirent les personnes, malgré notre respect pour leurs intentions, en présence de certaines théories, les unes erronées, les autres dangereuses, professées par le *Sillon*, ainsi que de son attitude vis-à-vis de l'autorité religieuse dans ce diocèse et ailleurs, nous croyons qu'il est temps d'avertir nos diocésains par une déclaration formelle, afin que nul n'en ignore, que nous déplorons la direction imprimée actuellement à ce mouvement qui, dans ses débuts, fit concevoir de si belles espérances, et reçut alors les encouragements et les bénédictions du clergé, des évêques et du Souverain Pontife.

« Nous ne voyons pas sans une vive inquiétude, et sans une profonde tristesse, des jeunes gens que nous aimons, s'engager et demeurer dans une voie où ils n'ont plus l'approbation du Chef de l'Eglise. Ils sont, en effet, de ceux dont il disait le 19 Mars 1904, écrivant au comte Medolago Albani, président du second groupe de l'*Œuvre des Congrès catholiques*, « qu'il fallait contenir dans » de justes limites ces jeunes gens, qui, avec générosité, mais non » toujours avec maturité de jugement, voulant tout réformer, » aspirent à des entreprises hardies, et, encore que ce soit avec le » désir du mieux, n'atteignent même pas le bien. Dès lors, ajoutait-il, qu'ils ne se montrent pas obéissants aux observations amicales, » qu'ils soient exclus de votre œuvre, qui ne cherche pas le nom-

bre, mais la concorde fraternelle, sans laquelle le vrai bien ne peut jamais être atteint.

En conséquence, par mesure de discipline diocésaine, pour conserver dans nos œuvres l'unité d'esprit et de direction, pour y sauvegarder la pureté de la foi et de la doctrine, nous recommandons à tous les curés et directeurs d'œuvres, de cercles d'études ou de patronages, d'écarter des groupements qu'ils dirigent quiconque serait animé de l'esprit d'insubordination et de témérité dont nous venons de parler.

Pour ce qui est de notre clergé, conformément à la ligne de conduite indiquée par le Saint-Père : *Ne dent nomen huic associationi*, nous renouvelons et maintenons l'interdiction déjà portée par nous à tous ses membres et à tous les prêtres qui exercent quelque ministère dans notre diocèse, de prendre part aux réunions du *Sillon* ou de prêter leur concours à ses œuvres, jusqu'à ce que cette association, comme nous le souhaitons de tout notre cœur et ne voulons pas cesser de l'espérer, soit rentrée dans la voie droite hors de laquelle elle s'égare.

Veuillez agréer, Messieurs et chers Coopérateurs, l'assurance de mon affectueux dévouement en Notre-Seigneur Jésus-Christ.

L.-J. Card. LUÇON, Archevêque de Reims.

Congrès national de l'Association Catholique de la Jeunesse Française. — C'est à Orléans que l'Association Catholique de la Jeunesse Française tiendra cette année son Congrès National sous la présidence de S. G. Mgr Touchet, évêque d'Orléans.

1909 sera, en effet, l'année de Jeanne d'Arc. La France entière fêtera sa libératrice proclamée bienheureuse, et s'il est une ville où la glorieuse Pucelle doive être célébrée avec le plus de solennité, c'est bien la ville qu'elle délivra, dont l'histoire resplendit dans le monde entier du nom même de Jeanne d'Arc. La Jeunesse Catholique ne veut pas rester étrangère à ce mouvement et, par une heureuse inspiration, elle a fixé le siège de sa grande manifestation annuelle, à Orléans même.

De toutes les régions de France, les jeunes viendront dans la vieille cité offrir à Jeanne d'Arc un hommage magnifique, sur le lieu même où elle sauva la France.

Le Congrès aura lieu les 21, 22 et 23 Mai.

Pour tous renseignements, s'adresser au Secrétariat Général, 7, rue du commandant Arago, Orléans.

BIBLIOGRAPHIE

LA FOI ET L'ACTE DE FOI, par J. V. BAINVEL, Professeur de théologie à l'Institut catholique de Paris. In-12, 2.50. (P. Lethiellieux, éditeur.) Dès son apparition, il y a une dizaine d'années, ce petit traité de la foi a attiré l'attention. Il a été lu. Si bien qu'une nouvelle édition est devenue nécessaire.

L'auteur n'a pas eu à mettre son ouvrage en harmonie avec le Décret *Lamentabili* ou l'Encyclique *Pascendi* : il l'était d'avance. Mais il l'a revu avec soin ; il y a fait des corrections de détail ; il a joint quelques notes, pour mieux faire connaître quelques opinions célèbres des théologiens. Surcan sur la foi ; l'autre est un recueil des passages du Concile du Vatican sur la question. Le lecteur sera heureux de trouver là, exprimées dans les termes du Concile et du Maître, les principales idées qui dominent le livre.

Le Catholicisme en Angleterre au XIX^e siècle, par Paul THUREAU-DANGIN, secrétaire perpétuel de l'Académie française. 1 vol. in-16. Prix : 3 fr. 50. Bloud et C^{ie}, éditeurs, Paris, 7, place Saint-Sulpice. En vente chez tous les libraires.

L'illustre historien de *la Renaissance catholique en Angleterre* publie dans ce volume, à la demande d'un grand nombre de ses auditeurs, les conférences qu'il donna à l'Institut Catholique de Paris au printemps de 1908. On y trouvera, dans une forme plus concentrée et plus rapide, le récit des événements qui font l'objet de son grand ouvrage, désormais classique. On ne peut que savoir gré à M. Thureau-Dangin d'avoir songé à faire pénétrer plus avant dans le public la connaissance d'une histoire à la fois instructive et consolante. Ce livre ne fait nullement double emploi avec les travaux antérieurs de M. Thureau-Dangin ; la nouveauté de l'exposition, l'adaptation au grand public en font un ouvrage tout à fait original et destiné à la plus grande diffusion.

La Montée du Calvaire, par le P. Louis PERROY. Beau volume in-12 (338 pp.). 3 fr. 50. (P. Lethiellieux, éditeur.)

Voici un livre qui nous paraît vraiment nouveau. Nous l'avouerons, quand nous en commençâmes la lecture, nous avions quelque doute. Le Calvaire, la Passion... Un sujet tant de fois traité, et souvent en quel style ! Cela faisait un ouvrage de plus en la matière, alors que peut-être on en pouvait désirer plusieurs de moins. Mais à mesure que nous avançons, cette fâcheuse impression était absorbée par une tout autre, et en arrivant à cette troisième et saisissante partie : *Le Visage du Seigneur*, nous avions le sentiment de nous trouver en face d'une œuvre élevée, personnelle et, dans un cadre nécessairement connu, originale et très nouvelle.

Les Congrégations Mariales, comme moyen d'action religieuse et sociale. — Aux bureaux de l'Action populaire, à Reims, 5, rue des Trois Raisinets. — Prix 0 50

En vente à la librairie J. Salaun, Quimper.

BULLETIN FINANCIER. — Paris, le 8 Mars 1909. — Pendant toute la semaine, l'attention a été partagée entre la lutte d'influences russe et autrichienne en Orient et la discussion de la réforme fiscale en France. Les nouvelles tendancieuses n'ont pas ébranlé la fermeté du marché, mais l'activité a fait complètement défaut et on comprend facilement la réserve des acheteurs, tant du comptant que du terme, si on considère la probabilité de complications internationales et les difficultés budgétaires en France. La Rente Française 3 0/0 finit à 98.22, uniquement soutenue par l'approche du coupon et le concours des caisses publiques. Il est connu de tous qu'elles achètent continuellement et on parle de plus de 38 millions employés à ce achat pour Janvier et Février. Les Fonds d'Etats étrangers ont enregistré des mouvements contradictoires assez amples, surtout ceux des Etats plus intéressés à la question orientale. Le Groupe Sud-Américain se maintient dans la même tendance et conserve à peu près les mêmes cours. Il en est de même des valeurs qui sont plus ou moins rattachées à ces fonds. Les

actions du *Chemin de fer de Rosario à Puerto-Belgrano* sont toujours demandées et s'inscrivent à 332. Les *Etablissements de Crédit* n'ont pas beaucoup modifié leurs cours, un peu contre l'attente générale ; cependant le *Crédit mobilier* s'est vigoureusement enlevé de 118 à 129, sur l'annonce du projet d'augmentation du capital de cet établissement. Une assemblée extraordinaire sera, en effet, prochainement convoquée pour se tenir à la fin de ce mois vraisemblablement et porter le capital de 25 à 45 millions de francs. La *Banque centrale Mexicaine* est très ferme à 415. Les *Valeurs industrielles* sont diversement traitées. Les valeurs du groupe *Empain : Métropolitain, Jeumont, Electricité de Paris*, etc., etc., sont très poussées en ce moment. Cela s'explique par la nécessité dans laquelle on se trouve de donner de l'air à des portefeuilles très chargés de ces titres et aussi en vue de prochaines augmentations de capital. Abstenez-vous de faciliter, par vos achats, la hausse de ces titres si vous ne voulez pas éprouver de déceptions dans l'avenir. Les actions *Ouest-Africain Français* sont très demandées et finissent en bonne tendance à 547 ainsi que les parts à 318.

Sœur Marie

Médaille d'Or : Cherbourg 1905 — Médaille d'Or : Bordeaux 1907.

Sous ce titre, nous avons le plaisir d'annoncer aux nombreux clients et acheteurs des *Produits d'Eau de Mélisse des Carmes de Sœur Marie*, d'*Alcool de Menthe de Sœur Marie*, d'*Elixir dentifrice de Sœur Marie*, que, pour leur finesse et leur goût incomparables, l'on vient d'accorder à ces produits le *Diplôme d'honneur*, à l'Exposition Nationale de Dax 1908.

En vente chez M. SALAUN, libraire, rue Kéréon, Quimper.

Administrateur général de la marque *Sœur Marie* : J. ROPÈLE, rue Bonaparte, 72 bis, Paris (6^e).

Ancienne
Maison
PIRIOU

SAUVAGE

3, rue Kéréon SUCCESSEUR QUIMPER

HORLOGERIE — BIJOUTERIE — OPTIQUE — ORFÈVRE
BRONZES & ORFÈVRE D'ÉGLISE

Assortiment considérable de Candélabres, Garnitures d'autels, Thabors, Calices, Ciboires, Custodes, Boucles de souliers, etc., à des prix excessivement réduits.
Nouveau candélabre à transformations multiples, breveté s. g. d. g.
Réparations, remise à neuf, dorure et argenture.

Le Chronomètre « A la Montre de Genève » que l'on trouve seulement chez M. SAUVAGE, qui en a la propriété exclusive, doit son succès toujours croissant à sa qualité exceptionnelle, à son bon marché et à son réglage parfait ; c'est sans contredit la *Montre de précision* par excellence. Ce mouvement, entièrement monté sur rubis, est à ancre ligne droite, levées visibles, double plateau, spiral Bréguet, balancier compensé, et se fait en boîtes or, argent, acier et nickel.

ARTICLES POUR FUMEURS
Écume et Ambre 1^{er} choix.

ORFÈVRE DE TABLE
Qualité supérieure, prix exceptionnel.

L'Administrateur-Gérant : AR. DE KERANGAL.

Quimper, typographie DE KERANGAL, imprimeur de l'Evêché.

LA SEMAINE RELIGIEUSE

DU DIOCÈSE

DE QUIMPER ET DE LÉON

SOMMAIRE

I. PARTIE OFFICIELLE. — *Communications de l'Evêché* : Ordinance épiscopale ; Décès.

II. PARTIE NON OFFICIELLE. — La Croisade du Chapelet pour la France.

III. — *Chronique du diocèse* : Intentions recommandées aux prières ; Offices extraordinaires ; Né-

crologie ; Gouesnou ; Quimper ; Peumerit ; Huelgoat ; Brest ; Les Bretons de Paris à Montmartre ; La béatification de Jeanne d'Arc.

IV. — *Chronique générale* : Rome ; France.

V. — *Bibliographie*.

VI. — *Annonces et avis divers*.

Offices de la semaine.

Dimanche 21 Mars. — 4^e Dimanche du CARÊME. Office du jour ; semi-double. Violet.

Vêpres du suivant, avec mémoire du Dimanche.

Lundi, 22. — S. Benoît, Abbé (du 21 Mars). Double-majeur. Blanc.

Mardi, 23. — De la férie. — On office des Saints Apôtres ; semi-double. Rouge.

Mercredi, 24. — De la férie. — On office votif de S. Joseph ; semi-double. Blanc.

Jeudi, 25. — ANNONCIATION DE LA T. SAINTE VIERGE. Double de 1^{re} classe. Blanc.

Vendredi, 26. — Le Très Précieux Sang de N. S. Jésus-Christ. Double-majeur. Rouge.

Samedi, 27. — S. Jean Damascène, Docteur. Double. Blanc.

Dimanche, 28. — Dimanche de la PASSION.

Ordre de l'Adoration perpétuelle pendant la semaine.

Plobannalec. du 22 au 25 Mars.
Santec. du 26 au 28 —

PARTIE OFFICIELLE

COMMUNICATIONS DE L'ÉVÊCHÉ

I. Ordonnance épiscopale. — NOUS, ADOLPHE DUPARC, Evêque de Quimper et de Léon,

Considérant que la résidence du clergé paroissial de Peumerit a été rendue impossible dans cette localité par le fait du Conseil municipal,

AVONS ORDONNÉ ET ORDONNONS CE QUI SUIT :

Article I^{er}. — M. Barré, recteur, et M. Godec, vicaire, quitteront immédiatement la paroisse.

Art. II. — Un prêtre, désigné par Nous, résidera au presbytère de Tréogat et sera chargé de la visite des malades, des enterrements et de l'administration des sacrements.

Art. III. — Toutes les sonneries religieuses sont interdites, même pour l'angélus et pour les enterrements.

Art. IV. — Nous ne rétablirons le clergé paroissial que lorsqu'un logement convenable lui sera assuré.

Donné à Quimper, le 11 Mars 1909.

† ADOLPHE,

Evêque de Quimper et de Léon.

II. Décès. — Nous recommandons aux prières le repos éternel de l'âme de M. Le Saout, ancien aumônier de la Marine, décédé le 17 Mars.

PARTIE NON OFFICIELLE

La Croisade du Chapelet pour la France. — L'Annonciation de la T. Sainte Vierge, qui est véritablement la fête de l'*Ave Maria*, nous donne l'occasion de rappeler et de recommander encore la « Croisade du Chapelet pour la France ».

Inaugurée en 1899, sous l'inspiration du R. P. Bailly, par le général Le Maître — le « Général des Chapelets », comme il aime à s'appeler — cette Croisade a été bénie par Sa Sainteté Pie X, le 15 Janvier 1904. Elle est approuvée et encouragée par un très grand nombre de cardinaux, d'archevêques et d'évêques, parmi lesquels Mgr l'Evêque de Quimper et de Léon.

Pour en faire partie, il faut prendre l'engagement de réciter un nombre déterminé de chapelets pour la France jusqu'au 31 Décembre 1909, et adresser le chiffre promis à M. Blanchon, directeur de l'*Echo de Fourvière*, place Bellecour, 26, à Lyon. On ne publie pas les noms.

La Croisade est prolongée jusqu'au 31 Décembre 1909, afin de

répondre, par la persévérance de la prière nationale, à la prolongation de la persécution religieuse. Les membres de la Croisade, en récitant un nombre déterminé de chapelets pour la France, peuvent les réciter, en même temps, à d'autres intentions. Persévérance et confiance ! Le chapelet est l'âme spirituelle par excellence que la Sainte Vierge nous a présentée elle-même dans ses apparitions à Lourdes... Souvenons-nous de cette parole de Bossuet : « Les mains élevées pour la prière enfoncent plus de bataillons que les mains qui frappent ».

Le total des chapelets promis arrive à près de 120 millions. Qu'ils continuent à se multiplier pour enlever les derniers obstacles à l'effusion de la miséricorde de Dieu sur notre chère patrie !

CHRONIQUE DU DIOCÈSE

Intentions recommandées aux prières.

I. — Les prédications du Carême. — La conversion des pécheurs.

II. — Mission. — DIRINON, du 14 au 28 Mars. Président, la 2^{me} semaine, M. le chanoine Godec, curé-doyen de Plouescat.

III. — Retraites. — QUIMPER et QUIMPERLE, retraites bretonnes pour les hommes, du 21 au 27 Mars.

Offices extraordinaires.

Quimper. — CATHÉDRALE DE SAINT-CORENTIN. — Jeudi 25 Mars, fête de l'Annonciation, messes à 6 heures, 7 heures et 8 heures.

Il n'y a pas de messe de 9 heures.

A 10 heures, grand'messe et vêpres. — A 2 h. 1/2, complies et bénédiction du T. Saint-Sacrement.

Les sermons du mardi sont réservés spécialement aux hommes.

— EGLISE SAINT-MATHIEU. — Dimanche prochain (4^e Dimanche du Carême), les vêpres à 2 h. 1/2, suivies du sermon français.

Le soir, à 8 heures, ouverture de la retraite pascalle bretonne, prêchée par M. l'abbé Pichon, aumônier du Lycée. A la même heure, tous les jours, jusqu'au vendredi inclusivement, sermon breton.

Mardi, mercredi et jeudi, à 4 h. 1/2, sermon français prêché par M. l'abbé Prioul, prédicateur de la Station, et formant, spécialement pour les dames, une retraite préparatoire à la fête de l'Annonciation de la B. V. Marie.

Jeudi 25, fête de l'Annonciation, grand'messe à 8 h. 1/2.

— CHAPELLE DE LA RETRAITE. — La réunion des Mères chrétiennes aura lieu vendredi 19 Mars, fête de saint Joseph. A 8 heures, messe, instruction et bénédiction du Très Saint-Sacrement.

— La messe annuelle de l'Œuvre de Notre-Dame de Salut en l'honneur de saint Joseph sera dite le samedi 20 Mars, à 8 heures.

Après la messe, sermon et bénédiction. — Indulgence plénière.

Nécrologie. — Nous avons annoncé, dans notre dernier numéro, la mort de M. Daniélou, ancien vicaire de Plougouvelin, décédé le 9 Mars, à la Maison Saint-Joseph, à Saint-Pol de Léon. Il a succombé à une congestion cérébrale, la quatrième depuis son entrée à la maison de retraite, le 17 Octobre dernier. Chaque

attaque accroissait son état de prostration physique et morale... Ne pouvant plus dire la messe, il avait fait la sainte communion le dimanche 7 Mars ; il s'était confessé la veille ; l'Extrême-Onction, il l'avait reçue dans une crise précédente, à la fin du mois de Janvier. Sa mort, survenue si rapidement, n'a donc pas été imprévue.

Né à Saint-Pol de Léon le 25 Janvier 1866, M. Daniélou (Olivier-François-Marie) fut ordonné prêtre le 1^{er} Mai 1890 et nommé, le 30 Septembre suivant, vicaire à Plougonvelin. Démonstrateur, pour cause de santé, en Mai 1907, il se retira d'abord dans sa famille puis à la Maison Saint-Joseph, où il vient de mourir à l'âge de 43 ans.

— Nous apprenons avec regret, au dernier moment, la mort de M. l'abbé Le Saout, ancien aumônier de la Marine, en retraite. La cérémonie religieuse a lieu aujourd'hui, vendredi, à 9 heures, à Saint-Mathieu de Morlaix. R. I. P.

Gouesnou. — Service anniversaire. — On nous prie de rappeler que le service anniversaire pour le repos de l'âme de M. Duval, mort recteur de Gouesnou, sera célébré dans cette paroisse mardi 23 Mars, à 10 heures.

Quimper. — La Station quadragésimale. — Cette année, les débuts de la station de Carême ont été bien contrariés par le mauvais temps. Durant toute la première semaine, une neige épaisse et un froid sibérien empêchaient de sortir. Aussi, peu de monde aux premières instructions ; il n'y avait qu'une élite, de vrais vaillants à oser affronter un temps pareil. Depuis que la température s'est adoucie, l'assistance aussitôt a considérablement augmenté. Elle n'est pas encore cependant, nous avons le regret de le dire, et c'est une triste constatation que nous ne pouvons nous empêcher de faire tous les ans, ce qu'elle devrait être. Un trop grand nombre de chrétiens et de chrétiennes, voire même de personnes pieuses, ne montrent plus guère de zèle pour l'audition de la parole de Dieu. Le plus léger prétexte leur suffit pour se dispenser de se rendre aux sermons : l'inconvénient, par exemple, de déranger un peu l'heure de leur repas ou celui de changer leur habitude, qui est de ne pas sortir le soir. S'il était question d'une fête ou autre chose semblable, au lieu du sermon, seraient-elles arrêtées par les mêmes considérations ?

A la Cathédrale, le prédicateur, M. l'abbé Fontaine, si avantageusement connu de tous ceux qui s'occupent des questions de haute philosophie et d'exégèse, par ses nombreux écrits, où il dénonçait en critique très judicieuse, avant la condamnation du modernisme par le Pape Pie X, le danger de toutes ces nouvelles doctrines, s'est révélé à ceux qui ne le connaissaient que comme éminent théologien et philosophe, sous un autre aspect et avec d'autres qualités qui ne lui font pas moins honneur. Il est aussi,

dans toute l'acception du mot, un véritable apôtre et un parfait missionnaire. Sa parole simple et distinguée à la fois, nette, lumineuse, pleine d'onction et de doctrine se met facilement à la portée de tous. On l'écoute avec le plus grand intérêt, et l'on regrette doublement qu'il n'y ait pas plus de foule au pied de sa chaire.

Le thème qu'il a choisi, c'est la vie surnaturelle du chrétien. Toutes ses instructions roulent sur ce point ou il a soin de les ramener à ce sujet. Dans les dernières, il nous a montré que la source de cette vie est en N. S. Jésus-Christ ; qu'elle nous vient par son sacrifice, qu'elle a découlé en nous par ses plaies, par son côté entr'ouvert ; que la T. Sainte Vierge a aussi sa part dans la transmission de cette vie, et que, à leur tour, les parents eux-mêmes sont chargés de la développer dans l'âme de leurs enfants, par une éducation qui doit être surtout en vue de leur immortelle destinée.

Mardi, il a inauguré une série de conférences auxquelles il convie plus spécialement les hommes. Nul doute que ceux qui se rendront à son appel, après l'avoir entendu une fois, ne lui soient, pour la plupart, de fidèles auditeurs, jusqu'à la fin de la station.

Mardi prochain, 23 Mars, M. l'abbé Fontaine traitera de la question ouvrière, son côté moral et religieux.

A Saint-Mathieu, c'est le R. P. Prioul, missionnaire du diocèse de Rennes, qui prêche la Station. Son zèle s'exerce sur deux terrains bien différents.

A la salle Jeanne d'Arc, chaque samedi au soir, il y a une conférence spéciale pour les hommes. Dès la première soirée, l'auditoire était nombreux, et samedi dernier la salle était pleine. Tout y a contribué : la parole chaude du Prédicateur et l'intérêt des sujets traités : la situation religieuse en France, la science et la religion, enfin des projections parfaitement réussies, faisant défilier sous les yeux des spectateurs les ruines de Messine, les merveilles de l'art chrétien ou les traits des grands savants qui se réclament de l'Eglise.

A l'église, à part le 1^{er} dimanche où la neige fut assez abondante pour nous obliger à nous passer de la lumière électrique, l'auditoire assez nombreux a augmenté chaque jour, et nous avons remarqué avec plaisir un peu plus d'hommes. Le P. Prioul, après une entrée en matière où il a traité de l'importance du salut, a abordé vaillamment le cœur de son sujet. Ce que nos ennemis cherchent, c'est la conquête de la jeunesse, et il n'est rien qu'ils épargnent pour lui arracher la foi. En face de cette guerre acharnée, le devoir des parents chrétiens est tout tracé : donner à leurs enfants une éducation profondément chrétienne, faire de leur maison une église, où Dieu soit honoré, le père et la mère respectés, l'enfant édifié.

Nous espérons que les familles chrétiennes se feront un devoir de venir, encore en plus grand nombre, assister à ces belles instructions.

PEUMERIT. — Paroisse sans prêtres. — Le jeudi 11 Mars, à 8 heures et demie du matin, M. Rouquier, commissaire spécial à Quimper, accompagné de six gendarmes, et agissant au nom de la Municipalité de Peumerit, a expulsé du presbytère le clergé paroissial. M. Barré, recteur, a lu une protestation et, cédant à la force, est sorti de la maison ; tôt après, il a quitté la paroisse avec son vicaire.

On a vu, à la partie officielle, les graves mesures que l'Administration diocésaine s'est vue dans la nécessité de prendre à l'égard de la paroisse de Peumerit. Puisse la population, comprenant sa faute, la réparer au plus tôt !

HUELGOAT. — La Mission. — Grâce au zèle de son curé, M. Goret, la paroisse d'Huelgoat vient de recevoir le bienfait précieux d'une Mission, pour la première fois depuis vingt-trois ans. Selon l'usage, il y a eu d'abord quelques jours consacrés aux enfants. Ils sont venus nombreux à tous les exercices, et ont été très édifiants. Les Pères avaient organisé une procession qui a été très réussie, et la retraite s'est terminée, le samedi, par une messe d'action de grâces qui réunissait 300 enfants environ.

Avant l'ouverture de la Mission, les prédicateurs français, les RR. PP. Frot et Duguay, Eudistes, prirent contact avec la population en donnant deux séances de projections et de cinématographe.

Le dimanche matin, 28 Février, s'ouvrait la première série des exercices de la Mission, présidée par M. le chanoine Kérébel, curé de Riec, dont la parole pieuse et simple a touché tous les cœurs. Malgré la neige, qui n'a cessé de tomber toute la semaine, les paroissiens ont suivi les instructions régulièrement ; et certes, ce n'est pas un petit mérite.

Le samedi 6 Mars, 600 communions ont été distribuées, dont 250 au moins aux hommes.

Le dimanche 7 Mars, s'ouvrait la deuxième série présidée par M. l'abbé Creignou, curé-doyen de Bannalec, qui a évangélisé la population avec une franchise tout apostolique.

Pendant la quinzaine, les instructions françaises se donnaient principalement le soir, à 8 heures. Nos deux missionnaires ont su attirer les hommes, par leur parole simple et ardente. « Je viens, disait le R. P. Frot, vous parler avec franchise, vous dire simplement ce que je crois, ce que je pense, dans le seul but de faire du bien à vos âmes. »

A la communion générale du samedi 13 Mars, on comptait 800 personnes dont plus de 200 hommes. Ce qui fait au total 1.400 communions, dont 500 environ d'hommes.

Le Dimanche 14 Mars, ils sont revenus, au nombre de plus de 200, recevoir leur Dieu et lui promettre chacun d'être un « homme », dans toute la force du terme, c'est-à-dire « une volonté au service de son devoir ».

Et maintenant, il reste à remercier les zélés missionnaires qui

sont venus planter et arroser ce champ du Père de famille... Merci à tous ceux qui, de près ou de loin, ont contribué au succès de la Mission par leurs prières et leurs pénitences. On a beaucoup prié... Dieu a même daigné accepter le sacrifice héroïque qu'a fait de sa vie une jeune fille d'un Refuge de Paris pour la Mission d'Huelgoat. Merci à tous, au nom du Pasteur et au nom des ouailles ; merci à tous ceux qui ont été en communion avec les missionnaires pendant ces trois semaines. Huelgoat a reçu la grâce de la Mission et en a profité. Il nous reste à demander la persévérance. Que tous ceux qui liront ces lignes veuillent bien faire à cette intention l'aumône d'un *Ave Maria*. XX.

BREST. — Les poursuites contre M. l'abbé Jouanne. — Comme nous le disions dans notre dernier numéro, M. l'abbé Jouanne, jeune prêtre de Landerneau, devait comparaître devant le tribunal correctionnel le 12 Mars.

Sur la demande du ministère public, le parquet de Brest ayant omis de faire citer à temps les témoins à charge, l'affaire a été renvoyée à une date ultérieure et inscrite pour l'audience du 2 Avril.

Les Bretons de Paris à Montmartre.

Malgré le temps froid et la neige qui tombait sans relâche, les Bretons, répondant à l'appel de la société « La Bretagne » et de ses dévoués aumôniers, MM. Kervennic et Questel, se sont rendus nombreux, dimanche, à l'église du Sacré Cœur à Montmartre... On peut évaluer à cinq mille environ les pèlerins qui remplissaient la Basilique. Parmi eux, beaucoup portaient le costume breton : on eût dit presque un Pardon de chez nous.

Après les vêpres qui furent suivies du chant de cantiques bretons, enlevés avec un bel entrain, Mgr Duparc, évêque de Quimper, monta en chaire et prononça un émouvant discours, que nous sommes heureux de reproduire *in extenso*.

Quid debui ultra facere vineæ meæ et non feci
(ISAÏE, V, 4.)

Qu'ai-je dû faire de plus à ma vigne et que je n'ai pas fait ?

MES FRÈRES,

I. — Le Sacré Cœur, Maître divin de cette Basilique, a pu seul prononcer en toute justice cette parole et se rendre le témoignage qu'il a fait, pour nous sauver, tout ce qu'il était possible de faire.

Les sociétés et les institutions humaines, même les plus perfectionnées, ne peuvent point parler avec la même assurance. Leur action est toujours insuffisante et inefficace par quelque endroit.

Pourtant j'ai toujours aimé à me représenter notre petite patrie, la Mère vaillante et sainte de tant de bons Bretons, embrassant d'un regard tous les fils qu'elle a portés dans son sein, et se félicitant sous la Croix de Jésus-Christ de les avoir tous ardemment aimés et d'avoir fait pour eux tout ce qu'un cœur maternel peut tenter. *Quid debui*

ultra facere vineæ meæ et non feci ? Si c'est une illusion, qu'on me la pardonne. C'est celle d'un fils qui voit mieux les vertus que les infirmités de sa mère.

Vous le savez déjà, mes chers Compatriotes, je ne viens pas en étranger parmi vous. Nous sommes des frères de même sang, de même foi et presque tous de même langue. C'est entre nous un lien indissoluble, lien de la nature et de la grâce en même temps, et j'espère le trouver aussi vivant et aussi étroit dans le Breton déraciné ici que dans le Breton enraciné là-bas. Vous avez beau vivre à Paris, je ne vous crois pas moins absolument Bretons que nous, qui vivons en pleine Basse-Bretagne. Ma parole ira donc aussi entière aux frères de Nantes et de Rennes, qu'aux frères de Saint-Brieuc, Vannes et Quimper, qui se trouvent disséminés dans cet auditoire immense. C'est pourquoi ma causerie s'ouvrira en français pour se clore dans la langue du pays. Et, si je l'osais, je dirais que ma voix veut atteindre sans exception tous les compatriotes répandus dans Paris et ses alentours. Beaucoup ne viennent plus saluer la Croix que leurs aïeux aimaient. Mais la Bretagne n'oublie aucun de ses fils, elle n'abandonne pas leur âme, elle espère toujours reconquérir les absents et voir un jour se rouvrir en eux la source des pensées et des vertus chrétiennes.

En parlant pour vous, je ne pourrai m'empêcher de penser à eux. Je ne viens pas d'ailleurs vous gronder, mes Frères. Je suis comme tous ceux de là-bas. Vous connaissez bien nos sentiments. Nous protestons un peu vivement contre les enfants qui nous quittent. C'est sincère. Car nous souffrons de voir partir, pour une terre qui est souvent celle de l'inquiétude et de l'épreuve, des enfants que la campagne ou la mer bretonne auraient voulu retenir. Pourtant, nous savons que la plupart s'en vont de force, parce que le pays ne leur donne plus les espérances d'avenir qu'ils ont le droit de souhaiter et — croyez-le — il y a bien dans nos cœurs quelque impression de fierté mêlée à la tristesse quand on nous parle de vous, car nous n'ignorons pas que beaucoup demeurent énergiquement fidèles au Dieu de leur Baptême, que beaucoup font honneur à la race par l'humble dévouement de leur vie à des labeurs rudes et méritoires, que plusieurs s'élèvent par leur effort quotidien à une situation, chaque jour plus honorable, et que tous, quel que soit le groupe social auquel ils appartiennent, aiment à se donner mutuellement l'aide fraternelle qui s'impose entre chrétiens, sous le patronage des Bretons d'élite qui se mêlent à eux à Paris comme en province, et des prêtres choisis que la Bretagne prête si volontiers à la capitale et qui savent y faire tant de bien. Je ne viens donc pas pour vous gronder.

Ne croyez pas non plus que je vienne vous plaindre ni pleurer avec vous. Ce ne serait pas viril. Les raisons de nous complaire dans de mutuelles élégies ne manqueraient pas. Il en faut seulement tirer de nouveaux motifs de prières. C'est le moyen d'échapper au découragement.

Je viens plutôt, et très simplement, évoquer devant vous des souvenirs communs et traduire vos peines avec nos regrets, en vous entretenant de vos besoins et de vos devoirs. Un évêque serait mal venu à omettre ce qui touche vos consciences après avoir dit ce qui touche vos cœurs. Je voudrais donc, entre les frères que je rencontre au plein milieu des bruits de Paris, et ceux qui travaillent et prient dans leur horizon de landes et de roches marines, sous un ciel gris, établir le dialogue des deux Bretagnes, la Bretagne natale et la Bretagne émigrée.

Ce serait un dialogue sans fin, si je m'écoutais. Mais je saurai me borner.

II. — On disait autrefois : « Heureux comme le bon Dieu en Bretagne ». Je crois que le bon Dieu en Bretagne n'est pas encore malheureux. Tous les pardons que vous connaissez ont gardé leur charme surnaturel, et dans vos lointaines paroisses la prière et la foi circulent de manière à réjouir le Sacré Cœur et les vieux Saints qui lui font là-bas cortège. C'est le signe qui ne trompe pas. La vie religieuse a encore chez nous toute son intensité. Je commence pourtant à croire, la situation du bon Dieu moins sûre, même en Bretagne, que du temps où j'étais jeune.

Elle n'est pas moins sûre dans les églises. Pour le faire sortir des églises il faudrait verser du sang. Voilà trente ans que j'interroge l'âme Bretonne. C'est un devoir de mon ministère. Aucune conclusion de ce que j'ai vu et entendu ne me paraît plus certaine que celle-là.

Mais la foi qui commande de tels sacrifices se maintiendra-t-elle ? Elle est profonde. Est-elle armée ?

Si, parmi les Bretons de Paris, ceux qui ne sont pas ici, parce qu'ils sont devenus négligents ou incrédules, ouvraient le dialogue familier que je propose, ils le commenceraient peut-être sur le mode plaintif de nos chants populaires. Et leurs doléances ne seraient pas toutes sans fondement.

« Vieux et cher pays, tu nous avais donné la foi ! Mais nous avais-tu armés pour la garder ? Armés pour les jours d'exil et de tentation ? Armés pour les dangers nouveaux et les assauts imprévus, loin du foyer primitif et des auxiliaires accoutumés ? »

La question est angoissante et grave, mes Frères. Il me semble pourtant, sans nier tout ce que ce cri de détresse peut renfermer de juste et de vrai, que la vieille mère pourrait répondre avec quelque amertume affectueuse.

— « Pas armés ! quelle arme est meilleure que l'amour ? En quel pays du monde aurais-tu mieux appris à aimer un Dieu mêlé à tous les actes de ta vie comme à tous les paysages du pays d'Arvor ? Et, si l'amour ne suffit pas, ou s'il dure encore moins au cœur de l'homme pour sa Religion que pour les créatures qui trop souvent la supplantent, je ne t'ai pas refusé ce qui est plus efficace que l'amour, la lumière. Je t'ai appris à connaître tes dogmes et à raisonner tes convictions. Si je n'ai pas peut-être assez insisté, assez expliqué, assez répété, assez développé, assez éclairé, l'exemple de ta chute me sera une leçon, et ceux qui viennent après toi seront plus forts, je l'espère, parce qu'ils apprendront de moi à voir plus droit et plus clair. Mais rappelle tes souvenirs. Est-ce que je ne t'avais pas enseigné et la confiance en tes prêtres et la prudence au milieu de tes ennemis ou des mauvais amis de ton âme ? *Quid debui facere et non feci ?* »

III. — Mes chers Compatriotes, c'est ainsi, en effet, que le mal commence ordinairement. La défiance du prêtre amène le détachement de Dieu, et du détachement on passe bientôt à l'opposition. Pour échapper à ce double danger, il faudrait d'autres qualités que celles de notre race, des âmes non seulement solides et obstinées, mais toujours souples et en éveil, toujours préoccupées de repousser l'erreur qui vient, toujours assurées qu'elles possèdent pleinement la vérité, et que dans tout le mouvement vital elles doivent lui demander l'inspiration de leurs pensées et de leurs actes. Combien en sont capables ? La plu-

part des déserteurs ne savent que gémir et poursuivre leur acte d'accusation.

« C'est vrai, j'ai couru au danger, au risque de me perdre. Mais, disons la vérité, tu m'avais fait une âme plus tenace que combattive, plus patiente qu'active, plus sentimentale que raisonnée, plus rêveuse que pratique. Il y a des mères moins soucieuses, dirait-on, de la formation du caractère des enfants que du soin de leur innocence, et peut-être, à cause de cela, moins habiles à les aguerrir qu'à les garder. Il leur arrive alors d'être naïvement surprises de leurs écarts. Pourtant, n'en sont-elles pas un peu responsables ? »

Et c'est en vain, sans doute, que la vieille Bretagne répondrait :

— « Hélas ! Je ne te formais pas pour l'émigration. J'aurais tant voulu te retenir ! Mais tu as trouvé la maison trop étroite, le chaume trop modeste, la vie trop monotone, le travail mal rétribué... »

La réplique donne à réfléchir :

— « Tu m'aurais retenu, si tu avais eu un réseau d'œuvres vivantes pour nous faciliter, sous l'influence chrétienne, par l'association et la mutualité, le progrès dans les conditions de l'existence, — et tout au moins tu m'aurais retrouvé fidèle à mes croyances, si l'exil forcé, dans une ville peuplée à elle seule comme tout un État, ne m'avait pas laissé sans prêtre parlant ma langue et sans prêtre familiarisé avec ma mentalité, mes tendances, mes faiblesses, mes aptitudes et mes besoins.

— » Mon fils, tu avais ici de saints prêtres, même avant que les miens fussent venus vers toi, et ils auraient su te comprendre. D'ailleurs, on a vu, dans d'autres contrées, même chez les peuples entièrement païens, des chrétiens, privés de leurs prêtres par la persécution, garder entre eux, pendant plus de deux cents ans, sans aucun secours extérieur, la foi de leur lointain baptême, et l'entretenir comme un feu sacré que les missionnaires du XIX^e siècle ont retrouvé encore vivant.

— » Ils l'ont gardée. Je connais cette histoire. J'en aurais fait autant peut-être, si l'émigration parisienne n'avait pas été en même temps pour moi la *dispersion*. Les Japonais demeurés fidèles vivaient entre eux. Ils n'étaient pas isolés les uns des autres. Au contraire, longtemps les membres de la chrétienté Bretonne se sont mutuellement ignorés dans la capitale. Et, quand elle s'est tardivement constituée, certes les prêtres que tu nous as envoyés étaient zélés et infatigables comme des apôtres. Ils se sont dépensés et multipliés pour le service des âmes. On les a vus, de paroisse en paroisse, poursuivre et reconquérir les brebis errantes. Ils ont fait appel, pour étendre leur ministère par la charité, à des religieuses dévouées. Mais ils sont trop peu, et nous sommes tout un peuple. Ils ne pourront nous grouper que s'ils peuvent un jour vivre au milieu de nos centres de travail, pour être à notre portée comme dans la vie paroissiale. »

Il faut le reconnaître, mes bien chers Frères, ce serait la solution pratique du problème. Donner aux apôtres d'hier et d'aujourd'hui des auxiliaires nouveaux, les placer partout où un essaim de familles Bretonnes s'est établi, partout où un clan assez nombreux s'est formé, et leur donner pour mission de renouer, au nom de la province mère, les liens de religion et de vertu entre les émigrés et le bon Dieu. Tous les Evêques de Bretagne s'unissent au premier Pasteur de l'Eglise de Paris pour former le vœu qu'un jour cet idéal se réalise, avec l'aide des ressources de la capitale. Nous en sommes encore loin.

IV. — Mais alors, seras-tu plus courageux, Breton mon frère ? Et comprendras-tu mieux tes devoirs ? Ton cœur n'est pas tardif à aimer ni ton âme lente à croire. Mais je t'ai entendu dire parfois : « L'atmosphère est ici, pour moi, si différente de l'atmosphère natale, que les leçons qui furent bonnes pour le passé ne me touchent plus dans le présent ».

Ecoute. Le fond des âmes ne change pas plus que le sens de l'Evangile. Jésus-Christ est toujours l'unique Docteur, et l'Eglise l'unique maîtresse des consciences. Ce qui a fait la sainteté des aïeux est aussi ce qui doit renouveler ta propre vie. Le prêtre ne te tiendra pas, au vingtième siècle, un autre langage que celui de S. Corentin, de S. Patern, de S. Briec, de S. Melaine, de S. Clair et de S. Pol. Il te parlera comme parlait S. Yves, comme parlaient Dom Michel et le P. Maunoir, en Cornouailles, en Léon, en Tréguier et en terre de Vannes, comme le Bienheureux Montfort et le Bienheureux P. Eudes au pays de Nantes et de Rennes. Il ne peut pas y avoir de changement dans la doctrine ou la morale. Il peut y en avoir seulement dans la méthode adoptée par le prêtre pour atteindre les fidèles. Qu'il varie sur ce point ses procédés d'apostolat, il le faut bien. Mais, attaché à une paroisse ou errant à travers les familles dispersées, uniquement occupé du ministère ou mêlant le souci des intérêts matériels à celui de son action sacerdotale, dépendant du clergé séculier ou rattaché à ces grands corps auxiliaires dont les sujets épars sont encore si ardents à la parole et aux œuvres, ce que le prêtre cherche, ce sont les âmes. Et il dit aux âmes le catéchisme, pas plus. Le catéchisme est l'Evangile mis en forme et réduit en pratique. Il sème et fait mûrir la religion dans l'esprit et dans le cœur. Recevez-la bien. C'est la pure religion Bretonne. De Bretagne, vous ne pouvez apporter ici ni vos églises, ni vos clochers, ni vos cimetières ou vos chaumières, ni vos côtes, ni vos montagnes, ni vos champs de blé noir, ni vos fleuves à l'histoire héroïque ou laborieuse. Mais vous pouvez apporter — vos défauts, dit-on, trop souvent, et Dieu vous apprendra à les vaincre —, vous pouvez et vous devez apporter surtout votre foi et, avec elle, toutes les forces qu'elle donne. Avec vos qualités natives, si vous demeurez croyants, vous pouvez recommencer ici, entre émigrés Bretons, l'humble et courageuse histoire de votre passé religieux. Je le sais bien : l'avenir ne reproduit jamais absolument le passé. Au fond, pourtant, l'avenir, c'est du passé transformé, c'est de l'histoire à la fois différente et semblable. Vous ferez ici, dans d'autres situations, avec les mêmes vertus, dans la sphère où la Providence vous a placés, le même bien que dans le milieu familial où vous avez vécu. Voilà les grandes lignes du devoir présent. Il suffit de vouloir.

Quelques-uns disent, dans leurs mauvais jours : « Comment tenter cet effort ? Nous sommes sans chefs ! »

Vous seriez sans chefs, si vous étiez sans prêtres.

Vous ne seriez pas sans appui. La société « La Bretagne » vous offre des initiateurs et des amis. Elle met à votre disposition une bonne volonté dont vous avez reçu mille preuves. Mais elle ne prétend pas vous imposer dans ses membres des chefs. Elle sait que vos chefs, ce sont les prêtres.

Et ces chefs sont les serviteurs de vos âmes, encore plus que leurs chefs. C'est dans votre intérêt qu'ils s'exilent à votre suite. A travers la vie ils veulent vous conduire au ciel. Ils sont ici vos bons recteurs. L'âme du cher pays chrétien les anime, comme elle animait les évêques et les moines organisateurs et inspireurs de notre race.

Je ne sais pas si nous pourrons vous les donner en assez grand nombre. La crise des vocations nous atteint. Puissent sainte Anne et sa fille Marie susciter des hommes d'apostolat que nous enverrons vers vous !

Et puisse la Bretagne émigrée se grouper plus compacte autour du prêtre ! L'assemblée, aujourd'hui, est innombrable. Nous savons que pareille foule ne peut se retrouver que dans des circonstances exceptionnelles. Mais, dans la vie ordinaire et courante, verras-tu régulièrement le prêtre de ton âme ? Tu peux aller à lui sans crainte. Il n'a pour toi que de l'affection et du respect. Tu es du pays, et tu es chrétien. Il ne s'occupera pas de tes préférences politiques. Il s'occupera de ton travail pour l'encourager, de tes peines pour les adoucir, de tes difficultés pour t'aider à les vaincre, de tes péchés pour les pardonner, de tes malades pour leur apprendre à sanctifier leurs souffrances, de tes morts pour les pleurer et pour prier avec toi, de tes enfants pour t'exhorter à les élever chrétiennement. Tu as, plus qu'autrefois, besoin de sa compagnie. Là-bas, autour de toi, tout le monde croyait, tout le monde t'aimait, car tu étais connu de tout le monde. Ici, tes voisins mêmes ne te connaissent pas ; ils ne pensent pas comme toi ; la plupart n'ont plus ni foi ni prière. Tu as de nouveaux maîtres, et, de leur part peut-être, des exemples bien différents de ceux de ton enfance. Tu demeures libre d'être chrétien ou païen. Mais tout dans ce nouveau monde semble fait pour l'entraîner plutôt à l'oubli du devoir religieux, sinon à l'apostasie formelle. Puisse le pays qui t'a donné le baptême et qui parle ta langue fournir encore des vocations qui nous permettent de l'envoyer le prêtre qui pense, qui prie, qui parle dans la même langue que toi ! Et tu voudras reconnaître avec nous que la race antique et maternelle a fait pour ses enfants échappés loin d'elle tout ce qu'elle pouvait faire. *Quid debui ultra facere, et non feci ?*

V. — Crois-moi, adressons-nous ensemble à nos vieux Saints pour obtenir leur secours et nous exciter à la persévérance. De Paris ou de la Bretagne la distance au ciel est la même. Ils nous entendront. Leur patronage n'est pas moins efficace et pratique pour l'exil que pour le pays d'origine. Ils sentent qu'ici tu as plus besoin d'eux. Avec nous ils viendront prier le Sacré Cœur de nous aider.

O Saints de mon pays, que n'avons-nous pas fait, dans votre grande presqu'île, pour vous honorer tous depuis sainte Anne et l'Introuvable jusqu'aux plus humbles moines de nos campagnes ? *Quid debui facere et non feci ?* Nous allions vous prier dans nos chapelles. Nous placions vos images dans nos chaumières. Nous vous donnions les prémices de nos moissons et de nos troupeaux. Nous avons gardé vos reliques mieux que celles de nos familles. Il fut un temps où les barbares du Nord voulaient nous les ravir. Ils tuaient. Ils pillaient. Ils incendiaient. Nous avons pris vos restes précieux, et, au péril de notre vie, nous les avons emportés au loin dans des monastères imprenables comme des forteresses. Plusieurs d'entre nous sont morts pour les sauver. Il y a plus de mille ans, nous venions leur chercher un asile en plein Paris. Ses églises en gardent encore des parcelles. Mais nous n'entendions pas les perdre. Le danger passé, nous avons repris la route connue, et nous avons réclamé le trésor national. Souvent, nous n'avons pu ressaisir qu'une partie de vos saintes dépouilles. Mais le pays les a accueillies, comme autrefois les saints vivants. Nous leur avons construit des merveilles d'architecture originale et pieuse, dans des sites sauvages, ou dans des landes nues, ou sur le sable des grèves, ou au creux des vallons ; et la vie Bretonne s'est mise à fleurir

doucement tout autour des sanctuaires aimés. Toutes les ressources de notre pauvreté ont été consacrées à ce religieux hommage. Nos maisons étaient de pierre et de chaume. Nos vêtements étaient simples. Mais nous ne trouvions rien d'assez riche pour vos statues et vos reliques. Nous avons établi pour elles les pardons les plus beaux : prières de nuit, prières de jour, processions solennelles. Nos fêtes profanes elles-mêmes ne semblaient complètes que si elles revêtaient en votre honneur un caractère de religion. Nous vous choissions pour compagnons dans nos guerres, pour patrons dans nos familles, pour auxiliaires dans nos travaux, pour consolateurs dans nos peines, pour inspirateurs dans nos jours de détresse. Tous nos évêques, tous nos prêtres vous ont honorés et chantés. Nous avons eu, après nos chefs de guerre, des comtes et des ducs : nous leur avons appris à vous respecter et à vous aimer comme nous le faisons nous-mêmes. Les rois de France, en nous recevant dans la grande patrie, vous ont rendu hommage comme aux gardiens célestes de la petite patrie Bretonne. Tout le sang de la Révolution, toute la gloire du premier Empire n'ont pas pu nous empêcher de vous demeurer fidèles. Toutes les lois de la France nouvelle n'y réussirent pas mieux.

Soyez-nous fidèles vous-mêmes, ô saints fondateurs et protecteurs de nos paroisses natales ! Nous avons fait pour vous tout ce qu'il était possible de faire ; à charge de revanche !

Nous sommes encore en Bretagne Armoricaire trois millions et demi de braves gens, dont on a coutume de dire qu'ils n'ont pas d'initiative, qu'ils ne savent pas s'associer et s'organiser, qu'ils n'ont pas le goût de l'action, qu'ils n'ont pas une religion bien comprise, et que, peut-être, la cause de Dieu est chez eux menacée de ruine. Ils sont pourtant vos fils, ô Saints de Bretagne ! Aidez-les à se transformer dans la mesure nécessaire ! Qu'ils gardent leurs usages, leurs costumes, leur langue, leur esprit d'indépendance un peu farouche ! Qu'ils dépouillent leur timidité, leur lenteur à se mouvoir, et ce qu'on appelle, dans une formule excessive, leurs vices nationaux ! Qu'on sente grandir en eux, du cœur à la tête et aux bras, la vie ancienne avec sa foi tranquille et son esprit de sacrifice, et la vie nouvelle avec son aptitude égale aux élans du progrès et aux combats de la persécution ! A tous ceux qui les aiment, ce sera une joie de savoir que la Bretagne, si rude que soit pour elle la secousse des événements, demeure ancienne et jeune, et que, fidèle à la foi catholique, fidèle à la France du passé comme à celle du présent, elle marche d'un pas viril à la tête de tous les progrès légitimes.

Et pour nous, les émigrés, qui sommes cent cinquante mille à Paris, et peut-être autant dans le reste de la France, — pour nous, qui semblons parfois quitter, avec nos costumes et nos traditions de campagne, la foi de nos pères, — qui sommes dispersés, attristés, inquiets et peut-être sur la voie douloureuse de l'incrédulité, aidez-nous à nous grouper pour être moins faibles, à demeurer des Bretons parfaits, à honorer la petite patrie par les services que nous rendrons à la grande, et à accomplir notre devoir aussi bien sinon mieux que tout autre Français ! *Quid debui facere et non feci ?* Que nous puissions dire à ceux qui nous rencontreront et qui railleront peut-être notre foi : « Pourquoi vous moquez-vous ? Quel est celui de mes devoirs civiques que ma foi religieuse m'a empêché de remplir ? »

Empruntons à notre Dieu sa parole et son exemple. Tout ce que nous pouvons faire pour que notre vie privée soit sans défaut, pour que notre vie publique soit conforme à nos principes religieux et aux

vrais intérêts de la France, pour que notre Religion soit non seulement honorée et défendue, mais pratiquée par nous, nous le ferons. Et nous aurons ainsi le droit de dire partout, devant la famille, devant le pays et devant Dieu : *Quid debui facere et non feci ?*

Monseigneur termina par une courte allocution en breton, écoutée plus avidement, si possible, encore que son précédent discours... Ensuite eut lieu la procession du T. Saint-Sacrement, porté par Mgr Duparc. En tête, on remarquait la bannière de « La Bretagne » et le drapeau du Sacré Cœur ; puis venait un nombreux clergé et enfin le dais, autour duquel un groupe de 300 hommes portant des flambeaux faisait escorte au T. Saint-Sacrement.

Au Salut, Mgr l'Evêque de Quimper consacra au Sacré Cœur la société « La Bretagne », ses œuvres et tous ses membres. Puis le divin Sauveur bénit la pieuse assistance, qui se dispersa ensuite, emportant le plus précieux souvenir de cette imposante manifestation de foi et des paroles de l'Evêque qui a su évoquer, avec une si pénétrante éloquence, devant les « émigrés » de Paris, l'image de la Bretagne, le pays qu'on n'oublie pas et qu'on aime toujours.

La béatification de Jeanne d'Arc.

A l'occasion de la béatification de la « Bonne Lorraine », de nombreux pèlerinages sont organisés pour Rome.

Signalons, à ceux qui vont entreprendre ce voyage, le Guide Conty, l'Italie. Ce volume, 105 cartes et plans, très exact et très complet et le plus récent paru, est aussi le meilleur marché pour l'Italie. Il n'est vendu que 6 francs.

En vente partout. Envoi *franco* contre mandat ou bon de poste adressé aux Guides Conty, 37, rue Bonaparte, à Paris.

CHRONIQUE GÉNÉRALE

ROME. — Le vendredi 12 Mars, à midi, après la prédication du carême, le pèlerinage belge a été reçu dans la bibliothèque privée du Pape. Cent cinquante pèlerins étaient présents, rangés autour de la salle, au milieu de laquelle, sur une grande table, avaient été déposés des volumes contenant des millions de signatures des souscripteurs au Denier de Saint-Pierre, « un vrai plébiscite national », comme devait le dire le Pape dans son discours.

Le Souverain Pontife a fait le tour de la salle, donnant sa main à baiser aux pèlerins, puis le cardinal Mercier et le comte Urserl ont lu successivement chacun une adresse.

Pie X, obligé encore à quelques précautions, n'a pas prononcé lui-même son discours, mais il chargea le cardinal Mercier d'en lire aux pèlerins le texte en français.

L'audience s'est terminée par une bénédiction solennelle.

Mardi matin, le Saint-Père a reçu le cardinal Mercier, archevêque de Malines, en audience de congé. Le Pape a exprimé à nouveau

toute la satisfaction que lui apportent les catholiques belges, et a exprimé des vœux pour le prochain congrès de Louvain et de Malines.

FRANCE. — La persécution. — Le Conseil d'Etat, dans un arrêt récent, reconnaît au préfet le droit d'expulser un curé en dehors et même contre le gré d'une municipalité. Cette décision va permettre — sinon provoquer — l'expulsion de tous les prêtres qui avaient été laissés gratuitement en jouissance de leurs presbytères. Il y en a encore, dit-on, quelques centaines en France.

C'est un nouveau pas dans la persécution religieuse et une violation flagrante des droits des municipalités sur les édifices communaux.

BIBLIOGRAPHIE

« LES ÉTUDES »

REVUE FONDÉE EN 1856 PAR DES PÈRES DE LA COMPAGNIE DE JÉSUS

Sommaire du n° du 5 Mars 1909.

I. Scolastiques et modernistes : Agnosticisme. Lucien ROURE. — II. En Amérique latine : Le Brésil. Jb. BURNICHON. — III. La fin de Voltaire, Jules GRIVET. — IV. Quelques poètes. Ch. DE LA PORTE. — V. Bulletin de l'ancien Orient biblique. Jean CALÈS. — VI. Bulletin de patrologie. F. CAVALLERA. — VII. Les premiers séminaires en France au XVII^e siècle. P. SCHENHER et N. PRUNEL. — VIII. Revue des livres. — IX. Notes bibliographiques. — X. Événements de la quinzaine.

La Frano-Maçonnerie contre la France, par M. Louis RAMBAUD, brochure in-8°. Prix franco, 1 fr. — Lyon-Paris : Librairie catholique Emmanuel Vitte.

Le classement méthodique des documents joint à la clarté du style, fait de cet ouvrage une arme excellente contre la Franc-Maçonnerie, arme qui est à la portée de tous, et que nous ne saurions trop recommander aux groupements catholiques et antimaçonniques.

A Quimper, librairie J. Salaun.

Revue Financière.

La Bourse avait escompté la retraite du Ministre des Finances et le fait qu'il garde son portefeuille a suffi à la mettre de mauvaise humeur. On ne niera plus après cela la popularité de M. Caillaux.

Notre Rente Française, la première, a fléchi dans des proportions assez marquées, entraînant à sa suite la plupart des autres fonds d'Etats, rentes russes comprises. L'Extérieure s'inscrit à 98.25, le Turc à 95.45.

Le compartiment des banques françaises a manifesté de bonnes tendances pour fléchir ensuite également. Le Crédit Lyonnais est revenu à 1.224 et le Comptoi. d'Escompte est monté à 738 ; cette dernière société a l'intention de suivre l'exemple de la Société Générale et de procéder également à l'élévation de son capital ; elle proposera un dividende de 30 francs égal au précédent à l'assemblée ordinaire des actionnaires, convoquée pour le 1^{er} Avril.

On recherche la Banque Centrale Mexicaine à 411 fr. Alors que les actions des autres banques mexicaines se capitalisent aux cours actuels entre 5 et 5,7 %, ce titre offre un taux de placement qui ressort à près de 7 %.

Nos grands Chemins français ont peu varié. Leurs obligations sont toujours en faveur auprès du public de l'épargne.

Après avoir poursuivi leurs progrès jusqu'à 1.330 fr., les actions Omnibus

ont été ramenées à 1.255. Le Conseil Municipal a terminé la discussion du cahier des charges des futurs autobus. Dans une prochaine session, qui se tiendra fin Mars, il s'occupera du tracé du réseau.

Les valeurs métallurgiques n'ont subi que de légères modifications. L'Action Commeny-Fourchambault s'est alourdie à 1.911. Les bénéfices de l'Exercice clos le 31 Août 1908 se sont élevés à 3.618.041 fr. en diminution de 390.144 fr. sur ceux de l'exercice précédent.

Les cours du cuivre sont faibles. Le Rio Tinto a été ramené à 1.705.

Vêtements Ecclésiastiques.

CHAPEAUX
Barrettes, Rabats
Faux-cols
et Manchettes toile
Ceintures
Gilets de flanelle
etc.

F. JODELAIS, FILS AÎNÉ

Fournisseur du Grand-Séminaire

20, rue Verdelet — QUIMPER — rue Verdelet, 20

Ancienne
Maison
PIRIOU

SAUVAGE

3, rue Kéréon SUCCESSION QUIMPER

HORLOGERIE — BIJOUTERIE — OPTIQUE — ORFÈVRE
BRONZES & ORFÈVRE D'ÉGLISE

Assortiment considérable de Candélabres, Garnitures d'autels, Thabors, Calices, Ciboues, Custodes, Boucles de souliers, etc., à des prix exorbitamment réduits.

Nouveau candélabre à transformations multiples, breveté s. g. d. g. Réparations, remise à neuf, dorure et argenture.

Le Chronomètre « A la Montre de Genève » que l'on trouve seulement chez M. SAUVAGE, qui en a la propriété exclusive, doit son succès toujours croissant à sa qualité exceptionnelle, à son bon marché et à son réglage parfait; c'est sans contredit la Montre de précision par excellence. Ce mouvement, entièrement monté sur rubis, est à ancre ligne droite, levées visibles, double plateau, spiral Bréguet, balancier compensé, et se fait en boîtes or, argent, acier et nickel.

ARTICLES POUR FUMEURS
Écumé et Ambre 1^{er} choix.

ORFÈVRE DE TABLE
Qualité supérieure, prix exceptionnel.

LA TUBERCULOSE

(1^{er} et 2^e degré)
est guérie **infailliblement** et **rapidement** par le

CURATIF VAUGIRARD

qui est aussi le remède héroïque contre les RHUMES, BRONCHITES,
INFECTIONS GRIPPALES, ASTHME et CATARRHE des VIEILLARDS
E. LOGEAS, 37 Avenue Marceau, PARIS et toutes les Pharmacies.

L'Administrateur-Gérant : AR. DE KERANGAL.

Quimper, typographie DE KERANGAL, imprimeur de l'Evêché.

LA SEMAINE RELIGIEUSE

DU DIOCÈSE

DE QUIMPER ET DE LÉON

SOMMAIRE

I. PARTIE OFFICIELLE. — Communications de l'Evêché : Lettre de M^{gr} l'Evêque de Quimper et de Léon au clergé de son diocèse au sujet des biens ecclésiastiques dont la liste vient d'être publiée; Nomination.

II. PARTIE NON OFFICIELLE. — Le Signe de la Croix.

III. — Chronique du diocèse : Intentions recommandées aux prières;

Offices extraordinaires; Nécrologie; Congrès de Landerneau; Œuvre de N.-D. de Salut; Pont-Croix; Paris; La confiscation des biens ecclésiastiques; Béatification de Jeanne d'Arc.

IV. — Chronique générale : Rome; Paris; Un arrêt intéressant; La Jeunesse Catholique.

V. — Bibliographie.

VI. — Annonces et avis.

Offices de la semaine.

Dimanche, 28 Mars. — Dimanche de la PASSION. Office du jour; semi-double. Violet.

Vêpres du jour, avec mémoire de S. Jean Capistran, Confesseur.

Lundi, 29. — Office de la férie; simple. Violet.

Mardi, 30. — Office de la férie; simple. Violet.

Mercredi, 31. — Office de la férie; simple. Violet.

Jeudi, 1^{er} Avril. — Office de la férie; simple. Violet.

Vendredi, 2. — Les Sept Douleurs de la T. Sainte Vierge Marie. Double-majeur. Blanc.

Samedi, 3. — Office de la férie; simple. Violet.

Dimanche, 4. — Dimanche des RAMEAUX.

Ordre de l'Adoration perpétuelle pendant la semaine.

Le temps pascal empêchera l'Adoration d'avoir lieu, aux époques fixées par le tableau, dans les paroisses de : Santec, Motreff, Goulien, Plouénan, Pencran, Plouégat-Moysan, Kernilis, Sainte-Sève, Pouldergat et Plougonven. Elle se fera dans les communautés désignées ci-après :

Orphelinat (ancien Refuge), Brest.	du 28 au 29 Mars.
Providence de Saint-Pol de Léon.	du 30 au 31 —
Petites Sœurs des Pauvres, à Brest.	du 1 ^{er} au 2 Avril.
Maison St-Joseph, à St-Pol de Léon.	du 3 au 4 —

PARTIE OFFICIELLE

COMMUNICATIONS DE L'ÉVÊCHÉ

I. Lettre de Mgr l'Evêque de Quimper et de Léon au clergé de son diocèse au sujet des biens ecclésiastiques dont la liste vient d'être publiée.

Quimper, le 20 Mars 1909.

MESSIEURS ET CHERS COOPÉRATEURS,

La liste des biens ecclésiastiques enlevés au diocèse de Quimper et de Léon par l'Etat vient d'être publiée.

Vous voudrez bien rappeler aux fidèles que ceux d'entre eux qui peuvent revendiquer une partie de ces biens n'ont plus qu'un délai de six mois pour faire reconnaître leurs droits (1). Ils ont le devoir strict, à moins d'impossibilité constatée, d'exercer cette action en reprise et de s'entendre ensuite avec l'Evêque pour organiser l'exécution des legs ainsi ressaisis, en se conformant à la volonté des fondateurs primitifs.

Vous aurez soin, à cette occasion, de mentionner une fois de plus la peine d'excommunication infligée par l'Eglise à tous ceux qui s'approprient ces biens pour leur usage personnel ou qui les louent, sans en avoir obtenu l'autorisation du Saint-Siège.

Relativement aux immeubles, titres de rente ou revenus de toute nature, qui vont par décret être attribués à des établissements communaux ou départementaux, MM. les Membres des Conseils généraux et municipaux et les administrateurs des établissements intéressés devront se souvenir qu'ils ne peuvent, sans faute grave, provoquer cette dévolution, ni même l'accepter, à moins d'une entente précise avec le Pape ou l'Evêque.

Cette entente règlera les conditions de l'usufruit provisoire et déterminera les réserves à faire en faveur des droits du légitime propriétaire.

L'Eglise, en effet, n'entend pas renoncer à la propriété des biens qu'on lui prend. Il faut que les bénéficiaires de cette injustice en soient bien avertis. Ils auront à pourvoir à leur conscience à l'heure de la mort s'ils ne l'ont pas fait

(1) Certaines revendications sont même plus urgentes. Nous publions à la fin de cette Lettre une note à ce sujet.

pendant leur vie, et nous ne pouvons pas leur laisser ignorer que, pour la sépulture chrétienne comme pour les derniers sacrements, la réparation du dommage causé doit accompagner celle du scandale donné.

Les proportions du vol dont nous sommes victimes apparaissent avec toute leur ampleur effrayante dans les vingt-six pages de l'*Officiel* du 14 Mars où sont énumérés nos biens. Les agents du pouvoir n'ont rien oublié. La part des morts est confisquée avec la même rapacité sacrilège que celle des vivants. Il sera bon de lire, au prône de vos églises, la partie de cette liste de spoliation qui intéresse chacune de vos paroisses (1), en rétablissant toutefois la mention des charges pieuses dont ces biens se trouvent grevés et qui sont absentes du tableau officiel. Les fidèles verront mieux toute l'étendue d'une spoliation qui les atteint autant que nous, et je souhaite que cette lecture ouvre enfin les yeux à ceux d'entre eux qui se feraient encore quelque illusion sur le caractère sectaire et profondément injuste des Lois de Séparation.

Veuillez agréer, Messieurs et chers Coopérateurs, l'assurance de mes sentiments affectueux et dévoués.

† ADOLPHE,

Evêque de Quimper et de Léon.

REVENDICATIONS URGENTES

Pour ce qui regarde notre diocèse, les revendications qui ont pour objet des biens appartenant *aux établissements du culte* : fabrique, mense, etc., doivent être formées avant le 15 Septembre 1909, dernier délai accordé par la loi du 13 Avril 1908.

Mais le délai est beaucoup plus rapproché quand il s'agit de revendications qui concernent les biens grevés de charges pieuses ou cultuelles qui, avant la Séparation, appartenaient déjà à l'Etat, aux départements, aux communes et aux établissements publics, tels que hospices, bureaux de bienfaisance, etc. En effet, pour cette seconde catégorie de biens, l'action en reprise, qui ne peut être d'ailleurs exercée que par les auteurs des libéralités et leurs héritiers en ligne directe, se trouvera prescrite dès le 13 Avril 1909, si, avant cette date, le mémoire que les intéressés doivent adresser au préfet n'a pas été déposé.

II. Nomination. — Par décision épiscopale, en date du 22 Mars, M. Abiven, jeune prêtre de Kerlouan, est nommé vicaire au Cloître-Plourin.

(1) Pour la lire au prône, MM. les Curés et Recteurs pourront consulter l'*Officiel*, au chef-lieu de canton, ou demander au Secrétariat de l'Evêché communication de cette partie de la liste.

PARTIE NON OFFICIELLE

Le Signe de la Croix.

La croix de Jésus-Christ est la source de tous nos biens. C'est par elle que nous vivons et que nous sommes ce que nous sommes. Portons la croix de Jésus-Christ et parons-nous-en comme d'une couronne de gloire. C'est elle qui est comme le sceau et l'accomplissement de toutes les choses qui regardent notre salut. Si nous sommes régénérés dans les eaux sacrées du baptême, la croix y est présente ; si nous nous approchons de la table du Seigneur, pour y recevoir son corps sacré, elle y paraît avec éclat ; si l'on nous impose les mains pour nous consacrer au ministère du Seigneur, elle y est encore présente. Enfin, quoique nous fassions, nous voyons partout ce signe adorable, qui est tout ensemble la cause et la marque de notre victoire. Nous l'avons dans nos maisons, nous la peignons sur nos murs, nous la gravons sur nos portes, nous l'imprimons sur nos visages et nous la portons toujours dans le cœur, car la croix est un monument sacré, qui rappelle, en notre mémoire, l'ouvrage de notre salut, le recouvrement de notre ancienne liberté et l'infinité miséricorde de notre Sauveur Jésus-Christ qui, par l'amour qu'il nous a porté, a été comme une brebis que l'on mène à la boucherie.

Lors donc que vous imprimez ce signe sur vous, souvenez-vous de ce qui a donné lieu à cette croix et de ce qui l'a rendue nécessaire. Que ce souvenir réprime en vous votre orgueil, qu'il arrête votre colère et qu'il étouffe toutes vos autres passions. Lorsque vous formez ce signe sur votre front, armez-vous d'une sainte hardiesse et rétablissez votre âme dans sa première liberté. Car vous n'ignorez pas que la croix est le prix qui vous l'a fait recouvrer. C'est pourquoi saint Paul, nous exhortant à rentrer dans cette liberté si digne d'un véritable chrétien, nous y porte en nous parlant de la croix et du sang du Fils de Dieu : « Vous avez été, dit-il, rachetés d'un grand prix ; ne vous rendez pas esclaves des hommes ».

Considérez quel est le prix qui a été donné pour votre rançon, et vous ne serez plus l'esclave d'aucun homme sur la terre. Ce prix et cette rançon, c'est la croix. Vous ne la devez donc pas marquer négligemment du bout du doigt sur votre visage ; vous devez la graver avec amour dans votre cœur par une foi très fervente. Si vous l'imprimez de la sorte sur votre front, nul des esprits impurs n'osera s'approcher de vous en voyant sur votre visage les armes qui l'ont terrassé et cette épée éblouissante dont il a reçu le coup mortel. Si la seule vue des lieux où les bourreaux exécutent les criminels vous fait frémir d'horreur et trembler de crainte, dans quel trouble et quelle terreur doivent entrer les démons en voyant les armes dont Jésus-Christ s'est servi pour les vaincre !

Saint JEAN CHRYSOSTOME.

CHRONIQUE DU DIOCÈSE

Intentions recommandées aux prières.

- I. — L'Eglise et la France.
- II. — Les prédications du Carême ; les communions pascales.

Offices extraordinaires.

Quimper. — CATHÉDRALE DE SAINT-CORENTIN. — Comme les semaines précédentes, le sermon de *mardi* soir (30 Mars) sera plus spécialement pour les hommes.

Mercredi 31 Mars, *jeudi* et *vendredi* 1^{er} et 2 Avril, à 4 heures de l'après-midi, instruction principalement pour les dames — mais tout le monde y est admis.

— ÉGLISE DE SAINT-MATHIEU. — Dimanche de la Passion, sermon français à 8 heures du soir ; salut. Cette semaine, il n'y aura pas d'instruction le *mercredi*, mais seulement le *vendredi*.

Le *samedi*, à 8 heures du soir, salle Jeanne d'Arc, conférence spéciale pour les hommes ; projections.

Retraite des petits enfants. — *Lundi*, *mardi* et *mercredi*, à 4 h. 1/4, instruction formant retraite pour les petits enfants et aspirants.

Le *jeudi* 1^{er} Avril, à 8 h. 1/2, pour tous ces petits enfants, messe, suivie d'une instruction, de la consécration à la Sainte Vierge et de la bénédiction du T. Saint-Sacrement.

PAROISSE DE KERFEUNTEUN. — Chapelle de la Mère de Dieu. — *Vendredi* 2 Avril, fête de Notre-Dame des Sept-Douleurs, aura lieu le pèlerinage annuel au sanctuaire de la Mère-de-Dieu.

Messes à 6 heures et à 7 heures. A 8 heures, messe du pèlerinage. Sermon par M. l'abbé Cornou.

N. B. — La procession des pèlerins se formera à 7 h. 1/2, à la croix de Messilien.

Nécrologie. — I. Dans notre dernier numéro, nous n'avons pu qu'annoncer la mort de M. l'abbé Le Saout, aumônier de la marine en retraite, chevalier de la Légion d'honneur. Il a succombé, le 17 Mars, aux suites d'une entérite contractée pendant ses séjours aux colonies.

Né à Plougouven le 7 Août 1834, M. Le Saout (François-Marie) commença ses études classiques sous la direction du recteur de la paroisse, qui était alors M. de Léséleuc, mort évêque d'Autun. Ordonné prêtre le 24 Juillet 1859, il fut nommé (13 Août 1859) vicaire à Notre-Dame du Mont-Carmel, à Brest. Après avoir passé six ans dans cette paroisse où il laissa les meilleurs souvenirs, M. Le Saout devint aumônier de la Marine, et se dévoua de tout cœur aux devoirs de son nouveau ministère, tant à bord des navires que dans les hôpitaux, notamment en Cochinchine où il se trouva au moment de violentes épidémies.

A la guerre de 1870, M. Le Saout, attaché comme aumônier à une brigade d'infanterie de marine, prit part à la campagne désas-

treuse qui aboutit à la capitulation de Sedan ; il assista notamment à la bataille de Bazeilles, allant donner le secours de la religion aux blessés jusque sous le feu de l'ennemi, passant ses jours et ses nuits dans les ambulances, presque constamment sur pied, admirable d'endurance et de courage. Comme récompense de sa belle conduite il reçut la croix de la Légion d'honneur.

Retraité en 1887, M. Le Saout se fixa à Morlaix. Cédant à de pressantes sollicitations, il accepta d'être candidat aux élections législatives de 1891 et résuma sa profession de foi en ces deux mots, qui ont été la devise de toute sa vie : DIEU ET LA FRANCE. Bien que posée tardivement, sa candidature obtint une minorité très honorable... Depuis lors, M. Le Saout vécut dans la retraite, faisant le bien autour de lui, aimé de tous, principalement des pauvres auxquels il venait en aide avec autant de générosité que de discrétion.

Aux obsèques, qui ont eu lieu vendredi 19 Mars, assistaient les principales notabilités de Morlaix et une cinquantaine de prêtres. A l'issue du service, célébré en l'église de Saint-Melaine, l'absoute a été donnée par Mgr Dulong de Rosnay. Le corps du regretté défunt a été inhumé à Plougonven, sa paroisse natale.

II. Nous recommandons également aux prières l'âme de M. Jestin, ancien vicaire, décédé le 21 Mars, à l'âge de 37 ans.

Né à Guipavas, le 9 Janvier 1872, M. Jestin (Jacques) fut ordonné prêtre le 25 Juillet 1898 et nommé vicaire à Kernilis, le 4 Avril 1900. Malade, il quitta le ministère paroissial au mois de Mars 1901 et se retira à l'asile Saint-Jean-de-Dieu, à Dinan, où il vient de mourir.

R. I. P.

Congrès de Landerneau. — La *Jeune Bretagne*, organe de la Jeunesse Catholique bretonne, a publié dans son numéro de Février l'appel suivant qui ne peut manquer d'être entendu :

Dans quelques semaines, s'ouvrira le Congrès provincial de Landerneau. Pour la sixième fois depuis sa fondation, l'Union provinciale de la Jeunesse catholique bretonne tiendra ses assises ; et pour continuer une tradition qui lui est chère elle étudiera, à côté d'une question sociale, l'organisation paroissiale qu'il convient de donner à ses groupes de plus en plus nombreux. Il est nécessaire, en effet, de fortifier son organisation au fur et à mesure que l'intensité de sa vie sociale augmente.

Sans doute, il ne faut pas grossir à plaisir les résultats obtenus, mais on ne peut se défendre d'un sentiment de légitime fierté quand on songe que depuis six ans les idées sociales catholiques ont pénétré dans presque toutes les paroisses bretonnes hardiment semées par les Jeunes. Que d'œuvres sociales ont surgi sur notre vieille terre de Bretagne ! Que de dévouements obscurs se sont révélés dans cette œuvre de rechristianisation ! Que de sacrifices connus et inconnus il a fallu à nos amis pour atteindre ces résultats inespérés !

C'est beaucoup, mais c'est insuffisant, il faut plus : après avoir fondé une institution sociale, après avoir réussi, il faut maintenir et continuer l'œuvre entreprise, malgré les obstacles rencontrés, malgré les découragements inévitables, malgré les critiques des jaloux et de ceux qui ne font rien.

C'est en priant ensemble, c'est en travaillant en commun, dans nos Congrès, à résoudre le problème social par et dans le christianisme que l'on se prépare à agir chacun dans son milieu. L'atelier, l'usine, le magasin, les champs, la caserne, le salon deviennent tout naturellement, au lendemain de nos Congrès, le champ de bataille de nos idées. Chaque jour notre christianisme intégral fait de nouvelles conquêtes.

Sociaux parce que catholiques, c'est-à-dire chrétiens selon l'Evangile, catholiques non seulement pour soi, mais aussi pour les autres, voilà ce que nous fait un Congrès. Nous en revenons plus que jamais convaincus de la justesse de la parole que prononçait Ozanam, en 1836 : « Si la question qui agite aujourd'hui le monde autour de nous n'est ni une question de personnes, ni une question de formes politiques, mais une question sociale ; si c'est la lutte de ceux qui n'ont rien et de ceux qui ont trop ; si c'est le choc violent de l'opulence et de la pauvreté qui fait trembler le sol sous nos pas ; notre devoir, à nous chrétiens, est de nous interposer entre ces ennemis irréconciliables, et de faire que la charité fasse ce que la justice seule ne saurait faire. Il est heureux alors d'être placé par la Providence sur un terrain neutre entre les deux partis belligérants ; d'avoir, dans tous les deux, ses voies ouvertes et ses intelligences, sans être contraint pour se porter médiateur ni de monter trop haut, ni de descendre trop bas ».

A Landerneau, les 11, 12 et 13 Avril prochain, nous serons très nombreux réunis sous la présidence de S. G. Mgr Duparc et M. de Mun, ce catholique social, dont on a dit que « c'était un pacifique qui se battait toujours », pour se connaître, s'aimer et aussi pour apprendre à agir socialement au contact des chefs de l'Association catholique de la Jeunesse française.

Camarades, accourez nombreux à Landerneau : que de Vitré à Brest, de Lorient à Saint-Brieuc, ce ne soit qu'une levée en masse au cri de : « Debout les gâs ! *Araok paotred ! Eraok pautred !* » Parcourez vos landiers, vos grèves et vos monts en répétant le cri de ralliement de nos aïeux : « Bretagne à jamais ! *Breiz da virviken ! Katolik ha Bretoun dalc'h-mad !* »

Louis Dubois,

Président provincial.

Œuvre de Notre-Dame de Salut. — Les dames du Comité de Quimper pour l'Œuvre de Notre-Dame de Salut se sont réunies sous la présidence de M. le chanoine Fléiter, vicaire général, directeur de l'Œuvre dans le diocèse, pour lui soumettre le compte rendu de leurs opérations pendant l'année 1908.

Cette œuvre si utile, dont le but est la moralisation de l'ouvrier

par le moyen des patronages, distribution de bons livres, secours accordés à la bonne presse, organisation de pèlerinages, continue à prospérer dans le diocèse, grâce au zèle de sa présidente et de sa dévouée trésorière qui dépense sans compter son temps et sa peine.

Les besoins du temps présent sont tels, la cotisation demandée est si minime et les avantages accordés à ceux qui en font partie si grands, que tous ceux qui ont à cœur la régénération de la France devraient apporter leur obole; 1 franc par an, 2 francs, 5 francs — un sou par an pour les enfants des écoles et ceux qui ne peuvent donner plus —, qu'est-ce cela en comparaison des grâces accordées aux sociétaires? et quel bien peut faire la somme produite par l'addition de ces modestes cotisations!

Cette année, l'Œuvre de Notre-Dame de Salut a été représentée d'une manière imposante au Jubilé de Notre Saint-Père le Pape, qui a exprimé la satisfaction qu'il en éprouvait. Le Comité de Quimper a envoyé 100 fr. à cette occasion.

Voici le détail des secours que le Comité a accordés aux différentes œuvres :

Envoyé au Saint-Père, à l'occasion de son jubilé...	100 fr.
Donné aux écoles de Saint-Corentin et de Saint-Mathieu...	50
Au patronage de filles de Saint-Corentin...	50
Au patronage de filles de Saint-Mathieu...	50
A l'œuvre de la Bonne Presse...	50
Aux patronages des garçons...	25
A la Jeunesse Catholique...	25
A la bibliothèque catholique...	25

Total... 375 fr.

Les personnes qui désireraient faire partie de l'Association peuvent se faire inscrire chez M^{me} Guépin, présidente, 30, place Terre-au-Duc, ou chez M^{me} Hamonic, trésorière, ancienne route de Douarnenez.

PONT-CROIX. — Bénédiction d'un Patronage. — Depuis près d'un an, les jeunes gens de Pont-Croix n'avaient pas de local pour leurs réunions. Grâce à l'actif dévouement de M. l'abbé Picart, leur curé, et au généreux concours des paroissiens, leurs vœux sont désormais réalisés. Dans un magnifique emplacement qui domine la jolie vallée du Goyen, un patronage spacieux a été bâti.

La bénédiction solennelle en a eu lieu, le dimanche 14 Mars. Ce fut une fête vraiment populaire. A la grand'messe, chantée par M. l'abbé Gorgeu, vicaire de Pluguffan, assistaient des prêtres de toutes les paroisses du canton. M. le chanoine Cogneau, accompagné de MM. les chanoines Quidelleur et Pilven, représentait Mgr Duparc.

M. le chanoine Poulhazan, curé-doyen de Briec, a fait après l'évangile une instruction bretonne éminemment pratique. En une langue riche et pleine de comparaisons gracieuses et justes, il a

parlé des soins que réclame l'éducation de l'intelligence, de la volonté et du cœur des jeunes gens.

Après vêpres, la procession, où les croix et les statues destinées à la décoration des locaux étaient portées par des enfants et des jeunes gens, s'est dirigée vers le patronage.

M. l'abbé Cogneau a tout de suite procédé à la bénédiction solennelle des salles.

Puis M. le Curé a pris la parole pour remercier ses paroissiens des concours dévoués qu'il avait trouvés parmi eux, et qui, il l'espère, ne lui feront pas défaut dans l'avenir...

Ensuite, M. le chanoine Cogneau a prononcé une forte allocution. Il a dit la nécessité et les avantages des patronages pour les jeunes gens et les enfants. Le but de ces institutions, c'est de former des chrétiens parfaits, des chrétiens apôtres qui, en songeant à eux-mêmes, songent aussi aux autres qu'il faut conquérir à N. S. En une émouvante évocation, M. Cogneau a rappelé le souvenir douloureux des expulsions dont Pont-Croix fut tout bouleversé ces dernières années. Il a terminé en engageant la jeunesse et les parents à se serrer de plus en plus étroitement autour de leur excellent et dévoué Curé.

Deux cantiques chantés à pleine voix par les jeunes gens ont terminé cette cérémonie, pendant que M^{me} Elisa Le Bris-Durest passait dans les rangs des assistants pour recevoir leur offrande à l'œuvre qui commence.

Puis, la procession s'étant reformée, on a repris le chemin de l'église pour assister à la bénédiction du Saint-Sacrement...

(*Progrès du Finistère.*)

PARIS. — Échos du Pèlerinage des Bretons à Montmartre. — I. Le « Breton de Paris », dans son numéro du 23 Mars, a publié de cette fête une relation signée d'un nom bien connu de nos lecteurs, qui complète le récit qu'en a donné la *Semaine religieuse*. Nous nous faisons un plaisir d'en citer quelques passages.

« Une véritable tempête de neige, déchaînée toute l'après-midi, n'a pu arrêter l'élan de nos compatriotes : l'assistance dépassait encore celle des années précédentes, au point que non seulement la nef centrale, mais les nefs latérales et le bas de l'immense édifice sacré étaient absolument comblés ; et dans ces foules on remarquait beaucoup plus d'hommes que de femmes. Ils appartiennent à tous les rangs de la société qui savent se confondre dans l'étroite fraternité de la famille bretonne, et les profondes convictions de la foi catholique.

La fête a été présidée par Mgr Duparc, évêque de Quimper, venu tout exprès à Paris pour apporter le salut et les encouragements des Bretons de là-bas aux Bretons d'ici. Nul messenger ne pouvait remplir cette mission avec plus d'autorité, de cœur et d'éloquence que le vaillant et sympathique prélat. Son discours a été tout

entier un dialogue entre cette Bretagne, notre mère commune, et sa fille grande et forte déjà, la colonie bretonne de Paris et de ses environs..... »

Après un résumé complet et très vivant du discours que nous avons donné *in extenso*, l'auteur de la relation continue :

« Mais voici que l'orateur, embrassant l'idiome breton, adresse en cette belle langue, si apte à réveiller les vives impressions chrétiennes, une péroraison émouvante, en laquelle il consacre au Sacré Cœur de Jésus, à Marie, à sainte Anne, à tous nos saints aimés et vénérés de Bretagne, tous les enfants de cette chère Bretagne, présents et absents. Ces glorieux Protecteurs, avec le Sacré Cœur de Jésus, peuvent dire aussi au peuple breton : qu'ai-je pu faire pour toi, enfant de la catholique Bretagne, que je ne l'aie parfaitement accompli ? A ton tour de nous demeurer fidèle, de nous appartenir, en ces régions de Paris, comme sur la terre bénie des ancêtres, et à la vie et pour l'éternité.

Dès les premiers accents de cette chère langue bretonne, les cœurs se sont sentis émus, les larmes coulent chaudes et drues par tout l'auditoire. Nul ne cherche à les dissimuler, ce serait du reste peine perdue.

Après ce beau discours, va se dérouler la procession du Très Saint-Sacrement à travers les rangs de cette foule pieusement agenouillée. On se dirait à Sainte-Anne-d'Auray ou dans la cathédrale de Saint-Corentin, tant les cœurs sont envahis par ces élans de la piété bretonne.

Un geste bien difficile à exécuter pour Mgr Duparc, ce fut de se soustraire aux empressements et à la reconnaissance de ses compatriotes enthousiasmés. Les sacristies sont envahies, et longtemps occupées, témoins d'effusions et d'élans inaccoutumés : c'est la Bretagne qui prolonge son heureux pardon. Une voix adresse au saint évêque, lui aussi, aujourd'hui plus véritablement que jamais, l'envoyé, l'apôtre de la Bretagne, ces mots pleins d'à-propos : « Et vous aussi, Monseigneur, vous pouvez vous appliquer les paroles du prophète : en vérité que pouvais-je de plus faire pour les Bretons de Paris que je ne l'aie accompli ? Au nom de tous, merci ! »

Amet LIMBOUR,
Missionnaire apostolique. »



II. De la Semaine religieuse de Saint-Brieuc :

Mgr Duparc a présidé le pèlerinage des Bretons de Paris à Montmartre. Monseigneur notre Evêque, de passage à Paris, se serait fait scrupule, en paraissant officiellement à cette manifestation religieuse, d'enlever à son vénéré collègue de Quimper la moindre part d'une présidence qu'il devait garder tout entière. Du moins n'a-t-il pas voulu se priver de la consolation de jouir, en pèlerin perdu dans la foule, de la consolation de retrouver un pardon breton sur la butte de Montmartre et en plein Paris.

Chaque année, la Société « La Bretagne » organise ce pèleri-

nage, toujours présidé par une personnalité marquante de notre Bretagne. Cette Société s'ingénie à rendre toutes sortes de services temporels et spirituels à nos compatriotes, perdus dans l'immense et démoralisateur Paris. Son influence s'exerce, directement ou indirectement, sur un nombre de Bretons variant entre 20.000 et 30.000.

C'est beaucoup ; et pourtant c'est peu, car c'est à peine le tiers de nos compatriotes qui végètent misérablement dans la grande ville.

Aussi, malgré le bien considérable opéré parmi eux, ne faut-il pas s'étonner si des Bretons tels que le docteur Le Fur, demandent qu'on fasse tous les efforts possibles pour enrayer l'émigration bretonne à Paris. « Les émigrés bretons constituent à Paris, dit-il, un véritable déchet social voué à la misère, à l'alcoolisme et à d'autres dégradations. L'émigration est la plaie de la Bretagne, et il est urgent d'y porter remède ». — Oui certainement, et il y a longtemps que cette urgence a été reconnue et proclamée par le clergé breton. Il combat l'émigration le plus qu'il peut ; mais le courant est d'une telle force que, s'il l'a affaibli, il n'a pas pu le détourner... »

La confiscation des biens ecclésiastiques. — Le *Journal Officiel* a publié, dans son numéro du 14 Mars, la liste des biens « ayant appartenu aux établissements publics du Culte — mense épiscopale, maison de retraite pour les prêtres âgés, Grand et Petit Séminaires, fabriques paroissiales, menses curiales, mobiliers des édifices cultuels, etc. — qui avaient leur siège dans le département du Finistère ». C'est le prélude de la confiscation, qui se consommera par l'attribution de ces biens à des « établissements laïques de bienfaisance et d'assistance », conformément aux dispositions de la loi du 9 Décembre 1905 complétée par celle du 13 Avril 1908.

La lettre épiscopale, qu'on a lue plus haut, apprécie ces mesures et indique la conduite à tenir à l'égard des auteurs de la spoliation ou de leurs complices, et rappelle l'obligation qui incombe aux personnes ayant qualité pour intenter des actions en reprise.

Aux termes de l'art. III de la loi de dévolution, 1^o nul ne pourra introduire une action, s'il n'a déposé, *deux mois auparavant*, un mémoire sur papier non timbré entre les mains du Directeur général des Domaines (1), qui en délivrera un récépissé daté et signé (§ 5) ; 2^o l'action sera prescrite si le mémoire préalable n'a pas été déposé dans les six mois à compter de la publication au *Journal officiel* de la liste des biens attribués ou à attribuer, avec les charges auxquelles les dits biens seront ou demeureront soumis, et si l'assignation devant la juridiction ordinaire n'a pas été délivrée dans les trois mois de la date du récépissé (§ 7).

(1) Ce mémoire accompagné des pièces justificatives à l'appui, peut être déposé aux bureaux de M. le Directeur des Domaines du département, qui délivrera récépissé.

On recommande aux intéressés de ne prendre aucune décision et de ne renoncer à aucune détermination, de n'accomplir ou de ne rédiger aucun acte sans avoir, au préalable, consulté des juristes compétents. Cette recommandation s'applique notamment aux mémoires à présenter au Directeur des Domaines dont il est question plus haut.

N. B. — Ne pas confondre les actions en reprise dont il s'agit avec les *revendications urgentes* mentionnées à la suite de la lettre épiscopale et qui doivent être adressées au préfet.

Béatification de Jeanne d'Arc. — M. le chanoine Herizog, postulateur de la Cause, nous communique les avis suivants qui intéressent les prêtres français, pèlerins à Rome.

1^o M. le Postulateur a demandé et obtenu que les prêtres français, faisant partie d'un pèlerinage ou venant isolément en pèlerins, à l'occasion des prochaines Béatifications et Canonisations, aient, *ipso facto*, durant leur séjour à Rome, les *pouvoirs nécessaires pour confesser leurs connationaux*, pourvu que, dans leurs diocèses respectifs, ils soient autorisés pour la confession.

2^o Afin d'éviter aux prêtres français, durant leur court séjour à Rome, des démarches et pertes de temps, le *Vicariat de Rome*, veut bien, par avance, préparer et confier à M. le Postulateur, des *celebret* en blanc.

M. le Postulateur mettra ces *celebret* au nom des prêtres français dont la liste lui aura été envoyée par MM. les Directeurs diocésains des pèlerinages. Ceux-ci les distribueront aux intéressés.

Dès maintenant, pour faciliter le travail et éviter la presse du dernier moment, MM. les Directeurs du pèlerinage peuvent dresser ces listes et les faire parvenir à M. le Postulateur (113, Via Quattro-Fontane). Ces listes pourront être complétées ensuite.

3^o Les prêtres français qui voudront dire leur messe à Saint-Louis des Français, trouveront dans cette église huit autels, qui leur seront réservés. Dès leur arrivée à Rome, ils pourront se faire inscrire à la sacristie de Saint-Louis des Français et y prendre jour et heure pour leur messe : ayant un numéro d'ordre et un autel assuré, ils s'éviteront, le matin, une attente qui pourrait, faute de cette précaution, leur prendre beaucoup de temps.

CHRONIQUE GÉNÉRALE

ROME. — Le Saint-Père, entièrement remis de sa légère indisposition, a repris toutes ses occupations, et ses audiences. Il a reçu, à la fin de la semaine dernière, entre autres Mgr Schoepfer, évêque de Tarbes.

Le 19 Mars, à l'occasion de sa fête, le Pape a reçu, le matin, les souhaits des prélats et dignitaires laïques de la Cour pontificale. Les cardinaux ont présenté leurs vœux après la prédication ordinaire du Carême.

— Une Constitution apostolique. — On se souvient qu'au dernier conclave, le gouvernement autrichien avait voulu opposer son *veto* à l'élection très possible du cardinal Rampolla. Presque aussitôt, le nouvel élu Pie X prit la décision de mettre fin, une fois pour toutes, à toute intervention séculière dans les élections futures. Le troisième volume des Actes de Pie X vient de publier le texte encore inédit de la Constitution *Commisum Nobis*, du 20 Janvier 1904. Voici en quels termes est formulée l'interdiction du *veto* :

« En vertu de la sainte obéissance et sous peine d'excommunication *latæ sententiæ*, dont l'absolution sera réservée au futur Pontife, nous défendons à tous et à chacun des cardinaux présents ou futurs, ainsi qu'au Sacré-Collège et à tous ceux qui ont quelque participation au conclave, de recevoir, sous quelque prétexte que ce soit, de n'importe quelle autorité civile, charge de proposer un *veto* ou une *exclusive*, même sous forme de simple désir, et de manifester ce *veto*, venu à leur connaissance d'une manière ou de l'autre, soit à tout le collège des cardinaux rassemblés, soit à l'un d'eux individuellement, par parole ou écrit, directement et par eux-mêmes, ou obliquement et par d'autres personnes.

Cette interdiction s'étend à n'importe quel autre moyen que prendrait n'importe quel pouvoir civil pour intervenir dans l'élection du Pontife Romain. »

PARIS. — M. Loisy au Collège de France. — La *Semaine religieuse* de Paris a publié, dans sa partie officielle, la note suivante :

« M. Alfred Loisy vient d'être nommé professeur d'histoire des religions au Collège de France.

« L'Archevêque de Paris a le douloureux devoir de rappeler aux fidèles que M. Loisy ayant été frappé nommément d'excommunication par un Décret du Saint-Office, en date du 7 Mars 1908, il est interdit par l'Eglise de communiquer avec lui et, par conséquent, d'assister à ses cours. »

Un arrêt intéressant. — C'est celui que vient de rendre la Cour d'Amiens et dont la *Revue d'Organisation et de Défense religieuse* a publié le texte. Nous en donnons la substance.

La loi du 13 Avril 1908 a prétendu enlever aux héritiers en ligne collatérale et aux légataires universels « l'exercice de l'action en reprise, qu'elle soit qualifiée en revendication, en révocation ou en résolution ».

Or, une testatrice, qui avait fait un legs à une Fabrique, n'avait laissé qu'un légataire universel. Il n'avait donc pas qualité, légalement, « pour intenter l'action en reprise ». La Cour le reconnaît.

Mais le testament contenait cette clause formelle : « Dans le cas où, par le fait d'une législation nouvelle, la Fabrique serait dans l'impossibilité d'exécuter ma volonté, le legs serait annulé ».

La Cour d'Amiens a jugé que le respect dû à la volonté « aussi formelle que possible » imposait l'annulation du legs, et que ce

cas » ne tombe pas sous les prévisions de la loi du 13 Avril 1908 ».

Important arrêt, dont devront se préoccuper tous ceux qui sont intéressés au sort des fondations. Les légataires universels ne sont pas tous exclus des actions en matière de fondations. Qu'on s'en souviennne !

La Jeunesse Catholique. — Une série de Congrès cantonaux a commencé le 7 Mars dans le diocèse de Montauban, et durera jusqu'aux fêtes de Pâques, Mgr Marty veut les présider tous. Il invite tous ses prêtres à s'occuper immédiatement et activement de former des Comités paroissiaux, noyaux des futurs Congrès.

La note épiscopale ajoute :

« Nous vous serons surtout reconnaissant d'entourer de toute votre vigilance et de votre plus affectueux dévouement vos groupes de Jeunesse catholique. Nos jeunes hommes ont d'autant plus droit à votre particulière sollicitude qu'ils rencontrent partout de plus grands dangers. Le double naturalisme de l'esprit et du cœur les enveloppe. Gardez-les, ces chers jeunes gens, gardez-leur la vraie foi catholique, celle d'où naissent les véritables vertus individuelles et sociales : l'humilité, l'obéissance, la chasteté, l'abnégation, la charité. Qu'ils se rangent autour de vous, qu'ils vous entourent pendant les cérémonies saintes, qu'ils s'inspirent de vos sages directions ! Qu'ils soient heureux et fiers de paraître catholiques ! Et en retour de leur filiale docilité, aimez-les bien, protégez-les, qu'ils sentent qu'en toute vérité ils sont les privilégiés de la famille paroissiale.

« Quant à nous, plus que jamais, nous désirons leur témoigner notre paternelle tendresse. Nous ferons tout ce qui dépendra de nous pour que les groupes de jeunes catholiques déjà existants se développent, pour que des groupes se forment dans les paroisses qui n'en ont pas encore et pour que tous ces groupes se rencontrent d'une extrémité à l'autre de notre diocèse, dans une fraternelle unité dont notre cœur d'évêque sera comme le centre et la vie. C'est nous que l'Esprit Saint a posé pour les régir, puisqu'ils sont une portion choisie de l'Eglise. *Spiritus Sanctus posuit Episcopos regere Ecclesiam Dei*. C'est donc nous aussi qui avons et la responsabilité que cette délicate mission fait encourir et la lumière qu'elle exige.

« Pénétré de notre très grave responsabilité, nous voulons remplir tout notre mandat et grouper plus étroitement autour de nous notre jeunesse catholique. Confiant en la lumière divine, nous sommes certain que cette jeunesse tant aimée fera par nous et avec nous de très utiles choses, même dans l'ordre social. »

Un livre pour les œuvres de Jeunes gens. — On entend souvent déplorer l'insuffisance du répertoire théâtral habituel des œuvres de jeunesse. Il y a de nombreuses pièces vraiment bien faites, propres à former l'intelligence et le cœur ; mais comment les connaître et en faire un choix éclairé sans de trop grandes dépenses et en

épargnant un temps précieux ?... Le nouveau *Catalogue théâtral analytique* de l'Union des Associations Ouvrières Catholiques, 82, rue de l'Université, Paris, a visé à ce but et, si nous en croyons ceux qui l'ont déjà entre les mains, il l'a, du premier coup, pleinement atteint. Prix : 1 fr. 25 (franco).

BIBLIOGRAPHIE

Dialogue sur l'esclavage de la Sainte-Vierge, par un ancien aumônier de la Visitation Sainte-Marie : In-16 de 64 pages. Prix : 0.25. (Librairie Em. VITTE)

Cet opuscule de 64 pages, édité sous forme de dialogue, avec l'approbation très élogieuse de Sa G. Mgr l'Evêque d'Autun, met dans une clarté parfaite la doctrine du B. de Montfort condensée par lui dans sa « Lettre sur le Saint Esclavage ». — Là, cette dévotion apparaît bien ce qu'elle est : une méthode de spiritualité et d'apostolat ; à ce titre, fidèles, directeurs d'âmes et apôtres trouveront dans ces quelques pages toute la substance de l'idéal chrétien.

Revue Financière.

Après une semaine de calme relatif, le marché a subi, à nouveau, pendant ces huit derniers jours, de violentes secousses. Il a semblé tout d'abord que la guerre était imminente en Orient, puis les craintes se sont calmées, l'intervention des puissances auprès de la Serbie ayant produit une détente. Aussi la cote a-t-elle subi un brutal mouvement de bascule. Les cours ont vivement baissé pour se relever ensuite précipitamment. Finalement la tendance est devenue indécise.

La grève des postes, en jetant le trouble dans les affaires, n'a pas été évidemment sans affecter la Bourse.

Le 3 %. Français a rétrogradé à 97.07 ex-coupon de 75 centimes.

Le 4 %, consolidé est descendu à un moment donné au-dessous de 84, pour se relever à 84.95. Le 5 %. 1906 a été ramené à 100, et le 4 1/2 %. 1909 à 90.55. Fléchissement de l'Extérieure à 98 15.

Nos Sociétés de crédit ont montré une assez grande résistance à la baisse. Le Crédit Lyonnais a faibli à 1.226 et le Comptoir d'Escompte à 730.

La Banque Centrale Mexicaine est bien défendue à 412. Il est incontestable que cet établissement est étroitement lié au développement économique du Mexique, et d'autre part le taux de 7 %, auquel ce titre se capitalise en fait un placement intéressant.

Les actions de nos grandes compagnies de chemins de fer ont perdu du terrain. Si l'Ouest est resté ferme à 950, le Nord a cédé quelques points à 1.763, le Lyon à 1.365, l'Orléans à 1.435, l'Est à 941, et le Midi à 1.151.

Les Chemins espagnols ont fléchi.

Le Suez a fait un bond à 4.708. Les recettes du canal sont actuellement en augmentation de plus de 2 millions sur celles de l'année dernière.

Léger progrès de la Transatlantique à 220. Les Messageries Maritimes n'ont pas conservé l'avance acquise et reviennent à 163.

Les Omnibus ont repris à 1.268. Le Conseil Municipal de Paris va se réunir à la fin du mois pour fixer la contexture du futur réseau des autobus.

Après être descendu au-dessous de 1.700, le Rio Tinto est remonté à 1.711. La fixation du solde de dividende à 27 shil. 6 a causé du désappointement, on comptait sur un chiffre de 30 à 32 shil.

ÉPILEPSIE

Guérison certaine par l'**Antiépileptique de Liège**

de toutes les maladies nerveuses et particulièrement de l'épilepsie, réputée jusqu'aujourd'hui incurable.

La brochure contenant le traitement et de nombreux certificats de guérison est envoyée franco à toute personne qui en fera la demande par lettre affranchie à **M. FANYAU, Pharmacien à Lille (Nord)**.

Ancienne
Maison
PIRIOU

SAUVAGE

3, rue Kéréon SUCCESSION QUIMPER

HORLOGERIE — BIJOUTERIE — OPTIQUE — ORFÈVRE
BRONZES & ORFÈVRE D'ÉGLISE

Assortiment considérable de **Candélabres**, Garnitures d'autels, **Thabors**, Calices, Ciboires, Custodes, Boucles de souliers, etc., à des prix excoessivement réduits.
Nouveau candélabre à transformations multiples, breveté s. g. d. g.
Réparations, remise à neuf, dorure et argenture.

Le Chronomètre « **A la Montre de Genève** » que l'on trouve seulement chez M. SAUVAGE, qui en a la *propriété exclusive*, doit son succès toujours croissant à sa qualité exceptionnelle, à son bon marché et à son réglage parfait; c'est sans contredit la *Montre de précision* par excellence. Ce mouvement, entièrement monté sur rubis, est à ancre ligne droite, levées visibles, double plateau, spiral Bréguet, balancier compensé, et se fait en boîtes or, argent, acier et nikel.

ARTICLES POUR FUMEURS
Écume et Ambre 1^{er} choix.

ORFÈVRE DE TABLE
Qualité supérieure, prix exceptionnel.

Fortie remise sur tous les Catalogues.

UN BON CURÉ DE CAMPAGNE

après de longues et minutieuses recherches, peut offrir à toutes les personnes souffrant de tuberculose, bronchite chronique, douleurs, rhumatismes, goutte, maladies de la peau, dartres, eczéma, furonculose, acné, constipation et hémorroïdes, maladies de nerfs, maladies de foie, anémie et maladies de l'estomac, le moyen infailible de se guérir rapidement.

Cette offre est faite sans charlatanisme et dans un but de charité, pour être utile à l'humanité souffrante.

Pour tous renseignements, écrire à M. DESECHEROLLES, 24, quai de Retz, Lyon (Rhône).

UN MONSIEUR offre gratuitement de faire connaître à tous ceux qui sont atteints d'une *maladie de la peau, dartres, eczémas, boutons, démangeaisons, bronchites chroniques, maladies de la poitrine, de l'estomac et de la vessie, de rhumatismes, neurasthénie*, un moyen infailible de se guérir promptement, ainsi qu'il l'a été radicalement lui-même après avoir souffert et essayé en vain tous les remèdes préconisés. Cette offre, dont on appréciera le but humanitaire, est la conséquence d'un vœu.

Ecrire par lettre ou carte postale à M. VINCENT, 8, place Victor-Hugo, à GRENOBLE, qui répondra gratis et franco par courrier et enverra les indications demandées.

L'Administrateur-Gérant : AR. DE KERANGAL.

Quimper, typographie DE KERANGAL, imprimeur de l'Evêché.

LA SEMAINE RELIGIEUSE

DU DIOCÈSE

DE QUIMPER ET DE LÉON

SOMMAIRE

I. PARTIE OFFICIELLE. — *Communications de l'Evêché* : Bans de mariage; Décès.

II. PARTIE NON OFFICIELLE. — La Semaine Sainte.

III. — *Chronique du diocèse* : Intentions recommandées aux prières; Offices extraordinaires; Quimper; Nécrologie; Plounévez-Lochrist; Ile Molène; Missions pa-

roissiales; Esquibien, Dîrinon; Quimper; Ligue patriotique des Françaises; Morlaix; Bibliographie bretonne.

IV. — *Chronique générale* : Rome; Paris; Bordeaux; Orléans; Rennes; Le Denier du Culte; La presse catholique en Allemagne.

V. — *Bibliographie*.

VI. — *Annonces et avis*.

Offices de la semaine.

Dimanche, 4 Avril. — Dimanche des RAMEAUX. Office du jour; semi-double. Violet.

Vêpres du Dimanche, avec mémoire de S. Vincent Ferrier, Confesseur.

Lundi, 5. — Lundi Saint. Office du jour; simple. Violet.

Mardi, 6. — Mardi Saint. Office du jour; simple. Violet.

Mercredi, 7. — Mercredi Saint. Office du jour; simple. Violet.

Jeudi, 8. — JEUDI SAINT : INSTITUTION DE LA T. SAINTE EUCHARISTIE. Double de 1^{re} classe. Blanc.

Vendredi, 9. — VENDREDI SAINT : MORT DE N. S. JÉSUS-CHRIST. Double de 1^{re} classe. Noir.

Samedi, 10. — SAMEDI SAINT : VEILLE DE PAQUES. Double de 1^{re} classe. Blanc (à la messe).

Dimanche, 11. — PAQUES : RESURRECTION DE N. S. JÉSUS-CHRIST.

Ordre de l'Adoration perpétuelle pendant la semaine.

Maison St-Joseph, à St-Pol de Léon. . . du 3 au 5 Avril.

Hôpital de Quimper du 5 au 7 —

Nulle exposition les 8, 9 et 10 Avril.

PARTIE OFFICIELLE

COMMUNICATIONS DE L'ÉVÊCHÉ

I. Bans de mariage. — Un rescrit de la S. C. des Sacrements, en date du 21 Mars 1909, autorise Mgr l'Evêque de Quimper et de Léon à remplacer la publication des bans par l'affichage, dans les paroisses de dix mille habitants et au-dessus. Cet affichage doit être fait à l'intérieur de l'église dans un endroit apparent, et durer pendant trois dimanches ou jours de fête consécutifs, depuis la première messe du matin jusqu'à vêpres.

Une dispense épiscopale avec la composende ordinaire sera requise comme auparavant, si les bans ne sont affichés qu'un ou deux dimanches.

II. Décès. — Nous recommandons aux prières le repos éternel de l'âme de M. Toquin, recteur de Saint-Cadou, décédé le 29 Mars.

PARTIE NON OFFICIELLE

LA SEMAINE SAINTE

Voici la grande semaine, la semaine des douleurs de l'Homme-Dieu et du mystère de notre Rédemption.

Pendant ces jours, soyons tout entiers unis à notre Sauveur pour pleurer avec lui sur nos péchés.

Dimanche, c'est le triomphe : Jésus entre à Jérusalem monté sur un âne, la foule va au-devant de lui et l'acclame : *Hosanna au Fils de David : béni soit celui qui vient au nom du Seigneur.* Hélas ! que ce triomphe va être de courte durée, et que ces sentiments des Juifs vont vite faire place aux cris de haine et de mort !

Méprisons les honneurs et les triomphes humains, c'est de la vanité et de la fumée.

Lundi et mardi, nous voyons Jésus à Béthanie, chez Marthe, Marie et Lazare, ou bien prononçant ses derniers discours à Jérusalem.

Mercredi, jour sombre et endeuillé, c'est le jour de la trahison de Judas, c'est en ce jour que l'apôtre perfide conclut avec les Juifs son infâme marché, et qu'il reçoit ses 30 deniers comme prix de son forfait ; c'est pour cela que le mercredi est d'ordinaire un jour de pénitence.

Jedi, c'est la fête de l'amour, l'anniversaire de l'institution de l'adorable Eucharistie, par laquelle Jésus a voulu aimer les

hommes jusqu'à demeurer avec eux et pour eux jusqu'à la fin du monde, dans tous les tabernacles de l'Univers. Remercions-le de ce don ineffable qu'il nous fait et rendons-nous dignes de le recevoir souvent.

Dans la nuit de jendi à vendredi, nous suivrons Jésus au jardin des Oliviers, devant le tribunal d'Anne et de Caïphe, et dans sa prison où il sert de jouet à une vile multitude. Réparons tous ces outrages qui sont toujours infligés à Jésus-Christ dans la personne de ses ministres.

Vendredi, nous accompagnerons de nouveau Jésus-Christ devant le tribunal de Caïphe, devant celui de Pilate et d'Hérode, nous compatirons aux souffrances de son couronnement d'épines et de sa flagellation, et nous nous imposerons à nous-mêmes quelques pénitences en union avec celles du Sauveur.

Nous le suivrons vers midi sur le Calvaire, nous assisterons à son crucifiement, nous recueillerons ses paroles sur la Croix et nous recevrons dans la douleur et les larmes son dernier soupir.

Nous tiendrons compagnie à sa Mère désolée, avec saint Jean, après que Jésus aura été enfermé dans le tombeau. *« O Mère affligée, imprimez profondément dans mon cœur les plaies de Jésus crucifié ! »*

Samedi, nous veillerons auprès du tombeau du divin Maître ; l'horizon s'éclaircit, le Sauveur ne souffre plus, et déjà l'aube de la résurrection apparaît. Nous lui demanderons d'ensevelir avec lui tous nos péchés et nos passions, et nous nous préparerons à ressusciter spirituellement avec lui à une vie toute nouvelle.

Tels doivent être les sentiments du fidèle pendant cette semaine.

CHRONIQUE DU DIOCÈSE

Intentions recommandées aux prières.

- I. — L'Eglise et la France.
- II. — L'enseignement chrétien ; les œuvres de jeunesse.
- III. — Les prédications du Carême ; l'accomplissement du devoir pascal.

Offices extraordinaires.

Quimper. — CATHÉDRALE DE SAINT-COSENTIN. — *Dimanche des Rameaux*, la 1^{re} messe est à 5 h. 1/2 ; la dernière messe basse à 8 h. 1/2.

A 9 h. 1/2, bénédiction et procession des Rameaux ; grand'messe.

A 2 h. 1/2, sermon et bénédiction du T. Saint-Sacrement. — Le soir, à 7 h. 3/4, sermon de la Passion en breton.

Lundi, mardi et mercredi, à 7 h. 3/4 du soir, sermon français par M. le Prédicateur de la Station. Les hommes y sont spécialement convoqués : la nef leur sera réservée.

Le Jeudi Saint, à 7 h. 1/2, messe de communion, au grand chœur. — A 9 heures, office pontifical : Consécration des Saintes Huiles. — A 2 h. 1/2, Lavement des pieds.

Vendredi Saint, l'office commence à 9 h. 1/2 Quête pour les Œuvres de Terre Sainte. — Dans l'après-midi, à 5 heures, exercice du Chemin de la Croix. — Le soir, à 7 h. 3/4, sermon de la Passion et bénédiction de la vraie Croix.

Samedi Saint, l'office commence à 8 h. 1/2.

— EGLISE DE SAINT-MATHIEU. — Le dimanche des Rameaux, messes basses à 6 h., 7 h., 8 h., 9 h. et 11 h. 1/2. La grand'messe commence à 9 h. 3/4, à cause de la cérémonie des Rameaux.

Après les Vêpres, qui se chantent à 2 h. 1/2, sermon français et bénédiction du T. Saint-Sacrement. Le soir, à 8 heures, sermon de la Passion en breton. Bénédiction de la Vraie Croix.

Lundi, mardi, mercredi et vendredi, à 8 heures du soir, sermon français.

Jeudi, vendredi et samedi, l'office du jour commence à 8 h. 1/2.

Le Jeudi Saint de 8 h. 1/2 à 9 h. 1/2 du soir, heure sainte pour les hommes. Ceux qui désireraient faire l'adoration nocturne sont priés de se faire inscrire à la sacristie. L'église leur resterait ouverte pour leur pieuse veillée.

Le Vendredi Saint, à 3 heures, exercice du Chemin de la Croix.

— CHAPELLE DE LA RETRAITE. — Lundi 5 Avril, réunion des Mères chrétiennes. A 8 heures, messe, instruction, salut.

QUIMPER. — Œuvre des Tabernacles. — Mercredi 24 Mars, Monseigneur l'Evêque a fait la bénédiction des ornements confectionnés par l'Œuvre des Tabernacles et destinés aux églises pauvres. MM. les Curés et Recteurs qui voudraient avoir part à la distribution doivent adresser, le plus tôt possible, leurs demandes au Secrétariat de l'Evêché en spécifiant les objets qu'ils désirent de préférence.

Nécrologie. — Nous avons le regret d'annoncer la mort de M. Toquin, recteur de Saint-Cadou, décédé à l'âge de 52 ans.

Né à Lampaul-Plouarzel, le 21 Janvier 1857, ordonné prêtre le 10 Août 1881, M. Toquin (Jean-Marie) fut nommé vicaire d'abord à Tréflaouénan (20 Mai 1882), ensuite à Plouégat-Guerand (30 Janvier 1886) puis à Lanhorneau (11 Décembre 1893). Devenu recteur de Saint-Cadou, le 22 Juillet 1902, il fut dans cette paroisse, comme dans les postes qu'il avait occupés précédemment, un prêtre pieux, zélé, modeste et faisant le bien sans bruit, généreux parfois au delà de ses ressources, surtout quand il s'agissait d'assurer l'éducation chrétienne des enfants. Malade depuis quelque temps déjà, M. Toquin s'est éteint doucement lundi matin, 29 Mars. Après un service célébré à Saint-Cadou, son corps a été transporté à Lampaul-Plouarzel, sa paroisse natale, où l'enterrement a eu lieu mercredi.

R. I. P.

Un service de huitaine pour le repos de l'âme de M. Toquin sera chanté à Saint-Cadou, mardi, 6 Avril, à 10 heures.

PLOUNÉVEZ-LOCHRIST. — Avis de service anniversaire. — On nous prie d'annoncer qu'un service anniversaire pour le repos de l'âme de M. Morgant (Ernest), mort vicaire à Plounévez-Lochrist, sera célébré dans cette paroisse, le mardi 20 Avril.

ILE MOLÈNE. — Une touchante cérémonie. — Le dimanche, 7 Mars, tout Molène était en fête : c'était la remise de l'Image du Sacré Cœur aux bateaux composant l'armement de ce port.

Vers 3 heures de l'après-midi, à l'issue des vêpres, notre recteur, M. l'abbé Pelléter, descend sur le quai, en surplis, accompagné des choristes portant l'eau bénite et d'un ouvrier pour la mise en place des plaques.

Lorsque M. le Recteur arrive sur la cale et s'embarque dans le canot que l'on avait spécialement aménagé pour lui, les deux petites cloches de notre église paroissiale se mettent à sonner à toute volée, annonçant aux pêcheurs et marins de Molène l'heureux événement.

Mais ils le savaient, nos marins. Dès midi, ils s'étaient mis en devoir, en prévision de la bénédiction annoncée, de mettre un peu d'ordre dans la tenue de leurs bateaux ; et, dans un élan superbe et spontané, avaient tous arboré le drapeau tricolore à la tête du mât de leurs chaloupes, montrant ainsi que la vieille devise « Dieu et Patrie » est toujours ancrée dans leur cœur et qu'ils savent, le cas échéant, la mettre en pratique. Elle fut splendide, grandiose même malgré le cadre modeste dans lequel elle se déroulait, cette solennité de la remise des emblèmes du Sacré Cœur à la flottille du port de Molène : *Tous, sans exception, ont reçu cette image. Unanimité peut-être sans précédent dans le diocèse.*

Mais ce qui toucha le plus le cœur de notre recteur, ce furent les belles réflexions des patrons, diverses dans la forme, mais inspirées par la même foi vive, lorsque celui-ci procéda à la remise et à l'apposition des plaques. Les uns lui disent : « Placez le portrait de notre divin Maître à la droite de la barre du gouvernail ; c'est le plus savant pilote que l'on puisse consulter ». D'autres : « Placez l'emblème sur le gaillard d'avant, en face de nous ; la vue de notre Dieu nous gardera forts dans la tourmente, au milieu des dangers ». D'autres encore : « Mettez la belle plaque à l'abri des intempéries, de façon à conserver intacte et pour toujours la précieuse image qui vient orner nos embarcations pour la première fois... »

Quand la cérémonie fut terminée, les jeunes matelots de Molène, sur l'invitation de leur pasteur, se sont rendus à bord du *Saint-Jean*, un des plus forts côtres de l'île, et là, de leurs voix mâles, ont entonné le *Te Deum* que tout Molène, réuni sur le quai et sur le môle, a écouté debout, dans une attitude pleine de foi et de respect. Et c'est ainsi que s'est terminée la plus belle manifestation de foi que la paroisse de Molène ait jamais vue. D'ailleurs, pour notre île, cette journée ne pouvait que se bien terminer puisqu'elle avait si bien commencé : de la grand'messe aux vêpres, 50 hommes s'étaient succédé, avec une discipline toute militaire, comme gardes d'honneur devant le Saint Sacrement exposé.

Je ne peux clore ce récit sans dire quelques mots à l'adresse du Père Félix, ce saint apôtre de la dévotion au Sacré Cœur. Pen-

dant les trois jours qu'il a passés parmi nous — c'était l'Adoration à Molène — il n'a cessé de nous montrer la nécessité de cette dévotion. Sous le charme de sa parole, aussi forte qu'onctueuse, tous nous avons été raffermis dans la foi à ce divin Cœur.

Le principe de l'acte du 7 Mars nous a donc été suggéré par ce zèle propagateur de la dévotion au Sacré Cœur.

Nous le devons aussi aux bons conseils et aux exhortations incessantes de notre pasteur aimé, M. l'abbé Pelléter.

Noël MASSON,
Conseiller paroissial à Molène.

Missions paroissiales. — I. ESQUIBIEN. — Esquibien n'avait pas eu le bienfait d'une Mission depuis vingt-deux ans. Aussi M. Michel, recteur de la paroisse, a-t-il tenu à procurer à ses oyailles cette grâce de choix. La Mission, commencée le 1^{er} Mars, ne s'est terminée que le 21. La première semaine, consacrée aux enfants et aux vieillards, fut présidée par M. Quéménéur, vicaire à Hanvec, aidé de trois prêtres, comme lui enfants de la paroisse. Il y eut environ 270 communions.

A la deuxième semaine, présidée par M. Colin, curé de Saint-Thégonnec, marins et cultivateurs, dociles à la voix de leur pasteur, arrivèrent en foule et, le samedi, il y eut 850 communions.

Le lendemain, tous ceux qui avaient terminé leur Mission vinrent faire leur communion pascale.

La troisième semaine, qui eut pour président M. Creignon, curé de Bannalec, on vit plus de 950 personnes s'approcher de la sainte Table. Le lendemain matin, la communion pascale fut encore donnée aux fidèles.

A l'issue des vêpres, plus de 1.400 personnes suivirent la procession où furent portées, pour la première fois, deux jolies bannières, don des paroissiens... Ce qui prouve que, affranchis des luttes de partis et des discussions politiques, nos populations bretonnes savent toujours s'unir pour affirmer leur foi au Christ Rédempteur.

Et maintenant, disons merci aux zélés missionnaires qui n'ont épargné ni leur peine ni leur talent pour jeter la bonne semence sur la terre d'Esquibien ; que Celui au nom de qui ils travaillent le leur rende au centuple, selon la parole de l'Evangile. X...

II. DIRINON. — La mission de Dirinon vient de se terminer. Elle a été aussi suivie qu'on pouvait s'y attendre de la part de la population très chrétienne de la paroisse.

Malgré le temps exceptionnellement froid et pluvieux, la vieille église, splendidement décorée, a été pleine dès le premier jour et ne s'est plus désemplie pendant toute la mission.

Les prédicateurs, dirigés la première semaine par M. Kerjean, recteur de Saint-Martin de Morlaix, et la deuxième par M. le chanoine Godec, curé de Plouescat, ont su tous captiver l'attention de leurs auditeurs et leur faire trouver le temps toujours trop court ;

c'étaient d'ailleurs presque tous des vétérans et des habitués des Missions.

Je me permettrai de faire une mention spéciale du « tableau-
teur » de la première semaine, M. Joncqueur, vicaire à Plouénan, qui donnait les tableaux pour la seconde fois et s'est acquitté de sa tâche d'une façon vraiment remarquable. Ce sera une ressource précieuse pour les Missions de l'avenir, et un aide fort apprécié des anciens, qui se plaignent d'être surmenés. Le chant aussi a été fort bien dirigé.

Entre les deux semaines il y a eu dans les 1.100 communions, preuve que la Mission a été suivie par un grand nombre d'étrangers, la population de Dirinon ne pouvant fournir plus de 900 grandes personnes communiant.

Le dimanche 2 Mars, malgré la pluie torrentielle qui n'a cessé de tomber toute la journée, la population est venue encore très nombreuse assister à la bénédiction d'une croix, présidée par M. le Curé de Landerneau, et entendre un sermon de circonstance de M. Tanguy, curé de Plougastel, qui a touché tous les cœurs en rappelant que la croix que l'on venait de restaurer et de bénir était probablement celle qui avait vu le Père Maunoir pour la Mission de 1644.

Merci de tout cœur à toutes les personnes dévouées de la paroisse qui ont contribué par leurs offrandes à relever cette croix ; merci à tous les ouvriers de cette belle Mission. La population de Dirinon se souviendra longtemps d'eux et restera fidèle aux bons avis qu'ils lui ont donnés. Y...

QUIMPER. — Retraite française de cultivateurs et commerçants, du 13 au 17 Mars. — Cette nouvelle initiative semblait répondre à un besoin, car elle fut couronnée d'un résultat satisfaisant. Cependant, peu de jours avant l'ouverture, on pouvait encore craindre pour le succès de la retraite. Le très petit nombre des adhésions parvenues faisait même redouter un échec. Mais grâce au zèle actif de MM. les Curés, Recteurs et Vicaires, grâce aussi au dévouement de quelques anciens retraitants, les adhésions montèrent rapidement au nombre de vingt-neuf. C'était un début excellent, car la retraite fermée ne saurait être recueillie, silencieuse et dès lors fructueuse si le nombre des retraitants était trop grand. Le but est d'ailleurs de former des élites, et l'élite, c'est le petit nombre.

Pour divers motifs, cependant, le nombre des retraitants se réduisit à vingt-deux, la plupart cultivateurs propriétaires. Onze paroisses étaient ainsi représentées : Le Juch, 5 ; Fonesnant, 4 ; Guengat, 2 ; Quimper, 2 ; Saint-Evarzec, 2 ; Douarnenez, 1 ; Ros-porden, 1 ; Briec, 1 ; Plogonnec, 1 ; Plomodiern, 1 ; Plabennec, 1 ; Locnolé, 1.

Chaque après-midi, dans une réunion d'œuvres, les retraitants purent échanger quelques idées sur les différents groupements religieux et sociaux qui sont désormais nécessaires. Agriculteurs

pour la plupart, ils furent heureux de profiter de la compétence incontestée de l'un d'entre eux sur les syndicats et les mutuelles agricoles. M. l'abbé Le Mel, vicaire à Kerfeunteun, voulut bien venir exposer les résultats de la caisse rurale de cette paroisse et ses avantages. Enfin, le troisième jour, quelques commerçants de Quimper, répondant en trop petit nombre hélas ! à l'appel qui leur avait été adressé, vinrent assister à la réunion d'œuvres que voulut bien diriger M. le chanoine Cogneau, vicaire général. La question du petit commerce fut abordée et discutée chaudement...

Puissions-nous voir d'autres retraites de ce genre, et réussir un jour une retraite spéciale pour les commerçants, qui trouveraient un grand profit à prendre, une fois ou l'autre, trois jours de repos au cénacle de la retraite fermée.

M. l'abbé de Penfentenyo nous charge de remercier tous ceux qui ont travaillé au recrutement de cette retraite et d'annoncer les retraites qu'il a l'intention d'organiser dans le diocèse dans le courant de 1909 :

Lesneven, du mardi soir 27 Avril, au samedi matin 1^{er} Mai ;

Quimper, du samedi soir 13 Novembre, au mercredi matin 17 Novembre ;

Deux retraites françaises de conscrits, en Septembre, l'une à Quimper et l'autre dans la région de Brest.

— **Retraite bretonne d'hommes, du 21 au 27 Mars.** — 15 paroisses ; 22 retraitants : Plogonnec, 4 ; Guengat, 3 ; Briec, 2 ; Ile-de-Sein, 2 ; Lennon, 1 ; Clédén-Cap-Sizun, 1 ; Edern, 1 ; Founesnant, 1 ; Douarnenez, 1 ; Rosnoën, 1 ; Beuzec-Cap-Sizun, 1 ; Le Juch, 1 ; Plonévez-Porzay, 1 ; Peumerit, 1 ; Tréogat, 1.

QUIMPERLÉ. — Retraite bretonne d'hommes, du 21 au 27 Mars. — 7 paroisses ; 15 retraitants : Moëlan, 7 ; Querrien, 2 ; Quimperlé, 2 ; Bannalec, 1 ; Clohars-Carnoët, 1 ; Mellac, 1 ; Trégunc, 1.

Ligue patriotique des Françaises. — LANDERNEAU. — Le Comité de Landerneau a réuni ses adhérentes, le 25 Mars, pour leur rendre compte des travaux de l'année et leur distribuer le rapport, qui a été lu en breton et en français. Il constate un gain de 592 adhésions ; le nombre des Ligueuses est, cette année, de 2.558, ayant versé 1.478 francs de cotisations destinées aux œuvres qui ont spécialement pour objet de défendre la liberté de conscience et la liberté d'enseignement.

Le rapport se termine par le relevé des sommes répandues dans cet ordre d'idées, depuis Mai 1903, c'est-à-dire : 3.680 francs aux écoles libres et œuvres de catéchisme ; 2.800 francs à la Bonne Presse ; et 1.016 francs pour aider les condamnés qui ont payé par des amendes ou par la prison la défense des écoles, des églises, des presbytères, en un mot des libertés religieuses.

6^E CONGRÈS PROVINCIAL

DE LA

JEUNESSE CATHOLIQUE BRETONNE

à LANDERNEAU, les 11, 12, 13 Avril 1909

Sous la présidence effective de Sa Grandeur Mgr DUPARC,
Evêque de Quimper et de Léon.

Appel du Comité Provincial aux Groupes de Bretagne.

Nous avons l'honneur de vous inviter au 6^e Congrès Social de l'Union Provinciale de la Jeunesse Catholique Bretonne qui ouvrira le dimanche soir de Pâques, 11 Avril, à 8 h. 1/2, et qui se continuera les lundi et mardi 12 et 13 Avril, à Landerneau, où nos amis du Finistère nous offrent une cordiale hospitalité.

Monseigneur l'Evêque de Quimper a bien voulu nous adresser, à l'occasion de cette assemblée, sa bénédiction et ses encouragements, et a promis de suivre les travaux du Congrès et de présider la séance solennelle de clôture, à laquelle des orateurs de l'A. C. J. F. prendront la parole.

Nous invitons de la façon la plus pressante tous les groupes de l'Union Provinciale de Bretagne. Nos amis ne perdront pas de vue l'importance de cette assemblée qui, une fois chaque année, permet à nos groupes de se trouver en contact et d'échanger leurs idées sur les meilleurs moyens de faire progresser l'œuvre commune.

Nous serions heureux aussi de voir les paroisses où il n'y pas de groupes de Jeunesse Catholique envoyer des délégués, afin qu'à la suite du Congrès, les Jeunes s'organisent et viennent renforcer les cadres de la Jeunesse Catholique Bretonne déjà si prospère.

Allons ! Debout, gâs du Léon et de la Cornouaille, préparez-vous à recevoir vos compatriotes du Vannetais et du Trégorrois, ainsi que vos frères du pays Gallo.

Levez-vous pour Dieu, pour la Bretagne !

Evit Doué, hag ar Vro !

René FAUGER-DUPESSEAU,
Président de la J. C. de Cornouailles,
Vice-Président Provincial.

Joseph KERBIRIOU,
Président de la J. C. du Léon.

LOUIS DUBOIS,
Avocat à la Cour d'Appel de Rennes,
Président de l'Union Provinciale de Bretagne.

A. LUCAS,
Aumônier Provincial.

1^{re} Journée. — Dimanche 11 Avril.

Ouverture du Congrès à 8 h. 1/2 du soir (Salle du Patronage).

Présidence : Louis Dubois, avocat près la Cour d'Appel de Rennes, président de l'Union Provinciale de la Jeunesse Catholique Bretonne.

a) Souhaits de bienvenue aux congressistes par J^b Kerbirion, président de la J. C. du Léon ;

b) Allocution en breton par Pierre Guiwarc'h, du groupe de Landivisiau ;

c) *La Vie de l'Union Provinciale depuis sa fondation (23 Mai 1904)* ; Rapporteur : Robert Boucly, avocat près la Cour d'Appel de Rennes, secrétaire général de l'U. J. C. B.

2^e Journée. — Lundi 12 Avril.

6 h. 3/4. — Messe de Communion à l'église Saint-Houardon, célébrée par M. le Curé ; allocution de M. le chanoine Kérisit.

8 h. 1/2. — 1^{re} Séance d'Etude. Présidence : Robert de Roquefeuil, premier président de l'A. C. J. F., chevalier de Saint-Grégoire-le-Grand.

L'A. C. J. F. — *Son organisation, — Sa constitution : (Fédération Nationale, — Unions Provinciales ou Régionales, — Unions diocésaines, d'Arrondissement, Cantonales, — Leur rôle : Congrès, — Pèlerinages, — Réunions interparoissiales, — Retraites).* Rapporteur : Albert Chareton, avocat à Lannion, président de l'Union diocésaine des Côtes-du-Nord.

10 heures. — Suspension de séance.

10 h. 1/4. — 2^e Séance d'Etude. Présidence : Paul Normand d'Authon, président d'honneur de l'Union Régionale de l'Ouest.

L'A. C. J. F. — *SON PROGRAMME : (Piété, Etude, Action. — Famille, Profession, Cité).* Rapporteur : François Lidou, de Brest.

2 heures. — 3^e Séance d'Etude. Présidence : Pierre Regnault, membre adjoint du Comité National, secrétaire de zone pour la Bretagne.

a) LES AVANT-GARDES. — *Leur utilité, — Organisation.* Rapporteur : J^b Queury, vice-président de l'Union Provinciale, avocat près la Cour d'Appel de Rennes.

b) LES GROUPES D'ETUDES. — *Ce que doit être un Cercle d'études : a) à la ville ; b) à la campagne.* Rapporteur : J^b Martin, du groupe de Notre-Dame de Rennes.

c) *La J. C. et la Vie Paroissiale.* Rapporteur : M. l'abbé Joncour, recteur de Gouesnou.

5 heures. — CONSEIL PROVINCIAL. — Présidence : Pierre Hardoin, du Comité National (n'y prennent part que les présidents, délégués, aumôniers de groupes affiliés à l'A. C. J. F. ; Excursion en ville pour les autres congressistes).

a) *Constitution de l'Union Diocésaine du Finistère ;*

b) *Nos journaux : La Vie Nouvelle, Les Annales, La Jeune Bretagne (collaboration, diffusion, chroniques) ;*

c) *Cotisations ;*

d) *Nos conscrits, nos soldats ;*

e) *Elections de trois membres du Comité Provincial dont deux doivent être choisis à Rennes et le troisième dans le Finistère, en remplacement de Fauger-Dupesseau.*

Le soir à 8 h. 1/4. Soirée offerte aux congressistes et aux amis de la Jeunesse Catholique.

LA TERRE DE BRETAGNE

Projections — Chants populaires bretons — Cinématographe.

3^e Journée. — Mardi 13 Avril.

6 h. 3/4. — Messe de clôture célébrée par M. le chanoine Lucas, Aumônier Provincial ; Allocution par S. G. Mgr l'Evêque de Quimper.

8 h. 1/2. — Quatrième et dernière Séance d'étude. Présidence : Comte Albert de Mun, de l'Académie Française, Fondateur de l'A. C. J. F., député du Finistère.

LE SECRÉTARIAT DES ŒUVRES SOCIALES DE BRETAGNE

Son but, son utilité, ses avantages.

Rapporteur : Robert Boucly, secrétaire général de l'U. J. C. B.

11 h. 1/2. — Banquet, sous la présidence de Pierre Gerlier, Vice-président de l'A. C. J. F., salle de l'Hôtel de Bretagne, place de la Gare.

2 heures. — Séance solennelle de clôture, présidence de S. G. Mgr Duparc, évêque de Quimper et de Léon.

Allocution de Louis Dubois, président de l'U. J. C. B.

Allocution en breton d'Auguste Bocher (ar Yeodet), rédacteur de l'*Echo du Finistère*.

Discours de Pierre Hardoin, membre du Comité National, avocat près la Cour d'appel de Paris.

Discours de Pierre Gerlier, Vice-président de l'A. C. J. F., avocat près la Cour d'appel de Paris.

4 heures. — Salut solennel. Consécration de la Jeunesse Catholique Bretonne au Sacré-Cœur.

AVIS GÉNÉRAUX. — A) 1^o Tous les groupes de J. C. de Bretagne devront répondre à notre convocation, ne serait-ce que pour s'excuser ou indiquer leur absence.

2^o Prière aux groupes d'apporter leurs insignes, drapeaux, bannières, quand même ils n'auraient qu'un représentant ;

3^o Les délégués de pays breton sont instamment priés de venir en costume national.

B) AVIS SPÉCIAUX. — Le prix du banquet est de deux francs. Envoyer son adhésion à M. l'abbé Fléiter, vicaire à Landerneau. Pour les hôtels, logements ou autres détails, voir ci-contre.

Avis et recommandations.

I. — Aucune question nouvelle, non comprise dans le programme, ne pourra être proposée à l'étude au cours des séances de travail.

II. — La discussion suit immédiatement la lecture des rapports.

III. — Les Congrès de l'A. C. J. F. s'interdisent *formellement toute discussion sur la politique et les controverses irritantes*. Ils entendent rester dans le domaine des *questions purement pratiques* relatives à l'*action religieuse et sociale*.

IV. — Il ne sera fait aux réunions, ni dans les locaux du Congrès, aucune distribution de journaux, tracts, brochures, imprimés, etc..., *sans autorisation formelle du Comité Provincial*.

V. — Le défilé aura lieu à travers les rues de la ville pour se rendre de la Salle des séances au Banquet et pour revenir à la Séance solennelle de clôture.

NOTA. — Les drapeaux se placeront devant leur groupe respectif. — Les Congressistes marcheront sur quatre rangs.

En tête : Musique du Patronage Saint-Joseph.

1^o Le drapeau de l'Union Provinciale de la Jeunesse Catholique Bretonne, entouré des membres du Comité National et du Comité Provincial ;

2^o Le Finistère, a) Comité du Léon ; b) Groupes du Léon ; c) Comité de la Cornouailles ; d) Groupes de la Cornouailles ;

3^o Les Côtes-du-Nord, a) le Comité Diocésain ; b) les Groupes ;

4^o Le Morbihan, a) le Comité Diocésain ; b) Groupes ;

5^o L'Ille-et-Vilaine, a) le Comité Diocésain.

Cet ordre doit être rigoureusement suivi par les Congressistes.

NOTA. — Dans l'enceinte du Congrès sera installé un Secrétariat où l'on trouvera, en même temps que tous les renseignements, un service de propagande (tracts, brochures, journaux) bien assorti.

Hôtels & Restaurants.

Hôtel de l'Univers	(la journée).	7 fr. 50
— Raoul		6 »
— de Bretagne, place de la Gare		5 50
— Demelun		5 »
— du Grand-Turc, 45, rue de Ploudiry		4 60
— du Lion d'Or		4 50
— du Bon-Conseil		4 »
— Tanguy, rue de Plonédern		4 »
— de la Croix d'Or (Roch)		4 »
— de l'Espérance		4 »
— de la Maison-Blanche, rue La Tour-d'Auvergne		4 »
— Restaurant Jacob		4 »
— Bannion-Millour, 53, rue de Ploudiry		4 »
— Daniel, 54, rue de Ploudiry		4 »
Hôtel du Soleil-Levant, M. Kerbrat, rue de Brest		3 75
La Tour-d'Argent		3 »
Restaurant Bourhis		3 »
Hôtel du Pigeon-Blanc, rue La Tour-d'Auvergne		3 40
Restaurant Bergot, rue Fontaine-Blanche, 2 fr. 25 (ne loge pas).		
Restaurant du Boulevard de la Gare, à volonté, 3 fr. 50 ou 5 fr. 50.		

Le Pensionnat Saint-Joseph offre aux congressistes qui voudront y prendre leurs repas et à ceux-là seuls, 80 lits en dortoirs pour les nuits du dimanche au lundi et du lundi au mardi.

Petit déjeuner, déjeuner, dîner, lit compris, pour les trois jours : 6 fr.

Avis très important. — Nous prions instamment : 1^o Les Groupes, 2^o Les Congressistes, de vouloir bien indiquer par lettre, dans le plus bref délai, à cette adresse : M. l'abbé Fleiter, vicaire de Landerneau ;

Congressistes : Le logement choisi, le jour et l'heure de leur arrivée ;

Groupes : Le nombre de délégués, le logement choisi, le jour et l'heure d'arrivée. — Aussitôt la réception de leur lettre, M. l'abbé Fleiter leur enverra les bons leur donnant droit aux conditions de logement ci-dessus indiquées.

Banquet. — Le grand banquet populaire aura lieu le mardi à 11 heures 1/2 pour tous les Congressistes, à raison de 2 francs.

Envoyer son adhésion à M. l'abbé Fleiter, vicaire à Landerneau, si l'on veut avoir des places.

MORLAIX. — Pour la neutralité de l'école. — Le lundi 22 Mars, M. l'abbé Madec, vicaire au Relecq-Kerhuon, a donné, dans la salle du patronage Saint-Mathieu, une conférence publique sur le projet de loi Doumergue contre la liberté de l'enseignement primaire en France.

Dans l'assistance très nombreuse on remarquait la plupart des membres du clergé de Morlaix. M. le chanoine Le Duc, curé-archiprêtre, présenta le conférencier qui se propose « de montrer quels sont les droits des pères et mères de famille dans l'éducation de leurs enfants et de quelle façon on pourra lutter plus utilement contre les effets désastreux d'une loi odieuse ». M. l'abbé Madec développe ce sujet avec autant de clarté que de force, et termine en rappelant cette parole de Mgr Henry, évêque de Grenoble, qui exprime les sentiments de tout l'épiscopat français : « Si l'on nous condamne pour avoir rempli notre devoir, nous paierons les amendes, nous irons en prison ; et, le lendemain, nous recommencerons à défendre, par tous les moyens, l'âme et le cœur des petits enfants de la France ».

Au cours de sa conférence, M. Madec a montré le moyen de créer et de faire fonctionner des associations de pères de famille qui, en dépit de ce que l'on a pu dire, n'ont rien d'hostile à l'instituteur, mais tendent à proscrire de l'école toute attaque contre la religion et le patriotisme, et pourront ainsi opposer au projet Doumergue une résistance efficace.

Après quelques paroles de remerciements de M. le Curé de Morlaix à M. Madec, l'ordre du jour suivant a été voté par acclamation :

« 400 pères et mères de famille réunis, le lundi 22 Mars, à la salle de Saint-Mathieu, après avoir entendu M. l'abbé Madec revendiquer les droits imprescriptibles des pères de famille responsables de la formation intellectuelle et morale de leurs enfants, et démontrer que les projets Doumergue enlèvent aux parents la possibilité de contrôler efficacement l'enseignement des maîtres laïques et livrent l'âme des enfants, sans défense, aux attaques antireligieuses que multiplient trop d'instituteurs, au mépris de la loi de neutralité ;

» Protestent de toute leur énergie, contre des projets qui méconnaissent leurs droits et violent leur liberté, se déclarent fermement résolus à remplir tous les devoirs que leur imposera leur conscience, malgré toutes les pénalités qui pourront être édictées par des lois d'oppression ;

» Décident, pour donner plus de force aux réclamations qu'ils pourraient avoir l'occasion de formuler, de fonder une association de pères de famille, en dehors de toute opinion et de toute arrière-pensée politique, dans le but exclusif d'obtenir que soient respectées, conformément à la loi de 1882, les croyances qu'ils ont transmises à leurs enfants. »

Copie de cet ordre du jour a été envoyée à M. le Sous-Préfet de Morlaix et à M. Cloarec, député de la circonscription.

BIBLIOGRAPHIE BRETONNE. — I. Réimpression de *Kente-Hou euz ann Aviel*, de M. NICOLAS.

Ce livre, si estimé et si utile, était épuisé depuis déjà trois ans. De tous côtés on en demandait la réimpression : c'est chose faite actuellement, et on pourra s'en procurer des exemplaires à la librairie J. Salaun, à Quimper, et dans toutes les librairies catholiques du diocèse. Prix de l'unité : 1 fr. 25 ; par douzaine, net 1 fr. 10.

II. *Voyage en Orient*, par l'abbé P. Martin. Un vol. in-8° illustré. En vente chez l'auteur, à Concoret (Morbihan), et chez tous les libraires. Prix : 4 fr.

Voyage en Orient ! que de livres ont été écrits sur ce sujet ! Aussi ne saurions-nous mieux dire que Mgr l'Evêque de Vannes dans les lignes qu'il adresse à l'auteur : « Vous avez rajeuni un sujet bien ancien, vous l'avez fait avec charme, avec esprit, avec un cœur vraiment sacerdotal » !

Ces mots sont, à la fois, la meilleure caractéristique et le plus bel éloge du livre que nous annonçons.

M. l'abbé Martin a suivi la voie classique des pèlerins allant à Jérusalem ; elle est trop connue pour que nous ayons même besoin de l'indiquer ici...

Les nombreuses personnes qui ont eu le bonheur de faire ce voyage éprouveront certainement un vif plaisir à revivre dans ce livre leurs impressions et leurs souvenirs. Ceux qui ne l'ont pas fait, s'y croiront transportés.

Le récit de M. l'abbé P. Martin est plein de bon humour et d'entrain. Il n'omet point les petites mésaventures inévitables d'un si long voyage, qui font sourire, et qui égaient une narration vive et animée.

Nous souhaitons que l'ouvrage de M. l'abbé Martin trouve de nombreux lecteurs. Orné de jolies gravures, il ferait du reste un beau volume de distribution de prix. Il intéressera certainement ceux qui ont le goût des voyages et plus encore les chrétiens qui aiment à rechercher les souvenirs sacrés de la vie du Sauveur.

B. POCQUET (*Journal de Rennes*, 3 Février 1909).

CHRONIQUE GÉNÉRALE

ROME. — Le samedi 27 Mars, à onze heures, le Souverain Pontife a reçu, en audience collective, les membres du corps diplomatique, qui lui ont présenté leurs souhaits à l'occasion de la fête de saint Joseph.

Le lendemain, dimanche, le Pape a inauguré la nouvelle pinacothèque (musée de tableaux) du Vatican, réorganisée sous ses auspices. Le collège des cardinaux, le corps diplomatique accrédité près du Saint-Siège et les dignitaires de la Cour pontificale assistaient à la cérémonie. Pie X était souriant et paraissait en excellente santé.

— **Excommunication de l'abbé Murri.** — Le Saint-Office a prononcé la sentence d'excommunication majeure contre le prêtre Romolo Murri. Le Saint-Père avait retardé le plus possible l'exécution de cette sentence ; mais le refus persistant d'obéissance aux décisions et ordres du Saint-Siège a dû mettre fin à cette longanimité.

On sait que R. Murri est le chef de la « Ligue démocratique nationale », fondée par lui le 20 Octobre 1905 et formellement condamnée par l'Encyclique *Pieni l'animo* aux évêques d'Italie du 28 Juillet 1906. Cette Ligue prétendait « se composer de catholiques qui, comme individus, restent soumis à l'Eglise ou prétendent l'être, mais comme corps, organisation, déclarent ne relever en rien de l'Eglise, des autorités ecclésiastiques, et poursuivre leur idéal en dehors d'elle » (1).

PARIS. — M. le colonel Keller, fils aîné du regretté Emile Keller, a été appelé, en remplacement de son père, à la présidence de la Société générale d'Education et d'Enseignement et du Comité catholique de défense religieuse.

BORDEAUX. — **Intronisation du cardinal Andrieu.** — Le nouvel archevêque de Bordeaux, Son Em. le cardinal Andrieu, a fait son entrée officielle le 24 Mars. Le lendemain, a eu lieu l'intronisation dans la cathédrale superbement ornée et pleine d'une foule enthousiaste. Le nouveau métropolitain a résumé son programme en une triple lutte contre le modernisme, le sensualisme et le césarisme. Des applaudissements ont accueilli les déclarations de l'éminent prince de l'Eglise.

Les imposantes manifestations de respectueuse sympathie qui ont salué le nouvel archevêque prouvent, une fois de plus, que si le Concordat est rompu avec l'Etat, un autre Concordat se prépare, suivant l'expression de Mgr de Cabrières, entre l'épiscopat et le peuple français.

ORLÉANS. — **Pour les prochaines fêtes de Jeanne d'Arc.** — Le Maire d'Orléans, confirmant la décision votée par la presque unanimité du Conseil municipal, a refusé d'admettre dans le cortège, aux fêtes traditionnelles du 8 Mai en l'honneur de Jeanne d'Arc, les délégués des loges maçonniques.

RENNES. — **Fondation d'une société immobilière.** — La *Semaine religieuse* du 13 Mars a publié la note suivante communiquée de l'Archevêché :

« Une loi spoliatrice a dépouillé l'Eglise ; le diocèse de Rennes,

(1) V. *Annuaire Pontifical* (1907) par Mgr Battandier, Consulteur de plusieurs Congrégations.

victime comme tous les autres, a notamment perdu, avec les fondations constituées par la piété des fidèles, les immeubles dans lesquels étaient installés le Grand et le Petit Séminaire.

Si ces établissements indispensables au recrutement du clergé et partant à la vie religieuse ont pu fonctionner dans des immeubles loués à de généreux catholiques, l'Archevêque de Rennes entend sauvegarder l'avenir dans la mesure de ses moyens.

C'est pourquoi il a résolu de fonder, avec le concours des catholiques de son diocèse, une Société anonyme qui aura pour objet l'acquisition, la construction, l'aménagement, l'exploitation tant par elle-même que par locataires de tous immeubles destinés à usage d'écoles, hospices, hôpitaux, à l'exercice du culte et au logement de ses ministres dans le département d'Ille-et-Vilaine.

Dans quelques semaines, la souscription publique aux actions de cent francs l'une de cette Société sera ouverte au Secrétariat de l'Archevêché, dans des conditions que la *Semaine religieuse* fera connaître ; mais, dès maintenant, l'Archevêque de Rennes tient à signaler cette œuvre au clergé et aux fidèles de son Diocèse ; et il le fait avec d'autant plus d'assurance, que toutes précautions seront prises dans l'administration de la Société future pour que les fonds que les catholiques y placeront reçoivent un intérêt rémunérateur. »

— **Nouveau chanoine.** — Nous sommes heureux d'annoncer que Mgr l'Archevêque de Rennes vient de nommer chanoine honoraire de son église métropolitaine M. l'abbé Lucas, ancien supérieur de l'Institution Saint-Martin, actuellement aumônier provincial de l'Union de la Jeunesse Catholique Bretonne.

Le Denier du Culte. — Les catholiques ont le *devoir* strict de participer au *Denier du Culte*. C'est pour eux une obligation de conscience dont rien — sauf l'extrême indigence — ne peut les décharger.

Beaucoup de braves gens ne comprennent pas néanmoins l'obligation qui leur incombe à cet égard.

Naguère, un bon catholique nous disait, en parlant des longues listes de spoliation qui sont publiées : « C'est une révélation pour moi. Je ne supposais pas qu'ont eût tant volé à l'Eglise. Le peuple, ajouta-t-il, ne sait pas cela !... » Et, pourtant, la presse honnête ne cesse de le répéter.

On rencontre également des catholiques qui croient que les fondations vont retourner aux héritiers. Ils ignorent que l'Etat déclare irrecevables les revendications des héritiers en ligne collatérale, afin de garder pour lui la très grande majorité des fondations qu'il a confisquées.

Il y a enfin des gens du peuple qui soutiennent, de bonne foi, que tous les prêtres en exercice jouissent d'une pension viagère.

Depuis quelques années, la chronique religieuse des journaux

est tellement encombrée des persécutions et spoliations, que beaucoup de braves gens ne la lisent plus.

Nous devons énergiquement combattre cette ignorance et rappeler à tout propos aux fidèles la situation exacte du clergé et des églises à l'heure présente. Ils comprendront mieux ensuite l'obligation impérieuse qui s'impose à eux de donner au Denier du Culte.

(*Semaine religieuse de Nevers.*)

La presse catholique en Allemagne. — Une brochure publiée à Munich, sous le titre de *Journalisme*, donne des aperçus intéressants sur le développement de la presse catholique en Allemagne, depuis une trentaine d'années.

En 1880, elle comptait 186 organes ; en 1907, 480.

Cette augmentation est due, pour une grande part, à l'essor qu'ont pris les associations catholiques.

Le nombre total des abonnés catholiques, qui était de 591.000 en 1880, dépasse un million et demi à l'heure actuelle. Dans les seules provinces rhénanes, il est de 775.000.

Quel exemple pour nous, prêtres français !

BIBLIOGRAPHIE

Une Anglaise convertie, par le P. H. D'ARRAS — I. *Ma conversion*, récit autobiographique, par M^{me} D'ARRAS. II. *Notes, Souvenirs, Correspondance.* — Introduction par la comtesse DE COURSON. 1 volume in-16 double couronne, 2 fr. (G. Beauchesne et C^{ie}, éditeurs.)

Un fils qui écrit l'éloge de sa mère à peine descendue dans la tombe, cela rappelle saint Augustin louant sainte Monique ; surtout qu'il y a dans ce livre l'histoire d'une conversion, mais ici c'est la conversion de Monique. Avant de devenir M^{me} d'Arras, Miss Lechmere appartenait au culte anglican. De quelle manière et au prix de quels sacrifices elle fut amenée à prononcer son abjuration, pour embrasser la foi catholique, elle l'a raconté, elle-même, à la prière de Mgr Guillibert, évêque de Fréjus. Ce sont des pages loyales où le drame intérieur nous émeut autant que l'action surnaturelle nous élève.

• LES ÉTUDES •

REVUE FONDÉE EN 1856 PAR DES PÈRES DE LA COMPAGNIE DE JÉSUS

Sommaire du n° du 20 Mars 1909.

I. Mgr d'Hulst et les Exercices de S. Ignace. Frédéric GIBERT. — II. Un chef-d'œuvre de la littérature apocryphe : les psaumes de Salomon, Ferdinand CAVALLERA. — III. Trois physiiciens français : 1° Gabriel Lippmann, Joseph DE JOANNIS. — IV. Un grand bourgeois au XIX^e siècle : Edmond Rousse, Benoit EMONET. — V. Les commencements de la franc-maçonnerie en France, Paul DUBON. — VI. Au Maduré : Brahmes et Periahs, Pierre SUAU. — En Sorbonne, Adhémar D'ALÈS. — VIII. Bulletin de l'enseignement et de l'éducation, Joseph BURNICHON. — IX. Revue des livres. — X. Notes bibliographiques. — XI. Événements de la quinzaine. — XII. Table du tome 118.

CHEMIN DE FER D'ORLÉANS

I. Train rapide quotidien sur la Bretagne. — Afin de faciliter les déplacements vers la Côte Sud de Bretagne, la Compagnie d'Orléans rendra quotidien à partir du 1^{er} Avril le train rapide de nuit qui circulait trois fois

par semaine seulement pendant l'hiver entre Paris-Quai d'Orsay et les principaux points de la région précitée.

Ce train composé de voitures de toutes classes à couloir, avec places de couchettes, permettra aux voyageurs de se rendre en Bretagne dans les meilleures conditions de confort et de commodité.

A l'aller, en partant de Paris-Quai d'Orsay à 9 h. 11 soir et de St-Pierre-des-Corps (Tours) à 12 h. 48 matin, on arrive notamment à Redon à 5 h. 8 matin, à Vannes à 6 h. 4 matin, à Quiberon à 7 h. 12 matin, à Lorient à 7 h. 5 matin, à Concarneau à 8 h. 52 matin, à Quimper à 8 h. 14 matin, à Pont-l'Abbé à 8 h. 56 matin, à Douarnenez à 9 h. 4 matin.

Au retour, en partant de Douarnenez à 7 h. 16 soir, de Pont-l'Abbé à 7 h. 21 soir, de Quimper à 8 h. 8 soir, de Concarneau à 7 h. 23 soir, de Lorient à 9 h. 18 soir, de Quiberon à 8 h. 53 soir, de Vannes à 10 h. 19 soir, on arrive à St-Pierre des Corps (Tours) à 3 h. 38 matin et à Paris-Quai d'Orsay à 7 h. 12 matin.

Pour plus amples renseignements sur les horaires et les conditions d'admission, consulter l'Indicateur Chaix et les tableaux de marche des trains déposés dans les gares.

II. — Fêtes de Pâques. — *Validité exceptionnelle des billets Aller et Retour.* — A l'occasion des Fêtes de Pâques 1909, la Compagnie d'Orléans rendra valables du jeudi 1^{er} Avril au dernier train du jeudi 22 Avril, les billets aller et retour ordinaires à prix réduits délivrés aux prix et conditions des Tarifs spéciaux G. V. n^{os} 2 et 102.

Ces billets conserveront leur durée normale de validité lorsqu'elle expirera après le 22 Avril.

Revue Financière.

Après un début mauvais, la semaine a fini en bonne tendance et sur des cours en progrès.

Le 3 %. Français est remonté à 97,27. Dans son rapport sur les crédits supplémentaires qui viennent d'être demandés à la Chambre, M. Doumer a établi des calculs sur la façon dont paraît devoir se boucler le budget de 1908.

Les Fonds Russes finissent en sensible progrès, le 4 % consolidé à 85,50, le 5 %, 1906 à 100,40 et le 4 1/2 %, 1909 à 91.

Hausse de l'Extérieure à 98,75. Le Portugais a repris à 59,70. Après une nouvelle chute aux environs de 75,50, le Serbe est remonté à 77,40. Le Turc Unifié s'est avancé à 93,80. Les revenus encaissés par l'administration de la Dette Ottomane en Septembre 1908 s'élèvent à 480.914 liv. turq. contre 485.418 liv. turq. en Septembre 1907.

La Banque de France s'avance à 4.298. Le bilan hebdomadaire de jeudi fait ressortir une augmentation de l'encaisse-or de 2 019.000 francs.

On retrouve le Crédit Foncier à 750 francs. En outre de l'augmentation du capital, l'assemblée extraordinaire convoquée pour le 3 Avril aura à se prononcer sur diverses modifications aux statuts, comportant notamment la prolongation de la durée de la Société.

La Banque Centrale Mexicaine se traite à 415. Les correspondances du Mexique signalent, en même temps qu'une amélioration sensible dans la situation financière du pays, une reprise marquée de l'activité sur tous les marchés mexicains, amélioration et reprise dont la Banque Centrale Mexicaine doit être une des premières à bénéficier.

Les actions de nos grandes compagnies de chemins de fer ont reculé dans la crainte d'une nouvelle grève des postes, compliquée d'une grève des chemins de fer. Puis elles se sont relevées, ces appréhensions s'étant dissipées.

Le Suez a consolidé à 4 708 l'avance qu'il avait acquise.

Tassement de la Transatlantique à 218.

Les Messageries Maritimes se maintiennent à 163.

Progrès des Omnibus à 1.330.

Le Métropolitain est hésitant à 500 et la Thomson passe à 715.

Le Rio Tinto a gagné du terrain à 1.742. Le Boléo est monté à 3.820.

La De Beers s'est avancée à 324. Les Mines Sud-Africaines sont mieux tenues.

MAISON
fondée
en 1840.

—
La plus
importante
de
la région.

—0—



TOUT
le
MOBILIER

—
Choix
des
dernières
créations.

—0—

ELY-LABASTIRE

BREST — Bureaux : Rue de la Rampe, 53 — BREST

Nouvel Agencement du Magasin spécial
pour ORNEMENTS, ORFÈVRE et BRONZES d'EGLISE.

CONDITIONS SPÉCIALES pour le Clergé et les Communautés.

Ayant traité des marchés très importants avec les **Premières Fabriques Françaises** pour les *Etoffes d'ameublement — Laines et Crins — Lits fer et cuivre — Linoleums — Glaces — Lustres électriques — Pendules*, etc., — j'ai obtenu ainsi sur les prix courants de tous ces articles un grand rabais dont je serai heureux de faire bénéficier toutes les personnes qui voudront bien m'honorer de leurs achats.

Prix inférieurs à tous ceux des Catalogues parisiens et autres.

Voir nos **ÉTALAGES** : 38, rue de Siam ; 50 et 53, Rampe.

Spécialité de Vitraux, Grisailles & Sujets

A. Saluden

Peintre-Décorateur

16, rue Traverse — BREST — rue Traverse, 16.

GRAVURES RELIGIEUSES || DÉCORATION D'ÉGLISES
ENCADREMENTS || ET CHAPELLES

Ancienne
Maison
PIRIOU

SAUVAGE

3, rue Kéréon SUCCESSEUR QUIMPER

**HORLOGERIE — BIJOUTERIE — OPTIQUE — ORFÈVREURIE
BRONZES & ORFÈVREURIE D'ÉGLISE**

Assortiment considérable de Candélabres, Garnitures d'autels, Thabors, Calices, Ciboires, Custodes, Boucles de souliers, etc., à des prix excessivement réduits.
Nouveau candélabre à transformations multiples, breveté s. g. d. g. Réparations, remise à neuf, dorure et argenture.

Le Chronomètre « A la Montre de Genève » que l'on trouve seulement chez M. SAUVAGE, qui en a la propriété exclusive, doit son succès toujours croissant à sa qualité exceptionnelle, à son bon marché et à son réglage parfait; c'est sans contredit la Montre de précision par excellence. Ce mouvement, entièrement monté sur rubis, est à ancre ligne droite, levées visibles, double plateau, spiral Bréguet, balancier compensé, et se fait en boîtes or, argent, acier et nikel.

ARTICLES POUR FUMEURS
Écume et Ambre 1^{er} choix.

ORFÈVREURIE DE TABLE
Qualité supérieure, prix exceptionnel.

Vêtements Ecclésiastiques.

F. JODELAIS, FILS AÎNÉ

Fournisseur du Grand-Séminaire

20, rue Verdelet — **QUIMPER** — rue Verdelet, 20

CHAPEAUX

Barrettes, Rabats

Faux-cols

et Manchettes toile

Ceintures

Gilets de flanelle

etc.

VINS ET SPIRITUEUX

ANCIENNE MAISON **Ferdinand LALANDE**
— Fondée en 1858 —

DUPOUY & MAYAUDON

51, Quai des Chartrons, BORDEAUX

Fournisseurs attitrés du Clergé, Noblesse, Bourgeoisie
et Communautés religieuses.

Vin de Messe recommandé, garanti pur, naturel et d'origine.
Références, tarifs et échantillons sur demande.

Agent : Emile DANTEC, 32, rue Ange de Guernisac, MORLAIX.

IMPRIMEZ vous-même, avec l'A. B. C. COPISTE, nouvelle Pâte Autographique, supprimant les anciennes pâtes gélatineuses, auxquelles elle est bien supérieure. — Mac-Garrey, 12, rue Vivienne, Paris.

L'Administrateur-Gérant : AR. DE KERANGAL.

Quimper, typographie DE KERANGAL, imprimeur de l'Evêché.

LA SEMAINE RELIGIEUSE

DU DIOCÈSE

DE QUIMPER ET DE LÉON

SOMMAIRE

I. PARTIE OFFICIELLE. — *Communications de l'Evêché* : Nominations ; Décès.

II. PARTIE NON OFFICIELLE. — *Apostolat de la Prière.*

III. — *Résurrection.*

IV. — *Chronique du diocèse* : Intentions recommandées aux prières ; Offices extraordinaires ; La bénédiction papale ; Quête pour les Séminaires ; Fête de Jeanne

d'Arc ; L'Aumône de Carême ; Nécrologie ; Association des Hommes de France au Sacré Cœur ; Plabennec ; Botmeur ; Le Congrès de Landerneau ; Un jugement intéressant ; Bibliographie bretonne.

V. — *Chronique générale* : Rome ; Rennes ; La mauvaise presse devant la théologie.

VI. — *Bibliographie.*

VII. — *Annonces et avis.*

Offices de la semaine.

Dimanche, 11 Avril. — **PAQUES : RÉSURRECTION DE NOTRE SEIGNEUR JÉSUS-CHRIST.** Double de 1^{re} classe avec Octave privilégiée. Blanc.

Lundi, 12. — **LUNDI DE PAQUES.** Office du jour ; double de 1^{re} classe. Blanc.

Mardi, 13. — **MARDI DE PAQUES.** Office du jour ; double de 1^{re} classe. Blanc.

Aux vêpres, mémoire de S. Justin, Martyr.

Mercredi, 14. — Office de l'Octave ; semi-double. Blanc.

Jeudi, 15. — Office de l'Octave ; semi-double. Blanc.

Vendredi, 16. — Office de l'Octave ; semi-double. Blanc.

Samedi, 17. — *In albis.* — Office de l'Octave ; semi-double. Blanc.

Dimanche, 18. — *Dimanche In albis (Quasimodo).*

Ordre de l'Adoration perpétuelle pendant la semaine.

Religieuses Franciscaines de Brest . du 11 au 13 Avril.

Hôpital de Plougastel-Daoulas . . . du 14 au 15 —

Hôpital de Quimperlé du 16 au 17 —

PARTIE OFFICIELLE

COMMUNICATIONS DE L'ÉVÊCHÉ

I. Nominations. — Par décision épiscopale du 1^{er} Avril, ont été nommés :

Recteur de Saint-Cadou, M. Conq, vicaire de Penhars ;
 Vicaire de Penhars, M. Godec, précédemment vicaire à Peumerit ;
 Vicaire à Plourin-Morlaix, M. Le Roux, vicaire à Ergué-Gabéric ;
 Vicaire à Ergué-Gabéric, M. Courtès, vicaire à Plourin-Morlaix ;
 Vicaire à Ouessant, M. Cuillandre, vicaire à Plogonnec ;
 Vicaire à Plogonnec, M. Menguy, vicaire de Bodilis ;
 Vicaire de Bodilis, M. Villard, vicaire à Saint-Sauveur de Brest ;
 Vicaire à Saint-Sauveur de Brest, M. Le Gall (Jⁿ), vicaire à Scrignac ;
 Vicaire à Scrignac, M. Moreau, vicaire à l'île d'Ouessant.

II. Décès. — Nous recommandons aux prières le repos éternel de l'âme de :

M. Le Férec, recteur de Plonéour-Lanvern, décédé le 2 Avril ;
 M. L'Hostis, ancien recteur, décédé le 6 Avril.

PARTIE NON OFFICIELLE

Apostolat de la Prière

LIGUE DE PRIÈRES EN UNION AVEC LE CŒUR DE JÉSUS

INTENTION GÉNÉRALE POUR AVRIL 1909

Approuvée et bénie par N. S. P. le Pape.

LA FUITE DU MONDE

On peut être *mondain* jusque dans le cloître, comme on peut vivre dans le monde sans participer à son esprit. Le monde que nous devons fuir, c'est l'ensemble des gens, des institutions, des livres qui mettent le temps avant l'éternité, le visible avant l'invisible, le corps au-dessus de l'âme, dans leur estime ou leur préoccupation. Voilà le monde que Jésus a condamné. Monde *vain*, parce qu'il ne dure qu'un jour et que ses idoles sont fragiles ; monde *trompeur*, parce que ses maximes sont fausses ; monde

dangereux, parce que ses plaisirs, même lorsqu'ils nous semblent inoffensifs, nous détachent de Dieu, nous détournent de songer à notre âme et à notre salut éternel, la seule chose digne de nous préoccuper ici-bas.

C'est au « juste et légitime mépris des vaines joies du monde » que l'Eglise, dans ses hymnes liturgiques, attribua comme récompense « la gloire éternelle des confesseurs au milieu des anges ». Et ailleurs, elle nous fait adresser à Dieu cette touchante prière : « Seigneur, éclairez notre cœur et enflammez-le de votre amour afin que, délaissant les vanités passagères, il soit rempli des joies célestes ». Rien n'est si puissant, en effet, pour nous détacher du monde, qu'un amour ardent pour Dieu, tel que nous l'inspire excellemment la dévotion au Sacré-Cœur.

Résolution apostolique : Je fuirai la frivolité et les plaisirs mondains.

RÉSURRECTION

Dans le cycle de l'année, dans l'alternative des jours de tempête et des ciels bleus, se lève toujours semblable à elle-même, joyeuse, triomphante, carillonnante, la fête de Pâques.

Surrexit Christus. Rien n'arrête ce torrent de joie chrétienne qui submerge le monde. Rien, ni les angoisses d'hier, ni les tristesses de l'heure présente, ni les desseins proclamés de mettre le Christ au tombeau, ni les chaînes préparées à son Eglise.

Pâques revient, la fête du divin triomphe, inexorable, incompréhensible, irrésistible. Elle revient avec l'allégresse de ses hymnes. « *Vicit Leo de tribu Juda. Fugite, partes adversæ.* » Elle revient dans un printemps qui est le renouveau de la vie. Elle revient, dans un cortège de bourgeons qui éclatent et de fleurs qui s'ouvrent, dans un débordement de sève puissante.

Les cloches sonnent. Les églises s'emplissent. Les orgues chantent leurs fanfares. Les chrétiens se confessent, communient, s'en vont par les chemins et par les rues l'âme en fête. *Alleluia !* C'est Pâques. Et en ce jour de joie, de résurrection de la nature et des âmes, il semble n'y avoir rien autre chose dans l'air, dans le ciel, dans les esprits, dans les cœurs que le *Surrexit Christus !* C'est l'universelle acclamation !

Ah ! que ce spectacle est symbolique et consolant ! Et comme il rappelle à la confiance et à l'espérance ! *Christus, spes mea !* Nous sommes trop tentés de l'oublier parfois.

Dix-neuf siècles d'histoire nous l'apprennent cependant. *Christus resurgens ex mortuis, jam non moritur : mors illi ultra non dominabitur.* C'est un perpétuel recommencement. Le Calvaire prépare Pâques. Ce fut ainsi la première fois. Et cela a toujours été ainsi depuis. Et cela sera toujours ainsi.

Seulement, nous avons les vues courtes. Et cela se comprend : nous sommes des éphémères, nous passons. Nous ne voyons le temps et l'espace qu'avec nos yeux d'éphémères. Mais qu'est-ce

qu'une vie d'hommes dans la vie de l'Eglise ? Du haut de ce présent où nous vivons, regardons du moins en arrière de nous, et dominant magnifiquement par l'histoire le champ des triomphes du Christ, prenons confiance pour l'avenir dans ce spectacle du passé.

Non seulement nous avons les vues courtes, mais nous répugnons à souffrir. Or, aux heures de bataille, beaucoup de victimes succombent qui ne verront pas les gloires et ne jouiront pas des enivrements de la victoire. Les générations ne sont rien en effet dans l'histoire : l'Eglise est tout. Mais il y a des générations qui souffrent. Ah ! sans doute ! ceux qui vécurent au temps de la *grand'pitié*, aux temps des guerres religieuses, aux temps révolutionnaires, purent croire que tout était perdu, succombant eux-mêmes. Le Christ sortit vivant, ressuscité, triomphant, de ces périodes troublées et sanglantes, de ces tombeaux provisoires, comme il sortira de celui que veut lui creuser notre âge. Il n'y a jamais eu, et il n'y aura jamais pour lui que des tombeaux provisoires. Il vivra. C'est tout ce qui importe.

Nous, nous souffrirons peut-être. C'est possible : c'est la condition de l'Eglise d'être militante. Nous serons militants avec elle, la foi au cœur, la confiance inébranlée, regardant toujours vers l'aube assurée qui se prépare, ce *diluculum* des Pâques certaines où le Christ, après un nouveau Calvaire, ressuscitera dans la gloire. « Il est un homme, disait le P. Lacordaire, qu'une inextinguible haine poursuit dans son supplice et dans sa mort, et qui, demandant des apôtres et des martyrs à toute postérité qui se lève, trouve des apôtres et des martyrs au sein de toutes les générations. »

Quoi que le Christ demande à notre génération, elle lui donnera ce que lui ont donné les autres. Elle le lui donnera avec la confiance que, si elle ne voit pas son triomphe temporel, elle partagera sa gloire éternelle. Et cependant une autre génération viendra qui acclamera la Résurrection triomphante du Christ au sein de nos sociétés modernes. « *Dux vitæ mortuus regnat vivus !* »

CHRONIQUE DU DIOCÈSE

Intentions recommandées aux prières.

- I. — L'Eglise et la France.
- II. — L'accomplissement du devoir pascal.
- III. — Les retraites de première communion et de confirmation.

Offices extraordinaires.

Quimper. — CATHÉDRALE DE SAINT-CORENTIN. — Samedi soir, veille de Pâques, après 8 heures on ne confessera que des hommes.

Dimanche de Pâques, 1^{re} messe à 5 h. 1/2.

A 7 heures, messe de communion pour les hommes ; la nef leur est réservée. Pour l'édification et le bien général, surtout dans les circonstances présentes, il est à souhaiter que le groupe d'hommes soit aussi considérable que

possible. Ils doivent avoir à cœur de donner cet exemple, et sacrifier même la joie de se trouver à la Sainte Table avec leur famille.

A 10 heures, messe pontificale, à l'issue de laquelle Monseigneur donnera la bénédiction papale (indulgence plénière).

A 2 h. 1/2, vêpres ; sermon à la suite duquel Monseigneur l'Evêque prendra la parole. Bénédiction du T. Saint-Sacrement.

A la grand'messe et aux vêpres, quête pour les Séminaires.

Lundi et Mardi de Pâques, messes et offices comme les dimanches.

N. B. A partir du Dimanche des Rameaux, la 1^{re} messe est à 5 h. 1/2 sur semaine comme le dimanche.

— EGLISE DE SAINT-MATHIEU. — A partir de Pâques, l'angélus sera sonné, le matin, à 5 heures, et la 1^{re} messe sera dite à 5 h. 1/2 ; la 2^e messe, le dimanche, à 7 h. 1/2 ; la 3^e, à 9 heures. — A 10 heures, grand'messe. — A 11 h. 1/2, messe basse spécialement pour les militaires de la garnison.

Pendant la semaine, la 2^e messe a lieu à 7 heures et la 3^e à 8 heures.

Le Dimanche de Pâques, les vêpres à 3 heures, suivies du sermon et de la bénédiction du T. Saint-Sacrement.

Lundi et Mardi de Pâques, grand'messe à 8 heures ; le soir, à 8 heures, Complies et bénédiction du T. Saint-Sacrement.

La bénédiction papale. — Comme il est dit plus haut, dimanche, à l'issue de la messe solennelle à la cathédrale, Mgr l'Evêque donnera la « bénédiction papale ». Nous croyons utile de rappeler en quoi consiste cette faveur, trop peu appréciée parce qu'elle n'est pas assez connue.

Avant l'usurpation italienne qui l'a fait prisonnier au Vatican, le Pape, au jour de grandes fêtes, donnait, dans une des basiliques romaines, *Urbi et Orbi* une bénédiction solennelle à laquelle était attachée une indulgence plénière. Pour permettre à un plus grand nombre de fidèles de participer à cette grâce, les Souverains Pontifes ont communiqué à d'autres le pouvoir de donner, en leur nom, la bénédiction *papale* avec l'indulgence qui y est attachée. Les évêques jouissent de ce privilège deux fois par an, à Pâques et à une autre fête solennelle à leur choix (généralement Noël).

Le cérémonial à observer est réglé par la bulle *Inexhaustum* du 3 Septembre 1762 : la messe achevée, un prêtre donne lecture de l'acte pontifical accordant le privilège ; puis l'Evêque, du haut d'un trône spécial dressé à cet effet, prononce une formule d'absolution sur les assistants, avec la bénédiction solennelle. Le Vicaire général promulgue ensuite l'indulgence plénière accordée. Elle peut être gagnée par tous les fidèles présents qui, s'étant confessés et ayant communie, prient pour l'Eglise, pour son Chef et pour l'Evêque officiant.

Quête pour les Séminaires. — Le jour de Pâques, on doit faire dans nos églises la quête pour les séminaires.

Il faut que les fidèles comprennent l'importance de plus en plus grande de cette œuvre. Les séminaires, on le sait, à la suite de brutales expulsions, ont dû être installés dans de nouveaux immeubles, ce qui n'a pas été sans frais considérables. De plus, ayant été dépouillés des ressources que leur avaient assurées de pieux

bienfaiteurs, les établissements diocésains se trouvent aujourd'hui dans un grand dénuement. C'est une œuvre de plus à la charge des catholiques, mais c'est une œuvre essentielle.

Fête de Jeanne d'Arc. — Nous sommes heureux d'annoncer dès aujourd'hui que la fête de Jeanne d'Arc sera célébrée solennellement, à la cathédrale de Saint-Corentin, le dimanche 18 Avril, le jour même de la béatification de l'héroïne à Rome. Mgr l'Evêque, qui doit commencer le lendemain sa tournée pastorale dans l'archiprêtré de Brest, a choisi cette date, tenant à présider lui-même la cérémonie, comme il a bien voulu accepter de prononcer le panégyrique de la Bienheureuse.

Monseigneur serait heureux de voir pavoiser et illuminer les maisons, ce jour-là. Nous sommes certain que le désir exprimé par Sa Grandeur sera réalisé : car il répond aux sentiments qui sont dans tous les cœurs catholiques et français.

L'Aumône de Carême. — S. E. le Cardinal Archevêque de Lyon demande à tous les Curés de son archidiocèse de lire en chaire, à tous les offices des deux dimanches où doit se faire la quête pour l'aumône de Carême, la courte instruction suivante, sur le caractère très particulier de cette aumône :

« Nous rappelons aux fidèles de notre archidiocèse en quoi consiste l'aumône de Carême, connue aussi sous le nom de *pardons*, qu'ils doivent faire pendant le Carême, et dont ils s'acquitteront à la quête des divers offices du jour.

« Vous vous souvenez, N. T. C. F., des rigueurs de la pénitence à laquelle étaient soumis nos pères. Le temps n'est pas encore bien éloigné où le devoir de l'abstinence s'étendait à tous les jours de la sainte quarantaine. Or, l'Eglise, tenant compte, avec une condescendance toute maternelle, de certaines modifications survenues dans les conditions générales de la vie, a jugé convenable d'adoucir la pénitence en faveur de ses enfants moins courageux ou plus faibles.

« Ce qu'elle n'a pas voulu, ce qu'elle n'a pas pu vouloir, c'est changer le chemin du salut, qui demeure à jamais le chemin royal de la sainte croix. Si les santes ne supportent plus autant les privations de l'abstinence, il y a des compensations à la portée de toutes les bonnes volontés. Nous entendons par là principalement les compensations de la charité. Aussi, les anciennes austérités du carême ont-elles été moins supprimées que remplacées. A moins que votre indigence ne vous permette aucun retranchement sur vos moyens ordinaires d'existence, l'Eglise vous impose, durant le carême, une aumône — et c'est le pardon — qui sera le rachat des concessions qu'elle a dû faire à votre faiblesse.

« Cette aumône diffère de toutes les autres, en cela qu'elle est imposée à votre conscience par l'autorité souveraine qui règle

votre vie chrétienne. Elle doit être proportionnée, d'une part, à vos ressources ; d'autre part, à la mesure selon laquelle vous usez des concessions de l'Eglise.

« Vous savez, N. T. C. F., quelle destination attend votre aumône ; ce sont nos œuvres diocésaines, principalement nos séminaires, qui la recevront. Nous ne craignons pas de dire que les besoins, trop peu connus, de ces œuvres restent au-dessus de votre générosité accoutumée ; et nous devons ajouter que ces besoins grandissent aujourd'hui de toute l'étendue des pertes subies par nos établissements diocésains, sous l'action spoliatrice de la persécution actuelle.

« Enfin, vous songerez que l'aumône du carême est un placement sur le Ciel, placement incorruptible aux vers et à la rouille, comme parle le saint Evangile, et que vous trouverez un jour converti en trésor de gloire. »

Nécrologie. — Nous avons le regret d'enregistrer, cette semaine, deux décès de confrères, décédés à quelques jours d'intervalle.

I. M. Le Férec (Jean-Pierre), né à Saint-Thégonnec le 5 Mars 1852, fut ordonné prêtre le 15 Avril 1876 et nommé, le 22 Mai suivant, vicaire à Pleyben, où il exerça le ministère pendant 17 ans. Devenu recteur de Camaret, le 9 Mai 1893, transféré (4 Septembre 1900) à Plonéour-Lanvern, il a partout travaillé avec zèle au bien des âmes : la paroisse de Plonéour notamment lui doit d'avoir conservé ses deux écoles chrétiennes. Depuis longtemps, sa santé était très compromise, sans que rien cependant fit prévoir une fin si prochaine.... Son état s'aggrava tout d'un coup et, après quelques jours, M. Le Férec, pleinement résigné à la volonté de Dieu, a succombé, le 2 Avril, édifiant tous ceux qui l'approchaient par ses sentiments de foi et de piété.

II. M. L'Hostis, prêtre habitué, à Saint-Melaine de Morlaix, s'est éteint, mardi 6 Avril, des suites d'une courte maladie, la pneumonie des vieillards. En Mai prochain, il eût achevé sa 84^e année.

Né à Saint-Pol de Léon, le 14 Mai 1825, ordonné prêtre le 29 Juillet 1849, M. L'Hostis (Nicolas-Marie), fut vicaire d'abord à Plougastel-Daoulas (1^{er} Août 1849), ensuite à Lambézellec (22 Avril 1853), puis chapelain du cimetière de Brest (23 Août 1862). Recteur de Loperhet (7 Avril 1864), il fut transféré (31 Octobre 1872) à Mellac et enfin à Saint-Evarzec (26 Février 1877). Démissionnaire au mois de Juin 1885, il se retira à Saint-Melaine de Morlaix où il vient de mourir. R. I. P.

Association des Hommes de France au Sacré-Cœur. — Il importe de ne pas perdre de vue cette œuvre chère au Cœur de Notre Seigneur et appelée à faire tant de bien dans les âmes. Comme son vénéré prédécesseur, notre Evêque l'aime

et la bénit : c'est avec sa haute approbation et ses encouragements que M. l'abbé Le Louët, chargé de l'organiser dans les paroisses du diocèse, continue son fructueux apostolat.

La dernière liste publiée dans la *Semaine religieuse* remonte au 23 Août 1907. Voici les noms des paroisses affiliées depuis cette époque :

1. Plouzévé ; 2. Saint-Corentin (Quimper) ; 3. La Forêt-Landerneau ; 4. Institution Saint-Vincent de Paul (Quimper) ; 5. Poul-lan ; 6. Saint-Divy ; 7. Lampaul-Guimiliau ; 8. Querrien ; 9. Hen-vic ; 10. Pencran ; 11. Trégarvan ; 12. Molène.

En tout, jusqu'ici, 29 groupements.

M. Le Louët ajoute :

« Nous avançons lentement, comme vous le voyez ; mais n'en est-il pas toujours ainsi des œuvres sérieuses qui demandent quelques sacrifices ? L'œuvre des Hommes de France au Sacré-Cœur est de ce nombre : elle exige de ses adhérents une certaine bonne volonté.

« Les Hommes de France au Sacré-Cœur prennent l'engagement de réciter chaque jour la prière suivante : « Cœur sacré de Jésus, je me consacre entièrement à vous ; protégez la sainte Église contre ses ennemis, ayez pitié de la France et faites que je vous aime toujours davantage ». Ils promettent de plus de faire, chaque mois, une heure ou pour le moins une demi-heure d'adoration devant le Saint-Sacrement.

« Les Hommes de France au Sacré-Cœur doivent s'efforcer, on le comprend, d'être des paroissiens modèles et d'aider le prêtre dans toutes les œuvres paroissiales, principalement dans l'œuvre de la bonne presse.

« Quant au but qu'ils poursuivent, il est exclusivement religieux : développer en eux-mêmes la vie chrétienne en retrem-pant fréquemment leurs âmes dans ce foyer d'amour qu'est le Cœur de Jésus, et répandre cette vie au dehors par les manifestations publiques de leur foi, afin de préparer par tous les moyens en leur pouvoir le règne social du Sacré Cœur dans le monde et, en particulier, dans notre patrie.

« Tel est, en résumé, ce à quoi s'engagent les adhérents aux groupes paroissiaux.

« L'organisation de l'adoration mensuelle des hommes semble, au premier abord, offrir quelque difficulté ; et pourtant rien de plus facile. On choisit un ou deux zéloteurs dans chaque quartier de la paroisse. Ces zéloteurs préviennent d'avance un certain nombre d'hommes pour l'adoration du dimanche suivant et pour telle heure déterminée. Les adorateurs ainsi désignés ont leur place officielle devant la balustrade du maître-autel, voire même au chœur, et forment la garde d'honneur de Notre Seigneur. Cette organisation si simple, adoptée généralement dans les paroisses du diocèse, donne d'excellents résultats. Puissent les hommes comprendre, de plus en plus, qu'ils ont le devoir et le moyen de

travailler au relèvement de la France dont l'âme est, de nos jours, opprimée et captive ! Cette âme, ils peuvent et ils doivent l'arracher à ses oppresseurs en s'appuyant sur le Sacré Cœur.

« Pour le prêtre lui-même qui organise dans sa paroisse les œuvres du Sacré Cœur, quel puissant stimulant ne trouve-t-il pas à son zèle dans cette promesse de Notre Seigneur : « Ceux qui travailleront au salut des âmes auront l'art de toucher les cœurs les plus endurcis. Ils travailleront avec un succès merveilleux, s'ils sont pénétrés eux-mêmes d'une tendre dévotion au divin Cœur. »

PLABENNEC. — **Retraite de jeunes gens.** — La paroisse de Plabennec possède, depuis quelque temps déjà, une congrégation d'Enfants de Marie. Voyant les magnifiques résultats produits par cette œuvre, M. le Curé, toujours soucieux de procurer le plus grand bien spirituel de son troupeau, pria un de ses vicaires de faire quelque chose de semblable pour les jeunes gens.

Au mois de Janvier dernier, on érigea donc une congrégation de la Sainte Vierge, spécialement pour eux. Ils vinrent nombreux se faire inscrire, dès le premier moment (150 environ), bien que le règlement soit sévère, surtout pour ce qui concerne la fréquentation des cabarets.

C'est à ces 150 jeunes gens — auxquels vinrent se joindre 50 autres de la paroisse, — que M. Cardinal, Supérieur de la Maison Saint-Joseph, à Saint-Pol de Léon, a donné une retraite de trois jours, du 25 au 28 Mars. Il les a charmés par ses instructions à la fois subsistantielles et simples ; le Supérieur de Saint-Joseph possède parfaitement la langue bretonne, la parle d'une manière remarquable, vraiment digne d'un directeur de *Feiz ha Breiz*. De leur côté, les jeunes gens ont été véritablement édifiants. Grâce à Dieu, la foi est encore vive à Plabennec, et on peut espérer que ces jeunes gens travailleront à la rendre plus vivante encore et plus féconde.

BOTMEUR. — **Bénédiction de la nouvelle église.** — Il y a longtemps déjà — c'était au mois de Juin 1900 —, la *Semaine religieuse* parlait de la reconstruction absolument urgente de l'église de Botmeur, en recommandant à la générosité des fidèles la quête entreprise par le dévoué recteur de cette paroisse, M. Claquin. La somme nécessaire fut recueillie, au prix de quelles fatigues et de déboires, Dieu seul le sait. Mais vinrent les difficultés administratives, les lenteurs interminables ; M. Claquin, appelé sur les entrefaites à exercer son zèle sur un autre théâtre, put croire un instant que sa peine resterait inutile : la loi de Séparation allait être mise en vigueur, l'argent des aumônes destinées à bâtir l'église ne serait-il pas détourné de son objet ?...

Il n'en fut rien, grâce à la décision prompte et nette de Mgr Dubillard, bien comprise et suivie sans retard par le nouveau Recteur de Botmeur, secondé de ses paroissiens. L'habile archi-

tekte quimpérois, M. Chaussepied, tenait tout prêt un plan dont l'exécution fut confiée à un excellent entrepreneur de Brasparts, M. Mazé. Les travaux furent poussés rapidement, et aujourd'hui la nouvelle église s'élève, solide et élégante, dans le sombre paysage de Yun-Elez. La bénédiction solennelle en a été faite, le 25 Mars dernier, par M. Goret, curé-doyen d'Huelgoat. Un témoin de la cérémonie en a donné, dans le *Progrès du Finistère*, un fort intéressant compte-rendu dont nous citons la dernière partie.

Quand la bénédiction du nouvel édifice fut terminée, le T. Saint Sacrement y fut apporté processionnellement, puis eut lieu la grand'messe. « Au chœur, prennent place M. Bourvon, recteur de Brasparts, M. Cloarec, recteur de Brennilis, M. Le Séac'h, recteur de La Feuillée, M. Houel, vicaire à Comanna, puis M. Chaussepied, architecte, M. Mazé, entrepreneur, et M. le comte de Bourbon, bienfaiteur de l'église. La messe, chantée par M. l'abbé Cornou, commence, et les chants liturgiques sont exécutés par un chœur nombreux avec un ensemble parfait et une puissance rarement entendue, soutenus par l'harmonium tenu par M. l'abbé Le Séac'h.

Après l'Évangile, M. l'abbé Goret aborde la chaire. Il explique l'origine de cette église, fait l'éloge des dévouements qui en ont permis l'édification, et, passant en revue les cérémonies religieuses qui vont désormais s'y déployer et où les paroissiens trouveront aide et consolation dans toutes les circonstances importantes de leur vie, il engage les habitants de Botmeur à rester toujours attachés à leur foi et à leurs croyances.

La messe est achevée pour midi, et la foule se dispersa.

Les vêpres, chantées à 2 heures et présidées par M. le Curé de Huelgoat, opèrent bientôt un nouveau rassemblement. Elles sont continuées par la cérémonie de l'érection d'un chemin de croix donné par M. le Recteur de Brasparts, M. l'abbé Bourvon. Celui-ci, en quelques paroles toutes simples, explique d'abord le sens de la cérémonie. Il bénit ensuite les croix destinées à garnir les côtés. Et chacune des quatorze stations étant portée par un notable de l'endroit, le cortège des prêtres procède immédiatement à l'installation du nouveau chemin de croix.

La bénédiction du Saint-Sacrement clôt les cérémonies de cette pieuse journée. Cependant, M. le recteur, l'abbé Le Gall, veut lui aussi exprimer sa joie et sa reconnaissance pour les bienfaiteurs de son église. Il le fait avec une délicatesse et un à propos qui ont produit la meilleure et la plus profonde impression.

Le Congrès de Landerneau. — La *Semaine religieuse* du diocèse de Rennes publie dans sa partie officielle la note suivante :

« Le dimanche de Pâques, au soir, le lundi et le mardi de Pâques, doit se tenir à Landerneau, sous la haute présidence de Mgr Duparc, évêque de Quimper, un congrès de la Jeunesse Catho-

lique. Ce congrès est appelé à un grand retentissement et sera honoré de la présence de plusieurs orateurs de marque, notamment de celle de M. le comte de Mun, député du Finistère, qui y prendra la parole. Nous serions heureux de voir notre diocèse représenté par un certain nombre de prêtres et de fidèles à cette assemblée qui a pour unique objectif de promouvoir et d'étendre le règne de Notre Seigneur, conformément à la devise si expressive de Monseigneur de Quimper : « *Ra vezo meulet Jesus-Krist* » !

Un jugement intéressant. — Le 5 Février 1909, M. Stéphan, recteur de Clédén-Cap-Sizun, était cité à comparaître devant M. le Juge de paix de Pont-Croix, pour s'entendre condamner à payer à l'administration des Domaines, séquestre des biens de l'ancienne fabrique de Clédén-Cap-Sizun, une somme de 200 francs, à titre de restitution de fruits pour indue jouissance du presbytère de Clédén et dépendances, et à 50 francs de dommages-intérêts ; pour s'entendre, en outre, condamner à vider les lieux par lui occupés.

A ces prétentions du séquestre, M^e Ch. de Kerangal, avocat au barreau de Quimper, représentant M. le Recteur de Clédén, tout en faisant les plus expresses réserves sur la question de propriété dudit presbytère, s'est contenté d'opposer l'irrégularité de procédure commise par l'Administration demanderesse, laquelle, depuis la mise sous séquestre des biens de la fabrique de Clédén, négligea d'en faire la notification à M. le Recteur.

En effet, d'après le droit commun, auquel il n'a pas été dérogé, sur ce point du moins, par les lois spéciales relatives à la Séparation, les droits légalement acquis précédemment par le Recteur à la jouissance gratuite du presbytère ne pouvaient prendre fin qu'à la suite d'une mise en demeure régulière, dont l'administration des Domaines s'était elle-même préoccupée, dans une instruction à ses agents, d'indiquer la forme et le contenu.

M. le Juge de paix fit droit aux conclusions de l'honorable avocat, et, dans son audience publique du 19 Février, rendit un jugement aux termes duquel l'action intentée à M. le Recteur de Clédén était déclarée non recevable en la forme, et l'administration-séquestre condamnée aux dépens.

Voici les principaux attendus de ce jugement :

« Attendu qu'il y a eu, postérieurement à l'arrêt de mise sous séquestre, irrégularité flagrante de procédure, le séquestre sus-relaté et le procès-verbal de possession en date du 10 Décembre 1907, dressé par M. le Receveur de l'Enregistrement de Pont-Croix, n'ayant pas été notifiés à Monsieur Yves Stéphan, conformément à l'art. 18 de l'Instruction de M. le Directeur général de l'Enregistrement et des Domaines en date du 4 Décembre 1906 ainsi conçu :

ARTICLE 18. — Le séquestre et la prise de possession doivent être immédiatement notifiés aux mandataires et débiteurs de l'établissement supprimé, aux fermiers, locataires, ou exploitants de ces biens,

à ses copropriétaires, et plus généralement à tous les tiers auxquels le séquestre est opposable, par actes extrajudiciaires, dressés aux mêmes requêtes, poursuites ou diligences que les procès-verbaux de prise de possession ;

» Attendu que la notification prévue par l'instruction relatée ayant pour but de défendre aux débiteurs de l'établissement supprimé de payer aucun capital, intérêts, loyer, fermage en d'autres mains que celles du receveur des Domaines sous peine de payer deux fois, la formalité s'imposait virtuellement à l'égard du défendeur ;

» Attendu qu'en l'absence de toute notification, la dite administration ne peut être réputée avoir suivi à l'égard du défendeur une procédure régulière, et que ce dernier est en droit de prétendre qu'il n'a pas été, préalablement à l'instance, mis légalement en demeure de restituer les fruits qui lui sont réclamés ;

» Attendu que la partie qui succombe doit être condamnée aux dépens,

» Par ces motifs..... »

Suit la teneur du jugement.

BIBLIOGRAPHIE BRETONNE. — Buez Jeann d'Arc, great gant an Aotrou MADEC, persoun Trellevenez, hag an Aotrou UGUEN, rener skolach Sant-Visant, e Kemper.

Jusqu'ici, il n'y avait pas de biographie de Jeanne d'Arc en langue bretonne. Désormais, cette lacune est comblée. MM. Madec et Uguen, sachant que le procès de béatification de l'héroïne faisait de rapides progrès, ont eu tous deux la même inspiration, c'est d'offrir aux lecteurs bretons la vie de Jeanne d'Arc. Ils avaient tous les deux fini leur travail, lorsqu'un jour ils se sont rencontrés, se sont entretenus de Jeanne d'Arc, et ont appris avec étonnement qu'ils avaient tous les deux, en même temps et sans se concerter, mis la main à la même œuvre. Que font-ils alors ? C'est bien simple. Ils se prêtent l'un à l'autre leurs manuscrits, et un travail de refonte s'accomplit rapidement ; et c'est le résultat de ce travail qu'ils offrent au public breton.

L'ouvrage forme un magnifique volume de 220 pages, relié et illustré d'une façon vraiment artistique.

Qu'on répande donc à profusion ce livre dans nos campagnes bretonnes. On ne le sait que trop, Jeanne d'Arc est attaquée perfidement par les ennemis du surnaturel. Ce livre fera connaître à nos Bretons sa mission divine et contribuera à la faire aimer.

Ecrit dans un breton simple et clair, il sera facilement compris de tous.

Gloire à Jeanne d'Arc ! Le 18 Avril prochain, Rome va lui accorder les honneurs de la béatification, et la France entière se prépare à la célébrer par des fêtes magnifiques. C'est notre héroïne, c'est la plus belle figure de notre histoire nationale. Que son nom soit béni, que son nom soit loué ; qu'il soit invoqué par tous les Français.

O Jeanne, o Vierge bienheureuse, vous ferez descendre sur notre pays les bénédictions du ciel ; vous relèverez les courages abattus, vous nous apporterez encore comme autrefois le salut.

Prix de vente : par unité, 1 fr. 50 ; franco poste, 1 fr. 75 ; par 12 exemplaires et au-dessus, 1 fr. 25.

En vente à la librairie J. Salaun et dans les librairies catholiques du diocèse.

N. B. L'ouvrage ne doit être mis en circulation qu'après la cérémonie de béatification, soit à partir du 19 Avril.

CHRONIQUE GÉNÉRALE

ROME. — Le 1^{er} Avril, le Saint-Père a reçu en audience le cardinal Gotti, Mgr Lugari, assesseur du Saint-Office, et le groupe des séminaristes de Messine et de Reggio.

Profitant du beau temps, Pie X a pu se rendre dans les jardins du Vatican, réalisant ainsi un désir qu'il avait depuis longtemps, et que la mauvaise saison l'avait jusqu'ici empêché de satisfaire.

Samedi 3 Avril, le Pape a reçu le cardinal Coullié, archevêque de Lyon. Il s'est vivement intéressé à ce que celui-ci lui a dit de l'impression profonde produite en France par la prochaine béatification de Jeanne d'Arc.

— Fêtes de la béatification de Jeanne d'Arc. — Les préparatifs de cette fête, qui s'annonce comme une des plus grandes solennités, sont poussés très activement. Les travaux pour la décoration de Saint-Pierre sont déjà bien avancés. Les étendards sur lesquels le peintre, M. Bartolini a peint les miracles et les grands épisodes de la vie de Jeanne sont achevés. Le Pape s'intéresse personnellement à tous les détails ; il veut que les pèlerins français soient contents.

Ceux-ci seront au nombre de plus de 30.000. A l'heure présente, 65 évêques ont prévenu de leur arrivée.

La béatification se fait à Saint-Pierre, le dimanche matin, 18 Avril. Vers 9 h. 1/2, lecture solennelle du Bref de béatification ; chant du *Te Deum*, suivi du verset de la bienheureuse et de son oraison. Ensuite messe solennelle, la première en l'honneur de la nouvelle Bienheureuse. Le célébrant sera Mgr Touchet, évêque d'Orléans.

Comme on le sait, le Pape n'assiste pas à cette cérémonie de béatification.

Mais le soir, vers 5 heures, il descend à Saint-Pierre, pour vénérer les nouveaux bienheureux et donner la bénédiction du Saint-Sacrement. C'est ce qui aura également lieu cette fois-ci. Et les pèlerins français pourront ainsi apercevoir déjà le Souverain Pontife et recevoir sa bénédiction, tandis que venant du fond de

la basilique par la chapelle de la Pieta, il traversera leurs rangs, porté sur la *sedia gestatoria*.

Ils auront le bonheur de le revoir le lendemain matin.

Le Saint-Père a, en effet, fixé le lundi pour l'audience générale de tous les pèlerins. Elle aura lieu à 11 heures, dans la basilique de Saint-Pierre. L'adresse sera lue par le cardinal Luçon, archevêque de Reims.

Le lundi soir commencera, dans notre église nationale de Saint-Louis des Français, le Triduum solennel qui se terminera le jeudi 22 Avril, dans la soirée.

RENNES. — La Congrégation de Saint-Méen. — La Cour d'appel avait déclaré mixte, c'est-à-dire hospitalière et enseignante, la congrégation de l'Immaculée-Conception de Saint-Méen. Un pourvoi formé contre cet arrêt vient d'être rejeté par la Cour de Cassation. La Congrégation ne donne plus l'enseignement, mais continuera ses soins aux malades, aux pauvres et aux orphelins.

La mauvaise presse devant la théologie. — Mgr Turinaz, évêque de Nancy, a prescrit de lire en chaire cet avis important :

« Nous rappelons aux prêtres de notre diocèse qu'ils ne peuvent donner l'absolution, pas plus en temps de Pâques qu'en tout autre temps, à ceux qui lisent, d'une façon suivie et sans raison grave, de mauvais livres ou de mauvais journaux.

Nous appelons mauvais livres et mauvais journaux ceux qui attaquent la Religion ou la morale. Il est des livres et des journaux qui attaquent la religion ou la morale ouvertement, avec grossièreté ou avec violence. Il en est d'autres qui les attaquent avec perfidie, en dissimulant leur but, et parfois en prétendant servir les intérêts religieux. Ces derniers sont plus mauvais et plus dangereux que les premiers.

Nous avons dit « qui lisent d'une façon suivie et sans raison grave ». En effet, les règles que nous donnons, n'atteignent pas ceux qui lisent ces livres et ces journaux comme accidentellement, et ceux qui ont de graves raisons de les lire, par exemple les journalistes qui sont obligés de prendre connaissance des journaux qu'ils doivent réfuter.

Ces règles atteignent, à plus forte raison, ceux qui s'abonnent à ces publications ou à ces journaux ou qui les répandent autour d'eux.

Ces règles ne sont pas seulement les décisions incontestables de la théologie catholique ; mais, les principes de la morale chrétienne étant admis, elles sont des conséquences de simple bon sens.

Les illusions sur ces questions étant très fréquentes, les confesseurs doivent interroger les pénitents, s'ils ont un doute à ce sujet. »

BIBLIOGRAPHIE

Ligue Patriotique des Françaises. — Le compte rendu du Congrès général de la Ligue Patriotique des Françaises tenu à Lourdes en Octobre 1908 vient de paraître.

Les personnes s'intéressant à l'action sociale y trouveront in extenso les rapports sur les œuvres les plus importantes : écoles ménagères, patronages, colonies de vacances, assistance par le travail, mutualités, etc.

La propagande par la Presse, par les Bibliothèques, y est sérieusement étudiée, ainsi que l'organisation des retraites fermées, ainsi que la surveillance de l'enseignement laïque, la formation des comités de pères et mères de famille.

Pour conclure, le rapport général est un lumineux résumé des résultats obtenus, une entraînante indication vers le progrès à atteindre avant le Congrès qui doit se tenir à Paris du 20 au 23 Mai 1909.

Pour se procurer le livre du Congrès de Lourdes, s'adresser au Secrétariat central de la Ligue, 368, rue Saint-Honoré, Paris.

Prix : 3 francs ; par poste, 3 fr. 30.

Vingt années de rectorat, par Mgr BAUNARD, 5 francs. (Poussielgue, éditeur). — Mgr Baunard a réuni dans ce volume les *Discours* qu'il a prononcés à chacune des séances de rentrée des Facultés catholiques de Lille durant ses vingt années de rectorat, de 1887-1888 à 1907-1908, avec des *Annexes* destinées à les compléter et à les éclairer. Ces discours donnent un compte rendu des événements survenus au cours de l'année académique. Mais ce rapport est d'ordinaire précédé ou encadré par de belles considérations d'actualité sur l'état des esprits et le mouvement des idées ; et les annexes, constituées par des allocutions, des notices et des articles de revues, viennent y ajouter un supplément considérable qui le vivifient et lui donnent une portée plus grande encore. Ce livre n'est pas seulement une histoire intellectuelle et morale des vingt dernières années de l'Université catholique de Lille, il est aussi fort utile à consulter pour l'histoire générale de l'Eglise de France. Et il met en lumière les éminentes qualités de père, d'apôtre et de docteur, par lesquelles Mgr Baunard a su assurer la prospérité de son œuvre.

Nos devoirs envers le prochain, par Léon DÉSERS, 2 fr. 50. (Poussielgue, éditeur). — M. Désers nous donne un nouveau volume de sa série d'instructions d'apologétique. Un juge compétent, après avoir lu les bonnes feuilles, écrivait que « tout y est mesuré, raisonnable, éloigné des extrêmes ». C'est un éloge appréciable pour un livre de morale où sont traitées tant de graves et pratiques questions concernant le prochain. L'auteur n'oublie jamais à qui il s'adresse, ni quelles sont les préoccupations du temps. Aussi les problèmes qui agitent l'opinion ne sont pas éludés : la peine de mort, le duel, le pacifisme, et dans la morale de la famille, le droit du père et de la mère, les inconvénients de l'éducation « scientifique ».

Nous serions surpris si la lecture de ce livre ne donnait une impression bienfaisante à ceux qui le liront.

En vente à la librairie J. Salaun, Quimper.

CHEMIN DE FER D'ORLÉANS

Pèlerinage de Sainte-Anne-d'Auray. — *Billets d'Aller et Retour à prix réduits.* — A l'occasion du Pèlerinage de Sainte-Anne-d'Auray (Morbihan), il est délivré, chaque année, du Jeudi qui précède la fête des Rameaux, au 31 Octobre inclusivement, des billets Aller et Retour de toutes classes pour

les stations d'Auray et de Sainte-Anne-d'Auray, avec réduction de 40 0/0 en 1^{re} classe, de 35 0/0 en 2^e classe et de 30 0/0 en 3^e classe sur le double des prix des billets simples, aux gares et stations de la ligne de Tours au Mans et aux stations situées à l'ouest de la dite ligne, ainsi qu'à celles comprises entre Tours et Ingrandes-sur-Vienne (Port-de-Piles exclu).

Les Billets de Pèlerinage donnent droit à l'admission dans tous les trains réguliers de voyageurs (les trains poste et les trains express exceptés) : ils sont valables pour le retour jusqu'au surlendemain du jour dans lequel ils ont été délivrés ; ceux délivrés au départ d'une gare située à plus de 100 kilomètres de Sainte-Anne-d'Auray ou d'Auray sont valables pendant quatre jours, comptés de minuit à minuit, le jour de départ compris.

Les voyageurs, en provenance des au delà d'Auray vers Lorient, Quiberon ou Pontivy, porteurs de billets pour Sainte-Anne-d'Auray, auront la faculté de s'arrêter vingt-quatre heures à Auray, tant à l'aller qu'au retour ; de même, les voyageurs, en provenance des en deçà de Sainte-Anne-d'Auray vers Vannes, porteurs de billets pour Auray auront la faculté de s'arrêter vingt-quatre heures à Sainte-Anne-d'Auray, tant à l'aller qu'au retour, mais dans ces deux cas, la durée de validité des billets ne sera pas augmentée.

Revue Financière.

La reprise des cours qui s'était produite à la fin de la semaine précédente, s'est vigoureusement accentuée.

La hausse a été facilitée par la grande abondance de l'argent et le bon marché des capitaux, qui vient encore de se manifester par un abaissement de 3 à 2 1/2 0/0 du taux d'escompte de la Banque d'Angleterre.

La Rente Française a fait un bond à 98 32 ; elle a été bien influencée par le choix qu'a fait le Sénat pour la commission chargée d'étudier la question de l'impôt sur le revenu. Les membres de cette commission sont en majorité hostiles au projet Caillaux et on croit qu'ils rejeteront l'impôt sur la rente.

Les Fonds Russes ont progressé avec entrain. L'Extérieure a gagné plus d'un point à 98 80. Lourdeur du Portugais à 59 65.

Tassement du Crédit Foncier à 742. Les actions de nos banques ont reçu une vive impulsion, particulièrement celles des banques d'affaires, qui sont plus spéculatives.

Les actions de nos grandes compagnies de chemins de fer ont accentué leur reprise. Le Nord à 1.755, le Lyon à 1.377, l'Orléans à 1.438, l'Est à 936, le Midi à 1.160 et l'Ouest à 955. Les actionnaires de l'Ouest ont voté, pour 1908, un dividende de 38 fr. 50 et ceux de l'Orléans un dividende de 59 fr. Il sera proposé, cette année, pour le P. L. M. un dividende de 56 fr. et non pas de 55 fr. comme on l'avait dit précédemment.

Les Chemins Espagnols, qui avaient faibli pendant les premiers jours de la semaine, se sont finalement relevés ; les Saragosse se tiennent à 411 ; les Nord-Espagne à 340.

Le Suez se maintient à 4.705.

Reprise de la Transatlantique à 221. Les Messageries maritimes progressent à 178.

Les cours du cuivre se sont améliorés. Les stocks de métal sont en diminution. Ils ont passé de 52,355 tonnes au 15 Mars à 51.354 tonnes à fin mars. Aussi les valeurs cuprifères sont-elles en progrès. Le Rio Tinto s'est avancé à 1.756.

Progrès de la Sosnovice à 1.460, de la Briansk à 268.

La De Beers est montée à 343. Les Mines sud-africaines ont gagné du terrain.

La Société de Publicité religieuse, 6, place de la Bourse, est seule chargée, à Paris, de recevoir les annonces pour la *Semaine religieuse* de Quimper.

L'Administrateur-Gérant : AR. DE KERANGAL.

Quimper, typographie DE KERANGAL, imprimeur de l'Evêché.

LA SEMAINE RELIGIEUSE

DU DIOCÈSE

DE QUIMPER ET DE LÉON

SOMMAIRE

I. PARTIE OFFICIELLE. — *Communications de l'Evêché* : Quelques remarques au sujet des locations de biens ecclésiastiques ; Nomination.

II. PARTIE NON OFFICIELLE. — Jeanne d'Arc.

III. — *Chronique du diocèse* : Intentions recommandées aux prières ; Offices extraordinaires ; Tableau de la Visite pastorale et des

Confirmations pendant la semaine ; La fête de Jeanne d'Arc ; La Station quadragésimale et les Fêtes de Pâques ; Pleyben ; Brest ; Congrès de la Jeunesse Catholique Bretonne à Landerneau.

IV. — *Chronique générale* : Rome.

V. — *Bibliographie*.

VI. — *Annonces et avis divers*.

Offices de la semaine.

Du dimanche, 18 Avril. — 1^{er} Dimanche après Pâques (*Quasimodo*). Office du jour ; double. Blanc.

Vêpres du Dimanche, avec mémoire du suivant.

Lundi, 19. — S. Isidore, Evêque, Docteur (*du 4 Avril*). Double. Blanc.

Mardi, 20. — S. Léon 1^{er}, Pape, Docteur (*du 11 Avril*). Double. Blanc.

Mercredi, 21. — S. Anselme, Evêque, Docteur. Double. Blanc.

Jeudi, 22. — S. Soter et S. Cains, Papes, Martyrs. Semi-double. Rouge.

Vendredi, 23. — S. Georges, Martyr. Semi-double. Rouge.

Samedi, 24. — S. Fidèle de Sigmaringen, Martyr. Double. Rouge.

Dimanche, 25. — 2^e Dimanche après Pâques. S. MARC, EVANGÉLISTE.

Ordre de l'Adoration perpétuelle pendant la semaine.

Hospice de Morlaix. du 18 au 19 Avril.

Sœurs de St-Vincent de Paul, Morlaix. du 20 au 21 —

Maison de la Miséricorde de Kernisy,

Quimper. du 22 au 23 —

Dames de la Retraite de Lézérazien. du 24 au 25 —

PARTIE OFFICIELLE

COMMUNICATIONS DE L'ÉVÊCHÉ

I. Quelques remarques au sujet des locations de biens ecclésiastiques. — 1^o Nous croyons utile de rappeler que Nous avons délégué à titre *habituel*, à MM. les Doyens, les pouvoirs que Nous-même avons reçu de Rome pour *absoudre de l'excommunication* les fidèles qui auraient loué sans Notre autorisation des biens ecclésiastiques. Cette absolution ne peut être accordée sans l'accomplissement préalable de certaines conditions, qu'on trouvera indiquées dans la *Semaine religieuse* du 3 Avril 1908.

2^o Nous Nous réservons, au contraire, la faculté d'accorder aux fidèles l'autorisation dont ils ont besoin pour acheter ou prendre en location ces sortes de biens, sans charger leur conscience d'un péché et sans encourir les censures. MM. les Curés et Recteurs doivent s'adresser à Nous dans chaque cas particulier.

3^o Nous n'exigeons aucune compensation pécuniaire, ni aucune aumône, de ceux que Nous autorisons simplement à *continuer un bail antérieur* à la Séparation. Mais il va de soi qu'à l'expiration du bail en cours, ils auront l'obligation de recourir à Nous pour régler leur situation.

4^o Quand Nous avons autorisé quelque fidèle à prendre un bien de fabrique en location, Nous n'exigeons pas une nouvelle demande d'autorisation de la part *des sous-locataires* auxquels le premier locataire serait amené à s'adresser dans la suite pour l'exploitation normale de l'immeuble loué. Mais cette tolérance ne saurait évidemment profiter aux sous-locataires qui auraient passé leur contrat avec le locataire principal avant que celui-ci ait été régulièrement autorisé par Nous. Nous refuserions également de l'appliquer au cas où le locataire principal tenterait de convertir le bien qu'il aurait loué en un véritable objet de spéculation.

II. Nomination. — A l'occasion du Congrès de Landerneau, Monseigneur a nommé M. le chanoine Kérisit aumônier diocésain des groupes de la Jeunesse Catholique.

PARTIE NON OFFICIELLE

JEANNE D'ARC

Le Souverain Pontife, vicaire de Jésus-Christ, se dispose à déclarer Jeanne d'Arc Bienheureuse.

Les acclamations de la France entière ont salué cette heureuse nouvelle. Quelle âme française, en effet, n'a point au cœur le culte de la Vierge de Domremy ? Est-il une figure plus populaire, une gloire plus merveilleuse, une mémoire plus bénie que celle de la Pucelle d'Orléans, de la triomphatrice de Reims, de l'innocente martyre de Rouen ?

Qui ne s'est senti ravi d'admiration le jour où, dans son enfance, il vit pour la première fois passer devant ses yeux les scènes attendrissantes de la vocation de l'humble fille des champs ? Quel est celui dont le cœur n'a pas tressailli d'enthousiasme en la suivant de Domremy à Vaucouleurs, de Vaucouleurs à Chinon, de Chinon à Orléans, d'Orléans à Reims, la ville du Sacre ? Qui a pu retenir ses larmes en lisant le récit de son sublime martyre, semblable par tant de traits à la Passion même du Sauveur ? Qui ne porte au cœur, avec une inconsolable douleur d'une mort si cruelle, un ardent désir de réparation ?

On ne saurait trop faire pour la glorification de cette incomparable héroïne qui, gracieuse et douce comme Esther, brave et inspirée comme Débora, intrépide et sainte comme Judith, couronne tous les mérites de ces femmes immortelles par celui du sacrifice de sa propre vie, accepté avec une résignation angélique, et supporté avec la magnanimité des martyrs.

Déjà, il est vrai, tous les honneurs de la terre lui ont été décernés, et, depuis le jour de sa délivrance, Orléans, la cité fidèle, n'a pas manqué de célébrer chaque année, par des fêtes solennelles, la mémoire de sa glorieuse libératrice.

Mais ces honneurs ne sont point encore assez pour nos cœurs de Français et de chrétiens. Il ne nous suffit pas d'honorer l'héroïne, nous voudrions célébrer la sainte, la martyre. Jeanne a été miraculeusement suscitée de Dieu, elle a été digne de sa vocation jusqu'à la fin : n'est-il pas juste de joindre au culte que lui rend la patrie celui de la religion, et aux hommages de la reconnaissance, ceux de la prière et de l'invocation ? Et voilà pourquoi la France a demandé à l'Eglise d'élever sur ses autels cet ange de salut, envoyé vers nous, à une heure de détresse désespérée, par le Christ qui aime les Français. A côté de la Vierge de Nanterre, Geneviève, la Vierge de Domremy, Jeanne d'Arc.

Dieu se plaît à choisir ce qui est faible pour confondre ce qui est fort ; et souvent il se sert des instruments les plus débles pour opérer les plus étonnantes merveilles. Son intervention est alors d'autant plus sensible qu'il y a plus de disproportion entre les

prodiges qu'il accomplit et les instruments qu'il emploie. En présence d'un effet qui dépasse visiblement les puissances de la nature, force est bien à la raison de s'écrier : *le doigt de Dieu est là.*
Cardinal LUÇON, Archevêque de Reims.

CHRONIQUE DU DIOCÈSE

Intentions recommandées aux prières.

- I. — L'Eglise et la France.
- II. — Les retardataires du devoir pascal.
- III. — Les retraits de première communion et de confirmation.
- IV. — **Retraites.** — LESNEVEN, retraite française pour les hommes, du mardi soir 27 Avril au samedi matin 1^{er} Mai
- **Retraites pascales aux Bretons de l'Anjou**, prêchées par M. Le Jollec, missionnaire : la première, à Trélazé, du 18 au 25 Avril ; la seconde, à la Madeleine d'Angers, du 25 Avril au 2 Mai.

Offices extraordinaires.

Quimper. — CATHÉDRALE DE SAINT-CORENTIN. — *Dimanche 18 Avril*, à 5 h. 1/2 du soir, fête en l'honneur de la Bienheureuse Jeanne d'Arc. Chants ; panégyrique de la Bienheureuse par Mgr l'Evêque. Bénédiction du T. Saint Sacrement. Illumination de la cathédrale.

— A partir du dimanche de Quasimodo (inclus) jusqu'à la Toussaint, sauf avis contraire, les vêpres sont chantées à 3 heures.

— **CHAPELLE DE LA RETRAITE.** — *Dimanche 18 Avril*, réunion mensuelle de la Congrégation des Dames. A 7 h. 1/2, messe et bénédiction du T. Saint-Sacrement.

TABEAU DE LA VISITE PASTORALE ET DES CONFIRMATIONS pendant la semaine.

La Confirmation se donne, soit le matin soit le soir, dans la paroisse inscrite la première ; la seconde est convoquée.

	<i>Matin.</i>	<i>Soir.</i>
Avril.		
Lundi, 19.....	Hanvec. — Rumengol. — St-Éloi..	Le Tréhou. — Tréflévénez.
Mardi, 20.....	Ploudiry. — Loc-Eguiner	La Martyre. — La Roche.
Mercredi, 21 ..	Dirinon	Daoulas. — L'Hôpital.
Jeudi, 22.....	Logonna-Daoulas	Irvillac. — Saint-Urbain.
Vendredi, 23...	Plougastel-Daoulas	Loperhet.
Samedi, 24	Plouégat. — Lanneufret	Trémaouézan.

Monseigneur sera accompagné, dans la première partie de sa visite pastorale, par M. le vicaire général Fléiter.

La fête de Jeanne d'Arc. — *Dimanche*, à l'issue des Vêpres, après avoir remercié le prédicateur de la Station quadragesimale, Mgr l'Evêque a annoncé la fête qui doit se célébrer, dimanche, en l'honneur de Jeanne d'Arc, invitant à s'associer à cette manifestation patriotique en même temps que religieuse tous les habitants de la ville épiscopale. Ceux-ci auront à cœur de répondre à l'appel qui leur est adressé : ils orneront leurs demeures, en signe de joie

et de reconnaissance à Dieu et à la sainte Eglise qui exalte notre héroïne nationale ; ils viendront surtout nombreux entendre notre évêque exposer la vie, les épreuves et la gloire de Jeanne la Bienheureuse.

La paroisse de Saint-Mathieu aura sa fête, plus intime, le dimanche, 9 Mai. Le panégyrique de la Bienheureuse Jeanne d'Arc sera prononcé, à la cérémonie du soir, par le R. Père Coubé.

La Station quadragesimale et les fêtes de Pâques.

— C'est surtout pendant cette quinzaine, au moment décisif de l'accomplissement du devoir pascal, que l'on peut apprécier un pays au point de vue de la foi et de la pratique religieuse. Ce que nous avons vu et entendu à cet égard nous permet, grâce à Dieu, de rendre encore bon témoignage de notre diocèse et, en particulier, de la ville de Quimper. Partout on a été témoin du même spectacle édifiant — imposant aussi dans son émouvante simplicité — d'innombrables communiantes agenouillées à la sainte Table, pieux et recueillis.

Le dimanche de Pâques, nos églises n'ont pour ainsi dire pas désempli. La cathédrale de Saint-Corentin, où Mgr l'Evêque officiait, était littéralement comble pour la messe et la bénédiction papale qui a suivi ; il en était de même, l'après-midi, aux vêpres et à la clôture de la station quadragesimale. M. l'abbé Fontaine a terminé par un beau discours sur la Résurrection du Sauveur la série de ses instructions sur la vie surnaturelle, instructions pleines d'une doctrine haute et sûre exprimée, avec une franchise tout apostolique, en un langage viril, clair et simple, à la portée de tous. C'est le témoignage que lui a rendu Mgr l'Evêque, en le remerciant en son nom personnel comme au nom du clergé et des fidèles. A cette appréciation d'un juge si autorisé souscriront tous ceux qui ont été, durant la Station, les auditeurs assidus de M. l'abbé Fontaine ; on regrette d'autant plus — et Monseigneur en a fait la remarque attristée — que les hommes ne soient pas venus plus nombreux, alors que, dans les circonstances présentes, pour résister aux influences pernicieuses, les chrétiens ont tant besoin d'affermir leur foi et d'apprendre les moyens d'y conformer leur vie !

A l'église de Saint-Mathieu, il y a eu très grande affluence non seulement à la communion et à la grand'messe, le jour de Pâques, mais le Vendredi-Saint à l'office du matin, et au chemin de croix. Plus l'Etat se montre athée et hostile à toute idée religieuse, plus les cœurs généreux et délicats se groupent serrés autour du divin Crucifié.....

La Station du Carême, sans être ce que l'on voudrait, a été toutefois consolante. M. l'abbé Pichon, aumônier du Lycée, après avoir prêché à la cathédrale, s'est encore dépensé à Saint-Mathieu où il a eu le même succès mérité. Cinq soirées consécutives, un

auditoire breton, très nombreux, s'est groupé autour de sa chaire, l'écoutant avidement, tenté seulement de lui trouver un défaut : d'être trop court.

L'assistance aux sermons français a été, semble-t-il, plus compacte, et surtout comptait plus d'hommes. Après avoir assisté aux lumineuses conférences de la salle Jeanne-d'Arc sur la mentalité actuelle, un assez grand nombre n'ont pas résisté à la tentation de venir à l'église écouter la parole du R. P. Prioul.

Dimanche après vêpres, c'était le sermon de clôture de la Station ; les auditeurs assidus se trouvaient au grand complet et tout le monde — oui, même le prédicateur — était un peu ému, en pensant que c'était pour la dernière fois. M. le Recteur de Saint-Mathieu, de la balustrade, traduisit la pensée de ses paroissiens : « Je ne vous adresserai pas de frivoles félicitations, dit-il ; vous avez rappelé avec force aux pères et mères de famille la gravité de leurs obligations ; vous avez fait toucher du doigt le danger des mauvaises lectures, livres ou journaux. La récompense que vous souhaitez, nous tenons à vous l'accorder : nous suivrons vos conseils. »



Ce que nous avons dit de Quimper s'applique d'une manière générale aux autres villes et à tout l'ensemble du diocèse. Elles sont nombreuses encore, les paroisses où il n'y a pas un seul déserteur de la Table pascalle... Que Dieu y maintienne cette heureuse unanimité, et ailleurs puisse s'étendre de plus en plus ce résultat déjà constaté de la persécution : un redoublement de foi agissante qui réveille les indifférents et ramène les égarés !

PLEYBEN. — Un deuil paroissial. — « La Supérieure est morte. » Cette nouvelle, brusquement répandue, mettait dimanche matin, 4 Avril, le deuil dans toutes les âmes, et la tristesse sur tous les fronts.

C'est qu'en effet, depuis 1873, qu'elle dirigeait le florissant pensionnat Saint-Joseph après l'avoir fondé au prix d'efforts considérables et malgré d'incroyables obstacles, la Sœur Marie de Borgia était liée à la vie de la plupart des familles dont elle partageait les joies et les déboires, et qui l'avaient en réelle vénération. Les autres même, qui ne lui confiaient pas leurs enfants, la tenaient en haute estime pour la remarquable dignité de sa vie religieuse.

Certes, les incessants tracasseries de ces dernières années, les interrogatoires multipliés comme à plaisir, les comparutions devant les tribunaux, les condamnations de Châteaulin et de Rennes, avec leur cortège inévitable d'inquiétudes et de désagréments, avaient altéré la santé de la vénérable supérieure, affaiblie déjà par son âge avancé. Néanmoins, rien ne faisait prévoir une fin si prochaine, lorsque, dans la journée de samedi, elle se dit indisposée. Le docteur, appelé, diagnostiqua une congestion cérébrale. Une demi-heure

après — le temps de recevoir avec courage et piété les derniers sacrements — la malade perdait connaissance, et le lendemain matin la mort avait fait son œuvre.

Les funérailles, lundi, ont été un dernier hommage de gratitude et de respect rendu par la paroisse à l'excellente religieuse qui lui donna trente-cinq années d'une vie toute de dévouement discret. En tête du cortège, les enfants de l'école ; après elles les enfants de Marie, puis les prêtres au nombre d'une quinzaine. Derrière le cercueil, porté par des enfants de Marie, marchaient sur double file les religieuses de la Communauté et une vingtaine de leurs sœurs. Enfin, la foule compacte, au premier rang de laquelle M. le Maire ; sa présence associait officiellement au deuil général le conseil municipal qui, dès la veille, avait voté une motion tendant à donner aux obsèques un caractère très solennel.

Cette démonstration unanime de regrets vaut pour la Sœur Marie de Borgia le plus beau des éloges, et pour ses filles désolées la meilleure des consolations. Il convient également d'y voir une preuve nouvelle de la sympathie que professent les paroissiens de Pleyben pour l'œuvre si opportune de l'enseignement libre.

(*Courrier du Finistère.*)

BREST. — Le procès de M. l'abbé Jouanne. — On sait que M. Jouanne, jeune prêtre de Landerneau, avait été cité devant le tribunal de Brest sous l'inculpation d'avoir, au cours d'une leçon de catéchisme, tenu des propos injurieux pour le Président de la République, les ministres et divers personnages. L'affaire a été plaidée le vendredi 2 Avril.

Après l'interrogatoire des enfants, dont les réponses furent parfois étranges et peu concordantes, M. l'abbé Jouanne, dans une déclaration nette et loyale, nia énergiquement avoir tenu le langage qu'on lui prête ; M^e Simon, son défenseur, prononça une excellente plaidoirie, mettant au jour les véritables motifs des poursuites exercées contre son client ; puis l'affaire fut mise en délibéré.

Dans le jugement rendu à l'audience du mercredi 7 Avril, le Tribunal s'est déclaré incompétent par ce motif que, « la sacristie et, à plus forte raison, l'arrière-sacristie n'étant pas des lieux où s'exerce le culte, les faits relevés contre l'abbé Jouanne ne constituent pas le délit prévu par l'article 34 de la loi du 9 Décembre 1905 ; en conséquence, renvoie le prévenu sans dépens des poursuites, sauf au ministère public à se pourvoir comme il avisera »...

Le jugement sera-t-il réformé par la Cour d'appel, ou l'affaire envoyée devant la Cour d'assises ? Nous l'ignorons encore ; mais, quelle que soit la juridiction qui sera appelée à le juger, M. l'abbé Jouanne se présentera la tête haute, assuré de la sympathie de ses confrères, et fort de la bonté de sa cause.

Congrès de la Jeunesse Catholique Bretonne à Landerneau.

(11, 12 et 13 Avril 1909.)

Un mot en commençant résumera l'impression de tous ceux qui y ont assisté : le Congrès de Landerneau a été magnifique, et ne peut manquer d'être fécond en résultats pour le bien.

L'ouverture a eu lieu, dimanche soir, à 8 h. 1/2, dans la vaste salle du Patronage, gracieusement mise à la disposition du Comité. L'assistance est déjà nombreuse. Sur l'estrade ont pris place : MM. le chanoine Fleury, curé de Landerneau, Dubois, président, de Roquefeuil, le chanoine Lucas, aumônier provincial de l'A.C.J.F., Queury, avocat, et de nombreux ecclésiastiques.

M. le Curé de Landerneau dit la prière d'usage ; aussitôt après, M. Dubois déclare ouvert le Congrès et donne la parole à M. le Curé remplaçant Sa Grandeur Mgr Duparc, qui ne doit arriver que demain. Très finement, M. le chanoine Fleury décline l'honneur qui lui est fait et assure que la parole n'étant que d'argent et le silence d'or, il préférera le silence. Il tient néanmoins à remercier l'A. J. C. B. d'avoir choisi Landerneau pour y tenir ses solennelles assises. « Vous êtes, dit-il aux congressistes, comme autant de soleils venus dans cette ville. Or, comme la lune reçoit du soleil son rayonnement, notre lune de Landerneau sera, pendant ces jours du Congrès, plus brillante que jamais. »

Très applaudi, M. le Curé est remplacé par le président, M. Dubois, qui tient à faire remarquer que l'A. J. C. B. a voulu que son Congrès fût présidé par l'Evêque de Quimper et de Léon, pour bien prouver combien elle est respectueuse de la hiérarchie ecclésiastique.

Après avoir, répondant au petit mot de M. le Curé, fait une allusion discrète à la lune locale, le président salue, au nom de la Jeunesse Catholique, l'antique cité de Landerneau et sa municipalité qui nous fait un accueil si sympathique. Il remercie les organisateurs du Congrès, MM. Kérisit, Fléiter, Kerbiriou, etc. ; puis il lit le texte de l'adresse qui sera demain adressée au Souverain Pontife. Cette adresse est ainsi conçue :

*A Son Eminence le Cardinal Merry del Val,
Vatican, Rome.*

Les Jeunes Catholiques Bretons réunis en Congrès à Landerneau, sous la présidence de Sa Grandeur Monseigneur Duparc, assurent Sa Sainteté de leur filial et respectueux attachement et, humblement prosternés à ses pieds, implorent bénédictions.

Duparc, évêque de Quimper, de Mun, Gerlier, Dubois.

†

La parole est alors donnée à Joseph Kerbiriou, président de la J. C. du Léon, qui, dans les meilleurs termes, souhaite la bienvenue aux Congressistes, heureux de voir au milieu d'eux les fondateurs et chefs aimés de l'A. J. C. F. ; il adresse un souvenir ému à

Mgr Dubillard, aujourd'hui archevêque de Chambéry, qui présida aux débuts de la Jeunesse Catholique dans le Finistère, et ajoute quelques mots délicats pour son digne successeur Mgr Duparc. On applaudit beaucoup le passage qui a trait à l'ami Gellé — élevé à N.-D. de Bon-Secours — mort en pleine floraison de son apostolat.

M. Dubois répond en quelques mots à M. Kerbiriou. Il s'associe au pieux hommage rendu à la mémoire du cher disparu et annonce qu'à la fin de cette séance d'ouverture un *De profundis* sera dit pour le repos de l'âme de celui qui fut un bon soldat de l'A. J. C. B.

Ensuite, P. Guinvarc'h, du groupe de Landivisiau, dans une chaude allocution en breton vigoureusement applaudie, exprime la joie et la confiance qu'il éprouve en voyant de si nombreux jeunes hommes réunis pour affirmer leur foi, pour prier ensemble — « le Breton n'est jamais plus grand que quand il prie au pied de la Croix » — et étudier les moyens de lutter contre les apôtres du mensonge, *evit Doue hag ar vro*.

C'est en breton aussi que répond M. le chanoine Fleury, et son allocution vibrante est hachée d'applaudissements. Cette fois, le silence est d'argent et la parole est d'or.

Puis M. Boucly fait, avec une admirable clarté et une précision remarquable, le bilan de l'œuvre accomplie par la J. C. B. Il salue en passant le vaillant et dévoué aumônier provincial, M. l'abbé Lucas, et applaudit à la distinction que vient de faire de son mérite Sa Grandeur Mgr l'Archevêque de Rennes en l'élevant au canonical. M. de Roquefeuil n'est pas oublié. Le rapporteur précise son rôle dans la fondation de l'A. C. J. F., et le président Dubois, reprenant la parole à la fin du discours de M. Boucly, fait acclamer le nom de M. de Roquefeuil qu'il qualifie de « père de la Constitution de l'A. J. C. F. ».

Puis on récite en commun le *De profundis*, et l'on se donne rendez-vous pour le lendemain matin à l'église de Saint-Houardon (1).

LUNDI 12 AVRIL, 2^e journée du Congrès.

Ce fut une journée bien remplie !... Commencée par la prière au pied du tabernacle et par cette prière intime et sublime qu'est la Sainte Communion, elle s'est poursuivie par l'étude d'une foule de questions du plus haut intérêt pour la vie même et le développement de l'A. C. J. F., et s'est terminée fort tard dans la soirée par une séance de projections lumineuses accompagnées de ces chants populaires qui font vibrer si délicieusement nos cœurs de Bretons.

De très bonne heure, les premiers trains du matin déversent sur Landerneau un fort contingent de congressistes, dont le nombre à la première réunion s'élèvera à plus de 400. Dès 7 heures, dans la belle église de Saint-Houardon, se masse un groupe nombreux de jeunes gens. M. le Curé est à l'autel ; dans les stalles, l'on

(1) Dans le compte-rendu de cette journée nous avons fait de larges emprunts au *Nouvelliste de Bretagne*. Pour la suite, nous publions les notes rapides qu'a bien voulu rédiger pour la *Semaine religieuse* un congressiste obligeant. Nous lui disons cordialement merci.

remarque MM. les chanoines Kerisit et Lucas, MM. de Penfentenyo et Cornou. Avant la communion, M. Kerisit monte en chaire. La réputation de M. Kerisit comme orateur à la fois solide et aimable n'est pas à faire. Aussi est-ce avec plaisir que nous le voyons le premier nous adresser la parole de vérité.

Nous rappelant la parole de saint Paul aux Galates : *Nos autem facientes bonum non deficiamus*, il exhorte les congressistes à la persévérance. Il ne faut pas de défaillance, ni dans l'unité qui fit jusqu'à ce jour la force de l'Association, ni dans l'action, malgré les attaques et les critiques d'où qu'elles viennent, ni surtout dans l'intégrité de la vie chrétienne : un Jeune Catholique doit toujours être pur et chaste, et il le sera par la fréquentation des Sacraments de Pénitence et d'Eucharistie.

Excellente préparation à la réception de la divine Hostie et à tous les travaux de la journée.

A 8 h. 1/4, s'ouvre la première séance d'études, que préside M. de Roquefeuil. M. de Roquefeuil est un maître, il possède ce talent aussi rare que précieux de conduire admirablement une discussion ; il résume avec clarté une question, sait faire les distinctions nécessaires et mettre au point une objection qui s'écarte ou s'égare.

Voici d'abord A. Chareton, de Lannion, qui nous expose ce qu'est la Jeunesse Catholique, quelle en est l'organisation et la constitution ; point œuvre politique, mais avant tout religieuse et, comme telle, soumise aux pasteurs de l'Eglise ; — œuvre à la fois nationale et régionaliste, pourvue d'un pouvoir central et jouissant dans chaque région d'un comité provincial spécialement chargé des œuvres de la province.

De la discussion fort intéressante qui suivit, je ne retiens qu'un point. Quelle est au juste, demande un camarade du groupe de Quimper, le rôle de l'aumônier d'un groupe de Jeunes Catholiques ? jusqu'où s'étend son action dans les questions sociales ?

A quoi M. de Roquefeuil, résumant la discussion, répond que son action est avant tout directrice dans la formation des esprits ; mais on doit se garder de confondre ; le prêtre n'a pas à la fois le gouvernement et l'administration. Il suffit qu'il soit l'âme et l'inspirateur du groupe. Aussi, quand le groupe rayonne au dehors par les œuvres sociales, le prêtre doit avoir là aussi sa place ; mais il n'est que le guide et le conseiller, et le groupe conserve toute sa responsabilité.

A Chareton succède François Lidou, du groupe de Saint-Martin de Brest, qu'il contribua pour une grande part à fonder. Il nous entretient du programme même de l'A. C. J. F. : « piété, étude, action ; famille, profession, cité » et, dans ce programme, il distingue une double formule : la devise même de l'Association et une formule d'action sociale. L'action sociale de la J. C. est celle que définissent Léon XIII et Pie X, et dont ils nous ont donné les règles ; et donc, elle n'est autre que l'influence bienfaisante elle-même de l'Eglise qui, outre son but premier et essentiel, le salut des âmes,

a répandu de tout temps sur les individus comme sur les peuples d'innombrables bienfaits d'ordre matériel. Un rapide coup d'œil sur l'histoire le prouve. Or, aujourd'hui, l'Eglise appauvrie et dépouillée fait appel à ses enfants, et c'est à cet appel que répond la J. C. par son action sociale qui n'est que l'application d'une doctrine bien déterminée, et c'est pourquoi les J. C. sont des catholiques sociaux. Jetant alors un regard sur les maux qui désolent la société moderne en désagrégeant la famille, la profession et la cité, le rapporteur indique, d'une façon claire et exacte, que le programme social de la J. C. apporte remède à tous ces maux.

Mais la mise en œuvre d'un tel programme demande des hommes dévoués et instruits, et les J. C. le deviendront s'ils mettent en pratique leur devise qui leur prêche la piété et les exhorte à l'étude et à l'action.

Ce rapport devait amener et amène de fait l'objection si en vogue aujourd'hui contre le programme social de l'A. C. J. F., qui, dit l'objection, veut accaparer tous les jeunes gens de France et qui, par conséquent, n'a pas le droit de posséder une doctrine sociale spéciale — ce qui serait une véritable monopolisation de toute la doctrine sociale catholique. La réponse de M. Gerlier, vice-président de l'Association, fut magistrale et très lumineuse, car M. Gerlier n'est pas seulement un orateur brillant, à l'improvisation facile ; il sait, de plus, fouiller une question et en éclairer tous les recoins obscurs.

Le travail du matin était achevé, et, dès la sortie, le cortège, précédé des bannières des divers groupes, se dirigea vers la gare à la rencontre de Sa Grandeur Mgr l'Evêque de Quimper qui arrivait, accompagné de M. Cogneau, vicaire général, et qui, souriant, nous bénissait affectueusement.

†

Dès 2 heures, tous les congressistes, plus nombreux encore — ils sont bien 600 — sont rassemblés dans la belle salle du Patronage. Monseigneur est sur l'estrade, assisté de MM. Gerlier et Dubois.

L'ordre de la séance comporte trois rapports successifs. Mais Monseigneur tient, tout d'abord, à nous dire combien il est heureux de présider notre Congrès et de se trouver à notre réunion de famille, grande famille, d'ailleurs, qui étend ses prises jusqu'à Paris. Merci aux Parisiens, merci surtout aux prêtres qui sont venus, avec leur Evêque et M. le vicaire général Cogneau, donner des preuves de leur dévouement et de leur attachement à la Jeunesse Catholique....

Joseph Queury, de Rennes, soumet alors au Congrès son étude sur l'utilité et l'organisation des Avant-Gardes, qui sont à la fois une œuvre de préservation morale pour les enfants de 12 à 15 ans qu'ils soustraient aux ambiances mauvaises, et une pépinière pour les groupes de la Jeunesse Catholique. Aussi doivent-elles, comme ces groupes, s'adonner à la piété, à l'étude et à l'action.

L'utilité des Avant-Gardes est incontestable et ressort de leur double but ; mais cette œuvre est encore à l'état d'expérimentation. Aussi serait-il difficile de déterminer d'une façon précise leur organisation ; on doit s'en tenir aux grandes lignes. Le reste est affaire d'opportunité, ce que comprennent fort bien les congressistes, dont plusieurs nous entretiennent de la façon dont ils ont organisé leur Avant-Garde. L'Avant-Garde de Saint-Martin de Brest mérite une mention spéciale. Composée d'enfants de 11 à 14 ans, elle s'est faite l'auxiliaire très utile du groupe de la J. C. et travaille avec zèle à la diffusion de la vie catholique dans la paroisse. Réunis tous les dimanches pour la prière et l'étude de l'Évangile, ces enfants ont à leur charge la distribution des bons journaux, *Croix*, *Pèlerin*, *Echos du Noël*, *Vie nouvelle*, et celle des tracts paroissiaux ; ils sont de plus une pépinière féconde pour le groupe de la J. C. Aussi semble-t-il que ce soit là, pratiquement, l'une des meilleures façons d'appliquer ces jeunes gens à ces œuvres sociales dont, plus tard, au groupe, ils apprendront le fonctionnement.

Voici maintenant un tout jeune qui vient nous parler des *cercles d'études*.

Joseph Martin, du groupe de N.-D. de Rennes, possède le talent de bien dire et de rendre sympathique ce qu'il dit. Son rapport est un vrai petit chef-d'œuvre dont nous voudrions citer de longs extraits ; mais il faut se borner et parcourir rapidement les différents points de cette étude fortement documentée. Martin nous dit d'abord ce qu'est un cercle d'études et qu'elle en est la nécessité pour la formation religieuse comme pour la formation sociale. Puis il en étudie le fonctionnement, en considérant d'abord la manière dont il faut procéder pour fonder un cercle, qui ne doit contenir que des membres *actifs* et donc seulement l'élite de la paroisse, puis en signalant l'esprit qui doit animer les membres, esprit de confiance à l'égard de l'aumônier, esprit de fraternité envers les camarades, enfin esprit de dévouement et de sacrifice capable de toutes les générosités.

Ensuite, le rapporteur étudie la méthode à suivre dans les travaux du cercle : pour le fond, examen approfondi des principes, puis étude pratique de la société, de la paroisse, par l'enquête. On doit aussi s'attacher à rendre les séances laborieuses, n'avancer que progressivement et faire régner parmi tous les membres un véritable esprit de famille, qui fasse aimer le cercle et les travaux qui s'y font. Enfin, la direction de la discussion doit appartenir à l'aumônier et au président.

Mais quelle est, actuellement, la situation des cercles d'études en Bretagne ? Joseph Martin nous en signale 141, dont 11 seulement dans le Finistère, et, généralement, ces cercles donnent toute satisfaction : les réunions y sont fréquentes, les méthodes sont à peu près les mêmes : presque partout, les principes de la doctrine sur l'Association sont sincèrement étudiés, et même quelques cercles ajoutent aux études et au travail ordinaires des

séances de projections lumineuses, qui ont produit déjà les plus heureux résultats. C'est donc là un encouragement non seulement à perfectionner les cercles d'études là où déjà ils existent, mais encore à en fonder de nouveaux, qui seront pour les paroisses des pépinières de chrétiens fervents, convaincus et instruits. Mais qu'on n'oublie pas — c'est Monseigneur lui-même qui le rappelle — qu'à la base de ces cercles doit régner une piété sérieuse, et que les cercles d'études ayant surtout pour but de former des consciences, on doit y traiter souvent des sujets religieux, de façon à former des consciences éclairées et profondément chrétiennes.

Enfin, le troisième travail de cette séance devait étudier les rapports de la J. C. et de la vie paroissiale, et la parole est ici donnée à M. Joncour, recteur de Gouesnou.

Or, la paroisse, nous dit M. Joncour, est pour le chrétien le centre de la religion et le moyen ordinaire d'appartenir à l'Eglise. D'où il suit que toutes les œuvres qui veulent s'attacher à l'Eglise doivent se grouper autour du clocher, et de ce nombre est la J. C. qui, œuvre catholique, est soumise à la hiérarchie. Le groupe est donc attaché à la paroisse et en dépend, pour la sanctification de ses membres et l'efficacité de ses œuvres.

La J. C. réalisera ces fins, d'abord par l'apostolat de l'exemple en luttant contre le respect humain, puis en prêtant son concours désintéressé aux pasteurs pour les cérémonies du culte. Les J. C. devront, de plus, lutter contre la mauvaise presse, ennemie des âmes chrétiennes. C'est un devoir urgent. Ils ne liront donc pas de mauvais journaux, et travailleront à les faire disparaître autour d'eux ; ils fonderont et organiseront des bibliothèques roulantes, etc.

Quant aux œuvres sociales proprement dites, ces œuvres sont chrétiennes par leur nature même, fondées qu'elles sont sur l'enseignement du Christ : « Aimez-vous les uns les autres. ». Elles sont nées sous l'inspiration de la religion. C'est donc un nouveau champ d'apostolat qui s'ouvre au zèle de la J. C. Ses membres y mettront la main, pour les imprégner de l'esprit chrétien qui les animent. D'ailleurs, dans ces questions tout n'est pas encore fait, et la J. C. devra travailler longtemps encore pour atteindre totalement le but ; mais elle a déjà fait quelque chose, beaucoup même. C'est ainsi que la paroisse de Saint-Martin de Brest est redevable à son groupe de J. C. de nombreuses institutions pieuses et de multiples œuvres sociales : messe pour les hommes le 1^{er} vendredi de chaque mois ; adoration nocturne du Jeudi-Saint au Vendredi-Saint, la fête du vendredi après le dimanche de la Fête-Dieu ; ce sont les J. C. qui, pour la plus grande part, organisèrent les fêtes du cinquantenaire de N.-D. de Lourdes et les fêtes jubilaires de S. S. Pie X. — Par eux encore, la paroisse est dotée de soirées familiales dont, dernièrement, la *Vie nouvelle* entretenait ses lecteurs, d'un secrétariat populaire, de l'œuvre du prêt-revue, des tracts paroissiaux mensuels. Enfin, c'est la J. C. qui préside, dans la paroisse, à la diffusion de la bonne presse.

Des œuvres semblables doivent sans doute exister ailleurs, et, en tout cas, peuvent se faire partout. De sorte que, si les jeunes gens de notre groupe savent se mettre à la disposition et sous l'autorité de leurs pasteurs, la vie paroissiale se développera de plus en plus, pour la plus grande gloire de Notre Seigneur Jésus-Christ.

Voilà, certes, un programme bien complet et bien pratique offert aux chrétiennes ambitions des groupes de la J. C. Ils en feront certainement leur profit, et tandis que les présidents et aumôniers des groupes se réunissent en séance particulière, les congressistes se dispersent au travers des ruelles étroites de Landerneau, devisant de tous ces aperçus ouverts devant eux en cette seconde journée de travail.



Tout n'est point encore fini, pourtant. Huit heures ramène à l'entrée du Patronage une foule nombreuse, avide de contempler ces tableaux merveilleux que projette sur une pauvre toile blanche l'humble petite lanterne magique. Monseigneur, bon jusqu'au bout, fait son entrée au milieu des acclamations, et la séance commence.

Sous nos yeux presque humides de larmes se déroulent des scènes de l'Evangile, où Jésus apparaît dans son rôle d'expiateur et de consolateur, tandis que, dans les coulisses, une voix bien timbrée chante les strophes si touchantes et si connues : « Vous qui souffrez, venez à lui, parce qu'il console... » Puis défilent, en un voyage rapide et pourtant complet, les sites merveilleux et les anciens monuments de notre chère Bretagne. Enfin — car on peut bien rire un peu, même à un congrès — le cinématographe, avec ses vues désopilantes, jette aux quatre coins de la salle une joie débordante. Encore un mot de Gerlier, quelques paroles de Monseigneur, qui évoque dans un langage poétique les beautés de notre chère Bretagne et ses souvenirs du temps où, comme nous jeunes gens, il aimait à parcourir les landes du pays de Quimperlé, et la seconde journée du Congrès est achevée, journée bien remplie et bien fructueuse aussi, journée tout ensoleillée de la chaude éloquence de Gerlier et des bontés de notre Evêque bien aimé, et qui restera profondément dans notre souvenir à tous.

(La fin au prochain numéro.)

CHRONIQUE GÉNÉRALE

ROME. — Le Jeudi-Saint, le Pape a dit la messe dans sa chapelle privée et a donné la communion pascale aux membres de sa Cour.

Bien que, suivant la coutume, les audiences du Vatican soient interrompues durant la Semaine Sainte, le Souverain Pontife a reçu, le 10 Avril, la députation des sociétés ouvrières d'Allemagne. Un très grand nombre de personnes composaient cette députation, parmi lesquelles nous relevons les noms de M. l'abbé Muller,

M. Girbberts, M. Muscher Gladbach, députés au Parlement allemand. M. Muller a lu une adresse où il est fait part du désir qu'ont les ouvriers catholiques allemands de manifester au Pape leur attachement ; car il n'a rien négligé pour faire comprendre au monde l'importance de la question ouvrière. Les ouvriers catholiques d'Allemagne se souviennent spécialement des sollicitudes que Leon XIII a eues pour eux. Ils remercient le Souverain Pontife Pie X d'avoir continué en faveur des ouvriers l'œuvre de son prédécesseur. L'adresse, qui a une importance capitale, énumère ensuite les résultats obtenus par les sociétés ouvrières catholiques et elle mentionne la collaboration de ces sociétés à la fondation des syndicats chrétiens. Le Pape a exprimé sa reconnaissance pour les nobles sentiments qui lui avaient été formulés, et il a manifesté la vive satisfaction à lui causée par le développement des sociétés ouvrières catholiques en Allemagne.



En raison du très grand nombre de pèlerins qui viennent à Rome pour la Béatification de Jeanne d'Arc, on ne distribuera point de billets de simple entrée à Saint-Pierre. La basilique sera exclusivement réservée aux pèlerins.

— Une campagne odieuse. — Sous ce titre, les journaux catholiques ont publié la note suivante, envoyée de Rome :

« Depuis quelques jours, certains journaux et certains correspondants répandent des nouvelles aussi odieuses que grotesques sur l'épiscopat français.

« En ce moment, ils annoncent que les évêques de France qui vont venir à Rome formeront un parlement !... qui, à son tour, deviendra une Haute Cour de justice pour juger leurs pairs, tombés dans le modernisme !

« Il est révoltant de voir avec quel sans-gêne on invente des énormités pareilles que tout journal sérieux devrait mépriser. »

BIBLIOGRAPHIE

• LES ÉTUDES •

REVUE FONDÉE EN 1856 PAR DES PÈRES DE LA COMPAGNIE DE JÉSUS

Sommaire du n° du 5 Avril 1909.

I. La responsabilité, Xavier MOISANT. — II. Orpheus. En marge d'une histoire générale des religions, L. DE GRANDMAISON. — III. Trois physiciens français, 2° Henri Becquerel, Pierre Curie, Joseph DE JOANNIS. — IV. L'Action populaire, Gaëtan DE RAUCOURT. — V. Un persécuteur des Hébreux, X. LAGIER. — VI. Bulletin de l'Ancien Testament, G. HUVELIN. — VII. Les premiers séminaires en France, P. SCHENNER. — VIII. Revue des livres. — IX. Événements de la quinzaine.

Revue Financière.

Après le mouvement d'effervescence qui a suivi la détente décisive survenue entre la Serbie et l'Autriche, la hausse est devenue plus calme et le marché a même fini par montrer de l'hésitation. La Bourse devant être fer-

mée quatre jours consécutifs pour les fêtes de Pâques, soit de jeudi soir à mardi, un certain nombre d'acheteurs ont jugé à propos de prendre leurs bénéfices, et la demande s'est d'autre part ralentie.

Le 3 %. Français est à 97.92.

Les Fonds Russes ont encore sensiblement progressé, le 4 %. Consolidé à 88.65, le 5 %. 1906 à 103 et le 4 1/2 %. 1909 à 94 fr.

Le Portugais est monté à 60.80 et l'Extérieure a gagné à 99.10 une bonne partie du coupon de 1 %. qu'elle a détaché.

Nos sociétés de crédit manifestent de bonnes dispositions, le Crédit Lyonnais à 1.216, la Société Générale à 664, le Comptoir d'Escompte à 725.

La Banque de Paris est montée à 1.636 et l'Union Parisienne à 820.

Nos chemins de fer ont faibli. Pendant la semaine du 10 au 16 Mars, les recettes ont augmenté de 63.200 fr. sur le réseau de l'Etat, de 74.000 fr. pour le Midi, 30.000 fr. pour l'Est, et diminué de 170.000 fr. pour le Lyon, 36.000 pour l'Orléans et 123.000 pour le Nord.

Le dividende de l'Orléans, pour 1908, a été fixé à 59 fr. par action de capital et 44 fr. par action de jouissance; des acomptes de 20 fr. et 5 fr. respectivement ont déjà été répartis sur ces titres.

Le Rio-Tinto a encore gagné un peu de terrain à 1.783.

Les actions Malfidano s'inscrivent à 334. L'exercice 1908 de cette société se solderait en perte. Ce mauvais résultat provient non seulement de la baisse du plomb et du zinc, mais aussi de la mauvaise gestion de l'usine de Noyelles-Godault dont le directeur a dû être remplacé brusquement en Juillet dernier. De plus, une partie du personnel des mines ayant été débauchée par des entreprises concurrentes, la Société a dû recourir à des ouvriers inexpérimentés qui ont été d'un rendement assez médiocre.

VINS ET SPIRITUEUX
ANCIENNE MAISON **Ferdinand LALANDE**
— Fondée en 1858 —

DUPOUY & MAYAUDON

51, Quai des Chartrons, BORDEAUX
Fournisseurs attitrés du Clergé, Noblesse, Bourgeoisie
et Communautés religieuses.

Vin de Messe recommandé, garanti pur, naturel et d'origine.
Références, tarifs et échantillons sur demande.

Agent : Emile DANTEC, 32, rue Ange de Guernisac, MORLAIX.

UN MONSIEUR offre gratuitement de faire connaître à tous ceux qui sont atteints d'une maladie de la peau, dartres, eczémas, boutons, démangeaisons, bronchites chroniques, maladies de la poitrine, de l'estomac et de la vessie, de rhumatismes, neurasthénie, un moyen infailible de se guérir promptement, ainsi qu'il l'a été radicalement lui-même après avoir souffert et essayé en vain tous les remèdes préconisés. Cette offre, dont on appréciera le but humanitaire, est la conséquence d'un vœu.

Ecrire par lettre ou carte postale à M. VINCENT, 8, place Victor-Hugo, à GRENOBLE, qui répondra gratis et franco par courrier et enverra les indications demandées.

L'Administrateur-Gérant : AR. DE KERANGAL.

Quimper, typographie DE KERANGAL, imprimeur de l'Evêché.

LA SEMAINE RELIGIEUSE

DU DIOCÈSE

DE QUIMPER ET DE LÉON

SOMMAIRE

I. PARTIE OFFICIELLE. — *Communications de l'Evêché* : Nominations.

II. PARTIE NON OFFICIELLE. — *Chronique du diocèse* : Intentions recommandées aux prières ; Tableau de la Visite pastorale et des Confirmations pendant la semaine ; Œuvre de Saint-François de Sa-

les ; Quimper ; Le Havre ; Affiches malpropres ; Ligue patriotique des Françaises ; Congrès de la Jeunesse Catholique Bretonne à Landerneau (fin).

III. — *Chronique générale* : Rome.

IV. — *Bibliographie*.

V. — *Annonces et avis*.

Offices de la semaine.

Dimanche, 25 Avril. — 2^e Dimanche après Pâques. S. MARC, EVANGÉLISTE. Double de 2^e classe. Rouge. — Violet pour la messe de la Station.

Vêpres de S. Marc, avec mémoires du suivant et du Dimanche.

Lundi, 26. — S. Clet et S. Marcellin, Papes, Martyrs. Semi-double. Rouge.

Mardi, 27. — De la férie. — Ou office votif des Sts Apôtres ; semi-double. Rouge.

Mercredi, 28. — S. Paul de la Croix, Confesseur. Double. Blanc.

Jeudi, 29. — S. Pierre, Martyr. Double. Rouge.

Vendredi, 30. — St^e Catherine de Sienne, Vierge. Double. Blanc.

Samedi, 1^{er} Mai. — S. PHILIPPE ET S. JACQUES, APÔTRES. Double de 2^e classe. Rouge.

Dimanche, 2. — 3^e Dimanche après Pâques. PATRONAGE DE S. JOSEPH.

Ordre de l'Adoration perpétuelle pendant la semaine.

Plougonven du 24 au 30 Avril.

Kersaint-Plabennec du 1^{er} au 3 Mai.

PARTIE OFFICIELLE

COMMUNICATIONS DE L'ÉVÊCHÉ

Nominations. — Par décision épiscopale du 16 Avril, ont été nommés :

Recteur de Plonéour-Lanvern, M. Quéré, recteur de Mellac ;

Recteur de Mellac, M. Floc'h, recteur de Quéménéven ;

Recteur de Quéménéven, M. Prigent, aumônier des Bretons à Trélazé ;

Aumônier des Bretons à Trélazé, M. Didou, vicaire à Lampaul-Guimiliau.

Vicaire à Lampaul-Guimiliau, M. Le Goff, vicaire à Mahalon ;

Vicaire à Mahalon, M. Jouanne, jeune prêtre de Landerneau.

PARTIE NON OFFICIELLE

CHRONIQUE DU DIOCÈSE

Intentions recommandées aux prières.

I. — Les premières Communions et les Confirmations.

II. — Missions. — ARGOL, du 2 au 15 Mai ;

ELLIANT, du 2 au 15 Mai.

III. — Retraites. — LESNEVEN, retraite française pour les hommes, du mardi soir 27 Avril au samedi matin 1^{er} Mai ;

— — — Retraite bretonne pour les femmes, du 9 au 15 Mai.

— Retraites pascales aux Bretons émigrés : Angers (2^e retraite) et Nantes, du 25 Avril au 2 Mai.

TABLEAU DE LA VISITE PASTORALE ET DES CONFIRMATIONS pendant la semaine.

La Confirmation se donne, soit le matin soit le soir, dans la paroisse inscrite la première ; la seconde est convoquée.

Avril.	Matin.	Soir.
Samedi, 24...	Plouétern. — Lanneufret. — Trémaouézan.....	Trégarantec. — Saint-Méen.
Dimanche, 25.	Lesneven. Paroisse et Collège.	
Lundi, 26.....	Ploudaniel.....	
Mardi, 27.....	Le Folgoët. — Kernouës. — Lanarvily.....	Keruilis. — Loc-Brévalaire.
Mercredi, 28..	Plouvien.....	Le Drennec
Jeudi, 29.....	Plabennec.....	Kersaint-Plabennec. — Saint-Thonan.
Vendredi, 30..	Landerneau.....	Pencran.
Mai.		
Samedi, 1....	Le Relecq-Kerhuon.....	La Forêt. — Saint-Divy.

Œuvre de Saint-François de Sales. — Le Conseil central de l'Œuvre de Saint-François de Sales vient de communiquer le relevé par diocèses de ses recettes et de ses dépenses, pendant l'année 1908. Or, les diocèses voisins occupent dans cette liste un rang beaucoup plus honorable et plus profitable que le nôtre. C'est que la plupart ne connaissent pas l'Œuvre ou n'en voient pas l'utilité, au moins dans les campagnes. Et pourtant, n'y a-t-il pas chez nous, plus qu'ailleurs, des écoles à entretenir, des missions à donner, pour lesquelles un petit secours ne serait pas à dédaigner ? Un seul diocèse a reçu pour cet objet, l'année dernière, plus de cinquante mille francs !

D'autre part, l'Œuvre répand, à profusion, des tracts, des livres, des almanachs « qui font la joie des enfants et la sécurité des parents ». Le meilleur moyen de constituer une bibliothèque populaire — dont le besoin se manifeste, même dans les coins les plus reculés — n'est-il pas de s'adresser à l'Œuvre de Saint-François de Sales ? Les abonnés de la bibliothèque deviennent des membres de l'Œuvre. S'il y a, dans la paroisse, une école libre, un ouvroir, la chose est encore plus facile. Une directrice d'école m'écrivait, en envoyant sa cotisation : « Cette somme a été recueillie, sou par sou, par nos grandes pensionnaires qui se font les apôtres de la conservation de la foi en notre malheureux pays ». Avant tout, il s'agit, en effet, d'une œuvre d'apostolat, et comme d'une œuvre des Missions à l'intérieur.

Il faut nous habituer de bonne heure à ne pas négliger l'œuvre du salut d'autrui, à regarder, par delà le petit troupeau de fidèles, la grande masse des indifférents et des ignorants. Nos modestes cotisations soigneusement centralisées puis distribuées contribueront à l'émouvoir, à l'éclairer.

Et n'oublions pas, en apportant notre obole à l'Œuvre, de nous inspirer de l'esprit de son saint Patron et de pratiquer autour de nous cet apostolat de la bonté, de tous le plus efficace.

J.-M. P.

QUIMPER. — Fête de Jeanne d'Arc à la Cathédrale. — La fête célébrée, dimanche, à la cathédrale de Saint-Corentin, en l'honneur de la Bienheureuse Jeanne d'Arc, a été belle et magnifique de tous points. Nous ne pouvons que féliciter, en les remerciant, tous ceux qui ont contribué à son éclat : d'abord les personnes dévouées qui, avec un goût parfait, ont si bien décoré l'église.

Cette ornementation — tout un poème — demanderait à être décrite par une autre plume que la nôtre... Ce qui frappe au premier aspect — et c'est ce qui donne à tout le reste sa signification et sa raison d'être — c'est, placé très haut au fond du chœur, un grand tableau représentant Jeanne d'Arc ; ce sera d'un effet superbe à la lumière des lustres, habilement disposés pour lui donner du relief. Le long des murs et des colonnes, des banderoles et des étendards avec des inscriptions rappelant les principaux faits de la vie de Jeanne d'Arc ou quelques-unes de ses paroles les plus

connues ; des oriflammes portant ses armoiries, des cartouches où on lit comme sur sa bannière : *Jhesus, Maria*. Dans les galeries supérieures, des urnes garnies de fleurs et de verdure ; des corbeilles de fleurs artificielles sont suspendues dans les arcades du chœur, avec des guirlandes qui se continuent dans toute la longueur de la nef. L'église était illuminée dans tout son pourtour : deux rangs de bougies dans les galeries de la nef et du transept, trois rangs dans le chœur, sans compter les couronnes de lumières... L'autel, grâce au fond sombre formé par des arbustes verts, ressortait admirablement avec ses ors et sa splendide illumination.

Bien avant 4 heures, la foule afflue vers la cathédrale ; à 5 h. 1/2, la vaste église est littéralement comble ; une bonne partie de la nef et tout le chœur sont remplis d'hommes.

La cérémonie commence par l'*Hymne à Jeanne d'Arc* composée par l'abbé Fayet, parfaitement exécutée par un chœur de chanteuses. Puis Mgr l'Evêque monte en chaire. Dans un admirable discours — que nous n'essayerons même pas de résumer —, il applique à la Bienheureuse Jeanne d'Arc ces paroles de la Liturgie : « *Hæc est virgo sapiens quam Dominus vigilantem invenit* », et la montre « vigilante », fidèle à l'inspiration divine jusqu'à son dernier soupir. C'est d'abord son enfance pieuse et calme au village de Domremy ; puis des « Voix » l'appellent à porter le « secours du Roi des Cieux au pays de France où c'était grande pitié ». Jeanne quitte sa famille ; dans les camps, au milieu des soldats parfois peu réservés, elle garde son âme immuablement sereine, sans la moindre atteinte du mal et, exerçant autour d'elle l'apostolat de la pureté, transforme en d'autres hommes ces farouches guerriers, les ramène à la pratique des vertus chrétiennes, les conduit à la bataille au chant des hymnes et des cantiques.

L'action de Dieu, visible dans la formation si parfaite de Jeanne d'Arc, se manifeste plus éclatante encore dans cette série de victoires remportées par une jeune fille de 18 ans qui se trouve posséder tout d'un coup, avec toutes les qualités qui font les meilleurs chefs de guerre, la science et le talent d'un général consommé.

Le miracle — quel autre terme employer ? — se continue durant une année ; cette suite de triomphes a sa conclusion au couronnement du roi Charles VII, à Reims, où Jeanne affirme hautement les droits de Dieu sur la France... Puis vient la période des épreuves, la voie douloureuse qui commence à Compiègne et aboutit au bûcher de Rouen. Jeanne, traînée de prétoire en prétoire, de prison en prison, voit chaque jour devant elle l'image de la mort et ne dissimule point la frayeur qu'elle en ressent ; mais, fidèle jusqu'au bout aux inspirations divines, elle accepte en victime résignée la suprême expiation et fait le sacrifice de sa vie pour la France. Elle meurt véritablement martyre, rendant témoignage jusqu'à la fin de la vérité de sa vocation surnaturelle et de sa confiance en la parole de son Dieu. Voilà pourquoi l'Eglise l'a

toujours vénérée et vient, en ce jour, de lui mettre au front l'aurole des Bienheureux.

Mais ? n'est-ce pas l'Eglise qui a condamné Jeanne d'Arc ? On l'écrit et on l'entend dire ; c'est un odieux mensonge, et en terminant Monseigneur y répond en quelques mots, qui étaient bien de circonstance. Le procès tout politique par lequel on voulait déshonorer la France dans la personne de Jeanne, aboutit à un crime accompli, pour le compte de l'Angleterre, par des juges prévaricateurs ; le tribunal qui condamna la Pucelle (à commencer par son président, évêque renié par ses collègues et chassé de son diocèse, devenu peu après schismatique déclaré) n'était point l'Eglise, pas plus que les deux évêques intrus qui, il y a cent et quelques années, ont occupé cette cathédrale et cette chaire de Saint-Corentin... Jeanne d'Arc le savait, et se réclama toujours de l'Eglise, la vraie, représentée par le Pape et les évêques fidèles qui, dès le premier moment, élevèrent la voix pour sa défense et sa rançon, celle qui, rendant hommage à ses vertus et à sa pureté, proclama sa réhabilitation vingt ans après sa mort, celle-là qui vient de l'élever sur les autels, nous donnant comme patronne céleste celle que Dieu, en sa bonté, suscita jadis pour sauver notre nationalité française et notre orthodoxie catholique... Puissent, par l'intercession de la nouvelle Bienheureuse, l'Eglise et la France arriver à une réconciliation prochaine ; puissions-nous voir Jeanne d'Arc exaltée, comme elle le mérite, par ses deux Mères : l'Eglise et la France !...

Après le discours de Monseigneur, qui a duré tout près d'une heure et que personne n'a trouvé trop long, M. Alexandre Thomas, qu'accompagnent les grandes orgues, rend sur son violon, avec sa virtuosité connue, la « Vision de Jeanne d'Arc ». Les chants de la Bénédiction ont été exécutés par une maîtrise improvisée, composée d'un groupe d'enfants et de jeunes ouvriers. A l'occasion des fêtes de Pâques, nous avons déjà eu le plaisir de les entendre ; ce n'est certes pas sans mérite qu'ils ont réussi à interpréter, comme ils l'ont fait, un *Ave verum* et un *Ave, Maria* dus à l'inspiration d'un de nos meilleurs maîtres contemporains.

La cérémonie s'est terminée par le chant du *Te Deum* et la bénédiction du T. Saint-Sacrement.

Dans la soirée, la foule se répand à travers les rues de la ville pour jouir du spectacle des illuminations ; on s'extasie sur l'aspect féerique que présentent les tours de Saint-Corentin embrasées aux feux de Bengale, pendant que le clocher de Saint-Mathieu resplendit de longues guirlandes de ballons lumineux, du plus pittoresque effet ; on admire les superbes décorations du presbytère de Saint-Corentin, de l'Evêché, de la salle Jeanne-d'Arc, de la Retraite, de l'école Sainte-Anne ; quelques magasins et plusieurs maisons particulières sont aussi remarquablement ornées et illuminées. Ici cependant, il faut l'avouer, notre attente a été déçue : nous comptions sur plus d'unanimité, et c'est avec regret que l'on a constaté

de trop nombreuses abstentions, dont plusieurs ont lieu de surprendre; beaucoup d'autres s'expliquent par des sentiments ou des influences sur lesquels nous ne voulons pas insister.

Espérons que le temps viendra où tous les vrais enfants de la France s'uniront, dans une même pensée de reconnaissance et d'allégresse nationale, pour glorifier la vaillante et sublime vierge, la libératrice de la Patrie française, la bienheureuse Jeanne d'Arc !

La Béatification de Jeanne d'Arc a été célébrée dans toutes les églises du diocèse, conformément à l'ordonnance épiscopale du 11 Février; dans plusieurs paroisses, outre la fête religieuse, il y a eu de brillantes manifestations extérieures, pavoisement et illuminations. Ne pouvant les citer toutes, nous préférons n'en nommer aucune... D'autres auront à une date ultérieure leur fête plus solennelle.

Tous les catholiques Bretons et Français, unis dans les mêmes sentiments de foi et de piété, en honorant l'héroïne prient et continueront à prier leur nouvelle patronne, en disant avec l'Eglise, dans l'oraison de la messe de béatification :

« O Dieu qui avez suscité la Bienheureuse vierge Jeanne pour défendre la foi et la patrie, accordez-nous par son intercession que, surmontant les embûches de l'ennemi, nous jouissions d'une paix perpétuelle. »

LE HAVRE. — Un « Pardon » de Bretagne. — La paroisse de Saint-Augustin (de fondation récente) est composée en grande partie de Bretons émigrés, que l'on a vus venir nombreux aux instructions faites pour eux pendant le Carême dernier. Le lundi de Pâques, ils étaient conviés par l'actif pasteur de la paroisse, M. l'abbé Hamel, à une fête — renouvellement de celle de l'an dernier — organisée également pour eux. Ce deuxième « Pardon » dépassa le succès du premier, et nous nous empressons d'en rendre hommage à M. le Curé et au zélé aumônier des Bretons, M. l'abbé Nicolas, qui lui prêta un concours dévoué.

Dans le chœur avaient pris place : M. le vicaire général Delestre, archidiacre du Havre; M. le chanoine Agasse, curé de Saint-François; M. l'abbé Lefebvre, curé de Gravelle-Sainte-Honorine. Le Pardon commença par le chant des petites vêpres, suivies du cantique *Christenien da viken*. Ensuite M. l'abbé Hamel annonça aux fidèles que, la pluie tombant toujours, la procession si chère à tous serait remise au dimanche suivant, à moins que le mauvais temps ne fasse trêve. Après un très court sermon, il procéda à la rénovation des vœux du baptême, à laquelle les nombreux assistants répondirent avec un enthousiasme touchant. Le *Credo* chanté, M. l'abbé Nicolas exprima, en breton, à ses compatriotes, ses remerciements pour leur assiduité aux sermons du Carême et pour leur empressement à remplir le devoir pascal. Il les exhorta à élever leurs enfants aussi chrétiennement qu'ils le furent eux-

mêmes en Bretagne, par leurs pères et mères. « En agissant ainsi, dit-il, vous aurez plus de mérite aux yeux de Dieu que ceux de chez nous, ayant eu plus de mal à préserver les vôtres au milieu des dangers d'une grande ville... »

Le clergé se dirige ensuite processionnellement vers le dispensaire et un ouvroir, dont M. le Vicaire général fait la bénédiction pendant que les fidèles chantent le *Veni Creator* et l'*Ave Maris stella*.

M. le Vicaire général, prenant la parole, félicite M. l'abbé Hamel et M. l'abbé Nicolas de leur zèle et de leur dévouement à cette population chrétienne et laborieuse qui ne craint pas d'affirmer sa foi bretonne. « Ce pardon, dit M. Delestre, est une bien touchante cérémonie qui consolera le bon Dieu de l'ingratitude de beaucoup d'autres, hélas ! Il me rappelle un 8 Septembre, inoubliable pour moi, où j'eus le bonheur d'assister à votre célèbre pardon du Folgoët. Depuis ce jour mémorable, je sais que la Bretagne n'est pas seulement le pays des hauts clochers de granit, mais aussi le pays de la piété haute et solide... La Bretagne est bien belle dans sa nature, elle est encore plus belle dans ses enfants. Gardez, mes chers frères, cette foi bretonne qui caractérisa vos ancêtres et caractérise encore vos compatriotes. Transplantés sur une terre d'indifférence, gardez-y votre foi et vos sentiments bretons; que votre vie soit un perpétuel *Credo*, et les Bretons du Havre resteront dignes des Bretons de Bretagne... »

La bénédiction du Très Saint-Sacrement donnée, la pluie ayant fait trêve, la procession eut lieu.

En tête, la croix paroissiale; puis venaient successivement les enfants, le drapeau breton, la confrérie bretonne de Saint-François entourant sa bannière, les hommes portant la statue du Sacré Cœur; les jeunes filles en blanc et la statue de la Sainte-Vierge; les Bretonnes en coiffes, portant et escortant à tour de rôle l'image de Sainte Anne, le clergé et les fidèles. Après une prière faite par M. l'aumônier breton, au pied de la Croix du pardon, la procession prit fin.

Des jeux et des divertissements, auxquels prirent part les jeunes gens et jeunes filles de la paroisse, terminèrent ce second pardon.

Ch. B.

Affiches malpropres. — Un grand journal de Paris, le *Matin*, pour lancer un nouveau feuilleton, a fait placarder dans nos villes des affiches dont l'indécence a soulevé des protestations indignées. Comme la police dûment avertie restait inactive, des hommes courageux, comme M. l'abbé Lidou et son frère à Brest, ont déchiré les images pornographiques; à Quimper, un père de famille de nos amis les a fait recouvrir de grandes bandes de papier.

C'est une façon d'« action directe » à laquelle les honnêtes gens ne peuvent qu'applaudir; mais, dirons-nous avec un de nos confrères, il est regrettable que cette besogne d'assainissement public soit laissée aux soins des particuliers.

Ligue patriotique des Françaises. — QUIMPER. — Du samedi soir, 8 Mai, au mercredi 12, pour les Ligueuses de Cornouaille, retraite française prêchée par M. l'abbé Gauthier.

Chaque après-midi, causerie bretonne par une Ligueuse.

Prix de la pension, par jour, tout compris : 2 fr., 3 fr., 5 fr., selon le choix de chacune.

Le dimanche, 9 Mai, les retraitantes pourront se rendre à Saint-Mathieu, pour le panégyrique de Jeanne d'Arc par M. l'abbé Coubé.

Le mercredi, 12 Mai, à 4 h. 1/2, salle Jeanne-d'Arc, elles assisteront au Congrès annuel des cinq comités de Cornouaille.

Dans une retraite, on se sanctifie soi-même. Dans une retraite de Ligueuses, on apprend, en plus, à devenir apôtre...

Les personnes qui désirent faire la retraite sont priées d'envoyer leur nom, leur adresse, et d'indiquer la pension qu'elles désirent, avant le 2 Mai, à M^{me} Govin, rue des Douves, Quimper.

Congrès de la Jeunesse Catholique Bretonne à Landerneau.

(11, 12 et 13 Avril 1909.)

(Fin.)

MARDI 13 Avril, 3^e jour du Congrès.

Aujourd'hui, comme hier, c'est encore au pied du Tabernacle que nos jeunes gens de l'Association vont demander lumière et force, pour compléter et parfaire l'œuvre si magnifiquement commencée les deux jours précédents. M. le chanoine Lucas, aumônier provincial, est à l'autel et, tandis que la messe s'achève, Sa Grandeur Mgr Duparc monte en chaire. Monseigneur, dans sa grande bonté pour nous, a voulu nous apporter lui-même la parole de vérité qui éclaire les âmes et fortifie les volontés. Prenant son texte dans l'Evangile du jour, il expose, dans un tableau rapide, cette scène inoubliable des Saints Livres où Thomas, tardivement converti, se prosterne aux pieds du divin Maître et lui jure amour et fidélité, tandis que Jésus murmure à son oreille : « Thomas, mets ta main dans la plaie de mon cœur ». La leçon qui se dégage du récit est bien claire.

Les J. C., eux, ne doutent pas, c'est vrai ; car, comment douter quand derrière soi dix-neuf siècles du passé prouvent la divinité du Christ et de son Eglise ? Mais aussi ils sont jeunes et, dans la suite de la vie, les émotions et les inquiétudes peuvent venir. Dieu semble parfois se retirer, les directions manquent à l'âme troublée, et l'homme se jette de toute la puissance de son être dans la poursuite des voluptés terrestres, du succès, la grande chose qu'on recherche tant aujourd'hui. Jésus se penche alors sur nous et murmure aussi à nos oreilles : « Mets ta main dans la plaie de mon côté, dans mon cœur ». Et l'âme, rassérénée, se sent en commu-

nion avec Dieu. Mais il faut que ce soit là une certitude, que nous soyons convaincus que Dieu nous accompagne et qu'il ne nous laissera jamais seuls. Mais où le trouver, Dieu ? où mettre la main dans son cœur ? Dans l'Eucharistie : Jésus nous y attend, et l'Eucharistie est la vie même du Christ en nous.

Puis Monseigneur continue en nous montrant que c'est aussi dans cette union intime avec le divin Maître, que l'âme trouvera la force pour affronter les souffrances de la vie, comme elle y trouvera l'amour et l'esprit de sacrifice ; que c'est par cette foi doucement confiante que le J. C. vivra une vie vraiment sérieuse et répondant aux vues de la Providence et aux désirs de l'Eglise.

Vos paroles, Monseigneur, sorties du plus intime de votre cœur de Père, ne seront point perdues pour nous.

†

8 heures 1/2. — La salle du Patronage se remplit. De ci de là, des visages nouveaux se mêlent aux visages déjà vus... M. le vicaire général Cogneau prend place au fauteuil, assisté de MM. Hardoin et Dubois, et la séance commence. Après un regret ému à M. le comte de Mun, que la maladie retient loin de nous, la parole est donnée à Boucly. Le sujet à traiter est des plus instructifs et des plus importants : le Secrétariat des Œuvres sociales de Bretagne.

Venue de par delà la frontière, de chez nos frères les catholiques belges, cette œuvre a pris chez nous, depuis deux ans surtout, une extension considérable : un peu partout, dans nos grandes villes, des Secrétariats sociaux se sont fondés, presque tous œuvres de la J. C., et c'est ainsi que, le 16 Novembre dernier, le Comité provincial de Rennes inaugurait solennellement le Secrétariat des Œuvres sociales de Bretagne.

Boucly fait alors remarquer que, dans cette œuvre des secrétariats, l'Association n'a ni prétendu ni cherché à innover : elle s'est plutôt appliquée à copier, en l'adaptant aux besoins de nos populations françaises, l'œuvre si florissante de Gand et de Liège. Après une rapide description des secrétariats belges et particulièrement de celui de Liège, dont le nôtre s'efforce d'être une exacte imitation, Boucly expose rapidement le but et la composition du secrétariat social.

Centre d'information et de propagande, le secrétariat a pour but de répandre les œuvres et les idées sociales. Il doit être un trait d'union entre toutes les œuvres sociales dont il est appelé à compléter la cohésion.

Il est facile de voir la grande utilité d'une œuvre pareille. Grâce, en effet, à ses relations avec différentes associations, le Secrétariat social est à même de fournir les renseignements les plus variés : cercles ouvriers, sociétés de secours mutuels, sociétés d'épargne et de crédit, coopératives, jardins ouvriers, patronages, etc., renseignements toujours sûrs, fournis qu'ils sont par des personnes compétentes.

Le Secrétariat de Rennes possède à son siège, 7, rue Rallier : une école de conférenciers (Conférence Montalembert) ; un comité de propagande catholique et sociale (presse, tracts, affiches, etc.) ; un service de projections et cinématographe ; un comité consultatif pour renseigner les fonctionnaires communaux en matière administrative ; un service de renseignements sur l'organisation des congrès ; un secrétariat du peuple qui comprend : un bureau de placement gratuit, une commission juridique donnant des consultations gratuites, et enfin un service de renseignements généraux.

Aussi une œuvre si étendue et si complète peut-elle paraître, de prime abord, gigantesque. Ses fondateurs ne le nient pas ; mais, fortifiés par l'exemple des catholiques belges, ils espèrent arriver peu à peu à donner à leur Secrétariat breton prospérité et extension. Aux jeunes de l'Association à aider leurs efforts, en faisant connaître autour d'eux le Secrétariat de Bretagne.

La discussion du rapport est des plus instructives.

Voici M. de Boisanger, qui demande l'affiliation du Secrétariat breton à l'Union des Syndicats de la rue d'Athènes. Chareton exprime le vœu que les dossiers du Secrétariat social soient confiés, sur demande, aux cercles d'études qui pourront ainsi étudier les différentes œuvres de leur organisation et leur fonctionnement avec plus de compétence et de sûreté. M. l'abbé Chevassu, vicaire de Port-Louis, désirerait que de grandes affiches soient mises à la disposition des groupes dans leur œuvre de propagande en faveur du Secrétariat. M. l'abbé de Penfentenyo et M. de Roquefeuil prennent aussi successivement part à la discussion, tandis que M. Hardoin, qui dirige le débat, prie M. Lidou, père, d'indiquer aux congressistes comment fut fondé et comment fonctionne le secrétariat populaire de Saint-Martin de Brest (1). M. l'abbé Cornou, directeur du *Progrès du Finistère*, prenant acte des déclarations de M. Lidou, fait remarquer l'utilité d'une telle œuvre pour nos marins des côtes, et déclare qu'il se fera un plaisir de la faire connaître aux populations maritimes de la région du Cap. M. l'abbé Chevassu est d'un avis semblable, et demande que le Secrétariat de Brest veuille bien étendre ses bienfaits jusqu'aux marins de Port-Louis, en attendant qu'à Lorient une œuvre semblable puisse se créer.

La discussion se poursuit alors en passant en revue successivement les différents services organisés au Secrétariat de Rennes et se termine par l'adoption, à l'unanimité, des trois vœux suivants :

1^o Le Congrès émet le vœu que, lors du prochain Congrès, une visite sociale soit organisée, afin de permettre aux congressistes l'étude des œuvres sociales existant dans la localité où se tiendra le Congrès ;

2^o Que des affiches de propagande soient mises à la disposition des groupes de l'Association, avec place pour indiquer le correspondant du Secrétariat dans la localité ;

(1) Voir sur ce Secrétariat de Brest, *Vie nouvelle* du 11 Avril 1909.

3^o Que les dossiers constitués au siège du Secrétariat de Bretagne puissent être communiqués aux cercles de l'Union pour faciliter l'étude de l'organisation et du fonctionnement des diverses œuvres sociales.

Et la séance est levée, après quelques paroles de félicitations et d'encouragement de M. le vicaire général Cogneau, en son nom et au nom de M. l'Aumônier de l'Association, à l'adresse de ces vaillants jeunes gens qui consacrent leurs forces et leur temps à la création et à l'extension des œuvres catholiques sociales et tout particulièrement du Secrétariat des Œuvres sociales de Bretagne.



A 11 h. 1/2, plus de deux cents congressistes se trouvent réunis dans la grande salle de l'hôtel de Bretagne, pour le banquet. L'heure des toasts, impatientement attendue, est arrivée. Or, une ancienne tradition, jusqu'ici toujours fidèlement observée, veut que le premier toast, porté au Pape glorieusement régnant, soit écouté debout. C'est donc au milieu de l'assemblée debout et silencieuse, que Gerlier évoque le souvenir du noble vieillard, prisonnier volontaire dans son palais du Vatican. De tout temps, les soldats ont voulu témoigner leur amour à leur chef. Mais aujourd'hui que notre chef, le Pape, est abreuvé d'amertume et accablé d'injures et de persécutions, nous éprouvons un besoin pressant et invincible de jeter vers Rome le cri de notre protestation et de notre affection indéfectible. On a pu écrire que la France était séparée de l'Eglise, mais on n'a pu séparer l'Eglise du cœur des Français, et ceux qui l'ont tenté ont oublié « que tout Français a derrière lui quarante grand'mères qui ont fait le signe de la croix ». Plus que jamais ces sentiments doivent s'exprimer ici en terre de Bretagne, patrie des calvaires et des sentiments chevaleresques et chrétiens. Aussi est-ce à la santé de N. S. Père le Pape Pie X que ce premier toast est porté.

Hardoin, à son tour, se fait l'écho de l'Assemblée pour remercier le chef du diocèse qui a bien voulu présider ce Congrès de la J. C. de Bretagne. Et de fait, pour nous J. C. qui voulons être avant tout des catholiques, la présence de Sa Grandeur Monseigneur de Quimper est le plus précieux des encouragements, car elle atteste une fois de plus que les J. C. sont demeurés fidèles au principe fondamental de leur Association, qui prêche et prescrit l'obéissance aux chefs de l'armée catholique. Ce qu'ils désirent et ce qu'ils veulent, ce n'est pas de suivre à l'aveugle une voie quelconque, mais de combattre au premier rang derrière les chefs et les pasteurs. Or, les J. C. sont assurés de n'avoir jamais failli, et leurs chefs eux-mêmes leur en ont donné maintes fois le témoignage. C'est donc au nom de tous ses amis de la J. C. qu'Hardoin crie, bien haut et de tout cœur, merci à Monseigneur ! Mais ce merci serait incomplet, s'il ne s'adressait aussi aux prêtres du Finistère qui donnent à l'Association ses vaillants aumôniers prêts à tous les dévouements, sans qui elle ne serait rien et dont ils sont

les guides et les conseillers. Et c'est pourquoi tous les congressistes, dans un triple sentiment de reconnaissance, d'obéissance et d'amour lèvent leur verre en l'honneur de Mgr Duparc et de leurs aumôniers.

Dubois serait bien heureux de boire à la santé de M. le comte de Mun, père et fondateur de l'A. C. J. F., mais la maladie le retient loin de notre réunion de famille, et c'est aux « professionnels » qu'il porte ses vœux et ses souhaits, aux professionnels, hommes des champs ou hommes de lettres, riches ou pauvres qui partout et toujours doivent être les meilleurs. J. C. de Bretagne, qu'ils aiment leur patrie, qu'ils restent sur cette terre qui les a vus naître et qui les nourrit ; qu'ils aiment leur travail, qu'ils soient fiers de leur profession ; en un mot qu'ils soient « d'ardents professionnels ». C'est là la véritable, la sincère démocratie, celle qui fait la force et le nombre de l'A. C. J. F. Et c'est à elle qu'il nous convie à lever nos verres, en associant à sa santé celle de son plus ardent défenseur, leur fondateur, le chef des catholiques sociaux, M. le comte de Mun. Comme Marchand sur les bords du Nil, c'est lui qui crie : « Clairon, sonne au drapeau », et c'est à sa voix que les J. C. ont lancé leurs vigoureuses sonneries sur la terre de France et rassemblé autour de leur drapeau des milliers de jeunes braves qui ont senti naître en eux une vocation sociale, et ont volé à la conquête du Peuple. C'est donc aux professionnels de la J. C. qu'il lève son verre et au prompt rétablissement du chef, afin que, toujours placé à l'avant du vaste navire qu'est la démocratie chrétienne, il continue à sonner au drapeau et puisse bientôt lancer dans le ciel de France les notes alertes et grisantes de la charge finale des chrétiennes et pacifiques revanches.

M. de Roquefeuil nous devait certes un toast, et Gerlier le lui fait bien comprendre. Ce sera, paraît-il, un toast de l'an 7, n'importe, il est le bien venu et c'est de tout cœur et confiants dans l'avenir que nous levons nos verres à la victoire finale que nous vaudront un jour tous les gas de Bretagne.

Voici maintenant M. le chanoine Kérisit, qui remercie Monseigneur pour le grand témoignage de confiance qu'il vient de lui donner. Aumônier de la J. C. du diocèse, c'est avec bonheur qu'il consacrera une partie du dévouement de son cœur de prêtre à une œuvre qui a mérité les bénédictions du Saint-Père et des Evêques de France.

Puis c'est Chareton qui vient dire le salut à l'ancêtre, M. de Roquefeuil. Enfin Monseigneur clôt la série des toasts, dans cette langue poétique dont il a le secret et qui fait vibrer si délicieusement les cœurs, mais qu'une brève analyse ne saurait que déflorer.

†

Et que dire maintenant des discours de si haute envolée qui ont clos ces trois journées d'étude et de travail ! Ici encore, l'analyse est impuissante, et bien à regret il faut se contenter de signaler les allocutions de Dubois, du barde breton Aug. Bocher (Ar Yeodel)

et le discours de Hardoin, pour s'arrêter un peu plus longuement aux appels chauds et vibrants du vice-président Gerlier. Ce n'est qu'un commentaire de la devise de l'Association : Piété, étude, travail, mais quel commentaire ! L'éloquence entraînant débord de toute part, et c'est au milieu de l'émotion la plus intense et de l'enthousiasme le plus vif que Gerlier développe la doctrine fondamentale de l'A. C. J. F.

Dieu a été chassé de partout : de l'âme des petits enfants, comme des tribunaux ; les meilleurs des fils de France ont dû prendre le chemin de l'exil ; la nation a répudié le pacte séculaire qui l'unissait au Christ et à l'Eglise. Comment, en face de l'impiété grandissante, ne pas crier bien haut notre idéal et dire à tous que nous voulons rendre à Dieu la place qu'il doit occuper dans les cœurs, dans la famille et dans la nation ? Or, nous ramènerons Dieu sur la terre de France, si nous sommes fidèles à notre programme : *Par la piété*, qui est la base même de notre vie de J. C., et la force de l'action que nous avons rêvé d'entreprendre ; c'est par elle que nous maîtriserons toutes nos énergies de vingt ans pour les consacrer au service de la grande Cause.

Mais à la piété nous adjoindrons l'étude. Lacordaire a dit quelque part : « Si tu veux être un homme, si tu veux exercer une influence sur ton temps, sois chartreux pendant 20 ans ». La J. C. est moins sévère ; elle n'exige pas cette claustration volontaire. Mais ce qu'elle veut, c'est que ses membres fassent le sacrifice méritoire de venir souvent au petit cercle d'étude apprendre, péniblement parfois, les principes qui assureront l'efficacité de leur action, les principes religieux d'abord, puis les études historiques et sociales. Ainsi préparé, le Jeune Catholique pourra prêter, sans crainte, sa collaboration à la grande œuvre que ses aînés ont entreprise et se jeter résolument dans l'action. Mais l'action, c'est le combat sous une forme quelconque, car c'est la vie, et la vie, c'est la lutte de chaque jour. Mais comment combattre ? Sous quelle forme engager la bataille ? Tout d'abord par l'exemple, toujours possible et singulièrement efficace ; puis par l'action religieuse et sociale qui fera surgir du vieux sol de France toutes les énergies qui y sont cachées, qui entraînera tous ceux qui sont de cœur avec nous mais que l'indifférence ou la nonchalance rendent inactifs, et qui convertira même nos ennemis.

Pour nous, l'action sociale est une forme indispensable de l'action catholique ; car nous estimons qu'on a dénaturé le catholicisme en le réduisant à n'être qu'une religion individuelle, et que ceux-là seuls sont catholiques qui ont compris que la doctrine enseignée du haut de la Croix devait avoir une répercussion sur la terre tout entière, et que toutes les injustices sont une atteinte aux enseignements de l'Evangile.

C'est là la façon dont nous concevons notre action. Mais il faut y mettre trois qualités pour la rendre féconde : le *dévouement*, qui la transfigure et l'idéalise en la rendant désintéressée ; la *discipline absolue*, qui la soumet à ceux qui ont pouvoir et mission

pour la diriger et, partant, lui donne une direction sûre et infail-
libile ; enfin, la *confiance*, qui donne la certitude de la victoire,
engendre et soutient la persévérance... Confiance ! c'est le dernier
mot : confiance parce que nous croyons à la parole de Dieu, parce
que nous ne sommes pas de ceux qui se plaignent de vivre à une
époque où la Providence nous a fait naître, époque de combat
acharné, mais que nous croyons que Dieu ne permet la persécution
que pour montrer demain la puissance de son bras et de son Eglise
et le néant de ses ennemis ; confiance enfin parce qu'il a plu au
divin Maître de nous choisir pour ses témoins !...

Confiance et persévérance, nous redit Mgr l'Evêque. Persévé-
rance non seulement dans la pratique des vertus chrétiennes, mais
encore dans la fidélité aux conceptions élaborées. La Jeunesse
Catholique doit *toujours* être prête à l'action ; *toujours* prête à
répondre immédiatement à l'appel ; elle doit *toujours* avoir au cœur
des réserves de chaleur, être *toujours* un foyer de vie intense,
car elle doit être *toujours* jeune. Et c'est parce qu'elle doit être
toujours jeune, qu'elle est pleine d'espérance, même au milieu
des ruines et aux heures les plus sombres...

✠

Et maintenant tout est fini. Bientôt les congressistes venus des
quatre coins de la Bretagne reprendront le chemin du retour.
Mais, auparavant, un acte de foi et d'amour les réunit, une der-
nière fois, au pied du tabernacle, et c'est devant le T. Saint-Sacre-
ment exposé qu'ils promettent d'être fidèles à Dieu et de consacrer
toute leur vie à la défense de ses droits et à l'extension de son
règne. Et tandis que l'Evêque traçait, avec l'ostensoir d'or, le
signe de la bénédiction sur les têtes inclinées, les drapeaux des
groupes s'abaissaient humblement devant le divin Maître, aurore
du jour où la France entière se redonnera à Lui.

De ce Congrès de doctrine et d'organisation, il résulte que, dans
la France tout entière, l'A. C. J. F. est une force admirablement
disciplinée.

Dans ce compte rendu nous n'avons pu, hélas ! que donner un
aperçu des idées intéressantes qui furent agitées au Congrès et que
l'on trouvera détaillées dans la *Jeune Bretagne* et dans les *Annales*
de la J. C. Qu'on nous permette cependant d'attirer l'attention de
nos lecteurs sur les précisions si importantes apportées par Gerlier
à la suite du rapport de Lidou :

1° L'A. C. J. F., bien que faisant appel à toute la jeunesse catho-
lique de France, n'a pas la prétention de l'absorber tout entière.
2° L'A. C. J. F. est fille de l'école catholique sociale fondée par
le comte Albert de Mun. C'est un *droit* que personne ne peut lui
contester.

3° L'A. C. J. F. est hiérarchisée parce que, comme l'école catho-
lique sociale, elle puise les principes directeurs de son action dans
la doctrine de l'Eglise, et parce que dans l'application de ces prin-

cipes elle demande, comme ceci est tout naturel, l'aide moral et le
contrôle incessant de la hiérarchie catholique.

Une attitude aussi loyale lui a mérité les approbations du Saint-
Siège et de l'épiscopat tout entier. C'est parce que l'A. C. J. F. est
catholique et « sociale parce que catholique », qu'elle sera, comme
l'a proclamé Léon XIII, « le salut de la France ».

Un congressiste.

Le télégramme suivant, adressé de Rome à Mgr l'Evêque, lui est
parvenu après la clôture du Congrès.

*Sa Sainteté remercie pour l'hommage de respectueux attache-
ment, envoie de tout cœur à Votre Grandeur, au comte de Mun,
aux directeurs et membres du Congrès la bénédiction implorée.*

Card. Merry del Val.

CHRONIQUE GÉNÉRALE

ROME. — De nombreuses et importantes audiences ont en lieu
au Vatican dans le courant de la semaine dernière. C'était, le
16 Avril, la réception des délégués des conférences de Saint-Vin-
cent de Paul venus de tous les pays, même de l'Australie et du
Chili. A l'adresse, lue par M. Calon, président général, le Saint-Père
a répondu par un beau discours sur Saint Vincent de Paul et l'esprit
qui doit animer les conférences fondées sous son patronage. Ce
discours — en français — a été lu par le P. Emmanuel Bailly.

Le Pape a également reçu la présidente des Femmes Françaises,
puis plusieurs des évêques venus à Rome pour la béatification de
Jeanne d'Arc, parmi ceux-ci Mgr Dubillard, archevêque de Cham-
béry, et Mgr Dubourg, archevêque de Rennes.

Le grand événement de ces jours a été, naturellement, cette
béatification. Les fêtes auxquelles elle a donné lieu ont eu un éclat
exceptionnel, et nous regrettons de ne pouvoir les raconter en
détail.

Jamais on n'avait vu autant de Français à Rome : 40.000 pèle-
rins et 75 évêques de France étaient présents. On remarquait aussi
quelques sénateurs et députés, entre autres M. Piou.

Dimanche, la basilique de Saint-Pierre, admirablement ornée,
était pleine dès le matin d'une foule évaluée à 50.000 personnes.
A 9 h. 1/2 sont arrivés les cardinaux et les évêques ; puis un prélat
a donné lecture du Bref de béatification.

Au moment où se terminait cette lecture, on fait tomber le voile
qui, dans la gloire du Bernin, au-dessus de la chaire de Saint-Pierre,
recouvre encore le portrait de Jeanne d'Arc.

Jeanne y est représentée montant dans les rayons de la gloire
divine qui l'auréole ; elle est debout, revêtue de son armure,
appuyée sur son étendard. Autour d'elle, saint Michel, sainte Cathe-
rine et sainte Marguerite, et des groupes d'anges.

Au même instant, s'allument les mille feux électriques dont les rayons auréolent la nouvelle Bienheureuse. Au-dessus resplendit le monogramme du Christ.

A ce moment, dans le fond de l'abside, un long frémissement court dans la foule, et quelques applaudissements éclatèrent même, mais furent promptement réprimés.

Le célébrant, Mgr Touchet, a entonné le *Te Deum* qui se poursuit alterné par la maîtrise de Saint-Pierre et la foule, tandis que là-bas les cloches sonnent à toute volée, annonçant à la Ville et au monde la glorification de l'humble Bergère de Domremy, de la vaillante Pucelle d'Orléans.

C'est un moment d'indicible émotion; les yeux se baignent de larmes.

A la fin du *Te Deum*, Mgr Touchet récite pour la première fois l'oraison de la Bienheureuse; puis commence la messe *Dilexisti*, du commun des Vierges, célébrée également par Mgr l'évêque d'Orléans, à l'autel de la chaire de saint Pierre.

Le soir, à 5 h. 1/4, le Souverain Pontife est descendu à Saint-Pierre pour vénérer la bienheureuse Jeanne. Porté sur la sedia, il a passé lentement au-dessus de la foule, bénissant les fidèles qui, de nouveau, avaient rempli la basilique. Après avoir prié devant l'autel et assisté à la bénédiction du T. Saint-Sacrement, le Pape est rentré au Vatican. La multitude, docile à sa volonté, se tait sur son passage et s'incline avec respect sous sa main bénissante...

On a remarqué l'expression d'extrême gravité empreinte sur le visage de Pie X : visiblement, l'âme du Pontife était occupée de grandes et douloureuses pensées. Par dessus cette foule, il voyait la France tout entière qui attend sa libération chrétienne...

Lundi 19 Avril, par une faveur spéciale, les pèlerins français ont été reçus en audience dans la basilique de Saint-Pierre.

Mgr Touchet a pris la parole : après avoir rendu un superbe hommage à la Papauté, il a fait ressortir, avec sa belle éloquence, la justice rendue à Jeanne d'Arc et l'honneur qui est fait à la France.

Le Souverain Pontife a répondu par un mémorable discours, dont nous espérons donner, dans notre prochain numéro, le texte complet. Pie X, après avoir stigmatisé les attentats commis en France contre l'Eglise, qui sont en même temps des attentats contre la Patrie, a invité les catholiques à l'union sur un terrain commun, supérieur à tous les partis...

Le Pape donne ensuite la bénédiction pontificale; puis, sur la sedia, traverse les rangs des pèlerins. Le groupe orléanais avait apporté un drapeau tricolore; le drapeau s'inclina au passage du Pape, qui en saisit des deux mains la soie et la baisa. En ce moment l'émotion fut plus forte que toute consigne et les applaudissements éclatèrent.

BIBLIOGRAPHIE

REVUE THOMISTE

paraissant tous les deux mois, 6, rue Vétane, TOULOUSE.

Sommaire du n° de Mars-Avril 1909.

I. Saint Thomas d'Aquin, R. P. COCONNIER, O. P. — II. Des écrits authentiques de saint Thomas d'Aquin (2^e article), R. P. MANDONNET, O. P. — III. L'Erreur fondamentale de la philosophie « nouvelle » (1^{er} article), A. FARGES. — IV. La Vie scientifique : 1. Autour du modernisme (1^{er} article), R. P. CAZES, O. P. — 2. Philosophie de l'être et ontologisme, réponse à la *Rivista rosminiana*, R. P. GARRIGOU-LAGRANGE. — V. Revue analytique des Revues. — VI. Revue des Livres.

Le Saint Mois de Marie. Une lecture, un exemple, une prière chaque jour, par M. le chanoine ARNAUD, ancien Curé d'Ollioules (Var). Gracieux volume in-12 de 400 pages. 2 francs. (Librairie Téqui.)

« Petit livre très consciencieux, simple et édifiant, dit l'*Ami du Clergé*. La rapide lecture que nous venons d'en faire a été pour nous une joie et une satisfaction; nul doute qu'il ne vous plaise encore davantage, si vous le lisez comme il doit être lu, lentement un chapitre par jour. Le confrère qui demandait un bon *Mois de Marie* d'où les fadeurs d'imaginations fussent absentes sera satisfait de celui-ci. »

En vente à la librairie J. Salaun, Quimper.

Vient de paraître la nouvelle édition des ouvrages de H. LASSERRE : **Le Mois de Marie, Le Nouveau Mois de Marie, Bernadette, Episodes Miraculeux et Notre-Dame de Lourdes.** Nous recommandons ces ouvrages à nos fidèles lecteurs. (Voir aux annonces.)

Revue Financière.

A peine le marché a-t-il eu le temps de se remettre des tourments que lui avait causés l'annexion de la Bosnie-Herzégovine, que déjà, de l'Orient encore, lui viennent de nouveaux soucis.

Le 3 %. Français a été l'objet de ventes qui l'ont ramené à 97.50.

Les Fonds Russes ont perdu sensiblement de terrain, le 4 % consolidé à 86.60, le 5 % 1906 à 101.90 et le 4 1/2 % 1909 à 92.20.

L'Extérieure a été ramenée à 98.80. Le ministre des finances d'Espagne vient de déposer, sur le bureau des Cortès, divers projets de loi.

Progrès du Portugais à 61, sur la solution de la crise ministérielle au Portugal.

Recul du Turc Unifié à 90.70.

La Banque de France est en bonne tendance à 4.275. Fermeté du Crédit Foncier à 749.

Tassement du Crédit Lyonnais à 1.209 et du Comptoir d'escompte à 713.

La Société générale est résistante à 663.

Les actions de nos grandes compagnies de Chemins de fer ont été résistantes. Le Nord se tient à 1.740, le Lyon à 1.370, l'Orléans à 1.377, l'Est à 940, le Midi à 1.150 et l'Ouest à 925.

Indécision des Chemins Espagnols. On trouve le Saragosse à 409, le Nord-Espagne à 340.

Le Suez a fléchi à 4.675.

La Transatlantique est hésitante à 217.

Faiblesse des Messageries Maritimes à 168 et des Chargeurs réunis à 490.

Les Omnibus ont molli à 1 317. Le Métropolitain ne varie guère à 502. Fléchissement de la Thomson à 698. Lourdeur de l'Electricité de Paris à 430. Les Câbles Télégraphiques s'inscrivent à 68.

Les valeurs métallurgiques ne présentent, en général, que des variations de cours limitées. Les Aciéries de Longwy se tiennent à 1.150.

Après avoir franchi le cours de 1.800, le Rio-Tinto est revenu à 1.776.

Le Boléo reste à 4.000.

Fléchissement de la Sosnowice à 1.472, des Sels Gemmes à 364, de la Briansk à 266.

La Raffinerie Say a encore gagné quelques points à 232.

SOCIÉTÉ GÉNÉRALE

Pour favoriser le développement du Commerce et de l'Industrie en France.

Assemblées générales ordinaire
et extraordinaire du 30 Mars 1909.

Les actionnaires de la Société Générale se sont réunis en Assemblée générale, le mardi 30 Mars, pour recevoir communication des résultats et statuer sur les comptes de l'exercice 1908.

Le rapport du Conseil d'administration signale les nouveaux progrès réalisés dans tous les services de la Société Générale. Le mouvement général de la Caisse s'est élevé à 82 milliards, représentant un mouvement moyen de 275 millions par jour et une augmentation de 9 milliards sur le mouvement général pendant l'année précédente; celui du Portefeuille commercial est également en augmentation et passe de 27 à 29 milliards représentés par 62 millions d'effets; les encaissements de coupons ont atteint 931 millions et les ordres de Bourse 2.663 millions; le solde des comptes de chèques au 31 Décembre 1908 est de 394 millions, représenté par 169.000 comptes, et au 28 Février 1909, de 423 millions. Enfin, le montant des dépôts à échéance fixe se chiffre par 168 millions de francs.

Un développement pareil à celui qui a été réalisé par la Société Générale depuis dix ans surtout, ne saurait être obtenu qu'au prix d'efforts considérables de tout le personnel, qui ne cesse de donner à la Société la preuve de son zèle et de son dévouement.

Le réseau d'Agences et de Bureaux s'est encore accru au cours de l'année 1908, par la création de trois agences dans Paris, d'un bureau dans la banlieue et de vingt bureaux en province. Le nombre total des guichets est ainsi de 727, au 31 Décembre 1908. Le rapport signale également les modifications et améliorations apportées dans les installations des agences, sur divers points, à Paris et en province.

La Société Générale a pris part, en 1908, à presque toutes les affaires importantes qui se sont traitées sur la place de Paris. Elle a, notamment, concouru à la constitution de la Compagnie du Nord-Donetz et à l'émission des obligations de cette Compagnie garanties par le Gouvernement russe. Parmi les autres affaires qui ont alimenté l'activité de la Société Générale pendant l'exercice 1908, le rapport cite les suivantes : Obligations 3 0/0 de la Compagnie du Chemin de fer de l'Ouest-Algérien; obligations 3 0/0 Communales 1906 du Crédit Foncier de France; obligations 4 1/2 0/0 de la Compagnie des Voies Ferrées du Dauphiné; obligations 4 0/0 de la Compagnie Française pour l'Exploitation des procédés Thomson-Houston; obligations 4 0/0 de la Compagnie du Gaz et Régie co-intéressée des Eaux de Tunis; obligations 4 0/0 de la Compagnie Générale Française de Tramways; actions de la Société des Chemins de fer et Tramways du Var et du Gard (Tramways de Toulon); obligations 5 % de la Société Grenobloise de Force et Lumière; obligations 4 % de la Société Versaillaise de Transports Electriques et de Distribution d'énergie; obligations 4 1/2 0/0 de la Compagnie d'Electricité de l'Est-Parisien

(Est-Lumière); augmentation de capital de la Compagnie des Chemins de fer de l'Indo-Chine et du Yunnan; augmentation de capital de la Compagnie Internationale des Wagons-Lits; augmentation de capital de la Compagnie Générale Transatlantique.

La Société Générale Alsacienne de Banque, la Société Française de Banque et de Dépôts et la Banque du Nord réalisent des progrès sensibles.

En ce qui concerne la participation Guano, la Banque de Paris et des Pays-Bas est toujours chargée, non seulement des intérêts de la Société Générale, mais encore du mandat des autres créanciers français, et elle apporte dans les négociations engagées avec les représentants de l'Etat Péruvien un esprit de conciliation propre à faciliter la liquidation d'une affaire en suspens depuis de si longues années.

Le port du Callao, dont l'outillage a été en grande partie renouvelé, a pu recueillir encore, en 1908, sa part croissante de bénéfices dans le relèvement général du commerce et de l'industrie au Pérou.

Les bénéfices nets de la Société, y compris le reliquat du dernier exercice, se sont élevés à 11.193.893 fr. 38 c., sur lesquels 3.750.000 francs ont été distribués aux actionnaires à titre d'acompte, le 1^{er} Octobre 1908.

Le Conseil a proposé de distribuer, à partir du 1^{er} Avril 1909, 10 fr. 677 par action, soit, après déduction de l'impôt sur le revenu, 10 francs nets, et de reporter à nouveau une somme de 190.611 francs.

Le rapport des censeurs-commissaires relève les augmentations des principaux comptes. Il constate que l'organisation et le fonctionnement des divers services de la Société présentent toutes les garanties désirables, et, en terminant, il s'associe aux propositions du Conseil d'administration pour la répartition du solde bénéficiaire et l'approbation des comptes.

L'Assemblée a approuvé les comptes de l'exercice 1908 et a adopté la proposition du Conseil relative au dividende. Elle a réélu administrateurs pour cinq ans, MM. le baron Hély d'Oissel, Gaudet et Maxime Duval, et renouvelé pour trois ans le mandat de M. Cornélis de Witt, censeur.

Toutes ces résolutions ont été votées à l'unanimité.

L'Assemblée générale extraordinaire s'est tenue à l'issue de l'Assemblée générale ordinaire.

Dans le rapport présenté aux actionnaires, le Conseil demande l'autorisation de porter le capital nominal de la Société de 300 à 400 millions de francs par la création de 200.000 actions nouvelles. Le Conseil propose également diverses modifications des Statuts de la Société, qui ne touchent pas à l'essence de son organisation.

Toutes les propositions du Conseil ont été votées à l'unanimité.

Ancienne
Maison
PIRIOU

SAUVAGE

3, rue Kéréon SUCCESSEUR QUIMPER

HORLOGERIE — BIJOUTERIE — OPTIQUE — ORFÈVRE
BRONZES & ORFÈVRE D'ÉGLISE

Assortiment considérable de Candélabres, Garnitures d'autels, Thabors, Calices, Ciboires, Custodes, Boucles de souliers, etc., à des prix excessivement réduits.

Nouveau candélabre à transformations multiples, breveté s. g. d. g. Réparations, remise à neuf, dorure et argenture.

Le Chronomètre « A la Montre de Genève » que l'on trouve seulement chez M. SAUVAGE, qui en a la propriété exclusive, doit son succès toujours croissant à sa qualité exceptionnelle, à son bon marché et à son réglage parfait; c'est sans contredit la Montre de précision par excellence. Ce mouvement, entièrement monté sur rubis, est à ancre ligne droite, levées visibles, double plateau, spiral Bréguet, balancier compensé, et se fait en boîtes or, argent, acier et nikel.

ARTICLES POUR FUMEURS
Ecume et Ambre 1^{er} choix.

ORFÈVRE DE TABLE
Qualité supérieure, prix exceptionnel.

Librairie VANBLOTAQUE, 4, rue Casimir-Delavigne, PARIS.

Viennent de paraître :
NOUVELLES ÉDITIONS des ouvrages de H. LASSERRE

MOIS DE MARIE | **NOUVEAU MOIS DE MARIE**
2.50 le Vol. de N.-D. de LOURDES 2.50 le Vol.

BERNADETTE | **ÉPISODES MIRACULEUX**
Un Vol. de 400 pages : 3.50. de N.-D. de LOURDES
Un Vol. de 400 pages : 3.50.

NOTRE-DAME DE LOURDES.

Un Vol. de 400 pages : 3.50.

Maurice **BARRES** **COLETTE BAUDOCHE**
de l'Académie Française
Histoire d'une jeune fille de Metz (25^e mille). 3.50 franco.

Envoi de chaque volume contre mandat adressé :
Librairie VANBLOTAQUE, 4, rue Casimir-Delavigne, Paris..

Vêtements Ecclésiastiques.

CHAPEAUX
Barrettes, Rabats
Faux-cols
et Manchettes toile
Ceintures
Gilets de flanelle
etc.

F. JODELAIS, FILS AÎNÉ

Fournisseur du Grand-Séminaire

20, rue Verdelet — **QUIMPER** — rue Verdelet, 20

ÉPILEPSIE

Guérison certaine par l'**Antiépileptique de Liège**

de toutes les maladies nerveuses et particulièrement de l'épilepsie, réputée jusqu'aujourd'hui incurable.

La brochure contenant le traitement et de nombreux certificats de guérison est envoyée franco à toute personne qui en fera la demande par lettre affranchie à **M FANYAU**, Pharmacien à **Lille (Nord)**.

L'Administrateur-Gérant : **AR. DE KERANGAL.**

Quimper, typographie **DE KERANGAL**, imprimeur de l'Evêché.

LA SEMAINE RELIGIEUSE

DU DIOCÈSE

DE QUIMPER ET DE LÉON

SOMMAIRE

I. PARTIE OFFICIELLE. — *Communications de l'Evêché* : A propos de la Béatification de Jeanne d'Arc ; Avis.

II. PARTIE NON OFFICIELLE. — Le Mois de Marie.

III. — *Chronique du diocèse* : Intentions recommandées aux prières ; Offices extraordinaires ; Tableau de la Visite pastorale et des

Confirmations pendant la semaine ; Œuvre de la Propagation de la Foi ; Brasparts ; N.-D. de Kerbonne ; Quimper ; Bibliographie.

IV. — *Chronique générale* : Rome ; Marseille ; Contre les projets de loi Doumergue ; Nouveaux massacres en Asie Mineure.

V. — *Bibliographie.*

VI. — *Annonces et avis.*

Offices de la semaine.

Dimanche, 2 Mai. — 3^e Dimanche après Pâques. **PATRONAGE DE SAINT JOSEPH.** Double de 2^e classe. Blanc. A la messe, mémoire du Dimanche.

Vêpres du suivant, avec mémoire du Patronage de S. Joseph.

Lundi, 3. — **INVENTION DE LA SAINTE CROIX.** Double de 2^e classe. Rouge.

Mardi, 4. — **S^{te} Monique, Veuve.** Double. Blanc.

Mercredi, 5. — **S. Pie V, Pape.** Double. Blanc.

Jeudi, 6. — **Martyre de S. Jean devant la Porte Latine.** Double-majeur. Rouge.

Vendredi, 7. — **S. Stanislas, Evêque, Martyr.** Double. Rouge.

Samedi, 8. — **Apparition de S. Michel, Archange.** Double-majeur. Blanc.

Dimanche, 9. — 4^e Dimanche après Pâques. **S. Grégoire de Nazianze, Evêque, Docteur.**

Ordre de l'Adoration perpétuelle pendant la semaine.

Kersaint-Plabennec	du 1 ^{er} au 3 Mai.
Sibiril	du 4 au 7 —
Spézet	du 8 au 12 —

PARTIE OFFICIELLE

COMMUNICATIONS DE L'ÉVÊCHÉ

A propos de la Béatification de Jeanne d'Arc. — Le Bref de béatification de Jeanne d'Arc accorde la célébration de la messe et la récitation de l'office au diocèse d'Orléans seulement. Les autres diocèses qui voudront jouir de la même faveur devront en faire la demande. Monseigneur l'Evêque de Quimper s'est déjà préoccupé de faire à Rome les démarches nécessaires. Dès que la concession aura été accordée, la *Semaine religieuse* se fera un devoir de l'annoncer et exposera, en même temps, les règles liturgiques qui concernent la messe et l'office de la Bienheureuse.

Mais, dès à présent, il peut être utile de rappeler quelques principes relatifs au culte qu'il est permis de rendre aux bienheureux.

1^o A moins d'un indult spécial, il est absolument défendu d'exposer les images ou statues des bienheureux à la vénération publique des fidèles.

2^o Lors même qu'un indult de ce genre a été obtenu, il est encore interdit de placer ces statues ou images sur un autel, à moins qu'on ne soit autorisé à dire la messe du bienheureux. On doit se contenter de les fixer au mur ou de les disposer sur un piédestal.

3^o Les images ou statues des bienheureux ne peuvent être portées en procession, comme on le fait pour celles des saints.

4^o Les bienheureux ont pour marque distinctive l'auréole, c'est-à-dire, une clarté lumineuse, avec des rayons partant de derrière la tête comme centre. Ils ne doivent jamais être représentés avec le nimbe ou diadème qui orne la tête des saints.

Avis. — MM. les Curés et Recteurs ont dû recevoir, en même temps que le Mandement, les instructions et questionnaires relatifs à la visite canonique des paroisses. S'il s'est égaré quelques feuilles, on est prié d'en réclamer au Secrétariat de l'Evêché.

PARTIE NON OFFICIELLE

LE MOIS DE MARIE

1. Qu'est-ce que le Mois de Marie ? — C'est une longue fête, une prière efficace, une prédication éloquente. C'est une *longue fête*. Trente jours durant, dans tout l'univers

catholique, la chapelle de la sainte Vierge est richement ornée et, à la nuit tombante, de nombreux fidèles se groupent aux pieds de sa statue. Les fêtes ordinaires ont un lendemain, celle de Mai se renouvelle longtemps tous les soirs ; et la nature, alors prodigue de ses dons, multiplie les fleurs qui doivent exhaler leurs parfums sur l'autel de Marie.

C'est une *prière efficace*. « Quand vous serez deux ou trois à prier ensemble, je serai au milieu de vous », a dit Notre-Seigneur. Pendant tout le mois de Mai, nous serons des millions à prier ensemble, nous sommes donc sûrs d'être exaucés. Et que de grâces nous avons à demander pour l'Eglise, pour la France, pour nos familles et pour nous-mêmes ; pour l'Eglise que les impies combattent et persécutent, pour la France qui se laisse entraîner dans les sentiers de la perdition, pour nos familles que l'épreuve peut-être a frappées, pour nos âmes que le démon et les passions poussent constamment aux abîmes. Prions, prions avec ferveur, et l'Eglise, rendue victorieuse de ses ennemis, verra son influence grandir encore dans le monde ; et la France, remise en droit chemin, retrouvera le cours de ses glorieuses destinées ; et nos familles consolées retrouveront le bonheur ; et nous-mêmes, devenus plus forts et plus généreux, nous reprendrons notre essor vers le ciel.

C'est une *prédication éloquente*. Le prédicateur, c'est Marie. Elle prêche d'exemple, et toutes les âmes sont entraînées.

Aux pauvres elle prêche la résignation ; car elle a été pauvre et résignée.

Aux riches elle prêche la générosité ; car elle a été riche après la visite des Mages, et, suivant une pieuse tradition, elle a tout donné aux malheureux.

Aux cœurs éprouvés elle prêche l'abandon à la volonté divine ; car elle a eu le cœur brisé par d'inénarrables souffrances, et elle s'est pleinement abandonnée aux desseins de Dieu sur elle.

Aux âmes tentées elle prêche la prudence ; car sans avoir jamais eu à subir la tentation, elle a vécu dans la retraite.

Aux âmes orgueilleuses elle prêche l'humilité ; car elle a été la plus humble en même temps que la plus illustre des femmes.

A tous, en un mot, elle prêche la vertu ; car elle l'a pratiquée avec la plus éminente perfection. Et sa protection, implorée spécialement pendant ce mois, nous aidera à la pratiquer nous-mêmes.

II. Indulgences attachées à cette dévotion. — 1^o Tous les fidèles qui feront chaque jour, pendant ce mois, quelque prière ou acte de piété, en particulier ou en public, en l'honneur de la T. Sainte Vierge, obtiendront une indulgence de *trois cents jours* chaque fois.

2^o De plus, une *indulgence plénière* peut être gagnée, un jour du mois, au choix, par ceux qui remplissent les conditions ordinaires : confession, communion et prières aux intentions du Souverain Pontife (Pie VII, Rescrit du 21 Mars 1821).

Ces indulgences sont applicables aux âmes du Purgatoire.

CHRONIQUE DU DIOCÈSE

Intentions recommandées aux prières.

- I. — L'Eglise et la France.
 II. — Les premières Communions et les Confirmations.
 III. — Missions. — ARGOL, du 2 au 15 Mai. Président, la 1^{re} semaine, M. le chanoine Poulhazan, curé de Briec ;
 — ELLIANT, du 2 au 15 Mai. Président, la 1^{re} semaine, M. Le Jacq, curé-doyen de Crozon ;
 — LANDELEAU, du 2 au 15 Mai. Président la 1^{re} semaine, M. SALOU, recteur de Plougoulin.
 IV. — Retraite. — LESNEVEN, Retraite bretonne pour les femmes, du 9 au 15 Mai.

Offices extraordinaires.

Quimper. — CATHÉDRALE DE SAINT-CORENTIN. — L'ouverture du Mois de Marie se fera ce soir (vendredi 30 Avril), à 7 h. 3/4. Tous les jours du mois de Mai, à la même heure, réunion : récitation du chapelet ; le dimanche et le jeudi instruction et bénédiction du T. Saint-Sacrement ; les autres jours, lecture pieuse, chant de cantiques.

— EGLISE DE SAINT-MATHIEU. — Ouverture du Mois de Marie, ce soir (30 Avril) à 8 h. La réunion aura lieu à la même heure tous les jours, excepté le dimanche où elle suit immédiatement les vêpres. Bénédiction du T. Saint-Sacrement, le dimanche, le mercredi et le vendredi. Tous les mercredis, instruction ; les autres jours, lecture.

— EGLISE DE NOTRE-DAME DE LOC-MARIA. — Aujourd'hui 30 Avril, à 8 h. du soir, ouverture du Mois de Marie. Sermon et bénédiction du T. Saint-Sacrement. Pendant le mois, la réunion aura lieu à la même heure. Le dimanche, instruction ; les autres jours, récitation du chapelet, lecture. Prière spéciale à Notre-Dame de Loc-Maria (40 jours d'indulgences). Bénédiction du T. Saint-Sacrement, le dimanche, le mercredi et le vendredi.

— Samedi, 1^{er} Mai, pèlerinage des Dames, anciennes enfants de Marie, du Sacré Cœur. A 8 heures, messe suivie d'une instruction et de la bénédiction du Saint-Sacrement.

— CHAPELLE DE LA RETRAITE. — Dimanche 2 Mai, réunion de la Congrégation des Dames. A 7 h. 1/2, sainte Messe, instruction et bénédiction du Saint-Sacrement.

— Mardi 4 Mai, fête patronale des Mères chrétiennes. Le matin, à 8 h., sainte Messe. Le soir, à 4 heures, instruction ; bénédiction du T. Saint-Sacrement.

TABLEAU DE LA VISITE PASTORALE ET DES CONFIRMATIONS pendant la semaine.

La Confirmation se donne, soit le matin soit le soir, dans la paroisse inscrite la première ; la seconde est convoquée.

Mai.	Matin.	Soir.
Dimanche, 2..	Guipavas.....	Saint-Marc.
Lundi, 3.....	Gouesnou.....	Bourg-Blanc. — Coatméal.
Mardi, 4.....	Plouguin. — Tréouergat..	Guipronvel.
Mercredi, 5...	Milizac.....	Bohars.
Judi, 6.....	Guilers.....	Plouzané. — Loc-Maria.
Vendredi, 7...	Plougonvelin.....	Le Conquet. — Trébabu.
Samedi, 8....	Ploumoguier. — Lambert..	Plouarzel. — Lampaul-Plouarzel.

M. Fléiter rentre à Quimper le 1^{er} Mai. Monseigneur sera accompagné, dans la seconde partie de sa tournée pastorale, par M. le vicaire général Cogneau.

Œuvre de la Propagation de la Foi. — Le numéro de Mai des *Annales*, dont nous avons reçu communication, publie le compte de l'Œuvre de la Propagation de la Foi pour 1908. Les recettes, qui s'étaient élevées, l'année dernière, à 6.644.397 fr. 72, sont seulement de 6.402.586 fr. 74, soit une diminution de 241.810 fr. 98 sur l'exercice précédent. Diminution regrettable, étant donnés les besoins toujours croissants des missions lointaines, mais que l'on s'explique par les charges de plus en plus nombreuses qui pèsent sur les catholiques, spécialement en France.

Les diocèses qui ont été les plus généreux pour la grande œuvre catholique sont :

1. Lyon.....	487.902.
2. New-York.....	348.073.
3. Metz.....	200.956.
4. Boston.....	158.328.
5. Strasbourg.....	148.301.
6. Saint-Brieuc.....	147.346.
7. Cambrai.....	143.619.
8. Nantes.....	139.139.
9. Quimper.....	124.857.
10. Paris.....	111.020.
11. Rennes.....	102.560.
12. Malines.....	100.235.

Pour notre diocèse, nous le constatons à regret, le chiffre est sensiblement inférieur à ceux des années précédentes. Mais la baisse vient surtout des dons extraordinaires, qui ont été beaucoup moins nombreux, et non des aumônes recueillies dans les paroisses ; celles-ci non seulement se maintiennent, mais encore donnent une légère augmentation.... Malheureusement, quelques colisations, même assez importantes, sont parvenues en retard, après la clôture des comptes, ce qui a diminué d'autant la somme que nous avons versée au Comité central.

Le compte détaillé par paroisses, avec le tableau de celles qui ont donné la plus forte moyenne, sera envoyé, comme de coutume, avec les *Annales* de Mai. En donnant son approbation à ce compte-rendu, Mgr l'Evêque a bien voulu y ajouter le visa nécessaire pour que les prêtres chargés de l'œuvre puissent jouir des faveurs particulières aux bienfaiteurs ecclésiastiques.

BRASPARTS. — Un deuil. — Lundi, 21 Avril, mourait à Brasparts Sœur Eusèbe-Marie, de la Congrégation des Filles du Saint-Esprit. La foule qui se pressait à l'église pour l'enterrement — de mémoire d'homme on n'a vu pareille affluence — est la meilleure

preuve de l'estime dans laquelle la population tout entière tenait la vénérée Religieuse.

Pendant plus de trente ans, Sœur Eusèbe a dirigé l'école communale de Brasparts, pendant que, dans la même maison, d'autres Religieuses de sa Congrégation tenaient une école libre et un pensionnat florissant. La persécution qui, en 1902, dispersa ses compagnes de labeur et de dévouement ne la toucha pas, et elle put continuer à faire « la classe des pauvres ».

Lorsqu'à son tour elle dut renoncer à l'enseignement, elle fit de ce qui avait été jusque-là (c'est elle-même qui le disait) sa distraction, la grande occupation de sa vie : le soin des malades. Il n'est pas de maison, à Brasparts et dans les environs, où elle ne soit venue, de nuit comme de jour, malgré les distances et les difficultés des chemins, apporter à l'un ou à l'autre des membres de la famille les soins que sa longue expérience rendait infiniment précieux dans un pays dépourvu de médecin.

Elle a été frappée par la mort dans l'exercice même de ses fonctions charitables. Le mardi de Pâques, au matin, elle est appelée auprès d'un malade ; elle prend le temps de recevoir la sainte Communion et se met tout de suite en route. A l'entrée du village, elle s'affaissa sous l'effet d'une hémorragie cérébrale. Pendant quelques jours on put espérer que la mort lui ferait grâce pour cette fois. Le Maître de la vie et de la mort jugea que la servante des pauvres et des malades avait gagné sa récompense, et l'appela — nous n'en pouvons douter — au repos éternel. ...

NOTRE-DAME DE KERBONNE. — Construction d'une église. — Dimanche prochain, 2 Mai, à 8 h. 1/2 du soir, aura lieu, dans la salle du Patronage de Reconvrance, sous la présidence de Mgr l'Evêque de Quimper et de Léon, une séance dramatique et musicale donnée au profit de l'œuvre de la construction d'une église à N.-D. de Kerbonne.

Les dames du Comité prient instamment les personnes qui ne pourraient assister à la représentation de vouloir bien ne pas se désintéresser de l'œuvre si utile de la paroisse naissante de Kerbonne.

Les aumônes sont reçues, soit par les dames patronesses, soit à la caisse centrale de l'œuvre, chez M. Derrien, libraire, 52, rue de Siam, Brest.

QUIMPER. — Ligue patriotique des Françaises. — Le Congrès annuel des Comités de Cornouaille, présidé par M. le chanoine Fleiter, vicaire général, se tiendra à Quimper, salle Jeanne d'Arc, le mercredi 12 Mai, à 4 h. 1/2.

Programme : Comptes-rendus des Comités ; Questions et renseignements sur les Œuvres ; Conférence de M. l'abbé Gauthier.

En assistant au Congrès, qui se fera sous les auspices de la Bienheureuse Jeanne d'Arc, les zélatrices apprendront à mieux

connaître la Ligue, à se pénétrer davantage de son esprit, à devenir plus apôtres.

On invite également à la réunion les membres du clergé. Ceux de ces Messieurs qui désireraient poser quelques questions au Congrès voudront bien en avvertir d'avance le Comité directeur.

BIBLIOGRAPHIE. — Le Modernisme sociologique. Décadence ou régénération ? — Sous ce titre, M. l'abbé Fontaine, qui vient de prêcher la station du Carême à la Cathédrale de Quimper, doit publier incessamment un nouveau volume chez Lethiellieux, éditeur à Paris.

La lettre suivante, dont nous avons reçu communication, fait connaître l'esprit du livre et sera la meilleure recommandation en sa faveur :

A Sa Sainteté le Pape Pie X.

Très Saint Père,

Ce livre est né de l'étude attentive de l'Encyclique *Pascendi gregis*. Il est juste que l'auteur Vous en fasse hommage.

Le Modernisme, condamné par Votre Sainteté comme destructeur du Christianisme, a modifié ses formes ; de dogmaticien il s'est fait sociologue.

Son but est de ruiner l'ordre social en s'attaquant aux principes de Droit naturel qui le soutiennent, comme naguère il s'attaquait aux principes de la foi.

Ses procédés de dissimulation sont toujours les mêmes. Ainsi c'est au nom de la Fraternité chrétienne qu'il professe un égalitarisme incompatible avec toute hiérarchie et toute idée d'autorité et de subordination. Il préconise l'autonomie de la personne humaine, l'équivalence des agents humains, l'équation des droits..., équation qui appelle nécessairement l'égalité dans la possession et la jouissance des biens de ce monde. La propriété privée, diverse et inégale comme les sources qui la produisent, doit dès lors disparaître.

On ne veut pas voir que, sans la propriété privée et transmissible par héritage, il n'y a plus de famille chrétienne. Si les biens sont à l'Etat, les enfants lui appartiennent aussi, et il les élèvera comme bon lui semble. Tous les droits s'incarneront dans une Collectivité factice, qui fera bientôt peser sur le monde la plus effroyable tyrannie.

Telle est la révolution antisociale et antireligieuse qui s'opère sous nos yeux, avec la complicité inconsciente d'esprits abusés.

Vous nous avez appris à la combattre, Très Saint-Père, en nous introduisant, par Votre *Motu proprio* du 18 Décembre 1903, au cœur des Encycliques sociales de Votre illustre prédécesseur, Léon XIII. C'est en les unissant à l'Encyclique *Pascendi gregis* que nous posséderons la synthèse doctrinale la plus complète et la mieux adaptée aux besoins de l'heure présente.

Notre plus ardent désir serait d'arracher nos lecteurs à toutes les contingences politiques et à toutes les opinions humaines, si respectables soient-elles, pour les grouper, autour de l'Episcopat, sur ce terrain du Droit naturel et chrétien, le seul qui nous reste, afin d'y défendre, avec tous les hommes de cœur et les vrais citoyens, l'Eglise et la Société également menacées.

Daignez, Très Saint Père, agréer et bénir ces intentions et ce suprême effort.

De Votre paternité le très humble serviteur et fils en N. S.

J. FONTAINE,
Prêtre.

CHRONIQUE GÉNÉRALE

Rome.

DISCOURS PRONONCÉ PAR S. S. LE PAPE PIE X

à l'audience générale des Pèlerins Français, à Saint-Pierre
le 19 Avril 1909.

Nous vous remercions, Vénérable Frère (1), des vœux, des protestations et des promesses que vous venez de Nous offrir en votre nom, au nom de vos vénérés confrères, des pèlerins ici présents et de tous les catholiques de France. C'est avec une extrême satisfaction de notre cœur que Nous vous avons entendu exprimer votre attachement à l'Eglise catholique et votre dévotion au Vicaire de Jésus-Christ.

Certes, ces sentiments n'étaient point chose nouvelle pour Nous, et la protestation que vous Nous en avez faite n'était point nécessaire. Sans recourir à l'histoire, éloquent témoin de la fidélité inaltérable de la France à la Chaire de saint Pierre, de la fécondité de sa foi, de ses innombrables œuvres de charité, de son intrépide vaillance pour défendre, sans peur et sans respect humain, les droits de Jésus-Christ, des travaux de ses légions d'apôtres qui ont porté et portent encore jusqu'aux contrées les plus lointaines la lumière de l'Evangile, et lui donnent le témoignage de leur sang, sans faire appel à tant de glorieux souvenirs qu'elle a inscrits dans ses fastes, en caractères d'or, sans rappeler le spectacle que Nous avons sous les yeux de ce peuple immense accouru à Rome pour rehausser par sa présence la glorification d'une compatriote bien aimée, la Bienheureuse Jeanne d'Arc, Nous avons déjà, dans les derniers événements douloureux que traverse votre pays, une preuve admirable de cette fidélité.

Oui, ils sont dignes d'admiration vos évêques et vos prêtres, qui, obéissant à la voix du Pape, ont subi la spoliation de tous leurs biens, réduits à mendier un toit et du pain. Avec eux ils sont dignes d'admiration, ces catholiques fervents dont la foi vive, la charité sans limites, la générosité capable des plus grands sacrifices a su triompher d'innombrables obstacles, mépriser les insinuations les plus malignes et les persécutions les plus acharnées, soutenus et récompensés dans leurs efforts courageux par le Dieu qui protège les causes saintes et, seul, peut donner les véritables victoires.

(1) Mgr Touchet, évêque d'Orléans.

Aussi les perpétuels ennemis de l'Eglise n'ont rien épargné pour rompre cet admirable concert, pour séparer le peuple du clergé, le clergé des évêques, les évêques du Pasteur Suprême. Grâces soient rendues à Dieu, ces tentatives criminelles sont restées sans effet, et à aucune autre époque de notre histoire on ne vit une union aussi forte, aussi universelle et aussi compacte.

Conservez-la, cette union, vénérables frères et fils bien aimés, car c'est elle qui sera votre force dans les luttes terribles que vous soutenez courageusement avec le secours de Dieu ; c'est elle qui aidera à protéger sans faiblesse et à défendre sans peur les droits de la justice, de la vérité et de la conscience. Vous aurez, en outre, cette consolation et cette récompense de travailler au bien de la Patrie, car c'est la religion qui garantit l'ordre et la prospérité de la société civile, et les intérêts de l'une et de l'autre sont inséparables.

Aussi, vénérable frère, c'est à juste titre que vous avez évoqué le souvenir de vos grands Docteurs de la France, qui, par leur union et leur dévotion à la Sainte Eglise, ont proclamé et défendu la doctrine des Pères et des Docteurs du monde entier ; c'est avec un légitime orgueil que vous avez affirmé que tous les catholiques français, sans exception, par cela même qu'ils sont patriotes, se glorifient d'être appelés « Papistes et Romains ».

Vénérables frères et fils bien-aimés, parce que vous prêchez et pratiquez sans respect humain, et pour obéir à votre conscience, les enseignements de l'Eglise, vous avez à souffrir toutes sortes d'injures, on vous signale au mépris public, on vous marque de cette note infamante : « d'ennemis de la Patrie ». Ayez courage, vénérables frères et fils bien-aimés, et rejetez à la face de vos accusateurs cette vile calomnie qui ouvre dans vos cœurs de catholiques une blessure profonde et telle que vous avez besoin de toute la grâce divine pour la pardonner. Il n'y a pas, en effet, de plus indigne outrage pour votre honneur et votre foi, car si le catholicisme était ennemi de la Patrie, il ne serait plus une religion divine.

Oui, elle est digne non seulement d'amour, mais de prédilection la patrie, dont le nom sacré éveille dans votre esprit les plus chers souvenirs et fait tressaillir toutes les fibres de votre âme, cette terre commune où vous avez eu votre berceau, à laquelle vous rattachent les liens du sang et cette autre communauté plus noble des affections et des traditions. Mais cet amour du sol natal, ces liens de fraternité patriotique, qui sont le partage de tous les pays, sont plus fortes quand la patrie terrestre reste indissolublement unie à cette autre patrie, qui ne connaît ni les différences des langues, ni les barrières des montagnes et des mers, qui embrasse à la fois le monde visible et celui d'au-delà de la mort, à l'Eglise catholique. Cette grâce, si elle est commune à d'autres nations, vous convient spécialement à vous, fils très chers de la France, qui avez si fort à cœur l'amour de votre pays, parce qu'il est uni à l'Eglise, dont vous êtes les défenseurs et pour laquelle vous vous glorifiez de porter le nom de « Papistes et de Romains ».

Aux hommes politiques qui déclarent une guerre sans trêve à l'Eglise, après l'avoir dénoncée comme une ennemie, aux sectaires qui ne cessent de la vilipender et de la calomnier avec une haine digne de l'enfer, aux faux paladins de la science qui s'étudient à la rendre odieuse par leurs sophismes, en l'accusant d'être l'ennemie de la liberté, de la civilisation et du progrès intellectuel, répondez hardiment que l'Eglise catholique, maîtresse des âmes, reine des cœurs, domine le monde, parce qu'elle est l'épouse de Jésus-Christ. Ayant tout en commun avec lui, riche de ses biens, dépositaire de la vérité, elle seule peut revendiquer des peuples la vénération et l'amour.

Ainsi, celui qui se révolte contre l'autorité de l'Eglise, sous l'injuste prétexte qu'elle envahit le domaine de l'Etat, impose des termes à la vérité ; celui qui la déclare étrangère dans une nation, déclare du même coup que la vérité doit y être étrangère ; celui qui a peur qu'elle n'affaiblisse la liberté et la grandeur d'un peuple, est obligé d'avouer qu'un peuple peut être grand et libre sans la vérité. Non, il ne peut prétendre à l'amour cet Etat, ce gouvernement quel que soit le nom qu'on lui donne, qui, en faisant la guerre à la vérité, outrage ce qu'il y a dans l'homme de plus sacré. Il pourra se soutenir par la force matérielle, on le craindra sous la menace du glaive, on l'applaudira par hypocrisie, intérêt ou servilisme : on lui obéira parce que la religion prêche et ennoblit la soumission aux pouvoirs humains, pourvu qu'ils n'exigent pas ce qui est opposé à la sainte loi de Dieu. Mais si l'accomplissement de ce devoir envers les pouvoirs humains, en ce qui est compatible avec le devoir envers Dieu, rendra l'obéissance plus méritoire, elle n'en sera ni plus tendre, ni plus joyeuse, ni plus spontanée, jamais elle ne méritera le nom de vénération et d'amour.

Ces sentiments de vénération et d'amour, cette patrie seule peut nous les inspirer, qui, unie en chaste alliance avec l'Eglise, produit le vrai bien de l'humanité. Vous en aurez la preuve, vénérables frères et fils bien-aimés, si vous considérez que c'est parmi les rangs des fidèles enfants de l'Eglise que la patrie a toujours trouvé ses sauveurs et ses meilleurs défenseurs, si vous vous rappelez que les saints sont invoqués, à juste titre, dans les hymnes de la liturgie sacrée, comme les pères de la patrie. Au-dessus des héros et des saints, jetez vos regards sur leur roi et leur maître, Notre Seigneur Jésus-Christ : il se soumet aux puissances humaines, il paie le tribut à César : et quand il approche de Jérusalem, dont il prévoit la ruine prochaine, il pleure de douleur, en songeant que cette ingrate cité, aimée et favorisée de Dieu, a abusé de tant de grâces et n'a point su reconnaître le bienfait de la visite de son Rédempteur.

Nous nous réjouissons avec vous, catholiques bien-aimés de la France, qui, faisant écho à l'oracle de l'Eglise, combattez sous la bannière de la vraie patriote, Jeanne d'Arc, où il vous semble voir écrits ces deux mots : Religion et Patrie ; avec vous qui, de toute

l'ardeur de votre âme, acclamez cette héroïne, victime de la basse hypocrisie et de la cruauté d'un renégat, vendu à l'étranger, toujours confiante cependant dans le Vicaire de Jésus-Christ auquel, dans sa détresse, elle en appelait, comme à son dernier refuge. Nous partageons votre joie et votre fierté, quand vous vénerez sur les autels cette vierge bénie, qui par les inscrutables jugements de Dieu sauvait sa patrie du schisme et de l'hérésie et lui conservait l'auguste privilège de Fille aînée de l'Eglise.

Merci, vénérables frères, très chers prêtres, fils bien-aimés, des consolations qu'apportent à Notre cœur les démonstrations de votre piété et les protestations solennelles que vous Nous faites, de rester toujours, comme aujourd'hui, fidèles à l'Eglise et au Pape, au prix de tous les sacrifices et de la vie même. Réunis dans la barque mystique qui flotte sur les ondes fangeuses de l'incrédulité et de l'indifférence, Vous serez sauvés de ces deux fléaux qui menacent la société de sa ruine, sous la protection de la Bienheureuse Jeanne d'Arc et des autres saints vos avocats auprès de Dieu, vous aurez la gloire de vous signaler dans les plus nobles entreprises. Enfin, par vos sacrifices, vos prières, non seulement vous effacerez du front de votre patrie la honte, très grave, que lui a imprimée, en face des autres pays, la guerre faite à la religion ; mais vous la rendrez glorieuse par votre zèle à convertir et à réconcilier avec l'Eglise vos aveugles persécuteurs ; vous apaiserez les discordes qui sont le fruit des malentendus et des préjugés, vous reconduirez les esprits à la vérité et les cœurs à la charité de Jésus-Christ.

En vous adressant ces vœux, à Vous, vénérables frères, très chers prêtres, et fils bien-aimés, à vous et à vos familles, Nous accordons, de toute l'affection de notre cœur, la bénédiction apostolique.

Selon notre promesse, nous avons donné *in extenso* l'important discours prononcé par le Souverain Pontife à l'audience des pèlerins français. Le Pape l'a composé en français et l'a lu tout entier lui-même, avec une parfaite netteté.

Le mardi matin 20 Avril, à 9 heures, Pie X a reçu les évêques français au nombre de 67, dans sa bibliothèque privée ; ils étaient absolument seuls. Des sièges avaient été disposés pour tous, sur deux rangs.

Le cardinal Coullié, doyen des cardinaux français, a lu d'abord, au nom de tout l'épiscopat, une adresse, dans laquelle il remercie le Pape de l'amour qu'il manifeste pour la France et de ses directions si fermes. Le cardinal rend grâce au Pape, également, de l'exaltation de Jeanne d'Arc, qui sauvera encore une fois l'Eglise et la Patrie.

Le Saint-Père a répondu par un discours en latin, exprimant sa vive reconnaissance pour les témoignages de piété et de respect que lui apportent les honneurs rendus à Jeanne d'Arc : « Dieu, dit-il, dans sa miséricorde, a voulu que des lieux d'où sont venues publiquement tant de grandes douleurs, nous vienne, par la mul-

tiplication des patrons célestes, l'espérance de temps meilleurs... »

Le Pape dit sa joie de pouvoir parler aux évêques de presque toute la France pour les féliciter et les remercier de leur union avec le Vicaire de Jésus-Christ, comme de leur générosité et de leur constance admirable dans la défense de la vérité et du droit. Puis il donne des conseils pour la continuation de la lutte. « Ne cessez point, dit-il, comme vous le faites jusqu'ici, de repousser les assauts des ennemis, en dévoilant leurs mensonges, leurs calomnies, leurs perfidies, en démontrant, en condamnant leurs erreurs et leurs perverses doctrines. On donne aux méchants licence pour tous les crimes; vous, avec concorde, revendiquez l'entière liberté d'énoncer, d'enseigner et de commander ce qui est vrai et juste, de pratiquer ce qui est bien et salutaire, et avant tout de rendre à la Majesté divine le culte qui lui est dû, au grand jour de la vie civile. »

Le Pape insiste spécialement sur l'union des volontés, car l'unité de l'Eglise est pour elle une source de force invincible. Ses ennemis ont pour objectif spécial de détruire cette unité; ils ont cherché dans les lois astucieuses à séparer les évêques du Pape, les fidèles des pasteurs, et à semer partout des germes de discorde. « La discorde des chrétiens, c'est le triomphe des démons », dit saint Augustin.

Donc, que les évêques maintiennent fermement cette union des cœurs, qui engendre la tranquillité intérieure et augmente l'efficacité du ministère. D'ailleurs, sur ce point, les évêques méritent plus d'éloges que d'exhortations; en effet, les yeux fixés sur le Saint-Siège, non seulement tous veulent ce qui est obligatoire sous peine d'être criminel, mais même dans les choses libres, ils abandonnent volontiers leurs opinions personnelles pour suivre l'opinion commune.

Le Pape termine en bénissant les évêques, le clergé et le peuple. Puis il ajouta quelques mots pleins d'affabilité, remerciant du spectacle édifiant que les pèlerins français donnèrent à son peuple de Rome et faisant ses remarques bienveillantes sur les chants exécutés dans la basilique de Saint-Pierre.

Les évêques sortirent de l'audience réconfortés et émus de la paternelle et si délicate bonté du Pape, qui reçut encore, dans la salle du Tronetto, les vicaires généraux et les secrétaires des évêques.

Un triduum solennel en l'honneur de la Bienheureuse Jeanne d'Arc a été célébré à l'église de Saint-Louis des Français, du 19 au 21 Avril, devant des assistances nombreuses d'évêques, de prêtres et de fidèles.

Les orateurs étaient : Mgr Foucault, évêque de Saint-Dié; Mgr Touchet, évêque d'Orléans; et Son Em. le cardinal Luçon, archevêque de Reims. Celui-ci, dans un discours très remarqué, en exposant les raisons providentielles de la Béatification de Jeanne d'Arc, a montré la nécessité de réagir contre le natura-

lisme politique et social qui menace de faire oublier la séculaire mission de la France.

Samedi 24 Avril, à 11 h. 1/2, le Pape a reçu, dans la salle du Consistoire, les pèlerins français de Normandie et de Bretagne demeurés à Rome pour la béatification du vénérable Jean Eudes. La salle du Consistoire était pleine. Le Pape entra, escorté par les archevêques et évêques de Paris, Tours, Rennes, Bayeux, Evreux, Séez, La Rochelle, Vannes et Clermont.

Mgr Amette présenta les pèlerins normands et bretons, venus pour vénérer le Vicaire de Jésus-Christ et acclamer le vénérable Eudes, leur compatriote et apôtre. « Leurs évêques, dit-il, se rappelant les liens qui m'unissent à eux, me demandent, au dernier moment, de présenter les pèlerins. Ils appartiennent à deux provinces qui gardent la foi et restent profondément catholiques, donc attachées au Siège apostolique pour lequel ils professent respect, soumission, dévouement absolu, affection filiale. Leur nouveau protecteur les affermira dans ces dispositions. Jeanne d'Arc montre sur son étendard les noms de Jésus et Marie. Eudes montre leurs Saints Cœurs. Léon XIII a appelé le Sacré Cœur le Labarum des temps modernes. Le Bienheureux aidera à étendre le règne du Sacré Cœur en France. »

Le Pape répondit par une allocution italienne, qu'il chargea Mgr Glorieux de traduire aussitôt. Il remercia Mgr Amette d'avoir présenté ces chers pèlerins. Il souhaite que le Seigneur les conserve dans la foi catholique qui fut toujours leur gloire. La béatification de demain leur donnera un nouvel avocat auquel s'unira la bienheureuse Jeanne d'Arc pour obtenir les grâces dont les Français ont particulièrement besoin.

Le Pape remercie les pèlerins de leur attachement au Saint-Siège. La dévotion aux Saints Cœurs leur obtiendra des grâces abondantes pour la tranquillité temporelle et la béatitude éternelle. Le Pape demande aux pèlerins, rentrés chez eux, de dire à tous qu'il les aime de tout cœur et souhaite qu'ils restent fidèles à la foi, la témoignant par des œuvres saintes. Il donne la bénédiction apostolique.

— Le Bienheureux Jean Eudes. — Une seconde béatification française a eu lieu, dimanche 25 Avril, celle du Bienheureux Jean Eudes, fondateur de la Congrégation des Eudistes et des Religieuses du Bon Pasteur.

Né à Ri (diocèse de Séez), en 1604, J. Eudes fut d'abord Oratorien, et prêcha avec un immense succès des missions en Normandie et dans la Haute-Bretagne. Comprenant la nécessité des séminaires, qu'on commençait à établir, il quitta l'Oratoire et fonda, à Caen, la Société des prêtres de Jésus et de Marie, pour la formation du clergé de Lisieux, de Rouen et d'Evreux.

Il fonda ensuite la Congrégation de Notre-Dame de la Charité — qui a pris le nom de Congrégation du Bon-Pasteur —, qui se

dévoué à la régénération morale et à la préservation des Repenties. Le Bienheureux Jean Eudes, qui avait travaillé avec un grand zèle à propager la dévotion au saint Cœur de Marie, entreprit de mettre en honneur la dévotion au Cœur Sacré de Jésus. Dès 1670, il avait composé un opuscule intitulé : *La dévotion au Cœur adorable de Jésus* ; il avait obtenu que la fête du Cœur de Jésus fût célébrée à Rennes, à la date du 31 Août, en 1670 et en 1671 ; il la fit solenniser, à partir de 1672, dans ses différentes maisons, à la date du 20 Octobre...

Pour la béatification de dimanche, on avait conservé, à Saint-Pierre, les décorations qui avaient servi pour Jeanne d'Arc, sauf les tableaux et les étendards spéciaux au Bienheureux Eudes.

De nombreux pèlerins, particulièrement de Rouen, Rennes, Evreux, Séez et Bayeux, assistaient à la cérémonie ; on y remarquait 20 cardinaux et 30 évêques ; dans une tribune spéciale, les Eudistes avec le R. P. Le Doré, douzième supérieur général de la Congrégation, et ses assistants ; un groupe de Religieuses du Bon-Pasteur...

Après la lecture du Bref de béatification, Mgr Lemonnier, évêque de Bayeux, entonna le *Te Deum* et célébra ensuite la messe pontificale.

Le soir, le Souverain Pontife est descendu à Saint-Pierre pour vénérer le nouveau Bienheureux, et a assisté à la bénédiction du T. Saint-Sacrement donnée par Mgr l'Evêque de Séez.

Dimanche prochain aura lieu la béatification de 33 Martyrs de la Chine et du Tonkin ; parmi eux, J. Théophane Vénard.

MARSEILLE. — Nouvel évêque. — Le Souverain Pontife vient de nommer évêque de Marseille, en remplacement du cardinal Andrieu, Mgr Fabre, protonotaire apostolique.

Mgr Fabre est né en 1844. D'abord employé dans le ministère paroissial, curé de Roquevaire pendant 22 ans, il fut appelé (1906) par Mgr Andrieu à remplacer, comme vicaire général, Mgr Ollivier nommé évêque d'Ajaccio. Depuis le 17 Février dernier, par suite de la vacance du siège de Marseille, Mgr Fabre est chargé, ainsi que son collègue, M. le chanoine Maurin de l'administration du diocèse, à titre de vicaire capitulaire.

Le nouvel évêque de Marseille jouit de la confiance et de la vénération de tous ceux qui ont pu apprécier ses vertus, son tact et sa haute sagesse ; il sera, sur le siège de Marseille, le digne successeur du cardinal Andrieu, en continuant les œuvres multiples, auxquelles, depuis trois ans, il collabora avec tant de zèle, d'intelligence et de dévouement.

Contre les projets de loi Doumergue. — Le Comité de revendication et de défense religieuse d'Angers vient d'arrêter le texte d'une protestation contre l'abominable projet de loi présenté par M. Doumergue, ministre de l'Instruction publique, et attentatrice à la liberté des pères de famille.

Cette protestation qui, avec la haute approbation de Mgr l'Evêque d'Angers, est présentée à la signature de tous les catholiques de l'Anjou, est ainsi conçue :

« Les soussignés informés des projets de lois dits PROJETS DOUMERGUE, ayant pour but d'autoriser des poursuites contre les pères et mères de famille qui auront empêché leurs enfants de recevoir, à l'école publique, un enseignement contraire à leur foi ou à la morale, ou leur auraient interdit l'usage de livres officiels par eux réputés impies ou obscènes ;

» PROTESTENT ÉNERGIQUEMENT contre toute atteinte qui, sous cette forme ou une autre, serait portée à leurs droits de diriger l'éducation de leurs enfants ;

» Ils donnent MANDAT FORMEL à leur député de voter le rejet de pareils projets. »

Nouveaux massacres en Asie Mineure. — On nous prie de transmettre à nos lecteurs l'appel qui suit en faveur des malheureux chrétiens d'Orient :

« Des événements terrifiants et dignes de toute pitié se passent en Asie Mineure.

» Profitant de l'état d'anarchie où cette nouvelle révolution jette la Turquie, les musulmans fanatiques recommencent les massacres des chrétiens, surtout en Cilicie : Adana est en flammes ; Tarse est en ruines ; Mersine et Alexandrette sont menacées ; le sang chrétien coule partout à flots ; des populations entières sont sans ressources, sans pain, sans abri.

Pitié pour ces pauvres gens affamés, pillés, incendiés et égorgés !

Nous enverrons d'urgence à nos missionnaires les secours qu'on aura la charité de nous adresser, 20, rue du Regard, à Paris, pour être distribués aux malheureux survivants de ces épouvantables tueries, dont la détresse devient inénarrable.

F^x CHARMETANT,

Directeur général des Œuvres d'Orient. »

Au dernier moment, nous recevons la dépêche suivante de Monseigneur l'Evêque arménien d'Adana :

« Pendant trois jours nos chrétiens ont été massacrés, pillés, incendiés. Propriétés détruites. Misères affreuses. Urgence envoyer secours immédiats à survivants affamés.

» † TERZIAN,

» Evêque d'Adana. »

BIBLIOGRAPHIE

• LES ÉTUDES •

REVUE FONDÉE EN 1856 PAR DES PÈRES DE LA COMPAGNIE DE JÉSUS

Sommaire du n° du 20 Avril 1909.

I. La béatification de Jeanne d'Arc, Mgr DE CARRIÈRES, évêque de Montpellier. — II. La psychologie de Jeanne d'Arc, Henry JOLY, de l'Institut. — III. Jeanne d'Arc dans l'opinion anglaise de Shakespeare à Andrew LANG, Herbert THURSTON. — IV. Jeanne d'Arc dans l'art français au XIX^e siècle, Em^e DE FORCEVILLE. — V. La Jeanne d'Arc de M. Anatole France, Jean-Bapt. AYROLES. — VI. Jeanne d'Arc à Poitiers (scène en vers), Joseph BOUBÉE. — VII. Sous le régime de la Séparation, Paul DUPON. — VIII. Revue des livres. — IX. Notes bibliographiques. — X. Événements de la Quinzaine.

Une Semaine à Londres. — *Impressions d'un Congressiste*, par M. le chanoine A. MORIGNY, 1 vol. écu. Prix : 2 fr. 50. — Lyon-Paris, librairie Emmanuel VITTE.

Voici un livre que tout le monde voudra lire : ceux qui ont vécu les mémorables journées du Congrès de Londres comme ceux qui ont dû, à distance, se contenter des récits de la Presse.

L'auteur n'a pas eu pour but exclusif d'écrire sur le Congrès ; il a élargi le cadre de son travail en racontant ses impressions de touriste et de congressiste.

Son livre est donc fait d'observations intéressantes sur Londres, de rapprochements, de réflexions piquantes et de nombreuses anecdotes racontées avec beaucoup d'humour.

La Vén. Anne-Marie Javouhey, fondatrice de la Congrégation de Saint-Joseph de Cluny, par le ch. V. CAILLARD, 2^e édition, in-12°. — 2 fr., librairie Gabalda et C^{ie}, 90, rue Bonaparte, Paris VI^e.

Ce volume fait partie de la collection *Les Saints*, déjà riche. Il y a grand plaisir à lire la vie de cette vénérable fondatrice, que Louis-Philippe appelait *un grand homme*. C'est une sainte très moderne par ses œuvres et celles de sa congrégation en France, au Sénégal, aux Antilles et autres colonies.

En vente à la librairie J. Salaun, Quimper.

UN MONSIEUR offre gratuitement de faire connaître à tous ceux qui sont atteints d'une maladie de la peau, dartres, eczémas, boutons, démangeaisons, bronchites chroniques, maladies de la poitrine, de l'estomac et de la vessie, de rhumatismes, neurasthénie, un moyen infailible de se guérir promptement, ainsi qu'il l'a été radicalement lui-même après avoir souffert et essayé en vain tous les remèdes préconisés. Cette offre, dont on appréciera le but humanitaire, est la conséquence d'un vœu.

Écrire par lettre ou carte postale à M. VINCENT, 8, place Victor-Hugo, à GRENOBLE, qui répondra gratis et franco par courrier et enverra les indications demandées.

L'Administrateur-Gérant : AR. DE KERANGAL.

Quimper, typographie DE KERANGAL, imprimeur de l'Evêché.

LA SEMAINE RELIGIEUSE

DU DIOCÈSE

DE QUIMPER ET DE LÉON

SOMMAIRE

I. PARTIE OFFICIELLE. — *Communications de l'Evêché* : Lettre pastorale de M^{gr} l'Evêque de Quimper et de Léon sur le Couronnement de N.-D. de Kernitron (à suivre) ; Nomination.

II. PARTIE NON OFFICIELLE. — Apostolat de la Prière.

III. — *Chronique du diocèse* : Intentions recommandées aux prières ; Offices extraordinaires ; Morlaix ; Tableau de la Visite pasto-

rale et des Confirmations pendant la semaine ; Tréboul ; Lesneven ; Echos de Rome ; Bibliographie bretonne.

IV. — *Chronique générale* : Rome ; La pieuse union du Crucifix du pardon ; Paroles indûment attribuées au Pape ; Adresse des Evêques d'Angleterre à l'épiscopat français.

V. — *Bibliographie*.

VI. — *Annonces et avis*.

Offices de la semaine.

Dimanche, 9 Mai. — 4^e Dimanche après Pâques. S. Grégoire de Nazianze, Evêque, Docteur. Double. Blanc. A la messe, mémoire du Dimanche.

Vêpres, à partir du Capitule, du suivant, avec mémoires de S. Grégoire, du Dim. et des S^{ts} Mart. Gordien et Epimaque.

Lundi, 10. — S. Antonin, Evêque. Double. Blanc.

Mardi, 11. — TRANSLATION DES RELIQUES DE S. CORENTIN ET DE S. POL DE LÉON (du 1^{er} Dimanche de Mai, au Propre diocésain). Double de 2^e classe. Blanc.

Mercredi, 12. — S. Nérée et ses comp., Mart. Semi-double. Rouge.

Judi, 13. — S. Brienc, Evêque (au Propre diocésain). Double. Blanc.

Vendredi, 14. — S. Athanase, Evêque, Docteur (du 2 Mai). Double. Blanc.

Samedi, 15. — S. Isidore le Laboureur, Confr. Double. Blanc.

Dimanche, 16. — 5^e Dimanche après Pâques. S. Jean Népo-mucène, Martyr.

Ordre de l'Adoration perpétuelle pendant la semaine.

Spézet du 8 au 12 Mai.

Pluguffan du 13 au 15 —

Saint-Nic du 16 au 18 —

PARTIE OFFICIELLE

COMMUNICATIONS DE L'ÉVÊCHÉ

I. LETTRE PASTORALE

DE MONSIEUR L'ÉVÊQUE DE QUIMPER & DE LÉON
SUR LE COURONNEMENT DE N.-D. DE KERNITRON

ADOLPHE-YVES-MARIE DUPARC, par la grâce de Dieu et du Saint-Siège Apostolique, Evêque de Quimper et de Léon,
Au Clergé et aux Fidèles de Notre Diocèse salut, paix et bénédiction
en Notre-Seigneur Jésus-Christ.

NOS TRÈS CHERS FRÈRES,

I. — Nous vous avons annoncé, en revenant de Rome, que le Souverain Pontife a bien voulu Nous autoriser à couronner solennellement la Statue de Notre-Dame de Kernitron, en la paroisse de Lanmeur.

Cette cérémonie aura lieu le 15 Août prochain.

Le jour qui nous rappelle le Couronnement de la Sainte Vierge au ciel Nous a paru bien choisi pour lui mettre au front sur la terre l'insigne de sa Royauté Bretonne.

Pour la première fois, à cette occasion, Nous aurons la joie de visiter les chrétiens du Tréguier qui font partie du diocèse de Quimper et de Léon. Nous Nous félicitons de pouvoir rendre avec eux à leur sainte Patronne un hommage digne d'elle et digne du pays dont elle est la Reine. De leur côté, ils aideront leur zèle Doyen à préparer pieusement cette solennité, et ils s'associeront à leur Evêque pour faire grand accueil à l'Episcopat Breton tout entier.

D'autres Prélats du voisinage Nous ont donné l'espoir qu'ils prendraient part à la fête.

Nous sommes du moins certain que Nos vénérés Collègues de la province viendront honorer, dans un de ses sanctuaires les plus antiques, la Vierge qui, chez chacun d'eux, est entourée de tant d'affection filiale et d'honneurs si profondément religieux.

Notre Métropolitain, le plus Breton des Evêques de Bretagne, a toujours été le dévot pèlerin de Notre-Dame de Kernitron. Rattaché par sa naissance au pays Trégorrois, il porte en outre le titre de ce siège de Dol duquel dépendait Lanmeur avant la Révolution. Il Nous a promis de louer dans notre langue la Vierge qui bénit son enfance, et Nous savons qu'il enchantera nos esprits en réjouissant nos cœurs.

L'orateur Français sera l'Evêque de Vannes, Monseigneur

Gouraud. Son ardente éloquence l'eût désigné pour ce ministère apostolique, alors même que l'Evêque de Quimper ne lui serait pas lié par tant de souvenirs très doux, dont la consécration épiscopale reçue de ses mains, à Sainte-Anne d'Auray, sera toujours le plus touchant. Il retrouvera, dans le voisinage de Kernitron, le culte de ce saint Mériadec, qui, au VII^e siècle, fut, lui aussi, évêque de Vannes et fidèle serviteur de sainte Anne, et qui, vers l'an 1437, en Plougasnou, dans le canton de Lanmeur, accueillit dans sa chapelle le doigt miraculeux de saint Jean-Baptiste et bientôt lui céda la première place, comme pour permettre au Précurseur de continuer ici sa mission et de montrer encore aux fidèles, de l'index de sa main droite, entre les bras de Notre-Dame, l'Enfant divin qui est « l'Agneau chargé d'effacer les péchés du monde ».

II. — L'histoire du culte de la Sainte Vierge en ce coin du Tréguier remonte très loin.

En Bretagne, comme dans le monde entier, la dévotion à Marie a toujours accompagné la foi en son divin fils Jésus-Christ.

Sur la terre de Lanmeur, elle devait trouver un terrain d'autant mieux préparé pour son épanouissement, que déjà le pays avait été sanctifié par le martyre de « l'angélique jeune homme » qui fut saint Mélar, et par le culte spécial de la Très Sainte Trinité. La même crypte romane, la plus ancienne de la Bretagne bretonnante, abrite la fontaine mystérieuse où l'on évoquait pour le baptême le nom des trois Personnes divines, et a donné asile aux reliques du prince Mélar, fils du comte de Cornouailles saint Méliau, assassiné après son père par l'ordre de son oncle Rivod.

La Sainte Vierge aime et bénit les martyrs qui ont reproduit dans leur vie les vertus de son Fils, avant de l'imiter dans leur mort sanglante.

D'autre part, ses liens intimes avec la Bienheureuse Trinité l'attirent plus volontiers au milieu des fidèles qui aiment à adorer dans ce mystère leur Dieu impénétrable et bon.

Elle élit domicile dans la contrée. Les moines furent ses apôtres. A quelque distance de l'église de saint Mélar, auprès du monastère fondé, croit-on, par saint Samson, ils dédièrent une chapelle à la Trinité et à Notre-Dame, et l'endroit où ils l'élevèrent prit le nom de *Kernitron*, la *Maison de la Dame*, parce que le sanctuaire était bien en vérité la maison de celle qui, pour le peuple croyant, est la Dame par excellence, Reine du Ciel et de la Bretagne.

III. — L'orage des invasions normandes n'épargna pas la pieuse chapelle. Entre 878 et 882, elle est détruite. Le culte de Marie ne subit pas d'éclipse. Il se réfugie dans l'âme

populaire. Au milieu du douzième siècle, les moines de Saint-Jacut de la Mer rebâtissent la *Maison de la Dame*. Ils la font solide. Elle dure encore. Quelques parties de l'édifice ont été plusieurs fois remaniées. Mais le transept est robuste et bien conservé, et l'on peut admirer encore la porte Sud, qui date du même temps.

Depuis lors, la confiance des habitants ne s'est pas ralentie, et, au moment des grandes fêtes de l'Assomption, on a vu grossir d'année en année, autour des paroissiens fidèles, la foule des pèlerins accourus de toute la région, prière au cœur, cantique aux lèvres, et aux mains le Rosaire béni qui met les âmes en conversation avec Notre-Dame de Kernitron.

Pas un canton du pays ne s'abstient. Les Côtes-du-Nord se joignent au Finistère. Le Léon, si riche en pardons et en fêtes de dévotion, afflue en Tréguier, dans ces jours de grâce, pour fraterniser, devant la statue miraculeuse, avec les voisins qu'il édifie.

La solennité s'ouvre dès la veille. Les vêpres nocturnes sont suivies d'une procession toute pieuse et d'un sermon. La nuit est consacrée aux confessions. Les messes et les communions commencent avec l'aurore. La journée qui suit est tout entière donnée à la Sainte Vierge. Au grand air, sous la pluie ou le soleil, malgré la poussière, malgré le vent, si longs que puissent être les offices ou les discours, tout un peuple y assiste, silencieux et recueilli comme il l'eût été au Calvaire avec Marie en présence de Jésus, et l'on sent bien que cette foule jette en vérité dans le cœur de la Vierge, pour mieux atteindre et toucher le bon Dieu, tout son amour et toute sa foi avec la litanie sans fin de ses peines et de ses prières.

La Vierge entend toujours ceux qui l'invoquent avec une sincérité si pleinement surnaturelle. Les ex-voto de sa chapelle racontent la reconnaissance des familles. La fidélité même des pèlerins à revenir périodiquement auprès d'elle prouve mieux encore leur filiale espérance. S'ils racontaient toutes les faveurs qu'ils ont obtenues, l'histoire de Kernitron serait douce à lire comme une page de l'Evangile. Mais nos âmes Bretonnes sont discrètes. Elles gardent pour l'intimité la confiance de leurs joies religieuses. La gloire de la Vierge bienfaitrice n'y perdra rien. C'est au nom de toutes les âmes connues ou inconnues qui ont bénéficié de sa maternelle générosité que nous la couronnerons.

IV. — Vous le savez, Nos très chers Frères, le Couronnement d'une statue de la Sainte Vierge est toujours un acte de l'autorité pontificale répondant, au nom du Christ, à une requête populaire.

Le bon Curé que vient de perdre si brusquement la paroisse de Lanmeur Nous avait entretenu longuement du

désir de ses paroissiens et de ses pèlerins. Il insistait à différentes reprises. Il appuyait sa demande sur le témoignage de tous les prêtres du pays. Nous devons l'avouer, il eut plus de peine à convaincre son Evêque que son Evêque n'en eut à convaincre le Pape. Pour obtenir ce que réclamait le grand cœur de ce prêtre zélé, Nous n'avons eu qu'à reproduire au Saint Père les arguments de Monsieur Diraison. Il souriait en entendant Notre plaidoyer facile, et, quand il apposa au bas de Notre supplique sa signature qui fait la loi, il semblait tout heureux d'accorder à la fidèle Bretagne une bénédiction nouvelle. C'est votre suffrage qui a déterminé le sien. Il a pu dire à Notre-Dame de Kernitron : « Tes enfants de Tréguier le veulent. Ils savent mieux que le Pape de Rome le nombre et la valeur des grâces que tu leur donnes. Ils disent que les honneurs officiels, par lesquels Nous confirmerons le culte immémorial qu'ils te rendent, doivent étendre encore ton empire sur les âmes et accroître ta miséricordieuse influence sur tout le pays. Beaucoup de grâces nouvelles de ta part, une piété plus tendre de la part de ton peuple, et, qui sait ? un retour plus rapide à ton Fils Jésus des âmes malheureuses que le Protestantisme a entraînées et dans lesquelles ta douce image peut ramener la foi des aïeux, voilà les fruits du Couronnement qu'ils réclament pour toi. Ton Fils Jésus l'accorderait. Nous ne pouvons pas le refuser. »

V. — Assurément, Nos très chers Frères, Notre Seigneur bénit du haut du ciel les honneurs ainsi rendus à Marie, car ils ne sont que l'expression humaine de ceux dont il l'entoure là-haut. N'est-ce pas notre devoir d'essayer filialement de traiter la Mère de Dieu comme il l'a traitée lui-même ? Il a eu pour elle des préférences et des tendresses qui ne seront jamais surpassées. Non content de faire éclore son âme sous la loi de l'état d'innocence rétablie pour elle seule, il l'a emplie de grâces et ornée de vertus, qui, dans une progression chaque jour plus grandiose, l'ont portée sur la terre jusqu'à l'honneur de la Maternité divine, et dans le ciel jusqu'à une Royauté à peine inférieure à celle de son Fils, puisqu'elle garde sur son divin Cœur tous les droits d'amour provenant de ses relations maternelles avec le Verbe incarné. Notre pauvre couronne humaine, même embellie par les pierres précieuses que pourraient lui offrir les cœurs généreux, n'exprimera jamais assez éloquemment une pareille grandeur.

Nous voudrions pourtant lui donner plus d'éloquence encore pour traduire aussi notre foi en sa bonté pour nous. Car sa maternité est double. Elle la lie aux hommes autant qu'au Christ Jésus. Jésus en croix le lui a dit, sur le Calvaire qui devenait le berceau de l'humanité nouvelle. Et Marie n'a

pas fui ce devoir douloureux. Elle a veillé comme une mère sur les enfants de la Rédemption. Baignée la première dans le sang du Crucifié, elle a aimé les hommes passionnément, à la façon de Jésus mourant, sans se demander si tous ses fils en étaient dignes, songeant seulement que la forme par excellence de l'amour de Dieu est le zèle du salut des âmes, et qu'elle procure la gloire du Sauveur en leur appliquant les grâces de la Croix.

A cette œuvre de salut elle emploie toute sa puissance de cœur. Ce n'est pas en vain que Jésus lui a confié les trésors du Ciel. Elle sait l'usage qu'il faut en faire. Elle connaît la hiérarchie de nos intérêts bien compris. Elle n'égare jamais sur les grâces d'ordre temporel l'effort principal de sa bienfaisance maternelle. Avant tout elle cherche ce qui peut sanctifier la conscience humaine. La sainteté des hommes est la joie de Dieu. Il aime donc mieux ceux qui convertissent les âmes que ceux qui font des miracles. Et il fait faire les miracles surtout pour confirmer la foi ou faciliter les conversions. Le programme de la Sainte Vierge est le même. Pour elle, comme pour Notre Seigneur, les miracles qui touchent le corps ne sont que la partie secondaire de l'apostolat. Elle veut des saints au ciel beaucoup plus que des *miraculés* sur la terre. Elle consacre donc les grâces dont elle a le dépôt à éclairer les intelligences, à fortifier les cœurs, à éveiller la contrition, à raffermir les résolutions de persévérance, à encourager les élans de vertu, suivant en tout cela les indications de nos prières et celles de la volonté divine. C'est le sens symbolique de cette statue de Notre-Dame de Kernitron, où l'Enfant, au bras de sa Mère, d'une main porte le monde et de l'autre nous bénit, et où la Mère tient le sceptre dont il lui laisse souverainement l'usage. (A suivre.)

Nous donnerons dans notre prochain numéro la fin de la Lettre pastorale. Nous en publions dès aujourd'hui le Dispositif.

A CES CAUSES,

Et pour la plus grande gloire de Dieu et de sa très sainte Mère,

Nous ordonnons ce qui suit :

ARTICLE 1^{er}. — En vertu d'une autorisation du Souverain Pontife, en date du 24 Novembre 1908,

La cérémonie du Couronnement de Notre-Dame de Kernitron, en Lanmeur, aura lieu le 15 Août 1909.

ART. II. — Cette cérémonie sera précédée, à Lanmeur, d'un Triduum de prières et de prédications suivies de la bénédiction du Saint Sacrement.

ART. III. — Le même jour, dans tout le diocèse, à l'issue de la grand'messe ou des vêpres, l'*Ave maris stella* et le *Te Deum* seront chantés en action de grâces de ce grand événement.

ART. IV. — Une quête est prescrite dans toutes les églises, le dimanche qui suivra la lecture de la présente Lettre, pour subvenir aux frais et associer, par une offrande, tous les fidèles à cette fête diocésaine. Le produit en sera versé au Secrétariat de l'Evêché.

Et sera la présente Lettre Pastorale, avec l'ordonnance qui la suit, lue et publiée dans toutes les églises et chapelles publiques du Diocèse.

Fait à Quimper, en l'ouverture du Mois de Marie,
1^{er} Mai 1909.

PAR MANDEMENT :

J.-M. PILVEN, Ch. hon.,
Secrét. gén. de l'Evêché.

† ADOLPHE,

Evêque de Quimper et de Léon.

II. Nomination. — M. Barré, ancien recteur de Peumerit, est nommé, sur sa demande, aumônier de Saint-Jacques de Lézérazien, en remplacement de M. Fily, démissionnaire pour cause de santé.

PARTIE NON OFFICIELLE

Apostolat de la Prière

LIGUE DE PRIÈRES EN UNION AVEC LE CŒUR DE JÉSUS

INTENTION GÉNÉRALE POUR MAI 1909

Approuvée et bénie par N. S. P. le Pape :

Les pèlerinages aux sanctuaires de Notre-Dame.

Les pèlerinages sont un hommage rendu aux prédilections mystérieuses de la Providence qui attache des bénédictions spéciales à tel ou tel sanctuaire, à la patrie ou au tombeau de tel ou tel saint, à l'invocation de Notre-Dame sous tel ou tel titre. Ils constituent en outre une affirmation publique et sociale du sentiment religieux, une des plus belles formes du culte extérieur. La Vierge Marie s'est plu de tout temps à recevoir les hommages des fidèles dans des sanctuaires qu'elle avait elle-même ou fait bâtir à la suite d'une apparition, ou honorés de ses faveurs.

L'Eglise a toujours approuvé la pieuse coutume des pèlerinages, tout en condamnant les abus que les mauvais chrétiens y commettaient parfois. Les Papes ont enrichi d'indulgences les sanctuaires fameux de Notre-Dame, accordé des júbilé aux pèlerins, visité eux-mêmes la Madone dans ses chapelles de prédilection. Dieu enfin a toujours récompensé par des miracles ces pieuses manifestations : quelle ville a vu plus de miracles que Lourdes ?

Jadis, les voyages des pèlerins étaient pour eux un exercice de

pénitence. Si la facilité des voyages nous les rend aujourd'hui moins méritoires, il serait fâcheux pourtant de les transformer en parties de plaisir. Sachons donc y joindre toujours un peu de mortification à beaucoup d'esprit de foi et à un juste souci de l'édification du prochain.

Résolution pratique : Je prendrai part généreusement aux manifestations extérieures de foi.

CHRONIQUE DU DIOCÈSE

Intentions recommandées aux prières.

- I. — L'Eglise et la France.
- II. — Les premières Communions et les Confirmations.
- III. — Missions. — ARGOL, du 2 au 15 Mai. Président, la 2^e semaine, M. Le Coz, curé de Pleyben ;
— ELLIANT, du 2 au 15 Mai. Président, la 2^e semaine, M. le chanoine Poulhazan, curé de Briec ;
— LANDELEAU, du 2 au 15 Mai. Président, la 2^e semaine, M. Berthou, curé de Carhaix ;
— MORLAIX (les trois paroisses), du 16 Mai au 1^{er} Juin.
- IV. — Retraites. — LESNEVEN, retraite bretonne pour les femmes, du 9 au 15 Mai ;
— QUIMPER et MORLAIX, retraites bretonnes pour les femmes, du 23 au 29 Mai.

Offices extraordinaires.

Quimper. — EGLISE DE SAINT-MATHIEU. — Dimanche. 9 Mai, fête en l'honneur de la B^e Jeanne d'Arc. Elle sera célébrée, tout d'abord, on l'espère, par de nombreuses communions, puis par la grande solennité donnée à tous les offices du jour.

A la grand'messe, chant dédié par Mgr l'Evêque de Saint-Dié à Jeanne d'Arc, et *Ecce Panis*. Aux vêpres, Hymne à Jeanne d'Arc par M. l'abbé A. Gravier.

A 8 heures du soir, réunion solennelle. Panégyrique de la Bienheureuse, par M. le chanoine Stéphane Coubé. Chant de « Nous voulons Dieu », par toute l'assistance. (Des feuilles nombreuses seront distribuées.)

Au Salut : *Ecce Panis*, à deux voix égales, par la maîtrise de Saint-Mathieu ; *Ave Maria*, à deux voix égales, par les jeunes gens du Cercle Jeanne d'Arc ; *Oremus pro pontifice*, en parties.

Te Deum.

Toutes les quêtes de la journée seront pour ériger une statue à la Bienheureuse Jeanne d'Arc.

Pieuse reconnaissance envers Dieu, ardent amour pour la France, notre chère patrie, sauvée par la « Bonne Lorraine », seront les sentiments qui rempliront tous les cœurs.

MORLAIX. — Mission prochaine. — Comme nous l'annonçons plus haut aux « intentions recommandées », une grande Mission va être donnée dans les trois paroisses de Morlaix, du dimanche 16 Mai au dimanche 13 Juin. La première semaine, les exercices se feront en breton, le reste du temps en français.

En invitant les fidèles à y prendre part, M. le Curé-Archiprêtre leur adresse cet appel pressant qui ne peut manquer d'être entendu :

...La Mission est une grâce extraordinaire ; pour plusieurs, elle sera le dernier appel de Dieu, la dernière occasion de conversion. Voici le temps favorable, voici des moments et des jours de salut.

Ecce nunc dies salutis.

Ne dites pas que vous n'avez pas le temps ; on a toujours le temps quand on veut bien.

Une heure ou deux par jour, durant une semaine ou deux, est-ce trop quand il s'agit de l'affaire la plus grave, la plus importante, la seule nécessaire ?

Mais, direz-vous : « Je n'ai pas la Foi, qu'irai-je faire à l'Eglise ? Je ne crois plus ces choses ! »

Est-ce bien vrai ? En êtes-vous bien sûr ? Eh ! bien, oui ; vous êtes sincère, vous avez eu le malheur de perdre la Foi ; raison de plus pour venir à la Mission ; vous y retrouverez cette perle précieuse sans laquelle il n'y a pas de salut.

Ne dites pas : « Nous verrons cela plus tard ; mais en ce moment j'ai mes affaires, mon commerce, des voyages à faire, etc., etc. Plus tard nous verrons. »

Plus tard ! Prenez garde qu'il ne soit trop tard.

Il y a dix ans à peine, dans une commune voisine de Morlaix, se donnait une Mission. Un beau matin, un homme se tenait sur le seuil de sa maison, raillant les fidèles qui se rendaient à l'église et faisait tout ce qu'il pouvait pour les en détourner. Le lendemain, à la même heure, il avait fini de rire... et de vivre, enlevé subitement par une mort foudroyante.

Nous vous en conjurons, profitez de la grâce qui vous est offerte. Venez à la Mission.

Notre-Dame du Mur, priez pour nous !

LE DUC,

Curé-Archiprêtre de Saint-Mathieu.

TABEAU DE LA VISITE PASTORALE ET DES CONFIRMATIONS pendant la semaine.

La Confirmation se donne, soit le matin soit le soir, dans la paroisse inscrite la première ; la seconde est convoquée.

Mai.	Matin.	Soir.
Dimanche 9..	Saint-Renan.....	Lanrivouré.
Lundi 10	Plourin. — Brélès.....	Lanildut.
Mardi 11	Porspoder	Laudunvez.
Mercredi 12..	Ploudalmézeau. — Lampaul-Ploudal.	Saint-Pabu.
Jeu di 13.....	Lannilis.....	Landeda..
Vendredi 14..	Plouguerneau.	
Samedi 15 ...	Guissény. — Saint-Frégant.....	Kerlouan.
Dimanche 16.	Plouneour-Trez	Plouider. — Goulven.

TRÉBOUL. — Double fête. — Or, ce soir-là, — 2 Mai 1909 —, Tréboul était illuminé.

Des collines, on le pouvait apercevoir dans la gracieuse parure qu'il s'était faite. Il avait marqué de légers cordons de lumière les

lignes de son église, bâtie tout en haut, pour porter plus facilement au bon Dieu les prières de ses enfants. Il avait éclairé chacune de ses maisons, même les moindres, même les plus pauvres, voulant que tous fussent de la fête, la fête étant de famille. Il avait mis toute sa bonne volonté, tout son cœur, toute sa piété à se parer. Et on le sentait heureux de se trouver dans cet arrangement de fête, lui qui, de mémoire de vieux marin, ne s'était jamais arrangé ainsi. Et lui qui sourit tout le jour, gentiment accoudé au penchant de sa falaise, bercé par la chanson que lui chante la mer en lui baisant les pieds, il semblait, ce soir-là, sourire de manière nouvelle, délicieuse toujours; il semblait dire doucement : « Voyez, si je suis bien le jour, comme, la nuit aussi, je sais me mettre ! » Eh oui ! il avait su se mettre ! vraiment, il avait su se mettre ! Comme il était aimable, sous un ciel assez voilé de brume pour que la lune fût discrète et n'en laissât descendre qu'un regard affectueux et enveloppant, point brutal, avec ses guirlandes de lumières, qu'il avait négligemment jetées autour de soi à la façon de la belle Venise, d'une façon qui n'est pas criarde, mais de bon goût et reposante ! — Tréboul s'était donc vêtu de lumière, dans la nuit : lumière du ciel, lumières de la terre. Tréboul, ce soir-là, avait infiniment de charmes.

Il avait, par-dessus tout, le charme des joies familiales, de celles que les enfants d'un même foyer goûtent ensemble, sans tapage, le charme des bonnes liesses, des bonnes et saintes liesses, les liesses des cœurs qui sont dans la paix de Dieu : la famille, pacifiquement, se réjouissait : elle fêtait son père et patron, St Joseph, et avait voulu ajouter à sa joie en fêtant aussi Jeanne d'Arc.

Le matin d'un glorieux jour de printemps, le Père adoptif de Jésus avait réuni ses enfants, tous ses enfants dans sa maison. Sa maison, il l'avait faite exquise, en leur honneur... Oh ! sans doute, il y avait eu d'autres mains que la sienne, qui ne s'était pas montrée, à poser ces gais étendards et ces fleurs jolies, mais c'est son amour, celui aussi de Jeanne la sainte, qui avait inspiré de faire si simple à la fois, si riche et si parfait.

Chez le Père donc, tous les enfants étaient venus, joyeux. Ils avaient entendu l'un des leurs dire de quel inestimable prix est le trésor de la foi que Jésus leur a confié, par les mains de St Joseph, et que St Joseph leur conserve, jalousement, pendant qu'ils relâchent encore sur terre, jusqu'au moment où il faut faire voile vers là-bas : il est alors aussi du voyage ! — Oui, St Joseph doit être fort bon pour ceux de Tréboul. Il n'était point marin, il est vrai, mais les amis de Jésus l'étaient. Pour être du même métier que Pierre et André, Jacques et Jean, pour jeter, comme eux, le filet, avoir, tout comme eux, la gêne de peiner toute la nuit sans rien prendre et essuyer la tempête du vent et de l'eau, on a bien quelque droit, je pense, à la bienveillance du Père de Celui qui voulut bien choisir parmi les marins ses amis, ses premiers amis, ses plus grands amis, daignait souvent prendre place dans leur bar-

que et même, parfois, dirigeait la pêche. St Joseph ne peut pas ne pas les aimer d'un tout spécial amour, ne pas étendre sur eux une toute vigilante protection.

Et comme, dans la sainte Eglise de Dieu, malgré la différence des sillons qu'ils labourent, marins et terriens sont frères, les marins se rassemblaient à nouveau le soir pour faire triomphe à la jeune terrienne, à celle qui vint du côté où le soleil se lève, ayant été, en son temps, et continuant d'être une des plus belles étoiles que le bon Dieu a semées dans le firmament de ses élus. Ceux donc du Couchant, ayant levé la tête, virent la radieuse figure. Elle leur fut merveilleusement présentée par un des leurs encore — la mer voulait faire honneur à la terre ! — qui retraça devant eux sa vie, sut leur faire entendre sa voix, la montra cheminant toujours sous le regard de Dieu, si jeune, si pure, si belle que beaucoup, dont les embruns amers avaient souvent fouetté le visage, le sentirent, ce soir-là, mouillé par la douceur des larmes que tire toujours, même d'un vieux corps, si l'âme est restée neuve, la vue des touchantes beautés que Dieu fait pour le servir.

M. le chanoine Kerisit parla donc de Jeanne d'Arc éloquemment, avec amour. Il ne voulut point prendre congé de son auditoire sans tirer de la vie de la Bienheureuse cette leçon d'actualité : ce qui fit défaut à Jeanne, ce fut parfois la docilité chez ses soldats ; ce qui a manqué jusqu'ici aux catholiques, c'est aussi la docilité, l'obéissance à leurs chefs, le Pape et les évêques.

Paroles et choses trop vraies. Il convient de s'en souvenir.

Tréboul se souviendra.

Il se souviendra de cette rayonnante journée de fête. Tréboul aime et honore ses saints. Il fait bien. C'est bon signe. L'on suit ceux que l'on aime. Que Dieu bénisse Tréboul ! Par St Joseph, je suis sûr que lorsque Dieu est fatigué de voir les turpitudes du monde, Il regarde Tréboul, coin béni du paradis terrestre oublié ici-bas !

Et Tréboul repose le regard de Dieu.

LESNEVEN. — Retraite française pour les hommes, du 27 Avril au 1^{er} Mai. — 13 paroisses ; 20 retraits : Guiclan, 5 ; Landerneau, 2 ; La Roche-Maurice, 2 ; Lesneven, 2 ; Le Folgoët, 1 ; Guimiliau, 1 ; Kernouës, 1 ; La Martyre, 1 ; Lannilis, 1 ; Saint-Marc, 1 ; Saint-Martin de Brest, 1 ; Saint-Urbain, 1 ; Trégantec, 1.

— Impression d'un retraits. — Je viens de prendre part, à Lesneven, à la première de ces retraites fermées qu'y a organisée, et que se propose d'y continuer annuellement, l'Union des Retraites régionales, dans un but d'apostolat. Trois jours de vie monastique ; 20 assistants, hommes de tout âge, du grand monde, des affaires et de la campagne.

Il faut avoir vécu consciencieusement une retraite pour comprendre ce qu'elle a de charme moral. C'est à la fois une récréation

du corps, qui s'y repose ; de l'esprit, qui a délaissé les tracas du monde ; de l'âme, qui y puise des enseignements salutaires.

... L'on ne se connaît pas en arrivant, et, dès le premier abord, s'établit entre tous les cœurs, réunis dans une même pieuse pensée de sanctification, une affectueuse sympathie spontanée, qui deviendra bientôt, dans les entretiens libres, une solidarité étroite, une franche camaraderie... — L'on se séparera à regret, avec émotion, vieilles connaissances heureuses et pressées de se revoir.

Sous la chaude et claire parole d'un prédicateur qui livre à votre examen les Grandes Vérités de la Religion, les plus beaux traits de l'Evangile et les plus nobles exemples de la vie du Christ, la grâce agit en vous ; chacun goûte, dans le silence, les délices du calme et de la solitude avec Dieu ; la Foi se retrempe à sa source ; les résolutions les plus généreuses se prennent.... La journée bien remplie par les exercices de la prière, de la méditation, de la visite au Saint-Sacrement, du Chemin de la Croix et agrémentée d'une Conférence où l'on se consulte sur la meilleure façon de créer ou de diriger dans une paroisse diverses œuvres religieuses et sociales, passe même trop vite.... — Quand sera venue la fin, l'on se dira : Déjà !... Il me semblait qu'elle ne faisait que commencer !...

Une des choses qui m'ont le plus frappé dans cette retraite, c'est l'observation fidèle du règlement, le recueillement général, et particulièrement l'édification mutuelle que se donnent les retraitants.

Certes, l'on ne saurait jamais assez recommander d'aller suivre une retraite de ce genre, surtout à ceux qui ont une certaine culture intellectuelle. Son organisation parfaite, la délicatesse qui y préside, la cordialité qui y règne, le bonheur vrai que l'on y ressent, les consolations de toutes sortes qu'elles procurent, l'impression générale de bienfait, en un mot, que l'on en éprouve, font dire avec insistance : « Qui que vous soyez, si chrétien que vous puissiez être ; vous, plus que les autres, qui avez passé par une souffrance quelconque, allez à cette Retraite. Vous y trouverez soulagement, force et courage pour l'avenir. »

Un retraitant de Guiclan.

Echos de Rome. — A l'occasion de son voyage *ad limina*, qui coïncidait avec la béatification de Jeanne d'Arc, Mgr Dubillard, archevêque de Chambéry, a adressé à ses diocésains une lettre dont nous citons quelques extraits :

« ...La Presse française s'était beaucoup émue de la venue à Rome de la plupart des Evêques français ; elle s'imaginait que le Pape allait profiter de l'occasion pour organiser je ne sais quel complot vis-à-vis de la France et donner une nouvelle direction à l'Episcopat. Eh bien, de tout cela rien n'est arrivé, parce que pareil projet ne fut jamais dans la pensée du Souverain Pontife. A l'audience particulière accordée aux Evêques français le 20 Avril, il ne fut nullement question de politique ou de choses

politiques. Pie X a encouragé les Evêques à rétablir la situation des églises en France et à réparer de leur mieux les ruines accumulées par la néfaste loi de Séparation. Il les a félicités de leur courage et de leur esprit d'abnégation et leur a demandé de persévérer dans leur conduite qui fut, dans tous les temps et chez tous les peuples, celle de l'Eglise vis-à-vis des pouvoirs civils régulièrement institués. Défense des intérêts catholiques en dehors et au-dessus de tous les partis politiques, les acceptant tous quand ils sont légitimes, mais ne s'inféodant à aucun. Nous affirmons que nulle autre ligne de conduite ne Nous a été donnée et que l'intention du Souverain Pontife est que l'Episcopat et le Clergé se tiennent en dehors des agitations politiques pour se concentrer uniquement dans la défense des intérêts religieux...

» Nous tenions aussi à lui soumettre dans le détail les règlements que Nous avons établis touchant le *Denier du Culte* et le *Denier du Clergé*, et aussi à lui faire connaître les mesures que Nous avons prises vis-à-vis des paroisses qui ne veulent pas mettre gratuitement un presbytère au service du Curé. Sa Sainteté a approuvé, loué toutes ces dispositions. Elle comprend qu'en ces tristes temps le Clergé de France doit agir avec bienveillance toujours, mais aussi avec fermeté quand il se trouve en présence d'hommes indifférents ou mal disposés. Le Pape ne condamnerait que les *sanctions pécuniaires*, et vous savez que Nous les avons toujours rigoureusement prosrites.

» Nous avons parlé des écoles libres, des patronages catholiques et des associations diverses qui commencent à croître et à se développer parmi nous. Nous avons insisté d'une manière spéciale sur la Ligue patriotique des Françaises, sur les Cercles de la Jeunesse catholique, sur l'œuvre des catéchistes volontaires. Nous avons dit que ces œuvres grandissent à vue d'œil et qu'elles sont pour nous un grand sujet d'espérance en vue de l'avenir. Pie X a eu pour toutes ces œuvres des paroles particulièrement aimables et il nous a chargé d'une bénédiction particulière pour chacune d'elles.

» Il a été aussi question de la défense de la foi des enfants dans les écoles dites neutres. Sur ce point encore, nous avons la bonne fortune d'être en complet accord avec le Souverain Pontife. Le moment venu, nous saurons agir avec fermeté et, nous l'espérons, d'une manière efficace ; mais ici nous aurons besoin d'un concours tout particulier de votre part, et nous sommes sûr d'avance qu'il ne nous sera point refusé. »

BIBLIOGRAPHIE BRETONNE. — I. **Leorik Breuriez ar Mammou kristen**, gant eur Missioner breizad.

Depuis quelques années, les Congrégations d'Enfants de Marie avaient déjà un petit Manuel en langue bretonne, mais il n'en existait aucun pour la Confrérie des Mères chrétiennes. Désormais, grâce à l'auteur des *Skoueriu*, les Mères chrétiennes auront aussi leur Manuel breton.

Dès ce moment, on peut se procurer cet opuscule (1). On y trouvera un exposé clair et succinct du but de la Confrérie, des avantages spirituels qu'elle procure à ses membres et des conditions requises pour en faire partie. Le Manuel contient de plus un long chapitre sur les devoirs de la femme chrétienne comme épouse, mère et maîtresse de maison.

Nous sommes assurés d'avance que l'auteur aura la consolation de voir son travail produire le plus grand bien dans nos paroisses bretonnes. Ce travail aussi permettra de réaliser plus facilement le désir exprimé par M^r l'Evêque de voir l'œuvre des Mères chrétiennes s'étendre davantage dans son diocèse.

II. Le breton en 40 leçons, petite méthode pratique permettant d'apprendre la langue bretonne, vite et sans maître.

Ce nouveau livre de 200 pages, dû à M. François Vallée, ne fait pas double emploi avec les grammaires. C'est une série de leçons faciles comprenant à la fois des règles simples, des mots usuels et des exercices, qui permet d'arriver en quelques semaines à une connaissance pratique de la langue, suffisante pour la conversation et la lecture des ouvrages en breton.

Nul doute que les amis de la Bretagne ne fassent bon accueil à cette initiative qui comble une véritable lacune. Jusqu'ici nous avions des méthodes analogues pour l'anglais, l'allemand, l'italien et la plupart des langues vivantes ; il n'y avait encore rien de tel pour le breton.

Ce petit livre deviendra bientôt indispensable en Bretagne. — Prix : 3 fr. 25.

En vente à la librairie J. Salaun, Quimper.

CHRONIQUE GÉNÉRALE

ROME. — Le jeudi, 29 Avril, se sont tenus les Consistoires public et secret pour préparer la canonisation des bienheureux Oriol et Hofbauer, Rédemptoriste. On a lu devant le Pape le décret constatant l'héroïcité des vertus du Vénérable Bénigne Joly.

Dans sa réponse à l'adresse de remerciement du Supérieur général des Rédemptoristes, le Saint-Père a félicité la Congrégation du Divin Rédempteur de l'heureux succès de la Cause du B. Hofbauer. Il se réjouit, dit-il, de la gloire qui en résulte pour la Congrégation et de la protection que lui assurera le nouveau Saint. Puis, il félicite les habitants de la ville de Dijon au sujet du Vénérable Joly. Ils ont l'espérance d'avoir bientôt dans le ciel un nouvel intercesseur.

Commentant ensuite la signification du double décret qui avait été lu, Pie X insiste sur ce que le Bienheureux Hofbauer et le Vénérable Joly étaient deux prêtres qui avaient été vraiment la lumière du monde et le sel de la terre. Il ajoute qu'il goûte une vive consolation à les glorifier, surtout dans ce temps où les puissances de l'enfer semblent déployer toutes leurs forces pour com-

(1) Chez M. Salaun et dans toutes les librairies catholiques du diocèse. L'exemplaire, 0 fr. 10 ; franco, 0 fr. 15 ; — la douzaine, 1 fr. 10 ; — le cent, 8 fr. 50 (port en sus).

battre le sacerdoce catholique : « Vous n'entendrez jamais, dit le Pape, décrier les rabbins, ni les pasteurs protestants, ni les prêtres des cultes païens. Le prêtre catholique, au contraire, est en butte à la persécution. Pourquoi ? Parce que ses ennemis savent qu'en le détruisant ils ruineraient en même temps la religion de Jésus-Christ. »

Pie X termine cette allocution en exhortant les auditeurs à entretenir en eux l'estime et la vénération du prêtre, à reconnaître docilement son autorité, à profiter de ses enseignements : « Aimez les prêtres, vénérez les prêtres, et la bénédiction de Jésus-Christ descendra sur vous. »

Après le Consistoire public, le Pape se rendit dans la salle du Trône, où il imposa le rochet aux nouveaux évêques, parmi lesquels était Mgr Fabre, évêque de Marseille. Il leur parla en termes simples et émouvants des graves responsabilités de l'épiscopat ; il leur recommanda la vigilance sur le modernisme, qui voudrait ruiner les dogmes de l'Eglise. Pie X insista sur la nécessité de fortes études ecclésiastiques et sur le véritable esprit sacerdotal, condition indispensable pour l'admission au sacerdoce.

A ce Consistoire on a demandé le pallium pour les nouveaux archevêques et évêques qui y ont droit, par exemple le cardinal-archevêque de Bordeaux, l'archevêque de Paris, l'évêque de Marseille, etc.

L'imposition du pallium a été faite, le lendemain, au cardinal Andrien par le Souverain Pontife lui-même.

— **En l'honneur des nouveaux Bienheureux.** — Un Triduum solennel en l'honneur du B. Jean Eudes a été célébré dans l'église du Gesù, choisie par les Pères Endistes en souvenir des relations de leur fondateur avec la Compagnie de Jésus qui le forma à la science et à la vertu dans le collège de Caen.

Le premier jour du Triduum, les vêpres ont été chantées par Mgr Dubourg, archevêque de Rennes, et le panégyrique prononcé en français par le R. P. Loisel, de la Congrégation de Jésus-et-Marie.

Dimanche 2 Mai, a eu lieu la dernière béatification de la série actuelle. Il y aura maintenant une canonisation le jour de l'Ascension, 20 Mai prochain.

Trente-quatre martyrs ont été béatifiés, dimanche. Trente-trois d'entre eux font la gloire des Missions étrangères de Paris. Le bienheureux qui monte en même temps qu'eux sur les autels les a tous précédés dans le martyre et dans le triomphe : François de Capillas, qui appartient à l'Ordre dominicain, est le premier européen qui ait versé son sang pour la foi en Chine. Il fut décapité à Fo-Gan, en 1648.

Parmi les trente-trois autres martyrs, quatre sont Français :

le bienheureux Etienne-Théodore Cuénot, vicaire apostolique de la Cochinchine orientale, mort en prison le 14 Novembre 1861 : le bienheureux Pierre-François Néron, décapité le 3 Novembre 1860 : le bienheureux Jean-Théophile Vénard, décapité le 2 Février 1861 et le bienheureux Jean-Pierre Néel, décapité le 19 Février 1862.

Autour d'eux, toute une légion de prêtres indigènes, de catéchistes et de simples fidèles, partagent la gloire de ces apôtres, après avoir partagé leurs souffrances.

La cérémonie de dimanche s'est déroulée dans le même ordre que les précédentes, en présence de plusieurs cardinaux et prélats, des Supérieurs des PP. Dominicains et des Missions étrangères avec des groupes de leurs religieux, et de nombreux ecclésiastiques parmi lesquels un frère du bienheureux Th. Vénard, aujourd'hui âgé de 80 ans, curé dans le diocèse de Poitiers. On remarquait également deux sœurs du B. Néel avec des neveux et des nièces, des membres de la famille des BB. Cuénot et Néron.

Une foule très nombreuse assista, malgré la pluie, à la cérémonie du soir. Le Pape, escorté de vingt-cinq cardinaux, vint vénérer les reliques exposées sur l'autel.

Puis, la bénédiction du Très Saint Sacrement fut donnée par Mgr Lazzareschi, en remplacement de Mgr Pelgé, évêque de Poitiers, indisposé.

La pieuse union du Crucifix du pardon. — Les associés de cette pieuse union liront avec consolation une lettre de Sa Sainteté Pie X qui apporte à chacun d'eux la bénédiction apostolique, et qui les exhorte à prier plus que jamais pour que la liberté et la splendeur de la dignité pontificale soient rendues au vicaire de Jésus-Christ. Cette lettre fait allusion à la solennelle et bienfaisante bénédiction *Urbi et Orbi* du haut du balcon de la basilique Saint-Pierre, et qui a cessé depuis la captivité du Pape :

*A Notre Très Cher Fils Joseph Lémann,
chanoine, prélat de la Maison Pontificale, Lyon.*

PIE X, PAPE.

Très cher Fils, salut et bénédiction apostolique.

Nous avons reçu avec grand plaisir le Crucifix, emblème de la Pieuse Union dont vous êtes le Directeur, et le discours que vous avez prononcé dans la solennité de Notre Jubilé : Nous vous remercions de ce double hommage. En ce qui concerne le discours, Nous accueillons avec empressement les vœux que vous formulez, vœux pleins de piété envers Notre personne, pleins d'amour envers l'Eglise. Mais vous remarquez justement que sans le secours de Dieu, invoqué avec grandes supplications, on ne saurait espérer une heureuse transformation des choses actuelles, d'où sortiraient pour le Vicaire de Jésus-Christ la liberté et la splendeur de sa dignité. Or, sachez que nous sommes animé d'une particulière confiance dans les saintes prières de votre fervente Association

dont la diffusion dans le monde entier Nous remplit de joie ; et Nous exhortons tous vos adhérents à persister dans leurs prières. C'est pourquoi, comme gage des dons célestes, Nous vous accordons avec un grand amour la Bénédiction apostolique, à vous, très cher fils, à votre frère jumeau Augustin, le coopérateur de vos œuvres, au clergé de l'Eglise lyonnaise, siège de votre Association, et à toutes les personnes qui en font partie.

Donné à Rome, près Saint-Pierre, le 8 Mars 1909, de Notre Pontificat la sixième année.
PIE X, PAPE.

Paroles indûment attribuées au Pape. — La *Volkszeitung de Cologne* a publié une relation, relative à la réception de la députation des sociétés et syndicats ouvriers rhénans, par le Pape. La feuille catholique rhénane a prêté à cette occasion au Pape, les paroles que voici :

« J'approuve également que vous exerciez dans les associations professionnelles chrétiennes un apostolat, couronné de tant de succès ; et que, unis aux protestants, vous travailliez pour la conservation de la pensée chrétienne. »

L'*Osservatore romano* reproduit ce passage et ajoute : « Nous sommes autorisés à déclarer que le Saint-Père ne s'est pas exprimé en ces termes. »

Adresse des Evêques d'Angleterre à l'épiscopat français. — Deux Evêques étaient venus à Rome représenter l'épiscopat anglais aux solennités de la béatification de Jeanne d'Arc.

A la réception qui eut lieu le lendemain de la fête, dans la grande salle des Frères des Ecoles chrétiennes, où se trouvaient réunis la plupart des Evêques français et où, répondant à l'invitation de Mgr l'Evêque d'Orléans, le Cardinal-Secrétaire d'Etat et plusieurs membres du Sacré-Collège avaient bien voulu se rendre, Mgr l'Evêque de Middlesburg exprima la part que les catholiques anglais prenaient à la glorification de Jeanne d'Arc ; puis, Mgr l'Evêque de Menevia lut la lettre adressée à cette occasion par Mgr l'Archevêque de Westminster aux Evêques de France, au nom de l'épiscopat catholique anglais.

Son Em. le cardinal Andrieu, archevêque de Bordeaux, au nom de l'épiscopat français, remercia chaleureusement les Evêques anglais de leur précieuse sympathie.

BIBLIOGRAPHIE

La Ferveur. — Aux dames et aux jeunes filles, par l'abbé DE GIBERGUES, 1 fr. 50. (Poussielgue, éditeur.) — Une étude délicate et approfondie de la ferveur, de sa nature, de ses motifs et de ses avantages ; une critique très fine des fausses ferveurs ; une analyse toute pratique de la conduite à tenir dans la consolation et dans la sécheresse ; de précieux conseils sur la direction au confessionnal, tel est le résumé de ce petit volume où l'auteur a mis à profit l'expérience des si nombreuses retraites qu'il a prêchées, et de sa longue carrière de missionnaire et de confesseur.

L'Evangile du Sacré Cœur, par M. le chanoine VAUDON, 3 fr. 50. (Poussielgue, éditeur.) — Voici une édition nouvelle de l'*Evangile du Sacré Cœur*. De la première édition, le R. P. Longhay, a écrit : « Le tout est fort instructif sans être didactique, plein, substantiel, animé d'une piété nette et sérieuse, nourri de la fleur des Ecritures, riche d'emprunts faits aux meilleurs maîtres, à Bossuet surtout ; écrit enfin dans une langue très colorée, très chaleureuse, presque lyrique, où le poète complète le théologien, ce qui, en soi, est excellent. »

Hymne à Jeanne d'Aro, paroles de Paul HAREL, le grand poète normand, musique de M. Belliard, maître de chapelle à la cathédrale de Bayeux. — Publié, sous le patronage de Mgr Lémonnier, évêque de Bayeux et Lizieux, par la maison BONAVENTURE et FILS, 7, rue de l'Oratoire, Caen. Prix franco : grand format, piano et chant : 1.35 ; petit format, in-8° : 0 30 ; format de propagande : 4 francs les 100.

Petite Bible illustrée des Ecoles, par le Dr ECKER, professeur d'exégèse au Grand Séminaire de Trèves, édition française par un Religieux de la Compagnie de Jésus. Ouvrage honoré d'un bref de Sa Sainteté Pie X. — Un vol. relié toile souple. Prix : 2 francs. (Bloud et Co, édit.)
Le R. P. BRUCKER, dont on connaît l'autorité en tout ce qui concerne les choses bibliques, écrivait naguère à propos de ce livre :
« On voit réalisées ici, à un degré que n'avait encore atteint aucun ouvrage de ce genre, les conditions que réclame une Bible de la jeunesse. On trouvera, en tête du volume, la reproduction d'une Lettre autographe de S. S. Pie X qui souhaite la plus large diffusion de l'ouvrage.
A Quimper, librairie J. Salaun.

CHEMIN DE FER D'ORLÉANS

Dans le but de faciliter aux malades peu fortunés le séjour dans les stations thermales de la Bourboule, du Mont-Dore, de Nérès et de Cransac au début et à la fin de la saison, alors que les traitements peuvent être suivis dans des conditions moins onéreuses, la compagnie vient de prendre, à titre d'essai, pour l'année 1909, les dispositions ci-après :

Les billets individuels d'aller et retour délivrés du 1^{er} au 15 Juin et du 15 Août au 30 Septembre à toute gare du réseau d'Orléans pour les gares desservant les stations ci-dessus seront exceptionnellement valables 25 jours, non compris les jours de départ et d'arrivée ; ces billets ne sont pas susceptibles de prolongation.

Revue Financière.

L'argent a quelque peu renchéri pour la liquidation de fin avril ; c'est la conséquence d'une plus grande activité pour les affaires et d'une quantité plus importante de positions à proroger. Les reports n'en restent pas moins encore à des taux modestes ; ils ont été de 2 1/2 0/0 environ au Parquet et 3 1/2 0/0 en Coulisse.

La faiblesse du 3 0/0 Français s'est tout d'abord accentuée puis une vive reprise s'est produite en fin de semaine, qui a entraîné la Rente à 97.65.

Après s'être tassés au début de la semaine, les Fonds Russes se sont relevés et finissent en nouveau progrès, le 4 0/0 Consolidé à 89.70, le 5 0/0 1906 à 104.40 et le 4 1/2 0/0 1909 à 95.65. Le Turc Unifié a gagné du terrain à 93.30.

Les Bons du Congo ont un marché suivi à 91.50. Ce titre offre l'avantage de capitaliser sans l'intervention des porteurs, les intérêts non distribués et de restituer tous les ans à un certain nombre d'entre eux, à l'un des six tirages annuels leur prix d'achat majoré d'un revenu de 5 fr. pour chacune des années écoulées depuis 1888. Cette restitution, après avoir été de 105 fr. la première année, s'élève aujourd'hui à 210 fr. La sécurité de la capitalisation des titres est assurée par la composition et l'importance des valeurs constituant le fonds d'amortissement et déposées à la Société Générale de Belgique. Raffermissement de la Banque de France à 4.275. Lourdeur du Crédit Fon-

cier de France à 745. Les sociétés de crédit sont en bonne tendance. Le Crédit Lyonnais s'avance à 1.217, le Comptoir d'Escompte à 715 et la Société Générale à 668.

Les actions de nos grandes compagnies de chemins de fer ont montré de la fermeté. Le Nord, dont le dividende a été maintenu à 72 francs pour 1908 s'inscrit à 1.754. On trouve le Lyon à 1.365, l'Orléans à 1.372 et l'Est à 945.

Les valeurs métallurgiques demeurent soutenues avec la perspective d'une reprise de l'activité industrielle, dont les symptômes se manifestent dans la plupart des centres producteurs étrangers, en Angleterre, en Allemagne et aux Etats-Unis.

Progrès du Rio-Tinto à 1.850. Le Boléo reste à 4.000.

La Sosnowice a encore gagné du terrain à 1.540. Les Sels Gemmes sont plus résistants à 350. Progrès de la Briansk à 287.

La De Beers reste à 335. Les mines d'or ont gagné du terrain ; la Rand Mines à 221, l'East Rand à 131.

MAISON

fondée

en 1840.

La plus
importante
de
la région.

—0—



TOUT
le
MOBILIER

Choix
des
dernières
créations.

—0—

ÉLY-LABASTIRE

BREST — Bureaux : Rue de la Rampe, 53 — BREST

Nouvel Agencement du Magasin spécial
pour ORNEMENTS, ORFÈVRE et BRONZES d'EGLISE.

CONDITIONS SPÉCIALES pour le Clergé et les Communautés.

Ayant traité des marchés très importants avec les Premières Fabriques Françaises pour les Etoffes d'ameublement — Laines et Crins — Lits fer et cuivre — Linoleums — Glaces — Lustres électriques — Pendules, etc., — j'ai obtenu ainsi sur les prix courants de tous ces articles un grand rabais dont je serai heureux de faire bénéficier toutes les personnes qui voudront bien m'honorer de leurs achats.

Prix inférieurs à tous ceux des Catalogues parisiens et autres.

Voir nos ÉTALAGES : 38, rue de Siam ; 50 et 53, Rampe.

SAUVAGEAncienne
Maison
PIRIOU3, rue Kéréon **SUCCESSEUR** **QUIMPER****HORLOGERIE — BIJOUTERIE — OPTIQUE — ORFÈVRE**
BRONZES & ORFÈVRE D'ÉGLISEAssortiment considérable de Candélabres, Garnitures d'autels, Thabors, Calices, Ciboirs, Custodes, Boucles de souliers, etc., à des prix excoessivement réduits.
Nouveau candélabre à transformations multiples, breveté s. g. d. g.
Réparations, remise à neuf, dorure et argenture.

Le Chronomètre « A la Montre de Genève » que l'on trouve seulement chez M. SAUVAGE, qui en a la propriété exclusive, doit son succès toujours croissant à sa qualité exceptionnelle, à son bon marché et à son réglage parfait; c'est sans contredit la Montre de précision par excellence. Ce mouvement, entièrement monté sur rubis, est à ancre ligne droite, levées visibles, double plateau, spiral Bréguet, balancier compensé, et se fait en boîtes or, argent, acier et nickel.

ARTICLES POUR FUMEURS
Écume et Ambre 1^{er} choix.**ORFÈVRE DE TABLE**
Qualité supérieure, prix exceptionnel.**Vêtements Ecclésiastiques.****F. JODELAIS, FILS AÎNÉ**

Fournisseur du Grand-Séminaire

20, rue Verdelet — **QUIMPER** — rue Verdelet, 20**C^{ie} D'ASSURANCES GÉNÉRALES**

Fondée en 1819.

SUR LA VIE

Fondée en 1819.

PARIS — 87, Rue de Richelieu, 87 — PARIS

Entreprise privée assujettie au contrôle de l'État

La plus ancienne des Compagnies Françaises.

Fonds de Garantie : **860 Millions** entièrement réalisés**RENTES VIAGÈRES**

Rente servie pour chaque somme de 100 francs versée

à 50 ans.	6 fr. 48	à 65 ans.	10 fr. 12
à 55 ans.	7 fr. 31	à 70 ans.	11 fr. 98
à 60 ans.	8 fr. 47	à 75 ans.	13 fr. 50

Les Rentes Viagères peuvent être constituées aussi au profit de deux personnes ou différées d'un certain nombre d'années.

Rentes Viagères payées annuellement par la Compagnie d'Assurances Générales

48 MILLIONS

Envoi gratuit sur demande des notices et tarifs. S'adresser à M. Nouvel de la Flèche, agent principal, 23, rue Bourg-les-Bourgs, à Quimper.

L'Administrateur-Gérant : **AR. DE KERANGAL.**

Quimper, typographie DE KERANGAL, imprimeur de l'Evêché.

LA SEMAINE RELIGIEUSE

DU DIOCÈSE

DE QUIMPER ET DE LÉON**SOMMAIRE****I. PARTIE OFFICIELLE. — Communications de l'Evêché :** Lettre pastorale de M^{gr} l'Evêque de Quimper et de Léon sur le Couronnement de N.-D. de Kernitron (fin); Quête; Neuvaine au Saint-Esprit; Décès.**II. PARTIE NON OFFICIELLE. — L'Ascension.****III. — Avis à nos correspondants.****IV. — Chronique du diocèse :**Intentions recommandées aux prières; Offices extraordinaires; Visite pastorale; Plogonnec; M^{gr} l'Evêque de Quimper en cassation, acquittement; Nécrologie; Avis de services anniversaires; Quimper; Association de familles; Bibliographie bretonne.**V. — Chronique générale :** Rome; Orléans; etc.**VI. — Bibliographie.****VII. — Annonces et avis.****Offices de la semaine.****Dimanche, 16 Mai. — 5^e Dimanche après Pâques.** S. Jean Népomucène, Martyr (au Supplément). Double. Rouge. A la messe, mémoire du Dimanche.

Vêpres, à partir du Capitule, du suivant, avec mémoires de S. Jean Népomucène et du Dimanche.

Lundi, 17. — Rogations. — S. Pascal Baylon, Confesseur. Double. Blanc.**Mardi, 18. — Rogations. — S. Venant, Martyr.** Double. Rouge.**Mercredi, 19. — Rogations. — S. Yves, Confesseur (au Propre diocésain).** Double. Blanc.**Jedi, 20. — ASCENSION DE N. S. JÉSUS-CHRIST.** Double de 1^{re} classe, avec Octave. Blanc.

Aux Vêpres, mémoire du suivant.

Vendredi, 21. — S. Pierre Célestin, Pape (du 19 Mai). Double. Blanc.**Samedi, 22. — S. Ubalde, Év. (du 16 Mai).** Semi-double. Blanc.**Dimanche, 23. — Dimanche dans l'Octave de l'Ascension.****Ordre de l'Adoration perpétuelle pendant la semaine.**

Saint-Nic	du 16 au 18 Mai.
Landéda	du 19 au 22 —
La Forêt	du 23 au 24 —

PARTIE OFFICIELLE

COMMUNICATIONS DE L'ÉVÊCHÉ

I. LETTRE PASTORALE

DE MONSIEUR L'ÉVÊQUE DE QUIMPER & DE LÉON

SUR LE COURONNEMENT DE N.-D. DE KERNITRON

(Fin.)

VI. — Il se peut, Nos très chers Frères, que, dans le voisinage même du sanctuaire où Nous dresserons son trône, l'hérésie protestante attaque, à propos de l'hommage mérité qu'elle va recevoir, la Vierge tout aimable dont le culte est si cher à toute la Bretagne. Nous plaindrons ceux qui prendraient cette attitude. Voilà quatre siècles bientôt qu'ils ont commencé à se faire un Evangile à leur goût et rompu avec la doctrine traditionnelle de l'Eglise sur la Vierge Marie. Mais les frères égarés, qu'ils ont pu séduire par un apostolat où l'idée religieuse a peu de part, n'ont pas dû perdre le sentiment de dévotion à Marie dont l'âme Bretonne ne sait jamais se défaire complètement, même quand elle tombe dans la pire impiété.

Ce sentiment est devenu en nous un instinct sauveur. Le paysan Breton a été baptisé dans cette foi. Il y a vécu tout entier. Il y vit encore. Ce n'est pas à lui que l'on pourra faire croire que la dévotion à Marie est dangereuse pour le culte de Notre Seigneur Jésus-Christ. Jamais il ne les a confondus. Il adore Jésus. Il honore et il prie Marie. Au Fils le premier rang. Il est Dieu. A la Mère le deuxième. Elle est la Reine des Anges et des Saints. Mais on ne lui fera pas croire non plus que le culte de Marie est nouveau dans la foi catholique. Il sait, de science certaine, que ce culte date de l'Evangile même et qu'il a sa racine dans l'Ancien Testament et jusque dans le premier chapitre de la Genèse. Ce qui est nouveau dans l'histoire de l'Eglise, c'est l'erreur protestante répudiant le culte de la Sainte Vierge comme s'il n'était pas aussi antique et aussi justifié dans son genre que celui de Jésus-Christ.

A cette erreur l'âme Bretonne ne se laisse pas prendre. Il y a sans doute des Bretons — de rares Bretons — que le Protestantisme a cru conquérir définitivement. L'intime de leur âme n'a pas été atteint. Ils ont, comme nous tous, sucé avec le lait de leur mère l'amour de la Mère de Dieu. Ils l'ont aimée dès le berceau. Leur première prière a été pour Marie.

Soyez sûrs qu'elle leur remonte au cœur, même quand ils s'égarent au prêche protestant, et qu'en dedans leur âme se révolte contre l'acte sacrilège auquel on les condamne par l'adhésion à un culte sans chaleur et à une foi tronquée et sans vie. Tout les rattache au passé qu'on veut lentement les accoutumer à renier, leurs souvenirs d'enfance, leurs traditions de famille, leurs habitudes de confiance dans la Mère qu'ils ont toujours invoquée, et la vue familière de ces chapelles où Marie occupe après Jésus la première place comme elle devrait l'avoir dans leur cœur. Quand même ils le voudraient, les spectacles qu'ils ont chaque année sous les yeux ne leur permettraient pas d'oublier. Ils ont beau fuir obstinément les églises, on dirait que la Vierge, pour raviver leurs croyances, les poursuit sur les places, dans les rues, et jusque dans leurs campagnes solitaires. Elle appelle et entraîne le clergé et les fidèles. Des processions s'organisent à des jours réglés. La prière monte en cantiques ou en invocations pieuses. Et dans toutes les paroisses du pays, tout le long du parcours traditionnel, chaque fois que le défilé rencontre sur les hauteurs un des endroits connus d'où l'on peut apercevoir le clocher de Kernitron, les croix et les bannières s'arrêtent, et la foule salue de loin la chapelle sainte par un *Ave maris stella*. Il n'y a pas beaucoup de cœurs Bretons que ce *Salud ar Verc'hez* puisse laisser froids. Il suffit de rencontrer, même dans les courses profanes, l'humble *Croaz ar Zalud* pour que la foi s'émeuve. On ne déracine jamais pour toujours une impression si profonde. Elle renaît à l'heure où l'on s'y attend le moins. Puissent les pauvres âmes qui ont éprouvé le triste naufrage de leur foi entendre, cette année, l'appel de leur Mère et revenir à leur baptême catholique !

La Sainte Vierge a toujours été la Mère de la Vérité. Elle a vaincu l'une après l'autre toutes les hérésies. Dans un pays où elle est tant aimée et si ardemment priée, elle ne voudra pas que des fils trop faibles s'obstinent à s'éloigner d'elle. Nous la prions de hâter leur conversion. Ce sera la plus consolante préparation aux grandes fêtes auxquelles Nous vous convions.

VII. — Le diocèse compte déjà trois Vierges couronnées : Notre-Dame de Rumengol, Notre-Dame du Folgoët et Notre-Dame des Portes. La Cornouaille et le Léon ont donné l'exemple. Le Tréguier ne restera pas en retard. Il montrera que Kernitron est son honneur et sa sauvegarde. Jamais le sanctuaire vénérable n'aura connu de jour plus émouvant ni plus glorieux. A l'appel du Pape, de tous les points de la Bretagne, les pèlerins vont accourir. L'éclat extérieur des fêtes n'est pas ce que Dieu recherche. Nous le lui donnerons par surcroît. Nous décorerons nos maisons. La ville prendra

l'air de joie qui convient en pareille circonstance. Tous les amis de la Vierge voudront s'y prêter. Mais Notre Seigneur et sa sainte Mère jouiront surtout de la piété des âmes. Il faut que le courant de prières entraîne toutes les familles. C'est une grâce précieuse qui leur est offerte. Si tous les ans et tous les jours Notre-Dame de Kernitron est généreuse pour ses pèlerins, en ce jour unique, où l'hommage de Dieu et des hommes va résumer pour elle comme pour nous tout un passé de bienfaits et tout un avenir d'espérances, elle ouvrira son cœur avec une prodigalité qui serait stérile si les nôtres ne s'ouvraient pas aussi largement pour en bénéficier. Ce que vaut pour une paroisse la grâce d'une Mission, la grâce du Couronnement doit le valoir pour le pays tout entier. Préparez-vous, Nos très chers Frères, à recueillir les fruits surnaturels que vous offre l'Eglise à l'occasion du nouveau triomphe de la Mère de Dieu.

Suit le dispositif publié dans le numéro de la *Semaine religieuse* du 7 Mai.

II. Quête. — Comme les années précédentes, une quête doit être faite dans toutes les églises du diocèse, le jour de l'Ascension, pour l'Institut catholique de Paris et nos écoles chrétiennes.

Cette quête devra être annoncée en chaire, *dimanche prochain*, et le produit envoyé au Secrétariat de l'Evêché.

III. Neuvaine au Saint-Esprit. — Il sera utile de rappeler également, dès dimanche, la Neuvaine que S. S. le Pape Léon XIII, dans sa Lettre *Provida matris* du 3 Mai 1895 et dans son Encyclique *Divinum illud munus* du 9 Mai 1897, a prescrit de célébrer, chaque année, pendant les jours qui précèdent la Pentecôte.

Cette neuvaine de supplications à l'Esprit de lumière et de force, dont on comprendra la nécessité plus pressante que jamais, doit commencer, autant que possible, *le samedi 23 Mai pour se terminer le dimanche 30*. Les prières recommandées (l'hymne *Veni creator* avec le verset et l'oraison, la prose *Veni, Sancte Spiritus* et d'autres invocations au Saint-Esprit que l'on jugerait opportunes) peuvent être faites, le matin, après la messe ou, le soir, à la réunion du Mois de Marie, — ou à un exercice spécial pour lequel Nous autorisons la bénédiction du T. Saint-Sacrement.

On rappellera les indulgences accordées par le Souverain Pontife à ceux qui font pieusement la Neuvaine au Saint-Esprit, en public, ou en particulier (si l'on est empêché d'assister aux exercices publics) :

1^o Sept ans et sept quarantaines chaque jour, à condition de prier aux intentions du Souverain Pontife ; 2^o une indul-

gence plénière, soit l'un des jours de la Neuvaine, soit le jour de la Pentecôte ou l'un des jours de l'Octave de cette fête, moyennant la confession, la communion et une prière aux intentions précédemment indiquées.

Ces indulgences sont applicables aux âmes du Purgatoire.

IV. Décès. — Nous recommandons aux prières le repos éternel de l'âme de M. Briant, recteur de Lanhouarneau, décédé le 7 Mai.

PARTIE NON OFFICIELLE

L'Ascension.

Jésus se dispose à faire ses adieux, car l'heure de la séparation suprême est arrivée. Le voilà dans le Cénacle ; Marie est là avec les disciples. Son divin Fils daigne prendre place au milieu d'eux et partage, encore une fois, leurs repas. Après leur avoir adressé ses dernières instructions, il se lève. L'assistance, composée de cent vingt disciples, le suit. Le cortège se dirige vers la vallée de Josaphat, franchit le Cédron et gravit la montagne des Oliviers, vers le milieu du jour. Jésus jette alors un regard de tendresse sur ceux qui l'entourent et avant tout sur sa mère ; et voilà que ses pieds se détachent de la terre et qu'il s'élève vers le ciel.

C'était bien la séparation ; mais ce n'était pas la séparation pour toujours. Les apôtres le comprirent. Heureux du triomphe du divin Maître, ils retournent à Jérusalem avec une grande joie. Ils devaient un jour aller au ciel pour le rejoindre. Ils savent qu'une place leur y est préparée.

A nous aussi une place est préparée là où Jésus est assis à la droite de son Père. Dans cette vallée de larmes, nous sommes dépaysés. C'est à nous de traverser la vie sans nous y attacher, d'y passer comme des voyageurs, comme ces peuples nomades qui plantent leurs tentes, pour les lever ensuite au signal du départ.

La terre nous offre-t-elle assez de charmes, pour que nous nous y attachions sans réserve ? N'y trouvons-nous pas assez de mécomptes, d'angoisses et de déchirements, pour être obligés de porter ailleurs nos espérances ? Si l'Evangile ne nous montrait pas le peu de valeur du monde, est-ce que le monde ne crierait pas assez haut la vanité de toutes choses ? Ses ruines ne sont-elles pas une grande voix qui publie cette vanité ?

Vraiment, il faut plaindre ceux qui ne songent à Dieu que pour lui demander de les laisser s'arranger dans le petit séjour agréable, qu'ils sont en train de se bâtir.

Pour le chrétien, la vie est le prix dont s'achète le ciel ; elle a ses devoirs, et il met tout son cœur à les accomplir ; elle a ses épreuves, et il les supporte avec résignation à la volonté divine.

Puis, après tout cela, c'est le bonheur stable et éternel, après que la vie a été un tissu de vertus et de dévouements. C'est en se comportant saintement sur la terre, que nous pourrions prétendre aux joies du ciel.

Pensons au ciel où notre divin Chef est allé nous préparer une place. « Le ciel est fait pour ceux qui y pensent, » écrivait Joubert. Songeons à gagner notre vie, mais notre vie éternelle plus encore que notre vie passagère.

Avis à nos correspondants. — A cause de la fête de l'Ascension, le tirage du prochain numéro de la Semaine religieuse devra être avancé. Les communications qui parviendraient passé le mardi, 2 heures — dernier délai — ne pourraient pas être insérées.

CHRONIQUE DU DIOCÈSE

Intentions recommandées aux prières.

- I. — L'Eglise et la France.
- II. — Les premières Communions et les Confirmations.
- III. — Mission. — MORLAIX (les trois paroisses), du 16 Mai au 15 Juin.
Du 16 au 23 Mai, Mission bretonne : Président, à Saint-Mathieu, M. Tanguy, curé de Plougastel-Daoulas ; à Saint-Martin, M. Colin, curé-doyen de Saint-Thégonnec.
- IV. — Retraites. — QUIMPER et MORLAIX (La Salette), retraites bretonnes pour les femmes, du 23 au 29 Mai.

Offices extraordinaires.

Quimper. — CATHÉDRALE DE SAINT-CORENTIN. — Dimanche 16 Mai, à lieu la Communion des enfants.

Il n'y aura pas de messe de 8 heures.

L'après-midi, à 1 h. 3/4 réunion des enfants à la cathédrale ; procession à N.-D. de Loc-Maria. Au retour, rénovation des promesses du Baptême ; consécration à la Sainte Vierge — qui tiendra lieu d'exercice du Mois de Marie — ; bénédiction du T. Saint-Sacrement.

Il n'y aura pas de vêpres paroissiales.

Lundi, mardi et mercredi, 17, 18 et 19 Mai, procession des Rogations ; elle sort de la cathédrale à 9 heures et se rend : le lundi, à Saint-Mathieu ; le mardi, à Kerfeunteun, le mercredi, à Loc-Maria.

En vertu d'un indult, on est dispensé de l'abstinence pendant ces trois jours.

Jeudi 20 Mai, fête de l'Ascension, messes et offices aux mêmes heures que les dimanches.

— ÉGLISE DE SAINT-MATHIEU. — Dimanche, 16 Mai, communion des enfants. La messe de 7 h. 1/2 est remplacée par la messe de communion à 7 heures. Les autres messes, aux heures ordinaires.

A 2 h. 1/2, vêpres suivies de la procession. Au retour, rénovation des vœux du Baptême, consécration à la Sainte Vierge, et bénédiction du T. Saint-Sacrement.

Lundi, mardi et mercredi, procession des Rogations. Elle se forme à l'église, à 7 heures, et se rend : le lundi, à Saint-Corentin ; le mardi, à Loc-Maria ; le mercredi, à Kerfeunteun.

Jeudi, fête de l'Ascension, les messes aux mêmes heures que les dimanches. Il n'y a pas de vêpres. — A 8 h., complies suivies du sermon et de la bénédiction du T. Saint-Sacrement.

Visite pastorale. — Par suite d'un deuil de famille, dont la nouvelle lui est parvenue à Saint-Renan, Monseigneur l'Evêque a dû interrompre pendant deux jours sa tournée de Confirmation qui se trouve ainsi modifiée de la manière suivante :

	Mai.	Matin.	Soir.
Dimanche, 16.	Plounéour-Trez		Plouider-Goulven.
Lundi, 17....	Landunvez		Porspoder.
Mardi, 18....	Lanildut		Brélès-Lanrivoaré.

Plourin a été convoqué, mercredi 12, à Ploudalmézeau.

Sa Grandeur rentrera à Quimper mercredi, veille de l'Ascension.

PLOGONNEC. — Chapelle de la Lorette. — A cause de la coïncidence de la solennité de la Pentecôte, le pardon de N.-D. de la Lorette en Plogonnec, qui a lieu ordinairement le dernier dimanche de Mai, sera célébré, cette année, huit jours plus tôt, c'est-à-dire le 23 Mai.

Le samedi 22 Mai, à 5 heures, premières vêpres ; procession.

Le dimanche 23, 1^{re} messe à 6 h. ; 2^e messe à 7 h. ; grand'messe à 10 h. 1/2. — A 2 h. 1/2, vêpres suivies de la procession.

Lundi 24 Mai, pèlerinage annuel des enfants à la chapelle de N.-D. de la Lorette. A 10 h. 1/2, messe ; procession et consécration des enfants à la Très Sainte Vierge.

La neuvaine annuelle en l'honneur de Notre-Dame de la Lorette commencera le 21 Mai pour se terminer le 29. Pendant cette neuvaine, il y aura messe tous les jours à la chapelle. Les fidèles pourront s'y confesser et communier.

Indulgence plénière aux conditions ordinaires.

Mgr l'Evêque de Quimper en cassation. — Acquiescement. — Le 7 Mai, la Chambre correctionnelle de la Cour de cassation, sur le rapport de M. le conseiller Althalin et conclusions de M. l'avocat général Blondel, a rejeté le pourvoi formé par le procureur général de Poitiers contre l'arrêt de la Cour d'appel de cette ville, renvoyant des fins de la poursuite dirigée contre lui Mgr Duparc, évêque de Quimper et de Léon.

Comme on le sait, Monseigneur, alors qu'il était archiprêtre de Lorient, avait rappelé à ses paroissiens, par voie d'affiches, les peines canoniques encourues par les adjudicataires des biens enlevés aux églises. Poursuivi pour ce fait qualifié de délit « d'entrave à la liberté des enchères », il fut acquitté par le tribunal de Lorient puis par la Cour de Rennes. L'arrêt fut annulé par la Cour de cas-

sation, pour « insuffisance de motifs », et la cause portée devant la Cour d'appel de Poitiers qui, après un « supplément d'instruction », confirma le premier jugement et « renvoya le prévenu des fins de la poursuite sans dépens. » Le procureur général de Poitiers se pourvut en cassation contre l'arrêt de la Cour. C'est ce pourvoi que vient de rejeter le tribunal suprême, dont la décision est un acquittement définitif.

Nécrologie. — Nous avons le regret d'annoncer la mort de M. Briant, recteur de Lanhouarneau, décédé le 7 Mai, à l'âge de 55 ans. Il était souffrant depuis plusieurs mois, mais rien ne faisait prévoir une fin aussi prochaine. Quelques jours auparavant, il disait la messe de communion pour les enfants et leur distribuait lui-même la sainte hostie. Le jeudi 6 Mai, il dut garder le lit, son état s'étant aggravé tout d'un coup ; le vendredi, après avoir reçu les derniers sacrements, il rendait à Dieu son âme sanctifiée par de longues et cruelles souffrances supportées avec la plus édifiante résignation.

Né à Plounéour-Ménez, le 7 Mars 1854, M. Briant (François) fut ordonné prêtre le 10 Août 1880. Après avoir été pendant trois ans précepteur, il fut nommé (1^{er} Septembre 1883) vicaire de Lopérec, puis (7 Octobre 1898) recteur de Saint-Cadou, transféré à Lanhouarneau le 22 Juillet 1902. Dans les différents postes qu'il a occupés, M. Briant fut toujours prêtre exemplaire, plein de zèle et de dévouement pour le salut des âmes. Ses belles qualités d'esprit et de cœur lui gagnaient vite l'estime et l'affectueuse sympathie de ses paroissiens comme de ses confrères. Ceux-ci garderont longtemps le souvenir de sa bonté et de cette gaieté si franche et si cordiale qu'il a conservée jusqu'au dernier jour. Dans la paroisse de Lanhouarneau, où il a fait beaucoup de bien, il laisse de profonds et unanimes regrets.

R. I. P.

Le service de huitaine pour le repos de l'âme de M. Briant sera célébré à Lanhouarneau, lundi prochain 17 Mai, à 10 heures.

Avis de services anniversaires. — I. LOC-EGUINER (SAINT-THÉGONNEC). — Un service anniversaire pour le repos de M. Puill, mort recteur de Loc-Eguiner (Saint-Thégonnec), sera chanté dans cette paroisse le *mardi, 25 Mai*, à 10 heures.

II. PLOUJEAN. — Un service anniversaire pour M. Puill sera célébré à Ploujean, sa paroisse natale (où il a été enterré), le jeudi suivant, 27 Mai, à 10 heures.

Mgr l'Evêque vient d'avoir la douleur de perdre son frère, M. Pierre Duparc, décédé dans sa famille, à Quimperlé.

Les obsèques ont été célébrées, lundi 10 Mai, en l'église de Sainte-Croix. Monseigneur y assistait, ayant près de lui M. Cogneau,

vicaire général, M. Gadon, supérieur du Grand Séminaire, MM. les chanoines Peyron, archiviste, et Pilven, secrétaire de l'Evêché, M. le Curé-Archiprêtre et deux vicaires de Lorient, etc. Les prêtres de Quimperlé et des environs s'étaient fait un devoir de venir exprimer à leur Evêque vénéré, en leur nom et au nom de leurs confrères du diocèse unis dans les mêmes sentiments, la part qu'ils prennent à son deuil.

Monseigneur en a été bien touché et, ne pouvant remercier personnellement tous ceux qui lui ont apporté un témoignage de sympathie dans cette circonstance douloureuse, il les prie d'agréer l'expression de sa reconnaissance qu'il leur adresse par la voie de la *Semaine religieuse*.

QUIMPER. — Fête de Jeanne d'Arc à Saint-Mathieu. — Elle a été bien belle, bien joyeuse, et tous les paroissiens y ont collaboré.

A l'intérieur de l'église, les autels sont parés avec un goût délicat par des personnes de bonne volonté, qui, par amour pour la Grande Française, ont réussi encore à se surpasser ; la nef, les bas-côtés sont égayés de festons de verdure semés de fleurs roses et rouges, s'accrochant aux arcades, et s'élançant, dans le chœur, jusqu'au dessus de la grande ogive, pour former une splendide croix au-dessus de l'image de Jeanne. D'innombrables faisceaux de drapeaux, d'oriflammes aux couleurs de la Bienheureuse, blanc et bleu, offerts, sur un simple vœu, par la population, surmontent partout ses armes parlantes. Sur un fond de verdure, le blanc et le bleu donnent la tonalité générale. Il n'y a qu'une exception : le drapeau aux trois couleurs, le drapeau de la France flotte aux deux côtés de Jeanne, au-dessus des orgues, et jusqu'au sommet de la tour, où des mains hardies ont tenu à l'arborer.

De très nombreuses communions commencent la fête, et lui impriment le cachet de piété, de reconnaissance envers Dieu qu'elle ne perdra pas un instant. A la grand'messe, c'est une foule inusitée. M. le chanoine Coat, curé-archiprêtre de la Cathédrale, est à l'autel et, pour la première fois, dans notre diocèse, dit la Messe de la Bienheureuse. Les jeunes gens du Cercle Jeanne d'Arc, le chœur des jeunes filles, la maîtrise de la paroisse chantent en l'honneur de Jeanne. Les vêpres sont encore en son honneur.

Le soir, à 8 heures, a lieu la grande et solennelle réunion. Dès 7 heures, l'église est envahie. Heureusement que des places sont réservées aux hommes, qui autrement n'auraient pu entrer. On se serre, on s'entasse, pas un seul endroit n'est inoccupé. Le panégyriste de Jeanne d'Arc, M. le chanoine Coubé, est en chaire.

Je n'essayerai pas de résumer son discours en l'honneur de Jeanne. Comme il le proclame, c'est une histoire merveilleuse à l'égal des plus belles légendes : ses extases à Domrémy, son épopée guerrière à Orléans et aux divers champs de bataille, de Patay,

notamment ; son apothéose à Reims, défilent tour à tour devant nous, apportant de grandes et terribles leçons. Une pensée domine le tout : la nécessité de reconnaître la royauté du Christ. Dans toute sa mission, Jeanne la proclame : il faut que Jésus soit le roi de nos cœurs, que le roi de France ne soit que son lieutenant.

Toutes les fois que la France a failli à sa mission de Fille aînée de l'Eglise, elle s'est trouvée rabaissée. L'expiation *seule* la sauve de nouveau. Vraie du temps de Jeanne, cette vérité éclate encore de nos jours : la France avait péché, les revers de l'année terrible en ont été le châtement. Avons-nous assez expié ? Dieu revient-il à nous ?... Le panégyriste de Jeanne est tenté de le croire, et, rappelant l'inoubliable scène où le Vicaire de Jésus-Christ, saisisant dans ses mains les plis du drapeau de la France, les a longuement, paternellement baisés, il s'est écrié : « N'est-ce pas le Christ lui-même, par son représentant sur terre, qui se réconcilie avec notre nation ? »

La petite patrie, notre chère Bretagne, a eu un grand rôle dans la vie de Jeanne. L'orateur s'est complu à le rappeler, et en termes émus il a montré le connétable de Richemont, combattant à ses côtés ; il s'est, on peut le dire, délassé à nous conter les gracieuses prévenances de la bonne Lorraine pour la douce compagne du comte de Tinténac, et fait courir des frissons au souvenir de la haine si longtemps héréditaire du Breton contre l'Anglais....

Le rôle providentiel de Jeanne d'Arc était terminé. Nous revivons ses tortures et ses angoisses ; nous croyons voir le bûcher de Rouen, entendre les derniers cris : *Jhesus ! Maria*.

Les ennemis de l'Eglise voudraient bien lui imputer cette mort, mais en vain. La responsabilité en incombe à l'Université de Paris, à un évêque renégat. Honte sur les félons, d'où qu'ils soient !

Nous avons un cœur franc pour détester les traîtres,
Nous adorons Jésus, le Roi de nos ancêtres.

Il est impossible de rendre l'impression causée par ce discours enflammé. Le grand orateur était visiblement empoigné par son sujet, et, si on n'était dans une église, les applaudissements auraient souvent éclaté.

M. le chanoine Coubé venait à peine de terminer que l'église s'illuminait instantanément, projetant des torrents de lumière sur l'image de Jeanne. De tous les cœurs jaillissait le cantique : *Nous voulons Dieu*, dont le refrain était martelé par la voix mâle des hommes.

Puis c'était l'*Ave Maria*, l'oraison pour le Pape, en parties, la bénédiction du T. Saint-Sacrement donnée par M. le chanoine Quidelleur.

Le *Te Deum*, alterné par les orgues et par toute l'assistance, terminait la cérémonie, pendant que la belle figure de la Bienheureuse s'éclairait de nouvelles flammes et que là-haut, sur le clocher, paré de cordons de lumières, et d'où descendaient des festons lumineux, s'allumaient des feux de Bengale.

Les feux se sont éteints, l'église a repris son aspect habituel ; mais durables seront, chez les paroissiens de Saint-Mathieu, la vive reconnaissance pour Dieu et l'amour de la Patrie française, personnifié en Jeanne d'Arc, la Bienheureuse. ***

Associations de familles. — Communication insérée par le *Journal officiel* du 6 Mai : Association des familles du canton de Quimper déclarée le 24 Avril 1909. Maintien du patriotisme, des traditions nationales, observation de la neutralité dans l'école.

Siège social : Salle Jeanne-d'Arc, Quimper.

BIBLIOGRAPHIE BRETONNE. — **Le Bienheureux Charles de Blois, duc de Bretagne.** — *Souscription pour éditer les monuments originaux de son Procès de Canonisation.* — Le 29 Septembre 1364, Charles de Blois fut tué à la bataille d'Auray.

Cinq ans seulement après sa mort, l'an 1369, le Pape Urbain V ordonna d'ouvrir une enquête en vue de sa Canonisation ; elle fut terminée à Angers, en 1371, grâce au zèle du Fr. Raoul de Kerguynion, des Franciscains de Guingamp. Près de deux cents témoins furent entendus ; leurs dépositions, consignées par écrit, forment un dossier volumineux dont l'original, conservé en France, n'a pas été jusqu'ici publié intégralement.

Par suite d'obstacles politiques, la Cause du Bienheureux Duc fut interrompue en cour de Rome, mais son Culte n'en persista pas moins. Elle fut reprise seulement en 1892. Enfin, le 14 Décembre 1904, un Décret du Saint-Siège sanctionna la légitimité du Culte immémorial rendu à Charles de Blois, l'admettant par là au rang et aux privilèges des *Bienheureux* reconnus par l'Eglise.

Le moment est donc venu de glorifier celui qui mérite en tous points de former le trait d'union entre S. Louis et la B. Jeanne d'Arc, le héros de la grande épopée bretonne qui intéresse la France entière.

Le plus beau monument qu'on puisse élever à sa mémoire, ne peut être que la publication de son Procès de Canonisation, lequel retrace en détail sa vie, ses vertus, ses mérites et ses nombreux miracles.

L'Enquête de 1371 est un document de premier ordre et une précieuse contribution à l'histoire de France et d'Angleterre. En raison de son antiquité et de son intérêt, elle a une importance considérable pour la biographie du Bienheureux, l'étude du *xiv^e* siècle breton, des paroisses et des familles y mentionnées, pour la connaissance des arts et des mœurs de l'époque. Tel est le sentiment de Dom Plaine et de la plupart des érudits.

Un comité s'est formé à Saint-Brieuc, avec l'approbation de S. G. Mgr Morelle, en vue de travailler à cette œuvre.

Les monuments originaux du Procès de Canonisation de Charles de Blois seront le véritable pendant de ceux de S. Yves déjà imprimés avec tant de goût et de succès par la maison Prud'homme de Saint-Brieuc. Le volume grand in-4°, d'un millier de pages, tiré sur beau papier et illustré de quelques gravures, contiendra une introduction sur l'histoire du Bienheureux, toutes les pièces du Procès, les tables et répertoires des noms de famille et de lieux, avec des notes biographiques, généalogiques et géographiques. Les pièces latines seront suivies d'une traduction française, au bas des pages.

Le prix de la souscription est fixé à 30 francs. Elle ne deviendra définitive qu'autant que le nombre de souscripteurs acquis permettra d'entreprendre l'ouvrage.

Adresser les souscriptions à M. Prud'homme, éditeur, Saint-Brieuc.

CHRONIQUE GÉNÉRALE

ROME. — **Une nouvelle Encyclique.** — A l'occasion des fêtes du huitième centenaire de saint Anselme, primat d'Angleterre et docteur de l'Eglise, le Pape a publié une Encyclique dans laquelle, après avoir rappelé la grande figure du saint, Pie X fait application de sa doctrine et de son exemple à notre temps.

Nous n'essayons pas de donner ici un résumé de ce document, dont nous publierons prochainement le texte intégral.

— **Important discours du Souverain Pontife.** — Lundi 10 Mai, à 11 heures, le Pape a reçu, dans la salle du Consistoire, 300 congressistes de la Fédération universitaire catholique, appartenant à toutes les Universités des villes italiennes. Le cardinal Maffi était présent, ainsi que le professeur Toniolo et M. l'abbé Pini, aumônier général.

Le Pape répondit à l'adresse du président par un long et important discours qu'il lut, en accentuant par la voix et le geste les principaux passages. Il parla éloquemment de l'union de la science et de la foi. La raison est l'œil de l'homme aidé par l'œil de Dieu qui est la foi.

Puis il dit son amour paternel pour les jeunes, leur recommanda d'être forts pour défendre leur foi contre les attaques et les embûches. La règle de la foi est l'attachement au magistère toujours vivant établi par le Christ dans son Eglise. Aussi, pour juger de la vraie valeur des réformateurs se disant catholiques, il faut voir quelle est leur attitude, non en paroles, mais en actes devant l'autorité suprême de l'Eglise.

Donc il ne faut pas se laisser séduire par les apparences ni par les grands mots, comme par exemple : nécessité de former la conscience moderne. Le Pape démontre ensuite qu'il n'est pas vrai que l'Eglise officielle veut l'ignorance et que la discipline impose le silence. L'Eglise ne cesse pas de prêcher les doctrines et exhorte à les approfondir, mais ces doctrines sont celles du Christ même, tandis que les prétendus réformateurs cherchent leur propre gloire. Les scandales qu'ils causent sont permis par Dieu pour éprouver les justes, mais il faut se tenir en garde contre leurs sophismes, prier pour leur conversion.

Le Pape finit en souhaitant que les jeunes restent toujours fidèles à leurs promesses, moyen pour eux d'assurer leur bonheur. Puis il donne la bénédiction.

ORLÉANS. — **Les fêtes de Jeanne d'Arc.** — Les fêtes célébrées annuellement en souvenir de la délivrance d'Orléans par Jeanne d'Arc ont eu, cette année, un éclat extraordinaire.

Très pieux a été le triduum préparatoire de prières et de prédications, qui s'est donné dans les églises et chapelles de la ville ; très impressionnante, comme toujours, dans sa noble simplicité, la cérémonie de la remise de l'étendard de Jeanne par le Maire à l'Evêque, entouré de 42 prélats, devant une foule immense dont les acclamations montaient vers le ciel avec un indescriptible enthousiasme.

Le samedi 8, la fête religieuse proprement dite a été d'une splendeur incomparable : deux cardinaux, quarante-deux archevêques ou évêques, y assistaient ; la cathédrale était absolument comble. Dans l'enceinte réservée, on remarquait le maire d'Orléans avec son conseil municipal, le tribunal et la Chambre de commerce ; c'étaient les seuls corps officiels présents à la cérémonie religieuse. On sait que M. Clémenceau avait interdit notamment à l'armée de prendre part à la fête.

Pendant la messe basse, dite par Mgr Ardin Archevêque de Sens, 800 exécutants chantèrent : « Salut, ô France des aïeux, » de Widor.

Mgr Latty, archevêque d'Avignon, a prononcé un éloquent panégyrique de la Bienheureuse Jeanne d'Arc, dont nous citons les dernières paroles :

« O France, ô patrie de Jeanne d'Arc, quelle autre nation a une histoire comme ton histoire, avec tes héros, tes semeurs d'idées, tes gestes de liberté et de civilisation, et qui pourrait dire les gloires de ton Eglise, avec la longue suite de ses docteurs et de ses saints et toute la floraison de ses institutions et de ses monuments ? Tes maux sont grands, mais ils sont guérissables, et Dieu ne t'a pas répudiée. Non, il n'a pas donné à un autre peuple la place que, depuis des siècles, tu occupes dans ses conseils. Non, il n'a pas désigné un autre peuple pour lui passer la mission et les œuvres dont il t'a constamment chargée. C'est à toi seule qu'il demande encore aujourd'hui, comme autrefois, 50.000 de tes enfants pour les jeter, apôtres intrépides, sur les plages lointaines des îles et des continents. Non, non, tes destinées ne sont pas accomplies. L'Eglise et les nations de la terre ont encore besoin de toi. Il te reste de grandes choses à faire, si tu reviens, ô France, au Seigneur ton Dieu ; c'est là qu'est le miracle à opérer : refaire la nation française dans la foi.

« O Jeanne, nous attendons de vous ce miracle. Faites-en votre don de joyeux avènement sur nos autels. Nous voulons y besogner avec vous, il le faut. Nous jurons que nous voulons vivre en hommes libres, en chrétiens sans reproches, comme des enfants également soumis de l'Eglise qui fit la France, et de la France qui eut pour l'Eglise tout l'amour et tout le dévouement d'une fille aînée. »

Ensuite, eut lieu la procession présidée par Son Em. le cardinal Luçon, archevêque de Reims, précédé de 40 évêques et d'un nom-

breux clergé. Sur le parcours, la foule poussait de longues acclamations... A l'arrivée du cortège sur l'emplacement du fort des Tourelles, le canon retentit; les prélats bénissent solennellement la ville, pendant que retentissent les cris de : Vive le Pape ! vivent les Evêques !... Vers 2 heures, la procession rentrait à la cathédrale.

Les secours religieux dans les hôpitaux. — On sait qu'une circulaire en date du 1^{er} Avril a supprimé le corps des aumôniers de la marine et posé les règles à suivre dans le cas où des malades admis dans les hôpitaux maritimes réclameraient l'assistance des ministres des cultes.

Le ministre de la marine vient de préciser les dispositions qui doivent être prises, sous le régime actuel, pour assurer la liberté de conscience dans les hôpitaux de la marine.

En conséquence, lorsqu'un malade a exprimé personnellement, ou de vive voix ou par écrit, le désir d'être visité par le ministre d'un culte, ce ministre en est immédiatement prévenu, et il est autorisé à se rendre auprès du malade.

Lorsqu'un malade est physiquement hors d'état d'exprimer sa volonté, l'administration doit lui assurer l'assistance d'un ministre du culte : 1^o s'il porte sur lui une demande écrite dans ce sens ; 2^o si cette assistance est réclamée par une personne munie d'un mandat qui lui aurait été préalablement remis à cet effet par le malade.

A défaut de demande ou de mandat, et en l'absence de toute expression d'une volonté contraire, si de proches parents réclament l'assistance d'un ministre du culte, il y a lieu de déférer à cette demande.

Il demeure entendu qu'en dehors des cas d'urgence, les ministres des cultes ne seront admis qu'aux heures où leur présence ne peut avoir d'inconvénient pour le service.

L'assistance aux enterrements civils. — On nous a prié de « dire, dans la *Semaine religieuse*, s'il est toujours défendu d'assister à un enterrement civil ». Voici la réponse faite à cette question dans une revue très justement appréciée :

L'enterrement civil est chose moralement condamnable, puisque c'est une œuvre irréligieuse et manifestation scandaleuse d'impiété, de la part du mort (s'il en est responsable) ou de ses ayants cause. Assister à un enterrement civil est donc répréhensible en tant que coopération à une œuvre mauvaise, et aussi en tant que scandale donné par sa propre assistance à un pareil enfouissement. Tels sont les principes généraux qui dominent ce problème.

Il convient d'ajouter tout de suite que ces principes doivent eux-mêmes parfois céder la place à des principes plus forts qui permettent, ou plutôt rendent tolérable, l'assistance.

D'abord le danger de pécher dans le fait de la coopération peut

très souvent se trouver à peu près absent. C'est ce qui arrive, par exemple, quand l'assistant chrétien, solide à toute épreuve, n'a vraiment rien à redouter, pour sa foi et sa vertu, du fait de certains contacts, de certains spectacles, de certains discours, toujours à craindre dans les enterrements civils.

Reste donc la question du scandale que peut causer sa présence. Or, il est aussi fréquemment des circonstances où ce scandale n'est nullement probable. S'il y a grosse foule, si l'assistant s'y trouve perdu, s'il est parent ou ami du défunt, si les assistants savent la raison légitime « et forcée » de sa présence à la sépulture, etc., personne n'en sera étonné, ni mal édifié, ni porté le moins du monde à le mal interpréter.

Le problème peut donc recevoir très bien deux solutions différentes, et opposées, suivant le caractère que lui donnent les circonstances. Tantôt *licet*, et tantôt *non licet*.

Il va sans dire que le *licet* est plutôt rare, et que les chrétiens sérieux, même parfois parents et amis, font toujours mieux de s'abstenir. L'abstention, en pareil cas, est un étonnement pour les mécréants — ce qui importe peu —, mais elle est un bon exemple, et une confirmation dans l'esprit de la foi et du bien, pour les bonnes âmes.

C'est une erreur de regarder comme chose purement civile l'opération de la sépulture. En principe, elle doit être religieuse d'un bout à l'autre. Ceci n'empêche point qu'il se présente des excuses parfaitement admissibles en certains cas. Mais il faut bien se garder d'avoir une tendance d'esprit trop large sur ce chapitre, où se trouve gravement compromis l'intérêt public de la religion dans un pays catholique. L'abstention est la règle, et, tout bien considéré, mieux vaut s'abstenir trop que pas assez. (*Ami du Clergé.*)

SAINT-PIERRE ET MIQUELON. — L'école libre est autorisée. — Le gouvernement vient enfin d'autoriser, à Saint-Pierre, l'ouverture de l'école libre au sujet de laquelle il y a eu tant de difficultés.

Malgré les deux condamnations des professeurs, l'école, protégée par la population, avait fonctionné sans autorisation pendant quelque temps.

Le ministre des Colonies a fini par comprendre qu'il y avait lieu de transiger avec une population qui était décidée à ne pas capituler, et qui, du reste, ne demandait que l'application équitable d'un décret — d'un règlement d'exception — forgé contre elle.

Avis au Public. — On nous demande de publier l'avis suivant :

L'Administration des Postes et des Télégraphes recommande aux expéditeurs des correspondances à destination de Paris de vouloir bien en compléter l'adresse par l'indication du numéro de l'arrondissement où réside le destinataire.

Cette mention complémentaire permettra d'assurer une plus grande régularité dans la transmission des correspondances et d'en activer la distribution.

Une nomenclature donnant tous les renseignements nécessaires est vendue dans les bureaux de poste au prix de 0 fr. 15 l'exemplaire.

BIBLIOGRAPHIE

Un livre sur Jeanne d'Arc à lire et à répandre. — Il s'agit d'un excellent petit volume illustré, de 90 pages, dans lequel on trouve une réfutation des thèses des ennemis de la Pucelle d'Orléans, en même temps qu'un exposé court et précis de la vie de l'héroïne.

Pour recevoir le « Petit Précis de la Vie de Jeanne d'Arc », par Maurice Beauchamp, écrire au siège de l'A. C. J. F., 76, rue des Saints-Pères, Paris.

L'exemplaire, 0 fr. 50 ; à partir de 10 exemplaires, 0 fr. 40 l'unité franco.

BIBLIOTHÈQUE APOLOGÉTIQUE (8^e volume)

La Théologie scolastique et la transcendance du surnaturel, par H. LIGARD, professeur d'apologétique à l'école de théologie de Lyon-Francheville. 1 volume in-16 de viii-138 pages, 1 fr. 50 (G. Beauchesne et C^{ie}, éditeurs).

Ce petit volume est consacré à étudier la question, très difficile, mais très actuelle, de la transcendance ou de l'immanence du surnaturel. C'est une contribution aux études apologétiques, orientées dans un sens progressif sans doute, mais très sincèrement traditionnel.

A Quimper, librairie J. Salaun.

CHEMIN DE FER D'ORLÉANS

FÊTES DE L'ASCENSION ET DE LA PENTECÔTE. — Validité exceptionnelle des billets ALLER et RETOUR. — A l'occasion des Fêtes de l'Ascension et de la Pentecôte 1909, la Compagnie d'Orléans rendra valables comme suit :

Ascension : du Mardi 18 au dernier train du Mardi 25 Mai ;

Pentecôte : du Jeudi 27 Mai au dernier train du Jeudi 3 Juin ;

1^o Les billets Aller et Retour ordinaires, à prix réduits, délivrés aux conditions des Tarifs spéciaux G. V. n^{os} 2 et 102.

2^o Les billets Aller et Retour de Bains de mer dits de Semaine, à prix réduits, exceptionnellement délivrés tous les jours pendant les périodes précitées, aux prix et conditions du Tarif spécial G. V. n^o 6, chp. II, § 1^{er}, savoir :

Pour les stations balnéaires de *Concarneau*, *Pont-l'Abbé* (Langoz, Loctudy) et *Douarnenez*, au départ des gares de *Lorient* et de *Landerneau*, ainsi qu'aux gares et stations intermédiaires comprises entre ces points.

NOTA. — Ces différents billets conserveront leur durée normale de validité lorsqu'elle expirera après les dates extrêmes indiquées ci dessus.

L'Administrateur-Gérant : AR. DE KERANGAL.

Quimper, typographie DE KERANGAL, imprimeur de l'Evêché.

LA SEMAINE RELIGIEUSE

DU DIOCÈSE

DE QUIMPER ET DE LÉON

SOMMAIRE

I. — Actes du Saint-Siège : Litanies de S. Joseph ; Baisement de l'anneau épiscopal.

II. — Le fléau de la mauvaise presse.

III. — Chronique du diocèse : Intentions recommandées aux prières ; Offices extraordinaires ; Tableau de la Visite pastorale et des Confirmations pendant la semaine ;

Lesneven ; Guimiliau ; Ligue patriotique des Françaises ; Elliant ; Sainte-Anne d'Auray ; Pèlerinage à Paray-le-Monial ; Avis ; Les Saints de Bretagne.

IV. — Chronique générale : Rome ; Paris ; Montauban.

V. — Bibliographie.

VI. — Annonces et avis divers.

Offices de la semaine.

Dimanche, 23 Mai. — Dimanche dans l'Octave de l'Ascension. Office du jour ; semi-double. Blanc. A la messe, mémoires des Sts Martyrs Donatien et Rogatien (au Propre diocésain) et de l'Octave.

Vêpres du suivant, avec mémoires du Dimanche, des Sts Martyrs Donatien et Rogatien et de l'Octave.

Lundi, 24. — Notre-Dame Auxiliatrice (au Supplément). Double-majeur. Blanc.

Mardi, 25. — S. Grégoire VII, Pape. Double. Blanc.

Mercredi, 26. — S. Philippe de Néri, Confesseur. Double. Blanc.

Jeudi, 27. — Octave de l'Ascension. Double. Blanc.

Vendredi, 28. — S. Augustin de Cantorbéry, Evêque. Double. Blanc.

Samedi, 29. — Vigile de la Pentecôte (sans jeûne ni abstinence). Office du jour ; semi-double. Rouge.

Dimanche, 30. — PENTECÔTE.

Ordre de l'Adoration perpétuelle pendant la semaine.

La Forêt	du 23 au 24 Mai.
Henvic	du 25 au 27 —
Ploubinec	du 28 au 31 —

ACTES DU SAINT-SIÈGE

I. Litanies de saint Joseph. — Notre Saint-Père le Pape Pie X, qui « professe un culte spécial et une constante piété pour le glorieux S. Joseph, son patron », déférant « aux vœux et instantes supplices de plusieurs évêques et supérieurs d'ordres religieux... », a complété par un nouveau décret les actes de ses prédécesseurs relatifs au culte de l'illustre patriarche. Sur l'avis motivé de la S. Congrégation des Rites, il a approuvé des Litanies en l'honneur de saint Joseph et a « permis de les publier et de les insérer dans les livres liturgiques après les litanies déjà approuvées, en sorte que dans l'Eglise universelle elles puissent être récitées et chantées, soit en particulier, soit en public ».

De plus, Sa Sainteté a bien voulu attacher à cette récitation une indulgence de 300 jours, à gagner une fois par jour et applicable aux âmes du Purgatoire. (Décret « *Urbis et Orbis* » du 18 Mars 1909.)

Kyrie, eleison.
Christe, eleison.
Kyrie, eleison.
Christe, audi nos.
Christe, exaudi nos.
Pater de cœlis, Deus, miserere nobis.
Fili, Redemptor mundi, Deus, miserere nobis.
Spiritus sancte Deus, miserere nobis.
Sancta Trinitas, unus Deus, miserere nobis.
Sancta Maria, ora pro nobis.
Sancte Joseph, o. p. n.
Proles David inclita,
Lumen Patriarcharum,
Dei Genitricis sponse,
Custos pudice Virginis,
Fili Dei nutritie,
Christi defensor sedule,
Alma Familiae præsens,
Joseph justissime,
Joseph castissime,
Joseph prudentissime,
Joseph fortissime,
Joseph obédientissime,
Joseph fidelissime,
Speculum patientiæ,
Amator pauperum,
Exemplar opificum,
Domesticæ vitæ decus,
Custos virginum,

Seigneur, ayez pitié de nous.
Jésus-Christ, ayez pitié de nous.
Seigneur, ayez pitié de nous.
Jésus-Christ, écoutez-nous.
Jésus-Christ, exaucez-nous.
Père céleste, qui êtes Dieu, ayez pitié de nous.
Fils, Rédempteur du monde, qui êtes Dieu, ayez pitié de nous.
Esprit-Saint, qui êtes Dieu, ayez pitié de nous.
Trinité sainte, qui êtes un seul Dieu, ayez pitié de nous.
Sainte Marie, priez pour nous.
Saint Joseph, p. p. n.
Illustre descendant de David,
Lumière des Patriarches,
Epoux de la Mère de Dieu,
Chaste gardien de la Vierge,
Nourricier du Fils de Dieu,
Zélé défenseur de Jésus,
Chef de la sainte Famille,
Joseph très juste,
Joseph très chaste,
Joseph très prudent,
Joseph très courageux,
Joseph très obéissant,
Joseph très fidèle,
Miroir de patience,
Amant de la pauvreté,
Modèle des travailleurs,
Gloire de la vie de famille,
Gardien des vierges,

Familiarum column, o. p. n.
Solatium miserorum,
Spes ægrotantium,
Patrone morientium,
Terror daemonum,
Protector sanctæ Ecclesiæ,
Agnus Dei, qui tollis peccata mundi, parce nobis, Domine.

Agnus Dei, qui tollis peccata mundi, exaudi nos, Domine.

Agnus Dei, qui tollis peccata mundi, miserere nobis.

℣. Constituit eum dominum domus suæ. ℞. Et principem omnis possessionis suæ.

OREMUS

Deus, qui ineffabili providentia beatum Joseph sanctissimæ Genitricis tuæ sponsum eligere dignatus es : præsta, quæsumus ; ut quem protectorem veneramur in terris, intercessorem habere mereamur in cœlis. Qui vivis et regnas in sæcula sæculorum. Amen.

Soutien des familles, p. p. n.
Consolation des malheureux,
Espérance des malades,
Patron des mourants,
Terreur des démons,
Protecteur de la sainte Eglise,
Agneau de Dieu, qui effacez les péchés du monde, pardonnez-nous, Seigneur.

Agneau de Dieu, qui effacez les péchés du monde, exaucez-nous, Seigneur.

Agneau de Dieu, qui effacez les péchés du monde, ayez pitié de nous.

℣. Il l'a établi chef de sa maison. ℞. Et maître absolu de tout ce qu'il possédait.

PRIONS

O Dieu, qui par une providence ineffable avez daigné choisir le bienheureux Joseph pour être l'époux de votre très sainte Mère, faites, nous vous en prions, que, le vénérant ici-bas comme notre protecteur, nous méritions de l'avoir pour intercesseur dans le ciel. Vous qui vivez et réglez dans les siècles des siècles. Ainsi soit-il.

II. Baisement de l'anneau épiscopal. — Par un décret en date du 18 Mars dernier, Sa Sainteté a daigné accorder à tous les fidèles qui « dévotement et d'un cœur contrit baisent l'anneau des Eminentissimes cardinaux et des Révérendissimes archevêques ou évêques une indulgence de 50 jours applicable aux âmes des défunts ».

Le fléau de la mauvaise presse.

Dans l'enfance, dans la jeunesse, dans le peuple, l'influence de la presse immorale est terrifiante. Dès l'année 1882, le ministre de la Justice déclarait à la Chambre : « Plus de trente mille feuilletons immoraux sont distribués chaque jour à la porte des écoles de Paris ». Et depuis nous avons fait du chemin. Dans toutes les gares, sur les moindres plages, dans les bourgades les plus reculées, c'est une invasion, une inondation de littérature immonde. En 1897, un criminaliste éminent, M. Tade écrivait : « C'est la presse friande de scandales, bourrée de chroniques judiciaires, qui attend l'écolier au sortir de l'école. Le petit journal, complétant le petit verre, lui alcoolise le cœur. » M. Fouillée, dans la « Revue

des Deux Mondes », étudiant la criminalité de l'enfance et de la jeunesse, en accuse plus la presse que l'école. Dans un excellent petit livre, intitulé « L'Ouvrier libre », M. Keller constate le même phénomène attristant.....

La presse impie et libre-penseuse est plus dangereuse que la presse immorale, car, en prêchant l'irréligion, elle enfante et elle accredit l'immoralité. La corruption des mœurs est inguérissable quand elle est accompagnée de la perversion des idées. Or la presse impie pervertit les idées, jette dans les têtes des idées fausses. En présentant d'une façon tendancieuse les faits divers, les anecdotes, le bulletin politique, les articles scientifiques et littéraires, elle fait naître et elle entretient les plus sots préjugés contre le catholicisme, elle ruine les derniers restes de la foi populaire. Elle vulgarise les sophismes et les mensonges historiques qui, du journal, passent sur les lèvres des orateurs d'estaminet, des beaux parleurs d'ateliers. Elle dénature non seulement les faits de l'histoire, mais le dogme et la morale catholique; elle nie le surnaturel; elle verse à flots le ridicule sur la religion et ses ministres; elle contribue puissamment à affaiblir et à détruire les croyances, à faire croire que la religion n'est qu'une invention humaine, à éloigner les populations de l'Eglise.

La presse impie sème l'erreur dans les têtes. Ce n'est pas assez dire. Elle allume la haine dans les âmes. Elle est sectaire, pamphlétaire, incendiaire. Elle foment la division entre les classes. Elle surexcite l'opinion. Elle la met en révolte contre les principes de l'éternelle justice, en fureur contre les épreuves inévitables de la vie, en défiance contre les supériorités sociales. Elle vilipende le clergé français, pourtant si digne d'estime, de confiance et de gratitude par ses talents, par ses vertus et par ses œuvres. Elle multiplie le blasphème. Elle invente des scandales. Elle accueille tous les faux bruits répandus contre les prêtres, les couvents, les écoles chrétiennes. Elle ne vit que de mensonge et de calomnie.

La presse libre-penseuse mène contre la religion une campagne furieuse, acharnée, implacable. Plaise à Dieu que nous ayons pour la bonne cause la passion que nos ennemis ont pour le mal ! Rappelons-nous la parole du juif Crémieux en 1842 : « Considérez, disait-il à ses frères en judaïsme, les hommes comme rien, l'argent comme rien... la Presse avant tout. Ayons la Presse, et avec la Presse nous aurons tout le reste. » Les Juifs, les francs-maçons, les libres-penseurs ont trouvé que le conseil était excellent et ils l'ont suivi. Et aujourd'hui la presse leur appartient pour les neuf dixièmes, et avec la presse, selon la prophétie de Crémieux, ils ont tout le reste. La mauvaise presse empoisonne la nation.

A nous de lui opposer la bonne presse.

Mgr GIBIER,
Evêque de Versailles.

CHRONIQUE DU DIOCÈSE

Intentions recommandées aux prières.

- I. — Les premières Communions et les Confirmations.
- II. — Missions. — MORLAIX (les trois paroisses), du 16 Mai au 13 Juin.
Du 23 Mai au 13 Juin, Mission française prêchée par les PP. Rédemptoristes.
— PLOUVIEN, du 30 Mai au 12 Juin.
- III. — Retraites. — QUIMPER et MORLAIX (*La Salette*), retraites bretonnes pour les femmes, du 23 au 30 Mai;
— LESNEVEN, retraite française pour les hommes, du 29 au 31 Mai;
— QUIMPERLE, retraite bretonne pour les femmes, du 6 au 12 Juin.

Offices extraordinaires.

Quimper. — CATHÉDRALE DE SAINT-CORENTIN. — La Neuvaine au Saint-Esprit commencera le samedi 22 Mai pour se terminer le dimanche de la Pentecôte; elle se fera, chaque soir, à la fin de l'exercice du Mois de Marie: chant du *Veni Creator*, avec l'oraison; bénédiction du T. Saint-Sacrement.

Voici quel sera, cette année, le parcours de la procession de la Fête-Dieu, à Quimper (*Dimanche 13 Juin*): Rue de l'Evêché, boulevard de l'Odéon, rue du Pont-Firmin (reposoir); rue Neuve, rue Sainte-Catherine et rue de l'Evêché.

TABEAU DE LA VISITE PASTORALE ET DES CONFIRMATIONS pendant la semaine.

La Confirmation se donne, soit le matin soit le soir, dans la paroisse inscrite la première; la seconde est convoquée.

Mai.	Matin.	Soir.
Dimanche 23.	Pupilles de la Marine.....	Lambézellec.
Lundi 24....	1. Adoration. — 2. Saint-Martin..	S ^t -Joseph du Pilier-Rouge.
Mardi 25....	Saint-Pierre-Quilbignon.....	N.-D. de Kerbonne.
Mercredi 26..	1. Ecole N.-D. de Bon-Secours. — 2. N.-D. du Mont-Carmel. — Hospice civil.....	Ecole Saint-Louis.
Jeudi 27.....	1. La Retraite. — 2. Saint-Louis. — Les Mousées.....	Le Lycée.
Vendredi 28.	Saint-Sauveur.	

N. B. Les chiffres indiquent des Confirmations différentes.

LESNEVEN. — Retraite française. — Nous recommandons instamment au zèle et aux prières de tous la retraite qui va se donner, à Lesneven, pour les commerçants, employés et ouvriers, du samedi soir 29 Mai au lundi soir 31. On a choisi cette date, à laquelle ils ont deux jours complets de liberté. Elle sera prêchée

par M. l'abbé de Penfentenyo, secondé par M. l'abbé Le Pape, vicaire à Saint-Louis de Brest.

« Cette retraite, dirons-nous avec l'*Écho paroissial*, sera pour ceux qui pourront y prendre part une excellente école de formation à la vie chrétienne, et ils seront heureux de s'être ainsi rencontrés pour s'initier en plus, par des conférences religieuses et des causeries sur les œuvres, au zèle et à l'action catholique. »

On prie ceux qui voudraient en profiter, d'envoyer au plus tôt leur adhésion à M. l'abbé Le Pape, vicaire à Saint-Louis, 17, rue Kéréon, Brest.

GUIMILIAU. — Avis de service anniversaire. — Un service anniversaire pour le repos de l'âme de M. Couloigner, mort chapelain du Guervénan, en Plougonven, sera célébré à Guimiliau, lundi prochain 24 Mai, à 10 heures.

Ligue patriotique des Françaises. — I. QUIMPER. — Le mercredi, 12 Mai, à 2 heures de l'après-midi, a eu lieu, à la salle Jeanne-d'Arc, à Quimper, la réunion annuelle. Bien que le Comité n'eût convoqué que les zélatrices, l'assistance était bien nombreuse et tout le Sud-Finistère était là représenté autour de la Directrice, M^{me} André de Couesnongle.

Au lieu et place de M. le chanoine Fléiter, vicaire général, empêché, M. le chanoine Corre, recteur de Saint-Mathieu, a ouvert la séance et fait donner lecture des rapports concernant les divers centres. M^{lle} Le Marié, pour Concarneau, M^{me} Robert Chancelle, pour Douarnenez et Châteaulin, M^{me} de Couesnongle, pour Quimper, ont, tour à tour, exposé l'œuvre de l'année écoulée. Elle est très considérable pour la diffusion de la Presse catholique, l'établissement de bibliothèques populaires, d'œuvres de conservation de la jeunesse : ouvriers, catéchismes, associations de pères de famille pour assurer le respect de l'enfant. Sous cette impulsion s'est fondée celle de Quimper, s'étendant à toutes les paroisses du canton, et la Ligue est toute disposée à favoriser tous les efforts dans ce sens.

A Bénodet, un patronage-ouvroir a su arracher aux dangers de l'inaction, le jeudi et le dimanche, les petites écolières. Enfin, laissant de côté tant d'autres œuvres, on signale les efforts à tenter pour l'œuvre des retraites, déjà établie, mais dont on ne sent pas toute l'utilité. M. l'abbé de Penfentenyo a su en préciser les grandes lignes, et M. le Curé de Concarneau, directeur des retraites de Quimper, a exprimé sa satisfaction pour tout concours qui lui serait apporté.

M. l'abbé Gauthier a rappelé aux Ligueuses la nécessité de se sanctifier elles-mêmes pour pouvoir faire plus de bien dans leur intérieur, dans leur milieu, et aider ainsi, à l'imitation de la Bienheureuse Jeanne d'Arc, au relèvement de la France.

M. le chanoine Corre clôt la séance, en remerciant les ligueuses

du bien accompli, et en face des difficultés si nombreuses, évoque la devise de Jeanne d'Arc : « Vive labour ! » En dehors, et au-dessus des partis, pour Dieu et pour la France !

(*Progrès du Finistère.*)

II. LANDERNEAU. — Le Comité de Landerneau organise un pèlerinage à Notre-Dame de Rumengol pour le jeudi 3 Juin. La sainte messe sera célébrée à 10 heures et suivie du panégyrique de Jeanne d'Arc, en breton.

ELLIANT. — Mission paroissiale (25 Avril-16 Mai). — Après les enfants qui, suivant l'usage, ont été les premiers à goûter les bienfaits de la Mission, 1.200 puis 1.400 grandes personnes se sont pressées dans la vaste église, pavoisée pour la circonstance, assistant fidèlement, dès le premier jour, à tous les exercices.

Les missionnaires, au zèle et à l'éloquence desquels on avait fait appel, sont trop connus pour qu'on ait besoin de rappeler leurs qualités. M. Le Jacq, curé de Crozon, et M. le chanoine Pouhazan, curé de Briec, ont présidé chacun une semaine ; le décalogue fut admirablement exposé par M. Carval, recteur de Plogonnec, puis par M. Cuillandre, curé de Plouigneau ; et, la dernière semaine, M. Picart, curé de Pont-Croix, donna la pénitence. Les tableaux furent successivement expliqués par M. Cabioc'h, vicaire à Landudal, puis par M. Balanant, recteur de Penhars. Il suffit de citer le nom de ce dernier, en disant qu'il a eu son succès ordinaire ; mais nous devons une mention particulière à son jeune émule. On craint sans cesse de manquer de missionnaires aptes à ce genre de conférences, toujours si avidement écoutées de nos populations. Ces inquiétudes semblent assez vaines ; car, ce qui fait défaut, ce n'est pas tant les qualités nécessaires pour ce genre si essentiellement breton que l'occasion, pour ceux qui en sont doués, de les révéler puis de les cultiver. En rendant hommage au talent de M. Cabioc'h, nous lui souhaitons un ministère long et fécond dans nos missions paroissiales.

Fidèles et missionnaires se sont quittés enchantés les uns des autres ; mais les plus heureux sont encore, sans aucun doute, M. le Curé d'Elliant et ses vicaires qui ont constaté combien profondément la grâce a remué leurs paroissiens, et ont vu leurs efforts pleinement couronnés de succès. Grâces en soient rendues à Dieu ! Merci de tout cœur aux ouvriers : *Doue ho faeo !*

X...

SAINTE-ANNE D'AURAY. — Fêtes de la Pentecôte, sous la présidence de Mgr Gouraud, évêque de Vannes.

Samedi 29 Mai. — A 5 h., vêpres ; sermon par M. Henry, recteur de Saint-Pierre-Quilbignon ; bénédiction du Saint-Sacrement et procession.

8 h., récitation du chapelet ; cantiques en l'honneur de sainte Anne.

Dimanche 30 Mai. — A 4 h., première messe ;
9 h., grand'messe.

2 h., vêpres ; bénédiction ; procession.

Lundi 31 Mai. — Pèlerinages : 6 h., Arzon ; 7 h., Plonharnel ;
8 h., Camors ; 9 h., La Chapelle-Neuve et Plumelin ; 10 h., Baud.

Pèlerinage à Paray-le-Monial, les 17, 18 et 19 Juin 1909. — La Ligue de la Communion fréquente organise un pèlerinage pour la fête du Sacré Cœur, qui partira de Paris le jeudi 17 Juin, dans la matinée, pour rentrer à Paris le samedi soir 19 Juin.

M. l'abbé Coubé prononcera, le jeudi soir, en la basilique de Paray, le panégyrique des bienheureuses Marguerite-Marie et Jeanne d'Arc. Il parlera, le vendredi, à N.-D. de Romain.

Prix : 1^{re} classe, 45 fr. ; 2^e classe, 28 fr. ; 3^e classe, 18 fr.

Réduction de 40 % pour les pèlerins de l'Ouest venant rejoindre Paris. Demander les billets et les indications complémentaires au secrétaire de la Ligue, 29, rue Chevert, qui reçoit aussi les offrandes pour les pèlerins pauvres.

Avis. — Nous avons eu l'occasion de dire déjà que l'*Œuvre des Presbytères* n'était pas une œuvre, mais une entreprise commerciale ; informé que ses prospectus inondent de nouveau les presbytères, et à la demande d'un de nos confrères qui a tenu à se rendre compte par lui-même du genre d'opérations pratiquées dans cette maison, nous répétons l'avis déjà donné.

Les " Saints de Bretagne "

chez L. BAHON-RAULT, Imprimeur-Éditeur à Rennes.

Saint Hervé, par le comte R. DE LAIGUE. — Le premier titre de la nouvelle collection populaire des " Saints de Bretagne " vient de paraître. Le texte est écrit, inutile de le dire, de main de maître, la tenue typographique impeccable et les illustrations fort intéressantes ; la production du célèbre tableau de Locmélar présente à elle seule un attrait considérable, ce monument étant hélas très menacé, perdu par le temps.

Le second titre de la collection, *Saint Samson*, de M. l'abbé DUINZ, du diocèse de Rennes, est sous presse et paraîtra très prochainement. Il sera adressé, dès apparition, aux souscripteurs avec la vie populaire de saint Hervé, brochure de propagande illustrée à 0 fr. 10.

On trouve à la librairie Saint-Joseph, Rennes : images, notices, brochures, ouvrages sur les deux nouveaux Bienheureux.

Collection L. Bahon-Rault, images phototypie extra, cadre filet or.

La Vénérable Jeanne d'Arc : 0 fr. 05.

Le Vénérable P. Endes : 0 fr. 05.

Saint Christophe : 0 fr. 05.

Saint Michel : 0 fr. 05.

CHRONIQUE GÉNÉRALE

ROME. — Discours du Pape aux étudiants catholiques. — Nous publions aujourd'hui le texte complet de l'important discours prononcé par le Souverain Pontife, le 10 Mai, à l'audience solennelle des étudiants catholiques italiens, dont nous avons donné un résumé dans notre dernier numéro.

« J'accueille, avec une vraie satisfaction, les sentiments et les protestations d'hommage et de dévouement que, en votre nom et au nom de vos camarades, vous m'avez déclaré professer pour le Siège apostolique. Ils me sont d'autant plus chers que l'expression m'en vient de jeunes gens qui, s'étant consacrés à l'étude pour atteindre la fin à laquelle ils tendent par le moyen de la vraie science, déclarent adhérer à la doctrine catholique, reconnaître la nécessité d'unir en une sainte alliance ces deux filles du même père, la raison et la foi, par lesquelles tous nous vivons ; ces deux soleils, qui brillent au ciel de notre âme ; ces deux forces qui constituent le principe et le complément de notre grandeur ; ces deux ailes qui nous élèvent à la pleine connaissance de la vérité ; en un mot, la raison est l'œil de l'homme qui voit à l'aide de l'œil de Dieu, qui est la foi.

« J'éprouve donc une vive consolation à vous voir, ô chers jeunes gens, vous qui avez l'âge des nobles sentiments, des généreuses actions, des splendides victoires. Représentant de Jésus-Christ, qui trouvait ses délices dans la jeunesse, comme lui, regardant un jeune homme, *intuitus eum, dilexit illum*, ainsi moi, vous regardant, je sens le besoin de vous dire que je vous aime et que j'apprécie votre courage. Vous devez donc me regarder non seulement comme un père, mais aussi comme un frère et un tendre ami.

« Pour cette raison, je m'approprie les paroles de l'apôtre bien-aimé du divin Rédempteur, qui écrivait aux jeunes gens :

« *Scribo vobis, juvenes, quoniam fortes estis, et verbum Domini manet in vobis, et vicistis malignum.* (I. JEAN, II.)

« Soyez forts pour garder et défendre votre foi, alors que tant la combattent et la perdent. Soyez forts pour garder la parole de Dieu et la manifester par les œuvres, alors que tant d'autres l'ont chassée de leur âme ; soyez forts pour acquérir la vraie science et pour vaincre les obstacles que vous rencontrerez quand vous voudrez agir en faveur de vos frères.

« N'ayez pas peur qu'on veuille vous imposer de graves sacrifices, vous défendre des divertissements licites. On veut seulement rendre vraiment cher votre âge, qui est celui des belles espérances, rendre splendide votre carrière, afin qu'à l'automne de votre vie vous puissiez cueillir en abondance les fruits que présagent les fleurs de votre printemps.

« Je vous recommande donc seulement d'être forts pour con-

server des fils dévoués à l'Eglise de Jésus-Christ, alors que tant d'autres, peut-être sans le savoir, se montrent rebelles ; car le premier et principal critère de la foi, la règle suprême et indestructible de l'orthodoxie est l'obéissance au magistère, toujours vivant et infallible, de l'Eglise constituée par le Christ *columna et firmamentum veritatis*, colonne et soutien de la vérité.

» Jésus-Christ, qui connaissait notre faiblesse, qui est venu sur la terre pour évangéliser surtout les humbles, a choisi, pour la diffusion du christianisme, un moyen très simple adapté à la capacité de tous et à tous les temps : un moyen qui n'exige ni érudition, ni recherches, ni science, ni raisonnement, mais seulement de bonnes oreilles pour entendre et un bon cœur pour obéir. Comme le dit saint Paul, *fides ex auditu*, la foi vient non par les yeux, mais par les oreilles, par le magistère vivant de l'Eglise, société visible, composée de maîtres et de disciples, de chefs et de subordonnés, de pasteurs, de brebis et d'agneaux.

» Puis Jésus-Christ a encore ordonné aux disciples d'écouter les leçons des maîtres, aux subordonnés de vivre soumis à leurs chefs, aux brebis et aux agneaux de suivre docilement leurs pasteurs ; et aux bergers, aux chefs et aux maîtres, il a dit : *Docete omnes gentes. Spiritus veritatis docebit vos omnem veritatem. Ecce ego vobiscum sum usque ad consummationem sæculi.*

» Par là, vous voyez à quel point s'égarent les catholiques qui, engoués de la critique historique et philosophique et de l'esprit de discussion qui a tout envahi, mettent en débat même la question religieuse, en insinuant l'idée que l'étude et l'examen doivent nous former une conscience religieuse conforme au temps, c'est-à-dire moderne, selon leur expression. Ainsi, par un système de sophismes et d'erreurs, ils falsifient le concept de l'obéissance enseigné par l'Eglise ; ils s'arrogent le droit de juger les actes de l'autorité, jusqu'à la tourner en dérision ; ils s'attribuent une mission qu'ils ne tiennent ni de Dieu ni d'aucune autorité pour imposer des réformes ; ils limitent l'obéissance aux seuls actes extérieurs, si même ils ne résistent à l'autorité elle-même en opposant le jugement faux de personnes sans compétence autorisée ou de leur propre conscience trompée par de vaines subtilités, au jugement et au précepte de celui qui, par institution divine, est juge, maître et pasteur légitime.

» Donc, chers jeunes gens, écoutez la parole de celui qui ne veut que votre bien ; ne vous laissez pas séduire par certaines apparences ; mais résistez avec énergie aux flatteries et aux protestations, et vous serez sauvés.

» Mais, vous dira-t-on, l'Eglise officielle veut donc l'ignorance ; elle empêche le développement des études religieuses ; sa discipline intolérable impose le silence. Non, non, chers jeunes gens. L'Eglise, représentante de Jésus-Christ, enseigne toujours comme lui et selon ses paroles mêmes : *Mea doctrina non est mea, sed ejus qui misit me* ; et elle ajoute : *Si quis voluerit voluntatem ejus facere, cognoscet de doctrina utrum ex Deo sit, an Ego a meipso loquar.*

» Aussi l'Eglise, comme elle a honoré les Pères et les Docteurs, a toujours honoré aussi les écrivains de tous les temps qui ont étudié et qui ont publié des œuvres pour éclaircir la vérité, pour la défendre contre les attaques des incrédules et pour mettre en lumière la pleine harmonie de la foi et de la raison.

» Pour vous rendre compte de votre foi, étudiez les œuvres de ces hommes éminents que l'Eglise a toujours honorés et honore encore dans le présent, apologistes insignes de la religion ; et ne vous laissez pas surprendre par ces nouveaux réformateurs. Le monde les appelle des esprits supérieurs, des génies puissants, des consciences sans tache, des intelligences fulgurantes ; quant à Jésus, il les a jugés tous par cette sentence : *Qui a semetipso loquitur gloriam propriam quærit ; qui autem quærit gloriam ejus qui misit eum, hic verax est, et injustitia in illo non est.* Qui parle de son propre mouvement, cherche sa propre gloire ; et seul est véridique et digne de foi qui cherche la gloire de celui qui l'a envoyé et est incapable de trahir ses auditeurs.

» Ne vous laissez pas surprendre par les déclarations trompeuses de ceux qui protestent sans cesse vouloir rester avec l'Eglise, aimer l'Eglise, combattre pour que le peuple ne s'éloigne pas d'elle, travailler pour que l'Eglise, comprenant son temps, se rapproche du peuple et le regagne. Mais jugez-les sur leurs œuvres. S'ils traitent indignement et avec hauteur les Pasteurs de l'Eglise et jusqu'au Pape ; s'ils tentent par tous les moyens de se soustraire à leur autorité, pour éluder leurs directions, leurs avertissements, s'ils n'ont pas honte de brandir l'étendard de la révolte, de quelle Eglise entendent-ils parler ?

» Non certes de celle qui est établie *super fundamentum Apostolorum et Prophetarum, ipso summo angulari lapide Christo Jesu* ; aussi devons-nous avoir toujours présent l'enseignement que saint Paul adressait aux Galates : « Si même nous ou un ange du ciel vous annonce autre chose que ce que nous avons annoncé, qu'il soit anathème ! »

» Vous en rencontrerez tant et si souvent de ces apôtres d'un nouveau genre, puisqu'il est impossible, étant donné la supercherie de l'esprit et la corruption du cœur que les scandales manquent au monde. *Necesse est*, a dit le Christ, *ut veniant scandala*, et Dieu le permet et le tolère, pour éprouver la fidélité et la constance des justes. Mais en face de scandales, si douloureux qu'ils soient, ne vous effrayez pas, ni ne vous découragez, mais plaignant ces pauvres aveugles qui dans leur ignorance et leur obstination à se croire sages *stulti facti sunt*, et priant pour eux, afin que le Seigneur les illumine et les fasse rentrer dans le bercail abandonné à tort, soyez forts et fidèles aux promesses faites, et vous trouverez dans votre société une aide pour échapper aux dangers qui vous entourent, et vous employant aux intérêts de la religion et de l'Eglise, vous pourvoirez à votre propre bien.

» Et pour que mes exhortations et mes désirs trouvent leur

pleine satisfaction, j'implore du ciel l'abondance des faveurs divines, dont vous soit garant, comme de ma très spéciale affection, la Bénédiction apostolique, que de grand cœur je vous accorde à vous tous, à vos familles, à votre assistant ecclésiastique, au cher professeur Toniolo, à l'Eminentissime cardinal Maffi ici présent, et à tous les membres de la Fédération universitaire.

PARIS. — **Fêtes en l'honneur de Jeanne d'Arc.** — Des fêtes magnifiques, auxquelles se sont associés tous les catholiques de Paris, ont été célébrées en l'église métropolitaine de Notre-Dame, du 14 au 16 Mai.

Le triduum a commencé par une messe de communion au cours de laquelle l'archevêque, Mgr Amette, a prononcé une courte et vibrante allocution. « Après Rome, après Orléans, dit-il, Paris s'apprête à fêter la Bienheureuse, comme il convient à la capitale du pays que Jeanne d'Arc sauva.

• Souvenons-nous toutefois que les fêtes que nous allons célébrer ne sont pas seulement à l'honneur d'une héroïne; que c'est une sainte aussi que nous allons fêter et que le premier honneur qui convient aux saints, c'est la prière.

• Merci à vous tous qui êtes venus prier, assister à la messe et communier. Vous savez que c'était la grande dévotion de Jeanne. Elle assistait à la messe souvent, et elle communiait. C'est à la Table Sainte qu'elle allait puiser sa force merveilleuse. Avec elle et comme elle sachons prier, sachons nous nourrir du Pain des forts.

• Ayons confiance; si nous nous appuyons sur Dieu, quelles que puissent être nos souffrances, quelles que puissent être les épreuves endurées et nos apparentes défaites, c'est à la victoire que nous irons, catholiques et Français, conduits par Jeanne et soutenus par Jésus-Christ. »

Les communions se prolongèrent longtemps et la cérémonie ne prit fin qu'à 9 h. 1/2.

Le soir, au panégyrique prononcé par M. le chanoine Janvier, la basilique était réservée aux hommes. Ils étaient au nombre de plus de 10.000... Le spectacle était vraiment grandiose, tant on sentait l'émotion et l'enthousiasme de cette foule.

Parmi toutes les qualités morales qui brillaient au front de Jeanne d'Arc, l'éloquent conférencier de Notre-Dame s'attache à montrer sa force d'âme. Et la leçon s'est dégagée ensuite, lumineuse : « Par vos travaux, par vos prières, dit-il, vous vous efforcerez d'achever l'apothéose de Jeanne. L'esprit qui l'inspirait n'est pas mort; il plane toujours sur la France et il l'animera éternellement. Nous avons besoin de lui pour assurer nos frontières, pour réaliser l'intégrité de notre territoire, pour ramener en notre malheureux pays la paix et la fraternité. Soyez dociles à l'esprit qui inspira Jeanne d'Arc, sachez combattre pour les vérités éternelles qui doivent régner sur tous les temps et sur tous les partis.

• Que, sous l'empire de cet esprit, l'unité se refasse et que par cette unité nous redevenions forts. Que l'action de Jeanne d'Arc recommence et que sa patrie, la plus belle des nations, persévère à travers les siècles dans sa mission chrétienne et civilisatrice ! »

A plusieurs reprises, et malgré les objurgations du prédicateur, la foule, impatiente de manifester son enthousiasme, éclate en applaudissements, notamment quand il parle de la résurrection prochaine de la France et qu'en termes, d'ailleurs pleins de réserve, il fait justice des insulteurs de la vierge lorraine.

Puis la procession, drapeaux et bannières en tête, déroula son long cortège à travers la masse pressée des hommes qui pieusement s'inclinaient au passage de la statue de Jeanne et sous la bénédiction de leur archevêque. Pendant ce temps, le chœur enthousiaste des 10.000 hommes clamaient leur attachement à la foi de la Bienheureuse en chantant le *Credo*, le cantique : *Nous voulons Dieu ! le Magnificat* et le *Tantum ergo*. Alors, sur tous ces fidèles pieusement agenouillés, Mgr Amette fit descendre la bénédiction de Jésus-Christ.

La deuxième journée (samedi) était destinée aux Religieuses, aux dames et aux œuvres de jeunes filles. Elles sont venues très nombreuses, le matin à la messe de communion et encore à la réunion de l'après-midi vénérer la Bienheureuse et apprendre d'elle à mieux connaître et à mieux remplir le devoir qui leur incombe à l'heure présente. Comme le leur disait M. le chanoine Pousset, archiprêtre de Notre-Dame, « il appartient aux femmes de France de sauver leur pays menacé, par un ennemi autrement redoutable que celui qui voulait la conquérir il y a cinq cents ans; car, cette fois, c'est notre âme qu'il entend subjuguier, c'est notre Christ qu'il veut bannir. Ce n'est pas en vain que le Seigneur a réservé à ce temps la glorification de la Sainte. Travaillez, Mesdames, afin que nous puissions acclamer de nouveau Jeanne comme la libératrice de notre foi. »

Dimanche, la vaste église était absolument insuffisante à contenir la foule des assistants, qui débordait sur le parvis et jusque sur la place de Notre-Dame. Mgr Amette, archevêque de Paris, entouré de 5 autres prélats, — dont Mgr de Cabrières, célébra la messe pontificale à l'issue de laquelle il donna la bénédiction papale.

Après les vêpres, Mgr Lecœur, évêque de Saint-Flour, prononça un éloquent panégyrique de la Bienheureuse Jeanne d'Arc. Puis la procession se déroula autour de la grande nef; la statue de la Bienheureuse était portée par quatre étudiants de l'Institut catholique et quatre membres de la Jeunesse Catholique Française; derrière la statue, le colonel Keller portait la bannière de Jeanne d'Arc. Pour donner satisfaction à la foule de 6.000 catholiques massés au dehors et chantant avec enthousiasme « Nous voulons Dieu », le cortège avec la bannière et la statue s'avança sur le parvis d'où

Mgr Amette bénit l'assistance agenouillée. Dans la basilique, à des places réservées, on remarquait de nombreux sénateurs et députés revêtus de leurs insignes.

Depuis trois jours, un grand nombre de maisons étaient pavoi-sées ; dimanche soir, elles étaient splendidement illuminées.

MONTAUBAN. — Mgr Marty acquitté en appel. — On sait que Mgr Marty, évêque de Montauban, a été poursuivi devant les tribunaux, accusé d'avoir porté entrave à la liberté des enchères pour la vente des biens ecclésiastiques, par un mandement et diverses publications, en particulier dans le *Bulletin religieux*.

Acquitté en première instance, il a comparu le jeudi 13 Mai, devant la Cour d'appel de Toulouse, où il a hautement revendiqué la responsabilité de son acte : en le posant, dit l'énergique prélat, j'ai obéi à ma conscience et à l'Eglise ; celle-ci « me commande d'apprendre à mes diocésains qu'elle défend à qui veut demeurer catholique de se faire complice de vol et de voleurs ».

La Cour a maintenu le jugement du tribunal de Montauban et renvoyé le prévenu des fins de la plainte sans dépens.

A la sortie, la foule a escorté respectueusement l'Evêque jusqu'à sa voiture.

BIBLIOGRAPHIE

Guide d'action religieuse 1909 (2^e année). Un fort volume grand in-8 de 504 pages, prix 3 fr. — Publié par l'Action populaire, 5, rue des Trois-Raisins, Reims. — C'est une publication d'une valeur documentaire considérable, d'une utilité pratique indéniable, appelée à rendre aux hommes d'œuvres, et particulièrement aux prêtres, de très réels services. Aussi voudrions-nous donner à tous le désir de le posséder, et pour cela montrer l'immense parti qu'il y a à en tirer.

Sous ses trois principales rubriques : organisation religieuse, œuvres de formation religieuses et morales, œuvres de conquête et de défense religieuse, le *Guide* réunit une foule de renseignements statistiques, législatifs, bibliographiques, une masse de documents, une multitude de conseils.

Rien n'est oublié.

Ajoutez à cela — avec des tables des matières parfaitement disposées — une longue liste d'adresses utiles données aux bons endroits, des renvois aux publications de toutes sortes, brochures, tracts et articles où le lecteur peut achever de se renseigner ; des renvois aussi au *Guide* de l'an dernier que celui de cette année continue et complète parfaitement, des indications sur ce qui se fait à l'étranger, etc. Bref, une quantité de notions qu'on cherche le plus souvent très loin, qu'on découvre très difficilement, se sont là réunies...

A nos lecteurs, maintenant, de juger eux-mêmes si j'ai exagéré l'expression de mon sentiment.

(La Croix.)

LES ÉTUDES.

REVUE FONDÉE EN 1856 PAR DES PÈRES DE LA COMPAGNIE DE JÉSUS

Sommaire du n° du 5 Mai 1909.

I. Le R. P. Portalié. *La Rédaction*. — II. Un peintre chrétien, Bartolomé Esteban Murillo. *Joseph Tustes*. — III. La responsabilité. *Xavier Moisan*. — IV. Le sursaut de la vieille Turquie (13-24 Avril). Notes d'un témoin. *X*. — V. De la poésie, d'un poète et de la République de Platon. *André Ducaire*. — VI. La grève des postiers. *Henri Leroy*. — VII. Bulletin d'Écriture Sainte. Nouveau Testament. *Jules Lebreton*. — VIII. Bulletin de morale. Idéal et pragmatisme. *Lucien Roure*. — IX. Revue des livres. — X. Notes bibliographiques. — Événements de la Quinzaine.

Revue Financière.

La Bourse a été assez terne cette semaine. Les affaires n'ont guère été actives, et les cours ont continué à montrer de l'hésitation. Finalement, cependant, on constate une tendance à la fermeté.

La Rente Française s'est relevée à 97,65 pour revenir à 97,40.

Les Fonds Russes ont progressé. Le 4 %. Consolidé à 89,95, le 5 %. 1906 à 101,60 et le 4 1/2 %. 1909 à 96,10. On retrouve l'Extérieure à 97,80. Le Portugais progresse à 63,22. Le Turc Unifié se maintient à 93,10.

Les Lots du Congo ont une bonne tendance à 92. Nous avons résumé déjà les garanties spéciales qui sont attachées à ce titre ; en dehors de la garantie générale dont ils jouissent du fait que la Belgique a pris à sa charge l'actif et le passif de l'ancien Etat indépendant. Rappelons qu'un fonds a été constitué pour assurer l'amortissement, soit au pair, plus les intérêts courus à raison de 5 fr. par an, soit par des lots variant de 150.000 à 450 fr. Ce fonds est composé de valeurs diverses dont la liste est publiée chaque année à la fin de Décembre, au « Moniteur Belge », et qui sont déposées dans les caisses de la Société Générale de Belgique.

Les Sociétés de Crédit continuent à montrer de la résistance.

Les actions de nos grandes Compagnies de chemin de fer ont regagné un peu de terrain.

Les obligations Nord du Brésil 5 %. or sont cotées 388 fr. Observons qu'aux termes du cahier des charges, la Compagnie bénéficie de la cession gratuite de terrains dans une aire de 10 kilomètres de chaque côté des lignes du chemin de fer. Ajoutons que, dans cette zone, il existe d'importantes forêts d'arbres à caoutchouc.

La Transatlantique montre de la lourdeur à 224, et les Messageries Maritimes à 162, par suite de grèves partielles qui affectent ces Compagnies.

Les valeurs métallurgiques restent sur leurs positions. Les aciéries de Denain et Anzin se traitent à 2.045.

Le Rio Tinto a molli à 1.906.

La De Beers est montée à 340. Les mines d'or ont manifesté de bonnes dispositions.

ÉPILEPSIE

Guérison certaine par l'**Antiépileptique de Liège**

de toutes les maladies nerveuses et particulièrement de l'épilepsie, réputée jusqu'aujourd'hui incurable.

La brochure contenant le traitement et de nombreux certificats de guérison est envoyée franco à toute personne qui en fera la demande par lettre affranchie à **M. FANYAU**, Pharmacien à Lille (Nord).

La Société de Publicité religieuse, 6, place de la Bourse, est seule chargée, à Paris, de recevoir les annonces pour la *Semaine religieuse* de Quimper.

SAUVAGEAncienne
Maison
PIRIOU

3, rue Kéréon SUCCESSEUR QUIMPER

**HORLOGERIE — BIJOUTERIE — OPTIQUE — ORFÈVRE
BRONZES & ORFÈVRE D'ÉGLISE**

Assortiment considérable de Candélabres, Garnitures d'autels, Thabors, Calices, Ciboires, Custodes, Boucles de souliers, etc., à des prix excoessivement réduits.

Nouveau candélabre à transformations multiples, breveté s. g. d. g. Réparations, remise à neuf, dorure et argenture.

Le Chronomètre « A la Montre de Genève » que l'on trouve seulement chez M. SAUVAGE, qui en a la propriété exclusive, doit son succès toujours croissant à sa qualité exceptionnelle, à son bon marché et à son réglage parfait ; c'est sans contredit la Montre de précision par excellence. Ce mouvement, entièrement monté sur rubis, est à ancre ligne droite, levées visibles, double plateau, spiral Breguet, balancier compensé, et se fait en boîtes or, argent, acier et nickel.

ARTICLES POUR FUMEURS
Écume et Ambre 1^{er} choix.**ORFÈVRE DE TABLE**
Qualité supérieure, prix exceptionnel.**VINS ET SPIRITUEUX**
ANCIENNE MAISON **Ferdinand LALANDE**
— Fondée en 1858 —**DUPOUY & MAYAUDON**51, Quai des Chartrons, BORDEAUX
Fournisseurs attitrés du Clergé, Noblesse, Bourgeoisie
et Communautés religieuses.Vin de Masse recommandé, garanti pur, naturel et d'origine.
Références, tarifs et échantillons sur demande.

Agent : Emile DANTEC, 32, rue Ange de Guernisac, MORLAIX.

LIQUEUR de BALAN DÉCOUVERTE de L'ABBÉ HODIEUX,
Curé de BALAN (Ain).**REMÈDE INFALLIBLE** contre la Tuberculose, la Bronchite Chronique, l'Anémie, la Neurasthénie, les Maladies des Nerfs, les Rhumatismes, l'Arthrite, les Maladies de la Peau, la Furunculose, la Constipation, les Maladies de l'Estomac, de l'Intestin, du Foie, du Cœur, de l'âge critique, l'Artério-Sclérose, l'Albumine, le Diabète, les Varices, les Affections des Reins, et en général toutes les maladies provenant des Vices du Sang. *Ecrire au LABORATOIRE, rue Rabelais, 40, LYON.*

L'Administrateur-Gérant : AR. DE KERANGAL.

Quimper, typographie DE KERANGAL, imprimeur de l'Evêché.

LA SEMAINE RELIGIEUSE

DU DIOCÈSE

DE QUIMPER ET DE LÉON

SOMMAIRE**I. PARTIE OFFICIELLE. — Communications de l'Evêché :** La Neuvaine au Saint-Esprit ; Nominations.**II. PARTIE NON OFFICIELLE. — Le Mois du Sacré-Cœur ;** Indulgences accordées pour le Mois du Sacré-Cœur ; Avis.**III. — Chronique du diocèse :** Intentions recommandées aux prêtres ; Offices extraordinaires ; Notre-Dame de Rumengol ; La Vi-

site pastorale ; Lesneven ; Missions paroissiales ; Ligue Patriotique des Françaises ; Les secours religieux dans les hôpitaux ; Congrès national des Missions diocésaines ; Dernière heure.

IV. — Chronique générale : Rome ; Orléans ; Œuvre des Campagnes ; Domine, salvam fac ; Contre le théâtre scandaleux.**V. — Bibliographie.****VI. — Annonces et avis.****Offices de la semaine.****Dimanche, 30 Mai. — FÊTE DE LA PENTECOTE.** Double de 1^{re} classe avec Octave privilégiée. Rouge.

Vêpres de la fête, sans aucune mémoire.

Lundi, 31. — LUNDI DE LA PENTECOTE. Double de 1^{re} classe. Rouge.**Mardi, 1^{er} Juin. — MARDI DE LA PENTECOTE.** Double de 1^{re} classe. Rouge.**Mercredi, 2. — Quatre-Temps. Jeûne et abstinence. —** Office de l'Octave ; semi-double. Rouge.**Jeudi, 3. —** Office de l'Octave ; semi-double. Rouge.**Vendredi, 4. — Quatre-Temps. Jeûne et abstinence. —** Office de l'Octave ; semi-double. Rouge.**Samedi, 5. — Quatre-Temps. Jeûne et abstinence. —** Office de l'Octave ; semi-double. Rouge.*Fin du Temps pascal.***Dimanche, 6. — 1^{er} Dimanche après la Pentecôte. FÊTE DE LA T. SAINTE TRINITÉ.****Ordre de l'Adoration perpétuelle pendant la semaine.**

Plouhinec	du 28 au 31 Mai.
Lopérec	du 1 ^{er} au 4 Juin.
Kerfeunteun	du 5 au 8 —

PARTIE OFFICIELLE

COMMUNICATIONS DE L'ÉVÊCHÉ

I. Un avis publié dans la *Semaine religieuse* (n° du 16 Mai) a rappelé la Neuvaine au Saint-Esprit prescrite par S. S. le Pape Léon XIII pour les jours qui précèdent la Pentecôte.

Cette Neuvaine peut être renouvelée pendant l'Octave de la Pentecôte jusqu'au dimanche de la Trinité, et ceux qui pendant ces jours feront, en public ou en particulier, les prières recommandées (*Veni Creator* avec le verset et l'oraison, la prose *Veni Sancte Spiritus* et autres invocations au Saint-Esprit que l'on jugerait opportunes) pourront gagner, une seconde fois, les mêmes indulgences : sept ans et sept quarantaines chaque jour ; une indulgence plénière un jour de l'Octave à leur choix, moyennant la confession, la communion et une prière aux intentions du Souverain Pontife.

Ces indulgences sont applicables aux âmes du Purgatoire.

II. Nominations. — Par décision épiscopale du 25 Mai, ont été nommés :

Recteur de Lanhouarneau, M. Calvez, recteur du Tréhou ;

Recteur du Tréhou, M. Boulc'h, vicaire à Cléder ;

Vicaire à Cléder, M. Bourlès, vicaire de Quimerc'h ;

Vicaire de Quimerc'h, M. Cloâtre, vicaire à Serval (diocèse de Saint-Brieuc).

PARTIE NON OFFICIELLE

Le Mois du Sacré-Cœur.

Il faut aller à Jésus, c'est le besoin impérieux et incessant de l'homme. Il faut, aujourd'hui, aller à son Cœur, car c'est dans son Cœur et par son Cœur que le Christ entend se donner à l'humanité, en ces derniers temps. Passer un mois à étudier ce Cœur Divin, à se laisser envahir par ses rayons, ses flammes, ses énergies, est donc d'une utilité suprême pour la conversion des âmes et de la Société.

C'est ce que la sainte Eglise affirme en ouvrant ses trésors avec une largesse inouïe en faveur du Mois du Sacré-Cœur et surtout de ceux qui s'occupent de le propager. Mettons donc tout notre cœur à procurer que le saint exercice s'établisse bientôt partout d'une manière intelligente et pratique. Qu'il soit « tout embaumé d'une aimable piété au foyer domestique ; fortement impulsif à l'école ; bien consolant là où l'on souffre et où l'on travaille ; géné-

reusement apostolique pour les communautés religieuses ; doctrinal et ascétique dans les séminaires »... très solennel dans les églises. Il sera bien alors cette douce « Mission du Sacré-Cœur qui, renouvelée tous les ans partout, doit tout restaurer dans la charité du Christ », et donner ainsi gloire au ciel, paix à la terre, réparation au Sacré-Cœur ! Soyons avides de contribuer à une si grande œuvre sociale et religieuse !

Indulgences accordées pour le Mois du Sacré-Cœur. — 1. Léon XIII (30 Mai 1902) : Indulgence quotidienne de 7 ans et 7 quarantaines à ceux qui pratiqueront le pieux exercice du mois du Sacré-Cœur ; l'indulgence plénière à ceux qui, y ayant assisté au moins dix fois dans une église ou l'ayant fait chez eux, visiteront une église ou un oratoire public pendant le mois de Juin ou la première huitaine de Juillet.

II. Pie X (8 Août 1906-26 Janvier 1908) : 1^o Indulgence plénière *TOTIES QUOTIES* (1), applicable aux âmes du purgatoire, le *dernier dimanche de Juin*, en visitant les églises où le mois du Sacré-Cœur aura été solennellement célébré.

2^o Le privilège de l'AUTEL GRÉGORIEN *ad instar* pour leur messe du *dernier dimanche de Juin* aux prédicateurs du mois du Sacré-Cœur et aux recteurs des églises où le saint exercice aura été solennellement célébré. (On entend par *solennellement* que le mois du Sacré-Cœur doit être célébré avec prédication quotidienne ; là où elle est tout à fait impossible, il faut au moins la prédication de huit jours en forme d'exercices spirituels.)

3^o On peut jouir de ces faveurs spirituelles, même pour la célébration du mois du Sacré-Cœur dans les oratoires semi-publics des séminaires, des communautés religieuses et des autres institutions pieuses.

4^o Pour les personnes qui s'occupent de la propagation du saint exercice, l'indulgence de 500 jours pour toute bonne œuvre faite dans le but de propager ou de faire mieux célébrer le Mois du Sacré-Cœur ; l'Indulgence plénière dans leurs communions du mois de Juin : toutes applicables aux âmes du purgatoire.

N. B. — a) Pour faire le Mois du Sacré-Cœur de façon à gagner les indulgences, aucune prière spéciale n'est prescrite. On conseille — à défaut d'une courte instruction — une lecture méditée suivie de la récitation des Litanies du Sacré-Cœur (auxquelles demeure attachée en plus l'indulgence de 300 jours accordée par Léon XIII). On peut y joindre les invocations et prières indulgenciées par Pie X :

Cœur sacré de Jésus, j'ai confiance en vous. (300 j. d'ind.)

Cœur sacré de Jésus, que votre règne arrive. (300 j. d'ind.)

b) Les indulgences du Mois du Sacré-Cœur sont sans préjudice de celles attachées à la fête et à la neuvaine préparatoire.

(1) *Toties quoties*, c'est-à-dire aussi souvent que l'on renouvelle la visite.

Avis. — Nous prions les abonnés de la Semaine religieuse de Mars, Avril et Mai qui sont en retard, de vouloir bien verser le prix de leur abonnement. Un simple coup d'œil sur la date d'abonnement portée sur la bande suffira pour les renseigner.

CHRONIQUE DU DIOCÈSE

Intentions recommandées aux prières.

- I. — L'Église et la France.
- II. — Les œuvres paroissiales de jeunesse.
- III. — Missions. — MORLAIX (les trois paroisses), du 16 Mai au 13 Juin.
Du 25 Mai au 13 Juin, Mission française, prêchée par les PP. Rédemptoristes ;
— PLOUVIEN, du 30 Mai au 12 Juin. Président, la 1^{re} semaine, M. Colin, curé de Saint-Thégonnec.
- IV. — Retraites. — LESNEVEN, retraite française pour les hommes, du 29 au 31 Mai ;
— QUIMPERLE, retraite bretonne pour les femmes, du 6 au 12 Juin.

Offices extraordinaires.

Quimper. — CATHÉDRALE DE SAINT-CORENTIN. — Samedi, 29 Mai, veille de la Pentecôte, à 6 heures, bénédiction des Fonts baptismaux.

En vertu d'un antique usage des Eglises de Bretagne, il n'y a pas de jeûne dans le diocèse. La dispense d'abstinence s'étendant à tous les samedis qui ne sont pas des jours de jeûne, il est également permis d'user d'aliments gras la veille de la Pentecôte.

Lundi de la Pentecôte, messes et offices comme les dimanches.

Mois du Sacré-Cœur. — Tous les jours pendant le mois de Juin, une messe de réparation se dit à l'autel du Sacré-Cœur, à 5 h. 1/2 ; elle est suivie de la récitation des litanies du Sacré-Cœur.

Tous les vendredis du mois, à 7 h. 3/4 du soir, cérémonie réparatrice ; bénédiction du T. Saint-Sacrement.

— ÉGLISE DE NOTRE-DAME DE LOC-MARIA. — La clôture du Mois de Marie pour les paroisses de Quimper aura lieu, lundi soir 31 Mai, en l'église de Notre-Dame de Loc-Maria. On invite tous les habitants à prendre part à cette pieuse manifestation en l'honneur de la Patronne de Quimper.

La procession sortira de la Cathédrale à 7 h. 3/4. A la suite de la bannière de saint Corentin marcheront les différentes congrégations et confréries avec leurs bannières... Les hommes devront former groupe autour du clergé et prendre place dans le chœur, à Loc-Maria.

Pendant le parcours, outre les litanies de la T. Sainte Vierge, on chantera des cantiques ou l'on récitera le chapelet. Les groupes chargés du chant se tiendront au milieu de la procession.

L'église de Loc-Maria restera fermée jusqu'à l'arrivée de la procession.

Voici le programme de la cérémonie à l'église : 1^{er} chant du cantique de Notre-Dame de Loc-Maria ; 2^e courte allocution par M. Arhan, recteur de la paroisse ; 3^e salut solennel pendant lequel on fait une quête pour les frais du culte du sanctuaire de Loc-Maria ; 4^e dernier cantique à la Reine du ciel. — On ne revient pas en procession.

NOTRE-DAME DE RUMENGOL. — Grand Pardon de 1909, du 4 au 6 Juin. — Voici le programme des fêtes :

Vendredi 4 Juin, ouverture du Pardon ; à 5 heures, vêpres solennelles suivies de la bénédiction du T. Saint Sacrement. Confessions. — A 8 heures, prières du soir.

Samedi 5, première messe à 5 heures. Messes d'heure en heure, jusqu'à 10 heures. A 10 heures, grand'messe chantée par M. Abhervé-Guéguen, curé de Lambézellec ; sermon par M. Jézéquel, recteur de Logonna-Daoulas.

A 2 h. 1/2, vêpres solennelles. A 6 heures, grande procession dite « des miracles », présidée par M. le chanoine Auffret, curé de Douarnenez. Allocution de M. le Curé de Lambézellec. Au retour à l'église, bénédiction du T. Saint-Sacrement. Confessions. Prières du soir à 8 heures. Confessions jusqu'à 10 h. 1/2.

Le dimanche 6 Juin, première messe, à la chapelle du Couronnement, à 3 heures. Messe à l'église d'heure en heure jusqu'à 10 heures. A 10 heures, grand'messe à la chapelle du Champ, chantée par M. le chanoine Abhervé-Guéguen.

A 2 h. 1/2, vêpres solennelles à la chapelle du Champ ; grande procession ; retour à l'église. Bénédiction du T. S.-Sacrement. Clôture du Pardon.

LA VISITE PASTORALE

Monseigneur l'Evêque donne la Confirmation, cette semaine, dans les paroisses de Brest et de la banlieue, Lambézellec et Saint-Pierre-Quilbignon. La tournée dans les cantons de l'archiprêtré s'est terminée, mardi 18 Mai, à Lanrivouaré. Elle a été, on peut le dire sans aucune exagération, une suite ininterrompue de manifestations touchantes de foi, de respect et d'amour filial de la part des populations, heureuses de voir leur nouvel Evêque, avides de l'entendre et de recevoir sa bénédiction.

La réception, unanimement belle et magnifique, avait, dans certaines localités, parmi les traits communs à toutes, un caractère spécial, présentait quelques circonstances particulières, — ce qui nous permet, au cours d'une rapide énumération, de nommer quelques paroisses sans désobliger les autres.

† †

Dès le premier jour, l'accueil qu'il trouve, à Hanvec, fait présager à l'Evêque les démonstrations de plus en plus enthousiastes dont il sera l'objet à mesure qu'il avancera dans le Léon... A Ploudiry, il a été vivement touché d'une explosion de foi toute spontanée qui se traduit par les cris répétés de : *Meulet ra vezo Jezuz-Krist !*

Pendant cette période de la tournée, le mauvais temps empêcha les cérémonies extérieures dans quelques paroisses ; mais les popu-

lations n'en furent ni moins nombreuses ni moins empressées. Monseigneur, malgré la fatigue et la pluie qui tombait à torrents, ajouta à son programme une Confirmation de plus, dans la journée du 22, en s'arrêtant à Saint-Urbain afin de donner au vénérable recteur, M. Séité, qui dirige la paroisse depuis trente-quatre ans, un témoignage tout particulier de bonté paternelle. Les paroissiens eux-mêmes ne méritaient-ils pas un honneur et une attention particulière de leur Evêque ? On se rappelle qu'il y a peu d'années, leur église fut incendiée par des mains criminelles : ils l'ont rebâtie toute gracieuse, au prix de sacrifices personnels et grâce à de généreux bienfaiteurs.

Plougastel-Daoulas a trouvé, comme toujours et mieux que jamais, tout l'élan de sa foi pour recevoir son Evêque ; celui-ci ne cachait pas son admiration et sa joie à la vue de ce long cortège et de ces processions qui revêtent là, comme tout le monde le sait, un caractère particulièrement religieux et pittoresque.

A Lesneven, les choses se sont passées comme on devait bien l'attendre de cette si chrétienne population. La joie d'avoir l'Evêque a été partagée entre la paroisse et le collège, où Monseigneur a assisté à la grand'messe et entendu des chants fort brillamment exécutés.

A peine Lesneven faisait entendre ses dernières acclamations à l'Evêque, à son départ, que Sa Grandeur aperçoit, rangés sur un front de bataille imposant et magnifique, les plus beaux cavaliers de Ploudaniel. C'était le dimanche soir, et on peut dire que la population entière était sur pied pour faire au prélat un accueil qui fut le digne couronnement de cette journée.

Le Folgoat avait eu déjà le bonheur de recevoir à plusieurs reprises Mgr Duparc qui y retrouve, en cette circonstance, la même vivacité de foi et de sentiments.

A Plouvien, une touchante surprise attendait Sa Grandeur : le soir de son arrivée, le bourg tout entier était paré et illuminé comme il ne le fut jamais.

Dans la soirée du 28, Monseigneur s'arrêta au Drennec, sans doute pour faire plaisir aux habitants de cette excellente paroisse, mais avec l'intention toute particulière de revoir son ancien vicaire général, M. Corrigan, qu'il a été heureux de trouver dans un état de santé aussi satisfaisant que possible, en ce charmant ermitage où il s'est retiré.....

Plabennec a été remarquable par le nombre et l'imposante tenue des hommes qui, le Maire en tête, ont fait à l'Evêque une escorte d'honneur. Disons que, dans la totalité des paroisses, ou peu s'en faut, les municipalités se sont jointes aux conseils paroissiaux pour montrer que le chef du diocèse peut toujours compter sur le concours de ceux qui représentent l'influence et l'autorité.

A Landerneau, église comble ; avec Plougastel c'est une des confirmations les plus nombreuses de la première partie de la tournée. Malgré de réelles fatigues, Monseigneur est tout réconforté

par l'accueil si sympathique qu'il y reçoit, et trouve encore assez de force pour visiter les écoles et les établissements religieux de la ville.

Au Relecq-Kerhuon, on admire l'église, très belle dans sa robe de pierre encore toute neuve, toute blanche, rehaussée de décorations légères du meilleur goût, ainsi que la sonnerie de cloches puissante et harmonieuse... Guipavas fait à l'Evêque une réception enthousiaste. Monseigneur y prêche, à la grand'messe du Pardon, la confiance en la Patronne, Notre-Dame du Run... Au Bourg-Blanc, interminable cortège de voitures et de cavaliers ; magnifique décoration de l'église.

Le lundi soir, à Plouguin, très belle réception. Le lendemain, à la Confirmation, on remarque l'attitude très pieuse, très recueillie des enfants. Monseigneur félicite les petites filles de garder le costume traditionnel : châle blanc, tablier et coiffe à dentelles, cœur et croix d'or sur la poitrine, et rappelle avec émotion que sa vénérable mère avait gardé, toute sa vie, sa coiffe de Pont-Scorff et avait voulu qu'on la lui mit sur son lit de mort...

†

Dans toutes les paroisses, on le sait, l'Evêque adresse la parole aux populations, en français d'abord, et termine par quelques phrases du plus pur breton. S'inspirant, avec un merveilleux à propos, d'un trait de la vie du saint patron, d'un fait local, il donne à ses instructions un intérêt tout particulier. Il aime surtout à rappeler les souvenirs anciens, les traditions de foi et de fidélité à Dieu si bien conservées dans les familles, transmises aux enfants par les soins éclairés et pieux de leurs parents. Il adjure ceux-ci de veiller plus que jamais à la conservation de la foi dans le cœur de leurs enfants et à leur éducation chrétienne. Avec quel art il varie ce thème général, et l'adapte aux conditions particulières et aux événements de chaque paroisse ! Les souvenirs personnels qu'il évoque parfois ne sont pas les moins touchants : à Gouesnou, il rappelle aux paroissiens leur ancien recteur, actuellement curé-archiprêtre de Quimperlé. A Milzac, il cite le nom de M. Quémeneur, originaire de cette paroisse, ancien archiprêtre de Quimperlé, auprès duquel Mgr Duparc, alors collégien ou jeune séminariste, se félicite d'avoir trouvé des leçons de haute sainteté sacerdotale... Ses causeries improvisées dans les écoles, les orphelinats, les patronages ravissent les jeunes auditoires auxquels il s'adresse. Elles pétillent d'esprit et de joyeuse malice ; elles sont simples, familières, paternelles, toujours instructives néanmoins et toujours profondément édifiantes, visant invariablement à faire aimer de plus en plus le bon Dieu, N.-S. Jésus-Christ.

A Milzac, Monseigneur admire la splendide école bâtie par M. Le Recteur, il y a deux ans, et dont le succès est tel que l'école laïque est aujourd'hui complètement déserte et qu'il n'y a plus même d'institutrice.

Bohars n'avait pas reçu l'Evêque pour la Confirmation, depuis 18 ans. Accueil plein d'émotion. Monseigneur loue l'élégance de l'église toute neuve et y voit l'expression éloquente de la foi profonde des habitants, auxquels il rappelle le recteur qu'ils viennent de perdre.

Guilers envoie au-devant de l'Evêque, à la Penfeld, une nombreuse cavalerie et une longue file de voitures. Au bourg, arcs de triomphe, décorations multiples. Monseigneur remarque, dans l'église, la statue du Curé d'Ars et en prend occasion pour faire le portrait du prêtre et montrer le rôle bienfaisant d'un curé dans sa paroisse. En quittant Guilers, le lendemain, Sa Grandeur est encore acclamée par toute la population.



Aucune réception n'a été jusqu'ici aussi belle, aussi impressionnante que celle de Plouzané. Plus de 20 cyclistes, 60 cavaliers, 45 voitures font à l'Evêque un magnifique cortège. La vaste église ne suffit pas à contenir la multitude accourue des deux paroisses de Plouzané et de Loc-Maria Plouzané pour voir et entendre le premier Pasteur du diocèse. Monseigneur, qui ne perd pas l'occasion, si souvent offerte dans la région qu'il visite, de féliciter les paroisses de l'union des autorités civiles et religieuses, a entendu avec émotion M. le Maire de Plouzané lui exprimer les sentiments qui sont ici dans toutes les âmes : « Nous sentons couler dans nos veines le sang de nos ancêtres, et nous gardons jalousement leur foi dans nos cœurs »...

A Plougonvelin, l'accueil rivalise avec celui de Plouzané : plusieurs cyclistes, 78 cavaliers, 27 équipages. On suit la route qui passe au fond de l'anse de Bertheaume, le long de la grève de Trez-Hir. Et Monseigneur contemple le goulet, puis au loin les falaises escarpées de Toulanguet et de Camaret. La route suivie lui donne occasion de vénérer les traces de Michel Le Nobletz : la chapelle de N.-D. des Grâces et les ruines de Saint-Mathieu, Lochrist avec son cimetière, et enfin Le Conquet, où il visite la pauvre petite maison du saint missionnaire et reconnaît l'emplacement de la Croix autour de laquelle le Vénérable convoquait les enfants qu'il catéchisait... L'Evêque est, d'ailleurs, reçu au Conquet au milieu des acclamations les plus joyeuses.

Ploumoguier envoie, aux limites de la paroisse, une nombreuse députation de notables. Après la Confirmation, Monseigneur bénit, au milieu d'une grande affluence de fidèles, une école libre pour les garçons, qui sera placée sous le patronage de sainte Anne.

De Ploumoguier, par Plouarzel, où éclatent les manifestations habituelles, l'Evêque arrive à Saint-Renan, où l'attend une longue et belle procession, qui défile au son des clairons et des tambours et au chant des cantiques. A l'église, M. le Curé monte en chaire et adresse, au nom de ses paroissiens, un salut respectueux, ému et reconnaissant au chef du diocèse. Monseigneur prend la parole et, dans une improvisation éloquente qui est en même

temps un magnifique panégyrique, glorifie le saint patron de cette paroisse, saint Ronan, au lieu même où il établit son premier ermitage.

Au presbytère, dépêche de Quimperlé annonçant la mort de M. P. Duparc. Le coup était cruel, et la consternation autour de l'Evêque très aimé était profonde. Il fallut suspendre la tournée de Confirmation et revenir à Quimper....



Après une interruption de deux jours, Monseigneur reprit sa tournée et arriva, le mardi 11 Mai, vers 5 heures du soir, dans la belle et bonne paroisse de Ploudalmézeau, aux œuvres si nombreuses et si florissantes. L'accueil y fut joyeux, empressé. M. Fortin, sénateur-maire, a tenu à venir lui-même présenter à l'Evêque les hommages de la municipalité. La soirée est égayée par des exercices de cyclisme et de gymnastique, fort brillamment exécutés par la jeune et vaillante société l'Arzellis...

Après Lampaul-Ploudalmézeau et Saint-Pabu, on arrive à Lannilis. L'église est splendidement ornée. Monseigneur est reçu par le vénéré curé, M. le chanoine Olivier, dont la santé robuste a triomphé des attaques conjurées de la maladie et des ans. L'Evêque est heureux de visiter le beau patronage, où d'ardents et généreux jeunes gens se préparent à être dans la vie de vaillants chrétiens.

A la limite de Plouguerneau, une escorte nombreuse (50 voitures environ, des cyclistes et des cavaliers superbes) attendait l'Evêque. A peine a-t-il mis pied à terre, qu'une masse imposante d'hommes s'empresse vers lui et reçoit pieusement, à genoux, sa première bénédiction. Plouguerneau fête, en ce jour, la béatification de Jeanne d'Arc et, en l'honneur de la vierge guerrière en même temps que de l'Evêque, toutes les maisons sont pavoisées ; à toutes les fenêtres flottent les étendards, les oriflammes, avec le drapeau national. Des guirlandes, des fleurs, des arcs de triomphe ornent les rues et les monuments ; l'unanimité est complète, pas une maison ne fait tache. A l'église, Monseigneur monte en chaire devant un auditoire immense et, entraîné lui-même par l'enthousiasme qui soulève cette foule, fait un splendide panégyrique de Jeanne d'Arc, la Bienheureuse... Le soir, toutes les maisons du bourg s'illuminaient brillamment ; des cordons de lumière dessinaient dans la nuit les lignes du clocher, tandis que des feux de bengale et des fusées s'allumaient dans la tour, et qu'à travers les rues circulait joyeusement la foule accourue de tous les points de la paroisse pour jouir du spectacle.

Le lendemain, après la Confirmation, Monseigneur bénit une magnifique maison d'école pour les filles, qui sera ouverte au mois de Septembre prochain.

Ce serait nous répéter que de parler de la réception à Guissény, Kerlonan, Plounéour-Trez, Goulven et Plouider. De cette paroisse l'Evêque se rendit, en passant par la jolie chapelle de Kersaint, à

Landunvez, puis à Porspoder, à Lanildut, Brélès et Lanrivoaré. Tandis que la voiture épiscopale longe les côtes, toute la population, hommes, femmes, enfants, couvre la grève et travaille activement : c'est la coupe du goémon, et tous les bras sont employés à la récolte du précieux engrais. L'assistance est cependant nombreuse dans les églises, et les derniers jours de la tournée pastorale sont marqués par le même accueil respectueux et empressé, par les mêmes démonstrations de joie de la part des populations. Jusqu'à la fin, Monseigneur se dépense sans compter avec la fatigue, laissant à plusieurs — dont nous prenons la respectueuse liberté de nous faire l'écho — la crainte que l'excès de son zèle pastoral ne nuise sérieusement à sa santé... Que Dieu nous conserve longtemps un Evêque dont la paternelle bonté égale l'infatigable dévouement ! C'est le vœu de tous ses diocésains, prêtres et fidèles...

LESNEVEN. — Retraite de femmes, du 9 au 15 Mai. — 33 paroisses ; 89 retraitantes : Plouzané, 10 ; Plouédern, 8 ; Ploudaniel, 7 ; Plouguerneau, 6 ; Plouneventer, 6 ; Brélès, 5 ; Guipavas, 5 ; Bourg-Blanc, 4 ; Cléder, 3 ; Kernilis, 3 ; Plabennec, 3 ; Trégartec, 3 ; Kerlouan, 2 ; Lannilis, 2 ; Lanhouarneau, 2 ; Lesneven, 2 ; Saint-Servais, 2 ; Bodilis, 1 ; Le Folgoët, 1 ; Lambézellec, 1 ; Loc-Maria-Plouzané, 1 ; Lanarvily, 1 ; Milizac, 1 ; Plouider, 1 ; Plougourvest, 1 ; Ploudalmézeau, 1 ; Plourin, 1 ; Plouvien, 1 ; Plounéour-Trez, 1 ; Sizun, 1 ; Saint-Pierre-Quilbignon, 1 ; Saint-Pabu, 1 ; Saint-Thonan, 1.

Missions paroissiales (2-15 Mai). — **I. ARGOL.** — Depuis quelques jours, la vieille église d'Argol avait revêtu ses habits de fête, quand un gai carillon annonça enfin à la paroisse l'ouverture de la Mission.

Fidèles au rendez-vous, cinq cents personnes (la moitié de la population) se trouvaient réunies à l'église, dès le lundi matin, et assistèrent très régulièrement à tous les exercices jusqu'au samedi suivant. M. le chanoine Poulhazan, curé de Briec, présidait la première semaine, ayant comme collaborateurs : MM. Le Duc, curé-doyen de Scaër, Olu, recteur de Saint-Ségat, Jézégou, recteur de Plobannalec, Kérouanton, recteur de Logonna-Quimerc'h, Tanguy, vicaire à Collorec, Laz, vicaire à Plonévez-du-Faou. Le samedi, 510 personnes s'approchèrent de la sainte Table.

La deuxième semaine était présidée par M. Le Coz, curé-doyen de Pleyben, ayant comme collaborateurs : MM. Le Gall, recteur de Langolen, Le Moal, recteur de Hanvec, Kersaudy, recteur de Saint-Méen, Portier, recteur du Juch, Jézégou, recteur de Plobannalec, Daniélou, recteur de N.-D. de Kerbonne, Bodeur, vicaire à Plonévez-du-Faou. Le samedi, il y a eu 523 communions. Les morts n'ont pas été oubliés ; ils ont eu leur part de la Mission : 833 communions ont été faites à leur intention.

L'entrain a été superbe pendant les quinze jours, de façon à satisfaire pleinement les ouvriers de la Mission et surtout le clergé de la paroisse... Et maintenant que les ouvriers sont partis, daigne le bon Dieu les bénir tous pour le bien fait à nos âmes. Nous nous rappellerons avec bonheur leur prédication, et nous mettrons en pratique leur enseignement. Y.

II. LANDELEAU. — La paroisse de Landeleau est dans la joie la plus douce et la plus sainte, elle remercie Dieu d'une grande grâce qu'Il a bien voulu lui accorder : la grâce d'une Mission.

Pendant quinze jours, les fidèles de saint Théleau ont ravivé, dans les exercices multipliés de la Mission, la foi qui leur a été léguée par leurs ancêtres.

La Mission s'ouvrait le 2 Mai, sous la présidence de M. Salou, recteur de Plougoulm ; 620 fidèles sont accourus dès la première heure. Avec une régularité bien édifiante, ils ont suivi tous les exercices. Le samedi 8 Mai, ils s'en retournaient dans leurs maisons, heureux et contents d'avoir travaillé sérieusement à la sanctification de leurs âmes.

La seconde semaine, présidée par M. Berthou, curé de Carbaix, a donné la même satisfaction pour l'assiduité aux exercices. Elle s'est terminée par 800 communions.

Aujourd'hui les fidèles et leur bon pasteur sont heureux. Ils ne font qu'une âme et qu'un cœur pour glorifier Dieu.

Interrogés sur leurs impressions, les ouvriers évangéliques n'ont qu'une réponse : « C'est admirable ! »

Veuille S. Théleau prendre toujours en main la cause de ses fidèles, et Landeleau saura conserver intact le beau et salubre fruit de la Mission de 1909. Un témoin.

La Mission de Landeleau a été dignement clôturée, le dimanche 16 Mai, par l'érection d'un beau Chemin de Croix dont les paroissiens ont voulu décorer leur église, et qu'ils ont payé de leurs offrandes toutes spontanées.

Les stations, portées solennellement en procession par les pères et mères de famille, ont été, à leur arrivée à l'église, bénites et placées par M. le chanoine Péron, curé-doyen de Châteauneuf-du-Faou. M. l'abbé Henry, recteur de Saint-Pierre-Quilbignon, d'une parole chaude, vibrante et qui touchait visiblement les cœurs, a donné d'abord un aperçu général du chemin de la Croix, que Jésus a le premier parcouru et par lequel doit passer tout vrai chrétien ; puis il a fait entendre une explication brève, mais substantielle, sur chacune des stations.

Puisse ce Chemin de Croix, que les fidèles de Landeleau ont tenu à avoir comme souvenir de leur Mission et qu'ils auront constamment sous les yeux, les porter à faire les sacrifices nécessaires pour tenir aux saintes résolutions qu'elle leur a inspirées ! ***

Ligue Patriotique des Françaises. — GROUPE DE BREST.
— Vendredi soir, 21 Mai, la Ligue Patriotique des Françaises avait fait appel à toutes ses adhérentes, et c'est devant un public nombreux que M. l'abbé de Penfentenyo, le jeune et sympathique conférencier, a développé avec beaucoup de talent et d'entrain ces trois mots d'actualité : « Action Féminine Catholique ».

Il a débuté par cette phrase : « Nous sommes des vaincus ! » ; mais, pour nous, ce n'est ni un cri de honte ni un cri de détresse ; c'est plutôt le commencement d'une ère de liberté, puisque la Séparation nous a faits libres en brisant les chaînes qui nous retenaient. Ce n'est donc pas le moment de pleurer devant des tombeaux ni de nous lamenter sur des ruines, mais bien l'heure d'agir en nous servant de tous les moyens possibles pour rendre à notre chère France son rôle de « Fille aînée de l'Eglise et de champion de toutes les libertés ».

Agir est donc notre programme ; c'est le mot d'ordre des Souverains Pontifes. Pie IX, Léon XIII et, après eux, Pie X nous ont poussées à l'action, nous en faisant un devoir absolu. Nos adversaires eux-mêmes nous y forcent en nous appelant sur le terrain de combat. Agissons donc et, par la résistance et par l'offensive, devenant, suivant la parole de Monseigneur Merry del Val, « les auxiliaires zélées, intelligentes et dévouées du clergé et de l'épiscopat ». De chaleureuses acclamations ont prouvé à l'abbé de Penfentenyo que son éloquente et touchante parole avait été comprise.

Prenant pour exemple la Bienheureuse Jeanne d'Arc, modèle de la Femme Française à toutes les époques et dans toutes les conditions, nous adoptons sa devise et la faisons nôtre, sûres, en l'imitant, d'être des chrétiennes dévouées, obéissantes et modestes, qualités indispensables à toute femme d'action. C'est donc du fond du cœur que, nous inspirant de la mission de Jeanne, nous criions avec elle : « De par le Roy du Ciel ! »

Une ligueuse.

Les secours religieux dans les hôpitaux. — L'*Echo paroissial* de Brest du 23 Mai publie la circulaire récente du ministre de la Marine relative à la liberté de conscience dans les hôpitaux maritimes, et, à la suite du texte officiel, ajoute : « La *Semaine religieuse* de Quimper reproduira, nous en sommes sûrs, la circulaire en question et la fera suivre de conseils pratiques. A. »

Nous sommes heureux d'avoir, en cette circonstance, prévenu le désir de notre excellent confrère. Dans son numéro du 14 Mai, page 324, la *Semaine religieuse* a fait connaître les dispositions nouvelles édictées dans la circulaire dont il s'agit.

Pour les « conseils pratiques » à y ajouter, nous ne pourrions que renouveler ceux qui ont été donnés à plusieurs reprises dans nos colonnes au sujet des moyens à prendre pour assurer aux militaires les secours religieux en cas de maladie ou d'accident. Nous rappelons encore aux parents leur devoir sur ce point, et nous nous joignons à l'*Echo paroissial* pour « recommander à

MM. les Curés et Recteurs de lire attentivement la circulaire de M. Picard et d'en donner connaissance à ceux de leurs paroissiens qui y sont intéressés.

Congrès national des Missions diocésaines. — Le supérieur des Missionnaires diocésains de Paris, avec l'approbation de son archevêque, a pris l'initiative d'un Congrès des missions diocésaines, en vue d'encourager cet apostolat si nécessaire et d'étudier les meilleurs moyens d'y réussir.

L'idée de ce Congrès, soumise à tous NN. SS. les cardinaux, archevêques et évêques de France, a reçu leur approbation absolument unanime, et au moins quarante d'entre eux ont promis d'y déléguer un de leurs missionnaires diocésains. Le Souverain Pontife, à qui Mgr Amette, pendant son récent séjour à Rome, a soumis le projet, l'a approuvé et béni.

Le Congrès des missions diocésaines doit se réunir à Paris, sous la présidence de l'Archevêque. Les séances se tiendront, 17, rue Hamelin, les 22, 23 et 24 Juin prochain.

Le lundi, 21 Juin, à 8 h. 1/2 du soir, réunion préliminaire de tous les congressistes à la Basilique du Sacré-Cœur de Montmartre. Le jeudi 24, à 8 h. 1/2 du soir, réunion solennelle de clôture, à Notre-Dame des Victoires.

N. B. — Toutes les communications doivent être adressées à M. l'abbé Debize, secrétaire du Congrès, 19, rue Nitot, Paris, 16^e. Tous les rapports doivent lui être envoyés pour le 1^{er} Juin, au plus tard.

Dernière heure. — Nous recevons, trop tard pour ce numéro, un intéressant compte rendu de la fête patronale de Saint-Renan. Nous le publierons la semaine prochaine.

CHRONIQUE GÉNÉRALE

ROME. — Le jeudi 20 Mai, jour de l'Ascension, a eu lieu, dans la basilique de Saint-Pierre, la canonisation de deux saints : Joseph Oriol, prêtre espagnol, mort en 1702, et Clément-Marie Hofbauer, né en Autriche (1751), religieux de la Congrégation du T. S. Rédempteur, mort le 15 Mars 1829.

Après la procession, qui part du Vatican et dont le défilé a duré plus d'une heure, le Souverain Pontife a lu la formule solennelle de canonisation et ensuite entonné le *Te Deum* ; puis il a célébré la messe papale.

ORLÉANS. — Le Congrès de la Jeunesse Catholique qui vient de se tenir à Orléans a eu un immense succès. Plus de cinquante diocèses y étaient représentés. Les congressistes ont étudié longue-

ment, et de façon très pratique, quelle collaboration les membres de l'Association peuvent offrir au clergé paroissial.

M. P. Gerlier a été élu — par 516 voix sur 528 votants — président de l'A. C. J. F., en remplacement de M. Jean Lerolle, arrivé au terme de sa charge.

Œuvre des Campagnes. — Les fidèles seront heureux d'apprendre, par la lecture des lignes qui suivent, la faveur que le Souverain Pontife vient d'accorder à l'Œuvre des Campagnes, à la prière de son Directeur :

« Très Saint-Père,

« Alfred Trück, prêtre de la Compagnie de Jésus, directeur de l'Archiconfrérie dite « l'Œuvre des Campagnes », humblement prosterné aux pieds de Votre Sainteté, la supplie de daigner donner comme Patronne spéciale à la dite Archiconfrérie la Bienheureuse Jeanne d'Arc, qui se glorifiait de n'être « qu'une pauvre fille des champs », et dont l'intercession sera puissante pour le salut des paroisses rurales françaises. »

Pro gratia juxta preces,
PIUS P. P. X.

25 Avril 1909.

Domine, salvam fac... — Un de nos confrères du matin commente avec amertume le fait qu'à la cérémonie en l'honneur de Jeanne d'Arc, à Notre-Dame de Paris, on a chanté la prière *Domine, salvam fac rempublicam*, et affirme que ce chant a été suspendu depuis la séparation, ce qui est inexact.

Le même chant a été exécuté à Orléans et l'est dans un grand nombre de diocèses, chaque dimanche.

Pourquoi ne pas laisser les évêques régler en toute liberté, chacun dans son territoire, l'ordre des cérémonies et y joindre, s'ils en jugent ainsi, en cette forme qui varie avec chaque régime, la prière pour la France ?
(*La Croix.*)

Contre le théâtre scandaleux. — La pièce immonde « *Le Foyer* », dont l'auteur et, semble-t-il, le gouvernement se font une arme contre la religion, a soulevé, à Nantes et à Rennes, de violentes protestations qui ont causé plusieurs arrestations. Déjà elle a été cause de pareils incidents en diverses villes de France. Elle serait déjà interdite si nos gouvernants n'avaient pas pour but d'insulter la religion et de fausser les idées du peuple qui va au théâtre.

On comprend que les catholiques protestent, par tous les moyens à leur disposition, contre les outrages à leur foi et à leurs convictions les plus chères.

Pensée. — Il y a deux compagnons qui marchent toujours auprès de nous sans que nous les apercevions : Dieu et la mort.
(OZANAM.)

BIBLIOGRAPHIE

Asserta moralia, par M. MATHARAN, S. J., in-18 raisin, relié toile souple, franco 3 fr. 25. (Librairie Gabriel BEAUCHESNE, 117, rue de Rennes, Paris VI^e.)

Sans avoir les dimensions d'un *Manuel*, ce petit volume a été longtemps le cadre de l'enseignement oral donné par un professeur de théologie. Chacun y pourra insérer les détails utiles à garder sous la main, et s'en faire un code, à la fois succinct et complet, de théologie morale.

Réponse à MM. Loyson et Houtin. Charles Perraud, Perreyve et Gratry, par quelques témoins de leur vie ; 1 vol. in-12, xii-144 p., 1 fr. 50. (Bloud et C^{ie}, éditeurs.)

De l'étrange histoire que M. Houtin, inspiré et guidé par M. Loyson, a racontée sur Charles Perraud, en profitant de l'occasion pour attenter également à la mémoire de Perreyve et de Gratry, cette réponse ne laisse rien subsister. C'est ce que constate Mgr Chapon, évêque de Nice, dans la lettre-préface qu'il adresse au P. Lescœur : « Toutes les lacunes, dit-il, toutes les incohérences, toutes les invraisemblances, toutes les contradictions de l'accusation sont relevées ; et l'accusation se confond et se détruit d'elle-même ».

Ainsi en jugeront tous ceux qui prendront la peine de lire.

Librairie P. LETHIELLEUX, éditeur, 22, rue Cassette, Paris.

Du connu à l'inconnu, simple catéchisme, in-32, 0 fr. 30.

Humble et sérieuse étude, pour servir comme de préface au grand catéchisme, elle s'adresse aux petits enfants en un langage très clair.

A Quimper, librairie J. Salaun.

Revue Financière.

La Bourse a manifesté des dispositions franchement meilleures. L'échec final de la grève des postiers, le fiasco de la grève générale ont rétabli la confiance et encouragé les acheteurs.

Après s'être tassée à 97.40, la Rente Française est remontée à 97.80. Les Fonds Russes ont accentué leurs progrès.

Les Bons du Congo sont soutenus à 92.50. Ce cours est encore sensiblement inférieur à la valeur intrinsèque du titre. Il faut tenir compte, en effet, des chances de lots et de la tendance spéculative de l'acheteur, qui alléché, soit par le chiffre des lots et la répartition des tirages, soit par l'intérêt cumulatif qui accroît chaque année la valeur du remboursement d'un nombre de bons de plus en plus grand, consent souvent à payer un titre de ce genre au-dessus de sa valeur intrinsèque dans l'espoir que le sort le favorisera.

Les Sociétés de crédit ont un marché actif.

Les actions de nos grandes Compagnies de chemins de fer accusent de légères plus-values.

Bonne tenue des obligations 5 % or des chemins de fer du Nord du Brésil à 395 fr. La Compagnie est concessionnaire de 180 kil. de voie ferrée et de la navigation des rivières Tocantin et Aragua, avec subventions et droits de péage. L'ensemble des concessions assure, avec les annuités du gouvernement fédéral et du Para, la solidité du placement.

La Cherryvale Oklahoma and Texas Railway Cy, concessionnaire d'un réseau d'environ 2.500 kil. de chemins de fer dans les Etats de Kansas, Oklahoma et Texas, met en souscription une première tranche d'obligations 5 % or, 1^{re} hypothèque, en coupures de 20 et 100 dollars (100 et 500 fr.). Le prix d'émission est de 87.50 pour celles de 100 fr. et de 437.50 pour celles de

500 fr. On souscrit à la Banque Parisienne de Fonds Publics, 16, place Vendôme, à Paris. Le rendement de ces titres ressort à environ 6 % prime au remboursement non comprise.

Les Omnibus ont encore gagné un peu de terrain à 1.402. Le Métropolitain a progressé à 516.

Le Rio Tinto a perdu à un moment donné le cours de 1.900 fr., la dernière statistique des cuivres étant peu favorable.

La Sosnowice s'est alourdie à 1 564. La Briansk se maintient à 280.

MAISON ALFRED MAME, Éditeurs Pontificaux, Tours.

Vient de paraître :

NOUVEAU PETIT BRÉVIAIRE, 4 volumes in-48

le plus parfait

lisibilité sans égale

impression nette et soignée.

Cette édition réalise tous les desiderata exprimés à propos des bréviaires de même format existant déjà.

En vente dans toutes les librairies catholiques.

VINS ET SPIRITUEUX
ANCIENNE MAISON **Ferdinand LALANDE**
— Fondée en 1858 —

DUPOUY & MAYAUDON

51, Quai des Chartrons, BORDEAUX
Fournisseurs attitrés du Clergé, Noblesse, Bourgeoisie
et Communautés religieuses.

Vin de Messe recommandé, garanti pur, naturel et d'origine.

Références, tarifs et échantillons sur demande.

Agent : Emile DANTEC, 32, rue Ange de Guernisac, MORLAIX.

UN MONSIEUR offre gratuitement de faire connaître à tous ceux qui sont atteints d'une *maladie de la peau, dartres, eczémas, boutons, démangeaisons, bronchites chroniques, maladies de la poitrine, de l'estomac et de la vessie, de rhumatismes, neurasthénie*, un moyen infailible de se guérir promptement, ainsi qu'il l'a été radicalement lui-même après avoir souffert et essayé en vain tous les remèdes préconisés. Cette offre, dont on appréciera le but humanitaire, est la conséquence d'un vœu.

Écrire par lettre ou carte postale à **M. VINCENT**, 8, place Victor-Hugo, à **GRENOBLE**, qui répondra gratis et franco par courrier et enverra les indications demandées.

L'Administrateur-Gérant : **AR. DE KERANGAL.**

Quimper, typographie **DE KERANGAL**, imprimeur de l'Evêché.

LA SEMAINE RELIGIEUSE

DU DIOCÈSE

DE QUIMPER ET DE LÉON

SOMMAIRE

I. PARTIE OFFICIELLE. — Lettre Encyclique à l'occasion du 8^e Centenaire de saint Anselme (à suivre).

II. — *Communications de l'Evêché* : Décès.

III. — **PARTIE NON OFFICIELLE.** — Apostolat de la Prière.

IV. — *Chronique du diocèse* : Intentions recommandées aux prières ; Offices extraordinaires ; No-

tre-Dame de Rumengol ; Un nouveau Docteur ; Nécrologie ; Loqueffret ; Quimper ; Saint-Renan ; Morlaix ; Retraites de femmes ; Lesneven ; Primelin ; Défendons-nous !

V. — *Chronique générale* : Rome ; France ; Evêques devant les tribunaux ; Vannes.

VI. — *Annonces et avis.*

Offices de la semaine.

Dimanche, 6 Juin. — 1^{er} Dimanche après la Pentecôte. FÊTE DE LA T. SAINTE TRINITÉ. Double de 2^e classe. Blanc. A la messe, mémoires de S. Norbert, Evêque, et du Dimanche.

Vêpres de la fête, avec mémoires du suivant, de S. Norbert et du Dimanche.

Lundi, 7. — S. Bède le Vénérable, Docteur (du 27 Mai). Double. Blanc.

Mardi, 8. — De la férie. — Ou Office votif des SS. Apôtres ; semi-double. Rouge.

Mercredi, 9. — S. Prime et S. Félicien, Martyrs. Simple. — Ou office votif de S. Joseph ; semi-double. Blanc.

Jeudi, 10. — FÊTE DU T. SAINT-SACREMENT (*Fête-Dieu*). Double de 1^{re} classe, avec Octave privilégiée. Blanc.

Vendredi, 11. — S. Barnabé, Apôtre. Double-majeur. Rouge.

Samedi, 12. — S. Jean de St-Faond, Confesseur. Double. Blanc.

Dimanche, 13. — 2^e Dimanche après la Pentecôte. S. Antoine de Padoue, Confesseur.

Au chœur, solennité du T. Saint-Sacrement.

Ordre de l'Adoration perpétuelle pendant la semaine.

Kerfeunteun. du 5 au 8 Juin.

Arzano. du 9 au 13 —

PARTIE OFFICIELLE

LETTRE ENCYCLIQUE

à l'occasion du 8^{me} Centenaire de Saint Anselme⁽¹⁾

A Nos Vénérables Frères, les Patriarches,
Primats, Archevêques, Evêques
et autres Ordinaires en paix et communion
avec le Siège Apostolique.

PIE X, PAPE

*Vénérables frères, salut et bénédiction apostolique.***Ce qui console le cœur du Saint-Père.**

Au milieu des vicissitudes amères de notre temps et des récentes calamités de l'intérieur qui Nous ont accablé de douleur, Nous sommes très doucement réconforté par l'unanime émulation de piété de tout le peuple chrétien, qui ne cesse pas d'être « un spectacle pour le monde, pour les anges et pour les hommes » (I Cor., iv, 9). Cette émulation, la vue des maux de l'heure présente peut sans doute en avoir accru l'élan, mais, en définitive, elle a pour unique cause la charité de Notre-Seigneur Jésus-Christ. Puisque, en effet, aucune vertu digne de ce nom n'existe et ne peut exister ici-bas si ce n'est par Jésus-Christ, c'est à lui seul qu'il faut attribuer tout fruit excellent de vertu parmi les hommes, même parmi ceux dont la foi est relâchée, même parmi les adversaires de la religion, qui, s'ils ont gardé quelque vestige de la vraie charité, le doivent entièrement à la civilisation que le Christ est venu apporter au monde et qu'ils n'ont pas encore réussi à expulser tout à fait d'eux-mêmes et de la société chrétienne.

Ce concert immense de piété pour consoler un Père et soulager des frères dans les douleurs communes et privées Nous touche si vivement, que les mots Nous manquent presque pour exprimer nos sentiments de reconnaissance. Bien que Nous l'ayons témoignée bien des fois en particulier aux uns et aux autres, il Nous tardait de remplir ce devoir de vous remercier publiquement, vous d'abord, Vénérables Frères, et, par votre entremise, tous les fidèles confiés à votre vigilance.

(1) Cette Encyclique, écrite en latin, commence par les mots : *Communium rerum*.

La traduction que nous donnons est empruntée au journal la Croix, qui a également ajouté les sous-titres.

Nous tenons aussi à dire publiquement Notre reconnaissance à tous ces Fils bien aimés, qui, sur toutes les parties de l'univers, ont célébré le jubilé de Notre sacerdoce par tant et de si éclatantes manifestations d'amour et de respect. Ces sentiments Nous ont été agréables non pas tant pour Notre personne qu'à cause de l'Eglise et de la religion, parce qu'ils témoignaient d'une foi vaillante, et que l'hommage rendu à celui que le Seigneur a daigné constituer Chef de sa famille était comme une marque d'honneur au Christ et à l'Eglise.

D'autres faits de ce genre Nous ont encore apporté une grande joie. Les fêtes du centenaire de l'érection des diocèses dans l'Amérique du Nord ont fourni l'occasion d'offrir à Dieu d'immortelles actions de grâces pour avoir multiplié les fils de l'Eglise catholique ; la Grande-Bretagne a donné ce spectacle magnifique de la restauration solennelle du culte eucharistique dans son île, en présence d'un nombreux cortège de prélats présidé par Notre légat et d'une foule innombrable ; l'Eglise de France dans l'affliction a essuyé ses larmes en contemplant les splendides triomphes de l'auguste Sacrement, principalement aux sanctuaires de Lourdes, dont, à Notre grand bonheur, le cinquantenaire a été solennellement fêté.

Le programme de Pie X :**tout restaurer en Jésus-Christ.**

Que ces événements et d'autres apprennent à tous et attestent victorieusement aux ennemis du nom catholique que ces cérémonies particulièrement grandioses, ce culte rendu à l'auguste Mère de Dieu, les honneurs mêmes multipliés au Souverain Pontife, n'ont d'autre but que de glorifier Dieu, pour que le Christ « soit tout et en tous » (Coloss., iii, 11), que son règne soit restauré sur la terre, et que les hommes soient sauvés éternellement.

Ce triomphe de Dieu que nous attendons sur les individus et sur toute la société humaine, ce n'est pas autre chose que le retour des égarés à Dieu par le Christ, au Christ par son Eglise : Nous n'avons pas d'autre programme, Nous l'avons déclaré hautement dès Notre première Encyclique *E supremi Apostolatus Cathedra* (4 Octobre 1903), et Nous l'avons souvent répété depuis lors. Ce retour, Nous l'envisageons avec confiance ; pour le hâter, tous nos efforts, tous nos vœux tendent vers lui, comme vers le port où s'apaiseront même les tempêtes de la vie présente. C'est précisément parce que Nous y voyons, par la grâce de Dieu, un présage du retour des peuples au Christ et de leur étroite adhésion à Pierre et à l'Eglise, que Nous avons accueilli avec bonheur et reconnaissance les honneurs publics rendus à l'Eglise en Notre humble personne.

La modernité de saint Anselme.

Cette adhésion affectueuse au Siège Apostolique ne s'est pas sans doute manifestée partout et toujours de la même manière

et avec la même intensité : mais il semble que, par un dessein providentiel, elle ait été d'autant plus dévouée que les temps étaient plus durs, comme est le nôtre, soit pour la saine doctrine, soit pour la discipline sacrée, soit pour la liberté de l'Eglise. Les Saints ont donné l'exemple de cet attachement en des âges où le troupeau du Christ était pourchassé, où le vice inondait le monde ; à ces maux, Dieu opposa très opportunément leur vertu et leur sagesse. Nous avons l'intention, dans cette Lettre, de vous rappeler surtout un de ces Saints, dont on célèbre solennellement, cette année, le huitième centenaire. Nous voulons parler du Docteur d'Aoste Anselme, intrépide champion de la vérité et défenseur des droits sacrés, soit comme moine et abbé en France, soit comme archevêque de Cantorbéry et primat d'Angleterre. Il ne sera certes pas hors de propos, après avoir fêté avec splendeur les centenaires de deux autres Docteurs, Grégoire le Grand et Jean Chrysostome, qui illuminèrent l'un l'Eglise occidentale, l'autre l'Eglise orientale, de contempler et d'admirer encore un troisième astre, qui sans doute « diffère en éclat » (I. *Corinth.*, xv, 41) des deux premiers, mais, reprenant leurs évolutions, ne répand pas une plus faible lumière par sa vie et sa doctrine. Même on pourrait presque la dire en un certain sens plus puissante, si l'on considère qu'Anselme est plus proche de nous par son époque, son pays, son génie, ses travaux, qu'il s'adapte plus aisément à notre siècle par le caractère de ses luttes, la forme de son action pastorale, par la méthode d'enseignement appliquée par lui et transmise par ses disciples et ses écrits, qui forment, « pour la défense de la religion et le bien des âmes, une règle pour tous les théologiens qui, depuis lors, ont enseigné les sciences sacrées, suivant la méthode de l'Ecole » (*Breviar. Rom.*, 21 Avril). Comme dans la nuit obscure, quand s'éteignent des étoiles, d'autres se lèvent pour éclairer le monde, ainsi pour illuminer l'Eglise les fils succèdent aux pères, et parmi eux le bienheureux Anselme brille d'un éclat remarquable.

Ce que fut saint Anselme ; un saint, un docteur...

Dans les ténèbres de son siècle, obscurci d'erreurs et de vices, saint Anselme apparut vraiment aux meilleurs de ses contemporains comme un soleil de sainteté et de savoir. Car il fut « le prince de la foi, la splendeur de l'Eglise, la gloire des pontifes », celui qui « l'emporta sur l'élite des hommes les plus illustres » de son siècle (*Chant funèbre sur la mort d'Anselme*). « Sage, bon, orateur éclatant, esprit distingué » (*Epitaphe*), sa renommée monta si haut qu'on peut dire avec raison que personne au monde « n'osait dire : Anselme est mon inférieur ou est mon égal » (*Chant funèbre sur la mort d'Anselme*) ; c'est pourquoi il fut en faveur auprès des rois, des princes, des Souverains Pontifes. Il était chéri non seulement de ses frères en

religion, et de son peuple fidèle, mais « même de ses ennemis » (*Ibid.*). Il n'était encore qu'abbé lorsque le grand et courageux Pontife Grégoire VII lui écrivit des lettres pleines d'estime et d'affection, où il recommandait à ses prières sa personne et l'Eglise catholique » (*Breviar. Rom.*, 21 Avril). C'est à lui qu'Urbain II attribue, dans une lettre, « la palme de la religion et de la science » (Livre II des *Lettres de saint Anselme*, lett. 32). C'est lui, dont à plusieurs reprises et avec une extrême cordialité, Paschal II exalte « la piété fervente, la foi robuste, la sollicitude pieuse et zélée », dont il accueille volontiers les suppliques fraternelles en considération de « sa piété et de sa sagesse » (Livre III des *Lettres de saint Anselme*, lett. 74 et 42), lui qu'il n'hésite pas à proclamer le plus sage et le plus religieux des évêques d'Angleterre.

Et pourtant, à ses propres yeux, Anselme n'était qu'un pauvre homme méprisable, un homme de rien, un homme d'une science infime, un pécheur. D'ailleurs, ces sentiments d'humilité ne l'empêchaient pas de concevoir des pensées élevées, à l'encontre des jugements que portent d'habitude ceux dont l'intelligence et le cœur sont corrompus, ceux dont les Saintes Lettres disent : « L'homme.... charnel ne saisit pas ce qui est de l'esprit de Dieu » (I *Cor.*, ii, 14). Ce qui est encore plus admirable, c'est que sa grandeur d'âme et son invincible énergie, éprouvée par tant de vexations, d'attaques, d'exils, s'allia toujours avec tant de douceur et d'aménité, qu'il désarmait la colère de ceux qui le brutalisaient et gagnait leur faveur. Si bien que ceux-là mêmes à qui sa situation était intolérable, louaient pourtant « sa bonté » (*Chant funèbre sur la mort d'Anselme*).

En saint Anselme s'accordaient et s'harmonisaient merveilleusement ces qualités, qu'on considère d'habitude comme contradictoires et incompatibles : candeur simple et magnanimité, hauteur de vues et modestie, vigueur et suavité, piété et science ; en sorte que, toute sa vie comme au début de sa carrière religieuse, « c'est merveille comme tous l'estimaient un modèle de sainteté et de savoir » (*Breviar. Rom.*, 21 Avril).

...un doux lutteur...

Il ne faut pas croire que ce double mérite de saint Anselme resta enfermé entre les murs de sa demeure ou dans la sphère de son enseignement : comme d'une tente militaire, il sortit au grand jour, dans la poussière des camps. Paru en ces temps difficiles que nous connaissons, il eut à soutenir de très rudes combats pour la justice et la vérité. Lui qui était naturellement enclin aux études et à la contemplation se trouva plongé dans de nombreuses et graves affaires, et du jour où il prit en main le gouvernement d'une Eglise, il se vit emporté par un tourbillon de luttes et de difficultés. D'un naturel doux et affable, il

fut obligé, pour défendre la doctrine et la sainteté de l'Eglise, de dire adieu aux charmes d'une vie paisible, de renoncer à l'amitié et à la faveur des princes, de briser les liens très doux qui l'unissaient à ses frères de religion et à ses collègues de l'épiscopat, de subir toutes sortes de tribulations, d'être accablé de toutes sortes d'angoisses. L'Angleterre devint pour lui un lieu partout semé de haines et de périls, où il fallait constamment résister aux rois et aux princes qui violaient arbitrairement les droits des nations et de l'Eglise, à des ecclésiastiques négligents et indignes de leur saint ministère, aux grands et au peuple ignorants de tout et plongés dans les pires vices. Jamais son ardeur ne défailloit à venger la foi, les mœurs, la discipline et la liberté de l'Eglise, et, par suite, sa doctrine et sa sainteté, en sorte qu'il mérita parfaitement cet autre éloge de Paschal : « Dieu soit béni de ce que tu persévères dans la fermeté de l'autorité épiscopale, de ce que, en plein pays barbare, ni la violence des tyrans, ni la faveur des puissants, ni les flammes du bûcher, ni les étreintes des mains ne t'arrêtent de prêcher la vérité. » Et encore : « Nous nous réjouissons, dit Paschal, parce que ni les menaces ne t'ébranlent, ni les promesses ne t'émeuvent » (Livre III des *Lettres de saint Anselme*, lett. 44 et 74).

... le modèle des évêques.

Dans ces conditions, n'est-il pas juste que Nous aussi, Vénérables Frères, en ce huitième centenaire, Nous Nous réjouissons avec Notre prédécesseur Paschal, et que Nous fassions écho à sa voix pour rendre grâce à Dieu ? Mais en même temps Nous aimons à vous prier de contempler cette lumière de doctrine et de sainteté, qui s'est levée en Italie, a brillé plus de trente ans en France, plus de quinze ans en Angleterre, et qui fut pour l'Eglise universelle un soutien et une gloire.

Si Anselme fut puissant « en œuvres et en paroles », c'est-à-dire, si dans les combats de la vie et de la pensée, si par sa spéculation pénétrante et son activité, si par la vigueur de ses luttes et ses suaves aspirations à la paix, il a procuré à l'Eglise de splendides triomphes et à la société civile d'insignes bienfaits, c'est parce que dans toute sa vie, dans tout son ministère doctrinal, il adhéra le plus fermement possible au Christ et à l'Eglise.

Pénétrons-nous de ces pensées en cette solennelle commémoration de ce grand Docteur : nous y puiserons, Vénérables Frères, de magnifiques leçons à admirer et à imiter. Cette méditation accroîtra notre courage et notre consolation pour accomplir virilement notre saint ministère, souvent pénible et angoissant, pour nous dépenser de toutes nos forces, afin que tout soit restauré en Jésus-Christ, que « le Christ soit formé » (*Galat.*, iv, 19) en tous, principalement en ceux qui se préparent au sacerdoce ; pour défendre vaillamment l'enseignement de

l'Eglise, pour revendiquer valeureusement la liberté de l'Epouse du Christ, la sainteté de ses droits divins, en un mot, tout ce que requiert le maintien du pouvoir spirituel dans sa plénitude.
(A suivre.)

COMMUNICATIONS DE L'ÉVÊCHÉ

Décès. — Nous recommandons aux prières le repos éternel de l'âme de M. Cloarec, vicaire à Guissény, décédé le 30 Mai.

PARTIE NON OFFICIELLE

Apostolat de la Prière

LIGUE DE PRIÈRES EN UNION AVEC LE CŒUR DE JÉSUS

INTENTION GÉNÉRALE POUR JUIN 1909

Approuvée et bénie par N. S. P. le Pape :

LA COMMUNION QUOTIDIENNE

Jésus-Christ, affamé de se donner, cherche des âmes qui le reçoivent. Lui-même nous fait demander à son Père le *pain quotidien* ; et, de peur que nous restreignions ces paroles au pain matériel, Il ajoute, en saint Matthieu : « Notre *pain supersubstantiel* ». N'est-ce pas à dessein que, pour voiler son corps dans l'Eucharistie, Il a choisi les apparences du pain, c'est-à-dire de la nourriture la plus usuelle, de l'aliment *quotidien* par excellence ?

Pourquoi lui marchandez-vous vos communions ?

Ames chrétiennes, voici une pensée, une seule, que je vous prie de méditer, mais jusqu'à en pénétrer votre âme. Bien comprise, bien goûtée surtout, elle fixera à jamais vos idées et vos usages en fait de communions et transformera votre spiritualité tout entière. Vous communiez souvent, dites-vous, mais vous n'osez pas le faire tous les jours. Pourquoi ? Parce que votre regard est trop fixé sur vous. Alors, vous ne communiez *que* pour vous ? Toute votre vie spirituelle, prières, sacrements, n'est qu'un simple moyen d'assurer *votre* salut, de gagner *votre* Ciel ? Regardez donc Jésus-Christ, le Tabernacle ! entrez-y avec Lui. Comme votre vision sera changée ! Songez qu'Il est là et vous y attend *tous les jours* !

Ame si chère au Sacré-Cœur, vous qu'Il inonde de grâces et de bienfaits, n'avez-vous jamais pensé à communier *pour Lui* ? pour lui faire plaisir ? parce qu'Il vous aime et veut se donner à vous ? Le laisserez-vous encore un jour sans ce bonheur ? car c'est un bonheur pour Lui. C'est comme une grâce qu'Il vous demande. Il

aurait pu en imposer l'obligation, comme la messe du dimanche. Il ne l'exige pas ; c'est une marque d'amour qu'il sollicite.

Les âmes généreuses et aimantes, les âmes admises à l'amour du Sacré Cœur ont compris cette invitation discrète d'un Cœur qui veut être aimé librement.

Désirée par Jésus-Christ et son Eglise, la communion *quotidienne* est le *régime normal* des chrétiens en santé, c'est-à-dire en état de grâce. Mais c'est aussi le *régime sauveur* des âmes faibles. Qu'attendons-nous pour nous y mettre ?

CHRONIQUE DU DIOCÈSE

Intentions recommandées aux prières.

- I. — L'Eglise et la France.
- II. — L'Ordination de samedi 5 Juin.
- III. — Missions. — MORLAIX (les trois paroisses), du 16 Mai au 13 Juin.
Du 6 au 13 Juin, dernière semaine de la Mission française, prêchée par les PP. Rédemptoristes ;
— PLOUVIEN, du 30 Mai au 12 Juin. Président, la 2^{me} semaine, M. Henry, recteur de Saint-Pierre Quilbignon.
- IV. — Retraite. — QUIMPERLE, retraite bretonne pour les femmes, du 6 au 12 Juin.

Offices extraordinaires.

Quimper. — CHAPELLE DE LA RETRAITE. — Dimanche 6 Juin, réunion de la congrégation des Dames. A 7 h. 1/2, messe, instruction et bénédiction du T. Saint-Sacrement.

Mgr l'Evêque part aujourd'hui (vendredi) pour Brest ; demain, samedi des Quatre-Temps, il fera, dans la chapelle du Séminaire à Lambézellec, une ordination de sous-diacres.

De Brest Sa Grandeur se rendra à Morlaix pour présider, samedi et dimanche, quelques exercices de la Mission, et rentrera, lundi, à Quimper.

Le jeudi 10 Juin, Monseigneur donnera la Confirmation au pensionnat du Calvaire, à Landerneau.

NOTRE-DAME DE RUMENGOL. — I. Une rectification. — Dans le dernier numéro de la *Semaine religieuse*, au programme des fêtes de Rumengol, par suite de quelques mots passés, une erreur a été commise. Nous nous empressons de la corriger, bien que les lecteurs aient pu facilement faire eux-mêmes la rectification d'après les indications qui précédaient.

La grand'messe du Pardon, dimanche, sera chantée par M. le chanoine Auffret, curé-doyen de Douarnenez, et le sermon donné par M. Abhervé-Guéguen, curé de Lambézellec.

II. Monseigneur l'Evêque a obtenu de Rome dispense du jeûne et de l'abstinence, tant pour les paroissiens que pour les pèlerins de Rumengol, le samedi des Quatre-Temps de la Trinité.

Un nouveau Docteur. — M. l'abbé J.-M. Gaonac'h, professeur à l'Institution Saint-Vincent de Paul, à Quimper, a soutenu, vendredi 28 Mai, devant la Faculté des Lettres de Rennes, sa thèse pour le Doctorat ès lettres, sur le sujet suivant : « La théorie des idées dans la philosophie de Malebranche ». M. Gaonac'h a été reçu avec « mention très honorable ».

Heureux d'annoncer le brillant succès de notre jeune confrère, nous présentons au nouveau Docteur nos félicitations les plus sincères et les plus chaleureuses.

Nécrologie. — I. Nous avons le regret d'annoncer la mort de M. Cloarec, vicaire à Guissény, qui a rendu son âme à Dieu, le jour de la Pentecôte.

Né à Bodilis, le 20 Février 1873, ordonné prêtre le 25 Juillet 1900, M. Cloarec (Christophe) fut d'abord vicaire dans une paroisse bretonne des Côtes-du-Nord, puis à Plouyé (8 Octobre 1906) et enfin à Guissény (31 Mars 1908). Il était le neveu de M. Cloarec (Frère Bernard), que nos lecteurs ont connu et aimé.

Partout où il a passé, M. Cloarec s'est montré un prêtre plein de zèle et de dévouement. A Guissény, en 15 mois, il avait gagné tous les cœurs : il était bon, modeste, pieux, toujours à son devoir. Aussi ne laisse-t-il que des regrets : le jour de ses funérailles, l'église était pleine de monde, comme elle l'est le dimanche pour la grand'messe.

M. Cloarec n'avait malheureusement pas une santé florissante : il avait été très fatigué par une fièvre typhoïde contractée pendant son service militaire. Sa dernière maladie a duré près de trois semaines, pendant lesquelles il a eu à souffrir des douleurs atroces : « Vous ne sauriez croire combien je souffre, » disait-il à un de ses amis. Il faisait pitié à voir. Mais il a su sanctifier ses souffrances et accepter avec résignation la mort qu'il voyait venir ; il jetait avec foi ses regards sur son crucifix et puisait dans cette contemplation de nouvelles forces pour supporter son mal. Il est mort, le dimanche 30 Mai, dans une crise où la douleur était plus forte que jamais, en prononçant tout bas le saint nom de Jésus.

Un service d'octave sera chanté à son intention à Guissény, le lundi 7 Juin ; un autre à Bodilis, le mercredi 9 Juin.

II. — Nous apprenons aussi la mort de M. le chanoine J. KERDAREC, ancien curé de Pontivy, pieusement décédé à Gourin, le 23 Mai, à l'âge de 82 ans. « Professeur de dogme au Grand Séminaire de Vannes, aumônier des religieuses de Marie-Joseph du Dorat, supérieur du Petit Séminaire de Sainte-Anne, curé-doyen

de Pontivy et vicaire général honoraire de Mgr Latieule, M. le chanoine Kerdaffrec, écrit la *Semaine religieuse* de Vannes, a profondément tracé son sillon dans les importants ministères qui lui furent confiés. L'âge et les infirmités l'ayant condamné au repos, il fut l'exemple et la joie du clergé de Gourin par l'énergie de son caractère, la vigoureuse trempe de son intelligence et sa conversation toujours riche en traits variés et en souvenirs de toutes sortes. Il était sans conteste dans le clergé diocésain l'un des prêtres d'élite ; c'est une grande figure qui disparaît.

• L'enterrement s'est fait, le 25 Mai, à Gourin, au milieu d'un très grand concours de prêtres du Morbihan et du Finistère, et de toute la population du pays. »

M. le chanoine Kerdaffrec était bien connu dans notre diocèse où il a souvent fait entendre son éloquente parole. Nous demandons à nos lecteurs de vouloir bien dire une prière pour le repos de son âme.

R. I. P.

LOQUEFFRET. — Avis de service anniversaire. — Un service anniversaire pour le repos de l'âme de M. J. Le Foll, mort recteur de Loqueffret, sera célébré dans cette paroisse, mardi prochain 8 Juin, à 10 heures.

QUIMPER. — Clôture du Mois de Marie. — Fidèles à leur tradition déjà vieille, les Quimpérois sont allés lundi soir, pour la clôture du Mois de Marie, saluer la Sainte Vierge dans son sanctuaire de Loc-Maria.

Peut-être, par suite de la coïncidence avec d'autres fêtes, y avait-il moins de pèlerins que les précédentes années. Mais la procession n'en fut pas moins édifiante, troublée à peine un instant par les cris sauvages de quelques militaires, postés près de l'ancien palais épiscopal.

A Loc-Maria, l'église est presque remplie par les pèlerins. Après un cantique tout à fait de circonstance et admirablement chanté par un chœur de jeunes filles de Saint-Corentin, M. le Recteur de Loc-Maria félicite les Quimpérois de leur fidélité à la procession traditionnelle du 31 Mai, leur rappelle, en termes chaleureux et d'une voix vibrante et claire, les principales raisons qui nous imposent cette fidélité, et tout particulièrement l'attachement de la Bretagne à la Vierge. Puis il indique les leçons pratiques que nous devons puiser dans la vie de la Sainte Vierge et que renouvelle pour nous le Mois de Marie.

La bénédiction du Saint-Sacrement termine cette touchante cérémonie, et les pèlerins quittent le Sanctuaire de Loc-Maria disant à la Vierge

« Non pas adieu,
Mais au revoir. »

SAINT-RENAN. — Les Saints qui reviennent. — ...On les avait repoussés sur le chemin de l'exil, de l'oubli ! Mais les bons Saints s'étaient attardés en route : ils n'avaient pu se résigner à sortir tout d'un coup du souvenir de leurs peuples, à disparaître tout à fait derrière l'horizon. Ils se disaient bien que cette terre, que cette âme bretonnes à qui, entre autres choses, ils avaient appris à n'être pas trop vite oubliées, les rappelleraient quelque jour, et que tôt ou tard ils rentreraient dans leurs églises, par la porte, ou par... le vitrail.

C'est par le vitrail que saint Ronan a d'abord repris possession de la sienne. L'ancien curé, M. Stéphan, lui avait fait une place dans la jolie collection de ses verrières, au pourtour du chœur. Et c'est à cette condition subalterne et si fragile, d'un saint de vitrail, que saint Ronan, bien des années, dut se résigner.

Le nouveau curé, M. Pellerin, n'avait guère vécu hors de cet immense horizon cornouaillais que domine de toutes parts la cime de l'ermitage de saint Ronan : en arrivant à Saint-Renan, ce lui fut une mélancolie que le Saint qui avait dominé jusque là son horizon et sa vie, ne dominât pas là, dans l'église dont il était le titulaire !

Et sans retard, du vitrail reculé où il cachait sa disgrâce, saint Ronan fut érigé sur un piédestal, à la première colonne de l'église, tout au haut de la nef. Là, sous le baldaquin dont l'ample draperie rouge lui sert de fond et de cadre, bien en vue du peuple, avec sa crosse, sa mitre et ses gants violets, la statue du vieil évêque Revenant a vraiment mine de Patron, imposante et paternelle !...

Intronisé dans son église, sur un piédestal, il restait à réintégrer le saint Patron dans le souvenir et le culte du peuple de Saint-Renan. Pour cela, fut institué un triduum qui, dès la première année, obtint d'emblée la faveur des Saint-Renanais, tant il est vrai qu'on n'efface pas en un jour un culte de quatorze siècles dans l'âme d'un peuple, et qu'il reste, entre cette âme et le Saint qui l'a enfantée à la Foi, des liens mystérieux, comme ceux du sang, toujours faciles à émouvoir et à renouer !... Cette année, le triduum se donnait du 21 au 23 Mai, prêché, pour le français, par M. le chanoine Eveno, supérieur de Saint-Jacques, et pour le breton, par M. Roudot, vicaire à Lannilis ; la messe du Pardon fut chantée par M. l'archiprêtre Roull.

Toute cette fête fut on ne peut plus édifiante.

Ce peuple de Saint-Renan, on a voulu quelquefois le représenter comme glissant sur une pente de frivolité et d'indifférence religieuse ; ce n'est certes pas l'impression de ceux qui ont passé au milieu de lui ces trois jours de fête : la piété des Saint-Renanais tranche peut-être, par une nuance moins sévère, sur le fond un peu sombre du caractère des populations avoisinantes ; mais qui donc va leur faire le reproche d'avoir su rendre leur piété aimable ?

Ce qui caractérisa, en effet, leur triduum et leur pardon, ce fut cette piété assez vraie pour pouvoir, sans tourner à la dissipation,

se faire aimable et enjouée. J'ai rarement pris sur le vif un sentiment religieux aussi attrayant que la joie de la foule, sur l'esplanade de son église, à la sortie de la grand'messe. Dès au sortir de l'église, elle s'était trouvée en face de la vieille petite place toute rajeunie sous le sable dans sa toilette de verdure, de fleurs, d'oriflammes ; cette décoration de la place, et des rues au delà, rejoignait de si près les décorations de l'église, et avait si bien le cachet religieux, qu'elle en paraissait la continuation, que toute la ville n'était elle-même que comme un prolongement de l'église ; et la belle humeur de la foule, s'éparpillant à travers tout cela, n'était vraiment que l'écoulement en joie du recueillement pieux de tout à l'heure à l'église !

Le soir encore, à travers les rues, ce fut le même air de réjouissance chrétienne.

L'illumination était ravissante ; ces vieilles rues, avec leurs maisons toutes dissemblables, offrent pour l'ornementation des ressources inconnues aux rues trop régulières, où l'uniformité des constructions condamne le décorateur à la banalité ; ici la variété des façades appelle celle des décors ; chacun, pour le parti à tirer de ses fleurs et de ses lanternes vénitiennes, avait à s'inspirer, non de son voisin, mais de l'architecture et de la physionomie de sa maison ; à chacune des vieilles fenêtres et des vieilles portes, des détails originaux de construction inspiraient ainsi de charmantes trouvailles d'ornementation ; et le tout avait ce cachet qu'on ne trouve que dans nos vieilles cités : fraîcheur pimpante des décors sur l'antiquité des architectures, symbolisant très bien cette fête joyeuse en l'honneur du vieil apôtre, cette piété enjouée des Saint-Renanais mettant sa grâce sur le fond austère de la Foi antique.

MORLAIX. — La Mission. — Nous recevons les meilleures nouvelles de la Mission, qui se continue en ce moment dans les trois paroisses de Morlaix. Les bretons sont venus en foule, pendant la semaine qui leur était réservée, du 16 au 23 Mai, et les communions ont été très nombreuses le jour de la fête de l'Ascension et le dimanche suivant.

La Mission française a été bien suivie dès le début ; aux réunions du soir surtout l'assistance est très nombreuse. Selon l'usage constant des PP. Rédemptoristes, la Mission est mise sous la protection spéciale de Notre-Dame du Perpétuel Secours, dont l'image a été solennellement placée dans chacune des églises, le mardi 25 Mai. Les processions, organisées à cette occasion, se sont déroulées dans un ordre parfait et un profond recueillement. Pour le clergé paroissial si zélé et pour les missionnaires qui lui prêtent le secours de leur parole apostolique et de leur dévouement, c'est une consolation et une joie de voir cet empressement des fidèles... Ceux-ci tiendront à venir, plus nombreux et plus fervents encore durant la dernière semaine, pour profiter de la grâce précieuse qui leur est offerte.

Retraites de femmes, du 23 au 29 Mai. — I. QUIMPER. — 20 paroisses ; 49 retraitantes : Plogonnec, 6 ; Plouhinec, 6 ; Tréboul, 6 ; Douarnenez, 5 ; Ploaré, 4 ; Lanriec, 3 ; Langolen, 2 ; Lennon, 2 ; Clédén-Cap-Sizun, 2 ; Ile de Sein, 2 ; Quimper, 2 ; Beuzec-Cap-Sizun, 1 ; Châteaulin, 1 ; Guengat, 1 ; Peumerit, 1 ; Pluguffan, 1 ; Plobannalec, 1 ; Pont-l'Abbé, 1 ; Plovan, 1 ; Quéménéven, 1.

— II. MORLAIX (*La Salette*). — 13 paroisses ; 40 retraitantes : Guiclan, 11 ; Morlaix, 9 ; Plouévan, 5 ; Collorec, 3 ; Plouigneau, 2 ; Plougourvest, 2 ; Plouvorn, 2 ; Plouneventer, 1 ; Plonévez-du-Faou, 1 ; Pleyber-Christ, 1 ; Taulé, 1 ; Carantec, 1 ; Saint-Thégonnec, 1.

LESNEVEN. — Retraite française d'hommes, du samedi soir 29 Mai au lundi soir 31 Mai. — Ce premier essai a été couronné de succès ; 10 paroisses ont été ainsi représentées :

Lambézellec (Pilier-Rouge), 12 ; Landerneau, 11 ; Lesneven, 11 ; Lambézellec, 9 ; Saint-Louis de Brest, 8 ; Saint-Martin de Brest, 7 ; Saint-Sauveur (Recouvrance), 6 ; Saint-Pierre-Quilbignon, 3 ; Notre-Dame du Mont-Carmel, 1 ; Plabennec, 1. — En tout, 69 retraitants.

PRIMELIN. — La chapelle de Saint-Tugen. — La chapelle de Saint-Tugen, qui s'élève à l'entrée de la presqu'île du Raz, non loin de la mer, est le plus beau monument de cette côte sauvage et incessamment battue par les tempêtes. Elle a un aspect vraiment grandiose, avec sa ceinture d'arbres plusieurs fois séculaires et sa haute tour servant d'amers aux navires qui doublent cette pointe dangereuse. Lorsque le marin breton aperçoit le clocher de Saint-Tugen, il fait le signe de la croix, et, plein de confiance, il met le cap à terre, convaincu que son saint patron le conduira au port.

M. Chaussepied, membre de la commission des monuments historiques, ayant visité dernièrement cette chapelle, s'est ému de son état de délabrement et il appelle sur elle l'attention de tous ceux qui s'intéressent à la conservation de nos œuvres d'art.

La chapelle porte la marque de deux époques distinctes. La nef, le clocher et le porche sont du xvi^e siècle, et les deux transepts sont du xvii^e. Celui du Nord, le plus large, est séparé par deux arcades à plein cintre, ornées de clefs à consoles et retombant sur des piliers massifs d'ordre ionique.

La partie la plus intéressante à l'intérieur est la voûte d'arête sous la tour, reposant sur de hautes et minces colonnettes dégagées, placées dans les quatre angles de la partie centrale.

La plus grande richesse de l'édifice réside à l'extérieur. La façade occidentale est percée d'une belle porte ogivale surmontée d'une accolade et d'un gable flammés. Elle est encadrée de quatre contreforts, ornés de niches garnies de statues.

La tour est percée de longues et étroites fenêtres à multiples colonnettes ; une balustrade termine la plate-forme sur laquelle repose un lanternon polygonal.

Au Sud de la façade occidentale est une tourelle surmontée d'une belle flèche à pans ornée de crochets.

Le porche du Sud est la partie la plus riche de la chapelle. Il est bâti sur un plan carré, flanqué de contreforts d'angle ornés de niches et de statues, et couronnés de pinacles fleurons. La façade de ce porche est décorée avec goût, les rampants du pignon sont surmontés d'une balustrade ajourée, et un gable à crochets accompagne l'accolade qui couronne l'arcade avec d'élégantes colonnettes supportant des statues.

Malheureusement, la toiture de ce bijou artistique menace ruine. Dans le bas-côté Sud, juste en face de l'entrée du porche, un trou béant s'est ouvert dans la couverture, et ce passage est dangereux pour les personnes qui entrent dans la chapelle.

M. Clauin, recteur de Primelin, ayant obtenu de Monseigneur l'Evêque l'autorisation de faire les travaux confortatifs les plus urgents, s'est mis à l'œuvre, secondé par le comité des sites et monuments pittoresques du Finistère, par le Touring-Club de France, par l'administration municipale et par ses paroissiens, attachés fidèlement à leur antique sanctuaire. Les fonds recueillis jusqu'ici sont encore insuffisants pour couvrir les dépenses, et l'on fait appel à la générosité de tous ceux qui s'intéressent aux monuments religieux de notre Bretagne.

A.

Les personnes qui voudraient bien contribuer à l'œuvre de restauration de Saint-Tugen peuvent adresser leur obole à M. le Recteur de Primelin (par Audierne).

Défendons-nous ! — On a souvent signalé l'odieuse campagne de diffamations et de calomnies organisée par la presse antireligieuse contre les membres du clergé catholique. Les journaux stipendiés par la franc-maçonnerie ne reculent devant aucun moyen, inventant au besoin des « scandales », ou ressuscitant des « histoires » plusieurs fois déjà reconnues fausses ; refusant — si on ne les y contraint — de publier les démentis, ou les dénaturant avec mauvaise foi. Ces manières de faire, nous en sommes témoins chaque jour.

Cependant la loi française protège l'honneur des prêtres, comme de tous les citoyens. Il y a encore des juges en France. Un « ancien magistrat » a relevé les principales condamnations prononcées, dans ces derniers temps, contre des journalistes diffamateurs et nous en adresse la liste, « encourageante, dit-il, pour le clergé si souvent et si odieusement dénigré ». Nous la publions en entier, mettant d'abord (chiffres arabes) les jugements de tribunaux, ensuite (chiffres romains) les arrêts de Cours d'appel :

A. 1° Jugement correctionnel de Bayonne du 13 Mars 1905, condamnant le Fr. Seitz, gérant et rédacteur du journal lanterner la

Frontière, pour odieuse et persifflante diffamation envers l'abbé Diesse, à 50 fr. d'amende, des insertions à concurrence de 250 fr. et 500 fr. de dommages-intérêts ; 2° Jugement correctionnel de la Seine, condamnant pour diffamation et injure envers Mgr Chapon, évêque de Nice, appelé notamment *Mgr Volaille*, le gérant du journal la *Raison*, à 100 fr. d'amende et 1.000 fr. de dommages-intérêts (voir la *Gazette des Tribunaux* du 9 Mars 1903) ; 3° Jugement correctionnel de Troyes du 8 Janvier 1907, condamnant le gérant et le directeur du *Petit Troyen* à des insertions et à 400 fr. de dommages-intérêts à payer à chacun des trois abbés (diffamés) Cresty, Jacques, Letourneur ; 4° Jugement du tribunal civil de Nevers, du 2 juillet 1907, jugement civil, condamnant le gérant du journal l'*Observateur du Centre*, et l'imprimeur de ce journal, à payer solidairement 50 fr. de dommages-intérêts au curé de Lourdes (Nièvre) diffamé dans un article odieux : « Pas d'argent, pas de curé » ; 5° Jugement correctionnel de Largentière (Ardèche), cité dans la *Croix* du 12 Juin 1908, condamnant le gérant du *Républicain des Cévennes* à 50 fr. de dommages-intérêts envers le curé et le vicaire de la paroisse de la Blachère, diffamés par lui ; 6° Jugement correctionnel de Montbrison, du 13 Juillet 1908, condamnant le gérant du journal le *Montbrisonnais*, par défaut, après et malgré maints subterfuges de procédure, à 100 fr. d'amende, 6 insertions, 2.000 fr. de dommages-intérêts envers l'abbé Copin, vicaire de Saint-Bonnet-le-Château, accusé mensongèrement de captation de la succession d'un moribond ; 7° Jugement correctionnel de Château-Gontier (voir *Croix* du 20 Juin 1908) condamnant le gérant du journal le *Progrès de Château-Gontier* à : 1 insertion, 16 fr. d'amende, 25 fr. de dommages-intérêts à payer à chacun des 2 abbés Moulard et Churin, du clergé de cette ville, diffamés par lui (quoique non positivement nommés) ; 8° Jugement correctionnel de Boulogne-sur-Mer (voir *Croix* du 15-17 Août 1908) condamnant, par défaut le gérant du *Petit Calaisien* à 3 insertions, 500 fr. d'amende, 100 fr. de dommages-intérêts par tête, pour diffamation envers les religieuses infirmières de l'hôpital Saint-Pierre, à Calais ; 9° Jugement correctionnel de Grenoble du 24 Novembre 1908, condamnant le gérant du journal le *Droit du Peuple* à 25 fr. d'amende et à 25 fr. de dommages-intérêts envers l'abbé Bannardel, curé-archiprêtre de Domène (Isère) ; 10° Jugement correctionnel de Melle (voir *Croix* du 13 Janvier 1909), condamnant le gérant de la *Gazette des Deux-Sèvres* à 3 insertions, 100 fr. d'amende, les dépens, plus 200 fr. de dommages-intérêts par tête.... pour diffamation envers 2 curés, les abbés Vernoux et Gourdove ; 11° Jugement correctionnel d'Annecy du 29 Novembre 1909, condamnant le gérant du journal blocard le *Progrès de Lyon*, à 25 fr. d'amende, 200 fr. de dommages-intérêts pour injures et diffamation envers M. l'abbé Chevallier, chanoine, prévôt de la cathédrale d'Annecy.

B. I. Arrêt civil de Nancy, du 27 Mai 1908, réformant un jugement du tribunal civil de Bar-le-Duc du 25 Février 1908, arrêt condamnant à diverses insertions et à 100 fr. de dommages-intérêts envers l'abbé (diffamé) Vuillemin, curé de Remiremont, le gérant du journal l'*Indépendance de l'Est*. II. Arrêt correctionnel de Caen (voir *Croix* du 14-15 Juin 1908) confirmant un jugement correctionnel d'Alençon, et condamnant tant le gérant (condamné à Alençon) que le directeur (acquitté à Alençon)... du *Journal de Sées*, à diverses insertions, à 200 fr. de dommages-intérêts envers chacun des deux diffamés : l'abbé Vaucance et M. Boisher, laïque. III. Arrêt correctionnel de Chambéry (voir *Croix* du 30 Juin-1^{er} Juillet 1908) blâmant vigoureusement et

brisant un jugement d'acquiescement de Moutiers, arrêt condamnant à tous les dépens, à 2 insertions (sous peine de 50 fr. par semaine de retard), à 50 fr. d'amende, à 25 fr. de dommages-intérêts par tête envers 11 curés plaignants et demandeurs, le gérant du journal blo-card *l'Avenir des Alpes*, pour avoir diffamé en gros (sans — par ruse — spécifier tel ou tel nom) les curés d'un canton, par le portrait d'un curé de ce canton, curé non nommé. IV. Arrêt correctionnel de Nîmes (voir p. 176 du n° du 6 Mars 1909 de la *Semaine religieuse* de Valence) confirmant un jugement d'Avignon, et condamnant le gérant du journal *l'Humanité du Sud-Est* à 25 fr. d'amende et 300 fr. de dommages-intérêts envers l'abbé Barral, vicaire de Gardes (Vaucluse) diffamé par lui...

La liste aurait pu être plus longue encore. C'est ainsi que notre honorable correspondant a omis — la jugeant, sans doute, assez connue dans notre région — de citer la condamnation à 50 fr. d'amende et 1.000 fr. de dommages-intérêts infligée par le tribunal correctionnel de Châteaulin, le 9 Octobre 1907, au *Réveil du Finistère*, de Quimper, pour articles diffamatoires publiés contre M. le Curé-Archiprêtre de Châteaulin...

En terminant, nous rappelons à nos confrères du diocèse qu'il existe, à Quimper, une « Ligue de défense sacerdotale » à laquelle, le cas échéant, ils peuvent recourir en toute confiance.

CHRONIQUE GÉNÉRALE

ROME. — Les « cheminots » français au Vatican. — Le 25 Mai, M. l'abbé Reyman, second vicaire de Saint-Ambroise, à Paris, a eu l'honneur et la joie de présenter au Souverain Pontife 800 délégués de l'« Association catholique des Chemins de fer français » dont il est le fondateur et qui compte déjà 40.000 adhérents, répartis en 228 groupes. M. le comte Mathéus, leur dévoué président, était à leur tête avec une cinquantaine de prêtres, aumôniers de groupes.

Le Saint-Père a été visiblement impressionné par le spectacle de ces 800 « cheminots » dans les rangs desquels flottaient une centaine de drapeaux tricolores timbrés des emblèmes de leur corporation. Après avoir passé parmi eux, donnant à chacun son anneau à baiser, il leur adressa un touchant discours plein de conseils paternels, les engageant surtout à rester fidèles à leur devise : *Fidem servavi*...

Les « cheminots » ont été enthousiasmés de l'accueil qui leur a été fait au Vatican par le Pape et par le cardinal Merry del Val qui, le lendemain, dit la messe pour eux à Sainte-Praxède et leur distribua la sainte Communion.

FRANCE. — Les inventaires recommencent. — Sous ce titre la *Croix* du 28 Mai a publié l'information suivante :

« Nous apprenons que les séquestres auraient reçu l'ordre de s'emparer des titres et valeurs appartenant aux églises et déposés

dans les coffres des anciennes fabriques. On sait que, aux termes des instructions pontificales, les curés et vicaires doivent garder en cette circonstance l'attitude absolument passive, sans coopération d'aucune sorte à la spoliation. »

Évêques devant les tribunaux. — I. CAHORS. — Le tribunal correctionnel vient de rendre son jugement dans la poursuite intentée à Mgr Laurans, évêque de Cahors, et à dix curés-doyens, au sujet d'une prétendue infraction à l'article 35 de la loi de séparation. On sait que, remplissant l'un des devoirs les plus impérieux de son ministère épiscopal, Mgr Laurans avait, dans un mandement, rappelé aux pères de famille leurs droits et leurs devoirs au sujet de l'école athée.

C'est ce mandement et la lecture qu'en ont faite en chaire les dix curés-doyens qui ont été la raison, ou plutôt le prétexte du procès. Mgr Laurans a été condamné à 25 francs d'amende avec sursis, et chacun des curés-doyens à 10 francs d'amende, également avec sursis.

Mgr Laurans en a appelé de ce jugement.

II. AUCH. — Mgr Ricard, archevêque d'Auch, a comparu devant le Juge d'instruction pour avoir déclaré dans un mandement que c'est un devoir de combattre les écoles où l'on enseigne l'irréligion et l'antipatriotisme.

III. BAYONNE. — Le procureur de la République de Bayonne a frappé d'opposition l'ordonnance de non-lieu du juge d'instruction dans l'affaire des poursuites contre Mgr Gieure, évêque de Bayonne, le curé et le vicaire de la cathédrale, pour publication et lecture en chaire d'une lettre épiscopale sur l'école neutre.

VANNES. — Lettre du Saint-Père. — Le Conseil général du Morbihan, dans sa dernière session, avait voté une motion en l'honneur de Jeanne d'Arc. Mgr Gouraud, qui s'était empressé de la transmettre au Saint-Père, a reçu la réponse suivante de Son Em. le cardinal Secrétaire d'Etat :

« Du Vatican, le 7 Mai 1909.

» MONSEIGNEUR,

» Je m'empresse d'accuser réception de votre lettre, en date du 30 Avril dernier, par laquelle vous me priez de transmettre à Sa Sainteté l'extrait des délibérations du Conseil général du Morbihan.

» Je suis heureux de porter à la connaissance de Votre Grandeur que le Saint-Père a été bien sensible au témoignage de filial dévouement de la part de ce Conseil général.

» Mais ce qui est un sujet de plus vive joie pour le cœur de l'Auguste Pontife, c'est de voir ce digne Conseil, interprète des nobles sentiments des populations qu'il représente, demeurer toujours fermement attaché à la foi, aux saintes traditions de ses pères, et s'en glorifier, comme de son plus précieux héritage.

» C'est aussi une douce consolation pour le Père de la chrétienté universelle d'apprendre que ce Conseil s'est associé de grand cœur à la joie profonde que la France entière a partagée à l'occasion de la glorification de son héroïne nationale.

» Comme témoignage de sa bienveillance et comme gage des faveurs divines, le Saint-Père envoie de cœur la Bénédiction Apostolique à tous les membres du Conseil général dévoués au Saint-Siège ainsi qu'à leurs familles.

» Le Souverain Pontife charge Votre Grandeur en Son Auguste Nom, d'être l'interprète de ses sentiments auprès des membres du Conseil général.

» Je profite de cette belle occasion pour vous présenter l'hommage de mes sentiments dévoués en N. S.

» R. Card. MERRY DEL VAL. »

CHEMIN DE FER D'ORLÉANS

Facultés données aux voyageurs pour se rendre sur l'une des plages de Bretagne desservies par le réseau d'Orléans.

— 1^{re} Billets d'Aller et Retour individuels. Ces billets de toutes classes, valables 55 jours, avec faculté de prolongation moyennant supplément, sont délivrés du Jeudi qui précède la fête des Rameaux au 31 Octobre à toutes les stations du réseau d'Orléans pour les stations suivantes :

Saint-Nazaire, Pornichet, Escoubac-la-Bauve, Le Pouliguen, Batz, Le Croisic, Guérande, Quiberon, Saint-Pierre-Quiberon, Ploubarnet-Carnac, Vannes, Lorient, Quimperlé, Concarneau, Quimper, Pont-l'Abbé, Douarnenez et Châteaulin.

Réduction de 20 à 40 0/0 suivant la classe et le parcours.

2^{re} Billets d'aller et Retour collectifs de famille, en 1^{re}, 2^e et 3^e classes, délivrés, aux familles d'au moins trois personnes, de toute station du réseau située à 60 kilomètres au moins du point de départ.

Réduction des aller et retour pour les trois premières personnes, de 50 0/0 pour la quatrième et 75 0/0 pour la cinquième et les suivantes.

Arrêts facultatifs à toutes les gares situées sur l'itinéraire.

Revue Financière.

Les bonnes dispositions du marché se sont encore accentuées pendant cette huitaine et de nouveaux progrès sont à signaler sur bon nombre de valeurs.

Notre 3 0/0 s'est avancé à 97.77 ; l'Extérieure d'Espagne est ferme à 98.75. Le Turc Unifié s'inscrit à 93.05. Raffermissement du Serbe.

Nos grandes valeurs de crédit sont soutenues.

Bonne tenue des Chemins français. Les Lombards piétinent sur place. La Compagnie proposera aux obligataires d'ajourner jusqu'en Décembre 1917, les tirages d'amortissement de 1908 et de 1909. Cet amortissement pourrait se faire éventuellement à l'aide d'un emprunt. Le Conseil demandera en outre l'autorisation de prélever, sur le fonds de réserve, les sommes nécessaires aux travaux d'amélioration de 1909 et de 1910. Les sommes ainsi distraites devront être remboursées à la première occasion notamment en cas d'emprunt.

Faiblesse du Métropolitain et de la Thomson.

Le Rio Tinto est en nouvelle hausse à 1.988.

Reprise de la Sosnowice. La Briansk reste sur ses positions.

Les mines de Penarroya proposeront cette année un dividende de 55 fr. comme l'an dernier. La diminution des bénéfices, provenant de la baisse des métaux, a été compensée par une réduction des amortissements, qui recevront encore près de 3 millions, somme à peu près égale à celle qui absorbera le dividende de 55 fr.

Les actions Naphtes de Bakou ne cessent de s'effriter depuis le détachement du dividende de 1903 qui n'a été que de 20 roubles, contre 40 précé-

demment. La production du naphte à Bakou diminue d'année en année. De 153.200.000 pouds pour les quatre premiers mois de l'année, en 1907, elle a été ramenée à 154.000.000 pouds en 1908 et à 151.500.000 pouds en 1909.

En banque, les Mines d'or participeront largement au mouvement de reprise et gagnent un appréciable terrain.

Nous avons récemment parlé d'une émission d'obligations de la Transalaska-Subertan Railway Company. Cette opération se distingue des autres par ce fait que sa clôture n'a pas été célébrée par la phrase traditionnelle : l'émission a remporté un plein succès. Espérons pour cette société américaine que ses efforts subséquents en vue du placement des dites obligations seront plus heureux que les premiers.

MAISON
fondée
en 1840.

La plus
importante
de
la région

— 0 —



TOUT
le
MOBILIER

Choix
des
dernières
créations.

— 0 —

ELY-LABASTIRE

BREST — Bureaux : Rue de la Rampe, 53 — BREST

Nouvel Agencement du Magasin spécial
pour ORNEMENTS, ORFÈVRETERIE et BRONZES d'EGLISE.

CONDITIONS SPÉCIALES pour le Clergé et les Communautés.

Ayant traité des marchés très importants avec les Premières Fabriques Françaises pour les Etoffes d'ameublement — Laines et Crins — Lits fer et cuivre — Linoléums — Glaces — Lustres électriques — Pendules, etc., — j'ai obtenu ainsi sur les prix courants de tous ces articles un grand rabais dont je serai heureux de faire bénéficier toutes les personnes qui voudront bien m'honorer de leurs achats.

Prix inférieurs à tous ceux des Catalogues parisiens et autres.

Voir nos ÉTALAGES : 38, rue de Siam ; 50 et 53, Rampe.

AMEUBLEMENT d'EGLISE, ancienne maison TOULARC'HOAT, François CAUJAN, Sucr, 53, rue de la Fontaine-Blanche, LANDERNEAU, Statues bois pour procession, etc., etc., sur commandes.

Anolenne
Maison
PIRIOU

SAUVAGE

3, rue Kéréon SUCCESSEUR QUIMPER

**HORLOGERIE — BIJOUTERIE — OPTIQUE — ORFÈVRE
BRONZES & ORFÈVRE D'ÉGLISE**

Assortiment considérable de Candélabres, Garnitures d'autels, Thabors, Calices, Ciboires, Custodes, Boucles de souliers, etc., à des prix excoessivement réduits.

Nouveau candélabre à transformations multiples, breveté s. g. d. g. Réparations, remise à neuf, dorure et argenture.

Le Chronomètre « A la Montre de Genève » que l'on trouve seulement chez M. SAUVAGE, qui en a la propriété exclusive, doit son succès toujours croissant à sa qualité exceptionnelle, à son bon marché et à son réglage parfait; c'est sans contredit la Montre de précision par excellence. Ce mouvement, entièrement monté sur rubis, est à ancre ligne droite, levées visibles, double plateau, spiral Bréguet, balancier compensé, et se fait en boîtes or, argent, acier et nikel.

ARTICLES POUR FUMEURS
Ecume et Ambre 1^{er} choix.

ORFÈVRE DE TABLE
Qualité supérieure, prix exceptionnel.

Spécialité de Vitraux, Grisailles & Sujets

A. Saluden

Peintre-Décorateur

16, rue Traverse — BREST — rue Traverse, 16.

GRAVURES RELIGIEUSES || DÉCORATION D'ÉGLISES
ENGADREMENTS ET CHAPELLES

VINS ET SPIRITUEUX
ANCIENNE MAISON **Ferdinand LALANDE**
— « Fondée en 1858 » —

DUPOUY & MAYAUDON

51, Quai des Chartrons, BORDEAUX
Fournisseurs attitrés du Clergé, Noblesse, Bourgeoisie
et Communautés religieuses.

Vin de Messe recommandé, garanti pur, naturel et d'origine.
Références, tarifs et échantillons sur demande.

Agent : Emile DANTEC, 52, rue Ange de Guernisac, MORLAIX.

L'Administrateur-Gérant : AR. DE KERANGAL.

Quimper, typographie DE KERANGAL, imprimeur de l'Evêché.

24^e ANNÉE.

Vendredi 11 Juin 1909.

N° 24.

LA SEMAINE RELIGIEUSE

DU DIOCÈSE
DE QUIMPER ET DE LÉON

SOMMAIRE

I. PARTIE OFFICIELLE. — Lettre Encyclique à l'occasion du 8^e Centenaire de saint Anselme (à suivre).

II. — Communications de l'Evêché : Retraites ecclésiastiques ; Nominations.

III. — PARTIE NON OFFICIELLE. — La procession du T. Saint-Sacrement.

IV. — Chronique du diocèse : Intentions recommandées aux prières ; Offices extraordinaires ; Ordination du 5 Juin ; Plonévez-

Porzay ; Prêtre poursuivi ; Quimperlé ; Bibliographie bretonne.

V. — Chronique générale : Rome ; La Société de Saint-Vincent de Paul reçue par S.S. Pie X ; La persécution ; Alençon ; Amiens ; Clermont ; La presse diffamatrice ; Confiance ! XX^e Congrès Eucharistique international à Cologne ; Dernière heure.

VI. — Bibliographie.

VII. — Annonces et avis divers.

Offices de la semaine.

Dimanche, 13 Juin. — 2^{me} Dimanche après la Pentecôte. S. Antoine de Padoue, Confesseur. Double. Blanc. A la messe, mémoires du Dimanche et de l'Octave.

Vêpres, à partir du Capitule, du suivant, avec mémoires de S. Antoine, du Dimanche et de l'Octave.

Au chœur, solennité du T. Saint-Sacrement, avec mémoire du Dimanche.

Lundi, 14. — S. Basile, Evêque, Docteur. Double. Blanc.

Mardi, 15. — Office de l'Octave ; semi-double. Blanc.

Mercredi, 16. — S. Jean-François Régis, Confesseur (au Supplément). Double. Blanc.

Jeudi, 17. — Octave du T. Saint-Sacrement. Double. Blanc.

Vendredi, 18. — FÊTE DU SACRÉ CŒUR DE JÉSUS. Double de 1^{re} classe. Blanc.

Samedi, 19. — St^e Julienne de Falconiéri, Vierge. Double. Blanc.

Dimanche, 20. — 3^e Dimanche après la Pentecôte. Office du jour.

Solennité du Sacré-Cœur.

Ordre de l'Adoration perpétuelle pendant la semaine.

Arzano. du 9 au 13 Juin.

Ile de Sein du 14 au 15 —

PARTIE OFFICIELLE

LETTRE ENCYCLIQUE

à l'occasion du 8^{me} Centenaire de Saint Anselme
(Suite.)

**Ce qui afflige Pie X : l'Eglise calomniée en Italie,
persécutée en France, entravée presque partout.**

Vous n'ignorez pas, Vénérables Frères, et vous l'avez souvent déploré avec Nous, en quels tristes temps nous sommes tombés, et combien les conditions de notre ministère sont douloureusement cruelles. La douleur indicible dont Nous avaient accablé les infortunes publiques s'est ravivée quand d'indignes accusations ont été portées contre le clergé, comme si dans cette calamité il n'avait montré qu'un concours paresseux, quand Nous avons vu des obstacles dressés pour empêcher l'Eglise d'exercer sa bienfaisance à l'égard de ses malheureux fils, ses soins maternels et sa sagesse méconnus. Nous taisons beaucoup d'autres méfaits machinés avec une ruse perfide ou perpétrés avec une audace insolente pour la ruine de l'Eglise, et cela en violation du droit public, et au mépris de toute loi d'équité et de justice naturelle. Et ce qui est particulièrement grave, c'est que ces crimes ont été commis en des pays où a coulé plus largement le fleuve de la civilisation chrétienne. Des fils que l'Eglise a élevés et choyés comme des premiers-nés, dans la fleur de l'âge et la vigueur de leur vie, osent plonger leur glaive dans le cœur de cette Mère très aimante : est-il spectacle plus inhumain ?

La situation d'autres pays n'a pas lieu de nous consoler beaucoup : même guerre sous d'autres formes, même haine, soit en pleine effervescence, soit encore attisée dans l'ombre et près d'éclater. En somme, le plan général de toutes les nations sur lesquelles se sont répandus plus abondamment les bienfaits de la religion chrétienne est de dépouiller l'Eglise de tous ses droits ; de la traiter comme si elle n'était pas de sa nature et en droit une société parfaite, telle que l'a instituée notre Rédempteur ; de ruiner sa royauté, qui, si elle atteint directement les âmes, contribue à la fois et au salut éternel et à la sécurité de la prospérité civile ; de tout mettre en œuvre pour que, sous le faux nom de liberté, règne, à la place de Dieu, une licence effrénée. Pourvu que se réalise leur rêve d'établir, par le triomphe du vice et des passions, le pire des esclavages, et d'entraîner dans une course affolée les nations aux abîmes — « car le péché fait le malheur des peuples » (*Proverb. xiv, 34*), ils crient éperdument : « Nous ne voulons pas qu'il règne sur

nous » (*Luc, xix, 14*) ! D'où l'expulsion des ordres religieux, qui furent toujours pour l'Eglise un ornement et un soutien et marchèrent toujours en tête des promoteurs de la civilisation et de la science, soit parmi les barbares, soit dans les nations policées ; d'où la destruction et la persécution des établissements de bienfaisance chrétienne ; d'où les calomnies jetées sur les ecclésiastiques, que l'on entrave au point d'annihiler leurs efforts, auxquels on ferme tout accès à l'enseignement public, ou du moins on embarrasse la voie ; auxquels on ne laisse aucune part à l'éducation de la jeunesse ; d'où l'obstruction à toute action chrétienne pour le bien public ; d'où l'ostracisme qui bannit des honneurs et des charges les laïques distingués coupables de professer ouvertement la foi catholique ; les basses injures, les poursuites dont ils sont victimes, comme une classe honteuse de parias, qui s'attend tôt ou tard à voir le jour où une recrudescence d'hostilité légale lui interdira toute affaire, tout acte de vie publique.

Et, pendant ce temps, les auteurs de cette guerre, si perfide à la fois et si éhontée, déclarent à tout propos qu'ils n'obéissent à d'autres mobiles que l'amour de la liberté et le zèle du progrès et même le patriotisme : en quoi ils mentent tout comme leur père, qui, « fut homicide dès le commencement », qui, « lorsqu'il ment, parle de son propre fond, car il est naturellement menteur » (*S. JEAN, viii, 44*) et animé à l'égard de Dieu et des hommes d'une haine insatiable. Ils sont étrangement effrontés, ces hommes dont les paroles ne sont que des pièges pour les oreilles distraites. Non, ce n'est ni un louable patriotisme, ni la sollicitude des intérêts populaires, ni quelque motif de probité ou de justice qui inspire cette guerre odieuse ; c'est une haine furieuse contre Dieu et son œuvre admirable, l'Eglise. Cette haine, voilà la source empoisonnée d'où jaillissent ces projets scélérats d'opprimer l'Eglise et de lui arracher toute racine dans la vie sociale, voilà où puisent leurs indignes diffamations ceux qui vont criant que l'Eglise est morte et qui, néanmoins, passent leur vie à la combattre ; même leur audace pousse la déraison jusqu'à accuser comme inutile à l'humanité et au bien public celle dont ils ont enchaîné la liberté. Cette même haine les conduit à dissimuler perfidement ou à taire les bienfaits les plus éclatants de l'Eglise et du Saint-Siège ; pour peu, ils en prendraient occasion de jeter le soupçon et de l'insinuer habilement dans les oreilles et les esprits des foules, épiant et traduisant tout acte, toute parole de l'Eglise comme autant de dangers publics, alors qu'il est indubitable que les progrès de la fraternité, de la liberté et de la civilisation datent du Christ, et viennent principalement de l'Eglise.

**La guerre intérieure : le modernisme,
forme nouvelle de la lutte éternelle contre la vérité.**

Cette guerre, entreprise par les ennemis de l'extérieur, que Nous voyons partout attaquer l'Eglise, ici en lutte ouverte, là

avec dissimulation et secrètes embûches, est celle-là même, Vénérables Frères, vers laquelle souvent Nous avons orienté votre sollicitude, particulièrement dans Notre allocution prononcée au Consistoire du 16 Décembre 1907.

Mais il est une autre sorte de guerre, intérieure celle-là et domestique, d'autant plus funeste cependant qu'elle est plus cachée, que Nous avons le devoir de signaler et de réprimer avec non moins de sévérité et non moins de douleur. Cette calamité est due à quelques fils dénaturés qui s'abritent dans le sein même de l'Eglise pour le déchirer. Leurs traits visent à frapper sûrement l'âme de l'Eglise, la racine de l'arbre. Leur but est de troubler la source de la vie et de la doctrine chrétienne ; de disperser le dépôt sacré de la foi ; de détruire, par le mépris qu'ils font de l'autorité pontificale et épiscopale, les bases de l'institution divine ; de donner à l'Eglise une forme nouvelle, de nouvelles lois, de nouveaux droits, suivant que l'exigeraient les monstrueux systèmes qu'ils défendent ; enfin, de rendre difformes les traits de l'Epouse divine, pour le vain éclat d'une culture nouvelle, c'est-à-dire de cette fausse science contre laquelle l'Apôtre nous met en garde : *Veillez à ce que personne ne vous induise en erreur par le moyen d'une trompeuse sagesse, inspirée par les traditions des hommes, par les principes du monde et non par le Christ (Coloss., II, 8).*

Séduits par cette apparence vaine de philosophie et de fausse érudition, audacieuse et superbe dans ses jugements, certains se sont égarés dans leurs rêves (Rom., I, 21) et, n'écoulant plus la voix d'une conscience droite, ont fait naufrage en matière de foi (I Tim., I, 19) ; d'autres, victimes du doute, se sont comme submergés sous les opinions contraires et ne savent même pas vers quel rivage se diriger ; d'autres encore consomment leur temps et leurs labeurs à poursuivre de chimériques hypothèses, s'éloignant ainsi de l'étude de la science divine et des sources véritables de la doctrine. Ainsi, cette tache pernicieuse (appelée *modernisme* en raison de son goût capricieux pour les nouveautés malsaines) ne cesse pas, bien que souvent dénoncée et mise à nu par les excès même de ses auteurs, d'être un grave péril pour la république chrétienne. Ce venin est caché dans les veines et les entrailles de notre société, séparée du Christ et de l'Eglise ; surtout il se glisse, comme un chancre, parmi les jeunes gens, naturellement moins expérimentés et plus téméraires. La raison de leur attitude n'est point, en effet, qu'ils soient mieux et plus solidement instruits, puisque, entre la raison et la foi, il ne peut y avoir de réel dissentiment (Concile du Vatican, Constit. *Dei Filius*, cap. 4), mais bien leur orgueil intellectuel, et, encore que, imprégnés de l'atmosphère fatale de ce siècle, ils vivent comme sous un ciel chargé de nuées ; et, enfin, qu'ils mêlent à leur connaissance, superficielle, confuse, ou même nulle, des questions religieuses, une ridicule présomption. A développer ce mal concourent la perte de la foi

et la rébellion contre Dieu. Ceux-là, en effet, qui sont victimes de cet amour aveugle des nouveautés se croient assez forts pour rejeter, ouvertement ou hypocritement, le joug de l'autorité divine et créer à leur usage une religion à peu près contenue dans les limites de la loi naturelle, accommodée à leur sentiment individuel, qui peut emprunter le nom et l'apparence du christianisme, mais n'en possède ni la vérité ni la vie.

C'est là une nouvelle forme de la guerre éternelle entreprise contre la vérité, qui, envisagée sous cet aspect, présente d'autant plus de péril que sont plus dangereuses les armes employées : feinte piété, candeur ingénue, volonté ardente, portant des hommes entreprenants à rechercher la conciliation des éléments les plus opposés, à savoir les erreurs de la science humaine faillible et la foi divine, l'esprit mouvant du siècle et la constance pleine de dignité de l'Eglise.

Saint Anselme, défenseur et réformateur de l'Eglise.

Avec Nous, Vénérables Frères, vous déplorez cet état de choses, mais vous n'y trouvez point un motif de découragement et de désespérance. Vous n'ignorez pas quelles luttes farouches les siècles passés, si dissemblables qu'ils fussent de notre temps, ont réservées au peuple chrétien. Reportons-nous par la pensée à l'époque d'Anselme, si pleines de difficultés comme le montre l'histoire. Il fallut alors véritablement lutter *pro aris et focis*, c'est-à-dire pour l'inviolabilité du droit public, pour la liberté, la civilisation, la doctrine, toutes choses dont l'Eglise seule avait la garde. Il fallut réprimer les excès de pouvoir des princes, habitués à méconnaître les droits les plus sacrés. Il fallut déraciner les vices, élever les âmes, amener à la civilisation des hommes encore imprégnés de barbarie, travailler à la réforme du clergé, dont de trop nombreux membres, irrégulièrement désignés, selon le caprice des princes, leur étaient en tout servilement soumis.

Telle était la situation, particulièrement dans les contrées où s'exerça la sollicitude pastorale d'Anselme, soit par l'exemple de sa sainte vie, soit par la vigilance attentive et le zèle industrieux qu'il mit à remplir ses fonctions d'archevêque et de primat. Les premières à en éprouver les bienfaits furent les provinces françaises soumises au pouvoir des Normands, et les Iles Britanniques, venues à l'Eglise peu de siècles auparavant. Les révolutions intérieures et les guerres étrangères dont souffraient ces régions avaient donné occasion à un affaiblissement de la discipline aussi bien aux princes et à leurs sujets qu'au clergé et au peuple.

Les plus grands esprits de ce siècle ne cessaient pas de se lamenter de cet état de choses et, parmi eux, l'ancien maître d'Anselme et son prédécesseur sur le siège de Cantorbéry, Lanfranc, mais surtout les Pontifes romains, dont il suffit de nommer le seul Grégoire VII, homme d'un courage indompta-

ble, défenseur inébranlable de la justice, vengeur infatigable des droits et de la liberté de l'Eglise, gardien vigilant de la discipline ecclésiastique.

Fort de leur zèle et de leurs exemples, Anselme, criant hautement sa douleur, écrivait au souverain de sa nation, qui se glorifiait d'être son parent et son ami : « Vous voyez, mon très cher seigneur, comment votre Mère, l'Eglise de Dieu, que Dieu appelle sa tendre amie et son épouse bien-aimée, est maltraitée par les princes méchants ; combien ceux à qui elle a été confiée par Dieu, pour qu'ils la défendent, lui causent de maux, pour leur éternelle damnation ; avec quelle audace ils se sont emparés de ses biens ; avec quelle cruauté ils oppriment sa liberté ; par quelle impiété ils méprisent et travaillent à détruire ses lois et sa doctrine. Ils dédaignent d'obéir aux décrets du Siège apostolique, portés pour la défense de la religion chrétienne ; par là même ils manifestent leur rébellion envers l'apôtre Pierre que celui-ci représente, et même envers le Christ qui a confié à Pierre son Eglise... Tous ceux qui ne veulent pas se soumettre à la loi de Dieu, doivent être, sans aucun doute, réputés ennemis de Dieu » (Lettres, lib. III, ep. 65). Ainsi parlait Anselme, et plutôt à Dieu que ses paroles eussent été entendues non seulement des successeurs et des descendants de ce prince très puissant, mais encore des autres rois et peuples qu'il combla de tant d'amour, de secours et de bienfaits.

Saint Anselme et la papauté.

Mais les persécutions, les spoliations, l'exil, les différends, particulièrement dans l'accomplissement de sa charge épiscopale, loin d'énervier son courage, ne firent que l'attacher plus étroitement à l'Eglise et au Siège apostolique. Ecrivant à Notre prédécesseur Pascal, il lui disait, alors qu'il se trouvait accablé d'embûches et de soucis : « Je ne crains ni l'exil, ni la pauvreté, ni les tourments, ni la mort, car à tout cela, avec l'aide de Dieu, mon cœur est préparé pour l'obéissance au Siège apostolique et la liberté de ma mère, l'Eglise du Christ » (Lettres, lib. III, ep. 73). S'il recourt à la protection et à l'aide de la Chaire de Pierre, c'est dans le but que « jamais la fermeté de la discipline ecclésiastique et de l'autorité apostolique ne soit quelque peu affaiblie par moi ou à cause de moi », selon qu'il s'exprime en écrivant à deux chefs illustres de l'Eglise romaine. Et il en donne cette raison, qui Nous apparaît un témoignage éclatant de son énergie et de sa dignité pastorales : « Je préfère mourir et, si je vis, souffrir toute pauvreté en exil, que de voir l'honneur de l'Eglise de Dieu diminué de quelque façon, à cause de moi ou par mon exemple ».

(A suivre.)

COMMUNICATIONS DE L'ÉVÊCHÉ

I. Retraites ecclésiastiques. — Nous rappelons à tous Nos prêtres les prescriptions des Statuts diocésains relativement aux retraites annuelles, et leur recommandons instamment de s'y conformer.

Les deux retraites pastorales, prêchées par M. le chanoine Guiraud, missionnaire apostolique, du diocèse de Montpellier, seront données à Quimper, à l'Institution Saint-Vincent de Paul (ancien établissement des Frères), rue de Kerfeunteun.

La première retraite s'ouvrira, *le lundi soir 2 Août*. Les prêtres ordonnés en 1903, 1904 et 1905 y sont convoqués, et devront être rendus à l'établissement indiqué, le dimanche soir 1^{er} Août, pour subir le lendemain leur examen.

La deuxième retraite commencera *le lundi soir 9 Août*. Les prêtres ordonnés en 1906, 1907 et 1908 devront la suivre et arriver, le dimanche soir, pour l'examen du lundi.

II. Nominations. — Par décision épiscopale du 8 Juin, ont été nommés :

Vicaire à Guissény, M. Cadiou, vicaire à Saint-Yvi ;

Vicaire à Saint-Yvi, M. Guéguen, prêtre auxiliaire à Névez.

PARTIE NON OFFICIELLE

La procession du T. Saint-Sacrement.

Le saint Concile de Trente déclare « très pieuse et très sainte la coutume, qui s'est introduite dans l'Eglise, de consacrer, chaque année, une fête spéciale à célébrer en toutes manières l'auguste Sacrement, comme aussi de le porter en procession par les rues et places publiques avec pompe et honneur. Il est bien juste, en effet, que soient établis certains jours où les chrétiens, par une démonstration solennelle et toute particulière, témoignent de leur gratitude et dévot souvenir envers le commun Seigneur et Rédempteur, pour le bienfait ineffable et divin qui remet sous nos yeux la victoire et le triomphe de sa mort. Ainsi fallait-il encore que la vérité victorieuse triomphât du mensonge et de l'hérésie, de telle sorte que ses adversaires, au sein d'une telle splendeur et d'une si grande joie de toute l'Eglise, ou perdent courage et sèchent de dépit, ou, touchés de honte et de confusion, viennent enfin à résipiscence. »

C'est un devoir pour les fidèles catholiques de faire, en ce jour, cortège à Notre-Seigneur pour lui exprimer leur reconnaissance et leur amour, pour le dédommager de l'indifférence et de l'ingratitude de tant de mauvais chrétiens, pour protester contre les outrages et les blasphèmes auxquels il est en butte de la part de ses ennemis.

Sachons, dans les circonstances présentes surtout, affirmer à la face de tous, sans ostentation mais sans crainte, la foi qui est au fond de nos cœurs. « Assistons, dit Bourdaloue, dans des sentiments de respect et de piété à la procession ; faisons à Jésus-Christ, notre Rédempteur et notre Dieu, un chemin triomphal. Il nous bénira, il bénira nos familles, nos champs et nos demeures, et un jour, parce que nous n'aurons pas rougi de lui devant les hommes, nous mériterons de faire partie de cette procession radieuse qui, au grand jour où il apparaîtra plein de gloire sur les nuées du ciel, s'élèvera à sa suite, triomphante, dans les cieux. »

M. le chanoine Rospars devant être absent de Quimper pendant un mois environ à partir du 14 Juin, les correspondants de la Semaine religieuse sont priés de vouloir bien, jusqu'à nouvel avis, adresser leurs communications à M. le chanoine Rossi, boulevard de l'Odé.

CHRONIQUE DU DIOCÈSE

Intentions recommandées aux prières.

- I. — L'Eglise et la France.
- II. — L'instruction chrétienne et les œuvres de jeunesse.
- III. — Mission. — CAST, du 20 Juin au 3 Juillet.

Offices extraordinaires.

Quimper. — CATHÉDRALE DE SAINT-CORENTIN. — Dimanche 13 Juin, solennité de la Fête-Dieu, la dernière basse messe est dite à 8 h. 1/2.

A 9 heures, grand'messe. Des places seront réservées aux hommes et aux jeunes gens du Patronage, dans la partie supérieure de la nef. Ils se grouperont, à la sortie, immédiatement après le dais.

A l'issue de la grand'messe, procession du T. Saint-Sacrement présidée par Mgr l'Evêque. Elle suivra le parcours déjà indiqué : rue de l'Evêché, Boulevard de l'Odé, rue du Pont-Firmin (reposoir), rue Neuve, rue Sainte-Catherine et rue de l'Evêché.

Voici l'ordre de la procession : 1° l'orphelinat de la Providence ; 2° le patronage de la Sainte-Famille ; 3° les écoles libres de filles ; 4° la congrégation des demoiselles ; 5° la congrégation des dames ; le Tiers Ordre ; 6° les confréries du T. Saint-Sacrement et de l'Adoration Réparatrice ; 7° l'école libre de garçons ; le patronage de garçons ; les collèges ; 8° la bannière de Saint-Corentin ; 9° les enfants de chœur ; 10° le clergé et le Chapitre de la Cathédrale ; 11° le dais abritant le T. Saint-Sacrement ; 12° le cortège d'honneur.

On fait, d'une manière spéciale, appel aux hommes de toutes les conditions, pour qu'ils soient plus nombreux que jamais à escorter Notre-Seigneur.

Pendant la semaine, le T. Saint-Sacrement reste exposé tous les jours depuis la première messe jusqu'aux vêpres, qui se chantent à 4 heures et sont suivies de la Bénédiction.

Tous les jours de l'Octave, grand'messe à 9 heures.

— EGLISE DE SAINT-MATHIEU. — Dimanche, messes basses à 5 h. 1/2, 7 heures et 8 heures. A 9 heures, grand'messe après laquelle on se rend à la cathédrale pour la procession.

Une messe sera dite à 11 h. 1/2.

A 3 heures, vêpres suivies de la procession du Saint-Sacrement dans l'intérieur de l'église.

Pendant l'Octave, le Saint-Sacrement sera exposé après la première messe. — Le soir, à 8 heures, chant des Complies et Salut.

— EGLISE DE LOC-MARIA. — Pendant l'Octave du T. Saint-Sacrement, tous les soirs, à 8 h. 1/4, chant des Complies et Salut solennel.

Voici quel sera le parcours de la procession du T. Saint-Sacrement (paroisse de Saint-Mathieu), le dimanche 20 Juin : Rue du Chapeau-Rouge, place Terre-au-Duc, rue du Quai, quai de l'Odé, rue du Palais, côté inférieur de la place de la Tour-d'Auvergne, rue et place Saint-Mathieu.

Ordination du 5 Juin. — Comme nous l'avions annoncé, le samedi des Quatre-Temps, 5 Juin, Monseigneur l'Evêque a fait une ordination comprenant seulement des sous-diacres.

Voici les noms des nouveaux ordonnés :

MM. Arzel, François, de Ploudalmézeau ;
Arzel, Hervé, de Lanrivoaré ;
Gonidec, Henri, de Douarnenez ;
Guellec, Joseph, de Peumerit ;
Pellé, Henri, de Primelin.

PLONÉVEZ-PORZAY. — Le clergé mis hors du presbytère. — Les prêtres de Plonévez-Porzay avaient continué jusqu'ici à occuper le presbytère ; c'était leur droit, la maison, propriété paroissiale, ayant été construite pour leur servir de logement. Ils en ont été expulsés par la force armée, le mercredi 2 Juin, sur la réquisition du séquestre des biens de « l'ancienne fabrique ».

La population indignée a protesté contre cette exécution dont, il faut le dire, aucune responsabilité ne lui incombe. Bien plus, en prévision du triste événement, une maison avait été louée et mise d'avance à la disposition du clergé, pour lui faciliter le séjour dans la paroisse.

Prêtre poursuivi. — On se rappelle que, au mois d'Avril dernier, M. l'abbé Jouanne, à ce moment dans sa famille à Landerneau, fut traduit devant le tribunal correctionnel de Brest, sous l'inculpation d'avoir, au cours d'une leçon de catéchisme, parlé en termes outrageants des ministres de la République et autres personnages plus ou moins officiels.

Le tribunal de première instance se déclara incompétent, mais le Parquet fit appel de ce jugement, et M. Jouanne, aujourd'hui vicaire à Mahalon, est cité à comparaître, le mercredi 23 Juin prochain, devant la Cour de Rennes.

M. l'abbé Jouanne, fort du témoignage de sa conscience, paraîtra devant cette nouvelle juridiction, la tête haute, et, nous le croyons sincèrement, reviendra de Rennes définitivement acquitté.

QUIMPERLÉ. — Les Ursulines. — Sous ce titre, nous lisons dans la *Semaine religieuse* de Vannes :

« Le gouvernement a craint, paraît-il, d'être renversé par trois ou quatre Ursulines, demeurées à Quimperlé après le départ de la communauté pour l'exil. Elles s'étaient retirées d'abord dans une maison délabrée ; le père de l'une d'elles prit location d'une maison habitable pour sa fille qui recueillit ses compagnes. Être à l'abri, c'est quelque chose ; mais même les Ursulines, si mortifiées qu'elles soient, et elles le sont à l'excès, ne vivent pas de l'air du temps. Quelques familles amies leur offrirent quelques enfants à instruire séparément. C'est le cas des leçons particulières qu'il est libre à chacun de donner.

Les enfants se trouvèrent parfois ensemble au nombre de dix, dans la maison : mais chaque religieuse en prenait une, ou deux si elles étaient sœurs, pour les heures de la leçon. M. le Commissaire les ayant trouvées dans la maison a voulu voir là une classe régulière ; et le parquet a poursuivi mère Catherine de Sienne et son père, M. Loire, pour reconstitution de congrégation, et les autres sœurs pour complicité d'ouverture d'école.

Appelés comme témoins, les enfants et leurs mères ont affirmé que les leçons étaient bien particulières et individuelles.

A l'audience du 18 Mai, le procureur, M. Lemarinier, a demandé la fermeture de cette école, qui n'en était pas une, se faisant même une arme de l'honorabilité de M. Loire et le rendant solidaire de l'amende à laquelle il veut faire condamner sa fille et ses compagnes solidairement, si celles-ci ne se font pas connaître, car il ignore leur identité. M^e Robic lui reproche d'avoir l'ironie féroce et démolit juridiquement toutes les accusations. A son tour, M^e Bertic défend spécialement M. Loire qui n'a agi qu'en père dévoué, ce qui n'est pas encore un crime.

Le 25 Mai, après huit grandes journées de réflexion, le tribunal, n'écoutant que le procureur de la République, a condamné quelques religieuses à 50 francs d'amende, mère Catherine de Sienne et les autres non dénommées solidairement à 100 francs, et encore mère Catherine de Sienne et son père solidairement à 100 francs d'amende.

Ce jugement ne paraît pas tenir debout et la Cour d'appel le revisera, espérons-le.

BIBLIOGRAPHIE BRETONNE. — LA BRETAGNE, de l'Origine à la Réunion. — Son histoire, ses coutumes, ses mœurs. — Prix : 3 fr. 50.

Sous ce titre, M. Alain Raison du Cleuziou vient de faire paraître chez M. R. Prud'homme, imprimeur à Saint-Brieuc, un ouvrage, format in-12, de 450 pages, dans lequel il a su habilement condenser tout l'essentiel de l'histoire de Bretagne jusqu'au xvi^e siècle.

Ce livre vient à son heure. Après les recherches et les travaux des érudits, dont les résultats sont coordonnés dans les histoires générales, il était indispensable qu'un volume léger, d'une lecture courante et facile,

permett aux Bretons qui n'ont pas le loisir de feuilleter des in-folio, de s'initier au passé de leur pays, et renseignât aussi sur notre histoire provinciale les touristes qui visitent la Bretagne.

M. du Cleuziou s'est attaché à tracer un tableau d'ensemble où les récits s'encadrent et se fondent dans l'exposé chronologique des faits. Ces récits sont traités dans un style élégant et rapide, et l'on sent que l'auteur, familiarisé avec les sources même de l'histoire, se borne à résumer en un choix judicieux et à traduire les chroniques anciennes.

Des dessins de M. H. de Saint-Méloir et du V^e H. Frotier de la Messelière illustrent le texte. Un grand nombre de ces croquis reproduisent pour la première fois des monuments intéressants, pierres tombales, vitraux, sculptures, manoirs, et ils ajoutent ainsi à l'ouvrage non seulement un charme de plus, mais un enseignement.

Ce livre est à répandre, car « l'ignorance de notre histoire paraît impardonnable à ceux qui, sachant nos gloires, s'étonnent que nous n'en éprouvions pas plus de fierté ».

CHRONIQUE GÉNÉRALE

ROME. — Le 2 Juin, le Saint-Père a accompli sa 74^e année. A cette occasion, il a reçu de nombreuses dépêches de félicitations et de vœux. Pie X a également donné audience à de nombreuses familles romaines et étrangères, et reçu de nombreux groupes d'enfants qui avaient fait, ces jours-là, leur première communion.

— Actes du Saint-Siège. — Le numéro du 1^{er} Juin des « Actes du Saint-Siège » entre autres documents publie un décret supprimant l'ordre des Avocats de Saint-Pierre, un autre établissant à Rome un Institut biblique pontifical qui a pour objet de favoriser et promouvoir les « études et les recherches utiles soit à la défense de la vérité catholique touchant les Livres Saints, soit à la diffusion de la saine doctrine biblique ».

A signaler parmi les décrets du Saint-Office une réponse de la Congrégation sur la composition du chapelet. L'usage se répand de remplacer les gros grains par des médailles de la Sainte Vierge ; le Saint-Office répond que si l'on veut gagner les indulgences attachées à la récitation du rosaire, « il ne faut rien innover ».

Un autre décret détermine les conditions à remplir pour obtenir le titre de « Missionnaire apostolique » et les facultés attachées à ce titre.

La Société de Saint-Vincent de Paul reçue par S. S. Pie X. — La Société de Saint-Vincent de Paul avait organisé un pèlerinage à Rome à l'occasion du Jubilé sacerdotal du Saint-Père. Près de 1.200 confrères se trouvaient réunis dans la Ville éternelle, représentant les conférences du monde entier. A l'audience solennelle qu'il leur accorda, le 16 Avril, Pie X prononça un discours dont nous tenons à donner les principaux passages.

« Nous vous saluons, fils bien-aimés des Conférences de Saint-Vincent de Paul, Nous vous remercions de la consolation que vous apportez à Notre cœur, non seulement par les vœux que vous Nous offrez à l'occasion de Notre jubilé sacerdotal, mais encore par les conquêtes de votre zèle et par l'abondante moisson de vos œuvres de charité. Le grain de sénévé, semé en 1833, par Frédéric Ozanam, est devenu un arbre gigantesque, qui étend ses rameaux dans le monde entier, et après soixante-seize ans les Conférences de Saint-Vincent de Paul sont déjà florissantes en France, en Italie, en Belgique, en Hollande, en Suisse, en Angleterre, dans l'Amérique du Nord et du Sud, au Canada, en Australie; elles pénètrent jusque dans la Pologne russe et au Congo belge; elles deviennent le centre autour duquel se groupent les néophytes de toutes les missions de la terre.

« Nous nous réjouissons avec vous, fils bien aimés, de cette merveilleuse prospérité, et afin qu'elle se maintienne sans cesse, Nous vous recommandons d'être avant tout les hommes de la charité qui opère par la foi. Dans vos œuvres de bienfaisance, cherchez toujours vos inspirations au pied des autels... Votre bienfaisance ne doit pas être celle de l'homme, mais du chrétien, qui voit dans le pauvre une chose sacrée, et non seulement l'image mais la personne même de Notre Seigneur Jésus-Christ...

« Ainsi c'est Notre Seigneur Jésus-Christ que vous visitez et secourez dans les pauvres. Il est vrai, vous trouverez quelquefois réunies, dans vos visites de charité, toutes les souffrances physiques et morales; vous rencontrerez des êtres infortunés, en proie aux pires suggestions de l'irrégion, de malheureux esclaves du péché, ensevelis dans la corruption et le vice, des excommuniés volontaires, pour lesquels il n'y a plus ni foi, ni église, ni sacrements, mais ne craignez rien, les saints anges vous accompagnent dans ces réduits de la misère; et chez ces pauvres créatures, quelle que soit la profondeur de leur dégradation, vous aurez la joie de découvrir des trésors cachés, de précieux restes d'un bon naturel, d'heureuses dispositions à la vertu, l'empreinte encore vive du caractère reçu au saint baptême, des traces de religion et de foi, qui, grâce à votre patiente charité, vous donneront plus que l'espérance, la certitude du salut.

« Lorsque Notre Seigneur Jésus-Christ donna à ses apôtres la mission de prêcher l'Évangile, il confia aussi aux soixante-douze disciples le soin de guérir les infirmes et de leur annoncer la prochaine venue du règne de Dieu. L'institution des Conférences de Saint-Vincent de Paul répond admirablement à ce dessein du divin Rédempteur pour la conversion du monde.

« Pendant que le génie du mal inspire à tant de malheureux non seulement la défiance, mais encore la haine du prêtre, traverse toutes les rencontres avec ce messager de Dieu, et par des efforts dignes de Satan, lui ferme tout accès auprès des âmes, les fils de Saint-Vincent de Paul, animés de l'esprit des apôtres, s'ils n'en portent pas l'habit, sont accueillis avec bienveillance auprès

des familles, où le prêtre, aidé par ces précurseurs incomparables, pénètre, à son tour, sans obstacle; et ainsi les missions que préparent les fils de Saint-Vincent de Paul par les visites à domicile, produisent, en peu de jours, dans une paroisse, autant de fruits que n'aurait pu en obtenir qu'à la suite de longues années le zèle cependant infatigable de son pasteur...

« Vraiment, la bénédiction que l'auguste Pontife Pie IX, de sainte mémoire, a accordée le 5 Janvier 1855 à votre première assemblée générale, présidée par Lui, dans laquelle votre milice pieuse et pacifique a reçu la mission la plus autorisée, la sanction la plus solennelle, la consécration la plus authentique, a produit des merveilles dont l'histoire est écrite en lettres d'or dans les fastes de l'apostolat chrétien. Que le Seigneur, par Notre bénédiction confirmée par Lui, daigne les perpétuer, et puisqu'il y a encore peu d'ouvriers en face d'une moisson si abondante, qu'il veuille les multiplier, grâce à votre zèle, dans le champ mystique de l'Eglise catholique... »

La persécution. — La petite ville de Chamblanc (Côte-d'Or) est le pays d'origine de la vénérable Marie Javouhey, fondatrice des religieuses de Saint-Joseph de Cluny. Parmi les nombreuses fondations d'écoles qu'elle eut le bonheur de créer, elle put, avant de mourir, établir une école dans sa maison paternelle.

Cette école, très prospère, fut jadis violemment fermée. Depuis, la maison était devenue, par ordre des Supérieures de Saint-Joseph, une maison de retraites pour les Sœurs âgées qui vivaient heureuses dans la maison de leur vénérée fondatrice. Un ukase préfectoral oblige ces vieilles religieuses à quitter leur maison à la date du 1^{er} Juillet. N'est-ce pas honteux !

ALENÇON. — Crochetage du couvent des Clarisses. — S'il est une congrégation que ne devrait pas atteindre la loi contre les religieuses enseignantes, c'est bien celle des Clarisses. Mais elles prient et se mortifient pour la France : c'est le crime irrémédiable. Il fallait inventorier leur pauvreté. Un liquidateur, un commissaire et deux acolytes prétendirent entrer dans le couvent sans l'autorisation des supérieurs ecclésiastiques. Or, la clôture est sacrée; la R. Mère Abbessse ne pouvait que tenir ses portes fermées.

Aussitôt, gendarmes et fantassins sont appelés à la rescousse, et l'on essaie de briser la porte principale. A l'intérieur on prie en silence; au dehors la foule proteste et gronde. Au bout de trois quarts d'heure d'efforts la porte cède. Madame l'Abbessse est là, pour protester contre la violence abominable dont elle et ses Sœurs sont victimes. Encore une fois la force triompha. Et le liquidateur, en cinquante minutes, fit ce qu'il appelle son devoir.

AMIENS. — Jugement cassé ; religieuses acquittées. — La cour d'appel d'Amiens vient d'infirmer le jugement prononcé, le 29 Décembre, par le tribunal de Senlis et condamnant à des amendes dont le total s'élevait à 1.700 fr. la Supérieure générale et vingt-huit religieuses de Saint-Joseph de Cluny.

La Cour, considérant que le fait d'habiter ensemble un établissement destiné à hospitaliser les religieuses âgées, ne constitue pas une infraction à la loi, a acquitté purement et simplement toutes les Sœurs condamnées.

CLERMONT. — Un suicide en classe. — Un drame inimaginable, qui a jeté la consternation dans l'établissement, s'est passé, il y a quelques jours, au lycée de Clermont-Ferrand.

Trois élèves de troisième avaient décidé de se suicider en pleine classe, pendant le cours de l'après-midi, et, pour savoir qui commencerait, résolurent de tirer au sort.

Le sort désigna le jeune Neny, fils d'un instituteur d'une commune voisine. Celui-ci, obéissant aussitôt à la parole donnée, se tira un coup de revolver à la tempe.

La mort fut instantanée...

Voilà de tristes faits-divers qu'on ne lisait pas dans les journaux d'il y a quelques années. La morale dite laïque n'en était encore, il est vrai, qu'à ses débuts ; aujourd'hui on commence à voir ses résultats. La philosophie matérialiste et athée ayant dépeuplé la terre de toute foi et de toute espérance, de petits malheureux estiment inutile de rester dans un monde qui ne peut plus les intéresser en aucune façon ; et puisque décidément « les étoiles du ciel sont à jamais éteintes », au lieu de s'agiter inutilement pour des chimères d'un jour, ils préfèrent disparaître tout de suite et se réfugier dans l'éternel anéantissement du tombeau.

Crime assurément ! Mais le criminel n'est point le pauvre enfant qui se tue, c'est le maître anonyme, livre, parole, exemple ou doctrine, qui lui a persuadé de mourir en détruisant dans son âme la raison de la vie !

La presse diffamatrice. — I. De la *Semaine religieuse* de Poitiers :

Le journal blocard et sectaire la *Dépêche* avait été condamné par le tribunal correctionnel de Niort à 200 francs d'amende et 500 francs de dommages et intérêts envers M. l'abbé Poussard, curé doyen de Saint-Maixent, que ce journal avait odieusement diffamé. Une affaire en diffamation avait été également introduite par MM. les abbés Brossard et Bonnet, vicaires à Saint-Maixent, contre le même journal qui vient de disparaître, mais après avoir publié la rétractation formelle et très significative qui suit, émanée de son imprimeur gérant :

« Je regrette l'article diffamatoire incriminé ; je rétracte les diffamations qui y sont contenues, et je déclare que ces diffamations sont absolument inexacts. »

On voit par là le cas qu'il faut faire des diffamations lancées chaque jour à jet continu par la presse anticléricale contre l'Eglise et le clergé.

II. Le *Républicain des Cévennes*, organe blocard de l'arrondissement de Largentière, ayant critiqué d'une façon grossière le mandement sur la presse qu'a lancé Mgr Bonnet, évêque de Viviers, en Mars dernier, 149 prêtres de cet arrondissement, s'estimant visés dans cet article, ont assigné pour l'audience correctionnelle du 2 Juillet prochain, les directeur et gérant de ce journal, en payement de 200 francs de dommages-intérêts à chacun.

Confiance ! — Nous ne saurions trop recommander aux catholiques de ne pas désespérer de l'avenir de notre pays. Les revirements n'y sont pas rares et la Providence se réserve toujours le dernier mot dans le débat entre les gens de bien et les puissances des ténèbres.

Chateaubriand écrivait de Lyon, le jour de la Fête-Dieu, en Juin 1802, à propos de l'*Histoire et la Vie de Jésus-Christ*, du P. de Ligny (v. ses *Mélanges littéraires*) :

« ... Cette grotte de saint Pothin, ces catacombes d'Irénée, n'ont point vu de plus grands miracles que celui qui s'opère aujourd'hui. Si en 1793, au moment des mitraillades de Lyon, lorsque l'on démolissait les temples et que l'on massacrait les prêtres ; lorsqu'on promenait dans les rues un âne chargé des ornements sacrés et que le bourreau armé de sa hache accompagnait cette digne pompe de la Raison ; si un homme eût dit alors : Avant que dix ans se soient écoulés, un prince de l'Eglise, un archevêque de Lyon, portera publiquement le Saint-Sacrement dans les mêmes lieux ; il sera accompagné d'un nombreux clergé ; des jeunes filles vêtues de blanc, des hommes de tout âge et de toutes professions suivront, précéderont la pompe, avec des fleurs et des flambeaux ; les soldats trompés, que l'on a armés contre la religion, paraîtront dans cette fête pour la protéger. Si un homme, disons-nous, eût tenu un pareil langage, il eût passé pour un visionnaire ; et pourtant cet homme n'eût pas dit encore toute la vérité... »

XX^e Congrès Eucharistique international à Cologne. — Du 4 au 8 Août prochain, se tiendra à Cologne le XX^e Congrès Eucharistique International, dont le succès dépassera tous les précédents. Les adhérents font prévoir que l'on atteindra le chiffre de 60.000 congressistes.

Plusieurs trains spéciaux et voyages circulaires sont organisés à cette occasion, permettant, soit d'aller à Cologne et d'en revenir directement, tout en étant logé et nourri avec les membres des Comités des Congrès ; ou bien d'aller à Cologne et après le Congrès de faire en charmante société, sous la présidence de Mgr Odelin, vicaire général de Paris, la fameuse excursion des bords du Rhin,

Wiesbaden, Francfort, Heidelberg, Carlsruhe, Strasbourg, Nancy, avec la visite de l'Exposition et une représentation spéciale de JEANNE D'ARC, et Reims, pour rentrer le vendredi 13 Août.

Pour recevoir les circulaires donnant tous les détails sur les diverses combinaisons du voyage, écrire à M. DELCOURT-HAILLOT, 22, rue de la Poterne, à Valenciennes, ou à M. DOAL, directeur du *Journal de Péronne*, à Péronne.

D. H. — Nous donnerons dans notre prochain numéro le compte rendu du Pardon de Rumengol qui nous parvient au moment de mettre sous presse.

BIBLIOGRAPHIE

• LES ÉTUDES •

REVUE FONDÉE EN 1856 PAR DES PÈRES DE LA COMPAGNIE DE JÉSUS

Sommaire du n° du 20 Mai 1909.

I. Premières impressions catholiques de S. Augustin, *Louis de Montadon*. — II. Des Congrès Marials : A propos du Congrès de Saragosse, *Pierre Brucker*. — III. Au Concile du Vatican : La discussion du schéma sur la dignité de la vie des clercs, *T. Granderath, J. Delattre*. — Un peintre chrétien : Bartolomé Esteban-Murillo, *Joseph Tustes*. — V. L'héroïsme dans le théâtre d'Edmond Rostand, *Alph. Parvillez*. — VI. Une organisation nationale de presse : Le *Piusverein* d'Autriche, *Eugène Bellut*. — VII. La Vierge au manteau, *Joseph Huby*. — VIII. Bulletin d'exégèse : Nouveau Testament, *Jules Lebreton*. — IX. Trente-cinq ans d'épiscopat, *L. de Grandmaison*. — X. Revue des livres. — XI. Événements de la quinzaine.

Retraite spirituelle, par J. GUIBERT, supérieur du Séminaire de l'Institut catholique à Paris. Un beau volume in-12. — Prix : 3 fr. 50 (Ch. POUSSELGUE, Editeur).

Cette *Retraite* se divise en quatre parties, qui forment une synthèse du travail intérieur que toute retraite a pour but de provoquer :

- 1° *Me connaître* et prendre conscience de mon état moral ;
- 2° *Me conquérir* sur le péché et le mauvais penchant ;
- 3° *Me travailler* pour développer en moi le chrétien et l'homme ;
- 4° *Me dépenser* par la pratique du zèle apostolique.

La quatrième partie est destinée à toutes les personnes vouées à l'apostolat et principalement aux prêtres. Ils se renouvelleront dans l'espoir de ne point perdre leur vie en la livrant aux œuvres et dans la connaissance des moyens à prendre pour sauver les âmes.

Librairie P. LETHIELLEUX, éditeur, 22, rue Cassette, Paris.

La Vierge Marie dans l'Evangile, par Y. d'ISNÉ, in-32, franco 0 fr. 50.

Mgr de Cabrières loue, dans ce petit livre, sa simplicité élégante et le trouve bien propre à former dans l'âme une mentalité sincèrement évangélique, à l'exemple de la Vierge Marie.

Le grand devoir de la prière enseigné aux enfants, par M. J. MILLOT, vicaire général d'Oran, in-32, 1 fr. 50.

L'Administrateur-Gérant : AR. DE KERANGAL.

Quimper, typographie DE KERANGAL, imprimeur de l'Evêché.

LA SEMAINE RELIGIEUSE

DU DIOCÈSE

DE QUIMPER ET DE LÉON

SOMMAIRE

I. PARTIE OFFICIELLE. — Lettre Encyclique à l'occasion du 8^e Centenaire de saint Anselme (à suivre).

II. — *Communications de l'Evêché* : Prières pour la fête du Sacré Cœur ; Ecoles ; Fête de S. Paulin de Nole, 22 Juin.

III. — PARTIE NON OFFICIELLE. — *Chronique du diocèse* : Intentions recommandées aux prières ;

Offices extraordinaires ; Un avis ; Quimper ; Plonévez-Porzay ; N.-D. de Rumengol ; Plouvien ; Morlaix ; Quimperlé ; Nouveaux procès ; Pensionnat de Marie-Immaculée de Beaconfield-Plymouth.

IV. — *Chronique générale* : Rome ; Education sans Dieu ; « Sillon » et mariage ; Pensée.

V. — *Annonces et avis*.

Offices de la semaine.

Dimanche, 20 Juin. — 3^e Dimanche après la Pentecôte. Office du jour ; semi-double. Vert. A la messe, mémoire de S. Sylvere, Pape, Martyr.

Vêpres du suivant, avec mémoire du dimanche.

Au chœur, solennité du Sacré Cœur de N. S. J.-C.

Lundi, 21. — S. Louis de Gonzague, Confess^r. Double. Blanc.

Mardi, 22. — S. Paulin, Evêque. Double. Blanc.

Mercredi, 23. — Vigile de S. Jean-Baptiste. Simple. Violet. —

Ou office votif de S. Joseph ; semi double. Blanc.

Jeudi, 24. — NATIVITÉ DE S. JEAN-BAPTISTE. Double de 1^{re} classe, avec Octave. Blanc.

Vendredi, 25. — S. Guillaume, Abbé. Double. Blanc.

Samedi, 26. — S. Jean et S. Paul, Martyrs. Double. Rouge.

Dimanche, 27. — 4^e Dimanche après la Pentecôte. S. Irénée, Evêque, Martyr.

Ordre de l'Adoration perpétuelle pendant la semaine.

Plouvien du 16 au 20 Juin.

Trémaouézan 21 et 22 —

Plounéour-Ménez du 23 au 28 —

PARTIE OFFICIELLE

LETTRE ENCYCLIQUE

à l'occasion du 8^{me} Centenaire de Saint Anselme

(Suite.)

Combattons pour la liberté de l'Eglise.

L'honneur de l'Eglise, sa liberté, sa pureté, ces trois objets ne quittent l'esprit du Saint ni le jour ni la nuit. Pour leur conservation, il importune Dieu de ses larmes, de ses prières, de ses sacrifices. Pour les accroître, il fait usage de toute sa vigueur, il résiste avec force, il souffre avec patience, il les protège de son action, de ses écrits, de sa parole. Pour engager les moines, ses frères, les évêques, le clergé, le peuple, à les défendre, il recourt aux exhortations fortes ou suaves, plus sévères à l'égard de ces princes qui méconnaissent les droits et la liberté de l'Eglise, pour leur grand malheur et celui de leurs sujets.

A cette heure, ces nobles paroles de sainte liberté sont vraiment opportunes ; elles sont entièrement dignes de ceux que « le Saint-Esprit a chargés de gouverner l'Eglise de Dieu » (*Act.*, xx, 28) ; elles ne sont point inefficaces, même lorsque, par la faiblesse de la foi, par l'abaissement des mœurs, par la tyrannie des préjugés, elles sont reçues par des oreilles qui ne veulent pas entendre. C'est à Nous spécialement que s'adresse, vous le savez, Vénérables Frères, cet avis divin : « Criez, ne cessez pas, enfliez le son de votre voix » (*Is.*, lviii, 1). Cela surtout lorsque « le Très-Haut a fait entendre sa voix » (*Ps.*, xvii, 14) dans le frémissement de la nature et de terrifiantes calamités ; voix du Seigneur ébranlant la terre, voix dure à Nos oreilles, qui Nous rappelle que ce qui n'est pas éternel n'est rien ; Nous n'avons pas ici-bas une demeure permanente, mais Nous cherchons celle qui doit venir (*Hebr.*, xiii, 14) ; voix de justice et de miséricorde, ramenant au droit sentier du bien les nations qui défont. Dans ces infortunes publiques, Nous avons le devoir de parler plus haut, de rappeler les grandes vérités de la foi non seulement aux petits, mais aux puissants, aux heureux de ce monde, aux chefs des peuples, aux administrateurs des cités ; de proposer à tous ces sentences que l'histoire a vérifiées en caractères sanglants ; celles-ci, par exemple : « Le péché rend les peuples malheureux » (*Prov.*, xiv, 34). Les puissants seront puissamment tourmentés » (*Sap.*, vi, 7) ; et encore ceci, du psaume II : « Et maintenant, rois, comprenez ; instruisez-vous, vous qui jugez la terre... Soumettez-vous à Dieu de peur qu'il ne s'irrite et que vous ne périssiez hors

de la voie droite. » Ces menaces autorisent à redouter les plus dures conséquences lorsque s'accroît l'iniquité publique, lorsque la faute des gouvernants et celle des citoyens consiste surtout dans l'exclusion de Dieu et la révolte contre l'Eglise du Christ. De cette double apostasie découlent le désordre général et une misère infinie pour les individus et pour la société.

« Dieu n'aime rien tant que la liberté de son Eglise. »

Que si Nous étions exposés à être, en Nous taisant et en y acquiescant, les complices de tels crimes, ce qui arrive assez souvent même aux bons, que chacun des pasteurs de l'Eglise regarde comme dit à lui-même et qu'il rappelle opportunément aux autres ce qu'Anselme écrivait au très puissant prince de Flandre : « Je vous en prie et vous en supplie, je vous en avertis et vous le demande instamment, par sollicitude pour votre âme, Monseigneur, et par l'amour que je lui porte en Dieu, ne croyez jamais amoindrir votre haute dignité en aimant et en défendant la liberté de l'Eglise, épouse de Dieu et votre mère ; ne pensez pas que vous vous humiliez en l'exaltant, que vous vous affaiblissez en la fortifiant. Voyez, jetez les yeux autour de vous ; les exemples s'offrent d'eux-mêmes. Considérez les princes qui attaquent et qui oppriment l'Eglise : en quoi en sont-ils plus prospères ? A quoi en arrivent-ils ? La chose est assez évidente et n'a pas besoin d'être commentée » (*Lettres*, lib. IV, ep. 12). Le Saint exprime la même pensée avec plus d'ampleur, en des termes d'une force et d'une suavité égales, dans une lettre à Baudouin, roi de Jérusalem : « Je vous le demande comme votre très fidèle ami, je vous en supplie et prie Dieu à cette intention, en vivant sous la loi de Dieu, soumettez en tout votre volonté à la sienne. C'est lorsque vous réglez selon la volonté de Dieu que vous réglez vraiment pour votre bien. Ne croyez pas, comme le font beaucoup de mauvais rois, que l'Eglise vous a été livrée comme une esclave à un maître, mais qu'elle vous a été confiée comme à un avocat et un défenseur. Dieu n'aime rien davantage en ce monde que la liberté de son Eglise. Ceux qui veulent moins lui être utiles que lui commander prouvent incontestablement qu'ils sont opposés à Dieu. Dieu veut que son épouse soit libre et non servante. Ceux qui se comportent avec elle avec la déférence d'un fils à l'égard de sa mère prouvent qu'ils sont ses fils et les fils de Dieu. Ceux, au contraire, qui lui commandent comme à une esclave se montrent non ses fils, mais des étrangers, et c'est pourquoi ils sont justement exclus de l'héritage et de la dot qui lui sont promises » (*Lettres*, ep. 8). C'est ainsi que jaillit de la poitrine du Saint son fervent amour pour l'Eglise ; c'est ainsi qu'éclate son zèle pour la défense de sa liberté, qui est la chose la plus nécessaire dans un gouvernement chrétien et la plus chère à Dieu, comme l'éminent Doc-

teur l'affirme dans cette brève et vibrante sentence : « Dieu n'aime rien davantage en ce monde que la liberté de son Eglise ». Et il n'y a rien, Vénérables Frères, qui révèle plus clairement Notre pensée et Nos sentiments que la citation fréquente des paroles que Nous venons de rapporter.

Pasteurs militants.

Nous Nous plaçons également à emprunter à ce même Docteur les exhortations qu'il adressait aux princes et aux seigneurs. Il écrivit à la reine d'Angleterre, Mathilde : « Si vous voulez rendre grâces d'une façon juste, bonne et efficace, considérez cette reine qu'il a plu à Dieu de se choisir dans ce monde pour épouse... C'est elle, dis-je, qu'il faut considérer, exaltez-la, honorez-la, défendez-la, afin qu'avec cette épouse et en elle vous plaisiez à Dieu et que vous régniez avec elle dans l'éternelle béatitude » (Lettres, lib. III, ep. 57). C'est surtout lorsque vous rencontrez un de vos fils enflé de sa puissance terrestre ou oublieux de sa Mère très aimante, ou s'emportant contre son suave empire, que ces paroles ne doivent pas sortir de votre mémoire : « Il vous appartient de lui rappeler fréquemment ces vérités et d'autres du même ordre, à temps et à contre-temps, et de l'exhorter à se montrer, non le maître, mais l'avocat de l'Eglise, son vrai fils et non son fils illégitime ». (Lettres, ep. 59). Car c'est un des devoirs les plus nobles de notre charge de persuader aux hommes et, pour ainsi dire, de graver en tous les esprits ces autres paroles si nobles et si paternelles de saint Anselme : « Si je néglige de vous avertir lorsque j'apprends sur vous quelque chose qui ne plaît pas à Dieu et qui ne vous est pas avantageux, ni je ne crains Dieu ni je ne vous aime comme je le dois » (Lettres, lib. IV, ep. 52). Si donc Nous apprenons que vous gouvernez les Eglises qui vous ont été confiées autrement que pour leur bien et celui de votre âme, Nous devons alors, à l'exemple d'Anselme, « prier à nouveau, avertir et reprendre, afin que votre esprit ne juge pas négligemment ces choses et que, si votre conscience vous affirme que vous avez à vous corriger, vous le fassiez sans délai (Lettres, lib. IV, ep. 32). Il ne faut donc omettre comme insignifiant rien de ce qui peut être corrigé, parce que Dieu demande compte à tous les hommes, non seulement du mal qu'ils ont fait, mais aussi du mal qu'ils n'ont pas corrigé alors qu'ils l'auraient pu. Et plus ils ont de pouvoir pour corriger le mal, plus Dieu exige strictement qu'ils emploient ce pouvoir, qu'il leur a miséricordieusement donné, à vouloir et à accomplir le bien... Si vous ne pouvez tout faire en même temps, vous ne devez pas laisser que de vous efforcer d'aller de progrès en progrès, car Dieu est fidèle à parfaire avec bonté nos bons desseins et nos bons efforts et à les rétribuer avec une plénitude merveilleuse » (Lettres, lib. III, ep. 142).

Ces vérités et d'autres du même ordre, que saint Anselme a

inculquées avec tant de force et de sagesse aux rois et aux puissants, conviennent excellemment aux pasteurs et aux princes de l'Eglise, à qui est confiée la défense de la vérité, de la justice et de la religion. Le cours du temps a multiplié les obstacles et on a jeté sur Nous tant d'entraves qu'il Nous reste à peine un lieu où vivre en liberté et en sécurité. Alors qu'on lâche les freins à la licence universelle, qui demeure impunie, l'Eglise est enchaînée avec une violente obstination. On retient encore le mot de liberté, mais c'est pour s'en jouer, de jour en jour, par de nouveaux artifices, on entrave votre action et celle de votre clergé, à tel point qu'il n'y a rien d'étonnant à ce que vous ne puissiez pas tout faire en même temps pour arracher les hommes à l'erreur et aux vices, pour les détourner de leurs mauvaises habitudes, pour leur inculquer la notion du vrai et du juste et pour relever l'Eglise accablée par tant d'angoisses. (A suivre.)

COMMUNICATIONS DE L'ÉVÊCHÉ

I. Prières pour la fête du Sacré Cœur. — Par un décret du 22 Août 1906, le Souverain Pontife *ordonne* que, chaque année, au jour de la fête du Sacré Cœur, dans toutes les églises paroissiales et dans toutes celles où l'on célèbre la fête du Sacré Cœur, on récite devant le Saint-Sacrement solennellement exposé la formule de consécration de Léon XIII avec les litanies du Sacré Cœur.

Une indulgence de sept années et d'autant de quarantaines est accordée à tous ceux qui assisteront à cette cérémonie et y prieront aux intentions du Souverain Pontife. Ceux qui auront reçu les sacrements de Pénitence et d'Eucharistie pourront gagner une indulgence plénière en priant aussi aux intentions du Souverain Pontife.

Les deux concessions sont applicables aux âmes du purgatoire.

Si la solennité du Sacré Cœur est renvoyée au dimanche, c'est ce jour-là que doit se faire la consécration et peuvent être gagnées les indulgences. (Réponse de la SS. des Indulgences à l'Archevêque de Strasbourg, 15 Décembre 1906.)

II. Ecoles. — *MM. les Curés et Recteurs, qui désirent obtenir des subventions pour leurs écoles, sont instamment priés de transmettre leurs demandes, avant la fin du mois, au Secrétariat de l'Evêché.*

III. Fête de St Paulin de Nole, 22 Juin. — Par Lettres Apostoliques adressées le 18 Septembre 1908 à l'Evêque de Nole, le Souverain Pontife, à l'occasion de la translation à Nole du corps de saint Paulin, évêque de cette ville, a élevé, pour toute l'Eglise, la fête de ce Saint, jusque là du rit simple, au rit double mineur :

« *Nostra auctoritate, tenore præsentium, edicimus ut festum ipsius sancti Episcopi, quod huc usque ritus simplicis fuit, evehatur in Ecclesia universa ad festum ritus duplicis, celebrandum singulis in posterum annis, die vigesima secunda mensis junii* ».

Saint Paulin de Nole, jusqu'à présent, n'avait que deux leçons propres à Matines ; il en aura désormais trois, ainsi que les Lettres Apostoliques susdites le font expressément entendre : « *Insuper ut dispositionum omnium quæ præsentibus litteris continentur etiam in sacra liturgia recordatio permaneat, præcipimus ut earundem expressa mentio fiat in tertia lectione secundi Nocturni Officii dicti Sancti* ».

Ces leçons n'ont pas encore été publiées ; ce ne peut être néanmoins une difficulté pour la célébration de la fête, le 22 Juin prochain. L'office et la messe du saint Evêque peuvent, en effet, être ordonnés comme il suit :

3	21	F. 2.	S. ALOYSII Gonzagæ, C. (d. alb.) — VP. a cap. de seq., com. præc.
4	22	F. 3.	S. PAULINI, Ep. (d. alb.) In II ^o Nocturno, 1 ^o et 2 ^o Lect. propriæ ; 3 ^o Lectio <i>Ad sancti ac beatissimi e Communi 1^o loco</i> ; In III ^o Nocturno Homilia <i>Pusillum gregem in Evangelium</i> <i>Nolite timere pusillus grex e Communi Confessorum</i> <i>non Pontificum 2^o loco.</i> — In VP. nulla com. Vel : In VP. com seq.

PARTIE NON OFFICIELLE

CHRONIQUE DU DIOCÈSE

Intentions recommandées aux prières.

- I. — L'Eglise et la France.
- II. — Les œuvres en l'honneur du Sacré Cœur.
- III. — Mission. — CAST, du 20 Juin au 3 Juillet. Président, la 1^{re} semaine, M. Le Jacq, curé-doyen de Crozon.
- IV. — Retraite. — LESNEVEN, retraite bretonne pour les femmes, du 4 au 10 Juillet.

Offices extraordinaires.

Quimper. — CATHÉDRALE DE SAINT-CORENTIN. — *Dimanche 20 Juin*, solennité du Sacré Cœur. Après les vêpres, procession dans l'intérieur de l'église : station à l'autel du Sacré Cœur ; lecture de l'Amende Honorable et de l'Acte de Consécration. Bénédiction.

*Jeu*di 24 Juin, fête de S. Jean-Baptiste, messes et offices comme les dimanches, sauf qu'il n'y a pas de messe de 9 heures.

— EGLISE DE SAINT-MATHIEU. — *Dimanche prochain*, solennité du Sacré Cœur, sermon à toutes les messes.

A 3 heures, vêpres suivies de la procession solennelle du T. Saint-Sacrement. Elle suivra le parcours déjà indiqué : rue du Chapeau-Rouge, place

Terre-au-Duc, rue du Quai, quai de l'Odéon, rue du Palais, côté inférieur de la place La Tour-d'Auvergne, rue et place Saint-Mathieu.

Voici l'ordre de la procession : 1^o Orphelinat de la Providence ; 2^o Patronage de l'Enfant-Jésus ; 3^o Ecoles chrétiennes de filles, petites filles de la Communion ; 4^o Congrégation des Dames, chœur des cantiques ; 5^o Congrégation des Dames ; 6^o Enfants de l'Orphelinat des Filles de la Sagesse ; 7^o Garçons des écoles chrétiennes, garçons des Communions ; 8^o Patronage des garçons : apprentis chrétiens et Jeunesse catholique (salle Jeanne d'Arc) ; 9^o Clairons et tambours du Patronage Saint-Joseph ; 10^o Clairons et musique de Kerfeunteun ; 11^o Chorale de l'Institution Saint-Vincent de Paul ; 12^o Enfants de chœur.

On fait appel à tous les hommes pour qu'ils soient, dimanche prochain, aussi nombreux que jamais à escorter Notre Seigneur.

— EGLISE N.-D. DE LOC-MARIA. — *Dimanche 20 Juin* : A 7 heures, messe de communion ; exposition du T. Saint-Sacrement. A 8 heures, grand'messe. A 1 h. 1/4, vêpres, procession, bénédiction du T. Saint-Sacrement, acte de consécration au Sacré Cœur de Jésus.

— CHAPELLE DE LA RETRAITE. — *Lundi 21 Juin*, réunion des Mères chrétiennes. A 8 heures, messe, instruction et bénédiction du T. Saint-Sacrement.

Un avis. — Nosseigneurs les Evêques ont souvent prévenu les fidèles de ne tenir aucun compte des invitations à copier des prières quelconques, et à les distribuer à d'autres personnes, qui à leur tour les copieraient et les distribueraient. Il paraît que ces chaînes de prières essaient encore de circuler à Quimper. La *Semaine religieuse* se fait un devoir de rappeler à ce sujet les décisions épiscopales, et prie ses lecteurs de ne point se prêter à de telles superstitions, qui s'intitulent *boules de neige*.

QUIMPER. — **Procession du Très Saint Sacrement.** — Dimanche dernier, après la grand'messe chantée par M. le doyen du Chapitre, le chanoine Salaün, enfin rétabli à la grande joie de tout le monde, la procession, présidée par Monseigneur, qui portait le Saint-Sacrement, s'est déroulée dans un ordre parfait, grâce à la direction de M. le chanoine Bourlé et de MM. les Vicaires de Saint-Corentin. Elle a suivi le boulevard de l'Odéon, où des décorations du meilleur goût montraient la foi et la piété des habitants.

Au bout de la rue du Pont-Firmin, à l'endroit appelé la Fontaine de Saint-Corentin, se dressait un reposoir monumental, très réussi ; le cortège s'y est arrêté quelques moments, moments de profonde émotion ! Les chants liturgiques, si beaux dans l'intérieur de nos églises, impressionnent davantage dans ces cérémonies extérieures, où les vrais chrétiens rendent à Notre Seigneur triomphant le culte public qui lui est dû. Tous sont à genoux, prient et inclinent la tête quand Monseigneur donne la bénédiction. Quel délicieux tableau ! A gauche, dans la rue Neuve, Notre-Seigneur voit, reconnaît et bénit les patronages et écoles chrétiennes, toutes les associations, congrégations, enfants de Marie et femmes pieuses, audacieusement mêlées dans leurs rangs. En face, les écoles libres de garçons, les élèves de Saint-Yves, avec leur bonne et distinguée

allure d'enfants chrétiens, et les élèves de Saint-Vincent, remarquables à leur maintien recueilli, qui promet de combler nos espérances de nombreuses vocations ; leur musique instrumentale — dont les gens compétents disent le plus grand bien — les accompagne et fait bien plaisir ; puis le clergé, aussi nombreux que le permet le transfert à Brest du Grand-Séminaire. Derrière le dais, sont groupés de vaillants chrétiens qui bravent le respect humain et tiennent à témoigner de leur foi et de leur reconnaissance à la Sainte Eucharistie. Enfin, un peu partout massé, le peuple, le bon peuple que l'on égare et trompe trop souvent, mais qui revient d'instinct à Dieu, qui aime les cérémonies religieuses depuis son enfance, et qui y prend toujours sa large part.

On le verra tout de suite, quand le cortège, se reformant, s'engagera et pénétrera dans la rue Neuve pour rentrer à la Cathédrale.

La rue Neuve est la rue populaire de Quimper, beaucoup mieux habitée qu'on ne le croit. Il peut y avoir de grosses misères, des choses regrettables ; mais on y a de la foi, du cœur et de la générosité. On sait faire les choses ; et nous connaissons en ville bien des rues, plus richement habitées, qui sont moins bien ornées et où l'on se met moins en frais. Toutes les façades, toutes les fenêtres, et jusqu'aux lucarnes ont des décorations, des fleurs, et un air de fête.

L'attitude de ces braves gens est édifiante, excellente. Il semble qu'ils soient fiers de si bien accueillir le Maître qui passe.

Hélas ! ça et là, avant la rue Neuve, et après elle, quelques maisons et les bâtiments communaux sont en deuil. Ils n'ont ni un drap, ni une fleur, ni un drapeau.

Le motif ? la loi de Séparation ? Non : bien longtemps avant elle, c'était le même système d'abstention et la même indifférence. Dieu ait pitié de nous ! Mais, en longeant deux fois les murs nus de l'Evêché, notre cœur se serrait bien fort.

PLONÉVEZ-PORZAY. — Encore une expulsion. — Le mercredi 2 Juin, M. Rouquier, commissaire spécial, accompagné de M^e Michel, huissier à Châteaulin, de Pierre Duval, tambour de ville à Châteaulin, de Jean Bellec, serrurier à Quimper, et de quatre gendarmes, a fait forcer les portes du presbytère, et expulser M. l'abbé Soubigou, recteur de la paroisse, son 2^e vicaire, M. Fita-tament (le 1^{er}, M. Tournellec, travaillait à la mission de Plourin), et M. Millour aumônier de la marine en retraite.

Une énergique protestation a été lue, et la foule des paroissiens, accourue en hâte, a montré toute son indignation ; sans l'intervention du clergé — intervention sollicitée — un malheur était à craindre.

A l'église, où tout le monde s'est porté à la suite des expulsés, on a chanté — avec quels sentiments de douleur et de tristesse profondes ! — le *Miserere* et le *Parce Domine*.

Le nouveau locataire du presbytère est le cantonnier-chef ; la manifestation qui s'est produite à son égard l'a fixé sur les sentiments qu'il inspire.

A cette occasion, Monseigneur a écrit à M. le recteur Soubigou, la lettre suivante :

Quimper, le 3 Juin 1909.

CHER MONSIEUR LE RECTEUR,

Je tiens à vous dire immédiatement la part que je prends à votre épreuve et à celle de vos bons vicaires.

Les habitants de Plonévez-Porzay vous ont montré qu'ils ne sont pour rien dans la manœuvre dont vous êtes victime. Le presbytère appartient à l'Eglise. La Municipalité aurait voulu vous y garder, mais la maison a été louée à un étranger dans des conditions qui révoltent à bon droit toutes les âmes chrétiennes. Les fidèles n'ont pas pu empêcher votre expulsion : vous avez dû la subir... Leur sympathie et leurs prières vous soutiendront dans les difficultés que va vous créer cette situation pénible.

Dieu merci, vous n'êtes pas homme à vous décourager. La persécution ne ralentira pas votre zèle. De bons catholiques ont pu vous faciliter le séjour dans la paroisse en vous y procurant une demeure. Vous continuerez donc à exercer le saint ministère au milieu de la population qui vous aime. Sainte Anne de la Palue, dont vous gardez si bien le sanctuaire, veillera comme une mère sur le clergé une fois de plus éprouvé et toujours courageux.

Je bénis paternellement tous les bons catholiques qui se sont groupés autour de leurs prêtres dans cette triste matinée du 2 Juin 1909, et j'espère que l'occasion leur sera donnée de réparer bientôt l'injure faite à Dieu, au clergé et aux fidèles, par une expropriation sacrilège.

Veillez agréer, bien cher Monsieur le Recteur, l'assurance de mon affectueux dévouement.

† ADOLPHE,

Evêque de Quimper et de Léon.

N.-D. DE RUMENGOL. — Le grand Pardon 1909. — Rumengol, terre privilégiée de Marie, malgré la pluie qui n'avait cessé de tomber depuis le vendredi matin, se pare de ses plus beaux habits de fête. C'est qu'en effet, à l'occasion du Pardon, la Reine du ciel allait ouvrir à ses enfants de la Cornouaille et du Léon le trésor des grâces dont elle a été constituée la dispensatrice par son fils Jésus.

Comme dit le cantique,

... Mari n'eo ket adro

Pa gar eur vech eo 'vit atao...

Cependant, elle met une condition à l'octroi de ses dons : c'est qu'on vienne les lui demander. Ses enfants répondraient-ils à son appel, comme ils avaient coutume de le faire les années précédentes ? Si on s'en tient à la première impression éprouvée à l'ouverture du Pardon, on pourrait en douter. Une centaine de personnes à peine disséminées dans l'enceinte de l'église, assistent aux premières vêpres chantées par M. Pennec, recteur d'Irvillac. C'est vraiment peu, et néanmoins, si on tient compte du mauvais

temps, on ne peut qu'admirer ces vaillants de Saint-Pol, Roscoff et Plouescat qui n'ont pas craint de braver la pluie...

Les Bretons dont la fermeté de caractère est proverbiale (ce que Breton veut, il le peut), vont-ils reculer devant l'obstacle ? Non, et on peut le constater, dès la première messe du samedi, célébrée à 4 heures. L'église, sans être encore pleine, contenait cependant un bon groupe d'environ 1.000 personnes, comme on le peut juger d'après le nombre des communions. Ces braves gens, voyant que, contre leur attente, le temps persiste à demeurer mauvais, se sont mis en route, le vendredi soir, et ont voyagé, toute la nuit, pour pouvoir venir communier à Rumengol.

Cependant la foule grossit toujours, de sorte qu'à la grand'messe, chantée par M. Abhervé-Guéguen, curé de Lambézellec, l'église est comble. Après l'Evangile, M. Jézéquel, recteur de Logonna-Daoulas, arrive non sans peine à fendre la foule qui entoure la chaire et, au milieu du plus profond recueillement, il commence son sermon. Dans un breton d'une pureté rare et avec un accent qui communique aux assistants les sentiments qui l'animent lui-même, l'orateur félicite les Bretons de leur dévotion à Marie. Mais si la Reine du ciel est aimée des Bretons, elle les paie en retour, en faisant éclater sa puissance en leur faveur. Elle aime la Bretagne, elle aime aussi la France, témoins les nombreuses apparitions dont elle a bien voulu gratifier notre patrie, et les conditions particulières de son apparition à Lourdes, où elle s'est montrée revêtue des trois couleurs de notre drapeau (robe blanche, ceinture bleue et rose rouge de l'égantier)... En terminant, M. Jézéquel a arraché bien des larmes aux pères et mères de familles quand il a évoqué le souvenir de ces chers absents, enrôlés sous le drapeau de la France, et qu'il a demandé pour eux un souvenir spécial dans les prières...

A l'issue de la messe, les pèlerins s'écoulent lentement de l'église, mais pour revenir plus nombreux aux vêpres chantées à la chapelle du Champ par M. le chanoine Auffret, curé de Douarnenez. Le temps est devenu plus clément, et le soleil semble vouloir se mettre de la partie pour récompenser les fidèles de leur confiance en Marie. Le chant, grâce au talent de M. Jézéquel et de l'infatigable vicaire de Sizun, M. Gargadennec, est enlevé avec entrain. Ensuite, M. Abhervé-Guéguen adresse la parole à la foule. Dans cette tâche difficile de se faire entendre en plein air, M. le curé de Lambézellec s'est vraiment surpassé...

A 6 heures, la procession, dite des miracles, se déroule autour du Champ, accompagnée d'une foule qui, sans atteindre encore le chiffre de l'année précédente, comprend cependant plusieurs milliers de personnes.

Cette même foule qui, tout à l'heure, assistait si pieusement à la procession, s'entasse, dès 8 heures, auprès des confessionnaux, qu'elle assiège pendant toute la nuit...

C'est dans de pareilles circonstances que la charge du prêtre pourrait lui paraître bien lourde s'il n'avait pour le soutenir le

secours de la grâce et la consolation qu'il éprouve en voyant le bien qu'il peut faire aux âmes...

Les ouvriers de Rumengol ont bien dû être dédommagés de leurs fatigues, quand ils ont vu les pèlerins, spécialement ceux de Plounéour-Ménez, s'approcher si nombreux du sacrement de Pénitence. Cette population, en effet, privée de ses pasteurs, se faisait remarquer par son empressement auprès du saint tribunal. Puisse-t-elle, instruite par l'épreuve et aidée de la grâce, faire droit aux justes revendications des pasteurs.

L'église, qui est restée ouverte, toute la nuit, est comble, dès 3 heures du matin ; à cette heure commence la première messe et trois prêtres suffisent à peine pour distribuer la communion aux pèlerins du Léon qui vont bientôt reprendre le bateau qui les ramènera à Brest.

De nouvelles recrues, venues du fond de la Cornouaille et du Tréguier, remplacent bientôt les habitants du Léon et, dès 10 heures, on peut compter près de 10.000 personnes réunies autour de la chapelle du Couronnement pour attendre l'heure de la messe.

Le clergé vient processionnellement de l'église à la chapelle et la messe, chantée par M. le chanoine Auffret, commence aussitôt. Une innovation qui a fait plaisir aux pèlerins, c'est la procession du Saint-Sacrement qui s'est faite à l'issue de la messe. A la rentrée à l'église, insuffisante à contenir la foule, M. le Curé de Douarnenez a donné la bénédiction solennelle.

Dans l'après-midi, l'affluence aux vêpres n'était pas moins grande, grâce à une mesure heureuse due à l'initiative de M. le Recteur. Il a vu, en effet, que les pèlerins, après avoir rendu leurs devoirs à leur Reine, sont empressés de rejoindre chacun sa demeure, et il a devancé l'heure des vêpres en les mettant à 2 heures au lieu de 3 heures, comme autrefois. Et de fait, aussitôt après les vêpres, on pouvait voir les routes couvertes de monde qui retournait en chantant des cantiques à Marie. A 6 heures, Rumengol est presque désert ; seuls les forains s'empressent d'emballer leurs marchandises...

Vraiment, après avoir assisté au Pardon de Rumengol, on est autorisé à dire que c'est le Pardon, sinon le plus fréquenté, du moins le plus pieux du monde.

Un témoin.

PLOUVIEN. — Mission. — Plouvien vient d'avoir sa mission. Ce bienfait n'avait pas été accordé à la paroisse depuis 16 ans. Préparée par les instructions de son dévoué pasteur, cette mission a donné les consolants résultats qu'on pouvait espérer. Les paroissiens ont suivi avec une assiduité édifiante les exercices de la mission.

M. Colin, curé de Saint-Thégonnec, présidait la 1^{re} semaine, ayant pour collaborateurs : MM. Salou, recteur de Plougoulm ; Balanant, recteur de Penbars ; Trévidic, recteur du Drennec ; Kernéis, vicaire de Saint-Pierre ; Tournellec, vicaire à Plonévez-

Porzay ; Olivier, vicaire à Guipavas ; Léon, vicaire à Lannilis ; Kérébel, vicaire à Plouguerneau ; Chapalain, vicaire à Saint-Martin de Brest.

Le samedi, 900 personnes s'approchèrent de la sainte Table.

L'après-midi du samedi a été consacré aux petits enfants. M. Jean-François Rozec, vicaire à Kernilis, avec sa verve ordinaire, s'est chargé de les égayer et de faire leur joie. La mission des enfants s'est terminée par une jolie procession et une distribution de médailles.

La deuxième semaine était présidée par M. Henry, recteur de Saint-Pierre Quilbignon, ayant pour collaborateurs : MM. Léostic, recteur de Plouarzel ; Jézégou, recteur de Plobannalec ; Salion, recteur de Plounéour-Trez ; Daniélou, recteur de Notre-Dame de Kerbonne ; Gouriou, vicaire à Saint-Martin de Brest ; Coajou, vicaire à Guipavas ; Moal, vicaire à Guiclan ; Clec'h, vicaire à Lannilis ; Colin, vicaire à Plouguerneau.

Le samedi, il y eut également 900 communions. Les morts n'ont pas été oubliés ; ils ont eu leur part de la Mission. La quasi-totalité des paroissiens ont communie à leur intention.

L'entrain a été superbe pendant les quinze jours, à la grande satisfaction des ouvriers et du clergé de la paroisse.

Les fruits de cette Mission, nous en sommes convaincus, se conserveront pendant de longues années ; et que Dieu daigne bénir les ouvriers, dont l'éloge n'est plus à faire, qui ont si bien travaillé en faveur des âmes.

Testis.

MORLAIX. — M^{lle} A. Le Bozec, présidente de l'œuvre des Tabernacles, à Morlaix, vient de mourir saintement. Sa fin si calme, si chrétienne, couronne toute une vie consacrée au bien et à cette Œuvre admirable dont le succès était assuré par le dévouement et l'habileté d'une aussi parfaite ouvrière du Bon Dieu.

Nous croyons remplir un devoir de reconnaissance en invitant le clergé auquel son œuvre a rendu tant de services, à offrir à Dieu un religieux souvenir et des prières ferventes pour l'âme de cette généreuse chrétienne qui peut être comptée parmi les bienfaitrices du diocèse, et dont la piété intelligente et active laissera un inoubliable exemple.

QUIMPERLÉ. — Retraite bretonne de femmes, 6 Juin 1909. — 7 paroisses ; 22 retraitantes : Mellac, 7 ; Bannalec, 5 ; Moëlan, 4 ; Querrien, 2 ; Clohars-Carnoët, 2 ; Riec, 1 ; Guiscriff, 1.

Nouveaux procès. — Nous croyons savoir qu'à la suite d'articles diffamatoires parus, ces derniers temps, dans le *Réveil du Finistère*, deux autres procès vont être intentés au journal quimpérois, l'un par M. l'abbé Le Gall, recteur de Botmeur, l'autre par M. l'abbé Le Corre, recteur de Poullaouen. Cela lui en fait trois pour son début.

(*Le Progrès.*)

Pensionnat de Marie-Immaculée de Beaconfield-Plymouth. — Les Religieuses Ursulines, établies à Quimperlé depuis 255 ans, forcées par la persécution de s'éloigner de la France, ont trouvé à Plymouth, sur la terre étrangère, un asile où elles ont le droit de continuer leur vie monastique et leur apostolat.

Plymouth est situé dans le plus beau comté de l'Angleterre (le Devonshire) ; la douceur de cette partie du pays, la beauté de ses sites lui ont valu le nom de « Nice » de l'Angleterre.

Le couvent de Beaconfield, situé à Plymouth même, à deux minutes du terminus des tramways, domine toute la rade.

Entre la Bretagne et Plymouth, il y a des communications faciles et régulières toute l'année.

1^o Par Saint-Brieuc ;

2^o Par Brest, service rapide (10 heures de traversée), bon marché extrême.

Les enfants et les parents qui viennent les visiter sont reçus à leur arrivée au port par une personne du couvent.

L'enseignement religieux est l'objet de la plus grande sollicitude.

Les études, basées sur le développement intellectuel des enfants, sont partagées en huit cours.

Le 1^{er} et le 2^o cours préparent les jeunes filles qui le désirent aux examens français des divers degrés, avec des facilités toutes spéciales pour apprendre la langue anglaise. L'établissement a des professeurs anglais.

Il y a 15 jours de vacances à Pâques pour les enfants qui le désirent. Les enfants qui restent au pensionnat pendant ce temps n'ont pas de supplément de pension à payer.

Les grandes vacances commencent dans la 1^{re} quinzaine de Juillet et se terminent dans la 1^{re} quinzaine de Septembre.

Les élèves qui désirent passer leurs vacances au couvent payent un supplément de pension de 50 fr. par mois.

Pension, 500 fr., y compris le petit déjeuner, la literie, le blanchissage, le repassage, les leçons d'anglais.

La pension se paye d'avance en trois termes, savoir : 180 fr. à la rentrée ; 170 fr. le 1^{er} Janvier ; 150 fr. le 15 Avril.

NOTA. — Les personnes qui désirent un prospectus complet avec toutes les conditions détaillées, au point de vue de l'enseignement, de la discipline et du trousseau, peuvent s'adresser à M. le chanoine Rossi, à Quimper.

CHRONIQUE GÉNÉRALE

ROME. — Un décret sur les dispenses d'empêchements de mariage. — Les *Acta Apostolicæ Sedis* ont publié un important décret, signé de S. Em. le cardinal Ferrata, préfet de la Congrégation des Sacraments, et émanant de cette Congrégation.

Au sujet de la validation des mariages en cas de danger de mort, le Saint-Office avait déjà parlé en Février 1888 et en Janvier 1889 : il concédait aux Ordinaires la faculté — dont ils pouvaient donner aux curés la subdélégation — de dispenser des empêchements dirimants publics de droit ecclésiastique, en cas de danger de mort, sauf exception pour deux points plus graves.

En Août 1907, le décret *Ne Temere* déclara qu'en danger de mort, le mariage peut être contracté valablement et licitement en présence de n'importe quel prêtre et de deux témoins, s'il est impossible d'avoir le curé, l'ordinaire du lieu, ou un prêtre régulièrement délégué.

L'archevêque de Parmes et d'autres Ordinaires ont demandé si, en ce cas, le prêtre non délégué peut également dispenser des empêchements dirimants ci-dessus indiqués.

La Congrégation des Sacraments a émis un avis affirmatif, confirmé par le Souverain Pontife.

Education sans Dieu. — En moins de quinze jours, trois enfants au-dessous de 14 ans se sont suicidés : le premier en pleine classe de 3^e au lycée de Clermont-Ferrand, d'un coup de revolver ; le second s'est pendu dans les cabinets d'une école de Bourg ; le troisième s'est également pendu à une branche d'arbre de Beaumont.

Comment expliquer ces crimes autrement que par le manque absolu de principes chrétiens ?

« **Sillon** » et mariage. — Dans le compte rendu du Congrès silloniste de Guingamp (*Eveil démocratique*, 6 Juin), nous lisons ces lignes :

« Est-il bon qu'un silloniste se marie ? Et Berest dans son rapport, répond affirmativement. »

« Marc Sangnier, à cette question, répond par une improvisation superbe. Le problème du mariage silloniste est extrêmement ardu et délicat. Ce n'est pas, en effet, un peu de soi qu'il faut garder au *Sillon*, c'est toute son âme : le *Sillon* doit être au-dessus de l'amour... et peut-être bien des femmes ne l'admettront pas ainsi ! Que les camarades réfléchissent donc avant de fonder une famille qu'ils n'auront peut-être pas le courage — surhumain — d'élever à la hauteur de leur rêve. »

« L'Eglise a condamné comme immorales toutes les sectes qui ont interdit le mariage à leurs adeptes. Le *Sillon* ne l'interdit pas. »
(*La Croix*.)

La pose de cette question et la solution donnée dénotent une mentalité désolante, effrayante !

Pensée. — On se trompe facilement ; on le reconnaît difficilement ; quelques-uns n'en conviennent jamais.

Les Médecins et le Curatif Vaugirard

dans le Traitement de la **TUBERCULOSE**
ET DES **MALADIES DU POUMON**

Suite des attestations médicales :

Paris, le 14 Février 1909.

Monsieur Logeais, pharmacien,

57, avenue Marceau, Paris.

A la suite de l'article que j'ai publié récemment dans la Semaine religieuse, j'ai reçu de mes lecteurs un si grand nombre de demandes de renseignements qu'il me semble plus simple et plus rapide de répondre collectivement.

On me demande :

1^{re} Le Curatif Vaugirard ne convient-il que dans la Tuberculose, ou peut-il être aussi employé dans toutes les autres maladies du Poumon ?

2^{re} Quel est le principe actif du Curatif Vaugirard ?

3^{re} Est-il inoffensif, bien que très actif ?

Je réponds :

1^{re} Le Curatif Vaugirard, qu'on pourrait appeler l'ami du poumon, agit comme un antibacillaire puissant, en même temps qu'il calme la toux et relève l'état général. Il est donc non seulement indiqué dans la Tuberculose, mais encore dans les Rhumes, Bronchites chroniques, Catarrhes, Gripes infectieuses, Pneumonies, Pleurésies et Laryngites.

2^{re} Son principe actif est une essence végétale qui joint à une puissance d'action extraordinaire une innocuité absolue, à ce point que les enfants peuvent prendre ce médicament.

Il compte déjà à son actif des milliers de guérisons.

Docteur Gane,

50, rue de Chaillot, Paris.

Revue Financière.

La vive hausse de la semaine dernière a entraîné des réalisations de bénéfices qui ont pesé sur les cours.

La Rente Française a consolidé ses progrès à 98,10. Les Fonds Russes se sont légèrement améliorés.

Les Lots du Congo restent recherchés à 93,50. Ils offrent toute sécurité et de sérieux avantages comme titres de capitalisation.

La Banque Privée Lyon-Marseille met en souscription, le 21 courant, un emprunt 5 % or de l'Etat de Pernambuco d'un montant de 37.500.000 francs, en 75.000 obligations de 500 francs. Ces obligations seront offertes à 465 fr. A ce taux, le rendement du titre s'établit exactement à 5,37 %, sans tenir compte de la prime d'amortissement. La souscription aura lieu le 21 Juin à la Banque Privée Lyon-Marseille ; à Lyon : au siège social, 41, rue de l'Hôtel de Ville ; à Paris : 3, rue Pillet-Will ; à Marseille, 48, rue Saint-Ferréol et dans toutes les agences et sous-agences de la Banque.

Le Gouvernement de la Province de Buenos-Ayres met en souscription publique un emprunt de 60 millions de francs destiné à la construction de chemins de fer. L'emprunt est du type 4 1/2 % mais il est émis à 90 %, ce qui donne un revenu de 5 % absolument net. Il est divisé en 83.333 obligations de 504 francs chacune, qui sont émises à 453 francs 60, jouissance 1^{er} Juillet 1909, et rapportent 22 fr. 68 payables en or, nets d'impôts, les 1^{er} Juin et 1^{er} Décembre de chaque année. Elles sont remboursables à 504 fr. en 39 années à compter de 1913.

Les sociétés de crédit ont montré de l'hésitation.

Chemins français calmes.

Le Crédit Foncier Mexicain, dont les obligations 5 % sont offertes en ce moment par la Société Centrale des Banques de province, est contrôlé d'une manière effective et constante par un délégué du gouvernement du Mexique. De plus un comité français est adjoint au Conseil d'Administration.

On sait que le Gouvernement brésilien n'accorde plus de garanties aux compagnies de chemin de fer, préférant racheter les réseaux, en remplaçant leurs obligations par des Rentes de l'Etat. Il n'est donc pas impossible que le « Nord du Brésil » puisse voir, un jour ou l'autre, son réseau ainsi racheté. L'obligation offre donc de l'intérêt à 392.50.

Le Rio-Tinto a été très mouvementé. Il a poursuivi son mouvement de hausse à 2.070 pour tomber à 1.970.

Lourdure de la Briansk à 275. La Sosnovice a rétrogradé à 1.585.

Ancienne
Maison
PIRIOU

SAUVAGE

3, rue Kéréon

SUCCESSEUR

QUIMPER

**HORLOGERIE — BIJOUTERIE — OPTIQUE — ORFÈVRE
BRONZES & ORFÈVRE D'ÉGLISE**

Assortiment considérable de Candélabres, Garnitures d'autels, Thabors, Calices, Ciboires, Custodes, Boucles de souliers, etc., à des prix excoessivement réduits.

Nouveau candélabre à transformations multiples, breveté s. g. d. g. Réparations, remise à neuf, dorure et argenture.

Le Chronomètre « A la Montre de Genève » que l'on trouve seulement chez M. SAUVAGE, qui en a la propriété exclusive, doit son succès toujours croissant à sa qualité exceptionnelle, à son bon marché et à son réglage parfait; c'est sans contredit la Montre de précision par excellence. Ce mouvement, entièrement monté sur rubis, est à ancre ligne droite, levées visibles, double plateau, spiral Bréguet, balancier compensé, et se fait en boîtes or, argent, acier et nickel.

ARTICLES POUR FUMEURS
Écume et Ambre 1^{er} choix.

ORFÈVRE DE TABLE
Qualité supérieure, prix exceptionnel.

VINS ET SPIRITUEUX
ANCIENNE MAISON **Ferdinand LALANDE**

— Fondée en 1838 —

DUPOUY & MAYAUDON

51, Quai des Chartrons, BORDEAUX

Fournisseurs attitrés du Clergé, Noblesse, Bourgeoisie et Communautés religieuses.

Vin de Messe recommandé, garanti pur, naturel et d'origine.
Références, tarifs et échantillons sur demande.

Agent : Emile DANTEC, 32, rue Ange de Guernisac, MORLAIX.

AMEUBLEMENT D'ÉGLISE, ancienne maison TOULARC'HOAT,
François CAUJAN, Suc^r, 53, rue de la Fontaine-Blanche, LANDERNEAU,
Statues bois pour procession, etc., etc., sur commandes.

L'Administrateur-Gérant : AR. DE KERANGAL.

Quimper, typographie DE KERANGAL, imprimeur de l'Evêché.

LA SEMAINE RELIGIEUSE

DU DIOCÈSE

DE QUIMPER ET DE LÉON

SOMMAIRE

I. PARTIE OFFICIELLE. — *Communications de l'Evêché* : Lettre de Monseigneur au sujet des victimes du tremblement de terre.

II. — PARTIE NON OFFICIELLE. — Saint Pierre et saint Paul.

III. — *Chronique du diocèse* : Intentions recommandées aux prières ; Ouessant ; Plouarzel ; Quim-

per ; Morlaix ; Plogoff ; Guingamp ; Pensionnat de Marie-Immaculée de Beaconfield-Plymouth.

IV. — *Chronique générale* : Les directions pontificales ; Bordeaux ; Paris ; « Sillon » et mariage.

V. — *Bibliographie*.

VI. — *Annonces et avis*.

Offices de la semaine.

Dimanche, 27 Juin. — 4^e Dimanche après la Pentecôte. S. Irénée, Evêque et Martyr. Double. Rouge. Mémoires du dimanche et de l'octave aux Laudes et à la messe.

Vêpres de S. Irénée ; mémoires 1^o du suivant, 2^o du dimanche, 3^o de l'octave.

Lundi, 28. — *Vigile de SS. Pierre et Paul.* — Office de S. Léon, Pape. Semi-double. Blanc.

Mardi, 29. — S. PIERRE ET S. PAUL, Apôtres. Double de 1^{re} classe, avec octave. Rouge.

Mercredi, 30. — Commémoration de S. Paul, apôtre. Double-majeur. Rouge.

Jeudi, 1^{er} Juillet. — Octave de S. Jean-Baptiste. Double. Blanc.

Vendredi, 2. — Visitation de la Très Sainte-Vierge. Double de 2^e classe. Blanc.

Samedi, 3. — *Jeûne.* — Octave des SS. Apôtres. Semi-double. Rouge.

Dimanche, 4. — 5^e Dimanche après la Pentecôte. Fête du Très Précieux Sang de Notre-Seigneur Jésus-Christ. Double de 2^e classe. Rouge.

Ordre de l'Adoration perpétuelle pendant la semaine.

Plounéour-Ménez du 23 au 28 Juin.

Laneuffret et Tréguennec du 29 au 30 —

Plonévez-Forzay du 1^{er} au 6 Juillet.

PARTIE OFFICIELLE

L'abondance des matières nous oblige à remettre au prochain numéro la suite de la publication de l'Encyclique du Saint-Père à l'occasion du 8^e centenaire de saint Anselme.

COMMUNICATIONS DE L'ÉVÊCHÉ

Lettre de Monseigneur
au sujet des victimes du tremblement de terre.

Quimper, 17 Juin 1909.

MES BIEN CHERS FRÈRES,

Vous savez, par les journaux, que la Providence vient d'éprouver le Midi de la France par un tremblement de terre qui a coûté la vie à soixante victimes, blessé deux cents hommes, détruit quelques églises et beaucoup de maisons particulières, et enlevé à une foule de familles toute ressource et tout abri.

C'est une leçon de plus ajoutée à toutes celles que Dieu ne nous a pas ménagées depuis le commencement du siècle. Elle nous enseigne que la mort est toujours proche et qu'il faut être en état de comparaître à toute heure devant notre Père et notre Juge. Elle nous rappelle aussi que les fautes d'un peuple finissent par attirer sur lui les sévérités de Dieu. Souvent les innocents souffrent pour les coupables. Mais la nation entière a une part de responsabilité dans les entreprises antireligieuses des hommes qui sont au pouvoir. Elle doit donner un sens d'expiation aux malheurs qui atteignent ses enfants.

Nous demanderons à Dieu de venir en aide aux vivants et aux morts.

Un *De profundis* sera récité en chaire pour les victimes de la catastrophe.

Nous recevrons à l'Evêché les offrandes destinées aux familles ruinées par le fléau, et nous les ferons parvenir à Monseigneur l'Archevêque d'Aix, qui les partagera entre les paroisses de son diocèse et des diocèses voisins qui ont souffert du cataclysme.

† ADOLPHE,
Evêque de Quimper et de Léon.

PARTIE NON OFFICIELLE

Saint Pierre et saint Paul.

La fête de saint Pierre et de saint Paul est la grande fête politique et patriotique des chrétiens. Au seul sens politique et patriotique, elle a toujours effacé les autres ! Elle leur survit et leur survivra longtemps. Nous sommes une nation, parce que Dieu a donné ces deux hommes à l'Eglise et au monde ; et cette nation, aujourd'hui la plus antique de l'Europe, vit encore et vivra tant qu'elle gardera la mémoire du culte de saint Pierre, qui l'a fondée, et de saint Paul, qui l'a véritablement gouvernée. Là est notre origine et sont nos destinées.

Le monde était arien quand Dieu donna la France à l'Eglise romaine par la parole de Germain l'Auxerrois, envoyé du Pape. C'est ainsi que la fête de Pierre et de Paul est la fête de la France. Nous en célébrons le perpétuel centenaire, non pas tous les siècles, non pas tous les ans, mais tous les jours. Depuis seize siècles, le bienfait n'a pas cessé et notre reconnaissance ne cesse pas.

Que d'orages, que de chutes et de ruines dans un si long espace ! Mais le bienfait s'est renouvelé, s'est maintenu, s'est accru à travers toutes les tempêtes. Il y a eu des apostasies, parfois immenses, et en apparence, comme en ce moment, presque totales et officielles. Malgré ces emportements ou ces faiblesses qui semblaient emporter tout le corps, toujours l'esprit et le cœur de la France ont tenu bon. Elle est restée à Jésus-Christ et à saint Pierre. On ne peut faire que cet acier si fortement trempé ne se redresse et ne brille tout à coup de son ancien éclat. Il y a des taches de sang, des taches de boue, des taches d'haleine : la rouille n'y mord pas. On essuie, et la France reparaît.

Elle est essentiellement romaine ; il faudrait la tuer pour l'empêcher d'être romaine. On ne tuera pas la France sans une permission expresse et extraordinaire de Dieu. Dieu, jusqu'ici n'a pas donné cette permission-là. On punit la France, on s'y épuise, on en meurt ; elle renaît.

Saint Pierre et saint Paul veillent sur elle.

« Aussi la fête des apôtres Pierre et Paul est la vraie fête nationale de la France. La France la célébrera, *qui qu'en grogne...* On la célébrera en Allemagne dans les prisons, malgré les geôliers ; en Russie dans les Sibéries, malgré les idées de Byzance ; en Italie, malgré les garibaldiens et les consorts ; en Angleterre, malgré l'apostasie ; et partout, malgré les journaux. Elle sera chantée dans tout l'univers, comme s'il n'existait ni rois, ni gouvernements, ni démagogues. Les gouttes d'eau, les brins d'herbe et l'immense infanterie des imperceptibles vainqueurs du monde feront l'office, quand même les grandeurs et les astres préféreraient aller au cabaret. *In omnem terram exivit sonus eorum* » (Louis Veuillot).

CHRONIQUE DU DIOCÈSE

Intentions recommandées aux prières.

- I. — L'Église et la France.
- II. — Les œuvres en l'honneur du Sacré Cœur.
- III. — Mission. — CAST, du 20 Juin au 3 Juillet. Président, la 2^e semaine, M. Berthou, curé-doyen de Carhaix.
- IV. — Retraite. — LESNEVEN, retraite bretonne pour les femmes, du 4 au 10 Juillet.

L'ordination aura lieu le vendredi 23 Juillet, comme d'habitude, à Saint-Martin de Brest.

OUessant. — Confirmation. — Monseigneur doit se rendre à Ouessant pour y donner la confirmation, le 30 Juin.

Plouarzel. — Avis de service anniversaire. — Le service anniversaire pour le repos de l'âme de M. l'abbé Bouard, mort vicaire à Plouarzel, sera chanté dans cette paroisse, le mardi 6 Juillet, à 10 heures.

Quimper. — Les Ursulines. — A la grande joie de tous les bons chrétiens, M. le chanoine Messenger s'est rendu, jeudi dernier, acquéreur de la propriété des Sœurs Ursulines, pour le prix de 26.100 francs.

— Fête du Sacré-Cœur à l'église Saint-Mathieu. — Dès vendredi dernier, les communions ont été nombreuses, et, le dimanche matin de la solennité, elles se sont encore multipliées. On sent, dans la détresse générale, un ardent appel au Sacré-Cœur.

La grand'messe est chantée par M. le chanoine Cogneau, vicaire général, et le sermon, prêché par M. l'abbé Cornou ; l'assistance est plus nombreuse qu'à l'ordinaire.

Mais c'est pour les vêpres que la foule accourt. « Car tout a été préparé » sur le chemin que doit parcourir le cortège. Rue du Chapeau-Rouge, pas une seule maison qui ne soit pavoisée. Sur la place Terre-au-Duc, une seule fait tache, ainsi que rue du Quai. Le long de l'Odéon, rue du Palais, place Latour-d'Auvergne, rue et place Saint-Mathieu, tout est à l'unisson. Il n'y a que les édifices appartenant à l'État ou à la Ville qui soient sans décoration : c'est de par la LIBERTÉ qu'ils doivent rester en deuil, au milieu de l'allégresse générale. Sur le quai de l'Odéon se dresse un magnifique reposoir, fait de verdure, égayé d'oriflammes, dominé par la croix. L'ostensoir, bénissant la multitude, sera aperçu de toutes parts.

C'est dans ce décor féerique que la très longue procession va se dérouler : petites et grandes filles de la Providence, filles du patronage de l'Enfant-Jésus et des communions, chœur des cantiques de Saint-Mathieu, congrégations des jeunes filles et des dames défilent pieusement ; puis, c'est le groupe des écoles, des patronages de jeunes gens, l'agile bataillon et les clairons de Saint-Joseph, qui, avec la fanfare de Kerfeunteun, si élégante dans son chatoyant costume de *glazic*, et la chorale de l'Institution Saint-Vincent, vont égayer cette marche triomphale. Les enfants de chœur, le clergé précédent immédiatement le dais, suivi d'une nombreuse escorte d'hommes, appartenant à toutes les classes de la société. La jeunesse est loin de faire défection ; le groupe compact de l'Ecole Saint-Yves coudoie les jeunes ouvriers. Les catholiques se sont aperçus que l'on en veut à leur « Roi et Maître » N. S. Jésus-Christ, et ils sont venus témoigner qu'ils sont avec Lui.

L'église Saint-Mathieu sera insuffisante pour contenir toute cette foule : on s'entasse, on se serre, et ceux qui ne peuvent entrer se rapprochent des portes. Le Recteur de la paroisse, M. le chanoine Corre, récite les Litanies du Sacré-Cœur, auxquelles toutes les voix s'unissent, prononce, au nom de tous les assistants, l'acte de consécration, et M. le chanoine Cogneau donne à cette foule agenouillée la bénédiction du T. Saint-Sacrement.

C'est réellement une bien belle fête, pieuse et recueillie, digne de la bonne ville de Quimper, unie dans un même élan de foi vers Dieu.

MORLAIX. — Quatre semaines de mission. — Les nombreux offices de l'octave du Saint-Sacrement sont cause du retard que j'apporte à vous donner le compte rendu de ce mois béni qui fera époque dans les annales de Morlaix.

Je vais essayer d'être bref ; et si par malheur j'oubliais de signaler quelques-uns des ouvriers apostoliques qui ont contribué à évangéliser notre cité, je leur en demande humblement pardon. Il vaut mieux que ma plume les oublie, et qu'ils soient, pour leur dévouement, inscrits au Livre de vie.

I. MM. les Curés et Recteurs des paroisses de Saint-Mathieu, de Saint-Melaine et de Saint-Martin commencèrent par l'appel des bretons. Dès le premier soir, cet appel fut entendu, et l'auditoire crût de jour en jour. Les chaises des églises, les bancs des catéchismes et des patronages n'y suffisant plus, on dut requérir les sièges disponibles dans les maisons voisines. Nommer les orateurs, c'est expliquer cet empressement à venir écouter la parole divine. Qui ne connaît, en effet, l'éloquence forte et persuasive de M. l'abbé Tanguy, curé de Plougastel-Daoulas, président de la Mission bretonne de Saint-Mathieu. J'ai moi-même été témoin de ce fait. Une mère de cinq enfants, dont l'aîné avait sept ans, les amenait chaque soir au sermon. Laissés seuls à la maison, ils auraient très bien pu être victimes de quelque accident. La maman les morigénait

auparavant, et les pauvres petits ne bronchaient pas. Et le père, qui se trouvait dans le groupe des hommes, savourait tranquillement les doctrines que le prédicateur savait entremêler de récits d'autant plus intéressants qu'ils étaient plus inédits.

Dans le courant de la journée, MM. Le Sann, curé de Lanmeur, et Le Sann, recteur de Garlan, ont montré à tous que l'éloquence bretonne était un apanage de la famille. M. Goret, vicaire à Lanmeur, se montra délicat interprète de nos magnifiques chants bretons... Ici, je dois m'incliner devant un dévouement inconnu dans nos Missions. M. Kerlouet, recteur de Plouédern, n'a pas reculé devant les fatigues occasionnées par une double prédication. Au dernier moment, en effet, il a bien voulu accepter d'expliquer les tableaux aux paroissiens de Saint-Mathieu et à ceux de Saint-Martin. Merci, mille fois merci !

A Saint-Melaine, personne n'oubliera ces conférences où M. le Curé de Crozon, président de la Mission, et M. Morvan, curé de Pont-l'Abbé, captivaient l'attention de l'auditoire, soit par la douceur du langage, soit par un exposé clair et imagé de la doctrine catholique. Cette paroisse ne connaissait pas les tableaux de Michel Le Nobletz ; M. Méar, recteur de Plouyé, les leur a esquissés de main de maître. Chez les modernistes dédaigneux des cantiques bretons, M. Laurent, vicaire à Plougouven, a implanté pour longtemps le goût des mélodies de la Basse-Bretagne.

Le bon M. Colin, curé de Saint-Thégonnec, dirigeait les exercices spirituels à Saint-Martin. Dire ses qualités serait blesser sa modestie ; mais le diocèse de Quimper, tout entier, les connaît. M. Colin était aidé de M. Castel, recteur de Saint-Marc, dont l'éloquence est depuis longtemps connue des Morlaisiens, de M. Gouzard, recteur de Logonna, en qui s'est incarné le génie de la langue bretonne. Ici, les chants étaient dirigés par M. Coajou, vicaire à Guipavas ; c'est un chanteur doublé d'un artiste musicien.

Quels furent les résultats ? Ils furent ce qu'ils devaient être avec le concours de pareils talents : des milliers de communions et de très nombreux retours.

II. La Mission bretonne n'était pas encore terminée, et déjà les Pères Rédemptoristes avaient pris possession de la chaire de vérité. Qu'étaient ces messagers de la parole divine ? Pour Morlaix, d'anciennes et sympathiques connaissances ; pour leur ministère, des prêtres rompus à toutes les fatigues ; pour le salut des âmes, des hommes choisis spécialement de Dieu.

Ces fils de saint Alphonse de Liguori ayant pris l'heureuse habitude, quand ils prêchent dans plusieurs paroisses d'une même ville, de donner, le même jour et à la même heure, les mêmes exercices dans toutes et chacune de ces paroisses, on comprendra que j'englobe dans un même alinéa les détails sur Saint-Mathieu, Saint-Melaine et Saint-Martin. Disons seulement qu'à Saint-Mathieu, la Mission était présidée par le R. P. Mouton, connu de tout le diocèse de Quimper ; à Saint-Melaine, par le Père Delabarre, prédica-

teur plein d'esprit ; à Saint-Martin, par le Père Wibaux, un saint qui disait des choses magnifiques.

Chaque soir, les églises étaient bondées ; et lorsque les instructions se donnaient pour les hommes seuls on les comptait par cinq et six cents. Et chaque soir encore, après le sermon, les Pères organisaient une petite fête religieuse pour rappeler à l'auditoire que les cérémonies sacrées sont inséparables de la doctrine. *Libera* pour les morts, consécration à Marie, Chemin de la Croix, prestation de serment au Christ, procession du Saint-Sacrement réservée aux hommes, causèrent une légitime émotion, et ramenèrent bien des cœurs. Et quelle fête inoubliable au jour de la Pentecôte ! C'était encore par milliers qu'on comptait les enfants couronnés de fleurs qui remplissaient nos temples.

Une heureuse surprise nous était réservée avant la fin de la Mission. Mgr Duparc daignait venir lui-même célébrer le Pardon de Notre-Dame du Mûr et présider quelques exercices. Le samedi soir, Sa Grandeur nous retint pendant une heure sous le charme de sa parole ; le dimanche de la Trinité, messe pontificale. Monseigneur était assisté, à l'autel, de MM. Gadon, vicaire général, et Treussier, archiprêtre de Saint-Pol, comme diacre et sous-diacre ; M. le chanoine Eveno portait la chappe d'honneur. Dans l'après-midi, Sa Grandeur alla porter ses encouragements avec ses consolations aux religieuses Ursulines, aux filles de saint Thomas et aux pensionnaires de l'hôpital. Et le soir encore, les paroissiens de Saint-Melaine et de Saint-Martin eurent le bonheur d'entendre sa vibrante et chaude éloquence. Je crois que notre Evêque ne sait dire *non*, que lorsqu'on veut imposer à sa conscience l'observation d'une loi persécutrice.

Et la mission française se termina, comme l'autre, par des milliers de communions, et des conversions des plus éclatantes. M. le chanoine Le Duc, qui organisa toutes ces fêtes religieuses pour consacrer à Dieu et à sa gloire son jubilé sacerdotal, se trouve récompensé dès ce monde.

On parle souvent de l'indifférence religieuse des Morlaisiens. C'est une calomnie. J'en appelle à tous les missionnaires bretons qui sont venus ici des quatre coins du diocèse ; mon compte rendu est-il exagéré ? Répondez.

Un confrère, qui prétendait connaître Morlaix, me disait, ces jours derniers : « S'il en est ainsi, prolongez la Mission et je demande à y prendre part comme prédicateur ». Et je lui répondis : « Inutile de vous déranger, mon ami ; la moisson fut abondante, la récolte est déjà faite ».

A quiconque voudrait le constater par lui-même, je conseille de visiter les maisons de Morlaix ; il n'en trouvera pas une qui n'ait, à une place d'honneur, l'image de Notre-Dame du Perpétuel Secours, patronne de la Mission.

PLOGOFF. — Grand Pardon de Notre-Dame des Naufragés. — *Dimanche 18 Juillet*, grand Pardon de Notre-Dame des Naufragés à la Pointe du Raz, sous la présidence de NN. SS. Dubillard, archevêque de Chambéry, Pichon, archevêque auxiliaire de Port-au-Prince, et de Mgr l'Evêque de Quimper.

La première Messe sera dite à 6 heures, près de la statue de Notre-Dame.

A 9 h. 1/2, la procession partira de la chapelle de Saint-Michel, au village de Lescoff.

A 10 heures, grand'messe chantée par M. Vieille-Cessay, vicaire général de Chambéry. Sermon breton par M. le chanoine Eveno. Une dernière messe sera dite à midi.

A 2 heures, vêpres. Allocution de Mgr Dubillard. Procession.

La musique du patronage de Douarnenez prêtera son concours à la fête.

Le lendemain, à 10 heures, messe à Notre-Dame des Naufragés.

GUINGAMP. — Grand Pardon de Guingamp et Pèlerinage annuel de Notre-Dame de Bon-Secours, les samedi 3 et dimanche 4 Juillet 1909. — Le Grand Pardon de N.-D. de Guingamp sera présidé par Sa Grandeur Mgr Gouraud, évêque de Vannes.....

Nous rappelons que :

1^o Des confesseurs appartenant aux différents dialectes bretons se tiendront nuit et jour à la disposition des pèlerins ;

2^o Le jeûne de la Saint-Pierre, coïncidant avec les fêtes du Pardon, se fait à Guingamp et dans le canton le samedi qui précède. Il y a donc permission de manger de la viande dans la ville et le canton de Guingamp le samedi 3 Juillet ;

3^o Un service de trains extraordinaires sera mis en mouvement dans la nuit du 3 au 4 Juillet sur toutes les lignes qui desservent la ville de Guingamp, pour les gares extrêmes de *Morlaix, Saint-Brieuc, Gourin, Paimpol, Tréguier, Binic*, et des gares intermédiaires. Les pèlerins peuvent ainsi profiter des billets d'aller et retour et des réductions accordées qui mettent en relation directe et facile avec Guingamp les centres de Rennes, Vannes, Quimper et Brest. (Consulter les affiches.)

Y.-M. LE GOFF, *Chan. hon.,*
Curé-Archiprêtre de Guingamp.

Pensionnat de Marie-Immaculée de Beaconfield-Plymouth. — Les Religieuses Ursulines, établies à Quimperlé depuis 255 ans, forcées par la persécution de s'éloigner de la France, ont trouvé à Plymouth, sur la terre étrangère, un asile où elles ont le droit de continuer leur vie monastique et leur apostolat.

Plymouth est situé dans le plus beau comté de l'Angleterre (le Devonshire) ; la douceur de cette partie du pays, la beauté de ses sites lui ont valu le nom de « Nice » de l'Angleterre.

Le couvent de Beaconfield, situé à Plymouth même, à deux minutes du terminus des tramways, domine toute la rade.

Entre la Bretagne et Plymouth, il y a des communications faciles et régulières toute l'année.

1^o Par Saint-Brieuc ;

2^o Par Brest, service rapide (10 heures de traversée), bon marché extrême.

Les enfants et les parents qui viennent les visiter sont reçus à leur arrivée au port par une personne du couvent.

L'enseignement religieux est l'objet de la plus grande sollicitude.

Les études, basées sur le développement intellectuel des enfants, sont partagées en huit cours.

Le 1^{er} et le 2^e cours préparent les jeunes filles qui le désirent aux examens français des divers degrés, avec des facilités toutes spéciales pour apprendre la langue anglaise. L'établissement a des professeurs anglais.

Il y a 15 jours de vacances à Pâques pour les enfants qui le désirent. Les enfants qui restent au pensionnat pendant ce temps n'ont pas de supplément de pension à payer.

Les grandes vacances commencent dans la 1^{re} quinzaine de Juillet et se terminent dans la 1^{re} quinzaine de Septembre.

Les élèves qui désirent passer leurs vacances au couvent payent un supplément de pension de 50 fr. par mois.

Pension, 500 fr., y compris le petit déjeuner, la literie, le blanchissage, le repassage, les leçons d'anglais.

La pension se paye d'avance en trois termes, savoir : 180 fr. à la rentrée ; 170 fr. le 1^{er} Janvier ; 150 fr. le 15 Avril.

NOTA. — Les personnes qui désirent un prospectus complet avec toutes les conditions détaillées, au point de vue de l'enseignement, de la discipline et du trousseau, peuvent s'adresser à M. le chanoine Rossi, à Quimper.

CHRONIQUE GÉNÉRALE

LES DIRECTIONS PONTIFICALES

Courts extraits du discours de M. le colonel Keller, *Président de la Société générale d'Education* (*). — « Il est temps que nous comprenions que, dans la lutte, on ne peut faire de besogne utile qu'avec des forces organisées, compactes, disciplinées, conduites par leurs chefs sous un même étendard, avec un même mot d'ordre, sur un terrain où elles puissent concentrer tous leurs efforts d'un même élan et d'un commun accord.

» Ce terrain, il est tout indiqué ; ce terrain, il s'impose, car

(*) Assemblée annuelle de la Société générale d'Education, tenue le 11 Mai 1909, sous la présidence de Mgr l'Archevêque de Paris.

c'est celui-là même vers lequel convergent toutes les attaques de l'adversaire et, en même temps, c'est le seul où nous puissions nous réunir : c'est le terrain catholique, le terrain nettement, exclusivement catholique et religieux. (*Applaudissements.*)

..... Quel large terrain d'entente, qui dépasse tous les champs clos de la politique ! Quel solide terrain d'action et de combat, sur lequel toutes les bannières peuvent venir s'incliner fièrement, sans abdication, devant l'étendard de la Croix, et s'unir pour le service du Christ ! Oui, toutes les bannières, car nous avons besoin de toutes les bonnes volontés, nous avons besoin de tous les hommes, nous avons besoin de tous ceux, vous entendez bien, sans exception, qui appartiennent au Christ. (*Applaudissements.*) Et pour les enrôler dans nos rangs, peu nous importent leurs couleurs, pourvu qu'ils soient de ces soldats d'élite qui ne se couchent pas dans la poussière pour boire à la source de vie, qui ne redoutent ni les fatigues ni les coups, qui ne reculent devant aucun sacrifice, ni devant aucune abnégation. (*Applaudissements.*)

..... Voilà notre armée ! et alors, quelle sera l'autorité que reconnaîtront les chefs de ces nouveaux croisés ? Quelle autorité assez large et assez sûre d'elle-même pour rassurer les indépendances en ce qu'elles ont de légitime, assez haute et assez sereine pour dominer les rivalités apaisées et pour les transformer en généreuses émulations ? Vous le criez de vous-mêmes, et vous acclamez avec moi NN. SS. les Evêques, mandataires fidèles de la parole de Pierre, vicaire de Jésus-Christ, notre Roi à tous, qui domine les partis (*applaudissements*), qui domine la France et qui domine le monde..... (*Applaudissements.*)

• • • Du Vatican, 19 Juin 1909.

» A Monsieur le colonel KELLER, Président de la Société Générale d'Education et d'Enseignement, Paris.

» MONSIEUR LE PRÉSIDENT,

» Le Saint-Père vous remercie de la noble lettre que vous lui avez adressée, avec le compte rendu de l'Assemblée annuelle de la Société Générale d'Education et de l'Enseignement. Sa Sainteté, qui déjà s'était grandement réjouie en vous voyant appelé à succéder à votre illustre père dans la présidence de cette société si méritante, n'a pu lire sans une profonde satisfaction le remarquable discours que vous avez prononcé en cette solennelle circonstance. Vos paroles, en effet, répondent complètement aux pensées et aux désirs du Souverain Pontife, qui est heureux de leur donner sa pleine et entière approbation. Rien ne lui paraît plus opportun et plus pratique que d'appeler tous les gens de bien à s'unir sur le terrain nettement catholique et religieux, conformément aux directions pontificales.

» Ce programme d'action si clair et si fécond, que déjà votre vénéré Archevêque a encouragé en termes si éloquents et si autorisés, le Saint-Père souhaite qu'il soit adopté par tous les bons

Français. C'est dans cette espérance que Sa Sainteté vous accorde de tout cœur, Monsieur le Président, ainsi qu'à tous les membres de la Société Générale d'Education et d'Enseignement, sa plus affectueuse bénédiction.

» Je profite bien volontiers de cette occasion pour vous exprimer, Monsieur le Président, mes sentiments très dévoués en Notre-Seigneur.

» Signé : Cardinal MERRY DEL VAL.

Le colonel Keller a reçu, en outre, une lettre de S. Em. le cardinal Coullié, dont voici la partie principale :

« Lyon, le 17 Juin 1909.

..... C'est avec délicatesse et avec une grande sincérité que vous touchez à la question de l'Union tant désirée par les catholiques de France qui veulent se grouper sur le terrain solide de la défense de la foi.

» Respectueux de la hiérarchie sacrée, vous interrogez avec déférence les chefs des fidèles pour recevoir la lumière destinée à éclairer les esprits inquiets et les encouragements propres à relever les volontés défaillantes.

» Déjà vous avez entendu des paroles épiscopales, et je comprends qu'après votre discours du 12 Mai, Mgr l'Archevêque de Paris n'ait pas hésité à donner à vos paroles l'assentiment de sa haute autorité.

» Aujourd'hui, vous me demandez ma pensée sur ce sujet si important. Je n'hésite pas à vous la faire connaître, car vous répondre c'est accomplir à cette heure un devoir de ma charge pastorale.

» Ma pensée la voici :

» Dans les hauts enseignements donnés aux catholiques de France par le Souverain Pontife, il n'y a place pour aucune équivoque ; tout commentaire les affaiblit, toute amplification ne peut que les dénaturer.

» Le Pape est le Père commun de tous les fidèles et de tous les Pasteurs ; Il s'adresse à tous sans distinction et sans préférence.

» Les intérêts religieux dont il a la charge dominent les questions politiques et ne peuvent se confondre avec elles.

» Sa parole appartient à tous ses fils réunis ; elle n'est la propriété d'aucun d'eux en particulier.

» Lors donc qu'il nous convie tous à nous unir autour de Lui pour la défense de la religion, ce n'est pas pour que nous nous disputions l'appui qu'il nous offre, au profit de nos méthodes d'action quelles qu'elles soient ; c'est au contraire pour qu'en dehors des questions qui nous divisent, nous trouvions autour de lui et dans la hiérarchie, l'autorité qui peut grouper toutes nos forces.

» Que les catholiques cessent donc de discuter les instructions du Pape, mais qu'ils les suivent en se tendant franchement et loyalement la main, avec le désir sincère d'aplanir les difficultés au lieu d'en créer de nouvelles.

» Qu'ils laissent avant tout l'Auguste personne du Souverain Pontife en dehors et au-dessus de leurs divergences d'opinions.

» Ceci dit très loyalement, mon cher Colonel, j'appelle sur vous et sur tous les membres de la Société d'Enseignement et d'Education les bénédictions de Dieu les plus précieuses et les plus abondantes.

» † PIERRE, cardinal COULLIÉ,
» Archevêque de Lyon et de Vienne. »

BORDEAUX. — S. E. le cardinal Andrieu cité en justice. — S. E. le cardinal Andrieu, archevêque de Bordeaux, était cité à comparaître, le 14 Juin, devant le juge d'instruction, comme inculpé d'infraction à l'article 35 de la loi du 9 Décembre 1905.

Le document incriminé est le mandement d'installation du cardinal, dans lequel on relève le passage suivant :

« Quelle réponse ferons-nous au césarisme ? Pas d'autre que celle des apôtres : « *Non possumus* ». Vos lois sont mauvaises. Or, les lois mauvaises n'obligent pas en conscience, et puisque celles que vous éditez compromettent les intérêts les plus sacrés de l'Eglise et de la famille, nous avons non seulement le droit, mais le devoir de leur désobéir. »

L'éminent prélat a fait au juge, en cette occasion, la noble et fière déclaration que l'on va lire.

« Monsieur le juge,

» Vous m'avez invité à me rendre dans votre cabinet, je m'y suis rendu par déférence pour la justice. Mais puisque le délit relevé à ma charge se rattache à l'exercice de mon ministère, je dois vous déclarer que je ne reconnais à aucune justice humaine le droit de contrôler et surtout de censurer l'enseignement que je donne à mon diocèse et qui est l'enseignement même de l'Eglise. Je ne relève en ce qui le concerne que du Pape et de Dieu.

» Du reste, la théorie de l'Eglise sur la désobéissance aux lois injustes est inscrite dans la déclaration des Droits de l'Homme que formulèrent les grands ancêtres et dans tous les cours de saine philosophie. Voilà pourquoi un philosophe député, qui n'était pas clérical, mais que la tyrannie révoltait, fit un jour en pleine Chambre ce serment devenu célèbre : « Si vous votez cette loi, je jure de lui désobéir » !

» Je tiens à vous déclarer encore que je ne reconnais pas à la justice que vous représentez le droit de me poursuivre en vertu d'un article quelconque de la loi de séparation. Cette loi est inexistante pour les catholiques, du moment que leur Chef suprême, gardien incorruptible de la morale des nations, l'a condamnée plusieurs fois comme attentatoire à la propriété, à l'autorité et à la liberté de l'Eglise. Et l'on ne peut lui dénier ce triple caractère, quand on songe à la confiscation qu'elle ordonne, au schisme qu'elle organise et aux pénalités qu'elle édicte, et que je ne subirai pour ma part que si j'y suis contraint par la force.

» En vous faisant entendre ce cri de ma conscience épiscopale,

je ne brave point vos arrêts, mais je ne puis les craindre, sachant que les triomphes de la force sont éphémères et que le droit prend toujours sa revanche au tribunal de Celui qui juge par des décisions sans appel les justices elles-mêmes.

» Je vous prie, en conséquence, Monsieur le juge, de retenir que si des poursuites sont ordonnées contre moi au sujet du délit de doctrine pour lequel je suis inculpé, j'aurai l'honneur de faire défaut devant le tribunal, que je regarde comme incompétent à raison de la matière qui est d'ordre essentiellement religieux, à raison de la personne qui se trouve revêtue d'un caractère sacré et à raison du pouvoir répressif qui ne peut s'étendre jusqu'à l'application de peines édictées par une loi manifestement contraire aux droits de l'Eglise et de la conscience chrétienne. »

On annonce que M. le Curé de la cathédrale de Bordeaux, poursuivi également, a déclaré qu'il s'associait à la déclaration du cardinal Andrieu, et, comme lui, ferait défaut.

Les journaux annoncent l'adhésion de Mgr de Cabrières, évêque de Montpellier, au mandement du Cardinal de Bordeaux.

Il y a longtemps que notre Evêque, Mgr Duparc, a tenu le même fier langage devant le tribunal de Lorient, et les Cours d'appel de Rennes et de Poitiers.

PARIS. — Une nouvelle paroisse. — Le dimanche 6 Juin, S. G. Mgr l'Archevêque a procédé à la bénédiction solennelle de la nouvelle église de Charentonneau, Notre-Dame du Sacré-Cœur, à Maisons-Alfort. C'est une paroisse de plus fondée depuis la loi de Séparation.

— La mort de M. Chauchard. — M. Chauchard, fils d'un jardinier, a débuté par être employé à Paris au « Pauvre Diable ». Devenu « chef de rayon », il s'entendit avec un autre « chef de rayon » et le propriétaire d'un magasin de nouveautés, pour fonder, avec le concours du banquier Pereire, les « Magasins du Louvre ».

Dans ses dernières années, il jouissait d'un revenu annuel de quatre à cinq millions.

Etait-il heureux ? La fortune, qui avait comblé ses vœux et au delà, lui avait-elle apporté un bonheur appréciable et surtout apprécié ? M. Gaston Calmette, qui l'a connu très particulièrement, qui est son exécuteur testamentaire et qui a hérité de deux millions, répond dans son journal le *Figaro* :

« Je n'ai jamais connu, parmi les grands riches, aucun être complètement heureux.

» Chauchard, qui était le symbole vivant du travail et de la richesse, n'a jamais été l'image du bonheur.

» Il était assiégé de mille craintes auxquelles échappent les simples mortels : il grossissait démesurément les ennuis de l'existence et se faisait la proie de préoccupations et d'inquiétudes continuelles. De plus, depuis trente ans, à la suite de cette existence

de travail incessant et de préoccupations constantes, il avait été atteint d'une sorte d'eczéma qui peu à peu avait gagné tout le corps, l'envahissant depuis les pieds jusqu'aux mains. Pour essayer de calmer d'intolérables démangeaisons, il passait alors des nuits entières à s'arracher la peau. On lui retenait les mains, on lui prodiguait tous les remèdes possibles ; mais les plaies promptement rouvertes n'avaient jamais le temps de se cicatriser, et c'était au milieu des cris de souffrance, dans des insomnies torturantes, qu'il attendait l'arrivée du jour bienfaisant, car le jour seul lui accordait un peu de répit.

C'est ainsi que, dans ces nuits de douleurs et de plaintes sans fin, cet homme, avec ses cinq millions de revenus, redevenait l'égal des plus pitoyables et des plus pauvres. Et ceux qui étaient admis pour la première fois dans les splendeurs du palais Chauchard, avec l'idée d'y contempler le bonheur, constataient vite leur désillusion. A de fréquentes heures il était, même au milieu de ses richesses, l'un des plus à plaindre parmi les humains.

Tous les journaux ont dit ses fastueuses obsèques. Cinq cent mille francs avaient été prévus dans son testament pour en couvrir la dépense.

Il eût été plus sage de s'assurer un bon accueil aux portes du paradis.

Il faut dire cependant que M. Chauchard a reçu les sacrements de l'Eglise un mois avant sa mort.

« Sillon » et mariage. — La semaine dernière, nous avons reproduit, d'après la *Croix*, un article paru dans l'*Eveil démocratique* du 6 Juin, à l'occasion du congrès sillonniste de Guingamp.

Il y était dit des énormités sur la grave question du mariage, qui, certes, n'avait point sa place dans un congrès.

L'*Eveil démocratique* du 20 Juin désavoue ces énormités.

Allons, tant mieux !

BIBLIOGRAPHIE

JEANNE D'ARC, par le général LE MAÎTRE. — Exposé des faits et, en particulier, des faits de guerre, qui révèlent sa mission providentielle. — Prix : 0 fr. 60 (au profit du *Denier du Culte*). — 5^e édition augmentée d'une poésie sur Jeanne d'Arc.

Puisse-t-il pénétrer dans tous les foyers français, ce petit livre, qui a été honoré de la *Bénédiction de Sa Sainteté Pie X*, de l'approbation de plusieurs Cardinaux et Evêques, et qui, en quelques pages d'histoire militaire, oblige à conclure à l'intervention de Dieu !...

Il paraît, pour défendre la Religion et la Patrie ; il paraît, aussi, pour ajouter une obole au *Denier du Culte*.

Cantate à Jeanne d'Arc, musique de Méhul. Prix : 0.40 (au profit du *Denier du Culte*).

Remise de 40 % aux dépositaires. S'adresser au dépôt général : Lyon, 26, place Bellecour, bureaux de l'*Echo de Fourvière*, M. Blanchon, directeur.

Propagande recommandée : *Pro Dei et Patria ! pro Aris et Focis !!!*

Les campagnes de Jeanne d'Arc à raconter et à exposer sont de ces sujets qui tentent un général éminent et un parfait chrétien comme le général Le Maître. Montrer au seul point de vue militaire que cette jeune fille, conduite par ses voix et guidée par Elles, s'est montrée tout à coup et sans préparation un capitaine habile, expérimenté, à la hauteur de sa mission, quelle belle étude pour un homme du métier, et quelle douce joie pour un noble cœur, tout acquis au vrai et à Dieu !

M. le général Le Maître était indiqué pour ce travail : il y a merveilleusement réussi. Nous n'avons point à faire son éloge ici : il est trop connu par les catholiques qui lisent, et savent goûter le beau.

Mais nous le remercierons de consacrer tout le profit qu'il retirera de cette Œuvre — car c'en est une — au *Denier du Culte*, pour le clergé dépouillé.

A Quimper, librairie J. Salaun.

« LES ÉTUDES »

REVUE FONDÉE EN 1856 PAR DES PÈRES DE LA COMPAGNIE DE JÉSUS

Administration : 30, rue de Babylone, PARIS (VII^e).

Sommaire du n° du 5 Juin 1909.

I. La primauté de saint Pierre dans le nouveau Testament, Yves DE LA BRIÈRE. — II. Premières impressions catholiques de saint Augustin, Louis DE MONDADON. — En Amérique latine. Le Brésil. Rio-de-Janeiro, Joseph BURNICHON. — IV. Féminisme et féminisme, Pierre SUAU. — V. Dante Alighieri, Louis CHERVOILLOT. — VI. Les annotations de Gazier, Pierre BLIARD. — VII. Bulletin des Missions, Alexandre BROU. — VIII. Revue des livres. — IX. Notes bibliographiques. — X. Evénements de la quinzaine.

REVUE THOMISTE

paraissant tous les deux mois, 6, rue Vélane, TOULOUSE.

Sommaire du n° de Mai-Juin 1909.

I. Des écrits authentiques de saint Thomas d'Aquin (3^e art.), R. P. MANDONNET, O. P. — II. L'évidence de crédibilité, R. P. HUGUENY, O. P. — III. L'erreur fondamentale de la Philosophie « nouvelle », M^{re} A. FARGES. — IV. Du raisonnement en matière contingente, R. P. T. RICHARD, O. P. — V. La liberté humaine et la prescience divine d'après saint Augustin, R. P. M-M MORARD. — VI. Humanisme et pragmatisme, E. BRUMAS. — VII. Le mariage et la famille dans le droit français contemporain au Congrès des juristes de Reims, Denys PRUNET. — VII. Revue analytique des Revues, Revue des livres.

CHEMIN DE FER D'ORLÉANS

Au 1^{er} Juillet, la Compagnie d'Orléans réalisera les modifications suivantes :

Le train express du matin, de Nantes sur la Bretagne, est rétabli comme chaque été, il part de Nantes à 6 h. 15 matin et arrive à Vannes à 8 h. 40, à Auray à 9 h. 2, à Lorient à 9 h. 45, à Quimper à 10 h. 57, à Pont-l'Abbé à 11 h. 49, à Douarnenez à midi 1 et à Landerneau à 1 h. 27 soir.

Un nouveau train d'été part de Pont-l'Abbé à 9 h. 27 matin pour arriver à Quimper à 10 heures, et de Douarnenez à 9 h. 8 matin pour arriver à Quimper à 9 h. 41.

Le train, partant de Quimper à midi 50, est retardé comme l'été dernier à 1 h. 53 soir pour relever la correspondance des trains venant de Pont-l'Abbé et Douarnenez et arrive à Landerneau à 4 h. 16 soir au lieu de 3 h. 19.

Les Médecins et le Curatif Vaugirard

dans le Traitement de la **TUBERCULOSE**
ET DES **MALADIES DU POU MON**

Suite des attestations médicales :

Monsieur Logeais, pharmacien,
37, avenue Marceau, Paris.

Je soussigné, Docteur Poirier de l'Université de Paris, certifie avoir examiné M. B. atteint d'une lésion tuberculeuse du sommet et l'avoir traité pendant cinq semaines par le Curatif Vaugirard.

Après ce traitement, cette lésion était cicatrisée et le poumon ne présentait plus à l'auscultation aucun signe de Tuberculose.

En foi de quoi j'ai délivré le présent certificat.

Fait à Neuilly, le 10 Février, 1909.

D^r Henri Poirier.

AMEUBLEMENT D'ÉGLISE, ancienne maison TOULARC'HOAT,
François CAUJAN, Suc^r, 53, rue de la Fontaine-Blanche, LANDERNEAU,
Statues bois pour procession, etc., etc., sur commandes.

VINS ET SPIRITUEUX
ANCIENNE MAISON **Ferdinand LALANDE**
— Fondée en 1858 —

DUPOUY & MAYAUDON

51, Quai des Chartrons, BORDEAUX

Fournisseurs attitrés du Clergé, Noblesse, Bourgeoisie
et Communautés religieuses.

Vin de Messe recommandé, garanti pur, naturel et d'origine.
Références, tarifs et échantillons sur demande.

Agent : Emile DANTEC, 32, rue Ange de Guernisac, MORLAIX.

UN MONSIEUR offre gratuitement de faire connaître à tous ceux qui sont atteints d'une maladie de la peau, dartres, eczémas, boutons, démangeaisons, bronchites chroniques, maladies de la poitrine, de l'estomac et de la vessie, de rhumatismes, neurasthénie, un moyen infailible de se guérir promptement, ainsi qu'il l'a été radicalement lui-même après avoir souffert et essayé en vain tous les remèdes préconisés. Cette offre, dont on appréciera le but humanitaire, est la conséquence d'un vœu.

Écrire par lettre ou carte postale à **M. VINCENT**, 8, place Victor-Hugo, à **GRENOBLE**, qui répondra gratis et franco par courrier et enverra les indications demandées.

L'Administrateur-Gérant : **AR. DE KERANGAL**.

Quimper, typographie **DE KERANGAL**, imprimeur de l'Evêché.

LA SEMAINE RELIGIEUSE

DU DIOCÈSE

DE QUIMPER ET DE LÉON

SOMMAIRE

I. — PARTIE OFFICIELLE. — Lettre encyclique à l'occasion du 8^e centenaire de saint Anselme (à suivre); Indulgences.

II. — PARTIE NON OFFICIELLE. — L'Union, ce qu'elle doit être.

III. — Chronique du diocèse : Intentions recommandées aux prières; Offices extraordinaires; Quimper; Quimperlé; Henvic; Kerfeunteun; Les procès du Réveil; Rennes.

IV. — Chronique générale : Rome; Paris; Bordeaux; Nantes; Bayonne; Auch; Dinan; Angers; Turquie; Encore une hécatombe; La police intérieure des églises appartient aux curés; Charité et justice; Les leçons de Dieu; Du Diable à Dieu; La mode.

V. — Bibliographie.

VI. — Annonces et avis divers.

Offices de la semaine.

Dimanche, 4 Juillet. — 5^e Dimanche après la Pentecôte. Fête du Très Précieux Sang de Notre-Seigneur Jésus-Christ. Double de 2^e classe. Rouge. A la messe, mémoire du dimanche. Au chœur, Solennité des SS. Apôtres Pierre et Paul. Messe de la fête. Mémoire du dimanche. Évangile du dimanche à la fin.

Aux Vêpres, mémoires du suivant et du dimanche.

Lundi, 5. — S. Antoine-Marie Zaccaria, Confesseur. Double. Blanc.

Mardi, 6. — Octave de S. Pierre et de S. Paul. Double. Rouge.

Mercredi, 7. — S^{te} Pulchérie, Vierge. Double. Blanc.

Jeudi, 8. — S^{te} Elisabeth, Reine de Portugal, Veuve. Semi-double. Blanc.

Vendredi, 9. — S. Goulven, Evêque. Double. Blanc.

Samedi, 10. — Les 7 Frères et leurs Compagnons, Martyrs. Semi-double. Rouge.

Dimanche, 11. — 6^e Dimanche après la Pentecôte. Office du jour. Semi-double. Vert.

Ordre de l'Adoration perpétuelle pendant la semaine.

Plonévez-Forzay du 1^{er} au 6 Juillet.
Melgven du 7 au 11 —

PARTIE OFFICIELLE

LETTRE ENCYCLIQUE

à l'occasion du 8^{me} Centenaire de Saint Anselme

(Suite.)

L'Eglise sera toujours persécutée....

Pourtant, Nous avons des raisons de redresser nos esprits. Dieu vit, en effet, et il fera que tout coopère au bien de ceux qui l'aiment. Lui-même tirera le bien du mal, et il accordera à son Eglise des triomphes d'autant plus éclatants que la perversité humaine s'est efforcée, avec plus de méchanceté, de ruiner son œuvre. Tel est l'admirable conseil de la divine Providence : telles sont ses voies impénétrables dans le présent ordre de choses : parce que « mes pensées ne sont pas les vôtres, ni vos voies mes voies, dit le Seigneur » (*Is.*, LV, 8) ; — il veut que l'Eglise, de jour en jour, s'approche davantage de la ressemblance du Christ, qu'elle soit comme une image exacte de Celui qui a souffert des tourments si nombreux et si grands, et qu'elle achève, d'une certaine façon, ce qui manque à la passion du Christ (*Coloss.*, I, 24). Et c'est pourquoi Dieu a décrété que l'Eglise qui milite sur la terre serait perpétuellement exercée par des luttes, des oppressions et des angoisses, afin de pouvoir, au travers de ces nombreuses tribulations, entrer dans le royaume de Dieu, et se réunir enfin un jour à l'Eglise triomphante du ciel.

A ce propos, saint Anselme expose ainsi ce passage de saint Mathieu : Jésus força ses disciples à monter sur la barque : Au sens mystique, ces paroles décrivent brièvement l'état de l'Eglise de la naissance du Sauveur à la fin du monde.... La barque était ballottée sur les flots au milieu de la mer, tandis que Jésus restait sur le sommet du mont, parce que, depuis l'heure où notre Sauveur est monté au ciel, la sainte Eglise est agitée en ce monde par de violentes tribulations, secouée par les tempêtes de nombreuses persécutions, en butte aux méchancetés variées des hommes pervers, et attaquée de mille manières par les vices. Le vent lui était contraire, parce que le souffle des esprits mauvais travaille toujours à l'empêcher d'entrer au port du salut ; qu'il s'efforce de l'accabler sous les flots des adversités du siècle, et soulève contre lui tout ce qu'il peut d'obstacles (*Hom.* III).

... et devra toujours lutter, sans jamais rien céder de ses droits.

Ils se trompent donc fortement, ceux qui s'imaginent et espèrent pour l'Eglise un état exempt de toute perturbation dans

lequel, tout arrivant à souhait et aucune autorité laïque ne s'opposant à la puissance sacrée, on aurait le loisir de jouir du repos le plus agréable. Ils se trompent encore plus honteusement, ceux qui, dans le faux et vain espoir d'obtenir une paix de cette nature, dissimulent les intérêts et les droits de l'Eglise, les sacrifient à des raisons privées, les diminuent injustement et pactisent avec le monde, qui est placé tout entier sous la puissance du mal, sous prétexte de gagner les fauteurs de nouveautés et de réconcilier l'Eglise avec eux, comme s'il pouvait y avoir accord entre la lumière et les ténèbres, entre le Christ et Bélial. Ce sont là des rêves d'esprits malades ; on n'a jamais cessé de faire de telles chimères, et on ne cessera jamais de le faire tant qu'il y aura de lâches soldats, qui s'enfuient en jetant leur bouclier dès qu'ils voient l'ennemi, ou des traîtres qui se hâtent de pactiser avec l'ennemi, c'est-à-dire, en l'espèce, avec le très malfaisant ennemi de Dieu et des hommes.

Intransigeance et charité.

Il vous incombe donc, Vénérables frères, vous que la Providence a constitués gardiens et chefs de son peuple, de veiller, selon vos forces, à ce que notre âge, si porté à cette habitude néfaste, cesse enfin, alors que sévit contre la religion une guerre cruelle, de croupir dans une honteuse apathie, de rester neutre, de ruiner les droits divins et humains par des circonlocutions et des compromissions, et de faire que tous retiennent gravée en leur âme cette sentence certaine et expresse du Christ : « Qui n'est pas avec moi est contre moi » (*MATTH.*, XII, 30). Ce n'est pas qu'il ne soit plus nécessaire aux ministres du Christ d'avoir une charité paternelle abondante, alors que c'est à eux surtout que se rapportent les paroles de saint Paul : « Je me suis fait tout à tous pour les sauver tous » ; ni qu'il ne convienne jamais de céder même un peu de son droit, dans la mesure où cela est permis et où le réclame le salut des âmes. Assurément aucun soupçon d'une faute de cette nature ne tombe sur vous, que presse la charité du Christ. Au reste, cette juste condescendance ne mérite aucunement le reproche d'être une violation d'un devoir, et elle ne touche absolument en rien aux fondements de la vie éternelle et de la justice.

C'est, en effet, ainsi qu'on agit dans la cause d'Anselme, ou plutôt dans la cause de Dieu et de l'Eglise, pour laquelle il dut combattre si longtemps et si durement. Aussi, lorsque le long conflit fut enfin apaisé, Notre prédécesseur Pascal, dont nous avons souvent rappelé le souvenir, le glorifia en ces termes : « Nous croyons que ce sont ta charité et tes prières instantes qui ont obtenu que la miséricorde divine jette un regard favorable, en ces circonstances, sur ce peuple que tu gouvernes avec sollicitude ». A propos de l'indulgence paternelle avec laquelle ce même Pontife accueillait les coupables, il disait : « Si Nous avons été aussi condescendant, sache que c'est afin de pouvoir,

par cette affection et cette miséricorde, relever ceux qui étaient abattus. Car celui qui, debout, tend la main, pour le redresser, à quelqu'un qui git à terre, n'y réussira jamais s'il ne se courbe lui-même. Au reste, quoique l'inclination du corps paraisse ressembler à une chute, elle ne fait cependant pas perdre l'équilibre » (Lettres, ep. 140).

En nous appropriant ces paroles dites à saint Anselme par Notre très pieux prédécesseur pour le consoler, Nous ne voulons pas cependant dissimuler les angoisses qui déchirent parfois l'âme des meilleurs pasteurs eux-mêmes, lorsqu'ils se demandent, incertains, s'il faut agir avec plus de douceur ou résister avec plus de constance. On en verra une preuve dans les anxiétés, les tremblements et les larmes d'hommes très saints qui avaient mieux discerné combien est lourd le gouvernement des âmes et quelle est la grandeur du péril qu'il leur imposait. Un témoignage très significatif nous est fourni par la vie d'Anselme, qui, ayant été appelé de son agréable retraite de piété et d'étude aux plus hautes fonctions, en des temps très difficiles, comme Nous l'avons dit, dut supporter les traverses les plus dures. Alors qu'il était enveloppé de tant de soucis, il ne craignait rien tant que de ne pas pourvoir assez au salut de son peuple, à l'honneur de Dieu et à la dignité de l'Eglise. Rien ne récréait tant son âme attristée par ces pensées et accablée d'une immense douleur par la défection d'un grand nombre d'amis, parmi lesquels plusieurs évêques, que de placer toute sa confiance dans le secours de Dieu et de chercher un refuge dans le sein de l'Eglise. C'est pourquoi, « en danger de faire naufrage... au milieu de la tempête qui faisait rage, il se réfugiait au sein de sa Mère l'Eglise », demandant au Pontife romain « un pieux et profond secours et du réconfort » (Lettres, lib. III, ep. 37).

C'est peut-être par un conseil divin qu'un homme d'une sagesse et d'une sainteté si singulières fut en butte à tant d'adversités. Grâce, en effet, à ces épreuves, il a pu être un exemple et une consolation pour nous qui peinons dans le saint ministère et sommes jetés dans de très grandes difficultés, en sorte qu'il est permis à chacun de nous de faire siens ces sentiments et ces aspirations de saint Paul : « Je me glorifierai volontiers dans mes infirmités, afin que la vertu du Christ habite en moi. C'est pourquoi je me complais dans mes infirmités... ; quand je suis faible, c'est alors que je suis puissant » (II, Cor. xii, 9, 10). A ces paroles s'assortissent bien celles que saint Anselme écrivit à Urbain II : « Saint Père, je m'afflige d'être ce que je suis, je m'afflige de ne plus être ce que j'ai été. Je m'attriste d'être évêque, parce qu'à cause de mes péchés je ne remplis pas mon devoir d'évêque. Dans une humble position je paraissais faire quelque chose ; dans une haute situation, accablé par une charge trop lourde, je n'acquies pour moi aucun fruit spirituel et je ne suis utile à personne. Je succombe sous le fardeau parce que je souffre, plus qu'il ne paraîtra croyable, d'être dépourvu des forces, des

vertus, de l'habileté et de la science qu'exige une telle fonction. Je désire fuir cette sollicitude que je ne puis porter, abandonner ce fardeau ; mais, d'un autre côté, je crains d'offenser Dieu. La crainte de Dieu m'a forcé à recevoir cette charge, la même crainte me force à la garder... Et maintenant, parce que la volonté de Dieu m'est cachée et que je ne sais que faire, j'erre en soupirant et j'ignore quelle issue donner à cette affaire » (Lettres, lib. III, ep. 37). (A suivre.)

Indulgences. — Une indulgence de trois cents jours *toties* est accordée à la récitation de l'invocation suivante à la sainte Vierge : *Mater amoris, doloris et misericordiae, ora pro nobis.*

Une indulgence *toties* de trois cents jours, applicable aux âmes du purgatoire, est accordée à la récitation de l'invocation suivante au Sacré-Cœur : *Cœur sacré de Jésus, je crois à votre amour pour moi.*

Le P. Pichon, de la Compagnie de Jésus, a obtenu du Saint-Père une indulgence de trois cents jours pour la récitation de la prière suivante, dont il a expérimenté la puissante efficacité près des mourants : *O Cœur d'amour, je mets toute ma confiance en vous ; car je crains tout de ma faiblesse, mais j'espère tout de vos bontés.*

— Sur la demande du Procureur général de la Congrégation de la Mission, Pie X vient de revalider toutes les Associations des Enfants de Marie dont l'érection pouvait être entachée de nullité pour un motif quelconque. L'acte vise uniquement les Associations qui sont sous la direction des Filles de la Charité et ont la médaille miraculeuse comme insigne distinctif.

Même faveur est accordée pour toutes les admissions au Tiers-Ordre franciscain qui auraient pu être nulles pour quelque cause que ce soit, jusqu'au 20 Mai 1908, ainsi que pour les érections nulles des chemins de croix dans les églises, oratoires publics ou privés, et dans les autres lieux, à la même date.

— Il est permis de faire la confession pour gagner l'indulgence :

1° Dans les *trois jours* qui précèdent, s'il y a plusieurs indulgences à gagner ;

2° Dans les *deux jours* qui précèdent, s'il n'y en a qu'une ;

3° On peut faire la communion la veille du jour auquel l'indulgence est fixée.

S. R. C., 11 Mars 1908.

PARTIE NON OFFICIELLE

L'Union ; ce qu'elle doit être.

Assez de discours et d'articles sur l'union, discours et articles trop souvent irritants ou injustes ; qu'on se range dans chaque diocèse autour de son chef ; voilà qui est clair, nous semble-t-il, et

si simple, si franchement chrétien ! Préconiser l'union et épiloguer sans fin sur ses conditions, c'est faire douter de sa générosité et de sa sincérité ; prétendre servir les intérêts de la religion par une action parallèle à l'action de son Evêque, par des initiatives, par des organismes indépendants de son autorité, c'est laisser entendre qu'on poursuit un autre but, éveiller des suspicions, légitimées trop souvent par des imprudences, écarter des bonnes volontés et, nous l'avons dit plusieurs fois, compromettre la cause religieuse qu'on se flatte de défendre.

Tous autour du chef, qui est l'Evêque ; rien en dehors de lui ; tout par lui en matière de défense religieuse : l'Evêque qui commande, les fidèles qui obéissent, voilà l'union voulue par le Saint-Père, et précisée, aux applaudissements de tous, par M. Keller et par l'éminent Archevêque de Paris d'abord, puis par les lettres des cardinaux Merry del Val et Coullié.

Cette situation — qui, à tort, paraît nouvelle — prend les proportions d'un événement heureux, providentiel.

CHRONIQUE DU DIOCÈSE

Intentions recommandées aux prières.

I. — Le Souverain Pontife, la sainte Eglise et les vocations ecclésiastiques.

II. — Les œuvres en l'honneur du Sacré Cœur.

III. — Retraite. — LESNEVEN, retraite bretonne pour les femmes, du 4 au 10 Juillet.

Offices extraordinaires.

Quimper. — CHAPELLE DE LA RETRAITE. — Dimanche 4 Juillet, réunion de la Congrégation des Dames. A 7 h. 1/2, messe, instruction et bénédiction du T. Saint-Sacrement.

QUIMPER. — Dimanche dernier, Mgr Pichon, archevêque de Cabasa, coadjuteur de Mgr de Port-au-Prince (Haïti), a officié pontificalement à la grand'messe et aux vêpres, à l'église cathédrale de Saint-Corentin.

Mgr Jules-Victor-Marie Pichon est du Finistère. Il est donc des nôtres. Nous le disons avec une légitime fierté et une respectueuse liberté.

Il est né le 27 Décembre 1865 à Saint-Urbain. Sa famille, en 1874, se fixa à Pont-Aven.

A 12 ans, il entra à l'Ecole apostolique des petits clercs de Saint-Joseph de Beauvais, dirigée par un « pays » de Pont-Aven, le R. P. Limbourg, que tout le monde connaît et aime pour son zèle apostolique, son dévouement incomparable, et son esprit enjoué et aimable comme les sites de l'Aven.

Il passa quatre ans sous cette férule qui n'avait rien de très austère, et vint faire d'excellentes études ecclésiastiques à Pont-Château, où il fut ordonné prêtre à 22 ans et demi.

* L'abbé Pichon rêvait missions difficiles, travaux absorbants, gloire de Dieu, salut des âmes : cette âme d'apôtre répondit à l'appel de Dieu, et partit pour Haïti, en Août 1888. Immense, assurément, fut le sacrifice des parents, qui pleuraient le missionnaire, mais ne le disputaient point à Dieu.

Dieu, qui est Père par excellence, comprit et bénit cette douleur ; Il accorda aux deux jeunes frères du grand frère parti là-bas la grâce d'être prêtres, et de bons et distingués prêtres. L'un est vicaire à Concarneau ; l'autre, aumônier du lycée à Quimper.

L'abbé Pichon, vicaire au début, puis curé au bout de cinq ans, et enfin secrétaire général de l'archevêché, fut choisi pour être archevêque et coadjuteur ; son sacre eut lieu le 12 Février 1905.

Si nos prêtres bretons, dans un pays aussi bon que le nôtre, sur un terrain aussi catholique que le Finistère, éprouvent parfois de si grandes difficultés et des déceptions bien amères, quelle a pu être la vie du missionnaire en Haïti, pendant ces longues années, dans un pays où le climat torride est le moindre danger, et où les épreuves se succèdent effrayantes, inouïes, de tous les côtés ?

Celui qui écrit ces quelques lignes ne les ignore pas ; il les a vues de près dans ses relations autrefois avec le premier archevêque de Port-au-Prince, un breton de Lesneven, ancien curé des Carmes, Mgr Testard du Cosquer. Il l'a soigné et préparé à la mort, à Rome ; il a rapporté ses restes au tombeau de sa famille, en Août 1868...

Prêtres et fidèles s'inclineront respectueusement devant Sa Grandeur Mgr Pichon, et béniront Dieu qui inspire et soutient de tels dévouements. Ils seront édifiés de le voir prendre quelque repos, entre sa vénérable mère, que tous proclament bien heureuse, et ses frères.

Est-il plus belle couronne, plus douce récompense pour une mère chrétienne ?

Après les vêpres, Mgr l'Archevêque a présidé, au Patronage de M. l'abbé Le Goasguen, une séance de gymnastique très réussie. Sa Grandeur a dit quelques paroles d'encouragement avec une bonté parfaite.

QUIMPERLÉ. — Monseigneur à Sainte-Croix. — Le dimanche 11 Juillet, la paroisse Sainte-Croix célébrera les noces d'argent de son vénéré et digne curé-archiprêtre. Il y a 25 ans que M. le chanoine Péron est venu recueillir une succession plutôt difficile. Une voix autorisée et autrement éloquente dira ce qu'a été ce digne prêtre. Il ne compte que des amis dans le diocèse, et ses paroissiens lui sont très reconnaissants et tout dévoués. Ses jours sont pleins, et ses bonnes œuvres, sans nombre. Il voudra continuer longtemps encore à ceux qu'il nomme ses enfants, et qu'il aime en père actif et intelligent, les ardeurs de son cœur, et les forces de sa vie inlassable. Mgr Duparc a été le témoin de ce

zèle de feu et de cette bonté rare. Il trouvera dans son cœur ce qui répond le mieux aux nôtres, et il l'exprimera avec cette grâce et ce bonheur d'expression qui charment tant.

HENVIC. — Le clocher d'Henvic a été abattu par la tempête le 24 Juin, au moment où l'on plaçait le fleuron final, vingt minutes après la fin de la grand'messe.

Un malheur terrible était à craindre. Seuls, deux ouvriers ont été légèrement blessés.

D'une lettre adressée à Monseigneur par M. le chanoine Quéinnec, curé-doyen de Taulé, nous extrayons les passages suivants :

... « Si le déplorable événement s'était produit quelques minutes plus tôt, la catastrophe eût été épouvantable, car l'église était remplie hier à l'heure de la grand'messe comme elle l'est tous les dimanches. Les deux ouvriers qui ont été blessés ne l'ont été que très légèrement, et ce matin ils ont pu reprendre leur travail. C'est providentiel que les choses se soient ainsi passées. N'y doit-on pas voir l'effet des prières qu'on faisait tous les dimanches à la grand'messe, pour demander qu'il n'arrivât malheur à aucun des ouvriers qui travaillent à la construction du clocher ?

Je suis allé ce matin visiter les lieux du désastre. Le spectacle en est lamentable : une grande partie du toit de l'église s'est effondré et plusieurs grosses pierres des nervures de la voûte menacent encore de s'écrouler. »

KERFEUNTEUN. — Chapelle de la Mère-de-Dieu. — Dimanche 4 Juillet, grand Pardon de la chapelle de la Mère-de-Dieu.

Messes à 6 heures, 7 heures et 8 heures.

A 10 heures, grand'messe solennelle, chantée par M. Lavanant, recteur d'Ergué-Armel. Sermon par M. Bossus, professeur au collège Saint-Vincent.

Pendant l'octave, les messes seront dites chaque jour, à 6 heures, 7 heures et 8 heures.

Le clergé sera à la disposition des personnes qui désireront se confesser.

On peut, chaque jour de l'octave, gagner une indulgence plénière aux conditions ordinaires.

Les procès du "Réveil". — Mardi 22 est venu devant le Tribunal correctionnel, l'action intentée par M. l'abbé Le Roux, ancien vicaire d'Ergué-Gabéric, contre M. Charles Mouchot, directeur-gérant de la *Démocratie bretonne et Réveil réunis*, pour diffamation.

M. Charles Mouchot ne s'étant pas présenté, le Tribunal a décerné défaut contre lui.

Après avoir entendu une brillante plaidoirie de M^e de Servigny et un réquisitoire très serré de M. Mazeau, procureur de la République, le Tribunal a mis l'affaire en délibéré. (*Le Progrès.*)

A l'audience de mardi 29 Juin, M. Mouchot, directeur-gérant de la *Démocratie*, a été condamné à 30 fr. d'amende, à 200 fr. de dommages et intérêts envers la partie civile, à une insertion du jugement en première page, dans la *Démocratie*, et aux frais de la même insertion dans 4 journaux au choix de M. l'abbé Le Roux. Chaque insertion ne pourra pas dépasser 50 fr.

Deux autres procès sont intentés à la *Démocratie* :

1^o L'affaire de M. Le Gall, de Botmeur, vient, aujourd'hui, jeudi, à Châteaulin. Elle sera plaidée par M^e Ch. de Kérangal, de Quimper.

2^o L'action intentée par le clergé de Poullaouen, viendra à Quimper, le 27 Juillet. Elle sera plaidée par M^e Le Hir, de Morlaix.

RENNES. — Procès. — Mercredi dernier est venu devant la Chambre des Appels correctionnels le procès de M. l'abbé Jouanne, accusé faussement d'avoir tenu des propos injurieux à l'adresse du gouvernement pendant une leçon de catéchisme professée dans la sacristie de l'église de Landerneau. M. Rebrassier, avocat général, a soutenu la thèse de compétence qu'a rejetée dans une éloquente plaidoirie M^e Simon, avocat de l'honorable prévenu.

Celui-ci a nié absolument les propos qui lui ont été attribués et la Cour a confirmé simplement le 1^{er} jugement d'incompétence prononcé par le tribunal de Brest.

CHRONIQUE GÉNÉRALE

ROME. — Le Saint-Père a fondé l'Institut biblique à Rome, répondant ainsi à un besoin pressant pour l'interprétation sûre des textes sacrés, et réprimer les audaces inouïes des modernistes.

Le R. P. Fonck, jésuite, en a été nommé le premier Recteur.

— Sur 5 candidats à la licence biblique, 2 Français, 2 Canadiens et 1 Belge, 3 ont été reçus à cet examen très difficile, les 2 Français, M. l'abbé Boson et le P. Medebielle, élèves du Séminaire français, et M. l'abbé Capelle, du Collège belge.

— Le Saint-Père a adressé à Mgr l'Archevêque d'Aix 20.000 fr. pour les sinistrés du dernier tremblement de terre.

— Les causes du Vénérable Paul Capelloni, jésuite, et de la Vénérable Caroline Colchen Carré de Malberg, fondatrice de la Société des Filles de Saint-François de Sales, ont été introduites mardi. L'office et la messe du nouveau Bienheureux François de Capillas, dominicain martyr, a été approuvé.

— L'Académie pontificale d'archéologie, pour décerner un prix fondé par Léon XIII et confirmé par Pie X, met au concours pour l'année 1910 le sujet suivant : l'amphithéâtre Flavien, ou Colisée, souvenirs historiques et architecturaux depuis les origines jusqu'au moment actuel.

— Le cardinal Merry del Val a présenté au Pape la médaille annuelle de son pontificat dont le sujet représente cette année la réforme de la curie romaine.

— La mission ottomane. — La mission envoyée au Souverain Pontife par Mahomet V, pour lui notifier son avènement au trône, a dû retarder de huit jours son départ de Constantinople. L'arrivée du Khédive d'Egypte rend nécessaire la présence de Galib-Pacha, grand cérémoniaire de la cour, qui est, comme on le sait, le chef de la mission envoyée au Pape.

Cette mission sera à Rome vendredi 2 Juillet.

— Le nouveau ministre de la République de l'Uruguay a eu une audience du Pape, auquel il a présenté les lettres l'accréditant.

Cette audience marque la reprise des relations diplomatiques entre le Saint-Siège et la République de l'Uruguay.

— Pour la mort du président du Brésil. — Le Saint-Père avait fait envoyer par S. E. le Cardinal-Secrétaire d'Etat ses condoléances pour la mort du président à M. le Ministre des Affaires étrangères. Il avait en même temps célébré la sainte messe pour l'âme du président défunt.

Le ministre, le baron Rio Branca, a télégraphié que « la nation brésilienne et son gouvernement ont été très touchés en apprenant la part que le Saint-Père a prise à leur deuil ». Il remercie en même temps le cardinal des paroles de sympathie dont Son Eminence avait accompagné les condoléances du Saint-Père.

Il n'y a qu'avec la France, la fille aînée de l'Eglise, que le Pape ne peut avoir de relations officielles et faciles !

PARIS. — Le dimanche 20 Juin, Mgr l'Archevêque a béni une nouvelle église à Rungis.

Plus les méchants ferment d'églises plus les bons en ouvrent !

— Mgr l'Archevêque, par ordonnance du 22 Juin 1900, a pros crit la revue intitulée *le Pèlerin de Marie*, et en a interdit la lecture dans son diocèse.

BORDEAUX. — Les journaux annoncent que plus de quarante Archevêques et Evêques ont adhéré à la noble déclaration de Son Eminence le Cardinal Andrien. Demain, tous nos Evêques la signeront. Quant aux simples prêtres, ils suivront, tous, leurs pasteurs, sans craindre eux aussi, les conséquences possibles de

leur fidélité à Dieu et au devoir dans les heures noires des persécutions prochaines.

C'est par une sage résistance à leurs caprices que l'on guérit, et sauve les individus et les nations malades.

NANTES. — Un nouveau malheur. — Le Sacré-Cœur de Nantes est frappé à son tour. Il devra être évacué pour le 1^{er} Septembre prochain. C'était la dernière maison des Religieuses du Sacré-Cœur, en France.

L'œuvre d'iniquité est consommée !

BAYONNE. — Mgr Gieure est poursuivi pour avoir fait connaître les peines canoniques qui frappent les acquéreurs des biens d'Eglise, et adressé à son clergé une lettre très ferme sur les temps présents.

AUCH. — Mgr l'Archevêque poursuivi. — Après Mgr Gieure, l'archevêque d'Auch, Mgr Ricard, est poursuivi devant la juridiction correctionnelle pour avoir, dans une lettre pastorale, condamné l'enseignement antichrétien et antipatriotique qui se donne dans les écoles sans Dieu.

Mgr Ricard est cité à comparaître aujourd'hui, 1^{er} Juillet.

Tous les curés de l'arrondissement d'Auch sont poursuivis avec leur archevêque pour avoir lu en chaire la lettre incriminée. Les autres prêtres du diocèse l'avaient lue de même, comme c'était d'ailleurs leur devoir. On se demande pourquoi le parquet a opéré une sélection dans ses poursuites.

DINAN. — La Cour d'appel de Rennes a cassé le jugement du tribunal de Dinan, et restitué aux exécuteurs testamentaires MM. les abbés Daniel et Le Covec et aux héritiers de M. l'abbé Berthier, l'école des Cordeliers, indûment séquestrée.

ANGERS. — Une école supérieure de commerce vient d'être fondée à Angers et annexée aux Facultés catholiques de l'Ouest.

Elle recevra les jeunes gens qui se préparent au commerce ou à l'industrie.

La durée des études est de 2 ans.

Elle est appelée à rendre les plus grands services à notre époque, où les fonctions publiques sont fermées ou rendues très difficiles aux caractères indépendants, aux natures généreuses et aux familles chrétiennes.

L'avenir est à l'Industrie.

TURQUIE. — Tout récemment, une épidémie de peste éclatait à Beyrouth. Un grand nombre de malades furent transportés à l'hôpital français de cette ville, tenu par des religieuses venues de

— 438 —

France. Sur les cinq victimes décédées dans cet établissement, quatre étaient des Sœurs de Charité, parmi lesquelles la supérieure de l'hôpital.

Encore une hécatombe. — L'*Officiel* publie un second décret ordonnant pour le 1^{er} Septembre prochain la fermeture de 14 établissements congréganistes et de 21 écoles ou classes annexées à des établissements congréganistes.

La police intérieure de l'église appartient aux Curés. — Une jeune fille de Commensacq (Landes) prétendait occuper, malgré la défense justifiée de son curé, une place au milieu du chœur des chanteuses, dont elle avait été exclue.

Le curé, après avoir longtemps patienté et usé de douceur, dut interrompre les offices à cause du scandale donné par la jeune fille en question.

Celle-ci, que rien n'arrête, se permit de poursuivre devant le tribunal de Mont-de-Marsan, le curé et la directrice des chants pour « avoir été troublée dans l'exercice de son culte » (*sic*).

L'ordonnance du juge d'instruction de Mont-de-Marsan ayant été favorable aux deux inculpés, le procureur de la République y fit opposition, et l'affaire fut soumise aux juges de la Cour de Pau.

La décision de la Cour de Pau donne raison au curé, en reconnaissant que « l'exercice du culte a pour conséquence nécessaire l'attribution aux curés et desservants de la police intérieure des temples ».

(*Univers*, du 18 Juin.)

Charité et justice. — D'une lettre écrite par M. le comte A. de Mun au *Temps* :

« Il n'y a pas, pour les sociétés comme pour les individus, de véritable justice, si elle ne s'inspire de la charité, si elle ne s'accorde avec l'amour désintéressé des petits et des faibles ; et il n'y a pas non plus de charité vraie, si elle ne reconnaît et ne garantit aux petits et aux faibles le respect de leurs droits. L'une et l'autre, ainsi étroitement unies, découlent de la loi chrétienne qui en pose les principes et en règle les effets.

Les hommes au pouvoir opposent à la justice fondée sur la loi divine celle qui s'appuie sur la volonté de l'homme... Le peuple attend depuis 25 ans la liberté promise et, lassé, il la demande à la révolution sociale. Pourquoi sa volonté ne serait-elle pas la Justice ? La doctrine de nos gouvernants aboutit nécessairement à cette conclusion. Si la justice ne vient pas de Dieu, elle vient de la force, et la force, ce n'est déjà plus M. Clémenceau, c'est la Confédération générale du Travail. »

— 439 —

Les leçons de Dieu. — Les tremblements de terre continuent un peu partout : ces jours-ci, ils ont occasionné des désastres dans une des îles des Canaries. Ils semblent vouloir se rapprocher de la Bretagne : le 25 il y a eu des secousses assez fortes, mais sans accidents, en Vendée, dans tout le canton de Montaigu.

Du Diable à Dieu. — Adolphe Retté, qui a décrit sa route émotionnante « du Diable à Dieu », après sa conversion, et qui vient de nous donner son livre sur « Mon séjour à Lourdes », se fait religieux à Chevetagne (province de Namur).

« Le monde me dégoûte et Paris me fait horreur, » répétait-il sans cesse depuis son retour de Lourdes. Il revient de bien loin. Dieu l'a éclairé, il a été fidèle à la grâce. Il sera l'ouvrier de la 11^e heure.

La mode. — La mode est aux chapeaux excentriques et aux robes moulées.

.... On ne se grossit pas ainsi la tête. Les véritables grâces suivent la nature et ne la gênent pas. Pourquoi accepte-t-on de se faire artificiellement un crâne qui, au naturel, serait une vraie monstruosité ? Pour se distinguer, pour se faire voir. Pourquoi veut-on se distinguer et se faire voir ? Par orgueil et par vanité. Vous savez où conduit l'orgueil et la vanité, au mépris des convenances les plus élémentaires et au manque de pudeur qui accepte de véritables immodesties comme les nudités de gorge et des bras, même sur nos rues !

Fénelon a écrit :

« Ayez donc horreur des nudités de gorge et de toutes les autres immodesties : quand même on commettrait ces fautes sans aucune mauvaise passion, du moins c'est une vanité, c'est un désir effréné de plaire. Cette vanité justifie-t-elle devant Dieu et devant les hommes une conduite si téméraire, si scandaleuse et si contagieuse pour autrui ?... Quand on cherche à plaire, que prétend-on ? N'est-ce pas d'exciter les passions ? Les tient-on dans ses mains pour les arrêter, si elles vont trop loin ? Ne doit-on pas s'en imputer toutes les suites ?... Vous préparez un poison subtil et mortel, vous le versez sur tous les spectateurs ; et vous vous croyez innocente ?... Montrez aux jeunes filles à quel danger on s'expose et combien on se fait mépriser en oubliant ce qu'on est. »

Fénelon parle d'or, et comme il a raison de dire qu'on se fait mépriser en oubliant ce qu'on est... !

Samedi dernier, une jeune fille pieuse et de très bonne famille sortait de chez le pharmacien à neuf heures du soir. Elle venait d'acheter quelques remèdes pour son frère malade. Elle était habillée à la mode de 1909, gorge et bras faussement voilés. Des jeunes gens l'abordent et se permettent à son endroit des familiarités qui lui firent pousser un cri de véritable indignation. Rentrée

chez elle, la pauvre enfant de sangloter : « Oh ! maman, c'est affreux ! pour qui m'ont-ils donc prise ? »

Elle réfléchit sans doute pendant la nuit et elle trouva réponse à la question. Le lendemain, elle était habillée, comme s'habille une jeune fille honnête et chrétienne.

(Semaine religieuse d'Annecy.)

BIBLIOGRAPHIE

Un livre sur Jeanne d'Aro, un livre à répandre. — Nous recommandons à l'attention de tous les bons Français et particulièrement de tous nos amis, un excellent petit volume de 90 pages, où se trouve résumée, avec une admirable précision, la vie de notre Sainte nationale.

M. Maurice Beauchamp, qui en est l'auteur, a eu la très heureuse idée de faire précéder son travail d'une étude très serrée des « contempteurs de Jeanne d'Arc » avec une réfutation de leurs assertions.

Pour recevoir le **Petit Précis de la Vie de Jeanne d'Aro**, par Maurice Beauchamp, écrire au siège de l'A. C. J. F., 76, rue des Saints-Pères, Paris. L'ex., 0 fr. 50 ; à partir de 10 ex., 0 fr. 40 ; l'unité franco.

A Quimper, librairie J. Salaun.

CHEMIN DE FER D'ORLÉANS

Au 1^{er} Juillet, la Compagnie d'Orléans a réalisé les modifications suivantes :
Le train express du matin, de Nantes sur la Bretagne, est rétabli comme chaque Été, il part de Nantes à 6 h 15 matin et arrive à Vannes à 8 h. 40, à Auray à 9 h. 2, à Lorient à 9 h 45, à Quimper à 10 h. 57, à Pont-l'Abbé à 11 h. 49, à Douarnenez à midi 1 et à Landerneau à 1 h. 27 soir.

Un nouveau train d'Été part de Pont-l'Abbé à 9 h. 27 matin pour arriver à Quimper à 10 heures, et de Douarnenez à 9 h. 8 matin pour arriver à Quimper à 9 h. 41.

Le train, partant de Quimper à midi 50, est retardé comme l'Été dernier à 1 h. 53 soir pour relever la correspondance des trains venant de Pont-l'Abbé et Douarnenez et arrive à Landerneau à 4 h. 16 soir au lieu de 3 h. 19.

Les Médecins et le Curatif Vaugirard

dans le Traitement de la **TUBERCULOSE**
ET DES MALADIES DU POU MON

Suite des attestations médicales :

Loches, 54, rue Picois.

Monsieur Logeais pharmacien, 37, avenue Marceau, Paris.

Je soigne depuis deux mois au moyen du Curatif Vaugirard la jeune femme d'un cultivateur gravement atteinte d'accidents bacillaires du poumon.

Cette malade s'est fort bien trouvée du traitement suivi, et présente depuis son début une amélioration très sensible.

Désireux de lui voir continuer une médication qui promet un si brillant résultat, et son état de fortune ne lui permettant pas d'en supporter les frais, ne pourriez-vous m'aider dans cette bonne œuvre en lui accordant un prix de faveur. Je vous en serais très reconnaissant.

Recevez, Monsieur, l'expression de mes sentiments distingués.

Dr Marcel Boutier,
de la Faculté de Paris,
34, rue Picois, à Loches.

Revue Financière.

Le marché a encore été agité. La Rente française s'est alourdie à 97,15. Les Fonds russes n'ont pu arriver à conserver entièrement leurs positions. Fléchissement de l'Extérieure à 98,45.

Les lots du Congo sont recherchés à 92 ; le paiement des lots et le remboursement des bons avec la prime progressive de 5 francs par an sont garantis par un fonds d'amortissement qui se compose de Fonds d'Etat belges, allemands, autrichiens, russes et ottomans, d'obligations de chemins de fer et du Crédit Foncier de Belgique.

Les actions de banque se retrouvent à leurs cours antérieurs.

Les obligations 5 0/0 hypothécaires du Crédit Foncier Mexicain se négocient couramment aux environs de 340 fr. avec leur coupon semestriel de 6,45 à détacher le 1^{er} Juillet courant ; les obligations nouvelles, placées en ce moment, au prix de 247 fr. par les soins du Syndicat des Banquiers de Province, sont livrées avec cette même jouissance du 1^{er} Juillet, c'est-à-dire que leur revenu ressort à 5.20 0/0 nets.

MM. J. Loste et C^{ie}, banquiers à Paris, 52, rue de Châteaudun, ouvrent actuellement leurs guichets à l'émission de 80 000 obligations de 500 fr. 5 0/0 or, de la Banque de Crédit Hypothécaire et Agricole de l'Etat de Sao-Paulo. L'emprunt jouit d'une garantie directe d'intérêts de l'Etat de Sao-Paulo, qui accorde à tous les titres émis par la Société, à concurrence de 50 millions, une garantie de 6 0/0 l'an. Le prix d'émission est de 476 fr. 50 payables : 100 fr. en souscrivant, et 376 fr. 50 à la répartition, du 15 au 20 Juillet. Les souscriptions sont reçues dès à présent jusqu'au 8 Juillet.

Les actions de nos grandes Compagnies de chemins de fer ont encore faibli.

Les obligations de la C^{ie} du chemin de fer de la Côte orientale de l'Uruguay seront sous peu introduites sur notre marché. Ces obligations, remboursables à partir de 1911, gagées par une hypothèque de 1^{er} rang sur l'actif de la Compagnie jouissent en outre d'une garantie kilométrique annuelle, payable en or par le gouvernement de l'Uruguay. L'intérêt de 25 fr. exempt d'Income Tax sera payé en or, par moitié les 1^{er} Avril et 1^{er} Octobre de chaque année aux guichets de la Société Générale.

Malgré la faiblesse générale de la Bourse, les obligations des chemins de fer du Nord du Brésil ont été bien tenues. Leurs coupons de 25 fr., payables par moitié en Mai et Novembre, établissent un rendement de 6 1/4 à 6 1/2 aux cours actuels.

Ancienne
Maison
PIRIOU

SAUVAGE

3, rue Kéréon SUCCESSEUR QUIMPER

HORLOGERIE — BIJOUTERIE — OPTIQUE — ORFÈVRERIE BRONZES & ORFÈVRERIE D'ÉGLISE

Assortiment considérable de Candélabres, Garnitures d'autels, Tabors, Calices, Ciboules, Custodes, Boucles de souliers, etc., à des prix excessivement réduits.

Nouveau candélabre à transformations multiples, breveté s. g. d. g. Réparations, remise à neuf, dorure et argenture.

Le Chronomètre « A la Montre de Genève » que l'on trouve seulement chez M. SAUVAGE, qui en a la propriété exclusive, doit son succès toujours croissant à sa qualité exceptionnelle, à son bon marché et à son réglage parfait ; c'est sans contredit la Montre de précision par excellence. Ce mouvement, entièrement monté sur rubis, est à ancre ligne droite, levées visibles, double plateau, spiral Bréguet, balancier compensé, et se fait en boîtes or, argent, acier et nickel.

ARTICLES POUR FUMEURS
Ecume et Ambre 1^{er} choix.

ORFÈVRERIE DE TABLE
Qualité supérieure, prix exceptionnel.

Forne remise sur tous les Catalogues.

MAISON
fondée
en 1840.

La plus
importante
de
la région.

— 0 —



TOUT
le
MOBILIER

Choix
des
dernières
créations.

— 0 —

ÉLY-LABASTIRE

BREST — Bureaux : Rue de la Rampe, 53 — BREST

Nouvel Agencement du Magasin spécial
pour ORNEMENTS, ORFÈVRERIE et BRONZES d'EGLISE.

CONDITIONS SPÉCIALES pour le Clergé et les Communautés.

Ayant traité des marchés très importants avec les Premières Fabriques Françaises pour les Etoffes d'ameublement — Laines et C^{tes} — Lits fer et cuivre — Linoleums — Glaces — Lustres électriques — Pendules, etc., — j'ai obtenu ainsi sur les prix courants de tous ces articles un grand rabais dont je serai heureux de faire bénéficier toutes les personnes qui voudront bien m'honorer de leurs achats.

Prix inférieurs à tous ceux des Catalogues parisiens et autres.

Voir nos ÉTALAGES : 38, rue de Siam ; 50 et 53, Rampe.

MÉFIEZ-VOUS de la constipation et de ses conséquences : migraines, congestions, appendicite. Laxatif-purgatif agréable envoyé contre un franc. M. Bréard, Saint-Pierre-sur-Dives, Calvados.

AMEUBLEMENT d'EGLISE, ancienne maison TOULABOAT, François CAUJAN, Suc^r, 53, rue de la Fontaine-Blanche, LANDERNEAU, Statues bois pour procession, etc., etc., sur commandes.

L'Administrateur-Gérant : AR. DE KERANGAL.

Quimper, typographie DE KERANGAL, imprimeur de l'Evêché.

LA SEMAINE RELIGIEUSE

DU DIOCÈSE

DE QUIMPER ET DE LÉON

SOMMAIRE

I. — PARTIE OFFICIELLE. — Lettre encyclique à l'occasion du 8^e centenaire de saint Anselme (à suivre).

II. — PARTIE NON OFFICIELLE. — Chronique du diocèse : Intentions recommandées aux prières ; Appel en faveur de l'Œuvre du Vœu national ; Quimper ; Cast ; Gouesnou ; Les procès du Réveil ; Lanmeur ; Le Tiers-Ordre fran-

ciscain de la Bretagne à Sainte-Anne d'Auray ; Programme des Fêtes du Mont Saint-Michel.

III. — Chronique générale : Rome ; M^{gr} le cardinal Andrieu ; M^{gr} Ricard condamné en correctionnelle ; Paris ; Coutances ; Bayonne ; Vannes ; Auray ; Saint-Brieuc ; Dinan ; Solesmes ; Les Lois injustes.

IV. — Annonces et avis.

Offices de la semaine.

Dimanche, 11 Juillet. — 6^e Dimanche après la Pentecôte. Office du jour. Semi-double. Vert.

Mémoires de S. Thurien et de S. Pie à la messe.

Vêpres du suivant. Mémoires : 1^o du dimanche, 2^o de S. Thurien, 3^o des SS. Nabor et Félix.

Lundi, 12. — S. Jean Gualbert, Abbé. Double. Blanc.

Mardi, 13. — S. Anacleto, Pape, Martyr. Semi-double. Rouge.

Mercredi, 14. — S. Bonaventure, Evêque, Docteur. Double. Blanc.

Jeudi, 15. — S. Henri, Empereur, Confesseur. Semi-double. Blanc.

Vendredi, 16. — Notre-Dame du Mont-Carmel. Double-majeur. Blanc.

Samedi, 17. — S. Alexis, Confesseur. Semi-double. Blanc.

Dimanche, 18. — 7^e Dimanche après la Pentecôte. S. Camille de Lellis, Confesseur. Double. Blanc.

Ordre de l'Adoration perpétuelle pendant la semaine.

Melgven.	du 7 au 11 Juillet.
Guissény	du 12 au 17 —
Saint-Thois.	du 18 au 20 —

PARTIE OFFICIELLE

LETTRE ENCYCLIQUE

à l'occasion du 8^{me} Centenaire de Saint Anselme

(Suite.)

L'Épiscopat et le Saint-Siège.

C'est ainsi que Dieu se plaît à faire sentir même à des hommes d'une haute sainteté leur faiblesse native. S'ils accomplissent quelques belles actions, tout le monde se persuade alors qu'elles sont un effet de la grâce céleste. Et l'humilité prépare les volontés à accepter plus docilement l'autorité de l'Eglise. On le vit bien pour Anselme et pour les autres évêques ses contemporains, qui combattirent sous la direction du Saint-Siège, pour la liberté et la doctrine de l'Eglise. La récompense de leur docilité fut la victoire qu'ils remportèrent en confirmant, par leur exemple, la parole divine : « L'homme obéissant chantera victoire » (Lettres, lib. III, ep. 37). L'espoir d'une semblable récompense brille pour tous ceux qui obéissent sincèrement au Vicaire de Jésus-Christ, en tout ce qui regarde la direction des âmes, le gouvernement de l'Eglise ou qui a quelque connexité avec ces questions, « car de l'autorité du Siège apostolique viennent les directions et les conseils des fils de l'Eglise » (Lettres, liv. IV, ep. 1).

Pour savoir combien Anselme s'est signalé par ses vertus, avec quelle ardeur et quelle fidélité il est toujours resté uni au Siège de Pierre, il faut lire encore ce qu'il écrivait au même pape Paschal : « Les nombreuses et graves tribulations de mon cœur, que je suis seul avec Dieu à connaître, attestent l'étendue de mon respect et de mon obéissance pour le Siège apostolique. J'ai confiance que rien ne pourra ébranler ces sentiments. C'est pourquoi je veux, autant qu'il m'est possible, remettre tous mes actes à la disposition de cette autorité, pour qu'elle les dirige, et, s'il en est besoin, les amende » (Lettres, ep. 5).

Ses actions, ses écrits, ses lettres particulières — que notre prédécesseur Paschal disait écrites avec la plume de la charité (liv. III, ep. 74) — nous montrent la même fermeté et la même énergie. Dans ses lettres au Pape, il n'implore pas seulement pieux secours et réconfort (Lettres, 37), mais il promet ses prières constantes. C'est ainsi qu'étant encore abbé du Bec, il écrivait à Urbain II, en ces termes pleins d'affection filiale : « Nous ne cessons de prier Dieu pour vos tribulations et celles de l'Eglise romaine qui sont aussi les nôtres et celles de tous les vrais fidèles. Nous lui demandons d'adoucir pour vous les jours mauvais jusqu'à ce que soit creusée la fosse du méchant.

Et nous sommes certains, bien qu'il nous semble tarder, que Dieu ne laissera pas le sceptre des pêcheurs peser sur le sort des justes, qu'il n'abandonnera pas son héritage et que les puissances infernales ne prévaudront point contre lui » (Lettres, liv. IV, ep. 33).

Ces lettres, et d'autres semblables, écrites par Anselme, nous donnent un merveilleux réconfort, non seulement en renouvelant la mémoire d'un saint si dévot au Siège apostolique, mais encore en nous rappelant, Vénérables Frères, les lettres et les actes innombrables par lesquels, dans des lettres analogues et dans de semblables douleurs, vous avez témoigné d'une égale dévotion et d'une aussi grande fidélité.

C'est vraiment une chose admirable que l'union des évêques et des fidèles avec le Pontife romain se soit resserrée encore plus intimement à travers les éclats des tempêtes déchaînées le long des siècles contre le nom chrétien. Cette union s'est faite, de nos jours, si unanime et si cordiale qu'elle se montre toujours plus divine. Elle est, certes, notre plus grande consolation, comme elle est aussi la gloire et le plus ferme soutien de l'Eglise.

Mais plus est grand le profit que nous en retirons, plus le démon nous l'envie, et plus le monde s'en irrite — le monde qui ne voit rien de semblable dans les sociétés humaines et qui ne peut l'expliquer par ses raisons politiques et terrestres, puisque cette union est l'accomplissement de la sublime prière faite par le Christ lui-même à la dernière Cène.

Il est cependant nécessaire, Vénérables Frères, que nous fassions tous nos efforts pour garder et pour rendre toujours plus intime et cordiale cette union divine entre le chef et les membres, sans nous arrêter aux considérations humaines, mais en ne tenant compte que des raisons divines, pour que nous soyons tous une seule chose dans le Christ. En tendant de toutes nos forces à ce noble but, nous remplirons toujours mieux notre sublime mission, qui est de continuer et de propager l'œuvre du Christ et son règne sur la terre. C'est pour cela que l'Eglise va répétant, le long des siècles, cette suave prière qu'elle ne cesse d'adresser à son époux céleste, et qui exprime aussi les vœux les plus ardents de notre cœur : « Père saint, gardez en votre nom ceux que vous m'avez donnés, afin qu'ils soient un comme nous » (JOANN., XVII, 11).

Défendons la vérité...

Mais cet effort n'est pas seulement nécessaire pour repousser les assauts de ceux qui combattent à découvert contre la liberté et contre les droits de l'Eglise. Il le faut encore déployer contre les dangers du dedans. Ces dangers nous viennent, comme nous l'avons déploré plus haut, de ces égarés qui s'efforcent, par leurs systèmes perfides, de bouleverser la constitution de l'essence même de l'Eglise, de souiller la pureté de la doctrine, de ruiner toute la discipline. Il continue à s'insi-

nuer, le poison qui a déjà contaminé tant d'âmes, même dans le clergé, parmi les jeunes clercs surtout. Empoisonnés par l'atmosphère viciée, entraînés par la passion effrénée de nouveauté, ces malheureux sont précipités dans l'abîme qui les engloutit.

En outre, par une déplorable aberration, il n'est pas jusqu'aux progrès, bons en eux-mêmes, dans les sciences positives et la prospérité matérielles, qui ne donnent occasion et prétexte à des esprits faibles que la passion entraîne à l'erreur, de s'élever avec un intolérable orgueil contre les vérités divines.

Ne devraient-ils pas, au contraire, se rappeler les multiples erreurs et les contradictions fréquentes des auteurs d'imprudentes nouveautés spéculatives ou pratiques les plus vitales pour l'homme ! Ne devraient-ils pas reconnaître que c'est la punition de l'orgueil humain de ne pouvoir jamais être d'accord avec lui-même et de faire misérablement naufrage avant de découvrir le port de la vérité ?

Mais, hélas ! ces égarés n'ont pas su profiter de leur propre expérience pour s'humilier, pour repousser « les tentations et tout orgueil qui se lève contre la science de Dieu » pour « remettre l'esprit sous le joug de l'obéissance au Christ » (II Cor., x, 4, 5).

Tout au contraire, ils sont passés d'un extrême à l'autre, de la présomption au désespoir, en suivant cette méthode philosophique qui doute et plonge tout dans les ténèbres. Ils ont embrassé l'agnosticisme contemporain, avec son cortège de doctrines absurdes et de multiples systèmes discordants entre eux et contraires à la droite raison. C'est ainsi qu'ils se sont évanouis dans leurs pensées, et qu'en prétendant être sages, ils sont devenus insensés (Rom. 1, 21, 22).

Leurs paroles pompeuses, leurs discours gonflés d'une nouvelle sagesse qu'ils semblent donner comme tombée du ciel, leur étalage de systèmes modernes, séduisirent quelques jeunes gens, comme jadis les erreurs manichéennes avaient séduit Augustin, et les entraînèrent, plus ou moins conscients, loin du droit chemin. Mais de ces funestes maîtres de fausse sagesse, de leurs tentatives, de leurs illusions, de leurs systèmes erronés et pernicieux, nous avons assez traité dans notre Lettre Encyclique du 8 Septembre 1907 *Pascendi dominici gregis*.

...comme saint Anselme.

Ce que nous voulons seulement remarquer, c'est que si les dangers dont nous parlons sont plus graves et plus imminents de nos jours, ils ne sont cependant pas entièrement différents de ceux qui menaçaient la doctrine de l'Eglise au temps d'Anselme. Aussi, faut-il remarquer que, dans l'œuvre de ce saint docteur, nous pouvons trouver aide et soutien pour la défense de la vérité, comme nous les trouvons dans son courage apostolique pour la défense de la liberté et du droit.

Sans vouloir rappeler ici, en détail, toutes les conditions intellectuelles du clergé et du peuple de ces temps lointains, nous signalerons le danger d'un double excès auquel étaient exposés les esprits.

Les uns, légers et vaniteux, nourris d'une érudition superficielle, s'enorgueillissaient outre mesure de leur science indigeste. Séduits par une trompeuse apparence de philosophie et de dialectique qui se prétendait scientifique, « ils méprisaient les autorités sacrées ; avec une témérité criminelle, ils osaient discuter contre l'un ou l'autre des dogmes que la foi chrétienne professe. Avec un sot orgueil, ils jugeaient impossible ce qu'ils ne pouvaient comprendre, plutôt que d'avouer avec une humble sagesse, qu'il pouvait y avoir beaucoup de choses au-dessus de leur intelligence. Certains, en effet, semblent ignorer que si on croit savoir une chose, on n'est pas pour cela au bout du savoir. A peine ont-ils commencé à prononcer pour ainsi dire les premiers mots d'une science présomptueuse, et sans se munir des ailes spirituelles que donne une foi solide, ils s'élèvent avec outrecuidance aux plus hautes questions du dogme. Aussi arrive-t-il que, s'efforçant, d'une manière déréglée et prématurée, de s'élever par l'intelligence, cette intelligence insuffisante les fait tomber en de multiples erreurs » (S. ANSELME, *De fide Trinitatis*, 2).

Nous avons sous les yeux de tristes exemples de semblables chutes.

D'autres, au contraire, timides et pusillanimes, épouvantés en voyant la foi d'un grand nombre faire naufrage, redoutant le danger de la science « qui enfle » en arrivèrent à exclure tout usage de la philosophie et même toute discussion sérieuse sur les questions religieuses.

Entre ces deux excès se tient la tradition catholique. Elle réproche la présomption des premiers qui, « gonflés comme des outres par l'esprit de vanité », selon l'expression de Grégoire IX au siècle suivant, s'efforçaient à tort d'établir la foi sur la seule base de la raison naturelle et mêlaient fâcheusement à la parole de Dieu les fantaisies des philosophes (GREGOR. IX. Ep. *Tacti dolore cordis, Ad theologos Parisien*, 7 Jul. 1228). Mais elle déteste aussi la négligence des seconds qui n'ont aucun désir de chercher la vérité, ne se soucient pas de développer l'intelligence à la lumière de la foi (Lettres, liv. II), alors surtout qu'ils auraient le devoir d'état de défendre la foi catholique contre les erreurs qui se lèvent de tous côtés.

(A suivre.)

M. le chanoine Rospars rentre à Quimper, demain 10 Juillet. Prière de lui adresser comme auparavant les communications concernant la Semaine religieuse.

PARTIE NON OFFICIELLE

CHRONIQUE DU DIOCÈSE

Intentions recommandées aux prières.

- I. — L'Eglise et la France.
- II. — Les vocations ecclésiastiques.
- III. — L'Ordination du 23 Juillet.

Appel en faveur de l'Œuvre du Vœu-National.

Monseigneur de Quimper a reçu la lettre suivante :

« Paris, Juin 1909.

» MONSEIGNEUR,

» Le Comité du Vœu-National au Sacré-Cœur de Jésus vient, sous les auspices de Monseigneur l'Archevêque de Paris, solliciter encore le concours de Votre Grandeur pour achever l'église de Montmartre.

» Un suprême effort permettrait d'offrir enfin à Dieu, complètement terminé, le monument de pénitence, de réparation et d'amour, qu'il lui a demandé en signe d'alliance, que nos pères lui ont promis, que la Loi du 25 Juillet 1873 a déclaré d'utilité publique.

» Or, n'est-il pas, plus que jamais d'utilité nationale de fléchir Dieu et d'attirer sur notre chère France, que la révolution menace d'entraîner aux abîmes, la miséricorde divine !

» Aidez-nous, Monseigneur, nous vous en conjurons, à atteindre ce but en appuyant notre appel, et en le faisant insérer dans la *Semaine religieuse* de votre diocèse.

» Nous sommes, Monseigneur, avec le respect le plus profond, de Votre Grandeur, les très humbles et reconnaissants serviteurs.

» Ch. DE MARGERIE,
» Secrétaire.

» H. ROHAULT DE FLEURY,
» Secrétaire général du V. N.

» LA CAILLE,
» Secrétaire général adjoint.

... « Courage donc, confiance absolue ! Le Sacré Cœur régnera, il va régner, il attend que la Basilique de Montmartre soit achevée ! Quelques centaines de mille francs manquent encore. Catholiques de France, vous touchez au terme de vos efforts. Encore un sacrifice et le Vœu-National sera accompli !

» Nous conjurons tous ceux qui ont au cœur l'amour de Notre-Seigneur Jésus-Christ et l'amour de la France de nous aider à achever le monument national d'où le Sacré Cœur de Jésus fera rayonner sur notre pays son règne de grâce et de miséricorde.

» † LÉON-ADOLPHE,
» Archevêque de Paris.

... « Je n'ai pas seulement l'espérance, j'ai la certitude du triomphe. »
(S. S. LE PAPE PIE X.)

Le vol légal de l'église du Sacré-Cœur. — La basilique du Sacré-Cœur ayant été placée sous séquestre par le préfet de la Seine, comme bien ayant appartenu à la mense archiepiscopale, le cardinal Richard s'était pourvu devant le Conseil d'Etat contre cet arrêté, au nom de l'Œuvre du Vœu national.

Le Conseil d'Etat vient de rejeter ce pourvoi.

Quelles vont en être les conséquences désastreuses ?

QUIMPER. — Saint-Yves. — La distribution des prix aura lieu le lundi 19 Juillet, à 9 heures, sous la présidence de Mgr Dubillard, archevêque de Chambéry, et de Mgr Duparc, évêque de Quimper et de Léon.

CAST. — La Mission. — Ainsi que la *Semaine religieuse* avait bien voulu l'annoncer en demandant pour l'Œuvre les prières des âmes pieuses, le 20 Juin, s'ouvrait, à Cast, une Mission de quinze jours. C'est la troisième fois que M. Riou, recteur de Cast, au cours d'un ministère de trente-quatre ans, procurait cette grâce de choix à ses paroissiens ; l'empressement que ceux-ci ont mis à en profiter a été pour le Recteur la plus douce récompense.

La Mission de 1884 et celle de 1899, dont le souvenir est encore vivant à Cast, avaient été fort belles ; la Mission de 1909, qui vient de se terminer samedi dernier, a été, de l'aveu de tous, aussi admirable d'entrain, de foi et de piété... Elle était présidée, la première semaine, par M. Le Jacq, curé-doyen de Crozon, la seconde, par M. Berthou, curé-doyen de Carhaix, appréciés à si juste titre dans le diocèse, ayant comme collaborateurs des Missionnaires dont le talent égale le zèle. Tous se plaisent à rendre le plus édifiant témoignage de l'empressement, de l'assiduité et de l'attention recueillie de leurs auditeurs : dès le premier jour, malgré les distances et les travaux de la saison, l'église était comble à tous les exercices.

Il y eut, la première semaine, 928 communions, et la seconde semaine, 776. Les morts n'ont pas été oubliés, car presque tous les paroissiens ont communie, le dimanche, à leur intention. Les petits enfants étaient venus aussi nombreux, conduits par leurs pieuses mères à une réunion spéciale organisée pour eux. Après une explication de Tableaux, tous se confessèrent et reçurent de leur Recteur de pieuses médailles comme souvenirs de la Mission de 1909.

Daigne le divin Cœur de Jésus récompenser abondamment les prêtres qui ont évangélisé la paroisse de Cast avec le plus admirable dévouement, et accorder la persévérance aux âmes qu'ils ont eu la consolation de raffermir dans la voie du salut !

Un témoin.

Gouesnou. — Inauguration d'un patronage. — Un patronage est une œuvre de première nécessité. M. l'abbé Joncour, le dévoué et zélé recteur de Gouesnou, l'a bien compris.

Cette paroisse avait, depuis quelques années, son petit groupe de « Jeunesse Catholique » ; mais elle n'avait point encore de local pour l'abriter. M. le Recteur a comblé cette lacune.

En souvenir de la récente béatification de l'héroïne de Domrémy, M. le Recteur a eu l'heureuse inspiration de placer son patronage sous la garde et la tutelle de la Bienheureuse Jeanne d'Arc. Il s'appellera désormais le « patronage Jeanne-d'Arc ».

Dimanche dernier, a eu lieu l'inauguration. M. le chanoine Roull, curé-archiprêtre de Brest, a bien voulu la présider.

A 4 heures 1/2, les portes s'ouvrent à deux battants pour livrer passage à la population accourue en foule prendre part à cette fête de famille. La salle a bel aspect ; elle est décorée avec goût.

Lorsque tout le monde est entré, — ce qui ne se fait pas sans peine, car la salle est comble, — M. le Curé de Saint-Louis de Brest procède à la bénédiction, puis l'on se rend à l'église pour les vêpres.

A 3 heures 1/2, séance récréative. Elle s'ouvre par une cantate à Jeanne d'Arc. M. le Président prend la parole. « Que doit être un patronage chrétien ? » tel est le sujet qu'il développe avec son talent bien connu.

L'orateur distingue trois catégories : 1° *Les patronages à but récréatif* : jeux, comédies, tragédies, sports, etc... C'est bon, mais insuffisant.

2° *Les patronages à but intellectuel*, tels les cercles d'études. On y aborde toutes sortes de questions : questions politiques, sociales, économiques, philosophiques, voire même théologiques. Ces études sont utiles et même nécessaires. Mais il y a un écueil à éviter : ne pas s'y lancer tête baissée. Les « jeunes » ont une tendance à traiter ces questions sans faire aucun cas de ce qu'en pense l'Eglise. Il faut beaucoup de discrétion. Que les membres de ces cercles soient soumis au Souverain Pontife et aux Evêques, et leur succès sera assuré. En dehors de cette direction, ils ont à craindre toutes les erreurs.

3° *Les patronages à but religieux*. Ici, c'est la piété qui prime tout. Les jeux, les études y ont leur place, mais n'y jouent qu'un rôle accessoire. Développer la piété chez les jeunes gens est leur fin principale.

L'orateur ne cache pas ses sympathies pour ces derniers ; c'est à eux que vont toutes ses préférences. Les patronages, déclare-t-il, doivent s'organiser et travailler à restaurer l'amour de Jésus-Christ dans les âmes, à former des jeunes gens d'élite, un bataillon sacré sur lequel l'Eglise puisse compter.

En terminant, M. le Président exhorte les membres de la « Jeunesse catholique » à prendre exemple sur la Bienheureuse Jeanne d'Arc et à garder toujours vivaces dans leurs cœurs ces deux amours : l'amour de Dieu et l'amour de la France !

Ce magnifique discours a produit une impression profonde dont le souvenir restera longtemps.

Nous arrivons aux projections. Le directeur, M. l'abbé Le Maout, avec l'aide de M. l'abbé Paugam, vicaire du Folgoët, met sous les yeux des spectateurs émerveillés les faits et gestes de la Bienheureuse Jeanne d'Arc.

Les projections terminées, M. Lidou, président de l'« Union diocésaine de la Jeunesse catholique », s'adressant aux jeunes leur déclare que ce qu'on attend d'eux c'est l'esprit de sacrifice. L'obstacle, l'adversaire, c'est l'éternel égoïsme : il faut le vaincre par le sacrifice !

Avant de lever la séance, M. le Recteur remercie d'abord M. le Curé de Saint-Louis de son éloquent discours et des pensées élevées, chrétiennes et encourageantes qu'il vient d'exprimer. Il dit sa gratitude à M. l'abbé Paugam, à M. Lidou et à toutes les personnes de bonne volonté qui ont prêté leur concours pour l'organisation de cette fête. Enfin, s'adressant à ses chers paroissiens, il conclut par un mot du cœur : « Merci et au revoir » !

Souhaitons que M. le Recteur ait beaucoup d'imitateurs.... Les temps sont difficiles, c'est vrai ; les ressources font défaut, c'est encore vrai ; mais n'oublions pas que : vouloir c'est pouvoir !

Testis.

Les procès du Réveil. — Le procès en diffamation intenté à M. Mouchot par le recteur de Botmeur, M. l'abbé Le Gall, est venu devant le tribunal de Châteaulin, jeudi après-midi. M. Mouchot a fait une deuxième fois défaut.

M^e de Kerangal a démontré sans peine et avec une grande clarté le bien fondé de la réclamation de M. l'abbé Le Gall. Il a éloquentement flétri en passant les procédés méprisables d'une certaine catégorie de journalistes qui se font de la diffamation un moyen d'existence.

Le procureur de la République, M. Picard, ayant cru inutile de reprendre l'argumentation si fortement développée par M^e de Kerangal, le tribunal a mis l'affaire en délibéré. Le jugement sera rendu dans une séance ultérieure. *(Le Progrès.)*

LANMEUR. — Les fêtes du couronnement de Notre-Dame de Kernitron s'annoncent magnifiques. Plusieurs Evêques ont promis à Monseigneur d'y assister. Tout fait espérer une affluence considérable de fidèles. Dans le désir de donner à ces fêtes le plus d'éclat possible, nous invitons à y prendre part tous les membres du clergé. Ceux qui voudront bien se rendre à notre invitation sont priés de nous en avvertir, au plus tôt, *par une carte de visite*, et apporter leur habit de chœur.

Ceux qui désireraient arriver en procession, *avec croix et bannières*, auront la bonté de nous en informer à temps.

Nous publierons plus tard, dans la *Semaine Religieuse*, le programme des fêtes, avec les heures des cérémonies.

H. LE SANN,
Curé-Doyen de Lanmeur.

Le Tiers-ordre franciscain de la Bretagne à Sainte-Anne d'Auray. — IX^{me} PÈLERINAGE (24-25 Juillet 1909). — Chers Tertiaires, comme il a été convenu l'année dernière, notre Pèlerinage à Sainte-Anne d'Auray est fixé au dimanche 25 Juillet.

La coïncidence des premières vêpres de Sainte-Anne avec notre Pèlerinage sera pour vous une raison d'y venir plus nombreux que jamais.

PROGRAMME. — Samedi 24 Juillet 1909 : 1^o 8 h. soir, réunion à la Basilique ; ouverture du pèlerinage ; procession aux flambeaux.

2^o 9 h. soir, exposition du T. S. Sacrement pour l'adoration nocturne.

Dimanche 25 Juillet 1909 : 3 h. du matin, messe et communion ; 5 h., messe et communion ; 7 h., messe de communion des pèlerins ; 8 h., procession à la *Scala Sancta* ; au retour, messe et sermon ; 10 h., renseignements et entretiens de piété ; 11 h., salut du S. Sacrement ; clôture du pèlerinage.

NOTA. — 1^o Comme tous les ans, allocutions en français et en breton ; 2^o Les Tertiaires sont priés d'apporter leurs insignes, leurs cantiques, ainsi que leurs bannières ; 3^o Des changements pourront être faits pendant le pèlerinage aux détails de ce programme ; les Tertiaires en seront prévenus. ***

Programme des Fêtes du Mont Saint-Michel. — La IV^e fête jubilaire (journée des Bretons) d'abord fixée au 1^{er} Août, est définitivement fixée au 27 Juillet, avec le même programme.

La fête sera présidée par Mgr Dubourg, archevêque de Rennes, assisté de Nosseigneurs Guillois, archevêque de Pessinonte, Guérard, évêque de Coutances, Jourdan de la Passardière, évêque de Nosis, R^{me} Dom Cabrol, abbé de Farnborough.

Discours de Mgr Sallot de Brobègue, protonotaire apostolique. La veille au soir, procession aux flambeaux.

CHRONIQUE GÉNÉRALE

ROME. — Le Saint-Père a nommé chanoine de Sainte-Marie-Majeure, Mgr Gilbert, ancien évêque du Mans.

— Au cours de la réception de l'ambassade ottomane par le Pape, Khalif pacha a prononcé un discours. Il a dit qu'il était chargé par Mahomet V de faire part à Sa Sainteté de son avènement au trône. « Cette mission m'est d'autant plus agréable, a-t-il ajouté,

qu'elle s'exerce auprès du Souverain Pontife, chef spirituel d'une partie de la population ottomane, connue par sa fidélité et son dévouement à l'empire. »

Il a terminé en faisant des vœux pour la prolongation des jours précieux du Pape.

Khalif pacha a remis ensuite à Pie X une lettre autographe du Sultan.

Le Pape a répondu : « J'apprécie hautement la marque de bienveillance et d'amitié que je reçois du sultan. Je prie l'ambassadeur d'en remercier son souverain. »

« Il m'a été surtout agréable d'entendre de votre bouche le témoignage donné à la fidélité et au dévouement des catholiques ottomans qui seront, dans l'avenir, aussi les meilleurs sujets du sultan. »

Le Pape a terminé en faisant des vœux pour la prospérité de Mahomet V.

Mgr le cardinal Andrieu. — Les Evêques de France — tous — ont adhéré formellement à sa ferme et noble protestation. Les prêtres — tous — les suivront dans la seule voie possible du devoir et du salut.

Mgr Ricard condamné en correctionnelle. — Le 1^{er} Juillet est venu, devant le tribunal correctionnel d'Auch, le procès intenté à Mgr l'Archevêque et à cinq de ses prêtres, dont l'archiprêtre de la cathédrale et les curés de cantons de l'arrondissement. Les prévenus ont refusé de comparaître. Ils ont été condamnés par défaut, sans sursis, l'Evêque à 500 francs d'amende, les prêtres à 50 francs. Monseigneur a déclaré que cette décision ne l'arrêterait pas dans sa lutte contre l'enseignement sectaire des écoles.

PARIS. — Les dépouilles de l'Eglise ; Le Conservatoire chez les Jésuites. — La commission du budget a décidé, le 5 Juillet, le principe du transfert du Conservatoire dans l'ancien établissement des Pères Jésuites, rue de Madrid. La commission s'est prononcée après avoir entendu M. Dujardin-Beaumetz, représentant du gouvernement, qui a exposé avec cynisme que l'immeuble avait été acquis à bon compte (*sic*), qu'il était en excellent état et que l'aménagement pourrait être fait à peu de frais.

COUTANCES. — Mgr Guérard, évêque de Coutances, ayant reçu officiellement le *Journal Officiel*, contenant la liste des biens volés à son diocèse, en a accusé réception à M. Briand par une belle lettre où il déclare notamment :

« Je tiens pour nul et de nul effet, au for de la conscience, toute dévolution qui sera faite des biens de mon diocèse, par l'autorité

civile ; j'interdis de nouveau à tout catholique de s'en rendre acquéreur ou locataire, ou d'en user pour quelque œuvre que ce soit, sans le consentement exprès de l'autorité ecclésiastique. »

BAYONNE. — Le tribunal correctionnel a condamné Mgr Gieure à 500 francs d'amende, MM. Mirande, vicaire à la cathédrale, et Larre, curé à Biarritz, à 25 fr. d'amende.

VANNES. — Spoliation. — L'État qui s'est emparé, comme on sait, de l'Evêché de Vannes, ancien couvent des Carmes, vient de le céder, paraît-il, à la ville contre la somme de 60.000 fr. en toute propriété, mais à la condition que cette propriété soit déclarée d'utilité publique. Voilà un marché qui coûtera cher aux futurs contribuables.

AURAY. — M. le chanoine Le Bail, curé d'Auray, vient d'être enlevé à l'affection grande et respectueuse de ses chers paroissiens après quelques jours de maladie.

SAINT-BRIEUC. — Une épidémie de fièvre typhoïde désole la ville, et menace de faire de grands ravages.

Les sœurs de l'hôpital étant tombées malades elles-mêmes au service des typhiques, leurs sœurs de l'hôpital de Morlaix sont accourues très nombreuses, tout de suite, pour les remplacer à leur poste d'honneur et de danger.

DINAN. — M. le chanoine Daniel, curé de Dinan, vicaire général honoraire, âgé de 71 ans, est mort, laissant le souvenir d'un prêtre éminent, d'un pasteur zélé et bon. Lors des inventaires, il avait fait son devoir, tout son devoir, dans des circonstances particulièrement pénibles. Le tribunal de Dinan l'avait condamné à 2 jours de prison : la cour d'appel avait cassé ce jugement.

SOLESME. — La célèbre abbaye des Révérends Pères Bénédictins ne sera pas vendue dans les conditions ordinaires. Elle devient, soi-disant pour la conserver, « monument historique ». Il n'y avait qu'à ne pas la prendre aux légitimes propriétaires : ils l'auraient encore mieux conservée. Singulier souci de la part de ceux qui la détiennent injustement !

Les Lois injustes.

Au moment où un cardinal français a l'honneur d'être poursuivi pour avoir dit qu'en face des lois injustes « nous n'avons pas seulement le droit, mais le devoir de désobéir », rappelons, avec la *Semaine religieuse de Nevers*, que les plus éminents jurisconsultes,

philosophes, écrivains de toute école, ont soutenu qu'une loi injuste n'est pas une loi et qu'elle ne saurait obliger.

« Encore une autre absurdité, et la plus forte, c'est de tenir pour juste tout ce qui est réglé par les institutions ou les lois des peuples. Quoi ! même les lois des tyrans ? Si les trente tyrans d'Athènes eussent voulu lui imposer des lois, si même tous les Athéniens se complaisaient en des lois tyranniques, seraient-elles des lois justes ?... Ce n'est pas une loi pour un peuple que ce qui est pernicieux pour lui, quelle qu'en soit la forme, et lui-même l'eût-il accepté. »

(CICÉRON, *Traité des lois*, ch. I, § 15 ; ch. II, § 5.)

« Le magistrat qui excède manifestement son pouvoir n'a pas plus d'autorité qu'un homme privé. Comme si, par exemple, il portait des lois contraires au droit naturel ou divin, ou s'il décidait quelque chose de nuisible à l'Etat et que ce fût évident. Il est, en effet, absolument certain qu'un tel acte serait nul et sans valeur et ne créerait ni droit ni obligation. »

(H. GROTIUS, *Du droit de la guerre et de la paix*, t. I, p. 356 et 359.)

« Les lois humaines ont leur source dans la volonté de Dieu. Elles ont pour type la loi éternelle que Dieu porte en soi-même, et que sa volonté créatrice donne pour règle aux êtres qu'elle appelle à la vie... Contre cette loi (divine) les pouvoirs humains ne pourront rien faire qui oblige. Ils lui doivent un respect absolu, en ce sens que jamais ils ne peuvent interdire ce qu'elle prescrit, ni prescrire ce qu'elle interdit. Telle est l'ordonnance divine des choses. On ne peut point, pour obéir aux hommes, désobéir à Dieu. »

(Ch. PERRIN, *Les lois de la société chrétienne*, t. I, p. 177.)

« Les lois que publie le gouvernement ne sont pas sacrées en elles-mêmes, mais tout ce qu'elles ont de sacré, elles le doivent entièrement à la sanction morale : Quand elles sont dépourvues de cette sanction morale, elle n'ont rien reçu de sacré et peuvent être récusées de droit. » (SPENCER.)

« Toute interdiction ou toute prescription légale qui va contre un ordre ou une défense obligatoire de ma conscience est moralement nulle. Ici, je suis juge, parce qu'il s'agit de ma responsabilité personnelle, non pas devant les hommes, mais devant Dieu et devant la loi qu'il a imprimée dans mon âme. La résistance n'est pas seulement permise, elle est un devoir. »

(Emile BEAUSSIRE, *Principes du droit*, p. 85.)

« Il nous serait facile de montrer que non seulement la sainte Ecriture et tout le passé chrétien défendent d'obéir aux lois impies, mais que les plus judicieux docteurs du droit naturel, depuis Grotius jusqu'aux temps les plus récents, rejettent, eux aussi, cette obéissance. Il était réservé à l'école hégélienne d'obscurcir pour la première fois cette doctrine par sa théorie de l'Etat-Dieu et de prêcher l'aveugle soumission des esclaves. »

(CATHREIN, *Philosophie morale*, t. I, liv. V, § 3.)

« Quand les lois vont contre la religion, la résistance passive, c'est-à-dire le refus d'obéissance, est non seulement un droit, mais, s'il s'agit des préceptes de la religion et de la morale, elle devient un devoir, parce qu'on n'a pas le droit de se faire complice de l'injustice d'un autre. »

(WALTER, *Naturrecht und Politik*, p. 252, 2^e édition, 1871.)

« Il n'y a qu'une loi au monde, qui est la loi de Dieu ; toute loi qui ne dérive pas de celle-là n'est pas une loi, elle n'est pas un règlement auquel on soit tenu de se soumettre. »

(JOUFFROY, *Droit naturel*, 31^e leçon.)

« Le jour où la volonté générale, en la supposant sincère et vraie, non mensongère et controuvée, commande un crime, ce crime ne devient pas plus légitime sous le talisman de la volonté du peuple que sous celui de la volonté du monarque ; il demeure crime et doit être repoussé. Les nations peuvent être aussi injustes que les rois. »

(Victor Cousin, *Cours de l'histoire de la philosophie moderne*. Première série, t. III.)

« Si la majorité décide de commettre un vol, il serait plaisant de soutenir que les associés sont tenus de se conformer à cette décision. »

(Jules Simon, *Le Devoir*, 3^e partie, ch. 1^{er}.)

« Le cas véritablement difficile, c'est celui où le magistrat commande régulièrement au nom d'une loi injuste. Quel est alors le devoir du citoyen, et quel est son droit ? Nous ne pensons pas qu'on puisse contester que la désobéissance passive soit un droit et même un devoir ; c'est le sens de cette maxime dont on a tant abusé, mais qui reste en soi juste et sacrée : Il vaut mieux obéir à Dieu qu'aux hommes. »

(Emile Saisset, *Manuel de philosophie morale*, ch. VII.)

« Les peuples, comme les rois, sont tenus d'être justes. Leur souveraineté ne change point la folie en raison, et l'injustice en justice : légitime quand elle est avec le droit, elle cesse de l'être dès qu'elle a le droit contre elle ; elle n'est donc pas absolue. »

(Victor Cousin, *Cours de l'histoire de la philosophie moderne*, t. III, leçon 9^e.)

« Pour nous, je dirai pour les hommes de tout parti, de toute race (en dehors des systèmes), il y a une garantie inviolable de la personne humaine, qui s'appelle le droit, et ce droit est sacré, parce que ce n'est pas une convention humaine qui l'établit, et parce qu'une autre convention n'en peut rien enlever. »

(CARO, *Problèmes de morale sociale*, ch. VII, p. 165.)

« La volonté de tout un peuple ne peut rendre juste ce qui est injuste. Aucune autorité sur la terre n'est illimitée, ni celle du peuple, ni celle des hommes qui se disent ses représentants, ni celle des rois, à quelque titre qu'ils règnent, ni celle de la loi... Les citoyens possèdent des droits individuels, indépendants de

toute autorité sociale ou politique, et toute autorité qui viole ces droits devient illégitime. »

(Benjamin CONSTANT, *Principes de politique*, ch. 1^{er}.)

« Nous n'avons pas repoussé les violences et les mensonges du pouvoir absolu pour accepter les mensonges et les violences du suffrage universel. »

(Guizot.)

« Lorsqu'une loi est abusive, les citoyens doivent, en la transgressant, lui fournir l'occasion de sévir contre eux, car plus elle sera appliquée souvent et mieux ressortira aux yeux de tous, aux yeux du juge lui-même, le vice qui doit en amener l'abrogation. »

(Jean-Jacques ROUSSEAU, cité par M. Mazodier, au barreau de Saint-Etienne.)

« Si vous faites cette loi, je jure de lui désobéir. »

(Parole de ROYER-COLLARD, citée par V. Hugo, *Plaidoyer pour son fils*, 11 Juin 1851) (1).

« Quand le gouvernement viole le droit du peuple, l'insurrection est, pour le peuple et pour chaque fraction du peuple, le plus sacré des droits et le plus indispensable des devoirs. » — « Il y a oppression contre tout le corps social, lorsqu'un seul de ses membres est opprimé ; il y a oppression contre chaque membre lorsque le corps social est opprimé. »

(Déclaration des Droits de l'Homme, 1789.)

« Le but de toute association politique est la conservation des droits naturels et imprescriptibles de l'homme. Ces droits sont : la liberté, la propriété, la sûreté et la résistance à l'oppression. »

(Déclaration des Droits de l'Homme, 1789.)

CHEMIN DE FER D'ORLÉANS

Fête Nationale du 14 Juillet.

Validité exceptionnelle des billets aller et retour. — A l'occasion de la Fête Nationale du 14 Juillet 1909 la Compagnie d'Orléans rendra valables, du mercredi 7 au dernier train du lundi 19 Juillet :

1^o Les billets aller et retour ordinaires à prix réduits délivrés aux prix et conditions des tarifs spéciaux G. V. n^o 2 et 102.

2^o Les billets aller et retour de bains de mer dits de semaine à prix réduits exceptionnellement délivrés tous les jours pendant la période précitée, aux prix et conditions du tarif G. V. n^o 6, chap. II, § 1^{er}, savoir :

Pour les stations balnéaires de Plouharnel-Carnac, Saint-Pierre-Quiberon et Quiberon au départ des gares de Redon, Ploërmel, Pontivy et Lorient, ainsi qu'aux gares et stations intermédiaires comprises entre ces divers points ;

Et pour les stations balnéaires de Concarneau, Pont-l'Abbé (Langoz-Loctudy) et Douarnenez au départ des gares de Lorient et de Landerneau, ainsi qu'aux gares et stations intermédiaires comprises entre ces points.

Nota : Ces différents billets conserveront leur durée normale de validité lorsqu'elle expirera après le 19 Juillet.

(1) On connaît la parole toute semblable de Mirabeau.

Compagnies d'Orléans et de l'État.

A l'occasion de la Fête Nationale du 14 Juillet, un train spécial à prix réduits sera mis à la disposition des populations des départements du Finistère et du Morbihan pour leur permettre de se rendre à Paris.

Ce train partira de Lorient le Dimanche 11 Juillet, à 2 heures 56 du soir.

Il desservira les stations comprises entre :

Dirinon, Châteaulin, Douarnenez, Pont-l'Abbé, Quimper, Concarneau, Quimperlé, Gestel, Lorient, Pontivy, Quiberon, Auray, Vannes, Ploërmel et Saint-Jacut.

Au retour le départ de Paris (Invalides) aura lieu le Dimanche 18 Juillet, à 10 heures 32 du soir.

Prix des places aller et retour (timbre quittance de 0.10 non compris) : de Dirinon, Châteaulin, Douarnenez, Pont-l'Abbé, Quimper, Concarneau, Quimperlé et des stations intermédiaires : 2^e classe, 34 fr. ; 3^e classe, 23 fr.

De Gestel, Lorient, Pontivy, Quiberon, Auray, Vannes, Ploërmel, Saint-Jacut et des stations intermédiaires : 2^e classe, 30 fr. ; 3^e classe, 20 fr.

Les Compagnies ne pouvant disposer pour ce train que d'un nombre limité de billets, la distribution cessera dès que ce nombre sera délivré et au plus tard le 10 Juillet à 6 heures du soir.

Les Médecins et le Curatif Vaugirard

dans le Traitement de la **TUBERCULOSE**
ET DES MALADIES DU POU MON

Suite des attestations médicales :

Paris, le 27 Mars 1909.

Monsieur Logeais, pharmacien,

37, avenue Marceau, Paris.

Je suis très heureux de pouvoir rendre hommage à un médicament qui véritablement comble une lacune thérapeutique.

J'ai eu l'occasion d'employer votre Curatif Vaugirard dans deux cas de tuberculose du larynx, inutilement traités par les méthodes connues, et je déclare que son action a été vraiment merveilleuse, car je considère l'une des malades comme complètement guérie.

Recevez, Monsieur, mes salutations les plus empressées.

D^r Maurice,

256, boulevard Saint-Germain, Paris.

AMEUBLEMENT d'ÉGLISE, ancienne maison TOULARC'HOAT,
François CAUJAN, Suc^r, 53, rue de la Fontaine-Blanche, LANDERNEAU,
Statues bois pour procession, etc., etc., sur commandes.

La Société de Publicité religieuse, 6, place de la Bourse,
est seule chargée, à Paris, de recevoir les annonces pour la
Semaine religieuse de Quimper.

L'Administrateur-Gérant : AR. DE KERANGAL.

Quimper, typographie DE KERANGAL, imprimeur de l'Evêché.

LA SEMAINE RELIGIEUSE

DU DIOCÈSE

DE QUIMPER ET DE LÉON

SOMMAIRE

I. — PARTIE OFFICIELLE. — *Communications de l'Evêché* : Nominations.

II. — PARTIE NON OFFICIELLE. — *Chronique du diocèse* : Intentions recommandées aux prières ;

L'Ordination ; Quimper ; Quimperlé ; Plonévez-Porzay ; Lesneven.

III. — *Bibliographie*.

IV. — *Annonces et avis divers*.

Offices de la semaine.

Dimanche, 18 Juillet. — 7^e Dimanche après la Pentecôte. S. Camille de Lellis, Confesseur. Double. Blanc. A la messe, mémoires du Dimanche et des S^{ts} Martyrs Symphorose et ses sept fils.

Vêpres, à partir du Capitule, du suivant avec mémoires de S. Camille et du Dimanche.

Lundi, 19. — S. Vincent de Paul, Confesseur. Double. Blanc.

Mardi, 20. — S. Jérôme Emilien, Confesseur. Double. Blanc.

Mercredi, 21. — S. Ténénan, Evêque (au *Propre diocésain*). Double. Blanc.

Jeudi, 22. — S^{te} Marie Madeleine. Double-majeur. Blanc.

Vendredi, 23. — S. Apollinaire. Evêque, Martyr. Double. Rouge.

Samedi, 24. — S. Cyrille et S. Méthode, Evêques (du 7 *Juillet*). Double. Blanc.

Dimanche, 25. — 8^e Dimanche après la Pentecôte. S. JACQUES, APÔTRE.

Ordre de l'Adoration perpétuelle pendant la semaine.

Saint-Thois.	du 18 au 20 Juillet.
Saint-Marc.	du 21 au 23 —
Scrignac.	du 24 au 28 —

PARTIE OFFICIELLE

COMMUNICATIONS DE L'ÉVÊCHÉ

Nominations. — Une entente étant intervenue entre l'Évêché et la municipalité de Peumerit au sujet du logement du clergé, le culte est rétabli dans cette paroisse.

Ont été nommés :

Recteur de Peumerit, M. Dréau, vicaire à Crozon ;

Vicaire, M. Fily, jeune prêtre, de Douarnenez ;

M. Féroc, vicaire à Brasparts, a été chargé par Monseigneur de se rendre au Pont-de-Buis pour y préparer la fondation d'une paroisse.

PARTIE NON OFFICIELLE

CHRONIQUE DU DIOCÈSE

Intentions recommandées aux prières.

I. — L'Eglise et la France. L'union des catholiques sous la direction du Pape et des Evêques.

II. — L'Ordination du 23 Juillet et la retraite préparatoire.

III. — Mission. — LANDUDEC, retour de Mission, du 18 au 25 Juillet.
Président, M. le chanoine Corre, recteur de Saint-Mathieu de Quimper.

IV. — Retraites. — QUIMPERLÉ, retraite pour le Tiers-Ordre franciscain, du 28 Juillet au 2 Août ;

— LESNEVEN, retraite française pour les femmes du 31 Juillet au 6 Août.

On nous prie de rappeler que la retraite des Tertiaires, à Quimperlé, s'ouvrira le 28 Juillet, à 5 heures du soir, et se terminera le jour de la fête de la Portioncule, le 2 Août.

L'Ordination. — Comme nous l'avons déjà annoncé, l'Ordination générale de fin d'année aura lieu le vendredi 23 Juillet.

Nous demandons à nos lecteurs, particulièrement aux communautés et à toutes les âmes pieuses, de prier, conformément au désir de l'Eglise, pour que Dieu répande ses grâces les plus abondantes sur ceux qu'il appelle à devenir ses ministres au milieu des difficultés présentes et des épreuves, plus graves encore peut-être, d'un avenir prochain.

L'Ordination se fera à l'église paroissiale de Saint-Martin de Brest, et commencera à 7 heures. La veille au soir, à 5 h. 1/2, aura lieu, au Séminaire, la cérémonie de la tonsure.

QUIMPER. — Distribution de prix. — La distribution des prix à l'Institution Saint-Vincent de Paul aura lieu le 22 Juillet, à 8 h. 1/2 du matin, sous la présidence de Mgr l'Evêque.

QUIMPERLÉ

Noces d'argent de M. le chanoine Péron, curé-archiprêtre.

La belle fête que la *Semaine religieuse* avait annoncée dans un de ses derniers numéros a été vraiment digne de la chrétienne paroisse de Sainte-Croix et de son vénéré pasteur.

Il y a 25 ans passés, dans un après-midi de Juin, trois ecclésiastiques accompagnaient un prêtre jeune encore, recteur de Gouesnou, nommé à la cure importante de Quimperlé par Mgr Nouvel, de grande et sainte mémoire. Le nouveau Curé traversa l'église, s'informa où était l'autel du Saint-Sacrement, et tomba à genoux devant son Dieu, prolongeant longtemps sa prière ardente, pendant que les cloches appelaient les fidèles à l'église. Elle se remplit vite ; le jeune Curé laissa son cœur déborder. Son allocution — peut-être une des meilleures de sa vie d'orateur — jaillit avec force et tendresse de son cœur doux et bon. Il se donna ce jour-là tout entier, pour ne se reprendre jamais. La foule fut émerveillée : son Curé s'était révélé à elle un maître de la parole, une âme de feu, un apôtre.

Deux des témoins de cette prise de possession inoubliable, ses amis bien chers, ont disparu : le troisième, resté seul, assistait dimanche à cette cérémonie. Revenant en arrière d'un quart de siècle, il ne s'étonnait point de tout ce qu'il voyait et entendait ; il bénissait Dieu, qui avait accordé à cette paroisse un prêtre selon son cœur, un prêtre qui n'est que prêtre — y a-t-il rien, rien de plus beau et de plus grand ! — et il félicitait les fidèles, dont la joie, l'attachement et l'estime pour leur pasteur montraient combien ils appréciaient le don qui leur avait été fait.



A 10 heures, le cortège se forme et se rend au presbytère, où M. le Curé, agenouillé sur un prie-Dieu, entre Mgr l'Evêque de Quimper et Mgr l'Archevêque de Cabassa, Mgr Pichon, coadjuteur de Mgr l'Archevêque de Port-au-Prince (Haïti), baise la croix, symbole des luites, des tristesses, mais aussi des joies austères et des conquêtes pacifiques du ministère sacerdotal. La procession sort du cloître, et défile entre deux rangées de fidèles qui n'ont pas trouvé place à l'église, pendant qu'on joue la marche de Rakolzky.

Avant de commencer la messe, M. le Curé va parler : sa voix tremble ; manifestement il est ému, profondément ému. Pour la première fois de sa vie peut-être, il hésite ; il aurait tant de choses à dire à ce peuple qu'il aime, et dont il est aimé, sous les voûtes de

cette église pour laquelle il a tant fait, et du haut de cette chaire, où il a prodigué à tous ses forces, son talent et son cœur ! C'est un merci simple et cordial qu'il adresse à Monseigneur, son ancien paroissien de vacances pendant de longues années, à Mgr Pichon, qui honore cette fête de sa présence, à ses vieux amis venus nombreux lui former une belle couronne — ils sont 57, dont 10 chanoines —, et à ses paroissiens — tous, ses enfants, — jeunes et vieux, petits et grands, riches et pauvres, les pauvres surtout ! Il ne forme qu'un vœu, le seul qu'on puisse attendre de lui, travailler, travailler longtemps encore, travailler jusqu'au jour, où il ira, là-bas, prendre la place qu'il s'est réservée, au cimetière de Saint-David, près de la Croix, au milieu de ses chers morts.

La messe commence, M. Péron a pris l'ornement d'or qui lui est offert par souscriptions faites dans la paroisse, bel ornement taillé, brodé et monté par les anciennes Ursulines de Quimperlé, — hélas ! disons-le à la honte de la France, réfugiées en Angleterre. Il monte à l'autel paré avec un goût exquis, et un art consommé.

Nous ne dirons qu'un mot de la chorale : elle a été au-dessus de tout éloge : l'*Introït* en chant grégorien, le *Kyrie* de la messe à 3 voix de Dubois, le *Credo* de Dumont, l'offertoire de Schuman, le *Sanctus* et l'*Agnus Dei* de Dubois, aussi bien que la sortie de Gluck, tout a été réussi, parfait ; on sentait le vif désir de faire plaisir au bon Curé.

Après l'Evangile, Monseigneur monte en chaire et prononce ce discours, vrai régal pour l'esprit et le cœur.

Querite primum regnum Dei.
Cherchez avant tout le règne de Dieu.

MONSEIGNEUR (1),
MES BIEN CHERS FRÈRES,

I. — C'est une fête de famille qui nous rassemble aujourd'hui, dans l'austère église abbatiale des Bénédictins de Sainte-Croix, sous le patronage de S. Gunthiern et de S. Gurloëz.

Nous célébrons les noces d'argent de M. le Curé parmi vous.

Notre affection donne à cette fête, par les décorations, par les chants, par l'affluence du clergé et des fidèles, surtout par l'aimable présence de Mgr l'Archevêque coadjuteur de Port-au-Prince, une note très solennelle. C'est justice. Nous le devons. Mais la cérémonie garde son caractère intime, car nous n'y évoquerons, dans nos paroles comme dans nos prières, que des souvenirs paroissiaux, — et la paroisse n'est qu'une grande famille.

Jusqu'où iront ces souvenirs ? Pas au delà d'un quart de siècle. Ils comprendront l'histoire religieuse de Sainte-Croix depuis 1884. Je n'ai pas l'intention de rechercher avec vous le bien qu'a pu faire notre bon Curé de Quimperlé avant son arrivée parmi nous. Les témoins de sa vie de professeur à Lesneven, d'aumônier du Lycée à Quimper, et de recteur à Gouesnou, l'entourent encore ce matin. Leur présence

(1) Mgr Pichon, archevêque-coadjuteur de Port-au-Prince.

suffit à rappeler avec éloge ce que je n'ai pas mission de raconter ici. Nous nous bornerons, mes frères, à revoir ensemble vingt-cinq ans de notre vie et de la sienne. Le sujet de mon allocution ainsi restreint sera encore assez ample. Tout n'y sera pas joyeux. Les fêtes de la sainte Eglise, à l'image de la vie humaine, admettent volontiers le mélange des impressions de tristesse aux sentiments d'espérance. Je m'y laisserai aller avec vous. Je me souviendrai, d'ailleurs, qu'en devenant l'Evêque qui ne doit pas ménager à son peuple les leçons opportunes, je n'ai pas cessé d'être le paroissien de cœur qui s'unit paternellement à ses compatriotes pour exprimer leur juste reconnaissance et leur piété filiale au Pasteur choisi qui s'est donné à eux aussi pleinement qu'au Dieu dont il est le ministre.

II. — Aucun de nous n'a oublié son arrivée à Sainte-Croix, mes frères. Vous vous souvenez. Le fils de saint Benoît qui gouvernait alors le diocèse s'était dit : « A qui confierai-je mes enfants de l'Isole et de l'Ellé ? Mes aïeux dans l'ordre monastique ont été les chefs spirituels de leurs ancêtres. Ils ont eu pour curés depuis le Concordat des hommes de labeur et de doctrine, qui ont bien servi les âmes et le bon Dieu, et sur la vie desquels l'inscription séculaire de l'antique Abbaye pourrait figurer comme devise : *Pax*. Ils furent les hommes du devoir paisible. Mais voici venir des temps plus difficiles. Le prêtre aura beau être un homme de bonne volonté et réclamer la paix : on ne la lui donnera plus. C'est au milieu des combats et des peines qu'il devra exercer son ministère. Aucune épreuve ne le déconcertera. Capable de garder son calme aux heures de crise, et de tourner les obstacles à mesure qu'ils surgissent, et d'organiser les œuvres malgré tous les risques d'échec, sachant s'imposer d'ailleurs par sa valeur intellectuelle et morale à l'estime des incroyants eux-mêmes, et ôtant par son esprit conciliant et ferme tout prétexte aux entreprises de l'injustice et de la mauvaise foi, il sera sûr de remplir sa mission avec succès surnaturel du moment que, dans son âme et dans la vie de ses paroissiens, il place au-dessus de tout les intérêts de Notre Seigneur Jésus-Christ. *Querite primum regnum Dei.* »

J'étais alors professeur au Petit Séminaire de Sainte-Anne et, ayant rencontré Mgr Nouvel en pèlerinage dans la grande Basilique Bretonne, je lui demandai : « Avez-vous trouvé le curé idéal pour Sainte-Croix ?

— » Je l'ai pris à Gouesnou, » me dit-il.

Mes frères, j'ai vu Gouesnou depuis. La population m'a charmé comme l'église. Et j'y ai entendu parler du recteur d'il y a vingt-cinq ans.

Pourquoi nous plut-il dès son arrivée ?

Quimperlé est une ville hospitalière à ses prêtres. Elle a un fond très riche d'esprit chrétien. Les influences antireligieuses peuvent y déterminer parfois de mauvais courants de surface. Mais les cœurs ne sont pas atteints. Au milieu des courants contraires, le prêtre est sûr de faire le bien quand il est l'homme du devoir sacerdotal.

Le nouveau Curé était jeune. Il avait en même temps déjà la maturité de l'esprit. Il avait le zèle infatigable. Et l'on sentit, dès le premier jour, que le règne de Dieu dans les âmes, dans les familles, dans la paroisse, serait son unique programme. Vivez en vrais chrétiens, il ne vous demande rien de plus, car de votre vie privée la foi remontera jusqu'à votre vie publique et la pénétrera sans peine. Mais, si vous ne vivez pas en chrétiens, vous enveloppez de tristesse l'âme de vos prêtres, car vous laissez ruiner en vous le règne du Christ.

S. Augustin disait à son peuple : « *Nolite me contristare pravis moribus vestris* ; Ne me contristez point par votre mauvaise vie, car mon unique agrément en cette vie, c'est de savoir que vous vivez chrétiennement : *Delectatio mea non est in hac vita, nisi vestra bona vita.* » Le cœur de votre Curé vous parla avec le même accent. Il était sûr de plaire ici à toutes les consciences droites, parce qu'il n'y en avait pas une alors qui ne sentit en elle, — tenace et profonde au moins, sinon active autant qu'elle aurait dû l'être — la foi de son baptême.

Déjà, pourtant le règne de Dieu était l'objet d'une guerre savante et perfide. Les principes d'où est sortie la situation violente au milieu de laquelle nous nous débattons avaient fini par entrer dans la loi, et on en commençait l'application d'un bout à l'autre de la France. La Franc-Maçonnerie prétendait tuer la vie de Dieu dans l'âme de la nation. Pour y réussir, elle chassait le Christ de l'école et du prétoire, de l'armée et de la marine, de l'hôpital et de la prison, en attendant qu'elle put le chasser de ses églises.

Un frisson d'angoisse étreignait les cœurs chrétiens. L'âme du nouveau pasteur s'émut. Comment défendrait-il son peuple contre les assauts de l'incrédulité ?

III. — La laïcisation venait d'expulser des écoles publiques les Religieux chargés de l'éducation des garçons. Dans un temps où les familles n'aiment plus assez leurs enfants pour faire passer les intérêts de leur vie surnaturelle avant les espérances de leur vie terrestre, comment de gaieté de cœur abandonner l'enfance à des maîtres qui n'ont plus le droit de lui parler de Dieu ?

Les jeunes filles avaient encore ici des maîtresses chrétiennes libres. Les saintes Religieuses étaient toujours là. On n'avait pas encore violé tous leurs droits et dévasté leur domaine plusieurs fois séculaire. Vingt ans encore elles pourraient continuer à se dépenser pour l'âme du peuple, espérant, malgré toutes les menaces de la politique, que le jour ne viendrait jamais où la vie commune, le sacrifice commun, la prière commune pourraient leur être interdits, sur une terre de liberté, et ne pouvant pas supposer que, un jour, leur dévouement au pays où elles sont nées et à l'Eglise qui a reçu leurs vœux serait considéré comme un crime irrémissible, et qu'enfin le sol de la patrie leur serait fermé quand il ne l'est pas aux prédicateurs d'anarchie et aux artisans de désordre. A ce moment, et jusqu'en 1907, les écoles des Ursulines étaient encore florissantes, et déjà, dans la paroisse de Sainte-Croix, d'autres personnes très pieuses rivalisaient avec elles de zèle et de foi pour l'éducation féminine, dans des écoles libres qui ont droit à toute notre reconnaissance.

Mais rien pour les garçons. Croyez-vous pourtant qu'on pourra les former chrétiennement sans écoles chrétiennes ? Jamais. Les catéchismes sont insuffisants, même développés et multipliés par le bon cœur des femmes apôtres qui se font ici les auxiliaires du clergé. Les patronages eux-mêmes sont insuffisants. Ils seront une dernière ressource très appréciable, si la loi nous supprime l'école. Mais aussi longtemps que l'école est possible, nous devons la créer, nous devons la maintenir, nous devons la développer par le recours à tous les sacrifices et l'emploi de tous les moyens légaux.

Or, où trouver en 1884 un local scolaire convenable ?... J'ai parlé de sacrifice. Un homme l'accomplit sans hésiter. Dieu sait si le gentilhomme chrétien, savant, littérateur et artiste qui fut Théodore Hersart de la Villemarqué tenait à son Cercle catholique ! Il aimait à me

dire : « Nous ne le laisserons jamais fermer. Même réduit, il est pour nous, avec son noyau restreint de très braves gens, une espérance d'avenir. Prêchez-nous la *persévérance* ». Il fut le premier à comprendre que souvent la meilleure manière de persévérer, c'est de se transformer. Il écouta son Curé. Il vit l'avenir dans l'école. C'était une vue juste. Il offrit son Cercle pour l'école libre des garçons. Et, vous le savez tous, cette école a été l'une des plus utiles du pays. Elle aurait rendu plus de services encore, si toutes les familles avaient compris leur devoir et recherché avant tout l'éducation du caractère, de la conscience et de la foi, pour l'âme de leurs enfants.

Le Curé, du moins, aura largement rempli le sien. Il aura réuni les ressources de fondation et d'entretien, trouvé les maîtres, appelé les élèves, justifié la confiance des parents, et procuré à vingt-quatre générations d'écoliers la formation chrétienne. Et la persécution même n'a pas pu détruire son œuvre. Le jour où les disciples de J.-B. de la Salle lui ont été brutalement enlevés par une loi aussi contraire à la justice qu'aux intérêts de la France, il n'a pas hésité, il n'a pas cédé au malheur des temps, il n'a pas cru qu'un persécuté soit nécessairement un vaincu : à défaut des anciennes troupes, il en a créé de nouvelles. Il a trouvé autour de lui l'intelligence, le grand cœur, et pour tout dire l'ardeur sacerdotale. Un mot a suffi. « Vous avez trente-cinq ans. Ce n'est pas l'âge où l'on embrasse une nouvelle carrière, quand on veut soigner son avenir ! Mais c'est l'âge où l'on sait se sacrifier. Allez. Improvisez une préparation d'examen. Rapportez-nous le brevet. Il y a dans tout prêtre l'étoffe d'un instituteur chrétien. L'école pourra se rouvrir. » Et l'école s'est rouverte.

Vous ne pourrez pas dire, mes frères, que votre Curé a négligé l'éducation de vos enfants. Et vous savez, en outre, que pour compléter et affermir l'éducation de l'école chrétienne, ou pour rectifier l'éducation défectueuse de la famille négligeante et de l'école sans Dieu, il a organisé les œuvres de jeunesse, où le prêtre est sûr de trouver beaucoup de déboires, mais où il est plus sûr encore de faire beaucoup de bien. Je vois là-bas, au bord de la rue du Château, à travers les arcades et derrière les colonnes en ruine de l'église Saint-Colomban, le patronage construit sur le terrain de la Fabrique. On peut nous le prendre et forcer nos œuvres à émigrer, une fois de plus. Peine perdue. Nos œuvres ne mourront pas. En usurpant la maison qui est à nous, on n'y acquerra pas un droit de propriété. Aucune loi humaine n'y peut suffire. La protestation de l'Eglise s'y oppose. « Le bien d'autrui tu ne prendras. » Celui qui est ici le gardien du droit ecclésiastique l'a déjà dit, autant pour libérer sa conscience que pour empêcher, si c'était possible, les sacrilèges auxquels s'associent, sans scrupule, trop d'âmes baptisées.

IV. — Mais ce n'est pas l'enfance Quimperloise seule que le Curé porte dans son cœur, quand il monte au saint autel pour prier ou qu'il dresse dans ses rares moments de loisir ses plans d'apostolat. C'est tout son peuple, toutes les âmes que vous lui avez données, ô mon Dieu. Il en a la charge. Il voudrait n'en perdre aucune, et il rêve de créer dans la paroisse une élite qui dans la masse répandra le ferment chrétien.

Il prend les âmes par groupes, pour mieux les former.

Voici la chapelle où s'assemblent les Enfants de Marie. Dès sa première année, il me semble, il les a associées. Pourquoi ? Pour les chants ? Pour les lectures ? Pour des causeries mensuelles ? Le fond

de l'œuvre est bien plus élevé. Ces jeunes filles devront être la fleur de la paroisse et la joie de la famille. Mais elles devront être surtout, quelle que soit leur situation sociale, des apôtres au foyer domestique et dans le monde. Leur culture religieuse sera leur moyen d'influence et d'action. Il faut leur apprendre à mener une vie plus réfléchie et plus pieuse et à pratiquer plus profondément la vertu. Cette chapelle, où les Bénédictins chantaient autrefois l'office liturgique, est devenue le foyer de la dévotion pratique pour les jeunes chrétiennes de Sainte-Croix.

Leurs mères y viennent à leur tour. Le bon Pasteur n'a pas voulu les laisser passer sans secours spécial et sans instruction appropriée. Il leur donne infatigablement les leçons de son expérience et de sa foi. Elles sauront sauver leur famille en se sanctifiant elles-mêmes, et entraîner ainsi vers Dieu toutes les âmes dont la Providence leur a confié la garde.

Que ne peut-il en faire autrement pour les hommes ? Mais ils sont difficiles à saisir. Dans toutes les paroisses de ville, on en a fait l'épreuve. A peine la messe du dimanche permet-elle de les atteindre. Ils y entendront du moins la parole du Curé, et rien ne manquera à l'ampleur de son enseignement.

Reste l'ensemble de la paroisse. Il l'embrasse sans effort, dans un ministère qu'aucun obstacle ne peut arrêter. A l'autel, où pas un n'est absent de sa pensée, en chaire, au confessionnal, au chevet des malades, il est partout présent. A quelle âme a-t-il jamais refusé ou son conseil, ou sa prière ? A laquelle a-t-il ménagé la vérité ? Il l'a répandue sans compter, dans son église et en dehors de son église. Il est dit, aux Actes des Apôtres, que les Douze avaient laissé aux diacres le souci des œuvres matérielles en se réservant la parole, car de la parole dépend la foi, d'elle vient la lumière dans les âmes, d'elle sort la vie du Verbe divin. *Nos ministerio verbi instantes erimus.* Le Curé de Quimperlé n'a abandonné à personne le souci des œuvres même matérielles dans sa paroisse. Mais, en même temps, il a toujours été ardent au ministère de la parole. Il n'y a pas peut-être dans le diocèse un seul prêtre qui ait manié avec plus d'éclat, de force et d'aisance ce glaive de la parole plus pénétrant que l'épée. Il le portait jusqu'à l'extrémité du diocèse et des diocèses voisins. Mais vous aviez la meilleure part de son talent et de son cœur, mes frères, et avec vous les âmes du dehors qui venaient réclamer ses leçons dans cette maison des Dominicains, où les Religieuses de la Retraite ont ouvert de nouvelles sources de vie spirituelle et où passaient, chaque année, sous l'ardeur de son verbe et sous l'influence pieuse de l'aumônier qui y vécut quarante ans, des représentants de toutes les classes de la société, depuis les personnes adonnées à la dévotion la plus minutieuse jusqu'aux jeunes soldats à la veille ou au lendemain de leur caserne.

Et comme, à la longue, il peut arriver, par l'accoutumance, que la même voix, sans fatiguer d'ailleurs, ne garde plus pourtant l'attrait des premiers jours, pour remuer plus profondément son peuple, il ordonnait une mission, il faisait appel à une voix étrangère. Et comment puis-je l'appeler étrangère ? C'était un enfant du pays, entré dans la famille de S. François l'année qui suivit sa prêtrise. Vous avez tous gardé ce souvenir. Cette église était trop petite. Les hommes à eux seuls la remplissaient. Nul n'eût voulu laisser passer sans les entendre le P. Arthur et ses frères Franciscains. Brest, Lorient, Vannes l'avaient déjà reçu. Nulle part sa prédication n'eut un écho plus triomphal qu'ici. Il avait le cœur semblable à l'esprit, loyal et droit. Sa foi était élo-

quente et familière. Et puis il était l'un d'entre nous. Régulant son enseignement sur nos besoins, il nous entretenait des dangers, des défauts, des devoirs de notre temps. Mais il se souvenait que l'Evangile inspire le prêtre et dicte ses leçons, et c'est dans la Sainte Ecriture qu'il puisait sa doctrine et rencontrait les expressions mêmes qui éclairaient et touchaient vos âmes chrétiennes, au cours de ses homélies simples et vibrantes. La paroisse et le clergé lui en demeurèrent très reconnaissants, parce qu'il avait su, comme jadis saint François, toucher avec délicatesse et traiter avec autorité tous les sujets qui intéressent aujourd'hui et souvent passionnent les âmes et la société. Sainte-Croix fut transformé. On n'y sentait qu'un cœur et qu'une âme.

Heureux si cette heure d'harmonie religieuse et de vie profonde s'était prolongée, et si la fidélité chrétienne ne s'était pas démentie dans bien des âmes. Vous êtes témoins que vos prêtres ont tout fait pour entretenir en vous cette flamme vivante. Ils ont cherché toutes les occasions de ramener ici, même les négligents et les oublieux, qui laissent trop souvent Dieu de côté, excepté dans les circonstances extraordinaires. Votre bon Curé n'a reculé devant aucune dépense pour donner aux fêtes de son église un appareil de solennité destiné à mieux épanouir votre foi comme la sienne et à attirer plus puissamment vos âmes, aux anniversaires de la Sainte Croix, aux premières communions annuelles, au centenaire du baptême de Clovis, au Triduum de la canonisation de S. J.-B. de la Salle, aux cérémonies qui marquèrent le passage du XIX^e au XX^e siècle, à la Béatification de Jeanne d'Arc, de manière à associer votre ville à toutes les émotions chrétiennes qui agitaient la France et l'Eglise. Et chaque fois vous goûtiez mieux le charme de ses offices, car il savait susciter autour de lui des dévouements artistiques qui accentuaient, comme ce matin, par leur gravité recueillie, le caractère pieux de la fête.

Le prêtre ne se résigne jamais à voir la foi s'éteindre ou diminuer autour de lui. Quand il sent les âmes lui échapper, il les confie à ceux qui seuls peuvent les retenir et les sauver. Les auxiliaires de la terre ne lui suffisent pas. Il en trouve de meilleurs au ciel. Il va les y prendre. Il invoque la Vierge. Il supplie le Christ. Le même autel dans cette église réunit le culte de la Mère et celui du Fils. C'est la Vierge qui garde le Tabernacle. Les adorateurs fidèles du Saint-Sacrement peuvent en même temps lui offrir leurs prières et celles de Marie. Les deux ensemble auront plus d'empire. La force d'un curé est de sentir que l'âme de sa paroisse lui demeure unie devant la Présence réelle, sous l'égide de Marie, à l'ombre de la Croix libératrice. Votre Curé sait que, depuis vingt-cinq ans, ses prières et celles de ses vicaires ont toujours trouvé l'appui des vôtres dans la double dévotion dont ils vous ont donné la leçon et l'exemple. C'était leur façon de vous conduire dans les voies du salut par les sentiers divins.

V. — Ils vous prenaient à la fois par l'esprit et par le corps. Car l'homme doit à Dieu l'hommage de tout son être. Aussi il *matérialise* souvent cet hommage pour lui donner une forme plus précise et plus durable, sans lui ôter l'intention surnaturelle qui *spiritualise* son culte. Il traduit alors son adoration et son amour dans des monuments de granit, où s'affirme la vigueur indestructible de la foi populaire ; c'est le sens des calvaires et des églises que nous élevons en l'honneur de notre Dieu.

Au cimetière de Saint-David, ce fut un jour émouvant que celui où se dressa, au terme de la Mission de 1894, sous la présidence de

Monseigneur Vallean, le Christ en Kersanton travaillé par les mains d'un artiste croyant. Qui d'entre nous peut s'avancer le long de ces avenues funèbres sans revivre des impressions douloureuses ? Nous avons tous là un peu de notre sang et de notre âme. Ceux qui ont souffert avec nous ou avant nous nous y attendent. Mais nous trouverions la cité des morts encore plus lugubre et presque désespérante, si la Croix de Jésus n'y était pas debout. Toute la vie d'un cimetière vient de la Croix qui fait espérer. C'est par elle que la mort n'apparaît jamais comme définitive, et par elle que nos regrets ne sont jamais sans consolation. Prenant toutes vos peines et tous vos deuils dans son cœur, votre Curé a dressé sur la montagne témoin de vos larmes l'image du salut, pour qu'elle plane de très haut, non seulement comme un appel de la terre vers le ciel, mais comme un lien entre les deux cités humaines, voisines et parallèles, la cité endormie où reposent, plus nombreux que les vivants, nos défunts toujours aimés, et la cité active et affairée où s'agitent dans le travail et les passions du monde les pauvres humains dont la tombe est déjà toute prête. Sur l'une et sur l'autre la sainte Croix s'élève, là haut pour indiquer le terme, ici pour bénir et diriger l'effort.

VI. — Ici, dans la vallée, c'est l'église en forme de croix. Elle a été l'origine et le berceau de la ville. Elle est encore son fondement. Elle est à la fois antique et jeune. Le onzième siècle y rejoint le vingtième. Ainsi l'a voulu la Providence, qui, en permettant la ruine de la tour en 1862, a inspiré la restauration artistique de l'œuvre selon les formes primitives. Une des joies de votre Curé a été de la trouver déjà reconstruite et en partie ornée. Mais le chef-d'œuvre était sans voix. Pendant trente ans, il n'y eut ni clochers ni cloches. Un autre peut-être aurait commencé par entreprendre une tour, sans laquelle il est difficile de trouver à des cloches une demeure permanente. Mais la tour eût demandé beaucoup de temps et de grosses ressources. Pourquoi ne pas changer l'ordre des opérations ? Des cloches pourraient vibrer déjà dans un beffroi provisoire. Leur clameur bien comprise ferait à la longue jaillir du sol le clocher désiré. Toute la paroisse entendrait cet appel. Et, en vérité, toute la paroisse l'entendit dès le premier jour. — Un prêtre n'agit jamais seul, mes frères. C'est son mérite de savoir autour de lui provoquer les dévouements et susciter des auxiliaires. Le bon Dieu sait avec quelle intelligence et quelle générosité son Conseil de Fabrique, ses excellents Vicaires et les familles chrétiennes de Quimperlé l'ont aidé dans toutes ses œuvres et soutenu dans ses épreuves. — Les cloches chantaient déjà dans nos cœurs avant que le fondeur les eût jetées dans le moule. Une place fut choisie à petite distance du chevet de l'église. Une haute et solide charpente, agencée avec art, prit possession du sol. Et un matin, nous avons vu, au bas de cette plateforme, les quatre cloches fleuries, en leur robe de baptême. Un enfant de Quimperlé les bénit. Un autre interpréta leur chant qui sommeillait encore dans le bronze. Et l'heure de l'angélus de midi était à peine sonnée que les quatre chanteuses aux voix claires et profondes emplissaient de leurs vibrations prolongées le val de l'Ellé et de la Laita. La paroisse, depuis trente ans silencieuse, retrouvait enfin une voix digne d'elle.

Seulement, le beffroi avait peine à porter assez haut la voix attendue. L'élan du son, brisé par les murs de l'abbaye, et emprisonné dans le couloir de la vallée fluviale, n'atteignait encore que par des ondes harmonieuses, mais affaiblies et lointaines, nos rues et nos places. Il

fallut l'aider à sortir de sa prison. Puisqu'une tour faisant corps avec l'église était impossible, le campanile indépendant s'imposait. L'habile architecte, s'inspirant du plan général, élève son clocher élégant et vigoureux dans l'axe du monument. A distance ils ne feront qu'un tout. Les cloches avec lui prennent leur essor. Rien n'arrêtera plus leur chant. De Sainte-Croix à Notre-Dame, les deux paroisses pourront s'entendre, et l'appel de Dieu à ses enfants retentira dans le pays tout entier.

Hélas ! mes frères, l'appel de Dieu ? Ce siècle avait trois ans quand le monument s'achevait, 1903. La guerre religieuse déjà nous accablait. Nos écoles étaient fermées par séries. Nos Congrégations, victimes d'une loi qui était un piège, tombaient l'une après l'autre. Le Concordat n'avait plus que deux ans de vie. Mais votre Curé gardait sa belle confiance dans l'avenir de l'Eglise, et il avait raison. Un grand Pape venait de mourir. Un grand Pape lui succédait. « Il faut, disait-il, tout restaurer et tout consommer dans le Christ. » Le Curé résolut de faire consacrer l'église rajeunie, en même temps qu'il ferait bénir le campanile, pour mieux affirmer la vie et les droits de Dieu dans sa paroisse. Dernière solennité joyeuse dans la série d'épreuves qui s'ouvrait. L'Evêque vint. Il était de ceux qui ne connaissent pas le découragement. La cérémonie fut aussi majestueuse qu'aux jours de triomphe ou de paix. Dans le temple pénétré des onctions saintes tout Quimperlé s'assembla. Un maître de la parole exposa le sens et la vertu de l'œuvre liturgique. Ce fut pour le Pasteur et pour le troupeau un jour de divine espérance. Par dessus neuf siècles d'histoire, notre génération rejoignait les fondateurs de la crypte et de l'église abbatiale pour leur montrer, dans un âge encore plus tourmenté que le leur, leur humble travail de moine repris et complété par tout un peuple croyant, pour la plus grande gloire de Dieu et pour la sanctification des hommes.

VII. — Monsieur le Curé, les joies sont courtes. Vous en avez fait souvent l'expérience. Qui eût pu penser, malgré la rapidité du mouvement persécuteur, que l'église à peine consacrée et marquée plus profondément du signe de la propriété divine, serait après trois ans menacée par une loi injuste et sacrilège, et que celui qui en avait été constitué le restaurateur et le gardien aurait à la défendre contre les entreprises de l'inventaire ? On nous disait sur tous les tons : « C'est un inventaire de pure forme. La formalité imposée par la loi donnera aux droits des catholiques des garanties plus précises ». Nous répondions : « L'inventaire est une prise de possession, et il sera le signe précurseur des dépossessions prochaines. Nous ne pouvons pas le permettre. » Qui donc disait la vérité ? L'inventaire devait porter sur les biens catholiques des vivants et sur ceux des morts. Quels sont ceux de ces biens que l'Etat ne nous a pas enlevés ? Et l'on s'étonne que le clergé s'indigne et proteste ! Le clergé délivre sa conscience en remplissant son devoir ! Dans un pays sage on ne met pas la conscience des citoyens dans l'obligation de résister à la loi. Le Parlement étudie l'âme et les besoins du pays, et dans ses actes il s'inspire des principes d'impartialité et de justice. Il ne cherche pas à satisfaire des passions malsaines, mais il s'attache à faire entrer dans la législation le droit. Il ne va pas de gaieté de cœur, pour obéir servilement aux ordres d'une secte illégale, placer un homme entre la loi qui le menace et sa conscience, éclairée par dix-neuf siècles d'Evangile qui lui ordonne le contraire de la loi. Car alors ce n'est plus seulement un prêtre isolé qui se lève pour dire le *non possumus*. C'est tout son peu-

ple. Vous étiez ici, mes frères. Une fois de plus, cette église, dans l'émotion de scènes assurément inattendues, était débordante de fidèles. Le geste des fidèles était le même que celui du Curé. *Non possumus*. L'État n'a aucun droit sur les biens acquis par les sacrifices des catholiques et pour des œuvres catholiques. Aucun vote du Parlement ne peut enlever, transférer ou supprimer ces biens. Ils appartiennent à l'Eglise. On peut nous en déposséder. Ce ne sera pas la première fois. Mais de cette spoliation nous ne serons jamais les complices. Je le sais bien, on fait courir des prophéties lugubres. On assigne dans les Loges un délai de quelques années à l'expropriation des églises elles-mêmes. On le tentera peut-être. Je crois que tout est possible. Mais je sais que les catholiques Bretons ne feront jamais l'acte de résignation qu'on leur demandera ce jour-là, et qu'ils auront à leur tête pour courir les risques de la résistance tous leurs prêtres et tous leurs évêques.

Vous avez été, Monsieur le Curé, un bon gardien de l'Eglise de Dieu. Je vous remercie, avec vos paroissiens, d'avoir entouré de tant d'affection et de zèle la sainte maison de la Croix, où si souvent nous avons tous prié, souffert, espéré. Le temps de vos épreuves n'est pas fini. Votre ministère dans cette grande famille doit se prolonger. D'autres pages s'ajouteront à l'histoire vaillante et remplie des vingt-cinq ans qui s'achèvent. Quels que soient les événements qui s'annoncent, votre vocation s'y soutiendra avec la même souplesse, la même vigueur et le même esprit sacerdotal. Mon souhait final, et je l'offre au nom de tous, est que vous puissiez longtemps continuer à fortifier ici de votre présence, de vos prédications et de vos prières le peuple qui vous est reconnaissant et qui vous aime.

La messe continue dans le recueillement le plus profond, et, quand Mgr Duparc a donné la bénédiction solennelle, le cortège se reforme et ramène Nosseigneurs les Evêques et le célébrant à la sacristie.

Il est midi. On cherche sa place dans la vaste salle du presbytère, trop petite pour contenir les quatre-vingt-quinze invités. Le dîner d'usage se passe avec l'entrain réservé et la gaieté de bon aloi de nos fêtes chrétiennes.

Toute la famille Péron est là. A la droite du Curé, son frère, M. Stanislas Péron, chevalier de la Légion d'honneur, qui a fourni une très belle et distinguée carrière dans l'administration de la Marine; fier chrétien, qui n'a peur que de Dieu. A la gauche de Monseigneur, est M^{me} Péron, mère de très nombreux enfants, que nous voyons dispersés dans la salle. On pouvait craindre qu'il manquerait à la fête une fille chérie, filleule du Curé, religieuse Ursuline, retenue dans l'exil, en Angleterre. Il n'en est rien : la bonne Providence, toujours maternelle, l'a désignée pour reconduire en Bretagne les élèves qui ont suivi leurs maîtresses sur la terre étrangère. Elle est arrivée — à l'insu de tout le monde — juste à temps pour le commencement de la fête. C'est une gâterie du bon Dieu, ajoutée à tant d'autres.

†

Au dessert, M. le Curé remercie tout le monde : malheureusement, les cloches, ses belles cloches, longtemps convoitées, un peu

la gloire et l'honneur de M. l'Archiprêtre, nous jouent le vilain tour de sonner à grandes volées pendant le petit discours qu'il nous adresse. Mais il a dû être bien touchant, car, tout près de lui, on applaudit ferme et non sans émotion.

M. l'abbé Jaffret, premier vicaire de Sainte-Croix, lit, avec cette bonhomie et cette loyauté qui lui sont propres, un toast où il dit ses sentiments à lui, et ceux des prêtres du canton, en termes simples et délicats. Il offre à son cher Curé le très riche ornement de la messe, dont nous avons parlé plus haut, une belle aube, travail incomparable des Enfants de Marie, une Jeanne d'Arc en bronze, et un bréviaire, dons des anciens vicaires de la paroisse et des prêtres de l'archiprêtré.

M. le chanoine Roull, curé-archiprêtre de Saint-Louis de Brest, au nom des *anciens* du cours — presque tous les survivants sont présents — prend la parole. Il rappelle les beaux et bons souvenirs du séminaire, les travaux incessants du professorat à Lesneven, collège resté à la hauteur de sa légitime réputation, et les éloquents discours de l'Aumônier du lycée de Quimper. Il dit que leurs vies à tous ont été inspirées uniquement par l'ardent amour pour Jésus-Christ. Il termine par un souhait de longue vie pour permettre — ici la malice apparaît en plein, et fait sourire — à de plus jeunes amis, pressés sans doute d'imiter son dévouement inlassable, de *s'informer longtemps, avec sollicitude et intérêt*, des nouvelles du vénéré Curé de Sainte-Croix. — *Ad multos annos !*

Mgr Duparc se lève et s'adresse en termes émus à M. Péron. Il évoque les souvenirs de sa jeunesse cléricale à lui, les joies qu'il a connues et les bons jours qu'il a passés au presbytère de Sainte-Croix, le tout entremêlé de grandes tristesses et de deuils cruels. Mais, alors, surgissait le bon Curé avec tout son cœur : le premier arrivé à l'heure de la douleur, et le dernier parti quand il avait consolé.

Nous aurions aimé à donner le texte de ce petit discours ; mais ces choses se disent et ne s'écrivent pas. Elles jaillissent du cœur comme d'une source trop pleine. Elles coulent abondantes, imprévues, avec leurs notes tour à tour tristes et gaies, et elles tombent sur des cœurs et des esprits qui les comprennent, les complètent, et les gardent précieusement.

Mgr l'Archevêque de Cabassa prend la parole et, avec un parfait à-propos, rappelle les missionnaires bretons, qui sont en Haïti, et, en leur nom, offre ses félicitations et ses vœux à M. l'Archiprêtre.

†

Les vêpres sont chantées à 3 heures, suivies de la bénédiction du Très-Saint-Sacrement ; les chants ont repris avec le même bonheur et le même succès que le matin. On a goûté surtout l'*Ave Maria* à 3 voix de Contenson, le *Tantum* de Melvil, et le chant final, *Prière à Marie*, chœur à 4 voix de Gounod.

Le bon Curé a officié, comme il y a vingt-cinq ans, avec autant de vigueur et de sûreté, assisté de M. Ségalen, recteur de Landu-

dec, son élève à Lesneven, et son ancien vicaire à Quimperlé, et M. l'abbé Rolland, ancien vicaire aussi, mais actuellement aumônier volontaire des Ursulines de Carhaix, recueillies par l'Angleterre.

Enfin, il nous a paru que le bon Curé, qui n'est réfractaire à aucun progrès, s'est rallié dans son chant aux *ouss* et aux *oum* ! Il veut être romain jusque là, étant par ailleurs, autant qu'on peut l'être, le soutien ferme des bonnes doctrines, l'apôtre convaincu de la vérité entière, et le suivant fidèle, dans leurs moindres désirs, de son Evêque et du Pape. Il y met sa gloire, comme nous y mettons la nôtre. C'est la seule fierté qu'il s'accorde.

†

La soirée ne pouvait pas s'achever sans une autre petite fête intime donnée au patronage. Elle fut des plus réussies : séance musicale, scènes dramatiques et comiques. Monseigneur présidait, entouré de tout le clergé de la ville.

†

Lundi, comme il l'avait annoncé la veille, M. le Curé a chanté un grand service pour les défunts de sa paroisse ; Monseigneur a donné l'absoute. Trente prêtres y assistaient : la plupart des familles s'y trouvaient représentées. — Bel usage breton que celui de prier pour les morts, et de leur donner leur part de fête, en prières redoublées et plus instantes au lendemain de nos jours de joies ! Autrefois on n'y manquait point. Puisse-t-il ne disparaître jamais ! La foi et la piété pour les morts gardent au cœur des vivants la foi vive et la piété vraie.

†

Monseigneur,

Vous présidiez partout, c'est le droit de votre haute dignité sacrée, qui courbe nos cœurs joyeux devant vous plus bas, et mieux encore que nos fronts radieux !

Mais, à Quimperlé, vous avez à vos côtés, tout près de votre cœur, un prêtre qui vous accapare, vous mène, vous conduit, ne vous épargne aucune fatigue, aucun surmenage, et auquel, pas plus que nous, vous ne savez rien refuser.

Il vous le rend si bien !

Vous avez eu la pensée première de cette fête : vous y avez apporté votre concours le plus précieux. Soyez-en béni !

Vous en avez été récompensé : il vous a présenté les enfants de ses Ecoles libres et de ses Patronages, sa joie et sa consolation, l'œuvre de prédilection de sa vie sacerdotale et l'espoir d'un avenir meilleur. Vous les avez encouragés, eux, leurs maîtres dévoués, et les admirables catéchistes volontaires.

Toujours guidé par celui qui est l'âme du bien qui se fait, vous l'avez suivi dans les deux Conférences de Saint-Vincent de Paul, et vous avez vu ces Messieurs et ces Dames professer pour leur Curé les mêmes sentiments de respect et de reconnaissance que les plus jeunes de la famille paroissiale.

Dès lors, vous ne sentiez plus la fatigue, et combien votre cœur en était heureux !

Les joies se font de plus en plus rares, désormais, dans les vies d'Evêques !

Nous tâcherons, Monseigneur, par notre respect filial, notre dévouement complet et nos labeurs incessants pour Dieu et la France, de vous les multiplier, ces bons jours reposants et doux.

Et pour cela, notre modèle sera votre bon Curé de Quimperlé.

Quimper, 12 Juillet 1909.

Un vieil ami de la première heure.

PLONÉVEZ-PORZAY. — Adoration prêchée (30 Juin-6 Juillet). — Les exercices de l'Adoration à Plonévez-Porzay ont été présidés par M. le chanoine Poulhazan, curé-doyen de Briec, ayant pour collaborateurs MM. Pellerin, curé-doyen de Saint-Renan, Berthou, curé-doyen de Landivisiau, Ely, recteur de Saint-Melaine de Morlaix, Branquet, recteur du Relecq-Kerhuon, Le Gall, recteur de Langolen, Malgorn, recteur de N.-D. de l'Assomption de Quimperlé, Le Bris, recteur de Saint-Yvi, Drogou, recteur de Lanriec.

Le temps était propice pour la récolte du foin ; cependant les bons paroissiens de Plonévez, abandonnant généreusement leurs prés et leurs champs, sont accourus avec empressement et avec joie offrir leurs hommages à Notre-Seigneur Jésus-Christ dans la Sainte Eucharistie.

A la fin de la première partie de l'Adoration, le samedi, 700 personnes s'approchèrent de la Sainte Table et presque toutes revinrent communier le dimanche. Le jour de la clôture pour la deuxième série, le mardi, il y eut plus de 900 communions ; le mercredi matin, grande affluence encore à la Sainte Table.

Le mardi, après-midi, les enfants qui n'ont pas fait de communion, sont venus couronner ces belles journées de fête, en venant à leur tour se confesser et offrir leur amour au Divin Maître.

Deo gratias !

X...

LESNEVEN. — Retraite bretonne de femmes, du 4 au 10 Juillet 1909. — 25 paroisses ; 39 retraitantes : Lanildut, 4 ; Kerloun, 3 ; Lesneven, 3 ; Plouarzel, 3 ; Plouider, 3 ; Brélès, 2 ; Guissény, 2 ; Plouzévédé, 2 ; Brest, 1 ; Bodilis, 1 ; Bourg-Blanc, 1 ; Landivisiau, 1 ; La Forêt-Landerneau, 1 ; Loc-Eguiner (Ploudiry), 1 ; Le Relecq-Kerhuon, 1 ; Plabennec, 1 ; Plouguin, 1 ; Ploudaniel, 1 ; Ploué-lern, 1 ; Plonévez-Lochrist, 1 ; Plourin-Ploudalmézeau, 1 ; Roscoff, 1 ; Saint-Pabu, 1 ; Saint-Renan, 1 ; Trégarantec, 1.

BIBLIOGRAPHIE

Congrès eucharistique de Cologne du 4 au 9 Août 1909. — La Revue *Les Congrès eucharistiques* (Juillet 1909) contient tous les documents

officiels relatifs au Congrès de Cologne et tous les renseignements utiles à connaître pour s'y rendre et y assister.
Les Congrès eucharistiques (Juillet 1909), franco : 0 fr. 20 (en timbres-poste).

S'adresser à M. l'abbé BOUQUEREL, 28, rue Nicolo, Paris.

A Quimper, librairie J. Salaun.

Les Médecins et le Curatif Vaugirard dans le Traitement de la TUBERCULOSE ET DES MALADIES DU POU MON

Suite des attestations médicales :

Monsieur Logeais, pharmacien,
 37, avenue Marceau, Paris.

J'ai cru devoir vous communiquer les observations détaillées de deux malades traitées par moi à l'aide du Curatif Vaugirard à notre Dispensaire. Vous y verrez dans celle que je vous transmets ci-inclus, les résultats absolument convainquants de l'efficacité de ce traitement de la Tuberculose pulmonaire.

*Il s'agissait ici d'une tuberculose du 2^e degré évoluant vers le 3^e.
 Recevez, je vous prie, Monsieur, mes salutations distinguées.*

D^r Pierre Lesage,
 Maladies des Enfants,
 95, Av. d'Orléans, Paris.

ÉPILEPSIE

Guérison certaine par l'Antiépileptique de Liège

de toutes les maladies nerveuses et particulièrement de l'épilepsie, réputée jusqu'aujourd'hui incurable.

La brochure contenant le traitement et de nombreux certificats de guérison est envoyée franco à toute personne qui en fera la demande par lettre affranchie à M FANYAU, Pharmacien à Lille (Nord).

UN MONSIEUR offre gratuitement de faire connaître à tous ceux qui sont atteints d'une maladie de la peau, dartres, eczémas, boutons, démangeaisons, bronchites chroniques, maladies de la poitrine, de l'estomac et de la vessie, de rhumatismes, neurasthénie, un moyen infailible de se guérir promptement, ainsi qu'il l'a été radicalement lui-même après avoir souffert et essayé en vain tous les remèdes préconisés. Cette offre, dont on appréciera le but humanitaire, est la conséquence d'un vœu.

Écrire par lettre ou carte postale à M. VINCENT, 8, place Victor-Hugo, à GRENOBLE, qui répondra gratis et franco par courrier et enverra les indications demandées.

L'Administrateur-Gérant : AR. DE KERANGAL.

Quimper, typographie DE KERANGAL, imprimeur de l'Evêché.

LA SEMAINE RELIGIEUSE

DU DIOCÈSE

DE QUIMPER ET DE LÉON

SOMMAIRE

I. — PARTIE OFFICIELLE. — Lettre encyclique à l'occasion du 8^e Centenaire de saint Anselme (fin).

II. — Communications de l'Evêché : Nominations ; Décès.

III. — PARTIE NON OFFICIELLE. — Chronique du diocèse : Intentions recommandées aux prières ; Retraites fermées pour les Instituteurs et Institutrices libres ; Pèlerinage de Lourdes ; Nouveaux offices ; L'Ordination ; Maison de formation pour les institutrices

chrétiennes ; Nécrologie ; Plogoff ; Quimper ; Jeunesse catholique ; Chez les Bretons d'Anjou ; Sainte-Anne d'Auray ; Ecole secondaire libre du Sacré-Cœur, au Faouët.

IV. — Chronique générale : Rome ; Livres condamnés ; Paris ; Encore un évêque cité en justice ; Pèlerinage national à N.-D. de la Salette ; Hollande.

V. — Bibliographie.

VI. — Annonces et avis divers.

Offices de la semaine.

Dimanche, 25 Juillet. — 8^e Dimanche après la Pentecôte. S. JACQUES, APÔTRE. Double de 2^e classe. Rouge. A la messe, mémoire du Dimanche.

Vêpres du suivant, avec mémoire de S. Jacques.

Lundi, 26. — S^{te} ANNE, MÈRE DE LA T. SAINTE VIERGE (au *Propre diocésain*). Double de 1^{re} classe avec Octave. Blanc.

Mardi, 27. — S. Samson, Evêque (au *Propre diocésain*). Semi-double. Blanc.

Mercredi, 28. — S. Nazaire et ses compagnons, Martyrs. Semi-double. Rouge.

Jeudi, 29. — S^{te} Marthe, Vierge. Double-majeur. Blanc.

Vendredi, 30. — S. Guillaume, Evêque (au *Propre diocésain*). Double. Blanc.

Samedi, 31. — S. Ignace de Loyola, Confesseur. Double. Blanc.

Dimanche, 1^{er} Août. — 9^e Dimanche après la Pentecôte.

S. Pierre aux liens.

Au chœur, solennité de S^{te} Anne.

Ordre de l'Adoration perpétuelle pendant la semaine.

Scrignac.	du 24 au 28 Juillet.
Primelin.	du 29 au 31 —

PARTIE OFFICIELLE

LETTRE ENCYCLIQUE

à l'occasion du 8^{me} Centenaire de Saint Anselme

(Fin.)

Saint Anselme et saint Thomas.

Pour entreprendre cette défense, Anselme, on peut bien le dire, fut suscité de Dieu. Par la parole, par la plume, par l'exemple, il montra la voie sûre ; il ouvrit, pour le bien de tous, les sources de la sagesse chrétienne ; il fut le guide et le maître des docteurs qui, après lui, enseignèrent les lettres sacrées avec la méthode scolastique, si bien qu'on le considéra, à bon droit, comme leur précurseur.

Ce n'est pas à dire pour cela qu'Anselme ait atteint du premier coup les sommets de la spéculation théologique ou philosophique, ni qu'il ne soit élevé à la renommée des deux maîtres, Thomas et Bonaventure. La sagesse de ceux-ci donna des fruits qui ne mûrissent qu'avec le temps et grâce au concours et aux travaux de nombreux docteurs. Anselme lui-même, très modeste, comme le sont les vrais savants, en même temps que docte et perspicace, ne publia jamais un de ses écrits, à moins d'une occasion spéciale ou pour céder aux instances des autres. Dans ses écrits, il déclare notamment que, « s'il y a quelque chose à corriger, il ne s'y refuse pas » (*Cur deus homo*, lib. II, cap. 23). Bien plus, quand la question est controversée et ne touche pas à la foi, il ne veut pas que son disciple « adhère aux choses qu'il a dites au point de les retenir opiniâtrément, même quand d'autres ont su les détruire par des arguments plus forts et établir des opinions opposées. Si cela se produit, on reconnaîtra au moins que les idées exprimées ont fourni un utile exercice de discussion » (*De Grammatico*, cap. 21, *sub finem*).

Cependant, Anselme obtint plus qu'il n'aurait espéré ou que d'autres auraient pu présumer. Son renom fut tel que la gloire des docteurs qui suivirent, et celle de Thomas d'Aquin lui-même, ne le diminua pas, même lorsque le Docteur Angélique n'accepta pas toutes ses conclusions ou y apporta des compléments, des précisions. Anselme eut le mérite d'ouvrir le chemin au raisonnement, de calmer les scrupules des timides, de prémunir les imprudents contre le danger et de repousser les mauvais ergoteurs, les sophistes, les « dialecticiens hérétiques de notre temps », comme il les appelait justement, chez lesquels la raison était l'esclave de l'imagination et de la vanité (*De fide Trinitatis*, cap. 2).

Foi et raison.

Pour ces derniers, pour ces « dialecticiens de notre temps », il fait observer qu'il faut les écarter entièrement de la discussion des questions spirituelles, tandis qu'il y a lieu d'avertir simplement tous les autres de la grande prudence avec laquelle ils doivent traiter les questions d'Écriture Sainte. La raison qu'il en donne est plus que jamais opportune à répéter à l'usage de ceux qui les imitent sous nos yeux et rééditent leurs erreurs. « Dans leurs âmes, dit-il, la raison qui doit être maîtresse et juge de tout ce qui est en l'homme, se trouve tellement enveloppée d'imaginations corporelles, qu'elle ne peut s'en détacher et qu'elle est incapable d'abstraire de ces imaginations les choses qu'elle devrait contempler seules en elles-mêmes » (*De fide Trinitatis*, cap. 2).

Ce n'est pas en termes moins opportuns pour notre temps qu'il raille ces faux philosophes « qui, ne pouvant comprendre ce qu'ils croient, discutent la vérité de cette même foi confirmée par les saints Pères, semblables à des oiseaux nocturnes qui, ne voyant le ciel que pendant la nuit, discuteraient sur les rayons du soleil en son midi, avec les aigles dont le regard perçant peut soutenir l'éclat de l'astre du jour » (*De fide Trinitatis*, cap. 2).

En cet endroit et ailleurs (Lettres, ep. 41), il condamne la fâcheuse opinion de ceux qui, accordant trop à la philosophie, lui attribuent le droit d'empiéter sur le terrain de la théologie. Le saint docteur s'oppose à cette folie et précise fort bien les frontières respectives de l'une et de l'autre. Il déclare nettement quel doit être le rôle, quelles les fonctions de la raison naturelle dans les questions qui touchent à la doctrine révélée. « Notre foi, dit-il, doit être défendue contre les impies par la raison. » Mais de quelle façon et jusqu'à quel point ? Les paroles suivantes le disent clairement : « il faut leur démontrer raisonnablement qu'ils sont déraisonnables en nous méprisant » (Lettres).

Le principal office de la philosophie est donc de démontrer que notre foi est raisonnable. La conséquence est le devoir de croire à l'autorité divine qui nous propose des mystères très profonds, mystères attestés par tant de signes de crédibilité qu'ils sont devenus, pour ainsi parler, dignes de foi au delà de toute mesure.

La théologie chrétienne a un rôle très différent. Elle s'appuie sur le fait de la révélation divine et rend plus fermes dans la foi ceux qui ont déjà l'honneur de porter le nom de chrétiens. Il est donc clair « qu'aucun chrétien ne doit discuter sur l'existence ou la non-existence de ce que l'Eglise catholique croit de cœur et confesse de bouche ; mais tenant toujours pour assurée cette même foi, aimant et vivant selon elle, il doit, autant qu'il le peut, chercher humblement la raison et la manière d'être

des objets de sa foi. S'il peut comprendre, qu'il en rende grâce à Dieu ; s'il ne peut pas, qu'il ne redresse pas la tête dans un défi, mais qu'il l'incline dans la soumission » (*De fide Trinitatis*, cap. 2).

Quand donc les théologiens cherchent et les fidèles demandent les raisons de notre foi, ce n'est pas pour fonder sur elles leur croyance qui a pour base l'autorité de la révélation divine. « Mais, dit Anselme, de même que le bon ordre exige que nous croyions les mystères de la foi chrétienne avant d'avoir la présomption de les discuter avec la raison, de même ce serait une négligence si, une fois confirmés dans la foi, nous ne cherchions pas à comprendre ce que nous croyons » (*Cur deus homo*, lib. I, cap. 2).

Il s'agit évidemment ici de cette intelligence dont parle le Concile du Vatican (*Constit. Dei filius*, cap. 14). Et voici comment il s'exprime en un autre endroit : « Bien qu'après les Apôtres, beaucoup de nos saints Pères et Docteurs aient parlé longuement de la raison de notre foi, ils ne purent pas dire ce qu'ils auraient dit si leur vie avait été plus longue. La raison de la vérité est si vaste et si profonde que les mortels ne peuvent l'épuiser. Le Seigneur ne cesse de donner les dons de sa grâce à son Eglise avec laquelle il a promis d'être jusqu'à la consommation des siècles. Je ne citerai pas tous les passages où l'Ecriture Sainte nous invite à exercer la raison ; mais, dans celui où il est dit : « Si vous ne croyez pas, vous ne comprendrez pas », nous sommes invités à nous occuper de l'intelligence de la vérité, en même temps qu'on nous enseigne comment nous devons nous comporter envers elle. »

Il ne faut pas omettre la dernière raison qu'il donne : « Entre la foi et la vision, l'intelligence que nous pouvons avoir en cette vie tient le milieu, et chacun développe d'autant plus son intelligence qu'il s'approche davantage de la vision à laquelle nous aspirons tous » (*De fide Trinitatis*, *Præfatio*).

Avec ces principes et d'autres semblables, Anselme jeta les fondements de la philosophie et de la théologie. Cette direction des études proposée par lui fut suivie ensuite par de très savants personnages, princes de la scolastique, notamment par Thomas d'Aquin, et par eux enrichie, illustrée et perfectionnée pour l'honneur et la défense de l'Eglise.

Revenons à la scolastique.

Nous avons insisté volontiers, Vénérables Frères, sur ce mérite d'Anselme, parce que ce Nous est une heureuse occasion de vous exhorter de nouveau à ouvrir pour la jeunesse cléricale les sources très salutaires de la science chrétienne, que notre saint Docteur avait d'abord découvertes, et que Thomas d'Aquin enrichit magnifiquement. Qu'on n'oublie pas à ce sujet les instructions de Notre prédécesseur Léon XIII, d'heureuse mémoire (*Encycl. Æterni Patris*), non plus que celles souvent

répétées par Nous-même, en particulier dans l'Encyclique du 8 Septembre 1907 : *Pascendi dominici gregis*.

On ne voit que trop chaque jour les ruines qui s'amoncellent par suite de l'abandon de ces études ou de la méthode insuffisante et incertaine avec laquelle on les a entreprises. Beaucoup, même dans le clergé, sans aptitude ni préparation, ont eu la présomption de discuter les plus hautes questions de la foi (*De fide Trinitatis*, cap. 2). Nous ne pouvons que le déplorer avec saint Anselme et en répétant ses sévères avertissements : « Que personne ne se plonge témérairement dans les difficiles questions religieuses. Avant de les aborder, il faut avoir assuré la fermeté de sa foi, la gravité de ses mœurs, la rectitude de son jugement, l'aute de quoi, en cheminant avec une imprudente légèreté à travers les multiples détours des sophismes, on se laisserait prendre au piège de quelque subtile erreur » (*De fide Trinitatis*, cap. 2).

Que si cette imprudente légèreté est encore excitée, comme il arrive souvent, par le feu des passions, c'en est fait des études sérieuses et de l'intégrité doctrinale.

Enflés de ce fol orgueil qu'Anselme déplorait de constater chez les « dialecticiens hérétiques », ces téméraires méprisent les autorités saintes : l'Ecriture, les Pères, les docteurs auxquels des esprits plus modeste appliqueraient ce jugement d'Anselme : « Ni de nos jours, ni dans les siècles futurs, nous ne pouvons espérer de trouver personne qui les égale dans la contemplation de la vérité » (*De fide Trinitatis*, *Præfatio*).

Ils ne font pas plus de cas des avertissements de l'Eglise ou du Souverain Pontife, qui cherchent à les ramener à de meilleurs sentiments. Au lieu d'actes, ils donnent des paroles ; ils feignent une soumission très humble, sauvegardant ainsi leur autorité et se conciliant la faveur d'un grand nombre.

Il n'y a guère d'espoir de voir ces égarés revenir à de meilleurs sentiments. Ils refusent obéissance à « Celui que la divine Providence a constitué le maître et le père de toute l'Eglise militante, à qui elle a confié la garde de la vie et de la foi chrétiennes et le gouvernement de son Eglise. Si donc une doctrine s'élève contre l'Eglise, contre la foi catholique, c'est à lui, plus justement qu'à tout autre, qu'il faut en référer, c'est son autorité qui doit la corriger. Et, si l'on veut faire une réponse à l'erreur, c'est encore à lui plus sûrement qu'à tout autre qu'elle sera soumise pour que sa prudence l'examine » (*De fide Trinitatis*, cap. 2).

Plaise à Dieu que ces pauvres égarés, qui ont si souvent à la bouche les belles paroles de sincérité, de conscience, d'expérience religieuse, de foi éprouvée et vécue, se mettent à l'école d'Anselme, reçoivent ses leçons, imitent ses glorieux exemples et fassent entrer profondément dans leur âme ces paroles : « il faut tout d'abord purifier son cœur avec la foi, illuminer ses yeux par l'observation des préceptes du Seigneur, se faire tout

petit par l'humble obéissance aux témoignages de Dieu pour apprendre la sagesse. Sans la foi et l'obéissance aux commandements de Dieu, non seulement l'esprit est incapable de monter à des vérités plus hautes, mais il arrive souvent que, si la conscience a des reproches à se faire, l'intelligence qu'on possédait disparaît et la foi tombe en ruines » (*De fidei Trinitatis*, cap. 2).

Que si des égarés audacieux continuent à répandre des semences de dissensions et d'erreurs, à dissiper le patrimoine de la doctrine sacrée, à violer la discipline, à railler les vénérables traditions (et vouloir les détruire est une sorte d'hérésie, selon le mot de saint Anselme (S. ANSELM., *De nuptiis consanguineorum*, cap. 1), à ruiner de fond en comble la divine constitution de l'Eglise, vous voyez, Vénérables Frères, avec quel soin nous devons veiller pour que cette peste redoutable ne contamine pas le troupeau chrétien et en particulier sa tendre jeunesse.

Nous demandons à Dieu cette grâce par d'incessantes prières, en implorant le secours puissant de l'auguste Mère de Dieu et l'intercession des Saints de l'Eglise triomphante, spécialement de saint Anselme, lumière brillante de la sagesse chrétienne, gardien incorruptible et vengeur énergique de tous les droits de l'Eglise. Il nous plaît de lui adresser, en terminant, les paroles que lui écrivait, pendant sa vie, Notre prédécesseur Grégoire VII : « La bonne odeur de vos œuvres est parvenue jusqu'à Nous. Nous en rendons grâces à Dieu. Nous vous embrassons cordialement dans l'amour du Christ. Nous tenons pour certain que, par vos exemples, l'Eglise de Dieu a grandi et progressé, que par vos prières et celles de vos émules elle pourra aussi, par la miséricorde du Christ, être délivrée des dangers qui la menacent.

» Nous demandons à votre fraternité d'intercéder auprès de Dieu en le suppliant de vouloir bien préserver du fléau des hérésies menaçantes son Eglise et Nous-même qui, malgré notre indignité, la gouvernons ; en lui demandant aussi pour les égarés l'abandon de leurs erreurs et le retour à la voie de la vérité. »

Appuyé sur de tels protecteurs, confiant dans votre zèle, Nous vous accordons affectueusement dans le Seigneur, à vous, Vénérables Frères, au clergé et aux fidèles qui vous sont confiés, la bénédiction apostolique, gage des grâces célestes et témoignage de Notre particulière bienveillance.

Donné à Rome, auprès de Saint-Pierre, le jour de la fête de saint Anselme, 21 Avril de l'année 1909, la sixième de Notre pontificat.

PIUS PP. X.

COMMUNICATIONS DE L'EVÊCHÉ

I. Nominations. — Par décision épiscopale en date du 19 Juillet, ont été nommés :

Vicaire à Crozon, M. Joncqueur, vicaire à Plomodiern ;
Vicaire à Plomodiern, M. Cabon, vicaire à Ergué-Gabéric ;
Vicaire à Ergué-Gabéric, M. Breton, vicaire à Lanhouarneau ;

Vicaire à Lanhouarneau, M. Gourvil, maître d'étude à Lesneven.

II. Décès. — Nous recommandons aux prières le repos éternel de l'âme de :

M. Troussel, chanoine honoraire, ancien curé de Saint-Sauveur de Brest, décédé le 18 Juillet ;

M. Creignou, curé-doyen de Bannalec, décédé le 19 Juillet ;

M. Labasque, ancien recteur de Clobars-Carnoët, décédé le 21 Juillet.

PARTIE NON OFFICIELLE

CHRONIQUE DU DIOCÈSE

Intentions recommandées aux prières.

I. — L'Eglise et la France. L'union des catholiques.

II. — Les prêtres récemment ordonnés.

III. — Les prochaines retraites ecclésiastiques : du 2 au 7 Août ;
du 9 au 14 —

Retraites fermées pour Instituteurs et Institutrices libres, à la *Maison de Retraite de Quimper*. — Une première retraite pour les instituteurs aura lieu du lundi 26 Juillet au samedi 31 ; une seconde retraite pour instituteurs se donnera du lundi 9 Août au samedi 14.

Une retraite pour les institutrices aura lieu du lundi 2 Août au lundi 9.

Pèlerinage de Lourdes. — On nous prie d'annoncer que le pèlerinage diocésain à Notre-Dame de Lourdes est fixé au 12 Septembre, et sera présidé par S. G. Monseigneur l'Evêque de Quimper et de Léon.

La circulaire donnant les conditions paraîtra la semaine prochaine. On pourra s'inscrire dès le 1^{er} Août.

Nouveaux offices. — On sait que la fête du Bienheureux Jean-Marie Vianney, curé d'Ars, sera célébrée pour la première fois, cette année (13 Août). On trouve des feuilles de cet office (pour Bréviaire et Missel) chez M. Salaün, libraire.

On engage les prêtres à profiter de la retraite ecclésiastique pour se procurer également l'office du B. Charles de Blois, qui sera obligatoire en 1910.

L'Ordination. — L'ordination qui a lieu aujourd'hui, 23 Juillet, en l'église de Saint-Martin de Brest, comprend 25 prêtres, 23 diacres, 27 sous-diacres et 12 minorés.

Hier soir, jeudi, Monseigneur a donné la tonsure à 46 séminaristes ayant terminé leur première année de Philosophie.

La retraite préparatoire à l'ordination a été prêchée par le R. P. Tapié, dominicain.

Nous donnerons, la semaine prochaine, les noms des ordinands promus aux ordres majeurs.

Maison de formation pour les institutrices chrétiennes. — Tous les amis de l'école chrétienne — et ils sont, Dieu merci, très nombreux parmi nous — désiraient ardemment la création, dans le diocèse, d'un établissement de formation pour les jeunes filles qui veulent se consacrer à l'enseignement libre. Les membres du clergé en particulier, si dévoués à leurs écoles, en sentaient plus que personne l'urgente nécessité. Aussi, malgré leurs charges déjà si lourdes, n'ont-ils pas hésité à s'imposer dans ce but de nouveaux sacrifices, et ont-ils répondu avec élan à l'appel qui leur fut fait, au début de l'année, au nom de Monseigneur de Quimper. C'est de tout cœur que nous les remercions de leur généreux concours ; nous voulons y compter toujours en toute confiance, et aujourd'hui nous nous faisons un vrai bonheur de leur annoncer que cette maison si désirée va s'ouvrir incessamment à Landerneau, sous le haut patronage de Sa Grandeur.

Cette maison de formation sera annexée à l'Institution Saint-Julien, déjà si avantageusement connue, mais dont elle formera une section à part, entièrement séparée des autres classes de l'établissement.

Monseigneur a voulu cette maison à Landerneau, parce que Landerneau est le point le plus central du diocèse, et que l'on y a facilement accès de toutes parts ; il l'a voulue annexée à l'Institution Saint-Julien, parce que les nombreuses classes de toutes catégories que compte cet établissement seront un vaste et riche champ d'expériences pour la formation pratique de nos futures institutrices.

Nous voulons pour elles une formation pédagogique complète, et c'est pour cela que nous les confierons à des directrices choisies ; mais nous voulons encore, de façon toute spéciale, leur formation chrétienne, leur formation d'apôtres, et nous ne négligerons rien pour atteindre ce double but.

Que si plus tard — de notre temps l'on doit s'attendre à tout — de nouveaux grades sont exigés pour nos maîtresses d'écoles, c'est encore dans cette maison que nous irons prendre les sujets dont nous aurons besoin ; nous les confierons à des écoles supérieures chrétiennes, avec l'espérance fondée d'un succès d'autant plus certain qu'il aura été préparé dès le début par une sérieuse formation.

P. MESSAGER, *Inspecteur diocésain.*

Nécrologie. — Nous avons le regret d'annoncer aujourd'hui la mort de deux prêtres bien méritants, à peu près du même âge, décédés à un jour d'intervalle.

I. M. le chanoine Troussel, ancien curé de Saint-Sauveur de Brest, est mort chez une de ses nièces, à Paimpol (Côtes-du-Nord), où il était allé, depuis quelques jours, chercher une amélioration à sa santé déjà très compromise. L'affection cardiaque dont il souffrait s'étant compliquée de pneumonie, le malade comprit la gravité de son état et demanda lui-même les derniers sacrements qu'il reçut en pleine connaissance, avec une piété édifiante. Deux jours après, il rendait son âme à Dieu. Son corps a été inhumé à Paimpol, mardi 20 Juillet.

M. Troussel (Augustin-Marie), né à Guerlesquin le 14 Janvier 1845, ordonné prêtre le 10 Août 1849, fut d'abord professeur au collège de Saint-Pol de Léon, puis vicaire à Commana (13 Août 1873), et à Saint-Mathieu de Morlaix (25 Juillet 1875) ; aumônier de la Retraite, à Brest (23 Mai 1878) ; recteur de Bodilis (28 Juillet 1884), curé-doyen de Daoulas (28 Avril 1888), curé de Saint-Sauveur de Brest (6 Mai 1893) ; il avait été nommé chanoine honoraire le 23 Décembre de la même année. Au mois de Juin 1908, M. Troussel avait demandé à quitter le ministère paroissial, et s'était retiré à Locquirec.



Un service pour le repos de l'âme de M. le chanoine Troussel sera célébré à Locquirec, lundi prochain, 26 Juillet, à 10 heures.

II. M. Creignou, curé-doyen de Bannalec, a succombé à une longue et douloureuse maladie, supportée avec beaucoup de patience et de résignation. Il s'est éteint pieusement le 19 Juillet, à 10 heures du soir, âgé de 64 ans. Sa mort est une grande perte pour sa paroisse, et aussi pour les missions diocésaines dont il était un des ouvriers les plus justement appréciés.

Né à Plouvorn le 15 Décembre 1844, M. Creignou (Pierre-Marie) fut ordonné prêtre le 19 Décembre 1868 et nommé, le 19 Janvier 1869, vicaire à Lambézellec où il n'est pas encore oublié. Devenu recteur de Guipronvel le 13 Juillet 1881, transféré à Scrignac le 29 Avril 1888, il fut nommé, le 3 Août 1893, curé de Bannalec où il vient de mourir après 16 ans d'un ministère aussi fécond que laborieux.

R. I. P.

Au dernier moment, nous apprenons la mort de M. Labasque, ancien recteur de Clohars-Carnoët, décédé dans cette paroisse, le 21 Juillet, à l'âge de 61 ans. Nous le recommandons aux prières de nos lecteurs, remettant à la semaine prochaine la notice biographique de cet excellent confrère.

PLOGOFF. — Grand Pardon de N.-D. des Naufragés.

— Au départ, un brouillard épais, presque froid, se dépose en fines gouttelettes sur les épis déjà lourds; mais, vers Audierne, les falaises de granit se découpent sur la mer bleue, et l'on prend joyeusement la route du Cap, où se succèdent les véhicules les plus disparates — depuis le char-à-bancs jusqu'à la limousine — et les costumes les plus divers : glaziks de Douarnenez, bigoudens de Plogastel, bragou-braz de Pont-Croix. A la Pointe, nouvelle offensive du brouillard et, sur la lande immense, les carrioles ont des allures fantastiques. On sent comme une impression de vide, bien qu'on ne puisse voir ni entendre la mer; et quels sentiments de terreur n'éprouverait-on pas, si, au lieu de fouler un sol de granit, on se trouvait sur la plaine liquide?...

A 10 heures, le brouillard se dissipe, laissant voir l'île de Sein, « si basse à l'horizon qu'elle semble un radeau », et la procession se dirige vers l'estrade — solide et légère, élevée près de la statue —, faisant cortège à NN. SS. Duparc, Pichon et Dubillard.

La grand'messe est chantée par M. le chanoine Vieille-Cessay, vicaire général de Chambéry. Le célébrant est revêtu d'un ornement en drap d'or, du meilleur goût, don d'une personne généreuse, et les chants liturgiques s'exécutent sous la direction de M. Le Trent, vicaire à Douarnenez, à la fois chef d'orchestre et maître de chœur. Du haut de son piédestal, la Vierge sourit à la foule recueillie, lui montrant son divin Fils. *Et Jesum benedictum fructum ventris tui nobis ostende.* C'est le texte que développe M. le chanoine Eveno, supérieur du Séminaire de Saint-Jacques. La Vierge est là, montrant son Fils au matelot que la mer berce et nourrit, quand, traîtresse, elle ne l'engloutit pas dans la baie des Trépassés. Comme elle aide le marin à franchir le Raz, la Vierge étend sa maternelle protection à tous ceux qui ont à franchir l'océan de la vie, également semé d'écueils. Elle veille sur la barque de Pierre, sur l'Eglise, perpétuellement ballottée par les flots de la contradiction et de la persécution, jusqu'à ce qu'elle ait jeté l'ancre au Ciel... Cela fut dit en une langue sonore, harmonieuse, imagée, avec une éloquence dont l'amplitude, suivant un mot charmant, empruntait quelque chose aux larges courants du Raz.

Aux vêpres, près de 8 000 personnes se pressent, sous un clair soleil à peine tempéré par la brise, pour entendre Mgr l'Archevêque de Chambéry. Il se laisse aller au flot de ses souvenirs... Qui eût pensé, il y a dix ans, qu'une statue de marbre blanc s'élèverait à l'extrémité de cette côte inhospitalière et qu'une foule si

nombreuse y viendrait « pardonner » ? *A Domino factum est istud.* Le bon Dieu a voulu se servir de lui pour cette œuvre, et c'est pourquoi, lorsqu'il songe à la Bretagne, sa pensée se porte naturellement vers Notre-Dame des Naufragés qu'il a tant aimée et qui n'a pas changé. D'autant que là-bas, au pied des Alpes neigeuses, Notre-Dame de Myans lui rappelle Notre-Dame du Raz; elle n'apaise pas les vagues irritées de la mer, mais elle arrête le flot dévastateur des avalanches. La Vierge noire des Alpes est sœur de la Vierge blanche de Plogoff; Monseigneur les supplie l'une et l'autre de conserver leur foi robuste à ses anciens diocésains.

Avant le chant du *Libera* qui clôt la cérémonie, Mgr Duparc adjure Notre-Dame de faire passer, le long de la côte bretonne, un fort courant de justice et de charité entre ceux qui travaillent et ceux qui font travailler... Et l'on songe aux baïonnettes entrevues, le matin même, à la porte des usines !

Dans la cour de l'hôtel, Sa Grandeur remercie les organisateurs de cette fête : M. le Recteur et M. le Vicaire de Plogoff, les porteurs de navires et les porteuses de statues, les inlassables musiciens de Douarnenez. Après une dernière bénédiction des Evêques, la foule se disperse dans la brume qui a repris possession de son domaine, s'accrochant aux falaises et glissant sur la lande. N'importe ! En songeant à cette fête, le mot de Brizeux me vient à la mémoire :

Non ! Plogoff n'aura pas deux fois pareil spectacle !

QUIMPER. — École Saint-Yves. — Lundi 19 Juillet, a eu lieu, devant une assistance nombreuse et choisie, la distribution des prix à l'École Saint-Yves, sous la présidence de Mgr Dubillard, archevêque de Chambéry, et de Mgr Duparc, évêque de Quimper et de Léon.

M. l'abbé Laboy, supérieur, prend le premier la parole et, tout d'abord, remercie les deux prélats de l'honneur qu'ils daignent faire à l'Établissement; il rappelle comment, au lendemain même de l'expulsion des vénérés fondateurs, Mgr Dubillard a restauré l'École et l'a organisée de telle manière qu'elle devint rapidement prospère. Monseigneur de Quimper, qui continue son appui et ses paternels encouragements à la Maison, peut témoigner du bon esprit et de l'amour du travail qui y règnent et qui justifient l'entière confiance des familles...

L'année scolaire s'achève sur des succès qui font le plus grand honneur aux élèves et à leurs maîtres. Pour la 2^e partie du baccalauréat (Philosophie), le candidat présenté, Félix Giffo, a été reçu. En Première, sur trois élèves présentés à la section Latin-grec, deux ont été déclarés admissibles; l'un, Louis Béziers La Fosse, est définitivement reçu; l'autre, Guillaume Le Doaré, va subir incessamment les épreuves orales. Cet élève se présentait à la fois au baccalauréat latin-grec et au latin-langues; il a réussi aux deux examens.

Trois candidats se présentaient aux épreuves du baccalauréat latin-sciences ; tous trois, Jean-Guillaume Auffret, Roger Coquerelle, Emmanuel Masson, ont été déclarés admissibles et attendent avec confiance l'examen oral.

A ces noms il est permis d'ajouter ceux de deux élèves qui ont quitté depuis peu l'établissement (parce que leurs familles ont dû s'éloigner de Quimper) et qui viennent de réussir aux épreuves du baccalauréat : Paul Derrien et Jean Dubuisson.

En résumé, les sept élèves présents aujourd'hui à l'Ecole ont remportés sept baccalauréats.

Au concours général ouvert par l'Institut catholique de Paris entre les établissements de son ressort, Emmanuel Masson a mérité la 4^e mention, en Mathématiques C D, et Louis Béziers La Fosse, en version latine, la 8^e mention...

M. le Supérieur termine par quelques paroles bien senties adressées à ses collaborateurs, aux élèves et à leurs parents ; puis Mgr Duparc prend la parole. Il s'associe de tout cœur aux sentiments de reconnaissance exprimés à Mgr Dubillard, « le premier père » de l'Etablissement, et félicite les maîtres, les élèves et leurs familles des brillants succès qui viennent d'être proclamés et qui en préparent de plus beaux encore, pour les années à venir.

Mgr Dubillard se lève à son tour. Il dit la joie qu'il éprouve de se retrouver pour quelques jours à Quimper, d'avoir pu s'entretenir avec son successeur de l'état de ce cher diocèse, des œuvres qui y florissent et au premier rang desquelles il place l'Ecole Saint-Yves. Il est heureux de voir les élèves plus nombreux, les familles plus empressées que jamais à y placer leurs enfants. Ainsi se réalise l'espérance qui le soutenait au milieu des difficultés du début ; l'arbre a crû lentement, il commence à porter des fruits qui deviendront de plus en plus abondants, avec l'aide de Dieu, grâce au zèle connu des maîtres secondé par le concours dévoué des parents. Que tous soient unis pour l'effort commun : l'union fait la force et, sur tous les terrains où la lutte est aujourd'hui engagée, nous assurera la victoire...

Ensuite a lieu la proclamation des lauréats, agréablement coupée par des morceaux de musique vocale dont l'exécution ne laisse rien à désirer.

La rentrée des classes est fixée au lundi 27 Septembre. Les classes enfantines rouvriront le 10 Septembre pour les externes seulement.

— Institution Saint-Vincent. — La distribution des prix a lieu à l'heure même où s'impriment ces lignes. Nous en parlerons dans notre prochain numéro.

En attendant, nous sommes heureux de faire connaître les succès obtenus par les élèves de cet Etablissement diocésain aux récents examens du baccalauréat ès-lettres :

Première partie, latin-grec : 11 présentés, 6 admissibles, 5 défi-

nitivement reçus, à savoir : Corentin Berthou, de Névez ; Yves Branquéc (mention assez bien), de Gouézec ; Alain Le Burel, de Landudec ; Alain Rion, de Landudal ; Joseph Treussier, de Quimper.

Pour la 2^e partie, Philosophie : 5 présentés, 3 admissibles, définitivement reçus : Joseph Cloître (mention assez bien), de Saint-Pierre-Quilbignon ; Joseph Le Bant (mention bien), de Pleyben ; Louis Quillivic (mention assez bien), de Plouhinec.

Jeunesse Catholique. — BREST. — Nous lisons dans l'*Echo paroissial* du 18 Juillet :

« Les groupes brestoises de la Jeunesse Catholique, les cercles d'études de Saint-Louis, de Saint-Martin et de Saint-Joseph du Pilier-Rouge se sont réunis, lundi dernier, sous la présidence de M. le Curé de Saint-Louis, assisté de M. le Curé des Carmes et de M. le chanoine Kérisit, directeur au Grand Séminaire.

Quel était le but de cette réunion générale des cercles ? Procurer à des jeunes hommes, qui ont un même idéal, l'occasion de se voir, de se connaître, de s'estimer et de s'aimer ; donner à des croyants, qui veulent vivre le catholicisme intégral, le moyen de s'encourager, de se soutenir et d'assurer la vitalité de leurs cercles ; faciliter à des catholiques l'union de leurs efforts pour la défense et la propagande de leurs convictions religieuses et sociales. Voilà, nous a dit M. l'abbé Le Pape, ce qui a inspiré les promoteurs de la réunion.

L'amitié qui s'est nouée dès la première rencontre, entre ces groupements venus de diverses paroisses, les rapports lus par les secrétaires de chaque cercle, les vœux émis, les résolutions prises, tout prouve qu'il était bon de s'assembler...

Dans le vaste programme des questions religieuses, historiques, économiques, sociales et d'apostolat qui font l'objet des études, chaque cercle a pris les sujets qui répondent le mieux à ses besoins. Le groupe des Carmes, qui est né depuis le congrès de Landerneau, a donné une large place à l'étude de l'organisation, des méthodes et du programme de la Jeunesse Catholique, tandis que la Jeunesse Catholique de Saint-Louis et le cercle Léon XIII de Saint-Martin font de l'apologétique leur principale préoccupation. Le cercle Saint-Louis (hommes) et la Jeunesse Catholique de Saint-Martin étudient spécialement les œuvres sociales et de propagande, pendant que le cercle de Saint-Joseph du Pilier-Rouge consacre ses efforts à l'étude des fondements de la religion.

L'étude n'a pas épuisé les efforts de nos cercles. La Jeunesse Catholique de Saint-Martin et le cercle Léon XIII ont créé un secrétariat social, organisé l'œuvre des Revues à bon marché et la messe des hommes, le premier vendredi du mois, à Saint-Martin.

Le cercle de Saint-Joseph du Pilier-Rouge a fondé une mutuelle décès et établi, avec l'agrément de M. le Recteur, la communion du 1^{er} vendredi.

M. le Curé de Saint-Louis a félicité, en termes on ne peut plus

heureux, les secrétaires de leurs travaux concis, clairs et pleins de faits.

En constatant cette activité de nos cercles, M. le chanoine Kérisit, directeur diocésain de la Jeunesse Catholique, s'est montré fier de son œuvre « qui reçoit toutes les caresses de l'Eglise ». Il a demandé à ses jeunes gens de mériter toujours la confiance des Evêques et du Pape, en étant des catholiques intégraux dans leur vie privée et dans leur vie publique. Il les a ensuite invités à l'aider à créer de nouveaux groupes de Jeunesse Catholique à Brest et dans les environs. Le désir de notre Evêque serait d'en avoir un dans chaque paroisse de son diocèse.

M. le Curé de Saint-Louis prend de nouveau la parole et insiste sur la nécessité de s'unir sur le seul terrain où l'union soit aujourd'hui possible, le terrain catholique. C'est le terrain sur lequel la Jeunesse Catholique et les cercles d'études de Saint-Louis, de Saint-Martin et de Saint-Joseph du Pilier-Rouge se sont placés. Ils restent ainsi sous la direction des évêques et des curés.

Il est un excellent moyen de créer des cercles catholiques et d'en assurer le fonctionnement. C'est, dit M. Gourvès, de former des avant-gardes dans les patronages.

Il en existe déjà à Saint-Martin de Brest et à Landivisiau, répond le chanoine Kérisit. D'ailleurs les avant-gardes devront se recruter non seulement dans les patronages, mais aussi parmi les enfants les plus intelligents et les plus vertueux des écoles et des catéchismes.

M. le Curé de Saint-Louis laisse, avant de lever la séance, quelques conseils aux « jeunes ». Il appuie sur deux vertus, principalement sur l'humilité qui engendre l'obéissance et sur la pureté qui fait la gloire de la jeunesse et lui donne une immense influence.

La séance, commencée par la prière, s'est terminée de même.

CHEZ LES BRETONS D'ANJOU. — Le Pardon de sainte Anne à Trélazé. — Je suis allé, dimanche 11 Juillet, au Pardon de Saint-Anne à Trélazé, et j'en suis revenu ravi. C'était la première fois que pareille solennité se faisait au pays des ardoises : ce fut un vrai succès.

La grand'messe fut chantée par M. le Curé, qui, en voulant bien présider toutes les cérémonies de la journée, donna un témoignage de particulière sollicitude auquel ses paroissiens bretons ont été sensibles. L'assistance était celle des plus grandes fêtes. Au point de vue de l'esthétique, je ne me lassais pas d'admirer la variété des costumes que les Bretonnes de Trélazé ont encore bien conservés. Toute la Basse-Bretagne y était représentée, depuis Douarnenez jusqu'à Lorient, en passant par Pont-l'Abbé, Quimper, Elliant, depuis Guingamp jusqu'à Châteaulin, en passant par Carhaix, Poullaouen. Mais ce qui ressortait davantage, c'est le recueillement de cette population bigarrée. Ces braves gens, si divers d'origine, ne formaient qu'une âme et n'avaient qu'une pensée : honorer et prier sainte Anne.

On avait annoncé pour 4 heures les vêpres, un sermon et le Salut. Qu'en serait-il de cette partie du programme ? On n'était pas sans inquiétude à ce sujet. Les attractions mondaines sont si nombreuses et si alléchantes, à cette époque de l'année ! En outre, les efforts tentés jusqu'ici pour attirer les Bretons aux réunions du soir étaient restés à peu près infructueux. Les mauvais prophètes avaient donc beau jeu ; mais le démenti qu'ils reçurent n'en fut que plus éclatant. A l'heure convenue, les fidèles étaient encore plus nombreux qu'à la grand'messe. Quel souci chez tous de rendre l'office aussi beau que possible ! Pendant que les vieux égrenent leur chapelet, les jeunes gens et les jeunes filles chantent avec entrain les psaumes, les hymnes et les cantiques, ceux-là même qu'on chante là-bas en Bretagne en l'honneur de l'aïeule de Jésus.

M. l'Aumônier nous avait promis un souvenir, et nous nous demandions ce que pourrait bien être ce souvenir. Notre surprise ne fut pas mince lorsque deux aimables jeunes gens vinrent nous offrir à chacun un bouquet de bruyère venue de Bretagne même, auquel était accrochée une médaille de sainte Anne, venue directement de Sainte-Anne d'Auray. Quoi de plus gracieux ? Ce bouquet, c'était le doux salut du *Pays* aux pauvres Emigrés ; souvenir lui-même, que de souvenirs il réveillait dans nos âmes en nous reportant à nos jeunes années !

Avant de prendre congé de nous, le nouvel aumônier, M. Didou, tient à remercier chacun de l'appoint qu'il avait apporté à l'embellissement de la fête, dont le succès avait dépassé toutes les prévisions. Il le fit, tant en français qu'en breton, d'une façon charmante et avec une émotion bien légitime qui se communiqua vite à l'assistance. Il remercia tout le monde ; il n'oublia que lui-même. D'autres y pensèrent pour lui, et ces autres, ce furent tous ses auditeurs, sans exception. A la sortie de l'église, comme je me mêlais à la foule, je recueillis sur toutes les lèvres des phrases comme celles-ci : « Jamais, de mémoire d'homme, les Bretons de Trélazé n'ont eu une fête si réussie.... Et c'est grâce au dévouement de M. l'Aumônier, qui n'a rien épargné pour tout organiser. Grand était notre chagrin en voyant M. l'abbé Prigent nous quitter ; mais la Providence ne nous a pas abandonnés. M. Didou va continuer les traditions du passé, et il vient de donner à notre œuvre un essor qui, s'il plaît à Dieu, s'accroîtra de jour en jour. »

Quant à moi, modeste pèlerin, je me disais en regagnant mon logis : « Le nouvel Aumônier a conquis la place du premier coup, et c'est la bonne sainte Anne qui l'y a introduit ! » X...

SAINTE-ANNE D'AURAY. — Fêtes solennelles, 24, 25, 26 Juillet, sous la présidence de Mgr Gouraud, évêque de Vannes, assisté de : Mgr Pichon, coadjuteur de Mgr l'archevêque de Port-au-Prince ; Mgr de Bonfils, évêque du Mans, et de Mgr Duparc, évêque de Quimper.

PROGRAMME. — Samedi 24 Juillet, à 8 h. 1/2, procession aux flambeaux ; adoration nocturne.

Dimanche, 25 Juillet, pèlerinages des Tertiaires, des paroisses de Locmiquélic à 7 h. 1/2 et de Belz à 10 h. ; 5 h. soir, vêpres pontificales à la *Scala-Sancta*, sermon par M. le chanoine Lemoine, supérieur des Enfants-Nantais ; bénédiction du T. Saint-Sacrement.

— Après la bénédiction, le Saint-Sacrement sera rapporté *processionnellement* à la Basilique. — 8 h. 1/2, procession aux flambeaux.

Lundi, 26 Juillet, messes depuis 4 heures ; 9 heures, messe pontificale ; 2 heures, vêpres pontificales.

Dimanche 25 Juillet, à 2 heures, et *lundi 26*, à 3 heures, représentation du mystère breton de *Nicolazic*, par les deux troupes de Pluvigner et de Bignan. — Ce mystère met en scène, d'une façon populaire et saisissante, l'histoire des apparitions de sainte Anne et la fondation du pèlerinage.

N. B. — Le 25 et le 26 Juillet, le train partant de Quimper pour Sainte-Anne à 6 h. 57 du matin sera dédoublé, ainsi que le train partant de Sainte-Anne vers Quimper à 2 h. 10 du soir.

Ecole secondaire libre du Sacré-Cœur, au Faouët.
— Au mois d'Octobre prochain s'ouvrira, au Faouët, une école secondaire libre.

Cette institution a pour but de favoriser le recrutement des vocations ecclésiastiques dans la région de la Basse-Bretagne et de procurer aux jeunes gens de cette région la formation littéraire et scientifique dont ils sont privés depuis la suppression de plusieurs maisons d'éducation.

L'enseignement qui y sera donné est conforme à celui du plan d'études des lycées. — 1^{er} cycle : il comprendra les deux divisions A et B prévues à ce plan d'études, c'est-à-dire l'enseignement du latin et du grec (enseignement classique) jusqu'à la 3^e inclusive, et l'enseignement du français et des sciences (autrefois enseignement moderne).

L'école recevra des internes, des demi-pensionnaires et des externes.

Pour tous renseignements, s'adresser à M. l'abbé Le Duigou, économiste de l'école du Sacré-Cœur, au Faouët (Morbihan).

CHRONIQUE GÉNÉRALE

ROME. — A l'occasion de l'envoi au Vatican d'une ambassade ottomane, des journaux ont osé écrire que le Vatican avait sollicité cette démarche et que le Pape voulait en profiter pour enlever à la France le protectorat en Orient. Rien n'est plus faux...

Les catholiques français savent que Pie X, distinguant toujours entre la France et les hommes au pouvoir, ne veut pas punir la nation pour les crimes de ses gouvernants. Ces derniers se chargent eux-mêmes, hélas ! de ruiner le patrimoine national dans tous ses trésors.

Par une délicatesse exquise, le Pape n'a pas voulu qu'il fût prononcé, en cette circonstance, une seule parole contre le protectorat français.

— *Mardi, 20 Juillet*, anniversaire de la mort de Léon XIII, une messe de *Requiem* a été chantée, dans la chapelle Sixtine, par le cardinal Ferrata, devant le Souverain Pontife, les cardinaux, le corps diplomatique et les prélatures.

Après la messe, le Pape lui-même a donné l'absoute.

— **La Cause de Pie IX.** — Le mémoire introductif du Procès romain pour la béatification du serviteur de Dieu, le Pape Pie IX, rédigé par le postulateur de la Cause, Mgr Cani, a été déposé. Il est divisé en 425 articles résumant la vie de l'illustre pontife, établissant sa renommée de sainteté et relatant les grâces extraordinaires obtenues par son intercession... Vingt-huit miracles ont été retenus par le postulateur après un examen sévère.

On peut présager une prompte et heureuse conclusion à ce procès de béatification. La piété de Pie X s'y intéresse, un élan universel de confiance et de prières la soutiendra.

— **Congrès eucharistique.** — Pour rehausser la solennité du Congrès eucharistique de Cologne, dit l'*Osservatore Romano* dans sa partie officielle, le Souverain Pontife a désigné S. Em. le cardinal Vincent Vannutelli, pour présider le Congrès avec le titre de légat pontifical.

Il aura pour assistant Mgr Lohninger, recteur du collège tennisonique de Sainte-Marie de l'Anima.

Livres condamnés. — Un décret de la S. Congrégation de l'Index, en date du 5 Juillet, condamne les livres suivants :

Trois ouvrages de M. l'abbé J. Turmel, du diocèse de Rennes, à savoir : *Histoire du dogme de la papauté, des origines à la fin du IV^e siècle* (Paris, Alphonse Picard et Fils, 1908) ;

Histoire du dogme du péché originel (Mâcon, Protat Frères 1900) ;

L'Eschatologie à la fin du IV^e siècle (Ibid., 1900) ;

Un ouvrage de Guillaume Herzog, la *Sainte-Vierge dans l'histoire* ;

Puis quatre ouvrages de Romolo Murri, *Battaglie d'Oggi* en quatre volumes, *Démocratie et Christianisme*, la *Vie religieuse dans le Christianisme*, la *Philosophie nouvelle et l'Encyclique contre le modernisme*, ouvrages italiens édités par la Société nationale de culture murrisme, ainsi que les deux ouvrages suivants : Sosthène Gelli, *Psychologie de la religion* et un ouvrage anonyme intitulé *Philosophie de la foi*.

La liste se termine par un ouvrage italien de Fortunato Russo sur la *Curie romaine*, considérée dans son organisation et son complet fonctionnement, droit et psychologie, édité à Palerme.

Le décret annonce la louable soumission à des décrets anté-

rieurs de Smyth Vaudry et des auteurs des ouvrages condamnés sous les noms de Lefranc et de Jehan de Bonnefoy.

Soumission de M. l'abbé Turmel. — A la suite de l'Ordonnance archiépiscopale notifiant le décret de la S. C. de l'Index, la *Semaine religieuse* de Rennes publie la lettre suivante que M. Turmel a écrite à M. le vicaire général Durusselle :

« Rennes, le 14 Juillet 1909.

« Monsieur le Vicaire général,

« J'apprends que trois de mes écrits ont été mis au Catalogue de l'Index. J'accepte avec une soumission entière le décret qui me frappe ; je l'accepte avec toutes les suites qu'il comporte. Je vais donner des ordres pour que l'on retire du commerce celui des trois livres visés qui n'est pas encore épuisé.

« Veuillez agréer, Monsieur le Vicaire général, l'expression de mon religieux respect. » J. TURMEL, prêtre. »

PARIS. — **Publication proscrite.** — Mgr Amette, archevêque de Paris, a porté l'ordonnance suivante, en date du 22 Juin 1909 :

« Vu les vingt-quatre numéros de la Revue mensuelle intitulée : *le Pèlerin de Marie*, qui se publie dans Notre diocèse, à Alfortville, depuis le mois de Juin 1907 ;

Vu la lettre à Nous adressée au nom de la Sacrée Congrégation de l'Index, en date du 7 Juin courant, au sujet de cette publication ;

Considérant que la dite Revue recommande des écrits et soutient des théories que le Saint-Siège a improuvés ou condamnés, notamment sur la rénovation future du genre humain, et relativement au secret de la Salette ;

Que le directeur de ladite Revue abuse d'une lettre qui lui a été adressée de la part de N. T. S. P. le Pape, en reproduisant une phrase de cette lettre qui paraît lui être favorable, sans les réserves qui précèdent ;

Qu'il n'a pas cru devoir se soumettre aux avertissements qui lui ont été donnés par l'autorité ecclésiastique ;

Agissant en vertu de Notre pouvoir épiscopal et d'une délégation spéciale du Saint-Siège apostolique,

Nous proscrivons la Revue intitulée *le Pèlerin de Marie*, et Nous en interdisons la lecture dans Notre diocèse. »

Encore un évêque cité en justice. — Mgr Gauthey, évêque de Nevers, est traduit devant les tribunaux. En organisant l'œuvre du Denier du culte dans son diocèse, il a établi une sanction contre ceux qui refuseraient de participer à cette œuvre : ils doivent être privés de toute solennité lorsqu'ils réclament le concours de l'Eglise pour les mariages et les enterrements, mais les sacrements leur sont administrés sans aucune rétribution.

Les deux curés de Clamecy, pour avoir promulgué et appliqué les instructions épiscopales, sont poursuivis comme auteurs principaux du délit (article 31 de la loi de Séparation) ; l'Evêque est cité comme « complice ».

Mgr Gauthey est le septième évêque de France poursuivi dans ces derniers temps. Avant lui ont été cités : Mgr Duparc, évêque de Quimper, et Mgr Marty, évêque de Montauban, pour entraves à la liberté des enchères ; — Mgr Laurans, évêque de Cahors, condamné à 25 francs d'amende pour avoir dénoncé dans un mandement le danger de l'enseignement antireligieux ; — le cardinal Andrieu, archevêque de Bordeaux, pour avoir déclaré qu'on ne doit pas obéir aux lois injustes ; — Mgr Ricard, archevêque d'Auch, pour les mêmes raisons que Mgr Laurans ; — Mgr Gieure, évêque de Bayonne, pour entraves à la liberté des enchères et attaques contre les écoles neutres.

Pèlerinage national à Notre-Dame de la Salette, avec stations : à Paray-le-Monial, à Notre-Dame de Fourvière, à Notre-Dame du Laus, au Tombeau du Bienheureux Curé d'Ars pour le cinquantenaire de sa mort.

Départ de Paris le mardi 24 Août, retour le vendredi 3 Septembre. Les réductions accordées aux pèlerins pour rejoindre à Paris le train spécial et regagner ensuite leur point de départ seront valables du lundi 23 Août au samedi 4 Septembre inclusivement.

Prix tous frais compris, chemin de fer, voitures, logements, repas : 1^{re} classe : 195 fr. — 2^e classe : 170 fr. — 3^e classe : 155 fr.

Envoyer les souscriptions, avant le 15 Août, à M. l'abbé Louis Petit, chapelain d'honneur de la Basilique de Notre-Dame de La Salette, directeur de l'Œuvre de Sainte-Philomène, 27, rue de Dantzig, Paris-Vaugirard, 15^e arrondissement. Même adresse pour renseignements et programme détaillé.

Vu et approuvé : Paris, le 26 Juin 1909.

P. FAGES, Vic. gén.

HOLLANDE. — Un exemple royal de respect du dimanche. — Les journaux ont raconté les manifestations de l'enthousiasme populaire qui, naguère, accueillit en Hollande la naissance d'une princesse royale.

La grâce de la reine Wilhelmine, sa bonté, sa charité, justifient cet attachement. Mais à ces qualités qui l'ornent mieux que le diadème, elle joint un mérite de plus haut prix : un profond sentiment religieux.

Elle en a, à l'occasion de la naissance de sa fille, donné un témoignage digne d'être proposé en exemple.

La reine avait exprimé la volonté qu'aucune des fêtes qui auraient lieu pour célébrer la naissance de l'héritier du trône ne fût fixée au dimanche ou à un jour de solennité religieuse afin de respecter la sainteté de ces jours. Elle avait également décidé que,

si l'événement se produisait pendant les derniers jours de la semaine sainte, on ne sonnerait pas les cloches afin de ne pas troubler le repos et le recueillement de ces jours sacrés.

N'est-ce pas là un beau, noble et vraiment royal exemple ?

Et la reine Wilhelmine est protestante.

Combien de catholiques sont loin, à l'heure actuelle, de cette délicatesse vis-à-vis de la loi divine ! En France surtout, hélas !

De tous les pays le nôtre est celui où est le plus facilement et le plus communément enfreint le précepte divin de la fériation dominicale.

BIBLIOGRAPHIE

Vers Lui (Elévations au Sacré-Cœur), par l'abbé Félix ANIZAN. — Librairie Saint-Paul, 6, rue Cassette, Paris ; et chez l'auteur, 21, avenue du Casino. Liège (Belgique). — Prix : 3 fr. 50.

Voici sur le Sacré-Cœur un livre excellent.

L'auteur a su se borner ; il ne parle que du Sacré-Cœur pris en Lui-même, c'est-à-dire dans sa nature et ses propriétés. Cette analyse, toute dogmatique, est conduite avec maîtrise ; et d'elle jaillissent d'entraînantes et bien actuelles applications.

Dans cet ouvrage, les communautés trouveront un trésor de méditations fécondes ; les personnes pieuses, des pages exquises pour leurs lectures de piété ; les prédicateurs, pour leurs sermons, des plans larges et des matériaux de choix.

Les bibliothèques pieuses seront incomplètes tant que ce livre leur manquera.

A TOUR DE BRAS. Histoires du temps présent. Sixième série, par Jean DES TOURELLES. In-12, 1.50. (P. Lethielleux, éditeur.)

Ceux qui désirent répandre des lectures excellemment appropriées aux besoins actuels des esprits et des cœurs trouveront difficilement un livre qui réponde mieux à leurs vœux que le nouveau volume de Jean des Tourelles.

Le Modernisme. Sa position vis-à-vis de la science. — Sa condamnation par le Pape Pie X, par S. E. le cardinal Mercier, archevêque de Malines. 1 vol. in-12 de la collection *Science et Religion*, n° 528. Prix : 0 fr. 60. Blond et C^e, éditeurs.

La Bienheureuse Mère Barat (1779-1865), par M. GEOFFROY DE GRANDMAISON. 1 vol. in-12 de la collection « *Les Saints* ». Prix : 2 fr. (Librairie V. Lecoffre).

M. Geoffroy de Grandmaison donne à la collection des « *Saints* » la biographie de Madame Barat, tout récemment béatifiée. La Vénérable fondatrice de la Société du Sacré-Cœur était jusqu'ici plus célèbre que connue. Osons même dire que son œuvre était peut-être méconnue de bien des gens, car on a souvent défiguré soit l'esprit de la fondatrice même, soit la méthode des religieuses qui la continuent.

Cette étude sera une révélation bien opportune et topique à l'heure où se pose partout le problème de l'éducation de la femme. Le lecteur verra le but, les moyens, les résultats obtenus par les Dames du Sacré-Cœur, qui dans le zèle de leur vocation et la simplicité de leur programme, se consacrent à la fois aux jeunes filles du monde et aux enfants du peuple.

L'Administrateur-Gérant : AR. DE KERANGAL.

Quimper, typographie DE KERANGAL, imprimeur de l'Evêché.

LA SEMAINE RELIGIEUSE

DU DIOCÈSE

DE QUIMPER ET DE LÉON

SOMMAIRE

I. — PARTIE OFFICIELLE. — *Communications de l'Evêché* : Créanciers des fabriques ; Nominations.

II. — PARTIE NON OFFICIELLE. — Au lendemain de l'Ordination, la haine du prêtre.

III. — *Chronique du diocèse* : Intentions recommandées aux prières ; Offices extraordinaires ; Indulgence de la Portioncule ; Pèlerinage de Lourdes ; Morlaix ; L'Ordination ; Nécrologie ; Quim-

per ; Succès scolaires ; Défense sacerdotale ; Landudec ; Chez les Bretons du Havre ; Retraites sacerdotales ; Bibliographie bretonne.

IV. — *Chronique générale* : Rome ; Formule de prière interdite ; Bordeaux ; Histoire rétrospective ; Œuvre de N.-D. de Salut ; L'Institut Economique.

V. — *Bibliographie*.

VI. — *Annonces et avis divers*.

Offices de la semaine.

Dimanche 1^{er} Août. — 9^e Dimanche après la Pentecôte. S. Pierre aux liens. Double-majeur. Blanc. A la messe, mémoires : de S. Paul, du Dimanche, de l'Octave et des S^{ts} Machabées, Martyrs.

Vêpres de la fête, avec mémoires : de S. Paul, de S^{te} Anne, du Dimanche et de S. Etienne, Pape, Martyr.

Au chœur, solennité de S^{te} Anne, avec mémoire du Dimanche.

Lundi, 2. — Octave de S^{te} Anne. Double. Blanc.

Mardi, 3. — Découverte du corps de S. Etienne, Premier Martyr. Semi-double. Rouge.

Mercredi, 4. — S. Dominique, Confesseur. Double-majeur. Blanc.

Jeudi, 5. — Notre-Dame des Neiges. Double-majeur. Blanc.

Vendredi, 6. — Transfiguration de N. S. Jésus-Christ. Double-majeur. Blanc.

Samedi, 7. — S. Cajétan, Confesseur. Double. Blanc.

Dimanche, 8. — 10^e Dimanche après la Pentecôte. Office du jour.

Ordre de l'Adoration perpétuelle pendant la semaine.

Primelin. du 29 au 31 Juillet.

Landrévarzec. du 1^{er} au 3 Août.

N.-D. de l'Assomption de Quimperlé. du 4 au 11 —

PARTIE OFFICIELLE

COMMUNICATIONS DE L'ÉVÊCHÉ

I. Créanciers des fabriques. — Aux termes de la loi du 13 Avril 1908, c'est aux séquestres que les « créanciers » des fabriques doivent réclamer le paiement de ce qui leur est dû.

Pour obtenir ce paiement, chaque créancier doit adresser au Directeur des Domaines du département un mémoire sur papier libre, indiquant la cause et la preuve de sa créance. Il a soin d'y joindre toutes les pièces utiles, et de se faire délivrer un récépissé daté et signé.

Conformément à l'art. 3 de la loi précitée, § 11 et 12, le Préfet pourra, au vu de ce mémoire et sur l'avis du Directeur des Domaines, décider, par un arrêté pris en Conseil de préfecture, que le créancier sera admis, pour tout ou partie de sa créance, au passif de la liquidation de l'établissement supprimé.

Mais l'action du créancier sera définitivement éteinte si le mémoire préalable n'a pas été déposé dans les six mois qui suivront la publication au *Journal officiel* de la liste des biens mis sous séquestre, et si l'assignation devant la juridiction compétente n'a pas été signifiée dans les neuf mois de cette publication.

En sorte que, pour ce qui regarde notre diocèse, tous les mémoires doivent être déposés à la Direction des Domaines avant le *13 Septembre* prochain, et, au cas où le Préfet rejetterait la demande ou négligerait de statuer, l'assignation devant le tribunal doit être faite avant le *13 Décembre* 1909.

Nous prions MM. les Curés et Recteurs de veiller à ce que les créanciers des fabriques, qui auraient négligé jusqu'à ce jour de se pourvoir auprès de l'administration des Domaines, se mettent sans retard en mesure d'exercer leurs droits.

La loi déclare que les dettes « régulières et légales » seront reconnues. Ces mots ont une extension assez large. Si l'on doute que certaines dettes y soient comprises, on pourra, avant de renoncer à toute démarche, Nous consulter.

II. Nominations. — Par décision épiscopale du 27 Juillet, ont été nommés :

Vicaire à Brasparts, M. Breton (Sébastien), vicaire à l'île de Sein ;

Vicaire à l'île de Sein, M. Paillier, jeune prêtre de Lanilis.

PARTIE NON OFFICIELLE

AU LENDEMAIN DE L'ORDINATION

La haine du prêtre.

Il y a quelques jours, dans notre diocèse, avait lieu une ordination sacerdotale. Prosternés sous la main du Pontife, vingt-cinq jeunes gens se consacraient définitivement au service de Dieu et de leurs frères. En retour d'un tel sacrifice combien ne recueilleront que l'ingratitude ou la haine !

Il suffit d'avoir lu deux pages de l'Évangile pour ne pas s'étonner de cette hostilité dont le monde impie et corrupteur poursuit le prêtre.

Les impies et les corrompus haïssent Dieu et voudraient le supprimer, si c'était possible, parce que leurs passions ne trouvent pas leur compte à reconnaître son existence, à confesser sa justice. Dieu est un être gênant.

Le Christ a été haï, d'une haine effroyable, Lui qui était la Vertu, la Vérité et la Vie. On l'a appelé Belzébut, on l'a identifié avec Satan !

Et le Christ a prédit qu'il en serait ainsi de tous ses disciples, de tous ceux qui porteraient son Nom, précisément parce qu'ils seraient ses disciples et qu'ils porteraient son Nom. « Les disciples du Christ n'ont rien qui plaise au monde, dit Bossuet. A quoi un chrétien est-il bon ?... C'est un trouble-joie ; il faut le faire mourir ! »

Or, le prêtre est placé à la tête des fidèles ; il est l'homme de Dieu, le lieutenant du Christ. C'est donc tout naturellement que la haine du monde s'adresse à lui, et qu'elle le vise entre tous les hommes.

Cela est dans l'affreuse logique des choses et cela est écrit, d'une façon particulièrement précise, dans l'Évangile, comme un fait vu à l'avance dans tout l'avenir de l'Eglise immortelle.

La haine contre les prêtres durera autant que les siècles.

Le prêtre en prend son parti. Quand, au jour de son ordination, il s'étend de tout son long sur les dalles du sanctuaire, il sait ce qu'il fait ; il se précipite tête baissée dans un avenir de haine.

Il en prend son parti et il ne s'en effraye pas : son Maître lui a prédit ces choses pour qu'il n'en soit pas scandalisé.

Mais je dis plus ; il en est fier et il s'en réjouit. Cela encore, sur la parole du Maître qui a dit : « Réjouissez-vous et tressaillez d'allégresse quand on fera pleuvoir sur vous des calomnies ou des malédictions ».

C'est un excellent signe que cette haine du monde impie et corrupteur.

C'est signe que le prêtre n'est pas de ce monde-là : « Si vous étiez du monde, le monde vous aimerait, a dit encore le Christ ».

Et c'est une grande gloire pour le prêtre — comme, du reste, pour tous les chrétiens fidèles, — de ne pas être de ce monde « dont les œuvres sont mauvaises ».

La gloire de la vertu, c'est de mériter la haine du vice ; le plus beau témoignage en sa faveur, c'est d'entendre le vice s'élever contre elle.

N'est-ce pas que l'on peut aisément garder son calme, quand même la haine redouble et dégénère en rage, en constatant qu'il en va ainsi de par le monde : qu'il y a de telles gens sur la terre que c'est une honte et un malheur d'en être aimé, et, au contraire, un honneur et un bonheur d'être haï ?...



La haine dont les méchants le poursuivent marquent aux vrais catholiques leurs devoirs à l'égard du prêtre. Parmi ces devoirs il en est un qu'il importe de rappeler au moment où vont s'ouvrir les retraites ecclésiastiques ; c'est celui de la prière mutuelle.

Plus que jamais, le prêtre a besoin de se retremper dans l'esprit de sa vocation pour être « la lumière du monde » et « le sel de la terre ». En travaillant à se sanctifier lui-même, il travaille pour ceux qu'il a la charge de guider dans la voie du salut. *Pro eis ego sanctifico meipsum, ut sint et ipsi sanctificati in veritate* (JOAN., XVII, 19). Jamais l'échange de la prière entre une paroisse et son pasteur, entre un prêtre et les âmes qui lui sont confiées, n'est plus importante, plus nécessaire, plus féconde qu'au moment des retraites sacerdotales.

CHRONIQUE DU DIOCÈSE

Intentions recommandées aux prières.

I. — L'Eglise et la France. L'union des catholiques.

III. — Les retraites ecclésiastiques : du 2 au 7 Août ;
du 9 au 14 —

Offices extraordinaires.

Quimper. — CHAPELLE DE LA RETRAITE. — Dimanche 1^{er} Août, réunion de la Congrégation des Dames. A 7 h. 1/2, messe, instruction et bénédiction du T. Saint Sacrement.

Indulgence de la Portioncule. — Lundi prochain, 2 Août, a lieu le « grand Pardon d'Assise » ou indulgence de la « Portioncule », grâce précieuse accordée par Notre-Seigneur lui-même à saint François et confirmée par l'Eglise en faveur des fidèles.

Cette indulgence plénière a le grand privilège de pouvoir être gagnée plusieurs fois le même jour, *toties quoties*, c'est-à-dire autant de fois qu'avec l'intention d'y participer on visite — en priant aux intentions du Souverain Pontife — un sanctuaire auquel

elle est attachée, et cela depuis les premières vêpres (2 heures de l'après-midi) du 1^{er} Août jusqu'au soir (coucher du soleil) du lendemain.

A Quimper, l'indulgence de la Portioncule est attachée, comme on sait, à la cathédrale de Saint-Corentin.

N. B. — I. Les membres du Tiers-Ordre de saint François d'Assise habitant dans un lieu où il n'y a ni église ni chapelle possédant le privilège de la Portioncule peuvent gagner cette indulgence dans leur église paroissiale (S. Cong., 3 Janvier 1893).

Pour la visite, aucune prière spéciale n'est prescrite, mais il faut une prière *vocale* ; généralement on recommande de dire cinq *Pater* et cinq *Ave*, ou au moins une dizaine de chapelet.

II. La confession et la communion peuvent être faites dans toute église, le 1^{er} ou le 2 Août.

Pèlerinage de Lourdes. — Les lecteurs de la *Semaine religieuse* trouveront, encartée dans le présent numéro, la circulaire concernant le prochain pèlerinage diocésain à Notre-Dame de Lourdes. Nous prions nos confrères d'en donner connaissance, au plus tôt, dans leurs paroisses.

Il importe, dans l'intérêt de tous, de se conformer aux recommandations faites par le Comité directeur, comme aussi de ne pas attendre le dernier moment pour s'inscrire.

MORLAIX. — I. Noces d'or sacerdotales. — Dimanche prochain 1^{er} Août, M. le chanoine Le Duc, curé-archiprêtre de Saint-Mathieu de Morlaix, célébrera le cinquantième anniversaire de sa prêtrise. La cérémonie sera présidée par Mgr l'Evêque de Quimper et de Léon.

Cette fête sera, incontestablement, très belle, grâce au pieux empressement des paroissiens de Saint-Mathieu et à la présence des nombreux prêtres qui viendront témoigner au vénéré jubilaire leur sympathie et leur fraternelle affection. Au nom des autres, qui seront présents seulement de cœur, au nom du clergé diocésain tout entier, dont nous savons être l'interprète, nous adressons à M. le chanoine Le Duc nos respectueuses félicitations et nos vœux les plus sincères. *Ad multos annos !*

— II. Pèlerinage à la Salette. — Le pèlerinage annuel des Tertiaires de saint François (pour la région de Morlaix) aura lieu à la Salette, le dimanche 8 Août prochain.

L'Ordination. — Le jeudi 22 Juillet, dans la chapelle de l'ancien Carmel de Brest, actuellement Grand Séminaire diocésain, Mgr l'Evêque a donné la tonsure à 45 séminaristes ayant terminé leur première année de Philosophie. Le lendemain, dans l'église paroissiale de Saint-Martin, tout juste suffisante à contenir

la nombreuse assistance, a eu lieu l'ordination comprenant : 12 minorés, 27 sous-diacres, 23 diacres et 25 prêtres.

Malgré la fatigue d'une si longue cérémonie, avant d'entonner le *Te Deum* final, Monseigneur a pris la parole ; il applique aux nouveaux prêtres les mots de l'Evangile : *Posui vos ut eatis et fructum afferatis...*, montrant quels fruits ils doivent produire en eux-mêmes d'abord puis dans les autres, et indique les moyens de rendre leur ministère fécond, par la pensée surnaturelle qui animera leurs œuvres et l'esprit d'obéissance qui les dirigera. S'adressant ensuite aux familles, l'Evêque les félicite de leur foi généreuse et leur demande d'y persévérer en continuant, malgré la persécution de plus en plus menaçante, à donner des prêtres à l'Eglise...

Voici les noms des ordinands promus aux ordres majeurs :

SOUS-DIACONAT

MM. Dilasser, Joseph-Marie, d'Henvic ;
Guellec, Henri, de Mahalon ;
Guennégan, Jean, de Plounéour-Trez ;
Héliou, Yves-Rolland-Marie, de Cléden-Poher ;
Kerviel, Sébastien, de Combrit ;
L'Hénoret, Michel, de Trefflagat ;
Neildé, Pierre, du Juch ;
Picard, Jean-Marie, de Saint-Thégonnec ;
Potin, Henri-Pierre, de Pont-l'Abbé ;
Pouliquen, Gabriel-Marie, de Landivisian ;
Quémener, Guillaume-François-Marie, de Plouvorn ;
Bescond, Jean-Pierre, de Lampaul-Plouarzel ;
Bodénès, Jean-Louis, de Plougastel-Daoulas ;
Brénéol, Jean-Marc, de Saint-Mathieu de Quimper ;
Crocq, Hervé, de Douarnenez ;
Croissant, Corentin-Louis, de Pluguffan ;
Jacquolot, Jean-François-Marie, de Guipavas ;
Kermanac'h, Jean-Michel, de Port-Launay ;
Lareur, Jean-Louis, de Plouzané ;
Le Bot, François-Marie, de Loperhet ;
Le Cap, François-Emile, de Saint-Sauveur de Brest ;
Le Goff, Yves-Marie, de Saint-Derrien ;
Léostic, Laurent-Gabriel, de Plouguin ;
Le Pape, Yves-Marie, de Guimiliau ;
Le Roux, Jean-François, de Cléder ;
Patinec, Jean-Pierre, de Plouider ;
Quéinnec, Henri-Hervé, de Douarnenez.

DIACONAT

MM. Arzel, François-Marie, de Ploudalmézeau ;
Arzel, Hervé-Marie, de Lanrivoaré ;
Gonidec, Henri-Marie, de Douarnenez ;
Guellec, Joseph-Marie, de Peumerit ;

MM. Pellé, Henri-Marie, de Primelin ;
Brinquin, Yves, de Querrien ;
Grall, Paul-Yves-Marie, de Landivisian ;
Guéguen, François-Marie, de Gouézec ;
Guennou, Jean-François, de Loperhet ;
Guillou, Jean-Yves-Marie, d'Esquibien ;
Le Gall, François-Gabriel, de Rosnoën ;
Le Moan, Corentin, de Ploaré ;
Lozac'hmeur, Albert-Daniel, de Tréboul ;
Marc, Henri, de Plomodiern ;
Marzin, Corentin-Eugène, de Saint-Corentin de Quimper ;
Masson, Yves-Marie, de l'île Molène ;
Nicolas, Pierre-Marie, d'Henvic ;
Ollivier, François-Joseph, de Plounéour-Trez ;
Pengam, Samuel, de Ploudaniel ;
Poulhazan, Clet-Simon, de Primelin ;
Riouallon, Maurice, de Saint-Pol de Léon ;
Tassin, Jean, de Trégourez ;
Thépaut, François-Marie, de Ploudaniel.

PRÊTRISE

MM. Pengam, Joseph-Marie, de Lesneven ;
Morvan, Jean-Marie, de Guipavas ;
Cloarec, Pierre-Marie, de Saint-Pierre-Quilbignon ;
Abéguilé, Jean-Marie, de Plouénan ;
Bervas, François, de Guipavas ;
Bihan-Poudec, Jacques, de Plounéour-Trez ;
Bourhis, Auguste-Jean, de Saint-Melaine de Morlaix ;
Caroff, Toussaint-Yves, de Guimiliau ;
Gouriou, Paul-Joseph, de Lambézellec ;
Gouriou, Ténénan, de Kersaint-Plabennec ;
Guillerm, François-Marie, de Saint-Pol de Léon ;
Kermarec, Louis, de Plougastel-Daoulas ;
Le Bars, Alain-Yves, d'Esquibien ;
Le Bihan, Ignace-Pierre, de Plouigneau ;
Le Grand, Corentin-Pierre, de Saint-Corentin de Quimper ;
Le Lay, Jean-Marie, de Pluguffan ;
Léost, Joseph-François, de Ploudaniel ;
Le Pemp, Vincent-Jean, de Penmarc'h ;
Le Roux, Yves-Marie, de Lanarvily ;
L'Hostis, Athanase, de Kernouës ;
Lozac'hmeur, Corentin, de Ploaré ;
Mélanson, Louis-Pierre, de Concarneau ;
Paillier, Jean-Marie, de Lannilis ;
Pensec, Lucas, de Querrien ;
Sparfel, Jean-François, de Plounévez-Lochrist.

Nécrologie. — Dans notre précédent numéro, nous n'avons pu qu'annoncer la mort de M. Labasque, ancien recteur de Clohars-Carnoët, apprise au dernier moment par télégramme. Il s'est éteint, après une lente agonie, à l'âge de 61 ans et 6 mois.

Né à Plouguerneau, le 12 Janvier 1848, ordonné prêtre le 16 Mars 1872, M. Labasque fut pendant douze ans professeur au Petit-Séminaire de Pont-Croix, où il laissa une réputation méritée d'une grande indulgence ; on le disait incapable d'être sévère. Nommé recteur de Quéménéven, le 10 Octobre 1884, transféré (28 Octobre 1891) à Clohars-Carnoët, il se fit partout apprécier de ses paroissiens par son zèle et sa piété, en même temps qu'il gagnait tous les cœurs par sa bonté avenante et aimable. Très recherché dans les retraites et missions paroissiales comme conférencier et explicateur des tableaux, il composait à l'occasion des pièces de poésie, cantates et cantiques d'un réel mérite ; il écrivit, en collaboration avec son compatriote, M. Nicolas, *an Histor Zantel* que l'on voudrait voir plus répandue. Il pensait, nous le savons, à un autre ouvrage de plus longue haleine quand la maladie vint briser cette belle carrière sacerdotale. Frappé d'une attaque d'apoplexie dont il ne se releva que très incomplètement, M. Labasque n'eut aucune illusion sur son état ; il fit son sacrifice, acceptant d'avance les douloureuses épreuves qu'il entrevoyait dans l'avenir, résigné à tout, demandant comme seule faveur de ne pas quitter le presbytère de Clohars. Il y a passé encore trois ans, depuis sa démission, entouré des soins les plus dévoués, achevant peu à peu de mourir... Dieu est venu le prendre, le 21 Juillet.

Ses obsèques ont été célébrées, le vendredi 23, au milieu d'un grand concours de fidèles, devant une nombreuse assistance de prêtres venus rendre à leur confrère ce dernier devoir et prier pour le repos de son âme.

R. I. P.

QUIMPER. — Institution Saint-Vincent de Paul. — La distribution des prix aux élèves de l'Institution Saint-Vincent de Paul a eu lieu, le jeudi 22 Juillet, sous la présidence de Mgr l'Evêque entouré d'une centaine de prêtres, devant une belle et nombreuse assistance de parents d'élèves.

La fête a commencé par des exercices de gymnastique, exécutés avec beaucoup de souplesse et d'ensemble, puis s'est continuée dans la grande salle de l'établissement où l'on a entendu avec plaisir quelques morceaux de musique instrumentale et des chants ainsi qu'une comédie, *Don Quichotte et les petits Meuniers*, que les acteurs ont rendue avec beaucoup de naturel.

Avant la lecture du palmarès, M. le chanoine Uguen, supérieur, a pris la parole, remerciant d'abord Monseigneur qui, malgré ses fatigues, a bien voulu présider cette fête, puis les prêtres nombreux venus de toutes les parties du diocèse pour témoigner leur sympathie à l'établissement... L'année qui se termine, ajoute M. le Supé-

rieur, a été bonne ; les jeux sont demeurés en honneur, encouragés par les maîtres, et les exercices physiques, en faisant le corps robuste, laissent à l'âme de précieuses réserves d'énergie pour le travail intellectuel. Ce travail a été couronné de succès : les résultats obtenus aux récents examens font honneur aux élèves et à leurs maîtres, et montrent la force des études à l'Institution Saint-Vincent de Paul. Ce niveau se maintiendra, dans l'avenir, grâce à l'amour du travail et à l'esprit de discipline, grâce surtout à la piété, qui a la première place dans notre programme ; car si nous aspirons à former des hommes instruits, nous voulons avant tout faire des chrétiens solides et préparer pour le diocèse des prêtres dévoués et vaillants...

Monseigneur répond par une de ces charmantes et fines causeries dont il a le secret. Heureux du bon témoignage que M. le Supérieur leur a rendu, l'Evêque félicite les élèves d'avoir si bien répondu aux soins dévoués de leurs maîtres et les exhorte... à continuer dans l'avenir : qu'ils travaillent pour l'honneur désintéressé — comme don Quichotte —, mais — autrement que don Quichotte — avec bon sens ; en plus et surtout avec le sens catholique, comme leur patron, saint Vincent de Paul... Le temps du repos est venu ; la maison studieuse va rester vide, les enfants vont rentrer dans leurs familles ; qu'ils y apportent la consolation et la joie par leur esprit d'obéissance et d'affectueuse docilité, par leur bonne tenue en toute occasion, afin que l'on reconnaisse là encore les dignes élèves de Saint-Vincent.

Ensuite on fait l'appel des lauréats. Voici les noms des élèves le plus souvent couronnés :

NEUVIÈME : Jean Le Roy, de Gouézec ; Georges de Lanascot, de Melgven.

HUITIÈME : Yves Caradec et Louis Caradec, de Fouesnant.

SEPTIÈME : Henri Floc'h, de Plogonnec ; François Frabolot, de Pleyben ; Jean Dréau, du Cloître-Pleyben ; Jean Floc'h, de Gourlizon.

SIXIÈME : François-Marie Lapous, de Saint-Thégonnec ; Guillaume Le Quéau, de Guengat ; Jean-Marie Normant, de Plozévet.

CINQUIÈME : Auguste Prigent, de Guerlesquin ; Joseph Kerdoncuñ, de Plougastel-Daoulas ; Jean-François Saliou, de Gouézec.

QUATRIÈME : Adolphe Labbé, de Clohars-Carnoët ; Emile Lucas, de Loctudy ; René Chuto, de Penhars ; Joseph Roudaut, de Plouguerneau.

TROISIÈME : Yves Heurté, de Primelin ; Louis Le Bot, de Plougastel-Daoulas ; Jean Poupon, de Douarnenez ; Jules Kerinec, de Crozon.

DEUXIÈME : Alfred Le Guellec, de Pouldavid ; Sébastien Castric, de Combrit ; Christophe Le Guillou, de Saint-Goazec.

PREMIÈRE : Alain Riou, de Landudal ; Yves Branquéc, de Gouézec ; Alain Le Burel, de Landudec ; Joseph Treussier, de Quimper.

PHILOSOPHIE : Louis Quillivic, de Plouhinec ; Joseph Cloître, de Saint-Pierre-Quilbignon ; Joseph Le Baut, de Pleyben.

Les prix d'honneur (dissertation française), en Première, ont été remportés par Joseph Guyomar, d'Ergué-Armel, et Yves Branguet, de Gouézec.

La rentrée des classes est fixée au lundi 4 Octobre.

Nous avons donné, dans notre précédent numéro, les noms des élèves de l'Institution Saint-Vincent de Paul reçus (la plupart avec mention) aux derniers examens du baccalauréat. Nous sommes heureux d'y ajouter les résultats — pour notre établissement diocésain — du Concours général ouvert, en 1909, entre les collèges libres du ressort de l'Institut catholique de Paris :

Classe de Philosophie (Dissertation) : Joseph Le Baut, 2^e mention ;

Classe de Première (Version latine — 83 concurrents) : Jean-Pierre Kersalé, d'Argol, 5^e mention ;

Classe de Deuxième (Composition française) : Alfred Le Guellec, 8^e mention.

Succès scolaires. — SAINT-POL DE LÉON. — Nous sommes heureux de faire connaître les beaux succès obtenus par les élèves du collège de Léon aux derniers examens du baccalauréat.

Première partie. — *Latin-grec* : 9 présentés ; 8 admissibles. — Reçus : MM. Baron, Louis, de Saint-Cadou (mention Assez Bien) ; Clec'h, Jean-Marie, de Lanmeur ; Dizès, Jean-Baptiste, de Plougonven ; Grall, Augustin, de Landivisiau ; Kerbrat, Bertrand, de Landerneau ; Quillévéré, Joseph, de Saint-Pol de Léon.

— *Latin-Sciences* : 8 présentés. — Reçus : MM. Caroff, Paul, de Landerneau ; Floc'h, Yves, de Taulé ; Jan, Raphaël, de Telgruc (mention Bien) ; Rion, Jean-Claude, de Trézilidé.

Deuxième partie. — *Philosophie* : 8 présentés ; 5 admissibles. — Reçus : MM. Jaouen, Jean, de Quimperlé ; Kerbrat, Yves, de Landerneau ; Le Goazion, Pierre, de Morlaix ; Quémeneur, Albert, de Bobars. (A suivre.)

Défense sacerdotale. — Mardi 27 Juillet, est venue devant le tribunal de Quimper l'affaire intentée par le clergé de Poullaouen à la *Démocratie bretonne*, *Réveil du Finistère*. Après une brillante plaidoirie de M^e Le Hire, du barreau de Morlaix, avocat des plaignants, le journal a été condamné, dans la personne de son directeur, pour diffamation : à 100 fr. d'amende, à 200 fr. de dommages-intérêts envers chacun des trois prêtres de Poullaouen, et à 3 insertions.

De plus, pour refus d'insertion de réponse, le *Réveil* a été condamné à 100 fr. d'amende et à 50 fr. de dommages-intérêts envers M. Corre, recteur de Poullaouen.

LANDUDEC. — **Retour de Mission.** — On nous écrit :

« Du 18 au 25 Juillet, notre dévoué recteur, M. Ségalen, nous a donné un *retour de Mission*, une miniature en quelque sorte de la grande Mission de 1905.

Deux jours et demi de retraite pour chaque série et messe de communion pour terminer, tel était le programme. Les missionnaires, sous la présidence de M. le chanoine Corre, recteur de Saint-Mathieu, aidé de M. Lavanant, recteur d'Ergué-Armel, de M. Claquin, recteur de Primelin, de M. Plougoulin, recteur de Plouégat-Guerrand, de MM. Le Hénaff et Le Bihan, l'ont bien rempli : quatre sermons et conférences par jour, et des confessions depuis 5 heures du matin jusqu'à l'heure du souper, tel était pour eux l'emploi du temps.

Les paroissiens de Landudec ont généreusement répondu à l'appel qui leur était adressé. Ni le foin qui pressait, ni la moisson qui déjà appelle la faucille, rien ne les a arrêtés : au nombre de 460 d'abord, de 500 ensuite, ils sont accourus autour de la chaire de vérité, écoutant avec une attention soutenue les vérités qui leur étaient exposées, se confessant avec un soin méticuleux, priant avec ferveur, dans les moments de liberté. Une dizaine de personnes, tout au plus, ont boudé cette délicieuse retraite, confondant sans doute politique et religion. Puissent ces pauvres malheureux rentrer en eux-mêmes, avant de comparaître devant le Juge suprême, dont ils ont dédaigné la miséricordieuse bonté !

C'est, j'en suis convaincu, le vœu de notre vénéré pasteur et de ses auxiliaires dévoués, dont la paternelle bonté a si vivement touché les cœurs. »

CHEZ LES BRETONS DU HAVRE. — Le Pardon de sainte Anne. — Transplantés par l'émigration sur une terre d'indifférence, les enfants de la catholique Bretagne gardent — pas tous hélas ! — la foi de leurs aïeux. M. l'abbé Nicolas, digne confrère des recteurs de chez nous, se dépense sans compter, donne son temps et sa peine pour réunir, dans la maison de Dieu, ses compatriotes émigrés. Il est constamment sur la brèche, prêchant la parole de vérité, en notre langue nationale, tantôt à Saint-Augustin, tantôt à Saint-François, visitant les malades et les agonisants, en ville ou dans les hôpitaux où tant de Bretons, hélas ! viennent mourir... Tous l'aiment et quand, en langue celtique, ils reçoivent un appel de leur aumônier, ils y répondent avec empressement.

C'est ainsi que, dimanche dernier, l'église de Saint-François était trop petite pour contenir les enfants d'Armorique venus, sur l'invitation de M. Nicolas, fêter la bonne mère sainte Anne. La cérémonie fut belle et imposante ; elle s'ouvrit par les petites vêpres de la Sainte-Vierge (tons de chez nous), puis on chanta l'*Ave maris stella*, et *Kantik ar baradoz*.

M. Nicolas parla, en breton, de la dévotion à sainte Anne et demanda la bénédiction de la patronne de *Breiz-Izel* pour les mères et les pères de famille. M. l'abbé Hamel prit à son tour la

parole, en français, et énuméra les leçons excellentes que l'on doit tirer de la sainte vie de la « grand'mère de l'Enfant Dieu ».

La procession se forma dans l'ordre suivant : le drapeau breton, avec sa fière inscription *Catholiques et Bretons toujours* ; la croix et la bannière paroissiale, les enfants et la statue de la Vierge, les femmes et la statue de sainte Anne, le clergé. Elle fit trois fois le tour de l'église, au chant du cantique *D'hor mamm santiez Anna*.

La bénédiction du T. S.-Sacrement fut ensuite donnée par M. l'abbé Mallard, aumônier de l'hospice général. C. B.

Retraites sacerdotales. — Deux retraites sacerdotales, suivant la méthode de S. Ignace, seront données à Jersey : la première, prêchée par le P. J. Havret, du 18 Août soir au 23 matin ; la seconde, prêchée par le P. Potier, du 31 Août soir au 5 Septembre matin.

Le nombre des places étant limité, on est prié d'avertir, sans retard : pour la 1^{re} retraite, M. le Supérieur, Collège N.-D. de Bon-Secours, — pour la 2^e retraite, M. le Supérieur, Maison Saint-Louis, Jersey (Angleterre).

Prière de venir en costume ecclésiastique et d'apporter son *celebret*, si l'on n'est pas personnellement connu.

Horaire des bateaux :

Pour Jersey : De St-Malo, le 16 Août, 5 h. 15 s. ; le 30 Août, 4 h. s.

De Granville, le 18 Août, 6 h. 30 m. ; le 30 Août, 4 h. s.

De Carteret, le 18 Août, 8 h. m. ; 31 Août, 7 h. m.

De Jersey : Pour Saint-Malo, le 23 Août, 7 h. m. ; le 6 Septembre, 7 h. m.

Pour Granville, le 24 Août, 8 h. 15 m. ; le 7 Septembre, 8 h. 15 m.

Pour Carteret, le 23 Août, 8 h. 40 m. ; le 5 Septembre, 8 h. m. ; le 6 Septembre, 8 h. 40 m.

BIBLIOGRAPHIE BRETONNE. — Lourd : Pareansou ha Pardouniou, *great gant an Aotr*. MADEC, *Persoun Trelevenez*. Un vol. in-16 de 220 pages, illustré. (Brest, imprimerie de la rue du Château, 4.) En vente dans les librairies catholiques. Prix : 0 fr. 75, — franco à partir de 10 exemplaires.

Ce livre, édifiant et instructif, contient : 1^o un itinéraire-guide de Landerneau à Lourdes ; 2^o deux discours prononcés par Mgr Rumeau, évêque d'Angers, aux fêtes jubilaires de Lourdes ; 3^o la relation des deux pèlerinages diocésains de 1908, avec la photographie des pèlerins, à la fin du volume ; 4^o les guérisons les plus importantes (une vingtaine) intéressant le diocèse, consignées au Bureau des Constatations ; 5^o des notes sur le caractère certainement miraculeux de plusieurs autres guérisons opérées à Lourdes..., et nombre de renseignements divers du plus grand intérêt pour les pèlerins. ...Nous sommes bien sûr de ne pas nous tromper en prédisant au deuxième ouvrage de M. Madec sur Lourdes le même succès qu'a obtenu le premier.

CHRONIQUE GÉNÉRALE

ROME. — Réponses de la Commission Biblique Pontificale. — Dans une suite de huit « Réponses » du 30 Juin 1909, « ratifiées par le Souverain Pontife et publiées par son ordre », la Commission Biblique a défini le caractère historique des trois premiers chapitres de la Genèse. En voici le résumé :

Le sens littéral historique des trois premiers chapitres de la Genèse subsiste, malgré les systèmes d'exégèse inventés pour l'exclure ; les récits qui y sont contenus répondent « à la réalité objective et à la vérité historique » ; ce sens littéral ne peut, en particulier, être révoqué quand il s'agit de « faits qui touchent aux fondements de la religion chrétienne » ; mais dans l'interprétation de certains passages on peut suivre diverses opinions, sous réserve du jugement de l'Eglise, abandonner le sens propre de certaines locutions « employées dans un sens manifestement impropre », adopter « l'interprétation allégorique et prophétique » pour certains passages, ne pas y « chercher la propriété du langage scientifique », enfin on peut prendre le mot « jour » soit au sens propre pour un jour naturel, soit au sens impropre pour un certain laps de temps.

Formule de prière interdite. — On propage en France une formule de prière intitulée : *Rosaire de Jeanne d'Arc*. Mgr l'Evêque de Carcassonne ayant trouvé cette formule insolite, l'a fait soumettre à la Cour romaine. Dans leur assemblée générale du 9 Juin dernier, les éminentissimes Cardinaux, membres de la suprême Congrégation du Saint-Office, ont prescrit à l'évêque de Carcassonne de prohiber, sans retard, cette prière, au nom du Saint-Office.

BORDEAUX. — **Condamnation du cardinal Andrieu.** — Le tribunal correctionnel de Bordeaux a statué, le 22 Juillet, sur l'affaire du cardinal Andrieu et de l'Archiprêtre de la cathédrale.

Après une longue suite de considérants assez inattendus, le cardinal a été condamné à 600 francs d'amende, et l'archiprêtre, M. Cartau, à 25 francs.

On croit que l'éminent prélat ne fera ni opposition ni appel ; il serait également résolu à ne pas payer l'amende ; ce serait donc la contrainte par corps, la prison probable.

— **Au sujet des lois mauvaises.** — L'*Aquitaine*, Semaine religieuse de Bordeaux, a publié un communiqué sur le « droit et le devoir de désobéir aux lois mauvaises ». Après avoir cité quelques exemples qui mettent en contradiction les lois religieuses et les lois civiles, empruntés aux lois sur le mariage civil, sur le

divorce, sur les Congrégations et sur la Séparation, ainsi qu'aux lois scolaires, le communiqué conclut en disant :

« Ces exemples prouveront que le cardinal archevêque de Bordeaux n'a rien dit d'excessif ni d'inopportun, quand il a proclamé le droit et le devoir de désobéir aux lois mauvaises à la face d'une nation en très grande majorité catholique, et où des hommes qui se disent ses élus légifèrent par ordre d'une secte impie, sans tenir aucun compte des droits de l'Eglise et de la famille, telles que le Christ, avec son autorité souveraine, les a fondées ou restaurées. »

— **Denier du Culte.** — Par ordre de Son Em. le cardinal Andrieu, archevêque de Bordeaux, les questions suivantes ont été ajoutées au Catéchisme diocésain :

D. — *Qu'est-ce que le Denier du Culte ?*

R. — Le Denier du Culte, c'est l'offrande faite par les fidèles pour l'entretien du clergé.

D. — *Le Denier du Culte est-il obligatoire ?*

R. — Oui, le Denier du Culte est obligatoire. Celui qui refuse, sans motif légitime, d'y contribuer, commet un péché grave.

D. — *Pourquoi le Denier du Culte est-il obligatoire ?*

R. — Le Denier du Culte est obligatoire, parce que l'Eglise nous l'impose pour l'entretien de ses ministres, en vertu des pouvoirs qu'elle a reçus de Jésus-Christ.

D. — *Dans quelle mesure doit-on donner pour le Denier du Culte ?*

R. — Chacun doit donner pour le Denier du Culte suivant sa position, de manière à ce que la somme demandée tous les ans à la paroisse par le Cardinal-Archevêque soit réalisée.

Histoire rétrospective. — Nos adversaires, en face de l'adhésion unanime des évêques à la déclaration du cardinal Andrieu, feignent de n'y voir qu'une violente opposition au gouvernement républicain. Or, sous l'ancien régime, on vit de semblables conflits, et le langage des évêques de l'époque ne différerait guère de celui de l'épiscopat actuel.

On connaît les longues luttes de Mgr Christophe de Beaumont contre le Parlement, au sujet du Jansénisme et des refus de sacrements.

En 1776, l'Evêque de Quimper s'élève — déjà — contre la Franc-Maçonnerie. Il s'appelait Mgr Conen de Saint-Luc, et, mis au défi, il ose dénoncer en chaire, dans un sermon retentissant, la secte et ses agissements. Menacé d'une dénonciation, il récidive : assigné à comparaître devant le lieutenant criminel « pour déposer comme témoin sur un sermon prêché dans la cathédrale », il fait signifier au procureur du Roi un déclinatorie, qui rappelle singulièrement celui de Son Eminence l'Archevêque de Bordeaux.

« Toussaint-François-Joseph Conen de Saint-Luc, évêque de Quimper... a déclaré qu'il n'a comparu ici que pour obéir à la justice et pour donner à ses diocésains l'exemple qu'il leur doit en

tout genre ; mais que, dès qu'il est question d'un sermon par lui prêché, il n'a rien à déposer, ne devant compte de sa doctrine qu'à Dieu et à ses supérieurs dans l'ordre hiérarchique. »

Et il y en a d'autres.

OEUVRE DE NOTRE-DAME DE SALUT. — Pèlerinage national 1909. — Le pèlerinage national à Lourdes aura lieu du mercredi 18 au mardi 24 Août. Vingt-sept trains sont déjà annoncés, dont deux du Mans, un de Poitiers et un de Laval.

Le train n° 14 (blanc-vert) part du Mans, le 18 Août, vers 1 heure, arrive à Lourdes le 19, vers 8 heures du matin, en repart le 23, vers 3 h. 40 du soir, et arrive au Mans le 24 dès le matin. Ce train est réservé aux malades et aux pèlerins du diocèse du Mans, de la Bretagne et de l'Anjou.

L'Institut Économique. — Lundi 12 Juillet, se sont terminés, à l'Ecole Préparatoire Sainte-Geneviève (18, rue Lhomond, Paris V^e), les examens de l'Institut Economique de la « rue des Postes ».

Les plus hautes notabilités du marché parisien avaient bien voulu s'intéresser à cet essai de formation scientifique et pratique des jeunes gens de la classe dirigeante, en vue des affaires. Sous leur présidence, 13 élèves ont été admis, après examen de passage, dans les cours de seconde année, pour la rentrée d'Octobre prochain ; 7 ont couronné leurs examens de sortie par la soutenance d'une thèse, et 6 ont obtenu le diplôme d'études industrielles, commerciales et financières. Ce sont MM. d'Assignies, d'Auray, Dumas, Génin, Pinnelli et Pouzel.

La création de l'Institut Economique, en 1907, répondait à une nécessité du temps présent ; son rapide succès l'a prouvé.

BIBLIOGRAPHIE

Memento pratique du ministère paroissial, par M. Buvée, docteur en droit canonique, in-8°, franco 4 francs, chez l'auteur, l'abbé Buvée, curé de Saint-Laurent d'Ardenay, par Montchanin (Saône-et-Loire), ou à l'imprimerie de N.-D. des Anges, Autun.

Les difficultés se rencontrent souvent dans l'administration paroissiale, et le temps manque ou les livres pour chercher les solutions sûres. De là l'utilité de ce manuel, où l'on trouve, résumées avec une clarté précise, les notions nécessaires de théologie, de liturgie et de droit. M. Buvée a écrit ce livre, approuvé avec éloges par S. E. le cardinal Merry del Val et béni par Pie X. Plus de quarante cardinaux et évêques ont félicité l'auteur.

Où mène l'école sans Dieu (Criminalité croissante. — Décadence intellectuelle. — Instituteurs sans foi et sans patrie. — Faillite de la morale laïque). par Fénelon GIBON, secrétaire de la Société générale d'Education et d'Enseignement, avec une lettre d'introduction de Mgr BAUDRILLART, recteur de l'Institut catholique de Paris. In-12 de 184 pages. Prix : 2 francs. (Téqui, éditeur.)

Études contemporaines. — PREMIÈRE SECTION : **La Crise de l'Eglise de France** : Septième volume : **L'ÉGLISE DE FRANCE APRÈS LA PERSECUTION RELIGIEUSE**, par le Chanoine Paul BARBIER, Curé doyen de Beaugency, ancien aumônier du Pensionnat Saint-Euverte, à Orléans, in-12 écu, 0,60, franco 0,75. — P. Lethielloux, éditeur, 10, rue Cassette, Paris (6^e).
Ce volume termine heureusement la première section des « Études contemporaines » de l'abbé Barbier, et forme la suite logique de ses deux précédents volumes *l'Eglise de France après la séparation et la Guerre continuée : suite de la lutte du Sacerdoce et de la République française*.
A Quimper, librairie J. Salaun.

CHEMIN DE FER D'ORLÉANS

Fête de l'Assomption, Dimanche 15 Août. — VALIDITÉ EXCEPTIONNELLE DES BILLETS ALLER ET RETOUR. — A l'occasion de la *Fête de l'Assomption 1909*, la Compagnie d'Orléans rendra valables, du mercredi 11 au dernier train du lundi 23 Août :

1^o Les billets *Aller et Retour* ordinaires, à prix réduits, délivrés aux prix et conditions des Tarifs spéciaux G. V. n^o 2 et G. V. n^o 102 ;

2^o Les billets *Aller et Retour* de Bains de mer dits de Semaine, à prix réduits, exceptionnellement délivrés tous les jours pendant la période précitée, aux prix et conditions du Tarif spécial G. V. n^o 6, chap. II. § 1^{er}, savoir :

Pour les stations balnéaires de *Plouharnet-Carnac, Saint-Pierre-Quiberon* et *Quiberon*, au départ des gares de *Redon, Ploërmel, Pontivy* et *Lorient*, ainsi qu'aux gares et stations intermédiaires comprises entre ces divers points ;

Pour les stations balnéaires de *Concarneau, Pont-l'Abbé* (Langoz, Locudy) et *Douarnenez*, au départ des gares de *Lorient* et de *Landerneau*, ainsi qu'aux gares et stations intermédiaires comprises entre ces points.

Nota. — Ces différents billets conserveront leur durée normale de validité lorsqu'elle expirera après le 23 Août.

La Société de Publicité religieuse, 6, place de la Bourse, est seule chargée, à Paris, de recevoir les annonces pour la *Semaine religieuse* de Quimper.

VINS ET SPIRITUEUX
ANCIENNE MAISON **Ferdinand LALANDE**

— Fondée en 1858 —

DUPOUY & MAYAUDON

51, Quai des Chartrons, BORDEAUX

Fournisseurs attitrés du Clergé, Noblesse, Bourgeoisie et Communautés religieuses.

Vin de Messe recommandé, garanti pur, naturel et d'origine.

Références, tarifs et échantillons sur demande.

Agent : Emile DANTEC, 32, rue Ange de Guernisac, MORLAIX.

AMEUBLEMENT d'ÉGLISE, ancienne maison TOULARC'HOAT,
François CAUJAN, Suc^r, 55, rue de la Fontaine-Blanche, LANDERNEAU,
Statues bois pour procession, etc., etc., sur commandes.

L'Administrateur-Gérant : AR. DE KERANGAL.

Quimper, typographie DE KERANGAL, imprimeur de l'Evêché.

LA SEMAINE RELIGIEUSE

DU DIOCÈSE

DE QUIMPER ET DE LÉON

SOMMAIRE

I. — PARTIE OFFICIELLE. — *Communications de l'Evêché* : Le culte de la Bienheureuse Jeanne d'Arc ; Culte rétabli ; Nominations.

II. — PARTIE NON OFFICIELLE. — *Chronique du diocèse* : Intentions recommandées aux prières ; Retraite ecclésiastique ; Retraite fer-

mée pour les Jeunes Gens ; Lanmeur ; Morlaix ; Défense sacerdotale ; Guerre à la pornographie ! Brest ; Succès scolaires (suite) ; Ouverture d'une école libre ; Sainte-Anne d'Auray ; Pèlerinage de vacances à Rome.

III. — Annonces et avis divers.

Offices de la semaine.

Dimanche, 8 Août. — 10^e Dimanche après la Pentecôte. Office du jour ; semi-double. Vert. A la messe, mémoire de S. Cyriaque et ses compagnons, Martyrs.

Vêpres du Dimanche, avec mémoires du suivant, de S. Cyriaque et de S. Romain, Martyr.

Lundi, 9. — S. Germain, Evêque (au *Propre diocésain*). Semi-double. Blanc.

Mardi, 10. — S. LAURENT, MARTYR. Double de 2^e classe avec Octave. Rouge.

Mercredi, 11. — S. Alphonse-Marie de Liguori, Evêque, Docteur (du 2 Août). Double. Blanc.

Jeudi, 12. — St^e Claire, Vierge. Double. Blanc.

Vendredi, 13. — Le Bienheureux Jean-Marie Vianney, Confesseur. Double. Blanc.

Samedi, 14. — *Jeûne.* — Vigile de l'Assomption. Office de l'Octave de S. Laurent ; semi-double. Rouge.

Dimanche, 15. — 11^e Dimanche après la Pentecôte. ASSOMPTION DE LA T. SAINTE VIERGE MARIE.

Ordre de l'Adoration perpétuelle pendant la semaine.

N.-D. de l'Assomption de Quimperlé. . . du 4 au 11 Août.
Retraite de Quimper du 12 au 19 —

PARTIE OFFICIELLE

COMMUNICATIONS DE L'ÉVÊCHÉ

I. — Le culte de la Bienheureuse Jeanne d'Arc. —

Une décision de la Sacrée Congrégation des Rites, en date du 14 Juillet 1909, accorde, pour tous les diocèses de France, l'autorisation d'exposer publiquement à la vénération des fidèles les images et statues de la Bienheureuse Jeanne d'Arc.

Il importe de remarquer que la concession faite par la S. Congrégation concerne seulement l'exposition des images ou statues de Jeanne d'Arc. Tout ce qui est défendu par ailleurs quand il s'agit du culte des Bienheureux demeure interdit jusqu'à ce qu'on obtienne une concession plus étendue. — Se reporter aux règles données dans le numéro de la *Semaine religieuse* du 30 Avril 1909.

II. — Culte rétabli. — Les habitants de Plounéour-Ménez, pour réparer la faute du Conseil municipal, s'étant mis en mesure de procurer au clergé un nouveau presbytère, le culte a été rétabli dans la paroisse.

III. — Nominations. — Par décision épiscopale du 2 Août, ont été nommés :

Curé-doyen de Bannalec, M. Cuillandre, curé-doyen de Plouigneau ;

Curé-doyen de Plouigneau, M. Penndu, recteur de Lampaul-Guimiliau ;

Recteur de Lampaul-Guimiliau, M. Le Bihan, recteur d'Ergué-Gabéric ;

Recteur d'Ergué-Gabéric, M. Lein, recteur de Plounéour-Ménez ;

Recteur de Plounéour-Ménez, M. Manchec, vicaire à Notre-Dame des Carmes, à Brest ;

Vicaire à Notre-Dame des Carmes, M. Trébaul, ancien professeur à l'Ecole Saint-Yves ;

Vicaire à Plounéour-Ménez, M. Moré, vicaire de Laz ;

Vicaire à Laz, M. Andro, vicaire à Lanvéoc ;

Vicaire à Lanvéoc, M. Carval, ancien vicaire de Plougouven ;

Vicaire à Plounéour-Ménez, M. Pasteur, vicaire à Landeleau ;

Vicaire à Landeleau, M. Le Borgne, jeune prêtre de Plounéour-Trez.

PARTIE NON OFFICIELLE

CHRONIQUE DU DIOCÈSE

Intentions recommandées aux prières.

I. — L'Eglise et la France.

II. — Le Pèlerinage national à Lourdes.

III. — La deuxième retraite ecclésiastique, du 9 au 14 Août.

IV. — Le Couronnement de Notre-Dame de Kernitron.

A la suite des grandes fatigues qu'il s'est imposées, particulièrement aux fêtes de Sainte-Anne d'Auray, Mgr l'Evêque a été pris d'une indisposition qui a nécessité un repos de quelques jours. Nous sommes heureux de faire savoir au diocèse qu'une amélioration sensible s'est produite : dès mercredi, Sa Grandeur a pu se rendre à l'Institution Saint-Vincent de Paul, où se donne la retraite ecclésiastique, et y faire la conférence de 11 heures.

Retraite ecclésiastique. — Cette semaine a lieu, à l'Institution Saint-Vincent de Paul, la première retraite pastorale. Les exercices sont présidés, en l'absence de Mgr l'Evêque, qui a dû se résigner à un repos relatif, par M. Fléiter, vicaire général. Les instructions sont données par M. le chanoine Guiraud, du diocèse de Montpellier, déjà très avantageusement connu des prêtres du diocèse. Sa parole claire, forte en même temps que pleine d'onction, charme, autant qu'elle émeut et édifie. C'est l'impression de tous ceux — 270 environ, cette semaine — qui l'entendent, et ils ne seront pas démentis par les confrères, qui, sensiblement aussi nombreux, viendront suivre la deuxième retraite.

Nous demandons instamment aux fidèles de continuer, durant cette semaine, à prier pour leurs prêtres qui, en se retremant dans l'esprit de leur vocation, apprennent à travailler avec plus de zèle et de fruit à la sanctification des âmes dont ils ont la charge.

Retraite fermée pour les Jeunes Gens. — Sur l'initiative du Comité diocésain de la *Jeunesse Catholique*, une retraite fermée, pour jeunes gens, aura lieu à Brest, au collège Saint-Louis, du jeudi 23 Septembre au dimanche 26.

Elle sera présidée par M. le chanoine Kerisit et prêchée par M. l'abbé Thomas, aumônier au lycée de Brest.

Logement et repas pour les trois jours : 6 fr.

On compte beaucoup sur le zèle et les prières des ecclésiastiques du diocèse pour le recrutement et le succès de cette retraite.

Tous comprennent qu'on ne saurait mener à bonne fin l'œuvre urgente de défense et de conquête religieuse et sociale que si le clergé peut s'appuyer sur une élite de bons et solides chrétiens,

ayant la claire vue du but à atteindre et prêts à tous les dévouements.

Or, de tels chrétiens se forment surtout sous l'action de la grâce de Dieu, dans le recueillement et les méditations des retraites fermées.

S'inscrire chez M. François Lidou, 75, rue du Cimetière, Brest.

PAROISSE DE LANMEUR

COURONNEMENT DE NOTRE-DAME DE KERNITRON

Programme et Horaire.

La solennité du Couronnement sera précédée d'un triduum préparatoire:

JEUDI ET VENDREDI 13 AOUT, à 8 heures, grand'messe; sermon breton, à Kernitron. Le soir, à 7 heures 1/2, vêpres, sermon français.

SAMEDI 14 AOUT. — 8 heures, grand'messe; sermon breton. Le soir, à 7 heures 1/2, procession et vêpres solennelles à la chapelle; — allocution par Mgr Duparc, évêque de Quimper et de Léon; — feu de joie; — procession aux flambeaux; — transport de la statue à l'église paroissiale; — illumination.

DIMANCHE 15 AOUT. — Les messes commencent à 2 heures et se succèdent d'heure en heure.

De 8 à 9 heures, réception des processions; — 9 heures, les processions se mettent en ordre; — 9 heures 1/2, les processions réunies se mettent en marche pour le champ du Couronnement.

Les prêtres s'habilleront à l'église, les Evêques à la sacristie.

La musique de Saint-Martin de Morlaix alternera avec le chant.

10 heures, Messe pontificale, célébrée par Mgr Pichon, archevêque de Cabasa, coadjuteur de Port-au-Prince; sermon breton par Mgr Dubourg, archevêque de Rennes.

COURONNEMENT DE N.-D. DE KERNITRON, PAR MGR DUPARC.

N. B. Le départ pour la ville et le retour du champ du Couronnement ne se feront pas processionnellement.

3 heures, Vêpres pontificales; sermon français par Mgr Gouraud, évêque de Vannes. — Rentrée de la statue couronnée dans sa chapelle. — *Te Deum*; bénédiction du Saint-Sacrement.

Illumination.

Le Lundi, à 8 heures, messe d'action de grâces à Kernitron.

Voici les noms des évêques qui assisteront au Couronnement: NN. SS. Duparc; Dubourg; Pichon; Guillois, archevêque de Pesinonte; Rouard, évêque de Nantes; de Bonfils, évêque du Mans; Morelle, évêque de Saint-Brienc; Gouraud, évêque de Vannes; le RR. Père abbé de Thymadeuc.

Noces d'or de M. le chanoine Le Duc, curé-archiprêtre de St-Mathieu.

Depuis longtemps la paroisse de St-Mathieu préparait à son vénéré Curé une fête qui fût digne d'elle, et de celui qu'elle voulait honorer, dans la mesure du respect et de l'attachement sans bornes qu'elle lui porte.

Ses nombreux amis, prêtres, fidèles au rendez-vous — mais combien ont dû, contraints par les nécessités du ministère paroissial, se résigner à ne point venir! — se réjouissaient d'avance de tout ce qu'ils allaient voir et entendre. C'est si doux, aux heures noires que nous vivons, de contempler un peuple entier serré autour de son pasteur et de son Père, l'acclamer et, sous mille formes les plus exquises et les plus délicates, lui témoigner ses sentiments! Les joies intimes du vénéré jubilaire étaient — nous le sentions tous — décuplées par le bonheur même de cette population. Elle trouvait, dans cette fête solennelle et rare, une occasion de dire tout haut et à sa manière, ce que, tant de fois, elle avait pensé et dit tout bas, de bon, d'aimable, et de suave. On voyait qu'elle se sentait comme chargée par les autres paroisses qui, tour à tour, avaient si largement profité de son zèle et de son cœur, de payer leur dette de reconnaissance. Cette dette a été généreusement acquittée: Saint-Mathieu de Morlaix a bien fait les choses. Tous ceux qui en ont été les heureux témoins sont retournés reprendre leurs places de lutttes et de combats, fortifiés, encouragés pour longtemps. De tels spectacles sont réconfortants; ils ouvraient à eux seuls des horizons d'espérances, s'il en était encore besoin.

†

Il est dix heures et demie: les cloches ont donné dans les vallées et sur les hauteurs leurs notes gaies et fortes. Elles n'ont appelé personne à l'église, ni fait accélérer le pas des retardataires; car depuis longtemps, elle est comble. Le cortège qui doit bientôt y pénétrer, à travers les rangs trop pressés, y mettra du temps. Toute la paroisse y est représentée: pas une famille qui n'y ait envoyé plusieurs de ses membres: chacun veut y être: nul ne cède son tour de grand'messe: on a été si souvent à la peine avec lui, on sera à la joie ce jour-là avec lui! On l'a vu pleurer là où le deuil et la douleur avaient frappé durement: celui-ci a entendu ses consolations et ses paroles de paix: celui-là a reçu ses encouragements paternels et senti battre ce cœur de prêtre à l'unisson du sien. Ces souvenirs qui ne vieillissent pas, ces impressions restées vives, ces rapprochements avec Dieu qui relèvent, tout cela se voit, se retrouve, se reflète sur les fronts, dans les yeux, et jusque dans les saluts inclinés de cette foule qui tient à sa place, et où chacun voudrait voir les yeux du Curé se rencontrer avec les siens pour lui dire: Père, nous sommes là! ta main droite a caché le secours qu'elle m'a donné; ton ministère m'a sauvé; ta foi a fortifié la mienne; ton espérance

m'a fait du bien ; et ton amour pour Dieu et les petits m'a rappris l'amour de Dieu et des malheureux. Père, nous sommes là, nous, les enfants de tes vieux jours, nous sommes fiers de toi ! Puisses-tu l'être aussi de nous !



Le cortège se forme dans la cour qui sépare l'église de la chapelle de Notre-Dame du Mur. La sacristie est dix fois trop insuffisante. Environ 95 prêtres sont présents : en tête de la procession, qui se met en marche, dès que M. le Curé, placé à genoux, a baisé la croix et s'est placé sous le dais que portent quatre membres du conseil paroissial, s'avancent les jeunes prêtres, les Recteurs et Curés de l'archiprêtré, des Chanoines honoraires et titulaires, enfin Mgr Dulong de Rosnay.

Pourquoi les nommer tous ? nul n'y tient : tous sont là visiblement pour payer une dette d'amitié et de reconnaissance : mais rappelons au moins ses anciens vicaires, dont plusieurs occupent dans le diocèse les plus hautes charges. Dieu les avait sans doute bien doués ; mais leur curé les a formés, développés, et mis en valeur. Il ne pouvait en être autrement avec un tel maître, un modèle achevé, séduisant et bon.

Avant la messe, M. le Curé monte en chaire. Que dire de cette allocution si humble ? Le vénéré jubilaire se demande l'emploi de ces 50 ans de grâces dont l'a comblé le bon Dieu ; de cette action de grâces si joyeuse ? il a été l'objet de tant de faveurs que son cœur déborde de reconnaissance pour Dieu ; de cette exhortation si ferme ? la fête d'aujourd'hui n'est-elle pas un engagement à continuer sa vie de prêtre avec plus encore, si c'est possible, de dévouement et de ferveur ? Ses paroles sont recueillies avec piété ; elles sont si justes, elles tombent si heureusement, elles répondent si bien aux sentiments de tous ! Eloquent discours d'un Père à ses enfants, sans rechercher l'effet, sans les charmes voulus de périodes laborieuses. L'éloquence est faite surtout de cette union du cœur qui parle aux cœurs qui écoutent : c'est dans cette splendeur du vrai des sentiments révélés de l'auditoire attentif, ému et soulevé, que se trouve la grande beauté, la noblesse et l'éloquence aimée. M. Le Duc a ce don-là. Nous le connaissions depuis longtemps : mais, au jour de sa fête, il n'a eu qu'à ouvrir son cœur, et chacun y a lu, et trouvé ce qu'il savait y être.

L'émotion allait grandissant, même chez les prêtres, plutôt moins émotionnables d'habitude, quand elle faillit éclater en larmes douces et abondantes : l'orateur rappelait un souvenir lointain, évoquant le tableau d'un jeune prêtre mourant après sa première messe, radieux, tout céleste déjà, et consolant son père et sa mère par ces mots qui ne sont pas de la terre : « O parents chéris, j'ai demandé à Dieu de dire une messe, une seule messe ; Dieu m'a exaucé, je puis mourir et aller au ciel vous attendre dans la joie. — Et moi, il y a 50 ans que j'ai ce bonheur ! Mon Dieu, comment en ai-je profité ? Mes frères, priez pour votre vieux Curé. »

Et le vieux Curé descend de chaire ; il en était temps, sa voix tremblait ; nos yeux étaient humides, et furtivement les mains arrêtaient les larmes, les vraies, les bonnes, les douces, et les essuyaient.



M. le Curé monte à l'autel et commence la messe, assisté de ses cousins, MM. Rolland, recteur de Meilars, et Henry, aumônier des Petites Sœurs des Pauvres, à Brest. Sa voix a repris son assurance, elle est pleine et forte ; c'est bien celle que tout le diocèse a entendue dans les Missions, les Adorations, les Retraites, partout où l'on voulait un apôtre, un prêtre éminent, un maître dans la conduite des âmes. Nous la retrouvons, et nous demandons à Dieu de la lui conserver longtemps encore pour sa plus grande gloire.

M. l'abbé Penndu a composé pour la circonstance la messe en la *bémol* à 4 voix inégales, exécutée avec une perfection rare par les chorales des patronages ; 72 jeunes gens admirablement formés, doués de voix harmonieuses et justes, avec une justesse impeccable, interprètent à ravir cette musique difficile.

Disons tout de suite qu'à l'Offertoire on entend avec plaisir *Chantez voix bénies*, la marche pontificale de Gounod.



Après l'Evangile, M. le chanoine Cogneau monte en chaire : en quelques mots bien sentis, il dit la déception de tous dans l'absence de Mgr l'Evêque, resté souffrant à Quimper, et donne lecture du discours que Sa Grandeur devait prononcer.

*Bonus minister Christi Jesu, enutritus
verbis fidei et bonæ doctrinæ.*

C'est un bon ministre de Jésus-Christ,
nourri des paroles de la foi et de
la bonne doctrine.

(I TIM., IV, 6.)

MES FRÈRES,

1. — Il y a un mois, je venais unir ma voix à celle de votre bon Curé et de ses missionnaires, pour vous engager à bien accueillir les grâces de la mission. J'ai été témoin, ce jour-là, de votre docilité affectueuse.

Aujourd'hui, je le suis encore, et c'est une joie pour moi de vous retrouver si nombreux dans cette église, à l'heure où je viens unir ma voix à la vôtre pour féliciter Monsieur le chanoine Le Duc, d'avoir été, depuis cinquante ans, le bon prêtre de Notre-Seigneur Jésus-Christ, *Bonus minister Christi Jesu.*

Dans la vie de l'Eglise, dans la vie d'un peuple, un jubilé de cinquante ans est toujours une source d'émotions profondes et de pensées graves.

A plus forte raison, dans la vie d'un prêtre. Même pour le Pape, les noces d'or de prêtrise sont une date solennelle. J'ai pu le constater à Rome. Vous en avez eu l'écho. Ce jour-là, quelle que soit l'importance des autres souvenirs qui marquent chaque étape dans l'histoire du Souverain Pontife, il semble que toutes les ascensions glorieuses dont sa carrière a dû être composée s'éclipsent devant ce fait si rare : *il y a cinquante ans qu'il est prêtre !* Cela fait presque oublier un

moment qu'il est Pape. Sa grandeur présente disparaît pour un jour, dans les impressions lointaines de sa première messe, rajeunies par la messe de la cinquantième année.

La cérémonie d'aujourd'hui n'atteindra pas l'ampleur grandiose de celle de Saint-Pierre de Rome. Mais elle traduira des sentiments semblables et éveillera des émotions aussi profondes chez le vénérable jubilaire et chez les paroissiens et les amis qui l'entourent.

Pour bien faire, il faudrait pouvoir rassembler ici toutes les âmes dont il a été l'apôtre et mêler leurs impressions aux siennes.

Vous et nous, mes frères, nous devons *penser* de la même façon, mais nous ne pouvons pas *sentir* de la même façon sur ce point.

Le prêtre, dans l'enchaînement des grâces qui remplissent sa vie, voit pour lui plus de causes d'inquiétude que de joie. Il se demande s'il a toujours assez pleinement appliqué à l'œuvre divine les forces reçues d'en Haut. Il a raison de trembler.

Mais le peuple ne voit pas moins juste, quand il se dégage de cette préoccupation de conscience qui ne le touche pas directement, pour considérer avant tout tant de faveurs surnaturelles répandues sur l'âme du prêtre, tant de services rendus par lui, le cours d'un ministère si prolongé et si fécond. Parcourant alors du regard la carrière du vicaire, du recteur, du doyen, de l'archiprêtre, il y trouve une dignité de vie si soutenue, une science si sûre, une parole si sage, un zèle si réglé, que le spectacle lui ravit le cœur et l'amène à faire monter vers Dieu des actions de grâce, assurément justifiées, pour lui exprimer la reconnaissance des fidèles et appeler plus largement encore sur le Bon Pasteur les bénédictions célestes.

II. — J'ignore, mes frères, l'histoire de sa vocation. La source d'où elle a jailli était bonne, à coup sûr. Un vieil oncle, curé de Lannilis, avait été, en pleine Révolution, confesseur de la foi, et toute la famille était pénétrée du même esprit chrétien. Le jeune prêtre, après cinquante ans, n'a pas cessé de faire honneur à ses origines; et le diocèse a pu voir M. le chanoine Le Duc, sans jamais rechercher les honneurs et même en essayant de s'y soustraire, monter rapidement, à l'appel de ses évêques, tous les degrés de la hiérarchie paroissiale et faire partout le bien avec autorité sur les consciences et avec affection pour les âmes. Je n'entrerai pas dans le détail. Je ne toucherai qu'aux notes générales et aux points saillants de cette vie sacerdotale. Ce me sera une occasion heureuse de faire mieux comprendre aux âmes *ce que c'est qu'un prêtre*, en me félicitant comme vous d'en trouver à Saint-Mathieu de Morlaix l'exemplaire achevé.

Qu'est-ce qu'un prêtre, mes frères? n'allez pas le demander à ceux qui le combattent, parce qu'ils l'ignorent ou le calomnient. Interrogez l'Eglise. Le prêtre est l'homme qui, avec une mission divine et une consécration ecclésiastique, se dépense au service de Dieu et des âmes. Il étend le règne de Jésus-Christ. Dans la mesure de son pouvoir, à tous les étages de la société, il fait rentrer Dieu dans les esprits et dans les cœurs pour qu'il y inspire et dirige toute la vie intellectuelle et morale dans les nations, dans les gouvernements, comme dans les individus. Tous les prêtres n'ont pas la même puissance de doctrine. Tous n'ont pas le même degré de piété. Mais, sous peine de manquer à leur vocation, tous ont à remplir la même mission, et la mesure du zèle qu'ils y mettent est justement la mesure de leur mérite devant Dieu et devant les hommes. Poursuivre avec ardeur les consciences rebelles, les aimer d'autant plus qu'elles sont plus menacées, les ramener à Notre Seigneur, tantôt par la bonté tantôt par la sévérité, les

attirer au tabernacle et les y garder par la foi et par la grâce, par la parole claire et chaude, par la piété, par la raison, autant que par la belle ordonnance des cérémonies religieuses, et au besoin, enfin, leur prêcher la grandeur de Dieu par la beauté même des demeures qu'on lui bâtit ici-bas, voilà le programme ordinaire de la vie du prêtre de paroisse.

C'est un ministère à la fois simple et complexe, où il faut de l'ardeur et du calme, et dont le succès apostolique dépend plus encore de la fermeté du caractère et de la tendresse chrétienne du cœur que des qualités de l'esprit.

III. — D'abord, il faut que le prêtre ait le sentiment très vif des droits de Dieu en ce monde. Qui peut souffrir plus que lui de les voir parfois méconnus? Comme nous avons fortement raisonné nos convictions sur ce point aussi bien que sur tous les autres, nous mettons à les défendre toute notre conscience et toute notre énergie. J'ai le droit de penser que, si nous le faisons en termes moins nets, nous vous scandaliserions. En présence de certaines doctrines, de certains agissements, qui ont depuis trente ans blessé toutes les âmes chrétiennes, le prêtre a des sursauts d'indignation qui honorent trop son âme pour qu'il songe à les cacher. — Et si, à la suite d'un centenaire inoubliable, on ose attaquer ici, avec Notre-Seigneur, sa Très sainte Mère, Notre-Dame du Mur, l'insulte a beau venir de très bas et de très loin, le bon serviteur de la Vierge populaire, traduisant les sentiments de la cité tout entière, prend en main, au nom des fils justement attristés, la cause de la Mère outragée, et lui fait rendre justice par la loi humaine elle-même. — Et si la loi à son tour, sortant du droit pour entrer dans l'injustice, vient à violer les libertés nécessaires de l'Eglise et des catholiques, la foi vigoureuse du prêtre n'hésite pas. Il revendique, contre les auteurs de la loi de Séparation et contre ceux qui en tentent l'application, les droits de Dieu et les vôtres. Il le fait avec une simplicité loyale et une dignité d'attitude qui n'ont pas été surpassées.

IV. — Le signe sensible du règne de Dieu dans une paroisse, c'est l'église. Aux yeux du prêtre, le droit élémentaire de Dieu en ce monde est d'avoir une demeure convenable. La terre lui appartient. Il est bien juste qu'il y trouve une pierre où reposer sa tête. C'est à l'homme à construire ici-bas cette maison, pour que Dieu à son tour construise la sienne en paradis. Ils le comprenaient, ces architectes de l'art roman et de l'art ogival, dont le génie nous déconcerte aujourd'hui et dont la foi était plus haute encore que le génie. Pénétrés de la pensée des grandeurs de Dieu, ravis d'admiration devant le ciel visible qui nous le révèle et la nature où il a manifesté sa puissance, ils étaient navrés, quand leur regard retombait sur la terre, de n'y voir pour ce prodigieux ouvrier du monde que des masures pauvres et sans style. Et s'inspirant alors de l'art ancien et des croyances chrétiennes, ils imaginaient, dans un effort de cœur et de génie, ces églises incomparables que l'art actuel salue comme des merveilles et tente en vain d'égaler. Notre-Dame du Mur donnait à Morlaix ce genre de gloire, il y a cent ans. Votre ville garde encore des vestiges du grand art. L'église paroissiale de Saint-Mathieu, excepté dans les parties basses de sa tour, ne répond plus à cet idéal antique. Mais le Pasteur y entretient, par des mains dévouées, la correction ornée, à défaut d'une architecture grandiose. Et votre présence croyante et pieuse donne au lieu saint un caractère de vie qui vaut mieux, pour Dieu et pour le prêtre, que tous les travaux d'art humain. Votre excellent Curé a

toujours eu ce culte religieux de la maison divine. Quand il l'a jugée trop indigne du Bon Maître, il a tenu à la reconstruire. Garlan le sait. Il y avait réuni les ressources nécessaires, préparé et même commencé l'œuvre. Un autre a pu l'achever. A Douarnenez, autre situation. L'église était neuve. Mais la dette contractée était lourde. Il a organisé, au milieu de cette population pauvre mais généreuse, et aussi ardente au travail qu'aux manifestations, ces quêtes qui, poursuivies sous ses successeurs, ont permis de payer la maison du Divin Cœur de Jésus.

V. — Les vues du prêtre, mes frères, s'élèvent toujours plus haut que les édifices matériels. Il y a des demeures spirituelles que Dieu lui-même s'est construites, où il veut résider et dont il nous a confié le soin : ce sont les âmes. Dieu nous les a données. Nous devons les lui rendre dans la beauté surnaturelle dont il les a investies. Il est mort pour cela. Si notre sacerdoce n'avait pas l'ambition passionnée d'achever son œuvre dans les consciences, nous manquerions au serment de notre ordination et aux résolutions joyeuses de notre première messe. Ne vous étonnez pas s'il nous arrive d'engager parfois sur ce terrain des combats douloureux pour nous comme pour les autres ; c'est le devoir. On demande souvent : « Pourquoi le clergé ne reste-t-il pas dans le recueillement de son église et le repos de son presbytère ? Qu'il prêche, qu'il confesse, qu'il voie ses malades, qu'il dise la messe, c'est de quoi l'occuper. Mais qu'il abandonne le souci des œuvres, des écoles, des patronages, de la presse. La primitive Eglise ignorait ce genre d'apostolat irrégulier ! » Mes frères, tous les genres d'apostolat catholique sont en germe et souvent en acte dans le Nouveau Testament. Ils entrent de plein droit dans le programme de notre vocation.

Certes, votre Curé a pratiqué largement les devoirs généraux de son état. Il a, chaque jour, depuis cinquante ans, monté à l'autel pour ses paroissiens. Il a été présent au confessionnal pour toutes les âmes de bonne volonté. Il a visité ses malades jusqu'à contracter dans l'accomplissement du devoir, en service commandé, une maladie qui devait être mortelle. Les habitants de Plougasnou n'ont pas pu l'oublier. Il a prêché l'Evangile sans atténuation, avec une sûreté de doctrine et une bienveillance de ton qui lui ont concilié l'estime et la confiance de son peuple et, on peut le dire, l'universelle et respectueuse sympathie de tout le diocèse ; car son zèle s'est fait sentir bien au delà des limites de sa paroisse, par ces missions bretonnes auxquelles, à l'exemple de Dom Michel, l'apôtre de Douarnenez, il n'a jamais refusé son concours et qui offrent dans tout le pays aux âmes croyantes des saisons de rénovation morale dont les meilleurs ont autant besoin que les plus faibles. Et il a entraîné dans sa voie ses vicaires, en leur demandant, un des premiers dans ce diocèse, à Douarnenez, comme plus tard ici, la prédication courte à toutes les messes du dimanche pour atteindre toutes les âmes de la paroisse. Félicitez-le de tous ces devoirs vaillamment remplis, mais félicitez-le tout autant et peut-être même encore plus, à cause des besoins et des dangers nouveaux, d'avoir lutté par les écoles et les œuvres de jeunesse pour garder à Dieu les âmes adolescentes, d'avoir fondé ou fait vivre, ou ressuscité l'école des filles de Plougonven, et Saint-Blaise de Douarnenez, et Notre-Dame-du-Mur de Morlaix, et peut-être d'autres œuvres de même nature que je ne connais pas. Félicitez-le d'avoir dénoncé l'enseignement coupable par lequel d'autres essaient de déchristianiser l'enfance, et d'avoir rappelé avec force et insistance aux familles leurs obligations en matière d'éducation chrétienne ; et d'avoir engagé le même combat pour maintenir l'esprit catholique dans tout son peuple ; et d'avoir flétri comme

elle le mérite la mauvaise presse, et d'avoir enfin, à l'heure marquée par la Providence, appelé lui-même à son aide pour mieux vous émouvoir ces missionnaires qui portent avec eux, dans la prière et le sacrifice plus encore que dans leur éloquence, la grâce divine et le salut des âmes. C'est de la lutte cela, de la lutte chrétienne, pour vous empêcher de vous perdre. Vous ne vous faites pas une idée assez juste, mes frères, du fardeau que fait peser sur la conscience de vos prêtres l'obligation où ils sont de tout faire pour vous sauver ! Quand ils ont, pour éclairer et convertir ceux des paroissiens qui s'égarent, offert toutes leurs prières et leurs fatigues, s'il arrive que le succès ne répond pas à leurs efforts, ils en éprouvent une souffrance que vous ne savez pas toujours comprendre.

Dans ce combat de cinquante ans, je ne sais quels obstacles a pu rencontrer Monsieur le Curé. Mais je sais qu'il a poursuivi les âmes par tous les moyens évangéliques, avec toutes les énergies et les délicatesses de la charité sacerdotale, sans acception de personnes, laissant voir dans la sagesse de ses conseils comme dans la douceur de ses relations et l'autorité vibrante de sa parole, que le désir loyal du bien est l'unique passion qui l'anime. Il ne s'est refusé à aucune âme. Les communautés religieuses le savent. Le clergé en a fait l'expérience. Toute la paroisse aime à reconnaître l'efficacité d'un ministère qui ne fut jamais découragé ni languissant.

VI. — Au fond de son âme, je le sais d'avance, il fera remonter aujourd'hui l'honneur et le mérite du bien qu'il a pu accomplir au Sacré-Cœur et à Notre-Dame, les deux dévotions paroissiales de Douarnenez et de Morlaix. Ce sera justice. Il leur a confié toutes ses entreprises. Il leur a mis en mains, avec une foi d'apôtre, tous les intérêts des âmes dont il a été chargé. Il lui semblait que si lui, pauvre prêtre, malgré sa bonne volonté, risquait d'échouer dans le service du Christ et des fidèles, le Cœur saignant de son Dieu uni au Cœur Immaculé de Marie lui assurerait la victoire, et que, planant sur ce monde de consciences en péril, les deux Cœurs bénis rendraient la force aux âmes chancelantes et les enchaîneraient au bien par leur attouchement sacré.

Il a eu raison. Mais votre reconnaissance n'en a pas moins le droit et le devoir d'acclamer son mérite personnel dans un apostolat si prolongé. J'aime à voir autour de lui, avec le prélat éminent qui l'honore de son amitié, avec les prêtres distingués qui lui font ce matin un si fraternel cortège, des représentants de toutes les familles de la paroisse, et à leur tête les hommes de foi qui l'ont aidé et soutenu dans toutes ses œuvres, et qui se réjouissent comme nous de retrouver en lui, après tant de fatigues, la santé heureuse et l'espoir d'un avenir encore fécond.

Cher monsieur le Curé, il y a des jeunesse d'âmes qui se renouvellent. A Plougoulm, le jour de votre première grand'messe, le bon Dieu seul pouvait voir se dérouler, à travers tout un demi-siècle, les années et les œuvres qui allaient remplir votre vie. Et il bénissait les souhaits formés alors pour vous par ceux qui, sans doute, ont déjà presque tous disparu. Sa bénédiction a été efficace. Elle le sera encore, s'il veut bien nous entendre. L'affection de votre peuple saura prier avec assez d'élan pour vous retenir longtemps sur la terre... Le jour où Douarnenez vous perdait, il y a dix-huit ans, pendant que le peuple entier, dans l'émotion du départ, vous acclamait avec des larmes, vous pleuriez vous-même, et l'on vous entendait dire : « Je ne me savais pas si aimé. Si je l'avais su, je n'aurais peut-être pas eu le cou-

rage d'obéir à mon Evêque. » Mes Frères, votre Evêque n'a pas besoin de vous demander d'aimer votre Curé. Vous le connaissez. C'est à vos prières à le garder au milieu de vous, pour qu'il puisse longtemps encore être dans la paroisse l'homme de Dieu et l'homme de vos âmes, l'homme du zèle et du bon conseil, l'homme de la charité et de la justice « le ministre du Christ Jésus, nourri des paroles de la foi et de la bonne doctrine ».

Cette lecture faite posément, avec une voix nette et claire, a donné autant qu'il était possible, la vie à ce discours, que tout le monde goûtera, comme il le mérite.

La messe continue : la bénédiction de M. le Curé donnée et la lecture de l'Evangile du dimanche terminée, le clergé rentre à la sacristie. L'église se vide très rapidement, et la foule, amassée près des portes, attend son pasteur pour lui faire une ovation. C'est à qui lui dira un mot, le saluera, et lui enverra un de ces bons sourires, qui en disent long !



M. le Curé reçoit ses invités dans l'Ecole chrétienne des filles : on se le dit, et on s'y rend.

Nous pénétrons dans une vaste salle, toute décorée de fleurs sur des tentures du meilleur goût, et ornée de cartouches rappelant les dates principales des étapes sacerdotales de M. l'Archiprêtre. La table est un grand fer-à-cheval, où chacun cherche et trouve sa place au milieu des fleurs qui la garnissent. On voit que des mains de fées ont présidé à la bonne disposition de toutes choses, et n'ont rien épargné pour l'éclat de la fête.

M. le chanoine Fléiter préside, en l'absence de Monseigneur.

A la fin du repas, M. l'abbé Penndu se lève et récite une fort belle pièce de vers, qui gagnerait, certes, beaucoup à être relue et savourée. Pourquoi ne la publierait-il pas ?

M. le Curé se lève : ce n'est plus le pasteur qui parle en chaire, le dignitaire de l'Eglise qui instruit, l'orateur qui cherche le chemin des cœurs, c'est l'ami simple et bon, qui, dans son improvisation naturellement simple et bonne, parle à des amis, leur rappelle le passé, envoie un souvenir ému à ses compagnons d'armes tombés avant lui, et avant lui parvenus au beau champ du repos joyeux et éternel ; il évoque les noms fameux des Bellec, des Arhan et des Saout, et rappelle que, seul survivant avec lui de son cours, très nombreux pour l'époque — ils étaient 33 prêtres —, reste le bon M. Séité, recteur de Saint-Urbain, la crème des hommes — style local —, prêtre des plus estimables. Puis, finissant en un doux merci à ses vieux vicaires, il nous livre le secret de sa vie, pleine et féconde ; le respect pour ses Supérieurs, *respect condescendant sans mesures, et amour tout filial*.

M. le chanoine Fléiter, remplaçant Monseigneur, se devait de nous dire ce que pense du vénéré jubilaire l'autorité diocésaine — à laquelle il a appartenu depuis plus de vingt ans comme vicaire général, et, dans trois circonstances particulièrement pénibles, comme vicaire capitulaire. — Il justifie largement notre attente,

et expose avec délicatesse, et toute l'abondance de sa parole sympathique, les titres à notre affection du cher Curé, l'ami de tout le monde, l'ouvrier de toutes les heures, et le prêtre prêt à briser les liens les plus chers et les plus forts, à la voix de ses Supérieurs, sûr de faire son devoir, tout son devoir, de plaire à Dieu ! Plaire à Dieu a été le seul souci de sa vie sacerdotale.

Sollicité par des voix bruyantes, cordiales, et connues depuis longtemps, Mgr Dulong se lève, et fait une ravissante et gracieuse causerie, sans apprêt ni effort, mais avec toute la fraîcheur de son talent qui demeure, de sa voix qui ne s'éteint pas, et de son cœur qui ne vieillira jamais. Impossible de reproduire des mots qui brillent comme des paillettes d'or, des malices — car il y a des malices aimées — qui font du bien, et des envolées auxquelles son éloquence se prête merveilleusement.

Nous aurions voulu pouvoir donner ici cette page courte et modèle du genre ; nous y serions arrivé, si nous avions su devoir être le lendemain chargé de faire ce compte rendu, et nos lecteurs nous en auraient béni. Mais nous ne pouvons que leur exprimer nos regrets. Ceux qui ont été assez favorisés pour jouir de ce toast les augmenteront — ces regrets — en disant autour d'eux ce qu'était cette parole d'un bon et grand prêtre, louant en termes exquis un autre grand et bon prêtre, son ami.

M. Vérant, ancien notaire, président du Conseil paroissial, au nom des autres membres éminents du Conseil, groupés à la table d'honneur, offre ses respects à son Curé en termes émus et impressionnants. M. Vérant, à Morlaix, c'est l'honneur chrétien, c'est l'esprit lucide et droit dans les affaires loyales, c'est le conseiller autorisé dans les situations délicates, c'est l'officier ministériel un jour injustement menacé dans ses intérêts et son honneur, c'est le répondant et le chevalier de Notre-Dame du Mur dans un procès qui s'imposait.

Il parlait, et nous écoutions avec la déférence due à un ancien qui a les plus beaux états de service du monde : il a fait mieux que de parler, il a agi : agir vaut mieux que parler.



Les vêpres sont à 3 heures : il faut se hâter ; on s'oublie si aimablement dans ces réunions où l'on se retrouve de tous les coins du diocèse : on a tant de choses à se dire, d'idées à échanger, de projets à se soumettre, de craintes à formuler, d'espérances à partager !

Hélas ! beaucoup d'entre nous, pressés par le besoin de rentrer le soir même à Quimper, gravissent la route de la gare, pendant que les autres plus heureux se rendent aux vêpres.

Au salut du T. Saint-Sacrement les mêmes chorales qu'à la grand'messe chantent l'*Ave Maria* à 3 voix mixtes de Bartholomans, le *Tantum ergo* à 4 voix mixtes de Haydn, et le *Laudate Dominum* à 2 voix d'hommes de Gounod.

Nous ne saurions trop remercier les maîtres et les exécutants

de cette musique religieuse : les critiques, les plus compétents et les plus difficiles, ont été pleinement satisfaits et sans réserve.

La fête est finie ! Le *Te Deum* jaillit des cœurs et clôt la cérémonie. Non, nous nous trompons ; ces fêtes religieuses ne finissent point ainsi, avec le jour qui tombe, et le temps qui passe. Elles restent dans les esprits et les cœurs ; elles séjournent dans le meilleur coin des souvenirs qui consolent, rendent meilleurs et font entrevoir les joies du beau paradis, où tout est paix, union et amour.

Paroissiens de Saint-Mathieu, merci du fortifiant spectacle que vous nous avez donné, en entourant de vos hommages respectueux et des témoignages de votre attachement l'un de nous, notre ami, notre modèle, votre Père dévoué. Gardez-le longtemps pour votre plus grand bien, et comblez de joies sa verte vieillesse. Suivez ses enseignements ; marchez sur ses traces ; enfin, entourez-le sur la terre, pour vous grouper bientôt là où les familles se refont.

C'est le souhait d'un prêtre, admirateur et ami de votre Curé. Sur son désir, il vous a, naguère, parlé tout un carême de vos devoirs, et il a vu que vous saviez les comprendre et les remplir.

Dimanche, en vous retrouvant si bons et si fidèles, il bénissait Dieu, et lui demandait que l'on pût toujours dire de vous : *tels fils, tel père*.

L. R.

Défense sacerdotale. — Le jeudi 29 Juillet, est revenue, devant le tribunal correctionnel de Châteaulin, l'affaire en diffamation intentée par M. Le Gall, recteur de Botmeur, contre M. Mouchot, directeur-gérant de la *Démocratie Bretonne*, *Réveil du Finistère*. Après une solide et éloquente plaidoirie de M^e Charles de Kerangal, du barreau de Quimper, avocat du plaignant, le ministère public a requis l'application de la loi.

M. Mouchot est condamné, par défaut, à 50 fr. d'amende, à 150 fr. de dommages et intérêts, à l'insertion du jugement dans le plus prochain numéro qui suivra la notification, et à l'insertion à ses frais dans les journaux suivants : le *Progrès*, le *Courrier du Finistère* et la *Résistance de Morlaix*.

C'est la troisième condamnation prononcée, dans l'espace d'un mois, contre le journal la *Démocratie Bretonne* pour diffamation envers des ecclésiastiques. Chaque fois l'auteur responsable a fait défaut.

Guerre à la pornographie ! — Un cinématographe forain, de passage à Brest, avait annoncé, par des prospectus distribués en ville, une séance au cours de laquelle on devait représenter des scènes immorales. Pour l'empêcher, plusieurs personnes ont adressé une protestation à la municipalité, se proposant au besoin de venir manifester devant l'établissement en question. La police n'a pas tardé à agir : le commissaire central et un des adjoints au maire se sont rendus au Cinéma et ont pris les mesures que la moralité commandait.

Partout les honnêtes gens devraient faire comme à Brest : dénoncer et poursuivre l'immoralité, qu'elle se montre dans les cinématographes, dans les théâtres ou dans les magasins aux étalages malpropres. C'est un avis qui a son opportunité en tout temps, mais spécialement à cette époque de l'année où, sur nos places, à l'occasion des fêtes locales et des « Pardons », s'étalent des « attractions » de toutes sortes que la police néglige trop souvent de surveiller.

BREST. — Religieuses condamnées. — Le tribunal correctionnel de Brest a rendu, le 29 Juillet, son jugement dans l'affaire des treize religieuses des écoles de Kerinou et de Lambézellec. Ces religieuses étaient poursuivies pour avoir tenu un établissement congréganiste.

Le tribunal a condamné la Sœur supérieure de l'école de Kerinou à 50 francs d'amende, sans sursis, et la Sœur supérieure de Lambézellec à 30 francs d'amende avec sursis ; les onze autres religieuses se sont vu infliger une amende de 16 francs avec sursis. Le tribunal a, en effet, estimé que ces religieuses, après le jugement d'acquiescement dont elles avaient été l'objet le 8 Juin 1904, avaient pu se croire en droit de continuer à enseigner ; mais, il a aussi estimé qu'une erreur de droit ne peut pas faire disparaître complètement un délit.

Succès scolaires. — **LESNEVEN.** — Le collège de Lesneven continue à remporter ses succès traditionnels aux examens du baccalauréat. Voici les noms des élèves reçus à la dernière session :

Première partie. — *Latin-grec* : Jean Cardinal, Yves Le Nan, Yves Léon, Jean-Michel Lunven, Henri Trévidic ;
— *Latin-Sciences* : Auguste Keromnès ;
— *Sciences - Langues vivantes* : Léonce Miqueau.
Deuxième partie. — *Philosophie* : Joseph Cam, Jean Dorval, Ollivier Paul.

Ouverture d'une école libre. — I. Nous rappelons à tous les intéressés que le dossier complet, qui doit être adressé à M. l'Inspecteur d'Académie, comporte les pièces suivantes :

- 1^o Une copie de la déclaration d'ouverture, faite au maire de la commune ;
- 2^o L'acte de naissance de l'instituteur (sur papier timbré, et légalisé) ;
- 3^o Son diplôme ;
- 4^o Un extrait de son casier judiciaire ;
- 5^o Son *curriculum vitæ* (sur papier libre), c'est-à-dire l'indication des lieux où il a résidé et des professions qu'il y a exercées depuis 10 ans ;
- 6^o Le plan du local affecté à l'établissement (sur papier libre). Le visa du maire est exigé lorsqu'il s'agit d'un internat.

N. B. — Nous tenons à la disposition des intéressés des formules de déclarations d'ouverture d'école approuvées par M. l'inspecteur d'Académie.

II. M. G. Mauduit, 6, rue Verdelet, Quimper, veut bien se charger de déposer à l'Inspection académique tous les dossiers qui lui seront envoyés. Nous prions les instituteurs et les institutrices d'avoir recours à son obligeance ; ce sera pour eux le plus sûr moyen d'éviter bien des retards et bien des ennuis.

P. MESSAGER,
Inspecteur diocésain.

Le choix des classiques devient d'une importance toujours plus grande, à mesure que les auteurs dits neutres *s'épurent*. Les maîtres et maîtresses chrétiens ne voudront accepter dans leurs écoles un livre qui ne soit pas nettement catholique. Pour faciliter le choix des auteurs à mettre aux mains de leurs élèves, nous tenons à leur disposition une liste des ouvrages que nous recommandons.

Cette liste paraîtra dans un prochain numéro de la *Semaine religieuse*.
P. M.

SAINTE-ANNE D'AURAY

Fêtes solennelles du 25 et du 26 Juillet.

Cette année, les fêtes ont été inaugurées, dès le samedi soir, par un concours très nombreux de Tertiaires de Saint-François d'Assise, sous la direction des RR. PP. Capucins et la présidence de S. G. M^{sr} l'Evêque de Vannes. Il y eut adoration nocturne du Très Saint-Sacrement avec les exercices les plus variés et des instructions qui se répétèrent pendant la messe de communion et dans la matinée le lendemain. A dix heures, après Locmiquélic, les paroissiens de Belz entrèrent à Sainte-Anne en procession et, pour leur grand'messe, la Basilique se trouva insuffisante à recevoir les flots de pèlerins qui arrivaient déjà par tous les chemins.

Malheureusement, la pluie, qui ne les effrayait pas, ne permit guère le développement des cérémonies annoncées...

Tout était préparé à la tribune de la *Scala Sancta* pour les vêpres pontificales. Il fallut y renoncer ainsi qu'à la procession. On s'entassa comme l'on put dans la Basilique, et c'est à grand'peine que l'on ouvrit passage au cortège des Evêques, Mgr Gouraud, Mgr Duparc et Mgr Pichon, coadjuteur de l'Archevêque de Port-au-Prince, qui présida les vêpres. Une vraie jouissance était réservée à tous par l'éloquence pénétrante de M. le chanoine Le Moyne, supérieur de l'Externat des Enfants-Nantais, qui montra le rôle de la Bretagne à notre époque, rôle qu'elle remplira grâce à la maternelle protection de sainte Anne.

La soirée permit la procession aux lumières et la nuit se passa en prières, cantiques, allocutions et chemins de la Croix, pendant

que les confessionnaux étaient assiégés jusqu'à minuit. Une messe fut célébrée à l'aube et, quand les premiers trains passèrent le lundi matin à la gare de Sainte-Anne, ils emportèrent autant de pèlerins qu'ils en amenaient. On remarquait facilement parmi les premiers un grand nombre de pèlerins du Finistère, dont les costumes si pittoresques excitaient vivement la curiosité des voyageurs. Jadis, le Finistère semblait s'être réservé de préférence les fêtes de la Pentecôte. Avec les facilités qu'offre le chemin de fer aujourd'hui, il n'en est plus de même et, dimanche comme lundi, on distinguait les différents cantons de la Cornouaille mêlés aux gens des diocèses de Rennes, de Nantes et de Saint-Brieuc. Le temps, bien qu'il fût moins maussade que la veille, restait menaçant et une assez grosse pluie interdit encore, pour la messe, l'accès du champ de l'Epine...

La messe pontificale fut célébrée par Mgr Duparc dans la basilique, en présence des évêques... Après l'Evangile, une heureuse surprise attendait les pèlerins. M. Auriol, professeur de théologie à l'Institut catholique de Paris et prédicateur des trois retraites ecclésiastiques, avait profité d'un court répit pour apporter ses hommages à la bonne Mère sainte Anne. Saisi à l'improviste par Monseigneur de Vannes, il n'hésita point à payer son tribut d'éloquence à la fête...

Après la messe, il fut très difficile de sortir de la basilique à travers une multitude de nouveaux pèlerins qui assiégeaient les portes avec impatience... A ce moment le soleil avait dissipé les gros nuages. Et sur toutes les routes on voyait encore des piétons, des voitures combles et surtout des automobiles au signal strident, qui se hâtaient vers Sainte-Anne.

Bientôt l'esplanade devant la Scala fut remplie d'une multitude, que traversa en procession un très nombreux clergé faisant cortège à nos évêques. C'est à Mgr de Bonfils, évêque du Mans, que Mgr l'Evêque de Vannes demanda de présider les vêpres. Elles furent chantées avec un entrain admirable par les dix mille voix qui répondaient au clergé. Enfin, Mgr Duparc prit la parole. Nous avions craint que le silence ne lui eût été imposé par les grandes fatigues auxquelles trop souvent il ne sait pas se refuser. En le voyant debout à la tribune de la Scala, il y eut comme un frémissement de joie dans l'assemblée. Dès ses premiers mots, il semble qu'elle était tout entière suspendue aux lèvres harmonieuses de l'Evêque, lisant dans son regard et dans l'expression de ses traits son amour filial pour sainte Anne et l'envie de le faire passer dans toutes les âmes.

« Comment conclure, s'écria-t-il, ces fêtes magnifiques de notre Basilique nationale ? En venant ici, ceux qui ont connu l'ancien Saint-Anne, et je ne parle, hélas ! que d'il y a trois ans, ceux-là se disaient peut-être : y a-t-il encore à Sainte-Anne des fêtes d'allégresse ? Il n'y a plus de place qu'aux regrets, en ce désert si vite créé par la persécution antireligieuse. Sainte-Anne, sans doute, a été dépouillée de ses honneurs et de toute joie ; mais quand même, il y a

toujours près d'elle place à l'espérance. Il ne dépend pas des hommes de faire le désert et la solitude là où Dieu ne les veut pas. Oui, de cette terre si aimée on a fait une terre d'inquiétudes et de regrets ; mais c'est la fonction même de l'inquiétude de s'accrocher à l'espérance, et l'espérance chrétienne grandit en proportion des épreuves. C'est pour confier à sainte Anne nos inquiétudes et nos espoirs que nous sommes venus. En élevant les yeux vers sa statue qui couronne le clocher de la basilique, elle nous apparaît souriante et bonne. Et pourtant qu'elle en a vu d'inquiétudes ! et tous nous pourrions l'attester. Oui, depuis que nous avons placé son image aussi haut que notre foi en a eu le pouvoir, elle a vu passer bien des orages, des tristesses et des souffrances. Oh ! oui ; mais cependant elle a vu aussi de belles fêtes, elle en voit une aujourd'hui, elle en verra de plus belles encore. On a pu fermer sa maison, chasser ses enfants, mais on ne saurait enchaîner les âmes. Et nous sommes revenus, nous reviendrons à son sanctuaire. Car si sainte Anne est mère de nos espérances, son sanctuaire est le sanctuaire de notre prière nationale.

On peut prier sainte Anne partout, mais c'est ici qu'elle veut de préférence recevoir nos prières ; c'est ici que nous la prions le mieux, c'est ici qu'elle donne à nos prières la réponse immédiate, précise, efficace. Ici encore, c'est le lien de la prière nationale et ininterrompue de toute la Bretagne. Et quand sainte Anne nous a entendus, il ne se peut pas qu'elle ne prie Dieu avec nous, puisque c'est Dieu qui l'a voulu ainsi ; ici Dieu lui-même se rend plus facile à nos accents et plus docile à l'intercession de notre mère. Quelques-uns ont pu défaillir dans la confiance et cesser de la prier ; ils ont dû s'apercevoir qu'ils n'étaient plus exaucés, ni protégés. Mais il reste vrai que la Bretagne aime toujours sainte Anne et continue à l'invoquer ici ; devant son image, nous voyons passer la marine et l'armée, les riches et les pauvres, les paysans et les gentilshommes, et tous n'ont qu'une seule voix, qu'un seul cœur en la priant. C'est bien ici le sanctuaire de la prière nationale.

La prière a sa force surtout dans les larmes qui l'accompagnent. Lorsqu'une famille est éprouvée par le deuil ou le malheur, lorsqu'un Breton est frappé et qu'il souffre dans son cœur et dans ses intérêts les plus chers, c'est à sainte Anne qu'ils viennent apporter leur plainte et leurs demandes. Ils savent que les larmes ont une puissance souveraine, que la peine est souvent la source du mérite. Que de mères ont obtenu par leurs larmes la résurrection de leurs fils, comme autrefois les larmes de Marthe et de Madeleine obtinrent la résurrection de leur frère Lazare. Nulle part plus qu'à Sainte-Anne il n'a coulé de larmes avec plus de prières ; nulle part il n'y a eu plus de miracles de la grâce. Toute l'histoire de Sainte-Anne est faite des prières avec larmes de ses Bretons, et de ses faveurs sans nombre à leur égard.

La Basilique est aussi le centre de l'union si nécessaire entre nous. C'est le sort de tout pèlerinage qui, répondant à un appel céleste, attire les foules en un lieu choisi. Dès le premier jour

sainte Anne appela au Bocenno les foules ; dès le premier lendemain Nicolazic les entendit venir, et les vit prier sa bonne mère dans une chapelle en planches couverte de genêt. Il me plaît de m'en souvenir ; la première procession fut celle d'une paroisse de Cornouaille, et le premier évêque qui voulut y célébrer la messe fut l'évêque de Quimper. Peu à peu tous les diocèses se réunirent aux pieds de sainte Anne ; c'est là que l'on trouvait le plus solide terrain de l'union nationale. La Bretagne est venue entière à Sainte-Anne dans les graves circonstances, comme dans le deuil national, il y aura bientôt quarante ans. Quand le Souverain Pontife jette son cri de détresse et appelle tous ses enfants à la concentration des forces pour la défense de l'Eglise et de ses droits, c'est à Sainte-Anne que nous entendons mieux son appel et que, réunis dans la même foi, la même espérance et la même charité, nous venons puiser et affirmer des résolutions inébranlables que nous saurons tenir, avec la grâce de Dieu.

Avant de terminer, souvenez-vous que ce sanctuaire est le sanctuaire de la reconnaissance. Quand nous l'avons bâti, c'est avec le sou du pauvre et la générosité du riche, dans un acte national de reconnaissance. Chaque fois que nous accourons à Sainte-Anne, c'est dans la peine, ou par reconnaissance. Car elle s'est montrée fidèle à nous protéger. Ne la quittons pas sans protester, à l'exemple de nos pères, de notre fidélité dans la confiance en sa bonté maternelle. »

Après cette allocution, dont Mgr Duparc voudra bien nous pardonner d'avoir, dans un trop pâle résumé, trahi l'éloquence vibrante, certes la bénédiction de Notre Seigneur Jésus-Christ rencontra tous les cœurs unis dans la plus parfaite confiance en sainte Anne et dans l'accord le plus unanime des volontés pour l'accomplissement du devoir chrétien. Aussi, lorsque S. G. Mgr Gouraud demanda aux hommes présents d'en donner un témoignage en faisant cortège au Saint-Sacrement, une très longue procession se mit en marche vers la Basilique, au chant du *Lauda, Jerusalem, Dominum*. Ce fut une sorte de triomphe pour Jésus-Christ, qui ne put se laisser enfermer au saint tabernacle sans avoir une fois encore, du portail de la Basilique, béni l'immense foule agenouillée.

Il n'y a que la religion qui soit capable d'inspirer de pareilles fêtes ! La Bretagne saura les renouveler.

(Semaine religieuse de Vannes.)

DERNIÈRE HEURE. — Nous avons reçu, trop tard pour pouvoir l'insérer dans ce numéro, un compte rendu de la bénédiction de la mer à Douarnenez.

Nous le publierons la semaine prochaine.

Revue Financière.

L'accalmie survenue dans la situation intérieure de l'Espagne a permis au marché de se raffermir.

La Rente Française s'est avancée à 97,90. Faiblesse des Fonds Russes.

L'Extérieure Espagnole que nous laissions à 97,05 est tombée à 94,20 pour rebondir à 95,80.

Bonne tendance du Turc Unifié à 93,90.

Fermeté des lots du Congo à 91,50. Cette valeur est intéressante pour le capitaliste qui désire thésauriser son revenu. En outre des chances de lots il est assuré de se voir rembourser à un prix variant de 210 à 595 francs.

Nous avons annoncé que le Crédit Industriel et Commercial, la Société Centrale des Banques de Province et les Banquiers, membres du Syndicat des Banques de Province, procédaient au Placement de l'Emprunt 3 1/2 % or 1909 du Royaume de Danemark. Le prix de vente est de 496 fr. 25 par obligation de 500 fr. jouissance 1^{er} Août 1909; les coupures seront de 500 fr., 1.000 fr. et 2.500 fr., nominaux. Le revenu de 17 fr. 50 sera payé net, par moitié les 1^{er} Février et 1^{er} Août de chaque année, aux guichets ci-dessus indiqués. Ces titres seront inscrits, comme les précédents emprunts, à la Cote Officielle du Marché de Paris.

La Banque de France a faibli à 4.190. Fermeté du Crédit Foncier à 757. Les établissements de crédit sont, dans l'ensemble, bien tenus.

Les actions de nos grandes compagnies de chemins de fer, d'abord mollement tenues, se sont raffermies.

Les obligations 5 1/2 % or du Chemin de fer Grand Nord Central de Colombie, qui viennent d'être introduites sur notre Marché en Banque, ont eu de bonnes demandes à 425. Les solliciteurs du Gouvernement de la République de Colombie ont récemment fait publier un avis officiel qui est venu confirmer ce que nous avions précédemment dit au sujet de la garantie gouvernementale dont jouissent ces obligations.

Le Suez est soutenu à 4.715. Les Messageries Maritimes ont progressé à 146. Lourdeur de la Transatlantique à 206.

Les valeurs métallurgiques continuent à montrer une grande fermeté.

Par suite de la moins bonne tenue des cours du cuivre, le Rio-Tinto a perdu le cours de 1.900 pour remonter finalement à 1.905.

CHAPEAUX

Barrettes, Rabats

Faux-cols

et Manchettes toile

Ceintures

Gilets de flanelle

etc.

Vêtements Ecclésiastiques.

F. JODELAIS, FILS AÎNÉ

Fournisseur du Grand-Séminaire

20, rue Verdelet — **QUIMPER** — rue Verdelet, 20

MÉFIEZ-VOUS de la constipation et de ses conséquences : *migraines, congestions, appendicite*. Laxatif-purgatif agréable envoyé contre un franc. M. Bréard, Saint-Pierre-sur-Dives, Calvados.

L'Administrateur-Gérant : AR. DE KERANGAL.

Quimper, typographie DE KERANGAL, imprimeur de l'Evêché.

LA SEMAINE RELIGIEUSE

DU DIOCÈSE

DE QUIMPER ET DE LÉON

SOMMAIRE

I. PARTIE OFFICIELLE. — *Communications de l'Evêché* : Examens.

II. PARTIE NON OFFICIELLE. — L'Assomption de la Très Sainte Vierge.

III. — *Chronique du diocèse* : Intentions recommandées aux prêtres; Offices extraordinaires; Les retraites pastorales; Instructions pontificales; Nécrologie; Quimper; Pèlerinage de Lourdes; Bé-

nédiction de la mer; Châteauneuf-du-Faou; Tremblement de terre; Nantes; Livres recommandés pour les écoles chrétiennes; Ecole Freppe, à Angers.

IV. — *Chronique générale* : Rome; Un évêque condamné en appel; Auch; Catholique et socialiste; Pèlerinage de vacances à Rome.

V. — *Bibliographie*.

VI. — *Annonces et avis*.

Offices de la semaine.

Dimanche, 15 Août. — 11^e Dimanche après la Pentecôte. ASSOMPTION DE LA T. SAINTE VIERGE MARIE. Double de 1^{re} classe avec Octave. Blanc. A la messe, mémoire du Dimanche.

Vêpres de la fête, avec mémoires du suivant et du Dimanche.

Lundi, 16. — S. Roch, Confesseur (*au Supplément*). Double. Blanc.

Mardi, 17. — Octave de S. Laurent, Martyr. Double. Rouge.

Mercredi, 18. — S. Hyacinthe, Confesseur (*du 16 Août*). Double. Blanc.

Jeudi, 19. — Office de l'Octave de l'Assomption; semi-double. Blanc.

Vendredi, 20. — S. Bernard, Abbé, Docteur. Double. Blanc.

Samedi, 21. — St^e Jeanne-Françoise de Chantal, Veuve. Double. Blanc.

Dimanche, 22. — 12^e Dimanche après la Pentecôte. S. JOACHIM, PÈRE DE LA T. SAINTE VIERGE.

Ordre de l'Adoration perpétuelle pendant la semaine.

Retraite de Quimper. du 12 au 19 Août.

PARTIE OFFICIELLE

COMMUNICATIONS DE L'ÉVÊCHÉ

Examens. — L'examen des prêtres ordonnés avant le 1^{er} Janvier 1898, susceptibles d'être appelés à avoir charge d'âmes, est fixé au mardi 21 Septembre, et commencera à 8 heures du matin, à l'Institution Saint-Vincent de Paul (Quimper).

PARTIE NON OFFICIELLE

L'Assomption de la T. Sainte Vierge.

La glorification de Marie, inaugurée sur la terre au jour de son Assomption, a traversé les âges et ira en grandissant jusqu'aux jours de l'éternité : *Ecce enim ex hoc beatam me dicent omnes generationes*. Elle nous l'a prophétisé, et toutes les générations sont venues et viendront successivement réaliser cet oracle par l'hommage de leur dévotion, c'est-à-dire de leur vénération, de leur amour et de leur confiance.

« Attirez-moi après vous. Je courrai à l'odeur du parfum de vos vertus. » C'est la prière qui s'élève des cœurs des dévots enfants de Marie, particulièrement au jour de son Assomption ; c'est aussi la promesse qu'ils lui font.

La divine Providence a couvert d'un voile impénétrable notre destinée finale. Le sort éternel qui nous attend au delà du tombeau est, pour chacun de nous, un mystère.

Sachons bien cependant que les saints Docteurs déclarent unanimement l'existence d'un signe de prédestination et de salut. Ce signe, ménagé par la divine miséricorde contre les terreurs exagérées de notre future destinée, c'est la dévotion envers la Très Sainte Vierge, Mère de Dieu.

« De même, dit saint Anselme, qu'il est impossible que celui qui vous abandonne, ô bienheureuse Vierge, et que vous abandonnez, arrive au salut, de même, il est impossible que celui qui a recours à vous et que vous regardez, périclite. »

Combien de saints Docteurs affirment également qu'on ne peut parvenir au salut sans la puissante protection de la douce Patronne des élus, et que cette protection est assurée à qui la demande avec persévérance !...

Il y a donc réponse à cette question formidable : serai-je sauvé ? Mon nom est-il inscrit dans le livre de vie ? Me sera-t-il donné d'aller contempler ma divine Mère dans les splendeurs des cieux ?

Oui, je serai sauvé si j'aime la Très Sainte Vierge, si je m'ap-

plique à une dévotion sincère et persévérante pour la Mère de miséricorde, pour la Mère de la divine grâce, pour la Reine des élus. Je serai sauvé si, mettant en elle ma confiance entière, je m'efforce de marcher sur ses traces, lui demandant, comme le petit enfant à sa mère, de me tenir par la main, de me guider, de me relever dans mes chutes et de me faire atteindre le port de l'éternelle béatitude.

Cela, je puis le faire, je le ferai ; j'en renouvellerai l'engagement au pied de l'autel de Marie, au jour de son Assomption.

CHRONIQUE DU DIOCÈSE

Intentions recommandées aux prières.

- I. — L'Eglise et la France.
- II. — Le Pèlerinage national à Lourdes (du 13 au 21 Août).
- III. — Le Couronnement de Notre-Dame de Kernitron.

Offices extraordinaires.

Quimper. — CATHÉDRALE DE SAINT-CORENTIN. — *Dimanche 15 Août*, fête de l'Assomption de la T. Sainte Vierge ; les messes sont aux heures ordinaires.

A 2 heures 1/2, vêpres ; sermon par M. Balbous, vicaire à Saint-Sauveur de Brest ; procession du vœu de Louis XII, selon le parcours suivant : rue Kéréon, rue des Boucheries, *Station devant la Vierge de la maison n° 49, cérémonie expiatoire* ; rue du Sallé, rue Royale, place Saint-Corentin, rues de la Mairie, Toul-al-Laër et du Froul. — Au retour, bénédiction solennelle du T. Saint-Sacrement.

A la messe et aux vêpres, quête pour les séminaires.

EGLISE DE SAINT-MATHIEU. — Le jour de l'Assomption, messes et offices aux heures ordinaires. A la grand'messe, sermon par M. le chanoine Uguen, supérieur de l'Institution Saint-Vincent.

Après les vêpres, procession, suivie de la bénédiction du T. Saint-Sacrement.

EGLISE DE N.-D. DE LOC MARIA. — *Dimanche 15 Août*, Fête patronale. — A 6 heures, première messe.

A 10 heures, grand'messe chantée par M. Gorgeu, vicaire à Pluguffan ; sermon par M. Balbous, vicaire à Saint-Sauveur de Brest.

A 2 heures, vêpres, suivies de la bénédiction du T. Saint-Sacrement.

Nous rappelons les indulgences accordées à perpétuité au sanctuaire de Notre-Dame de Locmaria (Indult du 16 Novembre 1857) :

Indulgence plénière : 1^o Le jour de la fête de l'Assomption ou l'un des jours de l'octave ; 2^o le jour de la fête de l'Immaculée-Conception ou l'un des sept jours qui suivent ; 3^o le quatrième dimanche du mois de Mai. — Conditions : s'être confessé, communier, visiter l'église de Loc-Maria et y prier aux intentions du Souverain Pontife. La communion peut se faire ailleurs qu'à Loc-Maria.

Indulgence partielle de 100 jours pour toute visite à l'église de Loc-Maria, quelque jour que ce soit.

Ces indulgences sont applicables aux défunts.

Les retraites pastorales. — En ce moment, se termine, à l'Institution Saint-Vincent de Paul, la deuxième retraite pastorale, présidée, en l'absence de Mgr l'Evêque, par M. le Vicaire général.

Cogneau. Elle est suivie par 230 prêtres, ce qui donne, pour les deux séries, un chiffre de 500 retraits.

Comme la semaine précédente, les exercices sont prêchés par M. le chanoine Guiraud, de Montpellier, un missionnaire aveugle, dont l'infirmité fait ressortir avec plus d'éclat encore le beau talent. Il possède la vraie éloquence, celle qui vient du cœur et d'un cœur d'apôtre, pénétré d'esprit surnaturel, brûlant de zèle pour la gloire de Dieu et le salut de ses frères. Sa parole claire, simple et toujours distinguée, nourrie d'Écriture Sainte et de science ascétique, éclaire, touche et surtout édifie... Nous savons être le fidèle interprète de nos confrères en remerciant en leur nom M. le chanoine Guiraud qui, parmi les prédicateurs de nos retraites pastorales, restera un des plus justement appréciés.

Les retraits ont été privés de la joie d'avoir constamment au milieu d'eux leur Evêque aimé autant que vénéré; lui-même en a été plus peiné que tous. Malgré son état de souffrance visible, il est venu chaque jour, à la conférence de 11 heures, les entretenir paternellement et leur donner, avec la haute autorité de sa charge et son expérience, les avis opportuns pour la bonne administration des paroisses, le succès du ministère sacerdotal, le maintien et le développement de l'esprit chrétien dans les populations. Monseigneur montre l'action du prêtre s'exerçant tout d'abord en chaire, au confessionnal; puis par les œuvres de zèle et d'apostolat, les associations pieuses pour les différentes catégories de personnes: jeunes filles, mères chrétiennes, jeunes gens — pour les hommes surtout — qu'il faut pousser vers le Sacré Cœur et l'Eucharistie. C'est la prescription instante du Souverain Pontife... L'instruction chrétienne des enfants est d'une importance capitale: qu'on n'épargne rien pour assurer l'existence et l'avenir des écoles libres.

Monseigneur a parlé ensuite de l'esprit qui doit guider les prêtres dans les œuvres extérieures, sociales ou autres. Celles-là seules méritent le nom d'œuvres catholiques qui, établies dans un but d'union, sont animées d'esprit surnaturel, pleinement soumises à l'Eglise et à ses représentants, qui se maintiennent toujours dans le respect de la hiérarchie, dans la voie de la discipline et de l'obéissance. Cette doctrine, souvent déjà proclamée, vient d'être confirmée avec autant de clarté que de force, dans les instructions adressées au nom du Pape, par Son Em. le cardinal Vivès, à l'Alliance des Grands-Séminaires de France (13 Juillet 1909). Monseigneur lit un long extrait de ce document, puis il le commente brièvement en termes précis, avec une netteté qui ne laisse subsister aucune équivoque dans l'esprit des auditeurs, ni aucune hésitation dans leur volonté. Ces enseignements, avidement écoutés, seront religieusement suivis: quand il s'agit d'intérêts si graves, nous ne pouvons avoir et nous n'avons qu'un cœur et une âme: *Cor unum et anima una in Christo Jesu...*

Les résolutions prises au cours de la retraite ont été confiées au Sacré Cœur de Jésus, dans la consécration que Monseigneur l'Evê-

que avait l'intention de faire lui-même au nom de tous les prêtres réunis. En son absence, l'acte de consécration a été prononcé par M. le Vicaire général présidant la cérémonie de clôture. Daigne Notre-Seigneur mettre et garder au cœur de ses ministres, avec toutes les vertus sacerdotales, le zèle pour le culte de son Cœur divin, afin qu'ils voient se réaliser pour eux les promesses qu'il a faites en faveur de ceux qui travaillent à étendre son règne.

Instructions pontificales. — A l'occasion du quatrième Congrès de l'Alliance des Grands Séminaires de France qui s'est tenu, il y a trois semaines, à l'Institut catholique de Paris, Son Em. le cardinal Vivès a écrit au président de l'assemblée une lettre d'une extrême importance, datée du 13 Juillet. Elle contient une ligne de direction tracée aux clercs et à tous les prêtres, au nom même du Souverain Pontife. On ne saurait douter du caractère officiel de ce document, quand on a sous les yeux le texte de la bénédiction pontificale envoyée au Congrès par S. E. le cardinal Merry del Val: « Le Pape, y est-il dit, forme des vœux pour que l'Alliance, s'appuyant sur les sages et éclairés conseils du cardinal protecteur, donne des fruits précieux pour le bien du Clergé et de l'Eglise ». Nous regrettons que la longueur de cette lettre ne nous permette pas de la reproduire ici en son entier; mais nous tenons à en insérer les principaux passages, auxquels il a été fait allusion plus haut.

Le Cardinal, après avoir parlé des vocations sacerdotales à favoriser, puis de la formation des clercs, recommande dans les Séminaires l'enseignement de la Philosophie et de la Théologie selon la « méthode traditionnelle », l'étude des théologiens scolastiques et des Saints Pères, puis il continue ainsi:

«... Ce respect pour le patrimoine scientifique de l'Eglise, cette vénération pour les Pères et les Docteurs, aura pour effet de rendre plus empressée l'obéissance des clercs et des prêtres aux directions de l'Eglise, aux ordres et aux désirs des chefs de la hiérarchie. Ces habitudes contractées, ils s'écarteront avec horreur de toute pratique de désapprobation et de dénigrement de l'autorité, plaie de notre siècle.

« S'ils sont pénétrés des sentiments de profond respect pour la doctrine et pour la hiérarchie de l'Eglise, les jeunes prêtres seront facilement et sans effort pleins de prudence, de piété et de soumission dans leur action sacerdotale et leur apostolat social. Ils se rendront compte chaque jour davantage de la justesse de cette parole de Pie X: « Il est préférable qu'une œuvre ne se fasse pas » plutôt que d'être faite en dehors de la volonté des évêques ou » contre leur gré ». Ils ne seront pas exposés à avoir, pour employer l'expression d'un grand évêque espagnol, des évêques en redingote au lieu des évêques authentiques donnés par le Saint-Esprit. C'est-à-dire qu'ils ne négligeront pas les conseils et les prescriptions de leurs évêques pour se faire les humbles adeptes et

les disciples enthousiastes de directeurs et de maîtres laïques, dépourvus du mandat et de la grâce d'état nécessaires pour diriger l'action apostolique et sociale du clergé. Leur place est dans les œuvres auxquelles les évêques les engagent à prendre part, et non dans celles où des directeurs laïques les attirent *præter vel contra voluntatem episcopi*.

En se maintenant dans cette ligne de conduite, ils reconnaîtront facilement combien l'Eglise a raison de défendre au prêtre d'entrer dans des associations ou de s'affilier à des sociétés, sans l'agrément de son évêque. Léon XIII, dans l'importante instruction de la Sacrée Congrégation des Affaires ecclésiastiques extraordinaires, à la date du 27 Janvier 1902, porte formellement la défense suivante : « Que nul prêtre ou clerc ne prenne part à quelque réunion que ce soit qui se soustrait à la vigilance pastorale et à l'action de l'Ordinaire ». Cette même instruction déclare qu'aucune association, aucune œuvre, aucun cercle, etc., ne peut se prétendre catholique s'il n'a des règlements approuvés par l'évêque. « Sans cette approbation, est-il dit dans le document, aucune des institutions mentionnées ne pourra se dire ni être considérée comme institution catholique, digne de la confiance du clergé et des fidèles. »

« Ne cessons donc pas de redire à tout prêtre : Votre place n'est que là où votre évêque vous veut. Elle n'est pas dans les réunions séculières, ni dans les assemblées à caractère politique plus ou moins avoué. Ne partagez pas votre obéissance entre deux chefs : votre évêque et quelque champion politique, et rappelez-vous qu'une action sociale, même entreprise par des laïques catholiques, reste exclusivement laïque, ne peut être considérée comme œuvre catholique, où le prêtre soit vraiment à sa place, si elle est soustraite à l'action de l'évêque ».

Nécrologie. — Dimanche 8 Août, à l'issue des vêpres, a été inhumé au monastère de la Grande Trappe, à Soligny (Orne), un prêtre originaire de notre diocèse, M. Maguet (né à La Roche-Maurice en 1845), en religion Père Anselme.

Entré vers 1880 dans l'Ordre cistercien, à Rome, il fut chargé de faire visiter les Catacombes. Dans les rares occasions qu'il avait de causer avec des amis, son bonheur était de parler de ces lieux bénis et des condisciples qu'il avait en la joie d'y guider.

Il fit profession à la Grande Trappe, berceau de la Réforme de l'abbé de Rancé.

Depuis un certain temps, le bon Père sentait les atteintes de l'âge, et quand il ne pouvait supporter les fatigues du long office au chœur même, il y assistait dans les stalles réservées aux malades.

Vendredi 6 Août, trop faible pour suivre les Pères actuellement occupés aux grands travaux de la fenaison, il taillait une charmile dans l'enceinte du monastère. La chaleur était accablante, et il tomba de l'échelle, en se blessant. Transporté à l'infirmerie, il

reçut les soins du Père médecin, qui annonça sa fin prochaine, et le bon Père se prépara au sacrifice avec sérénité... Le samedi, après None, en présence des Pères de la communauté, on administra le malade, qui perdit connaissance avant la fin de la cérémonie. Vers 3 heures, la cloche sonna l'agonie, et Pères et Frères alors dans le monastère se rendirent auprès du moribond pour lui apporter le secours de leurs prières. Quelques moments après, il expira.

Le lendemain soir, après l'office funèbre célébré pontificalement par le T. R. Père Abbé, le corps du défunt a été conduit, au chant des longues prières de la sépulture monastique, au cimetière de la communauté. Là, au chevet de l'église, tout contre la croix où les Pères aiment à venir prier, tout proche du jardin où la mort est venue l'atteindre, repose le bon Père Anselme. Un rang plus bas, une humble croix semblable à celle qui vient d'être plantée en terre porte le nom du Père Charles, son condisciple, qui le précéda de sept ans dans l'éternel repos.

R. I. P.

QUIMPER. — Vente de charité. — Une vente de charité aura lieu, le 16 et le 17 Août 1909, de 2 h. 1/2 à 7 heures, au Patronage de l'Enfant-Jésus, impasse Saint-Joseph, en faveur des pauvres visités par la Conférence des Dames de Saint-Vincent de Paul. Elle remplace, cette année, la loterie qui, d'ordinaire, se tirait au mois de Mars.

Les personnes qui, par erreur, n'auraient pas reçu d'avis, sont priées de considérer cet appel comme invitation.

Pèlerinage de Lourdes. — Nous rappelons que les inscriptions pour le pèlerinage de Lourdes, et en particulier les demandes de faveurs, doivent être faites par l'intermédiaire des prêtres des paroisses. C...

Bénédiction de la mer. — I. DOUARNENEZ (*Dimanche 1^{er} Août*). — La bénédiction de la mer à Douarnenez a eu, cette année, une solennité exceptionnelle, grâce à la présence de Mgr Pichon, coadjuteur de Port-au-Prince, qui avait bien voulu accepter de présider la fête.

Bien avant 10 heures, la foule est nombreuse aux abords de l'église et du presbytère, attendant avec impatience les premières bénédictions de l'Archevêque missionnaire. Celui-ci, escorté d'un nombreux clergé, précédé de la musique, va prendre place au trône qui lui a été préparé. La grand'messe est chantée par M. Salomon, vicaire à Quimperlé ; belle messe en musique, comme le comportait désormais toute grande fête à Douarnenez.

Au prône d'usage, M. le Curé invite sa population à venir plus nombreuse que jamais à la procession, unir ses prières à celles

l'Eglise pour attirer sur elle les bénédictions du Ciel. C'est d'ailleurs le thème que va développer le prédicateur, M. Troadec, recteur de Rédéné, avec le talent qu'on lui connaît. Dans une langue aussi riche que châtiée, il explique aux fidèles la raison d'être de la fête de ce jour, le besoin tout spécial qu'ils ont d'invoquer le secours d'en haut, dans ces années d'épreuves, et les motifs qu'ils ont de mettre leur confiance en ce Dieu qui, durant sa vie mortelle, a donné aux pêcheurs de la Galilée de si nombreux témoignages d'affection.

Après les vêpres, a lieu la procession traditionnelle. Elle a un caractère bien touchant : les enfants des écoles catholiques ouvrent le cortège ; puis défilent tour à tour les marins avec leurs bannières, les jeunes filles tout habillées de blanc, portant la statue de Notre-Dame des Flots, les mères de famille groupées autour de l'image de sainte Anne et tenant par la main leurs petits enfants, tout fiers d'être de la fête. A la suite, on voit s'avancer un gentil bateau, parfaitement gréé, qui donne à la pieuse cérémonie son cachet particulier. Après ce long et important cortège, apparaît Mgr Pichon, mitre en tête et crosse en main. Sur son passage, la population s'agenouille respectueusement et reçoit sa bénédiction. Puis, en rangs serrés, se pressent de nombreux marins, chantant de tout cœur leurs cantiques préférés : *Nous voulons Dieu, D'hor Mamm Santez Anna*, etc.

On arrive ainsi au Grand-Port. Le clergé précède Monseigneur sur la digue où doit se donner la première bénédiction. Les psaumes prescrits sont chantés, et l'Archevêque bénit la mer et les bateaux qui vont et viennent, tout pavoisés. Cinq fois il répétera ces mêmes prières au cours de la procession qui, deux heures durant, parcourra les rues de la ville...

Il est 5 heures, et de nouveau nous nous trouvons à l'église. Monseigneur, encore tout ému de cette manifestation si éclatante de la foi de notre population, monte en chaire et, en des termes vibrants, exprime la joie qu'il a éprouvée en ce beau jour, les vœux qu'il a formés dans les prières qu'il a adressées à Dieu au nom de tous. Il a béni, dit-il, la grande mer, pour qu'elle se repeuple de poissons et qu'elle soit pour le marin sans écueils ; les bateaux, pour qu'ils deviennent des instruments dociles aux mains de leurs patrons ; les usines, afin que le travail s'y continue dans le calme le plus profond ; la ville enfin, pour que Dieu y fasse régner la paix et la prospérité. Il termine en exhortant les marins à mériter, par une vie sincèrement chrétienne, que Dieu exauce ses prières. La bénédiction du T. S. Sacrement clôt cette fête, et chacun regagne sa demeure, le cœur joyeux et l'âme pleine d'espoir.

X...

— II. TRÉBOUL (*dimanche 8 Août*). — Elle ne se fait point avec d'autres cérémonies que dans tous les ports de la côte bretonne ; mais elle emprunte un cachet spécial au cadre dans lequel elle se déroule, au bon ordre qui règne durant la procession, à l'entrain des cantiques que tout le monde chante, au recueillement des

assistants et des groupes qui composent la pieuse théorie. On ne se lasse jamais de voir les belles choses, et c'est pourquoi l'on revoit toujours avec un nouveau plaisir la bénédiction de la mer de Tréboul.

Cette année, les courses du Ris avaient fait dériver vers la plage mondaine la foule des touristes et des curieux. Notre fête n'y a rien perdu ; sur les quais, comme à tous les étages de la *montagne*, presque tous les fronts se découvraient et les mains égrenaient des chapelets.

La rue qui se précipite de l'église vers le port est toujours rocailleuse ; le chemin qui serpente, monte et descend jusqu'à la grande jetée se ravine de plus en plus, creusé par les pluies d'orage, mais le ciel est si bleu sur nos têtes, les pavillons flottent si joyeusement aux mâts des chaloupes, les cantiques bretons captivent tellement le cœur, que nul ne songe à regarder la terre, ni l'endroit où poser ses pieds parmi les cailloux qui roulent et les pavés pointus. Les moussaillons s'en vont devant ; à peu près tous ont les yeux bleus, la couleur de la baie où ils navigueront. Lors de la distribution des bannières dans l'église, il y eut presque bataille entre eux, une poussée bruyante, sous le regard de saint Pierre, qui devait en sourire ; tous en voulaient avoir ; mais à peine furent-ils dehors, qu'un coup d'œil de M. Tanguy et de M. Simon rétablit en un instant la discipline à bord. Après le défilé de ces bonnes frimousses brunies par le hâle et les coups de vent, passent les fillettes, sages, recueillies, innombrables, dans un ordre parfait, guidées par les admirables Filles de Saint-Vincent de Paul. Puis, de minuscules marins portent le filet bleu où plus tard ils pêcheront la frétilante sardine, des ancres d'argent, des rames reluisantes. Je regrette tout de même de ne plus voir, au ras de leurs cheveux bouclés, la barque numérotée d'autrefois, qui roulait et tanguait si joliment. Mais la voilà, plus grande, les voiles déployées comme des ailes de mouette, sur les épaules vigoureuses des jeunes gens du patronage, tout fiers de la balancer au rythme de leurs pas cadencés. Ils ont le costume des grands matelots, qui leur sied à merveille.

Sous les rayons du soleil, que les châles blancs ou noirs, dont s'enveloppe la modestie des jeunes filles, sont charmants à regarder ! Leur grâce naturelle en est augmentée. Qu'elles se gardent bien de les sacrifier au mauvais goût du jour, à ces modes envahissantes qui n'auront jamais autant de décence et de vraie beauté... ! Elles entourent la statue et portent la bannière de la Vierge, idéalement belle et pure. Des jeunes femmes, parées de dentelles noires ou de châles délicatement brodés, escortent l'image de sainte Anne, patronne auguste des foyers bretons.

Après les chantres, qui jettent leurs notes sonores aux échos du rivage, mêlées au clapotis des flots montants, s'avancent gravement les abbés et les prêtres. Les séminaristes de Douarnenez, de Ploaré, de Tréboul ont prêté leur infatigable et gracieux concours aux cérémonies de la journée. Au prône de la messe, après la litanie

des défunts, l'auditoire pressé, attentif, fut grandement édifié par le sermon de M. l'abbé Guillermin, vicaire à Taulé. Tout l'éloge de ce discours se résume dans ce mot de M. le Recteur : « Vous avez parlé aux marins de Tréboul avec le même heureux à-propos qu'à vos terriens de Taulé ». M. le chanoine Quidelleur, ancien principal du collège de Saint-Pol de Léon, célébra la grand'messe et présida la procession. Dieu l'a fait si bon, et il a conservé, sous ses cheveux blancs, un si large et vif esprit, qu'il ne s'offensera point si je lui applique la jolie définition que le sire de Joinville a donnée du bon Dieu : « Dieu, dit-il, est chose si bonne que meilleure ne peut être ». Il y a des serviteurs de Dieu qui méritent le même compliment. M. le Recteur de Tréboul voudra bien en prendre sa part : je ne suis point le seul à penser qu'il en est digne.

O mer, maintenant que tes flots sont bénits et que ta majesté a reçu l'hommage de l'encens, sois clément et fais largesse aux pêcheurs de Tréboul !
L'abbé L. HUBINEAU.

CHATEAUNEUF-DU-FAOU. — Le grand Pardon de N.-D. des Portes aura lieu les 28 et 29 Août, sous la présidence de Mgr l'Evêque de Quimper et de Léon.

Nous publierons dans notre prochain numéro le programme des fêtes.

Tremblement de terre. — La terre a tremblé à Brest — et dans plusieurs localités du Finistère —, la semaine dernière. Il y a quelques années une secousse se produisit pendant la nuit. Elle fut moins considérable que celles qui eurent lieu, à quelques jours d'intervalle, en 1891, si nous ne nous trompons.

Les savants essayent d'expliquer ces mouvements extraordinaires de la terre. Pour nous chrétiens, nous savons que l'Eglise les range au nombre des fléaux, que dans les litanies des Saints, en particulier, elle prie Dieu de nous en délivrer. « *A flagello terræ motus, libera nos, Domine.* »

Nous avons donc, nous inspirant de la pensée de l'Eglise, à demander humblement à Dieu d'être préservés de tous les désastres qui accompagnent trop souvent les tremblements de terre.
(*Echo paroissial de Brest.*)

NANTES. — **Concours de gymnastique.** — Le dimanche 1^{er} Août, la Fédération Gymnastique et Sportive des Patronages de France a eu, à Nantes, son concours auquel ont pris part plus de 5.000 jeunes gens, appartenant à 110 sociétés différentes. Deux groupes de notre diocèse, la *Phalange d'Arvor*, de Quimper, et les *Arzellis*, de Ploudalmézeau, y ont figuré avec honneur et ont remporté plusieurs prix.

A la messe célébrée à la cathédrale, Mgr l'Evêque de Nantes a pris la parole ; saluant en ces jeunes gymnastes la France de demain,

il leur a recommandé de garder toujours la vigueur de leurs muscles au service d'une âme pure et vaillante...

Nous ne pouvons pas, on le comprend, parler en détail des divers exercices, du défilé à travers la ville, qui a été particulièrement applaudi. Nous nous contentons de dire que le concours a eu un plein succès et, avec la *Semaine religieuse* de Nantes, nous en réjouissons vivement pour le dévouement obscur mais si admirable des prêtres directeurs d'œuvres ; pour la vitalité de nos patronages, où l'on doit sans doute exploiter d'autres ressources naturelles et surnaturelles ; la gymnastique ne prétend pas au monopole, mais elle a fait ses preuves, c'est ce qu'il importait de remarquer ; enfin, pour le bien de la jeunesse, à qui la gymnastique assure la santé et la force physique, et chez qui elle développe l'esprit de discipline et la vigueur de l'énergie, toutes choses dont on se plaint sans cesse que nous manquons.

Livres recommandés pour les écoles chrétiennes.
— GRAMMAIRE, LANGUE FRANÇAISE ET EXERCICES. — *Cours des Frères des Ecoles chrétiennes* (Poussielgue) ; — *Cours F. N.* (Edouard Privat, 14, rue des Arts, Toulouse) ; — *Cours F. T. D.* (Librairie Vitte) ; — *Cours Croisard*. Pour écoles de jeunes filles (Hatier) ; — *Nouvelle Grammaire française* par Robert et Chazallet (Robert, Fontaine-sur-Saône, Rhône).

HISTOIRE DE FRANCE. — *Cours d'Histoire des Frères des Ecoles chrétiennes* ; — *Viator* (Pigoreau, quai de Conti, 13, Paris) ; — *Melin* (Bloud, 4, rue Madame, Paris).

HISTOIRE SAINTE. — *Histoire Sainte*, par Lesêtre (Lethiellieux) ; — *L'Evangile*, Idem ; — *Cours des Frères des Ecoles chrétiennes* ; — *Bénard*, Bible des écoles (Casterman) ; — *Bénard*, Histoire Sainte ; *F. T. D.* (Vitte).

HISTOIRE ECCLÉSIASTIQUE. — *Riquier et Combes*. Histoire de l'Eglise (Delagrave) ; — *Frères des Ecoles chrétiennes* ; — *Drioux* (Belin) ; *Fabien* (Hatier).

GÉOGRAPHIE ET ATLAS. — *Frères des Ecoles chrétiennes* ; — *F. N.* (Privat) ; — *F. T. D.* (Vitte) ; — *Dupont* (Poussielgue).

LECTURE. — *Frères des Ecoles chrétiennes* ; *F. N.* ; — *F. T. D.* ; — *Alber*, Lectures graduées ; — *Virth*, pour les jeunes filles (Hachette) ; — *Le premier livre d'Elisabeth* (Vitte) ; — *La petite Elisabeth* ; — *Elisabeth*.

ARITHMÉTIQUE. — *Cours des Frères des Ecoles chrétiennes* ; *Cours F. N.* ; — *Cours F. T. D.* (Vitte) ; — *Legrand* (Pigoreau, Paris).

SCIENCES PHYSIQUES ET NATURELLES. — *Frères des Ecoles chrétiennes* ; — *F. T. D.* (Vitte) ; — *Brémant* (Hatier).

DICTIONNAIRE. — *Frères des Ecoles chrétiennes* ; — *Bénard* (Belin) ; — *Elie Blanc* (Vitte) ; *Guérin* (Mame).

INSTRUCTION MORALE ET CIVIQUE. — *Frères des Ecoles chrétiennes* ; — *Bailleux et Martin* (Putois-Cretté, Paris) ; *Barrau* (Hachette) ; — *Rondelet* (Vivès, Paris).

ECONOMIE DOMESTIQUE. — *Stella* (Poussielgue) ; — *Virth* (Hachette) ; — *G. B.* (Lefort, Paris).

TRAVAUX MANUELS. — *Stella* (Poussielgue) ; — *Charbonnier* (Delagrave).

DESSIN. — *Frères des Ecoles chrétiennes* ; — *Poussielgue* (Poussielgue) ; — *Forel* (Hatier).

ÉCRITURE. — *Frères des Ecoles chrétiennes* ; — *F. T. D.* ; — *Méthode Sainte-Anne* (Hatier).

ÉCOLE FREPPEL

Etablissement d'enseignement supérieur catholique
pour les jeunes filles

22, boulevard du Roi-René, Angers.

L'Ecole Freppel a pour but :

1^o De préparer, pour l'enseignement secondaire libre des jeunes filles, des professeurs munis de tous les diplômes universitaires, et de leur donner une excellente formation religieuse et pédagogique ;

2^o De permettre aux jeunes filles qui ne se destinent pas à l'enseignement de compléter leur culture par quelques années d'études supérieures (ou même secondaires, en attendant que soient organisées, dans nos grandes villes de l'Ouest, des écoles catholiques qui mèneront leurs élèves jusqu'au baccalauréat).

I. *Comité de Patronage.* — L'Ecole Freppel est fondée sous le haut patronage de NN. SS. les Archevêques de Tours et de Rennes, les Evêques de Luçon, de Nantes, du Mans, d'Angers, de Laval, de Vannes, de Saint-Brieuc, de Quimper, et de Mgr le Recteur des Facultés Catholiques de l'Ouest.

II. *Programme des études.* — L'Ecole Freppel prépare aux concours et examens suivants : Certificat d'aptitude à l'enseignement secondaire : lettres et sciences (Licences des jeunes filles) ; Licences diverses : lettres et sciences ; Professorat des Ecoles normales des Ecoles primaires supérieures ; Baccalauréats : latin-langues, latin-sciences, sciences-langues...

N. B. — Le détail des matières enseignées, l'horaire précis et les noms des professeurs seront donnés ultérieurement.

Une conférence d'enseignement religieux, faite avec toute la science et le soin désirables, à laquelle devront assister toutes les élèves de l'Ecole, sera donnée chaque semaine.

III. *Cours de Pédagogie.* — Ces cours s'adressent aux élèves de l'Ecole qui se destinent à l'enseignement, ainsi qu'aux Institutrices déjà en exercice, et constituent une préparation complète au C. A. P. Ils ont lieu le jeudi après-midi, d'Octobre à Février inclusivement. Ils comprennent : la *Pédagogie intellectuelle*, ou exposé des méthodes d'enseignement ; la *Psychologie pédagogique*, ou étude des facultés intellectuelles et morales de l'enfant ; et la *correction des dissertations pédagogiques*.

IV. *Horaire.* — Les cours vont du 15 Octobre au 15 Juillet. Ils ont lieu tous les jours, le samedi excepté : le matin, de 8 h. 1/2 à 11 h. 1/2 ; le soir, de 4 h. 1/2 à 6 h. 1/2.

N. B. — L'horaire détaillé sera donné au début d'Octobre.

V. *Prix des cours.* — Des avantages spéciaux sont faits aux personnes qui se destinent à l'enseignement ou qui en font partie.

— *Préparation complète à l'un des concours ou examens ci-dessus désignés* : 300 francs par an, payables par tiers et d'avance aux 15 Octobre, 15 Janvier, 15 Avril. Tout trimestre commencé est dû en entier.

— *Pédagogie.* — Ensemble des cours de l'année : 20 francs. Correction des dissertations : 0 fr. 50 par copie.

— Tous les cours peuvent être pris séparément aux conditions suivantes : Un cours par semaine : 25 francs pour le premier cours par trimestre ; 15 francs pour chacun des autres.

VI. *Renseignements.* — Pour toute demande de renseignements, s'adresser à Madame la Directrice de l'Ecole Freppel, 22, boulevard du Roi-René, Angers.

Madame la Directrice recevra : du 1^{er} au 15 Octobre, tous les jours, de 3 heures à 6 h. 1/2 ; après le 15 Octobre, les lundi et vendredi, de 4 heures à 6 h. 1/2.

N. B. — Une *Maison de famille*, sise rue Saumuroise, reçoit les élèves venues des divers diocèses de l'Ouest pour suivre les cours de l'Ecole Freppel. Chaque élève y a sa chambre particulière.

Pour tous renseignements — règlement, prix de pension, correspondance, sorties... —, s'adresser à M^{me} Godet, 22, rue Saumuroise, à Angers.

CHRONIQUE GÉNÉRALE

ROME. — Lundi 9 Août, avait lieu le sixième anniversaire du couronnement de Sa Sainteté le Pape Pie X. Prêtres et fidèles n'ont pas manqué de rendre à Dieu des actions de grâces pour le bien qu'il a déjà accompli par le Pontife de sa droite, et ils prieront pour que ce bien se développe, pour que notre bien aimé Pasteur et Père ait le temps de réaliser les projets qu'il a conçus en vue de restaurer toutes choses dans le Christ.

Au Vatican, une messe a été célébrée à la chapelle Sixtine, par le cardinal Merry del Val, en présence du Pape, entouré de vingt cardinaux et des prélats de sa Cour.

A la fin de la messe, Pie X a donné sa bénédiction d'une voix forte, puis, précédé de son cortège, il est retourné dans la salle des Parements, où il a reçu les vœux du Sacré Collège.

Un évêque condamné en appel. — La Cour d'appel d'Agen a rendu son arrêt dans la poursuite intentée contre Mgr Laurans, évêque de Cahors, et dix curés-doyens de son diocèse.

On sait que Mgr Laurans avait été condamné par le tribunal de Cahors à 25 francs d'amende avec sursis, pour avoir, dans une Lettre pastorale, condamné les mauvaises écoles et les mauvais livres, et que chacun des dix doyens avait été condamné à 16 francs d'amende avec sursis, pour avoir lu en chaire cette Lettre pastorale.

La Cour confirme le jugement du tribunal correctionnel, tout en retirant le bénéfice du sursis à Mgr Laurans.

Il ressort de ce jugement que l'Etat entend rester seul maître de l'enseignement public et imposer dans ses écoles les livres de son choix. Or, à cette injonction le clergé ne pourra jamais se soumettre. Il faillirait à son devoir. L'Eglise ne peut admettre et les pères de famille catholiques ne peuvent tolérer que des livres attaquant la foi soient mis entre les mains des enfants catholiques.

Mgr l'Evêque de Cahors avait tenu à se présenter devant les juges pour défendre le droit incontestable des évêques de proscrire les livres contraires à la foi et aux mœurs et de rappeler aux parents leur devoir de conscience dans le choix de l'école où ils envoient leurs enfants. La Cour, confirmant le jugement de Cahors, leur a dénié ces droits.

En France, un évêque ne peut donc plus s'acquitter de son ministère sans aller au-devant des pénalités ? C'est là, quoi qu'on en dise, une odieuse et inacceptable persécution.

AUCH. — Ce que fera Mgr Ricard, condamné. — Sous ce titre on lit dans la *Semaine religieuse* d'Auch :

« On nous a demandé de divers côtés ce que fera Monseigneur et quelles doivent être les conséquences de sa condamnation. Ce qu'il fera, c'est bien simple. Jugé par des juges qui n'avaient pas qualité pour apprécier ses enseignements, puisqu'il s'agissait d'enseignements purement dogmatiques, Monseigneur s'est refusé à comparaître à l'audience. Il doit donc ignorer le jugement comme il a ignoré les juges.

« Il ne fera lui-même rien pour l'exécution de la sentence et il est prêt à subir toutes les conséquences que la violence pourra exercer. Il est fort de cette force inébranlable que donnent la conscience d'un devoir accompli et les témoignages des honnêtes gens. Il souhaite que ses accusateurs et ses juges puissent goûter le même bonheur. »

L'*Univers* fait au sujet de cette déclaration les réflexions suivantes :

« L'Archevêque d'Auch provoque ainsi la contrainte par corps, dont M. Briand s'était flatté d'épargner l'odieux à son gouvernement, en dépit de ses lois elles-mêmes, de l'indépendance de ses magistrats et des résistances épiscopales. Tous les catholiques de France salueront d'une immense acclamation ce geste décisif. Ils n'attendaient pas moins de la grande âme de Mgr l'Archevêque d'Auch.

« La prison ou la liberté, tel est le dilemme où l'Episcopat français enferme le nouveau pouvoir et la cauteleuse persécution dirigée contre l'Eglise. »

Catholique et socialiste. — « On peut être à la fois catholique et socialiste, » écrivait dernièrement un certain abbé Vral, dans une réponse au journal *le Matin*. Peut-être faudrait-il s'entendre sur les mots, car ils ont de nos jours, ceux-là surtout, une élasticité incroyable ; mais si l'on prend le mot socialiste dans le sens qu'on lui donne communément, c'est une grave erreur.

Dans la première partie de son Encyclique sur la *Condition des Ouvriers*, Léon XIII expose qu'on ne peut pas être « catholique et socialiste ».

L'Eglise, certes, applaudit à toutes les mesures qui tendent, par les voies justes, à l'amélioration du sort des travailleurs. Dans son immortelle Encyclique, Léon XIII invite instamment à y travailler, faisant appel pour cela à la fois à l'Eglise, à l'Etat, à l'initiative privée et aux organisations corporatives.

Mais — à moins qu'on ne change le sens des mots — le socialisme doctrinal est et demeure contraire à la doctrine catholique.

Travaillons pour le peuple, réclamons pour lui des lois destinées à y porter remède, luttons contre l'usure et ses succédanés, comme M. Vral le demande, efforçons-nous, chacun pour notre part, d'observer envers l'ouvrier toute justice et toute charité, mais, de grâce, n'allons pas, par flagornerie, sacrifier à une malsaine recherche de popularité les droits de la vérité.

Pèlerinage de vacances à Rome, organisé par le Comité des Pèlerinages de la France à Rome, du jeudi 9 au samedi 25 Septembre 1909. — Visite de Turin, Pise, Sienne, Assise, Florence, Padoue, Venise, Milan, 9 jours à Rome, visite facultative à Naples, Pompéi et Lorette.

S'adresser pour les adhésions et renseignements, à M. Alexandre Maupetit, 36, boulevard Haussmann, Paris.

BIBLIOGRAPHIE

ŒUVRES COMPLÈTES DU T. R. P. ACHILLE DESURMONT, de la Congrégation du T. S. Rédempteur. Tome VI. *La Fidélité à Jésus-Christ*. — Un vol. in-8° ; prix, 4 fr. — A la Librairie de la Sainte Famille, 11, rue Servandoni, Paris, et chez les principaux libraires.

Dans le numéro du 15 Juillet 1909, les *Acta Apostolica Sedis* ont publié une lettre du Pape au R. P. Castelin, provincial des Rédemptoristes, sur la publication des œuvres du P. Achille Desurmont sur la vie chrétienne et sur la charité sacerdotale. « Entre tous ceux, dit Pie X, qui par la parole et la plume ont travaillé au salut éternel des hommes, le nom du P. Desurmont est, à notre connaissance, parmi les plus illustres. Doué d'un génie fécond, d'une science abondante, d'un grand zèle pour la gloire de Dieu, il a marché très heureusement sur les traces de son père saint Alphonse ; et il en a illustré les doctrines, tant qu'il vécut, pour le plus grand bien des âmes. Aussi a-t-il rendu des services éminents à la famille de saint Alphonse, dont il gouverna longtemps la province française ; et son heureuse influence s'étendit au delà, car par toute la France et ailleurs il prêcha de nombreuses retraites, puis il composa des ouvrages précieux pour l'ascétisme et la théologie pastorale. »

• LES ÉTUDES •

REVUE FONDÉE EN 1856 PAR DES PÈRES DE LA COMPAGNIE DE JÉSUS
Administration : 30, rue de Babylone, PARIS (VII^e).

Sommaire du n° du 20 Juillet 1909.

I. A travers l'œuvre de M. Ch. Maurras. Essai de critique, Pedro DESCOQS.
— II. L'évolution de la piété. A propos de l'Exhortation de Pie X au clergé catholique, P. BOUVIER. — III. La Conversion de Calvin, Paul BERNARD. — IV. Les massacres d'Adana. Relation des missionnaires, Lucien BENOIT. — V. Les jeux athlétiques au collège, René JEANNIÈRE. — VI. — Bulletin d'histoire de l'art, Gaston SORTAIS. — VII. Revue des livres. — VIII. Notes bibliographiques. — IX. Événements de la quinzaine.

Le « Journal d'un Potache » (Maison de la « Bonne Presse ».) — La Bibliothèque pour tous, à 1 fr., vient de s'enrichir d'un seizième volume. C'est à M. Jean Vézère que nous en sommes redevables.

Le Journal d'un Potache est écrit pour les adolescents de France. A l'exemple de Jacques Desgrèzes, ils ne voudront pas être des jeunes gens quelconques, des bacheliers quelconques, des chrétiens quelconques ; ils se jureront à eux-mêmes d'être ce qu'il y a de plus grand et de plus rare ici-bas : des hommes.

Les Miracles de l'Évangile et de l'Histoire, par M. l'abbé LEROY.
(Paris, Vic et Amat, rue Cassette, 2.) — Prix : 2 fr.

Livre d'Apologétique traditionnelle et populaire. Style alerte, argumentation claire, sans formules techniques qui effrayent le lecteur. Dédié à la jeunesse catholique des deux sexes et aux femmes chrétiennes, jalouses d'exercer autour d'elles l'ascendant qu'ajoute à la vertu une foi solidement fondée en raison et en science.

A Quimper, librairie J. Salaun.

CHEMIN DE FER D'ORLÉANS

La Compagnie d'Orléans a l'honneur d'informer le public, qu'à l'occasion de la Fête des Filets Bleus, qui doit avoir lieu à Concarneau, le 22 Août prochain, elle mettra en marche, ce jour-là, un train spécial entre Concarneau et Lorient, desservant en outre toutes les stations comprises sur ce parcours.

Ce train correspondra à Rosporden avec un second train spécial pour les voyageurs à destination de Quimper.

Départ de Concarneau à 10 h. 12 soir. Arrivée à Lorient à 12 h. 05, et à Quimper à 11 h. 23.

Spécialité de Vitraux, Grisailles & Sujets



Peintre-Décorateur

16, rue Traverse — BREST — rue Traverse, 16.

GRAVURES RELIGIEUSES

ENCADREMENTS

DÉCORATION D'ÉGLISES

ET CHAPELLES

L'Administrateur-Gérant : AR. DE KERANGAL.

Quimper, typographie DE KERANGAL, imprimeur de l'Evêché.

LA SEMAINE RELIGIEUSE

DU DIOCÈSE

DE QUIMPER ET DE LÉON

SOMMAIRE

I. — Fête de saint Joachim.
II. — Chronique du diocèse : Intentions recommandées aux prières ; Châteauneuf-du-Faou ; Plonévez-Porzay ; Nécrologie ; Logonna-Quimerch ; Quimper ; Lanmeur ; Couronnement de N.-D. de Kernitron ; Plouzévédé.

III. — Chronique générale : Paroles épiscopales ; Pamiers ; Le Congrès Eucharistique de Cologne.
IV. — Bibliographie.
V. — Annonces et avis divers.

Offices de la semaine.

Dimanche, 22 Août. — 12^e Dimanche après la Pentecôte. S. JOACHIM, PÈRE DE LA T. SAINTE VIERGE. Double de 2^e classe. Blanc. A la messe, mémoires de l'Octave de l'Assomption et du Dimanche.
Vêpres de S. Joachim, avec mémoires du suivant, de l'Octave de l'Assomption et du Dimanche.
Lundi, 23. — S. Philippe Bénéti, Confesseur. Double. Blanc.
Mardi, 24. — S. BARTHÉLEMY, APÔTRE. Double de 2^e classe. Rouge.
Mercredi, 25. — S. Louis, roi de France, Confesseur. Double. Blanc.
Jeudi, 26. — Office votif du T. Saint-Sacrement ; semi-double. Blanc.
Vendredi, 27. — S. Joseph de Calazanz, Confesseur. Double. Blanc.
Samedi, 28. — S. Augustin, Evêque, Docteur. Double. Blanc.
Dimanche, 29. — 13^e Dimanche après la Pentecôte. Fête du Cœur Très Pur de la T. Sainte Vierge.

Ordre de l'Adoration perpétuelle pendant la semaine.

Carmélites de Morlaix. du 26 au 31 Août.

FÊTE DE SAINT JOACHIM

La famille chrétienne.

A la gloire d'avoir donné au monde la Vierge Marie, saint Joachim et sainte Anne joignirent celle d'élever leur enfant avec une perfection digne des sublimes destinées de la Mère du Sauveur, jusqu'au jour où celle-ci alla se consacrer au service du Temple. Ils sont un grand modèle pour les pères et pour les mères, et aussi pour tous ceux qui sont appelés à les aider ou à les suppléer dans le travail si important de la première éducation.

« La première pensée qui doit saisir et fixer l'attention d'un père et d'une mère dès la naissance de leur fils, dit Mgr Dupanloup, c'est la pensée de son éducation, c'est la perspective du grand devoir qui naît pour eux de travailler tout d'abord à élever cet enfant et à former son esprit et son cœur. Je dis « tout d'abord » car le jour même où un enfant ouvre ses premiers regards à la vie et fait entendre ses premiers cris, son éducation commence ». On ne saurait calculer la puissance des impressions reçues par l'enfant dans ses premières années. Alors même qu'il n'en reste plus le moindre souvenir, le temps ne détruit pas complètement l'effet de ces leçons, que souvent l'on n'a pas eu l'intention de donner. De là dépendent en notable partie les habitudes bonnes ou mauvaises, les qualités ou les défauts du caractère, les dispositions louables ou vicieuses de l'âme comme celles du corps.

Fénelon l'avait bien compris, lorsqu'il disait des enfants : « Il faut se hâter d'écrire dans leur tête pendant que les caractères s'y forment aisément. Mais il faut bien choisir les images qu'on y doit graver, car on ne doit verser dans un réservoir si petit et si précieux que des choses exquis ; il faut se souvenir qu'on ne doit à cet âge verser dans les esprits que ce qu'on souhaite qui y demeure toute la vie. »

Rien de répréhensible dans les gestes ou les paroles ne devrait donc jamais frapper les yeux ou les oreilles des enfants, même les plus jeunes. Le foyer domestique devrait être un sanctuaire semblable à la maison qui abrita les premières années de la Sainte Vierge. Une vigilance plus attentive est même nécessaire, puisqu'il s'agit, non pas d'une âme enrichie de l'incomparable privilège d'une conception immaculée, mais d'une âme en qui la grâce du saint Baptême a effacé la souillure du péché originel sans en faire disparaître toutes les fâcheuses conséquences.

En résumé, la première éducation est d'une importance capitale pour l'enfant. Si elle est négligée et si elle n'est pas fécondée par l'esprit chrétien, si Dieu n'y préside pas et si la Religion n'en est l'inspiratrice, il y aura comme un second péché originel pour l'âme ainsi élevée ; il est bien à craindre que les remèdes essayés plus tard ne puissent arrêter les ravages du mal. Si, au contraire, la

première éducation est franchement et sérieusement chrétienne, la piété deviendra pour l'âme de l'enfant cette habitude héréditaire, ce patrimoine béni dont parlait le Psalmiste quand il disait : « J'ai reçu vos témoignages comme un héritage que je garderai toujours, car j'y trouve la joie de mon cœur » (Ps. 118).

CHRONIQUE DU DIOCÈSE

Intentions recommandées aux prières.

- I. — L'Eglise et la France.
- II. — L'instruction chrétienne des enfants.
- III. — Le Pèlerinage diocésain à Lourdes, 12-18 Septembre.

CHATEAUNEUF-DU-FAOU. — Grand Pardon de N.-D. des Portes, les 28 et 29 Août (15^e anniversaire du Couronnement), sous la présidence de Mgr l'Evêque de Quimper et de Léon.

Samedi 28, messes à la chapelle à 6 h. 1/2 et à 10 heures.

Le soir, à 5 h. 1/2, procession de l'église paroissiale à la chapelle. — Vêpres.

A 8 h. 1/2, procession aux flambeaux.

La chapelle et l'église paroissiale restent ouvertes toute la nuit, et des prêtres se tiennent à la disposition des fidèles pour les confessions.

Dimanche, 29 Août. — Les messes commencent à 3 heures et se succèdent d'heure en heure. Une messe sera dite à 9 h. 1/2 pour la commodité des personnes qui arrivent par le train de 9 heures.

A 10 h. 1/2, grand'messe, chantée par M. le chanoine Buléon, curé-archiprêtre de la cathédrale de Vannes. Sermon par Monseigneur l'Evêque.

A 3 heures, vêpres ; retour de la procession à l'église paroissiale, bénédiction du T. Saint-Sacrement.

Lundi 30, à 6 heures, messe pour les bienfaiteurs de la chapelle.

N. B. Pendant l'octave, les fidèles qui visitent la chapelle de N.-D. des Portes et y prient aux intentions du Souverain Pontife peuvent gagner (aux conditions ordinaires : confession et communion) une indulgence plénière.

Une indulgence de 300 jours est attachée à chaque visite à la chapelle.

PLONÉVEZ-PORZAY. — Grand Pardon de Sainte-Anne-la-Palue, le dimanche 29 Août.

Le samedi 28, la première messe se dit à 5 heures ; les autres messes se succèdent jusqu'à 10 heures. — A 10 heures, la grand'messe.

Le soir, à 4 heures, vêpres solennelles ; sermon ; procession des « Miracles ».

Le dimanche 29, la première messe à 2 heures ; les autres messes de règle à 3, 4, 5, 6, 7, 8, 9 heures.

A 10 heures 1/2, grand'messe, sermon.

A 2 heures 1/2, vêpres, procession, bénédiction du T. Saint-Sacrement.

Le mardi 31 Août, il y a des messes à Sainte-Anne-la-Palme depuis 6 heures jusqu'à 10 heures ; à 10 heures, la grand'messe suivie de la procession et de la bénédiction du Saint-Sacrement pour clore les exercices.

Le samedi toute la journée, pendant toute la nuit du samedi au dimanche, le dimanche jusqu'à midi, le mardi jusqu'à la grand'messe, des confesseurs se tiennent à la disposition des pèlerins.

Nécrologie. — Nous avons appris ces jours derniers seulement, bien qu'elle remonte à quelques mois, la mort du Père Vincent (Guéguen), pieusement décédé à la Trappe du Port-du-Salut, près de Laval.

Né à Trégourez, le 23 Avril 1830, ordonné prêtre le 26 Juillet 1857, M. Guéguen exerça longtemps le ministère dans notre diocèse, comme vicaire à Edern, où l'on garde encore son souvenir. Entré en religion vers 1883, il fut pendant plusieurs années aumônier des Cisterciennes réformées, à Laval. Depuis le mois d'Octobre dernier, le R. P. Abbé l'avait rappelé au Port-du-Salut « parce qu'il était devenu prudent de lui donner l'assistance d'un prêtre au saint autel. Jusqu'à la mi-Décembre, il a pu célébrer la sainte messe. Depuis cette époque, la faiblesse extrême ne lui permettait guère de quitter la chambre. Il ne pouvait plus dire son Bréviaire, mais son chapelet ne le quittait ni le jour ni la nuit. Il s'est éteint tout doucement, sans maladie ni souffrance, comme une lampe qui manque d'huile... Le Père Vincent avait toujours été un bon religieux, au témoignage de ses supérieurs ; ses derniers jours et sa mort ont été tout à fait édifiants. »

Nous demandons à nos lecteurs, particulièrement à ceux qui l'ont connu, d'avoir un souvenir pour lui près de Dieu.

R. I. P.

LOGONNA-QUIMERC'H. — Avis de service anniversaire. — On nous prie d'annoncer que le service anniversaire pour le repos de l'âme de M. Jaouen, mort recteur de Logonna-Quimerc'h, sera célébré dans cette paroisse, lundi 23 Août, à 10 heures.

QUIMPER. — Dimanche, 15 Août, la procession dite du vœu de Louis XIII a suivi un itinéraire inaccoutumé. A la fin des vêpres, elle s'est déroulée à travers la place Saint-Corentin, les rues Kéréon, des Boucheries. Là elle stationna à l'angle du n° 19 où eut lieu une touchante cérémonie de réparation. Après l'*Ave maris stella*,

voix du clergé, voix d'hommes, voix de femmes formant le cortège, toutes s'unirent dans ce cri de supplication de l'Eglise, *Parce Domine...*, si bien de circonstance. Puis continuant le parcours indiqué, huit jours avant, dans la *Semaine religieuse*, la procession rentra à la cathédrale, où la bénédiction du Très Saint Sacrement clôtura les fêtes solennelles et religieuses de l'Assomption.

Dans sa niche fraîchement repeinte et garnie de fleurs par les pieuses mains de sa propriétaire, elle a dû sourire gracieusement, la bonne Dame du Guéodel, elle, qui a vu tant de générations passer sous ses yeux dans ce quartier même, son domaine depuis des siècles, et qu'elle a protégé peut-être plus qu'on ne se l'imagine.

Oui, toute pleine de bonté et de miséricorde elle voudra bien tendre encore une main secourable à ceux qui, dans la nuit du 9 au 10 Juin dernier, lui ont manqué d'une façon si odieuse, incomparablement plus qu'à leur mère. Notre-Dame du Guéodel, priez pour nous et pour eux !

LANMEUR

Couronnement de Notre-Dame de Kernitron (15 Août 1909).

Certes, elle dut paraître bien osée à plusieurs, l'idée qu'avait eue le bon Curé de Lanmeur. Dans sa foi profonde et sa vénération filiale, il poursuivit, avec une ténacité toute bretonne, le projet de faire couronner Notre-Dame de Kernitron. Il l'obtint de l'Evêque qui l'obtint directement du Pape, et le cher M. Diraison s'endormit à l'ombre du sanctuaire vénéré, sans avoir pu assister, sur la terre, au triomphe de la Reine du Ciel.

Si la vieille cité de Lanmeur s'enorgueillit d'avoir été la capitale de la Domnonée et la métropole du pays de Trégor, elle se trouve un peu reléguée vers la côte, sans communications rapides avec l'intérieur ; il n'était pas facile d'organiser une manifestation religieuse telle qu'un Couronnement de la Vierge avec un pareil concours d'évêques et de prêtres, avec une si nombreuse affluence de pèlerins...

Grâce à l'activité bien connue de M. Le Sann, curé actuel de Lanmeur, — activité triplée, pour ainsi dire, par celle de ses deux vicaires, MM. Billant et Goret — ; grâce à la bonne volonté de tous et spécialement des habitants — dont l'aménité d'ailleurs est proverbiale —, la journée du 15 Août fut une magnifique journée d'enthousiasme et de foi, d'ordre et de recueillement.

† †

Dès la veille, sous un soleil ardent, les pèlerins se dirigent vers Kernitron. Comme d'habitude, ceux qui arrivent le plus tôt sont ceux qui viennent de plus loin, de Rumengol, de Notre-Dame des Portes et de Sainte-Anne la Palme.

Vers le soir, les vêpres sont chantées à la chapelle par Mgr l'Evêque de Saint-Brieuc. Malgré l'étroitesse du lieu, l'office se déroule solennellement sous la direction de M. Le Bars, directeur au Grand Séminaire, et de M. Le Hir, professeur à Morlaix. A l'issue de la cérémonie, Mgr l'Evêque de Quimper s'assied en chaire — la fatigue ne lui permettant pas de se tenir debout —, et le spectacle est vraiment impressionnant de l'Evêque vénérable et de la foule attentive dans cette chapelle qui, sous un vêtement neuf, garde son air antique. Nous sommes heureux de reproduire, au moins dans ses grandes lignes, l'allocution de Monseigneur.

MESSEIGNEURS,
MON RÉVÉRENDISSIME PÈRE,
MES FRÈRES,

Je ne crois pas que j'aie une autre occasion dans ma vie de remplir le ministère pour lequel je viens dans cette paroisse de Lanmeur, si ancienne et si vivante.

J'aurai la joie de couronner demain, au nom du Pape, la Reine du pays, Notre-Dame de Kernitron.

On vous expliquera, en breton et en français, le sens et les raisons de ce Couronnement, qui doit mettre le comble à vos vœux comme aux miens, en proclamant une fois de plus la grandeur et la bonté de la Bienheureuse Vierge Marie.

Pour moi, achevant le Triduum qui vous a pieusement préparés à la solennité liturgique et populaire de demain, je ne veux ce soir vous développer que deux pensées, où j'espère que ma parole traduira vos sentiments en les précisant pour mieux appuyer les résolutions que suggère une pareille fête.

Pourquoi la Providence a-t-elle fait cette faveur à votre pays, au vingtième siècle, au lieu de vous l'accorder plus tôt ?

Comment votre pays doit-il l'accueillir et en profiter ?

I. — Je dois avouer que la pensée de ce Couronnement ne m'était pas venue, à mon entrée dans le diocèse. Jamais avant ce soir je n'avais vénéré la statue de Notre-Dame en son sanctuaire de Kernitron. J'avais pourtant fait mention de son pèlerinage dans mon mandement de prise de possession, mais sans insister. Pourquoi me suis-je décidé si brusquement à la démarche dont voici le dénouement tout prêt ? Le bon Dieu le sait. Un excellent Curé, que je ne savais pas si voisin de la mort, m'en fit la prière. Ai-je pris d'autre conseil que celui de mon cœur et de ma foi ?... En tout cas la réflexion n'a pas été longue, et j'en suis encore à me demander comment j'ai osé improviser pour ainsi dire et brusquer cette grave négociation en implorant du Pape, au mois de Novembre dernier, l'honneur de la Couronne pour Celle que je rencontre enfin, ce soir, et qui m'y attendait avec mes vénérés Collègues de Bretagne depuis de si longs siècles.

La Providence a ses vues. Elle inspire et conduit nos actes. Un Evêque qui ne s'y attendait guère a contribué à faire exaucer la dernière prière d'un saint prêtre. C'est Dieu qui a dicté au Souverain Pontife une réponse immédiate et bienveillante. C'est lui qui a tout le mérite de la grande journée qui se prépare pour Marie. Rendons-lui grâces ensemble, mes frères. Notre reconnaissance se tromperait d'adresse, si nous lui donnions une autre direction. *A Domino factum est istud.*

Mais pourquoi le bon Dieu a-t-il réservé cette joie à ce commencement du vingtième siècle ? Il y a eu dans votre histoire, habitants du Tréguier, des temps meilleurs et plus chrétiens que ceux-ci : non pas, sans doute, des temps où vous veniez plus nombreux vous agenouiller, aux jours traditionnels, devant la sainte Image qu'aimèrent vos ancêtres, car je constate avec vos prêtres que l'afflux annuel des pèlerins n'a pas diminué et que leur piété égale celle des âges précédents ; mais je veux dire des temps où, dans la paroisse et dans toute la région, la foi était plus unanime et plus vaillante, plus entièrement maîtresse de la vie privée et de la vie publique ; des temps où la religion dans son ensemble était mieux connue et mieux observée ; des temps où les hommes étaient, aussi courageusement que les femmes, fidèles à l'Eglise et dévoués à son service ; des temps où la loi du dimanche était mieux respectée et où la famille était plus pénétrée de la conviction du devoir chrétien, dans ses chefs comme dans ses membres ; des temps où l'éducation religieuse de l'enfance avait toujours le pas sur son instruction profane ; des temps où les autels de la Sainte Trinité, de la Sainte Vierge et de saint Mëlar étaient ici le centre et le foyer de l'histoire civile comme de l'histoire religieuse, et maintenaient entre les âmes un lien efficace de fraternité et de paix aussi utile à la prospérité matérielle du pays qu'à sa vertu et à sa beauté morale.

Pour retrouver ces temps-là, il ne serait pas nécessaire de remonter jusqu'à l'époque légendaire où Lanmeur était, avant Dol, un archevêché Breton.

Or, ce n'est pas dans ces temps, plus heureux que les nôtres, qu'il a plu à Dieu de placer le Couronnement de Notre-Dame de Kernitron. Il a attendu. Il voyait venir l'heure où nous sommes.

« Je te ferai couronner, semblait-il dire à sa Mère, le jour où, tout près de ton domaine, des frères égarés viendront contester ton empire, et où peut-être quelques-uns de tes fils, cédant à l'indifférence, à la fatigue, ou à l'attrait pernicieux des nouveautés, seront tentés à ton égard de je ne sais quel mouvement d'ingratitude. Quand le flot des croyants rencontrera sur les routes qui mènent à ta chapelle des hésitants et des sceptiques, — quand le peuple de tes campagnes, si industrieux, si courtois, si serviable, et toujours si digne dans sa tenue, se laissera peut-être trop attacher aux intérêts de la terre et aux aises de la vie, — quand le travail du dimanche, l'oubli des offices religieux, la fréquentation moins constante des sacrements, diminueront en quelque sorte l'ardeur de la foi dans un trop grand nombre d'âmes, alors je te ferai couronner, pour que cette affirmation de ta puissance bienfaisante, éprouvée par une expérience plusieurs fois séculaire, réjouisse le cœur, ranime la foi, développe le zèle des paroisses populeuses qui rayonnent autour de ton fief et grandissent sous ton sceptre. »

L'heure est venue, mes frères. Vous le savez depuis plusieurs mois, et vous vous y préparez. Le digne successeur de votre ancien curé achève brillamment l'œuvre qu'avait rêvée Monsieur Diraison. Il rajeunit ce sanctuaire. Il en met en valeur les arcades romanes, si harmonieuses et si pures. Il rend vivants les murs vieillissés et donne à l'édifice entier cet air de fête qui convient au jour où nous sommes. Mais il songe surtout aux âmes. Avec ses vicaires, avec des prêtres éloquents et pieux du voisinage, il organise tout ce mouvement de prédications et de prières qui aboutit à ces premières vêpres solennelles. Il pourra dire à la Vierge dont il est le gardien : j'ai préparé les couronnes, mais j'ai encore mieux préparé les cœurs.

Ne l'oublions pas, en effet, mes frères, les grâces de Dieu sont toujours des dons pratiques pour l'avenir, en même temps que des récompenses pour le passé.

La Mère de Dieu a fait un pacte avec vous : « Je viens chez toi. C'est pour y rester. Mais il faut que tu m'y gardes. » Et vous l'avez gardée. C'est une justice à vous rendre. Voici sa vieille et robuste maison. Elle a traversé la Révolution sans perdre l'image qui lui donne sa vie et son prix. C'est bien. Elle vous dit encore : « Je ne viens pas seule chez toi. Je suis la Vierge. Je suis aussi la Mère. J'ai mon Fils entre les bras. Nous n'allons nulle part l'un sans l'autre. Ma statue le dit clairement. Es-tu capable de garder Jésus et Marie ? Regarde Jésus avant de te prononcer. Quand il vient, c'est avec ses grâces, mais c'est aussi avec sa croix, avec ses épines, avec ses lois qui peut-être souvent pèseront à ta faiblesse et qu'il faudra pourtant observer. Réfléchis. Es-tu capable de garder Jésus et Marie, de leur obéir, de les aimer, de les honorer, de les défendre ? Nous n'allons chez les hommes qu'à cette condition. C'est un pacte à conclure entre toi et moi. » Le pacte a été conclu, mes frères. Tout un long passé de fidélité vous a valu les bienfaits qu'aucun de vous n'ignore et dont le souvenir vous ramène régulièrement chaque année dans cette enceinte.

Maintenant elle insiste, car voici l'heure de sanctionner le pacte en participant par votre volonté à un Couronnement, qui n'aurait guère de sens, s'il ne signifie pas que vous renouvez à la Sainte Vierge, avec réflexion, en connaissance de cause, dans l'indépendance de votre âme croyante et reconnaissante, toutes les promesses des siècles passés. Et c'est ici que je vais aborder avec vous ma deuxième question : Comment votre pays doit-il répondre à cette faveur du Couronnement et en profiter ?

II. — J'ose donc dire que Notre-Dame veut recevoir de vos propres cœurs, sinon de vos propres mains, la couronne que je lui mettrai sur le front. « Le Pape permet qu'on la couronne. Couronnons-la nous-mêmes. » C'est la meilleure façon d'accueillir la royale générosité de Pie X.

Mais, entendons-nous, mes frères.

Vos dons, et ceux du diocèse tout entier, ont permis de lui offrir ces couronnes, où l'on peut dire que les pauvres aussi bien que les riches ont tenu à mettre toute leur âme.

Votre cité a élargi ses murs, orné ses rues et ses demeures, offert à des pèlerins sans nombre une hospitalité souriante et fraternelle.

Sur toutes les routes qui y donnent accès, vos magistrats ont assuré l'ordre et la sécurité, pour que la Vierge de Kernitron, au milieu d'un enthousiasme paisible, jouisse sans inquiétude du bonheur de ses enfants.

Vous n'avez rien négligé de ce qui peut donner à la solennité de demain l'éclat d'une fête nationale et le charme d'une fête de famille.

Mais la Sainte Vierge attend de vous bien mieux que cela.

Vous devrez lui dire : « Nous savons que la couronne est une prise de possession plus complète du pouvoir dans un pays. C'est entendu. Nous le voulons bien. Tout le pays est donc à toi. Jamais nous ne l'avons trouvé si beau, notre pays ! Jamais si varié, si mouvant, si orné, avec la mer qui le baigne, et les cultures qui l'animent, et les clochers qui lui rappellent le paradis de nos vieux Saints toujours jeunes ! Il est à toi. Nous te le donnons. Prends les familles qui le peuplent. Elles te doivent leur vertu et la part de bonheur qu'elles

connaissent. Prends-nous tous, ceux qui souffrent et ceux qui travaillent, et les faibles de la vie qui commence ou qui s'achève, et les jeunes gens qui ont tant besoin d'être dirigés et préservés, et les pères et les mères qui ont à remplir aujourd'hui des devoirs plus difficiles et plus nécessaires. Fais de toutes ces âmes un peuple qui prie et qui vit chrétiennement. Ce peuple est à toi. Il a ses défauts. Tu le connais. Tu l'as vu naître et grandir. Garde-le dans tes bras maternels. Il est à ton Fils autant qu'à toi. Apprends-lui à mieux servir son Dieu et à mieux comprendre son Evangile. Donne-lui un peu de joie sur la terre au milieu de ses durs travaux. Donne-lui surtout le courage de la foi et de la pratique religieuse. Et ton Fils sentira qu'en couronnant la Mère il a plus que jamais conquis les enfants. »

Mes frères, j'ai essayé de traduire les sentiments de vos cœurs. Vous ne me démentirez pas. J'ai parlé comme vous parleriez vous-mêmes, et comme parlerait pour vous le vaillant Curé d'aujourd'hui, et comme eût parlé celui qui, il y a un an, vous préparait lui-même dans cette chapelle aux grandes fêtes de l'Assomption, auxquelles, j'aime à le croire, il prend part cette année dans le ciel.

Quand je disais, en commençant, que je ne pensais pas, au début de mon épiscopat, à réclamer pour votre Vierge l'honneur de la couronne, mais que Monsieur Diraison y pensait pour moi et pour vous, c'était la vérité. La vérité sera plus complète encore si j'ajoute ceci : s'il y pensait pour nous, c'est que d'autres, sans qu'il s'en rendît bien compte, l'y faisaient penser, d'autres qui ne vivaient plus sur la terre, mais qui parlaient, qui priaient, qui agissaient dans l'autre vie. Malgré l'oubli apparent où dormait pour vous cette pensée d'avenir, il y avait en réalité dans tout le passé religieux du sanctuaire et du pays une préparation mystérieuse à cette grande joie, et le silence des vivants sur cet espoir et ce désir était depuis l'origine interrompu par la parole, pour nous muette mais éloquente pour le Ciel, des âmes qui ont vécu ici avant vous, qui ont souffert peut-être et supplié mieux que vous, et qui, dans l'autre monde, s'intéressant à l'honneur de Notre-Dame et au salut de leurs compatriotes, imploreraient de siècle en siècle pour votre statue vénérée un surcroît de gloire et de nouvelles prodigalités de grâces dont vous seriez les bénéficiaires, et qui trouvent leur expression dans la couronne destinée à son front par votre cœur catholique et Breton.

A mesure que se multipliaient les siècles, avec leurs orages périodiques, avec les invasions normandes, avec l'émotion des croisades, avec les dissensions de famille des dynasties duciales se disputant le pays entre les convoitises rivales de deux grandes nations, avec la fièvre des guerres de Religion et des soulèvements contre le pouvoir absolu, avec les folies sanglantes de la Révolution et les persécutions savantes des temps nouveaux, la voix des âmes broyées par tant d'épreuves prenait plus d'ampleur et de force, et sa clameur vibrante disait pour vous au Maître des couronnes et des sceptres : Au nom de nos humbles mérites et de nos malheurs sans fin, au nom de nos victoires chrétiennes et de nos défaites glorieuses, au nom des travailleurs, et des soldats, et des marins, au nom de tout ce qui porta, en Lanmeur et tout autour, l'épée du gentilhomme ou l'outil de l'ouvrier, au nom de la vie catholique entretenue avec soin depuis quinze cents ans et que nous souhaitons revoir plus florissante dans les siècles nouveaux, couronnez, o mon Dieu, la Vierge et la Mère, à qui nous sommes redevables de tant de bienfaits ; et que sa couronne

soit féconde pour le Pape qui la lui décerne, féconde pour l'Evêque qui la lui impose, féconde pour le peuple qui la lui donne et qui en aura la garde, et qu'elle confirme dans le bien tous les témoins de son triomphe et tous les héritiers de leur foi, de génération en génération !

Ces voix ont promis pour vous comme elles ont demandé en votre nom, mes frères. Toutes les résolutions que j'essayais de vous inspirer il y a quelques instants, elles sortent de leurs âmes.

C'est pourquoi demain, quand vous verrez la couronne entre les mains de votre Evêque, en vous associant à lui pour donner à son acte tout le sens qu'il comporte, vous évoquerez, afin de les mêler intimement à une cérémonie qui les touche de si près, tous vos morts de ce cimetière et des cimetières voisins, depuis le bon Curé que vous aimiez et l'armée sans nombre et sans fin des prêtres qui ont été ici les bons serviteurs de Marie et de Jésus jusqu'aux foules séculaires ensevelies dans cette terre Bretonne et prêtes à rendre avec vous témoignage de la bonté de Notre-Dame et de la foi des ancêtres. Et tous ensemble nous dirons à la douce Patronne de nos villes, de nos campagnes et de nos côtes : Au ciel, ton Fils et les Anges te couronnent plus glorieusement. Mais, sur la terre, personne, personne ne peut te couronner plus affectueusement que ton peuple de Lanmeur !

Un feu de joie est allumé qui projette ses lueurs sur la chapelle et son cadre de verdure et, par la route enguirlandée, la procession aux flambeaux se dirige vers l'église paroissiale, faisant cortège à la statue de la Vierge que portent les prêtres de Lanmeur. Sans doute, ce n'est pas le flot de lumières qui roule, sur l'esplanade de Lourdes, à la clameur des *Ave* ; mais il n'est pas de maison qui ne soit décorée aux couleurs de la France et du Pape, illuminée de verres et de lanternes vénitiennes ; des transparents représentent les quatre Vierges couronnées du Diocèse...

Un dernier mot en breton de Monseigneur, et la foule se disperse, regrettant presque que le Couronnement n'ait pas lieu immédiatement, sous le ciel qui a perdu sa chaleur pour ne garder que sa sérénité, à la lueur des feux de bengale, à la clarté des étoiles...

† †

Pendant la nuit, les pèlerins se pressent dans la chapelle, autour des confessionnaux, à la Table Sainte et, dès l'aube, ils accourent au champ du Couronnement, très vaste et admirablement situé.

Mgr Pichon, archevêque coadjuteur de Port-au-Prince, officie à la grand'messe, et les chants liturgiques sont exécutés par une schola rapidement organisée sous la direction de M. Mayet, professeur à l'Institution Saint-Vincent. La fanfare de M. Bosson, vicaire à Saint-Martin de Morlaix, prête également son dévoué concours à la fête.

Après la messe, Mgr Dubourg s'avance sur le bord de l'estrade, mitre en tête, crosse en main, et d'une voix vibrante, prononce un magnifique sermon breton, dont *Le Nouvelliste de Bretagne* a donné l'excellent résumé que voici :

« Jamais, dit-il, on n'a vu encore pareille assistance. Huit évê-

ques, un Père Abbé, 600 prêtres, 20.000 pèlerins, venus de Cornouaille, du Trégor et du Léon avec leurs drapeaux et leurs fleurs, leurs cœurs remplis de joie, pendant que joue la musique et que sonnent les cloches, serrés dans le champ de Kernitron, montrent que la foi de nos ancêtres dure comme les chênes sur les routes et les rochers sur les bords de la mer.

« L'évêque de Quimper, vrai Breton, assis depuis peu sur le siège de saint Corentin, a fait un signe et, de sa plume d'or, a écrit une lettre pour annoncer le Couronnement de Notre-Dame de Kernitron. Cette Vierge va être couronnée, comme autrefois celles du Folgoët, de Rumengol et du Porzou.

« On aura, tantôt, le plaisir d'entendre le magnifique sermon que dira, en français, Mgr de Vannes. C'est à mon titre de Breton, que de tout l'épiscopat français je ne partage qu'avec Mgr de Quimper, qu'on m'a demandé de vous parler en breton...

« Qu'a fait Notre-Dame de Kernitron avant son Couronnement, que fera-t-elle après ?

« Avant son Couronnement, elle a secouru ses enfants. La Vierge est mère deux fois, mère de Dieu et mère du monde. Mère de Dieu, elle a été choisie de toute éternité pour élever le Christ. Mère du monde, le monde chrétien a pleine confiance en Marie et, dans chaque paroisse, un autel lui est dédié ; mais particulièrement en certains pays, une chapelle existe où elle est spécialement honorée. »

Mgr Dubourg retrace l'historique de Kernitron et parle des miracles qui y furent accomplis.

« Que fera la Vierge couronnée ? Un nouvel honneur entraîne de nouvelles grâces. Plus l'honneur sera grand, plus nombreuses seront les grâces....

« Par la couronne on reconnaît qu'elle est reine. Le titre d'*Ittron* qu'on lui donne signifie qu'elle est dame et maîtresse de ces lieux...

« Les malades viendront encore se faire guérir, les pécheurs se convertiront, et les marins y viendront encore dire le *kenavo* d'adieu à Marie. Etoile de la mer....

« La chapelle de Kernitron sera pour les Bretons l'église de Lourdes du pays de Trégor... »

Les acclamations éclatent et se répètent lorsque, d'un geste simple mais auguste, Monseigneur Duparc dépose les couronnes sur le front de la Mère et de son divin Fils : « Vive le Christ ! Vive la Vierge Marie ! »

On se dirige ensuite vers une salle de banquet gracieusement mise à la disposition du clergé par un honorable négociant de la ville et très élégamment décorée de fleurs et de banderoles.

Au dessert, M. le Curé de Lanmeur se lève et remercie en quelques mots le Pape, qui a voulu cette fête, et tous ceux qui l'ont aidé à l'organiser. Après un souvenir ému à son prédécesseur, il laisse à Monseigneur de Quimper le soin de remercier les Evêques présents à la cérémonie, ce qui fut fait dans les termes suivants :

MESSEIGNEURS,

C'est la première fois que je viens à Lanmeur.

Dans aucune paroisse de mon diocèse, il faut l'avouer, je n'ai été présenté à mon peuple par des parrains aussi élevés en dignité.

Je crois revivre les jours du sacre. Vous me faisiez le grand honneur de m'entourer, Messieurs, et avec vous l'élite des Sénateurs et des Députés du pays. Il sont encore ici avec vous. Et, en même temps qu'eux, beaucoup de solides chrétiens, qui, dans ce coin de Bretagne, représentent, au service de l'Eglise, l'intelligence, le courage, le dévouement sous toutes ses formes et la générosité poussée jusqu'au sacrifice.

Mais, je le dis bien vite, ce n'est pas pour moi que vous êtes à Lanmeur, ni les uns, ni les autres, c'est pour la T. Sainte Vierge. Je vous remercie d'être venus pour elle.

Il n'est pas d'usage de boire à la santé de la Sainte Vierge.

Il est permis pourtant, et je le fais, de souhaiter à son culte, sur la terre qu'elle a choisie, un épanouissement dans l'avenir, aussi prolongé que ses racines dans le passé ont été profondes et tenaces. Il est permis d'entrevoir les effets de la dévotion antique sur les temps nouveaux, et de saluer l'espérance des grâces que Notre-Dame de Kernitron répandra sur les âmes Bretonnes, à la façon d'une Reine désormais couronnée.

Ceci d'ailleurs n'est pas le souhait d'un Evêque. C'est le souhait d'un Pape.

Il est vraiment bon, le Pape. — Je suis content de la manière dont mon Curé de Lanmeur vient de parler de lui. — Les curés ont grâce d'état spéciale pour bien parler d'un Pape qui a été curé. — Et moi, j'associe volontiers dans mes souhaits et mes actions de grâces aujourd'hui le Curé et le Pape, ces deux termes extrêmes de la hiérarchie catholique.

De ces deux termes nous sommes les liens, Messieurs. Et entre un Pape comme celui qui nous gouverne et des prêtres comme ceux que nous gouvernons, les liens sont faciles à établir autant par la foi que par le cœur. Le Pape le sait bien. C'est pourquoi il nous convie à étendre jusqu'aux fidèles, en la resserrant par les mêmes principes, l'Union des citoyens sur le terrain catholique pur pour la défense de l'Eglise et la conquête de ses libertés perdues.

La Vierge que Pie X nous a fait couronner a accompli des miracles plus compliqués que celui-là. Nous lui confions le vœu du Souverain Pontife, en nous y associant avec notre clergé et nos fidèles.

Voici le télégramme que nous avons adressé au Vatican pour exprimer nos sentiments :

« Huit Archevêques et Evêques, des centaines de prêtres et des milliers de fidèles, réunis à Lanmeur sous la présidence de l'Archevêque de Rennes pour le Couronnement de Notre-Dame de Kernitron, renouvellent au Saint Père l'hommage de leur vénération filiale et leur pleine adhésion au programme d'union et d'action catholique. »

Monseigneur l'Archevêque de Rennes, vous ne pouviez refuser à cette cérémonie ni l'honneur de votre présidence ni la joie de votre parole. Lanmeur était autrefois une enclave dépendant de votre Evêché de Dol. Et puis, vous avez l'habitude des Couronnements, puisque, d'un seul élan et en un seul jour, chose rare dans les fastes de l'épiscopat, vous avez couronné deux statues miraculeuses : Notre-Dame de Bonne-Nouvelle et Notre-Dame des Miracles. M'auriez-vous par-

donné si je n'avais pas marqué en pareille fête votre place, qui doit être la première ? L'autorité du Métropolitain ne s'en serait pas offusquée : elle est bien trop paternelle pour cela. Mais qu'aurait dit le cœur du Trégorrois ? Ce cœur, Messieurs, en l'entendant sur l'esplanade voisine chanter, ce matin, la Sainte Vierge avec tant de force chrétienne et de poésie Bretonne, nous sentions tous, n'est-ce pas ? que, pour parler de la Mère du Ciel avec toute l'ardeur de la foi populaire, il n'avait eu qu'à évoquer en lui l'âme de la Bretonne très pieuse qui est née et qui a vécu tout près de Notre-Dame de Kernitron, et qui, du bord de l'autre vie, applaudit aujourd'hui avec nous à l'éloquence de son fils devenu Archevêque de Rennes.

Monseigneur l'Archevêque coadjuteur de Port-au-Prince, l'hommage qui vient de loin a plus de mérite peut-être que celui des enfants du pays. Le vôtre aura un double prix, puisqu'il a franchi avec vous tout l'Atlantique pour rejoindre la Reine de ce jour, et qu'il est en outre l'hommage d'un vrai fils de la Cornouaille, représentant ici un épiscopat Haïtien entièrement Breton, qui refait là-bas pour Jésus-Christ et par Notre-Dame la conquête catholique des Antilles.

Monseigneur l'Archevêque de Pessinonte, la Bretagne est maternelle et douce à ceux qui lui reviennent après une longue absence. Elle les repose de tant de travaux. Elle les reconquiert. Elle leur rend l'activité et la souplesse. Elle leur remet la mitre en tête et la crosse en main pour l'œuvre épiscopale des confirmations par charité, et, sans pitié, elle les envoie, de la Haute-Bretagne à la Basse-Bretagne, à toutes les solennités populaires, où la Sainte Vierge les attend pour les bénir, et, je l'espère, pour leur donner de nouvelles années à passer, entre Rennes et Maunon, au milieu des générations de prêtres qu'ils ont formés à l'apostolat. La Vierge du Tréguier vous remerciera mieux que moi.

Monseigneur de Nantes, vous voilà au fond de cette Bretagne dont vous gardez les Marches. Je ne sais pas si vous y venez surtout comme représentant du pays des deux grands théologiens de la Sainte Vierge, saint Bernard et Bossuet, puisque vous êtes comme eux Bourguignon, ou bien surtout comme l'Evêque du pays des innombrables « Madones Nantaises ». Mais je sais que vous apportez ici une âme depuis longtemps naturalisée Bretonne, et que vous avez répondu à l'invitation de Notre-Dame de Kernitron avec un élan dont j'ai été bien touché, comme si les Madones Nantaises s'étaient unies aux deux orateurs Bourguignons pour vous entraîner vers un sanctuaire moins brillant que les vôtres, mais où la Vierge accueille les Evêques pèlerins avec des effusions de grâces toutes maternelles.

Pour vous sentir Breton, Monseigneur du Mans, vous n'avez pas eu besoin d'être naturalisé. Vous me disiez à Sainte-Anne, le jour du sacre : « Sang Breton, cœur Breton, éducation Bretonne, rien ne me manque, excepté la résidence ». C'est assez pour plaire à Notre-Dame de Kernitron comme à Notre-Dame du Chêne, et aux chrétiens de la Bretagne comme à ceux du Maine. Nous serions bien difficiles, Bretons bretonnants, si nous n'étions pas fiers de compter dans nos rangs un tel évêque.

Monseigneur l'Evêque de Vannes, vous n'aviez pas encore mis le pied dans mon diocèse depuis que vous m'avez sacré, et je devrais presque vous le reprocher. Mais vous voilà. Je ne puis plus me plaindre. Pour tenir votre parole vous avez triomphé de la fatigue, des affaires, des médecins, des vacances. Et, dans une heure, vous serez en chaire, et vous prononcerez à votre tour ce discours « pour la Cou-

ronne », que les orateurs antiques n'auront jamais pu faire aussi beau que le vôtre ; car la couronne dont parlait Démosthène était faite de lauriers humains, et celle que vous chanterez est divine, et la bonne Mère sainte Anne, sur laquelle vous avez des droits, vous inspirera mieux encore en l'honneur de sa Fille que le sentiment de la gloire et du patriotisme lui-même ne pouvait inspirer l'orateur grec.

Monseigneur l'Evêque de Saint-Brieuc et de Tréguier, c'est dans votre diocèse qu'ont été ouvrées, avec un art parfait, les deux couronnes de Kernitron. Vous aviez le droit de venir les présenter à l'*Intron Varia*. D'ailleurs, vous êtes ici presque chez vous. Il y a cent vingt ans, les pèlerins accourus ici de toutes les paroisses voisines eussent été vos enfants. Vous n'auriez pas été par eux mieux reçu qu'aujourd'hui. Ce peuple n'oublie pas ses origines et la reconnaissance qu'il doit au siège épiscopal dont vous gardez le titre. Mais vous n'avez pas besoin de ces souvenirs pour marcher dans tout mon diocèse comme en pays conquis. Vos Filles du Saint-Esprit promènent dans nos paroisses, hélas ! je ne peux plus dire dans nos écoles, l'âme de leur père, *ut anima patris*, — et vous étiez déjà populaire parmi nos fidèles et leurs enfants, longtemps avant d'être l'Evêque qui sème autour de lui la parole apostolique et qu'aucune maladie contagieuse n'arrête dans l'exercice de son ministère.

Mon Révérendissime Père, la Trappe n'a pas le droit d'être absente aux fêtes de la Sainte Vierge, car Dieu a voulu que la plus belle couronne de louanges pour Marie soit sortie du cœur du plus grand des Trappistes, ce saint Bernard dont je parlais tout à l'heure. Vous êtes ici, Révérendissime Père Dom Bernard, son bon filleul, et nous vous accueillons comme le moine le mieux aimé et le plus vénéré de la Bretagne bretonnante.

Monseigneur Dulong de Rosnay, je ne saluerai pas en vous un étranger. Depuis plus de vingt ans, vous vous associez avec générosité et avec éclat à toutes les œuvres du clergé de ce diocèse. Je vous remercie d'être venu avec lui faire cortège à la Bienheureuse Vierge et aux Evêques dont elle reçoit ici l'hommage.

Messieurs les Sénateurs, Messieurs les Députés, votre mandat veut que vous preniez part à toutes les manifestations de la vie nationale. Ce Couronnement, où le suffrage universel d'un peuple en prière affirme sa confiance dans la Patronne du pays, est une fête nationale. Votre présence ici traduit avec éloquence l'alliance conclue et maintenue par notre race entre la Bretagne et la Mère de Dieu, depuis leur première rencontre. Dites au Parlement que nos âmes fidèles ne changeront pas, et que, si nous offrons à la Patrie jusqu'à la dernière goutte de notre sang, nous lui réclamons en retour la pleine liberté d'aimer et de servir Notre Seigneur Jésus-Christ conformément aux lois et aux droits de l'Eglise. Ce sont des revendications qui n'étonneront pas et ne détonneront pas sur vos lèvres chrétiennes. Vous avez depuis longtemps fait vos preuves de loyale franchise dans nos assemblées publiques, et c'est pourquoi vous êtes nos élus.

Les nombreux amis que vous voyez mêlés au clergé dans cette salle sont comme vous de bons serviteurs de la Bretagne catholique. Je pourrais les nommer l'un après l'autre, et évoquer en même temps des souvenirs aussi touchants pour leurs familles que pour le pays. Ils ont tous eu leur part dans la préparation de cette solennité. Leur joie comme la nôtre aura été de la sentir si profondément populaire, et de voir fraternellement unie dans la même dévotion sincère toute cette foule croyante qui montre une fois de plus combien, laissée à

elle-même, elle va droit aux vieilles traditions Bretonnes de foi et de vertu catholique.

Qui aurait cru, Messieurs, que, dans l'étroite enceinte de Lanmeur, tout un peuple pourrait sans trouble circuler, se distribuer, se répandre, avec calme, avec ordre, sans compromettre un instant la paix de la cité devenue populense et bruyante et sans perdre le caractère religieux d'une famille de pèlerins en visite de dévotion dans un sanctuaire aimé ? La sagesse des voyageurs n'y eût pas suffi sans les mesures de prudence prises par l'autorité municipale, que nous remercions, et sans la bienveillance hospitalière et accueillante de la cité Trégorroise.

Je remercie Lanmeur de l'esprit d'union dans lequel cette fête a été organisée par le clergé et les laïques, et je me réjouis d'une unanimité religieuse qui s'est montrée dans les illuminations et les décorations de la ville, de manière à ravir les visiteurs et la Sainte Vierge.

Que Notre-Dame de Kernitron s'en souvienne, Messieurs et Messieurs, pour vous remercier tous avec moi du concours que vous avez donné à son glorieux Couronnement !

Dans une langue familière, enjouée, Mgr l'Archevêque de Rennes évoque les souvenirs de son enfance, au pays de N.-D. de Kernitron, lorsque sa mère lui apprenait à se découvrir, pour saluer la Vierge, en passant devant sa chapelle vénérée. Avec humour, en trécorois, il expose les raisons qui l'amènent à Lanmeur ; une seule aurait suffi, puisqu'il n'a rien à refuser au « Benjamin de l'Episcopat breton ».

Mgr l'Evêque du Mans, à titre d'evêque de N.-D. du Chêne, ne pouvait manquer un Couronnement au pays du granit. Il est venu demander à la Vierge de nous grouper tous, pour la défense de l'Eglise, comme les marins bretons autour du Pétang.

C'est cet épisode que rappelle également M. l'amiral de Couverville, sénateur, avec l'ardent esprit de foi qui anime toujours sa parole comme ses actes. M. l'abbé Gayraud apporte à N.-D. de Kernitron, le salut des Vierges du Bas-Léon : N.-D. de Trézien et N.-D. du Folgoat — les notables de cette dernière paroisse sont parmi les pèlerins — et assure Nosseigneurs les Evêques que les Députés catholiques ne faibliront pas à leur pressant devoir de justes revendications. M. le marquis de Rosambo montre l'union, par-dessus le Douron, des Trégorrois des Côtes-du-Nord et des Trégorrois du Finistère. Et Monseigneur Dulong de Rosnay termine la série des toasts, en exprimant à Monseigneur l'Evêque les sentiments d'affection profonde et de vénération filiale qu'il inspire à tout son clergé.

† †

C'est devant une assistance presque aussi considérable que celle du matin, qu'à 3 heures furent solennellement chantées les vêpres, au champ du Couronnement.

Mgr Gouraud, évêque de Vannes, y prononça un magnifique discours — dont nous espérons pouvoir donner le texte complet. L'éminent prélat est bien un des membres de l'Episcopat les plus

éloquents, et la foule ne pouvait se lasser de l'écouter. Inspiré par la triomphale cérémonie, Mgr Gouraud eut des envolées splendides. Après avoir rendu, en termes exquis, hommage à la nouvelle Reine que Mgr Duparc, le matin, avait couronnée, l'orateur parla de cette foi agissante pour et par laquelle nos ancêtres firent de si grandes choses et qui, encore, à présent, doit animer le cœur des catholiques français. L'auditoire, charmé, puis empoigné par l'orateur, salua son discours d'une salve d'applaudissements.

On reconduisit alors la statue à la chapelle de Kernitron, où avaient prié pendant toute la journée de très nombreux groupes de pèlerins.

A l'église paroissiale, on donna une dernière fois la bénédiction du Saint-Sacrement....

Suivant les termes de la supplique adressée au Saint-Père, nous avons le ferme espoir que ce Couronnement apportera au pays de Tréguier, aujourd'hui si menacé, les grâces de foi vive et d'ardente piété.



En réponse à la dépêche dont nous avons donné plus haut le texte, Monseigneur a reçu le télégramme suivant :

Roma, 16 Août, 10 h. 30.

Le Saint Père, très sensible au filial hommage et aux sentiments exprimés, en la fête du Couronnement de Notre-Dame de Kernitron, par les nombreux archevêques, évêques, prêtres et fidèles, les remercie de cœur et leur envoie à tous ses affectueuses bénédictions.

Card. MERRY DEL VAL.



À son retour des fêtes de N.-D. de Kernitron, Monseigneur l'Evêque de Vannes a reçu l'annonce de la mort de sa vénérable mère. Nous recommandons son âme aux prières du clergé et des fidèles, et nous présentons à Mgr Gouraud nos respectueuses condoléances.

PLOUZÉVÉDÉ. — La fête de N.-D. de Berven. — Pendant qu'aux pieds de N.-D. de Kernitron étaient groupés, pour la cérémonie du Couronnement, plusieurs prélats et des milliers de fidèles venus des quatre coins de la Bretagne, Notre-Dame de Berven recevait les hommages d'une foule de pèlerins accourus de toutes les paroisses environnantes.

Comme tous les ans, depuis l'angélus jusqu'à 10 heures, on s'est pressé autour des confessionnaux. Avant la grand'messe, la procession de Trézilidé fait son entrée, au son de la musique. La messe est chantée par M. Kerboul, principal du collège de Léon. Au prône, M. Francès, ancien professeur, devant un auditoire nombreux et recueilli, fait sur l'Assomption un sermon plein d'onction et de piété. A l'Offertoire, on chante avec enthousiasme un des

beaux cantiques composés par M. le chanoine Le Bail en l'honneur de N.-D. de Berven.

Dans l'après-midi, les processions de Plouzévé, de Saint-Vougay et de Tréflaouenan suivies d'un long cortège prennent place dans la chapelle, dont les murs se tapissent de bannières et d'oriflammes. Après le chant des Vêpres, M. Salou, recteur de Plougoulm, monte en chaire, et, en un langage vigoureux et imagé, dit les obstacles que nous trouvons sur le chemin du ciel et le puissant secours que nous avons en Marie pour les surmonter.

Pour terminer la fête, à l'église paroissiale fut donné un Salut pendant lequel on eut le plaisir d'entendre des chants aussi parfaitement exécutés que bien choisis et qui font honneur au talent de musicien de M. Botéraou.

Une fois de plus, la Sainte Vierge aura été contente de ses Bretons et les aura bénis.

...

CHRONIQUE GÉNÉRALE

Paroles épiscopales. — On voit aux comptes rendus publiés par les *Semaines religieuses* que les Evêques, au cours des retraites ecclésiastiques, ont insisté d'une manière particulière sur les « directions pontificales ». Prêtres et fidèles doivent s'unir sur le terrain religieux où la politique ne divise pas, et, associés à leurs Evêques, s'appliquer aux œuvres religieuses et sociales. Répandre ou défendre la Religion ; perpétuer la tradition séculaire de l'Eglise, qui eut toujours un grand souci du progrès général et du bien-être même matériel de toutes les classes de la société, surtout des plus modestes ; jamais, sous aucun prétexte, ne mêler la politique à ces œuvres ; laisser à chacun la liberté de ses opinions, en cette matière, et ne mettre l'Eglise au service d'aucun parti, en dehors du « parti de Dieu », voilà le devoir présent des prêtres.

PAMIEBS. — **Grave mesure.** — M. le sénateur Delpech s'est permis, dans un discours à la distribution des prix du Lycée de Foix, d'insulter la Religion et ses ministres devant les enfants et leurs familles. En réponse à cette grossièreté, Mgr l'Evêque de Pamiers, dans une lettre de protestation au proviseur, annonce sa résolution de supprimer l'aumônier et l'aumônerie, que le monde universitaire ne prend même plus la peine de respecter publiquement.

Le Congrès Eucharistique de Cologne.

Quand Mgr de Ségur eut l'idée des Congrès Eucharistiques, il ne se doutait probablement pas du développement extraordinaire que cette nouvelle institution prendrait dans la suite. Le pieux

prélat voulait, par ces réunions périodiques, raviver la foi des fidèles au mystère qui forme le centre du dogme catholique et du culte chrétien. Le but a été atteint, il a même été dépassé. Les Congrès Eucharistiques sont devenus des manifestations grandioses et triomphales en l'honneur de Notre Seigneur Jésus-Christ, qui veut bien, par amour pour les hommes, résider dans le Très Saint-Sacrement de l'Autel.

Le premier Congrès eut lieu à Lille en 1881, le second à Avignon en 1882. Puis, successivement, ils se tinrent à Liège, à Fribourg, à Toulouse, à Paris, à Anvers, à Paray-le-Monial, à Jérusalem, à Reims, à Bruxelles, à Lourdes, à Angers, à Namur, à Angoulême, à Rome, à Tournai, à Metz et, l'année dernière, à Londres.

Cette année, l'Allemagne Catholique a de nouveau ouvert ses portes aux catholiques et aux prélats qui étaient venus de tous les coins du monde à Cologne, la métropole rhénane, si riche en monuments et en souvenirs religieux. Le Congrès comptait 150 abbés mitrés ou évêques et quatre cardinaux.

Les 10.000 adhérents au Congrès étaient répartis en différentes sections (anglaise, espagnole, italienne, française et allemande), qui toutes étudièrent un grand nombre de questions se rapportant directement ou indirectement au culte de l'Eucharistie.

Le Congrès était présidé par S. E. le Cardinal Vincent Vannutelli, — légat du Pape, — qui, dans un latin très pur, exposa les motifs historiques qui faisaient de Cologne une ville prédestinée pour accueillir un Congrès Eucharistique.

Les séances de la section française furent, tour à tour, présidées par Mgr Amette, archevêque de Paris, par Mgr Dubois, évêque de Verdun et par Mgr Foucault, évêque de Saint-Dié.

Mgr Amette félicita en termes délicats les catholiques allemands qui, de persécutés qu'ils ont été autrefois, sont devenus vainqueurs. Au sujet de la Basilique de Montmartre, encore légalement réservée au Culte, malgré un récent arrêt du Conseil d'Etat, Sa Grandeur fit observer que la confiance des Catholiques ne devait pas redouter de se prêter généreusement et efficacement à l'achèvement de l'Eglise votive de la France pénitente.

Il nous est matériellement impossible de signaler tous les rapports et tous les discours qui furent prononcés pendant les journées mémorables du Congrès, plusieurs colonnes de ce journal n'y suffiraient pas. Ce que nous voulons souligner particulièrement, c'est la triomphale journée de clôture.

Le matin, dès la première heure, toutes les églises de Cologne étaient remplies d'une foule recueillie de fidèles qui s'approchèrent de la Sainte Table ; la communion des hommes fut particulièrement touchante ; les prêtres distribuèrent la Sainte Hostie sans discontinuer jusqu'à l'heure de la messe pontificale, qui fut chantée au « Dôme » par S. E. le cardinal Vincent Vannutelli.

A l'issue de la messe, une délégation de Français conduite par

MM. Delcourt-Haillet et Doal porta une magnifique couronne sur la tombe des soldats français prisonniers à Cologne en 1870 ; une prière fervente était due, en effet, à nos compatriotes morts, victimes du devoir.

L'après-midi, à 1 h. 1/2, la procession commençait, elle ne se termina qu'à 7 h. du soir. Ce fut pendant des heures et des heures un défilé ininterrompu de chrétiens convaincus et recueillis, proclamant leur foi et chantant les louanges de l'Eucharistie.

On a compté plus de 600.000 personnes sur le passage de la procession et plus de 100.000 hommes dans le cortège. A la vue de ce spectacle inoubliable, le cardinal Légat, qui portait le Saint-Sacrement, ne put retenir ses larmes.

Le Congrès de Cologne, comme celui de Londres, nous donne une grande leçon ; il nous montre que, malgré les persécutions, l'Eglise ne meurt pas.

Nous ne pouvons pas oublier que, quand commença en Allemagne le Kulturkampf, en 1873, l'Archevêque de Cologne, Mgr Melchers, fut la première victime de cette persécution religieuse ; il fut enfermé pendant six mois dans une prison, au milieu de voleurs et d'assassins, puis exilé de son pays.

Bismarck avait juré qu'il n'irait pas à Canossa !

Douze ans après, grâce à l'union des catholiques, le chancelier de fer était obligé de se rendre.

Catholiques français, imitons nos frères d'Angleterre et d'Allemagne ; comme eux, soyons unis autour de nos évêques pour la défense de notre foi et comme eux nous connaîtrons la gloire du triomphe !

BIBLIOGRAPHIE

LE MODERNISME SOCIOLOGIQUE : Décadence ou régénération ? par M. l'abbé J. FONTAINE. In-8° carré, 6.00. (P. Lethiel-leux, éditeur.)

L'auteur de cet ouvrage, que nous avons déjà annoncé, vient de recevoir de Son Em. le Cardinal Merry del Val, Secrétaire d'Etat de Sa Sainteté, la lettre suivante :

« Du Vatican, le 27 Juillet 1909.

» Monsieur l'Abbé,

» Le Saint Père a particulièrement agréé l'hommage que vous lui avez fait de votre livre intitulé : « *Le Modernisme sociologique* » revêtu de l'imprimatur de l'autorité supérieure.

» Ce remarquable ouvrage qui, à la suite de plusieurs autres, atteste vos profondes connaissances théologiques et sociales, répand une vive lumière sur les dangers que traverse la société actuelle, sur les maux qui l'affligent dans l'ordre religieux et social.

» Vous mettez aujourd'hui en évidence comment le modernisme, après avoir attaqué les principes de la foi, en arrive à saper les bases mêmes de l'ordre social, en combattant les principes de droit naturel qui le soutiennent.

» Vous ne vous êtes pas contenté toutefois d'exposer les causes funestes de la déchristianisation, entraînant comme conséquence fatale la dissolution de la société ; vous avez eu soin d'indiquer la source des vrais remèdes.

» Vous les signalez dans les enseignements de l'Eglise catholique et dans

les directions des Souverains Pontifes qui ont toujours travaillé au vrai bonheur spirituel et temporel des peuples.

» Aussi, Sa Sainteté vous exprime ses sincères félicitations pour le volume que vous venez de publier, vous remercie de l'hommage que vous Lui en avez fait, et vous envoie de tout cœur la bénédiction apostolique, comme gage des plus précieuses faveurs divines.... »

» Cardinal MERRY DEL VAL. »

REVUE THOMISTE

paraissant tous les deux mois, 6, rue Vélane, TOULOUSE.

Sommaire du n° de Juillet-Août 1909.

I. Le donné théologique, R. P. GARDEIL, O. P. — II. Le mystère de la Rédemption, R. P. HUGON, O. P. — III. La vocation sacerdotale, d'après la doctrine de l'Eglise, de saint Thomas d'Aquin et de saint Alphonse de Liguori, J. LABITTON. — IV. Des écrits authentiques de saint Thomas d'Aquin (4^e art.), R. P. MANDONNET, O. P. — V. Notes et études critiques. L'Eglise naissante et le catholicisme, R. P. HEDDE, O. P. — VI. De la méthode dans les sciences, R. P. MÉLIZAN, O. P. — VII. L'Intellectualisme de saint Thomas, d'après P. Rousselot (2^e article), R. P. VIET, O. P. — VIII. Chronique. Pie X et les études thomistes ; — IX. Institut biblique ; — X. Congrès, R. P. MONTAGNE, O. P. — XI. Revue analytique des Revues, Revue des livres.

Revue Financière.

La hausse un peu hâtive de certaines valeurs industrielles a encore entraîné des réalisations. Aussi la tendance générale est-elle un peu moins satisfaisante.

La Rente Française reste bien tenue, ainsi que les Fonds Russes et l'Extérieure. Le Portugais est peu traité.

La dette flottante du Portugal va en augmentant d'année en année : de 65.762 contos au 30 Juin 1905, elle s'est avancée graduellement jusqu'à 80.000 contos au 30 Juin 1909.

Le Turc a faibli ainsi que le Serbe.

Bonne tendance des Lots du Congo toujours recherchés par les capitaux de l'épargne, comme valeur de capitalisation d'une incontestable sécurité.

Les Banques sont irrégulières. Le Crédit Lyonnais est très ferme. Fléchissement de la Banque de Paris.

Fermeté des Chemins de fer français

Pendant la semaine du 21 au 27 Juillet, les recettes se sont accrues de 370.000 fr. sur le Lyon, de 269.000 fr. sur l'Orléans, de 78.000 fr. sur le Midi, de 380.000 fr. sur l'Est, et elles ont diminué de 33.000 fr. sur le Nord.

Indécision des Chemins espagnols. Les Omnibus perdent encore du terrain. La Thomson mollit. On retrouve le Métropolitain à ses cours antérieurs.

Fléchissement du Rio-Tinto.

La Société hongroise de cuivres met en vente 5.000 obligations 5 0/0 de 400 couronnes (420 francs). Ces titres, remboursables au pair en 50 ans, rapportent 20 couronnes (21 francs) par an, payables en deux coupons semestriels de 10 fr. 50 les 1^{er} Juin et 1^{er} Décembre. Le prix de vente en est fixé à 370 fr. par obligation ; le placement ressort ainsi à 5.67 0/0 sous déduction des impôts français, sans compter la prime de remboursement de 50 fr. par titre.

Léger tassement des valeurs industrielles russes.

En valeurs de mines d'or, on recherche l'action Ashanti and Gold Coast, à 29 francs.

L'Administrateur-Gérant : AR. DE KERANGAL.

Quimper, typographie DE KERANGAL, imprimeur de l'Evêché.

LA SEMAINE RELIGIEUSE

DU DIOCÈSE

DE QUIMPER ET DE LÉON

SOMMAIRE

I. — PARTIE OFFICIELLE. — Communication de l'Evêché : Nomination.

II. — PARTIE NON OFFICIELLE. — Consécration au Cœur Immaculé de Marie.

III. — Chronique du diocèse : Intentions recommandées aux prières ; Pèlerinage de Lourdes ; Saint-Pol de Léon ; Les retraites de conscrits ; Lanmeur : Allocution prononcée par Mgr Gouraud, évê-

que de Vannes, au Couronnement de N.-D. de Kernitron ; Melgven ; Défense sacerdotale ; Châteauneuf-du-Faou ; Le Congrès Eucharistique de Cologne (à suivre) ; Communiqué de l'Evêché de Meyers.

IV. — Chronique générale : Rome ; La Sainte Communion ; L'Episcopat et le « Sillon ».

V. — Bibliographie.

VI. — Annonces et avis divers.

Offices de la semaine.

Dimanche, 29 Août. — 13^e Dimanche après la Pentecôte. Fête du Cœur Immaculé de la T. Sainte Vierge Marie. Double-majeur. Blanc. A la messe, mémoires du Dimanche et de St^e Sabine, Martyre.

Vêpres de la fête, avec mémoires du suivant, du Dimanche et des St^s Martyrs Félix et Adauctus.

Lundi, 30. — St^e Rose de Lima, Vierge. Double. Blanc.

Mardi, 31. — S. Raymond Nonnat, Confesseur. Double. Blanc.

Mercredi, 1^{er} Septembre. — Décollation de S. Jean Baptiste (du 29 Août). Double-majeur. Rouge.

Jeudi, 2. — S. Etienne, roi de Hongrie, Confesseur. Semi-double. Blanc.

Vendredi, 3. — S. Fiacre, Confesseur (au Propre diocésain). Semi-double. Blanc.

Samedi, 4. — Office votif de l'Immaculée Conception ; semi-double. Blanc.

Dimanche, 5. — 14^e Dimanche après la Pentecôte.

Ordre de l'Adoration perpétuelle pendant la semaine.

Carmélites de Morlaix. du 26 au 31 Août.

Augustines de Pont-l'Abbé. . . du 1^{er} au 8 Septembre.

PARTIE OFFICIELLE

COMMUNICATIONS DE L'ÉVÊCHÉ

Nomination. — Par décision épiscopale du 20 Août, M. Léon, surveillant à l'Institution Saint-Vincent de Paul, à Quimper, a été nommé vicaire de Kernével, en remplacement de M. Goarin, qui entre dans l'enseignement.

PARTIE NON OFFICIELLE

Consécration au Cœur Immaculé de Marie.

O Marie, Vierge puissante et Mère de Miséricorde, Reine du ciel et Refuge des pécheurs, nous nous consacrons à Votre Cœur Immaculé.

Nous vous consacrons notre être et notre vie tout entière ; tout ce que nous avons, tout ce que nous aimons, tout ce que nous sommes. A vous nos corps, nos cœurs, nos âmes. A vous nos foyers, nos familles, notre Patrie !

Nous voulons que tout en nous, tout autour de nous vous appartienne, et participe aux bienfaits de vos bénédictions maternelles.

Et pour que cette Consécration soit vraiment efficace et durable, nous renouvelons aujourd'hui à vos pieds, ô Marie, les promesses de notre Baptême et de notre Première Communion.

Nous nous engageons à professer courageusement et toujours les vérités de la Foi, à vivre en « Catholiques » pleinement soumis à toutes les directions du Pape et des Evêques en communion avec lui.

Nous nous engageons à observer les Commandements de Dieu et de l'Eglise, et particulièrement la sanctification du dimanche.

Nous nous engageons à faire entrer dans notre vie, — autant qu'il nous sera possible, — les consolantes pratiques de la Religion chrétienne et surtout la sainte Communion.

Nous vous promettons enfin, ô glorieuse Mère de Dieu et tendre Mère des hommes, de mettre tout notre cœur au service de votre Culte béni, afin de hâter, d'assurer, par le règne de votre Cœur Immaculé, le règne du Cœur de votre adorable Fils dans nos âmes et dans toutes les âmes, dans notre cher pays et dans tout l'univers, « sur la Terre comme au Ciel ».

Ainsi soit-il !

Le 21 Février 1907, N. S. P. le Pape Pie X a accordé une indulgence plénière que pourront gagner une fois chaque mois,

aux conditions ordinaires, tous les fidèles qui réciteront cette prière, et une indulgence de 500 jours chaque fois qu'ils renouvelleront cet acte de consécration.

CHRONIQUE DU DIOCÈSE

Intentions recommandées aux prières.

- I. — L'Eglise et la France.
- II. — Le Pèlerinage diocésain à Lourdes, 12-18 Septembre.
- III. — Les Retraites de conscrits (aux dates indiquées plus loin).

Pèlerinage de Lourdes. — Nos lecteurs apprendront avec plaisir que les inscriptions se font très nombreuses. Il importe donc de ne pas être trop en retard.

Nous annonçons dès maintenant que la Compagnie de l'Etat consent à nous accorder la réduction de 40 % pour rejoindre les trains, à toutes les stations de l'Ouest-Etat.

Nous prions de ne pas nous expédier de chèques pour paiement, mais des mandats ou des lettres chargées.

Les malades qui peuvent payer les frais d'hospitalisation (10 fr.) doivent le faire en demandant leur billet.

Il est utile de lire attentivement notre circulaire. Beaucoup semblent ne pas la connaître. C.

SAINT-POL DE LÉON. — La fête de la Translation des Reliques de S. Pol Aurélien sera célébrée le dimanche 5 Septembre. Elle sera précédée d'un triduum de prières.

Le samedi, à 4 heures, premières vêpres ; à 8 heures, procession aux flambeaux ; illumination de la ville, chant du *Credo* sur la place ; allocution, bénédiction du T. Saint-Sacrement.

Le dimanche, messes à l'autel de saint Pol à partir de 5 heures ; à 10 heures, messe solennelle, sermon par M. l'abbé Henry, recteur de Saint-Pierre-Quilbignon. A 1 h. 1/2, vénération des Reliques et de la Cloche de S. Pol ; à 3 heures, vêpres et procession ; au retour de la procession, allocution française par M. l'abbé Henry, bénédiction.

Le lundi, à 10 heures, service pour les évêques et les prêtres de Saint-Pol de Léon.

Une indulgence plénière peut être gagnée, aux conditions ordinaires, du 1^{er} Septembre au mercredi suivant.

Les retraites de conscrits. — I. Une note insérée à l'*Ordo* recommande d'annoncer, au prône du dimanche 29 Août, les retraites de conscrits, mais n'indique les dates que pour deux centres seulement.

A Quimper, les retraites auront lieu aux mêmes époques qu'à

Lesneven : la première s'ouvrira le mardi 14 Septembre, à 6 heures du soir ; la seconde, le 21 à la même heure. A Morlaix (La Salette), la retraite s'ouvrira *non le 19 Septembre*, comme le porte l'*Ordo*, mais *le mardi soir 21*. Nous donnerons la date pour Quimperlé aussitôt que nous en aurons connaissance.

Il importe de préparer dès à présent ces retraites et de ne pas attendre les derniers jours pour recruter des adhérents. Qu'on s'y mette donc sans retard. MM. les Aumôniers des Maisons de Retraite seraient reconnaissants à MM. les Curés, Recteurs ou Vicaires de leur faire connaître d'avance au moins le nombre des jeunes gens inscrits pour chaque semaine. Il est superflu d'insister sur l'utilité pratique de ces renseignements, qui peuvent être envoyés en quelques mots, sur une simple carte.

* *

Nous donnons, comme chaque année, la liste des cantons dont les conscrits sont spécialement appelés à chacune des retraites :

LESNEVEN, 1^{re} retraite : cantons de Brest, Lambézellec, Saint-Renan, Ploudalmézeau, Lannilis, Lesneven et Plabennec ;

2^e retraite : cantons de Landerneau, Ploudiry, Daoulas, Sizun, Landivisiau, Plouescat et Plouzévédé.

QUIMPER, 1^{re} retraite : cantons de Fouesnant, Concarneau, Elliant, Carhaix, Châteauneuf, Pleyben, Le Faou, Châteaulin et Briec ;

2^e retraite : cantons de Quimper, Douarnenez, Crozon, Pont-Croix, Plogastel et Pont-l'Abbé.

MORLAIX : cantons de Morlaix, Lanmeur, Plouigneau, Saint-Thégonnec, Saint-Pol de Léon, Taulé, Huelgoat.

QUIMPERLÉ : Les cantons de l'arrondissement et de la région.

N. B. — Cet appel par cantons aux divers centres de retraites, nous le répétons encore, n'a rien d'exclusif. Les jeunes gens empêchés pour une retraite peuvent être admis à une autre qui serait plus à leur convenance. Il leur suffira de prévenir M. le Supérieur, ou M. l'Aumônier de la Maison de retraite où ils doivent se rendre.

II. Retraites françaises. — Deux retraites françaises de conscrits seront données cette année, du *samedi soir 18 Septembre* au *mercredi matin 22 Septembre* : l'une à Brest, au collège Saint-Louis, prêchée par M. l'abbé du Passage ; l'autre à Quimper, à l'Ecole Saint-Yves, prêchée par M. l'abbé de Penfentenyo.

Ces retraites sont spécialement destinées aux jeunes soldats : ouvriers, employés, commis ou étudiants qui ne se rendraient pas aux retraites bretonnes.

Prière d'envoyer au plus tôt les adhésions :

A M. l'abbé Pirion, vicaire à Saint-Corentin, à Quimper ;

A M. l'abbé Le Pape, vicaire à Saint-Louis de Brest.

A M. l'abbé de Penfentenyo, 15, rue Laënnec, Quimper.

Les frais de séjour seront de 6 francs.

LANMEUR

Allocution prononcée par M^r GOURAUD, Evêque de Vannes,

AU COURONNEMENT DE NOTRE-DAME DE KERNITRON

le Dimanche 15 Août 1909.

Posuisti in capite ejus coronam de lapide pretioso.

Vous avez placé sur son front une couronne de pierre précieuse.

(Ps. 20, v. 3.)

MESSIEGNEURS,

MES BIEN CHERS FRÈRES,

Au sacra des rois d'Angleterre, lorsque le souverain a été couronné, tous les grands du royaume s'approchent de lui, touchent de la main la couronne royale, et jurent de la défendre, en disant : « Je maintiendrai ».

Ce matin, vous avez posé au front de la Vierge de Kernitron une couronne faite de pierre précieuse : *Posuisti in capite ejus coronam de lapide pretioso...*

Qu'en ferez-vous, mes Frères ? Vous la maintiendrez.

Vous la maintiendrez au front de votre antique statue, vous la garderez et la défendrez au besoin, aussi fidèlement et aussi énergiquement que le firent vos pères pour la vénérable statue elle-même.

Sera-ce suffisant ?

Vous la maintiendrez aussi dans votre souvenir reconnaissant, et dans vos fêtes de plus en plus belles. Longtemps vous reverrez, dans un passé toujours vivant, l'imposante cérémonie dont vous avez été les témoins ce matin : cette foule immense venue du Tréguier, du Léon et de la Bretagne tout entière, ce brillant cortège d'évêques, tous bretons, si heureux et si fiers de constater une fois de plus la fidélité de leur chère Bretagne.

Longtemps vous entendrez les applaudissements qui éclatèrent de toutes parts, malgré la joie toujours discrète des Bretons, quand votre Evêque bien aimé couronna la Vierge de Kernitron.

Vous ravivrez ces souvenirs, et ainsi vous maintiendrez au front de Marie la couronne que vous y avez mise.

Est-ce assez, mes bien chers Frères ?

Non, parce que ce que vous avez fait est plus grand que tout ce que je viens de dire. Pourquoi êtes-vous venus ici ?

On vous a vus, comme à vos autres Pardons, portant à Marie le Rosaire béni qui vous sert à converser avec elle, le cierge symbolique qui se consume pour dire l'amour que vous lui vouez ; on vous a vus lui apporter une couronne, don de votre piété et de votre générosité.

Mais, en croyants éclairés que vous êtes, vous savez bien que ce n'est pas pour cet acte matériel que vous êtes ici ; vous savez bien que le couronnement d'une statue ne peut être qu'un symbole, qu'une manière plus expressive de proclamer ce que vous pensez et ce que vous croyez de Marie.

Ce que vous pensez et ce que vous croyez de Marie, c'est qu'elle est Reine dans le ciel.

Vous êtes venus le dire de la manière la plus éloquente qui se puisse concevoir. Eh bien ! c'est ce qu'il faut continuer à dire ; c'est ce que j'appelle maintenir votre couronne au front de Marie.

Toute royauté est faite de trois attributs : de gloire, de puissance, et d'autorité. Vous avez acclamé en Marie ce triple privilège en la couronnant. Vous lui avez dit que vous aviez foi en sa gloire, que vous aviez confiance en sa puissance, que vous étiez soumis à son autorité. Toutes les fois que vous le lui direz, vous la couronnerez à nouveau ; en le lui disant toujours, vous maintiendrez à son front la couronne faite de cette triple pierre précieuse qui est la foi, la confiance et l'obéissance.

I

Que Marie ait la gloire en partage, vous n'en pouvez pas douter, mes Frères. Il vous suffit de vous contempler vous-mêmes, en ce moment, pour être assurés que jamais créature humaine n'a pu concentrer sur elle des hommages extérieurs comparables à ceux que vous accordez à Marie.

Il y a dix-neuf siècles que, jeune fille de seize ans, elle s'écriait dans un accent prophétique : « *Beati me dicent omnes generationes* ; Toutes les générations me proclameront bienheureuse », et voilà dix-neuf siècles que l'univers proclame sa béatitude. Les cités lui ont élevé des autels et bâti des temples, la poésie et l'éloquence lui ont consacré leurs plus nobles accents, tous les arts se sont voués à sa glorification. Pendant que les foules s'assemblent pour l'acclamer, les âmes d'élite se consacrent à son service, pour glorifier ses vertus, en marchant sur ses traces dans toutes les voies de l'héroïsme et du sacrifice.

Mais tout cela, c'est la gloire extérieure de Marie, celle qui n'exige pas la foi, celle qui s'impose comme l'évidence.

La gloire que nous exaltons en ce jour, la gloire que nous saluons en Marie comme la prérogative de la royauté, c'est celle dont elle jouit au ciel : celle qui l'élève au-dessus des Chérubins et des Séraphins, celle qui la constitue Reine des Anges et des Saints, celle qui la place dans le ciel immédiatement après Dieu.

Si pour tous les saints dans le ciel, la gloire et la révélation de leur état, la splendeur de leur beauté cachée aux yeux des hommes, l'éclat donné pour l'éternité à leur perfection, la manifestation de la vie divine qui est en eux, la pleine irradiation de ce qu'il y a de Dieu en eux, que dire de la gloire dont jouit Marie ?

Marie est toute à Dieu, et toute de Dieu ; il n'y a rien en elle qui soit d'elle-même ; la grâce a tout absorbé en elle.

Elle est « pleine de grâce », et par conséquent pleine de gloire puisque la grâce sur la terre, c'est la gloire dans le ciel.

Dieu l'a glorifiée dès le premier instant de son existence, en la créant immaculée, en renouvelant pour elle les merveilles qu'il avait faites en la première femme, en arrêtant pour elle le torrent dévastateur qui ravageait le monde depuis plus de quatre mille ans. Elle a été bénie entre toutes les femmes, elle le sera toujours.

Car sa plus grande gloire, celle qui explique toutes les autres, celle qui lui a été assurée pour l'éternité, c'est d'être la Mère de Dieu.

Ah ! je sais bien qu'ici l'impiété affecte de se scandaliser, et cherche à tourner nos hommages en dérision. Jusqu'en notre catholique Bretagne, des hommes sont venus, s'attribuant le mandat de diminuer votre foi en la gloire de Marie. Ils appellent cela *protester*, puisqu'ils se disent protestants. Par le fait qu'ils protestent contre nos antiques croyances, ils devraient voir qu'ils n'ont aucune autorité, parce que le Christianisme est plus ancien qu'eux.

On ne peut être disciple de Jésus-Christ sans croire à la dignité de sa Mère ; celle-ci est liée au dogme de l'Incarnation : le Fils de Dieu ayant décrété de se faire homme avait besoin d'une mère, et puisqu'il n'a pas cessé d'être Dieu en se faisant homme, sa Mère ne pouvait être que la Mère de Dieu.

Voilà ce que la tradition chrétienne a toujours proclamé.

Plus de mille ans avant l'erreur protestante, dans un jour d'inoubliable triomphe, l'Eglise, représentée par les évêques et par les fidèles, à Ephèse, jetait, contre ceux qui ne croient pas à la maternité divine de Marie, un anathème que personne n'a jamais pu mépriser impunément.

Avec les croyants des dix-neuf siècles passés, nous continuerons de croire à la gloire de Marie, et nous acclamerons Reine celle qui est, au ciel comme sur la terre, la vraie Mère de Dieu.

II

Quand Dieu accorde le ciel à une âme, il ne se contente pas de la couronner de gloire et d'honneur : *Gloria et honore coronasti eum* ; mais il l'établit sur l'œuvre de ses mains, *constituisti eum super opera manum tuarum*, il lui donne la puissance, la seconde prérogative de la royauté.

Marie n'est pas Reine seulement par la gloire, mais elle l'est aussi par la puissance que Dieu lui a conférée, sur son cœur et sur son œuvre.

Elle est, comme disent les docteurs, la « toute-puissance suppliante, *omnipotentia supplex* ». Ce pouvoir elle ne l'a pas d'elle-même, il lui vient de la force qu'elle a sur le cœur de son divin Fils.

Il me semble entendre Jésus lui dire, au jour où il la couronne dans le ciel : « Je suis toujours votre Fils, vous êtes toujours ma Mère ; parlez, je ne saurais rien vous refuser ; à votre voix, ma colère se changera en clémence ; à votre prière, je pardonnerai au pécheur, je fermerai l'enfer, et j'ouvrirai le ciel. Je vous fais la dispensatrice de mes grâces ; à votre demande, j'arrêterai la mort dans ses ravages, j'enchaînerai les éléments, la nature entière vous obéira. Parlez, ô Marie, votre puissance n'aura pas plus de limite que mon amour pour vous. »

Et voilà pourquoi, mes Frères, Marie est si puissante, qu'elle nous apparaît à la fois comme la Reine des enfers, où elle continue à écraser la tête du serpent infernal, comme la Reine du ciel, dont elle partage le sceptre avec son Fils, comme la Reine de la terre, où elle est réellement la coopératrice de Dieu dans le gouvernement du monde.

Aussi est-elle écrite partout, cette puissance de Marie. Le ciel, la terre, les flots nous en rappellent partout le souvenir, parce que Marie a multiplié son amour au ciel, sur la terre et sur les flots.

Entrez dans tous les sanctuaires que la piété a élevés à la gloire de Marie, et vous y contemplerez ces *ex-voto* qui témoignent si éloquemment, et d'un concert si unanime, de sa puissance et de ses bienfaits.

Ecoutez les voix de toute la terre, et vous les entendrez saluer Marie de tous les noms qui montrent la confiance en face de la toute-puissance : Notre-Dame de Bon-Secours, Notre-Dame-Auxiliatrice, Consolatrice des affligés, Santé des infirmes, Notre-Dame de la Garde, Notre-Dame des Victoires, Notre-Dame de Toutes-Aides, Notre-Dame du Salut.

Ces voix crient toujours, plus fortes, semble-t-il, que jamais, en notre temps, malgré le souffle de rationalisme qui voudrait les étouffer.

L'impiété contemporaine, en effet, se moque de notre confiance, et elle blasphème la puissance de Marie. « Ne nous parlez pas de vos miracles, dit-elle, ne nous parlez pas de vos interventions surnaturelles. Le miracle, c'est moi qui le produis ; c'est moi qui ai transporté les montagnes, qui ai traversé l'univers avec la rapidité de l'éclair. Je saurai bien, par mes seules forces, dompter la nature, et lui arracher ses secrets ; sans que votre Dieu y soit pour rien, je saurai bien, un jour, faire régner le bonheur sur la terre.

Pauvres insensés, non, non, ce n'est pas de vous que le monde attend son vrai bonheur ; ce n'est pas de la force matérielle que l'homme doit attendre le salut. Marie nous le dit éloquemment par tous les prodiges qu'elle répand autour de nous.

Au rationalisme orgueilleux Dieu oppose les éclatantes manifestations de la gloire de Marie, à Lourdes, à Pontmain, à la Salette et en cent autres lieux. Grâce à Marie, et par son intermédiaire, Dieu jette le miracle à pleines mains, si je puis ainsi parler.

Notre siècle ne voulait croire qu'à la matière et à la raison. C'en était fait du surnaturel, disait-on, et voilà que « le surnaturel afflue, comme dit un grand orateur (1), voici qu'il déborde, qu'il suinte du sable et du rocher... voici qu'il s'abat, qu'il se précipite sur des foules que personne ne peut dénombrer, et qui sont emportées par la force supérieure d'un courant auquel rien ne résiste ».

Les foules se précipitent de toutes parts aux sanctuaires de Marie, renouvelant, en un siècle qui se vante d'incrédulité, un mouvement de piété qu'il attribuait à la naïveté et à la simplicité des siècles de foi. Ces foules vont chercher là l'appui que la science est impuissante à leur donner. A l'exemple du prophète, elles lèvent leurs regards vers la montagne d'où leur doit venir le secours. *Levavi oculos meos in montem unde venit auxilium mihi*. Marie a posé son pied virginal sur la montagne, et les foules accourent vers elle, pleines de confiance et d'espérance.

III

Le plus beau privilège de la royauté, c'est l'autorité : le droit de commander aux autres.

Dieu l'a donné à sa Mère.

Marie ne commande pas seulement aux éléments, aux forces de la nature ; elle a reçu mission de commander aux volontés, non pas pour leur imposer un ordre qui vienne d'elle, mais pour les courber sous la volonté de Dieu.

Votre antique statue de N.-D. de Kernitron symbolise admirablement cette autorité de Marie. La Vierge tient le sceptre, et c'est Jésus qui bénit. Est-ce bien cela ? N'est-ce pas une erreur de la piété de nos pères ?

Oui, c'est bien cela. Marie prend le sceptre de la royauté, et elle l'incline sur ceux qui la prient, pour les ramener sous la main bénissante de son Fils. Marie gagne des âmes à Jésus-Christ ; Marie cherche à les donner à son cœur miséricordieux, Marie ne vit et n'agit que pour son Jésus, Marie ne commande que pour lui assurer notre obéissance !

Quand elle est apparue sur la terre, c'a toujours été pour rappeler la loi de son divin Fils.

Quand elle accueille nos hommages, comme aujourd'hui, c'est pour les reporter sur son Fils.

(1) Monseigneur Pie.

De là vient, mes bien chers Frères, que nous nous vanterions en vain de couronner Marie et d'acclamer son autorité de souveraineté, si nous n'étions pas les serviteurs obéissants de son Fils.

Marie veut de nous l'hommage d'une foi persévérante et conséquente avec elle-même, d'une foi qui ne sépare pas le Fils de la Mère, d'une foi qui ne divise pas les commandements de Dieu, d'une foi qui ne déchire pas le chrétien. Marie demande de nous l'hommage d'un christianisme intégral, d'un christianisme animant notre vie publique aussi bien que notre vie privée, inspirant les actes du père et de la mère, aussi bien que ceux du citoyen. Marie ne peut croire à notre fidélité, s'il y a des heures dans notre vie où nous ne sommes pas les amis de son Fils.

Bien plus, Marie demande que nous nous fassions, avec elle, et à son exemple, les défenseurs et les apôtres de son Fils.

Qui pourrait se vanter d'être le dévot serviteur de Marie, et rester en même temps insensible aux outrages que l'impiété prodigue à Jésus ? Qui pourrait vouloir que le règne de Marie s'étende, et ne pas essayer d'y travailler ?

Tout serviteur de Marie doit être apôtre, parce que le service de Marie consiste à étendre sa souveraineté.

Croyez-vous, mes Frères, qu'il n'y aurait pas quelque chose de changé dans le monde, si les millions de catholiques qui se font, de nos jours, les pèlerins de Marie à ses sanctuaires privilégiés, comprenaient mieux, et remplissaient mieux ce devoir de l'apostolat ? Croyez-vous que cette fête de N.-D. de Kernitron ne serait pas l'événement le plus considérable de ce pays, si tous ceux qui y ont pris part aujourd'hui devenaient de vrais apôtres aux foyers de leurs familles, et dans tous les milieux où ils se trouveront demain ?

En venant ici avec l'empressement que vous y avez mis, vous y avez peut-être apporté un regret, une douleur secrète : le regret, la douleur de n'être pas accompagnés ici par un être chéri, qui ne partage pas votre foi ou votre piété. L'enthousiasme qu'a provoqué cette fête a été peut-être refroidi au cœur de plusieurs par la pensée déchirante d'un enfant prodigue, d'un père incrédule, d'un mari impie. Que ne sont-ils ici, vous êtes-vous dit ! Ils verraient, comme moi, ce que peut la foi d'un peuple ; ils sentiraient comme moi ce qu'est la puissance de Marie, pour ceux qui viennent à elle !

Faites-le leur voir, mes Frères, faites-le leur sentir, par le récit que vous leur ferez de cette fête, et surtout par le redoublement de piété que vous en emporterez tous.

Marie est Reine, elle ne se laissera jamais vaincre en générosité.

Elle l'a bien montré pour notre incomparable Bretagne. Les nombreux sanctuaires qui, comme celui de Kernitron, couvrent de bonne heure le pays breton, témoignent de la dévotion de nos pères envers Marie, comme ils sont la preuve de leur foi ardente et généreuse.

Qu'a fait Marie pour les récompenser ? Elle a donné sa Mère à la Bretagne. Elle lui a donné sainte Anne. Pour ma part, je n'hésite pas à penser que le culte et la protection de sainte Anne ont été la récompense du culte de Marie.

Marie et sainte Anne lui ont gardé son Dieu.

Nos pères exprimaient autrefois cette vérité sous la forme naïve d'une statue représentant à la fois sainte Anne, Marie et Jésus. C'est comme la Trinité de la terre. Qui est fidèle à l'une des trois personnes est fidèle aux autres. La Bretagne ne les a jamais séparées, ne les séparons jamais.

MELGVEN. — Un vrai « Pardon ». — Le voyageur, le touriste qui va de Rosporden à Pont-Aven rencontre bientôt sur sa route une vaste chapelle, de style neutre, et qui parle peu aux yeux : c'est la chapelle de N.-D. de Bonne-Nouvelle, et dans la langue de nos pères, Creac'higuel.

Le site est, d'ailleurs, on ne peut plus pittoresque. D'un côté, des arbres séculaires qui versent une ombre fraîche aux pèlerins, le jour du Pardon ; de l'autre, une vue admirable sur l'ample damier des prés, des champs, des taillis ; ici, vert émeraude ou foncé ; là, blond fauve ou doré.

Le Pardon de N.-D. de Bonne-Nouvelle se célèbre toujours le dimanche qui suit l'Assomption.

Chapel Creac'higuel a zo brudet
Dre ar burzudou dispar
A ra ar Verc'hez benniguet
En kenver an hep he c'har.

Et, pourtant, c'est, je pense, la première fois que la *Semaine religieuse* fait mention de ce Pardon (1).

La raison ? — modestie du *de cuius* ? — ou n'est-ce pas, plutôt, parce que le caractère presque exclusif du Pardon c'est la dévotion tendre, recueillie, nullement bruyante, de tout ce pays à l'endroit de Notre-Dame de Creac'higuel ?...

En fait, deux choses sont frappantes en ce Pardon : le concours considérable de peuple chrétien qui afflue ici pour rendre ses hommages à Marie ; et la piété de ces braves gens, hommes, femmes, enfants.

Dès 2 heures du matin, la paroisse de Melgven et les paroisses avoisinantes sont en mouvement : on se rend — généralement à pied — à la première messe, qui commence à 4 heures. Le « Drame éternel » se reproduit ensuite d'heure en heure jusqu'à la grand' messe.

Cependant, nombreux sont les fidèles qui sentent, ou mieux qui se rendent compte qu'un Pardon n'est complet que si l'on s'approche de l'autel du sacrifice avec un cœur purifié par le sacrement de Pénitence, et si l'on donne dans ce cœur l'hospitalité au Dieu descendu sur terre à la voix du prêtre.

Aujourd'hui, celui qui immole la sainte Victime a reçu la plénitude du sacerdoce. Sa Grandeur, Mgr Pichon, archevêque coadjuteur de Port-au-Prince, avec la parfaite bonté que tout le diocèse connaît, a daigné venir à nous, avec son frère, le bon aumônier du Lycée de Quimper, pour rehausser, d'un éclat inaccoutumé, le Pardon de Creac'higuel. C'est lui qui officie, et avec quelle majesté tempérée d'une évangélique simplicité !

M. Stéphan, recteur de Gléden-Cap-Sizun, en un relief saisissant, nous a exposé la « bonne nouvelle » dont Marie est la Dame ; et c'est la vie vraiment chrétienne, la mise en pratique de l'Evan-

(1) Déjà une fois, au moins — en 1896, n° du 21 Août —, la *Semaine religieuse* a parlé de N.-D. de Creac'higuel et de son Pardon. N. R.

gile, où « l'on voit briller la vérité comme une étoile, où on la sent palpiter comme un cœur ».

Oh ! ces bons fidèles, serrés les uns contre les autres — faute de place — et qui regardent de tous leurs yeux, écoutent de toutes leurs oreilles, et prient avec toute leur âme !...

A vêpres, même recueillement, même affluence, ou peu s'en faut, malgré la « fête des Filets-Bleus » qui, d'ailleurs, nous réjouit pour deux raisons : parce qu'elle est une joie pour nos excellents voisins, les Concarnois, ensuite parce que le caractère religieux de notre Pardon s'en est trouvé accru.

Il ne se peut rien concevoir de plus beau, de plus harmonieux que la procession qui suit les vêpres. C'est purement un délice pour les yeux et le cœur. Les jolies bannières, parmi lesquelles on distingue le tout gracieux étendard des Enfants de Marie ! Les ravissants costumes dont il est superflu de décrire l'élégance, le charme discret et le goût exquis ! Et, surtout, quelle piété chez tous !

Nous rentrons à la chapelle pour recevoir la bénédiction du T. Saint Sacrement ; puis — et c'est le point final à la fête — la bénédiction solennelle de Mgr Pichon. Tout à l'heure, mitre en tête, crosse en main, et surtout douceur dans les yeux et sur le front, il n'a cessé, durant la procession, de bénir mamans et enfants — aussi les papas — avides de le contempler, et de recevoir les grâces dont il est dispensateur... Et devant cela on se surprend à redire après le Prophète : « *Aperis tu, Domine, manum tuam, et imple omne animal benedictione* » ; et l'on songe à la « Bénignité et à l'Humanité de notre Sauveur Jésus » qui a paru dans le monde, il y a dix-neuf cents ans, et qui continue à vivre dans le monde, malgré ses ennemis ; et l'on ne peut s'empêcher de sourire en se rappelant cette prophétie de l'un de nos plus acharnés persécuteurs : « La mort guette le catholicisme en France ».

X...

Défense sacerdotale. — A l'audience correctionnelle de samedi 21 Août est revenue, sur opposition, le procès en diffamation intenté au journal *la Démocratie bretonne, Réveil du Finistère*, de Quimper, par M. l'abbé Le Roux, ancien vicaire d'Ergué-Gabéric.

On se rappelle que, dans son audience du 29 Juin dernier, le tribunal avait condamné par défaut M. Charles Mouchot, directeur du journal incriminé, à 30 francs d'amende, à 200 francs de dommages et intérêts, à une insertion en première page dans le plus prochain numéro de la *Démocratie*, et à quatre insertions ne devant pas dépasser 50 francs chacune, dans quatre journaux du département, au choix de M. l'abbé Le Roux.

Après les explications présentées par M. Mouchot, M^e H. de Servigny, représentant de M. l'abbé Le Roux, prononce une brève et éloquente plaidoirie, demandant la confirmation pure et simple du précédent jugement.

Le ministère public s'associe à ces conclusions, et le tribunal, après en avoir délibéré, maintient le jugement du 29 Juin, condamnant en outre le directeur du *Réveil* aux frais de son opposition.

CHATEAUNEUF-DU-FAOU. — A l'occasion du Pardon de N.-D. des Portes, des trains spéciaux seront mis en marche, dimanche, 29 Août, entre Châteaulin et Carhaix :

Le matin : Châteaulin, départ : 7 h. 11 ; Châteauneuf, arrivée : 8 h. 17.

Carhaix, départ : 8 h. 20 ; Châteauneuf, arrivée : 9 h. 27.

Le soir, départ de Châteauneuf pour Châteaulin, à 5 h. 28 ; arrivée à 6 h. 38 ; pour Carhaix, à 8 h. 21 ; arrivée à 9 h. 27.

N. B. — La dernière messe basse, à la chapelle de N.-D. des Portes, sera dite à 9 heures, et non à 9 h. 1/2, comme on l'avait d'abord annoncé.

Le Congrès Eucharistique de Cologne.

Un des prêtres de notre diocèse qui ont assisté au Congrès eucharistique de Cologne a bien voulu nous envoyer la relation suivante, que nous sommes heureux d'insérer.

MONSIEUR LE DIRECTEUR,

Bien que la *Semaine religieuse* ait déjà parlé du Congrès de Cologne, on m'assure qu'il serait agréable à ses lecteurs de voir, dans un compte rendu un peu plus détaillé, comment s'est affirmé, une fois de plus, l'attachement du monde catholique à la Sainte Eucharistie et au Saint Père.

De l'avis de tous ceux qui avaient assisté aux Congrès précédents, nulle part — pas même à Londres, l'an dernier —, cet attachement ne s'était manifesté avec tant de force et d'éclat, au milieu d'une foule aussi grande ; et on le croit sans peine.

A vrai dire, ce fut pour la Sainte Eucharistie un triomphe de toute une semaine, depuis la splendide réception qui fut faite, le mardi 3 Août, au Cardinal Vannutelli, le légat du Pape, jusqu'au moment où se déroula, sur les boulevards de Cologne, l'inoubliable procession du Saint Sacrement, le dimanche 8 Août.

Qu'on se représente, si on le peut, cet interminable défilé d'un cortège d'au moins 40.000 hommes — les femmes n'y avaient pas place — sur un parcours d'au moins 8 kilomètres, à travers des boulevards noirs de monde, et des rues prises d'assaut.

En tête, s'avançaient les corporations allemandes, qui commencèrent à défiler sous le coup de 2 heures. A celles de Cologne étaient venues se joindre celles de Bonn et de Coblenz, de Mayence et de Munich, et, on peut le dire, de tous les coins de l'Allemagne catholique. Deux heures après, cette première partie du cortège

n'avait pas encore fini de défilier ; et nul ne pouvait prétendre à dénombrer cette foule ; c'est le cas de répéter avec S. Jean : « *Vidi turbam magnam quam dinumerare nemo poterat* ». Mais enfin, et en acceptant telles quelles les moyennes établies d'après des calculs faits à divers moments, on peut dire qu'en un même point de parcours, il défilait entre 280 et 300 hommes par minute ; entre 55 et 60 drapeaux, bannières ou étendards, toutes les 5 minutes, ce qui fait, pour l'ensemble des seules corporations allemandes un minimum de 30.000 hommes, marchant là, sur deux lignes, en un ordre parfait, tête nue sous un soleil de plomb, en chantant les hymnes liturgiques, aux sons lentement cadencés de leurs cuivres un peu bruyants. Ils ne s'interrompaient que pour réciter à haute voix le chapelet, dans le recueillement le plus édifiant : l'un d'eux commençait l'*Ave Maria* que tous les autres terminaient.

1.500 ouvriers étaient venus de l'usine de canons Krupp ; et pour permettre aux postiers comme aux douaniers catholiques de prendre rang dans le cortège, ordre avait été donné, en haut lieu, de remplacer par des protestants tous ceux d'entre eux qui voudraient venir à Cologne. Les étudiants de l'Université de Bonn, avec leurs costumes aux couleurs éclatantes, la toque rouge, ou verte ou bleue ornée d'une plume blanche, la main sur leurs rapières de bretteurs incorrigibles, jetaient au milieu de cette foule une note plus juvénile, et les enfants de chœur, en groupes de 30, 40 ou 50, dominaient, de loin en loin, de leur voix plus aiguë, le chant plus grave des hommes.

Les délégations étrangères suivaient, le tout formant bien un ensemble de 5 à 6.000 hommes, et précédant la deuxième partie du cortège, où avaient pris place les religieuses et les religieux de tous ordres, prêtres et chanoines, abbés et prélats, enfin 34 évêques, dont 4 français, et 4 archevêques, dont l'archevêque de Paris, qui s'avançaient, revêtus de la chape, crosse en main et mitre en tête.

C'est alors seulement, après deux heures trois quarts d'attente, qu'apparut, sous le dais flamboyant d'or et de broderies, le Saint Sacrement, porté par le Cardinal Vannutelli, et escorté par les camériers du Pape, tout chamarrés d'or et d'argent. Immédiatement après le dais venaient, avec la longue traîne des grands jours, les trois autres cardinaux présents à Cologne : le cardinal Ferrari, de Milan, le cardinal Mercier, de Malines, et le cardinal Fisher, de Cologne.

Mais quand toute cette foule, sur les 6 heures du soir, après avoir parcouru les rues enguirlandées, se fut déversée sur l'immense place du Neumarkt, où se dressait un reposoir monumental qui prenait, en une vaste demi-circonférence, toute la largeur de la place, et que surplombait un dais de 15 mètres de hauteur, l'ostensoir d'or s'éleva, dominant cette mer humaine, pour la bénir ; et le bourdon de Cologne — fait, hélas ! du bronze de canons français — sonnait sans interruption comme pour porter plus loin encore l'écho de cet incomparable triomphe.

C'est surtout durant cette procession que l'on eut la vision nette de ce que la foi des catholiques allemands peut leur inspirer de recueillement et de piété. Ce qui frappe, c'est l'intensité de vie chrétienne que l'on rencontre, même chez les hommes ; et le matin même du 8 Août nous en avons une autre preuve, à la grand'messe solennelle pontificale.

Dans l'immense nef de la cathédrale de Cologne, belle entre les plus belles, avec ses dentelures de pierre, ses verrières qui comptent parmi les plus célèbres, et dont les ogives vont se perdre à des hauteurs prodigieuses, aux pieds du chœur dont toutes les nervures ressortaient de bas en haut sous le ruissellement d'une double rangée de lampes électriques, et en haut duquel se dressait le trône, entièrement doré, de Son Eminence le Cardinal-Légat, 25.000 hommes, au moins, se pressaient. Et comme il eût été beau d'entendre, à un tel moment, le *Credo* jaillir de ces 25 000 poitrines ; mais les larmes, du moins, jaillissaient des yeux, quand on voyait le recueillement avec lequel tous ces hommes, le chapelet aux mains et la prière aux lèvres, se prosternaient et courbaient profondément le front vers la terre, non seulement à l'élévation, mais encore à la communion du prêtre.

Et tout cela, cette piété comme ce recueillement, est en grande partie l'effet du mouvement inauguré en Allemagne, en 1849, par l'abbé Kolping. Ce fut lui qui posa la première pierre de ces associations d'ouvriers-compagnons dont l'histoire fut retracée par un prêtre allemand à l'une des réunions françaises, et qui comptent aujourd'hui plus de 80.000 jeunes gens, sans parler des 200.000 membres honoraires, puisque les ouvriers, une fois mariés, restent attachés à l'association par le double lien du souvenir et de la reconnaissance.

Si l'on veut se faire une idée de la vitalité religieuse de ces associations, il n'est que d'aller le dimanche à l'église des Minorites. Nous y avons vu 1.200 jeunes gens, à leur messe de 7 heures, priant à haute voix, suivant sur leur manuel de piété les cérémonies expliquées de la messe, et faisant tous, sans exception, la sainte Communion. Et ce qu'ils ont fait le 8 Août, ils le font tous les dimanches.

Rien d'étonnant, après cela, que devenus hommes, ils restent ce qu'ils étaient quand ils avaient 20 ans.

Et il faut même croire qu'on les dresse dès leur plus bas âge, si nous nous rapportons à ce que nous avons vu lors de la réception du Cardinal Vannutelli.

**

Ce fut, on peut le dire, la journée des enfants, comme le dimanche 8 fut la journée des hommes et des jeunes gens ; et, naturellement, quoi qu'on en dise de la froideur des Allemands, ce fut aussi la journée de l'enthousiasme, même du délire, comme la procession devait être la journée du recueillement et de la prière.

Les bords du Rhin, de Cologne à Bonn, sont plutôt quelconques :

de la plaine, encore de la plaine, avec d'innombrables villages dominés par les hautes cheminées des usines qui couvrent le pays. Mais, à partir de Bonn, le spectacle change ; et, lorsqu'on est arrivé aux pieds des Sept-Montagnes, le fleuve qui a dû, pour atteindre la plaine, se frayer un passage à travers les montagnes, s'encaisse et se resserre dans une vallée très étroite, dominée par des collines à pic, couvertes de bois et de vignes. Au sommet de ces collines se dressent, à chaque détour du fleuve, tantôt à droite, tantôt à gauche, les imposantes ruines des vieux burgs d'autrefois, dont on contemple les silhouettes capricieuses qui se découpent sur le ciel bleu, au souvenir des vieilles ballades et des gracieuses ou terribles légendes du Moyen-Age.

C'est dans un de ces décors vraiment féeriques, à Königswinter, au bas du Drachenfels — non loin de Bonn —, que se fit la réception officielle du Cardinal Vannutelli.

Auprès de l'embarcadère, un arc de triomphe donnait entrée sur un salon magnifiquement décoré. Sur l'un des côtés de l'arc de triomphe, se détachait, en lettres d'or, le verset de l'Evangile : « *Tu es Petrus, et super hanc petram ædificabo ecclesiam meam* » ; — sur l'autre, on pouvait lire : « *Benedictus qui venit in nomine Domini* ». Le drapeau national allemand, noir, blanc et rouge, à côté du drapeau impérial, aux deux aigles noires sur fond blanc, claquait au vent, en mariant ses couleurs plus sombres aux couleurs plus claires du drapeau pontifical, jaune et blanc.

Par malheur, un orage éclata brusquement, — sans cependant réussir à disperser la foule venue là pour acclamer le représentant du Pape.

Mais quand, dans le lointain, on eut signalé le bateau du Légat, — ce qu'il eût fallu voir, c'est ce spectacle incomparable et inoubliable : 20.000 hommes, les uns rangés le long du fleuve, les autres dans des bateaux magnifiquement pavoisés qui sillonnaient et couvraient le Rhin ; les acclamations et les cris de « Vive le Pape ! » jaillir de ces 20.000 poitrines, et se répercuter à travers les échos de la montagne ; puis, après quelques moments de répit, redoubler et rebondir, plus frénétiques encore, — cependant que sur les deux rives, au sommet du Drachenfels, dans les vignes et dans les bois, sur le fleuve lui-même, partout le canon tonnait et répondait au canon, — en même temps que le vaisseau pontifical s'avancait majestueusement, avec sa double guirlande de lauriers verts qui se détachait sur le fond blanc et bleu du navire. Les couleurs pontificales flottaient à la proue, et le Cardinal Vannutelli se tenait à l'arrière, imposant dans sa robe de pourpre, et bénissant toute cette foule venue au-devant de lui pour saluer le Saint Père et son Légat.

Puis, après une demi-heure d'arrêt, pour permettre au représentant du Cardinal-Archevêque de Cologne de recevoir le Légat, et à ceux des gouvernements européens de le saluer, — l'empereur Guillaume avait délégué un ambassadeur spécial ; hélas ! seul le gouvernement Français s'était abstenu ; et c'est là, en pleine

Allemagne, que l'expression de Pierre l'Ermite nous revint à l'esprit, avec son implacable signification ; oui, c'est bien là que nous sûmes ce que c'est qu'un « gouvernement de mulles », — les navires reprirent leur marche, celui du Légat en tête, escorté par 10 ou 12 autres, dont chacun portait 3 ou 400 passagers.

Et de Bonn à Cologne, malgré le vent, malgré la pluie, les enfants étaient venus de tous côtés, et se tenaient rangés sur la berge du fleuve, agitant sans interruption d'innombrables drapeaux, et criant à qui mieux mieux pour saluer l'envoyé du Pape, — et aussi, peut-être, pour donner à d'autres peuples la grande leçon de force qui résulte toujours d'une grande leçon de foi.

Le clergé des paroisses, avec leurs processions, étaient là aussi, et le Cardinal Légat passait à côté d'eux, tantôt à droite, tantôt à gauche, toujours au milieu des acclamations les plus délirantes et du tonnerre des canons ou des mortiers qui se répondaient d'une rive à l'autre.

Involontairement, les larmes venaient aux yeux, à la vue de cette magnifique explosion de foi ; et, sur notre vaisseau, une dame me disait : « Mais voyez donc, Monsieur, voyez ces enfants ! Ils sont là sous la pluie, depuis 3 heures, et ils ne bougent pas ! Ah non ! quand un peuple croit comme cela, il n'est pas sur le point de disparaître ! » Brusquement, elle dut s'interrompre, et ne put que me dire d'une voix entrecoupée : « Oh ! quand je pense ici à la France ! »

Entre temps, l'on approchait de Cologne ; et là ce fut encore, si possible, bien autre chose. Dans tous les clochers de la ville, les carillons sonnaient à pleine volée ; 100.000 hommes s'éteuffaient dans les rues et sur les quais. Après avoir passé sous un arc de triomphe monumental, surplombé d'une immense couronne d'or qui soutenait de longs pans de velours rouge relevés des deux côtés, le Cardinal dut se frayer un passage, on peut le dire, à travers cette foule avide de le voir, et que contenaient à peine les gendarmes à cheval, chargés de faire toute la semaine le service d'ordre sur la place du « Dom » ; et lorsqu'il eut gravi la dernière marche qui conduit à la cathédrale, alors, ce fut à nouveau une tempête d'acclamations et un délire d'enthousiasme.

(A suivre.)

Communiqué de l'Evêché de Nevers. — Monseigneur l'Evêque de Nevers informe les fidèles que M. l'abbé Forestier, ancien curé de Chiddes, n'est plus chargé de l'Œuvre de Notre-Dame du Suprême-Pardon.

En conséquence, les demandes de prières, les offrandes et en général toutes les communications intéressant cette Œuvre, devront être adressées à son successeur, M. l'abbé CHAMPÉROUX, curé de Chiddes (Nièvre).

Ce dernier a seul qualité pour les recevoir, comme pour assurer l'acquit des messes et l'exécution des intentions confiées au Sanc-

tuaire, pour répondre à toutes correspondances et faire toutes publications concernant l'Œuvre de Notre-Dame du Suprême-Pardon, qui n'est aucunement atteinte par le changement du titulaire. Elle fonctionnera désormais sous la direction du nouveau curé de Chiddes et sous le patronage de l'Evêché.

CHRONIQUE GÉNÉRALE

ROME. — Le « Bulletin officiel des Actes du Saint-Siège », dans son numéro du 1^{er} Août, annonce en divers décrets du Saint-Office la concession de nouvelles indulgences :

1^o Cent jours pour l'invocation au Saint Sacrement : « *O Jesu in sanctissimo Sacramento, miserere nobis.* O Jésus, dans votre Très Saint Sacrement, ayez pitié de nous. »

2^o Cent jours pour l'invocation : « *Jesu Christe, Fili Dei vivi, lux mundi, te adoro, tibi vivo, tibi morior.* Amen. Jésus-Christ, Fils du Dieu vivant, lumière du monde, je vous adore, je vis pour vous, je meurs pour vous. Ainsi soit-il. »

3^o Trois cents jours à une prière à Marie : « Etoile brillante du matin », pour la conversion du Japon.

La première de ces indulgences est de *motu proprio* du Saint-Père. « C'est un devoir tout naturel de notre apostolat suprême, dit-il, qui nous inspire le vif désir de voir toujours croître la piété des fidèles envers le Sacrement du Divin Amour. C'est pourquoi nous avons à cœur d'enrichir, avec le trésor des faveurs célestes dont le Très-Haut nous a commis la distribution, les pieuses prières qui excitent dans les âmes chrétiennes le souvenir de ce grand mystère. »

La Sainte Communion. — Le 30 Mai 1905, Notre Saint-Père le Pape accorda des indulgences à tous les fidèles qui récitèrent dévotement certaines prières pour la propagation de la communion quotidienne.

Le 14 Février 1906, la Sacrée-Congrégation porta un décret, en vertu duquel les fidèles peuvent, pour la communion quotidienne, bénéficier de toutes les indulgences sans l'obligation de la confession hebdomadaire.

Notre Saint-Père Pie X a précisé la doctrine de la communion quotidienne (Décrets du 20 Décembre 1905, du 4 Février et du 15 Septembre 1906).

D'après l'article premier du Décret du 20 Décembre 1905, il faut recommander la communion fréquente, même aux enfants, une fois admis à la Sainte Table, d'après les règles indiquées par le Catéchisme romain, chapitre 4, n^o 63. Ils ne doivent pas être exclus de la participation fréquente de la sainte communion, mais plutôt y être invités, toute coutume contraire, où qu'elle existe,

devant être réprouvée. (Réponse de la Sacrée-Congrégation du Concile, 15 Septembre 1906.)

Le 7 Décembre 1906, Notre Saint-Père le Pape a bien voulu accorder que les infirmes qui sont alités depuis un mois déjà sans espoir assuré d'une prompte convalescence, puissent, sur l'avis de leur confesseur, communier une ou deux fois la semaine, s'il s'agit de malades habitant des maisons pieuses, qui possèdent le Très Saint-Sacrement ou qui jouissent du privilège de la célébration de la messe dans une chapelle domestique ; ou une ou deux fois par mois dans les autres cas, bien qu'ils aient auparavant pris quelque chose en guise de boisson.

Sur ce décret a été posé à la Sacrée-Congrégation du Concile le doute suivant : Sous le nom des malades « *qui decumbunt* » faut-il comprendre seulement les malades réellement alités, ou plutôt ceux qui, bien qu'atteints d'une grave maladie et jugés par les médecins incapables de garder le jeûne naturel, ne peuvent rester au lit, ou sont en état de se lever quelques heures par jour ?

La Sacrée-Congrégation a été d'avis, le 6 Mars 1907, de répondre : *Ils y sont compris. Pour plus de sûreté, il en est référé au Saint-Père.*

Le 25 du même mois, Sa Sainteté le Pape Pie X, sur le rapport du Secrétaire soussigné de la Sacrée-Congrégation du Concile, a daigné ratifier et confirmer cette résolution et en ordonner la publication, nonobstant toutes dispositions contraires.

Les conditions ci-dessus sont strictement déterminées.

Il faut que les personnes malades, pour jouir de ce privilège :

1° Soient alités depuis un mois, se levant tout au plus quelques heures par jour ;

2° Sans l'espoir assuré d'une prompte convalescence ;

3° Qu'elles prennent l'avis de leur confesseur ;

4° Alors seulement elles pourront communier une ou deux fois par mois ; et si elles demeurent dans une maison où l'on célèbre la messe, une ou deux fois par semaine ;

5° Bien qu'elles aient pris quelque chose, depuis minuit, par manière de boisson seulement.

Notre Saint-Père le Pape fait un *devoir* aux prêtres de promouvoir parmi les fidèles la communion fréquente, et même quotidienne. « Les curés, les confesseurs et les prédicateurs, est-il dit dans le décret du 20 Décembre 1905, exhorteront fréquemment et avec beaucoup de zèle le peuple chrétien à un usage si pieux et si salutaire. »

L'Épiscopat et le Sillon. — Un communiqué de l'archevêché de Lyon, paru dans la *Semaine religieuse* du 21 Août, interdit formellement aux ecclésiastiques du diocèse de Lyon d'assister aux congrès du « Sillon ».

« Les motifs qui nous avaient engagés à prendre cette mesure étant toujours les mêmes, dit ce communiqué, notre devoir est de maintenir rigoureusement cette interdiction. »

BIBLIOGRAPHIE

HENRI LASSERRE, l'Homme, l'Ecrivain, l'Œuvre, par Etienne LAUBAREDE, avec portrait et autographe, 3 fr. 50 chez Savaète, éditeur, et chez l'auteur, au Lac, par Lalinde (Dordogne).

« Cette étude documentée sur l'historien de N.-D. de Lourdes, dit la *Semaine religieuse* de Paris, est un miroir où se reflète, dans toute sa vérité, la haute et chrétienne silhouette du grand écrivain et ce livre se recommande à l'attention de tous ceux qui s'intéressent au mouvement religieux de notre temps. »

Retraite religieuse du Chemin de la Croix, par l'abbé Gabriel BILLOT. In-12 de 350 pages. Prix : 3 francs (Librairie P. Téqui).

Cette *Retraite* de huit jours, à quatre exercices par jour, n'est qu'une mise en œuvre des *Exercices spirituels* de saint Ignace. A leur marche savamment graduée, tous les sujets de méditation s'adaptent. Seul le thème, emprunté au *Chemin de la Croix*, est nouveau ; et on l'a voulu tel pour renouveler l'intérêt des *Exercices*. Bien qu'écrit plus directement pour religieux et religieuses, ce livre peut servir à tous, prêtres ou laïques. On pourra très bien aussi ne vouloir s'en servir que pour y retremper son âme dans une étude affectueuse et fortifiante des souffrances de Jésus-Christ.

« LES ÉTUDES »

REVUE FONDÉE EN 1856 PAR DES PÈRES DE LA COMPAGNIE DE JÉSUS
Administration : 30, rue de Babylone, PARIS (VII^e).

Sommaire du n° du 5 Août 1909.

- I. Une conversion de protestants par la Sainte Eucharistie, Emm. ART. —
- II. A travers l'œuvre de M. Ch. Maurras. Essai de critique, Pedro DESCOQS. —
- III. Un supplément à la correspondance de Bourdaloue, Eugène GRISELLE. —
- IV. Images d'Extrême-Orient, L. DE LA VALLÉE-POUSSIN. —
- V. Le dernier des fauconniers, A. MALET. —
- VI. Les Origines de la Réforme en France, Joseph DE LA SERVIÈRE. —
- VII. Commission biblique. Du caractère historique des trois premiers chapitres de la Genèse. —
- VIII. Bulletin d'ancienne littérature chrétienne, Adhémar D'ALÈS. —
- IX. Revue des livres. —
- X. Notes bibliographiques. —
- XI. Événements de la quinzaine.

Conformément à la loi sur la presse, nous insérons à cette place la lettre suivante :

MONSIEUR,

On me communique une note bibliographique de votre *Semaine religieuse* relative à une prétendue réponse à mon opuscule intitulé : *Un prêtre marié*, Charles Perraud, chanoine honoraire d'Autun (1834-1892).

En réponse à cette insertion je vous requiers de publier les déclarations suivantes :

1° J'ai publié sous ma propre responsabilité l'histoire de Ch. Perraud. M. Hyacinthe Loyson n'y est pour rien. Il a même été longtemps opposé à ce que cette publication fût faite de son vivant.

2° Cette publication repose principalement sur des lettres authentiques de Charles Perraud, lettres dont les originaux sont à la disposition de tous les intéressés. J'ai essayé de compléter ces documents par tous les témoignages que j'ai pu réunir. C'est ainsi que plus d'un an avant l'impression de mon manuscrit je l'ai fait lire à diverses personnes qui avaient connu Ch. Perraud.

3° Je publierai l'hiver prochain l'histoire de la comédie de protestation qu'on a montée contre mon opuscule. En attendant, aux personnes désireuses de se renseigner sur cette polémique invraisemblable, je signale les docu-

ments publiés par Paul-Hyacinthe Loyson dans l'*Exode* des 25 Juin et 10 Août 1909, par les *Cahiers Nivernais* du mois de Juillet et l'article de M^{me} la comtesse de Fallois dans les *Documents du Progrès* du 1^{er} Août.
A. HOUTIN,
18, rue Cuvier.
Recevez, etc.

Revue Financière.

La tendance est à l'optimisme et les cours ont été nettement orientés à la hausse durant la semaine, dans tous les compartiments.

Le 3 %. Français s'est avancé à 98.22, l'Extérieure à 97.10, le Turc à 95. Les Fonds Russes ont progressé avec entrain : le 4 %. Consolidé finit à 91.90.

Légère plus value à 92.50 des Lots du Congo qui sont attrayants pour les avantages qu'ils présentent et leurs solides garanties.

Les Banques ont été recherchées, et certaines d'entre elles sont en progrès sensible. Le Crédit Lyonnais est monté à 1.297, le Comptoir d'Escompte à 740, la Société Générale à 675, la Banque de Paris à 1.675.

Bonne tendance des Chemins de fer français. Les Chemins Espagnols se présentent en légère plus value.

Les valeurs de traction ont gagné un peu de terrain. Les Omnibus se sont avancés à 1.358, le Métropolitain à 569, la Thomson à 692.

On annonce l'émission, avec le concours des membres de la Chambre Syndicale des Banquiers et Changeurs, de 8.000 obligations de 500 fr. 5 % de la C^{ie} Ottomane des Eaux de Beyrouth, bénéficiaire d'une concession accordée par firman impérial jusqu'en 1950. Les intérêts de ces titres seront payés, par semestre, les 15 Juin et 15 Décembre, à raison de 25 fr. par an, nets de tous impôts français ou ottomans.

Le Rio Tinto est remonté à 1.970.

C'est à la Banque des Pays Autrichiens, ou au siège administratif de la Société, 13, rue du Conservatoire, à Paris, que l'on souscrit aux 5.000 obligations 5 % de 420 fr. qui sont actuellement mises en vente par la Société Hongroise de Cuivres, au prix de 370 fr. Les 21 fr. d'intérêt annuel seront payés par moitié, en Juin et en Décembre, à la Banque des Pays Autrichiens et à la Société Générale.

Les valeurs industrielles russes sont en progrès, bien influencées par la perspective de bonnes récoltes en Russie.

Les mines d'or sud-africains se sont alourdies. Fermeté à 29.25 des actions Ashanti and Gold Coast.

MEFIEZ-VOUS de la constipation et de ses conséquences : migraines, congestions, appendicite. Laxatif-purgatif agréable envoyé contre un franc. M. Bréard, Saint-Pierre-sur-Dives, Calvados.

AMEUBLEMENT d'ÉGLISE, ancienne maison TOULARC'HOAT, François CAUJAN, Suc^r. 53, rue de la Fontaine-Blanche, LANDERNEAU, Statues bois pour procession, etc., etc., sur commandes.

LOURDES, VILLA MADONA

Avenue Peyramale, à 5 minutes de la Grotte.

Pension de famille que nous recommandons tout particulièrement à nos lecteurs. Confort moderne, éclairage électrique, hygiène, 40 chambres à 1 et 2 lits. Cuisine très soignée, prix modérés et prix de faveur pour MM. les Ecclésiastiques et pour les groupes.

Se méfier des pisteurs et cochers payés pour détourner les voyageurs.

L'Administrateur-Gérant : AR. DE KERANGAL.

Quimper, typographie DE KERANGAL, imprimeur de l'Evêché.

LA SEMAINE RELIGIEUSE

DU DIOCÈSE

DE QUIMPER ET DE LÉON

SOMMAIRE

I. — PARTIE OFFICIELLE. —
Communications de l'Evêché :
Nouvelle délimitation de paroisses;
Nomination; Décès.

II. — PARTIE NON OFFICIELLE.
— *Chronique du diocèse* : Inten-
tions recommandées aux prières;
offices extraordinaires; N.-D. du
Folgoat; Combrit; Nécrologie;

Châteauneuf-du-Faou; Plonévez-
Porzay; N.-D. de Kerbonne;
Beuzec-Conq; Défense sacerdo-
tale; Le Congrès Eucharistique
de Cologne (suite); L'œuvre du
Travail.

III. — *Bibliographie.*

IV. — *Annonces et avis di-
vers.*

Offices de la semaine.

Dimanche, 5 Septembre. — 14^e Dimanche après la Pentecôte.
Office du jour; semi-double. Vert. A la messe, mémoire de
S. Laurent Justinien, Evêque.

Vêpres du Dimanche, avec mémoires du suivant et de
S. Laurent Justinien.

Lundi, 6. — De la férie. — Ou office votif des S^{ts} Anges;
semi-double. Blanc.

Mardi 7. — De la férie. — Ou office votif des S^{ts} Apôtres;
semi-double. Rouge.

Mercredi 8. — NATIVITÉ DE LA T. SAINTE VIERGE MARIE.
Double de 2^e classe, avec Octave. Blanc.

Aux vêpres, mémoire de S. Gorgon, Martyr.

Jeudi, 9. — Office de l'Octave; semi-double. Blanc.

Vendredi, 10. — S. Nicolas de Tolentino, Confesseur. Double.
Blanc.

Samedi, 11. — Office de l'Octave; semi-double. Blanc.

Dimanche, 12. — 15^e Dimanche après la Pentecôte. Fête du
T. Saint Nom de Marie.

Ordre de l'Adoration perpétuelle pendant la semaine.

Augustines de Pont-l'Abbé... du 1^{er} au 8 Septembre.
Loperhet. du 9 au 11 —

PARTIE OFFICIELLE

COMMUNICATIONS DE L'ÉVÊCHÉ

I. Nouvelle délimitation de paroisses. — Nous, Adolphe-Yves-Marie Duparc, évêque de Quimper et de Léon, Considérant que la trêve dite de Saint-Julien est à une distance considérable de l'église paroissiale de Crozon et qu'elle est, d'ailleurs, rattachée à la commune de Camaret ;

Après avoir pris l'avis des habitants et obtenu le consentement de M. le Curé-doyen de Crozon ;

Avons décidé et décidons que la dite trêve, comprenant les villages dont les noms suivent : Kerloc'h, Keranguyader, Kerguélén, Lannilien, Pennarlieux, Kerven, Ar Grannec, Penfrat, Keraudren, Rigonou, Lambezen, Menez-Braz, Trésignon, Restou, Keramoal, sera désormais annexée à la paroisse de Camaret.

Quimper, le 1^{er} Septembre 1909.

† ADOLPHE,
Évêque de Quimper et de Léon.

II. Nomination. — M. Buléon, curé-archiprêtre de Saint-Pierre de Vannes, est nommé chanoine honoraire de la Cathédrale de Quimper.

III. Décès. — Nous recommandons aux prières le repos éternel de l'âme de M. Derrien, ancien recteur de Plonévez-Porzay, décédé le 30 Août.

PARTIE NON OFFICIELLE

CHRONIQUE DU DIOCÈSE

Intentions recommandées aux prières.

- I. — L'Eglise et la France. L'union des catholiques.
- II. — Le Pèlerinage diocésain à Lourdes, 12-18 Septembre.
- III. — Mission. — PLOUGASTEL-DAOULAS, du 5 Septembre au dimanche du Rosaire. Président, la 1^{re} semaine, M. le chanoine Billant, curé de Saint-Martin de Brest.
- IV. — Retraites (bretonnes) de conscripts :
 QUIMPER et LÉSNEVEN, 1^{re} retraite, du 14 au 18 Septembre ;
 — 2^e retraite, du 21 au 25 —
 MORLAIX (La Salette), retraite, du 21 au 25 —
 QUIMPERLE, du 28 Septembre au 2 Octobre.
 Retraites françaises : BREST (Collège Saint-Louis) et QUIMPER (Ecole Saint-Yves), du 18 au 22 Septembre.

Offices extraordinaires.

Quimper. — CATHÉDRALE DE SAINT-COSENTIN. — Mercredi 8 Septembre, fête de la Nativité de la T. Sainte-Vierge ; offices aux mêmes heures que le dimanche, sauf qu'il n'y a pas de messe de 9 heures. — Après les vêpres, bénédiction du T. Saint-Sacrement.

— CHAPELLE DE LA RETRAITE. — Dimanche 5 Septembre, réunion de la Congrégation des Dames. A 7 h. 1/2, messe, instruction et bénédiction du T. Saint-Sacrement.

NOTRE-DAME DU FOLGOAT. — Grand Pardon, le mardi 7 et le mercredi 8 Septembre. — Mardi 7, depuis 6 heures du matin jusqu'au lendemain, le Saint-Sacrement sera exposé en union de prières et de réparation avec le Sacré-Cœur de Montmartre. Pendant tout ce temps, les pèlerins trouveront des confesseurs à leur disposition.

A 10 heures, grand'messe, à l'église paroissiale.

A 4 heures, vêpres solennelles, au champ du Couronnement ; sermon et procession des « miracles ».

A 8 heures, procession aux flambeaux. Heure Sainte prêchée par M. Berron, vicaire à Plabennec.

Mercredi 8, à minuit, commencent les messes, qui se succèdent d'heure en heure. Dès 8 h. 1/2, réception des processions.

A 10 heures, messe solennelle chantée par M. Kerbiriou, curé de Saint-Sauveur de Brest ; sermon par M. Kerjean, recteur de Saint-Martin de Morlaix.

A 2 h. 1/2, défilé de toutes les processions, vêpres solennelles et bénédiction du T. Saint-Sacrement.

N. B. — Pendant la durée du Pardon, un prêtre se tiendra à la sacristie pour bénir les objets de piété et recevoir les honoraires de messe et les offrandes.

COMBRIT. — Pardon de Notre-Dame de la Clarté. — Samedi 11 Septembre, à 2 h. 1/2 de l'après-midi, la procession partira de l'église paroissiale pour se rendre à la chapelle de N.-D. de la Clarté. A l'arrivée à la chapelle, vêpres ; procession et bénédiction du Très Saint-Sacrement.

Dimanche 12, messes basses à 5 heures, à 6 heures, à 7 heures, à 8 heures. A 10 heures, grand'messe, chantée par M. le chanoine Quidelleur ; sermon par M. le chanoine Quéinnec, curé-doyen de Taulé.

A 3 heures, vêpres solennelles ; procession et bénédiction du T. Saint-Sacrement.

N. B. — Une indulgence plénière, applicable aux âmes du Purgatoire, peut être gagnée (aux conditions ordinaires) à la chapelle de N.-D. de la Clarté, le jour de la fête de la Nativité de la Sainte Vierge ou l'un des 7 jours suivants.

Nécrologie. — Nous avons le regret d'annoncer la mort de M. Derrien, ancien recteur de Plonévez-Porzay, pieusement décédé à l'Hospice de Quimperlé, le 30 Août, à l'âge de 66 ans.

Né à Landivisiau, le 14 Août 1843, ordonné prêtre le 9 Août 1868, M. Derrien (Olivier-Marie) fut d'abord professeur au collège de Lesneven, puis vicaire d'abord à Pouldrenzic (13 Avril 1872), ensuite à Poullaouën (30 Juillet 1872), enfin à Saint-Sauveur de Brest (2 Février 1874). Nommé recteur de Sibiril, le 28 Juin 1884, transféré (28 Juin 1893) à Plonévez-Porzay, M. Derrien s'y montra, comme partout, prêtre irréprochable, tout à son devoir. Il y a quatre ans environ, sa santé s'altéra ; il comprit qu'il ne pouvait plus suffire aux travaux de son ministère, et demanda à l'administration diocésaine d'être relevé de ses fonctions (21 Avril 1906). Retiré à l'Hospice de Quimperlé, il ne pensa plus qu'à se préparer à la mort, édifiant tous ceux qui l'approchaient par son esprit de foi et sa résignation... Il a succombé, lundi 30 Août, au mal qui lentement le minait.

R. I. P.

CHATEAUNEUF-DU-FAOU

Pardon de Notre-Dame des Portes, 28-29 Août 1909.

Quelle est gracieuse, cette vieille petite ville Cornouaillaise de Châteauneuf-du-Faou ! Autrefois château-fort redouté, et maintenant château de la paix dont la dame bien aimée est la douce et bienfaisante Vierge des Portes.

Elle domine l'Aulne au cours gracieux et lent, qui semble descendre à regret vers la mer, s'attardant à contourner ces collines verdoyantes par ses capricieux méandres. Au loin, c'est Saint-Goazec, caché dans ses futaies ombreuses, le pic du Laz avec ses rochers, ses landes, ses bruyères, et le beau château de Trévarez, chef-d'œuvre d'architecture du x^e siècle, adossé aux flancs des Montagnes-Noires.

Ce pays privilégié, où la foi est restée si vive et si ardente, a eu dans le passé des fêtes inoubliables. Il y a quinze ans, Mgr Valleau, de pieuse et sainte mémoire, délégué par Sa Sainteté Léon XIII, entouré de plusieurs évêques, d'un grand nombre d'ecclésiastiques des diocèses de Quimper et de Vannes, de toutes les notabilités du pays et d'une foule considérable de fidèles, couronnait solennellement la statue vénérée de Notre-Dame des Portes. En 1901, Mgr Dubillard, dont le souvenir nous est toujours cher, venait bénir les trois belles cloches de la chapelle et présider la fête annuelle du Porzou.

Depuis ces jours mémorables, la dévotion à la Vierge couronnée a grandi et s'est développée de plus en plus. La céleste Patronne s'est plu à répandre en ce lieu choisi, avec plus d'amour et de bonté, des grâces plus nombreuses. La réputation de son sanctuaire s'est étendue au loin ; on y vient toujours prier avec confiance, et les cœurs s'y retrempe et s'y réchauffent. Le Pardon

des Portes a conservé, malgré tout ce que l'on a fait — là comme ailleurs — pour le transformer en foire bruyante, son caractère essentiellement religieux. Il gardera dans l'avenir sa physionomie pieuse. Châteauneuf fera la place plus grande encore aux croyants qui viennent pour prier et non pour s'amuser, afin qu'ils puissent librement se livrer à leurs manifestations religieuses.

†

Cette année, le Pardon devait encore avoir un éclat tout particulier : Mgr Duparc, l'évêque breton tant aimé, devait venir présenter ses hommages à la Vierge des Portes. On avait hâte de le voir, et on était avide d'entendre son éloquente parole.

Dès le samedi qui précède la fête, Châteauneuf vit dans la fièvre des préparatifs : il doit recevoir des hôtes nombreux, et sa cordiale hospitalité ne se démentira pas. La chapelle est décorée de guirlandes et de fleurs. Dans les maisons et les auberges, blanchies et propres, s'accumulent les provisions destinées aux pèlerins.

Cependant, de très loin, des gens sont arrivés. Ils viennent de Lorient, de Quimperlé, de Pont-Aven, de Moëlan, de Nèvez, du pays de Guiscriff, de Guéméné, de Gourin. Ils ont parcouru de longues distances par des chemins poudreux. Les sentiers des landes et des bruyères se couvrent de groupes innombrables qui convergent tous vers un même point : le clocher du Porzou.

Il est 5 heures ; c'est l'heure de la procession des vœux. Le cortège est présidé par M. Le Coz, curé de Pleyben. Les hommes portent de magnifiques croix d'argent et d'or, des reliquaires en bois sculptés, qui contiennent les restes précieux des martyrs. Une magnifique bannière, souvenir du Couronnement, attire les regards. Ses broderies de soie entourées de bordures d'or sur fond de soie rouge sont du plus bel effet, et font honneur aux doigts habiles qui les ont confectionnées. Les jeunes filles qui portent la statue de la Vierge ont, pour la circonstance, revêtu de beaux et riches costumes modernes : robes aux larges velours, tabliers de soie aux nuances variées, coiffes minuscules finement dentelées... Soit dit en passant, les robes de mousseline et les cornettes d'autrefois étaient plus belles...

Des pèlerins viennent ensuite, accomplissant leurs vœux, nus-pieds, en corps de chemise, le cierge d'une main, le chapelet de l'autre. Les petits clairons et les petits tambours du Patronage lancent dans les airs leurs joyeuses notes mêlées à la puissante voix des cloches de la vieille église. Une foule immense suit le clergé et descend vers la chapelle, entourée d'une foule compacte de pèlerins qui n'ont pu encore prendre part à la fête et forment la haie sur le parcours. Un cantique français, composé par M. l'abbé Le Roux, le poète toujours regretté de N.-D. des Portes, est chanté avec entrain par le rude gosier des hommes et la voix mélodieuse des jeunes filles... Il serait fâcheux d'oublier le vieux cantique breton, si entraînant...

La procession arrive à la chapelle des Portes, bel édifice de style roman, construite en 1892 sur les plans de M. Le Guerrannic. On fait le tour du sanctuaire, suivant la tradition, et on y entre en rangs serrés. Mais hélas ! tout est déjà rempli, il faudra jouer des condes pour suivre le cortège, et se serrer ferme pour que chacun ait de la place...

Tous les regards se portent vers la statue vénérée de Notre-Dame qui, du haut de son trône, semble sourire et bénit ses enfants.

Les vêpres sont chantées solennellement, et se terminent par la bénédiction du T. Saint-Sacrement ; puis la foule des pèlerins se disperse pour prendre quelque nourriture et se reposer, en attendant la procession aux flambeaux, qui a lieu à 8 heures... C'est un spectacle souvent décrit, mais que l'on revoit toujours avec bonheur et avec la même émotion ; ce que l'on remarque surtout ici, c'est le caractère religieux de ce défilé à la lumière de milliers de cierges, au chant des cantiques... On pourrait compter les maisons qui, sur le parcours, ne sont pas pavoisées et illuminées. L'hôtel de ville lui-même est abondamment garni de drapeaux à toutes les fenêtres.

Après une visite et une prière à la chapelle des Portes, la procession revient à l'église paroissiale, où se donne la bénédiction ; puis c'est le silence impressionnant... Les confessionnaux sont assiégés et, toute la nuit, les pieux pénitents se succèdent au saint tribunal... Pendant ce temps, à la chapelle, se fait la « veillée », que préside un dévot et fidèle pèlerin des Portes, M. Pelléter, curé au diocèse d'Angoulême. Elle commence par les prières du soir, puis se continue jusqu'au matin par la récitation du Rosaire entremêlée de chants.



La première messe est dite à 3 heures ; les communians y sont très nombreux, comme à toutes les messes qui se succèdent durant la matinée.

A 10 heures, les cloches sonnent à toute volée ; c'est Monseigneur l'Evêque qui arrive, en automobile, accompagné de M. le vicaire général Cogneau, de M. Pilven, secrétaire de l'Evêché, et de M. le chanoine Buléon, curé-archiprêtre de Vannes, qui va chanter la grand'messe. Monseigneur tient chapelle, assisté de M. Cogneau et de M. le chanoine Péron, curé de Châteauneuf. Parmi les prêtres qui remplissent le chœur, on remarque MM. les Curés de Gourin, de Pleyben, de Carhaix ; M. le Recteur de Cléden-Poher, portant la mosette de doyen ; les recteurs et les vicaires des paroisses avoisinantes.

Après l'Evangile, Monseigneur l'Evêque monte en chaire et parle d'abord en breton, un *brezonek iac'h*, que ne désavouerait pas le celtisant le plus puriste.

Après avoir salué les Vierges de Rumengol, du Folgoat, de Kernitron, l'Evêque avait hâte, dit-il, de venir saluer Notre-Dame des Portes ; et c'est une grande joie pour lui de se trouver aujour-

d'hui dans sa chapelle, au milieu d'une population aussi croyante que celle qu'il a en ce moment devant lui...

Il y a quinze ans que la Vierge des Portes a été couronnée ; mais depuis, que de tristes événements se sont passés : les religieux et religieuses exilés, les biens des églises volés, les prêtres dépourvus, la liberté religieuse de plus en plus restreinte ! Pendant ce temps, la Vierge des Portes protégeait ses fidèles serviteurs. Elle veillait à la porte de la cité et sur tout le pays, bénissait les enfants, les pères et les mères ; elle priait pour les pécheurs, secourait les veuves et les orphelins, gardait de tout danger marins et soldats loin du foyer... Que de grâces n'a-t-elle pas accordées ? Dans l'avenir, il y aura encore à lutter. Mais confiance ! la Vierge, gardienne fidèle, continuera à veiller sur ses enfants, si eux, de leur côté, ne l'oublient pas : après avoir été leur refuge assuré pendant leur vie, elle sera pour eux la porte du ciel. *Itton Varia ar Porzou, pedit evid-omp !*

A la suite de cette allocution avidement écoutée, Monseigneur prononce, en français, un éloquent discours plein d'applications heureuses et de graves enseignements. Nous sommes heureux d'en donner le texte complet.

Aperit, et nemo claudit. Claudit, et nemo aperit.

Elle ouvre et personne ne ferme : elle ferme, et personne n'ouvre.
(Apoc., III, 7.)

MES FRÈRES,

I. — J'applique à Notre-Dame des Portes le texte que l'Apocalypse applique à Notre Seigneur Jésus-Christ. Et voici l'idée générale de mon commentaire.

Heureuse la cité dont les portes sont ainsi gardées : ouvertes à l'heure voulue, si bien que nul ne puisse les fermer au maître qui vient ; fermées en temps opportun, si bien que nul ne puisse les ouvrir à l'ennemi qui s'approche !

Tous les gardiens des portes chrétiennes n'ont pas cette loyauté ni cette vigilance.

Mais vous avez, mes frères, préposé chez vous à cette fonction une gardienne indéfectible, qui connaît tous ses devoirs et qui sait les remplir sans fatigue, parce qu'elle les remplit avec amour.

Elle a longtemps, debout avec son Fils Jésus sur les portes de votre château-fort, gardé la vieille tour féodale et ses dépendances. C'était le symbole du service qu'elle rendait aux habitants de la ville et du pays tout entier, étendant son protectorat, par delà le val de l'Aulne, par-dessus vos collines boisées, jusqu'au sommet des Montagnes Noires et bien plus loin encore. La forteresse a disparu. La fonction de la Vierge n'a pas pris fin. Elle s'est développée au delà des limites anciennes. Votre présence ici le prouve ; car beaucoup des pèlerins qui m'entendent sont venus de régions lointaines, et ce ne sont pas ceux qui ont le moins de confiance filiale dans la gardienne toujours jeune et toujours dévouée de leurs maisons et de leurs âmes.

Je vous place tous avec vos familles sous la garde de Notre-Dame des Portes.

II. — Notre-Dame des Portes, le nom est bien choisi, même au point de vue théologique. L'Eglise nous dit que les portes du Paradis nous ont été ouvertes par la Sainte Vierge. *Paradisi portæ per te nobis apertæ sunt*. C'est, en effet, sa vocation et son œuvre propre. L'Immaculée Conception rouvrait en réalité pour Marie les portes du Paradis terrestre, puisqu'elle replaçait son âme naissante dans les conditions antérieures au péché d'origine, et avec un degré de grâce presque infiniment supérieur à celui des deux premières âmes créées. Mais l'Immaculée Conception n'était que le prélude de la Maternité divine, et la Maternité divine nous donnait par Marie le divin Crucifié qui, lui, brisait les portes de l'Enfer avant même celles du tombeau, et nous ouvrait ainsi, avec sa Mère qui partagea sur le Calvaire ses souffrances, les portes du Paradis céleste.

Ces portes-là, Elle ne veut plus qu'elles soient fermées. Elle aime trop son Fils pour se résigner à voir son sang devenir stérile pour nos âmes. Et elle aime trop nos âmes pour admettre qu'elles refusent des grâces de salut qui ont coûté si cher à son cœur comme au cœur de Jésus. Tout son effort maternel tend à nous garder la porte libératrice largement ouverte. C'est difficile, puisque l'Evangile nous dit que cette porte est étroite. Mais une mère ne se décourage jamais. Toute la puissance que son titre de Mère de Dieu lui assure trouve ici son emploi. Elle sait varier les formes de son action autant que sont variés nos besoins, autant que sont variées les grâces sans nombre dont elle dispose.

Elle associe d'ailleurs à cette œuvre toute divine l'Eglise fondée par son Fils. L'Eglise est le vestibule du ciel. Il y faut entrer pour être sauvé. Hors de l'Eglise, point de salut. C'est pourquoi elle est en butte à de si violentes attaques. Le démon sait que sa ruine serait la perte de l'humanité et la défaite de Jésus-Christ.

Mais Marie veille sur elle comme elle a veillé jadis sur le Rédempteur vivant. Elle l'inspire. Elle la dirige. Elle la soutient. Et pour que cette Eglise demeure invincible et saintement active au milieu des persécutions qui l'assaillent, Notre-Dame unit au bras souverain de Notre Seigneur le mouvement très doux et très fort du bras virginal qui porta son enfance et qui peut bien aider aussi l'Eglise militante en frappant d'impuissance les portes de l'enfer. *Et portæ inferi non prævalerunt*.

Ainsi sa participation à l'œuvre rédemptrice peut s'exprimer assez justement dans ces deux attitudes, celle qui voudrait toujours ouvrir le ciel, celle qui voudrait toujours fermer l'enfer. *Aperit, et nemo claudit; claudit, et nemo aperit*.

III. — Mais, mes bien chers frères, est-il bien vrai que personne ne peut fermer le ciel qu'elle ouvre ni ouvrir l'enfer qu'elle ferme ?

C'est à vous de répondre.

La volonté humaine peut mettre en échec la volonté de Marie et de Jésus.

Voyez ce qui se passe dans vos consciences, dans vos familles, dans la Bretagne et dans la France entière. Je n'insiste pas.

L'action de la Sainte Vierge serait facilement et toujours efficace, si elle était toujours aidée par la volonté de ceux qu'elle cherche à sauver.

Vous vous en rendez bien compte. C'est pourquoi vous vous attachez à mettre pleinement d'accord avec le Cœur de Marie le cœur de ceux que vous aimez. Je le sais par les traditions locales que l'on m'a fait connaître. Quand vos enfants viennent de naître à la vie chré-

tienne par le baptême, quand ils ont fait la première communion qui déjà les engage à la pratique personnelle des devoirs catholiques, quand l'heure du service militaire a sonné pour vos jeunes gens, quand les liens du mariage leur créent des obligations plus graves qui embrasseront leur vie entière, tous ceux qui les aiment s'assemblent autour d'eux dans ces jours solennels, et pour leur apprendre à franchir en vrais chrétiens le seuil de la carrière nouvelle où ils entrent, ils les conduisent à Notre-Dame des Portes, afin de leur rappeler qu'à chaque étape de leur existence, pour aborder avec sécurité et succès les travaux qui les attendent, et aussi pour sortir de fonction avec honneur et avec le témoignage d'une bonne conscience, rien ne vaut la direction, le bon conseil et le secours de la Vierge couronnée qui garde et bénit tous les accès de la vie humaine et qui vous oriente avec une énergie suave, par l'autorité de son affection, des portes de sa chapelle qui fut témoin de vos serments, aux portes du Paradis où elle vous en assure la récompense. *Felix cœli porta*.

Quel autre sens peuvent avoir vos visites dans ce sanctuaire, les *ex-voto* si longtemps suspendus dans l'oratoire ancien, et ceux qui, depuis quinze ans, se sont multipliés autour de la statue pieuse dans l'élégante chapelle que vous lui avez bâtie ? L'or, l'argent, le marbre, la cire, don du riche ou don du pauvre, apportés là par la reconnaissance ou par l'espérance populaire, traduisent la même dévotion confiante, chez le marin ou le soldat, le laboureur, le gentilhomme ou l'ouvrier. Est-ce que tous, d'ailleurs, n'éprouvent pas les mêmes besoins, ne connaissent pas les mêmes dangers ? Croyez bien que les peines et les tentations sont à peu près semblables à tous les étages de la société, dans tous les états, et je dirais presque, toute proportion gardée, à tous les âges de la vie. Toutes les familles et tous les individus, sous une forme ou sous une autre, ont une part à peu près égale dans la répartition des épreuves humaines, ou physiques ou morales. Quand ce n'est pas dans la fatigue ou la souffrance des corps que l'équilibre s'établit entre les pauvres mortels, il s'établit par ces angoisses de l'âme, souvent inaperçues et insoupçonnées, mais plus accablantes que la douleur corporelle quand elles étreignent et secouent le cœur de l'homme ou de la femme et souvent le brisent. — Alors, quelle que soit la nature du coup, ceux qui le redoutent et ceux qui déjà en sont atteints, font la même démarche et le même geste vers la Sainte Vierge. C'est un appel à sa bonté autant qu'à sa puissance. Puisqu'elle peut ouvrir la porte des grâces qui guérissent, qui consolent, qui relèvent et fortifient, qu'elle l'ouvre toute grande en faveur des blessés de la vie et des victimes du péché. Puisqu'elle peut fermer la porte à tant de maux déchainés et à leurs conséquences, plus redoutables peut-être pour les consciences que pour les corps, qu'elle use de son pouvoir venu de Jésus-Christ. Il me semble que le mot du divin Maître au premier Pape et à tous les Papes s'applique à la Sainte Vierge dans l'ordre de la bonté, comme à Pierre dans l'ordre de l'autorité. Tout ce qu'elle ouvrira sur cette terre, Notre Seigneur le tiendra ouvert. Tout ce qu'elle fermera, Notre Seigneur le tiendra fermé. Que ce soit vrai pour nous. Et sûrement ce sera vrai, si nous nous y prétons. Qu'elle ouvre donc les âmes et les cœurs à la vérité, à la justice, à l'esprit de devoir et de sacrifice, pour le service de l'Eglise, de la famille et de la Patrie. Et qu'elle les ferme aux faiblesses qui dégradent et aux tentations qui tuent. Qu'elle les ferme à l'apostasie qui menace. Qu'elle les ouvre à la foi loyale et à toutes les vertus qui intéressent la vie publique et la vie privée. Qu'elle les ouvre même au

malheur et à l'épreuve, plutôt que de les laisser jamais s'ouvrir au péché !

Tous les *ex-voto* dont j'évoque en ce moment le souvenir témoignent qu'elle l'a fait souvent, par des grâces de toutes sortes dont plusieurs peuvent être considérées comme de vrais miracles.

IV. — Mais je suis tenté, en jetant les yeux sur l'auditoire qui m'écoute si pieusement, de préciser ce matin la prière qui est peut-être à l'état indécis et confus dans une foule d'âmes, et de formuler leurs vœux qui sont aussi les miens et ceux de tout mon clergé.

Pères et mères de famille, vous dont les enfants se multiplient pour l'honneur de votre foyer et pour la joie de Jésus et de sa Mère, il y a en ce moment-ci pour vos petits enfants, et pour les grands, des portes qu'il faut fermer avec soin et d'autres qu'il faut tenir ouvertes au prix de tous les sacrifices. Tenez ouvertes pour eux, autant que vos ressources et votre situation vous le permettront, les portes de l'école chrétienne, où ils apprendront la fidélité à tous leurs devoirs à l'égard de Dieu et à l'égard des hommes. Fermez-leur, au contraire, de toute votre autorité, les écoles publiques, si ces écoles n'observent pas pleinement et franchement la neutralité promise et le respect pour la foi des élèves et de leurs parents. — Notre-Dame des Portes, veillez sur ces portes-là !

Bretons des quatre cantons de Bretagne, accourus ici des trois grands diocèses où se parle la langue de la famille, on dit que vous avez une tendance à laisser trop facilement ouvertes en même temps les portes de l'église où l'on est tout à Notre Seigneur Jésus-Christ, hélas ! et les portes du cabaret où l'on oublie Dieu et ses Saints. Si quelqu'un sent que cette accusation l'atteint, si l'âme du pays en souffre, si peut-être la foi, le caractère, la vertu, la santé publique en sont affaiblis et diminués, fermez de vous-mêmes les portes qui mènent au vice et à la ruine, et ouvrez à deux battants les portes de la maison divine où vous retrempez vos esprits et vos cœurs dans les vieilles croyances des aïeux, et où vous priez pour que la Bretagne demeure saine et vigoureuse dans la tempête qui voudrait emporter ses traditions et ses vertus.

On m'a raconté, mes frères, que, dans les temps de sécheresse et de stérilité, quand le ciel se ferme inexorablement sur la campagne sans eau et sur les longs épis sans grain, pour rouvrir les sources d'en haut et rendre au travail des cultivateurs l'espoir d'une récolte abondante, les paroisses voisines s'organisent en procession, depuis Laz et Saint-Goazec, et viennent, croix et bannières en tête, sous le soleil trop éclatant, se joindre aux habitants de Châteauneuf pour réclamer la pluie bienfaisante à la Vierge qui en garde les sources. Vous avez raison. Les biens de ce monde sont aussi dans son domaine. Implorez-la dans vos jours de détresse. Elle saura vaincre le soleil qui s'obstine et rendre à vos prés la vie et la verdure. Mais, ces jours-là, il faut que votre foi élève plus haut vos pensées, jusqu'à l'ordre surnaturel.

Vous vivez dans un temps et dans un monde où le fléau de la sécheresse atteint moins cruellement les terres que les âmes. Car les âmes se flétrissent et meurent quand elles n'ont plus la connaissance et l'amour de Dieu. Pour des chrétiens, ce n'est plus vivre que de mettre les intérêts de la terre au-dessus des lois de la conscience. L'âme a beau connaître alors des travaux, des fatigues, des deuils, tout en elle est stérile pour le ciel. Voilà l'aridité redoutable, et dont

beaucoup ne se préoccupent pas assez. Jetez les yeux autour de vous. On veut faire fortune. On veut vivre à l'aise. On veut ménager l'aventure humain de ses enfants. On veut être en paix avec les pires ennemis de l'Eglise et de Dieu. On ne pense plus à la vie surnaturelle ni au salut. La terre, le temps présent, l'amitié des hommes qui sont au pouvoir, voilà ce qui compte. Et les âmes amoindries gardent encore un sentiment religieux, sans doute, mais elles s'en vont au paganisme pratique. Il n'y a plus pour elles de moissons célestes en espérance ni d'appel vers la grâce qui les préparerait. L'âme n'en sent plus le besoin. L'atmosphère autour d'elle s'est desséchée. Sur elle le ciel s'est fermé. Je n'exagère pas, mes frères. Dans plus d'un coin de la Bretagne, autant que dans le reste de la France, ceci est douloureusement vrai. Non pas que les grâces d'en haut refusent leur rosée aux âmes. Mais la bonne volonté humaine manque pour les recevoir et en profiter.

Dieu merci, mes frères, des jours comme celui-ci peuvent beaucoup sur le cœur des hommes pour le changer. Quant au cœur de Marie, il est toujours d'une compassion débordante. J'espère que, sous l'ardente prière des pèlerins qui représentent ici tant d'excellentes paroisses, les âmes qui auraient besoin de se rouvrir pour prendre leur part des grâces de cette fête accueilleront pieusement cette rosée divine, et vos prêtres pourront encore compter dans ce pays sur de belles moissons d'énergie et de foi.

V. — Quand Dieu le veut et quand l'homme s'y prête, c'est aux heures les plus critiques de son histoire que la vie chrétienne d'un peuple devient le plus intense.

C'est au temps des guerres de Religion, en 1593, que le plus bel exemple de fidélité à Jésus-Christ a été donné sur cette terre de Châteauneuf. Il a été donné dans la chapelle de N.-D. des Portes. Il a eu pour héros le chapelain qui desservait son autel. L'humble prêtre de Marie a, ce jour-là, sauvé Jésus, car l'Eucharistie c'est Jésus. Le tabernacle avait été violé par un soldat protestant. L'hostie sainte était dans la poussière. Le prêtre a préféré la mort à la pensée que le Dieu vivant subirait plus longtemps cet outrage et serait foulé aux pieds. Il a recueilli l'hostie. Il l'a consommée. Et le coup mortel aussitôt reçu l'a mis au rang des martyrs. Mais ce martyre a valu à la cité des grâces qui durent encore, et une ténacité dans la foi catholique que nous voudrions voir se prolonger et s'accroître au milieu des défaillances qui se multiplient ailleurs.

Savez-vous ce que veulent les ennemis de l'Eglise et de vos âmes, mes frères ? Ils méditent de renouveler l'attentat du Calviniste de 1593. Ils en veulent à l'hostie qui est la vie de nos églises. Leur joie serait de vous voir lui refuser votre adoration et abandonner la communion au Sacrement de la Présence réelle, parce qu'alors il leur serait aisé de vous prendre vos églises vides, avec vos tabernacles vides, et leurs vases sacrés sans emploi. Ils ne trouveront pas que la séparation votée par eux sera réelle et complète, aussi longtemps qu'ils n'auront pas supprimé parmi vous et la foi en Dieu et la vie de Dieu.

Au XVI^e siècle, Notre-Dame des Portes et son prêtre ont sauvé l'Eucharistie par le plus glorieux des sacrifices.

La Vierge et son prêtre veillent encore. Vous les trouverez dans le palais de granit où elle porte la couronne reçue de vous. Ils vous apprendront que l'on ne pourra pas atteindre l'Eucharistie dans le tabernacle qu'ils défendent, aussi longtemps que vous n'aurez pas laissé la tuer dans vos âmes.

Dites aujourd'hui à la Sainte Vierge que vous voulez avec elle et avec vos prêtres monter une garde vigilante et courageuse aux portes du sanctuaire où Jésus réside.

Vous la couronnez il y a quinze ans. Ce jour-là, le premier magistrat de la ville, portant en main le cierge symbolique, vous consacrait tous à Marie et lui renouvelait, en votre nom, l'hommage de fidélité bretonne déjà rendu par vos ancêtres.

En agréant cet hommage, elle assumait la charge de garder à la fois son Fils à la ville et la ville à son Fils.

Elle sera fidèle.

Elle est là depuis si longtemps ! Elle y était avant l'oratoire de 1438. Elle a eu le temps de vous connaître et de vous aimer. Vos maisons lui sont familières, vos âmes encore plus. Jamais elle ne vous abandonnera. Demeurez-lui fidèles vous-mêmes. Montrez-lui que rien n'est changé dans vos croyances ni dans votre conduite. Puisse-t-elle les bien garder dans tout le pays qu'elle aperçoit au loin et qu'elle bénit de si grand cœur ! Qu'elle entretienne le zèle de vos prêtres et leur facilite l'accès de vos âmes ! Qu'elle vous prépare ainsi à franchir tous sans encombre, quand il plaira à la Providence, la porte du Paradis de Jésus qui doit être aussi le vôtre !

A midi, un repas où règne la plus fraternelle cordialité réunit, au presbytère, les 50 et quelques ecclésiastiques venus à la fête. Au dessert, M. le Curé de Châteauneuf prend la parole. Il s'excuse d'avoir, en l'invitant, imposé à Monseigneur de nouvelles fatigues au moment où il a tant besoin de ménager ses forces et sa santé. Mais on désirait tant sa présence, dont nous sommes si heureux !... M. le Curé rappelle que, il y a 25 ans, il eut le plaisir de recevoir, dans ce pays, deux professeurs de Sainte-Anne en excursion de vacances... Il a l'honneur et la joie de les revoir ensemble, l'un devenu notre Evêque vénéré, l'autre Curé-Archiprêtre de Vannes. A tous deux, merci ! Et que Notre-Dame des Portes paie notre dette de reconnaissance à leur endroit !...

Monseigneur répond, sur le ton d'une aimable et charmante causerie. Lui, non plus, n'a pas oublié sa visite dans ce pays, il y a 25 ans, ni l'accueil qu'il y trouva. C'est lui, plutôt, qui doit remercier M. le Curé de lui avoir procuré la joie de revoir Notre-Dame des Portes, dont le vieux sanctuaire a été transformé en magnifique église, grâce au zèle et à l'activité du Pasteur. Merci à notre aimable hôte d'autrefois de la gracieuse attention qu'il a eue d'inviter, en même temps que moi, mon compagnon du temps jadis, mon ami de plus en plus cher, M. le chanoine Buléon, émerveillé comme moi de la belle manifestation de foi et de piété dont nous sommes témoins.

† -

Les vêpres sont chantées à 3 heures, puis la procession revient de la chapelle des Portes à l'église paroissiale. Malgré la difficulté qu'il éprouva à marcher, Monseigneur préside, bénissant le long du parcours les fidèles respectueusement inclinés.

Après le Salut solennel qui clôture cette belle fête religieuse, l'Evêque est reconduit par la foule jusqu'au presbytère ; tous ven-

lent le voir, l'approcher, recevoir encore sa bénédiction. Et Monseigneur ne résiste pas au désir de dire encore quelques mots à ces braves chrétiens qui l'entourent : il les remercie de leur accueil empressé, leur rappelle ses recommandations du matin ; il adresse des félicitations méritées aux clairons et tambours qui ont fait si bonne figure à la fête... A ce moment, Sa Grandeur annonce une nouvelle que les prêtres présents attendaient avec impatience, et qui sera accueillie avec bonheur dans tout le diocèse : M. Buléon qui, pendant cette journée, a porté les insignes des chanoines du diocèse, les gardera désormais : Monseigneur le nomme chanoine honoraire de la cathédrale de Quimper.

L'Evêque termine par l'au revoir breton : *Kenavo*. Des acclamations et de nombreux *kenavo* lui répondent. Oui, au revoir ! Puissions-nous avoir, Monseigneur, bientôt encore et souvent, le bonheur de jouir de votre présence et d'entendre votre voix éloquente ! Nous prions Notre-Dame des Portes de raffermir votre santé, de vous conserver longtemps, pour la joie de nos cœurs et pour le plus grand bien du diocèse.

Un pèlerin de Notre-Dame des Portes.

Comme tous les ans, le pèlerinage des tertiaires aura lieu à la chapelle de N.-D. des Portes, le mercredi 8 Septembre. Il sera précédé d'une retraite, prêchée par le R. P. Norbert. Ouverture de la retraite, le dimanche 5 Septembre, à 4 heures du soir.

Lundi et mardi, à 7 heures, instruction bretonne ; sermon français à 4 heures du soir.

Le mercredi, à 7 heures, communion générale, à la chapelle de N.-D. des Portes.

PLONÉVEZ-PORZAY

Pardon de Sainte-Anne la Palue.

Monseigneur rappelait naguère le vieil adage : « Heureux comme le bon Dieu en Bretagne ». Sa Grandeur ajoutait que, à son estime, le bon Dieu n'y est pas encore malheureux. Une des raisons que Mgr Duparc en donnait, c'est que les Pardons bretons ont gardé leur charme surnaturel, que la prière y fleurit, réjouissant le cœur de Dieu, et les vieux Saints, qui, dans notre Breiz-Izel, Lui font un si magnifique cortège.

Lorsque Monseigneur s'exprimait ainsi, n'avait-il pas surtout présent à l'esprit le Pardon de Sainte-Anne la Palue que, l'an dernier, il daigna honorer de sa pieuse présence et de son éloquence apostolique ?

Cette année, Sa Grandeur, absente de corps — oh ! de corps

seulement : par le cœur elle était avec nous —, le Pardon, pour n'avoir pas ce caractère de majesté qu'imprime à toute cérémonie la présence du Père de nos âmes, n'a pas laissé de nous ravir, comme d'ordinaire.

Et, en vérité, le Pardon de Sainte-Anne a été, à tous égards, simplement ravissant.

Ravissant par le cadre où les phases s'en déroulent. Ce paysage est d'une rare beauté, et mainte plume experte a essayé de le décrire, d'en fixer, par l'écriture, l'âme devinée par les yeux extasiés.

C'est la baie de Douarnenez, pailletée par les rayons du soleil, et qu'entoure la ceinture dorée de ses grèves. Et, surplombant ces grèves, courent des falaises, ces fauves promontoires que la Bretagne dresse sur ses entours, avec une fierté de reine, au-dessus du sourire innombrable des flots ; à main gauche, depuis Ploaré jusqu'à la pointe du Raz ; à main droite, jusqu'à la pointe de la Chèvre, cependant que le géant du Ménez-Hom semble vouloir protéger la chapelle blottie à ses pieds. Et, dominant cette grâce et cette magnificence, le ciel gris-bleu qui vaut bien, pour nous Bretons, la coupole azurée sous laquelle se jouent les flots bleus de la baie de Naples.

Mais que dire du Pardon lui-même, fête aussi pour les yeux, fête pour le cœur ?

Dès le samedi, le Pardon est commencé, et la chapelle est bondée à la grand'messe et aux vêpres.

Après vêpres, M. le chanoine Cozic, curé de Lesneven, nous parle de sainte Anne, avec une piété filiale qui nous pénètre d'émotion. Il nous la montre, inculquant à son enfant les disciplines salutaires de la crainte et de l'amour de Dieu, et qui se réaliseront en une radieuse effigie qui fera l'admiration et la joie du monde jusqu'à la fin des temps. Admirable exemple pour les parents chrétiens ! Ils ont charge d'âmes ; ils ont l'impérieux devoir de donner Dieu à ces âmes qu'ils ont reçues en dépôt, et dont il leur sera demandé un compte redoutable au tribunal de Celui qui « juge les justices ». Ils doivent être prêts à tous les sacrifices plutôt que de livrer les chères âmes à l'ennemi de leur salut éternel.

Ce discours très doctrinal et très pathétique achevé, c'est la procession dite « des miracles », à laquelle prend part une foule exemplairement pieuse.

Puis, commencent les confessions, que l'on entendra toute la nuit, à peu près sans discontinuer, jusqu'au matin.

Ce pendant, des quatre points cardinaux affluent les dévots de sainte Anne. Les messes se succèdent sans interruption depuis 2 heures, et, à 9 heures, plus de 3.000 pèlerins auront reçu la sainte communion. Existe-t-il, dans le diocèse, un autre lieu de pèlerinage où l'on sente plus vivement la ténacité de la Foi bretonne ?...

Voici, en effet, sur une dune habituellement déserte, privée

de communications faciles, loin de toute agglomération, voici 15.000 pèlerins accourus pour honorer la Grand'Mère des Bretons. En suivant ces foules interminables de chrétiens qui, dans la chapelle, défilent au pied de la statue antique de sainte Anne, et lèvent successivement la main pour toucher sa main, ne semble-t-il pas que ce soit la Bretagne entière qui redit son serment de fidélité au Catholicisme ?...

†

C'est l'heure de la grand'messe, qui sera chantée, en plein air, par M. le chanoine Cozic.

Le chant est dirigé fort habilement — on s'en doute — par MM. Havas et Coajou. Je dis bien, dirigé seulement, car tout le monde chante à pleins poumons, et d'une manière toujours fort juste, le *Kyrie*, le *Gloria* et le *Credo*. Oh ! ce *Credo* surtout, jaillissant de milliers de poitrines chrétiennées, que c'est émouvant ! Cela s'élève, majestueusement, s'élargit indéfiniment ; c'est un tonnerre harmonieux : c'est mieux encore, c'est le suprême hommage de cœurs animés par la Foi, l'Espérance et la Charité.

M. Morvan, curé de Pont-l'Abbé, monte en chaire. Sa haute stature se dresse au-dessus de ces flots humains, tout à l'heure retentissants comme les flots de la mer, qui, sur la plage toute proche, font entendre leur voix grave, et sont maintenant soumis à un religieux silence.

La place nous fait défaut pour analyser en détail le magnifique discours que nous avons eu le bonheur d'entendre, qui remplit d'émotion tous les cœurs, et fait monter des larmes au bord de mainte paupière. On est en peine pour savoir ce qu'il y a de plus à louer, de la noblesse de l'attitude, de l'ampleur du geste, de l'éclat d'une voix qui arrive agréablement jusqu'aux derniers rangs des auditeurs, de la poésie dont l'orateur a empreint les tableaux qu'il met sous nos yeux en un relief saisissant, ou des résolutions viriles qu'il nous suggère. Il nous dit — il nous chante plutôt — quelle joie il a éprouvée en nous voyant venir de la majorité des paroisses du diocèse pour ce rendez-vous que nous donne sainte Anne sur ce territoire dont elle a pris possession depuis 1.500 ans, depuis les temps héroïques du roi Grallon et de saint Guénolé. Il nous transporte, en nous racontant certains épisodes de la Légende dorée de Breiz-Izel, en nous découvrant l'intimité qui règne entre sainte Anne et la Bretagne, à dater du jour où l'Evangile y a été prêché. La Bretagne, c'est le fief que Jésus octroya à celle qui mit au monde sa Mère. « Aussi, ajoute l'orateur, s'adressant aux pèlerins qui viennent du Léon, tout à l'heure quand vous avez passé devant N.-D. de Rumengol, la fille de sainte Anne vous a souri, et, du doigt vous montrant l'horizon là-bas, elle vous a encouragés à poursuivre votre pèlerinage jusqu'à ce sanctuaire béni, érigé en l'honneur de sa Mère... »

Mais, il faudrait reproduire en entier ce discours, assurément, un des plus beaux qu'on ait entendus à Sainte-Anne la Palue.



Le messe finie, on s'éparpille sur la dune, pour trouver, après le réconfort de l'âme, celui du corps. On banquette donc gentiment, et il est impossible d'imaginer rien d'aussi pittoresque que cette foule essaimée depuis la chapelle jusqu'à la mer. La joie brille dans tous les yeux. Sainte Anne, par une délicatesse toute grand' maternelle, nous a donné un temps à souhait. Sans doute, le soleil resplendit au ciel, mais bon enfant, et sans darder ses rayons de feu sur nos crânes. De la lumière, une chaleur tempérée qui épanouit âmes et corps ; rien de plus. Et puis, l'air est parfumé par les fleurettes qui jonchent le sol — le fameux pré salé — et, enfin, la mer nous envoie une brise fraîche et saturée d'iode qui caresse délicieusement nos fronts.

Dans cette foule, se trouve-t-il une seule personne, qui, en ce moment, ne soit heureuse ? Je circule, allègre, entre les groupes familiaux, et me redis avec L. Veuillot : « En vérité, Dieu nous a placés dans un exil magnifique ; et la terre, quoique punie à cause du péché de l'homme, est encore pour lui pleine de splendeur et de joie ». O notre Père qui êtes dans les cieux !



Bientôt, la voix argentine des cloches nous annonce que l'on va entonner vêpres.

Y a-t-il plus, moins de monde à vêpres qu'à la grand'messe ? Il est difficile de décider. Le certain, c'est que beaucoup de pèlerins sont déjà partis au long de la matinée, et que quantité d'autres arrivent à la Palue. Piétons, chars-à-bancs, voitures, automobiles, tout cela se croise, se dépasse, soulevant une noble et brillante poussière, qui ne laisserait pas pourtant d'être fastidieuse, si quelque chose aujourd'hui pouvait vous causer de l'ennui.

Quoi qu'il en soit, à vêpres ainsi qu'à la grand'messe, tout le peuple fidèle chante en deux chœurs, le chœur des hommes et celui des femmes. Merveilleux symbole du cœur un, de l'âme une qu'étaient les premiers chrétiens, et que devraient être les chrétiens de tous les temps ! C'est encore l'image de l'humanité qui pousse vers Dieu, Créateur et Rédempteur, l'hymne ardent de son adoration, de sa reconnaissance et de son amour. Admirable ligne de sons qu'est le chant de l'Eglise, mélodie robuste et gracieuse, verbe sonore de l'âme qui jaillit des profondeurs de l'homme racheté par Jésus-Christ, qui s'épanche suave et fort avec son rythme plein de douceur, et qui gagne les hauteurs célestes d'une envolée sublime !

A ce propos, n'est-il pas équitable d'adresser un chaud remerciement à ces braves tambours qui font alterner le rythme de leurs *ras* et de leurs *flas* avec le rythme du chant grégorien ? Cela soulage les chanteurs et, de plus, cela vous a un caractère martial, évoque des visions guerrières, toutes choses qui s'harmonisent avec la vie du chrétien ; car, la vie du chrétien n'est-elle pas un combat, tout au moins, une « milice » sur la terre ?

La procession ne tarde pas à se dérouler sur le gazon embaumé. C'est une longue théorie de bannières splendides qui claquent à la brise, arborées vaillamment par de solides jeunes gens, et de gracieuses jeunes filles aux habits étincelants. Voici la statue vénérée de sainte Anne, que portent huit des mères de famille les plus estimées de la paroisse. Voici enfin les reliques de la Patronne, closes en un reliquaire de grand prix, et que soutiennent, insigne trophée, des jeunes prêtres en dalmatiques d'or.

Des cantiques bretons en l'honneur de la Reine de céans retentissent durant tout le défilé qui fait l'admiration des pèlerins et des touristes, rangés en une double haie sur le parcours de la procession. Les étrangers surtout sont tout yeux devant cette manifestation de la foi d'un peuple. Tout en cheminant, je saisis, drues, des exclamations de ce genre : « C'est splendide, c'est grandiose, c'est superbe, c'est émouvant au possible » !

Oui, c'est tout cela, et c'est quelque chose de plus, c'est divin. Mais quel est donc cet homme d'Etat qui affirmait, en goguenardant, que « les pèlerinages ne sont plus dans nos mœurs » ?

Celui-ci se termina par la bénédiction du T. Saint-Sacrement, donnée en plein air, — encore une innovation à l'actif du dévoué Recteur, si bien aidé par ses excellents vicaires, MM. Tournellec et Filament ; et aussi, il est juste de le proclamer, par le grand Fabricien de Sainte-Anne qui s'est prodigué, toute l'année, au service de la chapelle ; et, en général, par les bons conseillers paroissiaux.

C'est fini. Une dernière fois on va s'agenouiller aux pieds de sainte Anne pour se recommander à elle, pour lui recommander tous ceux qui nous sont chers : puis l'on s'égaille, on s'en retourne à la maison.

Et j'ai plaisir à lire, sur ces bons visages de pèlerins, je ne sais quelle empreinte de joie surnaturelle, de grave douceur, qui y demeure, comme l'odeur de l'encens persiste dans l'église après que les encensoirs sont éteints.

Nous prenons congé de sainte Anne la Palue, mais notre cœur trouvera gré d'y revenir fréquemment par la pensée. Ce sera un de ces pèlerinages du souvenir qui consolent du pèlerinage souvent si douloureux de la vie.

J.-M. LE GUERN.

NOTRE-DAME DE KERBONNE. — Une première grand'messe dans une nouvelle paroisse. — Dimanche dernier 29 Août, une occasion exceptionnelle se présentait à la population chrétienne de Kerbonne de manifester publiquement sa foi et sa piété : M. l'abbé Pierre Cloarec, enfant de la nouvelle paroisse, chantait sa première grand'messe.

Le cérémonial suivi en pareille circonstance est, depuis longtemps, fixé par la tradition du diocèse et se répète partout et, chaque fois, à peu près identiquement. Ce qui varie, c'est l'éclat et la solennité qu'on lui donne ; et précisément tout ce qu'on avait fait

pour les rehausser, dimanche, à N.-D. de Kerbonne, malgré des difficultés toutes spéciales, est à l'honneur de la famille et des compatriotes du jeune prêtre.

Le dais vint le prendre jusqu'au seuil de la maison paternelle. Cette exception ne fut pas faite pour le glorifier, mais la paroisse n'a pas encore son presbytère. Quand il eut baisé la croix et entonné le *Veni Creator* de sa voix pure, mais un peu tremblante, nous le vîmes s'avancer entre les deux amis qui l'assistaient, précédé d'un magnifique cortège d'ecclésiastiques, suivi de nombreux parents et d'une grande affluence de peuple. Il était facile de comprendre son émotion : le souvenir encore vivant d'éminents privilèges récemment reçus, uni au sentiment d'une si chaude et si manifeste sympathie, remuait sans doute profondément son âme et remplissait son cœur d'une joie qui d'elle-même se changeait en humble reconnaissance.

L'allégresse générale, en ce moment, se serait exprimée ailleurs par le carillon retentissant des grandes fêtes ; la chapelle de Kerbonne ne pouvait faire entendre que la voix argentine, mais un peu grêle, d'une modeste et unique cloche. Heureusement, l'amour est ingénieux : les accents sonores de l'airain vibrant furent remplacés par les accords harmonieux d'une fanfare qui ne démentit pas à cette fête une réputation déjà bien établie. Les sons de la musique alternaient ainsi avec le chant de l'hymne sacrée, et la procession s'achemina lentement jusqu'à l'église, à travers une longue et belle allée où ceux même qui n'entraient pas dans ses rangs venaient la voir défiler avec une bienveillante curiosité.

On est bientôt rendu aux pieds des autels, et le saint sacrifice commence devant une nombreuse assistance. Prêtres et fidèles se coudoient, car il n'y a ni chœur, ni stalles. Quatre grandes fenêtres semblables à celles qu'on voit sur les écoles laissent pénétrer l'air et la lumière, légèrement tamisés par de minces rideaux qui protègent difficilement les fidèles contre les ardeurs du soleil ; de hautes colonnes de fonte soutiennent la grande poutre médiane sur laquelle repose le plancher qui remplace la voûte et qui sert de plafond. L'autel est orné avec goût ; il est couvert de fleurs dont quelques-unes donnent à la lumière des cierges un reflet verdâtre ; aux murs pendent des oriflammes, et de multiples guirlandes d'un blanc doré dissimulent autant que possible la pauvreté naturelle du saint lieu. Il était difficile de mieux réussir un décor avec aussi peu de ressources...

Le lutrin fut dirigé avec aisance et sûreté ; la musique, très nuancée, fut d'une grande douceur ; dans le sermon de circonstance, M. l'abbé Moënnier, principal du Collège de Lesneven, ravit son auditoire par les charmes d'une diction impeccable et l'élégance de sa parole facile et imagée, en lui expliquant les services que le prêtre rend à la société et les devoirs de la société chrétienne envers le prêtre.

« Tout était bien organisé, » me dit quelqu'un dans la soirée. C'était, je crois, l'impression générale ; mais ce qui me frappa

d'avantage, ce fut l'attitude pieuse des paroissiens : tous avaient une tenue irréprochable, plusieurs prenaient part aux chants liturgiques, et j'ai vu des lèvres qui, pendant près d'une heure, n'ont pas cessé de remuer. Au-dehors, les prêtres n'ont rencontré que des marques de sympathie et des témoignages de respect. La chaleur, accablante à cette époque de l'année, aurait pu les incommoder dans l'après-midi, en attendant les vêpres ; un bienfaiteur insigne de la paroisse leur a gracieusement offert l'ombre de ses allées couvertes. Nous le remercions et, en même temps, toutes les âmes chrétiennes de Kerbonne pour l'accueil qui nous a été fait.

Nous en avons emporté un souvenir ineffaçable, et le soir, en m'en retournant, lorsque je vis, déjà sortis de terre, les murs de la nouvelle église, je félicitai intérieurement les généreux donateurs qui, dès le premier appel, ont voulu contribuer à cette construction. « Qu'on a eu raison, me disais-je, de ne pas abandonner un peuple si intéressant ! Il y a dans ce quartier plus de chrétiens qu'on ne croit ; ils ont égalé dans cette fête les meilleures paroisses ; que ne feront-ils pas, quand on aura bâti pour leur Dieu une demeure convenable ? La décence sinon la splendeur du culte n'y attirera-t-elle pas les indifférents ? » Et je regardais tristement leur chapelle provisoire : « Elle n'est pas digne d'un pays de mission », avais-je entendu dire dans la journée, et mes yeux retournaient plus joyeux vers les travaux commencés. Un dernier regret me reste cependant au milieu de mes espérances, et il faut que je vous le confie en terminant : le bâtiment que j'ai visité ne ressemble guère à une église ; trois nefs de forme rectangulaire s'y dessinent nettement, mais j'ai vainement cherché le chœur et le transept. J'espère qu'en récompense d'une si grande bonne volonté nous les découvrirons et les ferons bientôt sortir resplendissants du fond de notre bourse bien déliée...

Un témoin.

BEUZEC-CONQ. — L'abondance des matières nous oblige à remettre au prochain numéro un intéressant compte-rendu de la bénédiction d'une statue de la B. Jeanne d'Arc, à Beuzec-Conq.

Défense sacerdotale. — Le mercredi 25 Août, sur opposition du directeur-gérant de la *Démocratie bretonne*, *Réveil du Finistère*, a été reprise l'affaire intentée à ce journal par M. l'abbé Le Gall, recteur de Botmeur.

Une deuxième fois, M. Mouchot ne s'est pas présenté. Aussi M^e de Kerangal s'est-il contenté de demander confirmation du premier jugement. Le tribunal a fait droit à sa demande et condamne en outre le directeur du *Réveil* aux frais de son opposition.

Le Congrès Eucharistique de Cologne.

(Suite.)

Le même spectacle devait nous être donné le lendemain, lors de la séance d'ouverture du Congrès. Elle se tint, à la cathédrale même, devant une assistance d'au moins 20.000 personnes ; et la place du « Dom » était noire du monde qui n'avait pu entrer dans l'immense bâtiment.

Tous les jours, au surplus, quelque surprise nous attendait ; et le jeudi soir, au banquet qui réunissait les congressistes français dans la grande salle de la Flora, ou Jardin Botanique de Cologne, après avoir longuement applaudi M. Thellier de Poncheville, qui fit acclamer, une fois de plus, avec sa chaude éloquence, le nom du Pape de l'Eucharistie, et du Pape, malgré tout, ami de la France, nous eûmes la rare fortune d'entendre le Cardinal Ferrari, qui avait bien voulu présider le banquet. Il s'excusa aimablement de ne pouvoir, dans son discours, se servir de la langue française, « plus belle, dit-il, peut-être, mais la langue italienne est encore plus mélodieuse » ! Et de quelle musique, en effet, trente minutes durant, il charma nos oreilles ! Ceux qui étaient près de lui le comprenaient et le suivaient mieux sans doute ; ils peuvent savoir en quels termes affectueux il parla de la France ; mais ceux qui étaient plus éloignés, sans comprendre autant, entendaient aussi bien, et se laissaient gagner par la sympathie qui se dégageait de cette mimique si expressive, de cette musique si douce !

**

Tout cependant, il ne faudrait pas le croire, ne s'est pas borné à ces manifestations extérieures de foi et de piété, si grandioses fussent-elles. Dans tout Congrès Eucharistique, il y a, chaque jour, des séances de travail.

Tous les matins, à 10 heures, Allemands, Français, Anglais, Italiens, Espagnols, Hollandais se réunissaient dans la salle ou l'église qui leur était réservée.

Les Français et les Belges se tenaient à l'église des Minorites, au nombre de 8 ou 900 ; et dans leur salle, immense, les Allemands devaient bien être 7 ou 8.000.

A 3 heures, dans une autre salle, les Français avaient une réunion spéciale pour ceux qui s'intéressent aux œuvres de jeunesse ; et à la même heure malheureusement ! au Grand Séminaire, une autre réunion spéciale pour les prêtres.

Tous les soirs, à 4 heures 1/2, une séance publique réunissait toutes les sections à la Cathédrale : à l'une d'entre elles, M. Thellier de Poncheville prit à nouveau la parole : le journal *la Croix* a reproduit *in extenso* son magnifique discours.

**

Il est d'usage, je crois — et on a pris soin de me le dire ! — d'accentuer la note élogieuse en de pareilles circonstances ; et

d'une manière générale, les journaux n'ont pas manqué de suivre l'usage.

Il sera cependant permis de faire quelques réserves, au nom de la vérité ; et il est regrettable que tous, Français comme Allemands, Italiens comme Anglais, aient voulu étudier trop de questions. En deux heures, on ne trouvait pas le temps matériellement suffisant pour lire, et, à plus forte raison, pour discuter tous les rapports. Au programme français, en figuraient 15 : 5 pour deux heures ! Mais au programme allemand il y en avait 22 ! Il en résultait fatalement que les rapporteurs, obligés d'écourter leur travail ou de le résumer sans autre préparation, ne pouvaient guère en donner le plus souvent qu'une idée tronquée, insuffisante : l'un d'entre eux réussit même à en donner une des plus inexactes. Et la discussion, à peine engagée — quand même elle l'était — était brusquement interrompue, sans avoir le temps d'aboutir à des résultats nettement pratiques.

Plusieurs choses restent, cependant, qui se sont affirmées avec force dans ces diverses réunions : c'est d'abord, après parfois des hésitations et même des contradictions, l'unanimité et la reconnaissance avec lesquelles, dans tout le monde catholique, ont été acceptés les décrets du Souverain Pontife sur la communion quotidienne recommandée, non seulement aux hommes et aux jeunes gens, mais encore aux enfants, dans leur famille comme au collège ; d'autre part, les effets vraiment merveilleux de la communion quotidienne, constatés dans les circonstances et les milieux les plus divers ; enfin, la nécessité de gagner les hommes à cette pratique salutaire.

De toute évidence, il ne saurait être question de résumer ici les rapports si nombreux qui ont été présentés. Un compte rendu spécial en doit paraître, au surplus ; et il faut se borner à signaler les idées les plus intéressantes et les vœux les plus marquants qui ont été émis au cours de ces diverses séances.

Dans l'église des Minorites, où se réunissaient les Français, une grande table avait été dressée, où prenaient place, avec Mgr Odelin, le vice-président des Congrès Eucharistiques, les Evêques et prélats qui assistaient aux réunions ; et le rapporteur montait en chaire pour donner lecture de son travail, ou pour en présenter un résumé.

Le jeudi 8, S. G. Mgr l'Evêque de Verdun présidait, et Mgr l'Evêque de Metz rappela que ce fut en France que prit naissance l'idée des congrès eucharistiques ; après avoir supplié les catholiques de France de s'unir autour du Saint-Père, il termina d'une voix émue : « Que l'amour des Français envers le Christ et son Eglise, que l'amour de la divine Eucharistie sauve la France » !

Le R. P. Van Durne, de la Compagnie du S. Sacrement, demanda que, dans toutes les paroisses et dans toutes les écoles, on institue l'œuvre de la visite quotidienne au Très Saint Sacrement ; et, dans un remarquable rapport, le R. P. Vandeur, de Belgique, insista sur la nécessité d'apprendre à tous les fidèles à assister à la

sainte Messe, par des conférences, par la diffusion de petits opuscules appropriés, — au besoin même, ajouta M. Féron-Vrau, par l'image lumineuse.

A cette même séance, le Cardinal-Archevêque de Cologne avait tenu à venir quelques instants présider les travaux des Français, pour leur apporter, comme il le dit, dans une aimable et affectueuse improvisation, le témoignage de sa sympathie personnelle, et l'assurance de la sympathie des catholiques allemands qui suivent, avec anxiété, mais aussi avec admiration, les souffrances de leurs frères, et qui prient pour eux.

Le vendredi 6 Août, la séance du matin fut présidée par Mgr l'Archevêque de Paris. La lecture du rapport du R. P. Boubée, sur les Processions Eucharistiques et la nécessité de les instituer ou de les rétablir partout, fut marquée par l'intervention du P. Lemius. D'une voix retentissante, qui portait jusques par-delà l'enceinte de l'église, il signala à l'imitation de tous les catholiques l'exemple des catholiques de Caen. La municipalité ayant refusé de tenir compte de leur protestation, après avoir affirmé leur droit et leur volonté, ils passèrent outre, et le cortège traversa toutes les rues de la ville, sans être autrement inquiété.

M. Prüm, député à la Chambre du Luxembourg, se fit ensuite vivement applaudir, en demandant, dans un langage d'une admirable élévation, que le culte officiel de l'Eglise « fût orienté plus encore vers la famille ». Et puisque c'est le deuil et la douleur qui réapprend à bien des gens le chemin de l'église, où ils viennent pleurer et prier sur leurs morts, pourquoi ne leur apprendrait-on pas à y venir prier aussi pour offrir au Bon Dieu leurs joies et leurs espérances ? Et pourquoi la sainte Messe ne réunirait-elle pas la famille entière pour un sacrifice d'actions de grâces, à l'occasion d'une naissance, par exemple, comme elle la réunit pour un sacrifice d'expiation à l'occasion d'un décès ?

Le samedi matin, M. François Veillot parla des services si nombreux que la Presse pourrait rendre à la Sainte Eucharistie. Il demanda que les journaux signalent et commentent davantage les documents pontificaux, ou les autres, émanant de NN. SS. les Evêques ; et M. Féron-Vrau profita de l'occasion pour « retourner la question », comme il le dit, et parler des services que la sainte Eucharistie peut rendre à la Presse. Que les personnes pieuses veillent donc prier, surtout quand elles s'approchent de la Sainte Table, afin d'obtenir que la Presse catholique se répande de plus en plus. A quoi un R. P. répondit, avec autant de finesse que d'esprit d'à-propos, qu'en effet la remarque était bien juste, puisqu'en somme c'est à la prière que la Croix doit celui qui l'a sauvée, M. Féron-Vrau ayant accepté de prendre la succession des Pères Assomptionnistes après un pèlerinage de six semaines à Jérusalem.

Dans une étude merveilleusement documentée, le P. Lambert, traita, à l'une des réunions, des œuvres de jeunesse, de la communion fréquente et même quotidienne dans les collèges. On peut résumer son rapport dans ces quelques paroles : les faits sont là,

et une expérience de 25 ans le lui a montré : la communion fréquente est le seul moyen de guérir les enfants qui ont contracté des habitudes funestes ; c'est aussi le seul moyen de préserver les autres ; et voilà sans doute pourquoi le Décret concernant la communion quotidienne pour les enfants a suivi de près celui qui concernait la communion quotidienne pour les adultes. Il faut, du reste, amener l'enfant à reconnaître que là est sa véritable force ; et que c'est grâce à l'Eucharistie qu'il peut se conserver pur.

Le P. Henrich Janssen développa les mêmes idées à la section allemande ; et elles revinrent dans le rapport de M. l'abbé Bohmer, curé à Bonn, sur « la première communion et les communions réglementaires au collège ».

On me permettra de citer, en terminant, une curieuse étude, toute théorique assurément, mais qui fait voir l'intérêt excité en haut lieu par l'annonce du Congrès. Son Altesse royale le Prince Maxime de Saxe lut un rapport très documenté sur « la Doctrine Eucharistique de S. Cyrille de Jérusalem », à la séance privée du samedi, dans la section allemande.

Et c'est ainsi que des hommes venus des différents pays, les uns par leurs acclamations, les autres par leurs études, tous par leurs prières, ont voulu, durant ces huit jours, témoigner de leur indéfectible amour pour la Sainte Eucharistie.

C'est un spectacle auquel on est heureux d'avoir pu assister, et dont on garde, pour la vie, en même temps qu'un réconfort, un impérissable souvenir.

L'Œuvre du Travail que M^{me} de Maiffredy (96, Grand'Rue, à Carcassonne, Aude) dirige, sous les auspices de l'évêché, nous prie d'informer MM^{mes} les institutrices et adjointes d'écoles libres, ainsi que toutes les personnes qui désirent s'occuper chez elles, qu'elle tient à leur disposition, toute l'année, des ouvrages au crochet, fil blanc fin, convenablement rétribués.

La Société de Publicité religieuse, 6, place de la Bourse, est seule chargée, à Paris, de recevoir les annonces pour la Semaine religieuse de Quimper.

MEFIEZ-VOUS de la constipation et de ses conséquences : migraines, congestions, appendicite. Laxatif-purgatif agréable envoyé contre un franc. M. Bréard, Saint-Pierre-sur-Dives, Calvados.

AMEUBLEMENT d'ÉGLISE, ancienne maison TOULANC'HOAT, François CAUJAN, Suc^r, 53, rue de la Fontaine-Blanche, LANDERNEAU, Statues bois pour procession, etc., etc., sur commandes.

Revue Financière.

Les progrès acquis ont entraîné quelques réalisations, mais celles-ci ont été facilement absorbées et la tendance est restée en général à la hausse.

Le 3 %. Français est indécis à 98,20. Tassement du l'Extérieure à 96,90. Les Fonds Russes ont encore gagné un peu de terrain ; le 4 %. Consolidé est monté à 92,15 et le 4 1/2 %. 1909 à 97,55. Progrès du Turc Unifié à 95,30 et du 4 %. Brésil 1889 à 87,70.

Les Lots du Congo sont soutenus à 92,50. Les titres qui sortent aux tirages, non primés, sont actuellement amortis à 210 fr. et le montant de leur remboursement va en augmentant de 5 fr. chaque année.

Le compartiment des banques a encore été particulièrement actif, le Crédit Lyonnais s'est avancé à 1 320, le Comptoir d'Escompte à 748, la Société Générale à 685, la Banque de Paris à 1.718.

Légers progrès des Chemins de fer Français. Le Nord finit à 1.694, le Lyon à 1.300. Les Chemins Espagnols sont indécis. Les valeurs de traction sont en nouvelle plus value. Les Omnibus ont passé à 1.365, le Métropolitain à 574, la Thomson à 700.

Les obligations 5 % de la C^e Ottomane des Eaux de Beyrouth émises au cours de 480 fr., donnent un revenu net de 5,20 %, sans parler de la prime de remboursement à 500 fr. Elles sont garanties par des usines, des immeubles, des installations, canalisations, etc., outre le capital actions de 4 millions de francs, entièrement versés. C'est le Crédit Lyonnais qui est chargé des services financiers de la Compagnie.

Faiblesse du Rio-Tinto à 1.956.

Rappelons que la société hongroise de cuivres vend en ce moment, au prix de 370 fr., 5 000 obligations 5 % de 420 fr. rapportant 21 fr. par an. Le fait d'avoir mérité du Gouvernement Hongrois une exemption d'impôts pendant quinze ans et une subvention annuelle pendant dix ans, est une garantie morale de la valeur de l'entreprise et de sa bonne gestion. Les souscriptions sont reçues à Paris, 13, rue du Conservatoire ou à la Banque des Pays Autrichiens, 12, rue du 4-Septembre.

Après avoir poursuivi leurs progrès, les valeurs industrielles russes se sont tassées. La Sosnovice finit à 1.497.

Les mines d'or Sud Africaines ont accentué leur lourdeur. L'action Ashanti and Gold Coast est montée à 30,50.

SAUVAGE

Anelonne
Maison
PIRIOU

3, rue Kéréon SUCCESSEUR QUIMPER

HORLOGERIE — BIJOUTERIE — OPTIQUE — ORFÈVRE
BRONZES & ORFÈVRE D'ÉGLISE

Assortiment considérable de Candélabres, Garnitures d'autels, Thabors, Calices, Ciboires, Custodes, Boucles de souliers, etc., à des prix excoessivement réduits.

Nouveau candélabre à transformations multiples, breveté s. g. d. g. Réparations, remise à neuf, dorure et argenture.

Le Chronomètre « A la Montre de Genève » que l'on trouve seulement chez M. SAUVAGE, qui en a la propriété exclusive, doit son succès toujours croissant à sa qualité exceptionnelle, à son bon marché et à son réglage parfait ; c'est sans contredit la Montre de précision par excellence. Ce mouvement, entièrement monté sur rubis, est à ancre ligne droite, levées visibles, double plateau, spiral Brèguet, balancier compensé, et se fait en boîtes or, argent, acier et nickel.

ARTICLES POUR FUMEURS
Écume et Ambre 1^{er} choix.

ORFÈVRE DE TABLE
Qualité supérieure, prix exceptionnel.

L'Administrateur-Gérant : AR. DE KERANGAL.

Quimper, typographie DE KERANGAL, imprimeur de l'Evêché.

LA SEMAINE RELIGIEUSE

DU DIOCÈSE

DE QUIMPER ET DE LÉON

SOMMAIRE

I. PARTIE OFFICIELLE. — *Communications de l'Evêché* : Dévolution des biens ; Nominations.

II. — PARTIE NON OFFICIELLE. — *Chronique du diocèse* : Intentions recommandées aux prières ; Offices extraordinaires ; Brest ; Conférences ecclésiastiques ; Ergué-Gabéric ; Avis de services anniversaires ; Pèlerinage de Lourdes ; En l'honneur de Jeanne

d'Arc : Beuzec-Conq, Saint-Goazec ; Pleyben ; Saint-Pol de Léon ; Brest ; Angers.

III. — *Chronique générale* : Rome ; Paris ; Chambéry ; L'enseignement religieux dans les lycées ; Dans le personnel enseignant officiel.

IV. — *Bibliographie*.

V. — *Annonces et avis divers*.

Offices de la semaine.

Dimanche, 12 Septembre. — 15^e Dimanche après la Pentecôte. Fête du T. Saint Nom de Marie. Double-majeur. Blanc. A la messe, mémoire du Dimanche.

Vêpres de la fête, avec mémoire du Dimanche seulement.

Lundi, 13. — De l'Octave de la Nativité de la T. Sainte Vierge. Semi-double. Blanc.

Mardi, 14. — Exaltation de la St^e Croix. Double-majeur. Rouge.

Mercredi, 15. — Quatre-Temps. Jeûne et abstinence. — Octave de la Nativité de la T. Sainte Vierge. Double. Blanc.

Jeudi, 16. — S. Corneille, Pape, et S. Cyprien, Evêque, Martyrs. Semi-double. Rouge.

Vendredi, 17. — Quatre-Temps. Jeûne et abstinence. — Impression des Stigmates de S. François d'Assise. Double. Blanc.

Samedi, 18. — Quatre-Temps. Jeûne et abstinence. — S. Joseph de Cupertino, Confesseur. Double. Blanc.

Dimanche, 19. — 16^e Dimanche après la Pentecôte. NOTRE-DAME DES SEPT-DOULEURS.

Ordre de l'Adoration perpétuelle pendant la semaine.

Saint-Rivoal.	du 12 au 14 Septembre.
Saint-Eutrope.	du 15 au 17 —
Beuzec-Cap-Sizun	du 18 au 21 —

PARTIE OFFICIELLE

COMMUNICATIONS DE L'ÉVÊCHÉ

I. Dévolution des biens. — Les délais accordés par la loi pour la revendication des biens ecclésiastiques prennent fin le 13 Septembre.

La dévolution de ces biens au département, aux communes et aux établissements publics de bienfaisance du Finistère est donc imminente.

Au moment où la spoliation va être consommée, j'ai le devoir de rappeler, comme je l'ai déjà fait dans ma lettre du 20 Mars, que l'Eglise ne renonce pas à ses droits sur les biens qu'on lui vole, que ce vol revêt un caractère sacrilège pour tous ceux qui y participent, et que les établissements qui vont recevoir injustement ces biens ne pourront les vendre à des particuliers, pas plus que ceux-ci ne pourront les acheter ou les louer pour leur profit personnel, sans encourir la peine de l'excommunication.

Messieurs les administrateurs des établissements publics auxquels les dévolutions vont être faites, auront, pour mettre leur conscience à l'abri d'une faute grave, à suivre les règles que voici :

1° Tout d'abord, ils devront à tout prix s'abstenir de *solliciter* aucune dévolution de ce genre ;

2° Si cette dévolution est faite d'*office* aux établissements qu'ils représentent, ils feront courageusement entendre leur protestation contre une mesure qui dépouille injustement l'Eglise de ses biens. Ils exigeront qu'on insère cette protestation dans le procès-verbal de la délibération et refuseront de signer ce procès-verbal, s'il n'est pas fait droit à leur demande ;

3° En ce qui concerne la *gestion future* de ces biens, les administrateurs ne perdront pas de vue les intentions des donateurs et s'y conformeront le plus possible. Ils seront dans la disposition de rendre les biens aux légitimes propriétaires, dès que les circonstances le permettront.

† ADOLPHE,

Quimper, le 7 Septembre 1909.

Evêque de Quimper et de Léon.

II. Nominations. — Par décision de Mgr l'Evêque, M. Querné, docteur en théologie, est nommé professeur au Grand-Séminaire, en remplacement de M. Cozien qui entre dans la Congrégation des Bénédictins de Solesmes actuellement établis en Angleterre ;

M. Luguern, maître d'étude à Lesneven, est nommé 2° vicaire de Camaret (poste créé).

PARTIE NON OFFICIELLE

CHRONIQUE DU DIOCÈSE

Intentions recommandées aux prières.

- I. — L'Eglise et la France. Les œuvres catholiques.
- II. — Le Pèlerinage diocésain à Lourdes, 12-18 Septembre.
- III. — Mission. — PLOUGASTEL-DAOULAS, du 5 Septembre au 3 Octobre. Président, la 2^e semaine, M. le chanoine Le Bail, curé-doyen de Plouzévédé.

IV. — Retraites (bretonnes) de consorits :

QUIMPER et LESNEVEN, 1^{re} retraite, du 14 au 18 Septembre ;

— 2^e retraite, du 21 au 25 —

MORLAIX (*La Salette*), retraite, du 21 au 25 —

QUIMPERLE, du 28 Septembre au 2 Octobre.

Retraites françaises : BREST (*Collège Saint-Louis*) et QUIMPER (*Ecole Saint-Yves*), du 18 au 22 Septembre.

Offices extraordinaires.

Quimper. — CATHÉDRALE DE SAINT-CORENTIN. — Dimanche, 12 Septembre, après la grand'messe, chant des prières de l'*Itinéraire* pour le Pèlerinage diocésain à Lourdes.

Pendant la semaine, à partir de lundi, la messe de 5 h. 1/2 sera dite à l'intention du Pèlerinage. Après la messe, on récitera les Litanies de la Très Sainte Vierge.

BREST. — Retraite fermée pour jeunes gens, 23-26 Septembre. — Cette retraite s'ouvrira le 23 Septembre, à 6 heures du soir. Les retraitants devront être rendus au collège Saint-Louis, à 5 h. 1/2.

On prie de nouveau les pasteurs de paroisses et les directeurs d'œuvres d'exhorter les meilleurs de leurs jeunes gens à prendre part à ces exercices spirituels.

Nos lecteurs trouveront, encartée dans le présent numéro de la *Semaine religieuse*, une circulaire relative à l'œuvre des projections, sur laquelle nous appelons leur attention bienveillante.

Conférences ecclésiastiques. — On nous prie de rectifier, comme il suit, le texte de la 4^e Conférence (Dogme), imprimé à la page 14 de l'*Ordo* : *Erreurs modernistes et doctrine catholique au sujet de la science et de la résurrection de N. S. Jésus-Christ*.

ERGUE-GABÉRIC. — Grand Pardon de Notre-Dame de Kerdévot, le dimanche 12 Septembre. — Le SAMEDI 11, à 4 heures du soir, premières vêpres ; procession, suivie de la bénédiction du T. Saint-Sacrement. Avant et après les vêpres, jusqu'à 6 h. 1/2, des confesseurs se tiendront à la disposition des pèlerins.

Le DIMANCHE, à partir de 5 heures, les messes se succéderont

sans interruption jusqu'à la grand'messe. A 10 heures, procession ; grand'messe chantée par M. Le Séac'h, recteur de Roscanvel ; sermon par M. Derrien, recteur de Plonézoc'h.

L'après-midi, à 3 heures, vêpres solennelles ; procession ; bénédiction du T. Saint-Sacrement.

N. B. — Une indulgence plénière, applicable aux âmes du Purgatoire, peut être gagnée (aux conditions ordinaires) par les pèlerins de Kerdévol : 1^o aux deux Pardons, c'est-à-dire le dimanche de Quasimodo et le 2^e dimanche de Septembre ; 2^o le 4^e vendredi du Carême.

Le LUNDI, on peut gagner la même indulgence. L'on confessera à Kerdévol jusqu'à la dernière messe, qui se dira à 8 heures.

Avis de services anniversaires. — I. BOHARS. — Le service anniversaire pour le repos de l'âme de M. Mével, mort recteur de Bohars, sera célébré dans cette paroisse, le mercredi 22 Septembre, à 10 heures.

II. LENNON. — Le service anniversaire pour M. Le Séac'h, ancien vicaire de Ploujean, aura lieu à Lennon, le lundi 27 Septembre.

Pèlerinage de Lourdes. — Dimanche prochain, pour la 30^e fois, le pèlerinage diocésain de Quimper et de Léon va prendre le chemin de Lourdes. Les pieux voyageurs, répartis entre cinq trains, sont au nombre de 2.700 environ. Que le Ciel leur accorde un heureux voyage !

Ceux qui restent les suivront par la pensée, unis de cœur et d'intention pour implorer Marie Immaculée, secours des chrétiens, refuge des pécheurs, santé des infirmes, afin qu'Elle daigne exaucer les prières de ceux qui vont L'invoquer à la Grotte bénie où Elle a établi son trône.

Comme les années précédentes, Mgr l'Evêque autorise à réciter publiquement les prières de l'*Itinéraire, in viam pacis*, et à donner la bénédiction du T. Saint-Sacrement, dimanche 12 Septembre, pour attirer la protection divine sur le pèlerinage. Afin d'y associer le diocèse tout entier, il est dans les intentions de Sa Grandeur que les prières indiquées soient faites même dans les paroisses qui ne fournissent pas de pèlerins.

Ainsi qu'on l'a vu plus haut, à la cathédrale de Saint-Corentin, une messe sera dite et des prières récitées, chaque matin, en union avec les cérémonies de Lourdes. Ce « pèlerinage spirituel » se fera, nous n'en doutons point, dans d'autres paroisses, dans les communautés et dans de nombreuses familles. Les invocations se répondront à travers la France, et Marie bénira ses enfants, pèlerins de fait ou de désir : Elle aura pour tous des grâces de choix qui descendront sur nos malades qui vont implorer leur guérison, sur les pécheurs que les pèlerins Lui recommanderont, comme sur le diocèse, son chef vénéré, son clergé, ses fidèles et ses œuvres.

Les cartes d'inscription remises aux pèlerins indiquent, avec le numéro de leurs compartiments respectifs, les heures de départ et les arrêts aux principales stations. Nos lecteurs aimeront, sans doute, à connaître ces heures.

HORAIRE DES TRAINS (Aller).

STATIONS	Premier Train.	Deuxième Train.	Troisième Train.	Quatrième Train.	Cinquième Train.
		12 Sept.	12 Sept.	12 Sept.	12 Sept.
Landerneau.	Dép. » »	11 50 m.	12 40 i.	2 » i.	3 » i.
Dirinon	» »	12 10 i.	1 5	2 20	3 24
Daoulas	» »	12 20	1 25	2 32	3 37
Hanvec	» »	12 42	1 40	2 47	4 2
Quimerc'h	» »	1 10	2 »	3 05	4 20
Pont-de-Buis.	» »	1 20	2 12	3 20	4 31
Châteaulin	» »	1 35	2 26	3 32	4 44
Quéménéven.	» »	2 6	3 »	3 59	5 36
Quimper.	Arr. 12 Sept.	2 45	» »	4 23	» »
—	Dép. 2 18 i.	2 58	3 30	5 18	6 5
Saint-Yvi.	2 36	3 16	3 49	5 36	» »
Rosporden	2 52	3 30	4 6	5 52	6 39
Kerrest	3 »	3 40	4 15	6 »	» »
Bannalec	3 12	3 52	4 27	6 12	6 59
Mellac-Le Trévoux	3 26	4 6	4 40	6 26	7 13
Quimperlé	3 35	4 15	4 50	6 35	7 22
Lorient	4 7	4 47	5 38	7 7	7 54
Auray	Dép. 5 7	5 40	6 40	8 30	9 »
Vannes	5 32	» »	» »	» »	» »
Redon	Arr. 6 55	7 44	8 30	10 20	10 44
—	Dép. » »	» »	» »	» »	11 31
Nantes.	Arr. 8 44	9 42	10 19	12 » m.	1 17 m.
—	Dép. 9 5	9 52	10 25	12 10	1 30
La Rochelle.	Dép. 13 Sept. 1 39 m.	» »	» »	4 44	6 18
Rochefort	Dép. 2 19	2 43 m.	3 42 m.	5 23	» »
Saintes.	Dép. 3 27	3 53	4 56	6 35	8 21
Saint-Mariens	Dép. 6 28	» »	» »	» »	» »
Pons	» »	5 5	» »	» »	» »
Jonzac	» »	» »	» »	8 11	» »
Bordeaux	Arr. 7 50	8 23	8 37	10 6	11 27
—	Dép. 8 15	8 55	9 30	11 »	11 59
Lamothe	Dép. 9 35	» »	» »	» »	» »
Morcenx.	Dép. 11 25	11 50	12 38 i.	2 5 i.	3 5 i.
Riscles.	Dép. 2 3 i.	» »	» »	» »	» »
Dax.	Dép. » »	» »	1 32	» »	4 »
Mont-de-Marsan.	D. » »	» »	» »	3 9	» »
Tarbes.	Dép. 3 44	» »	» »	6 21	» »
Pau.	Arr. » »	3 » i.	4 2	» »	6 32
—	Dép. » »	3 44	4 32	» »	7 10
Lourdes.	Arr. 4 29	5 15	7 7	7 18	8 40

Les insignes et les manuels de cantiques seront distribués aux pèlerins après le départ, quand les trains seront au complet.

A Lourdes, M. Henry, recteur de Saint-Pierre-Quilbignon, est chargé de la direction du chant.



Les pèlerins de Quimper se trouveront à Lourdes en même temps que : le Pèlerinage national belge de Septembre (8 trains), un Pèlerinage national anglais, les pèlerinages diocésains de Saint-Brieuc, de Tours et de Namur.

En l'honneur de Jeanne d'Arc. — I. BEUZEC-CONQ. —
C'est le 17 Avril, veille de la béatification de Jeanne d'Arc, qu'une statue lui était érigée à Beuzec-Conq, à l'orée des bois de Keriololet, et, dès le lendemain, c'étaient dix mille personnes, au moins, de Concarneau, Lanriec et tout Beuzec qui venaient saluer l'image de la vaillante héroïne.

Tout le petit monument, piédestal et statue, est en granit de Kersanton ; celle-ci, haute de 1^m82, représente Jeanne en bergère, écoutant ses voix ; la figure, dont les yeux regardent le ciel, a, de l'aven de tous, une expression inspirée et pleine de douceur, avec un léger accent de tristesse, comme si Jeanne voyait déjà combien il faudra être « à la peine ». Cette statue est l'œuvre d'un ancien ouvrier de M. Le Naour, connu à Saint-Mathieu de Quimper sous le sobriquet de « Jean Bart » ; déjà malade quand il entreprit ce travail, il n'eut que le temps de l'achever avant de mourir. Faut-il ajouter que M. Autron, l'artiste sculpteur sur bois, de Quimper aussi, fit quelques retouches heureuses à la figure de la statue ?

C'est ce modeste et gracieux monument que Mgr Pichon, coadjuteur de Port-au-Prince, voulut bien bénir solennellement, le dimanche 29 Août, au milieu d'un grand concours de peuple et l'assistance d'un nombreux clergé.

Sa Grandeur assista au trône à la grand'messe — messe de Jeanne d'Arc — chantée par M. Le Roy, ancien recteur de Saint-Mathieu, chanoine titulaire. M. le Curé de Concarneau fit, en breton, un bien intéressant panégyrique de la Bienheureuse. Ce peuple avait déjà entendu les principaux traits de la même histoire, le 18 Avril, mais comme il écoutait encore ce récit passionnant d'une vie merveilleuse !

A 2 heures de l'après-midi, le champ du monument était envahi par une foule de trois ou quatre mille personnes qui venaient assister à une représentation, en plein air, de la « Jeanne d'Arc » de Barbier, avec chœurs de Gounod, donnée par la colonie de vacances des petits Parisiens de Clichy.

Les chœurs, exécutés par des voix exercées et harmonieuses, étaient accompagnés par M. le chanoine Bargilliat : les prêtres parisiens de la colonie furent quelque peu surpris de trouver dans le canoniste, déjà bien connu, un talent musical si affiné.

Décor et costumes nous étaient gracieusement fournis par le Patronage de Concarneau et — il n'y a pas à dire —, pour parler comme les spectateurs de la Champagne devant les évolutions des aviateurs, la scène « avait grande et noble mine ». Dans l'ensemble, le drame ne cessa d'être intéressant : quelques rôles, comme ceux de Jeanne et de son père, Jacques d'Arc, étaient rendus à la perfection : sur le bûcher et dans l'apothéose, Jeanne était réellement transfigurée et la foule, parfois émue jusqu'aux larmes, s'est trouvée émerveillée.

Que l'intéressante colonie de vacances, toujours plus nombreuse, — ils sont 70 — et ses chers directeurs, reçoivent ici l'expression bien sincère de notre vive reconnaissance.

A 4 heures, quelques centaines de personnes quittent le champ pour se rendre aux vêpres à l'église, d'où l'on revient bientôt en procession ; la grande foule nous attendait aux abords du monument, remplissant la route et, en partie, juchée en grappes serrées sur les talus : tous voulaient bien voir la cérémonie et entendre Mgr l'Archevêque qui allait prendre la parole.

En tête de la procession était, portée par des jeunes gens, une bannière toute neuve, consacrée aussi à la bienheureuse Pucelle : tous les sujets (et il y en a cinq, Jeanne deux fois et ses voix) sont finement brodés à la main ; des détails comme de l'ensemble se dégagent une impression d'art et de religion vraiment admirable : « Qu'elle est belle ! » fut, en la voyant, le cri de la foule. Faut-il ajouter que c'est M. Péche, de Quimper, qui l'a fait exécuter à Lyon ?...

Avant la bénédiction, Mgr Pichon, monté à même sur un talus, nous reparla, en termes émus, de Jeanne et de son œuvre libératrice, remettant sous les yeux de ses auditeurs le tableau calamiteux de la pauvre France, quand Jeanne fut envoyée pour l'arracher à l'Anglais et, par là même, sans doute, au malheur plus grand de l'hérésie. Sa Grandeur insista sur la confiance inébranlable de Jeanne en Dieu qui fut toute sa force et son succès, seule explication des merveilleux contrastes dont cette vie est pleine.

A la suite de ce discours, religieusement écouté, Monseigneur procéda à la bénédiction de la statue : après les invocations à la Bienheureuse, les enfants de Paris entonnèrent l'hymne entraînant *l'Etendard*, et la procession reprit le chemin de l'église...

Cette fête de village, présidée par un archevêque et favorisée par un temps splendide, n'est qu'un humble écho aux acclamations qui ne cessent de retentir, depuis cinq mois, dans la France entière, en l'honneur de la Vierge guerrière qui fut le salut de son pays.

Gloire à Dieu, et que Jeanne nous bénisse et nous garde !

X...

— II. SAINT-GOAZEC. — Dimanche dernier, avait lieu, à Saint-Goazec, la bénédiction d'une magnifique statue de Jeanne d'Arc, don d'une famille qui est depuis longtemps l'insigne bienfaitrice de la paroisse. La fête, dont les préparatifs avaient duré huit jours, a

été vraiment belle. L'église, décorée de fleurs et de guirlandes confectionnées par les enfants de l'école libre, pavoisée de drapeaux et d'oriflammes par les soins de nos collégiens en vacances, était ravissante à voir. Le piédestal sur lequel repose la nouvelle statue, orné de dalhias blancs et d'hortensias, produisait un effet superbe.

Pour la grand'messe, au commencement de laquelle devait se faire la bénédiction de la pieuse image, l'église était à peine suffisante à contenir les fidèles venus non-seulement de la paroisse, mais encore des environs, particulièrement de Châteauneuf. Après l'Evangile, M. l'abbé Bourdoulous, le missionnaire si connu et si justement apprécié dans le diocèse, prononça un beau panégyrique de Jeanne d'Arc, tirant de cette vie merveilleuse des leçons pratiques pour tous...

L'assistance fut encore nombreuse aux vêpres, puis à la réunion du soir, où l'on admira l'église tout illuminée pour la circonstance. A la sortie, on tira des fusées et on alluma des feux de bengale... Jamais pareille fête ne s'était vue à Saint-Goazec.

On ne se lassait point de chanter — avec quel enthousiasme! — le cantique de la Bienheureuse, et l'on se sépara aux cris de « Vive Jeanne d'Arc » !... en exprimant le souhait de voir se renouveler, l'année prochaine et dans la suite, le beau « Pardon » du 5 Septembre 1909.

XX...

PLEYBEN. — **Retraite d'hommes et de jeunes gens.** — Rien ne vaut, assurément, pour la formation religieuse et morale des jeunes gens, la pratique des retraites fermées, et autant que possible des retraites restreintes. « Il faut, disait M. le comte de Mun au Congrès de l'œuvre des Cercles à Landerneau, le 12 Septembre 1896, il faut que je vous dise où s'allume ce foyer qui ne s'éteint jamais : c'est dans nos retraites annuelles. Là, pendant trois jours, devant Dieu, nous nous rassemblons, nous prions, nous méditons, nous essayons de fouler aux pieds les difficultés, les obstacles semés sur la route, d'arracher les épines, compagnes inséparables du travail humain ; puis nous échangeons nos idées, nos craintes, nos espérances : nous apaisons nos cœurs, s'il le faut ; nous fortifions nos âmes, nous renouvelons nos serments à Jésus crucifié, et nous sortons de là plus forts, plus joyeux, plus résolus ; nous en sortons aussi nous aimant davantage ; et, par ce temps de lutttes stériles et de tristes discordes, il n'y a pas pour le cœur de plus douce et de plus salutaire émotion. »

C'est ce qu'a bien compris M. le Curé de Pleyben. Et, se souvenant du bien produit, il y a deux ans, à la retraite que M. le chanoine Le Roy organisa, à Châteaulin, pour les jeunes de la région ; encouragé d'ailleurs par le désir très connu de Mgr l'Evêque, non moins que par les succès récemment obtenus à Saint-Corentin, il a fait appel aux membres des œuvres paroissiales. Et, dimanche, à l'ouverture de la retraite, on comptait dans la salle du Patronage 73 jeunes gens dont 34 conscrits, la plupart de Pleyben, quelques-uns de Gouézec. Lundi et mardi, après la messe célébrée dans la

chapelle de la Congrégation, les exercices prêchés en français et en breton par MM. Grall, vicaire à Briec, Dujardin, professeur à Lesneven, et Sévellec, vicaire à Pleyben, se sont succédé dans les locaux du Patronage et de l'école libre. Et, durant ces trois jours, les retraitants ont vraiment réalisé ce que M. de Mun disait des retraites d'autrefois, faisant preuve jusqu'au bout de bonne volonté, et témoignant d'un entrain remarquable dans « l'échange de leurs idées, de leurs craintes, de leurs espérances », sans pour cela diminuer en rien le recueillement indispensable.

Mercredi, enfin, après la messe de communion où l'on compta en plus, avec joie, plusieurs hommes mariés qui avaient assisté aux exercices du matin et du soir, tous sont allés confier leurs résolutions à Notre-Dame des Portes. Et c'est à l'ombre de son sanctuaire si vénéré, que dans une intéressante réunion de clôture, M. G. Cozien, dévoué jusqu'à la fin, et M. Jean Le Page (Yann ar Floc'h) ont parfaitement résumé, le premier en français, le second en breton, les enseignements de la retraite.

Daignent Notre-Dame des Portes et saint Germain bénir les efforts de ces jeunes, et leur rappeler, aux heures sombres, aux moments périlleux, les impressions salutaires que leur ont laissées ces jours de prière et de véritable bonheur !

SAINT-POL DE LÉON. — **Fête de la Translation des Reliques.** — Le samedi soir, le mauvais temps semblait nous présager une triste fête de Saint-Pol. M. le Curé voulut néanmoins que la procession aux flambeaux eût lieu ; mais le vent éteignait les cierges, et on ne put admirer le long serpent de feu qui, d'ordinaire, se déroulait à travers les rues de la ville et s'immobilisait sur la grande place pour le chant du *Credo*. Il fallut rentrer à la cathédrale.

M. Henry, recteur de Saint-Pierre-Quilbignon, monta en chaire et célébra, dans une sorte de cantique au *Credo*, la puissance de ce Symbole qui a fait notre Bretagne. C'est lui qui a bâti nos cathédrales, érigé nos calvaires aux carrefours des routes, adouci à la fois et trempé le cœur de nos ancêtres. Chacune des strophes de ce chant se terminait par ce refrain : « Non, sans le *Credo*, un Breton n'est pas un vrai Breton » !

Dimanche matin, le vent sautait brusquement au Nord et nous ramenait le beau temps.

A 10 heures, la grand'messe, que chantait M. Le Duc, le vénérable archiprêtre de Saint-Mathieu de Morlaix, figure aimée des Saint-Politains, car c'est presque un compatriote. Après l'Evangile et le prône, M. Henry monte de nouveau en chaire. Dans un langage simple, relevé, vers la fin surtout, par une fleur de poésie, l'orateur fait le panégyrique du Saint et en prend occasion pour inculquer vigoureusement des vérités, banales si l'on veut (encore y a-t-il la manière de dire), mais qu'il est nécessaire de rappeler, à ce moment plus que jamais. Saint Pol fut élevé par des parents chrétiens. Parents, élevez chrétiennement vos enfants et, par con-

séquent, soutenez vos écoles libres. Saint Pol fut ermite et moine, les habitants d'alentour venaient lui demander ses conseils et ses secours. Chrétiens, défendez vos religieux et religieuses, vous ne calculerez jamais le bien qu'ils font à vos corps et à vos âmes ! Saint Pol, élevé à l'épiscopat, conduisit les âmes vers le salut, civilisa tout ce pays, lui donna même plus de bien-être temporel. Chrétiens, obéissez à vos évêques et à vos prêtres ; y eût-il une époque où se fit plus sentir la nécessité de leur direction dans vos actes privés ou publics ?

Après les vêpres, chantées sur les « grands tons » si aimés des Bretons et sans lesquels un Pardon n'a vraiment pas physionomie de Pardon, la procession, au dire de certain, la plus belle du diocèse, déroula lentement son cortège recueilli d'hommes et de femmes dont les chants étaient coupés de temps en temps par les sonneries légères des trompettes et la musique plus grave et plus savante de la « Société indépendante de Morlaix ».

Puis M. Henry fit en chaire un beau développement oratoire du chant lyrique de la veille. C'est la foi qui a fait la Bretagne. Nous devons la conserver comme notre bien le plus précieux ; mieux que cela, la développer en nous, l'étendre autour de nous. Ce double travail de défense et de conquête demande des cœurs de soldats...

La bénédiction du Saint-Sacrement descendit sur nos âmes pour y féconder ces graves pensées. Y.

BREST. — Revendication admise. — Par acte authentique du 23 Février 1880, enregistré, M. l'abbé Le Bars avait fait une donation entre vifs à la mense curiale et à la fabrique de l'église de Logonna-Daoulas. Mais les parties intéressées n'avaient jamais notifié leur acceptation. Cependant, les biens en question étaient considérés comme propriété de la mense et de la fabrique, et les héritiers de l'abbé Le Bars — lequel mourut le 20 Février 1881 — n'avaient jamais protesté contre cet état de choses.

Mais les immeubles ayant été mis sous séquestre comme biens ecclésiastiques, les héritiers assignèrent l'Administration des Domaines en nullité de la donation faite en 1880.

Le tribunal de Brest, dans un jugement du 8 Mars 1909, a déclaré que la longue possession tranquille des biens sequestrés ne pouvait établir une prescription en faveur du possesseur et que, à défaut de notification régulière de l'acceptation, on doit considérer comme nulle la donation faite à la paroisse de Logonna-Daoulas. D'autre part, la loi du 13 Avril 1908 n'étant pas ici applicable, les héritiers collatéraux de M. Le Bars sont admis à revendiquer les biens donnés par lui.

ANGERS. — Institut catholique. — La *Semaine religieuse* d'Angers du 5 Septembre a publié, dans sa partie officielle, le communiqué suivant :

« De nombreux journaux ont récemment publié une note qui

avait pour titre : « *Le Pape et les Instituts catholiques de France* ». » D'après cette note, la Sacrée Congrégation des Etudes aurait élaboré un projet de réorganisation de notre enseignement supérieur libre et conclu à la suppression de trois de ces instituts : Angers, Lyon et Toulouse. On ne conserverait que ceux de Paris et de Lille.

« Le Pape aurait cependant, ajoute-t-on, décidé d'ajourner la réforme proposée par la Sacrée Congrégation.

« En ce qui concerne l'Institut catholique de l'Ouest, je n'ai reçu de Rome aucune communication d'aucune sorte, ce qui m'autorise à penser que c'est un bruit sans fondement.

« Le Saint-Siège, en effet, procède avec trop de sagesse pour prendre une mesure aussi grave ou même simplement la mettre à l'étude, sans pressentir les intéressés et connaître leur opinion.

« Je regrette profondément que la presse, surtout la presse catholique, se fasse si facilement l'écho d'informations qu'on peut croire tendancieuses et qui ont pour effet, au moment où la nouvelle année scolaire sollicite la décision des familles, d'apporter un certain trouble dans les esprits.

« Angers, le 30 Août 1909. † JOSEPH, Evêque d'Angers. »

CHRONIQUE GÉNÉRALE

ROME. — Les décrets sur la communion quotidienne. — *Leur caractère obligatoire.* — La note qui suit est extraite du *Moniteur ecclésiastique*, dont les consultations sont l'œuvre du cardinal Gennari, actuellement préfet de la Congrégation du Concile.

« Le décret de la Sacrée Congrégation du Concile du 20 Décembre 1905 sur la communion fréquente et quotidienne renferme l'expression *statuit ac declaravit*. Dès lors, il constitue en même temps qu'une déclaration un acte législatif de caractère obligatoire.

Voici le détail des obligations qui en résultent :

a) Ni confesseur, ni curé ne peuvent en aucune sorte interdire la communion quotidienne à n'importe quel fidèle d'ailleurs en état de grâce et animé d'une intention droite. Ce serait pécher que d'aller là contre.

b) Les curés, confesseurs et prédicateurs doivent *crebris admonitionibus, multoque studio* exhorter les fidèles à recevoir souvent, même chaque jour, la sainte communion. Il y aura péché à n'accomplir pas un tel devoir.

c) Il faudra propager l'usage de la communion quotidienne surtout dans les Séminaires, les pensionnats, les maisons d'éducation. Ils pèchent, les supérieurs, et surtout les directeurs spirituels qui n'ont cure de cette obligation (1).

(1) Le directeur spirituel s'acquittera de son devoir au cours des prédications ou des confessions. Les recteurs et autres supérieurs n'auront pas d'égards spéciaux pour les jeunes gens qui communient fréquemment. Ils évite-

d) Le catalogue des communions prescrites par les règles ou constitutions doit n'être maintenu qu'à titre directif et non préceptif. Il indique seulement un minimum de communions. Libre à chacun de s'approcher chaque jour de la table sainte, exception faite uniquement des cas prévus par le décret *Quemadmodum*. Par suite, pèche celui qui fait opposition ou suscite des empêchements à l'augmentation du nombre des communions non prescrites par la règle.

e) Enfin, ordre est donné de lire ce décret une fois tous les ans dans les communautés religieuses, et défense faite de mettre en discussion la question qu'il a tranchée.

Telles sont les obligations imposées par le décret du 20 Décembre 1905.

— **A la Congrégation des Rites.** — Parmi les questions étudiées récemment par la Congrégation des Rites, nous relevons la suivante : validité du procès apostolique instruit par la Curie de Belley sur un miracle obtenu par l'intercession du bienheureux Pierre-Marie Chanel, Mariste, protomartyr de l'Océanie.

La Congrégation des Rites a examiné aussi, conformément aux décrets d'Urbain VIII, si le vénérable Pierre-Julien Eymard, fondateur de la Congrégation des Prêtres du Très Saint-Sacrement, n'avait été l'objet d'aucun culte.

Le 24 Août, la S. Congrégation s'est occupée de la concession et de l'approbation de l'office et de la messe propres en l'honneur de la Bienheureuse Jeanne d'Arc. Le Pape s'est montré d'ores et déjà favorable à cette concession. Sa décision sera connue officiellement après l'audience où le cardinal, préfet de la Congrégation des Rites, lui communiquera l'avis de la Congrégation, le texte de l'office et de la messe. Après cette approbation de principe, l'office sera révisé par le cardinal Ferrata, ponent de la cause de Jeanne d'Arc, de concert avec le promoteur de la foi, puis par l'hymnographe de la Congrégation des Rites.

PARIS. — **L'église du Sacré-Cœur.** — On sait que le Conseil d'Etat a rejeté le pourvoi du cardinal Richard revendiquant la propriété de l'église du Sacré-Cœur de Montmartre. Il en résulte que cette église devient légalement la propriété de la ville de Paris. On a vu tant de confiscations, tant d'iniquités en tous genres, qu'on ne s'étonne plus de rien !

Cependant, comme le fait remarquer Mgr l'Archevêque de Paris dans une lettre de protestation éloquente, « la condition spéciale

ront aussi de paraître moins estimer ceux qui n'en font pas autant. Il faut louer la communion fréquente et quotidienne en général, sans oublier d'ajouter que chacun reste libre de régler, de concert avec son confesseur, le nombre de ses communions. D'autres procédés pourraient occasionner beaucoup de sacrilèges. (Note du *Monitor*.)

de la Basilique nationale du Sacré-Cœur avec ses dépendances est encore en litige devant les tribunaux, et tous les catholiques de France qui l'ont élevée par leurs offrandes ont à faire valoir des droits à ce sujet ».

Ceux qui ont gardé de leurs donations des pièces justificatives feront bien de les conserver.

Qui est le propriétaire de l'église de Montmartre ? La droiture, l'honnêteté, le bon sens et la loi répondent : ce sont ceux qui l'ont payée... La basilique est bâtie, sur un terrain donné à l'Archevêque par une loi, avec l'argent que le Vœu National a recueilli... Qu'on regarde les pierres : chacune d'elles a été signée par un croyant qui l'a voulue là et pour la destination qui lui a été donnée. Des milliers et des milliers de personnes ont, de leurs deniers, élevé cet édifice, et le leur prendre n'est-ce pas, même au point de vue révolutionnaire, un vol d'une impudence audace ? C'est pourtant fait ! Dans ces conditions, que devient, en France, le droit de propriété ?

— **Mort du R. P. du Lac.** — Le Père du Lac, de la Compagnie de Jésus, est mort pieusement, le 29 Août, chez les Frères de Saint-Jean-de-Dieu, à Paris, dans sa 74^e année.

C'est une grande figure qui disparaît. Après s'être montré éducateur hors ligne, à l'Ecole de la rue des Postes et au Collège de Cantorbéry, le R. P. du Lac, rentré en France, se voua à la direction des âmes, à la prédication, surtout à la création d'œuvres sociales.

Déjà, il avait collaboré, avec M. le comte de Mun et M. de la Tour du Pin, au succès de la grande œuvre des Cercles catholiques d'ouvriers. C'est lui qui a fondé le Syndicat mixte de l'Aiguille, qui rend de si grands services, le restaurant des dames seules, qui a préservé bien des âmes de redoutables dangers ; d'autres œuvres de protection et d'assistance — secrétariats du peuple, caisses de prêts gratuits, maisons d'abri, etc. — ont été créées soit sur son initiative ou sur son conseil, et se sont développées grâce à ses soins constants et éclairés.

Très affecté par les tristesses de notre époque, épuisé par une vie d'incessant labeur, le vaillant soldat du Christ s'était retiré, au mois de février, chez les Frères de Saint-Jean-de-Dieu, rue Oudinot.

Au lendemain de sa mort, un journal blocard écrivait : « On ne saura jamais combien de mal ce Jésuite a fait à la cause de la libre-pensée ». C'est un aveu significatif et en même temps le plus bel éloge que l'on pût faire de l'éminent religieux.

CHAMBERY. — **Les hommes de la Savoie à Notre-Dame de la Salette.** — Ils étaient au nombre de 300, conduits par leur vaillant archevêque Mgr Dubillard. Partis de Chambéry le 24 Août au matin, les pèlerins ont passé deux jours sur la sainte Montagne.

Le lendemain de leur arrivée, écrit un correspondant de la

Croix, « Mgr l'Archevêque célébra la messe de communion, et tandis que tous ces hommes allaient à la sainte table recevoir le Dieu qui fait les vaillants chrétiens, l'espoir renaissait dans les âmes. Sur de tels hommes, nous pouvons compter pour préparer l'avenir.

Mgr Dubillard prit la parole à la grand'messe pour féliciter et remercier ses diocésains, et pour leur demander de rester toujours des chrétiens de dévouement et de sacrifice. La pénitence, le sacrifice, c'est la grande leçon que la Sainte Vierge a apportée à La Salette. Ici, Marie a pleuré sur nos péchés, sur les crimes de la France. Sachons souffrir pour expier, et nous serons ainsi de bons instruments de la régénération sociale qui s'impose. »

L'enseignement religieux dans les lycées. — On sait qu'à la suite du discours prononcé par M. le sénateur Delpech à la distribution des prix du lycée de Foix, Mgr l'Evêque de Pamiers a retiré l'aumônier de l'établissement. Au sujet de cette mesure, Mgr l'Archevêque de Toulouse a écrit à son suffragant la lettre suivante, datée du 30 Août :

Cher et vénéré Seigneur,

Les occupations absorbantes de la retraite pastorale m'ont empêché de vous adresser aussitôt que je l'aurais désiré mes très sincères félicitations pour l'acte que vous venez de faire en retirant l'aumônier du Lycée de Foix.

Vos observations expliquent et justifient pleinement cette grave mesure qui, hélas ! à brève échéance s'imposera partout, à moins — comme je l'ai dit il y a deux ans dans notre réunion — que M. le Ministre de l'Instruction publique n'accepte de notre part un programme indispensable pour assurer l'enseignement religieux et régler le libre exercice du culte dans les lycées.

En effet, si dans la plupart de ces établissements on a encore le bon goût d'être convenable et la sagesse de se montrer tolérant, le nombre augmente tous les jours de ceux où la situation de l'aumônier, de plus en plus réduite, de plus en plus entravée, devient vraiment intolérable.

La dignité du prêtre ne saurait s'accommoder d'une fonction suspecte et amoindrie ; sa conscience s'oppose à ce qu'il remplisse un ministère timide et incomplet ; sa loyauté, enfin, exige qu'il ne laisse pas plus longtemps aux familles l'illusion de croire que leurs enfants peuvent recevoir dans les lycées une instruction chrétienne suffisante et la formation religieuse à laquelle ils ont droit et que la loi leur promet.

Il va donc falloir choisir entre la liberté franche et loyale ou la suppression. Une mesure générale s'impose : celle que vous avez prise en montre bien la nécessité.

Agréez, cher et vénéré Seigneur, l'assurance de mes sentiments les plus affectueux en Notre-Seigneur.

† AUGUSTIN,
Archevêque de Toulouse

Tout commentaire affaiblirait la gravité de cette adhésion et de ces prévisions.

Dans le personnel enseignant officiel. — La « Fédération des Amicales », qui compte 90.000 membres adhérents, instituteurs et institutrices, vient de tenir, à Nancy, son congrès qui s'est séparé au chant de l'*Internationale*.

Les congressistes ont chargé le bureau de la Fédération de faire toutes démarches utiles pour que soient votés le plus tôt possible par les Chambres les projets de loi Doumergue-Dessoie. Les aggravaux, ils émettent les vœux que l'article 373 du Code pénal soit appliqué aux dénonciations faites contre eux ; et qu'en ce qui concerne la responsabilité des maîtres, certaines dispositions renfermées dans le rapport de M. Chastenot soient intercalées dans l'article 2 des projets, à cause de la garantie plus large et plus efficace qu'elles assurent aux instituteurs.

On sait ce que les évêques de France, dans leur déclaration du 20 Septembre 1908, ont dit de ces deux projets de loi, véritables attentats à la liberté et aux droits des pères de famille, dont le but suprême est de rendre intangible l'école laïque, matérialiste, anti-patriote et athée.

Les instituteurs en réclament le vote : ils veulent pouvoir enseigner à leurs élèves ce qui leur plaira, sans que les parents de ceux-ci puissent intervenir pour faire respecter devant leurs enfants la patrie qu'ils aiment et la religion qu'ils professent.

BIBLIOGRAPHIE

« LES ÉTUDES »

REVUE FONDÉE EN 1856 PAR DES PÈRES DE LA COMPAGNIE DE JÉSUS

L'abonnement part des 5 Janvier, 5 Avril, 5 Juillet et 5 Octobre. — Un an, 25 fr. ; 6 mois, 13 fr.

Bureaux : 30, rue de Babylone, PARIS (VII^e).

Sommaire du n° du 20 Août 1909.

I. L'Eucharistie à Lourdes, J. DE TONQUÉDEC. — II. Une conversion de protestants par la sainte Eucharistie, Emmanuel ART. — III. Le Journal des visites pastorales de M^{re} Camille de Neuville, Th. MALLEY. — IV. Entre Aristote et Kant. La philosophie d'O. Hamelin, Camille DE BEAUPUY. — V. En Amérique latine. Le Brésil : la situation religieuse, Joseph BURNICHON. — VI. Les œuvres du T. R. P. Desurmont, Joseph BOUBÉE. — VII. Revue des livres. — VIII. Notes bibliographiques. — IX. Evénements de la quinzaine.

L'Union des Catholiques et les Elections, par M. François VEUILLOT.
Brochure in-12, 0.25. (P. Lethielleux, éditeur.)

L'auteur de cette brochure a voulu travailler pour sa part au succès de l'union si instamment recommandée par le Souverain Pontife : il s'est efforcé d'établir à quelles conditions cette union pourrait se réaliser jusque sur le terrain électoral.

On a beaucoup remarqué que la *Corrispondenza Romana*, dont la compétence et l'autorité sont connues, a reproduit cette étude *in extenso*, en la faisant précéder d'une note qui en soulignait l'importance. N'est-ce pas une preuve que M. F. Veillot a bien interprété les directions pontificales ?

Les Miracles de Lourdes. — Un volume in-12 ; prix, 0 fr. 50. Paris, librairie des Saints-Pères, rue des Saints-Pères, 83.

Le C^{te} de Chabot vient de faire paraître, en une attrayante brochure, le récit des miracles accomplis à la Grotte et dont, en sa qualité de membre de l'*Hospitalité*, il a été le témoin véridique.

A Quimper, librairie J. Salaun.

Revue Financière.

Maintenant que les vacances tirent à leur fin, les affaires deviennent plus actives et si, comme on l'escompte, la reprise industrielle s'accroît cet automne, elles sont susceptibles de prendre une assez grande ampleur, d'autant mieux que de nombreuses émissions sont attendues pour cette fin d'année.

La Rente Française a progressé à 98,45. Les Fonds Russes qui s'étaient un moment alourdis sous le poids de réalisations ont repris leur marche en avant. Progrès de l'Extérieure à 97,20.

Les Lots du Congo sont recherchés à 91,50. Ces titres qui ne comportent pas d'intérêts sont remboursables avec une prime progressive, de sorte que le capital engagé par le porteur ne cesse de fructifier à son profit jusqu'à ce qu'il en reçoive le montant avec une prime de remboursement plus ou moins considérable.

Les banques françaises ont encore eu un marché très animé, elles n'ont pas pu conserver toute l'avance acquise, par suite de réalisations de bénéfices.

Les actions des chemins de fer français qui depuis longtemps étaient plus ou moins somnolentes se sont réveillées cette semaine et ont participé dans d'intéressantes proportions au mouvement de hausse général.

Pendant toute la période de vacances que nous venons de traverser, les obligations 5 1/2 % or du Chemin de fer Grand Nord Central de Colombie (Great Northern Central of Colombia) se sont montrés très fermes à 426 ; leur revenu ressort à 6,40 % aux cours actuels.

Nous avons annoncé l'introduction prochaine sur la place de Paris des obligations 5 % de la Compagnie Ottomane des Eaux de Beyrouth. L'entreprise est en bonne voie de prospérité, les bénéfices nets de l'exploitation ayant progressé de 182.000 à 244 000 francs, de 1904 à 1908. Les bénéfices de l'exercice en cours sont en nouvelle augmentation.

Récemment ont été introduites sur notre Marché en Banque les 5.000 obligations 5 % de 420 francs de la Société Hongroise de Cuivres, dont nous avons annoncé l'émission au siège administratif de la Société et aux guichets de la Banque I. R. P. des Pays Autrichiens. Elles ont été animées à 370 Fr.

Bonne tenue des Mines d'or. L'action Ashanti and Gold Coast est demandée à 31,50.

Vêtements Ecclésiastiques.

CHAPEAUX

Barrettes, Rabats

Faux-cols

et Manchettes toile

Ceintures

Gilets de flanelle

etc.

F. JODELAIS, FILS AINE

Fournisseur du Grand-Séminaire

20, rue Verdelet — QUIMPER — rue Verdelet, 20

L'Administrateur-Gérant : AR. DE KERANGAL.

Quimper, typographie DE KERANGAL, imprimeur de l'Evêché.

LA SEMAINE RELIGIEUSE

DU DIOCÈSE

DE QUIMPER ET DE LÉON

SOMMAIRE

I. PARTIE OFFICIELLE. — *Communications de l'Evêché* : Budgets ; Assurance des églises ; Nominations.

II. — PARTIE NON OFFICIELLE. — N.-D. des Sept-Douleurs.

III. — *Chronique du diocèse* : Intentions recommandées aux prières ; Offices extraordinaires ; Pèlerinage de Lourdes ; Morlaix ; Retraite pour les séminaristes conscris ; Les retraites de sol-

dates ; Rennes ; N.-D. du Folgoat ; Ergué-Gaberic ; Saint-Vougay ; Maison de formation pour les institutrices chrétiennes ; Communiqué de l'Archevêché d'Avignon.

IV. — *Chronique générale* : Rome ; Paris ; Auch ; Bordeaux ; Le XII^e centenaire du Mont Saint-Michel.

V. — *Bibliographie*.

VI. — *Annonces et avis divers*.

Offices de la semaine.

Dimanche, 19 Septembre. — 16^e Dimanche après la Pentecôte. NOTRE-DAME DES SEPT DOULEURS. Double de 2^e classe. Blanc. A la messe, mémoires du Dimanche et de S. Janvier avec ses compagnons, Martyrs.

Aux vêpres, mémoires du suivant, de S. Janvier et du Dimanche.

Lundi, 20. — S. Eustache et ses compagnons, Martyrs. Double. Rouge.

Mardi, 21. — S. MATHIEU, APÔTRE ET ÉVANGÉLISTE. Double de 2^e classe. Rouge.

Mercredi, 22. — S. Thomas de Villeneuve, Evêque. Double. Blanc.

Jeudi, 23. — S. Lin, Pape, Martyr. Semi-double. Rouge.

Vendredi, 24. — Notre-Dame de la Merci. Double-majeur. Blanc.

Samedi, 25. — Office votif de l'Immaculée Conception ; semi-double. Blanc.

Dimanche, 26. — 17^e Dimanche après la Pentecôte.

Ordre de l'Adoration perpétuelle pendant la semaine.

Beuzec-Cap-Sizun. du 18 au 21 Septembre.

Kerlouan. du 22 au 27 —

PARTIE OFFICIELLE

COMMUNICATIONS DE L'ÉVÊCHÉ

I. Budgets. — La réunion du conseil paroissial, pour la confection du Budget, doit régulièrement avoir lieu dans la première quinzaine d'Octobre. Nous prorogeons ce délai, mais pour cette année seulement, jusqu'à la fin du même mois, afin de permettre à MM. les Curés et Recteurs, avant d'établir leur budget, de prendre connaissance des instructions spéciales que Nous Nous proposons de transmettre à tous les prêtres du ministère paroissial par l'intermédiaire de MM. les Doyens, à l'occasion de la prochaine réunion des Conférences ecclésiastiques.

Les deux exemplaires du Budget devront parvenir au Secrétariat de l'Evêché avant le 15 Novembre.

En raison des modifications qu'il a fallu apporter aux formules des Comptes et Budgets, l'Imprimerie de l'Evêché ne se trouvera pas en mesure de les fournir à MM. les Curés et Recteurs avant la fin du mois de Septembre.

II. Assurance des églises. — Dans cette question si complexe et si délicate, Nous croyons prudent de Nous en tenir aux conclusions et aux formules que préconisait, il y a quelques mois, la *Semaine Religieuse* de Paris.

Il y a un double intérêt à sauvegarder, à savoir : l'intérêt personnel du curé ou recteur, qui peut se trouver gravement engagé en certaines rencontres; puis l'intérêt plus général de la communauté chrétienne groupée autour de son pasteur et de son église paroissiale.

a) « L'opinion à peu près unanime aujourd'hui est que la responsabilité civile de MM. les curés serait engagée si, dans l'église qu'ils occupent, survenait un incendie, soit de leur fait, soit du fait d'une des personnes soumises à leur autorité.

» Dans ce cas, MM. les curés seraient tenus de rembourser au propriétaire légal le montant des dégâts que l'incendie aurait causés à l'église ou au mobilier qu'elle renferme.

» Ils ont donc tout intérêt à garantir leur responsabilité, en contractant pour cela une assurance, qui mettra à la charge d'une Compagnie les sommes dont ils seraient redevables.

» Cette assurance portera d'abord sur le mobilier de l'église estimé à sa valeur approximative.

» Elle devra porter sur l'édifice lui-même, chaque fois que les Compagnies consentiront des primes peu onéreuses. » (1)
Il est des Sociétés qui consentent à garantir ce risque moyennant une prime des plus faibles.

Tous les chefs de paroisse doivent contracter cette première assurance (qui correspond à la 1^{re} partie de la formule transcrite ci-après), s'ils veulent se mettre à l'abri, le cas échéant, de poursuites et de réclamations très onéreuses pour eux-mêmes; car ils répondraient, sur leurs biens personnels, des accidents qui surviendraient par leur faute ou leur négligence, aussi bien que par la faute ou la négligence des personnes qu'ils emploient. — Ils doivent la contracter, cette assurance, même dans le cas où l'église, avec son mobilier, se trouverait d'autre part assurée par son propriétaire légal; à moins pourtant que celui-ci n'ait obtenu, en termes exprès, de la Compagnie, qu'elle renonce à tout recours contre l'occupant, puisqu'alors la responsabilité personnelle du curé ou recteur ne saurait plus être mise en cause.

b) Cependant, cette première garantie ne suffit pas. Il faut, en effet, envisager aussi le cas où l'église viendrait à brûler sans que la responsabilité du curé fût engagée. Si l'on néglige de couvrir ce risque, par une assurance, la population chrétienne d'une paroisse peut se voir, du jour au lendemain, privée de tout édifice religieux, sans disposer d'aucune ressource qui permette d'en entreprendre la reconstruction.

Mais à qui appartient-il de prendre cette nouvelle assurance? Tout d'abord au propriétaire légal, c'est-à-dire, en général, à la commune. Bien des municipalités sont entrées dans cette voie, et il est désirable qu'elles soient imitées par beaucoup d'autres. Elles doivent comprendre qu'il est de leur intérêt de ne pas s'exposer, au lendemain d'un incendie, à subir, sans pouvoir y donner aucune satisfaction, les pressantes réclamations d'une population exigeant que l'on reconstruise son église anéantie.

Là donc où le maire aura souscrit une assurance de ce genre, le curé ou recteur pourra s'abstenir d'en prendre une autre, qui ferait double emploi avec la première. — Là, au contraire, où la municipalité ne voudra pas consentir à assurer l'église, il sera du devoir du recteur de contracter l'assurance, comme chef de la communauté chrétienne, matériellement et moralement intéressée à la conservation de l'édifice affecté au culte paroissial. — Le même devoir lui incombera encore, si le propriétaire légal n'assure l'église que pour une somme insuffisante. La formule que nous donnons plus loin prévoit explicitement cette hypothèse; mais dans ce cas (celui d'une assurance insuffisante consentie par le propriétaire légal), le curé aurait avantage à s'adresser à la même Compagnie que le maire, pour en obtenir des conditions meilleures.

Enfin, Nous jugeons indispensable d'introduire dans les polices d'assurances qui concernent nos églises la clause de *résiliation annuelle* du contrat, afin que MM. les curés et recteurs ne soient pas exposés à payer les primes convenues,

(1) *Sem. Rel.* de Paris.

au cas, par exemple, où la législation serait modifiée, l'église désaffectée, etc.

Chaque recteur demeure libre de s'adresser à la Compagnie qui a ses préférences, pourvu qu'elle offre par ailleurs toutes les garanties désirables.

Mais, avant de prendre en cette matière aucun engagement définitif, MM. les curés et recteurs voudront bien Nous consulter (1).

Formule pour l'assurance des églises et de leur mobilier.

1^o La Compagnie assure, aux conditions générales qui précèdent, et à celles particulières qui suivent, à M. le Curé de l'église de ... actuellement M...., agissant en cette qualité, la somme de ... à l'effet de garantir sa responsabilité civile, ainsi que celle des membres du clergé et du personnel employé au culte, en cas d'incendie de cette église ou des objets la garnissant.

Cette somme est ainsi divisée :

A) Fr... sur bâtiments.

B) Fr... sur les objets mobiliers.

(Dans cette dernière somme sont compris : les orgues pour Fr..., les vases et autres objets rares ou précieux pour Fr...)

2^o Dans le cas où les responsabilités ci-dessus ne seraient pas en cause, — si les objets désignés au présent contrat ne sont pas garantis par leur propriétaire légal ou le sont insuffisamment, et si ce dernier s'engage, avant toute expertise, à employer ou à laisser employer par l'assuré le montant de l'indemnité à reconstruire ou réparer les bâtiments, remplacer ou réparer les objets mobiliers, en leur conservant la même affectation, ladite indemnité ne devant être payée que contre la production des mémoires ou des factures de remplacement, — la Compagnie consent à ce que cette assurance de responsabilité se transforme en une assurance pour le compte de qui il appartiendra, soumise aux conditions générales d'assurance de la Compagnie.

Dans le cas où il existerait un autre contrat souscrit par le propriétaire légal avec quelque assureur que ce soit, la présente police ne pourrait jamais être considérée comme une co-assurance, mais seulement, et sous les réserves spécifiées ci-dessus, comme une assurance complémentaire si cette garantie était insuffisante.

L'assuré et la Compagnie se réservent la faculté réciproque de résilier annuellement la présente police, en se prévenant par lettre recommandée un mois avant l'échéance de la prime.

III. Nominations. — Par décision épiscopale du 14 Septembre, ont été nommés :

M. Gouchen (Prosper), maître d'étude à Saint-Pol de Léon, vicaire à Audierne, en remplacement de M. Gallou, démissionnaire pour cause de santé ;

M. Guéguen (Jean-François), auxiliaire à Ploudaniel, vicaire de la même paroisse, en remplacement de M. Le Bot, démissionnaire pour cause de santé.

(1) Si dans l'église se trouvait un m. bilier d'une certaine valeur qui appartient en propre au clergé, le recteur devrait l'assurer à part, aux conditions ordinaires des assurances mobilières.

PARTIE NON OFFICIELLE

III^e DIMANCHE DE SEPTEMBRE

NOTRE-DAME DES SEPT-DOULEURS

La Sainte Vierge, que la contagion du péché n'avait pas atteinte, a été soumise à la loi de la douleur, et ici, comme en tout, elle n'a pas de rivale : elle est la Reine des martyrs.

Cherchons une souffrance qu'elle n'ait point ressentie, et nous verrons que, à part les angoisses du remords, elle les a toutes connues. Pauvreté, isolement, mépris, exil, tristesse, pénibles pressentiments, affreuses réalités, séparations déchirantes, rien ne lui a été épargné de ce qui brise le cœur et en fait jaillir les larmes.

De la crèche à la croix, de la prédiction du vieillard Siméon au coup de lance qui perça le cœur de Jésus, sa vie a été une longue épreuve. Au Calvaire surtout, Marie fut vraiment immolée, non par la main des bourreaux, mais, selon le mot des saints Pères, par le glaive de l'amour. « Aux martyrs, dit Bossuet, il fallait des roues et des chevalets ; il fallait des ongles de fer pour marquer leurs corps de ces traits sanglants qui les rendaient semblables à Jésus crucifié. Mais si cet horrible appareil était nécessaire pour les autres saints, il n'en est pas ainsi de Marie, et c'est peu connaître quel est son amour que de croire qu'il ne suffit pas pour son martyre : il ne faut qu'une même croix pour son bien-aimé et pour elle. Voulez-vous, ô Père éternel, qu'elle soit couverte de plaies ? faites qu'elle voie celles de son Fils, conduisez-la seulement au pied de sa croix et laissez ensuite agir son amour » (*Sermon sur la Compassion de la Sainte Vierge*).

Marie a donc bien mérité son titre de Reine des martyrs, elle est véritablement la Mère des Douleurs. Pourquoi donc la femme bénie entre toutes les femmes a-t-elle dû vivre ainsi de privations et de sacrifices ? Pourquoi la plus aimante de toutes les mères a-t-elle été condamnée à voir mourir son Fils unique sous ses yeux et dans les plus cruelles tortures ? Comment l'amour de son Jésus pour elle ne lui a-t-il pas épargné un tel supplice ?

La réponse est dans ces belles paroles de l'*Imitation* : « S'il y avait, pour notre salut, quelque chose de meilleur et de plus utile que de souffrir, Jésus-Christ nous l'eût certainement appris par ses paroles et par ses exemples ».

C'est un ordre établi par Dieu : le plaisir ne conduit à rien de grand : le vrai bonheur doit s'acheter par le sacrifice, et la gloire par l'épreuve. Voilà pourquoi la Sainte Vierge est la Mère des douleurs. Seul, un long martyre pouvait parachever le chef-d'œuvre des mains divines.

Ce n'est pas seulement pour elle et pour sa propre gloire, c'est aussi pour nous et pour notre salut que Marie a souffert. Jésus a voulu nous montrer, par l'exemple de sa Mère, comment l'âme chrétienne peut et doit souffrir. L'inébranlable constance de la Sainte Vierge, toujours calme et résignée dans les plus grandes épreuves, ayant la force de demeurer debout au pied de la croix, est à la fois un modèle proposé à notre imitation et un encouragement donné à notre faiblesse.

Il est dit quelque part dans la Sainte Ecriture : « N'oubliez pas les gémissements de votre mère ».

« Chrétien, enfant de la croix, c'est à toi que ces paroles s'adressent. Quand le monde t'attire par ses voluptés, pour détourner l'imagination de ses délices pernicieux, souviens-toi des pleurs de Marie, et n'oublie jamais les gémissements de cette mère charitable : *gemitus matris tuæ ne obliviscaris*. Dans les tentations violentes, lorsque les forces sont presque abattues, que l'occasion, le mauvais exemple, ou l'ardeur de la jeunesse te presse, n'oublie pas les gémissements de ta mère, *ne obliviscaris*. Souviens-toi des pleurs de Marie, souviens-toi des douleurs cruelles dont tu as déchiré son cœur au Calvaire, laisse-toi émouvoir au cri d'une mère ! » (Bossuet).

Enfin, lorsque la souffrance vient te visiter et que tout semble se réunir pour t'accabler, souviens-toi, alors aussi, que tu es l'enfant de la Mère de douleurs, et que l'épreuve seule mérite le bonheur et le triomphe. Ces deux choses, Jésus les désire pour nous comme pour sa Mère, mais nous ne pouvons y parvenir par un chemin différent de celui qu'elle a suivi.

A chacun de nous il réserve un trône et une couronne ; mais, pour monter sur ce trône et ceindre cette couronne, il y a une condition essentielle à remplir, c'est la condition de la souffrance chrétiennement supportée. La croix seule peut nous sauver.

Habittons-nous à considérer les épreuves de la vie à ce point de vue : c'est le vrai. Des épreuves, il y en a pour tout le monde et à propos de tout. Le chrétien et le non chrétien souffrent donc ; mais tandis que l'un se consume sans but et en pure perte, l'autre sait pourquoi et il gagne le ciel. Jésus a souffert ; nous souffrirons donc aussi. L'important est que nous souffrions en union avec Jésus et Marie, afin d'être heureux avec eux dans l'éternité.

CHRONIQUE DU DIOCÈSE

Intentions recommandées aux prières.

I. — L'Eglise et la France. L'instruction chrétienne des enfants.

II. — Missions. — PLOUGASTEL-DAOULAS, du 5 Septembre au 3 Octobre. Président, la 3^e semaine, M. le chanoine Eveno, supérieur du séminaire de Saint-Jacques ;
— PLOUGONVELIN, du 19 Septembre au 3 Octobre. Président, la 1^{re} semaine, M. le chanoine Godec, curé-doyen de Plouescat ;

Missions. — TRÉZILIDE, du 19 Septembre au 3 Octobre. Président, la 1^{re} semaine, M. Le Sann, curé-doyen de Lanmeur ;

— PORSPORDER, du 19 Septembre au 3 Octobre. Président, la 1^{re} semaine, M. le chanoine Kerébel, curé-doyen de Riec ;

— LOTHEY, du 23 Septembre au 10 Octobre. Prédicateurs : MM. L'Hévéder et Bourdoulous, missionnaires en résidence à Quimper.

III. — Retraites de consorits :

MORLAIX (*La Salette*), du 21 au 25 Septembre ;

QUIMPER et LESNEVEN, 2^e retraite, du 21 au 25 Septembre ;

QUIMPERLE, du 28 Septembre au 2 Octobre.

Retraite pour jeunes gens : BREST (*Collège Saint-Louis*), du 23 au 26 Septembre.

IV. — Retraites. — LESNEVEN, retraite bretonne pour les hommes, du 3 au 9 Octobre ;

— MORLAIX, retraite bretonne pour les femmes, du 5 au 9 Octobre.

Offices extraordinaires.

Quimper. — CHAPELLE DE LA RETRAITE. — Lundi, 20 Septembre, réunion des Mères chrétiennes, à 8 heures. Messe et Salut.

Pèlerinage de Lourdes. — Nos pèlerins, au nombre de 2.726, sont partis dimanche pour Lourdes où ils sont arrivés lundi, dans la soirée.

Dans un télégramme, daté de mercredi, 9 h. 50 du matin, M. le Directeur nous donne les meilleures nouvelles du voyage.

A Lourdes, le temps est beau. Les pèlerinages sont très nombreux : 27 trains, venus de Belgique et de différents points de la France. Mgr l'Archevêque de Tours préside le pèlerinage de son diocèse. Il y a, de plus, six évêques étrangers et un abbé mitré.

Tous, rivalisant de foi et de piété, s'édifient mutuellement dans les cérémonies qui se succèdent sans confusion.

Mardi, il y a eu une manifestation magnifique au Calvaire breton.

Nos pèlerins, joyeux, chantent avec entrain et prient avec ferveur pour notre évêque, pour le diocèse, à toutes les intentions qui nous sont chères, demandant que nous nous unissions à eux...

Monseigneur a reçu de M. le Directeur du pèlerinage la dépêche suivante :

« Pèlerins, tant désireux vous voir à leur tête, ne cessent d'invoquer Vierge Immaculée pour Votre Grandeur. COAT. »

Monseigneur a répondu :

« Je remercie et je bénis les pèlerins de Quimper et de Léon, et, regrettant de n'avoir pu les conduire moi-même à Lourdes, j'unis mes prières aux leurs pour leurs familles, l'Eglise et la France. »

Au moment où paraîtront ces lignes, les pieux voyageurs se disposeront à quitter Lourdes. Leurs parents et amis — tous nos lecteurs — aimeront à les suivre par la pensée, au retour comme à l'aller. Nous donnons donc, comme de coutume, le tableau des heures de départ et d'arrivée des différents trains.

HORAIRE DES TRAINS (Retour).

STATIONS	Premier Train.	Deuxième Train.	Troisième Train.	Quatrième Train.	Cinquième Train.
	17 Sept.	17 Sept.	17 Sept.	17 Sept.	17 Sept.
Lourdes Dép.	4 15 s.	5 » m.	6 » m.	6 30 m.	8 » m.
Pau	2 6	» »	7 15	7 45	» »
Dax Dép.	» »	» »	9 9	9 39	» »
Tarbes	» »	5 39	» »	» »	8 46
Morcenx Dép.	5 23	9 13	10 26	10 56	12 52 s.
Lamothe Dép.	6 53	» »	» »	» »	» »
Labouheyre	» »	» »	» »	» »	1 43
Bordeaux Arr.	7 46	11 36	12 49 s.	1 38 s.	3 40
— Dép.	8 10.	12 »	1 26	2 10	3 50
Saint-Mariens Dép.	» »	» »	» »	» »	5 38
Saintes Dép.	11 58	3 29 s.	» »	6 31	8 5
	18 Sept.				
Rochefort Arr.	12 57 m.	» »	5 45	» »	» »
— Dép.	1 41	» »	6 20	8 5	» »
La Rochelle Arr.	» »	5 13	» »	» »	» »
— Dép.	2 33	5 40	» »	» »	10 5
La Roche-sur-Yon	5 25	8 40	» »	» »	» »
			18 Sept.	18 Sept.	18 Sept.
Nantes Arr.	7 50	11 17	12 7 m.	1 5 m.	2 40 m.
— Dép.	8 »	11 27	12 35	1 25	2 51
		18 Sept.			
Redon Dép.	9 51	1 17 m.	2 38	3 17	4 35
Auray Arr.	11 32	3 7	4 29	5 1	6 51
— Dép.	11 56	» »	» »	» »	7 16
Lorient	12 49	4 »	5 22	5 56	8 3
Quimperlé	1 22	4 35	5 55	6 34	8 41
Mellac-Le Trévoux	1 35	4 47	6 8	» »	» »
Bannalec	1 47	4 59	6 20	7 »	9 6
Kerrest	1 59	5 10	6 32	» »	» »
Rosporden	2 7	5 21	6 40	7 21	9 27
Saint-Yvi	2 20	5 33	6 53	» »	» »
Quimper Arr.	2 37 s.	5 40	7 10	7 52	» »
— Dép.	» »	» »	7 42	8 12	10 13
Quéménéven	» »	6 24 s.	8 6	8 36	10 37
Châteaulin	» »	7 37	8 27	8 58	10 58
Pont-de-Buis	» »	» »	8 39	9 23	11 11
Quimerc'h	» »	8 »	8 52	9 35	11 23
Hanvec	» »	8 18	9 10	9 52	11 40
Daoulas	» »	8 47	9 25	10 7	11 56
Dirinon	» »	9 1	9 39	10 21	12 13 s.
Landerneau Arr.	» »	9 22	10 »	10 42	12 32

MORLAIX. — Pardon de Notre-Dame de la Salette, 18-19 Septembre. — Le Pardon de la Salette aura lieu, comme d'habitude, le 19 Septembre, anniversaire de l'apparition. Voici l'ordre des exercices :

Samedi soir, 18 Septembre, à 3 heures, premières vêpres à la chapelle ; confessions jusqu'à 6 heures. A 9 heures, prières du soir en commun, à la chapelle. Confessions pendant toute la nuit.

Dimanche 19 Septembre, les messes commenceront à minuit et se succéderont de demi-heure en demi-heure, jusqu'à 10 heures. — A 10 heures, sur l'esplanade, messe solennelle, chantée par Mgr Dulong de Rosnay, Prélat de la Maison du Pape ; sermon breton par M. Ely, recteur de Saint-Melaine de Morlaix.

A 2 heures, pèlerinage des trois paroisses de Morlaix à Notre-Dame de la Salette. Heure d'adoration ; rosaire ; vêpres solennelles ; sermon français sur la sanctification du dimanche ; bénédiction ; *Te Deum*.

Dimanche 26 Septembre, confessions à partir de 5 heures du matin ; messes basses à 6, 8 et 9 heures ; bénédiction du Saint-Sacrement.

N. B. Pendant l'octave de la fête, on peut gagner une indulgence plénière, aux conditions ordinaires.

Retraite pour les séminaristes conscrits. — On rappelle aux séminaristes qui vont entrer à la caserne, le mois prochain, qu'ils doivent arriver au Séminaire le dimanche 26 Septembre, avant 6 heures du soir, pour l'ouverture de la retraite, qui leur sera prêchée par M. Morvan, curé de Pont-l'Abbé.

Les retraites de soldats. — Les retraites de départ viennent de commencer, et se continueront la semaine prochaine. Nous aimons à croire que nos conscrits auront répondu avec empressement à l'appel qui leur a été adressé et qu'ils seront venus nombreux suivre ces pieux exercices où ils se prépareront à leur nouvelle vie, en s'armant contre les dangers qui les y attendent.

Autrefois, les soldats libérés pouvaient prendre part à ces retraites qui se donnaient un peu plus tard. La date du départ des conscrits en a fait avancer l'époque, de sorte qu'elles sont généralement terminées au moment du renvoi de la classe. Cependant plusieurs des soldats qui terminent leur service militaire seraient heureux de passer quelques jours dans le recueillement, pour effacer les impressions de la caserne avant de reprendre la vie de famille et de paroisse. Pour leur permettre de réaliser ce désir, il est à propos de faire remarquer qu'une retraite d'hommes doit s'ouvrir, à Lesneven, le dimanche 3 Octobre. On y recevra volontiers les militaires récemment libérés. L'année dernière, il en vint une douzaine au moins, dont six ou sept de la même paroisse. Nous félicitons le bon recteur qui les envoya, et souhaitons que son exemple ait, cette année, de nombreux imitateurs.

RENNES. — Pour la bonne Presse. — Un Congrès de Presse Catholique, organisé par la *Croix* de Paris et le *Nouvelliste de Bretagne*, se tiendra à Rennes le jeudi 30 Septembre prochain.

Les réunions auront lieu dans les salles de l'Œuvre de la Sainte-Famille, boulevard de La Tour d'Auvergne, sous la présidence effective de Mgr Dubourg, archevêque de Rennes, et de NN. SS. les Evêques de Nantes, Vannes, Saint-Brieuc, Quimper.

On invite à ce Congrès tous les catholiques qui s'intéressent à l'importante question de la Presse.

Séances de travail à 9 h. 1/2 du matin et à 2 heures de l'après-midi.

Le soir, à 4 heures, réunion à l'église métropolitaine. Discours de Mgr Duparc, évêque de Quimper ; Bénédiction du T. Saint-Sacrement.

NOTRE-DAME DU FOLGOAT. — Le Grand Pardon du 8 Septembre. — On nous écrit :

« Monsieur le Directeur,

« C'est un témoin, qui a vu pour la première fois le grand Pardon du Folgoat, qui vous écrit ces quelques lignes. J'ai voulu suivre la fête depuis le commencement, et j'ai remarqué avec quelle piété s'est passée la journée du 7 Septembre. C'est la journée d'adoration, et les pèlerins déjà nombreux à la grand'messe annonçaient un beau Pardon.

« J'ai été profondément ému quand j'ai vu la vieille statue de Notre-Dame portée religieusement sur les robustes épaules de huit jeunes gens, à la procession dite des miracles. Les premières vêpres sont chantées au champ du Couronnement, et ceux qui ont été l'objet de quelques faveurs viennent en ce moment remercier la Vierge du Folgoat.

« Le soir, à 8 heures, a lieu la procession aux flambeaux. Je me suis cru à Lourdes : c'est le même enthousiasme, la même piété, avec l'ordre en plus. Cette année, m'a-t-on dit, elle a été plus belle et plus nombreuse que jamais. Au retour de cette procession, a lieu l'Heure Sainte. Rien de plus beau, de plus touchant : une foule innombrable, chantant tour à tour le *Credo*, le *Magnificat*, le *Parce*, le *Pater*, selon les actes développés par le prédicateur. M. Berron, vicaire à Plabennec, nous a fait passer une heure délicieuse.

« A minuit, commencent les messes, et il faut avoir vu cette nuit sainte pour goûter les parfums de piété qui s'en exhalent. Il y a eu encore, cette année, environ 5.000 communions. A 9 heures, arrivaient les processions, par les six grandes routes qui conduisent au Folgoat, et ici une surprise nouvelle et touchante m'attendait. Les croix et les bannières s'inclinent l'une vers l'autre pour se donner l'accolade ; c'est le salut de bienvenue, et toutes ces enseignes demeurent à l'église jusqu'au moment des vêpres.

« Mais voilà 10 heures, la procession du Folgoat conduit le

célébrant et le clergé (120 prêtres et séminaristes) jusqu'à l'estrade. M. Kerbiriou y chante la grand'messe et M. Kerjean prend la parole, après l'Evangile. D'une voix puissante et dans une langue forte et imagée, il célèbre la naissance de Marie qui apporte la paix au monde ; c'est déjà Noël. Et la venue de cette enfant dans la famille d'Anne et Joachim lui fournit l'occasion de donner à son immense auditoire les leçons que réclament la persécution et les menaces des temps présents. Il faut, dit-il, que les parents connaissent leurs droits, afin de les défendre. Les Léonards l'auront compris.

« Aux agapes de midi, nous avons eu le plaisir d'entendre M. l'amiral de Cuverville, le plus fidèle des pèlerins, et M. l'abbé de Penfentenyo, qui répondaient au toast de M. le Recteur du Folgoat. Tout cela se passait en famille. Il n'y manquait que le Père, l'Evêque aimé, retenu par une indisposition passagère.

« A 2 h. 1/4, commence le défilé des processions, spectacle unique dont je ne soupçonnais pas la beauté : 150 croix et bannières précédant la statue de Notre-Dame et allant se placer, comme pour lui faire une immense couronne, autour du champ du Couronnement. Chaque paroisse avait sa place marquée et les poteaux étaient reliés entre eux par une guirlande de drapeaux et de flammes de diverses couleurs, du plus bel effet... C'est un pardon inoubliable. On voit que cette immense foule est venue prier au Folgoat, et tout se termine par la bénédiction du Saint-Sacrement.

†

« Ajoutons à cette courte relation, ce qu'on peut appeler le couronnement du grand Pardon. Dimanche 12, avait lieu le pèlerinage des Tertiaires ; 600 personnes du Tiers-Ordre franciscain sont venues faire leur visite annuelle à Notre-Dame du Folgoat. Ce fut une journée de prières et d'enseignements. M. l'abbé Norbert et M. Gouriou, de Saint-Martin de Brest, ont su par leur parole enflammée stimuler encore la piété et le zèle de cette élite. Le Tiers-Ordre s'étend de plus en plus, pour le plus grand bien des paroisses et des œuvres chrétiennes. Un rapport lu par M. Gouriou nous a montré ce que peuvent les tertiaires lorsqu'ils sont fidèles à leurs engagements.

« Rien de plus original que le départ des pieuses caravanes de Brest. Quatorze ou quinze camions ou voitures renfermant 200 personnes et dans chaque véhicule une croix debout, une bannière déployée, avec des oriflammes, composaient cette procession d'un nouveau genre. Elle s'ébranle, au chant des cantiques et ne s'arrêtera qu'à la porte de l'église de Saint-Martin, car ces sortes de processions ne sont pas encore interdites à Brest.

« Cette fois, le Pardon est bien clos. Disons cependant que les enfants du patronage de vacances de Landivisiau sont venus, le lendemain lundi, au nombre de 80, saluer Notre-Dame et égayer par leurs charmants cantiques les échos de la vieille basilique. Après la messe dite à leur intention, ils ont tous baisé la vénérée

statue qui semblait les attendre sur son brancard... Que Notre-Dame du Folgoat garde ces chers enfants et les conduise par la main dans les sentiers d'une vie bien chrétienne! » X.

Nous avons reçu, du pèlerinage des Tertiaires Franciscains au Folgoat, un compte rendu plus complet que celui qui précède. Nous le donnerons dans notre prochain numéro, avec l'importante communication qui l'accompagne.

ERGUÉ GABÉRIC. — Pardon de N. D. de Kerdévot. — Le Pardon le plus renommé et le plus fréquenté des environs de Quimper est, sans contredit, celui de N.-D. de Kerdévot. Il s'est célébré, dimanche dernier, avec son éclat accoutumé. Déjà, le samedi soir, un grand nombre de fidèles étaient accourus assister aux premières vêpres, qui furent suivies d'une procession. Dès 2 heures de l'après-midi, des confesseurs se tenaient à la disposition des pénitents.

Le dimanche matin, bien avant le jour, par tous les chemins montueux et les sentiers ravinés qui conduisent au sanctuaire béni de Notre-Dame, on voit accourir une foule nombreuse de pèlerins qui viennent, des quatre points cardinaux, offrir à la bonne Vierge leur tribut de vénération et d'amour. Le ciel, qui la veille était sombre et menaçant, est devenu limpide et serein, et les dernières étoiles s'éloignent une à une sous les premiers rayons d'un soleil radieux. La Sainte Vierge, sur la prière de ses enfants, a dissipé l'orage. Le souffle léger de la brise et l'arôme des dernières fleurs viennent rafraîchir les poumons fatigués du pèlerin, qui aime à reposer un instant ses regards sur le spectacle ravissant qui s'offre devant lui. Enfin, en pénétrant pour la première fois dans cette chapelle, il ne peut retenir un cri d'admiration devant ces beaux chefs-d'œuvre de sculpture qui ornent le sanctuaire de Kerdévot. Le dévot pèlerin est venu surtout pour prier la Vierge Marie, et il a tant de faveur à lui demander !... Mais Dieu écoute de préférence la prière qui sort d'un cœur pur. Voilà pourquoi, dès la première heure, les confessionnaux sont assiégés jusqu'à la grand'messe par une foule de pèlerins qui désirent attendrir plus facilement le cœur de Jésus et de sa Mère.

Il est 5 heures : l'excellent Recteur dit la première messe, et distribue la communion à une foule pressée et pieuse.

A 10 heures, a lieu la touchante procession appelée des Vœux ou des Miracles, suivie de la grand'messe chantée par M. Séac'h, recteur de Roscanvel, enfant de la paroisse.

A l'Evangile, M. Derrien, recteur de Plouézoc'h, donne le sermon. Dans un langage simple, dans le breton le plus pur du Léon, il nous parle des motifs que nous avons d'honorer Marie, et de la façon dont nous devons l'honorer. L'auditoire était tenu sous le charme de son éloquente parole, lorsque tout à coup, avant la fin

de son discours, un bruit confus se fait entendre ; bientôt l'on put saisir distinctement ces paroles sinistres : « au feu » !

Un incendie s'était déclaré dans une meule de foin, à proximité de la chapelle, et déjà l'on apercevait des colonnes de flammes qui s'élevaient dans les airs. Le danger fut bien vite conjuré, tout rentra bientôt dans le calme, et la messe put continuer dans le recueillement le plus parfait.

Le saint Sacrifice terminé, la foule se disperse. Après avoir pris dans la communion et la parole divine un réconfort pour l'âme, il était tout juste de prendre de quoi réparer ses forces épuisées. Les uns prennent, en plein air, un repas champêtre ; les autres vont s'installer sous les tentes qu'on avait dressées sur le placître, et qui lui donnaient l'aspect d'un campement de nomades avec ses feux éparpillés et ses apprêts culinaires de restaurateurs en plein vent.

A 3 heures, les vêpres solennelles sont chantées devant une foule très nombreuse. Puis, une dernière fois, la procession déroule lentement son cortège sinueux autour du placître et de la chapelle. Inutile de le dire, rien de plus ravissant que nos costumes bretons si riches et si élégants, qui font l'admiration de tous les étrangers qui visitent notre Bretagne. Enfin, le pardon se termine par la bénédiction du Saint-Sacrement, et les pèlerins, à regret, se retirent un à un, après avoir chanté de tout cœur le *Laudate Dominum*, et remercié Notre-Dame de Kerdévot des nombreuses faveurs obtenues.

La journée de dimanche fut pour nous tous une bonne et sainte journée. Au dire d'un touriste étranger au pays, le Pardon de Kerdévot est celui qui a le mieux conservé jusqu'ici son caractère breton, son cachet exclusivement religieux. Ici, point d'attractions foraines, qui ont pour but de produire la dissipation, mais une foule pieuse et recueillie qui vient simplement prier la Vierge.

Puissent toujours la paroisse d'Ergué-Gabéric et les paroisses avoisinantes conserver à Marie et au Christ leur foi et leur fidélité ! C. B.

SAINT-VOUGAY. — Une fête bretonne. — Nous empruntons au *Nouvelliste de Bretagne* l'article suivant qui nous semble bien donner le caractère et la physionomie de cette fête vraiment bretonne.

« ... Fondée en 1904 par M. l'abbé Perrot (1), ce fut d'abord une fête ambulante, si je puis dire, et elle s'est tenue successivement dans l'enceinte du château historique de Kerjean, puis au bourg pittoresque de Plougastel-Daoulas. Depuis quelques années, elle a lieu au bourg même de Saint-Vougay, où l'on vient de construire un spacieux patronage, destiné à l'abriter en cas de pluie.

« Gouel ar bleun bruk » (telle est sa dénomination exacte) attire, chaque année, une foule invraisemblable de spectateurs. Lundi

(1) M. Perrot, vicaire de Saint-Vougay, un de nos jeunes écrivains bretons les plus délicats, a eu la première idée de la fête et du concours dont il s'agit et en a été le principal organisateur. N. R.

dernier (6 Septembre), bien que le soleil s'obstinât à bouter et que le temps montrât continuellement une mine hargneuse, le nombre des assistants atteignait 6.000 environ. Pourquoi cette fête remporte-t-elle un succès si extraordinaire ?



« Gouel ar bleun bruk » est, d'abord, une fête essentiellement bretonne. On n'y parle que le breton, et comme MM. Bocher et Gouriou ont su le parler merveilleusement ! On a dit que le breton était rocailleux et rude : en leurs bouches, il devint

Un langage sonore aux douceurs souveraines,
Le plus beau qui soit né sur des lèvres humaines.

La jolie fleur de bruyère, la fleur nationale bretonne, voilà naturellement le signe distinctif de la fête, à laquelle elle a donné son nom, à laquelle aussi elle donne un charme savoureux de terroir. Et de la voir discrètement sourire sur toutes les boutonnières, humble encore, mais heureuse pourtant en son triomphe d'un jour, cela vous remue délicieusement, tant il est vrai que l'âme des choses conserve son pouvoir sur chacun de nous, si sceptique qu'il se prétende...

« Gouel ar bleun bruk » est aussi une magnifique manifestation artistique et littéraire.

J'ai entendu à Saint-Vougay des chorales exécutant merveilleusement de merveilleux morceaux. J'y ai vu jouer, en plein air, d'admirables pièces de théâtre, comme, par exemple, *Biel al Liar-dou*. Des ruraux se trouvaient auprès de moi, et j'ai tâché de savoir quelles impressions cette musique vocale et ces œuvres dramatiques produisaient sur eux. Sensibilité des paysans bretons ! Oui, chaque note délicate, chaque parole sincère portaient sur leurs fraîches imaginations, qui n'ont pas besoin, pour être satisfaites, d'émotions artificielles et faisandées.

« Les lanterniers » prétendent que le clergé cherche à maintenir les populations des campagnes dans les ténèbres de l'ignorance et à les priver de toutes les voluptés intellectuelles. Est-ce donc parmi nous que l'on rencontre les « mépriseurs » des fables ?

...Tous ces humbles artisans de village, M. l'abbé Perrot a réussi à leur faire prendre, dans la fête de Saint-Vougay, non pas seulement un rôle passif d'assistants, mais encore le rôle actif de collaborateurs en les faisant participer à des concours de sônes, de gwerzions, de vieilles chansons, voire même de devinailles, spécialement établis à leur intention. Il cultive ainsi l'esprit, affine le goût de ces braves gens, leur inculque le sentiment de la poésie en même temps qu'il leur procure des joies saines.

Enfin, « Gouel ar bleun bruk » est une fête religieuse. Elle commence à l'église et s'y termine. Il lui aurait manqué quelque chose si elle n'avait été ainsi. Et c'est un spectacle émouvant que de contempler les paysans bretons, affamés d'infini, préluder, par un pieux recueillement, à leurs plaisirs, et y ajouter, avant de regagner leurs demeures, l'épilogue de la prière.



C'est pour toutes ces raisons que la fête de Saint-Vougay est si populaire. On peut la modifier en ses détails, mais qu'on ne touche pas à son essence, et point ne sera besoin d'être prophète pour être en mesure de prédire qu'un avenir splendide s'ouvre pour elle.

YVES POHER.

Maison de formation pour les institutrices chrétiennes. — La *Semaine religieuse* a annoncé (n° du 23 Juillet) la création, à Landerneau, d'un établissement de formation pour les jeunes filles qui désirent se consacrer à l'œuvre si importante de l'enseignement libre.

Cette maison s'ouvrira le 15 Octobre prochain et sera annexée, comme nous l'avons dit, à l'Institution Saint-Julien, déjà si avantageusement connue.

Les jeunes filles y seront admises, à partir de 15 ans, sur recommandation écrite de MM. les Curés et Recteurs de leurs paroisses, et si elles sont capables de subir avec succès l'examen d'instruction primaire et religieuse qu'on leur fera passer à leur arrivée dans l'établissement.

Il n'y aura pas d'uniforme particulier ; chacune conservera son costume local.

Durant leur séjour dans cette maison, les élèves recevront, avec l'éducation professionnelle sérieuse et profonde que réclament leurs fonctions futures, une formation très spéciale aux vertus qu'exige la vocation d'institutrice chrétienne.

La pension est de 300 francs par an. Des secours, accordés par une caisse spéciale, peuvent la rendre moins onéreuse, et quelques bourses entières seront même données aux aspirantes vraiment nécessiteuses.

Lorsqu'une élève est favorisée d'une bourse ou d'une réduction de pension, elle doit souscrire, sous la responsabilité de ses parents, qui signent avec elle, l'engagement de se consacrer, sous la direction de Monseigneur l'Evêque de Quimper, à l'éducation chrétienne des enfants pendant cinq ans. Elle s'obligerait, de plus, à rembourser tous les frais faits pour elle si elle ne tenait pas son engagement.

— Pour renseignements plus amples, s'adresser à M. le chanoine Messenger, inspecteur diocésain, place Saint-Corentin, Quimper.

Communiqué de l'Archevêché d'Avignon. — Nous croyons devoir rappeler une fois de plus, que Nous avons réprouvé et condamné l'« ŒUVRE DES MESSES GRÉGORIENNES » (*Saint Jude, Monclar, Avignon*).

Nous prions MM. les Directeurs des *Semaines religieuses* et des journaux catholiques de vouloir bien reproduire la présente note en réponse aux questions qui nous ont été posées à propos de cette œuvre.
(*Semaine d'Avignon.*)

CHRONIQUE GÉNÉRALE

ROME. — Le Saint-Père ne s'est pas senti des fortes chaleurs de l'été. Chaque jour il faisait une promenade matinale dans les jardins du Vatican, puis rentrait dans ses appartements et se mettait au travail. Les audiences, quoique moins nombreuses à cette époque, n'ont pas été interrompues.

Le dimanche 5 Septembre, le Pape a reçu 200 enfants qui avaient été préparés à la première communion par les Sœurs réparatrices. Un autre groupe de vingt premiers communiant de la paroisse de Sainte-Marie in Comedini a été admis à baiser la main du Saint-Père.

— **Décret relatif aux sécularisés.** — La S. Congrégation des Religieux a rendu, le 15 Juin 1909, le décret suivant qui ajoute des clauses spéciales aux indults de sécularisation qui seront accordés à l'avenir :

« Comme il est d'ordinaire peu édifiant, sauf en quelques cas exceptionnels, de voir des postes éminents dans un diocèse occupés par des prêtres qui, après avoir émis des vœux solennels dans un Ordre régulier, ont obtenu un indult de sécularisation, soit perpétuelle, soit temporaire, ou, après avoir prononcé des vœux perpétuels dans quelque Institut religieux, en ont obtenu dispense; pour empêcher que d'autres religieux ne soient portés de ce fait à chercher divers prétextes de sortir du cloître, ce qui, l'expérience le prouve, arrive trop souvent, Notre Saint-Père le Pape Pie X a daigné décréter que, désormais, dans tous les rescrits accordant aux prêtres ou clercs dans les Ordres sacrés la sécularisation perpétuelle ou temporaire, ou la dispense des vœux perpétuels, comme il est dit plus haut, soient considérées comme sous-entendues, sans qu'il soit besoin de les exprimer, les clauses suivantes, dont la dispense est réservée au Saint-Siège :

Sont interdites, sauf indult nouveau et spécial du Saint-Siège :

1^o Toute charge, et pour ceux qui sont aptes aux bénéfices, tout bénéfice dans les basiliques majeures ou mineures et dans les églises cathédrales ;

Tout enseignement et toute charge dans les Grands et Petits Séminaires et autres établissements d'éducation ecclésiastique, ainsi que dans les Universités et Instituts qui jouissent du privilège de conférer les grades en philosophie, théologie et droit canon ;

3^o Toute charge et tout emploi dans les curies épiscopales ;

4^o L'office de visiteur et de directeur des maisons religieuses des deux sexes, même s'il s'agit de Congrégations purement diocésaines ;

5^o Le domicile habituel dans les localités où se trouve un couvent ou une maison religieuse de la Province ou de la Mission à

laquelle appartenait le prêtre ou clerc sécularisé ou délié des vœux perpétuels.

Nonobstant toutes dispositions contraires. »

PARIS. — Institut catholique. — **Résultats des examens.** — Les examens subis dans le cours de l'année scolaire 1908-1909 par les élèves et anciens élèves de l'Institut catholique de Paris, soit devant les professeurs de l'Institut pour les matières théologiques, soit devant les Jurys d'Etat pour le Droit, les Lettres et les Sciences, ont donné les résultats suivants :

Facultés de Théologie, de Droit canonique et de Philosophie : 5 docteurs, 18 licenciés, 131 bacheliers, dont 7 à l'Institut et 124 dans les grands séminaires de la circonscription universitaire. — Il a été délivré 1 diplôme pour les langues sémitiques.

Faculté de Droit : 4 docteurs, dont 3 pour le doctorat juridique et 1 pour le doctorat ès sciences économiques et politiques (2 ont obtenu la note *Bien* et 1 l'*Eloge*) ; — 28 licenciés, 52 bacheliers et 1 capacitaire.

Ecole des Lettres : 1 docteur et 43 licenciés, dont 9 pour la philosophie, 14 pour l'histoire, 12 pour la littérature et 8 pour les langues vivantes. — En outre, 1 ancien élève a obtenu un diplôme d'études supérieures.

Ecole des Sciences : 38 certificats portant sur les mathématiques générales, le calcul différentiel et intégral, l'astronomie, la mécanique, la chimie, la physique, la géologie, la physiologie.

Soit au total : 10 docteurs, 89 licenciés, 183 bacheliers, 2 diplômes d'études supérieures et 38 certificats scientifiques.

AUCH. — **La saisie de l'archevêché.** — On sait que Mgr Ricard, archevêque d'Auch, pour avoir voulu défendre l'âme des petits enfants contre l'enseignement irrégulier, a été condamné à 500 fr. d'amende. L'archevêque a refusé de les payer avec l'argent destiné au soutien des prêtres dépouillés par les sectaires ; le fisc s'est attaqué à son mobilier. En l'absence du prélat, des agents sont entrés à l'archevêché et ont saisi une partie des meubles qui le garnissaient.

La vente en a été faite, par autorité de justice, le 11 Septembre. Le prix du premier objet a couvert les frais.

Une magnifique réunion de protestation contre de tels procédés a eu lieu à Auch. Trois mille hommes ont applaudi les orateurs — parmi lesquels se trouvait M. Biétry, député de Brest — et ont acclamé le vaillant archevêque.

Les camionneurs, les tapissiers et les portefaix de la ville avaient refusé de porter les meubles de Mgr Ricard sur la voie publique. Quatre manœuvres avaient été trouvés difficilement pour cette besogne...

« Nous demandons, dit la *Semaine religieuse* d'Auch, aux âmes simplement loyales d'avoir pitié avec nous de ceux qui, en votant la loi haineuse dite de séparation, ou en l'appliquant, se sont faits les auteurs de cette monstrueuse injustice, plus encore que les pauvres comparses chargés de l'exécuter. »

BORDEAUX. — Le pardon du cardinal. — On lit dans l'*Aquitaine* (*Semaine religieuse* de Bordeaux) du 10 Septembre :

« Nous recommandons aux prières de nos lecteurs l'âme de M. Julien Bottet, procureur de la République, mort subitement mardi, à Honfleur, où il était en villégiature, à l'âge de 54 ans. C'est ce magistrat qui eut la triste mission de requérir contre S. Em. le cardinal Andrieu, devant le tribunal correctionnel de notre ville.

« Puisse le pardon que Son Eminence lui envoya, dans une lettre rendue publique après la condamnation, avoir été ratifié par Celui qui juge les justices elles-mêmes. »

Le XII^e centenaire du Mont Saint-Michel. — Le mercredi 29 Septembre, le Mont Saint-Michel célébrera, avec un éclat tout particulier, la fête de saint Michel Archange, protecteur spécial et patron glorieux de la France.

Les cérémonies seront présidées par S. G. Mgr Delamaire, Coadjuteur de Cambrai, assisté de NN. SS. Guérard, évêque de Coutances ; Touchet, évêque d'Orléans ; Dizien, évêque d'Amiens ; Meunier, évêque d'Evreux ; Gauthier, évêque de Nevers ; Mgr Baudrillard, recteur de l'Institut catholique de Paris.

Le discours sera prononcé par Mgr Touchet, évêque d'Orléans.

La veille au soir, procession pittoresque par la ville et le long des remparts.

BIBLIOGRAPHIE

Aux Jeunes Filles de France : Les Amies de Jeanne d'Arc. *Jeanne idéal de la jeune fille ; Jeanne au foyer familial ; Les Amies de Jeanne ; Les Voix de Jeanne ; La Vocation de Jeanne ; Le Lys de France ; Jeanne et l'Eucharistie ; La Pucelle et la Vierge ; L'Apostolat de Jeanne ; Jeanne et la France ; Vers la Béatification.* Par V. D. ARTAUD, prêtre du diocèse d'Orléans. Un volume in-16 double couronne (VIII-297 pages). — Prix : 2 fr. 50. (Librairie Beauchesne.)

Albert Hetsch, médecin allemand et protestant, devenu français, catholique et prêtre. Introduction du Cardinal PERRAUD, de l'Académie française. *Deuxième édition.* Deux volumes in-16 double couronne (XXIV-320-348 pages). — Prix : 5 fr. (G. Beauchesne, éditeur.)

L'auteur de cette belle vie, bien extraordinaire, est un écrivain distingué que sa trop grande modestie empêche de signer ses œuvres. Tous ceux qui s'intéressent aux questions religieuses goûteront un ouvrage écrit « de main d'ouvrier » et un récit qui a tous les charmes d'un roman.

La sainte liturgie, par Dom GRÉA. Un vol. in-16 de 200 pages. (Edition des *Questions Actuelles*.) Prix : 1 franc. (Maison de la Bonne Presse.)

« Il est rare de rencontrer sur toutes les données de la liturgie plus de notions historiques et canoniques que vous en fournissez dans un ouvrage relativement restreint. Votre livre est un trésor. Il renseigne sur tout ce qui touche à la sainte liturgie ; en vain y chercherait-on un détail que vous ayez négligé, que vous n'ayez mis en relief. »

Cet éloge du remarquable ouvrage que Dom Gréa vient de faire paraître, sous le titre *La sainte liturgie*, est de Mgr Lobbedey, évêque de Moulins.

Union des associations ouvrières catholiques. — Cette excellente revue mensuelle pour directeurs d'œuvres (6 francs par an) est en vente, 82, rue de l'Université, Paris. Elle envoie un numéro spécimen contre 50 centimes en timbres-poste.

« LES ÉTUDES »

REVUE FONDÉE EN 1856 PAR DES PÈRES DE LA COMPAGNIE DE JÉSUS

L'abonnement part des 5 Janvier, 5 Avril, 5 Juillet et 5 Octobre. — Un an, 25 fr. ; 6 mois, 13 fr.

Bureaux : 30, rue de Babylone, Paris (VII^e).

Sommaire du n° du 5 Septembre 1909.

I. A travers l'œuvre de M. Ch. Maurras. Essai critique. Pedro DESCOQS. — II. La responsabilité. La notion chrétienne. Xavier MOISANT. — III. La chute du clergé constitutionnel. Dernière étape (1793-1794), d'après les dossiers du tribunal révolutionnaire. Pierre BLIARD. — IV. La correspondance de Bossuet et de Fénelon. Eugène GRISSELLE. — V. Un récent portrait de la Bienheureuse Mère Barat, l'éducatrice. René COMPAING. — VI. Pages religieuses. H. DE PULLY. — VII. Revue des livres. — VIII. Notes bibliographiques. — IX. Événements de la quinzaine.

A Quimper, librairie J. Salaun.

Revue Financière.

Dans l'ensemble, le marché montre une grande résistance et ce sont les bonnes dispositions qui tendent à l'emporter.

Indécision de la Rente Française à 98,40. Fermeté du Turc Unifié à 95,75.

Les Lots du Congo sont fermes à 92,50. Les conditions dans lesquelles se fait la cumulation automatique des intérêts par voie de remboursements annuels à des prix progressifs font apprécier cette valeur par les capitaux de réserve.

Nos sociétés de crédit se sont contentées de consolider leurs progrès antérieurs. Les actions de nos grandes compagnies de chemins de fer ont réalisé de nouveaux progrès pour s'alourdir ensuite.

On a traité assez activement les 5 1/2 % du Chemin de fer Grand Nord Central de Colombie (Great Northern Central of Columbia), aux environs de 426 fr. Les garanties offertes par ces obligations sont de bon aloi et en font de bons titres d'appoint.

On annonce comme prochaine l'émission de 16.000 obligations de 500 fr. 4 %, pour la construction du Chemin de fer Asti-Chivasso (Italie du Nord), par les soins de la Société Franco-Suisse de Chemins de fer et de Travaux publics. Cette Société a été créée par la Banque Franco-Américaine, 22, place Vendôme, au capital de 5.000.000 de fr., dans le but de s'intéresser à la construction de chemins de fer et à des travaux publics, jouissant de subventions ou de garanties de gouvernements, provinces ou villes. Le prix d'émission est fixé à 485 fr. ; le taux de 4 % étant net d'impôts actuels : français et italiens, le rendement de placement ressort à 4,12 %.

Le développement continu de l'exploitation de la Compagnie Ottomane des Eaux de Beyrouth constitue une très sérieuse garantie pour ses obligations. Celles-ci, au cours de 480 francs, donnent un revenu de 5,20 % net, sans impôt ni retenue.

Les obligations 5 %, de 420 francs de la Société hongroise de Cuivres ont

un bon courant d'affaires à 370 francs. Le premier coupon semestriel régulier devant se détacher le 1^{er} Juin 1910, un coupon intérimaire de 10,50, représentant les intérêts intercalaires jusqu'au 1^{er} Décembre prochain, sera livré avec chaque titre.
Ferme tenue de l'action Ashanti and Gold Coast aux environs de 33 fr.

VÊTEMENTS ECCLÉSIASTIQUES ET FOURNITURES

LÉONIK LE BOUCHER

TAILLEUR

24, rue du Frou, 24 — QUIMPER

Grand choix de rabats, barrettes, chapeaux, ceintures, faux-cols, manchettes, aubes, surplis, etc..., à des prix très modérés.

LIQUEUR de BALAN

DÉCOUVERTE de L'ABBÉ HODIEUX,
Curé de BALAN (Ain).

REMÈDE INFALLIBLE contre la Tuberculose, la Bronchite Chronique, l'Anémie, la Neurasthénie, les Maladies des Nerfs, les Rhumatismes, l'Arthrite, les Maladies de la Peau, la Furunculose, la Constipation, les Maladies de l'Estomac, de l'Intestin, du Foie, du Cœur, de l'âge critique, l'Artério-Sclérose, l'Albumine, le Diabète, les Varices, les Affections des Reins, et en général toutes les maladies provenant des Vices du Sang. *Ecrire au LABORATOIRE, rue de la Fromagerie, 7, LYON.*

VINS ET SPIRITUEUX

ANCIENNE MAISON **Ferdinand LALANDE**

— Fondée en 1858 —

DUPOUY & MAYAUDON

51, Quai des Chartrons, BORDEAUX

Fournisseurs attitrés du Clergé, Noblesse, Bourgeoisie et Communautés religieuses.

Vin de Messe recommandé, garanti pur, naturel et d'origine.

Références, tarifs et échantillons sur demande.

Agent : Emile DANTEC, 32, rue Ange de Guernisac, MORLAIX.

L'Administrateur-Gérant : AR. DE KERANGAL.

Quimper, typographie DE KERANGAL, imprimeur de l'Evêché.

LA SEMAINE RELIGIEUSE

DU DIOCÈSE

DE QUIMPER ET DE LÉON

SOMMAIRE

I. PARTIE OFFICIELLE. — *Communications de l'Evêché* : Mois du Rosaire ; Quête ; Nominations ; Avis.

II. — PARTIE NON OFFICIELLE. — *Chronique du diocèse* : Intentions recommandées aux prières ; Offices extraordinaires ; Avis de services anniversaires ; Ordination ; Quimperlé ; Saint-Urbain ;

Tiers-Ordre de Saint-François ; Retraites de conscrits, 1909 (à suivre) ; Œuvres militaires ; Les secours religieux aux soldats malades ; Avis utile quoique tardif.

III. — Chronique générale : Rome ; France ; Nevers.

IV. — Bibliographie.

V. — Annonces et avis divers.

Offices de la semaine.

Dimanche, 26 Septembre. — 17^e Dimanche après la Pentecôte. Office du jour ; semi-double. Vert. A la messe, mémoires de S. Cyprien et S^{te} Justine, Martyrs.

Vêpres du Dimanche, avec mémoire du suivant et les Suffrages communs.

Lundi, 27. — S. Cosme et S. Damien, Martyrs. Semi-double. Rouge.

Mardi, 28. — S. Wenceslas, Martyr. Double. Rouge.

Mercredi, 29. — S. MICHEL, ARCHANGE. Double de 2^e classe. Blanc.

Jeudi, 30. — S. Jérôme, Docteur. Double. Blanc.

Vendredi, 1^{er} Octobre. — S. Remi, Evêque. Double-majeur. Blanc.

Samedi, 2. — Les Saints Anges Gardiens. Double-majeur. Blanc.

Dimanche, 3. — 18^e Dimanche après la Pentecôte. SOLENNITÉ DU SAINT ROSAIRE.

Ordre de l'Adoration perpétuelle pendant la semaine.

Kerlounan	du 22 au 27 Septembre.
Loctudy	du 28 au 30 —
Plomodiern	du 1 ^{er} au 5 Octobre.

PARTIE OFFICIELLE

COMMUNICATIONS DE L'ÉVÊCHÉ

I. Mois du Rosaire. — 1. Les exercices du Mois du Rosaire doivent avoir lieu comme les années précédentes, du 1^{er} Octobre au 2 Novembre, conformément aux prescriptions du Souverain Pontife. S. S. le Pape Léon XIII, d'illustre mémoire, a ordonné que cette pieuse pratique soit observée « aussi longtemps que durera l'état extrêmement pénible où se trouve la sainte Eglise, et jusqu'à ce qu'il soit possible de remercier Dieu de la liberté rendue au Vicaire de Jésus-Christ ». C'est là, en même temps qu'une exhortation pressante à la prière, une parole d'espérance : elle nous assure que, pour implorer le secours divin et pour obtenir la protection toute puissante de la T. Sainte Vierge, nous ne pouvons rien trouver de plus efficace que la dévotion et la formule de prière que la Mère de Dieu elle-même indiqua comme moyen de salut, dans des circonstances également critiques.

Nous irons donc avec ferveur, pendant ce mois d'Octobre, demander le secours dont nous avons si grand besoin. Devant le T. Saint Sacrement exposé, nous prierons Marie et Joseph, et ils prieront avec nous. En méditant les mystères de la vie, de la passion et de la glorification du Sauveur, qui sont le résumé de l'Evangile, nous appellerons le secours de Dieu sur l'Eglise si éprouvée, sur son chef vénéré, sur notre chère France, sur nous-mêmes...

2. Nous renouvelons à cet égard les ordonnances qui suivent. Elles devront être publiées au prône, *dimanche prochain*, avec l'annonce des exercices du Mois du Rosaire et les indulgences qui y sont attachées.

Article 1^{er}. — Le dimanche, 3 Octobre, la fête du Saint Rosaire, annoncée la veille au son des cloches, sera célébrée solennellement.

Art. 2. — Chaque jour de ce mois, dans les églises et chapelles du diocèse, on récitera, le matin à la messe, ou le soir, cinq dizaines de chapelet, avec les litanies de la Sainte Vierge et la Prière à saint Joseph ordonnée par le Souverain Pontife.

Art. 3. — On pourra exposer le Saint-Sacrement, pendant la récitation du chapelet, et donner ensuite la bénédiction.

Art. 4. — Les fidèles qui ne pourraient assister à ces pieux exercices sont invités à réciter le chapelet, tous les jours, en famille ou dans leur particulier.

Art. 5. — Nous engageons les communautés religieuses à multiplier les communions et leurs prières aux intentions du Souverain Pontife.

Art. 6. — Nous rappelons aux pieux fidèles les indulgences concédées par S. S. Léon XIII à la pratique du Mois du Rosaire :

1^o Une indulgence de 7 ans et 7 quarantaines *singulis vicibus*, —

c'est-à-dire chaque fois — à ceux qui, pendant ce mois, assisteront à l'exercice du Saint Rosaire ;

2^o Une indulgence plénière à ceux qui, réunissant les conditions ordinaires, assisteront aux mêmes exercices, au moins dix fois. Les mêmes indulgences sont accordées à ceux qui, légitimement empêchés d'assister à la récitation publique du chapelet et autres prières prescrites, les auront faites en leur particulier ;

3^o Une indulgence plénière à ceux qui, le jour du Saint Rosaire ou l'un des huit jours suivants, auront, après avoir confessé leurs péchés, reçu la sainte communion et prié Dieu, la Sainte Vierge et saint Joseph, aux intentions désignées.

II. Quête. — Comme les années précédentes et conformément à l'article XIV du Mandement du Carême 1909, une quête devra être faite dans toutes les églises du diocèse, le Dimanche du Rosaire, pour les œuvres des Patronages et des Cercles, et le produit envoyé à l'Evêché.

En annonçant cette quête, au prône de *dimanche prochain*, MM. les Curés et Recteurs voudront bien montrer en quelques mots l'importance de plus en plus grande des œuvres de préservation pour l'enfance et la jeunesse.

III. Nominations. — Par décision épiscopale du 18 Septembre, ont été nommés :

Vicaire à Névez (poste créé), M. Le Bot, vicaire à Saint-Ségal ;

Vicaire à Saint-Ségal, M. Trévidic, surveillant à l'Ecole Saint-Yves, à Quimper ;

A l'Institution Saint-Vincent de Paul, à Quimper :
Professeur : M. Rosec (Eugène), précepteur à Plouigneau ;
Maîtres d'études : M. Pengam, jeune prêtre, de Lesneven, et M. L'Hostis, jeune prêtre, de Kernouës ;

Professeur à l'Ecole Saint-Louis, à Brest : M. Vicaire, précepteur à Tréflévénez ;

A l'Ecole Notre-Dame de Bon-Secours, à Brest :
Surveillant général : M. Madec, jeune prêtre, de Saint-Marc ;

Maître d'étude : M. Le Bars, jeune prêtre, d'Esquibien.
Surveillant à l'Ecole Saint-Yves, à Quimper : M. Gouriou (Paul), jeune prêtre, de Lambézellec.

Monseigneur l'Evêque a accordé à M. Séité, recteur de Saint-Urbain, le privilège de porter la mosette des curés-doyens.

AVIS. — Le texte des modèles de Compte et de Budget vient d'être entièrement modifié. L'Imprimerie de l'Evêché adressera directement, en temps voulu, à MM. les Curés et Recteurs, les imprimés nécessaires, à raison de 4 Comptes et 4 Budgets par paroisse.

PARTIE NON OFFICIELLE

CHRONIQUE DU DIOCÈSE

Intentions recommandées aux prières.

I. — L'Eglise et la France. L'instruction chrétienne des enfants.

II. — Missions. — PLOUGASTEL-DAOULAS, du 5 Septembre au 3 Octobre. Président, la 4^e semaine, M. Talabardon, curé de Plouguerneau ;

— PLOUGONVELIN, du 19 Septembre au 3 Octobre. Président, la 2^e semaine, M. Kerjean, recteur de Saint-Martin de Morlaix ;

— PORSPORDER, du 19 Septembre au 3 Octobre. Président, la 2^e semaine, M. Henry, recteur de Saint-Pierre-Quilbignon ;

— TREZILIDÉ, du 19 Septembre au 3 Octobre. Président, la 2^e semaine, M. Cuillandre, curé-doyen de Bannalec ;

— LOTHEY, du 23 Septembre au 10 Octobre. Prédicateurs. MM. L'Hévéder et Bourdoulous, missionnaires en résidence à Quimper ;

— PLOMODIERN, du 26 Septembre au 10 Octobre.

III. — Retraites. — LESNEVEN, retraite bretonne pour les hommes, du 3 au 9 Octobre ;

— MORLAIX, retraite bretonne pour les femmes, du 3 au 9 Octobre ;

— QUIMPERLE, retraite bretonne pour les femmes, du 10 au 16 Octobre.

N. B. — La retraite bretonne pour les femmes, à Morlaix, s'ouvrira le dimanche 3 Octobre et non le 5, comme on l'a d'abord dit par erreur.

Offices extraordinaires.

Quimper. — EGLISE DE SAINT-MATHIEU. — Dimanche 26 Septembre, solennité de Saint-Mathieu, fête patronale. A 10 heures, grand-messe, chantée par M. Pellerin, curé-doyen de Saint-Renan.

A 2 h. 1/2, vêpres, suivies du sermon par M. Le Guern, professeur à l'Ecole Saint-Louis, à Brest.

Les reliques de saint Mathieu sont exposées à la vénération des fidèles, et on les donne à baiser, à l'issue des vêpres.

Avis de services anniversaires. — I. KERLAZ. — On nous prie d'annoncer que le service anniversaire pour le repos de l'âme de M. Salaün, mort recteur de Mahalon, sera célébré, à Kerlaz, le mercredi 6 Octobre prochain.

II. PLOUIDER. — Un service anniversaire pour le repos de l'âme de M. Montfort, ancien vicaire de Plouider, sera célébré, dans cette paroisse, le mercredi 6 Octobre prochain, à 9 h. 1/2.

Ordination. — Le samedi des Quatre-Temps, 18 Septembre, Mgr l'Evêque a fait une ordination comprenant deux prêtres :

MM. Lichou, Gabriel, de Ploudaniel ;

Madec, Jean-François-Marie, de Lambézellec.

QUIMPERLE. — Nouvelle expulsion. — Après leur première expulsion et le départ de leurs compagnes pour l'Angleterre, quelques religieuses Ursulines étaient restées à Quimperle, dans une maison louée par le père de l'une d'elles. Elles en ont été expulsées *manu militari*, le mercredi matin 15 Septembre. Le T. Saint-Sacrement, qui se trouvait dans leur modeste oratoire, a été rapporté processionnellement à l'église de Sainte-Croix, au milieu d'une foule de fidèles douloureusement émus. Les religieuses ont été recueillies dans des familles chrétiennes, en attendant qu'elles prennent à leur tour le chemin de l'exil.

Aussitôt qu'il apprit la mesure inique prise contre elles, Monseigneur l'Evêque leur adressa la lettre suivante :

Quimper, le 16 Septembre 1909.

MES RÉVÉRENDÉS MÈRES,

Je ne sais pas où la présente lettre pourra vous rejoindre. Mais je veux bénir sans retard votre nouvelle épreuve.

Une fois de plus, vous êtes traitées en ennemies de la société et de l'Etat.

On vous avait déjà expulsées contre toute justice d'un domaine qui vous appartenait, et où, depuis plus de deux siècles, vous n'aviez pas cessé d'associer à votre vie de prière un ministère d'enseignement et de charité, aussi utile à la cité de Quimperle qu'à tout le pays voisin.

Exilées brutalement du cloître où vous aviez rêvé d'abriter votre vie entière, vous aviez trouvé un refuge provisoire, dans l'humble maison de l'une d'entre vous. Vous vous y croyiez en sécurité. Il n'y avait pas contre vous d'édit de proscription. Nul ne pouvait vous interdire le sol français. Aucune loi ne vous condamnait à quitter le saint habit dont la vue n'irrite que les sectaires. Vous viviez en *personnes privées*, bénéficiant de la liberté reconnue à tous les citoyens qui mènent une existence honnête. Ni dans la ville, ni au dehors, personne n'avait pu se plaindre d'avoir subi de votre part une injustice ou même une gêne ou un ennui.

Et cependant les juges vous ont déclarées coupables, et les représentants de la force publique vous ont jetées sur la rue ! C'est une étrange façon d'inaugurer, en France, la paix qu'on vient de nous promettre.

Il le fallait, sans doute, pour mieux faire éclater le caractère odieux et révoltant de cette loi sur les Associations, qui, sous prétexte d'organiser une liberté, enlevait aux âmes chrétiennes le droit légal de se consacrer au service de la gloire

divine et de la misère humaine, sous l'égide d'une règle de perfection appuyée sur des vœux.

Vous ne croirez pas, mes Révérendes Mères, que vos frères de la grande famille diocésaine soient restés insensibles au coup qui vous frappe. C'est un des droits naturels et de l'Eglise et des citoyens que l'on viole dans votre personne. Notre conscience proteste avec la vôtre contre l'injustice sacrilège dont vous êtes victimes.

J'ignore comment la Providence va vous permettre d'organiser votre pauvre vie persécutée. Mais ma prière vous suivra dans la dispersion comme en communauté. Vous êtes, plus que jamais, les enfants de mon Diocèse. Je dois à votre malheur des bénédictions de choix.

En vous les accordant, comme au bon pasteur et aux amis fidèles qui ont été pour vous, dans vos inquiétudes, les hommes du bon conseil et du secours chrétien, je vous renouvelle, mes Révérendes Mères, l'assurance de mon religieux respect et de mon paternel dévouement.

† ADOLPHE,
Evêque de Quimper et de Léon.

SAINT-URBAIN. — Noces d'or sacerdotales. — Dimanche dernier, M. Séité, recteur de Saint-Urbain, célébrait son cinquantième anniversaire de prêtrise. Nous regrettons de n'avoir pas reçu un compte-rendu de la fête; nous savons seulement qu'elle a été belle et touchante, digne de cette chrétienne paroisse comme de celui qui en est depuis 34 ans le pasteur vénéré.

M. le Curé de Daoulas a donné lecture, du haut de la chaire, d'une lettre de Mgr l'Evêque envoyant au sympathique jubilaire l'expression de ses meilleurs sentiments, avec sa paternelle bénédiction, et lui accordant le privilège de porter désormais la mosette de curé-doyen.

Nous adressons au bon M. Séité, en notre nom personnel et au nom des prêtres du diocèse dont nous savons être l'interprète, nos respectueuses et sincères félicitations, en souhaitant qu'il continue longtemps encore à faire le bien dans l'excellente paroisse de Saint-Urbain. *Ad multos annos!*

TIERS-ORDRE DE SAINT-FRANÇOIS

I. Pèlerinage à N.-D. du Folgoat. — Les Tertiaires de Saint-François, du diocèse de Quimper, donnent l'exemple d'une belle ardeur pour la prière et l'action, dans leurs paroisses respectives et dans les manifestations de la foi chrétienne. Le 8 Août, elles accouraient nombreuses à N.-D. de la Salette de Morlaix, le 8 Septembre à N.-D. des Portes de Châteauneuf-du-Faou, et le 12 Septembre à N.-D. du Folgoat. Ce dernier pèlerinage revêt

désormais un caractère spécial de piété et de ferveur; il rappelle l'enthousiasme de Lourdes, avec les processions où résonne le chant de l'*Ave Maria* mille fois répété. Les deux célèbres sanctuaires sont bien les sanctuaires de l'*Ave Maria*, entonné au xiv^e siècle par Saladin, au xix^e siècle par Bernadette. Les fidèles aiment à réveiller les échos de leurs voix en cris indescriptibles.

Le 12 Septembre, au moment où les pèlerins partaient pour Lourdes, près d'un millier de Tertiaires s'acheminaient vers le Folgoat. Le plus beau contingent est fourni par la paroisse Saint-Martin de Brest, les uns voyageant par le train, les autres en voiture, sur des camions garnis de bancs, ornés de drapeaux et de bannières. A 5 h. 1/2, les chars — au nombre de 10 — se mettent en marche au chant des cantiques, pour arriver au Folgoat vers 8 h. 1/2. On chantera tout le long de la route, à l'aller comme au retour; lors du passage à travers les bourgs et villages, la population surprise et émue accourt avec empressement et admire ce défilé d'un nouveau genre.

A 9 heures, tous les pèlerins font leur entrée processionnelle à N.-D. du Folgoat, bannières déployées: nombreuses communions, chant de la grand'messe. A l'Evangile, M. l'abbé Gouriou, vicaire de Saint-Martin et directeur du Tiers-Ordre, monte en chaire et parle éloquemment en breton sur la dévotion à la Sainte Vierge, particulièrement chère aux Tertiaires qui ont pour patronne spéciale l'Immaculée Conception.

A midi, les conférences populaires s'ouvrent, dans le jardin de l'école libre, et durent près de deux heures. Tour à tour, prennent la parole, le P. Norbert (en français), M. l'abbé Gouriou, M. l'abbé Livinec (en breton); ils parlent du Tiers-Ordre, de son organisation et de ses œuvres. Les œuvres de la Fraternité Saint-Martin sont particulièrement remarquées et applaudies: ouvroir où l'on travaille pour les pauvres, soin de l'église, catéchismes, quêtes pour le Denier du culte, visite des pauvres et des malades à domicile, collecte des cotisations pour les œuvres de la Propagation de la Foi et de Saint-François de Sales, voilà, en quelques mots, à quoi ces excellentes chrétiennes emploient leur zèle et leur activité.

Les conférences cessent à regret; il est temps de se rendre à la basilique. A 2 heures, cérémonie de vêtue et de profession, allocution du P. Norbert, chant du cantique si impressionnant: *O vous qui gémissant...* A 2 h. 1/2, chant des vêpres, magnifique procession, salut du S. Sacrement.

A 3 h. 1/2, rénovation de la Profession dans le Tiers-Ordre, allocution en breton de M. l'abbé Gouriou; consécration à la Sainte Vierge, allocution du P. Norbert, etc. Le temps presse. Il s'agit de prier encore, avec plus d'ardeur. Les pèlerins se mettent les bras en croix et, en union avec les pèlerins de Lourdes, prient, prient encore tous ensemble, d'un seul cœur et à l'unisson.

Les adieux ont lieu au chant du cantique du salut des Tertiaires: *Loué soit Jésus-Christ.*

A 5 heures, les pèlerins s'éloignent à regret, les uns par le

train, les autres par les camions. Les voitures arrivent à Brest vers 8 h. 1/2, au chant du cantique :

Quand les méchants diront :
Nous ne connaissons plus
Ce roi découronné
Qu'on appelle Jésus,
Nous répondrons, etc.

Les Brestoises surpris et charmés sortent des maisons, descendent dans la rue. La place de l'église Saint-Martin est noire de monde. Pas un cri hostile. C'est une rentrée triomphale. En France, en Bretagne on admire toujours les vaillants, ceux et celles qui n'ont pas peur et qui cherchent à être sans reproche.

Un pèlerin.

II. — S. S. le Pape Pie X et le Tiers-Ordre Franciscain. — Aux conférences du pèlerinage des Tertiaires à N.-D. du Folgoat, le P. Norbert a donné lecture des deux magnifiques Lettres du Pape sur le Tiers-Ordre, que bientôt toute la presse catholique donnera *in-extenso*. Nous nous contentons, pour le moment, d'en citer un extrait :

« Le Tiers-Ordre est merveilleusement adapté à la restauration des saintes mœurs dans le monde chrétien, puisque, recevant les deux sexes, il n'exclut aucun état de vie, aucune condition : heureusement offert à tous ceux qui ne pourraient, n'y étant pas appelés de Dieu, suivre François dans ses cloîtres, et qui voudraient cependant à sa suite, par la pratique de leurs devoirs d'état, marcher vers le ciel. En effet, aussitôt que cet institut se fut répandu dans l'Italie et les régions voisines, renaquit aussi le culte public et privé des vertus chrétiennes, et par la suite où qu'il ait fleuri, il a porté les mêmes fruits. Si bien que si François n'eût pas fait autre chose dans l'Eglise, pour celle-là seule il aurait le droit d'être compté parmi les grands hommes qui ont le mieux mérité d'Elle..... »

« C'est donc à bon droit que Notre Prédécesseur, Léon XIII, d'heureuse mémoire, a apporté tant de soin et de diligence à la restauration du Tiers-Ordre Franciscain dont il a sagement tempéré les lois. Et Nous, saisissant cette excellente occasion (du 7^e centenaire de la fondation de l'Ordre de S. François), *Nous reprenons avec plus d'insistance ce projet de Notre Prédécesseur*. Tous, tant que vous êtes qui avez à cœur la gloire de François et le salut des âmes, Nous vous exhortons avec instance d'avoir beaucoup de zèle pour que le grand nombre s'enrôle dans le Tiers-Ordre, et pour que ceux qui y sont se montrent les vrais disciples d'un tel maître » (Lettre du 23 Avril 1909).

Le Souverain Pontife, gémissant sur la diminution de l'esprit chrétien dans le monde, montre que le Tiers-Ordre, l'ordre de la croix est merveilleusement adapté pour le restaurer, et il ajoute :

« C'est pour cela, c'est parce qu'il en espérait ce fruit de bien commun que notre illustre Prédécesseur a restauré le Tiers-Ordre franciscain. Et Nous, héritier de cette espérance, Nous sommes

convaincu que ce qu'il a établi *mérite d'être développé par tous les moyens* » (Lettre du 5 Mai 1909).

S. S. Pie X accorde de nouvelles faveurs aux Tertiaires qui participent désormais à toutes les indulgences, privilèges et prières du 1^{er} et du 2^e Ordre de S. François.

De tels documents prouvent l'importance que le Saint-Siège attache à la diffusion du Tiers-Ordre qui est la vraie Ligue qui devrait rallier tous les catholiques exemplaires. *Fiat!*

RETRAITES DE CONSCRITS. 1909

QUIMPER. — 1^{re} Retraite, du 14 au 18 Septembre. — 24 paroisses ; 134 retraits : Briec, 26 ; Elliant, 13 ; Dinéault, 12 ; Fouesnant, 12 ; Langolen, 10 ; Landrévarzec, 10 ; Etern, 9 ; Plonévez-Porzay, 7 ; Saint-Evarzec, 5 ; Saint-Yvi, 4 ; La Forêt-Fouesnant, 4 ; Melgven, 4 ; Lanriec, 3 ; Saint-Nic, 3 ; Châteaulin, 2 ; Landudal, 2 ; Bénodet, 1 ; Le Cloître-Pleyben, 1 ; Clohars-Fouesnant, 1 ; Coray, 1 ; Lennon, 1 ; Pleuven, 1 ; Rosnoën, 1 ; Trégourez, 1.

— 2^{me} Retraite, du 21 au 25 Septembre. — 30 paroisses ; 145 retraits : Plogonnec, 23 ; Pluguffan, 15 ; Mahalon, 12 ; Kerfeunteun, 10 ; Tourc'h, 7 ; Le Juch, 7 ; Goulien, 7 ; Beuzec-Cap-Sizun, 6 ; Plonéis, 6 ; Plozévet, 5 ; Saint-Goazec, 5 ; Brasparts, 4 ; Cléden-Cap-Sizun, 4 ; Guengat, 4 ; Ploubannec, 4 ; Poullan, 4 ; Ploaré, 3 ; Plonéour-Lanvern, 3 ; Combrit, 2 ; Pont-Croix, 2 ; Penhars, 2 ; Saint-Jean-Trolimon, 2 ; Pont-l'Abbé, 1 ; Treffiagat, 1 ; Locudy, 1 ; Ergué-Gabéric, 1 ; Quéménéven, 1 ; Quimper, 1 ; Plogoff, 1 ; Primelin, 1.

LESNEVEN. — 1^{re} Retraite, du 14 au 18 Septembre. — 56 paroisses ; 374 retraits : Plabennec, 27 ; Landivisiau, 19 ; Ploudaniel, 19 ; Plouguerneau, 16 ; Bourg-Blanc, 15 ; Ploudalmézeau, 15 ; Plouguin, 14 ; Plouvien, 13 ; Saint-Vougay, 13 ; Plouider, 12 ; Saint-Derrien, 12 ; Coatmeal, 10 ; Lampaul-Guimiliau, 10 ; Goulven, 10 ; Lannilis, 9 ; Plouzané, 9 ; Saint-Frégant, 9 ; Lesneven, 8 ; Ploumoguier, 7 ; Le Folgoët, 6 ; Landunvez, 6 ; Saint-Méen, 6 ; Saint-Servais, 6 ; Brélès, 5 ; Kerlouan, 5 ; Lanrivoaré, 5 ; Plourin, 5 ; Le Drennec, 4 ; Kernouës, 4 ; Kernilis, 4 ; Locmélard, 4 ; Loc-Maria-Plouzané, 4 ; Plouzévédé, 4 ; Plounéour-Trez, 4 ; Milizac, 4 ; Saint-Divy, 4 ; Saint-Renan, 4 ; Trégarantec, 4 ; Guissény, 4 ; Bodilis, 3 ; La Forêt-Landerneau, 3 ; Lanrivily, 3 ; Lampaul-Ploudalmézeau, 3 ; Saint-Pabu, 3 ; Gouesnou, 2 ; Guipronvel, 2 ; Kersaint-Plabennec, 2 ; Lambézellec, 2 ; Lanhouarneau, 2 ; Plougar, 2 ; Plouarzel, 2 ; Tréouergat, 2 ; Guilers, 1 ; Trégionou, 1 ; Trémaouézan, 1 ; Plourin-Ploudalmézeau, 1.

(A suivre.)

Œuvres militaires. — Pour se maintenir dans leurs bonnes dispositions et se garder au milieu des dangers qu'ils rencontreront, spécialement aux heures de loisirs et de désœuvrement, les jeunes soldats ont besoin de s'assurer pendant leur service militaire, et surtout au début, de bonnes fréquentations avec les conseils d'hommes sages et expérimentés, qui leur rappellent à l'occasion leurs devoirs et leur en facilitent l'accomplissement. Ils trouveront tout cela — en même temps que des délassements honnêtes —, en se mettant en relation, dès leur arrivée au régiment, avec les prêtres qui, dans chaque ville de garnison, sont plus spécialement chargés par NN. SS. les Evêques de s'occuper des soldats au point de vue religieux.

Il est à souhaiter que tous les partants soient munis d'une lettre de recommandation — un mot, une simple carte suffit — pour l'ecclésiastique chargé de l'Œuvre militaire dans la localité où ils sont appelés.

Nous donnons ci-après les noms et adresses de ces prêtres pour les villes qui doivent recevoir des recrues de notre département... Si dans cette liste il y avait des lacunes, nos confrères voudront bien adresser leurs lettres de recommandation, d'une manière générale : M. le Curé de, ou M. le Directeur de l'œuvre militaire à

Alger : M. l'abbé Allard, aumônier du lycée, aumônier de la prison militaire; M. le chanoine Planells, curé de Saint-Joseph, cité Bugeaud;

Angers : M. le chanoine Chaplain, 12, rue Kellermann;

Auray : M. l'abbé Le Cam, vicaire;

Bar-le-Duc : M. l'abbé Laurent, vicaire à Saint-Jean, avenue du Château et 4, rue du Roat;

Belle-Ile : M. l'abbé Baucher, vicaire à Palais;

Brest : M. l'abbé Caroff, économe de l'Ecole Saint-Louis;

Châlons-sur-Marne : M. le chanoine Camut, 6, rue Chamorin;

Camp de Châlons : M. le curé de Mourmelon-le-Grand;

Cherbourg : M. l'abbé Gesnouin, vicaire à la Sainte-Trinité, 22, rue Tour-Carrée;

Crozon : M. le Curé;

Groix (Ile de) : M. l'abbé Corignet, vicaire;

Guingamp : M. le chanoine Gœury, 8, venelle Saint-Nicolas;

Landerneau : le clergé paroissial;

Lorient : M. l'abbé Morcrette, 17 bis, rue de l'Hôpital;

Mézières : M. l'abbé Hanotel, 2, rue de l'Eglise;

Morlaix : M. l'abbé Vigouroux, vicaire à Saint-Mathieu;

Nantes : M. l'abbé Girousse, 3, rue de Châteaubriant; maison de famille dirigée par M. Bonamy, 8, rue des Orphelins;

Nogent-sur-Seine : M. le Curé;

Pontivy : M. l'abbé Cosmat, vicaire;

Port-Louis : M. l'abbé Chevassu, vicaire;

Quiberon : M. le Curé;

Quimper : M. l'abbé Rosec, vicaire à Saint-Mathieu;

Rambouillet : M. l'abbé Guérin, curé-archiprêtre;

Reims : M. l'aumônier de la Jeunesse Catholique, 6, rue des Chapelains; M. le chanoine Brincourt, 61, rue de l'Université;

Rennes : M. l'abbé Lecoiffier, 13, rue des Dames;

Saint-Brieuc : M. l'abbé Bannier, rue Saint-Benoît; M. l'abbé Lainé, directeur du Grand-Séminaire;

Vannes : M. l'abbé Guyomar, aumônier militaire, 56, rue de l'Hôpital;

Verdun : M. l'abbé Basinet, aumônier militaire, 26, rue Mautroté;

Versailles : M. l'abbé Danigo, à l'Evêché;

Vincennes : M. l'abbé Labeyrie, 102, rue de Paris.

Vitré : M. l'abbé Berthelot, vicaire à Saint-Martin, rue de Paris.



NANTES. — On nous demande d'insérer la note suivante :

« Les jeunes gens qui sont envoyés en garnison à Nantes peuvent être adressés soit à M. l'abbé Girousse, rue de Châteaubriant, 3, près la rue de Rennes, qui les reçoit individuellement, soit à la Maison de famille dirigée par M. Bonamy, rue des Orphelins, 8, où ils pourront déposer leur valise. »

Les secours religieux aux soldats malades. — On sait que les aumôniers ont été supprimés dans les hôpitaux militaires et maritimes; mais, aux termes des circulaires ministérielles (Novembre 1905, Avril 1909), tout malade a le droit de recevoir la visite d'un « ministre du culte » s'il le demande personnellement, de vive voix ou par écrit. Lorsque le malade est physiquement incapable d'exprimer sa volonté, on doit lui assurer l'assistance d'un prêtre : 1° s'il porte sur lui une demande écrite dans ce sens; 2° si cette assistance est réclamée par une personne munie d'un mandat qui lui aurait été préalablement remis à cet effet par le malade; 3° si, en l'absence de toute expression d'une volonté contraire, de proches parents réclament les secours religieux.

Dans ces conditions, voici les moyens pratiques que conseillent les hommes de dévouement et d'expérience; les intéressés ne manqueront pas d'y recourir pour s'épargner, le cas échéant, d'amers et tardifs regrets :

1° Faire écrire et signer, *en double*, par chacun des nouveaux soldats un billet rédigé à peu près dans ces termes : « Je soussigné..., soldat au ... Régiment, à..., déclare professer la religion catholique et désire recevoir aussitôt, en cas de maladie ou d'accident, la visite d'un prêtre et les secours de son ministère. Prière de le prévenir. »

Ce billet, sur papier libre, sera écrit, daté et signé de la main du soldat, ou à son défaut (s'il ne sait pas écrire) par les parents.

Un exemplaire de ce billet restera entre les mains du soldat qui le porterait, autant que possible, toujours sur lui; il pourrait

encore l'intercaler dans son livret ou le placer dans son paquetage, afin qu'il soit trouvé facilement en cas d'accident. Une autre copie serait remise, soit par le soldat lui-même, soit par envoi direct d'un prêtre de sa paroisse ou d'un membre de sa famille, à l'aumônier de la garnison à laquelle il est affecté; le papier peut aussi être confié à un bon camarade de la compagnie, qui aura promis de le faire valoir à l'occasion.

2^o Que le soldat tombe malade ou soit victime d'un accident : dès son admission à l'hôpital ou à l'ambulance, l'attention est attirée sur le papier qu'il porte ou qu'on a trouvé, et nous ne pouvons croire qu'on refuse d'en tenir compte. D'autre part, averti que le soldat X..., dont il a la demande écrite, est à l'hôpital, l'aumônier s'y rend, muni de la pièce authentique, et obtient d'approcher du malade.

3^o Pendant son séjour à l'hôpital, le soldat malade peut avoir aussi souvent qu'il le veut la visite du prêtre et entendre la messe le dimanche, en en faisant la demande écrite qu'il remettra au médecin-chef ou à l'infirmier-major. En cas de refus, le malade pourrait adresser sa réclamation aux officiers de visite (capitaine ou commandant) qui passent chaque jour dans les salles.

N. B. Les réservistes et territoriaux sont soumis aux mêmes formalités, et feraient bien de prendre les mêmes précautions.

4^o MM. les Curés et Recteurs devraient encore rappeler souvent aux familles qu'elles sont dans l'obligation, dès qu'elles apprennent qu'un des leurs est à l'hôpital, d'exprimer leur volonté formelle, au besoin par dépêche adressée au médecin-chef de l'hôpital militaire, que le malade soit visité par l'aumônier.

Avis utile quoique tardif. — Depuis quelques semaines, un représentant d'une maison d'appareils et vues stéréoscopiques visite les presbytères du diocèse, s'adressant de préférence aux directeurs de patronages et d'œuvres de jeunes gens. Il propose des abonnements aux vues, à des conditions qui seraient avantageuses..... si elles étaient fidèlement remplies.

Nous engageons nos confrères à se tenir en garde, et surtout à ne signer de confiance aucun engagement; ils pourraient avoir à s'en repentir dans la suite.

Les journaux religieux des diocèses voisins feraient, croyons-nous, œuvre utile à leurs lecteurs en reproduisant le présent avis.

CHRONIQUE GÉNÉRALE

ROME. — Audiences pontificales. — I. Le 15 Septembre, le Saint-Père a reçu, dans la salle du Consistoire, deux cents pèlerins français présentés par M. l'abbé Garnier. Celui-ci a lu une adresse qu'il termina en acclamant Pie X « le Pape de Jeanne d'Arc ».

Dans sa réponse, le Saint-Père dit combien il était touché de voir de nouveau des catholiques français autour de lui, si peu de temps après les grands pèlerinages d'Avril. Il y exprime l'assurance que Jeanne d'Arc sauvera la France aujourd'hui comme elle la sauva, il y a quatre siècles, du péril d'hérésie et des maux qui la déchiraient. Pour cela, il exhorte les catholiques français à s'unir sous l'unique étendard de l'Evangile et de Jésus-Christ qui fut, d'ailleurs, celui de Jeanne d'Arc.

Le Pape termina par des bénédictions pour les pèlerins, pour tous les catholiques de France, pour leurs évêques et spécialement pour nos cardinaux — « nos capitaines, dit-il, dans les combats nécessaires de l'heure actuelle » ; — par des bénédictions spéciales aussi pour tous ceux qui souffrent persécution.

II. Le lendemain, 16 Septembre, le Souverain Pontife a reçu le pèlerinage très nombreux de jeunes gens arrivés de tous les points de l'Italie pour l'inauguration du monument au Christ Rédempteur érigé, dans l'église du Testaccio, avec la coopération des Œuvres de Jeunesse.

Le cardinal Maffi lut une adresse qui exprimait, en termes délicats, la fidélité des jeunes gens catholiques au Vicaire de Jésus-Christ. Pie X improvisa ensuite une allocution familière et élevée à la fois. Il félicita ses jeunes auditeurs de leur dévotion au Christ Rédempteur et de leur dévouement au Saint-Siège. Il leur traça, sous la forme de conseils affectueusement pressants, le programme de leur vie morale.

Il les exhorta à pratiquer la vertu avec une telle perfection que leurs bons exemples finissent par exercer une sainte contagion.

FRANCE. — Le statut légal du clergé. — C'est un mot — et une thèse — que l'on trouve fréquemment ces temps-ci dans les journaux. Que faut-il en penser ?

L'union avec l'Etat est la condition normale de l'Eglise. La thèse contraire de l'Eglise libre dans l'Etat libre a été justement censurée.

S'ensuit-il qu'il faille à tout prix en revenir, dans notre pays, à l'union de l'Eglise et de l'Etat ?

Oui, si le statut dont il s'agit s'inspirait d'un esprit de justice et de bienveillance envers l'Eglise, et avait en vue le bien de la religion et de la société.

Non, si nous avons affaire — et c'est le cas — à des sectaires obstinés, à des adversaires intransigeants, avec lesquels, non seulement aucun accord n'est possible, mais qui sont imbus de telles erreurs, animés de telles haines, qu'ils ne pourront jamais être pour l'Eglise que des ennemis irréductibles. De tels hommes ont détruit le Concordat et volé l'Eglise, dans l'intention de s'enrichir de ses dépouilles, autant que de la ruiner. L'Eglise ne peut pactiser avec eux.

Notre devoir, en attendant, est de nous arranger de la situation

présente, si mauvaise qu'elle soit ; d'en tirer tout le parti possible, de continuer à nous réorganiser, en créant et en propageant nos œuvres d'apostolat et de défense religieuse en même temps que les œuvres sociales nettement catholiques.

NEVERS. — Poursuites abandonnées. — Le juge d'instruction de Clamecy a rendu une ordonnance de non lieu en faveur de curé archiprêtre de cette ville et de son évêque, Mgr Gauthier. Il s'agissait de sanctions édictées par sa Grandeur au sujet du Denier du culte.

BIBLIOGRAPHIE

De l'Eglise et de sa divine constitution, par Dom GRÉA, Abbé général des chanoines Réguliers de l'Immaculée Conception. Nouvelle édition. Deux vol. de XVIII-276 et 240 pages. Chaque volume in-12 broché, 1 franc. (Maison de la Bonne Presse)

Des cardinaux et de nombreux évêques ont envoyé en nombre à l'auteur leurs félicitations. De toutes leurs lettres, nous ne retiendrons qu'une simple phrase du regretté cardinal Perraud : « Un tel livre est moins sorti du travail discursif dans lequel on peut s'aider des labeurs d'autrui que d'une application de vos réflexions personnelles au mystère de la survivance de Jésus-Christ dans l'Eglise, dont elle est « le corps et la plénitude » et qu'elle continue dans l'universalité de ses états et de ses fonctions à travers toutes les vicissitudes. »

Saint Clément-Marie Hofbauer, Rédemptoriste (1731-1820), par le T. R. P. Achille DESURMONT, C. SS. R. Vol in-8° écu de 160 pages, 1 fr. 50. Cette vie, aussi intéressante qu'édifiante, emprunte à la canonisation de son héros, le 20 Mai 1909, une incontestable actualité.

Paroles de Prêtre et de Français. Jeanne d'Arc à Orléans, à Beaugency, à Jargeau, à Paris. Le 11 Octobre, Loigny et Coulmiers. L'enseignement religieux. La Jeunesse catholique. Par M. l'abbé Vix, vicaire général d'Orléans, ancien supérieur de La Chapelle Saint-Mesmin, directeur de l'école de Pont-Levoy. Un volume in-16 double couronne (iv-286 pages). — Prix 3 fr. (G. Beauchesne, éditeur)
A Quimper, librairie J. Salaun.

Revue Financière.

Les bonnes intentions du marché ne se sont pas maintenues devant le recul des valeurs espagnoles ; on commence à s'énervier en Espagne, de l'inaction des troupes au Maroc et des mesures coercitives du gouvernement à l'intérieur.

La Rente Française a été ramenée à 97,47. Les Fonds Russes ont accentué leur faiblesse. Recul de l'Extérieure à 96,25. Les Lots du Congo ont un bon courant de demandes à 92 50.

La Banque de France est montée à 4.300. On retrouve le Crédit Foncier à 768. Les Sociétés de Crédit sont indécises. Après avoir gagné un peu de terrain, le Crédit Lyonnais s'est tassé à 1.338.

Les actions de nos grandes Compagnies de chemins de fer n'ont pas conservé toute l'avance qu'elles avaient acquise. Les Chemins espagnols se sont repliés. Les Sarragosses se traitent à 390, les Nord-Espagne à 330.

Le 25 Septembre a eu lieu, par les soins de la Banque Franco-Américaine, l'émission des 16.000 obligations 4 % de 500 francs de la Société Franco-

Suisse de chemins de fer, destinés à la construction du chemin de fer Asti-Chivasso, dans l'Italie du Nord. Cette opération s'est effectuée avec un plein succès.

Les obligations 5 1/2 %, or du Chemin de fer Grand Nord Central de Colombie ont un marché animé aux environs de 426 francs. D'ores et déjà le paiement des trois premiers coupons est assuré par un dépôt en banque, ce qui représente un laps de temps plus que suffisant pour que la garantie kilométrique accordée par le gouvernement colombien devienne effective et rende ces titres assimilables aux fonds de ce pays.

On recherche à 430 francs les obligations 5 % de la Compagnie Ottomane des Eaux de Beyrouth, tant pour leur revenu élevé de 5,20 %, que pour les garanties offertes par le placement. Ces obligations sont intéressantes par suite de la forte situation financière de la Compagnie dont les bénéfices sont en progression constante.

Les obligations 5 % de la Société hongroise de Cuivres sont fermement tenues à 370 francs, et à ce cours, donnent un revenu de 5,67 %, sans tenir compte de la prime au remboursement qui est de 50 fr., puisque la valeur nominale du titre est de 400 couronnes ou 420 francs.

Nouvelle avance de l'action Ashanti and Gold Coast à 34 fr. 25.

ASSURANCES MUTUELLES DU MANS

IMMOBILIÈRE ET MOBILIÈRE

Contre L'INCENDIE ET LA Foudre même non suivie d'Incendie.

Créées en 1828 et 1842

Conditions spéciales et très avantageuses
pour les ÉGLISES

MODICITÉ ET FIXITÉ DES PRIMES

S'adresser à M. DE COURSNONGLE, Directeur particulier, 46, quai de l'Odéon, Quimper.

UN MONSIEUR offre gratuitement de faire connaître à tous ceux qui sont atteints d'une maladie de la peau, dartres, eczémas, boutons, démangeaisons, bronchites chroniques, maladies de la poitrine, de l'estomac et de la vessie, de rhumatismes, neurasthénie, un moyen infailible de se guérir promptement, ainsi qu'il l'a été radicalement lui-même après avoir souffert et essayé en vain tous les remèdes préconisés. Cette offre, dont on appréciera le but humanitaire, est la conséquence d'un vœu.

Écrire par lettre ou carte postale à M. VINCENT, 8, place Victor-Hugo, à GRANOBLE, qui répondra gratis et franco par courrier et enverra les indications demandées.

MALADIES NERVEUSES

Guérison certaine par l'Antiépileptique de Liège

de toutes les maladies nerveuses et particulièrement de l'épilepsie, réputée jusqu'aujourd'hui incurable.

La brochure contenant le traitement et de nombreux certificats de guérison est envoyée franco à toute personne qui en fera la demande par lettre affranchie à M. FANYAU, Pharmacien à Lille (Nord).

ON DEMANDE, pour deux fillettes, **Religieuse sécularisée**, ou **Institutrice libre**. Ecrire M. A. R., Poste restante, Pont-Aven (Finistère).

Sœur Marie.

Sous ce titre se recommandent :

L'Eau de **Mélisse** des Carmes Sœur Marie ;
Alcool de **Menthe**, Dentifrice Sœur Marie ;
Eau de **Cologne** Sœur Marie.

Produits renommés par leur goût et leur finesse exquise.
En vente : chez M. J. SALAUN, libraire, Quimper ; M. TOURMEN, libraire, Brest ; MM. ROGER, JEAN, LE GOAZIOU, libraires, Morlaix.
MARQUE DÉPOSÉE : Sœur Marie.

CHAUFFAGES MODERNES

PAR
L'EAU CHAUDE, LA VAPEUR A BASSE PRESSION, L'AIR CHAUD
APPLICABLES A TOUTES LES HABITATIONS, GRANDES FACILITÉS
D'INSTALLATION DANS LES MAISONS DÉJÀ CONSTRUITES
CALORIFÈRES A EAU CHAUDE ou VAPEUR en CAVE
SUPPRIMANT LES RADIATEURS DANS LES PIÈCES
EN UTILISANT LES TRAVAUX EXISTANTS
DAVENE, ROBIN & C^{IE}, Ingénieurs-Constructeurs,
33, Rue des Tournelles, PARIS.
CATALOGUES ET DEVIS GRATIS SUR DEMANDE

LIQUEUR de BALAN

DÉCOUVERTE de L'ABBÉ HODIEUX,
Curé de BALAN (Ain).

REMÈDE INFALLIBLE contre la Tuberculose, la Bronchite Chronique, l'Anémie, la Neurasthénie, les Maladies des Nerfs, les Rhumatismes, l'Arthrite, les Maladies de la Peau, la Furonculose, la Constipation, les Maladies de l'Estomac, de l'Intestin, du Foie, du Cœur, de l'âge critique, l'Artério-Sclérose, l'Albumine, le Diabète, les Varices, les Affections des Reins, et en général toutes les maladies provenant des Vices du Sang. Ecrire au **LABORATOIRE**, rue de la Fromagerie, 7, LYON.

L'Administrateur-Gérant : AR. DE KERANGAL.

Quimper, typographie DE KERANGAL, imprimeur de l'Evêché.

LA SEMAINE RELIGIEUSE

DU DIOCÈSE

DE QUIMPER ET DE LÉON

SOMMAIRE

I. — XXX^e Pèlerinage du diocèse de Quimper et de Léon à N.-D. de Lourdes, 12-18 Septembre 1909.

II. PARTIE OFFICIELLE. — Communications de l'Evêché : Nominations.

III. — PARTIE NON OFFICIELLE. — Chronique du diocèse : Intentions recommandées aux prières ; Offices extraordinaires ; Le « Par-

don » du Rosaire ; Discours prononcé à Rennes par M^{sr} Duparc, à l'occasion du Congrès de la Presse catholique ; Un deuil national ; Beuzec-Cap-Sizun ; Brest ; Plougastel-Daoulas ; Retraites de conscripts, 1909 ; Brest ; Pour nos étudiants.

IV. — Bibliographie.

V. — Annonces et avis divers.

Offices de la semaine.

Dimanche, 3 Octobre. — 18^e Dimanche après la Pentecôte. SOLENNITÉ DU SAINT ROSAIRE. Double de 2^e classe. Blanc. A la messe, mémoires du Dimanche et de S. Mélar, Martyr (au *Propre diocésain*).

Vêpres du S. Rosaire, avec mémoires du suivant, du Dimanche et de S. Mélar.

Lundi, 4. — S. François d'Assise, Confesseur. Double-majeur. Blanc.

Mardi, 5. — S. Maurice, Abbé (au *Propre diocésain*). Semi-double. Blanc.

Mercredi, 6. — S. Bruno, Confesseur. Double. Blanc.

Jeudi, 7. — Office votif du T. Saint-Sacrement ; semi-double. Blanc.

Vendredi, 8. — St^e Brigitte, Veuve. Double. Blanc.

Samedi, 9. — S. Denis et ses compagnons, Martyrs. Semi-double. Rouge.

Dimanche, 10. — 19^e Dimanche après la Pentecôte. Fête de la Maternité divine de la T. Sainte-Vierge.

Ordre de l'Adoration perpétuelle pendant la semaine.

Plomodiern. du 1^{er} au 5 Octobre.
Saint-Thégonnec du 6 au 12 —

XXX^{me} PÈLERINAGE DU DIOCÈSE DE QUIMPER ET DE LÉON à N.-D. de Lourdes

12-18 SEPTEMBRE 1909

Les lecteurs de la *Semaine religieuse* ont encore présent à l'esprit l'un et l'autre charmant compte rendu de nos deux pèlerinages de l'an dernier, cinquantième anniversaire des Apparitions de Lourdes. Ils disaient que l'appel de la Très Sainte Vierge : « Je veux que l'on vienne ici en procession » ne cessait d'être entendu et que les foules accouraient à la Grotte plus nombreuses que jamais. Rien n'est plus vrai. On pouvait craindre que l'extraordinaire mouvement produit par le Jubilé du Cinquantenaire (1) eût momentanément diminué l'élan des pèlerinages. Il n'en est rien, et au 14 Septembre dernier, le chiffre des trains spéciaux, venus à Lourdes en 1909, dépassait déjà de 20 le chiffre total des trains arrivés pendant toute l'année 1906 et toute l'année 1907.

Le mouvement vers la sainte Grotte s'accroît donc de plus en plus en France, et se remarque également dans les nations étrangères. La présente année n'a-t-elle pas vu le premier pèlerinage venu de Berlin ? Et à ce propos, S. G. Mgr l'Evêque de Tarbes écrivait : « Lourdes est devenu comme un lien de paix et de fraternité entre les peuples. Cet amour fraternel, s'étendant par delà toutes les frontières, sans rien coûter au plus fier et au plus délicat patriotisme, est-ce un rêve d'espérer qu'il pourrait faire régner la concorde dans le monde sous le sceptre de Marie, Mère de tous les hommes et Reine de la paix ? »



5.000 pèlerins du Finistère eurent le bonheur, en 1908, de célébrer à Lourdes le Jubilé des noces d'or des Apparitions,

(1) On lira avec plaisir les détails suivants que nous empruntons au *Journal officiel de la Grotte* : Pendant l'année 1908, les nombreux trains de pèlerinages, du mois d'Avril à la fin d'Octobre, ont déversé à Lourdes deux millions deux cent mille pèlerins (soit 30 millions de supplément de recettes au profit des Compagnies de Chemins de fer), et à leur tête 6 Cardinaux, 74 Archevêques et Evêques français, 27 d'Italie, 15 d'Espagne, 54 des autres régions de la Chrétienté, 62 Abbés mitrés, protonotaires apostoliques et autres prélats. Cent mille messes ont été célébrées, onze cent mille communions distribuées, soit une moyenne de trois mille trois cent cinquante par jour. Voilà bien ce que l'on peut appeler l'éloquence des chiffres.

et, cette année, le très respectable chiffre de 3.000 eût été atteint et même dépassé, n'eût été la coïncidence de grandes missions dans quelques importantes paroisses. Honneur au diocèse et au clergé en général, si dévoué à l'Œuvre des pèlerinages de Lourdes ! Le dimanche soir, 12 Septembre dernier, 2.730 pèlerins quittaient leurs paroisses pour se rendre à la cité de la Vierge Marie, lui donner un nouveau et solennel témoignage de reconnaissance et d'amour, et lui redire qu'Elle est toujours la Reine de l'Armor. Cinq trains les emportaient là-bas.

Le long voyage s'effectue péniblement, mais heureusement, sans le moindre accident, ce dont nous devons remercier les bons Anges et leur aimable Reine. Nous traversons la Bretagne, la Vendée, les Charentes, le Bordelais, les Landes, pays des bruyères et des pins, triste mais aimé des Bretons qui croient revoir certains quartiers de leur Armor et paraissent sensibles au doux murmure du vent dans les grands arbres, telle la plainte de la vague venant mourir sur les rochers de Penmarc'h ou des Aber. Nous saluons Tarbes avec joie ; dans une heure ne serons-nous pas à Lourdes ! Les fatigues sont déjà oubliées ; on admire le magnifique panorama des Pyrénées. Mais l'œil se détourne à chaque instant et voudrait découvrir la flèche de la Basilique ou la Croix du Calvaire.

...Enfin voici Lourdes ! Lourdes, tant désiré, tant aimé ! On s'empresse. Tous ont hâte d'être libres pour courir à la Grotte et s'agenouiller devant la blanche Madone qui semble sourire à l'arrivée de ses fidèles Bretons. Déjà un groupe assez compact s'est formé : on prie tout haut, on chante. Ce que voyant, M. le Directeur récite une dizaine de chapelet pour saluer et remercier la Vierge, et invite les pèlerins à se retrouver, le lendemain, à la Grotte, pour la messe de communion. La nuit vient, mais beaucoup, au lieu de chercher un repos bien gagné, veulent assister à la procession aux flambeaux faite par les Belges. Quelques vaillantes Bretonnes y prennent même part, mais les autres, du haut du péristyle du Rosaire, se contentent d'admirer le spectacle superbe, féerique, tant de fois décrit, de cette procession qui se déroule lentement, telle une rivière d'étoiles qui vient accumuler ses ondes lumineuses devant l'église, pendant qu'éclate majestueux et vibrant le beau chant du *Credo* royal...



Mardi 14 Septembre. — Il est 7 heures. A la Grotte, on n'entend que le chant de la prière mêlé au murmure du Gave. Déjà depuis longtemps les Bretons sont là, attendant l'heure du Sacrifice divin. M. le Curé de Saint-Corentin monte à l'autel, où il va dire la sainte Messe pour tous les pèlerins. Deux prêtres distribuent la sainte communion et ne cesseront que lorsque le dernier des pèlerins aura reçu sa part du Pain de vie ; ce pendant que montent ardents vers la Vierge les

beaux chants de la communion « *Mari, guir vamm da Zoue...* », que dirigent avec tant de zèle et d'habileté MM. Henry et Havas.

La seconde messe est dite, par le vénérable M. Salaun, doyen du Chapitre, et plus spécialement à l'intention de notre Evêque bien-aimé que la souffrance a retenu loin de nous. Oh ! que nos prières montent ferventes, à cette heure, vers la Vierge Immaculée ! A la fin, M. le Directeur adresse le salut de l'Ange à la Vierge du Rocher, la remercie, au nom de tous, la prie de bénir le pèlerinage pour qu'il soit saint et salutaire aux âmes et donne rendez-vous aux pèlerins, pour 10 h. 1/2, à l'église du Rosaire. A l'heure fixée, la grand'messe est chantée par M. Pellerin, curé-doyen de Saint-Renan. Après l'Evangile, M. Coat donne ses avis habituels. Il recommande d'abord aux pèlerins de passer saintement les jours si courts du pèlerinage, leur rappelant qu'ils doivent s'approcher, chaque matin, de la Sainte Table, comme le veulent Notre-Seigneur et l'Eglise, son interprète infailible... « Ayez constamment le chapelet en main, dit-il, comme la Vierge apparaissant à Bernadette, et récitez-le avec ferveur pour Notre Saint Père le Pape, notre Evêque vénéré, le clergé et tous les fidèles de notre diocèse, particulièrement pour vos parents et amis, et surtout gardez-vous bien d'oublier ces pauvres malades qui nous ont accompagnés si nombreux et souhaitent si ardemment d'être guéris et soulagés. » Puis la messe se termine, et l'on se disperse jusqu'aux vêpres qui doivent être chantées à 2 h. 1/2, au Rosaire. Elles commencent à l'heure dite, et M. le Curé-Doyen de Pont-Croix les préside. Après le chant du *Magnificat*, M. le chanoine Péron, curé-doyen de Châteauneuf-du-Faou monte en chaire et commente très heureusement ce texte des Macchabées : « *Ignotus erit locus, donec, congreget Deus congregationem populi et propitius fiat ; et tunc apparebit majestas Domini.* Dieu a choisi des lieux de prédilection pour manifester sa puissance au Sinaï, à Nazareth, au Golgotha. En ces derniers temps, il a choisi Lourdes. Il y a 51 ans, Il a envoyé sa Mère pour en prendre possession ; elle y est apparue dix-huit fois ; et depuis Elle ne cesse d'y montrer sa puissance et sa bonté, guérissant les malades et convertissant les âmes. Rappelons-nous et méditons les paroles si graves qu'Elle a prononcées ici et n'oublions jamais que la dévotion à Marie est le gage le plus assuré de prédestination ».

Comme l'on sentait bien dans l'accent si convaincu et si chaleureux de l'orateur le cœur si dévoué du zélé gardien de Notre-Dame des Portes !



Mais nous sommes au 14 Septembre, fête de l'Exaltation de la Sainte Croix et au 9^e anniversaire de l'érection du beau Calvaire breton par les cinq diocèses de la Bretagne. Ce serait

une faute de l'oublier. Aussi, avant la procession du Très Saint-Sacrement, nous allons nous y rendre, bannières déployées, chantant nos cantiques de la Croix et le *Vexilla Regis*. En rangs serrés, nos 2.700 pèlerins se massent autour du Calvaire, et quand M. le Curé de Saint-Louis de Brest, qui préside la cérémonie, arrive, accompagné du clergé en habit de chœur, tous se jettent à genoux pour réciter les prières indiquées et chanter trois fois : *O Cruce ave, spes unica !* Ce fut vraiment un beau spectacle.

Mais voici l'heure consacrée à la gloire de Jésus-Hostie, Fils de Marie. Le Très Saint-Sacrement, porté par S. G. Mgr l'Archevêque de Tours, sort de la Grotte à 4 h. 1/2, précédé d'une longue file d'hommes, de prêtres, cierges allumés en mains, chantant les hymnes eucharistiques. Le cortège contourne la rampe du Rosaire, passe devant la Vierge couronnée et va se masser au pied du sanctuaire, pendant que Notre Seigneur Jésus-Christ, du haut de l'ostensoir d'or, va bénir chacun des malades. Quel spectacle grandiose et imposant ; il est impossible d'en rêver de plus beau, de plus impressionnant ! La cérémonie dure très longtemps ; aucun fait miraculeux ne se produit, et plusieurs pèlerins semblent déçus. Mais on entend des voix qui disent : « Ah ! nous n'avons pas assez bien prié ; il faut plus de ferveur ». Pourtant l'action divine suit son cours, car vers le même temps, nous apprenons qu'une jeune fille du diocèse de Tours, M^{lle} Clotilde Berthon, âgée de 22 ans, alitée depuis 27 mois par une coxalgie gauche, ne pesant que 80 livres, pendant qu'elle priait à la Grotte, commença à souffrir un peu moins et put s'asseoir. Portée à la piscine, elle put se tenir debout après la deuxième immersion. Les douleurs ont ensuite continué à diminuer rapidement, l'appétit est revenu et la marche aussi. M^{lle} Berthon, bien que faible, ne souffre plus aucune douleur (*Journal de la Grotte*).

Le soir, à 8 heures, la procession aux flambeaux vient terminer cette belle journée, et les *Ave Maria*, sans fin, montent enthousiastes jusqu'au trône de l'Immaculée Conception.



Mercredi 15 Septembre. — Le temps est superbe, la joie se lit sur tous les visages. La messe de communion est dite, à 6 heures au Rosaire par M. le chanoine Grall, curé-doyen de Ploudalmézeau, la messe d'actions de grâces par M. le Curé-Doyen de Landivisiau. Tous nos pèlerins s'approchent de la Sainte Table, avec la même ferveur que la veille. A 10 heures, M. le chanoine Cozic, curé de Lesneven, chante la messe encore à l'église du Rosaire, seule assez vaste pour nous contenir tous. Les chants liturgiques, les cantiques bretons et français sont enlevés avec une maestria superbe.

Mais voici que M. le Curé de Saint-Louis de Brest monte en

chaire. Tout le monde est attentif. On aime tant l'entendre prêcher avec cette profonde conviction apostolique qui persuade déjà. Cette fois, il nous donne un magistral discours sur la Pénitence, en s'inspirant des paroles de la Très Sainte Vierge à Bernadette. Nous regrettons de ne pouvoir le reproduire *in extenso*, mais nos lecteurs pourront se procurer la joie de le lire dans l'*Echo paroissial* de Brest.

M. le Curé montre « combien il est opportun de rappeler aux hommes et même aux chrétiens de notre temps la nécessité de la pénitence. Pour nos contemporains, il semble, en effet, qu'il n'y ait pas d'autre but à la vie que la recherche des honneurs, des richesses et des plaisirs. Et si, à certaines heures plus graves, on ose leur mettre sous les yeux la Croix, ils n'en supportent pas longtemps la vue. Comme les juifs au Calvaire, les hommes d'aujourd'hui diraient volontiers au Christ crucifié : « Descends de ton gibet, et nous croirons en toi ». Combien, parmi eux, qui adoreraient le Christ et accepteraient ses enseignements s'il voulait bien supprimer sa morale gênante, ses appels à la pénitence. Mais le Christ ne déchirera pas une page de son Evangile, il n'en effacera pas une lettre. Son Evangile est et sera l'Evangile de la pénitence. »

Le prédicateur rappelle ensuite que la pénitence fait corps avec tout le dogme catholique : Pêché originel, Incarnation, Rédemption : « Obligés à la pénitence, ajoute-t-il, nous devons l'étendre à notre être tout entier, à notre esprit, à notre cœur, à notre corps. Et que les chrétiens prennent garde de subir sur ce point l'influence du monde au milieu duquel ils vivent. Témoins de tant de hontes, s'écrie le prédicateur, n'éprouvez-vous pas le besoin d'une expiation plus forte ? » Et il termine en exprimant le vœu que l'appel de Marie : « Pénitence ! pénitence ! pénitence ! » reste gravé dans les âmes des pèlerins. *Per crucem ad lucem.* »

Ce discours fit sur les auditeurs la meilleure impression.

En sortant, nous voyons la foule se précipiter vers la Grotte. Qu'y a-t-il donc, se demande-t-on ? C'est une jeune fille de Belgique qui vient d'être guérie... Nous copions le résumé officiel dans le *Journal de la Grotte* : « M^{lle} Antonia Désirant, non loin de Jambes-près-Namur, âgée de 14 ans, était atteinte, depuis un an environ, d'une *osteo-myélite* du fémur droit. Elle avait subi trois opérations et était arrivée à Lourdes avec deux *fistules suppurantes* situées à la partie postérieure de la cuisse. La marche était douloureuse et nécessitait l'usage de deux béquilles. »

» Le mercredi 15 Septembre, dans la matinée, à l'hôpital, la jeune malade a éprouvé une amélioration notable lui permettant d'abandonner ses béquilles. Elle s'est rendue aussitôt à la Grotte à pied.

Amenée le lendemain au *Bureau des Constatations*, on a trouvé que ses fistules ne coulaient plus et paraissaient en voie de cicatrisation. »

Cependant, rendez-vous avait été donné aux Bretons de Quimper, à 2 h. 1/2, sur l'Esplanade de la Basilique, pour gravir la Montagne et faire l'exercice tant aimé du chemin de la Croix. M. le Curé-Doyen d'Arzano reçoit l'étole et préside, pendant que l'infatigable M. Salaün dirige la procession. On chante, on prie, on admire les magnifiques Stations qui y ont, depuis peu, été érigées. L'an prochain, nos heureux pèlerins pourront contempler la neuvième qui sera *la nôtre*, puisque nous l'avons offerte en ex-voto commémoratif des noces d'or des Apparitions. Arrivés au sommet de la Montagne, au pied de la 12^e Station, Jésus en Croix, les pèlerins se rangent autour du bon M. Herry, recteur de Saint-Divy, l'un de nos plus zélés apôtres de Lourdes, qui va prononcer, d'une voix forte, bien timbrée, entendue de tous, un beau sermon breton dont voici un court résumé :

« La Croix, autrefois méprisée, est aujourd'hui en honneur. D'où provient ce changement ? Du sang d'un Dieu mort sur la Croix. Jésus, en mourant, a fait de la Croix : 1^o une chaire ; 2^o un autel où il s'immole pour nous ; 3^o un trône d'où il règne sur le monde.

» 1^o La Croix est une chaire d'où Jésus enseigne le monde. Saint Paul, saint Pierre, et les grands Docteurs, comme saint Thomas et saint Bonaventure, ont affirmé avoir appris bien plus au pied de la Croix que dans leurs livres. Et quel enseignement que celui que Jésus nous donne du haut de la Croix : il nous montre la valeur des âmes, la valeur du ciel ; il nous y apprend l'amour de Dieu pour les hommes.

» 2^o La Croix est un autel où Jésus se sacrifie pour nous. La Croix a payé la rançon de l'homme pécheur et nous a valu l'amitié d'un Dieu irrité.

» 3^o La Croix est un trône : comme cela paraissait peu quand saint Pierre arriva à Rome porteur de la Croix des chrétiens ! Comme cela paraissait peu alors que la Croix restait cachée pendant plusieurs siècles ! Mais voici que la Croix prend possession du monde avec Constantin, de la Gaule avec saint Denys, de l'Armorique avec saint Corentin et saint Pol de Léon. La voilà plantée au haut de nos clochers, aux carrefours de nos chemins de Bretagne, sur nos plages et jusqu'au fond de nos vieilles forêts. La voilà qui prend possession de nos demeures où la place d'honneur lui est réservée, la voilà dans les mains de nos mourants et sur la tombe de nos morts. Chassée des écoles, des hôpitaux, du tribunal, des mairies, elle restera debout. »

Encore sous le coup de ces fortes paroles, nos pèlerins descendent l'autre versant de la Montagne et vont se préparer à la procession du Très Saint-Sacrement. Les hommes et le clergé se rendent à la Grotte. Beaucoup se rangent sur l'Esplanade pour unir leurs prières à celles des malades qui attendent le passage de Notre-Seigneur. Ils sont là plus de 700, dont près

de 30 presque mourants. L'Hostie-Sainte apparaît, portée par M. le Directeur du pèlerinage de Quimper; Jésus attire tous les regards. De sa voix chaude et vibrante, M. Henry, recteur de Saint-Pierre Quilbignon dit les invocations que les malades et la foule répètent et que l'écho répercute : « Marie, guérissez nos malades ! Seigneur, faites que je voie ! Faites que j'entende ! Faites que je marche ! » L'émotion est à son comble et gagne tous les cœurs, la foi et la confiance rayonnent dans les yeux des malades, quand le Maître du monde, Jésus, s'incline vers ses frères souffrants. Marie et son divin Fils ne resteront pas sourds aux supplications de leurs enfants. A peine la procession est-elle terminée que la foule se porte au *Bureau des Constatations* où le docteur Boissarie se trouve tout à coup en présence de trois personnes qui se disent guéries. La science examine impartialement les faits, pendant que résonnent au dehors les cris mille fois répétés de : Vive Notre-Dame de Lourdes ! Le Bureau ne veut enregistrer sur l'heure que l'une des guérisons. Nous en donnons la relation suivante, d'après le *Journal de la Grotte* :

Pèlerinage diocésain de Tours. — M^{lle} Marguerite Pineau, de Tours, âgée de 22 ans, avait subi, le 13 Février 1908, une opération chirurgicale pour une appendicite dont elle souffrait depuis le mois de Novembre précédent. La malade s'était levée 24 jours après, mais avait été, au bout de 8 jours, forcée de se remettre au lit, car les douleurs abdominales qu'elle éprouvait depuis le début avaient persisté et la marche en augmentait la violence. Depuis ce moment, M^{lle} Pineau avait dû être presque toujours couchée. Elle avait perdu tout à fait l'appétit, ne se nourrissait que de bouillon de légumes ; tout aliment solide provoquait une répugnance invincible ; ce régime avait amené une faiblesse et un amaigrissement sensibles et la jeune fille avait perdu 18 kilos de son poids. Divers traitements, entre autres la psychothérapie, avaient été essayés mais en vain.

Arrivée à Lourdes couchée sur un matelas, le mardi 14 Septembre, après un voyage pénible, la malade éprouva à la procession du Saint-Sacrement, le même jour, un fourmillement dans tout le corps, mais il ne s'ensuivit aucune amélioration dans son état. Le lendemain, après le passage devant elle de la Sainte-Hostie, elle s'est levée et mise à genoux, sans avoir conscience, nous a-t-elle dit, de ce qu'elle faisait. Ce n'est qu'à son arrivée à l'hôpital, lorsqu'elle put accepter, non seulement sans répugnance mais encore avec appétit, les aliments solides qu'on lui présentait qu'elle commença à se rendre compte du changement survenu dans son état. Après un bon repas, elle passa une bonne nuit et s'éveilla, le jeudi matin, se sentant tout à fait bien. Elle se rendit à pied au *Bureau des Constatations* (1) et depuis

(1) Elle y avait été conduite, la veille après la procession, comme nous l'avons dit précédemment.

a marché sans difficulté et mange avec appétit ; ses forces reviennent à vue d'œil.

Le soir de ce 15 Septembre, sous un ciel constellé d'étoiles, la procession aux flambeaux se déroula avec plus de splendeur encore que la veille... Belges, Anglais, Grand-Duché de Luxembourg, l'Espagne, l'Italie, Tours, Quimper et Saint-Brieuc y prennent part. C'est un enthousiasme sans pareil, et tous admirent, dans le ravissement, les splendides illuminations de la Basilique et du Rosaire.

†

Jeudi 16 Septembre. — Par une faveur toute spéciale, les deux messes pour les pèlerins de Quimper sont dites, une seconde fois, à la Grotte. Les heureux célébrants sont MM. les Curés de Saint-Louis de Brest et de Châteauneuf-du-Faou. C'est toujours la même ferveur. Tous les cœurs s'élancent vers Marie ; tous les regards s'élèvent vers sa blanche image. Les noms aimés s'échappent de toutes les lèvres ; on demande la santé d'un père ou d'une mère, d'une sœur ; la conversion d'un frère bien-aimé ; le succès de quelque affaire ; tous les désirs sont exprimés et la Vierge les exaucera, surtout si le salut des âmes doit en dépendre, et des larmes s'échappent doucement de bien des yeux.

Aujourd'hui, nous n'avons pas de grand'messe. Mais suivant une pieuse coutume, nous allons aux piscines où nos prêtres nous exhortent éloquemment à prier pour tous les malades et plus particulièrement pour les nôtres qui sont si nombreux. Il y en a de tous les âges et de toutes les conditions. Ici, un enfant de 4 à 5 ans sur les genoux de sa pauvre mère. Il n'a jamais marché. Plus loin, c'est un homme, soutien de sa famille, qui excite la pitié ! Beaucoup ne sont pas guéris. Mais Marie ne les laissera pas partir, les mains vides ; ils emporteront au loin la résignation, le courage et l'espoir, biens de l'âme qui valent mieux que la plus florissante santé.

Tous les malades sont d'une piété, d'une soumission admirable à la volonté de Dieu. Une Belge aveugle qui faisait son quatrième pèlerinage à Lourdes nous disait : « Le bon Dieu sait parfaitement ce qu'il fait et s'il ne me donne pas la guérison, c'est qu'elle n'est pas utile au salut de mon âme. »

Il est 10 heures, nous quittons les piscines. Je me dirige vers le Bureau du docteur Boissarie, triste de n'avoir pu jusqu'à présent constater quelque guérison en faveur de nos chers malades du Finistère. J'entre ; on annonce le « Directeur des Bretons ». Le bon docteur me sourit et me tend la main : « Mais approchez donc, dit-il, tenez, en voici une des vôtres qui est guérie. » Je regarde et j'aperçois, assise devant lui, une jeune Sœur du Saint-Esprit, toute joyeuse, mais d'une pâleur extrême. — « Eh bien ! c'est bien une bretonne celle-là ? — Oui, docteur, mais est-elle de notre diocèse ? car vous avez

ici Quimper et Saint-Brieuc. — On va vous le dire tout à l'heure. Mais qu'est-ce que cela fait, qu'elle soit de Quimper ou de Saint-Brieuc ? c'est toujours une bretonne, et la Sainte Vierge a daigné sourire à votre petite Bretagne. Réjouissez-vous donc. »

C'est ce que je fais de tout cœur et je félicite bien sincèrement cette petite Sœur blanche qui a tant de compagnes à Lourdes en ce moment.

La Sœur Saint-Charles, religieuse du Saint-Esprit, de Chateaudren, je crois, chassée par l'orage du doux pays de France, exilée, était en résidence à Pontypool, pays de Galles, « elle était atteinte depuis 12 ans d'un ulcère de l'estomac, qui s'accompagnait de vomissements de sang plus ou moins fréquents et de vives douleurs après l'ingestion des aliments. Ces symptômes s'étaient un peu améliorés, puis s'étaient aggravés depuis 2 ans. L'amaigrissement s'était accentué et la Sœur était revenue à Saint-Brieuc pour prendre part au pèlerinage de Lourdes de cette année. A son premier bain de piscine, son état a commencé à s'améliorer, les progrès ont été rapides, et dès le lendemain, 13 Septembre, la Sœur pouvait manger du pain, de la viande, des fruits, en un mot s'alimenter comme tout le monde. Les vomissements et les douleurs ont disparu et la digestion est devenue normale. » (*Journal de la Grotte.*)

Pieuses Filles du Saint-Esprit ! depuis quelque temps, il ne se passe guère d'année que le *Bureau des Constatations* n'ait à enregistrer quelque guérison en faveur de l'une ou l'autre de vos Sœurs souffrantes. Qu'est-ce à dire, et à quoi faut-il attribuer ces attentions particulières de la Vierge Marie ? Est-ce parce que vous êtes les Filles de son Epoux divin, le Saint-Esprit ? Est-ce pour approuver ou récompenser la vaillante énergie que vous avez déployée dans les luttes récentes ? Nous ne le savons pas. Ce n'est pas à nous de juger. Mais ce que nous pouvons dire, c'est que vous avez le droit d'être fières et heureuses de ces marques de tendresse de la Mère de Dieu, qui vous aideront à souffrir avec joie les tristesses et les amertumes de l'avenir, en vous sanctifiant.

A 2 h. 1/2, le Rosaire s'ouvre encore pour les pèlerins de Quimper. Les vêpres sont chantées par M. le Curé-Doyen de Plouigneau, qui est venu mettre son nouveau ministère, dans cette importante paroisse, sous le patronage de Notre-Dame de Lourdes. Puis M. le Curé de la Cathédrale monte en chaire pour donner les derniers avis avant le départ ; car, hélas ! l'heure de quitter ces lieux bénis va bientôt sonner. Pourtant on resterait encore volontiers près de la Grotte. Il y fait si bon ; on y prie si bien ! « Chers pèlerins, dit M. le Curé, emportez dans vos âmes le souvenir de votre pèlerinage, le souvenir des beaux spectacles dont vous avez été témoins à Lourdes, des paroles édifiantes que vous y avez entendues, des chants qui ont si agréablement réjoui vos oreilles. Avant de partir, dites à

la Vierge Marie toute votre reconnaissance et tout votre amour. Promettez-lui de l'aimer chaque jour davantage, et pour y parvenir, imitez encore mieux ses vertus. Aujourd'hui plus que jamais, le monde est plongé dans le mal ; fuyez le monde et ses dangers, suivez la voix de vos Pasteurs et n'oubliez jamais la fière devise de nos ancêtres : « Plutôt la mort que la souillure » ! O Marie, Mère si tendre et si douce, jetez sur nous vos regards maternels, afin qu'un jour, après cet exil, nous puissions contempler, au ciel, Jésus entre vos bras, *post hoc exilium ostende* ! « Et maintenant, ajoute-t-il, que ma dernière parole soit pour notre Evêque vénéré ; hier matin, je lui transmis cette dépêche au nom de tous :

« Les pèlerins, si désireux de vous voir à leur tête, ne cessent d'invoquer la Vierge Immaculée pour Votre Grandeur ».

Monseigneur a daigné répondre : « Je remercie et je bénis les pèlerins de Quimper et de Léon et, regrettant de n'avoir pu les conduire moi-même à Lourdes, j'unis mes prières aux leurs, pour leurs familles, l'Eglise et la France. »

Une dernière prière fut dite à toutes ces intentions, et la cérémonie se termine par le chant du *Magnificat* et la bénédiction solennelle du Très Saint-Sacrement. A peine sortis, nous nous disposions à assister à la procession qui, ce soir là, devait revêtir une splendeur encore plus grande, tous les pèlerinages arrivés dans la semaine se trouvant réunis, ayant à leur tête l'Archevêque de Tours, deux évêques d'Angleterre, trois d'Italie dont S. G. Mgr Graselli, archevêque-évêque de Viterbe, venu exprès à Lourdes pour y célébrer ses noces de diamant sacerdotales, celui-là même qui, l'an dernier, au dernier jour anniversaire des Apparitions, le 16 Juillet 1908, chanta la messe à la Grotte, à 6 heures du soir, à jeun depuis la veille.

Mais, hélas ! nous n'aurons pas la joie d'assister à cet émouvant spectacle. Un violent orage se prépare, d'énormes nuages noirs s'amoncellent à l'horizon, les sourds grondements de la foudre se font entendre au loin, puis se rapprochent avec une rapidité inouïe, et aussitôt la pluie se met à tomber avec une telle violence que l'Esplanade n'est bientôt plus qu'un lac. On se hâte de transporter les pauvres malades à l'*Abri des Pèlerins* et dans l'église du Rosaire où se fait la cérémonie aussi solennellement que possible. Quelle déception pour nos bons pèlerins ! Mais peut-on se plaindre, quand on voit les malades tant souffrir ? Oh ! qu'il est consolant et salutaire de comprendre le grand mystère de la souffrance !

A 8 heures du soir, le temps se montre moins inclément. Nos intrépides Bretons se retrouvent encore à l'Esplanade : le vent souffle, les lumières s'éteignent, mais ils poursuivent bravement leur chemin en chantant leur éternel *Ave*. Et au milieu de la nuit, vous les retrouverez encore au Rosaire pour l'heure sainte et l'adoration nocturne, écoutant les pieuses instructions de M. l'abbé Penndu qui les porte à l'amour de l'Eucharistie,

et assistant à la messe solennelle que chante, à 2 heures du matin, M. le chanoine Salaun. Puis nourris du Pain de la vie éternelle, fortifiés par cet aliment céleste, ils se rendent tout joyeux à la gare rejoindre les trains qui vont les ramener à la terre d'Arvor.



Au moment où s'ébranle le dernier train de Landerneau, à 8 heures, le vendredi, les pèlerins du train de Quimper se réunissent, une dernière fois, à la Basilique. Le bon recteur de Kerfeunteun, M. Péron, dit la sainte Messe à leur intention, pendant que les derniers échos des cantilènes bretonnes viennent expirer au pied du trône de l'Immaculée Conception.

M. le Directeur leur adresse, une dernière fois, la parole, et commente brièvement l'antienne : *O sacrum convivium*. Il termine en suppliant la Mère du Sauveur de leur faire aimer de plus en plus l'auguste Sacrement qui est le gage de la gloire future, *futurae gloriae nobis pignus datur*.

Puis tous les fronts s'inclinent, après le chant du *Tantum ergo*, et la bénédiction du divin Fils de Marie vient clore magnifiquement notre beau pèlerinage !

Et pourtant, pouvons-nous partir sans revoir, une dernière fois, la Grotte bénie ? Oh ! non, c'est impossible ! Nous y courons, nous tombons à genoux devant la Vierge Immaculée, nous baisons avec ardeur le rocher où elle daigna reposer son pied virginal, nos yeux se mouillent de larmes et nos cœurs éclatent dans une dernière supplication. C'est fini ! au revoir ! Et bientôt le train nous emporte vers notre chère Bretagne, que nous serons heureux de revoir. A peine de retour, il nous faudra reprendre le dur labeur quotidien. Mais Marie a illuminé nos cœurs d'un rayon divin. Avec plus de courage et de confiance, nous reprendrons tous notre tâche. Notre Mère ne nous a pas donné de miracles éclatants ; mais n'a-t-elle pas changé le cœur de beaucoup ; n'a-t-elle pas séché les larmes des uns, calmé les craintes des autres ? Du fond du cœur à la Vierge tant aimée, disons un grand merci pour tous ses bienfaits. A Elle toujours notre confiance et notre amour !

Vive Notre-Dame de Lourdes !

29 Septembre, fête de saint Michel, Archange.

PARTIE OFFICIELLE

COMMUNICATIONS DE L'ÉVÊCHÉ

Nominations. — Par décisions épiscopales des 22 et 28 Septembre, ont été nommés :

Vicaire à Penmarc'h, en remplacement de M. Plouhinec, M. Martin, vicaire de Guengat ;

Vicaire de Guengat, M. Guyader, maître d'études à l'Institution Saint-Vincent de Paul, à Quimper ;

Curé-doyen du Faou, en remplacement de M. Le Meur, démissionnaire pour cause de santé, M. Bodériou, aumônier des Ursulines, à Morlaix ;

Aumônier des Ursulines, à Morlaix, M. Grall, vicaire à Briec ;

Vicaire à Briec, M. Héréus, vicaire à Crozon ;

Vicaire à Lannilis, en remplacement de M. Castrec qui entre dans la Congrégation des PP. Salésiens, M. Blanchard, vicaire à Plouigneau ;

Vicaire à Plouigneau, M. Abgrall, vicaire à Guilvinec ;

Vicaire à Guilvinec, M. Le Guen, vicaire au Conquet ;

Vicaire au Conquet, M. Rolland (Jean), surveillant à Paris.

PARTIE NON OFFICIELLE

CHRONIQUE DU DIOCÈSE

Intentions recommandées aux prières.

I. — **L'Église et la France.** — Les écoles chrétiennes.

II. — **Missions.** — LOTHEY, du 23 Septembre au 10 Octobre ;
PLOMODIERN, du 26 Septembre au 10 Octobre ;
COMBRIT, du 5 au 23 Octobre. Président, pour la 1^{re} série (Mission des enfants), M. Chapalain, recteur de Bodilis.

III. — **Retraites.** — GRAND-SÉMINAIRE, retraite de rentrée, du 6 au 10 Octobre ;

— LESNEVEN, retraite bretonne pour les hommes, du 3 au 9 Octobre ;

— — retraite bretonne pour les femmes, du 17 au 23 Octobre ;

— MORLAIX, retraite bretonne pour les femmes, du 3 au 9 Octobre ;

— QUIMPERLE, retraite bretonne pour les femmes, du 10 au 18 Octobre ;

— QUIMPER, retraite bretonne pour les femmes, du 17 au 23 Octobre.

Offices extraordinaires.

Quimper. — CATHÉDRALE DE SAINT-CORENTIN. — Vendredi 1^{er} Octobre, à 7 h. 3/4 du soir, ouverture du Mois du Rosaire; exposition du T. Saint-Sacrement, chapelet, Prière à S. Joseph, chant des litanies de la T. Sainte Vierge; bénédiction.

Les mêmes pieux exercices se feront tous les jours du mois, *sauf avis contraire*, à 7 h. 3/4 du soir. Le jeudi et le dimanche, l'exercice commencera par la procession.

Dimanche 3 Octobre, fête du saint Rosaire, après les vêpres (qui se chantent à 5 heures), procession dans l'intérieur de l'église; exposition du Saint-Sacrement, chapelet; bénédiction.

Le **jeudi 7 Octobre**, à 9 h. 1/4, messe du Saint-Esprit à l'occasion de la rentrée des écoles primaires de la ville. La messe sera suivie d'une courte instruction et de la bénédiction du T. Saint-Sacrement.

On invite spécialement à cette cérémonie les membres de la confrérie de la Doctrine chrétienne, les enfants des écoles et leurs parents.

— ÉGLISE DE SAINT-MATHIEU. — Pendant le mois d'Octobre, les exercices du Rosaire auront lieu chaque soir, à 8 heures, excepté le dimanche où ils suivront immédiatement les vêpres. Exposition du T. Saint-Sacrement, chapelet, litanies, prière à S. Joseph, bénédiction.

— CHAPELLE DE LA RETRAITE. — **Dimanche, 5 Octobre**, réunion de la Congrégation des Dames. À 7 h. 1/2, messe, instruction et bénédiction du T. Saint-Sacrement.

La Lettre collective des Evêques de France « sur les droits et les devoirs des parents relativement à l'école » — dont le texte vient d'être publié prématurément par suite d'un malentendu — sera lue, dimanche prochain, dans toutes les églises du diocèse.

Nous la donnerons dans notre prochain numéro.

Le « Pardon » du Rosaire. — On appelle ainsi une indulgence plénière accordée par le Pape saint Pie V, en souvenir de la victoire de Lépante, et confirmée par ses successeurs, notamment par S. S. Léon XIII dans le nouveau Catalogue des indulgences du Rosaire (n° 62). Nous résumons ici ce qui concerne cette précieuse faveur.

1^o *Tous les fidèles* peuvent la gagner, le jour de la fête du T. Saint Rosaire, c'est-à-dire le *premier dimanche d'Octobre*, pourvu que, s'étant confessés et ayant communie, ils visitent la chapelle du Rosaire dans une église où la Confrérie est canoniquement érigée et qu'ils y prient aux intentions du Souverain Pontife.

Les associés à la Confrérie, appartenant à une communauté, cloîtrée ou non, collège ou « autre association catholique », peuvent (s'ils s'acquittent des autres prescriptions) gagner la susdite indulgence, en visitant la chapelle de leur communauté ou association, quoiqu'il n'y ait pas de statue ou d'autel du Rosaire (Pie IX, 8 Février 1874.)

2^o *Comme celle de la Portioncule*, cette indulgence peut être gagnée *toties quoties*, c'est-à-dire autant de fois qu'on réitère la visite et les prières, depuis les *premières vêpres de la fête*, jusqu'au coucher du soleil ou même le crépuscule du lendemain, à savoir,

pour cette année, depuis l'après-midi du *samedi 2 Octobre* jusqu'au soir du *dimanche 3*. Pour les visites, il est suffisant d'être dans un endroit de l'église d'où l'on peut apercevoir la chapelle ou l'autel du Rosaire.

La confession de la quinzaine suffit. La communion peut être faite, le jour de la fête ou la veille, dans n'importe quelle église.

3^o Comme toutes celles du Rosaire, l'indulgence du « Pardon » est applicable aux âmes du Purgatoire.

Discours prononcé par M^{sr} DUPARC, Evêque de Quimper,

EN L'ÉGLISE MÉTROPOLITAINE DE RENNES

A L'OCCASION DU CONGRÈS DE LA PRESSE CATHOLIQUE

Le 30 Septembre 1909.

Vias tuas, Domine, demonstra mihi, et semitas tuas edoce nos.

Mon Dieu, faites-nous connaître vos voies, et enseignez-nous vos sentiers.

(Prières de l'Itinéraire.)

MESSEIGNEURS,

MES FRÈRES,

I. — Cette prière est celle que l'Eglise met sur les lèvres du catholique qui entreprend un voyage.

Dieu seul peut orienter la vie des peuples comme celle des individus. Demandons-lui bien simplement de diriger nos pas, dans les voies douloureuses où nous sommes, et de nous aider à éviter les fautes et à franchir les obstacles qui pourraient contrarier l'œuvre providentielle à laquelle il veut nous employer.

On dit que la France est à un tournant de son histoire. Et, si c'est vrai de la France, il faut bien que ce soit vrai aussi de la Bretagne, puisque la Bretagne, à jamais Française, participe aujourd'hui au danger des routes où la France se précipite, comme au mérite des efforts que tente l'âme religieuse du pays pour rendre à la vie nationale la direction chrétienne qui a fait si longtemps sa grandeur et sa force.

Nous avons beau nous sentir solides dans notre foi et fermes dans nos résolutions, nous ne pouvons pas nier, en suivant de près le mouvement des âmes Bretonnes, que la crise les atteint, sous forme d'inquiétude sinon sous forme d'ébranlement, dans leurs croyances les plus profondes et leurs sentiments les plus chers.

Et ainsi, nous qui avons traversé, il y a des siècles, des guerres particulières, qui ont paru, à certaines heures, presque compromettre notre avenir français sans jamais entamer notre foi, nous voici engagés dans une sorte de guerre de religion, — où certes notre patriotisme ne risque pas de se compromettre.

tre, au contraire, — mais où notre foi semble devoir être l'enjeu de la bataille contre la franc-maçonnerie, et où, il faut bien le dire, comme dans les longues guerres du passé, la Bretagne croyante trouve quelques uns de ses enfants parmi ses pires ennemis.

Quelle sera l'issue de la bataille ?

Dans l'histoire générale du monde, je n'ai pas peur pour la religion. On a prouvé avec assez d'ampleur (1) qu'elle est accoutumée à franchir victorieusement « tous les tournants de l'histoire ».

Mais la Bretagne n'a pas comme elle, malgré la vigueur de ses chênes et de son granit, les promesses de l'éternité.

Je veux pourtant étudier avec vous les raisons qui me semblent autoriser nos espérances et aussi les moyens qui nous permettront de les réaliser, pour la joie de l'Eglise et pour le bien de la France.

II. — Mais d'abord, sommes-nous vraiment à un tournant de notre histoire ? La situation qui nous est faite entraîne-t-elle une orientation nouvelle de notre vie ?

Non pas, en tout cas, dans la forme aiguë où le voudraient les logiciens de l'athéisme. Parce que nous n'avons pas voulu laisser domestiquer l'Eglise, il y a des politiciens qui déclarent que nos principes et notre action sont incompatibles avec les lois essentielles du pays, et qui prétendent nous obliger à faire un choix entre notre Religion et notre Patrie. Ce serait là assurément pour nous un terrible tournant de l'histoire. Mais nous n'admettons pas que ce tournant existe pour nous. Nous prétendons garder dans le même cœur l'amour de la Religion et l'amour de la Patrie, et fidèlement toutes les deux les servir. Notre histoire Bretonne doit se continuer dans la ligne droite, également catholique et patriotique. Rien à changer à l'ancienne formule. *Potius mori quam fœdari*.

Mais, ne le nions pas, le tournant de l'histoire est réel. La situation pour nous est neuve, à cause de la séparation de l'Eglise et de l'Etat, et à cause des lois athées qui l'avaient aggravée d'avance et qui menacent de l'aggraver encore dans un avenir prochain. Faites-moi la grâce de croire que ce n'est pas le point de vue matériel qui me touche. On nous a pris nos biens, en nous laissant à peine l'usage précaire de nos églises. Je proteste, je flétris, je maintiens nos droits, pour remplir un devoir, et je passe. Voici ce qui me touche dans l'âme. On nous a dit : « Vous êtes sans ressources, et vous n'avez aucun moyen précis de vous en procurer. Mais vous êtes libres. Ne vous plaignez pas. » Et le même jour, par la même loi, on a entouré l'exercice de notre ministère et l'usage de la liberté religieuse pour nos fidèles de précautions légales qui ressemblent bien

à des chaînes, s'il faut en juger par leurs conséquences judiciaires, et qui atteignent en réalité toutes nos institutions catholiques sans exception, et le clergé séculier comme le clergé régulier, et le peuple croyant comme ses chefs. Voilà ce qui rend la situation cruellement neuve. « Chose étrange, disait déjà Lamartine, que la France ait donné la liberté à tout le monde, excepté à Dieu ! » Eh bien, nous ne nous déconcertons pas. Nous nous mettons en présence des conditions d'existence qu'on nous fait. Et nous disons : La conscience ne nous a pas permis d'accepter leur loi. Leur loi nous a ainsi jetés, depuis quatre ans bientôt, dans une route hérissée d'obstacles. Suivons-la. Il n'y en a pas d'autre à s'ouvrir devant nous. Nous la changerons le plus tôt possible. En attendant, nous y avancerons en bons Catholiques et en bons Français, sans nous résigner aux injustices dont on nous accable, mais sans nous en laisser abattre. Notre Eglise ne sera plus aux yeux de l'Etat un pouvoir reconnu ? Mais, que l'Etat le veuille ou non, elle y demeurera une force organisée. L'Etat lui refusera les libertés nécessaires ? Les fidèles sauront les lui reconquérir. Ce ne sont pas des privilèges. Ce sont des droits. On ne peut refuser aux catholiques ce qu'on accorde aux autres citoyens. Mêmes charges, mêmes avantages.

Ainsi comprise, la route est la plus pénible de toutes. Mais elle est droite.

III. — Seulement, il faudrait y marcher en masse. Et pour bien marcher en masse, sans désordre et sans fatigue, il faut marcher *unis*.

Il est étonnant, et même un peu humiliant pour nous, que le Pape, l'homme qui aime en ce moment la pauvre âme française avec le plus de droiture et de sagesse chrétienne, ait été obligé de nous rappeler une vérité devenue banale, c'est que l'union fait la force. Il y a des heures où la passion, même généreuse, fait oublier les règles de la prudence la plus humaine, et où il faut que la prudence divine éclaire de son autorité nos indécisions et nos doutes. Assurément, les causes de division ne manquent pas en France. Quel est le pays d'Europe où elles manquent ? Questions de races, questions d'intérêts, questions sociales, voilà de quoi séparer les âmes, sans parler des questions de politique pure. Mais, à travers ce qui divise, il y a le lien catholique, qui rapproche d'une façon constante, et maintient autour de l'Eglise l'accord des volontés. Les divisions portent sur l'accessoire, l'union porte sur l'essentiel du programme qui est la liberté catholique et la réforme sociale chrétiennement comprise.

Il faudrait, dit-on, l'accord sur la forme du gouvernement. Si vous attendez ce moment-là pour vous unir, ce ne sera jamais. Si vous saviez comme cela paraît loin dans l'avenir de votre France, le temps où vos discussions constitutionnelles

(1) *L'Eglise aux tournants de l'histoire*. Godefroid Kurth.

auront pris fin ! Mais vous avez, vous qui vivez maintenant, un avenir qui vous touche, et, dans cet avenir qui joint immédiatement le présent, vous avez un devoir urgent et précis à remplir. C'est celui qu'indiquait déjà Lamennais à Berryer, en 1825. « S'il y a encore des âmes élevées, écrivait-il, qu'elles se rapprochent, qu'elles s'entendent, qu'elles s'unissent, pour sauver au moins l'honneur. » Ce n'est pas en Bretagne, et parmi les catholiques, qu'un pareil appel peut rester sans échos. Et je mets en fait que, si tous, sans exception, marchent avec ensemble au service de Notre Seigneur Jésus-Christ, nos liens seront vite brisés ou tout au moins relâchés.

Mes frères, on rit souvent des catholiques. On les accuse d'exagérer leurs forces. Avouons-le. S'il ne faut voir que le nombre, nous exagérons souvent nos forces, puisque le nombre des vrais catholiques est loin d'égaliser le nombre des baptisés. Mais réduisez le nombre autant que le veut la vérité. Mettez qu'il ne vous restera plus qu'une minorité, ce que je ne crois pas. Je me tournerai vers cette minorité, et je lui dirai : Le risque que vous courez, ce n'est pas de vous exagérer votre force, c'est de n'en avoir pas assez conscience. Votre force, ce n'est ni votre nombre, ni votre richesse, ni votre génie, ni votre influence acquise. Votre force, c'est, ou plutôt ce devrait être, votre foi. La foi profonde, sincère et vivante, quel levier ! La foi qui vous prend tout entier, et qui gouverne tous vos actes, elle ferait des miracles, dit l'Evangile. Eh bien, je ne lui demande pas de miracles ici. Il suffit qu'elle engendre en vous l'esprit de sacrifice. C'est assez pour assurer l'œuvre de Dieu. Des catholiques qui croient, et qui veulent agir comme ils croient, et qui subordonnent toute leur action aux intérêts du Christ et de son Eglise, ils peuvent bien être condamnés à attendre un certain temps le succès, ils peuvent même échouer en apparence. Mais leur effort aura fait faire un grand pas à leur cause, et ce pas en avant pourra être le prélude d'une victoire d'autant plus durable qu'elle aura été plus sagement préparée et plus lentement gagnée.

Soyez unis dans la foi catholique pour l'action catholique.

IV. — L'action suppose des armes. Vous ne les cherchez pas au loin. Vous les avez sous la main.

Je ne parle pas des armes strictement religieuses et qui mêlent constamment à notre action humaine l'action surnaturelle de notre divin Chef. Vous savez en user. Vous n'en userez jamais trop.

Mais vous avez les armes profanes depuis longtemps classiques et dont nul ne pourra dire qu'elles ne sont pas légales. Vos adversaires s'en servent avec un art incomparable. Ils ne les ont pourtant pas inventées. Tout au plus les ont-ils souvent perfectionnées, mais perfectionnées pour le mal. Ces armes sont à vous. Usez-en pour le bien.

Vous avez l'*Election*. Vous connaîtrez bien mal le maniement de l'arme, imparfaite et dangereuse mais d'un emploi indispensable, si, après tant d'expériences attristantes, vous ne saviez pas vous entendre, aujourd'hui, sur le nom du bon catholique, quel qu'il soit, qui, offrant des garanties sérieuses de foi et d'activité, aura d'autre part le plus de chances d'entraîner la masse des électeurs. Ce n'est pas le moment d'exposer ici le détail de ce programme et de cette stratégie. Mais c'est le moment de s'y rallier pour appliquer pratiquement les instructions pontificales.

Vous avez la *Parole*. Il paraît que le peuple se laisse encore persuader par la parole. La parole, si vous le voulez, peut l'éclairer, peut l'entraîner, peut le conquérir. Pourquoi laissez-vous à d'autres la parole, et sa chaleur, et sa lumière, et sa vertu apostolique ?

Vous avez le *Journal*. Le soutenez-vous ? Nous ne sommes pas ici les hommes d'un journal, mais les hommes d'une idée, l'idée de l'union catholique. Tout journal qui s'en fait loyalement l'organe répond à nos vœux. — La vocation du journaliste peut être très élevée. Saint Paul se serait-il fait journaliste, comme on l'a dit, s'il avait vécu de notre temps ? Il eût été, en ce cas, l'honneur de la corporation, et du coup nous aurions eu au moins un journaliste canonisé. Disons-le pourtant, la vocation n'est pas sans danger. Elle demande une conscience plus éveillée que toute autre profession libérale. Entre les tentations de la popularité et celles des justes colères, que de pierres d'achoppement ! L'Apôtre Paul aurait-il simplement traduit en articles de journal l'Evangile et les Epîtres ? Il aurait, je pense, tourné son regard vers Pierre sur la terre et vers le Christ dans le ciel, et, sans violence, mais aussi sans pitié pour les erreurs, les abus et les injustices, il aurait rappelé au lecteur la vraie doctrine et les revendications du droit, réclamé pour le bien les libertés qu'on lui refuse, et cru avec raison qu'il travaillait ainsi au relèvement de son pays autant qu'à la victoire de l'Eglise et au salut des âmes. Il ne se serait pas enrichi à ce métier chrétien. Le journalisme catholique est désintéressé. Il ne mène ni à la fortune ni aux honneurs. C'est une vocation de combat, de vertu, de pauvreté. Catholiques, vous devez comprendre cela. Et pourtant soutenez-vous vos journaux ? Savez-vous les préférer aux autres ? Et savez-vous les répandre, je ne dirai pas plus que les autres, mais même autant que les autres ?

Vous avez enfin, et je devrais dire surtout, les *Œuvres* : les œuvres catholiques pures, l'apostolat, l'enseignement, la charité, le patronage ; et les œuvres catholiques sociales, dont la naissance bien avant l'encyclique de *Conditione opificum* et le magnifique accroissement sous son influence répondent aux conceptions les plus hautes de l'Evangile et aux besoins les plus évidents du temps actuel et de tous les temps.

V. — Il y a tant d'œuvres ! dites-vous, et nos ressources diminuent. Je n'ai pas de peine à croire que vos ressources diminuent. Mais, dites-moi, vos plaisirs diminuent-ils dans la même proportion ? Dieu me garde du péché d'ingratitude ! Je ne veux ni oublier ni apprécier insuffisamment une générosité qui s'est montrée sous tant de formes et dans des circonstances si variées. Laissez-moi dire pourtant que, parmi les catholiques du ^{xx}^e siècle, en France, dans l'atmosphère de deuil qui nous est faite, et où aucun indice ne nous permet d'entrevoir une lueur d'apaisement et d'espérance, peut-être les joies de la vie devraient être plus entièrement sacrifiées, pour donner aux œuvres un superflu qui leur est nécessaire. Jugeons-nous à la lumière de notre foi, mes frères. La conscience chrétienne n'est pas plus exigeante que n'eût été Notre Seigneur Jésus-Christ vivant au milieu de nous. Mais elle l'est tout autant. Les principes de l'Évangile n'ont pas changé. Gardez votre rang dans la société. Epargnez raisonnablement pour l'avenir. Préparez paternellement la carrière de vos enfants. Ayez seulement de plus l'esprit chrétien d'économie. Il vous restera un surcroît suffisant, qui aidera votre Dieu à prolonger ici-bas son action dans la vie de son Église.

VI. — Et n'écontez pas ceux qui, de temps en temps, font retentir des paroles de découragement. La tristesse est permise. Le désespoir ne l'est pas. Si ce n'était pas votre pensée, vous ne seriez pas ici aujourd'hui, et vous n'auriez pas suivi ce congrès, qui est un congrès d'action et d'espérance.

En vérité, pourquoi n'aurions-nous plus le droit d'espérer ? Est-ce donc la première fois que nous sommes humainement en danger de perdition ? Je veux bien que le passé soit très différent du présent. Il y a pourtant une logique de l'histoire. Il est rare que les événements ne se suivent pas selon les lois que l'expérience constate.

Eh bien, c'est une loi de l'histoire que les œuvres de l'injustice finissent toujours par disparaître ; et que jamais une persécution, si habile et si violente qu'elle soit, n'a pu étouffer la conscience ni supprimer la liberté humaine, à moins d'une complicité dans l'âme des victimes. Et alors les victimes devenaient aussi responsables de leur mal, et peut-être plus, que leurs oppresseurs. Sommes-nous d'humeur à nous rendre complices de nos persécuteurs ?

Et voici, d'autre part, un fait d'expérience plus nettement vérifié encore dans notre histoire provinciale que dans l'histoire générale de la France. Chaque fois jusqu'ici que l'âme populaire a vu chez nous sa Religion attaquée à fond, dans la tête et dans le cœur de la race, l'âme populaire a fait l'effort voulu et a sauvé sa religion. Oublions les très lointaines origines. Deux faits seulement : la Ligue, et Quatre-vingt-treize. A qui revient alors le mérite de la liberté catholique recon-

quise ? aucune intrigue, aucune diplomatie, aucune conspiration n'ont eu une part vraiment efficace dans la victoire. C'est l'âme catholique qui s'est soulevée et qui a tout sauvé.

Je demande pourquoi ce serait impossible maintenant. Est-ce que d'autres peuples, aujourd'hui plus libres que nous, au moins sous les rapports essentiels, n'ont pas connu plus de catastrophes que nous et subi des persécutions plus rudes et plus prolongées ? Vous n'êtes pas encore privés, parce que catholiques, ou du droit de vote, ou du droit d'exercer les professions libérales, ou du droit de publier des journaux, ou du droit d'ouvrir des écoles, ou même du droit de posséder. Cela pourra venir. Cela n'est pas encore. Si cela venait, pas même alors vous ne désespéreriez. D'autres nations ont connu ce joug. Il est même arrivé qu'on le leur imposait, au nom de la liberté, dans des pays qui prétendaient donner au reste du monde l'exemple des institutions parlementaires et libérales. Mais les opprimés ont fini par briser le réseau de lois tyranniques qui les enveloppait. Leurs églises sont ouvertes, et ils y sont les maîtres. Leurs biens sont respectés. Leurs écoles reçoivent le prêtre. Aucune des plus hautes fonctions nationales ne leur est interdite. Ils sont libres. Comment ? Ils y ont mis le temps, des siècles quelquefois. Ils ont mis l'effort. Ils y ont mis surtout la foi.

Ce qu'ont pu obtenir à la longue la foi Irlandaise, la foi Belge, la foi Hollandaise, la foi Allemande, pourquoi la foi Bretonne ne le pourrait-elle plus ?

La foi est-elle donc morte, submergée sous l'énorme vague de paganisme qui prétend tout étouffer ? N'en croyez rien. La foi a les mêmes conditions de vie que Notre Seigneur Jésus-Christ. Elle ne meurt que quand elle consent à mourir. Dans les individus comme dans les peuples la foi qui ne veut pas mourir ne meurt pas. Elle a déjà obtenu de nos âmes bien des sacrifices. Elle en obtiendra encore. Ce qu'elle réclame surtout aujourd'hui, c'est la persévérance.

Et la persévérance n'est-elle pas une des vertus propres de notre race ? Donnez-lui le nom de ténacité, si vous le voulez. C'est la même chose. J'entends dire que la race bretonne perd son caractère. Des exceptions malheureuses le feraient croire. L'ensemble ne justifie pas ces craintes. Je le dis pour toutes les classes de la société. Et je vois en particulier, parmi ces hommes qui sont condamnés à mener de front les travaux de chaque jour et la lutte contre l'oppression, des âmes qui, sans cesser d'être humbles et laborieuses, deviennent, au milieu des ennemis acharnés à leur perte, plus vigilantes, plus souples, et en même temps plus vigoureuses et plus fières. La foi soutient l'âme de la race, et la race soutiendra la foi.

VII. — Non seulement nous pouvons espérer, mes frères. Mais nous le devons. Ou bien nous serions injustes à l'égard

de Dieu. Et, en vérité, ne le sommes-nous pas souvent par notre manière de nous plaindre ? Il est question, dans une parabole que rapporte Saint Mathieu, d'un serviteur mauvais, qui passe son temps à se dire : Mon maître tarde à venir, *Moram facit dominus meus venire*, et qui profite de ce retard pour se mal conduire. Nous ne sommes pas ce serviteur coupable. Le Maître connaît notre fidélité et notre courage. Nous parlons pourtant le même langage, et combien de catholiques impatients répètent incessamment la plainte de la parabole : Le Maître tarde bien à venir !

Non, mes frères, le Maître n'est pas en retard. Il est présent à l'heure opportune, et, pour mieux dire, il est *toujours présent*. Les Saints, brisés par la tentation, lui disaient : « Pourquoi n'étiez-vous pas là, ô mon Dieu, quand j'avais si grand besoin de vous ? » — « J'étais là, si je n'avais pas été là, tu aurais succombé. » Il est là. Si nous ne l'avions pas eu au milieu de nous, présent d'une présence pour nous trop peu sensible mais toujours réelle et efficace, à l'heure même où on lui disait et où l'on nous disait comme à lui : « Sors de l'école, sors du tribunal, sors de l'hôpital, sors de la loi et de la vie nationale ; et même bientôt : sors de la vie de famille, et sors de l'Eglise qui n'est plus la tienne », nous n'aurions pas eu, livrés à nous-mêmes, accablés par la pensée de notre impuissance et de nos défauts, la force et le courage de maintenir sans défaillance les droits de Dieu, et de poursuivre en même temps contre les préjugés, les passions et les persécutions de toutes sortes, l'apostolat nécessaire. Mais le Maître était là pour nous animer de sa confiance. La croix qui pesait sur nous était sa croix. Il nous disait : Porte-la très simplement dans tous les milieux où la vie t'introduit. Tu as en elle le ferment de salut qu'aucune rigueur de saison ne tuera. Sans ce ferment ton action sera stérile. Avec lui le levain du Christianisme peut se développer dans les âmes croyantes, et se ranimer dans celles qui ne tiennent plus à leur baptême que par un souvenir, et peut-être en conquérir d'autres qui furent toujours païennes.

Le Maître est donc demeuré au milieu de nous pour nous aider et pour nous inspirer. Il y est demeuré aussi pour diriger les événements. Le geste de sa main est parfois difficilement saisissable. Je ne connais pas les détails du plan du bon Dieu sur la Bretagne et sur la France. Comme vous, sans doute, je suis souvent déconcerté par l'imprévu des coups que sa main n'arrête pas, et je me demande comment le génie divin pourra tirer un peu de bien de tant de mal. Mais le Maître est souverainement habile et bon. La Providence fait rentrer dans l'ordre général jusqu'au crime qu'elle châtie, et elle attache des grâces aux plus cruels malheurs comme aux exploits les plus héroïques. L'homme s'agite, et Dieu le mène. Même quand l'homme s'agite contre Dieu, Dieu le mène. Il

lui laisse la liberté redoutable de le combattre. Mais il règle le cours des choses de manière à utiliser pour le bien général de son Eglise et pour l'amélioration des âmes les déviations de la volonté humaine au cours des siècles.

Et, ai-je besoin de le dire ? Quand l'homme s'y prête, Dieu le mène encore mieux, mes frères. Il n'aime pas agir sans nous ni contre nous. Sa grande joie, c'est de sentir que nous concourons à son œuvre avec une générosité filiale. Nous ne pouvons rien sans lui. Mais il ne voudrait rien faire sans nous. Il aime à penser que, d'accord avec sa Providence, et par sa grâce, c'est la volonté humaine, l'énergie humaine, l'habileté humaine, qui finissent par dominer les événements, assainir les lois, et ramener dans l'ordre les gouvernements qui s'égarèrent.

VIII. — Il appelle donc formellement le concours de notre action personnelle.

Sa doctrine n'est pas une doctrine d'inertie et de faiblesse.

Il n'a jamais dit à personne : Suspend ta harpe aux branches du saule qui borde ton fleuve, et assieds toi pour pleurer.

Il n'a jamais dit aux vaincus : Rentre sous ta tente et n'en sors plus.

Il leur a dit : Affermis ta foi. Ne sois pas sceptique. Les époques de scepticisme sont des temps de décadence, où les caractères s'effacent.

Il leur a dit : Fortifie ton cœur. Toutes tes faiblesses nuisent à la cause que tu sers. Commence par être toi-même un saint. Donne l'exemple avant la leçon. Guéris ton âme pour travailler à guérir efficacement l'âme de ton pays.

Il leur a dit : Mets le ciel dans ta vie. Tu dois prier. C'est ta manière de dire à Dieu que tu veux lui donner une collaboration plénière.

Mais il leur a dit aussi : Enfant du ciel, tu vis sur la terre. Et tu n'y es pas seul. Unis-toi à ton voisin. Défendez ensemble l'Eglise qui est la patrie de vos âmes. Ensemble aussi défendez vos intérêts temporels. C'est le meilleur service à rendre à la patrie humaine que d'y établir l'ordre dans la liberté chrétienne. Ne fais pas l'union seulement aujourd'hui. Fais-la toujours, jusqu'à ce que l'injustice, fatiguée et succombant sous tes efforts autant que sous ses propres excès, cède la place au droit.

Il leur a dit : Respecte les lois de ton pays, quand elles sont conformes à la loi de Dieu. Mais ce serait une mauvaise manière de les respecter que d'y laisser introduire le mal et l'oppression. Jusqu'à ce qu'elles soient enfin respectueuses elles-mêmes du vrai et du bien, travaille à les changer.

Il leur a dit : Sois patient. Les changements brusques sont rares. Les améliorations sont ordinairement lentes. Attends donc patiemment. Mais n'attends pas paresseusement. Agis comme un homme, et rappelle-toi ton baptême.

Il leur a dit : Tu n'as rien à changer dans ta langue, ton costume ou tes usages. C'est le vêtement de tes croyances et de ton âme. Sois-y fidèle pour mieux marquer le lien indissoluble entre ton avenir et ton passé.

Il leur a dit enfin : Des chemins nouveaux s'ouvrent devant toi. Mais c'est toujours le même vieux pays que tu traverses. Marche avec confiance. La lumière et le guide ne te manqueront, ni la nuit ni le jour. L'Eglise t'apprendra à éviter les fondrières et les pièges.

Si tu rencontres en route de faux amis qui voudraient t'arracher à la Religion que tu aimes, et t'enlever en même temps à la famille et à la patrie, ne te laisses pas entraîner. Tu tomberais plus bas que tes aïeux d'avant le Christ.

Si quelque absolutisme Jacobin veut par force régler ton pas sur le sien, et te détourner de Jésus Christ sous prétexte de te rendre plus libre, ne t'émeus pas. Arme ta conscience d'énergie. Et n'obéis pas au delà de ce que la conscience permet. Quand l'absolutisme, si armé qu'il soit, veut toucher aux consciences, les consciences finissent par faire éclater son armure.

N'aie pas peur. Tu n'es pas seul. Les chefs du peuple de Dieu sont avec toi. Ils n'ont pas la prétention de régler les détails de ta politique. Ils poseront les principes. Ils annonceront le droit. Ils te donneront une direction générale. Tu en feras l'application à ta vie de citoyen, en ordonnant tes décisions et tes actes en vue de la gloire de Dieu, de la vie de son Eglise, et du bonheur de ton pays.

Dans la voie où tu t'avances, quels que soient les tourments nouveaux où l'histoire t'attend, tu ne t'égareras jamais ; car, à ta tête, comme dans les processions familières des villes et des campagnes Bretonnes, marchera la Croix invisible de ton Dieu, et, dans les jours de combat comme dans les années d'effort pacifique, tu t'en iras vers l'accomplissement du devoir, d'un pas ferme et résolu, sous la bénédiction du Pape et de ses Evêques. Ainsi soit-il.

Un deuil national. — La France tout entière a été douloureusement émue par la terrible catastrophe qui s'est produite, près de Moulins. Au retour des grandes manœuvres du Bourbonnais où il avait figuré avec honneur, le ballon dirigeable « République » a subi un accident qui a coûté la vie aux quatre militaires — deux officiers et deux adjudants-mécaniciens — qui le montaient. Leurs corps ont été ramenés à Moulins, où un service religieux a été célébré. Une autre cérémonie a eu lieu à Versailles, présidée par l'Evêque, Mgr Gibier, qui a prononcé une émouvante allocution.

Tous les catholiques prennent part à ce deuil, dont les circonstances font un deuil national, et prient pour le repos éternel des vaillants soldats qui ont péri, victimes du devoir patriotique.

BEUZEC-CAP-SIZUN. — L'Adoration. — Les exercices de l'Adoration ont eu lieu, à Beuzec-Cap-Sizun, du 18 au 21 Septembre.

Cette paroisse si chrétienne n'est pas restée, dans la circonstance, inférieure à sa vieille réputation de foi vive. Malgré les travaux urgents de la saison, les fidèles sont venus avec empressement suivre les pieux exercices et se retremper dans la piété.

Des prédicateurs de choix ont commenté, avec beaucoup de talent et d'onction, ces paroles si douces et si consolantes de notre divin Sauveur : « Venez à moi, vous tous qui avez des peines, et je vous soulagerai ». Les paroissiens ont répondu à l'appel qui leur était adressé : tous, on peut le dire, sont venus adorer le T. Saint-Sacrement et recevoir dans leurs cœurs le pain des forts.

Le résultat de l'Adoration sera, sans nul doute, un accroissement de ferveur dans la pratique de la communion fréquente.

BREST. — L'abondance des matières nous oblige à remettre au prochain numéro le compte rendu de la retraite des jeunes gens donnée à l'Ecole Saint-Louis.

PLOUGASTEL-DAOULAS. — Congrès d'action religieuse et sociale. — Ce congrès, dont Mgr l'Evêque de Quimper et de Léon a béni le projet et approuvé le programme, se tiendra à Plougastel-Daoulas, le dimanche 10 Octobre, sous la présidence de M. le chanoine Roull, curé-archiprêtre de Saint-Louis de Brest, assisté de M. le chanoine Kerisit, délégué par Monseigneur l'Evêque pour prendre part aux différents exercices.

ORDRE DE LA JOURNÉE. — A 9 heures, grand'messe. Allocution de M. le chanoine Kerisit.

A l'issue de l'office, défilé des congressistes avec insignes et bannières de la place de l'église à la salle des fêtes. — A 10 h. 1/2, discours de M. de Lantivy ; conférence bretonne de M. Bocher.

A midi, banquet populaire, (1 fr. 75) à l'hôtel d'Arvor. (Prière d'envoyer les adhésions à M. l'abbé Cloastre ou à M. Abéré, Corentin, au bourg de Plougastel.)

A 2 heures, vêpres.

A 3 heures, séance de travail. Lecture des rapports, divisés en deux séries (œuvres urbaines et œuvres rurales), exposant les moyens de défense et de conquête religieuses employés par les catholiques de la région.

Les rapports que l'on désire présenter au Congrès doivent être adressés, au plus tard le 4 Octobre, à M. le Curé de Plougastel-Daoulas.

RETRAITES DE CONSCRITS, 1909

(Suite.)

MORLAIX (La Salette). — Retraite du 21 au 25 Septembre. — 35 paroisses, 243 retraitants : Saint-Pol de Léon, 31 ; Guiclan, 20 ; Pleyber-Christ, 18 ; Plouénan, 16 ; Plouvorn, 16 ; Taulé, 14 (sur

14 conscrits); Lanmeur, 12; Mespaul, 11; Plougoulm, 11; Sibiril, 11; Saint-Thégonnec, 9; Roscoff, 7; Sainte-Sève, 7 (sur 7 conscrits); Carantec, 6; Santec, 6; Henvic, 5; Plouigneau, 5; Saint-Eutrope, 5; Saint-Martin (Morlaix), 5; Guimiliau, 4; Plougonven, 4; Plouégat-Guerrand, 2; Plouézoc'h, 2; Plougasnou, 2; Plougourvest, 2; Ploujean, 2; Saint-Jean-du-Doigt, 2; Berrien, 1; Le Cloître-Plourin, 1; Garland, 1; Loc-Eguiner (Saint-Thégonnec), 1; Locmélard, 1; Plouégat-Moysan, 1; Plounéour-Ménez, 1; Saint-Éloy, 1.

LESNEVEN. — 2^{me} Retraite, du 21 au 25 Septembre. — 25 paroisses; 134 retraitants: Plounévez-Lochrist, 20; Plouescat, 12; Lanhouarneau, 11; Guipavas, 11; Plouédern, 10; Plouneventer, 10; La Martyre, 9; Ploudiry, 8; Landerneau, 6; Saint-Thonan, 6; Lanneufret, 4; Loc-Eguiner-Ploudiry, 4; Crozon, 3; Bodilis, 3; Trélez, 3; Ile de Batz, 2; Kernilis, 2; Plouzévédé, 2; Tréhouéan, 2; Dirinon, 1; Guissény, 1; Pencran, 1; Sizun, 1; Trélevénez, 1; Trémaouézan, 1.

BREST (École Saint-Louis). — Retraite française, du 18 au 22 Septembre. — 13 paroisses; 24 retraitants: Brest (Saint-Martin), 4; (Saint-Louis), 3; (N.-D. des Carmes), 2; (Recouvrance), 2; Lambézellec, 4; Saint-Pierre-Quilbignon, 2; Quimper (Saint-Corentin), 1; (Saint-Mathieu), 1; Rosporden, 1; Riec-sur-Bélon, 1; Cléden-Poher, 1; Morlaix, 1; Lanrivoaré, 1.

Pour nos étudiants. — L'époque approche de la rentrée des Facultés. Nous exhortons vivement nos familles chrétiennes à donner leurs préférences, pour l'éducation de leurs fils, aux Facultés catholiques, tout dernièrement encore si chaudement recommandées par S. S. Pie X. Si cependant, pour des motifs que nous supposons graves, elles croient pouvoir recourir à l'enseignement de l'Etat, elles se devront de ne négliger aucun moyen d'assurer à leurs jeunes gens les secours religieux qui leur seront alors plus que jamais nécessaires. Nous leur rappelons donc que M. l'abbé Groult reçoit les Etudiants des Facultés de Rennes, tous les soirs de 5 h à 9 h. 1/2, 8, rue Hoche, près le Palais de Justice. Une retraite leur sera donnée, 54, rue Hélier, du 4 au 8 Novembre.

— L'aumônier tient à la disposition des Etudiants une liste de chambres à louer et des restaurants recommandables.

BIBLIOGRAPHIE

Le Catéchisme de la jeune fille, par le P. EDOUARD, franciscain, In-22, 0.50 franco, avec remises par quantité. (P. Lethiellieux, éditeur.)

La forme très heureuse que P. EDOUARD a choisie, pour exposer les défauts, les dangers, les vertus, la vocation, les moyens de sanctification... de la jeune fille: cette forme catéchistique permettra d'en retenir mieux les leçons si judicieuses et si frappantes.

Revue Financière.

Le marché reste calme mais ferme.

La Rente Française se maintient à 97,47. Les Fonds Russes sont indécis. Reprise de l'Extérieure à 96,40. Faiblesse du Turc Unifié à 93,40.

Les lots du Congo ont un marché suivi à 92,50. L'accumulation automatique des intérêts par suite du remboursement à un chiffre qui augmente chaque année de 5 francs est très prise par les capitalistes.

Les sociétés de crédit ont montré une grande résistance.

Depuis le 24 Septembre, sont inscrites à la Cote Officielle, les 80.000 obligations de 500 francs 5 0/0 or, de la Banque de Crédit Hypothécaire et Agricole de l'Etat de Sao-Paulo, émises le 8 Juillet 1909. Leur intérêt de 25 fr. est payable par moitié les 1^{er} Janvier et 1^{er} Juillet de chaque année, nets d'impôts.

Les actions de nos grandes Compagnies de chemins de fer ont montré de la fermeté.

Les obligations 5 1/2 % du Chemin de fer Grand Nord Central de Colombie sont bien tenues à 427 francs. Tout en accordant sa garantie kilométrique dans les conditions que nous avons dites, le gouvernement colombien s'est réservé le droit de racheter le réseau après la trentième année d'exploitation. Mais, dans ce cas, le prix d'achat ne pourra jamais être moindre que le montant de la valeur des titres, représentant la garantie d'intérêt, émis et mis en circulation.

L'obligation 5 % de la Société Ottomane des Eaux de Beyrouth représente, au prix de 480 francs un placement à 5.20 %. Les bénéfices de l'exploitation se sont élevés en 1908 à 244.000 francs et les résultats de 1909 permettent de compter sur un bénéfice de 290.000 francs.

L'obligation 5 % de la Société Hongroise de Cuivres donne lieu, sur le cours de 370, à des demandes répétées que justifient la qualité du titre et la bonne situation de l'entreprise.

Le vif succès d'émission remporté, en Juin dernier, par l'obligation 5 % hypothécaire de la C^{ie} G^{ie} de Pernambuco, a retenu l'attention du marché en banque sur cette valeur dont le prix de remboursement est de 510 francs, laissant une marge de 64 francs sur le cours actuel de 446 francs, outre le revenu de 25 francs net, sans impôt.

Bonne fermeté à 34 50 de l'action Ashanti and Gold Coast.

ASSURANCES MUTUELLES DU MANS

IMMOBILIÈRE ET MOBILIÈRE

Contre L'INCENDIE ET LA FOUDRE même non suivie d'Incendie.

Créées en 1828 et 1842

Conditions spéciales et très avantageuses
pour les ÉGLISES

MODICITÉ ET FIXITÉ DES PRIMES

S'adresser à M. DE COURSNONGLE, Directeur particulier, 46, quai de l'Odéon, Quimper

IMPRIMEZ vous-même, avec l'A. B. C. COPISTE, nouvelle Pâte Autographique, supprimant les anciennes pâtes gélatineuses, auxquelles elle est bien supérieure — Mac-Garrey, 12, rue Vivienne, Paris.

AMEUBLEMENT D'ÉGLISE, ancienne maison TOULARC HOAT, François CAUJAN, Succ^r, 53, rue de la Fontaine-Blanche, LANDERNEAU, statues bois pour procession, etc., etc., sur commandes.

MEFIEZ-VOUS de la constipation et de ses conséquences: migraines, congestions, appendicite. Laxatif-purgatif agréable envoyé contre un franc. M. Bréard, Saint-Pierre-sur-Dives, Calvados.

ON DEMANDE, pour deux fillettes, Religieuse sécularisée, ou Institutrice libre. Ecrire M. A. R., Poste restante, Pont-Aven (Finistère).

Sœur Marie.

Sous ce titre se recommandent :

L'Eau de Mélisse des Carmes Sœur Marie ;

Alcool de Menthe, Dentifrice Sœur Marie ;

Eau de Cologne Sœur Marie.

Produits renommés par leur goût et leur finesse exquise.

En vente : chez M. J. SALAUN, libraire, Quimper ; M. TOURMEN, libraire, Brest ; MM. ROGER, JEAN, LE GOAZIOU, libraires, Morlaix.

MARQUE DÉPOSÉE : Sœur Marie.

CHAUFFAGES MODERNES

PAR
L'EAU CHAUDE, LA VAPEUR À BASSE PRESSION, L'AIR CHAUD

APPLICABLES À TOUTES LES HABITATIONS. GRANDES FACILITÉS
D'INSTALLATION DANS LES MAISONS DÉJÀ CONSTRUITES

CALORIFÈRES À EAU CHAUDE ou VAPEUR en CAVE

SUPPRIMANT LES RADIATEURS DANS LES PIÈCES
EN UTILISANT LES TRAVAUX EXISTANTS

DAVENE, ROBIN & C^{IE}. Ingénieurs-Constructeurs,
33, Rue des Tournelles, PARIS

CATALOGUES ET DEVIS GRATIS SUR DEMANDE

LIQUEUR de BALAN

DÉCOUVERTE de L'ABBÉ HODIEUX,
Curé de BALAN (Ain).

REMÈDE INFALLIBLE contre la Tuberculose, la Bronchite Chronique, l'Anémie, la Neurasthénie, les Maladies des Nerfs, les Rhumatismes, l'Arthrite, les Maladies de la Peau, la Furonculose, la Constipation, les Maladies de l'Estomac, de l'Intestin, du Foie, du Cœur, de l'âge critique, l'Artério-Sclérose, l'Albumine, le Diabète, les Varices, les Affections des Reins, et en général toutes les maladies provenant des Vices du Sang. Ecrire au **LABORATOIRE**, rue de la Fromagerie, 7, LYON.

L'Administrateur-Gérant : AR. DE KERANGAL.

Quimper, typographie DE KERANGAL, imprimeur de l'Evêché.

LA SEMAINE RELIGIEUSE

DU DIOCÈSE

DE QUIMPER ET DE LÉON

SOMMAIRE

I. PARTIE OFFICIELLE. — Lettre pastorale des Cardinaux, Archevêques et Evêques de France, etc.

II. — *Communications de l'Evêché* : Décision de Rome : messe *pro populo* ; Nominations ; Décès.

III. — **PARTIE NON OFFICIELLE.** — *Chronique du diocèse* : Intentions recommandées aux prières ; Lecture de la Lettre collective des

Evêques de France par Monseigneur, dimanche prochain, à la grand'messe, à la cathédrale ; Grand Séminaire ; Nécrologie ; Services anniversaires ; Brest ; Missions de Trézilidé et de Plougastel-Daoulas.

IV. — Congrès de la Presse catholique à Rennes.

V. — *Bibliographie.*

VI. — *Annonces et avis divers.*

Offices de la semaine.

Dimanche, 10 Octobre. — 19^e Dimanche après la Pentecôte. Fête de la Maternité divine de la T. Sainte-Vierge. Double-majeur. Blanc. A la messe, mémoires du Dimanche et de S. François de Borgia, Confesseur.

Vêpres de la fête, avec mémoires du suivant, du Dimanche et de S. François de Borgia.

Lundi, 11. — De la férie. — Ou office votif des Sts Anges ; semi-double. Blanc.

Mardi, 12. — De la férie. — Ou office votif des Sts Apôtres ; semi-double. Rouge.

Mercredi 13. — S. Edouard, roi d'Angleterre, Confesseur. Semi-double. Blanc.

Jeudi, 14. — S. Calliste I^{er}, Pape, Martyr. Double. Rouge.

Vendredi, 15. — St^e Thérèse, Vierge. Double. Blanc.

Samedi, 16. — S. Conogan, Evêque (au *Propre diocésain*). Double. Blanc.

Dimanche, 17. — 20^e Dimanche après la Pentecôte. Fête de la Pureté de la T. Sainte-Vierge.

Ordre de l'Adoration perpétuelle pendant la semaine.

Saint-Thégonnec du 6 au 12 Octobre.

Guipronvel du 13 au 14 —

Brasparts du 15 au 19 —

PARTIE OFFICIELLE

LETTRE PASTORALE
DES
CARDINAUX, ARCHEVÊQUES & EVÊQUES DE FRANCE

Sur les Droits et les Devoirs des Parents
relativement à l'École.

NOS TRÈS CHERS FRÈRES,

Les Evêques de France vous adressèrent, l'an dernier, une lettre collective, pour vous signaler les graves atteintes que deux nouveaux projets de loi portaient à l'autorité des pères et des mères de famille, en matière d'enseignement et d'éducation.

C'était un cri d'alarme et une protestation dont personne ne mit en doute la nécessité, hélas trop manifeste. Aujourd'hui, nous venons vous rappeler, d'après la doctrine de l'Eglise, les droits et les devoirs des parents au sujet de l'école.

La famille est une société que Dieu a établie et que l'homme ne peut détruire. Quoi qu'en disent certains philosophes, imbus des erreurs grossières du paganisme, elle doit vivre dans l'Etat, sans se confondre avec lui. C'est à vous, pères et mères, que les enfants appartiennent, puisqu'ils sont l'os de vos os et la chair de votre chair, et c'est vous qui, après leur avoir donné la vie du corps, avez le droit imprescriptible de les initier à la vie de l'âme. Dans l'œuvre de l'éducation, l'Etat peut vous aider et vous suppléer, mais non vous supplanter. C'est à tort qu'il invoque, pour justifier ses prétentions, ce qu'on appelle le droit de l'enfant. L'enfant n'a pas de droit qui puisse prévaloir contre les droits de Dieu, en qui nous sommes obligés, dès l'éveil de notre raison, de reconnaître notre principe et notre fin ; il n'a pas, notamment, le droit de refuser jusqu'à dix-huit ans, selon la théorie d'un sophiste qui fut un mauvais père, l'instruction religieuse que les parents sont tenus de lui donner ou de lui faire donner.

Le droit de procurer à vos enfants une éducation conforme aux exigences de votre foi religieuse vous est reconnu, non seulement par la loi naturelle, telle que la saine raison la formule, mais par la loi divine, telle que les Saintes Ecritures nous la révèlent. Nous lisons au Livre des Proverbes ce passage choisi entre bien d'autres : « Mon fils, garde les commandements de ton père » et n'abandonne pas les enseignements de ta mère. Porte-les sans cesse gravés sur ton cœur » (*Prov.*, VI, 20, 22). L'Apôtre saint Paul enseigne la même doctrine, par cette parole qui rétablit la

famille sur le fondement primordial de l'autorité paternelle et maternelle : « Enfants, obéissez en tout à vos pères et à vos mères. C'est la volonté du Seigneur » (*Coloss.*, III, 20).

La mission d'éducateurs qui vous incombe, vous pouvez l'accomplir par vous-mêmes ou par d'autres, et comme vous la confiez d'ordinaire à l'école, il nous paraît très opportun, à cause des conflits de l'heure présente, de vous rappeler quels sont vos droits et vos devoirs, au sujet de cette institution, considérée, à juste titre, comme le prolongement de la famille, puisque le maître n'y instruit les enfants qu'en vertu d'une délégation des parents, auxquels ils appartiennent.

Pères et mères, vous avez d'abord le droit et le devoir de choisir pour vos enfants une école où ils puissent être élevés comme vos croyances le réclament.

Vous avez, en second lieu, le droit et le devoir de surveiller cette école et d'en retirer au plus tôt vos enfants, lorsque vous apprenez qu'elle constitue pour eux un péril prochain de perversion morale, et, par suite, de damnation éternelle.

I

Avant tout, nous tenons à affirmer votre droit et votre devoir de choisir pour vos enfants une école où ils puissent être élevés selon vos principes religieux.

On distingue, sous le régime scolaire en vigueur dans notre pays, deux sortes d'écoles : l'école libre ou chrétienne et l'école publique ou neutre. Il ne sera pas superflu de définir l'une et l'autre, avant de vous dire d'après quels principes vous devez fixer votre choix.

L'école libre ou chrétienne est celle où le maître possède, avec les aptitudes pédagogiques nécessaires, le bonheur de croire, et le courage de vivre selon sa croyance, imitant ainsi l'Instituteur Divin dont les Saints Livres racontent qu'il eut soin de pratiquer sa morale avant de l'enseigner. L'école chrétienne est celle où le maître inscrit, au premier rang, dans ses programmes, la science religieuse, place entre les mains de ses élèves des livres d'une orthodoxie parfaite, et crée autour d'eux une atmosphère favorable à l'épanouissement de leur foi et de leur vertu. Cette école, vos enfants devraient la rencontrer partout, et l'Etat serait tenu, en bonne justice, de la mettre à la disposition des familles, surtout dans un pays comme le nôtre, où l'immense majorité professe la religion catholique ; car, ainsi que le disait, avec une suprême autorité, le Pape Léon XIII : « Il importe souverainement que des » enfants, nés de parents chrétiens, soient de bonne heure instruits » des préceptes de la religion, et que l'enseignement par lequel on » a coutume de préparer l'homme et de le former dès le premier » âge, ne soit pas séparé de l'éducation religieuse » (*Encycl. Nobilissima Gallorum Gens*).

Voilà pourquoi, N. T. C. F., les vrais catholiques ont toujours compris la nécessité de l'école chrétienne. Quels sacrifices n'ont-

ils pas faits pour multiplier, dans les villes et dans les campagnes, ces asiles où la science divine était dispensée, en même temps que la science humaine, par des maîtres dont la religion inspirait le dévouement et dont la compétence avait été bien des fois reconnue par des jurys peu suspects de partialité en leur faveur ? Et quand furent renversés, par la tempête qui sévit encore, ces établissements scolaires où s'abritait l'espoir des familles, quels concours admirables n'avons-nous pas rencontrés chez les catholiques, pour les relever de leurs ruines ? Toutefois le nombre des écoles reconstituées, depuis la dispersion de nos chères communautés enseignantes, est loin de suffire, et il le faudrait augmenter sans cesse. Que les personnes favorisées de la fortune se mettent à l'œuvre, sans objecter les charges nouvelles qu'une loi funeste, la loi de séparation, leur a imposées. La construction d'une école catholique est aussi nécessaire que celle d'une église. Il importe peu d'avoir des églises quand elles restent vides, et les nôtres ne tarderaient pas à se vider, si les écoles d'où l'enseignement religieux est banni continuaient à se remplir.

A côté de l'école libre ou chrétienne, se présente l'école publique ou neutre, dont vous connaissez les origines. Il y a environ trente ans, que, par une déplorable erreur ou par un dessein perfide, fut introduit dans nos lois scolaires le principe de la neutralité religieuse : principe faux en lui-même et désastreux dans ses conséquences. Qu'est-ce, en effet, que cette neutralité, sinon l'exclusion systématique de tout enseignement religieux dans l'école, et, par suite, le discrédit jeté sur des vérités que tous les peuples ont regardées comme la base nécessaire de l'éducation ?

A toutes les époques et pour tous les pays, les Souverains Pontifes ont dénoncé et condamné l'école neutre.

Le Pape Pie IX la réprouva, le 1^{er} Novembre 1854, dans l'allocution consistoriale prononcée à propos de la loi qui s'élaborait alors en Piémont. Et dans sa lettre à l'Archevêque de Fribourg (14 Juillet 1864), l'illustre Pontife, après avoir condamné la neutralité dans l'enseignement supérieur, ajoutait : « Ce détestable » mode d'enseignement, séparé de la foi catholique et de la tutelle » de l'Eglise, ... produira des effets plus funestes encore, s'il est » appliqué aux écoles populaires, car, dans ces écoles, la doctrine » de l'Eglise doit tenir la première place... La jeunesse est donc » exposée au plus grand péril, lorsque, dans ces écoles, l'éducation n'est pas étroitement unie à la doctrine religieuse. »

Léon XIII, s'adressant à la France, a porté à son tour contre ce système de pédagogie la condamnation la plus catégorique et la plus fortement motivée. Il disait, en parlant de l'union nécessaire de l'enseignement avec l'éducation religieuse : « Séparer l'un » de l'autre, c'est vouloir que, lorsqu'il s'agit des devoirs envers » Dieu, l'enfant reste neutre. Système mensonger et désastreux » dans un âge si tendre, puisqu'il ouvre la porte à l'athéisme et la » ferme à la religion » (*Encycl. Nobilissima Gallorum Gens*).

Il enseignait la même doctrine aux Evêques de Bavière

(2 Déc. 1887) ; et, à ceux du Canada, il déclarait que l'école neutre est « contraire à la foi, aux bonnes mœurs et au bien social » (8 Déc. 1897).

A ces condamnations édictées par les Papes contre l'école neutre, les Evêques de France firent écho dès que le péril s'annonça, et si le régime de la neutralité scolaire s'est établi dans notre pays, il serait injuste de prétendre que ce fait douloureux se soit produit à la faveur de leur silence.

L'école neutre a été réprouvée par l'Eglise, et cette réprobation que certains esprits taxent d'intolérance se justifie sans peine. N'est-il pas permis de voir dans la suppression de tout enseignement religieux à l'école l'une des principales causes du mal profond dont souffre la France et qui atteint à la fois la famille, la morale et le patriotisme ?

Cependant, l'école neutre existe partout dans notre pays, et dès lors, pères et mères de famille, une question de la plus haute gravité se pose devant votre conscience : vous est-il permis de l'adopter pour vos enfants, ou bien êtes-vous obligés d'en choisir une autre qui soit chrétienne ?

Nous répondons d'abord que c'est un devoir rigoureux, partout où il existe une école chrétienne, d'y envoyer vos enfants, à moins qu'un grave dommage ne doive en résulter pour eux ou pour vous.

Nous répondons, en second lieu, que l'Eglise défend de fréquenter l'école neutre, à cause des périls que la foi et la vertu des enfants y rencontrent. C'est là une règle essentielle, qu'on ne doit jamais oublier. Il se présente néanmoins des circonstances où, sans ébranler ce principe fondamental, il est permis d'en tempérer l'application. L'Eglise tolère qu'on fréquente l'école neutre quand il y a des motifs sérieux de le faire. Mais on ne peut profiter de cette tolérance qu'à deux conditions : il faut que rien dans cette école ne puisse porter atteinte à la conscience de l'enfant ; il faut, en outre, que les parents et les prêtres suppléent, en dehors des classes, à l'instruction et à la formation religieuse que les élèves n'y peuvent recevoir.

Quelle est la force obligatoire de ces règles de conduite, qui s'appliquent aux institutions où l'on donne l'enseignement secondaire, aussi bien qu'aux écoles primaires ? Les instructions pontificales déclarent qu'elles obligent, sous peine de faute grave, et qu'il ne serait pas permis d'absoudre, au tribunal de la pénitence, les parents qui, avertis de leur devoir, négligeraient de le remplir.

A l'heure actuelle, personne ne peut le nier, un grand nombre d'écoles, soi-disant neutres, ont perdu ce caractère. Les instituteurs qui les dirigent ne se font pas scrupule d'outrager la foi de leurs élèves, et ils commettent cet inqualifiable abus de confiance, soit par les livres classiques, soit par l'enseignement oral, soit par mille autres industries que leur impiété leur suggère. Pratiquer ainsi la neutralité, c'est se mettre en contradiction flagrante avec le principal promoteur de l'école neutre, lequel, pour faire accepter

sa loi néfaste, disait à la tribune française : « Si un instituteur public » s'oubliait assez pour instituer dans son école un enseignement » hostile, outrageant contre les croyances religieuses de n'importe » qui, il serait aussi sévèrement et aussi rapidement réprimé que » s'il avait commis cet autre méfait de battre ses élèves ou de se » livrer contre leur personne à des sévices coupables » (1). Il est aujourd'hui de notoriété publique que ces solennelles promesses sont étrangement méconnues en beaucoup d'écoles, où les maîtres, au lieu de respecter les convictions chrétiennes des familles, semblent n'avoir d'autre but que de faire de leurs élèves des libres-penseurs.

Devant ce travail impie, nous nous sentons obligés par notre conscience épiscopale de vous rappeler le *non licet* de l'Évangile. Non, il ne vous est pas permis de choisir pour vos enfants une école, de quelque ordre qu'elle soit, où ils seraient élevés dans le mépris des enseignements, des préceptes et des pratiques de notre sainte religion ; en le faisant, vous coopéreriez à l'œuvre la plus funeste, et cette complicité, gravement coupable, vous rendrait indignes des sacrements de l'Église.

II

Vous avez, en second lieu, le droit et le devoir de surveiller l'école.

Il faut que vous connaissiez les maîtres qui la dirigent et l'enseignement qu'ils y donnent. Rien de ce qui est mis entre les mains et sous les yeux de vos enfants ne doit échapper à votre sollicitude : livres, cahiers, images, tout doit être contrôlé par vous.

Outre le péril de la foi, il y a péril de la vertu ; vous devez vous en préoccuper aussi, surtout s'il s'agit de ces écoles mixtes, où l'on pratique, par le mélange des enfants des deux sexes, un système d'éducation contraire à la morale et tout à fait indigne d'un peuple civilisé.

Pour remplir plus efficacement leur devoir, certains pères de famille ont pensé qu'il serait utile de former des associations. Elles permettent, en effet, de se renseigner plus vite sur la situation morale d'une école, et elles donnent plus d'autorité à de justes réclamations. Nous ne pouvons qu'encourager ces associations. Du reste, on aurait tort d'attribuer l'initiative d'où elles procèdent à un sentiment d'hostilité. Les instituteurs qui n'ont rien à se reprocher, — on en trouve encore et nous nous plaisons à leur rendre justice, — n'ont rien à craindre. Ils doivent se réjouir, au contraire, de voir les familles ne pas demeurer indifférentes au travail de l'école et procurer, en soutenant le zèle des maîtres, une culture aussi intense que possible de l'esprit et du cœur des élèves.

Enfin, N. T. C. F., nous voulons nous-mêmes vous aider dans l'œuvre de surveillance à laquelle nous venons vous convier. C'est pourquoi, usant d'un droit inhérent à notre charge épiscopale et que les lois et les tribunaux chercheraient en vain à nous contester, nous condamnons collectivement et unanimement certains livres de classe qui sont plus répandus, et dans lesquels apparaît davantage l'esprit de mensonge et de dénigrement envers l'Église catholique, ses doctrines et son histoire. Ces manuels, dont la liste est annexée à la présente lettre pastorale, contiennent une foule de pernicieuses erreurs. Ils nient, ou présentent comme insuffisamment démontrées, les vérités les plus essentielles, telles que l'existence de Dieu, la spiritualité de l'âme, la vie future et ses sanctions, la déchéance originelle, et ils rejettent, par voie de conséquence, tout l'ordre surnaturel.

Aussi, nous interdisons l'usage de ces livres dans les écoles, et nous défendons à tous les fidèles de les posséder, de les lire, et de les laisser entre les mains de leurs enfants quelle que soit l'autorité qui prétende les leur imposer.

D'autres manuels se rencontrent, qui mériteraient, peut-être au même degré, la censure de l'Église. Il appartiendra à chaque Evêque de les signaler dans son diocèse, et d'en proscrire l'usage, selon qu'il le jugera opportun.

Cette sentence portée par vos Evêques à l'autorité d'un jugement doctrinal qui oblige tous les catholiques, et en premier lieu les pères de famille. Les instituteurs de leur côté ne pourront pas ne pas en tenir compte ; ils se condamneraient eux-mêmes si dans leurs écoles, dont leurs élèves sont tous ou presque tous catholiques, ils introduisaient des ouvrages que le Pape ou les Evêques, seuls juges compétents en matière d'orthodoxie, ont formellement prohibés.

Vous surveillerez donc de très près, N. T. C. F., l'enseignement donné à vos enfants. Ce devoir est d'autant plus impérieux qu'il est plus facile de l'accomplir. Quand il s'agit du choix d'une école, il peut arriver que vous manquiez parfois de la liberté désirable ; au contraire, pour la surveiller, vous avez à votre disposition, partout et toujours, le pouvoir et les ressources qui sont nécessaires. Si à l'aide de la vigilance éclairée que vous inspirera votre foi, vous venez à découvrir que l'école, au lieu de rester neutre, n'est plus, suivant une définition célèbre, qu'« un moule où l'on jette un fils de chrétien pour qu'il s'en échappe un renégat », vous n'hésitez pas à en retirer promptement vos fils et vos filles. Une loi en préparation vous rendra peut-être bientôt plus difficile l'exercice de l'autorité paternelle ; mais, quelques entraves que vous rencontriez du côté de la loi humaine, désireux avant tout d'observer la loi divine qui vous ordonne d'arracher au péril l'âme de vos enfants, vous vous souviendrez de la conduite des Apôtres devant les premiers persécuteurs de l'Église, et vous répondrez à ceux qui vous conseilleraient une attitude différente : « Il faut obéir à Dieu plutôt qu'aux hommes ».

(1) Discours M. Jules Ferry au Sénat, 16 Mars 1882, *Journal Officiel* du 17 Mars, page 227.

En vous rappelant vos devoirs d'éducateurs, nous ne pouvons oublier ceux que nous impose la paternité spirituelle dont nous sommes investis à l'égard de vos enfants. Aussi, nous nous déclarons prêts à tout souffrir pour vous aider à les défendre contre les périls de l'école et à leur conserver, avec l'inestimable trésor de la foi, les belles espérances dont il est le gage, pour la vie future.

La grande héroïne française que le Pape glorieusement régnant vient de placer sur les autels, disait, au cours de sa vie guerrière, quand on lui représentait les difficultés d'une entreprise : « Les hommes d'armes batailleront et Dieu donnera la victoire ». Une lutte des plus ardentes est engagée à cette heure autour de l'école, et, quand on examine les obstacles qui se dressent de toutes parts, il peut paraître difficile de faire triompher cette cause sacrée qu'est l'éducation de vos enfants. Cependant, ayons confiance, N. T. C. F., combattons avec ensemble, avec esprit de discipline et avec courage ; combattons surtout, en nous tenant, comme Jeanne d'Arc, sous l'étendard de Jésus et de Marie, et Dieu, dont le secours ne saurait nous manquer, nous fera remporter la victoire. Puisse cette victoire nous procurer bientôt le régime scolaire qu'un peuple, épris de justice et de liberté comme la France, doit ambitionner par dessus tout, et que les tristes résultats de l'école neutre nous font désirer plus vivement encore, dans l'intérêt de la famille, de la religion et de la patrie !

14 Septembre 1909, en la fête de l'Exaltation de la Sainte Croix.

Suivent les signatures des trois Cardinaux, de tous les Archevêques et Evêques de France.

Liste des livres condamnés.

- CALVET. — *Histoire de France.*
 GAUTHIER & DESCHAMPS. — *Histoire de France.*
 GUIOT & MANE. — *Histoire de France.*
 ROGIE & DESPIQUES. — *Histoire de France.*
 Petites Lectures sur l'Histoire
 de la Civilisation Française.
 DEVINAT. — *Histoire de France.*
 BROSOLETTTE. — *Histoire de France.*
 AULARD & DEBIDOUR. — *Histoire de France.*
 AULARD. — *Eléments d'Instruction Civique.*
 ALBERT BAYET. — *Leçons de Morale.*
 JULES PAYOT. — *Cours de Morale.*
 La Morale à l'Ecole.
 PRIMAIRE. — *Manuel d'Education Morale Civique et*
 Sociale.
 Manuel de Lectures Classiques.

ORDONNANCE

NOUS, ADOLPHE-YVES-MARIE DUPARC, Evêque de Quimper et de Léon,

Usant des pouvoirs que Nous confère Notre charge, et remplissant les devoirs qu'elle Nous impose en conscience, Réprouvons et condamnons comme ouvertement contraire à la foi catholique et à la vérité historique, en ce qui concerne l'Eglise, le volume suivant :

Georges MORIZET : Histoire du Moyen-Age.

Nous interdisons l'usage de ce livre dans les écoles, et Nous défendons à tous les fidèles de le posséder, de le lire, et de le laisser entre les mains des enfants.

Et sera Notre présente Ordonnance lue dans toutes les églises et chapelles du diocèse, à la suite de la Lettre collective des Evêques de France, le dimanche qui en suivra la réception.

Quimper, 26 Septembre 1909.

COMMUNICATIONS DE L'ÉVÊCHÉ

I. Le Souverain Pontife a daigné permettre encore cette année de remplacer la messe *pro populo* par une messe solennelle de *Requiem* à l'intention de tous les défunts qui, en France, bénéficiaient de pieuses fondations et qui en ont été privés par une loi spoliatrice.

Voici la lettre écrite à ce sujet par Son Em. le cardinal Merry del Val à Mgr l'Archevêque de Lyon et communiquée par celui-ci à chacun des évêques de France.

SECRÉTARIENNE D'ÉTAT
DE SA SAINTÉTÉ

Dal Vaticano, 26 Septembre 1909.

— Éminence,

Son Éminence le Cardinal Martinelli, Préfet de la Sacrée Congrégation des Rites, n'a pas manqué de remettre entre les mains du SAINT PÈRE la lettre de Votre Éminence en date du 17 Septembre courant, relative à la demande de la célébration d'une messe solennelle de *REQUIEM*, pour les défunts privés des suffrages que leur assuraient les fondations dont le gouvernement s'est emparé.

Le SAINT PÈRE a daigné renouveler de grand cœur cette autorisation, louant cet acte généreux de charité et de piété chrétienne, et laissant à Votre Éminence le choix du Dimanche réservé à cette fonction solennelle.

R. Cardinal MERRY DEL VAL.

ARCHEVÊCHÉ
DE LYON

Lyon, le 30 Septembre 1909.

Cher et vénéré Seigneur,

En 1908, le Cardinal Lecot, de vénérée mémoire, adressait au Saint Père une supplique, au sujet de la célébration de la Messe dite à l'intention des défunts privés des suffrages que leur assuraient les fondations dont le gouvernement s'est emparé. En laissant à chaque prêtre la facilité de dire cette Messe au jour de son choix, le Cardinal demandait à Sa Sainteté que, dans toutes les églises de France, une Messe solennelle de REQUIEM pût être célébrée un Dimanche, afin de permettre aux fidèles de joindre leurs prières aux prières de leurs prêtres, et de prendre part à cet acte de réparation.

La grâce précieuse accordée par le Souverain Pontife, l'an dernier, a été si bien accueillie par les catholiques français, que Nous avons cru devoir en renouveler la demande ; or, Nous venons de recevoir une réponse favorable, et Nous Nous empressons de la communiquer à Votre Grandeur. Puisse ce nouveau témoignage de la bonté du Pape pour notre France, en apportant consolation aux familles en deuil, exciter la reconnaissance et raviver la piété filiale envers le Père bien-aimé de nos âmes.

Veuillez agréer, etc.

† PIERRE, Card. COULLIÉ,
Arch. de Lyon.

Pour le diocèse de Quimper et de Léon, Nous avons fixé ce service solennel au Dimanche 31 Octobre, veille de la Toussaint.

II. Nominations. — Par décision épiscopale, ont été nommés :

Instituteur à Pont-Croix, M. Le Stang, précepteur à Brest ;
Instituteur à N.-D. des Carmes (Brest), M. Bodénès, instituteur à l'école Saint-Louis ;

Instituteur à Saint-Mathieu, à Quimper, M. Goarin, vicaire à Kernével ;

Instituteur à Ploumoguier, M. Le Roux, jeune prêtre, de Lanarvily ;

Instituteur à Quimperlé, M. Kervran, surveillant à Douarnenez ;

Instituteur à Concarneau, M. Péron, surveillant à Quimperlé ;

Instituteur à Crozon avec le titre de vicaire, M. Gouriou (Ténénan), jeune prêtre, de Kersaint-Plabennec.

III. Décès. — Nous recommandons aux prières le repos éternel de l'âme de M. Pouliquen, chanoine titulaire, décédé le 2 Octobre.

PARTIE NON OFFICIELLE

CHRONIQUE DU DIOCÈSE

Intentions recommandées aux prières.

I. — **L'Eglise et la France.** — Les Evêques et les œuvres catholiques.

II. — **Missions.** — COMBRIT, du 5 au 23 Octobre. Président, la 2^e semaine, M. le chanoine Le Duc, curé-archiprêtre de Morlaix ;

— DINEAULT, du 10 au 23 Octobre. Président, la 1^{re} semaine, M. le Coz, curé-doyen de Pleyben.

— SAINT-PIERRE-QUILBIGNON, du 10 au 31 Octobre. Président, la 1^{re} semaine (Mission bretonne), M. le chanoine Coat, curé-archiprêtre de Saint-Corentin, Quimper.

III. — **Retraites.** — QUIMPERLE, retraite bretonne pour les femmes, du 10 au 16 Octobre ;

— LESNEVEN et QUIMPER, retraites bretonnes pour les femmes, du 17 au 23 Octobre.

Dimanche dernier, on célébrait à Lorient, en même temps que la fête de Notre-Dame de la Victoire, le deuxième centenaire de la fondation de la paroisse.

Pour tenir un engagement pris antérieurement, Mgr l'Evêque de Quimper assistait à la fête et n'a pas pu, comme il se le proposait, lire du haut de la chaire de sa cathédrale la Lettre collective des Evêques de France. Sa Grandeur fera cette lecture, dimanche prochain, à la grand'messe.

Grand-Séminaire. — La rentrée au Grand-Séminaire, qui s'est faite mardi 5 Octobre, est un peu moins nombreuse que l'année dernière. Le chiffre des séminaristes présents à la maison de Lambézellec est de 151, dont 28 nouveaux et 17 revenant de la caserne après deux années de service militaire.

La retraite de rentrée a lieu en ce moment — du 6 au 10 Octobre — ; elle est prêchée par le R. P. Leplat, Rédemptoriste. Une autre retraite, pour les séminaristes conscrits, a été donnée précédemment (26-30 Septembre), prêchée par M. Morvan, curé-doyen de Pont-l'Abbé.

Nous demandons instamment aux âmes pieuses de prier pour que Dieu répande ses grâces les plus abondantes sur les élèves du sanctuaire, espoir du diocèse ; qu'il les éclaire sur leur vocation et leur donne la force d'y être toujours fidèles, et aussi qu'il garde au milieu des dangers ceux qui vont échanger momentanément la soutane de lévite pour l'uniforme du soldat.

Nécrologie. — Lundi matin ont été célébrées, à la cathédrale de Saint-Corentin, les obsèques de M. Pouliquen, chanoine titulaire, devant une assistance d'au moins 60 prêtres parmi lesquels on remarquait, avec MM. les Vicaires généraux, les membres du Chapitre et du clergé de la ville et des paroisses environnantes, MM. les chanoines Gidon, supérieur du Grand-Séminaire, Roull, archiprêtre de Saint-Louis de Brest, Fleury, curé de Landerneau, Auffret, curé de Douarnenez ; MM. les Curés de Fouesnant, de Landivisiau, de Saint-Renan ; MM. les Recteurs de Cast, de Landéda, de l'île de Batz, etc.

La levée du corps a été faite par M. Salaün, doyen du Chapitre, qui a également présidé le service funèbre et chanté la messe. Monseigneur l'Evêque assistait à la cérémonie, et a donné l'absoute. Ensuite le corps a été transporté à Plomelin où l'inhumation a eu lieu, dans l'après-midi, au milieu d'un grand concours de fidèles venus, malgré la pluie battante, recevoir la dépouille mortelle de leur ancien recteur.

Né à Landerneau, le 6 Octobre 1831, M. Pouliquen (Yves-Marie-Salomon) avait été ordonné prêtre le 17 Mai 1856, à Paris, où il terminait ses études théologiques, au Séminaire de Saint-Sulpice. D'abord vicaire à Plouescat (22 Octobre 1856), puis à Saint-Renan (2 Janvier 1867), il fut nommé, le 2 Juillet 1872, recteur de Plomelin. Quelques années après, l'administration diocésaine le proposa pour une cure importante, mais la nomination ne fut pas agréée par le gouvernement. M. Pouliquen ne fut nullement désolé de ce refus : il n'avait aucune ambition si ce n'est de faire le bien, et il l'a fait largement mais sans bruit partout où il a passé, spécialement à Plomelin durant un long ministère de 29 ans, et à Quimper où se sont écoulées les dernières années de sa vie. Nommé chanoine honoraire le 23 Décembre 1893, il était chanoine titulaire depuis le 5 Mai 1901.

Depuis plusieurs mois, sa santé était chancelante, et il déperissait à vue d'œil ; mais, très courageux, il venait assidûment à l'office et continua à dire la sainte messe jusqu'à vers la mi-Septembre. A bout de forces, il dut garder la chambre, puis, dans les derniers jours, s'aliter. Plein de résignation, il vit venir la mort, reçut les derniers sacrements avec les plus vifs sentiments de foi et s'éteignit pieusement, dans la nuit du 1^{er} au 2 Octobre... Il était resté très attaché à sa paroisse de Plomelin, et il a demandé à y être enterré. C'est là qu'il repose, à l'ombre de l'église construite par ses soins et, en grande partie, de ses deniers. Prêtre de tous points exemplaire, M. Pouliquen était surtout bon et généreux : jouissant d'un patrimoine qui fut assez considérable, il donnait sans compter, mais avec la modestie discrète conseillée par l'Evangile. Il est mort pauvre, on peut le dire, ayant d'avance tout distribué aux pauvres, aux églises, aux écoles et aux œuvres catholiques. De lui on peut dire avec confiance : *Beatus qui intelligit super egenum et pauperem, in die malâ liberabit eum Dominus.*

Un service d'octave pour le repos de l'âme de M. Pouliquen sera célébré, à Plomelin, lundi 11 Octobre, à 10 heures, et un service mardi 12 Octobre, à 9 heures du matin, à la Cathédrale.

Avis de services anniversaires. — I. ROSNOEN. — On nous prie d'annoncer que le service anniversaire pour le repos de l'âme de M. Paugam, ancien recteur de Rosnoën, sera célébré dans cette paroisse, lundi 11 Octobre, à 10 heures.

II. CLOHARS-CARNOET. — Le service anniversaire pour le repos de l'âme de M. Cottonnec, mort vicaire à Clohars-Carnoët, sera célébré dans cette paroisse le mardi 19 Octobre, à 10 heures.

BREST. — **Retraite de jeunes gens, du 23 au 26 Septembre.** — L'Union diocésaine de la Jeunesse Catholique avait organisé, au collège Saint-Louis à Brest, une retraite fermée. L'essai de l'an dernier avait été un encouragement ; le succès de cette année est un motif de grande espérance pour l'avenir.

Les retraitants, au nombre de 30, ont suivi les exercices avec un entrain et une piété vraiment admirables. Le matin et le soir, un bon nombre de camarades, retenus pendant la journée par leurs occupations et désireux de prendre une part de la retraite, venaient entendre les instructions. Les temps libres, consacrés à la méditation, se passaient dans le plus profond silence. C'était bien édifiant de voir ces jeunes gens, qui s'étaient imposé de grands sacrifices pour venir à la retraite, se promener dans le préau, un livre ou un chapelet à la main, ou écrire soigneusement leurs notes dans la salle commune. Plusieurs ont dit, après, que le silence leur avait bien coûté ; mais le courage dont ils ont tous fait preuve pour le garder est une garantie des abondantes faveurs que Dieu leur a prodiguées.

Le travail de réflexion était bien facilité par le prédicateur : M. Tanguy, professeur au Grand-Séminaire, a donné aux retraitants tout le dévouement de sa parole sacerdotale... Dès le sermon d'ouverture, le prédicateur et son auditoire s'étaient compris. Les retraitants étaient déjà une élite habituée aux choses de la foi : il fallait leur parler, non comme à des âmes vulgaires qui se traînent dans la terre à terre des observances graves, mais comme à des hommes généreux capables de sacrifice et même d'héroïsme. M. Tanguy a admirablement rempli sa tâche, et les retraitants lui en gardent une grande reconnaissance...

M. Le Pape, vicaire à Saint-Louis, vint donner, le vendredi, une conférence sur l'apostolat catholique ; le lendemain, M. le chanoine Roull, avec toute l'autorité de son âge et de son expérience, rappela à ces jeunes chevaliers de la Croix que toute action entreprise en dehors ou même à côté de la voie tracée par le Vicaire de Jésus-Christ, n'est pas digne de leurs efforts.

Chaque matin à la sainte messe, et le soir à la bénédiction du T. Saint-Sacrement, ces âmes de jeunes gens se donnaient libre-

ment et toutes ensemble au Maître bien aimé, le suppliant de les affermir dans la pratique des vertus qui font les apôtres. Mais qui dira la douceur des colloques avec Jésus, pendant les longues stations des retraitants à la chapelle ?

En récréation, l'esprit se détendait un peu : l'amitié se crée vite entre des cœurs unis d'avance par l'amour divin et la communauté des pensées et des aspirations : on se communiquait ses impressions, ses projets ; on évoquait de vieux et chers souvenirs, on riait, on devisait gaiement : la gaieté simple et franche, n'est-elle pas un signe de la paix des âmes ?

Dimanche à 7 heures, M. le chanoine Kerisit, qui avait présidé la retraite, et dont l'impulsion vigoureuse sut lui faire donner tout le fruit désirable, célébra la messe de communion. Les jeunes gens s'y étaient préparés le matin, par le chapelet accompagné de la méditation sur les Mystères, faite par M. Tanguy. A la messe, M. Tanguy donna les actes. Les cœurs étaient profondément remués par cette douce et si désirée visite de Jésus...

Au déjeuner, il convenait de sceller l'œuvre édifiée pendant les deux jours passés ensemble : c'était aux jeunes eux-mêmes à parler. F. Lidou, président de l'U. D. de la J. C., dit les sentiments que nous devons avoir pour le Pape, et fait appel à l'énergie de la J. C. pour reconquérir les âmes à Dieu. Un ancien évoque le souvenir de ceux qui, il y a cinq ans, à pareille époque, jetaient les premiers fondements de la J. C. dans notre diocèse. Ce n'est que peu à peu que l'Association a gagné du terrain, et si le zèle le plus ardent et le plus opiniâtre n'a pu lui donner un grand nombre de groupes, du moins a-t-il eu pour effet, le plus consolant et le meilleur, d'ancrer profondément dans les âmes des jeunes catholiques les sentiments chrétiens d'union, de sacrifice et d'obéissance. B. Sergent, remercie M. le Directeur et M. l'Econome de Saint-Louis de leur cordiale hospitalité ; un gars de Loc-Maria Plouzané proclame la soumission affectueuse des J. C. du Finistère aux chefs qu'ils se sont donnés, et A. Théven fait acclamer la douce autorité de notre Evêque bien aimé.

Il restait à remercier encore une fois le divin Maître et à prendre de bonnes résolutions. M. le chanoine Kerisit, tout heureux des merveilles de grâce qu'il a vu s'opérer dans les âmes de ses chers jeunes gens, dit au Seigneur un profond merci ; puis, s'adressant à ceux qui vont reprendre leur place sur le champ de bataille, il les supplie de ne jamais oublier les bons enseignements de la retraite et de suivre leur admirable devise « Piété, Etude, Action ».

Après le *Te Deum*, M. le Supérieur de Saint-Louis donne la bénédiction, puis on se sépare, le cœur ému. Il faisait si bon demeurer avec des frères près de Dieu ! Mais le Thabor n'est qu'un moment dans la vie de l'apôtre... Il faut partir. Les mains se serrent ; mais tous, en se quittant et en laissant la maison où Dieu a si bien parlé à leurs âmes, tous disent : « A l'année prochaine ! »

C'est aussi ce que nous leur disons, nous qui avons eu le bonheur de vivre avec eux ces jours bénis. Revenez, chers retraitants,

et guidez vers l'asile où vous avez puisé la vie divine et la force nécessaire pour la faire vivre autour de vous un grand nombre de vos amis.

P. A.

Missions paroissiales. — I. TRÉZILIDÉ. — Les exercices de la Mission de Trézilidé (19 Septembre-3 Octobre) ont été présidés, la première semaine, par M. Le Sann, curé-doyen de Lanmeur, ayant pour collaborateurs : MM. Cardinal, supérieur de la Maison Saint-Joseph ; Méar, recteur de Plouyé ; Cleac'h, vicaire de Plouescat ; Perrot, vicaire de Saint-Vougay ; — la seconde semaine, par M. Cuillandre, curé-doyen de Bannalec, aidé de : MM. Kerlouet, recteur de Plouédern ; Cann, recteur de Tréllaouénan ; Baron, vicaire de Saint-Pol ; Caugant, vicaire de Plounévez. Tous les paroissiens, sans une seule exception, sont venus écouter, avec un empressement vraiment édifiant, la parole de Dieu, qui leur était distribuée avec autant de simplicité que de surabondance.

A la fin de la première semaine, 150 personnes se sont approchées de la sainte Table, bien près de 300 à la fin de la seconde. La Mission a beau se restreindre, de nos jours, à la paroisse qui en a la faveur, plusieurs personnes des paroisses environnantes tiennent toujours à ne pas laisser passer, si près d'elles, cette grâce de choix sans en profiter.

Entre les deux séries, les enfants qui n'ont pas fait de communion sont venus, au nombre d'une cinquantaine, se confesser et recevoir de leur Recteur des médailles de la T. Sainte Vierge.

Le dimanche du Rosaire, une splendide procession à la grotte de Saint-Péran a clôturé dignement les saints exercices.

M. le Recteur de Trézilidé, avec un dévouement que rien ne lasse et une persévérance que rien ne décourage, a créé peu à peu dans sa paroisse tout un réseau d'œuvres, œuvres de piété, œuvres d'apostolat moderne, qui permettent à la sève de la vie chrétienne de circuler dans toutes les âmes... La Mission qui vient d'avoir lieu, préparée par ces œuvres diverses, aura par elles ses bienfaits conservés et étendus.

X...

II. PLOUGASTEL-DAOULAS. — Ça été un merveilleux spectacle offert à Dieu, aux anges et aux hommes, par la chrétienne paroisse de Plougastel, durant les quatre semaines qui viennent de s'écouler. Il n'y a eu, pendant ce temps, qu'une seule âme pour mieux connaître Dieu, un seul cœur pour l'aimer, une seule lèvres pour l'adorer, le louer, le bénir.

On voudrait esquisser ici ce qu'ont été les quatre semaines de Mission, ces journées qui sont moins de la terre que du ciel, et que, la chose va de soi, le zèle pastoral avait préparées longtemps d'avance.

†

La première semaine, pour les enfants et les vieillards, a été présidée par M. le chanoine Billant, curé de Saint-Martin de Brest.

C'est dire assez qu'elle a été pleine de fruits de grâce. D'autant qu'à la rescoussse venaient des ouvriers, diligents on ne peut plus.

Les enfants ont été particulièrement intéressés par un jeune « tableauteur », M. Cabioch, vicaire de Landudal, dont les coups d'essais sont d'un maître. Enfants et vieillards étaient si bien saisis, qu'ils n'étaient pas loin d'en vouloir à M. le Curé qui ne leur octroyait pas une semaine entière comme aux autres.

Le jeudi, mi-semaine, 910 communions de vieillards et d'enfants des trois premières communions.

L'après-midi, fête superbe. Tous les enfants — *a bimatu et supra*, et encore, n'y en avait-il pas d'*infra*? — sont convoqués à l'église paroissiale. On confesse tous ceux qui sont en âge de se confesser, et puis on organise une procession, à laquelle prennent part entre 2 et 3.000 enfants, tous portant la médaille dont M. le Curé les a gratifiés, tous fiers plus que des petits Artabans. Au retour à l'église, M. Tanguy les a bénis, et a adressé une paternelle allocution « à cette recrue éternelle du genre humain » racheté par Jésus-Christ.

Un bon curé du diocèse d'Angoulême, qui assistait à cette cérémonie, en pleurait de joie et de tristesse. La Bretagne est féconde en enfants. Hélas! *non taliter in omni natione!*

Dès ce jour, le succès de la Mission pour toute la paroisse était assuré.



La « bande » apostolique avait à sa tête, au cours de la deuxième semaine, M. le chanoine Le Bail, curé de Plouzévédé. Précisément, M. Le Bail, quand il est dans la chaire de vérité, donne invinciblement l'impression du *vir per omnia vere apostolicus*, ainsi que s'exprime un vieil annaliste. M. Le Bail est l'homme de la doctrine et de la vie chrétiennes, qu'il expose avec autorité. C'est l'âme ardente, généreuse, tendant toujours au plus parfait, au « radicalisme » du sacrifice.

M. Gouzard donne à ses conférences sur les commandements de Dieu un tour apologétique et d'actualité qui ravit : *non nova sed novè*. Et puis, ces pensées fortes, originales, sont rendues en une langue si claire, si alerte et si pure! « M. Gouzard, me disait un auditeur, parle la langue bretonne comme s'il l'avait inventée. »

M. Balanant est le « tableauteur », de cette semaine. A propos de M. Balanant « tableauteur » il me vient à l'esprit cette phrase si expressive dans sa concision, que nous lisons au Bréviaire : « *Ad laudes (ejus) addidisse aliquid, decerpisse est* », vouloir ajouter à sa réputation, c'est en retrancher... Qui n'a pas entendu et goûté M. Balanant expliquant les tableaux? Il va bientôt mettre le cap sur sa 150^e Mission. Et, toujours, par la grâce de Dieu, les fruits de conversion sont égaux à son magnifique talent, toujours digne, et qui sait illustrer la plus pure doctrine par des histoires triées sur le volet... 1580 communions à la fin de cette semaine.



Le supérieur de la 3^e semaine, *quis est hic?* — c'est M. le chanoine Eveno — *et laudabimus eum*. Oui, M. le Supérieur de Saint-Jacques est de ces hommes, qui, de quelque part que leur vient le travail, l'acceptent, « s'y précipitent », et chez qui, nonobstant, tout marche de front, tout est harmonieusement ordonné. Mais, je songe à la phrase fameuse : « *amas d'épithètes, mauvaises louanges* ; ce sont les faits qui louent, et la manière de les raconter. » Aussi, coupant court aux qualificatifs élogieux qui se pressent sous ma plume, je me contente de rappeler, au sujet de M. Eveno, le mot de Lacordaire : « Les catholiques sont toujours jeunes, » et qui se réalise si bien en lui! Sa voix claire, augmentée encore par une articulation extrêmement nette, pénètre jusqu'aux recoins de ce vaste vaisseau qu'est l'église de Plougastel ; et l'onction de sa parole touche, persuade, convainc les esprits et les cœurs.

A M. Kerlouët, cette semaine, la tâche si difficile du commentaire des tableaux. Oui, tâche fort difficile, et dont seule une élite de confrères s'acquittent à souhait. Je me hâte de dire que M. Kerlouët est au tout premier rang dans cette élite. Aussi bien, pour réussir dans ce genre il faut tant de qualités, et dont quelques-unes paraissent inconciliables!... Assez nombreux sont les orateurs émouvants, les conférenciers instruits, voire humoristiques. Mais des prédicateurs qui soient tour à tour pathétiques, enjoués, familiers, sublimes, c'est une synthèse, qui, par la force des choses, se rencontre rarement. Je le répète : M. Kerlouët est un de ces privilégiés.

M. Henry, recteur de Saint-Pierre-Quilbignon, a servi les conférences sur la Pénitence. Je n'apprendrai rien à personne en avançant que lorsque M. Henry parle, c'est un régal pour l'auditoire, que ce soit en français ou en breton. Je ne connais pas de prédicateur qui sache mieux composer un discours, et y mettre plus — j'allais écrire autant de substantifique moëlle.

Bouquet spirituel : 1.827 communions.



Un prêtre, que le diocèse entoure de vénération, apprend soudain que le Président de la 4^e semaine est défaillant. Ce prêtre, tout simplement, s'offre à M. le Curé de Plougastel pour remplacer son confrère empêché. Ce joli geste n'est pour surprendre personne, attendu qu'il est de M. le chanoine Le Duc, curé-archiprêtre de Morlaix.

Tous les soirs il a résumé — avec une note bien personnelle, naturellement — les discours de la journée. Vendredi, il nous a donné une leçon sur l'éducation chrétienne, qui était parfaite de mesure et de plénitude doctrinale, — et de verve. M. Le Duc n'a pas 75 ans ; tout au plus 3 fois 25 ans.

M. Talabardon, curé de Plouguerneau, glose sur les commandements de Dieu, et M. Castel, recteur de Saint-Marc, sur la Pénitence. Quelle attention dans l'auditoire, quelle tension de tout ce peuple chrétien vers les orateurs! Spectacle profondément édifiant

et qui est presque autant à l'honneur des auditeurs que des orateurs, s'il est vrai que comprendre c'est évaluer.

Avant d'arriver au « tableauteur » de la dernière semaine, n'est-il pas équitable d'accorder un petit souvenir collectif aux autres ouvriers, qui, eux aussi, ont supporté le poids des jours et de la chaleur — et de l'acide carbonique ? Au surplus, consolons-nous de rester « anonymes », en songeant à la parole connue de l'*Imitation* : « *Ama nesciri et pro nihilo reputari.* » Cependant, de la foule de ces anonymes il convient peut être de mettre en vedette le nom des trois prédicateurs qui ont fait tant pleurer et sangloter, au cimetière, dans la journée consacrée à nos chers défunts : MM. Tromeur, Soubigon, Gargadennec, vicaire à Saint-Corentin.

Tout juste, c'est M. Gargadennec, *junior*, notre « tableauteur ». Je résume son genre de talent d'un mot — car il est temps de mettre un point final à ce trop long compte rendu — : il est vivant. Il fait rire, il fait pleurer, il est passé maître dans l'art de concilier les contraires. Aussi, quelle hâte pour aller l'entendre, et quelle toute petite heure que celle qu'il consacre à évangéliser cette multitude avide de l'entendre ! Heure fatigante cependant pour le conférencier ; mais que lui importe, *dum Christus evangelizetur* ?

M. le Curé a voulu aussi nourrir les âmes « françaises » du pain de la parole divine. A cet effet, il avait appelé un missionnaire apostolique, originaire de Vendée, M. l'abbé Valade. M. Valade est connu dans le diocèse, et mérite d'être connu davantage. Au cours de la dernière semaine, chaque soir, il a fait les délices de son auditoire qui allait toujours *crescendo*. Le premier soir, 5 ou 600 personnes, et le dernier au moins 1.200. S'il était resté plus longtemps à Plougastel, m'est avis que toute la paroisse se serait transportée au pied de sa chaire pour savourer sa parole si éloquente, si franchement apostolique. Total des communions pour la dernière semaine : 4.500. Total général, 6.000 environ.



Pour clore ces quatre semaines bénies voici le Pardon de la patronne vénérée de Plougastel, Notre-Dame de la Fontaine Blanche. On se rend processionnellement de l'église paroissiale à la chapelle où l'on doit chanter la messe. En dépit du temps qui n'est pas beau, tout Plougastel est là, et cela est inénarrablement beau. Quelle foi confiante, quelle joie brille sur ces visages d'hommes, de femmes, d'enfants ! M. Eveno, — toujours lui ! — a émerveillé tous les « braves gens » par un splendide discours. M. le chanoine Eveno qui a autant de modestie que de mérite, en voudrait sans doute à l'auteur de ces lignes, s'il insistait. Je n'insiste donc pas, et je termine par cette réflexion de saint Augustin que je fais mienne ; ces quelques notes ont été écrites, *non ut diceretur, sed ne laceretur*. Il fallait dire quelque chose au sujet de ces semaines de bénédiction que nous venons de vivre, et qui laisseront dans toutes nos âmes un souvenir exquis et ineffaçable.

Un missionnaire.

L'abondance des matières nous oblige à remettre au prochain numéro le compte-rendu de la Mission de Plougonvelin.

RENNES. — Congrès pour la Presse catholique. — Le jeudi 30 Septembre, ainsi que nous l'avions annoncé, s'est tenu, à Rennes, le Congrès pour la bonne presse organisé par la *Croix* et le *Nouvelliste de Bretagne*. Un grand nombre de catholiques, prêtres et laïques, étaient venus, spécialement des quatre diocèses bretons, à la suite de leurs évêques qui étaient tous présents. Mgr l'Archevêque de Rennes présidait, assisté de Mgr Guillois, archevêque de Pessinonte, de NN. SS. les évêques de Vannes, de Saint-Brieuc, de Quimper et de Blois.

Dans son discours d'ouverture Mgr Dubourg exposa l'objet, « la raison d'être » du Congrès : c'est d'aviser au moyen de répandre dans une mesure plus large la presse catholique, pour combattre l'œuvre malfaisante et criminelle de la mauvaise presse ; c'est « d'inoculer davantage encore, dans les organes de la presse locale et régionale, la *note catholique*... » Sa Grandeur rappelle « les services immenses » que continue à rendre la *Croix* et recommande instamment « ce mode fructueux du moderne apostolat » ; or, « le *Nouvelliste* étant, pour la Bretagne et pour les départements voisins, comme un succédané de la *Croix*, imbu du même esprit et s'honorant d'avoir les mêmes patrons, a droit aussi, par voie de conséquence, aux mêmes recommandations... » Monseigneur voudrait que le *Nouvelliste* se trouve, « dès les premières heures du jour, dans tous les presbytères et dans toutes les maisons chrétiennes des diocèses de la région ».

M. Féron-Vrau, directeur de la Bonne Presse, répondit à Mgr l'Archevêque métropolitain ; puis commença la lecture et la discussion des rapports, du plus haut intérêt, sur les questions à l'ordre du jour. Nous regrettons de ne pouvoir en donner ici au moins un aperçu succinct. Citons, parmi les rapporteurs et les orateurs entendus au cours des différentes réunions : M. l'abbé Bourgeon, du diocèse de Rennes ; M. l'abbé Delangle, du diocèse de Saint-Brieuc ; notre compatriote, M. l'abbé Cornou, le sympathique directeur du *Nouvelliste de Bretagne* ; M. l'abbé Portier et M. l'abbé Ardant, de la *Croix* de Paris ; M. de Lorgeril, administrateur du *Nouvelliste*, etc...

Le soir, à 4 heures, eut lieu à l'église métropolitaine une réunion grandiose. Après le magnifique discours de notre évêque, Mgr Duparc, que nous avons été heureux de pouvoir donner intégralement dans notre dernier numéro, l'assistance chanta en chœur le cantique *Nous voulons Dieu* ; ensuite Mgr Gouraud donna la bénédiction du T. Saint-Sacrement ; puis les six Evêques se rendirent au parvis d'où ils bénirent la foule agenouillée...

Ainsi se termina le Congrès qui, admirablement préparé, a été — selon l'expression de Mgr l'Archevêque de Rennes — « la réunion des bonnes volontés, prêtres et laïques » ; en contribuant au

développement de la vraie presse catholique, « il établira l'entente si désirée par Pie X... N'aurait-il que cet effet d'imprimer une impulsion nouvelle, un essor plus accentué à ce mouvement de salut, qu'il aurait bien mérité de l'Eglise et de la Patrie... »



A l'ouverture du Congrès, Mgr Dubourg avait adressé au Souverain Pontife le télégramme suivant :

« Cardinal Merry del Val, Vatican, Rome.
 « Archevêque de Rennes, Evêques Bretons, Monsieur Féron-Vrau, nombreux prêtres et laïques réunis à Rennes pour Congrès de Presse Catholique acclament le nom du Saint-Père et déposent à ses pieds, avec leurs hommages de filiale vénération, assurance de soumission absolue à ses directions pour union sur terrain religieux.
 » Archevêque, Rennes. »

Voici la réponse venue de Rome ; elle est un précieux témoignage de la paternelle bienveillance de Sa Sainteté pour nos évêques, pour les catholiques réunis autour d'eux et pour l'œuvre du Congrès :

« Monseigneur l'Archevêque de Rennes, France.
 » Le Saint-Père, très sensible au filial hommage d'entier dévouement que lui expriment l'Archevêque de Rennes, les Evêques Bretons, M. Féron-Vrau, et de nombreux prêtres et laïques réunis en Congrès de Presse Catholique, les remercie, et leur renouvelle ses vœux pour la diffusion et le progrès de cette Presse et pour l'union sur le terrain religieux. Il bénit de tout cœur les congressistes et leurs travaux.
 » Cardinal Merry del Val. »

Novembre 1909. — Jubilé Episcopal de S. S. Pie X.
 — Certaine de répondre au désir du Souverain Pontife, l'Association de N.-D. de Salut organise, pour le 16 Novembre prochain, son XVII^e pèlerinage à Rome.

Aller : par Lausanne, Saint-Maurice, le Simplon, Milan, Venise, Florence, Assise, Rome. — Séjour pour les fêtes Jubilaires et visite complète de tous les sanctuaires et monuments. — Retour : par Pise, Gênes, la côte d'Azur, Nice, Marseille et Lyon. Arrêts ménagés pour l'assistance à la messe chaque jour. Jamais deux nuits consécutives en chemin de fer.

Demander le programme détaillé et tous renseignements au Secrétariat de N.-D. de Salut, 4, avenue de Breteuil, Paris.

L'Administrateur-Gérant : AR. DE KERANGAL.

Quimper, typographie DE KERANGAL, imprimeur de l'Evêché.

LA SEMAINE RELIGIEUSE

DU DIOCÈSE

DE QUIMPER ET DE LÉON

SOMMAIRE

I. PARTIE OFFICIELLE. — Communications de l'Evêché : Office et fête de la Bienheureuse Jeanne d'Arc ; Nominations.

II. PARTIE NON OFFICIELLE. — Chronique du diocèse : Intentions recommandées aux prières ; Mahalon ; La journée sociale de Plougastel-Daoulas ; Bohars ; Missions

paroissiales ; Pleyben ; Lesneven ; Morlaix ; Pour les marins ; Associations de pères de familles ; Bibliographie bretonne.

III. — Chronique générale : Rome ; Deux pèlerins peu ordinaires ; France.

IV. — Bibliographie.

V. — Annonces et avis.

Offices de la semaine.

Dimanche, 17 Octobre. — 20^e Dimanche après la Pentecôte. Fête de la Pureté de la T. Sainte Vierge. Double-majeur. Blanc A la messe, mémoires de la B^{se} Marguerite-Marie et du Dimanche.

Vêpres du suivant, avec mémoires de la Pureté de la T. Sainte Vierge, et de la B^{se} Marguerite-Marie.

Lundi, 18. — S. LUC, EVANGÉLISTE. Double de 2^e classe. Rouge.

Mardi, 19. — S. Pierre d'Alcantara, Confesseur. Double. Blanc.

Mercredi, 20. — S. Jean de Kenty, Confesseur. Double. Blanc.

Jeudi, 21. — S^{te} Ursule et ses Compagnes, Vierges, Martyres (au Propre diocésain). Double. Rouge.

Vendredi, 22. — S^{te} Edwige, Veuve (du 17 Octobre). Semi-double. Blanc.

Samedi, 23. — Le T. Saint Rédempteur (au Supplément). Double-majeur. Blanc.

Dimanche, 24. — 21^e Dimanche après la Pentecôte. S. Raphaël, Archange.

Ordre de l'Adoration perpétuelle pendant la semaine.

Brasparts du 15 au 19 Octobre.
 Plounévez-Lochrist du 20 au 26 —

PARTIE OFFICIELLE

COMMUNICATIONS DE L'ÉVÊCHÉ

I. Office et fête de la Bienheureuse Jeanne d'Arc.
— Mgr l'Evêque de Quimper et de Léon a reçu de Mgr Touchet, évêque d'Orléans, la lettre suivante qu'il est heureux de communiquer à ses diocésains :

Orléans, 4 Octobre 1909.

Monseigneur très révérend,

J'ai l'honneur de porter à la connaissance de Votre Grandeur que le Souverain Pontife, condescendant au vœu de notre Episcopat, vient d'autoriser pour la France entière l'office de la Bienheureuse Jeanne d'Arc.

La fête annuelle est fixée au VI^e Dimanche après Pâques (1). Elle se célébrera sous le rite double majeur pour les Diocèses autres que celui d'Orléans ; sous le rite double de 2^e classe pour le Diocèse d'Orléans.

L'office propre est concédé soit au clergé séculier, soit au clergé régulier.

Le texte authentique du Missel et du Bréviaire ne nous est pas encore parvenu. Dès que nous l'aurons reçu de la Sacrée Congrégation, je me ferai un devoir de l'adresser à Votre Grandeur afin qu'Elle puisse en assurer l'édition dans son Diocèse suivant ses convenances.

Daignez agréer, etc.

† STANISLAS, Ev. d'Orléans.

II. Nominations. — Par décision épiscopale du 8 Octobre, ont été nommés :

M. Queynec, recteur de Plougasnou, chapelain de la villa Saint-Luc, à Roscoff ;

M. Coatarmanac'h, supérieur de la maison Keroulas, à Saint-Pol-de-Léon, recteur de Plougasnou.

Par décision du 13 Octobre, M. Cadiou, ancien professeur à l'Ecole Saint-Louis, à Brest, a été nommé vicaire à Saint-Mathieu de Quimper, en remplacement de M. Branquec, contraint par son état de santé de se retirer momentanément dans sa famille.

PARTIE NON OFFICIELLE

CHRONIQUE DU DIOCÈSE

Intentions recommandées aux prières.

I. — L'Eglise et la France.

II. — L'Œuvre des Catéchismes.

(1) C'est-à-dire au Dimanche après l'Ascension.

III. — Missions. — COMBRIT, du 5 au 23 Octobre. Président, la 3^e semaine, M. le chanoine Godec, curé de Plouescat.
— DINEAULT, du 10 au 23 Octobre. Président, la 2^e semaine, M. Le Jacq, curé de Crozon.
— SAINT-PIERRE-QUILBIGNON, du 10 au 31 Octobre. 2^e semaine, Mission des enfants.
— SAINT-DIVY, du 17 au 30 Octobre. Président, la 1^{re} semaine, M. le chanoine Le Bail, curé de Plouzévédé.

IV. — Retraites. — LESNEVEN et QUIMPER, retraites bretonnes pour les femmes, du 17 au 23 Octobre.
LESNEVEN, retraite des Tertiaires, du 7 au 13 Novembre.

Ainsi que nous l'avions annoncé, Mgr l'Evêque a lu, dimanche, du haut de la chaire de sa cathédrale, la Lettre pastorale des Evêques de France sur les droits et devoirs des parents relativement à l'école.

La lecture du document achevée, Monseigneur en a résumé et précisé sur quelques points les enseignements, par de brèves explications et des avis pratiques d'une netteté parfaite. L'importance de la Lettre collective de l'épiscopat, dit Sa Grandeur, ressort de la haute autorité des signataires et de la gravité des circonstances où elle a été écrite. C'est l'avenir de la Religion catholique en France — c'est la France elle-même qui est en cause. Les évêques, d'une voix unanime, signalent le danger et rappellent aux pères et aux mères de famille le devoir essentiel qui leur incombe de défendre les âmes de leurs enfants. Si, par une apathie funeste — mortelle —, on reste sourd au cri d'alarme, les écoles deviendront, d'année en année, plus hostiles encore à l'idée religieuse et le mal sera irréparable. Les parents qui refuseraient de faire ce qu'ils doivent pour le conjurer seraient gravement coupables devant leur conscience et devant Dieu. C'est pour eux une obligation stricte de surveiller les écoles où ils envoient leurs enfants, et d'intervenir à l'occasion en exigeant le retrait des livres défendus.

Pour justifier l'adoption et le maintien de ces manuels dans leurs classes, les maîtres ne peuvent alléguer ni les règlements ni la loi. La liste — très longue — des ouvrages classiques officiellement approuvés renferme de nombreux ouvrages, sinon irréprochables en tous points, du moins inoffensifs pour les croyances des élèves... Les maîtres céderaient devant les réclamations vigoureuses et autorisées, qui peuvent être présentées par les pères et les mères, isolément ou en groupes, ou encore — plus efficacement peut-être — par une association de pères de famille, qui a l'avantage d'être une force organisée. De ces associations il n'existe qu'un très petit nombre encore dans le diocèse ; il est à souhaiter qu'on en forme sinon dans toutes les communes, au moins dans chaque canton...

Puisse la Bienheureuse Jeanne d'Arc, dont l'office vient d'être autorisé pour toute la France, inspirer aux parents chrétiens le

courage et l'énergie nécessaires pour défendre la plus sainte des causes, la foi et le salut éternel de leurs enfants !...

MAHALON. — Avis de service anniversaire. — Un service anniversaire pour le repos de l'âme de M. Salaün, mort recteur de Mahalon, sera célébré dans cette paroisse, mardi 19 Octobre courant.

La journée sociale de Plougastel-Daoulas. (10 Octobre.)

La plupart des lecteurs de la *Semaine religieuse* ont lu déjà, sans doute, dans le *Nouvelliste de Bretagne*, le compte-rendu détaillé du Congrès d'œuvres sociales qui s'est tenu dimanche dernier à Plougastel, avec l'approbation de Mgr l'Evêque et sous la présidence de M. le chanoine Roull, curé-archiprêtre de Saint-Louis de Brest.

Aussi nous contenterons-nous de souligner par quelques réflexions ce qui fut la signification consolante et l'enseignement précieux de cette belle journée.

Le Congrès de Plougastel a été un acte, un acte d'adhésion complète et enthousiaste des fidèles et du clergé de la région brestoise au programme d'union et d'action catholique. Assez de divisions ! Nous prendrons désormais comme centre de ralliement et comme règle d'action, non point l'opinion qui divise, mais la doctrine qui unit. Or, la doctrine a des interprètes autorisés : c'est le Pape, ce sont les évêques. C'est donc à leur suite que nous marcherons.

Nous ne ferons point à l'Eglise l'injure de penser que son enseignement ne donne pas une réponse suffisante aux questions vitales qui s'agitent autour de nous avec tant de tumulte. Bien au contraire, nous croyons que c'est elle seule qui possède la vérité, la vérité indéfectible qui nous préservera de l'erreur, la vérité intégrale qui, par delà les intérêts matériels, nous montrera toujours les intérêts spirituels qu'il faut avant tout sauvegarder.

L'Eglise l'a dit assez haut. Elle ne veut pas de francs-tireurs pour la défendre. Les francs-tireurs appauvrissent l'armée par leur absence, et ils risquent de se laisser envelopper par l'ennemi. Ce qu'elle veut, c'est une armée régulière, et elle convie tous ses enfants à en grossir les rangs.

La constitution de l'armée catholique, telle fut donc l'idée maîtresse du Congrès. Mise en pleine lumière dès le début, à la grande messe, par la vibrante allocution de M. le chanoine Kérisit, délégué de Monseigneur — *Labora sicut bonus miles Christi* —, elle fournit ensuite le thème inépuisable de tous les toasts et de tous les discours. Et les chaleureux applaudissements des jeunes ouvriers de Brest, mêlés à ceux des cultivateurs des rives de l'Elorn,

prouvèrent bien à M. de Lantivy, délégué pour la Bretagne de l'A. L. P., à M. le député Villiers, à M. Bocher, rédacteur à l'*Echo du Finistère*, etc., que leur idée était comprise, et acceptée d'enthousiasme.

D'ailleurs, l'armée catholique existe dans notre pays. Les cadres sont formés. Il ne reste plus qu'à les étendre et à les remplir. C'est ce que chacun put constater, à la séance de l'après-midi, en écoutant la longue série des rapports. De tous côtés, à Plougastel, à Daoulas, centre d'un groupe nombreux de syndicats agricoles, à Plabennec, surgissent des œuvres économiques : syndicats, caisses rurales, mutuelles-bétail, mutuelles-incendie, etc., faisant oublier les vieilles rancunes politiques, et préparant la complète organisation professionnelle et chrétienne du travail agricole. Au Relecq-Kerhuon, à Saint-Pierre, l'initiative des catholiques obtient des municipalités l'extension du bénéfice des fournitures gratuites aux élèves indigents des écoles privées. A Saint-Martin de Brest enfin, fonctionne une œuvre admirable : le secrétariat du peuple, et, dans toutes les paroisses, grâce à l'union catholique et aux divers groupes de la J. C., les catholiques deviennent de plus en plus une force avec laquelle il faut compter, et qui sauvera la grande ville.

Mais tous ces résultats obtenus sont bien peu de chose encore auprès de ce qui reste à faire. Les congressistes s'en sont bien rendu compte, et c'est pourquoi, le dernier rapport lu, et le Congrès terminé, ils ont regagné leur demeure en se promettant d'imiter et de surpasser même, s'il était possible, les exemples qu'on venait de leur proposer.

Et voilà la grande utilité du Congrès. Le travail du passé porte le travail de l'avenir. Les dévoués organisateurs de la journée sociale, M. le Curé de Plougastel et M. l'abbé Cloastre n'ont point à regretter ni leur temps, ni leur peine. Grâce à leur initiative, les catholiques de notre région seront désormais plus éclairés, plus unis, plus forts. Et tous ensemble, la main dans la main, ils accompliront pour leur part la grande tâche que Mgr Duparc, dans son discours de Rennes, assignait pour but à l'action catholique : « reconquérir à l'Eglise ses libertés, réaliser la réforme sociale chrétiennement comprise ».

BOHARS. — Un exemple à suivre. — A l'issue d'une retraite prêchée par M. le chanoine Kerisit aux jeunes gens de Bohars (1-3 Octobre), on a créé, dans cette paroisse, un groupe de « Jeunesse Catholique ».

En fondant cette œuvre, M. le Recteur de Bohars s'est inspiré des directions de Sa Sainteté Pie X et de Sa Grandeur Mgr Duparc.

Il a voulu organiser les jeunes gens de sa paroisse, les concentrer autour de leurs prêtres pour défendre et promouvoir les intérêts de l'Eglise et du Pays. (*Echo paroissial de Brest.*)

Missions paroissiales. — I. PLOUGONVELIN. — Dès son arrivée à Plougouvelin, M. Le Meur eut le désir de procurer à ses paroissiens le bienfait d'une Mission, faveur qu'ils n'avaient pas eue depuis seize ans. Ses vœux viennent de se réaliser.

Annoncée dès le commencement de cette année, soigneusement préparée par les instructions du zélé pasteur, cette Mission a donné les résultats consolants qu'on pouvait en espérer.

De zélés missionnaires avaient promis leur concours ; pour les recevoir tout a pris un air de fête, jusqu'à l'église, qui n'est certes pas belle en temps ordinaire.

La première semaine est réservée aux enfants ; car les petits n'ont pas été oubliés, eux aussi ont eu leur Mission : réunion à l'église, instruction adaptée à leur âge, procession au chant de l'*Ave Maria*, puis distribution générale de médailles souvenirs. « Rien, disait un des missionnaires à ces petits enfants, rien ne peut mieux assurer le succès de la grande Mission que vos prières à vous, petits anges, qui allez maintenant chez vous porter à vos parents la bonne nouvelle des faveurs extraordinaires que Dieu veut leur offrir pendant ces jours bénis ».

C'est maintenant le tour des grandes personnes. M. le chanoine Godec, curé de Plouescat, et M. Kerjean, recteur de Saint-Martin de Morlaix, assistés chacun de sept auxiliaires dévoués, président successivement les exercices de la Mission. Pour les écouter, la population accourt des quatre coins de la paroisse, et il serait difficile de trouver un auditoire plus attentif et plus recueilli. La première semaine, M. le chanoine Godec expose le Décalogue, M. Masson donne les conférences sur la Pénitence. Maîtres tous deux de leurs sujets, qu'ils développent avec une clarté lumineuse, les deux conférenciers ont, dès le premier moment, conquis leur auditoire qui ne se lasse pas d'écouter avec le plus vif intérêt. Les conférenciers de la seconde semaine n'ont pas été moins bien écoutés : M. Kerjean et M. Gouzard ont bien vite captivé l'attention. Par une argumentation serrée et une doctrine puisée aux sources les plus pures, ils ont su éclairer les esprits et remuer les cœurs. Les tableaux ont trouvé des interprètes habiles en M. Jan, recteur de Lannédern, et M. Méar, recteur de Plouyé. Tous deux ont le secret de tenir leur auditoire suspendu à leurs lèvres : sourires et larmes se sont souvent succédé et parfois confondus.

D'autres orateurs, non moins distingués par leurs talents, ont exposé avec éloquence les grandes vérités ; par leurs paroles tantôt graves et solennelles, tantôt émues ou familières, toujours claires et persuasives, ils ont su ébranler et toucher tous les cœurs.

Les jours de communion ont fait constater aux zélés missionnaires la perfection avec laquelle ils ont mené leur œuvre ; rien de plus édifiant et de plus consolant que ces files de communiantes, pieux et recueillis, s'avancant vers la sainte Table dans un ordre parfait.

La Mission a pleinement réussi dans cette paroisse de Plougouvelin, toujours digne de sa réputation de foi vive et éclairée. Cette

population chrétienne n'oubliera pas les seize missionnaires qui, avec un zèle admirable, lui ont montré la voie à suivre, et qui lui ont fait ces adieux consolants :

Kourach, kourach ! eur baradoz da c'hounit,
Kourach, kourach ! poanit stard ha labourit,
Eur gurunen 'zo du-hont ous ho kedal...

Kenavo er baradoz.

M. le Recteur de Plougouvelin réservait à ses paroissiens, pendant la Mission, une fête inoubliable : il voulait solenniser le dimanche séparant les deux semaines consacrées aux grandes personnes. En vue de cette fête, il fit restaurer la Croix du cimetière. « Beau souvenir de mission », disaient les paroissiens en contemplant le magnifique Christ fourni par M. Donnart, le sculpteur bien connu de Landerneau.

Ce fut une occasion pour Plougouvelin de montrer sa foi. Il fallait rendre à notre Sauveur les hommages dignes de Lui. Toute la journée du dimanche, les paroissiens se sont agenouillés devant la Croix posée sur un brancard orné avec goût. Aux vêpres, l'église était bien insuffisante pour contenir la foule : chacun voulait voir.

La procession fut des plus imposantes. Le Christ était porté par 70 hommes, fiers de l'honneur qui leur était fait. L'émotion se lisait sur tous les visages. C'est beau, disait-on de toutes parts. Oui, ce fut beau surtout à l'école libre où la procession s'arrêta pour permettre à chacun de défilier devant la Croix et baiser les pieds du Christ ; cérémonie touchante, s'il en est une, et qui fit couler bien des larmes.

Devant une foule nombreuse et compacte qui se pressait autour de la Croix, M. Kerjean, recteur de Saint-Martin de Morlaix, prononce une vibrante allocution, écoutée avec le plus grand recueilement. Après avoir montré l'état du monde à la venue de Notre Seigneur, de ce monde où tout ce qui était faible et inférieur réclamait la justice et la liberté, l'orateur montre Jésus en Croix : *Non est in alio aliquo salus*, Le salut est en Lui, en Lui seul. Pour maintenir la paix et l'union dans les familles, donnez à la Croix la place d'honneur : seul le divin Crucifié peut dicter à chacun ses devoirs. La Croix partout, Jésus veut tout attirer à Lui. M. Kerjean termine en conjurant la foule réunie autour de lui de rester fidèle à la vieille foi des ancêtres, et aux promesses de la Mission. Tous resteront fidèles, ils l'ont solennellement promis :

Ni zalc'ho sonj hed hor buez
Eur Kroaz Mission hor parrez.

II. PLOMODIERN. — La paroisse de Plomodiern vient d'avoir la faveur d'une Mission, depuis longtemps désirée. Aujourd'hui, tous les cœurs sont heureux d'avoir profité de cette grâce de choix.

Dire que la Mission a réussi, c'est peu ; elle a « parfaitement réussi », selon le témoignage de missionnaires expérimentés tels que M. le chanoine Kerébel, MM. les Curés-doyens de Crozon et de Carhaix, M. le Recteur de Plogonnec, etc.

Dans des réunions spéciales qui ont eu lieu avant la Mission proprement dite, on avait fait prier les enfants. De ces cœurs innocents et purs la prière monte infailliblement jusqu'au cœur de Dieu, et les parents sont venus à leur tour, avec une fidélité assidue, entendre la parole divine, mettre ordre à leur conscience et prendre de fortes résolutions pour mener à l'avenir une vie vraiment chrétienne.

L'Adoration perpétuelle coïncidant avec la Mission, nous avons eu, pendant six jours, le bonheur de représenter le diocèse devant le T. Saint-Sacrement et de monter la garde d'honneur devant Jésus-Hostie. Les belles instructions entendues à cette occasion, sur le Sacré Cœur et sur la communion fréquente, porteront des fruits abondants, nous en sommes convaincu, dans cette paroisse où la dévotion des premiers vendredis du mois est déjà très suivie...

On n'y oubliera pas non plus, de sitôt, les sermons si actuels et si pratiques sur l'Eglise, l'autorité de notre Saint-Père le Pape et des Evêques, sur les directions pontificales et la conduite à tenir devant les écoles neutres ou sectaires... Naturellement, on n'a pas omis au programme de la Mission les sermons sur les grandes vérités : le Salut, la Mort, le Jugement, l'Enfer, le crime du Scandale. Ce sont là les « grosses pièces » qui produisent un effet salutaire sur les pécheurs les plus endurcis et qui mettent en fuite la légion des démons, acharnés — en pareille occasion surtout — à la perte des âmes... Que Dieu les maintienne dans l'abîme de l'enfer, et qu'Il nous conserve toujours dans sa sainte grâce recouvrée ou affermie par les pieux exercices de la Mission !... XX...

III. LOTHEY-LANDREMEL. — Les paroissiens de Lothey-Landremel viennent de jouir de la précieuse faveur d'une Mission, prêchée par deux missionnaires bien connus et justement appréciés, MM. Lhévéder et Bourdoulous, aidés eux-mêmes, pour les confessions, par des prêtres du ministère.

Ce fut d'abord, du 23 au 26 Septembre, le tour des enfants, les préférés de Notre-Seigneur.

La Mission des grandes personnes a duré du 26 Septembre au 9 Octobre, et elle a pleinement réussi. Certes, c'est toujours quelque chose d'émotionnant que de contempler des milliers de fidèles emplissant d'immenses nefes, comme par exemple à Plougastel-Daoulas. Dans la petite paroisse de Lothey-Landremel, le spectacle ne pouvait pas revêtir ces proportions grandioses. Mais ce qui est infiniment mieux, le troupeau y était au complet ; tous, sauf deux ou trois exceptions au plus, avaient répondu à l'appel de leur pasteur ; et d'autre part, dans ce sanctuaire de dimensions plus restreintes, et décoré pour la circonstance avec un goût exquis, l'âme se sentait peut-être en communication plus intime avec le divin Hôte du tabernacle.

C'est avec un intérêt bien visible que le peuple de Lothey-Landremel a écouté les enseignements si substantiels et si complets des bons missionnaires, enseignements empreints, quant à

la forme, de gravité et de simplicité à la fois. Aussi, plusieurs personnes ont-elles tenu à suivre les exercices de la Mission durant les quinze jours, et le contingent de la seconde semaine surtout fut singulièrement renforcé par de nombreux retraits venus des paroisses voisines.

Les cantiques populaires ont été chantés à ravir par les hommes comme par les femmes, grâce à l'intelligente direction de MM. Le Gall, recteur de Sainte-Sève, et Mével, vicaire à Ploubinec ; grâce aussi, il faut le reconnaître, aux soins de l'excellent recteur et de son dévoué vicaire. Ceux-ci, en effet, en préparant leurs paroissiens à recevoir avec fruit la grande grâce de la Mission, n'avaient eu garde d'oublier le point important qu'est le chant.

Dans une Mission, chaque série d'exercices se termine régulièrement par la communion générale du samedi. A Lothey, nous avons eu la joie de voir cette touchante cérémonie se renouveler les dimanches qui suivaient : c'est que, dociles aux bons conseils des missionnaires, les fidèles ont tenu à faire, à peu près tous, la communion pour leurs défunts.

La Mission a été dignement couronnée, le dimanche 10 Octobre, à l'issue des vêpres, par la bénédiction, faite par M. Bourdoulous, d'un magnifique chemin de croix, don d'un enfant de Lothey dont nous ne voudrions pas, en le nommant, froisser la modestie.

Il y a tout lieu d'espérer que cette Mission aura porté des fruits durables dans la paroisse de Lothey-Landremel, et que l'amélioration sensible constatée durant ces dernières années ira désormais en s'accroissant encore davantage. *Fiat !* Testis.

PLEYBEN. — Pèlerinage. — Vendredi 8 Octobre, le comité de la Ligue Patriotique des Françaises avait convoqué ses adhérentes de Pleyben, Brasparts, Lannédern et Le Cloître à un pèlerinage à la Madeleine, chapelle de Pleyben située dans un ravissant valton qui confine aux trois autres paroisses.

Et, se rappelant l'intérêt que présenta l'an passé le « pardon de la Ligue », à Saint-Voarin (Cloître-Pleyben), les Ligueuses, bravant les menaces d'un temps capricieux, sont accourues nombreuses. Elles étaient bien 250, chantant de tout cœur le *Kantik sant Jermen* — dernier hommage d'un partant à son saint patron et à ses compatriotes —, lorsque M. le Curé de Pleyben commença la sainte messe.

Après l'Evangile, M. Sévellec exposa le but et les moyens d'apostolat de la Ligue qui se définit : l'union des femmes qui veulent propager leur foi et défendre leurs libertés par tous les moyens d'action à leur portée. Et, la messe terminée, après un cantique au Sacré Cœur, M. le Curé adressa à son tour aux pèlerins une allocution toute paternelle, leur rappelant la nécessité de se sanctifier et de s'unir pour une œuvre commune. Enfin, M. le Recteur de Brasparts indiqua comme un moyen efficace de sanctification l'excellente tradition bretonne de la prière en commun.

Cette pieuse cérémonie aura, sans doute, valu à bien des âmes, avec une connaissance plus exacte de leurs obligations chrétiennes et sociales, un accroissement des forces morales indispensables pour les accomplir. Elle aura également témoigné du charme religieux qu'offrent à nos populations ces pèlerinages de dévotion dans les chapelles aimées de nos paroisses bretonnes. X...

LESNEVEN. — Retraite d'hommes, du 3 au 9 Octobre. — 31 paroisses ; 60 retraitants : Ploudaniel, 5 ; Plouénan, 5 ; Plouider, 5 ; Saint-Servais, 4 ; Guissény, 3 ; Kernonès, 3 ; Coatmeal, 2 ; Le Folgoët, 2 ; Goulven, 2 ; Kernilis, 2 ; Lesneven, 2 ; Milizac, 2 ; Plougar, 2 ; Plouguerneau, 2 ; Plouzévédé, 2 ; Trégarantec, 2 ; Bourg-Blanc, 1 ; Brélès, 1 ; Kersaint-Plabennec, 1 ; Lanarvily, 1 ; Lanhouarneau, 1 ; Ploudiry, 1 ; Plouédern, 1 ; Ploumoguier, 1 ; Plouvorn, 1 ; Plouzané, 1 ; Plounéour-Ménez, 1 ; Saint-Pol de Léon, 1 ; Le Relecq-Kerhuon, 1 ; Tréfléz, 1 ; Trémaouézan, 1.

MORLAIX (La Salette). — Retraite bretonne de femmes, du 3 au 9 Octobre. — 18 paroisses ; 37 retraitantes : Morlaix, 8 ; Guiclan, 4 ; Guimiliau, 3 ; Plouénan, 3 ; Plouvorn, 3 ; Mespaul, 2 ; Plouyé, 2 ; Plouzévédé, 2 ; Collorec, 1 ; Henvic, 1 ; Landivisiau, 1 ; Pleyber-Christ, 1 ; Plougasnou, 1 ; Plougonven, 1 ; Plougourvest, 1 ; Saint-Servais, 1 ; Saint-Thégonnec, 1, Taulé, 1.

Pour les marins. — La Semaine religieuse de Fréjus a publié la note suivante qui intéresse spécialement les diocèses de Bretagne :

« L'escadre de la Méditerranée comptant dans son effectif un grand nombre de marins Bretons exposés à contracter quelque grave maladie, il arrive souvent que les familles, avisées du danger, s'adressent, pour procurer à leurs enfants les secours religieux, soit à M. l'Aumônier militaire de Toulon, soit à M. l'Archiprêtre de la cathédrale. Ceux-ci transmettent la demande à M. le Curé de Saint-Mandrier qui remplit seul à l'hôpital de ce nom les fonctions d'aumônier. Mais il serait plus court et plus sûr de s'adresser directement à celui-ci, afin d'éviter une perte de temps d'où il résulte souvent que le prêtre arrive trop tard auprès du malade.

Il importe donc que MM. les Curés qui ont des paroissiens, et les familles qui ont des enfants dans l'escadre de la Méditerranée, sachent que le Curé de Saint-Mandrier est autorisé et toujours disposé à donner ses soins spirituels aux malades qu'on lui signale et auprès desquels il convient et même il est nécessaire de lui faciliter l'accès en joignant à leur lettre une demande à l'autorité maritime.

Quant à ceux qui seraient soignés à l'hôpital maritime de Toulon, il faut s'adresser à l'église Saint-Louis, en cette ville, à M. l'abbé Courdon, chargé du service. »

Associations de pères de familles. — La Lettre des Evêques de France sur les droits et les devoirs des parents relativement à l'école démontre éloquemment l'utilité très grande ou plutôt l'urgente nécessité des associations de pères de famille. Elles ont pour but, comme tous le savent, de surveiller l'enseignement donné dans les écoles et de rappeler à l'observation de la neutralité les maîtres qui, par les livres mis entre les mains des enfants ou dans leurs leçons orales, voudraient s'en écarter. Cette surveillance doit s'étendre à tous les établissements scolaires, écoles primaires ou supérieures, collèges et lycées.

On peut s'adresser au Secrétariat des Associations des pères de famille (rue de Lévis, 51, à Paris), qui tient à la disposition des intéressés statuts et tous renseignements utiles.

BIBLIOGRAPHIE BRETONNE. — La vie et la Légende de saint Gwennolé, par Pierre Allier. — Dans la collection de l'éditeur Bloud *Les chefs-d'œuvre de la littérature hagiographique* vient de paraître la troisième édition de *La Vie et la Légende de saint Gwennolé*, par M. Pierre ALLIER, qui fut l'objet du prix de Kerouartz en 1907, à l'Union régionaliste bretonne.

M. Pierre ALLIER a su évoquer d'une plume alerte et pittoresque la grande figure de saint Gwennolé qui illumina si splendidement l'épopée des invasions bretonnes.

Chez tous les libraires, un volume in-16 illustré, 0 fr. 80.

CHRONIQUE GÉNÉRALE

ROME. — Bruits tendancieux. — La *Corrispondenza Romana* a signalé le caractère fantaisiste d'une courte information qui a fait son tour de presse et qui, très habilement rédigée, a surpris la bonne foi de plus d'un journal catholique. Cette information parle de nombreux héritages, qui auraient été attribués au Pape Pie X depuis son avènement.

Elle les compte, elle précise que ces héritages, qui se chiffrent par milliers, dépassent souvent plusieurs millions.

Inutile de dire que ces héritages sont du domaine de la légende. Ces nouvelles tendancieuses ont pour but de faire croire aux catholiques que le Saint-Siège dispose désormais de ressources surabondantes, et qu'ils peuvent dorénavant se désintéresser des nécessités immenses de l'Eglise.

L'*Osservatore Romano* a relevé, dans son numéro du 8 Octobre, l'interview du général d'Amade, concernant les prétendues influences du Saint-Siège sur l'Espagne contre la France, dans la campagne marocaine. L'organe du Vatican rappelle que tout au contraire, le cardinal secrétaire d'Etat intervint personnellement pour assurer aux troupes françaises des aumôniers français, faisant appeler des Franciscains français par les Franciscains espagnols auxquels est confié le vicariat apostolique du Maroc. Le général d'Amade ne

l'ignore pas. « Authentique ou non, l'interview en question est une calomnie énorme contre le Saint-Siège. »

— Deux pèlerins peu ordinaires. — Le Saint-Père a reçu ces jours-ci deux pèlerins, dont un homme âgé de 68 ans et une vieille femme atteinte de paralysie. L'homme avait trainé sur une charrette sa femme depuis Formigine (Modène), jusqu'à Rome, parcourant 400 kilomètres en dix-sept jours.

La femme fut introduite en présence du Pape sur sa charrette. Le Pape félicita les deux pèlerins de leur foi, se renseigna sur leur voyage, leur donna deux médailles d'argent et ordonna de les rapatrier à ses frais.

FRANCE. — La Lettre de l'épiscopat. — On a lu précédemment la Lettre pastorale que viennent d'écrire les cardinaux, archevêques et évêques de France sur les droits et les devoirs des parents relativement à l'école... Il n'est pas nécessaire de faire remarquer la haute portée historique et doctrinale de cet acte.

On prévoit facilement les accès de rage sectaire qu'il va déclencher. On va proposer des mesures nouvelles contre les évêques. Le gouvernement serait mis en demeure de les poursuivre....

La lutte qui s'engage pour la plus sainte des causes a pour terrain principal l'école. C'est là que se joue la destinée des générations prochaines. Nos évêques ont sonné le réveil, ils se sont mis à notre tête, ils nous ont tracé le plan de bataille, ils se sont affirmés résolus à tout souffrir pour remporter la victoire. Le devoir est clair, les catholiques sauront les suivre jusqu'au bout !

Au sujet des origines et de la rédaction de cette Lettre collective, certains journaux ont publié des « informations » fantaisistes auxquelles répond en ces termes une note officielle de la *Semaine religieuse* d'Auch :

« Toute la presse blocarde s'est acharnée à prouver que cette lettre, faite à Rome, avait été simplement contresignée par les évêques français.

C'est une manière comme une autre d'honorer ces évêques en les donnant comme de simples enregistreurs.

Nous pouvons facilement rassurer ces faiseurs de fausses nouvelles, en leur certifiant que :

1° Cette lettre a une facture bien française et qu'on pourrait aisément en nommer les auteurs ;

2° Tous les évêques, sans exception, ont été invités non seulement à la signer, mais à y collaborer ;

3° Et, circonstance inédite, mais authentique, elle n'aurait point paru si un seul évêque n'avait pas consenti spontanément à la signer.

Le meilleur moyen d'en prolonger la portée, pour le plus grand déplaisir de nos blocards, c'est de la répandre à profusion.... »

Pour nos étudiants. — PARIS. — Nous croyons rendre aux familles, à cette époque de l'année, un véritable service en leur parlant de l'« Association générale des Etudiants catholiques » (Cercle du Luxembourg, 18, rue du Luxembourg).

Cette Association est établie principalement pour les Etudiants inscrits aux Facultés de l'Etat ou de l'Institut catholique et pour les jeunes gens qui viennent à Paris suivre les cours des Ecoles supérieures. Ils y trouvent des délassements en même temps que des moyens sérieux d'études, de bonnes relations, en un mot, tout ce qui peut assurer la conservation de leurs principes religieux et moraux.

Œuvre d'émulation au travail et au bien, destinée à grouper tous les Etudiants catholiques sans distinction de parti politique, l'Association est placée directement sous le haut patronage de Sa Grandeur Mgr l'Archevêque de Paris, et dirigée depuis plus de 20 ans par M. le chanoine Fonssagrives.

Des conférences de droit, de médecine, de littérature et de philosophie, de sciences ; des leçons de peinture, de sculpture, d'escrime, de musique et de chant sont données à des prix exceptionnels aux membres de l'Association, qui trouvent des réductions avantageuses chez plusieurs fournisseurs attitrés.

Sous le haut patronage de l'Institut catholique, le Cercle a créé cette année des cours d'Enseignement médical complémentaire qui ont obtenu le plus grand succès. Ces cours recommencent au mois de Novembre.

Un atelier de préparation à l'Ecole des Beaux-Arts (section d'architecture) a été ouvert au mois d'Octobre dernier.

Tels sont, énumérés en peu de mots, les avantages d'une Association dont l'utilité a été maintes fois reconnue par des adversaires mêmes de nos croyances, qui donne aux parents toute garantie, tout en offrant aux futurs étudiants, avec les distractions nécessaires à leur âge, des moyens sérieux d'études.

Pour tous renseignements complémentaires, s'adresser au Secrétariat, 18, rue du Luxembourg, Paris, 6^e.

Union de Prières pour les Malades sous le patronage de Saint Raphaël. — NEUVAIN DE L'ARCHANGE, du 16 au 24 Octobre, jour de sa Fête.

Adresser les recommandations et les demandes d'inscriptions dans l'Association à M. le chanoine LEMAIRE, 38, faubourg Madeleine, Orléans (Loiret). Envoi gratuit des statuts.

BIBLIOGRAPHIE

Pour les Yeux et pour le Cœur. La Messe et la Passion, par l'Abbé E. BOUQUEREL. — Gracieux volume illustré de 36 gravures, précédé d'une lettre aux enfants où l'auteur leur explique ce qu'ils doivent savoir pour bien assister à la Messe. Broché, 0.30. Relié cartonnage solide, 0.40. (25, rue Nicolo, Paris, XVI^e.)

• LES ÉTUDES •

REVUE FONDÉE EN 1856 PAR DES PÈRES DE LA COMPAGNIE DE JÉSUS
L'abonnement part des 5 Janvier, 5 Avril, 5 Juillet et 5 Octobre. — Un an, 25 fr.; 8 mois, 13 fr.
Bureaux : 50, rue de Babylone, Paris (VII^e).

Sommaire du n° du 20 Septembre 1909.

I. Le Père du Lac. Souvenirs intimes. XXX. — II. Un Newman russe. Vladimir Soloviev (1853-1890). Michel d'HERBIGNY. — III. La Responsabilité. La notion chrétienne. Xavier MOISANT. — IV. Ve'Adar. Croquis palestinien. C. P. DE STOUBAY. — V. Les œuvres postcoloniales en Allemagne. Eugène BELLET. — VI. Bulletin d'histoire moderne. Joseph DE LA SERVIÈRE. — VII. Revue des livres. — VIII. Notes bibliographiques. — IX. Evénements de la quinzaine. — X. Table du Tome 120.

Nullité et Caducité des libéralités adressées aux établissements publics et particulièrement aux anciens établissements publics du culte, par Pierre RAVIER DU MAGNY, Avocat à la Cour d'appel de Lyon, Professeur à la Faculté catholique de Droit. — Un vol in-12 de 128 pages. (Prix : 1 fr., Maison de la Bonne Presse).

L'éminent professeur a réuni et complété les remarquables études et notes qu'il a publiées sur ce sujet dans la « Revue d'Organisation et de Défense religieuse », et les a mises au courant de la jurisprudence la plus récente. Son ouvrage se recommande de lui-même à l'attention des hommes d'affaires, des ecclésiastiques et de tous ceux qui ont à prendre une décision ou à donner un conseil en ces matières à la fois si importantes et si complexes.

A Quimper, librairie J. Salaun.

Revue Financière.

Le marché a été assez cahoté cette semaine. Il a été mal influencé, d'abord par un vif recul du groupe espagnol, ensuite par l'élévation de 2 1/2 % à 3 % du taux d'escompte de la Banque d'Angleterre. Mais les cours n'ont pas tardé à se relever.

La Rente Française se maintient à 97,47. Lourdeur des Fonds Russes, le 4 %, et le 4 1/2 %. 1909 à 97,60. L'Extérieure n'a pas conservé toute la plus-value qu'elle avait acquise.

Les Lots du Congo font preuve d'une activité soutenue à 93,25. Nous avons exposé les conditions dans lesquelles s'effectue l'amortissement de ces bons qui sont remboursés, soit avec un lot si le sort leur est favorable, soit avec une prime représentant l'intérêt à 5 %, depuis l'émission et augmentant de 5 fr. chaque année.

Les sociétés de crédit ont été irrégulières. Le Crédit Lyonnais s'est tassé à 1.335, bien qu'on présente comme à peu près certaine l'élévation de 55 à 60 fr. du prochain dividende. Le Comptoir d'Escompte a gagné du terrain à 768 et la Société Générale est ferme à 679 ex coupon de 6 fr. 25.

Les chemins de fer français ont montré de la lourdeur pour se raffermir finalement.

Les stocks de cuivre en Europe se sont encore accrus de 3.464 tonnes pendant la seconde quinzaine de Septembre. Aussi le Rio Tinto a-t-il rétrogradé à 1.945.

L'obligation 5 1/2 % or du Chemin de fer Grand Nord Central de Colombie se retrouve en bonne posture à 426. On sait qu'en dehors de la garantie d'intérêt du gouvernement colombien, qui est représentée par une délégation sur les recettes des douanes de l'Atlantique, ces titres jouissent d'une hypothèque de premier rang sur la ligne et sur une surface territoriale de 200 hectares par kilomètre construit.

Des demandes d'achat sont passées après des banques et aux guichets des changeurs, sur l'obligation 5 % de la Société Ottomane des Eaux de Beyrouth.

L'acheteur, au prix actuel de 480 fr. fait un placement d'autant plus avantageux qu'il encaissera dans deux mois un coupon de 12 fr. 50 représentant le revenu d'un semestre.

Notons la très bonne tenue des obligations 5 % or, hypothécaires de la C^{ie} G^{ie} de Pernambuco à 448 fr. Le chemin de fer dont la compagnie est propriétaire, construit avec une subvention du gouvernement, traverse la plus importante région de l'état de Pernambuco.

Bonne ferme à 38 fr. de l'action Ashanti and Gold Coast.

AMEUBLEMENT d'ÉGLISE, ancienne maison TOULARC'HOAT, François CAUJAN, Suc^r, 53, rue de la Fontaine-Blanche, LANDERNEAU, Statues bois pour procession, etc., etc., sur commandes.

ASSURANCES MUTUELLES DU MANS

IMMOBILIÈRE ET MOBILIÈRE

Contre L'INCENDIE ET LA Foudre même non suivie d'Incendie.

Créées en 1828 et 1842

Conditions spéciales et très avantageuses
pour les **ÉGLISES**

MODICITÉ ET FIXITÉ DES PRIMES

S'adresser à M. DE COURSNONGLE, Directeur particulier, 46, quai de l'Odéon, Quimper.

L'UNION

C^{ie} d'Assurances à primes fixes contre l'INCENDIE, la Foudre et les EXPLOSIONS
(Fondée en 1828).

Capital social : 10 Millions.

Ensemble des garanties : 138 millions 609.322 francs.

ASSURANCES SPÉCIALES

Garantissant la réédification des Églises détruites par un incendie, et de la responsabilité civile pouvant résulter de la jouissance des Églises.

GUSTAVE MAUDUIT, Agent général de l'UNION (Incendie et Vie),
6, RUE VERDELET, QUIMPER.

CHAUFFAGES MODERNES

PAR

L'EAU CHAUDE, LA VAPEUR À BASSE PRESSION, L'AIR CHAUD

APPLICABLES À TOUTES LES HABITATIONS. GRANDES FACILITÉS
D'INSTALLATION DANS LES MAISONS DÉJÀ CONSTRUITES

CALORIFÈRES À EAU CHAUDE ou VAPEUR en CAVE

SUPPRIMANT LES RADIATEURS DANS LES PIÈCES
EN UTILISANT LES TRAVAUX EXISTANTS

DAVENE, ROBIN & C^{ie}, Ingénieurs-Constructeurs,

33, Rue des Tournelles, PARIS.

CATALOGUES ET DEVIS GRATIS SUR DEMANDE

UN MONSIEUR offre gratuitement de faire connaître à tous ceux qui sont atteints d'une maladie de la peau, dartres, eczémas, boutons, démangeaisons, bronchites chroniques, maladies de la poitrine, de l'estomac et de la vessie, de rhumatismes, neurasthénie, un moyen infailible de se guérir promptement, ainsi qu'il l'a été radicalement lui-même après avoir souffert et essayé en vain tous les remèdes préconisés. Cette offre, dont on appréciera le but humanitaire, est la conséquence d'un vœu.

Ecrire par lettre ou carte postale à **M. VINCENT**, 8, place Victor-Hugo, à **GRENOBLE**, qui répondra gratis et franco par courrier et enverra les indications demandées.

LIQUEUR de BALAN

DÉCOUVERTE de L'ABBÉ HODIEUX,
Curé de BALAN (Ain).

REMÈDE INFALLIBLE contre la Tuberculose, la Bronchite Chronique, l'Anémie, la Neurasthénie, les Maladies des Nerfs, les Rhumatismes, l'Arthrite, les Maladies de la Peau, la Furunculose, la Constipation, les Maladies de l'Estomac, de l'Intestin, du Foie, du Cœur, de l'âge critique, l'Artério-Sclérose, l'Albumine, le Diabète, les Varices, les Affections des Reins, et en général toutes les maladies provenant des Vices du Sang. *Ecrire au LABORATOIRE, rue de la Fromagerie, 7, LYON.*

Ancienne
Maison
PIRIOU

SAUVAGE

3, rue Kéréon **SUCCESSEUR** **QUIMPER**

HORLOGERIE — BIJOUTERIE — OPTIQUE — ORFÈVRE
BRONZES & ORFÈVRE D'ÉGLISE

Assortiment considérable de Candélabres, Garnitures d'autels, Tabernacles, Calices, Ciboires, Custodes, Boucles de souliers, etc., à des prix excessivement réduits.
Nouveau candélabre à transformations multiples, breveté s. g. d. g.
Réparations, remise à neuf, dorure et argenture.

Le Chronomètre « **A la Montre de Genève** » que l'on trouve seulement chez **M. SAUVAGE**, qui en a la propriété exclusive, doit son succès toujours croissant à sa qualité exceptionnelle, à son bon marché et à son réglage parfait; c'est sans contredit la **Montre de précision** par excellence. Ce mouvement, entièrement monté sur rubis, est à ancre ligne droite, levées visibles, double plateau, spiral Bréguet, balancier compensé, et se fait en boîtes or, argent, acier et nickel.

ARTICLES POUR FUMEURS
Écume et Ambre 1^{er} choix.

ORFÈVRE DE TABLE
Qualité supérieure, prix exceptionnel.

L'Administrateur-Gérant : AR. DE KERANGAL.

Quimper, typographie **DE KERANGAL**, imprimeur de l'Évêché.

LA SEMAINE RELIGIEUSE

DU DIOCÈSE

DE QUIMPER ET DE LÉON

SOMMAIRE

I. PARTIE OFFICIELLE. — Communications de l'Évêché : Messe de Requiem, le dimanche 31 Octobre; Nominations; Décès; Avis.

II. PARTIE NON OFFICIELLE. — Vraie notion de la loi.

III. — *Chronique du diocèse* : Intentions recommandées aux prières; Nécrologie; Les Bretons de Paris; Liturgie.

IV. — *Chronique générale* : Rome; France; Promesses trompeuses; Union catholique; Bourges; Bayonne; Grenoble; Nevers; L'union contre la calomnie; Un brave homme.

V. — *Bibliographie.*

VI. — *Annonces et avis divers.*

Offices de la semaine.

Dimanche, 24 Octobre. — 21^e Dimanche après la Pentecôte. S. Raphaël, Archange. Double-majeur. Blanc. A la messe, mémoire du Dimanche.

Vêpres de S. Raphaël, avec mémoires du suivant, du Dimanche et des S^{ts} Martyrs Chrysanthé et Darie.

Lundi, 25. — S. Gouesnon, Evêque (au *Propre diocésain*). Semi-double. Blanc.

Mardi, 26. — S. Alor, Evêque (au *Propre diocésain*). Double. Blanc.

Mercredi, 27. — S. Magloire, Evêque (au *propre diocésain*). Semi-double. Blanc.

Jeudi, 28. — S. SIMON ET S. JUDE, APÔTRES. Double de 2^e classe. Rouge.

Vendredi, 29. — De la férie. — Ou office votif de la Passion; semi-double. Rouge.

Samedi, 30. — Vigile de la Toussaint. *Jeûne et abstinence.* — Office de la férie. — Ou office votif de l'Immaculée Conception; semi-double. Blanc.

Dimanche, 31. — 22^e Dimanche après la Pentecôte.

Ordre de l'Adoration perpétuelle pendant la semaine.

Plounévez-Lochrist du 20 au 26 Octobre.
Saint-Pierre-Quilbignon. du 27 au 31 —

PARTIE OFFICIELLE

COMMUNICATIONS DE L'ÉVÊCHÉ

I. Messe de *Requiem*, le dimanche 31 Octobre. — En vertu de la concession faite à l'Eglise de France par le Souverain Pontife, un service sera chanté et une messe solennelle de *Requiem*, remplaçant la messe *pro populo*, célébrée dans toutes les paroisses du diocèse, le dimanche 31 Octobre, à l'intention de tous les défunts privés du bénéfice des pieux suffrages que leur assuraient les fondations dont le gouvernement s'est emparé.

Nous engageons tous Nos prêtres à dire de préférence, ce même jour, la messe annuelle qui leur a été demandée par le Saint-Père à la même intention. Mais on ne pourra célébrer qu'une seule messe de *Requiem* dans chaque église. Cette messe sera suivie de l'absoute.

Les fidèles auront à cœur d'unir leurs prières à celles de leurs prêtres ; ils contribueront ainsi à réparer, dans quelque mesure, le détriment dont souffrent les âmes des chers défunts par suite de spoliations que nous ne devons pas laisser tomber dans l'oubli.

Au prône du 31 Octobre, où le dimanche précédent en faisant l'annonce de la messe de réparation religieuse et nationale, on pourra donner lecture de la liste des fondations supprimées.

D'après des réponses adressées de Rome, l'an passé, à divers Evêques français, la messe de *Requiem* autorisée pour le 31 Octobre est celle qui se célèbre le 2 Novembre (*in Commemoratione omnium fidelium defunctorum*) avec la seule oraison *Deus veniæ largitor* (de la messe quotidienne), la secrète et la postcommunion correspondantes. Le chant de la prose *Dies iræ* est obligatoire.

II. Nominations. — Par décision épiscopale, ont été nommés :

Vicaire à Plougastel-Daoulas, en remplacement de M. Jacob, démissionnaire pour raison de santé, M. Guillerm, vicaire à Ergué-Armel ;

Vicaire à Ergué-Armel, M. Thalamot, vicaire à Lanriec ;

Vicaire à Lanriec, M. Riou, vicaire à Penmarc'h ;

Vicaire à Penmarc'h, M. Evennou, vicaire à Coray ;

Vicaire à Coray, M. Kerveillant, jeune prêtre, de Landudec ;

Vicaire à Lanvéoc, en remplacement de M. Carval, démissionnaire pour cause de santé, M. Bourhis, jeune prêtre de Morlaix.

Instituteurs :

A Recouvrance, M. Bervas, jeune prêtre, de Guipavas ;

A Concarneau, M. Mélançon, jeune prêtre, de Concarneau ;

A Pont-Croix, M. Pensec, jeune prêtre, de Locunolé ;

A Plougastel-Daoulas, M. Sparfel, jeune prêtre, de Plounevez-Lochrist ;

A Ploudalmézeau, M. Caroff, jeune prêtre, de Lampaul-Guimiliau ;

A Ploumoguier, M. Léost, jeune prêtre, de Ploudaniel ;

Surveillants :

A Quimperlé, M. Kermarec, jeune prêtre, de Plougastel-Daoulas ;

A Douarnenez, M. Bihan-Poudec, jeune prêtre, de Plouneour-Trez.

III. Décès. — Nous recommandons aux prières le repos éternel de l'âme de M. Penndu, prêtre organiste à Saint-Mathieu de Morlaix, décédé le 15 Octobre.

Avis. — Nous rappelons que les travaux des Conférences, rapports, résumés et comptes-rendus doivent être remis au Secrétariat de l'Evêché *avant le 1^{er} Novembre*.

Nous prions ceux qui auraient remarqué quelque erreur ou omission dans l'*Ordo*, soit pour le personnel, soit pour les œuvres, de vouloir bien les signaler, le plus tôt possible, en vue de la nouvelle édition.

PARTIE NON OFFICIELLE

Vraie notion de la loi.

Que tout à coup quatre-vingt huit évêques français, adhérant à la protestation d'un prince de l'Eglise indument cité en justice pour répondre de son ministère spirituel, proclament à sa suite qu'une loi injuste n'oblige point ; que ces mêmes prélats, dénonçant le mal de l'école impie se déclarent prêts à tout souffrir pour défendre l'âme des enfants dont ils revendiquent la paternité spirituelle, voilà des événements qui étonnent et « déconcertent » certaines gens, voire même des catholiques... « optimistes ». Théoriquement, ils savent bien que, sous peine d'asservissement, la conscience ne saurait être tenue d'obéir sans limites... En réalité, ce sont là, pensent-ils, de ces formules antiques, superflues désormais, que l'on traite avec un respect mêlé de pitié, comme les morts ou les ruines.

« La loi, disent-ils, c'est la loi »... Mais doit-on appeler ainsi cette légalité sectaire derrière laquelle s'abritent les francs-maçons pour frapper un adversaire désarmé ? Au nom de la loi, ils chassent les

religieux et condamnent les religieuses qui soignent nos malades ; au nom de la loi, ils volent les biens ecclésiastiques et dépouillent jusqu'aux morts ; au nom de la loi, ils veulent nous prendre nos enfants ; au nom de la loi, ils insultent Dieu et prétendent le chasser de partout ; au nom de la loi, ils voudraient nous acculer à l'apostasie ou à la révolte !

Assez de ces déloyales procédures ! Les citoyens les plus respectueux de la justice, de l'autorité, de l'ordre et de la paix publique, résignés et soumis jusqu'aux dernières limites de la résignation et de la soumission chrétienne ; les Pasteurs, universellement respectés pour leur mansuétude, leur prudence et leur sagesse, se sont levés en face de l'impudente contrefaçon de la loi et l'ont condamnée au tribunal de la justice et de la vérité divine.

En affirmant qu'une loi injuste n'a de la loi qu'une fausse apparence et qu'elle ne lie pas la conscience, l'Episcopat français, écrivait, il y a quelques semaines, un de ses membres éminents (1), a énoncé un principe incontestable, enseigné par toutes les écoles et tous les moralistes : il est inscrit expressément dans nos Livres Saints, et notamment au Livre des Actes ; il a dominé toute l'histoire de l'Eglise....

« Mais, il n'y faut pas voir seulement une tradition chrétienne dont témoignent tous les martyrs et tous les docteurs de l'Eglise : l'Eglise n'est ici que l'interprète autorisée d'une vérité d'ordre naturel qui est le fondement même du droit.

» Le droit n'a pas sa source dans la loi, ni dans la volonté arbitraire du législateur, mais dans la nature des choses, dans la justice. La loi est l'expression authentique de la justice et en règle les applications ; elle ne la crée pas. Il n'y a donc pas de loi en dehors de la justice. Que le pouvoir souverain réside dans la seule volonté du prince, ou dans celle d'une majorité, il devient la pire des tyrannies s'il n'est pas le serviteur du droit....

» Dire qu'on ne doit pas d'obéissance aux lois injustes n'est pas pousser au mépris des lois ; c'est en faire ressortir, au contraire, la sainteté et l'inviolabilité en soulignant la condition essentielle et le caractère auguste de la loi, véritable expression de la divine justice. »

CHRONIQUE DU DIOCÈSE

Intentions recommandées aux prières.

I. — L'Eglise et la France. — La défense du droit et de la vérité au Parlement et devant le pays.

II. — L'instruction chrétienne des enfants. — L'Œuvre des Catéchismes.

(1) Mgr Mignot, archevêque d'Albi, *Lettre d'adhésion à la déclaration du cardinal Andrieu.*

III. — Missions. — SAINT-PIERRE-QUILBIGNON, 3^e semaine (25 Octobre-1^{er} Novembre), Mission française, prêchée par les RR. PP. Eudistes ;

— SAINT-DIVY, du 17 au 30 Octobre. Président, la 2^e semaine, M. Berthou, curé de Landivisiau.

IV. — Retraites. — LESNEVEN, retraite des Tertiaires, du 7 au 13 Novembre ;

QUIMPER, retraite (française) d'hommes, du 13 au 17 Novembre.

Nous recommandons d'une manière toute spéciale la retraite fermée, pour hommes et jeunes gens, qui s'ouvrira à Quimper le samedi soir, 13 Novembre, pour se terminer le mercredi 17 à 6 heures du matin.

La retraite sera donnée par M. l'abbé de Maupeou, de Brest, secondé par M. l'abbé L. de Penfentenyo, directeur des Retraites-Régionales. Mgr l'Evêque fera une conférence aux retraitants, le mardi à 3 heures.

Les lundi et mardi 11-12 Octobre, les Evêques de Bretagne ont tenu, à Nantes, leur réunion annuelle de la Province ecclésiastique, sous la présidence de Mgr l'Archevêque de Rennes.

Nécrologie. — Nous avons le regret d'annoncer la mort de M. Penndu, prêtre organiste à Saint-Mathieu de Morlaix, enlevé inopinément, après avoir pu toutefois recevoir l'extrême-onction, dans la nuit du 14 au 15 Octobre. Il a succombé à une crise du mal dont il souffrait depuis longtemps déjà, âgé seulement de 47 ans.

Né à Ploaré (Douarnenez) le 22 Juin 1862, M. Penndu (Arsène-Servais-Marie) fut ordonné prêtre le 10 Août 1886, et nommé aussitôt vicaire à Saint-Mathieu de Morlaix. Dans cette paroisse où s'est écoulée toute sa vie sacerdotale, il se fit apprécier et aimer de tous par sa bonté et aussi par sa rondeur et son joyeux entrain. En 1897, l'état de sa santé le contraignit de renoncer au ministère paroissial, et il se consacra désormais exclusivement aux fonctions d'organiste qu'il a remplies jusqu'à la fin avec autant de zèle que de talent...

A la suite du service funèbre célébré samedi à Morlaix, le corps de M. Penndu a été transporté à Douarnenez, où l'enterrement a eu lieu, dimanche après vêpres, au milieu d'un nombreux concours de fidèles et devant une assistance d'environ 30 prêtres venus, malgré les exigences du ministère dominical, prier pour leur regretté confrère en l'accompagnant jusqu'à sa dernière demeure.

R. I. P.

Les Bretons de Paris. — Tout le monde sait que le nombre de nos compatriotes habitant Paris et sa banlieue est fort considérable : les plus récentes statistiques y signalent la présence

d'environ 180.000 Bretons. Or il est constaté que les émigrés, de quelque province qu'ils viennent, arrachés à leur milieu naturel, abandonnés dans la ville immense, sont plus spécialement exposés aux mauvaises influences et aux chances défavorables. Ce danger existe pour tous les provinciaux qui débarquent dans la capitale ; les faits ne le prouvent que trop clairement. Il n'y a que cette seule différence : la défection des autres passe à peu près inaperçue, tandis que celle du Breton est remarquée et scandalise en quelque sorte, car le Breton arrive entouré comme d'une auréole de foi robuste, et cette réputation le signale davantage à l'attention publique ; il en est presque comme d'un religieux qui a le malheur de manquer à ses devoirs. Mais le péril est le même pour tous les émigrés.

La charité chrétienne demande qu'on leur vienne en aide, et qu'on leur procure des moyens particuliers de préservation. La chose a été vite comprise de ceux qui ont le souci du diocèse et des paroisses de Paris. Ils ont poussé à la création d'associations pieuses pour subvenir aux besoins spirituels des provinciaux. Le nombre de ces associations est très grand, environ 300. La liste en a été dressée et affichée à la porte de toutes les églises. Dans ces créations d'œuvres, les Bretons ont-ils été oubliés ? Au contraire, ils sont plus favorisés que tous les autres provinciaux. Voici ce qu'on lit, au sujet d'une de ces associations dont nous nous occupons en ce moment, dans le rapport présenté par M. de Las-Cases au congrès diocésain (Mars 1909) :

« J'aurais dû citer plus tôt la société « *La Bretagne* » ; son ancienneté, son importance lui méritent dans cette nomenclature une place de choix. Mais je la réservais pour me servir de transition entre la partie *action charitable* et la partie *action religieuse* de mon travail. Certes, « *La Bretagne* » rend de précieux services à ses compatriotes dans le besoin.... Mais cette société nous présente surtout l'exemple d'une organisation de l'apostolat religieux qui pourrait servir, je crois, de modèle à toutes les Unions Provinciales. » (Congrès diocésain de Paris 1909, p. 214.)

Nous voulons mettre sous les yeux des lecteurs un petit aperçu de cette organisation. Et nous demandons aux Bretons qui habitent le pays, quand ils écrivent à leurs parents et à leurs amis émigrés à Paris, de leur faire connaître les centres et les jours de réunion et de les encourager à s'y rendre. Quotidiennement, nous rencontrons quelque compatriote qui ignore complètement les secours religieux qui sont mis à sa disposition, et qui pour cela oublie toute pratique chrétienne.

La Société « *La Bretagne* », œuvre pour les Bretons de Paris. Bureau, 40, rue du Cherche-Midi. Président : M. le général de Kerdrel, sénateur du Morbihan. Aumôniers : MM. Kervennic et Questel, 8 bis, rue de l'Arrivée, près gare Montparnasse.

Réunions du Dimanche. — 1^{er} Dimanche de chaque mois : a) SAINTE-ANNE DE LA MAISON BLANCHE (rue de Tolbiac) : 7 heures,

confessions, messe, instruction. — 1 heure, réunion, vêpres, conférence. b) SAINT-DENIS DE L'ESTRÉE : 6 h. 1/2, confessions, messe, instruction. — 3 h. 1/2, réunion, vêpres, conférence.

2^e Dimanche de chaque mois : CLICHY, NOTRE-DAME AUXILIA-TRICE (rue d'Alsace) : 7 heures, confessions, messe, instruction. — 2 heures, réunion, vêpres, conférence.

3^e Dimanche de chaque mois : SAINT-LAMBERT DE VAUGIRARD (rue de Vaugirard, 313) : 6 h. 1/2, confessions, messe, instruction. — 2 h. 1/2, réunion, vêpres, conférence.

4^e Dimanche de chaque mois : a) SAINTE-MARGUERITE (rue Saint-Bernard, quartier de la Bastille) : 6 h. 1/2, confessions, messe, instruction. — b) SAINT-PAUL-SAINTE-LOUIS (rue de Rivoli) : 2 h. 1/2, confessions, vêpres, conférence.

Liturgie. — I. *Messes votives*. — Il était de règle jusqu'ici de se servir, pour les messes votives de la Sainte Vierge, de l'une des cinq messes de *Beata* suivant le temps de l'année. Les messes propres des diverses fêtes, Nativité, Assomption, etc., ne peuvent être prises comme votives. Il n'y avait exception à cette règle que pour les deux messes de l'Immaculée Conception et des Sept-Douleurs ; le missel indique la manière de les célébrer suivant les divers temps de l'année. A l'avenir, il y aura une troisième exception. Par une réponse du 25 Juin 1909, la Sacrée Congrégation des Rites autorise l'emploi, comme votive, de la messe *Vidi Civitatem*, de l'Apparition de la Vierge Immaculée à Lourdes. Les prêtres pourront désormais la célébrer à leur gré, aux jours où les rubriques permettent la célébration des messes votives.

II. *Les « petites » Vêpres*. — A la question suivante : *La pratique qui s'est introduite en plusieurs églises de ne chanter à vêpres que deux ou trois psaumes peut-elle être tolérée ?* la Sacrée Congrégation des Rites a répondu que cette pratique doit être complètement abolie : *Inducta praxis omnino eliminanda*.

Ajoutons, d'ailleurs, au sujet des vêpres, qu'en dehors de l'église cathédrale, où elles doivent être conformes à l'office du jour, on peut, dans les églises paroissiales, chanter d'autres vêpres, comme celles du Saint-Sacrement, de la Sainte Vierge ou du Patron (réponse à Mgr Catteau, évêque de Luçon, le 29 Décembre 1884). D'une manière générale, il vaut beaucoup mieux chanter les vêpres de l'office ; mais si on ne le peut facilement à cause de psaumes ou d'hymnes auxquels on n'est pas habitué, on pourra agir comme il est dit plus haut, mais en chantant les vêpres choisies comme les indique le bréviaire.

Dans les cas rares où une autre cérémonie déjà longue aura lieu à l'heure des vêpres, l'*Ami du Clergé* propose de les supprimer complètement plutôt que de les écourter. On pourra alors chanter l'hymne du jour ou le *Magnificat* comme motet, au Salut du Saint-Sacrement qui suivra la cérémonie.

III. Les *Acta Apostolicæ Sedis* du 15 Septembre publient un décret pontifical en date du 25 Avril qui élève au rite double mineur, pour l'Eglise universelle, la fête de sainte Perpétue, sainte Félicité, et leurs compagnons, les saints Satyre, Saturnin, Révocat et Secundulus, célébrée jusqu'alors sous le rite simple. Cette décision est prise sur les sollicitations de Mgr Combes, archevêque de Carthage. Il présenta sa requête au lendemain de la découverte par le R. P. Delattre de la pierre tumulaire, avec une précieuse inscription gravée, qui recouvrait primitivement les restes des saints martyrs. Il y avait longtemps qu'on désirait pour ces héros du christianisme un culte plus élevé. Pie X cède aux instances et fixe la fête au 6 Mars.

CHRONIQUE GÉNÉRALE

ROME. — Les vacances romaines s'achèvent ; les Congrégations et tribunaux ecclésiastiques reprennent leurs travaux, interrompus pendant quelques semaines.

Mais c'est à peine si la journée du Pape s'est modifiée durant tout ce temps. Les audiences particulières, un peu moins nombreuses peut-être, ne s'interrompent point.

Et tous les jours, des groupes de pèlerins, des représentants de diocèses, se pressent dans les antichambres ou la salle Clémentine pour recevoir la bénédiction du Pontife.

Et S. S. Pie X, toujours paternel et souriant, passe devant eux, leur laissant à chacun le plus délicieux souvenir.

Le 11 Octobre, dans la salle du Consistoire, le Saint-Père a reçu, en audience, 200 pèlerins allemands, présentés par M. Marchand, de Cologne ; celui-ci lut une adresse en latin, à laquelle le Pape répondit par des remerciements et des félicitations à la ville de Cologne pour l'exemple superbe de piété et de foi donné au monde lors du Congrès eucharistique.

M. Boulats, nouvel ambassadeur de Russie auprès du Saint-Siège, vient d'arriver à Rome.

Il est particulièrement chargé de régler la situation de l'Eglise catholique en Russie sous le nouveau régime constitutionnel.

On relève au Vatican avec un très grand calme le caractère de la campagne anticléricale greffée sur l'affaire Ferrer. On en signale la profonde injustice.

Le Saint-Siège n'avait aucunement à intervenir dans l'exercice de la justice espagnole. Il n'en avait ni le droit ni le moyen, étant obligé de respecter l'indépendance nationale du peuple et du gouvernement espagnols.

En réalité, la presse antireligieuse a soulevé cette hypothèse qu'elle savait irréalisable, afin de pouvoir envelopper le Vatican

dans la campagne violemment passionnée déchaînée contre l'Espagne.

A l'occasion du septième centenaire de la fondation de l'Ordre franciscain, une lettre apostolique a été publiée dans l'*Osservatore Romano*, datée du 4 Octobre. Le Pape y rappelle les grands mérites du premier Ordre de Saint-François. Il y précise que le titre de Frères Mineurs appartient également aux observants, aux conventuels et aux capucins, trois branches d'un même tronc.

Le document est suivi d'un dispositif qui règle un certain nombre de questions pratiques sur la parfaite égalité de ces trois branches et de leurs ministres généraux. On y explique notamment que la basilique de Saint-François d'Assise et celle de la Portioncule doivent être considérées comme un patrimoine commun des trois familles ; que le Tiers-Ordre franciscain est unique ; et que les privilèges, faveurs spirituelles ou indulgences concédés à une des familles le sont *ipso facto* aux autres.

FRANCE. — La guerre aux catholiques. — Le Sénat et la Chambre viennent d'ouvrir la session qui est l'avant-dernière avant les nouvelles élections.

Depuis plusieurs semaines, la franc-maçonnerie, qui gouverne la France et qui dicte au Parlement et aux ministères les mesures qu'ils ont à prendre, s'est appliquée à ses travaux préparatoires. Le congrès du Grand-Orient, les congrès des libres-penseurs, de la Ligue maçonnique de l'enseignement, des Amicales laïques, enfin le congrès radical et radical socialiste qui s'est tenu à Nantes, ont tracé le programme. Il a été le même partout, à quelques nuances près, et il peut se résumer en un mot : guerre sans merci aux catholiques. C'est l'unique préoccupation qui apparaît dans la demande « du vote immédiat par les Chambres du projet Doumergue » — contre les droits des pères de famille chrétiens — et du « projet Massé », qui veut enlever aux membres du clergé le droit d'enseigner, en attendant la transformation de l'enseignement actuel, à tous les degrés, en un « Service d'Etat » obligatoire et gratuit pour toute la jeunesse de France, en d'autres termes, le monopole — au nom de la liberté !

La haine de l'Eglise et la guerre aux catholiques, c'est aussi la pensée inspiratrice et le but vrai des manifestations bruyantes — parfois sanglantes — qui viennent de se produire à la suite de l'exécution de Ferrer, révolutionnaire anarchiste espagnol. Con vaincu d'avoir été l'instigateur responsable des atrocités (massacres, incendies, pillages, etc.) qui désolèrent récemment Barcelone — sans compter d'autres méfaits antérieurs —, il a été traduit devant un conseil de guerre, condamné et fusillé. Les Loges et les Comités révolutionnaires, ayant vu échouer la campagne d'intimidation

absolument inouïe qu'ils avaient organisée pour sauver la vie de Ferrer, en font aujourd'hui un héros, un martyr de la libre-pensée, mis à mort par les « suppôts de l'Inquisition », et prêchent ouvertement le massacre des « bourreaux », des « hommes noirs », prêtres et « moines de toutes robes »...

Ajoutons que d'excellentes gens, par sentimentalisme humanitaire, versent des pleurs sur la « fin tragique » du condamné de Montjuich, et n'ont pas un mot de pitié ou de regret pour ses innocentes victimes ! Étrange mentalité ! C'est à faire croire vraiment que, avec le sens chrétien, beaucoup de Français ont perdu le sens moral et tout bon sens !

Promesses trompeuses. — Dans un grand discours, prononcé récemment à Périgueux, M. Briand affirmait son désir de détente et de conciliation et prétendait travailler à la suppression de nos discordes... Sur le crédit à accorder aux belles paroles de notre premier ministre, les journaux catholiques font les réserves les plus justifiées. L'*Aquitaine*, organe de l'archevêché de Bordeaux, conclut ainsi un article très remarqué :

« Si M. Briand veut sincèrement la paix, qu'il s'adresse à notre Chef suprême : c'est la loi du champ de bataille. Il n'a pas à craindre de forligner en allant traiter à son tour des intérêts catholiques avec le Pontife du Vatican, il y trouvera les délégués de toutes les nations, amies, alliées ou rivales de la nôtre. C'est le seul moyen d'en finir une fois pour toutes.

« En dehors d'une entente acceptée du Pape et des évêques, il n'y aura jamais qu'un cliquetis de mots. « La paix, dit saint Augustin, est la tranquillité de l'ordre », *Pax est tranquillitas ordinis*. La paix dans l'ordre, l'Eglise et le pays la demandent.

« Mais ils n'ont que faire l'un et l'autre de la détente imaginaire et purement électorale que leur propose, avec une onction mêlée d'emphase, le discours de Périgueux. »

Union catholique. — Pour répondre aux exhortations pressantes venues de Rome, les catholiques de la Savoie ont résolu de former une « Fédération » sur les bases indiquées par le Souverain Pontife : « Union des catholiques, en dehors et au-dessus des partis, pour la défense de leur religion si audacieusement attaquée ».

Un premier noyau s'est formé, dont les membres font appel à tous ceux de leurs concitoyens qui sont, comme eux, bien convaincus de l'urgente nécessité de faire trêve aux discussions politiques pour s'occuper avant tout des intérêts religieux ; et, dans ce but, ils demeurent fermement résolus à toujours faire passer leurs convictions catholiques avant leurs préférences pour telle ou telle forme de gouvernement.

Ils se placent donc en dehors et au-dessus de tous les partis, mais non en dehors de toute politique ; car il est une politique sage,

éclairée, basée sur les principes religieux, dont nous ne pouvons nous désintéresser et dont tout gouvernement, désireux de faire le bien de ses sujets, doit s'accommoder, quelle que soit d'ailleurs son étiquette. « Cette politique, nous voulons la servir loyalement et sans arrière-pensée dans tous les actes de notre vie privée et publique. Nous la défendrons dans nos écoles, en empêchant par tous les moyens possibles que l'irréligion et l'impiété y souillent l'âme de nos enfants ; nous la défendrons dans la paroisse, en favorisant de toutes nos forces les œuvres et associations qui ont pour but la défense de la religion et le maintien de la paix entre les habitants ; nous la défendrons encore en combattant énergiquement toutes les sectes ou associations qui ont un but contraire, toutes les entreprises tentées directement ou indirectement contre Dieu, son Eglise et ses ministres.

Pour atteindre ce résultat, il est évident que nous ne pourrions nous départir de notre qualité de citoyen, et que nous userons courageusement de nos droits d'électeurs. La Fédération n'étant inféodée à aucun parti, chacun de ses adhérents est libre de conserver par devers lui ses préférences, et nous laissons aux groupements politiques le soin de diriger les campagnes électorales selon les méthodes et les programmes qui leur sont propres. *Mais nous nous déclarons fermement résolus à ne jamais donner nos suffrages, dans quelque genre d'élection que ce soit, à des hommes qui n'auront pas pris l'engagement formel et public de défendre en toutes circonstances les intérêts de la religion qui sont et demeureront toujours les vrais intérêts du pays.* »

Monseigneur l'Archevêque, heureux d'une initiative qui répond complètement aux désirs du Saint-Père, a daigné lui accorder sa bénédiction. Il compte sur tous les Catholiques de son diocèse, et spécialement sur le zèle de MM. les Curés pour promouvoir autour d'eux le plus grand nombre d'adhésions possible au programme qui vient d'être exposé. (Semaine religieuse de la Savoie.)

BOURGES. — Mort de l'Archevêque. — Mgr Servonnet, archevêque de Bourges, est mort presque subitement lundi matin 18 Octobre. Malade depuis quelques mois, il n'avait pas cependant interrompu son labeur épiscopal ; il a travaillé jusqu'au dernier moment. C'est en pleine connaissance qu'il a reçu les derniers sacrements, offrant pour l'Eglise le sacrifice de sa vie. Il allait achever sa 79^e année.

Né dans le diocèse de Grenoble, ancien secrétaire de Mgr Ginouilhac, Mgr Servonnet fut d'abord évêque de Digne (1889) ; en 1897, il succéda au cardinal Boyer sur le siège archiepiscopal de Bourges. D'une haute distinction intellectuelle, Mgr Servonnet avait écrit, au lendemain de l'Encyclique *Pascendi*, une lettre des plus lumineuses et des plus fermes sur la foi ; dans ces dernières années, il combattit vigoureusement le Modernisme dont il reconnaissait le péril et la gravité.

BAYONNE. — Odieux procédé. — On sait qu'une ordonnance de non-lieu a mis hors de cause Mgr Gieure pour ses lettres sur l'école neutre. Condamné à l'amende dans un procès précédent, il était décidé à ne rien payer volontairement. On attendait donc la saisie de ses meubles. Le fisc a trouvé un chemin souterrain pour l'atteindre. Pendant la retraite ecclésiastique, et sans aviser l'évêque, de peur apparemment de lui faire de la peine, ces braves agents du fisc sont allés à Dax prendre une hypothèque de 679 fr. 74 sur un petit bien que Monseigneur possède dans les Landes. On attendra maintenant, pour recouvrer l'amende, qu'il soit mort.

Est-ce assez mesquin ?

GRENOBLE. — Sans curé. — Depuis 15 jours, la paroisse de Bouchage (900 habitants), du canton de Morestel (Isère), est privée du curé en vertu d'une ordonnance de Mgr Henry, évêque de Grenoble, basée sur les motifs suivants :

« Considérant l'insuffisance de la contribution rigoureusement obligatoire de la paroisse de Bouchage au denier du culte, insuffisance qui s'est manifestée pendant les années 1907 et 1908, et plus particulièrement encore pendant l'année 1909 ;

« Considérant l'affiche de M. le maire apposée sur la porte de l'église par laquelle il défend à ses administrés de donner une rétribution pour les chaises de l'église, défense qui va contre la circulaire de M. Briand, ministre des cultes, en date du 3 Janvier 1907, où il est dit expressément au paragraphe 2 : « Les curés peuvent, à chaque office et chaque dimanche, continuer à recevoir des paroissiens, ou en bloc pour l'année, une offrande correspondant à l'ancien prix de la location des chaises » ;

« Pour tous ces motifs, le culte est supprimé dans la paroisse de Bouchage jusqu'à nouvel ordre. »

NEVERS. — La Cause de Bernadette. — Le tribunal ecclésiastique qui instruit la cause de Bernadette Soubirous (Sœur Marie-Bernard) a fait ouvrir le tombeau situé dans le couvent des sœurs de la Charité, rue Saint-Gildard, à Nevers où elle avait été inhumée en 1879.

Le corps a été trouvé absolument intact et dans un parfait état de conservation.

Après avoir été placé dans un nouveau cercueil, il fut remis dans le tombeau qui a été de nouveau scellé.

L'union contre la calomnie. — On mande de Barcelone, que toutes les communautés religieuses de femmes se sont unies pour une action définitive contre les calomnies de la *Dépêche* de Toulouse. Toutes les Sœurs calomniées, au nombre de plus de 500, ont adhéré à l'attaque et ont choisi pour défenseur M^e Joseph Ménard. C'est à Toulouse que la *Dépêche* sera assignée.

On sait l'objet des calomnies : la *Dépêche* a imprimé que, lors des incendies de fin Juillet à Barcelone, les républicains avaient découvert, dans plusieurs couvents de religieuses, des cellules contenant des cadavres et des instruments de torture. « Ils ne s'en sont pas tenus là, dit l'*Univers*. Mais nous ne précisons point. »

Les odieux mensonges de la *Dépêche* ont été reproduits dans plusieurs feuilles de France et d'Italie.

Cette poursuite est un bon exemple, un acte de justice nécessaire et un soulagement pour la conscience publique.

Un brave homme. — Dans une commune de l'Allier. Un maréchal-ferrant avait eu l'audace de mettre sa fille à l'école libre... Aussi, l'un des coryphées de la franc-maçonnerie le gourmandait-il pour ce crime abominable. Il termina sur cette menace :

— Si vous ne retirez pas votre fille au curé pour la mettre à l'école laïque, je vous retirerai ma pratique.

— Monsieur, répondit l'autre, laissez-moi élever mes enfants à ma guise, et si vous n'êtes pas content, faites-vous ferrer où vous voudrez !

BIBLIOGRAPHIE

REVUE THOMISTE

paraissant tous les deux mois, 6, rue Vélane, TOULOUSE.

Sommaire du n° de Septembre-Octobre 1909.

R^{re} dom RENAUDIN, O. S. B. Saint Thomas d'Aquin et saint Benoît. — R. P. SERTILLANGES, O. P. Les principes de la nature selon saint Thomas d'Aquin. — R. P. MANDONNET, O. P. Des écrits authentiques de saint Thomas d'Aquin (5^e art.). — R. P. PÉTITOT, O. P. Théorie de la connaissance chez Pascal. *Notes et études critiques* : R. P. R. MARTIN, O. P. Le principe formel immédiat de la contemplation surnaturelle. — R. P. HUGON, O. P. Si l'âme séparée est une personne. — R. P. MANDONNET, O. P. Les titres doctoraux de saint Thomas d'Aquin.

Chronique : R. P. MONTAGNE, O. P. Une nouvelle *Revue thomiste*.

Enseignement : Programme des cours de théologie et de philosophie à l'Université de Fribourg (Suisse).

Revue analytique des revues, revue des livres.

L'UNION

C^{ie} d'Assurances à primes fixes contre l'INCENDIE, la Foudre et les EXPLOSIONS
(Fondée en 1828).

Capital social : 10 Millions.

Ensemble des garanties : 138 millions 609.322 francs.

ASSURANCES SPÉCIALES

Garantissant la réédification des Églises détruites par un incendie, et de la responsabilité civile pouvant résulter de la jouissance des Églises.

GUSTAVE MAUDUIT, Agent général de l'UNION (Incendie et Vie),
6, RUE VERDELET, QUIMPER.

LA SAIGNÉE URIQUE

par Emile GAUTIER.

Dédié aux rhumatisants.

Quelle que soit la diversité des opinions en cours sur l'étiologie du rhumatisme, il est au moins un point sur lequel tout le monde est d'accord : c'est que le rhumatisme et l'uricémie (l'empoisonnement par l'acide urique) se ressemblent assez pour qu'on puisse en confondre les manifestations, et pour que, chez les rhumatisants, par exemple, tout se passe comme si l'intensité du mal était fonction du taux de l'acide urique charrié par le sang. D'où cette conséquence, que jamais les thérapeutes de toutes les écoles n'ont cherché le remède spécifique ailleurs que parmi les substances réputées, à tort ou à raison, pour posséder la vertu de dissoudre et d'éliminer les sels uriques.

On ne saurait interpréter autrement la vogue, plus ou moins légitime, des salicylates, de l'acide thyminique, de la lithine, de la lysidine, de la pipérazine, de l'urotropine, et autres drogues dont les mérites respectifs s'apprécient, à bon droit, d'après leur aptitude à former avec l'acide urique des combinaisons solubles.

Or, un chimiste expérimenté, M. Châtelain, a créé un produit nouveau, l'*Urodonal*, qui, en associant, à doses déterminées, les trois plus actifs de ces médicaments spécifiques (la lysidine, le quinate de pipérazine et l'urotropine), non seulement totalise leurs vertus, mais semble les multiplier les uns par les autres, au point de dissoudre, à volume égal, cinq fois plus d'acide urique que la pipérazine, trente-sept fois plus que la lithine.

Le progrès, en vérité, était sensible. Il l'était même d'autant plus que pas un seul des trois éléments constitutifs de l'*Urodonal* n'est toxique, et que l'un d'eux — l'urotropine — est un antiseptique de premier ordre, à la faveur de son dédoublement en ammoniacque et en formol : autant de motifs de supposer que l'*Urodonal* ne devait pas présenter les inconvénients des remèdes rivaux, qui font souvent payer si cher leurs précaires bienfaits.

Ce ne sont là, pourtant, que des propos de laboratoire, et je ne m'en serais pas plus contenté pour présenter l'*Urodonal* au grand public, que deux médecins connus, M. le professeur P. Blum, et M. le professeur Fleury, ne s'en étaient contentés pour le présenter, le premier (10 Novembre 1908), à l'Académie de médecine, et le second (14 Décembre), à l'Académie des sciences. Mais j'avais d'autres « tuyaux », et les arguments de fait ne me manquaient pas, à l'appui de ma thèse.

Tous les médecins qui avaient mis l'*Urodonal* à l'épreuve étaient unanimes, en effet, à proclamer l'efficacité, la constance et la rapidité de son action. Tous avaient constaté qu'il n'est non seulement un incomparable dissolvant, mais encore un éliminateur incomparable de l'acide urique. Tous, enfin, rendaient hommage à son innocuité absolue, qui permet de le prendre, fût-ce à doses massives et répétées, sans jamais avoir à craindre de malaise ni d'accoutumance.

Il était formellement reconnu par tous que la cure complète d'*Urodonal* — qui dure trois mois : un flacon par mois — provoque un drainage urique définitif, qui vous nettoie à fond l'organisme le plus encrassé. Les cliniciens — Dr Solo Lebovici, Boureille, *tutti quanti* — étaient, à cet égard, aussi catégoriques que possible (voir *Gazette Médicale de Paris*, 1908-1909, *passim*). La cause était entendue.

En résumé, l'*Urodonal* s'avère aujourd'hui comme un de ces remèdes qui,

guérissant toujours, finissent par devenir, tels le sulfate de quinine et l'iodure de potassium, classiques et populaires.

J'en appelle non seulement aux malades soulagés et guéris, dont le témoignage est toujours quelque peu sujet à caution (car il faut se méfier des auto-suggestions et des coïncidences), mais aux médecins eux-mêmes, qui tiennent à faire chorus.

Le plus récent document que je possède à ce propos est bien l'apologie la plus convaincante et la plus persuasive qu'on puisse imaginer. Il a paru dans le *Journal des Praticiens*, et il porte la signature d'un ancien interne, M. le docteur Emmanuel Diamantberger.

Pas un rhumatisant, m'est avis, ne m'en voudra de reproduire les principaux passages de cette page magistrale :

« Il est admis par tout le monde aujourd'hui que l'acide urique est un poison véritable pour notre organisme, dès que notre sang en contient une quantité trop grande, qu'il y ait surproduction ou que son élimination soit insuffisante.

« Le rhumatisme, la goutte, la gravelle, les lithiases biliaires et néphrétiques, — en un mot l'arthritisme dans toutes ses manifestations, — ne reconnaissent pas d'autre origine. C'est pourquoi on les comprend dans une dénomination générique : l'*uricémie*.

« Le rôle du médecin en face de l'un de ces malades est très net : éliminer l'acide urique.

« Nous avons, à cet effet, expérimenté ces derniers mois un produit nouveau, l'*Urodonal*, qui donne des résultats réellement remarquables. Pour notre part, nous n'y avons jamais eu recours en vain, et nous avons toujours obtenu la guérison de nos malades. Les arthritiques qui, sur nos conseils, ont pris chaque mois pendant 10 jours de l'*Urodonal*, à la dose de 3 à 4 cuillerées à café, n'ont plus eu de crises : rhumatismes pour les uns, coliques néphrétiques pour d'autres, migraines chez certains. Ce drainage urique périodique semble donc bien mettre nos malades à l'abri des récidives, et c'est là un résultat extrêmement intéressant qui donne aux médecins une arme très sérieuse. »

Le docteur E. Diamantberger cite ensuite les concluantes observations que voici :

« R..., général en retraite, 70 ans, a tous les ans des accès de goutte. Le dernier, très violent, a été littéralement jugulé par l'*Urodonal* pris à haute dose. Cet hiver, il n'a encore rien eu et attribue ce fait à ce qu'il prend chaque mois de l'*Urodonal*.

« M^{me} Angèle B..., plumassière, 37 ans, souffrait depuis six ans d'une sciatique rebelle à tous les traitements. L'*Urodonal* en a eu raison en trois semaines. Depuis six mois, elle n'a rien senti.

« D..., 29 ans, garçon coiffeur, avait été atteint de rhumatismes aigus en Février dernier. Il avait conservé les articulations des épaules et celle du poignet gauche ankylosées et douloureuses. Nous l'avons vu à ce moment, et en dix-neuf jours l'avons complètement rétabli avec l'*Urodonal* (6 cuillerées à café par jour).

« Il est certain que nous avons, à l'heure actuelle, un agent de tout premier ordre contre la diathèse urique, sans inconvénient du côté du cœur, du cerveau, des artères, des reins ni de l'estomac. Il est de beaucoup le plus énergique dissolvant de l'acide urique.

« Les analyses d'urines que nous avons fait faire à plusieurs reprises nous ont d'ailleurs prouvé qu'il provoquait une véritable saignée urique. C'est là un fait important. Il ne suffit pas de dissoudre : il faut aussi éliminer !

Je m'en voudrais d'ajouter le moindre commentaire à ce *testimonial*, aussi éloquent que fortement motivé.

EMILE GAUTIER.

N.-B. — L'*Urodonal* se trouve aux Laboratoires de l'*Urodonal*, 207, boulevard Péreire, Paris, et dans toutes les bonnes pharmacies de la France et de l'étranger. — Le flacon, franco : 6 fr. 50. Les trois flacons (pour la cure complète), franco : 18 francs. Union postale et colonies, franco : 19 francs.

A QUIMPER, en vente chez M. LAOUËNAN, Pharmacien.

Revue Financière.

Les mauvaises dispositions du marché n'ont pas persisté et la liquidation de quinzaine s'est effectuée en pleine reprise. Les reports ont valu 3 %, soit 1/4 % de plus seulement qu'à la liquidation de fin Septembre.

La Rente Française qui était depuis assez longtemps somnolente aux environs de 97,45 est vivement remontée à 97,65. L'extérieure espagnole qui s'était relevée à 95,50 est ensuite tombée à 94,10.

Bonne tenue des Lots du Congo à 93. Il est à prévoir que le gouvernement du Congo, désireux de diminuer ses charges, propose aux porteurs, à un moment donné, la conversion de leurs bons soit en Rente belge, soit en Rente congolaise, ce qui serait à peu près la même chose.

Les sociétés de crédit ont montré de la fermeté. Le Crédit Lyonnais a repris à 1.338 et le Comptoir d'Escompte s'est avancé à 770. On retrouve la Société Générale à 679.

Les grands chemins de fer français ont été soutenus.

Le Rio Tinto a été ramené près de 1.900 pour remonter à 1.924.

Les valeurs industrielles russes sont en reprise. La Sosnovice est montée à 1.515, la Briansk à 313.

Les obligations 5 1/2 % or du Chemin de fer Grand Nord Central de Colombie ont conservé un marché animé à 426. L'importance économique de cette ligne est reconnue de tous ceux qui connaissent le pays.

Les Compagnies de navigation ont encore gagné un peu de terrain. La Transatlantique passe à 245, les Messageries Maritimes à 169 et les Chargeurs Réunis à 520.

On considère comme prochaine l'admission à la cote officielle des Agents de Change, des obligations 5 % de la Société Ottomane des Eaux de Beyrouth, actuellement négociées au cours de 480, et donnant un revenu de 25 fr. net d'impôt, par suite de l'exemption dont jouit la société en Turquie.

Nouvelle avance à 449 de l'obligation 5 % or de la C^e 6^e de Pernambuco, garantie par hypothèque sur le chemin de fer de Ribeiro à Bareiros, et sur tout l'actif de la Compagnie. Pour contrôle de leurs intérêts, les obligataires sont constitués en Société civile ayant son siège social à Paris.

En banque, l'action Ashanti and Gold Coast s'est avancée à 41 fr.

SAUVAGE

Ancienne
Maison
PIRIOU

3, rue Kéréon SUCCESSEUR QUIMPER

**HORLOGERIE — BIJOUTERIE — OPTIQUE — ORFÈVRERIE
BRONZES & ORFÈVRERIE D'ÉGLISE**

Assortiment considérable de Candélabres, Garnitures d'autels, Thabors, Calices, Ciboires, Custodes, Boucles de souliers, etc., à des prix excessivement réduits.

Nouveau candélabre à transformations multiples, breveté s. g. d. g. Réparations, remise à neuf, dorure et argenture.

Le Chronomètre « A la Montre de Genève » que l'on trouve seulement chez M. SAUVAGE, qui en a la propriété exclusive, doit son succès toujours croissant à sa qualité exceptionnelle, à son bon marché et à son réglage parfait ; c'est sans contredit la Montre de précision par excellence. Ce mouvement, entièrement monté sur rubis, est à ancre ligne droite, levées visibles, double plateau, spiral Bréguet, balancier compensé, et se fait en boîtes or, argent, acier et nickel.

ARTICLES POUR FUMEURS
Écume et Ambre 1^{er} choix.

ORFÈVRERIE DE TABLE
Qualité supérieure, prix exceptionnel.

L'Administrateur-Gérant : AR. DE KERANGAL.

Quimper, typographie DE KERANGAL, imprimeur de l'Évêché.

LA SEMAINE RELIGIEUSE

DU DIOCÈSE

DE QUIMPER ET DE LÉON

SOMMAIRE

I. PARTIE OFFICIELLE. — Communications de l'Évêché : Avis pratiques ; Décès.

II. PARTIE NON OFFICIELLE. — La Toussaint.

III. — Chronique du diocèse : Intentions recommandées aux prières ; Offices extraordinaires ; Brest ; Retraite française de messieurs et de jeunes gens ; Nécrologie ; Plozévet ; Missions paroissiales ; Brasparts ; Saint-Urbain ; Retraites bretonnes de femmes ; Quimper ; Saint-Joseph du Filier-Rouge ;

Œuvres des Bibliothèques populaires catholiques ; Enseignement Supérieur Catholique pour les jeunes filles.

IV. — Chronique générale : Rome ; Nouveaux livres condamnés ; La résistance à l'enseignement impie ; Un aveu ; Après le discours de Périgueux ; Angleterre ; Chapelle commémorative du Congrès Eucharistique de Londres.

V. — Bibliographie.

VI. — Annonces et avis divers.

Offices de la semaine.

Dimanche, 31 Octobre. — 22^e Dimanche après la Pentecôte. Office du jour ; semi-double. Vert.

Messe paroissiale, de Requiem, pour les défunts victimes de la suppression des fondations pieuses.

Vêpres du suivant, sans aucune mémoire.

Lundi, 1^{er} Novembre. — FÊTE DE TOUS LES SAINTS. Double de 1^{re} classe avec octave. Blanc.

Mardi, 2. — Commémoration de Tous les Fidèles Trépassés (Fête des Morts). Double. Noir.

Mercredi, 3. — S. Guénaël, Abbé (au Propre diocésain). Semi-double. Blanc.

Jeudi, 4. — S. Charles Borromée, Evêque. Double. Blanc.

Vendredi, 5. — La Bienheureuse Françoise d'Amboise, Veuve (au Propre diocésain). Double. Blanc.

Samedi, 6. — S. Hiltut, Abbé (au Propre diocésain). Semi-double. Blanc.

Dimanche, 7. — 23^e Dimanche après la Pentecôte. Vénération des Saintes Reliques.

Ordre de l'Adoration perpétuelle pendant la semaine.

Saint-Pierre-Quilbignon. du 27 au 31 Octobre.

Plabennec. du 1^{er} au 7 Novembre.

PARTIE OFFICIELLE

COMMUNICATIONS DE L'ÉVÊCHÉ

I. Avis pratiques. — A l'occasion des confessions de la Toussaint, le clergé se souviendra des instructions données aux catholiques français par la Lettre des Evêques.

Il appellera l'attention des pères et des mères de famille sur le devoir de conscience qui leur incombe de confier leurs enfants aux écoles libres, quand ils le peuvent sans difficultés graves.

En ce qui concerne les élèves qui fréquentent les écoles communales, leurs parents ont l'obligation grave : 1° d'assurer, en famille et à l'église, leur instruction religieuse plus complète ; 2° de surveiller de très près l'enseignement qu'on leur donne, par les livres ou oralement. Les parents qui refuseraient de remplir ce double devoir ne seraient *pas dignes de l'absolution*.

Si l'école communale emploie des livres condamnés par les Evêques, les parents doivent, *sous peine de refus d'absolution* : 1° défendre à leurs enfants d'apprendre des leçons dans ces livres, et même de les garder ; 2° faire une démarche personnelle et pressante auprès des maîtres ou des maîtresses d'école, pour obtenir le retrait du mauvais livre.

Si le mauvais livre est maintenu à l'école, et que le maître force les enfants à s'en servir, les parents devront être dans la disposition de retirer leurs enfants de l'école.

Si, sur tous ces points, le père de famille ne remplit pas son devoir, c'est à la mère de famille d'agir à sa place.

II. Décès. — Nous recommandons aux prières le repos éternel de l'âme de M. Le Sann (Jean-Marie), ancien recteur de l'île de Batz, décédé le 26 Octobre.

Avis. — Pour obvier à la coïncidence du paiement d'abonnement de la part de nos abonnés à la Semaine religieuse et de notre envoi de traite par la poste, il suffira simplement de refuser cette traite.

PARTIE NON OFFICIELLE

LA TOUSSAINT

La Toussaint, pour la société trop païenne au sein de laquelle nous vivons, semble ne plus être une fête religieuse ; c'est la fête

des morts, la fête des tombes, la fête des souvenirs et des pleurs ; par conséquent ce n'est plus une fête, c'est un deuil.

Mais pour nous, chrétiens, la Toussaint doit être vraiment un jour d'allégresse. Ce n'est pas, en effet, la fête de nos regrets et de nos souvenirs, c'est surtout la fête de nos consolations et de nos espérances, la fête de ceux que nous avons aimés et que la mort n'a pas séparés de nous d'une manière définitive, de ceux que nous retrouverons, un jour, dans les splendeurs de l'immortalité ; c'est la fête de tant d'êtres disparus qui, dans un cœur incliné comme le nôtre vers les choses terrestres, surent réaliser et porter à sa perfection l'amour de Dieu et des hommes, l'amour du devoir et du bien ; c'est la fête de nos pères dans la foi qui, par l'éclat de leurs vertus, la grandeur de leurs héroïsmes, les élans de leur charité, ont exercé sur leur siècle et sur le monde une heureuse et féconde influence.

Je sais bien que certains esprits ne comprennent pas, ne veulent pas comprendre cette utilité sociale de la sainteté ; ils se demandent : A quoi bon le dévouement des martyrs, les travaux des confesseurs, les fidèles renoncements des vierges, les extravagances de la chasteté et de la pauvreté volontaires ?...

Certes nous le comprenons bien, nous qui croyons au Christ et à son amour pour nous. Cela signifie que, par une attention providentielle, le Seigneur veut placer devant nos yeux des réalités qui surpassent dans le bien tout ce que les imaginations perverses ont pu enfanter dans le mal. Cela veut dire qu'à chaque instant les exemples et les traditions des Saints tiennent l'humanité en haleine, et l'empêchent de s'enfoncer dans l'ignominie ; cela signifie que ce n'est pas seulement avec des palais de l'industrie, des casernes, des théâtres, des chemins de fer et des automobiles que les sociétés se sauvent et réalisent le progrès social, mais encore, mais surtout, avec des prières, des mérites, un idéal divin et des vertus.

« Les peuples, a dit Bossuet, ne durent qu'autant qu'il y a des élus à tirer de leurs multitudes. » Par conséquent, que les saints viennent à disparaître d'une société, cette société n'a plus de raison d'être dans la pensée de Dieu, elle devient un blasphème vivant, une ruine lamentable dont le Seigneur s'apprête à disperser les lambeaux et qu'il jettera aux gémonies de l'histoire. C'est ainsi que Sodome a été ensevelie sous le feu de la justice divine et que Jérusalem a été livrée à ses ennemis triomphants ; car lorsqu'il ne se rencontre plus dans un peuple une somme de mérites et de vertus capable de faire équilibre à la somme des scandales, lorsque la sainteté n'est plus pour lui un abri et un rempart, Dieu le rejette comme inutile, et ce peuple meurt, parce que dix justes ne se sont pas trouvés en lui pour répondre à l'appel de Dieu.

Où sont donc, à l'heure actuelle, les saints qui sauveront la terre et qui agiront au milieu des sociétés modernes comme des puissances de préservation, de résurrection, de progrès moral et

de progrès social ? Oh ! ne cherchons pas autour de nous un libérateur incertain. Les Saints qui doivent vivifier le monde et donner à nos cités humaines plus de justice, plus de conscience, plus de fraternité et de paix, c'est nous, ce sont tous ceux qui croient au Christ Jésus. La sainteté, en effet, n'est pas autre chose que l'amour de Dieu et des hommes, imprégnant une vie et la rendant féconde. Or, tous nous sommes appelés à réaliser cet idéal magnifique ; et saint Paul nous le fait entendre, lorsque confondant le titre de Saint avec celui de chrétien, il n'en donne pas d'autre aux fidèles de son temps : « C'est vous qui êtes les fils des Saints. »

Voilà pourquoi, nous rappelant à cette heure une des invocations les plus éloquentes de Lacordaire : « Dieu, Dieu, donnez-nous des Saints », nous pouvons modifier avec avantage cette grande parole et dire : « O Dieu, faites que nous soyons des saints, c'est-à-dire des hommes vaillants, des hommes éclairés et sages, capables de marcher à la tête de leur siècle et d'être pour lui les initiateurs des légitimes progrès, des chrétiens généreux, faisant hommage à l'Eglise de leur mérite et de leur influence, par la fermeté de leur foi, la dignité de leur vie, la pureté de leurs mœurs, l'élévation de leur caractère et la bonté de leur cœur. »

CHRONIQUE DU DIOCÈSE

Intentions recommandées aux prières.

- I. — Le culte de nos saints Patrons et Protecteurs.
- II. — Les âmes du Purgatoire.
- III. — L'instruction chrétienne des enfants. — L'Œuvre des Catéchismes
- IV. — Retraites. — LESNEVEN, retraite des Tertiaires, du 7 au 13 Novembre ;
QUIMPER, retraite (française) d'hommes, du 13 au 17 Novembre.

Offices extraordinaires.

Quimper. — CATHÉDRALE DE SAINT-CORENTIN. — *Lundi 1^{er} Novembre*, fête de la Toussaint, les messes basses sont aux heures ordinaires. — A 10 heures, messe pontificale célébrée par Mgr l'Evêque.

A 2 h. 1/2, vêpres ; sermon par M. Guéguen, professeur à l'Ecole Saint-Yves. — Clôture du Mois du Rosaire... Bénédiction solennelle du T. Saint-Sacrement.

Après la bénédiction, vêpres des Morts. Quête pour les Trépassés. Le soir, à 7 h. 3/4, sermon breton par M. Salaün, économiste de l'Institution Saint-Vincent de Paul. Vêpres des Morts. Quête.

Mardi 2 Novembre, Fête des Morts. Il n'y a pas de messe de 9 heures. L'office par issiat est à 8 heures ; l'office canonial à 10 heures ; procession autour de la Place (jadis cimetière) Saint-Corentin.

Mercredi 3, à 6 h. 3/4, service pour les prêtres défunts de la paroisse, pour les anciens curés et vicaires de Saint-Corentin. A 9 heures, service pour les évêques et chanoines défunts.

N. B. — A partir du 3 Novembre (inclus), la première messe est à 6 heures, sur semaine comme le dimanche.

— EGLISE DE SAINT-MATHIEU. — Le jour de la Toussaint (il en sera ainsi

jusqu'à Pâques), la 1^{re} messe est à 6 heures ; la 2^e à 7 h. 1/2 ; la 3^e à 9 heures. — A 10 heures, grand'messe suivie de la clôture du Mois du Rosaire. A 2 h. 1/2, vêpres ; sermon ; bénédiction du T. Saint-Sacrement. — Après le Salut, vêpres des Morts.

A 7 h. 3/4, sermon breton ; procession, et chant du *Libera*.

Mardi 2 Novembre, à 8 h. 1/2, office des Morts, suivi de la procession au cimetière.

Tous les jours de l'Oclave des Morts, à 7 h. 1/4, service et messe pour les Trépassés : *Mercredi 3*, service pour les prêtres défunts de la paroisse ; *jeudi 4*, pour les bienfaiteurs de l'Eglise.

BREST. — La Mission. — De l'Echo paroissial :

C'est le 28 Novembre, à 8 heures du soir, que s'ouvrira la Mission.

La Mission bretonne sera prêchée la première. Elle durera huit jours, du 28 Novembre au 4 Décembre.

La Mission française suivra immédiatement la Mission bretonne. Elle s'ouvrira le 4 Décembre, à 8 heures du soir, et durera trois semaines. La clôture se fera le jour de Noël.

La première semaine sera consacrée plus particulièrement aux enfants.

Il faut dès maintenant beaucoup prier pour le succès de ce grand effort que l'Eglise va faire au milieu de nous en vue du salut des âmes.

La Mission sera générale pour Brest. Elle sera confiée à des prêtres missionnaires qui évangéliseront en même temps les quatre paroisses, ainsi que Saint-Joseph du Pilier-Rouge.

Lambézellec et Saint-Marc auront également le bonheur d'avoir, à la même époque, les exercices de la Mission. Ils se terminent en ce moment à Saint-Pierre-Quilbignon.

Loué soit Jésus-Christ ! A jamais.

Retraite française de messieurs et jeunes gens. — L'Union des Retraites Régionales nous prie de rappeler la retraite fermée, pour hommes et jeunes gens, qu'elle organise dans la Maison de la Retraite à Quimper, du samedi soir 13 Novembre au mercredi matin 17 Novembre.

La retraite sera prêchée par M. l'abbé de Maupeou, de Brest, secondé par M. l'abbé de Penfentenyo.

Le mardi 16 Novembre, à 3 heures, conférence par Sa Grandeur Mgr Duparc.

Nous sommes heureux de faire connaître à nos lecteurs les progrès qu'a faits, dans le diocèse, l'œuvre des retraites fermées françaises. Le nombre des retraitants, qui avait atteint le chiffre de 64 en 1908, s'élève déjà pour 1909 au total de 135 présences, ainsi réparties : Quimper, 22 cultivateurs ; Lesneven, 20 messieurs et jeunes gens, 69 ouvriers et employés ; Brest, 24 conscrits.

Nécrologie. — Un télégramme, reçu au moment de mettre sous presse, nous annonce la mort de M. Le Sann, ancien recteur de l'île de Batz, décédé le 26 Octobre à l'âge de 71 ans.

Nous donnerons dans notre prochain numéro la notice biographique du regretté défunt.



Un service de huitaine pour le repos de l'âme de M. Le Sann sera célébré à Saint-Pol de Léon, le jeudi 4 Novembre, à 10 heures.

R. I. P.

PLOZÉVET. — Avis de service anniversaire. — On nous prie d'annoncer que le service anniversaire pour le repos de l'âme de M. Henry, mort recteur de Plozévet, sera célébré dans cette paroisse, le mercredi 10 Novembre, à 10 heures.

Missions paroissiales. — I. COMBRIT. — Huit jours d'exercices de piété, huit jours durant lesquels il faut se mettre en tête à tête avec soi-même, scruter les coins et recoins de sa conscience, en déloger quantité de vieilles choses très peu intéressantes, auxquelles on s'était plus ou moins habitué — hélas ! à quoi ne s'habitue-t-on pas ! —, entendre des vérités, quelques-unes fort pénibles, auxquelles on n'aime à songer que le moins possible, et que vous mettent sous les yeux, en une lumière aveuglante, des maîtres au verbe net et convaincu, il est réellement aisé de comprendre que nos populations, même les meilleures, éprouvent une vague hésitation à s'y mettre. On attend la *seconde* semaine, on s'octroie une sorte de *quart d'heure de grâce*...

Les habitants de Combrit, si religieux qu'ils soient, n'ont pas échappé à l'instinctif frisson que fait éprouver aux âmes la perspective de cette lutte corps à corps avec le « *vieil homme* ».

619 paroissiens ont suivi les exercices de la première semaine ; 975 se sont réservés pour la seconde.

Il n'y a que le premier pas qui coûte. En braves Bretons et en vrais chrétiens, ceux de la seconde semaine, comme ceux de la première, ont fait leur devoir sans défaillance. Les deux groupes, représentant toute la paroisse, — on n'a eu à déplorer que de très rares abstentions —, ont rivalisé de bonne volonté et d'entrain. Exactitude dès la première heure, fidélité au règlement qui leur avait été, par une heureuse innovation, mis entre les mains, recueillement impressionnant, voilà ce que tous les « *ouvriers* » de la Mission ont constaté. De jour en jour, comme sous les doigts de quelque puissant prestidigitateur, ces rudes natures et ces énergiques visages se transformaient, pendant que les âmes se plongeaient dans la lumière divine. « *L'être céleste* » se révélait, et « *l'être terrestre* » se dépouillait de sa fruste écorce. Quelle ardeur progressive ! quel élan, à mesure que les cœurs se dilataient au contact des choses d'en haut ! quelle vigueur dans les voix, et quel ravissement sur les fronts !

M. le chanoine Le Duc, curé-archiprêtre de Saint-Mathieu de

Morlaix, a présidé les exercices de la première semaine ; M. le chanoine Godec, curé-doyen de Plouescat, ceux de la seconde. Il est inutile de louer ces deux vaillants missionnaires, puisque leur parole a souvent retenti d'un bout à l'autre du diocèse et que leurs apostoliques travaux sont connus de tous. Les paroissiens de Combrit ne les oublieront pas, et n'oublieront pas leurs dévoués collaborateurs. Ils prieront pour eux. N'est-ce pas la seule récompense qu'ils ambitionnent ici-bas ?

Le même souvenir reconnaissant restera, nous en sommes convaincu, aux 462 enfants qui, précédemment (du 5 au 9 Octobre), avaient suivi la Mission spéciale donnée pour eux, sous la présidence de M. Chapalain, recteur de Bodilis.

Le succès d'une Mission dépend, assure-t-on, beaucoup de la manière dont elle a été préparée. M. le Recteur et MM. les Vicaires de Combrit, réjouissez-vous ; vous avez fait de la bonne besogne.

Les exercices de la Mission pour la paroisse de Combrit se sont terminés, dimanche dernier, par une procession solennelle à la chapelle de Notre-Dame de la Clarté.

La cérémonie était présidée par M. Morvan, curé-doyen de Pont-l'Abbé, qui, à l'issue des vêpres chantées à la chapelle, a adressé à la nombreuse assistance une allocution dans laquelle il a mis toute son âme. Sa parole, qui a profondément impressionné son auditoire, contribuera à rendre plus durables les fruits de la belle Mission de 1909. XX.

II. DINÉAULT. — Répondant à l'appel de son zélé pasteur, la chrétienne population de Dinéault a suivi, avec un entrain et une régularité particulièrement remarquables, les divers exercices de la Mission qui lui a été donnée du 10 au 24 Octobre.

La semaine qui précédait, évangélisés par MM. Cadiou, vicaire à Guissény, Le Gall, vicaire à Recouvrance et Moré, vicaire à Plou-néour-Ménez, tous les enfants de la paroisse, les petits comme les grands (même ceux qui se trouvent aux pensionnats de Châteaulin et de Rosnoën), avaient préludé et eu leur belle part dans la faveur offerte à tous par la divine Providence. Ayant ainsi eu les prémices, nul doute que Dieu ne dût répandre sur les parents et les ouvriers de la grande Mission ses meilleures bénédictions et ses grâces les plus abondantes.

De fait, dès le dimanche 10 Octobre, quand, après le chant du *Veni, Creator*, M. Le Coz, curé-doyen de Pleyben, monta en chaire, l'église était comble d'auditeurs déjà fort recueillis. Aussi trouvait-il, dès ses premières paroles, le chemin de tous les cœurs. Après un tel début, cette première semaine ne pouvait être que fructueuse : 720 communions le samedi, et, à très peu près, autant le dimanche. C'était l'œuvre de huit ouvriers au cœur apostolique. M. le Curé de Pleyben, insinuant tout en étant simple, empruntant ses exemples et ses comparaisons, très fort à propos, à la vie réelle, aux événements de tous les jours, aux objets qui se présentent

habituellement sous les yeux, avait intéressé vivement dans ses instructions sur la Pénitence. Simplicité et profondeur, c'étaient également les deux caractères des conférences sur le Décalogue de M. Castel, recteur de Saint-Marc. Et comme il s'entendait à orienter, en toutes choses, la vie humaine vers sa fin surnaturelle ! Des traits piquants, des formes vivantes, des antithèses habilement ménagées et dont subitement jaillissent la lumière et la chaleur, tels sont les traits distinctifs de cette éloquente parole que l'on ne se lassait point d'entendre. M. Jézégou, dans les tableaux, passant si aisément du plaisant au sévère, parfois ému, fut aussi particulièrement goûté : *Omne tulit punctum...* MM. André, recteur de Laz, Moal, recteur de Hanvec, Pennec, recteur d'Irvillac, Géro et Boulic, furent les collaborateurs zélés des trois premiers et leurs dignes associés dans cette œuvre de saint enseignement et de miséricordieux pardon qu'est une Mission paroissiale.

La seconde semaine s'ouvrit sous d'aussi bons auspices que la première ; et, malgré la coïncidence de la grande foire de Châteaulin, la journée du lundi fut elle-même très bonne. C'est que la parole ardente et persuasive de M. le Curé de Crozon, président de la seconde semaine, avait déjà, la veille, et dès le premier contact avec les retraitants, touché les cœurs et enlevé les volontés.

Cette semaine, la doctrine et la morale chrétiennes sont de nouveau exposées avec une compétence qui ne laisse rien à désirer : M. le Président donne les instructions sur la Pénitence, et M. Corre, recteur de Poullaouen, explique les commandements. Tour à tour, le premier avec une expérience achevée, le second sans l'ombre d'une transaction avec l'erreur, les deux conférenciers parlent et sont compris. A M. Jézégou a succédé, aux tableaux, M. Guillerm, recteur de Port-Launay ; succession difficile, s'il en fut ; mais, si la méthode diffère, le succès est semblable et l'enthousiasme des auditeurs aussi grand. Collaborateurs : MM. Guéguen, recteur de Ploubinec, Stéphan, recteur de Saint-Nic, Tournellec, vicaire à Plonévez-Porzay, Dautec, vicaire à Plomodiern, et Le Beux, vicaire à Guipavas. Les éloges ne sauraient ajouter au mérite de ces excellents ouvriers apostoliques...

Communions, le samedi et le dimanche : nombre sensiblement supérieur à celui de la première semaine. C'est dire que tous les baptisés de cette paroisse ont eu leur part de l'inappréciable faveur de la Mission et que ces jours de salut, avec la grâce de la persévérance, ne sauraient produire que de bons fruits, toutes sortes de bons fruits et pour cette vie et pour l'éternité... *Confirma hoc, Deus, quod operatus es in nobis !*

TESTIS.

BRASPARTS. — Adoration. — Les exercices de l'Adoration Perpétuelle ont eu lieu à Brasparts du 15 au 20 Octobre. Presque tous les paroissiens y ont pris part : il n'y a eu à s'abstenir (comme l'an dernier pour la grande Mission) que « ceux qui sont à Brasparts sans être de Brasparts ». On avait fait prier auparavant beau-

coup de personnes pieuses et plusieurs communautés ; c'est, sans doute, grâce à ces prières que les âmes se trouvaient si bien disposées.

Les résultats immédiats ont été des plus consolants et ont dû toucher surtout celui qui présidait, un fils de saint Benoît, connu de tout le diocèse, véritable apôtre du Sacré-Cœur — et qu'il est, par conséquent, inutile de nommer. Les prêtres qui l'aidaient, dans le double ministère de la prédication et de la confession, ont aussi pu constater avec bonheur, en voyant dès l'ouverture les fidèles si nombreux, que la bonne réputation de la paroisse est bien méritée.

Les résultats pratiques de cette Adoration ont été surtout la réinstallation de l'Apostolat de la Prière et l'établissement d'une œuvre nouvelle, « la Ligne des Hommes du Sacré-Cœur en union avec l'Archiconfrérie de Montmartre ». C'est le 33^e groupe formé par le zélé président dans le diocèse de Quimper et de Léon. Les hommes de l'Apostolat seulement peuvent en faire partie. Ils font, tous les mois, une demi-heure d'adoration devant le T. Saint-Sacrement exposé, se confessent au moins tous les trois mois, et envoient chaque année quelques-uns de leurs membres au pèlerinage d'hommes à Montmartre.

Dimanche dernier, à Brasparts, on a passé tout de suite à la pratique : 24 hommes, sans respect humain, quelques-uns récitant à haute voix le Rosaire, se sont succédé de demi-heure en demi-heure, depuis la grand'messe jusqu'aux vêpres, devant le T. Saint-Sacrement exposé ; et, maintenant que le branle est donné, une foule d'autres ont promis de suivre et de faire, eux aussi, leur demi-heure d'adoration par mois.

Cet Apostolat s'impose aujourd'hui à tous ceux qui ont à cœur le salut des âmes. Pour combattre autour de nous l'œuvre de Satan, il importe surtout de recruter des hommes, et des hommes à la foi courageuse, qui ne rougissent pas de montrer ce qu'ils sont. Comme le faisait si bien remarquer le président de l'Adoration, on entre davantage dans l'esprit de la dévotion au Sacré-Cœur en faisant faire amende honorable spécialement aux hommes, qui ont tant contribué par leurs bulletins de vote à l'extension du mal dans notre pays, en leur faisant surtout recourir plus que jamais à la Communion réparatrice, à l'Heure sainte et aux autres œuvres de réparation qui peuvent faire contrepoids aux crimes de la France.

Puisse l'Œuvre des Hommes du Sacré-Cœur en union avec Montmartre s'établir et prospérer dans beaucoup de paroisses ! Alors nous serons bien près du salut !

P....

SAINT-URBAIN. — Après les noces d'or du pasteur. — C'est vraiment, dans nos campagnes, une « bonne nouvelle » que l'annonce d'une retraite. Aussi, le 21 Octobre au matin, toutes les jeunes filles de la petite paroisse de Saint-Urbain se sentaient-elles à l'unisson avec le prédicateur, M. l'abbé Le Jollec, évoquant, au début des pieux exercices, le souvenir de l'ange de Bethléem.

La route vers Jésus, *hent ar Baradoz*, c'est ce que, pendant trois jours, nous allons apprendre à mieux connaître : d'abord, ce sont les méditations austères, les grandes vérités ; la racine de tout mal, le péché avec ses conséquences, ses châtiments terribles, ses causes ; les tentations, *mevelien an diaoul*, qui sont en nous et hors de nous, auxquelles il faut savoir résister sous toutes leurs formes perfides : vie inoccupée, mauvais livres des écoles, spécialement ceux indiqués par les Evêques et que tous doivent pourchasser et détruire, lecture de mauvais journaux et surtout des feuilletons. Après la contemplation de la mort, — dans son âpre réalité —, le prédicateur s'efface en quelque sorte pour nous mettre à l'école de Notre Seigneur. C'est Lui qu'il faut regarder, en ce troisième jour : dans ces angoisses surhumaines de la Passion, dont le vivant tableau et le pourquoi remuent les âmes ; à Nazareth, dont l'application se fait toute seule pour ainsi dire aux enfants, aux petits de ce monde, aux femmes qui, dans leurs occupations actives et modestes, trouveront près de la Sainte Vierge la meilleure « école ménagère » !

Les points se précisent, les résolutions simples et pratiques s'imposent ; c'est la foi qu'il faut éclairer, soutenir par de bonnes lectures, par le catéchisme enseigné autour de soi, par l'observance du dimanche, par la pratique des Sacrements ; ce sont les jalons de la bonne route. Elle suffit à beaucoup et, pourtant, on entrevoit le sentier plus rapide que prennent les âmes à qui, en tout temps, Dieu dit : « Montez plus haut » !

Comme les bergers conduits par l'ange, les jeunes filles de Saint-Urbain avaient été menées jusqu'à Jésus. Elles étaient plus de cent, le dimanche, à la Table Sainte, pieusement recueillies dans l'uniformité de leurs robes noires, de leurs cols blancs et de leurs coiffes à ailes. Tous les exercices avaient été suivis avec une religieuse exactitude, et les vieux cantiques, chantés avec entrain, avaient traduit, une fois de plus, les sentiments de l'âme bretonne aux diverses étapes d'une retraite... Le P. Maunoir pourrait revenir dans ce coin de terre dont il a évangélisé les alentours ; malgré la tourmente, le secret du bon semeur n'est pas perdu, le grain tombe encore sur une bonne terre et, avec la grâce de Dieu, on pourra dire encore pour beaucoup d'âmes :

Mad da vedi a oa an ed ;
An elez ho deuz hen medet.

Une retraite.

Retraites bretonnes de femmes, du 17 au 23 Octobre.

— I. LESNEVEN. — 57 paroisses ; 170 retraitantes : Plouédern, 15 ; Ploudaniel, 10 ; Plouider, 10 ; Plouarzel, 9 ; Lannilis, 9 ; Goulven, 8 ; Guipavas, 7 ; Bourg-Blanc, 6 ; Le Drennec, 4 ; Guimiliau, 4 ; Guissény, 4 ; Lesneven, 4 ; Plabennec, 4 ; Plouguerneau, 4 ; Plouzané, 4 ; Saint-Méen, 4 ; Coatmeal, 3 ; Kernilis, 3 ; Le Folgoët, 3 ; Lanhouarneau, 3 ; Saint-Frégant, 3 ; Plounéventer, 3 ; Plouguin, 2 ; Plouvien, 2 ; Plounéour-Trez, 2 ; Ile-de-Sein, 2 ; Saint-Derrien,

2 ; Saint-Renan, 2 ; Saint-Servais, 2 ; Saint-Pabu, 2 ; Milizac, 2 ; Le Relecq-Kerhuon, 2 ; Tréglonou, 2 ; Brest, 1 ; Crozon, 1 ; Gouesnou, 1 ; Guilers, 1 ; Kernouës, 1 ; Landerneau, 1 ; Lanarvily, 1 ; Lambert, 1 ; Loc-Brévalaire, 1 ; Pencran, 1 ; Ploudiry, 1 ; Plouénan, 1 ; Plougar, 1 ; Ploumoguier, 1 ; Plounévez-Lochrist, 1 ; Ile-Molène, 1 ; Roscoff, 1 ; Trélez, 1 ; Telgruc, 1 ; Trémaouézan, 1 ; Saint-Marc, 1 ; Saint-Pol-de-Léon, 1 ; Saint-Thonan, 1 ; Saint-Vougay, 1.

II. QUIMPER. — 10 paroisses ; 18 retraitantes : Plogonnec, 5 ; Ergué-Armel, 2 ; Ile-de-Sein, 2 ; Langolen, 2 ; Pluguffan, 2 ; Clédén-Cap-Sizun, 1 ; Lennon, 1 ; Pleyben, 1 ; Pouldergat, 1 ; Quimerc'h, 1.

QUIMPER. — Une œuvre à favoriser. — Sous le titre : « Alerte ! » M. l'abbé Piriou, vicaire à Saint-Corentin, a entrepris la publication de tracts autographiés dont le but est de « réclamer la suppression des manuels scolaires qui contiennent des pages offensantes pour les catholiques ». Il étudie spécialement ceux des livres condamnés qui sont en usage dans les écoles de Quimper, et y relève — en les réfutant en quelques mots simples et clairs — les principales erreurs historiques, calomnies ou insinuations perfides contre l'Eglise qu'ils contiennent, et qui ont motivé leur interdiction par les Evêques.

« Alerte ! » qui est déjà à son 5^e numéro « paraîtra aussi souvent qu'il sera utile, mais au moins tous les mois ».

L'œuvre, dont on voit l'actualité pratique, est encouragée et bénie par Mgr l'Evêque. Nous la recommandons à l'attention bienveillante et à la générosité de nos lecteurs.

SAINT-JOSEPH DU PILIER-ROUGE. — Conférence du Cercle d'études. — Le Cercle d'études de Saint-Joseph du Pilier-Rouge avait invité pour le dimanche 17 Octobre, à 8 heures du soir, tous les catholiques de la paroisse à venir entendre une conférence de M. le chanoine Kérisit, professeur au Grand Séminaire, et directeur des œuvres diocésaines.

Un très grand nombre d'hommes a répondu à cet appel. Dans une vaste salle, mise obligeamment à la disposition du Cercle, par un de ses membres, M. Nicolas, une décoration hâtive et des plus simples avait été préparée, et certes l'organisateur de cette réunion, M. l'abbé Cozanet, aumônier du Cercle, dut être flatté de l'empressement avec lequel on avait répondu à son appel.

La présidence de la réunion fut donnée à M. le Recteur de la paroisse qui, dans une courte allocution, remercia d'abord les organisateurs, ensuite l'assemblée. Il les engagea à persévérer dans cette voie et à s'unir, car de tout temps l'union a fait la force. Puis il invita M. Kérisit à prendre la parole.

Le sujet choisi par le conférencier « qu'est-ce que l'ouvrier ? »

s'adaptait parfaitement à l'auditoire, composé en majeure partie de petits commerçants et d'ouvriers.

Aussi lorsque M. Kérisit, avec la chaude éloquence qu'on lui connaît, indiquait à tous ces hommes ce que doit être l'ouvrier chrétien, l'ouvrier catholique, on sentait qu'il était admirablement compris de tous et qu'il faisait là d'excellente besogne.

M. Kérisit démontra que si l'ouvrier avait des devoirs, il avait aussi des droits : droit au pain tout d'abord ; droit à la laine, c'est-à-dire aux vêtements, et à l'abri ; droit à un salaire suffisant pour lui permettre de vivre honorablement et d'élever sa famille ; droit à des heures de repos, nécessaires pour lui permettre de voir chaque jour ses enfants et de veiller à leur éducation ; droit aussi au repos du dimanche pour pouvoir accomplir ses devoirs religieux ; droit enfin à la liberté nécessaire pour remplir ses devoirs sociaux envers son syndicat et envers sa patrie, en ayant le loisir d'étudier la marche des affaires de son pays, afin que, le jour du vote, ce soit en connaissance de cause et non en ignorant qu'il choisisse le mandataire qui devra le représenter.

Ab ! si l'ouvrier, au lieu de se laisser bercer par les phrases trompeuses des démagogues, au lieu de se laisser mener par une poignée d'individus à qui il sert de tremplin, si l'ouvrier avait voulu rester chrétien, s'il avait voulu écouter la grande voix du Pape Léon XIII, une grande part de sa misère lui eût été épargnée.

Nul mieux que le Pape n'a compris les devoirs réciproques du capital et du travail. Nul n'a su comme lui expliquer, avec autant de justesse, dans quelles conditions le capital devait s'associer au travail pour régler le sort de l'ouvrier.

Si on avait suivi les enseignements du Souverain Pontife, que de misères eussent été évitées, que de grèves, quelques-unes sanglantes, hélas ! se seraient pacifiquement dénouées !

Car, sachez-le bien, ouvriers de tous les métiers, de tous les corps d'état, votre salut matériel est dans l'union, dans l'union non pas pour engendrer le bruit dans la rue, l'union, non pas pour les manifestations tapageuses et stériles, mais dans l'union pour conserver vos prérogatives, pour défendre vos droits professionnels, pour acquérir et conserver un salaire honorable, à l'abri des usuriers et des exploiters.

Et cette union, seule l'antique corporation qui a fait ses preuves peut vous la donner. Les syndicats sont certes utiles et nécessaires, mais combien plus utiles et nécessaires seraient encore les corporations. Plus utiles, parce que pour pouvoir établir un contrat collectif du travail entre le patron et l'ouvrier, il faut que les deux parties contractantes soient sur un pied d'une certaine égalité. Il faut que tous deux possèdent, afin de répondre l'un vis-à-vis de l'autre des manquements à la signature donnée.

Réagissons, il en est temps encore ; et du reste, c'est ce que l'ouvrier désabusé commence à faire. Groupons-nous, unissons-nous, ne restons pas dans une indifférence néfaste, ou dans une neutralité indigne de notre tempérament de Français.

Restons chrétiens, restons catholiques ; et alors, ouvrier, tu seras un homme utile, respecté de tous, ennobli par le travail que Dieu a imposé à tout homme, tâche sacrée à laquelle, sous peine de lâcheté, il ne doit pas se dérober.

De nombreux applaudissements ont fréquemment interrompu cette conférence, dont ce compte rendu n'est qu'un aperçu insuffisant.

M. le Recteur a vivement remercié l'orateur. Il a insisté, une fois de plus, pour que tous les catholiques s'unissent, afin que par le nombre ils puissent imposer à leurs mandataires les lois, les décrets qui leur assureront la plus grande part de bonheur sur cette terre, tout en leur laissant aussi, pour leur salut, la liberté de croire en Dieu, de pratiquer leur religion et d'élever chrétiennement leurs enfants.

Après une courte prière, la séance a été levée.

Voilà une bonne soirée à l'actif du Cercle catholique de Saint-Joseph du Pilier-Rouge. Nous espérons qu'elle sera suivie de beaucoup d'autres.

Œuvre des Bibliothèques populaires catholiques.

— Conformément au désir de Monseigneur, nous rappelons que l'Œuvre des Bibliothèques populaires catholiques, 40, rue du Cherche-Midi à Paris, vient en aide, par des dons gratuits ou semi-gratuits, à toutes les paroisses et œuvres catholiques qui veulent combattre le fléau des mauvaises lectures, par la fondation de bonnes bibliothèques.

Pour les dons semi-gratuits, les catalogues de l'Œuvre, soigneusement revus et corrigés, et augmentés des bonnes nouveautés de l'année, sont envoyés en communication.

Toute demande de renseignements et de catalogues doit être revêtue du timbre de la paroisse ou apostillée par M. le Curé.

Enseignement Supérieur Catholique pour les jeunes filles.

Ecole Freppel, à Angers. — L'Ecole Freppel, fondée sous le haut patronage de NN. SS. les Archevêques de Tours et de Rennes, les Evêques de Luçon, de Nantes, du Mans, d'Angers, de Laval, de Vannes, de Saint-Brieuc, de Quimper, et de Mgr le Recteur des Facultés catholiques de l'Ouest, a pour but : 1° De doter l'Enseignement libre (des jeunes filles) d'un corps de professeurs aptes, par leur formation religieuse et pédagogique, et par leurs diplômes universitaires, à répondre à toutes les nécessités de l'heure actuelle ;

2° De permettre aux jeunes filles catholiques qui ne se destinent pas à l'enseignement, de compléter leur culture par quelques années d'études supérieures.

Préparation aux examens, cours, et correction de copies par

correspondance. — N. B. Des avantages spéciaux sont faits aux personnes qui se destinent à l'enseignement ou qui en font partie.

Pour toute demande de renseignements, s'adresser à M^{me} la Directrice de l'Ecole Freppel, 22, Boulevard du Roi-René, Angers.

Une maison de famille reçoit les élèves venues des divers diocèses de l'Ouest pour suivre les cours de l'Ecole Freppel. Chaque élève y a sa chambre particulière. S'adresser à M^{me} Godet, 22, rue Saumuroise, Angers.

La rentrée des cours aura lieu, cette année, le mercredi 3 Novembre.

CHRONIQUE GÉNÉRALE

ROME. — Jubilé épiscopal de Pie X. — C'est le 16 Novembre 1884 que le cardinal Parocchi conférait l'onction épiscopale au vicaire général de Trévise que, suivant le vœu unanime des évêques de la Haute-Italie, Léon XIII avait choisi pour le siège épiscopal de Mantoue.

On se rappelle combien fut beau l'immense concours des fidèles au Vatican, l'an dernier, pour fêter les cinquante ans de sacerdoce de S. S. Pie X. L'éclat de ces solennités n'a pas permis de célébrer les vingt-cinq années d'épiscopat du vénéré Pontife aussi pompeusement qu'on l'eût fait certainement si les deux anniversaires n'avaient été aussi rapprochés.

Le Jubilé épiscopal ne peut cependant passer inaperçu. Les catholiques des diverses nations se succèdent à Rome pour offrir, à cette occasion, au Souverain Pontife leur filial hommage et leurs vœux. Après les Polonais et les Allemands, les Anglais, Irlandais et Ecossais s'y trouvent en ce moment.

Les Français, comme nous l'avons annoncé, préparent aussi pour les fêtes jubilaires un pèlerinage, qui part de Paris le 7 Novembre et y rentre le 22. Le pèlerinage, organisé par l'Association de Notre-Dame de Salut, est sous le haut patronage du cardinal V. Vannutelli. Plusieurs évêques de France ont laissé espérer leur présence.

Tous les catholiques prieront pendant ces jours, avec plus de ferveur que jamais, pour le Pontife vénéré qui, au milieu de la tourmente, dirige avec tant de zèle, de bonté ferme et de sainteté l'Eglise de Jésus-Christ.

Nouveaux livres condamnés. — A la liste des ouvrages scolaires condamnés par la Lettre de l'épiscopat, Mgr Rumeau, évêque d'Angers, ajoute le suivant :

Morale et instruction civique, par H. Charton, directeur d'école normale, et G. Delage, inspecteur primaire.

Mgr Grellier, évêque de Laval, a interdit l'ouvrage intitulé : *Résumé de morale*, par Gustave Catois.

La résistance à l'enseignement impie. — Dans la commune de Fenouilles (Vendée), les pères de famille se sont hautement plaints de voir entre les mains de leurs enfants le *Manuel de lectures classiques* de Primaire, et l'*Histoire de France* de Gauthier et Deschamps.

L'instituteur, chez lequel les parents étaient venus protester ces jours-ci, a consenti à mettre sous clé le *Manuel*, mais non pas l'*Histoire*.

Les parents ont alors défendu à leurs enfants de répondre lorsque l'instituteur les interrogerait sur l'Histoire de France, tant que cet ouvrage n'aurait pas été retiré de l'école. L'instituteur risqua en excluant pour trois jours de l'école les enfants qui refuseraient de réciter l'Histoire de France.

Le maire félicita ces enfants et ordonna à son fils de les imiter.

On en est là. Les parents chrétiens de Fenouilles sont prêts à tous les sacrifices pour défendre la foi dans l'âme de leurs enfants.

La *Semaine religieuse d'Oran* publie l'entre-filet que voici :

« Les petites filles de l'école laïque de Mers el Kébir méritent une citation à l'ordre du jour. A peine étaient-elles instruites des prescriptions du mandement des évêques français, que celles d'entre elles qui avaient entre leurs mains quelques livres classiques condamnés, se sont empressées de les jeter au feu.

« Cette conduite est digne d'éloges, ajoute la *Semaine religieuse*, et elle sera suivie partout, les évêques ayant seuls autorité sur les consciences...

Un aveu. — Il est de M. Deherme, le libre-penseur qui fonda nombre d'Universités populaires.

« Nous cherchons à extirper des âmes la foi... Nous restons à patauger dans le gâchis de notre naturalisme, de notre paupérisme, de nos révoltes, de nos guerres, avec la prostitution et l'alcool pour joies, la presse pour la pensée, la politique pour action, l'argent et le paraître pour idéal. Chez les libres-penseurs et les démocrates tout s'en va en déclamations, en polémiques. L'Eglise, elle, continue d'agir, et c'est par son action positive, au-dessus de nos mesquines persécutions, qu'elle affirme sa vie qui semble éternelle. »

Il est difficile de mieux souligner d'une part la vitalité de l'Eglise, et de l'autre la corruption et le néant, fruits de la libre-pensée, c'est-à-dire du manque de croyances.

Après le discours de Périgueux. — Sous ce titre, la *Semaine religieuse de Périgueux* publie ce qui suit :

« La nouvelle mérite d'être racontée. Elle souligne les promesses de détente qui faisaient toute l'originalité du discours de Périgueux.

« L'histoire nous arrive de Montpon.

• On sait que, par ordre préfectoral et malgré certaines protestations locales, la municipalité avait dû laïciser l'hospice que tenaient, à la satisfaction commune, deux religieuses de Sainte-Marthe...

• Les Sœurs devaient être expulsées mercredi. Avant de quitter cette terre inhospitalière, où si longtemps elles s'étaient dévouées pour les pauvres et pour Dieu, contre un morceau de pain, elles tenaient à laisser à l'église de la paroisse, sur ce qui leur appartenait, quelque souvenir.

• L'inventaire — ne parlons pas d'honnêteté élémentaire que beaucoup ne soupçonnent plus — devait suffire, semble-t-il, à ces messieurs comme garantie des biens de l'hospice. Il a fallu que le commissaire poussât la courtoisie, vis-à-vis des Sœurs, jusqu'à séquestrer leurs menus objets légués à la paroisse.

• Il y a mieux, M. le doyen avait, mercredi matin, dit une dernière fois la messe dans la chapelle de l'hôpital, communiqué les Sœurs, consommé les Saintes Espèces. Dans la rue, le commissaire l'arrêta avec ordre de le fouiller.

• Au lecteur de savourer la délicatesse du procédé sous le nouveau régime de la détente et de l'union des cœurs.



Il y a une quinzaine de jours, dit la *Semaine religieuse* d'Angers, une perquisition fut faite au domicile de deux anciens Pères Oblats, les abbés Grelaud et Coatarmanac'h, inculpés d'avoir contrevenu à la loi de Juillet 1901 en cherchant à reconstituer une congrégation dissoute. On n'a même pas encore examiné la correspondance saisie, en leur absence, chez ces deux ecclésiastiques. Du reste, aucun papier saisi ne pouvait être pour eux compromettant.

ANGLETERRE. — Amère satire. — Au moment où le projet Doumergue va venir en discussion, au moment où se prépare un monstrueux attentat contre la liberté et le droit sacré du père de famille, il n'est pas mauvais de faire honte à nos gouvernants en rappelant les paroles d'un garde des sceaux digne de ce nom, lord Dairns, à la Chambre des lords, en Angleterre.

Il s'agissait de l'établissement de l'Université irlandaise. Un pair manifesta la crainte que le gouvernement ne voulût prendre une influence abusive sur la direction de l'enseignement, Lord Dairns le rassura en des termes qui constituaient déjà, hélas ! une amère satire de la législation française relative à l'enseignement.

« Je crois que le noble préopinant a l'imagination quelque peu troublée à la suite des nouvelles qu'il a reçues de l'autre côté du détroit ; on lui a raconté, à ce qu'il paraît (rires), que dans un pays européen, au nom des principes de 89 (rires), peut-être même de 93 (nouveaux rires), des assemblées délibérantes avaient reconnu à l'Etat le droit de se substituer aux pères de famille, d'enseigner à l'enfance, au nom des principes changeants des

législations, l'histoire, la morale, les principes de la politique et jusqu'à ceux qui touchent à la grande question religieuse.

• Nous n'avons pas à nous mêler de ce qui se passe chez les peuples amis (rires) ; qu'ils organisent à leur gré la famille, l'éducation, l'administration, la police, c'est leur affaire ; mais il y a et il y aura toujours, chez l'Anglo-Saxon, quelque chose de sacré, le chez soi, le droit des pères de famille et des mères, la liberté plus essentielle que toutes les autres : celle de la famille. Malheur à qui voudrait y toucher ! »

Chapelle commémorative du Congrès Eucharistique de Londres. — On projette la construction, à Londres, d'une chapelle commémorative du Congrès Eucharistique. Elle sera dédiée au Très Saint Sacrement et au Bienheureux Thomas Morus, à l'intention d'obtenir la conversion de l'Angleterre au culte de l'Eucharistie et son retour à l'unité catholique.

Les personnes qui auraient la dévotion de s'intéresser à cette œuvre, pourront adresser les souscriptions et offrandes à Madame la Supérieure de l'Adoration réparatrice, 36, rue d'Ulm, à Paris ; ou bien : aux bureaux de la *Croix du Nord*, 15, rue d'Angleterre, à Lille.

BIBLIOGRAPHIE

VIE DE SAINTE MARTHE, Modèle des filles chrétiennes. Leur rôle dans l'Eglise et dans la société, par M^{me} la comtesse SAINT-BRIS. Un vol. in-8, 2 fr. (Téqui, éditeur.)

Nous ne pouvons mieux faire connaître et recommander ce livre qu'en citant cet extrait de la lettre écrite à l'auteur par Mgr l'Evêque de Quimper, le 10 Mars 1909 : « Votre *Vie de sainte Marthe* est pleine de leçons de choses. L'expérience de la femme chrétienne y donne au commentaire des scènes évangéliques une tournure précise et souriante qui charmera et instruira vos pieuses lectrices.

• Vous avez moins cherché à analyser les sentiments de la vierge consacrée à Dieu qu'à dégager de l'âme de votre sainte héroïne les exemples pratiques, capables de diriger dans l'emploi de leur vie tant d'excellentes Françaises, de tout âge, qui renoncent au mariage et se donnent à Dieu dans le monde en vivant pour les affections de la famille, pour le soin des pauvres et pour les œuvres paroissiales. Voilà une forme heureuse du féminisme, qui permettrait d'ajouter sans fin des chapitres ravissants aux « Mémoires d'une vieille fille » et de beaucoup d'autres qui ne sont pas vieilles... »

Lectures pour le mois de Novembre.

Chez LETHIELLEUX, 10, rue Cassette, à Paris.

Les enfants que l'on pleure : Consolations pour ceux qui restent, par M. l'abbé J. BRUGERETTE. Beau volume in-12. — Prix : 3 fr. 50.

Ce livre se recommande de lui-même aux suffrages des pères et des mères en deuil. C'est un recueil de pages choisies à leur usage, où se trouve réuni tout ce que le génie, la foi, la poésie et l'éloquence ont inspiré de plus élevé, de plus vrai et de plus bienfaisant.

Le Glas, Souvenir des Morts, par M. E. THIRIET, ancien chapelain de Montmartre. In-12. — Prix : 3 francs.

La doctrine la plus sûre et la plus nourrie, des réflexions émouvantes et lumineuses, un choix heureux d'anecdotes et de citations, tout contribue à rendre ce livre instructif et réconfortant.

Nos Morts. Au Purgatoire, au Ciel. par M. l'abbé J.-A. CHOLLET, professeur aux Facultés catholiques de Lille. Beau volume in-12 — Prix : 3 fr. 50.
 Cette œuvre remarquable, écrite par un théologien d'une compétence indiscutée, répond à un besoin de l'âme chrétienne, dont elle justifie les aspirations, et sera d'un précieux secours pour beaucoup dans les circonstances douloureuses où la pensée s'élève si volontiers vers le ciel pour y évoquer le souvenir des absents.

Le Château de Pontinès, par V. MAG. Un volume broché de 252 pages avec couverture en couleurs, 0 fr. 75. (Maison de la Bonne Presse.)
 Un roman de cape et d'épée, qui a tenu en haleine les lecteurs de la Croix et ravira les friands d'émotions violentes.
 A Quimper, librairie J. Salaun.

« LES ÉTUDES »

REVUE FONDÉE EN 1856 PAR DES PÈRES DE LA COMPAGNIE DE JÉSUS
 L'abonnement part des 5 Janvier, 5 Avril, 5 Juillet et 5 Octobre. — Un an, 25 fr.; 6 mois, 13 fr.
 Bureaux : 50, rue de Babylone, Paris (VII^e).

Sommaire du n° du 5 Octobre 1909.

I. Hommes d'œuvres au XVII^e siècle. Nouvelles découvertes sur la compagnie du Saint-Sacrement. Joseph BRUCKER. — II. Henri Bergson. Esquisse philosophique. Jules GRIVET. — III. Un Newman russe. Vladimir Soloviev (1853-1900). Michel D'HERBIGNY. — IV. Le salut dans l'Indouisme. Pierre CARTY. — V. Les Cécidomyes. Léon DESHAYES. — VI. Bulletin biblique. Jean CALÈS. — VII. Revue des livres. — VIII. Notes bibliographiques. — IX. Evénements de la quinzaine.

CHEMIN DE FER D'ORLÉANS

FÊTE DE LA TOUSSAINT. — Lundi 1^{er} Novembre 1909. — Validité exceptionnelle des Billets Aller et Retour. — A l'occasion de la Fête de la Toussaint, la Compagnie d'Orléans rendra valables, du Jeudi 28 Octobre au dernier train du Jeudi 4 Novembre :

- 1^{er} Les billets Aller et Retour ordinaires, à prix réduits, délivrés aux prix et conditions des Tarifs spéciaux G. V. n° 2 et 102.
 - 2^o Les billets Aller et Retour de Bains de mer dits de Semaine, à prix réduits, exceptionnellement délivrés tous les jours pendant la période précitée, aux prix et conditions du Tarif spécial G. V. n° 6, chap II § 1^{er}, savoir :
 Pour les stations balnéaires de Concarneau, Pont-l'Abbe (Laogoz, Locudy) et Douarnenez, au départ des gares de Lorient et de Lanterneau, ainsi qu'aux gares et stations intermédiaires comprises entre ces points.
- NOTA. — Ces différents billets conserveront leur durée normale de validité lorsqu'elle expirera après le 4 Novembre.

Revue Financière.

Les tendances générales de la Bourse demeurent irrégulières. C'est la conséquence du renchérissement continu de l'argent, qui vient encore de se traduire par une hausse de 4 à 5 % du taux de l'escompte de la Banque d'Angleterre.

La Rente Française a poursuivi allègrement son mouvement de reprise et a gagné plus d'un point à 98 80.

Progrès des Fonds Russes. L'Extérieure Espagnole est remontée à 93.90. Fermeté des Lots du Congo à 92.75. On sait que ces titres constituent, en quelque sorte, une dette de l'Etat Belge, depuis que l'ancien Etat indépendant du Congo est devenu colonie de la Belgique.

Dans le groupe des établissements de crédit, la Banque de Paris a fléchi à 1.740. L'Union Parisienne est hésitante à 897.

Se conformant à l'allure de la Rente, les Chemins de fer français ont gagné du terrain.

Le Suez n'a pas conservé entièrement ses progrès à 4.950.

Le Métropolitain est monté à 609. Tassement de la Thomson à 747 et de la Parisienne Electrique à 296.

Les valeurs métallurgiques sont restées calmes, avec des cours soutenus.

Les stocks de cuivre se sont encore accrus en Europe pendant la première quinzaine d'Octobre. Aussi le cuivre est-il lourd et le Rio Tinto s'est-il effrité à 1.917.

On a activement traité l'obligation 5 1/2 % du Chemin de fer Grand Nord Central de Colombie à 427. La construction de la ligne est poussée avec activité. Le réseau du Grand Nord Central de Bogota et Bucaramanga à Puerto Wilches fait partie de la grande ligne interocéanique dont le gouvernement colombien poursuit l'exécution.

On traite à 480 l'obligation 5 % de la Société Ottomane des Eaux de Beyrouth, concessionnaire, en vertu d'un firman du gouvernement impérial, du service des Eaux dans la ville de Beyrouth, jusqu'en 1950.

Des achats réguliers entretiennent un intéressant courant de négociations sur l'obligation 5 % hypothécaire de la Compagnie Générale de Pernambuco, cotée à 447,50. Le prochain coupon semestriel viendra à échéance en Janvier, payable à raison de 12 fr. 50 net.

Bonne fermeté à 42,25 de l'action Ashanti and Gold Coast.

L'UNION

Cie d'Assurances à primes fixes contre l'INCENDIE, la Foudre et les EXPLOSIONS
 (Fondée en 1828).

Capital social : 10 Millions.

Ensemble des garanties : 138 millions 609.322 francs.

ASSURANCES SPÉCIALES

Garantissant la réédification des Eglises détruites par un incendie, et de la responsabilité civile pouvant résulter de la jouissance des Eglises.

GUSTAVE MAUDUIT, Agent général de l'UNION (Incendie et Vie),
 6, RUE VERDELET, QUIMPER.

VINS ET SPIRITUEUX

ANCIENNE MAISON **Ferdinand LALANDE**

— Fondée en 1858 —

DUPOUY & MAYAUDON

51, Quai des Chartrons, BORDEAUX

Fournisseurs attitrés du Clergé, Noblesse, Bourgeoisie et Communautés religieuses.

Vin de Messe recommandé, garanti pur, naturel et d'origine.

Références, tarifs et échantillons sur demande.

Agent : Emile DANTEC, 32, rue Ange de Guernisac, MORLAIX.

AMEUBLEMENT d'ÉGLISE, ancienne maison TOULANC'HOAT, François CAUJAN, Suc^r, 53, rue de la Fontaine-Blanche, LANDERNEAU, Statues bois pour procession, etc., etc., sur commandes.

Anelonne
Maison
PIRIOU

SAUVAGE

3, rue Kéréon SUCCESSEUR QUIMPER

HORLOGERIE — BIJOUTERIE — OPTIQUE — ORFÈVRE
BRONZES & ORFÈVRE D'ÉGLISE

Assortiment considérable de Candélabres, Garnitures d'autels, Thabors, Calices, Ciboires, Custodes, Boucles de souliers, etc., à des prix excessivement réduits.
Nouveau candélabre à transformations multiples, breveté s. g. d. g.
Réparations, remise à neuf, dorure et argenture.

Le Chronomètre « A la Montre de Genève » que l'on trouve seulement chez M. SAUVAGE, qui en a la propriété exclusive, doit son succès toujours croissant à sa qualité exceptionnelle, à son bon marché et à son réglage parfait; c'est sans contredit la Montre de précision par excellence. Ce mouvement, entièrement monté sur rubis, est à ancre ligne droite, levées visibles, double plateau, spiral Brèguet, balancier compensé, et se fait en boîtes or, argent, acier et nickel.

ARTICLES POUR FUMEURS
Écume et Ambre 1^{er} choix.

ORFÈVRE DE TABLE.
Qualité supérieure, prix exceptionnel.

UN MONSIEUR offre gratuitement de faire connaître à tous ceux qui sont atteints d'une maladie de la peau, dartres, eczémas, boutons, démangeaisons, bronchites chroniques, maladies de la poitrine, de l'estomac et de la vessie, de rhumatismes, neurasthénie, un moyen infailible de se guérir promptement, ainsi qu'il l'a été radicalement lui-même après avoir souffert et essayé en vain tous les remèdes préconisés. Cette offre, dont on appréciera le but humanitaire, est la conséquence d'un vœu.

Écrire par lettre ou carte postale à M. VINCENT, 8, place Victor-Hugo, à GRENOBLE, qui répondra gratis et franco par courrier et enverra les indications demandées.

LIQUEUR de BALAN DÉCOUVERTE de L'ABBÉ HODIEUX,
Curé de BALAN (Ain).

REMÈDE INFALLIBLE contre la Tuberculose, la Bronchite Chronique, l'Anémie, la Neurasthénie, les Maladies des Nerfs, les Rhumatismes, l'Arthrite, les Maladies de la Peau, la Furunculose, la Constipation, les Maladies de l'Estomac, de l'Intestin, du Foie, du Cœur, de l'âge critique, l'Artério-Sclérose, l'Albumine, le Diabète, les Varices, les Affections des Reins, et en général toutes les maladies provenant des Vices du Sang. Écrire au **LABORATOIRE**, rue de la Fromagerie, 7, LYON.

L'Administrateur-Gérant : AR. DE KERANGAL.

Quimper, typographie DE KERANGAL, imprimeur de l'Évêché.

24^e ANNÉE.

Vendredi 5 Novembre 1909.

N° 45.

LA SEMAINE RELIGIEUSE

DU DIOCÈSE

DE QUIMPER ET DE LÉON

SOMMAIRE

I. PARTIE OFFICIELLE. — Communications de l'Évêché : Lettre de M^r l'Évêque de Quimper sur l'Émigration bretonne.

II. PARTIE NON OFFICIELLE. — Les âmes du Purgatoire.

III. — Chronique du diocèse : Intentions recommandées aux prières; Offices extraordinaires; « Jeunesse catholique »; Avis de servi-

ces anniversaires; Nécrologie; Missions paroissiales: Saint-Divy, Saint-Pierre-Quilbignon; Gouesnou; Succès scolaires; Paroles épiscopales.

IV. — Chronique générale: Rome; France.

V. — Bibliographie.

VI. — Annonces et avis divers.

Offices de la semaine.

Dimanche, 7 Novembre. — 23^e Dimanche après la Pentecôte. Vénération des Saintes Reliques (au *Propre diocésain*).

Double-majeur. Rouge. A la messe, mémoires du Dimanche, de l'Octave et de S. Trémeur, Martyr (au *Propre diocésain*).

Vêpres des Saintes Reliques, avec mémoires du suivant, du Dimanche et des S^{ts} Martyrs Couronnés.

Lundi, 8. — Octave de Tous les Saints. Double. Blanc.

Mardi, 9. — Dédicace de la Basilique du T. Saint Sauveur (ou de Latran). Double-majeur. Blanc.

Mercredi, 10. — S. André Avellin, Confesseur. Double. Blanc.

Jeudi, 11. — S. Martin, Evêque. Double. Blanc.

Vendredi, 12. — S. Martin, Pape, Martyr. Semi-double. Rouge.

Samedi, 13. — S. Stanislas de Kostka, Confesseur (au *Supplément*). Double. Blanc.

Dimanche, 14. — 24^e Dimanche après la Pentecôte. DÉDICACE DES ÉGLISES DE FRANCE.

Ordre de l'Adoration perpétuelle pendant la semaine.

Plabennec. du 1^{er} au 7 Novembre.

Botsorhel. du 8 au 11 —

Berrien. du 12 au 15 —

PARTIE OFFICIELLE

COMMUNICATIONS DE L'ÉVÊCHÉ

LETTRE DE MONSIEUR L'ÉVÊQUE DE QUIMPER & DE LÉON
AU CLERGÉ DE SON DIOCÈSE
SUR L'ÉMIGRATION BRETONNE

MESSIEURS ET CHERS COOPÉRATEURS,

Dans nos retraites pastorales, j'ai eu l'occasion de vous dire un mot rapide sur les dangers qui attendent, dans les villes et même dans certaines campagnes du Centre de la France, les bons habitants de notre diocèse qui abandonnent imprudemment leur pays d'origine.

La plupart y perdent leurs habitudes chrétiennes et ne peuvent même pas se vanter d'avoir en retour conquis l'aisance que ne leur donnait plus la Bretagne. Ils sont devenus plus pauvres en même temps que moins croyants. Ils courent sans s'en douter et du même pas à la misère et au péché mortel. Souvent ils tombent au dernier degré du vice. Les jeunes filles qui nous quittent en si grand nombre pour servir à Paris ne sont pas plus que les hommes à l'abri de ce double malheur. La pudeur des familles nous cache ordinairement cette histoire. Mais les faits divers des journaux quotidiens la racontent fréquemment, avec une éloquence douloureuse.

Nous ne pouvons guère espérer, Messieurs et chers Coopérateurs, que nos prédications ou nos conseils arrêteront en masse les déserteurs qui, chaque année, fuient nos campagnes. Notre devoir est pourtant de le tenter. Vous le ferez avec toute l'autorité paternelle qui s'attache à votre parole, en leur montrant bien que vous recherchez en même temps leur intérêt temporel le plus sûr et le salut de leur âme. Dans plus d'un cas, vous réussirez, j'aime à le croire, à les garder dans leur village. Si des industries plus variées et plus familiales s'établissaient sur les côtes et dans l'intérieur du pays, — si les *penn-ti* se multipliaient de manière à donner aux journaliers le moyen de vivre économiquement en famille près des propriétés où on les emploie, — si tous ceux qui possèdent s'imposaient l'effort voulu pour améliorer l'état du sol, — si le gouvernement facilitait cet effort, — si la terre bretonne devenait ainsi plus rémunératrice pour ceux qui la travaillent, — et si enfin les ouvriers agricoles comprenaient mieux l'avantage de vivre au grand air, sou-

tenus par les traditions et les affections du foyer, en gagnant un peu moins mais aussi en dépensant beaucoup moins que dans les villes, ce serait la meilleure solution de ce grave problème. Cette solution, hélas ! ne dépend pas de vous seuls.

Votre zèle pour enrayer ce mouvement fatal d'émigration pourra donc échouer. Essayez alors de savoir au moins la direction que vos paroissiens doivent prendre ou qu'ils ont déjà prise en vous quittant. Faites comprendre aux familles que, tout en étant les ennemis déclarés de la désertion des campagnes, vous saurez rendre service aux émigrants qui croient leur départ imposé par d'inéluctables nécessités. Appelez auprès de vous ceux qui vont partir, ou allez vers eux. Renseignez-les sur les centres d'émigration bretonne où ils ont le plus de chance de garder leur foi en gagnant leur pain, au milieu de compatriotes dont ils partageront le travail, les souvenirs et les espérances. — S'ils sont partis à votre insu, obtenez leur adresse. Vous pourrez ainsi les faire visiter et aider par les comités ou les prêtres qui veulent bien s'occuper d'eux dans leur lointain exil, et spécialement à Paris par la société *la Bretagne*, par la *Paroisse Bretonne*, et par la *Mutualité Bretonne*. Vous savez d'ailleurs qu'à Angers, à Trélazé, au Havre, à Versailles, ils trouveront à leur service d'excellents prêtres du Finistère, dont le zèle et la charité ne se sont jamais démentis.

Mettez vos hommes sérieusement en garde contre les agents d'entreprises mal connues, qui veulent les entraîner au loin sans leur donner aucune sécurité pour eux ni pour leur famille.

Ce genre de danger menace encore plus les jeunes filles, qui parfois se laissent recruter par des personnes suspectes, et qu'on voit à certains jours s'en aller en troupes par les trains de Paris. Celles-là, il faudrait les retenir toutes, si on le pouvait, car elles vont à leur perte. Aucune des honnêtes Bretonnes qui font honneur là-bas à leur cher pays ne s'étonnera de la sévérité de ma parole. Malheureusement, l'attrait du service des villes sera souvent plus fort que vos conseils dans ces têtes d'enfants. Elles trouvent d'ailleurs des complices au foyer paternel, ou à l'école qui ne comprend pas sa mission, ou même dans les bonnes familles qui choisissent, au cours d'une villégiature, des servantes encore innocentes et pieuses, qu'elles sauront mal garder dans le milieu où elles les conduisent. Empêchez cela, de toute votre influence. Si vous ne le pouvez pas, ne les laissez du moins jamais partir sans vous être assurés que des personnes sérieuses les attendent à leur arrivée et qu'une place leur est réservée dans une maison chrétienne.

Ai-je besoin de vous dire que votre prière doit suivre fidèlement dans leur exil les âmes en peine qui vous ont échappé ?

Mais vous ne vous contenterez pas de remplir à leur égard

ce devoir pastoral. Tenez-vous au courant de leur vie. Sachez, par leurs parents ou leurs amis, ce qu'ils deviennent. Quand vous avez un *Bulletin paroissial*, faites-le leur parvenir.

D'une façon générale, d'ailleurs, vous devez dresser dans chaque paroisse une *statistique* de tous vos émigrés. Vous vous aiderez pour la faire des renseignements fournis par les mairies, les familles et les personnes de bonne volonté. Messieurs les Vicaires généraux et Messieurs les Doyens vous interrogeront sur ce point, dans leur visite canonique. Pour que ce travail soit pratique, il convient que vous puissiez indiquer la résidence actuelle de chaque sujet. Vous me ferez parvenir le résultat de votre enquête, que vous voudrez bien compléter d'année en année. Il me sera plus facile ainsi de renseigner, en vue de leur évangélisation, les Evêques des diocèses qui les reçoivent et qui s'intéressent autant que nous à leur salut.

Veuillez agréer, Messieurs et chers Coopérateurs, l'assurance de mes sentiments affectueux et dévoués.

† ADOLPHE,
Evêque de Quimper et de Léon.

Quimper, 23 Octobre 1909.

N. B. — 1^o Cette Lettre pourra être lue et commentée en chaire.

2^o Les *Filles de la Croix*, 233, rue de Vaugirard, offrent volontiers leur concours, pour trouver un emploi, aux Bretonnes munies d'un certificat de leur Curé.

La société *la Bretagne*, 40, rue du Cherche-Midi, et la *Paroisse Bretonne*, 9, rue de Bagnaux, rendent le même service aux Bretons et aux Bretonnes.

PARTIE NON OFFICIELLE

Pour les âmes du Purgatoire.

Que faites-vous, si, pleurant sur vos morts, on peut-être conservant à leur sujet des espérances tout à fait présomptueuses, vous négligez de prier pour vos morts? Vous visitez leurs sépultures, vous faites des frais pour les orner, vous les couvrez de fleurs : c'est bien, cela vous plaît, cela vous console. Vous pensez honorer cette mémoire par des marbres de prix ; il vous semble que ces jeunes fleurs, sur un tombeau déjà vieilli, vous assurent davantage, en vous la signifiant, l'immortalité de celui que ce tombeau renferme ! C'est bien pour vous, mais de quoi cela sert-il aux défunts ?

Croyez-vous qu'ils soient soulagés par le parfum de vos roses ; et vos larmes descendent-elles jusqu'à eux pour éteindre ou dimi-

nuer les ardeurs du feu qui les brûle ? Oh ! nature aveugle et insuffisante ! Oh ! compassions stériles, piétés inefficaces ! religion sans intelligence ! miséricorde sans miséricorde ! On loue les morts et l'on n'assiste pas les morts ! On gémit de ne les plus avoir où l'on est, et on ne les console pas où ils sont ! On leur compose des épitaphes et l'on ne fait point pour eux d'aumônes ! On fait graver sur l'airain leur nom, et l'on ne se soucie pas que ce nom soit inscrit au livre de la vie éternelle ! On s'enquiert de l'art du sculpteur ; on n'invoque pas le ministère du prêtre ! On passe de longues heures au cimetière ; on n'en passe pas une seule à l'église ! On a sous sa main des trésors d'expiation et de rédemption ; on a mille bonnes œuvres, on a mille secours ; on a le jeûne, on a la pénitence, on a les pauvres, on a les malades, on a les indulgences, on a les sacrements, on a la messe ! La messe ! le sang versé de Jésus-Christ, l'expiation universelle, dit saint Jean Chrysostôme, *totius orbis piaculum*, le rachat de la création, le salut du monde ! Et l'on ne puise pas dans ces trésors ouverts ; et on laisse, sans leur répondre, ces âmes souffrantes crier vers nous : « Prenez-nous du moins en pitié... »

Donner aux âmes ce qu'elles ont le plus soif de posséder et loin de quoi elles ne peuvent que souffrir : la vérité, la gloire, l'amour, la paix, les délices, l'éternité ; donner Dieu aux âmes, — et donner à Dieu ce pourquoi il est né dans une crèche et mort sur une croix, donner contentement à l'infinie passion de Dieu pour ses élus, avancer l'heure où il les possédera, où, les trouvant assez purs, il pourra les rendre heureux autant qu'il le veut ; donner des âmes à Dieu ! Qui jamais mesurera ce bienfait ? Il est vraiment chrétien celui qui prie pour les morts, qui travaille pour les morts, se dévoue aux morts et les soulage jusqu'à les délivrer. Un tel chrétien peut regarder la mort sans effroi : les anges descendront, ils entoureront le lit de son agonie, ils l'assisteront dans ses combats ; ils donneront à ses douleurs suprêmes la vertu d'acquiescer ses dettes jusqu'au dernier denier ; et son âme, à peine exhalée, verra Dieu !

MGR GAY.

CHRONIQUE DU DIOCÈSE

Intentions recommandées aux prières.

- I. — Les âmes du Purgatoire.
- II. — Les écoles chrétiennes. — L'Œuvre des Catéchismes.
- III. — Mission. — TREFFIAGAT, du 10 au 27 Novembre. 1^{re} semaine (10-14), Mission des enfants.
- IV. — Retraites. — LESNEVEN, retraite des Tertiaires, du 7 au 15 Novembre ;
QUIMPER, retraite d'hommes et de jeunes gens, du 13 au 17 Novembre.

Offices extraordinaires.

Quimper. — CATHÉDRALE DE SAINT-CORENTIN. — A partir du 5 Novembre, la première messe est à 6 heures, le dimanche comme sur semaine. Les Vêpres sont chantées, les dimanches et jours de fêtes, à 2 h. 1/2.

— CHAPELLE DE LA RETRAITE. — Samedi, 6 Novembre, à 8 heures, messe annuelle pour les défunts de l'Œuvre de Notre-Dame de Salut. Après la messe, Bénédiction du T. Saint-Sacrement. Indulgence plénière.

— Dimanche 7 Novembre, réunion de la Congrégation des Dames. A 7 heures 1/2, messe, instruction et bénédiction du T. S. Sacrement.

— Lundi, 8 Novembre, réunion des Mères chrétiennes. A 8 heures, messe, instruction et bénédiction du T. Saint-Sacrement

« Jeunesse catholique. » — Le bureau de l'Union diocésaine de la « Jeunesse Catholique » vient de créer à Brest, pour les « groupes » de cette ville, un cercle de conférenciers.

Cette initiative, qui répond au vœu, plusieurs fois formulé, des « jeunes catholiques » du diocèse, a été approuvée et paternellement bénie par Mgr l'Evêque.

Les travaux du Cercle seront dirigés par M. le chanoine Kerisit et par M. l'abbé Tanguy, professeurs au Grand Séminaire.

Avis de services anniversaires. — I. PORT-LAUNAY. — Un service anniversaire pour le repos de l'âme de M. Mocaër, mort aumônier de la Retraite à Quimperlé, sera célébré à Port-Launay, mercredi 10 Novembre, à 10 heures.

II. PLOUNÉOUR-TREZ. — Le service anniversaire pour le repos de l'âme de M. J.-B. de Coataudon, mort recteur de Plounéour-Trez, sera célébré dans cette paroisse, le mercredi 10 Novembre prochain, à 10 heures.

Nécrologie. — Dans notre dernier numéro, nous n'avons pu qu'annoncer la mort de M. Le Sann, ancien recteur de l'île de Batz, retiré à Saint-Pol de Léon. Depuis plusieurs mois, ses forces déclinaient visiblement, à la suite d'attaques successives de paralysie ; il a succombé le 26 Octobre, à l'âge de 71 ans et 3 mois.

Né à Saint-Pol de Léon, le 19 Juillet 1838, M. Le Sann (Jean-Marie) fut ordonné prêtre le 18 Décembre 1863 et nommé (1^{er} Mars 1864) vicaire à Plomeur, où il se fit vite apprécier. Devenu recteur de Plovan, le 6 Mars 1877, transféré quatorze mois après (13 Mai 1878) à l'île de Batz, il y a passé 30 ans, aimé de ses confrères qu'il accueillait avec une si gracieuse cordialité, entouré de l'affection estimée de ses paroissiens, unanimes à reconnaître les qualités exemplaires de leur pasteur.

Doté d'une âme d'artiste, M. Le Sann avait du goût pour tout ce qui touche à l'art religieux. Son église, que l'on voyait aux grandes fêtes admirablement ornée de fleurs cultivées par lui, était

l'objet de tous ses soins ; c'était sa maison, son séjour de prédilection. A son arrivée comme recteur, il la trouva nue et dépouillée de tout ; le clocher était à peine commencé. Il le couronna d'une flèche, le dota de trois nouvelles cloches ; en même temps il faisait l'acquisition de superbes vitraux rappelant la vie et les gestes de Notre-Dame et de saint Pol, patron de la paroisse. Cette église ainsi décorée et meublée, il l'a remplie de vie et de chant : c'était un charme d'y assister aux offices et d'entendre les chants si bien exécutés... Le but que poursuivait en tout cela le bon recteur, c'était d'attirer ses paroissiens à l'église, en leur en rendant le séjour agréable ; car il ne voulait qu'une chose : la sanctification des âmes qui lui étaient confiées ; pour leur faire du bien, il n'épargnait ni peines ni fatigues...

Durant son long et fructueux ministère dans cette paroisse, le bon M. Le Sann n'a eu, on peut le dire, que deux grandes peines, mais qui ont certainement influé sur son état de santé et peut-être hâté sa mort, — peines symbolisées par les nombreuses croix qu'il avait fait restaurer sur toute l'étendue de l'île. Ce fut d'abord lorsque les Sœurs du Saint-Esprit furent forcées de quitter l'école communale. Ce jour-là, sa voix était émue en faisant, au nom des enfants, les adieux aux bonnes maitresses, et on vit couler ses larmes. Mais ce n'étaient pas des larmes de découragement. Le recteur se fit architecte pour la circonstance ; sur ses plans, et grâce à la générosité de ses paroissiens, une école s'éleva dans un site ravissant, et rassembla de nouveau les petits enfants un moment dispersés sous le souffle de la persécution. Ce fut une grande joie dans la vie du zélé pasteur : cette maison était bien son œuvre et il pouvait, à juste titre, en être fier.

La seconde grande douleur, ce fut l'inventaire de son église. On se souvient encore de la résistance héroïque que les habitants de l'île de Batz opposèrent aux forces gouvernementales... Souvenirs à la fois doux et pénibles ! Les coups sacrilèges qui brisèrent les portes de sa chère église brisèrent également le cœur de l'excellent recteur. A partir de ce jour, sa santé s'ébranla, s'affaiblit peu à peu, et bientôt, ne pouvant plus remplir son ministère, par délicatesse de conscience il donna sa démission et dut quitter cette paroisse qu'il aimait, où il avait tant travaillé et où il aurait voulu mourir.

M. Le Sann s'est pieusement éteint dans sa paroisse natale, près de la vieille cathédrale de Saint-Pol, à l'ombre du Creïsker dont il était un fervent admirateur. Tout le clergé de la ville, environ cinquante prêtres venus de toutes les parties du diocèse, beaucoup de paroissiens de l'île de Batz, pour qui il était toujours le bon recteur vénéré et regretté, ont conduit son corps à sa dernière demeure ici-bas. Au cimetière, on pourra graver sur sa tombe : Comme son divin Maître, il a passé en faisant le bien ; *dislectus Deo et hominibus.*

R. I. P.

Missions paroissiales. — I. SAINT-DIVY (17-30 Octobre).
 — Généralement, quand un prédicateur ouvre une Mission, il ne manque pas d'en faire ressortir les avantages et de montrer combien elle est utile à tous : à ceux qui se sont séparés de Dieu et ont délaissé leurs devoirs de chrétiens, à ceux qui ont fléchi dans la voie des commandements divins, et enfin à ceux qui vivent dans la ferveur pour qu'ils deviennent meilleurs encore. Dans l'excellente paroisse de Saint-Divy, si le besoin d'une Mission se faisait sentir, ce n'était pas pour ramener des séparés, ils y sont totalement inconnus. Population foncièrement chrétienne, aux mœurs simples et douces, parfaitement instruite de sa religion, elle fait honneur à ses prêtres. La semence divine trouve là une terre riche et féconde qui ne trompe pas l'attente du laboureur, et jusqu'ici les oiseaux de proie n'y ont pu exercer leurs ravages accoutumés. Cependant le bon pasteur qui dirige cette paroisse de choix a cru bon de raffermir encore ces âmes vaillantes, en leur procurant, ce qu'elles n'avaient pas eu depuis vingt-sept ans, les exercices complets d'une Mission.

Le travail des missionnaires devait être facile dans les conditions que nous venons de dire : ils n'avaient qu'à laisser parler leurs cœurs pour être compris et suivis... Les ouvriers de la première semaine étaient, avec M. le chanoine Le Bail, curé de Plouzévé, président, MM. Lavanant, recteur d'Ergué-Armel, Derrien, recteur de Plouézoc'h, Quéré, vicaire à Beuzec-Conq, Gargadenec, vicaire à Sizun. Les exercices de la deuxième semaine étaient présidés par M. Berthou, curé de Landivisiau, ayant comme collaborateurs MM. Carval, recteur de Plogonnec, Kerbaol, recteur de Guilvinec, Jézégou, recteur de Plobannalec, Bernard, vicaire à Sizun, et Soubigon, vicaire à Plouyé.

Ces Messieurs m'ont prié de ne pas faire leur éloge dans ce petit compte-rendu. Je me tairai donc. Du reste, l'attention avec laquelle on les a écoutés, la régularité avec laquelle on a suivi les exercices de la Mission, les regrets qu'on a eus de la voir se terminer, parlent assez haut en leur faveur. Que Dieu les récompense de leurs fatigues, qu'il verse ses bénédictions sur eux et sur leur ministère!

Durant ces quinze jours, la vieille et ravissante église, tout ornée de fleurs, de guirlandes et de drapeaux, était comble de fidèles. Aux paroissiens de Saint-Divy étaient venus s'adjoindre un grand nombre de voisins de Guipavas, La Forêt, Kersaint et Saint-Thonan. Il en était venu 150, dit-on, de cette dernière paroisse, un peu attirés peut-être par la présence de leur ancien recteur.

Il y a eu, à la fin de la première semaine, 315 communions, et à la fin de la seconde, 371. Total qui dépasse de beaucoup le nombre des habitants de la paroisse.

Loué soit Jésus-Christ !

Un témoin.

II. SAINT-PIERRE-QUILBIGNON. — On nous écrit, le 1^{er} Novembre : La Mission, commencée le 10 Octobre, s'est close aujourd'hui, fête de Tous les Saints.

Cette Mission, par son succès, a dépassé, et de beaucoup, toutes

les espérances. *Deo gratias !* c'est le verbe qui jaillit du cœur devant ces merveilles de la Bonté Infinie. C'est « une grande geste » — auraient dit nos pères — que Dieu vient de réaliser ici, avec des collaborateurs selon son cœur, des collaborateurs de bonne volonté. De la bonne volonté, c'est une épithète peu rutilante ! Qu'importe, si elle exprime exactement ce qu'elle veut dire !... Le saint Evangile résume la vie de Jésus-Christ en ces deux mots : « Il a passé en faisant bien ». C'est tout. Pas de *sesquipedalia verba*, d'éloges ampoulés comme on en décerne maintenant à longueur d'articles. Saint Paul aussi nous peint sa vie en deux mots : *Gratia Dei mecum*. Nos aïeux lisaient les saintes Lettres, s'en pénétraient, et lorsqu'ils avaient à relater les prouesses des héros, ils disaient simplement qu'en telle occurrence tel personnage avait « bien fait ». Et La Bruyère dira enfin : « Amas d'épithètes, mauvaises louanges ; ce sont les faits qui louent ».

Bien vite donc arrivons aux *faits* de la Mission de Saint-Pierre.



La première semaine, ça été la Mission bretonne, présidée par M. le chanoine Coat, curé-archiprêtre de Saint-Corentin, de Quimper. Les discours de M. Coat sont chargés de substance. Ils sont incomparables pour susciter les idées, élargir, élever les vues surnaturelles, provoquer de viriles résolutions.

Ont de même bien fait et très bien fait : M. le chanoine Quéinnec, curé de Taulé ; M. Morvan, curé de Pont-l'Abbé ; M. Soubigou, recteur de Plonévez-Porzay, et tous les autres confrères. Résignons-nous à le constater bonnement, en songeant à ce qu'un homme d'esprit appelait le pouvoir de parler, et la force de se taire.

M. Joncqueur, vicaire à Plouénan, est un charmant « tableau-teur ». J'emploie ce qualificatif « charmant » avec sa vigueur originelle : M. Joncqueur charme son auditoire, le captive, l'éclaire, le trempe, le gagne de haute lutte à N.-S. Jésus-Christ. M. Corre, recteur de Plouguer, a su également ravir la foule immense qui, chaque soir, accourait pour entendre ses magistrales conférences sur Dieu, Jésus-Christ, l'Eglise.



La deuxième semaine a été consacrée aux préférés du Cœur de Jésus, aux enfants. Jours de spéciales bénédictions, tout parfumés d'innocence et de suavité.

Ici, entre en scène le R. P. Frot. Nommer le P. Frot, n'est-ce point dire suffisamment tout le bien qu'il fera à ces chères petites âmes, comme il en fera la semaine prochaine aux grandes personnes ? Mais, déjà cette semaine, l'église, qui peut contenir près de 2.000 personnes, est bondée d'enfants que leurs parents accompagnent, tous avides d'entendre ce vaillant héraut de Jésus-Christ qui, depuis mainte année, connaît le sésame des cœurs brestoises et circonvoisins.

Le samedi, 375 enfants sont venus goûter, au Banquet eucharistique, le froment des élus et le vin qui fait germer les vierges.

Il sied de faire une rapide allusion aux innombrables médailles dont la munificence de M. le Recteur a gratifié les enfantelets qui ne sont point en âge de recevoir leur Dieu : plus de 1.200 ! Et c'était une jubilation de voir aborder les tout petits portés ès-bras de maman, voire de papa ; papa et maman gonflés d'une sainte fierté qui rayonne sur leurs bons visages. Ce sont de ces spectacles simples et sublimes qui vous font monter les larmes aux yeux.



Nous voici à la troisième semaine, qui est la Mission française proprement dite.

Trois RR. PP. Eudistes, à la prière du pasteur de la paroisse, en ont assumé la charge : le R. P. Lucas, supérieur, qui a traité des devoirs du chrétien, en théologien averti, en orateur harmonieusement mesuré, disert, persuasif ; le P. Frot, qui a donné des conférences apologétiques avec un art, une étendue et profondeur de connaissances, une flamme — la flamme est peut-être la caractéristique du Père — qui ont fait de chacun de ses auditeurs un chaud admirateur ; le P. Dugay, qui nous a servi les « grandes vérités » avec une science, une clarté, une force irrésistibles.

Le bon Dieu a béni magnifiquement tant de talent et de zèle. Les confessionnaux sont restés assiégés dans tout l'intervalle des exercices, et 1.620 paroissiens sont venus, dimanche, à la Sainte-Table. Durant les trois semaines bénies, on a donc compté 3.200 communions dans l'église de Saint-Pierre. C'est un résultat consolant au delà de toute expression, et qui fait honneur à la clémence divine, aux ouvriers de la Mission, à la générosité des paroissiens. Ce qui, sans doute, a ravi le plus N. S. Jésus-Christ, c'est le très grand nombre de « retours » qu'on a constatés. Il y a eu plusieurs centaines de conversions, conversions d'hommes principalement.

Hier (31 Octobre), à vêpres, M. le vicaire général Gadon, supérieur du Grand-Séminaire, a béni deux statues, celle du B. Curé d'Ars, et celle de la B. Jeanne d'Arc. L'église était pleine à faire éclater les murs, si les murs n'avaient pas été solides. Dans un discours enthousiaste, le R. P. Frot a mis en lumière les vertus des deux Bienheureux, adaptant merveilleusement ces vertus aux besoins de son auditoire. Que de larmes et de sanglots ont fait écho à cette allocution de feu !

Aujourd'hui, à la grand'messe et aux vêpres, assistance aussi nombreuse qu'hier. A la grand'messe, très beau sermon du P. Dugay. Après vêpres, la traditionnelle et toujours impressionnante procession du cimetière, au cours de laquelle l'excellente musique du Patronage a joué des morceaux funèbres, d'un caractère très grave et très religieux.

Au cimetière, c'est encore et toujours le R. P. Frot, qui, une dernière fois — hélas ! —, nous fait entendre son impétueuse et triomphante parole. « Nous venons de jurer de vivre désormais unique-

ment pour Jésus-Christ. Soyons fidèles à notre serment, et nous aurons le bonheur de rendre notre dernier soupir dans le baiser du Seigneur, et ce sera alors la joie sans limite et sans fin du Paradis ! »

C'est fini. C'est la séparation entre les missionnaires et les fidèles. — Mais, en disant au revoir à ces saints religieux qui ont fait tant de bien à nos âmes, nous leur appliquons naturellement ces paroles de l'Ecriture sainte : *Laudent eos in portis opera eorum... Opera enim illorum sequuntur illos.*

GUESNOU. — Retraite de jeunes gens. — Samedi, se terminait, à Guesnou, une retraite de jeunes gens prêchée par M. Le Beux, vicaire à Guipavas, et M. Paugam, vicaire au Folgoat. Les retraites données jusqu'ici furent incomplètes : les jeunes gens durent se contenter d'un exercice le matin et un autre le soir. Cette année, ils eurent la joie de faire une retraite complète, grâce au patronage que M. le Recteur a fait construire dans le courant de l'année et dans lequel ils purent, retirés du bourg, passer honnêtement et gaiement leur temps libre. Aussi vinrent-ils en grand nombre. Près de 70, presque tous présents dès le premier jour, suivirent les exercices de la retraite dans un grand recueillement.

Après avoir goûté le bonheur de vivre ensemble pendant deux jours et demi, les jeunes gens se séparaient, samedi, emportant avec eux leur désir de faire le bien. L'ardeur qu'ils montraient à la clôture de cette retraite fait espérer qu'ils n'oublieront pas de sitôt les salutaires leçons qu'ils ont entendues pendant ces jours de bénédiction.

X.

Succès scolaires. — SAINT-POL DE LÉON. — Le collège de Léon a encore obtenu de beaux succès aux derniers examens du baccalauréat ; nous sommes heureux de les faire connaître :

2^e partie, Philosophie : 5 candidats présentés, 5 reçus. Ce sont : MM. François Caroff, de Saint-Marc ; Yves Creignou, de Roscoff ; François-Louis Floch, de Lampaul-Guimiliau ; André Guillou, de Landivisiau, et Yves Kerdilès, de Pleyber-Christ.

1^{re} partie, Latin-sciences : 4 présentés. Reçus : MM. Hippolyte Marzin, de Landunvez ; Louis Queinnec, de Saint-Pol-de-Léon. Admissible, M. Etienne Luneau, de Landerneau.

1^{re} partie, Latin-grec : 3 candidats déjà admissibles. Reçu : M. Thomas Congar, de Cléder.

Au total, pour l'année scolaire 1908-1909 : 27 candidats présentés, 25 admissibles et 22 reçus. Tous les élèves de philosophie ont réussi.

M. Corre, surveillant, ancien élève, a été également reçu à la 1^{re} partie (latin-grec).

Paroles épiscopales.

Pour dissiper quelques incertitudes et prévenir ou abrégier beaucoup de consultations particulières au sujet des obligations qui résultent de la Lettre de l'Episcopat français, nous croyons utile de reproduire le résumé suivant, aussi clair que pratique, publié par Mgr Grellier, évêque de Laval.

En ce qui concerne les livres condamnés.

Tous les fidèles ont l'obligation d'en éviter la lecture, à moins d'avoir une permission spéciale ; et, au lieu de les conserver comme leur bien, ils ont à les détruire.

Pour les enfants des écoles, l'obligation est de déclarer à leurs parents si ces ouvrages sont leurs livres de classe et si on les force d'y apprendre leurs leçons.

Lorsque ces obligations sont volontairement méconnues et rejetées, les coupables ne peuvent recevoir l'absolution ; et lorsque cette révolte contre la loi de l'Eglise est publique, ils doivent être traités comme scandaleux notoires par les Pasteurs des âmes. D'ailleurs, la même sanction s'attache aux autres règles de conduite que nous allons exposer.

En ce qui concerne le choix de l'école.

1^o Les parents qui, sans dommage sérieux pour eux ou pour leurs enfants, peuvent procurer à ceux-ci l'avantage de s'instruire dans une école vraiment chrétienne, sont obligés à le faire. S'ils s'y refusent, ils manquent à un devoir très grave et, par conséquent, ne peuvent être considérés comme bons chrétiens.

2^o Les parents sont tenus, même au risque des plus douloureux sacrifices, de soustraire leurs enfants à une école positivement mauvaise. L'école est telle, quand les leçons qui y sont données ou les exemples autorisés qui s'imposent à l'attention des élèves sont contraires à la doctrine et aux préceptes de Notre Seigneur Jésus-Christ et de la Sainte Eglise.

3^o Dans le cas où l'école est simplement neutre, sans être agressive contre la Foi, les parents qui n'ont pu s'exempter d'y envoyer leurs enfants doivent du moins leur procurer et leur faire donner, par le ministère des Pasteurs, tous les secours d'éducation chrétienne dont les enfants seraient autrement privés. S'ils ne prennent ce soin, les parents ne s'acquittent pas de leur obligation.

4^o Les parents sont obligés, quand il y a lieu, à exprimer leurs plaintes et leurs réclamations, à faire instance, à empêcher l'école d'être mauvaise. Si leur effort ne réussit pas, ils n'ont plus qu'à retirer leurs enfants d'une institution qui leur est funeste.

Par rapport aux instituteurs et directeurs d'école.

1^o Ils sont obligés à ne pas choisir ni accueillir volontairement pour livres de classe les ouvrages condamnés. Dans le cas où ils

ne seraient pas responsables de ce choix et seraient forcés de ne pas bannir immédiatement de leurs écoles les ouvrages réprouvés, leur devoir serait d'en neutraliser sans aucun délai l'influence, d'en détruire l'effet pernicieux par les leçons orales.

2^o Ils doivent écarter de leurs classes non seulement les livres nommément condamnés, mais tous les autres manuels hostiles aux principes de la Religion.

3^o Ils doivent être attachés de cœur à toutes les parties de la doctrine spiritualiste qu'ils ont encore la mission d'inculquer à leurs élèves.

4^o Ils sont obligés à laisser, selon leur pouvoir, aux Pasteurs toutes les facilités et tout le temps nécessaires pour l'éducation religieuse des enfants.

CHRONIQUE GÉNÉRALE

ROME. — Le 23 Octobre, veille de la fête patronymique du cardinal Merry del Val, le Saint-Père lui a adressé une lettre autographe des plus élogieuses.

De nombreuses dépêches ont été envoyées au cardinal, soit par le corps diplomatique, soit par des notabilités italiennes et étrangères. Beaucoup de prélats et grands personnages ont signé sur le registre des visites.

« Le cardinal a reçu — dit l'*Osservatore Romano* — les prélats de la Cour pontificale, les membres du corps diplomatique, les fonctionnaires de la Secrétairerie d'Etat, de la Préfecture, des Palais apostoliques et des corps militaires, venus pour présenter à son Eminence l'hommage de leurs vœux. »

Cela répond aux bruits tendancieux insérés dans une certaine presse, sur la démission prétendue et tant de fois annoncée de l'éminent secrétaire d'Etat.

Le Saint-Siège vient de suspendre *a divinis* M. l'abbé Brémond qui, malgré la défense de Mgr l'Evêque de Southwark, avait récité les prières liturgiques sur la tombe de l'ex-jésuite anglais Tyrrell, moderniste, mort sans s'être réconcilié avec l'Eglise catholique d'où il était sorti.

FRANCE. — La question des écoles. — Comme on devait s'y attendre, la Lettre collective des Evêques au sujet des écoles et des manuels scolaires a soulevé de violentes colères dans le camp « laïque ». Dans une sorte de manifeste, M. Dessoie, député, président de la « Ligue de l'Enseignement », demande, contre cette « mobilisation des forces cléricales, l'action combinée des pouvoirs publics et des initiatives républicaines coordonnées ».

M. Briant, président du Conseil des Ministres, n'a pas été sourd

à cet appel. Au banquet d'inauguration du nouveau local de la « Ligue » — association maçonnique avérée —, il a promis de fournir avant peu les moyens de « mettre à l'abri de certaines entreprises l'école laïque, la pierre d'assises des institutions républicaines »... Déjà M. Doumergue, ministre de l'Instruction publique, avait donné comme instructions aux instituteurs de ne tenir aucun compte des observations qui leur seraient faites contre les manuels scolaires, et de s'opposer fermement à toute intervention qui, émanant « d'une autorité étrangère à l'école », porterait une atteinte intolérable à l'indépendance de l'enseignement...

Un père de famille, qui confie à l'école ce qu'il a de plus cher, serait donc un étranger à cette école ! il ne pourra pas intervenir pour faire respecter les convictions religieuses qu'il entend transmettre à son enfant !... Jamais entrave plus odieuse ne fut mise à la liberté et à l'exercice d'un droit. Ou plutôt, comme l'écrit Mgr l'Evêque de Laval, « c'est la négation officielle des droits et des devoirs de la conscience chrétienne ». Le prélat ajoute, et tous les catholiques concluront avec lui :

« Clergé et fidèles, nous nous défendrons avec énergie contre cette nouvelle et injuste attaque. Les règles de conduite tracées par la Lettre pastorale des évêques de France indiquent en même temps notre devoir et notre plus grave intérêt. »

Par l'union, le secours de Dieu aidant, notre cause triomphera.

L'*Osservatore Romano* du 1^{er} Novembre publie cette note sur le discours de M. Briand à la Ligue d'Enseignement :

« Avant tout, revendiquer la liberté d'enseignement — ainsi que le font les catholiques en France et de partout — équivaut, selon Briand, à *attaquer la République* ; nous en prenons acte.

« Les catholiques s'agitent aujourd'hui et ils ne s'agitaient pas lorsque le Concordat était en vigueur, dit encore le ministre. Ce n'est pas vrai. Les catholiques ont demandé, ils demandent et demanderont toujours ce qui est leur imprescriptible droit, et ils le demandent précisément au nom de cette liberté dont on se vante d'avoir le monopole. La grande intensité de cette revendication ne peut surprendre quand plus vif et plus urgent est le besoin. De la Manche aux Pyrénées, qui ne voit que les catholiques ont aujourd'hui en France le plus grave et le plus pressant devoir de recourir à la défense ?

« Mais le mot *défense* devient *attaque* dans la bouche de ceux qui ont mis et continuent à mettre les catholiques hors de la loi commune.

« Relativement aux prétendus « ordres venus de l'extérieur », l'*Osservatore* rappelle que l'autorité de l'Eglise dans les choses étroitement connexes avec la conscience des croyants ne peut être jugée étrangère, car elle est de sa nature pleinement indigène partout. »

BIBLIOGRAPHIE

La Communion fréquente et quotidienne, commentaire canonico-moral du décret « Sacra Tridantina », par le R. P. FERRERES, S. J. Seule traduction française autorisée. Un vol. de 180 pages, 1 fr. 50 (Maison de la Bonne Presse).

Nos lecteurs connaissent la valeur de cet important commentaire du célèbre canoniste espagnol. Nous sommes heureux d'en annoncer la traduction. Elle rendra les plus grands services au clergé, surtout aux directeurs d'âmes, et aidera, nous l'espérons, à entrer davantage dans la voie ouverte par Pie X.

A Quimper, librairie J. Salaun.

« LES ETUDES »

REVUE FONDÉE EN 1856 PAR DES PERES DE LA COMPAGNIE DE JÉSUS

L'abonnement part des 5 Janvier, 5 Avril, 5 Juillet et 5 Octobre. — Un an, 25 fr.; 6 mois, 13 fr.

Bureaux : 30, rue de Babylone, Paris (VII^e).

Sommaire du n° du 20 Octobre 1909.

I. Le Congrès des catholiques belges à Matines. Joseph BOURÉZ. — II. Les doubles récits et la vérité historique de la Genèse. Gabriel HUYBLIN. — III. Hommes d'œuvres au XVII^e siècle. Nouvelles découvertes sur la Compagnie du Saint-Sacrement. J. BRUCKER. — IV. Trois lettres inédites de Lamennais au P. Godinot, jésuite. Paul DUPON. — V. La composition française au baccalauréat et l'enseignement du français. M. MONCAREY. — VI. La correspondance de Bossuet et de Fénelon. Eug. GRISSELLE. — VII. Bulletin de psychologie. Lucien ROURE. — VIII. Revue des livres. — IX. Notes bibliographiques. — X. Evénements de la quinzaine.

Ancienne
Maison
PIRIOU

SAUVAGE

3, rue Kéréon SUCCESSEUR QUIMPER

HORLOGERIE — BIJOUTERIE — OPTIQUE — ORFÈVRE
BRONZES & ORFÈVRE D'ÉGLISE

Assortiment considérable de Candélabres, Garnitures d'autels, Thabors, Calices, Ciboires, Custodes, Boucles de souliers, etc., à des prix excessivement réduits.

Nouveau candélabre à transformations multiples, breveté s. g. d. g. Réparations, remise à neuf, dorure et argenture.

Le Chronomètre « A la Montre de Genève » que l'on trouve seulement chez M. SAUVAGE, qui en a la propriété exclusive, doit son succès toujours croissant à sa qualité exceptionnelle, à son bon marché et à son réglage parfait ; c'est sans contredit la Montre de précision par excellence. Ce mouvement, entièrement monté sur rubis, est à ancre ligne droite, levées visibles, double plateau, spiral Bréguet, balancier compensé, et se fait en boîtes or, argent, acier et nickel.

ARTICLES POUR FUMEURS
Eume et Ambre 1^{er} choix.

ORFÈVRE DE TABLE
Qualité supérieure, prix exceptionnel.

AMEUBLEMENT d'ÉGLISE, ancienne maison TOULARC'HOAT, François CAUJAN, Suc^r, 53, rue de la Fontaine-Blanche, LANDERNEAU, Statues bois pour procession, etc., etc., sur commandes.

IMPRIMEZ vous-même, avec l'A. B. C. COPISTE, nouvelle Pâte Autographique, supprimant les anciennes pâtes gélatineuses, auxquelles elle est bien supérieure. — Mac-Garrey, 12, rue Vivienne, Paris.

Porte remise sur tous les Catalogues.

ASSURANCES MUTUELLES DU MANS

IMMOBILIÈRE ET MOBILIÈRE

Contre L'INCENDIE ET LA Foudre même non suivie d'Incendie.
Créées en 1828 et 1842

Conditions spéciales et très avantageuses
pour les **EGLISES**

MODICITÉ ET FIXITÉ DES PRIMES

S'adresser à M. DE COUESNONGLE, Directeur particulier, 46, quai de l'Odéon, Quimper.

Revue Financière.

Après avoir été hésitantes pendant les premiers jours de la semaine, les dispositions du marché se sont raffermies par la suite.

La Rente Française est soutenue à 98,70 ; l'Extérieure s'est relevée à 95,65. Le Turc s'inscrit à 93,50.

De bonnes demandes se portent sur les Bons à Lots du Congo au cours de 92,50.

Les Fonds Russes ont accentué leur progrès.

Dans le groupe des établissements de crédit, la fermeté domine. Le Crédit Lyonnais est aux environs de 1.330, le Comptoir d'Escompte est à 771, la Société Générale a avancé sensiblement à 714 sur la publication des bénéfices qu'elle a réalisés pendant les neuf premiers mois de l'exercice en cours ; ces bénéfices dépassent 10 millions.

Les Chemins Français ont encore gagné du terrain. On trouve le Nord à 1.335, l'Orléans à 1.408 et le P. L. M. à 1.350. Les Chemins espagnols sont encore indécis.

Dans le compartiment des valeurs de transport, le Métropolitain cote 611, les Omnibus 1.440, la Thomson 746.

Le marché du cuivre a été assez agité. Le Rio a tout d'abord perdu pas mal de terrain, puis s'est relevé aux environs de 950.

Parmi les valeurs industrielles russes, la Briansk se retrouve aux environs de 300 fr. La Sosnowice est en progrès à 1.474.

De nombreuses demandes ont animé le marché des obligations 5 1/2 % du Grand Nord Central de Colombie qui sont fermement tenues à 427 fr. Les ingénieurs de la compagnie ont apporté certaines modifications au tracé qui améliorent le chemin de fer au point de vue exploitation et en rendront la construction plus rapide et moins coûteuse.

En attendant leur inscription à la cote officielle, les obligations 3 % de la Société ottomane des Eaux de Beyrouth sont recherchées à 480. L'intérêt annuel de 25 fr., payé net, sans impôt ni retenue, représente un revenu de 5,20 %. Les coupons sont payables le 15 Juin et le 15 Décembre, aux guichets du Crédit Lyonnais.

Les obligations 5 % hypothécaires de la Compagnie Générale de Pernambuco rapportant 25 fr. d'intérêt par an, sont toujours l'objet d'achats suivis sur le cours de 446 fr.

Sur le marché en banque, l'action Ashanti and Gold Coast a gagné le cours de 43 fr.

L'Administrateur-Gérant : AR. DE KERANGAL.

Quimper, typographie DE KERANGAL, imprimeur de l'Evêché.

LA SEMAINE RELIGIEUSE

DU DIOCÈSE

DE QUIMPER ET DE LÉON

SOMMAIRE

I. PARTIE OFFICIELLE. — *Communications de l'Evêché* : Jubilé épiscopal du Saint-Père ; Erection d'une nouvelle paroisse ; Nomination ; Décès.

II. PARTIE NON OFFICIELLE. — Dédicace des églises.

III. — *Chronique du diocèse* : Intentions recommandées aux prières ; Offices extraordinaires ; Ligue Patriotique des Françaises ; Nécrologie ; Encore les chaînes de

prières ; Défense sacerdotale ; La restauration des pénitents en Bretagne ; Une Bretonne de lettres.

IV. — *Chronique générale* : Rome ; Legs pieux ; Union ; Pour-suites contre les Evêques de France ; Marseille ; Le sénateur Piot ; La Ligue Patriotique des Françaises à Lourdes ; L'Etat maître d'école.

V. — *Bibliographie.*

VI. — *Annonces et avis divers.*

Offices de la semaine.

Dimanche, 14 Novembre. — 24^e Dimanche après la Pentecôte (6^e après l'Epiphanie). ANNIVERSAIRE DE LA DÉDICACE DES EGLISES DE FRANCE. Double de 1^{re} classe avec Octave. Blanc. A la messe, mémoire du Dimanche.

Vêpres de la Dédicace, avec mémoires du suivant et du Dimanche.

Lundi, 15. — St^e Gertrude, Vierge. Double. Blanc.

Mardi, 16. — S. Melaine, Evêque (au Propre diocésain). Semi-double. Blanc.

Mercredi, 17. — S. Grégoire le Thaumaturge, Evêque. Semi-double. Blanc.

Jeudi, 18. — Dédicace de la Basilique de S. Pierre et de S. Paul. Double-majeur. Blanc.

Vendredi, 19. — St^e Elisabeth de Hongrie, Veuve. Double. Blanc.

Samedi, 20. — S. Félix de Valois, Confesseur. Double. Blanc.

Dimanche, 21. — 25^e et dernier Dimanche après la Pentecôte. Octave de la Dédicace.

Ordre de l'Adoration perpétuelle pendant la semaine.

Berrien du 12 au 15 Novembre.

Le Faou du 16 au 20 —

PARTIE OFFICIELLE

COMMUNICATIONS DE L'ÉVÊCHÉ

I. Jubilé épiscopal du Saint-Père. — Le 16 Novembre 1909, il y aura 25 ans que le Souverain Pontife Pie X a été fait Evêque.

Le diocèse de Quimper et de Léon, reconnaissant des directions si fermes et si sages données à l'Eglise de France par le Pape, priera filialement pour lui à l'occasion de cet anniversaire.

Dans la lutte engagée pour sauver l'âme des enfants, le cœur du Père commun des fidèles sera consolé par la générosité de nos efforts. Sa bénédiction viendra sanctionner l'initiative nécessaire prise par l'épiscopat français.

Nous demandons à Nos diocésains de s'unir de cœur aux pèlerins qui vont porter au Vatican l'hommage de la Bretagne. Les âmes pieuses tiendront à redoubler de ferveur et à faire une communion spéciale pour le vénéré Pontife, qui fut sacré évêque de Mantoue, le 16 Novembre 1884.

Le dimanche, 21 Novembre, à l'issue de la grand'messe ou des vêpres, dans toutes les paroisses, on chantera le *Tu es Petrus* avec l'oraison correspondante et le *Te Deum* d'action de grâces.

Nous invitons Nos prêtres à réciter à la messe, jusqu'au 31 Décembre, les oraisons *pro Papa* quand la rubrique le permettra.

II. Érection d'une nouvelle paroisse. — En vertu de Nos pouvoirs ordinaires de juridiction épiscopale, après avoir procédé aux enquêtes prescrites par le droit canonique, Nous avons créé, par ordonnance du 4 Novembre courant, une paroisse au Pont-de-Buis, sous le vocable de sainte Barbe. Cette nouvelle paroisse, qui comprend environ 1.400 âmes, sera tout entière comprise dans le doyenné de Châteaulin. Nous la recommandons d'une façon toute spéciale aux prières de Nos chers diocésains.

† ADOLPHE,

Quimper, 10 Novembre 1909.

Ev. de Quimper et de Léon.

III. Nomination. — Par décision épiscopale du 5 Novembre, M. Jean-Yves Féroc, anciennement vicaire à Brasparts, a été nommé recteur de Sainte-Barbe du Pont-de-Buis.

IV. Décès. — Nous recommandons aux prières le repos éternel de l'âme de M. Drogou, vicaire à Clohars-Carnoët, décédé le 9 Novembre.

PARTIE NON OFFICIELLE

DÉDICACE DES ÉGLISES

L'esprit paroissial.

La paroisse est en petit ce que l'Eglise est en grand. Telle une carte géographique, dessinée sur une échelle de minimes proportions, d'un immense territoire. Nous voyons l'Eglise dans la paroisse comme dans son dessin en raccourci. L'Eglise vit dans la paroisse, agit avec elle et par elle.

Si la paroisse est une reproduction de l'Eglise catholique, au moins dans ses grandes lignes ; et si cette reproduction ne se sépare point de ce qu'elle reproduit, il s'en suit que l'esprit paroissial doit être modelé sur celui de l'Eglise catholique d'abord, et ensuite qu'il doit lui être inséparablement uni. Par conséquent, pour être bon paroissien, il faut être auparavant bon catholique, quoique la réciproque ne soit pas toujours vraie, en fait.

L'Eglise a une constitution essentielle qui fait qu'elle forme un corps social organisé et traditionnel. Suivant cet exemplaire, la paroisse forme une corporation organisée et traditionnelle.

La paroisse est une agglomération de catholiques, de fidèles baptisés qui croient et professent la même religion. Que le nombre de ces catholiques soit plus ou moins grand, cela importe peu. Ce qui importe, c'est que cette agglomération ne soit pas une simple juxtaposition d'hommes isolés de vues et d'intérêts, vivant comme étrangers et se désintéressant les uns des autres, surtout en matière religieuse ; c'est que cette agglomération puisse être considérée, à l'image de l'Eglise universelle, comme le « royaume de Dieu et du Christ », comme un ensemble de citoyens « établis sur le fondement des Apôtres et des prophètes, établis eux-mêmes sur la pierre angulaire qui est le Christ Jésus » (*Eph.*, II, 19-20) ; qu'elle puisse être appelée la maison de Dieu et du Christ, non disjointe en ses parties, mais solidifiée par une cohésion durable ; c'est qu'enfin la paroisse soit synonyme de corporation, de communauté, de famille, dont tous les membres sont frères, rapprochés les uns des autres par le lien commun de leurs croyances et unis dans leurs rapports mutuels par la pratique de la charité la plus absolue. Le premier caractère de l'esprit paroissial, c'est d'être, comme l'esprit de l'Eglise, *un esprit de corporation et de solidarité*.

Son deuxième caractère est d'être un *esprit d'abnégation et de docilité*, parce que la paroisse doit offrir à nos yeux, à la manière de l'Eglise, l'aspect d'un organisme, d'une corporation organisée. Dans la corporation paroissiale, les membres sont les paroissiens, et la tête, le chef qui étend sur les membres son autorité spirituelle et sa juridiction, c'est le pasteur légitime. Si les paroissiens,

faisant abnégation de leurs goûts, de leur manière de voir propre, sont disposés à accepter généreusement l'enseignement et la direction de leur curé ; s'ils lui témoignent du respect sans alliage de critique, de la docilité sans mélange de contradiction, du dévouement sans retour d'indifférence ou d'ingratitude, la corporation paroissiale, marchant avec ensemble sous l'impulsion éclairée de son chef, présentera le spectacle d'une belle et sage ordonnance.

C'est, en troisième lieu, un *esprit de tradition*, puisque, semblables à l'Eglise dont les trésors, la vie et l'histoire ne sont qu'une longue chaîne de traditions, les paroissiens ont une sorte de patrimoine traditionnel. Leur église, ce joyau de la famille paroissiale, a des siècles d'existence. Qui l'a bâtie ? Leurs ancêtres. Elle témoigne de la vigueur de leur foi, tant il est vrai, comme on l'a dit, que nos églises sont des dogmes bâtis en pierre ! Et cette église a été entretenue et dotée, à travers les âges, par les soins et la générosité de leurs pères ; c'est, en somme, un patrimoine héréditaire. Enfin, le cimetière paroissial, au centre duquel se dresse le crucifix, n'est peuplé que de générations qui se sont succédé de père en fils.

Ayons donc l'esprit paroissial en assistant aux offices de notre paroisse, en soutenant les œuvres paroissiales. Un catholique peut soutenir, et le doit, les œuvres générales de l'Eglise, mais peut-il se désintéresser des œuvres particulières de la paroisse ? Il ne comprendrait guère alors les besoins du corps dont il est membre ; soyons de bons paroissiens et nous serons de bons catholiques.

CHRONIQUE DU DIOCÈSE

Intentions recommandées aux prières.

- I. — L'Eglise et la France.
- II. — Les œuvres diocésaines et paroissiales. — Les écoles chrétiennes.
- III. — Missions. — PLOUDALMEZEAU, du 7 au 21 Novembre. Directeur, M. l'Héveder, missionnaire.
- TREFFIAGAT, du 10 au 27 Novembre. Président, la 2^e semaine, M. Morvan, curé-doyen de Pont-l'Abbé.
- IV. — Retraite. — QUIMPER, retraite d'hommes et de jeunes gens, du 15 au 17 Novembre.

Offices extraordinaires.

Quimper. — CATHÉDRALE DE SAINT-COSENTIN. — La messe pour les défunts de l'*Œuvre des Campagnes* se dira à 8 heures, à la cathédrale, autel Saint-Joseph, le mardi 16 Novembre.

Mgr l'Evêque partira de Quimper, le jeudi 18 Novembre, pour aller d'abord à Morlaix puis à Brest où il présidera, le dimanche 21, la fête patronale du Grand-Séminaire.

Ensuite Sa Grandeur doit se rendre à Paris pour assister, le 24 Novembre, à la réunion des évêques protecteurs de l'Institut catholique.

Ligue Patriotique des Françaises. — La Ligne n'a d'autre but que d'unir toutes les femmes chrétiennes de France pour travailler à rechristianiser leur pays. Mais cette union doit établir entre elles des liens de fraternelle affection, et c'est pour elles un devoir de ne pas oublier dans leurs prières celles que Dieu a rappelées à Lui. Une messe sera dite pour le repos de leurs âmes, le lundi 15 Novembre, à 7 h. 1/2, en l'église de Saint-Mathieu, Quimper.

Les Ligueuses sont très instamment priées d'y assister.

Le Comité.

Nécrologie. — Nous avons le regret d'annoncer la mort de M. Drogou, vicaire à Clohars-Carnoët, prématurément enlevé à l'âge de 46 ans.

Né à Bohars, le 10 Janvier 1863, M. Drogou (Guillaume-Marie) fut ordonné prêtre le 10 Août 1888, et envoyé tôt après à Clohars-Carnoët, comme auxiliaire de son oncle. Nommé vicaire titulaire, le 6 Novembre 1891, il a passé 21 ans dans cette paroisse, où il laisse d'unanimes regrets. Malgré des apparences de force, M. Drogou était d'une santé plutôt délicate : depuis quelques temps surtout, son état inspirait des inquiétudes, sans laisser néanmoins prévoir un dénouement si prompt. Il a succombé dans la nuit du 8 au 9 Novembre.

Les funérailles ont été célébrées, mercredi, à Clohars-Carnoët, au milieu d'un concours nombreux de fidèles et de prêtres, venus donner cette suprême marque de sympathie au regretté défunt et prier pour le repos de son âme.

R. I. P.

Encore les chaînes de prières. — Les superstitions ont la vie dure, tout autant que la mauvaise foi ou l'ignorance... et la niaiserie humaine. Nous en trouvons une preuve dans la persistance que mettent certaines personnes à lancer et d'autres à répandre ces formules bizarres de prières qui circulent périodiquement. Tantôt manuscrites, tantôt imprimées, mais sans nom d'auteur ou d'imprimeur, elles sont adressées de préférence « aux âmes pieuses ».

Ces feuilles se présentent d'ordinaire comme faisant écho à de prétendues révélations obtenues au Saint-Sépulcre, à Jérusalem ; elles promettent des faveurs illusoires à ceux qui les accueillent et les propagent, menaçant de graves malheurs en ce monde ou en l'autre ceux qui les méprisent ou simplement ne leur prêtent point attention. Cela s'appelle : *chaîne de prières, boule de neige, chaîne sans fin*, ou même *chaîne de Dieu* !

En voici un spécimen que l'on nous a communiqué :

« Seigneur Dieu de miséricorde, nous vous implorons, nous vous conjurons d'avoir pitié de nous ; pardonnez-nous nos péchés, par les mérites de votre précieux sang, afin d'être avec vous éternellement. »

« Cette prière a été faite à Jérusalem pendant la fête et recommandée par l'archevêque. La personne qui l'écrira pendant 9 jours à partir du jour où elle l'aura reçue et qui l'enverra à 9 personnes différentes recevra, le 7^e jour, une grande joie et sera préservée de toutes calamités pendant sa vie. »

« Quiconque se refusera à propager cette prière se rencontrera avec le malheur. — Ne brisez pas la chaîne. »

Nous n'avons pas besoin de faire remarquer que si la prière en elle-même n'a rien que d'orthodoxe, les recommandations et les menaces qui la suivent sont, dans leur forme même, ridicules ; les conditions mises comme nécessaires au succès en font une pratique nettement superstitieuse.

Est-ce le fait de quelques déséquilibrés ou de libres-penseurs qui composent et distribuent des prières idiotes pour déconsidérer la vraie piété ? En tous cas, les fidèles ne doivent pas les accueillir, ni les propager. Nous le redisons pour la dixième fois au moins : avec les *Semaines religieuses* des autres diocèses, nous avons, à diverses reprises, signalé ces publications ineptes que l'autorité ecclésiastique a souvent réprouvées et condamnées.

La loi de l'Eglise à cet égard est claire et facile à comprendre. Une prière est suspecte, si elle doit être accompagnée de circonstances vaines et si elle prétend à une efficacité infaillible dans les choses temporelles ; il est défendu de répandre des formules de prières qui ne sont pas revêtues d'une approbation épiscopale authentique. Quant aux écrits du genre de ceux dont nous parlons, manifestement entachés de superstition, le devoir de ceux qui les reçoivent est non seulement de n'y ajouter aucune créance, mais de les jeter au feu sans la moindre crainte d'encourir les peines dont on les menace.

Il est à souhaiter que les fidèles se tiennent une bonne fois pour avertis et que ces regrettables publications n'aient plus l'occasion de circuler et de faire des dupes.

Défense sacerdotale. — M. Mouchot, directeur-gérant du journal (disparu depuis) la *Démocratie Bretonne*, *Réveil du Finistère*, avait fait appel des jugements du tribunal de Quimper le condamnant pour diffamation envers M. Le Roux, vicaire à Ergué-Gabéric, et envers le clergé paroissial de Poullaouen. L'affaire est venue, lundi 8 Novembre, devant la Cour de Rennes, qui a confirmé les jugements de première instance.

M. Mouchot faisait défaut, selon son habitude.

La restauration des « penn-ti » en Bretagne. — Dans sa Lettre récente au clergé sur l'émigration bretonne, Mgr l'Evêque de Quimper exprime le vœu de voir se multiplier les « penn-ti, de manière à donner aux journaliers le moyen de vivre économiquement en famille près des propriétés où on les emploie ». Voici, à ce sujet, le très intéressant article que publiait, au mois d'Août dernier, la *Revue de l'Action Populaire* :

« On sait en quoi consiste le penn-ti : c'est une petite maison à laquelle est adjointe une parcelle de terre, une crèche à porcelets et ordinairement une étable pour une vache. Cette habitation dépend d'une ferme et abrite l'un des ouvriers attaché à l'exploitation agricole et sa famille. Le penn-ti sert ainsi de trait d'union entre le propriétaire et son ouvrier : trait d'union qui consiste dans un lien entre deux familles vivant côte à côte d'une façon toute intime, et qui crée entre la famille du maître et celle de l'ouvrier des relations affectueuses. »

« Or, le penn-ti en Bretagne n'est plus qu'un souvenir ; l'égoïsme du siècle dernier, la passion du bien-être ont fait que le penn-ti est devenu peu à peu un objet de location au plus offrant. Il en est résulté que l'ouvrier se détachait de la ferme et devenait un journalier occupé çà et là dans les fermes voisines. Le penn-ti perdit son utilité, on rasa la petite maisonnette et le journalier mourant de faim en campagne avec sa famille partit demander à la ville voisine du travail pour les nourrir. »

« On peut voir la conséquence d'un tel état de choses : les fermiers manquent de bras. Or, actuellement, on tend à réagir, et beaucoup de propriétaires bretons sont en train de doter leurs fermes de nouveaux penn-ti. C'est, assurément, l'un des meilleurs moyens d'attacher l'ouvrier agricole à la terre et de le faire mener une vie aisée et saine, au lieu de s'en aller à la ville trainer une vie inutile et souvent misérable. »

Une Bretonne de Lettres. LA COMTESSE JÉGOU DU LAZ,
par J. BAUDRY. — Hennebont, imprimerie Ch. Normand.

Tel est le titre d'une élégante brochure que vient de consacrer à la mémoire de M^{me} la comtesse Jégou du Laz une autre femme de lettres, déjà connue par ses travaux historiques, notamment par l'importante publication : *La Bretagne à la veille de la Révolution*. Elle nous donne aujourd'hui le portrait d'une châtelaine vivant au milieu des vieux parchemins dans son manoir de Kerloguennic et occupant ses loisirs non seulement à retracer l'histoire de sa famille, mais à publier d'excellentes monographies sur le château de Kerlouet, les baronnies du Faouet et de Rostrenen, Carhaix et ses monastères, sur Gilles de Kerampuil, ce saint recteur de Cléden-Poher en 1562, qui composa les *Heures bretonnes* et traduisit en breton le *Catéchisme de Canisius*. Mieux que tout autre, M^{me} Baudry pouvait apprécier un pareil labeur ; aussi a-t-elle tracé de tout son cœur le portrait de M^{me} la comtesse Jégou du Laz, dépeignant en elle, la femme et l'écrivain avec une telle délicatesse de touche, que la *Société académique de Nantes* n'a pas hésité de couronner son ouvrage en lui accordant une médaille d'argent.

CHRONIQUE GÉNÉRALE

ROME. — Au Vatican, les audiences ont été suspendues pendant les fêtes de la Toussaint.

Le Souverain Pontife a célébré la messe dans sa chapelle privée et donné surtout à la prière ces jours consacrés aux morts.

Les réceptions ont repris dès le 3 Novembre.

La bonté avec laquelle le Souverain Pontife accueille les demandes d'audiences pourrait ne pas aller sans inconvénient, si les personnages qui recommandent ces visiteurs le faisaient sans discernement.

C'est pourquoi S. E. Mgr Bisleti, majordome de Sa Sainteté, a envoyé aux Supérieurs des divers établissements nationaux et aux prélats résidant à Rome une circulaire les invitant à ne donner de recommandation, même pour des audiences collectives et des cérémonies pontificales, qu'à des personnes connues d'eux ou sur lesquelles ils auraient des références sûres et dignes de considération.

— **Le Saint-Siège et l'affaire Ferrer.** — Il est de notoriété publique aujourd'hui que le Souverain Pontife avait voulu intervenir pour obtenir la grâce du condamné anarchiste de Barcelone.

Le cardinal Merry del Val, de sa propre initiative, proposa à Sa Sainteté, qui l'accepta pleinement, de faire savoir par voie diplomatique au gouvernement espagnol que le Saint-Siège serait heureux d'entremettre ses bons offices pour obtenir du souverain la grâce de Ferrer, dans le cas où cette intervention aurait été agréée. Tandis qu'on attendait l'issue des pourparlers, la sentence suivit son cours.

Cette nouvelle, de source absolument sûre, devrait faire tomber la campagne d'insinuations malveillantes et d'insultes atroces contre le cardinal secrétaire d'Etat, qui a manifesté une fois de plus en cette conjecture l'élévation de son âme et sa charité sacerdotale... Mais pour les frères et compagnons — comme pour les journaux à leur solde — il doit rester entendu que ce sont les curés et les jésuites qui ont fusillé le chef révolutionnaire espagnol, et que l'ordre d'exécution est parti de celui-là même qui avait proposé au Saint-Père une intervention miséricordieuse... C'est leur manière à ces gens d'entendre et de pratiquer la bonne foi !

Legs pieux. — Monseigneur l'Evêque de Beauvais, par une lettre du 21 Mars 1909, soumit à la Congrégation du Concile le doute suivant :

« Les prêtres et laïques peuvent-ils, à l'insu de l'Ordinaire, recevoir des legs pieux, en gérer l'administration et en remplir les charges ? »

La Sacrée Congrégation du Concile, après avis du Consulteur et mûr examen de la question, a répondu en sa séance plénière du 7 Août 1909 : « Tous ceux, prêtres ou laïques, à qui sont confiés des legs pieux, sont tenus d'en informer le plus tôt possible l'évêque, qui a le droit de veiller à l'administration et de pourvoir à la sécurité de ces legs. »

Cette règle s'applique, à plus forte raison, aux fondations restituées, qui sont *des biens d'Eglise*, et que les auteurs ou héritiers directs qui en ont obtenu la restitution n'ont pas, en conscience, le droit de s'attribuer personnellement, ni d'administrer à leur gré.

Union. — Mgr l'Evêque de Nancy a publié une brochure sur *l'Union des catholiques, des libéraux sincères et des honnêtes gens de tous les partis.*

Notre Saint-Père le Pape lui a fait écrire par son secrétaire particulier :

« Persuadé du grand bien que procurerait à la société religieuse et civile cette union, le Saint-Père fait des vœux pour que tous les hommes de bon sens, et sans porter préjudice à leur parti, comprennent la nécessité de coopérer au vrai bien de leur patrie, en face des périls qui la menacent. »

Un grand nombre d'évêques, parmi lesquels Mgr Duparc, évêque de Quimper, ont envoyé à Mgr Turinaz leur adhésion et leurs félicitations.

Poursuites contre les Evêques de France. — La « Fédération des Amicales d'institutrices et d'instituteurs publics de France et des colonies » avec « les Amicales » de chaque département intentent un procès collectif aux membres de l'épiscopat français signataires de la Lettre sur les droits et devoirs des parents relativement à l'école.

Les « associations requérantes » réclament à chacun des évêques « conjointement et solidairement la somme de 5.000 francs à titre de dommages-intérêts pour le préjudice à la fois matériel et moral » que la Lettre épiscopale « a porté au corps des instituteurs ».

C'est Mgr Luçon, cardinal archevêque de Reims, qui a reçu le premier l'assignation.

On se demande sur quelle base légale repose le procès. En remplissant un devoir de conscience, les évêques ont usé du droit indubitable qu'ont tous les citoyens de contrôler — donc de critiquer — l'administration du pays. Le gouvernement lui-même l'a reconnu.

En tous cas, que la menace soit sérieuse ou non, ce n'est pas ce qui fera reculer les évêques, ni les pères de famille.

On assure que les auteurs et éditeurs des manuels condamnés poursuivraient également les Evêques. Il faudrait alors admettre

que l'usage d'un droit peut être puni, et les commissions scolaires qui excluent et proscrivent d'autres ouvrages pourraient être l'objet de représailles.

MARSEILLE. — Pas d'aumônier. — Mgr Fabre, évêque de Marseille, a refusé de nommer un aumônier pour une des deux annexes du lycée, dont l'inauguration eut lieu il y a un mois sous la présidence de M. Viviani et de M. Brisson. Dans l'annexe du boulevard Perrier, un prêtre pourra exercer les fonctions d'aumônier, mais celle de Saint-Charles, établie dans le superbe édifice dérobé aux Frères de la Doctrine chrétienne, sera privée de ce service religieux, Mgr Fabre ne voulant pas que l'Eglise soit représentée dans un établissement dont on l'a illégitimement dépouillée.

Le Sénateur Piot. — Le sénateur Piot vient de mourir, âgé de 81 ans. Il s'était fait connaître par l'ardeur avec laquelle il poursuivait une propagande louable et d'une extrême nécessité. Il signalait l'affreux affaiblissement continu que subit la population française et il cherchait les moyens d'y remédier. Ces moyens, il ne les a pas trouvés, parce qu'il ne pouvait pas discerner la raison principale des désordres qu'il déplorait. La dépopulation vient surtout de l'immoralité ; et celle-ci a pour cause l'irréligion. C'est la libre-pensée qui habitue les gens à supprimer le plus possible de devoirs. Se faire son existence à sa guise, c'est aujourd'hui la morale en vogue. Pour combattre cette odieuse morale-là, il faut s'appuyer sur celle qui n'est pas l'œuvre des hommes. Mais on ne veut pas ; et le pauvre sénateur Piot a perdu son temps et sa peine.

Dieu, sans doute, lui a tenu compte de ses efforts pour la cause de la morale : les journaux catholiques annoncent, d'après « une source absolument sûre », que M. le sénateur Piot est mort réconcilié avec l'Eglise.

La Ligue Patriotique des Françaises à Lourdes. — Le 3^e Congrès général de la Ligue Patriotique des Françaises s'est tenu à Lourdes du 6 au 10 Octobre, sous la présidence d'honneur de S. G. Monseigneur l'Archevêque de Paris.

Dès l'ouverture du Congrès, le télégramme suivant était adressé par la Présidente Générale au Saint-Père :

Humblement prosternées aux pieds de Sa Sainteté, les Ligneuses de la Ligue Patriotique des Françaises réunies en Congrès général, à Lourdes, sous le Patronage de Sa Grandeur Monseigneur l'Archevêque de Paris, renouvellent l'assurance de leur fidélité constante à demeurer sur le terrain d'action sociale catholique, en dehors de toute action politique, conformément aux Directions Pontificales transmises par Son Eminence le Cardinal Merry del Val dans sa lettre du 30 Septembre 1907, qui définissait le vrai programme de la Ligue. Résolues, de plus en plus, à suivre strictement ce programme, elles pensent contribuer ainsi, pour leur part, à titre d'humbles auxiliaires de l'Epis-

copat et du Clergé, à faciliter l'union des Catholiques de France. Elles supplient humblement Sa Sainteté de daigner bénir les travaux du Congrès de Lourdes, qui s'ouvre aujourd'hui, et d'étendre cette bénédiction à toutes les Ligneuses de France.

Son Eminence le Cardinal Merry del Val y a répondu, en envoyant aux congressistes la bénédiction du Saint-Père pour les Ligneuses et leurs familles, par le télégramme ainsi conçu :

Saint-Père, bien sensible au filial hommage d'entier dévouement que vous avez tenu à lui exprimer, par votre noble dépêche, au nom des Adhérentes de la Ligue Patriotique des Françaises, réunies à Lourdes pour le cinquième Congrès général, sous le Patronage de l'Archevêque de Paris, vous remercie et renouvelle ses encouragements, ses vœux, et, comme gage de sa paternelle bienveillance et de particulières grâces divines, bénit de cœur le Congrès de la Ligue et les familles.

Plus encore que dans les précédents Congrès, les déléguées de toutes les régions de France se sont montrées vibrantes de zèle apostolique, et ont étudié, avec ardeur, les moyens de faire fructifier leurs œuvres et principalement l'œuvre de la Ligue elle-même, qui, par son organisation, permet d'atteindre toutes les adhérentes, de faire la conquête individuelle des âmes, d'essayer pour sa part de transformer la vie individuelle, professionnelle et sociale de notre pays.

Les séances d'études sont alternées matin et soir avec les séances générales, et l'on y remarque l'esprit de suite qui est la caractéristique de l'action persévérante de la L. P. D. F.

Les deux premières séances générales sont présidées par sa Grandeur Mgr du Vauroux, évêque d'Agen. Sa Grandeur s'intéresse particulièrement aux moyens surnaturels très apostoliquement exposés par la Vicomtesse de Vélard, et surtout l'angoissante question du recrutement sacerdotal remarquablement traitée par M^{lle} Krafft, et sur laquelle Sa Grandeur insiste avec toute son autorité et son zèle sacerdotal.

C'est ensuite le cortège des œuvres sociales qui nous les montre toutes en progrès, puis c'est la revue du Sud-Ouest où des rapporteurs émérites seront bien vite désignées comme Conférencières dans la commission spéciale. Former des Conférencières, tel est le grand souci de la Baronne Reille ; aussi donne-t-elle une grande importance à la formation de cet apostolat.

Puis tour à tour émues, instruites, orientées par les splendides discours et rapports de M^{lle} Devuns, de M^{lle} de Noailat, de M^{lle} de Valette, de M^{lle} Gervais, de la Baronne de Boury et de M^{me} Gauthier, les congressistes prennent des résolutions pratiques, pour l'organisation générale, l'organisation locale, les réunions de dizaines, pour la surveillance des revues et publications, pour la diffusion des Images historiques, la lutte contre la pornographie, etc. ; enfin M^{lle} Frossard, après son rapport général, fait applaudir le vœu suivant, approuvé par le vénéré archevêque de Paris :

« Que la dévotion à Jeanne d'Arc croisse de plus en plus dans

nos comités et que les membres de la Ligue donnent leur concours au clergé pour rendre la célébration de la fête de la Bienheureuse aussi solennelle que possible, le jour où elle aura lieu, dans tous les diocèses de France. Que Jeanne d'Arc, après avoir été notre modèle, soit encore le céleste général sous le commandement duquel on oublie ce qui divise, ce qui désunit, pour n'aspirer qu'à la conquête des âmes, et travailler « de par le Roy du Ciel » au salut national. »

Tels furent les travaux des congressistes, qu'elles surent animer tour à tour par leurs discussions aussi instructives qu'intéressantes, travaux qui se terminèrent par le discours profond et documenté de M. Pagès, président de la Jeunesse catholique du Midi, qui a noblement traité, le sujet « Traditions et progrès ».

Mais si les Ligueuses travaillaient, elles priaient aussi; chaque jour elles commençaient par là comme elles finissaient par là, elles se réunissaient à la Grotte où elles entendaient M. le chanoine Poulin, curé de la Trinité, qui, dès l'aurore du Congrès, leur demanda d'être un cénacle de recueillement pendant ces jours de congrès, et qui leur fit méditer le *Pater*, touchant par là toutes les vérités, en même temps qu'il excitait aux résolutions les plus héroïques et les plus généreuses.

L'Etat maître d'école. — Les défenseurs quand même de l'école laïque vont jusqu'à dire que le père n'a pas le droit de surveiller l'enseignement donné à son enfant, que le seul responsable ici c'est l'Etat.

Comment se fait-il, Messieurs, que le peuple le plus intelligent se paie si facilement de mots? L'Etat! l'Etat! mais, qu'est-ce donc que ce personnage qui va se substituer au père de famille, qui va le remplacer, qui va contredire son œuvre, qui va la déformer s'il lui plaît, sans que le père ait le droit de réclamer?... On raconte que Louis XIV disait : l'Etat, c'est moi. Si le mot est vrai, il était au moins excessif, mais du moins il était clair.

L'Etat aujourd'hui, chez nous, c'est tous ceux qui commandent dans notre pays, c'est tous ceux qui exercent une fonction publique; l'Etat, c'est le percepteur quand il s'agit d'impôts, l'agent voyer ou le cantonnier quand il s'agit de routes, c'est l'instituteur quand il s'agit d'école.

L'Etat, par conséquent, c'est cet homme honorable qui, ayant conscience de sa mission, remplit vis-à-vis de l'enfant un rôle vraiment éducateur, dans la préoccupation constante de faire des enfants dignes de leurs pères. Mais l'Etat aussi ce serait ce maître nouveau genre, fraîchement diplômé, n'ayant peut-être pas encore terminé sa croissance, rempli d'esprit nouveau. C'est lui qui pourrait se placer en face de l'enfant pour lui apprendre à mépriser tout ce qu'il voit pratiquer par son père ou par sa mère, pour lui enseigner une histoire dans laquelle l'enfant verra la condamnation de tout ce que lui ont raconté ses parents!

C'est l'Etat! ce jeune homme, et c'est devant lui que doit s'éclipser l'autorité paternelle! En le voyant passer dans nos rues, le jour où il vient à la conquête de son diplôme, pères et mères de famille, vous devez dire : voilà celui qui me remplacera demain près de mon fils! Voilà celui à qui mon fils sera livré sans que je puisse savoir ce qu'il lui enseignera!

Mais non, ce n'est pas possible!

La théorie de l'Etat maître de l'enfant, c'est une insanité, ou c'est une intolérable tyrannie, telle que le paganisme a bien pu l'inventer, mais n'a pas pu la pratiquer.

Le bon sens français saura bien aussi en faire justice.

Mais, en attendant, qu'avez-vous à faire?

Nous vous l'avons dit encore. Nous vous avons dit que pour faire valoir plus efficacement leurs droits, les pères et mères de famille devaient s'associer. Ce qu'un homme isolé ne peut obtenir, un groupement l'obtiendra.

Un groupement obtiendra qu'un maître ne choisisse pas un mauvais livre; un groupement obtiendra qu'un maître ne le cache pas aux yeux des parents, en ne permettant pas aux enfants d'emporter à la maison le livre qu'il a payé; un groupement obtiendra qu'un maître n'aille pas jusqu'à effacer, sur la couverture du livre, le nom de l'auteur condamné; un groupement obtiendra qu'on respecte l'enfant et son père.

Il n'y a que trois ans qu'on a commencé en France ce mouvement d'association; il a pris de l'extension, il s'est généralisé, au point qu'aujourd'hui, il existe en France 2.000 associations déclarées, sans parler de celles qui n'ont pas cru devoir demander l'autorisation. Notre Morbihan en compte quelques-unes.

L'année dernière, à pareille place, je vous demandais de les créer. Je réitère ma demande. Si les pères ne veulent pas s'y mettre, que les mères se fassent entendre, leur voix ne sera pas moins éloquente. Elle sera peut-être plus persuasive. Une fois de plus, en sauvant leurs enfants, elles auront sauvé la France.

(Mgr Gouraud, évêque de Vannes.)

Discours prononcé au Congrès des Œuvres diocésaines.)

BIBLIOGRAPHIE

La Pratique de l'Amour de Dieu. Aux hommes du monde, Carême 1909, par M. l'abbé DE GIBERGUES, Supérieur des Missionnaires diocésains de Paris. — Un volume in-18 raisin. 3 fr. (Libraire V. Ch. Poussielgue.)

Les esprits soucieux de posséder la vérité morale dans son intégrité et non pas la vérité travestie ou diminuée, comme elle l'est trop souvent, apprécieront le nouveau livre de M. l'abbé de Gibergues. Son enseignement impeccable a le rare mérite d'adapter aux situations si complexes de l'heure présente l'immuable principe inspirateur des âmes sérieuses et chrétiennes. Nul doute que le bien fait par la parole aux grands auditoires qui l'ont entendue, ne se continue par la lecture dans le cœur de ceux qui méditeront ces pages si fortement et si chrétiennement pensées.

JEANNE D'ARC, Incarnation de la France. (2^e édition.) — Beau panégyrique, prononcé par M. l'abbé VIEILLARD-LACHARME dans la cathédrale de Sens, le 22 Juin 1909. L'éminent orateur, bien connu des chaires parisiennes, a montré Jeanne d'Arc réalisant, par sa sainteté, l'idéal de la France, fille aînée de l'Eglise, et, par son patriotisme, l'idéal de la France, soldat du Christ. — S'adresser à l'auteur : Boulevard Beauséjour, 23, Paris (XVI^e). Prix de l'opuscule : 0 fr. 60.

Publications de F. PAILLART, éditeur, à Abbeville.

Suzel et sa Marraïne, par M. AIGUEPERSE. Un volume in-18 de 144 pages. — Prix, broché, 1 fr.

Vient de paraître : Paroles de Jeanne d'Arc, par J.-M. A..., missionnaire apostolique. Un volume in-32 de 168 pages. — Prix, broché : 0 fr. 25 ; franco : 0 fr. 30.

Bibliothèque Bleue. Collection de Romans pour Tous. Chaque volume : 2 fr. 50 ; franco : 2 fr. 75.

Une bonne Affaire. Par M. DU CAMPFRANC.

A Quimper, librairie J. Salaun.

Revue Financière.

L'allure du marché a été des plus régulière. Si l'on excepte la séance de samedi, où la cote a montré quelque lourdeur, la tentance générale est restée orientée à la hausse.

La Rente Française est montée à 99,10 pour revenir à 98,95. Les Fonds Russes ont gagné un peu de terrain. Nouveaux progrès de l'Extérieure à 96. Le Turc Unifié s'est relevé à 93,75.

Les Lots du Congo se sont avancés à 93. On sait que ces bons sont répartis à raison de 25 par série, entre 60.000 séries et sont remboursables soit par des lots, soit au pair de 100 fr. majoré chaque année d'une prime de 5 fr., qui tient lieu d'intérêts.

Les Sociétés de Crédit se sont bien comportées. Le Crédit Lyonnais est monté à 1.334, le Comptoir d'Escompte à 775. La Société Générale a encore gagné un peu de terrain à 707.

Les actions de nos grandes compagnies de chemins de fer ne montrent plus un si bel entrain. Elles ont éprouvé la répercussion de la lourdeur de la Rente. Elles se représentent toutefois à peu de chose près aux mêmes cours que la semaine dernière.

La Transatlantique est indécise à 240. Les Messageries Maritimes ont progressé à 198.

Les Omnibus ont repris à 1.450.

Le Rio-Tinto a gagné un peu de terrain à 1.933, ex-coupon de 32 fr. 06.

On annonce la prochaine introduction, sur le marché, par les soins de la Banque de l'Union Parisienne, des actions de la Société financière des Caoutchoucs, au capital de dix millions de francs. Cette société a pour objet : la plantation et la culture en Malaisie, les Indes Néerlandaises ou Anglaises ou ailleurs de toutes espèces de plantes et notamment d'arbres à caoutchouc.

Les obligations de la Société Ottomane des Eaux de Beyrouth sont demandées à 480. Ayant pour gages le capital, les constructions, installations, etc..., ces titres donnant un revenu de 5,20 %, représentent un placement intéressant.

Un bon courant d'achats est à noter à 144 fr. sur l'action de la Société Française de Mines de fer, qui exploite deux groupes d'importantes concessions, l'un en Algérie, l'autre en Normandie. Les résultats obtenus avec le premier groupe seul, permettent d'envisager un accroissement sensible de ses affaires lorsque son exploitation sera complète.

L'Asbanti and Gold Coast est recherchée à 43,75.

MAISON
fondée
en 1840.

—
La plus
importante
de
la région.

—0—



TOUT
le
MOBILIER

—
Choix
des
dernières
créations.

—0—

ELY-LABASTIRE

BREST — Bureaux : Rue de la Rampe, 53 — BREST

Nouvel Agencement du Magasin spécial
pour ORNEMENTS, ORFÈVRETERIE et BRONZES d'EGLISE.

CONDITIONS SPÉCIALES pour le Clergé et les Communautés.

Ayant traité des marchés très importants avec les **Premières Fabriques Françaises** pour les *Etoffes d'ameublement — Laines et Crins — Lits fer et cuivre — Linoleums — Glaces — Lustres électriques — Pendules*, etc., — j'ai obtenu ainsi sur les prix courants de tous ces articles un grand rabais dont je serai heureux de faire bénéficier toutes les personnes qui voudront bien m'honorer de leurs achats.

Prix inférieurs à tous ceux des Catalogues parisiens et autres.

Voir nos **ÉTALAGES** : 38, rue de Siam ; 50 et 53, Rampe.

Sœur Marie.

Sous ce titre se recommandent :

L'Eau de Mélisse des Carmes Sœur Marie ;
Alcool de Menthe, Dentifrice Sœur Marie ;
Eau de Cologne Sœur Marie.

Produits renommés par leur goût et leur finesse exquise.

En vente : chez M. J. SALAUN, libraire, Quimper ; M. TOURMEN, libraire, Brest ; MM. ROGER, JEAN, LE GOAZIOU, libraires, Morlaix.
MARQUE DÉPOSÉE : Sœur Marie.

Spécialité de Vitraux, Grisailles & Sujets

A. Saluden

Peintre-Décorateur

16, rue Traverse — BREST — rue Traverse, 16.

GRAVURES RELIGIEUSES || DÉCORATION D'ÉGLISES
ENCADREMENTS ET CHAPELLES

VINS ET SPIRITUEUX

ANCIENNE MAISON **Ferdinand LALANDE**

— « Fondée en 1858 » —

DUPOUY & MAYAUDON

51, Quai des Chartrons, BORDEAUX

Fournisseurs attitrés du Clergé, Noblesse, Bourgeoisie
et Communautés religieuses.

Vin de Messe recommandé, garanti pur, naturel et d'origine.
Références, tarifs et échantillons sur demande.

Agent : Emile DANTEC, 32, rue Ange de Guernisac, MORLAIX.

LIQUEUR de BALAN

DÉCOUVERTE de L'ABBÉ HODIEUX,
Curé de BALAN (Ain).

REMÈDE INFAILLIBLE contre la Tuberculose, la Bronchite Chronique, l'Anémie, la Neurasthénie, les Maladies des Nerfs, les Rhumatismes, l'Arthrite, les Maladies de la Peau, la Furonculose, la Constipation, les Maladies de l'Estomac, de l'Intestin, du Foie, du Cœur, de l'âge critique, l'Artério-Sclérose, l'Albumine, le Diabète, les Varices, les Affections des Reins, et en général toutes les maladies provenant des Vices du Sang. *Ecrire au LABORATOIRE, rue de la Fromagerie, 7, LYON.*

L'Administrateur-Gérant : AR. DE KERANGAL.

Quimper, typographie DE KERANGAL, imprimeur de l'Evêché.

LA SEMAINE RELIGIEUSE

DU DIOCÈSE

DE QUIMPER ET DE LÉON

SOMMAIRE

I. PARTIE OFFICIELLE. — *Communications de l'Evêché* : Lettre de M^{re} l'Evêque de Quimper et de Léon sur l'Ecole neutre et les Associations de Pères de famille ; Décès ; Nomination.

II. PARTIE NON OFFICIELLE. — *Chronique du diocèse* : Intentions recommandées aux prières ; Nécrologie ; Plouguerneau ; Quim-

per ; Lesneven ; Nos missionnaires ; Pour les écoles chrétiennes.

III. — *Chronique générale* : Rome ; Les poursuites contre les Evêques ; Pour l'union ; La liberté de penser ; A propos des manuels scolaires condamnés ; Avis utile.

IV. — *Bibliographie.*

V. — *Annonces et avis divers.*

Offices de la semaine.

Dimanche, 21 Novembre. — 25^e et dernier Dimanche après la Pentecôte. Octave de la Dédicace. Double. Blanc. A la messe, mémoire du Dimanche.

Vêpres de la Dédicace, avec mémoires du suivant et du Dimanche, *dans les Eglises consacrées.* — *Dans les autres,* Vêpres du suivant, avec mémoires de la Dédicace et du Dimanche.

Lundi, 22. — St^e Cécile, Vierge, Martyre. Double. Rouge.

Mardi 23. — S. Clément, Pape, Martyr. Double. Rouge.

Mercredi, 24. — S. Paul de la Croix, Confesseur. Double. Blanc.

Jeudi, 25. — St^e Catherine, Vierge, Martyre. Double. Rouge.

Vendredi, 26. — S. Silvestre, Abbé. Double. Blanc.

Samedi, 27. — S. Didace, Confesseur (du 13 Novembre). Semi-double. Blanc.

Dimanche, 28. — 1^{er} Dimanche de l'AVENT.

Ordre de l'Adoration perpétuelle pendant la semaine.

Saint-Frégant	du 21 au 23 Novembre.
Plomelin	du 24 au 26 —
Rédéné.	du 27 au 30 —

PARTIE OFFICIELLE

COMMUNICATIONS DE L'ÉVÊCHÉ

I. LETTRE DE MONSIEUR L'ÉVÊQUE DE QUIMPER ET DE LÉON

AU CLERGÉ DE SON DIOCÈSE

Sur l'École neutre et les Associations de Pères de famille.

MESSIEURS ET CHERS COOPÉRATEURS,

J'ai suivi comme vous avec attention et sans surprise tout le mouvement d'hostilité qui s'est produit dans le monde officiel autour du Mandement scolaire de l'Episcopat Français.

Rien de ce que j'ai pu lire ne m'a paru répondre avec précision, sur quelque point que ce soit, à notre exposé de principes, à nos raisons de conscience, et aux décisions pratiques qui en découlent.

On prépare contre nous une loi nouvelle. Elle aggravera notre situation. Elle ne suffira pas à faire passer du côté de nos adversaires le bon sens et la justice. Nous n'avons pas à nous en soucier.

Je sais que dans vos paroisses la parole des Evêques a été comprise. Les consciences se sont émues. Là où des Manuels condamnés étaient en usage, les parents ont fait les démarches nécessaires. Ils ont agi auprès des instituteurs. Ils ont parlé avec fermeté, parce que leur cœur les inspirait autant que leur foi. Ont-ils été entendus ? Plusieurs des Maîtres à qui ils s'adressaient peuvent avoir en tête des préjugés fâcheux. Ils n'ont plus sur la loi divine et les lois humaines les idées justes qu'ils devaient à leur catéchisme. Ils subissent d'ailleurs le joug d'une direction ouvertement ennemie de l'Eglise. Étaient-ils dans les dispositions voulues pour comprendre le cri de l'âme des Pères et des Enfants ? J'ignore tout cela. Mais rien de tout cela ne suffirait à justifier de leur part un refus contraire au droit imprescriptible des consciences. S'ils s'y obstinaient, leur autorité succomberait à cette crise, en même temps que le respect dû à leur fonction.

Laissez-moi vous rappeler, Messieurs et chers Coopérateurs, que les réclamations de vos paroissiens seraient plus efficaces et mieux obéies, s'ils unissaient leurs forces pour imposer leur volonté. Pourquoi ne se sont-ils pas déjà groupés en *Associations de Pères de famille*, comme nous les y invitions, l'année dernière ? J'entends dire que, dans les rares cantons où cet appel a été suivi, on constate, dans l'action

des familles auprès des Maîtres, plus d'ensemble et plus d'élan. Il est évident, d'ailleurs, que le bureau d'une Association, se présentant à l'école pour dire au maître la volonté de tous les Associés, sera écouté avec plus d'égards qu'un père ou une mère isolés.

Si surtout il semble quelque jour nécessaire de recourir aux tribunaux contre un Instituteur qui aurait tenu en classe des propos malséants, un groupe d'hommes sérieux agira avec plus d'assurance, plus de calme, et plus d'énergie qu'un seul *plaignant*, si résolu qu'il soit. L'Association sera toujours en éveil. Elle surveillera de plus près l'enseignement donné. Elle procédera avec une sage lenteur. Son enquête sera d'autant plus minutieuse, plus réfléchie, plus exacte. Son action sera donc plus sûre. Si plusieurs familles, comme il arrive presque toujours, se trouvent atteintes en même temps dans la personne de leurs enfants par la même leçon coupable, elle les représentera toutes devant le tribunal. Elle hésitera moins qu'un homme seul à assumer la responsabilité d'une action judiciaire et à en subir les conséquences en cas d'échec. Donc, aussi longtemps que la législation permettra de recourir aux juges contre les Instituteurs dévoyés, l'Association de Pères de famille paraît devoir être l'organe naturel et tout désigné des revendications familiales. Si même, dans certains cas, elle ne peut pas agir directement, elle sera du moins derrière celui de ses membres qui devra prendre en mains la cause. Elle le soutiendra. Elle l'encouragera. Elle l'inspirera de ses conseils.

Il est possible, je le sais, que ce genre de démarche lui soit bientôt interdit. La loi qu'on annonce mettrait l'Instituteur à l'abri de toute poursuite directe. Elle édicterait même des pénalités spéciales contre les parents coupables de faire la guerre aux mauvais livres et aux mauvaises écoles. Aux doléances des familles la loi répondrait : « N'attaquez pas l'Instituteur. Il n'est pas responsable. Le responsable, c'est l'Etat. Plaignez-vous aux autorités scolaires. Poursuivez le gouvernement. » Des poursuites de ce genre-là aboutissent rarement. Le gouvernement est un personnage difficile à vaincre, même quand il ne représente plus le bon droit. Il est rare que les tribunaux lui donnent tort. J'estime cependant qu'il conviendra de recourir, le cas échéant, à ce moyen de défense, et qu'il faudra poursuivre le gouvernement pour les fautes de ses instituteurs. Or, je crois que les Associations de Pères de famille pourront, seules, engager cette bataille avec quelque chance de succès et en soutenir le poids jusqu'au bout.

C'est pourquoi je voudrais voir constituer une Association de Pères de famille au moins dans chaque canton. Elle comprendrait des associés de toutes les paroisses du Doyenné. Elle pourrait donc agir, selon les circonstances, sur l'une ou

l'autre des écoles intéressées, ou sur toutes ensemble si toutes étaient dans le même cas délictueux.

Les Associations dont je parle sont faciles à former. La *Semaine religieuse* en a plusieurs fois entretenu ses lecteurs, et particulièrement dans le numéro du vendredi 4 Décembre 1908. Le Secrétariat des Associations des Chefs de famille, 51, rue de Lévis, à Paris, vous donnerait sur les *Statuts* tous les renseignements pratiques utiles.

Mais les batailles administratives ou judiciaires, engagées par une Association, seront toujours longues. Les avis que j'ai déjà donnés devront donc être appliqués dans l'intervalle, pour que le mal ne se fasse pas impunément dans l'école. Le devoir n'attend pas. Il s'impose aux parents dès le premier jour. Ils interviendront auprès des Maîtres. Ils interdiront à leurs enfants l'usage des Manuels condamnés. Ils ne leur permettront même pas de les garder. Ils organiseront enfin, s'il le faut, la grève des écoliers, et, s'ils ne trouvent pas d'école libre où les mettre, ils garderont leurs enfants chez eux aussi longtemps que l'école sera empoisonnée par de mauvais livres.

C'est la loi chrétienne. Nul ne peut prétendre qu'il demeure bon catholique, s'il fait donner, aux jeunes âmes dont il est chargé par Dieu, un enseignement précisément contraire à celui de l'Eglise, et destiné à le détruire au fond du cœur, dans un temps plus ou moins long, avec des délais parfois calculés, mais sûrement et peut-être pour toujours.

Souvent, les Maîtres laïcs prétendront qu'ils n'enseignent rien de contraire à nos doctrines. Le contrôle sera facile. La doctrine est ancienne. Les Evêques ne sont pas en train de l'improviser pour les besoins de leur cause. Que les maîtres nous prouvent qu'il n'y a pas de contradiction entre leur livre ou leur parole et l'histoire authentique de l'Eglise, et sa tradition, et ses dogmes. S'ils ne le peuvent pas, les Evêques les condamnent justement. Or, là où sont les livres condamnés, il y a un danger mortel pour l'âme de l'écolier. Il y a donc pour le père et la mère un devoir grave de l'y soustraire. C'est une question de vie ou de mort.

Redites souvent aux parents, Messieurs et chers Coopérateurs, que l'école neutre est mauvaise dans son principe, contraire à la loi de Dieu, et toujours dangereuse pour l'âme qui croit. Même quand elle est vraiment neutre, et d'une neutralité bienveillante pour les catholiques, la séparation qu'elle établit entre les croyances et la vie peut être fatale pour l'esprit et le cœur de l'enfant. La foi doit animer toute la vie du chrétien. L'enfant de l'école neutre peut savoir son catéchisme : il n'en vit pas. Pratiquement, il apprend à mettre ses croyances à part, les réservant pour certaines heures et pour certains jours, pour les dimanches et les quatre grandes fêtes de l'année, et encore pour le temps d'une messe

rapide qu'il n'a peut-être pas bien appris à suivre. Pour les autres jours, il doit tirer des habitudes qu'on lui donne cette conclusion terrible : qu'on pense, qu'on parle, qu'on agit autour de lui comme si la foi ne comptait pas. Il n'est partout question aujourd'hui que des droits de la vie du corps. Nous réclamons les droits de la vie de l'âme. L'enfant élevé dans ces conditions n'en jouit pas. Il risque son éternité.

Je compte, Messieurs et chers Coopérateurs, que vous voudrez bien continuer à me tenir au courant de la situation scolaire de vos paroisses. Ces renseignements me sont nécessaires pour vous donner les conseils dont vous avez encore besoin. J'ai l'intention de traiter avec Messieurs les Doyens, au mois de Janvier, toutes les questions qui se rattachent à l'école. La connaissance des difficultés que chacun de vous a pu rencontrer nous facilitera l'étude plus approfondie de nos devoirs.

Ne perdez pas d'ailleurs de vue que, dans cette crise, l'accomplissement du devoir réclame de vous encore plus de sang-froid que de courage. Vous n'y mêlerez, j'en suis sûr, ni passion ni animosité personnelle. Vous défendrez droitement la loi de Dieu, et vous apporterez, dans ce conflit indépendant de votre volonté, tout l'esprit de calme et de mesure qui convient à votre ministère. Ne dépassez pas les sanctions que j'ai déterminées dans la *Semaine religieuse*. Avant d'en appliquer ou d'en annoncer de nouvelles, il faudrait dans chaque cas consulter l'Administration épiscopale.

Veuillez agréer, Messieurs et chers Coopérateurs, l'assurance de mes sentiments affectueux et dévoués.

† ADOLPHE,
Ev. de Quimper et de Léon.

Quimper, 12 Novembre 1909.

Cette lettre pourra être lue en chaire.

II. Décès. — Nous recommandons aux prières le repos éternel de l'âme de M. Pelleau, vicaire à Guipavas, décédé le 13 Novembre.

III. Nomination. — Par décision épiscopale du 17 Novembre, M. Yves-François Péron, anciennement vicaire à Plounéour-Ménez, est nommé vicaire à Clohars-Carnoët.

PARTIE NON OFFICIELLE

CHRONIQUE DU DIOCÈSE

Intentions recommandées aux prières.

I. — L'Eglise et la France. — L'œuvre des séminaires et les vocations ecclésiastiques,

II. — L'instruction chrétienne des enfants.

III. — Missions. — TREFFIAGAT, du 10 au 27 Novembre. Président, la 3^e semaine, M. le chanoine Orvoën, curé-doyen de Concarneau.

— BREST (toutes les paroisses de la ville), du 28 Novembre au 25 Décembre. — Pour N.-D. des Carmes et Saint-Joseph du Pilier-Rouge, mission bretonne du 21 au 27 Novembre; et mission française au Pilier-Rouge, du 4 au 25 Décembre.

— PLOMELIN. — Adoration prêchée, du 21 au 28 Novembre. Président, M. Tanguy, curé de Plougastel-Daoulas.

Monseigneur doit, dimanche prochain, présider la fête du Grand-Séminaire, à Lambézellec, et de là se rendre à Paris pour la réunion des Evêques protecteurs de l'Université catholique.

Sa Grandeur sera de retour à Quimper à la fin de la semaine.

Nécrologie. — Nous avons le regret d'annoncer la mort de M. l'abbé Pelleau, vicaire à Guipavas, décédé dans cette paroisse, à l'âge de 46 ans.

Mercredi soir, 10 Novembre, il s'est trouvé indisposé en administrant un malade. Jeudi, il a dit la messe avec fatigue. Vendredi, il a eu trois vomissements de sang. Il a succombé ce matin samedi, 13 Novembre, à 10 heures, après avoir pieusement reçu l'Extrême-Onction et l'Indulgence de la bonne mort. Malheureusement, il n'a pas pu recevoir le Viatique.

M. Pelleau était une âme droite. Il excellait par sa bonté et sa charité! Il sera très regretté à Guipavas, où il a bien travaillé pendant 14 ans...

Né à Guipronvel, le 15 Mai 1863, M. Pelleau (Jean-Marie) fut ordonné prêtre le 10 Août 1888; nommé d'abord vicaire à Lanildut, le 17 Novembre de la même année, il fut envoyé à Guipavas le 8 Juin 1895.

R. I. P.

Le service de huitaine pour le repos de l'âme de M. l'abbé Pelleau, sera chanté à Guipavas, le lundi 22 courant, à 10 heures.

♦♦

PLUGUERNEAU. — Avis de service anniversaire. — Un service anniversaire pour le repos de l'âme de M. Bleunven, mort vicaire à Guimiliau, sera célébré le mardi 23 Novembre.

QUIMPER. — Retraite d'hommes et de jeunes gens. Conférence de Sa Grandeur Mgr Duparc. — Cette semaine a eu lieu, à Quimper, la retraite annuelle d'hommes et de jeunes gens organisée par l'Union des Retraites Régionales. Monseigneur, à de paternels encouragements, avait joint la promesse de venir lui-même donner une conférence.

Quelques invitations avaient été lancées, et, le mardi 16 Novem-

bre, à 3 heures, 70 à 80 hommes étaient groupés pour entendre la parole du premier pasteur du diocèse.

Monseigneur commence par féliciter les 28 retraitants, puis, s'adressant aux « ouvriers de la onzième heure », il les remercie, eux aussi, et les invite à revenir l'an prochain prendre part à tous les exercices de la retraite.

Nous sommes à une époque où il faut des œuvres, et le zèle des œuvres, Monseigneur s'attend à le trouver dans chacun de ses auditeurs. Il faut que tous travaillent à la réforme du pays, à l'amélioration de leurs semblables. N'oublions pas cependant que charité bien ordonnée invite d'abord à se réformer et à s'améliorer soi-même. Tel est le but, tels sont les précieux avantages de retraites comme celle-ci.

Il faut des œuvres, c'est des œuvres que Monseigneur nous entretiendra aujourd'hui.

Quel est donc tout d'abord le principe des œuvres catholiques? — Ce n'est pas une activité qui veut à tout prix se dépenser, ce ne sont pas des aptitudes, des qualités brillantes, avides de trouver leur développement. Le principe des œuvres catholiques c'est l'esprit de foi.

L'esprit de foi engendre le dévouement véritable, fait d'abnégation et de loyauté. Ce n'est pas pour lui-même, pour le triomphe de ses idées que travaille l'homme digne de ce nom, c'est pour Dieu et pour le bien. Dès lors, peu lui importe quelle forme donner à son activité; dès lors, il se soucie peu du rôle qui sera le sien, glorieux ou obscur. Soldat, il accepte la discipline, travaille à maintenir l'entente, à procurer la conciliation. Il ne se lance jamais seul, mais agit en tout d'accord avec ses prêtres.

Tous, Messieurs, vous êtes appelés à faire des œuvres; pensez-y, réfléchissez, demandez-vous quelles sont les meilleures, les plus utiles et puis allez trouver vos prêtres.

Ces œuvres, Monseigneur ne prétend pas les énumérer toutes; mais simplement, dans une conversation familière il en passera quelques-unes en revue.

Ce sont d'abord les *Ecoles libres*. Des écoles libres, Monseigneur voudrait qu'on pût en créer dans chaque paroisse. Il espère, à la suite de cette réunion, en voir surgir au moins dans quelques-unes. Lui se charge de trouver les maîtres et maîtresses; maîtres pieux, dévoués, sacrifiés, tels que les désirent des parents chrétiens. Pour cela il compte sur Dieu, qui ne manque jamais. Aux fidèles de donner les locaux, d'assurer le recrutement des élèves. Riches et pauvres contribueront à cette grande œuvre, les uns par leur argent, les autres par leurs efforts et leurs démarches.

Bien plus, puisque l'école laïque subsiste, il faut la surveiller. Ce devoir incombe aux pères de famille. A eux de suivre de près l'enseignement, de se rendre compte des livres mis entre les mains de leurs enfants et de porter plainte à qui de droit. Dans ce but, Monseigneur espère voir se former des *Associations cantonales de Pères de Famille*.

Les syndicats, mutualités et autres groupements sociaux peuvent rendre de grands services ; mais pour être comme ils le doivent des instruments de paix sociale et de conciliation, il faut qu'ils soient vraiment, effectivement chrétiens. L'étiquette importe peu, mais l'esprit doit être celui du pur catholicisme. Pas d'œuvres neutres. La neutralité est un leurre et une impossibilité.

Parmi ces œuvres imprégnées d'esprit chrétien, il en est qui, pour être un peu antiques, n'en sont pas moins bonnes et fécondes. Ici, Monseigneur s'arrête avec une complaisance marquée sur les *Conférences de Saint-Vincent de Paul*. Il les voudrait voir établies partout, jusque dans les campagnes. Les Conférences rurales fondées jadis en Bretagne par les tournées apostoliques d'Ozanam et de la Villemarqué sont un des moyens les plus pratiques de faire du bien. Pour cela, elles ne se limiteront pas à une lecture pieuse et à quelques visites de pauvres, mais, fidèles à l'esprit de leurs premiers fondateurs, elles seront dans chaque paroisse un office central de la charité, de la justice et de l'apostolat.

La France revivra par les œuvres sociales, disait M. de Mun, et les œuvres sociales sont nées au XIX^e siècle des Conférences de Saint-Vincent de Paul.

Monseigneur recommande chaudement la Jeunesse Catholique, désirée par le Pape et par les évêques, comme le moyen de former au service de Notre Seigneur un organe très souple de vie chrétienne et d'apostolat pour le bien des paroisses.

Patronages, salles de lecture, œuvres travaillant à former des conférenciers, sont passées en revue. Puis Monseigneur en arrive à un organe paroissial plus imposant que le groupe de Jeunesse Catholique, non par le nombre mais par la gravité de ses membres, par l'importance aussi des intérêts qui lui seront confiés. C'est le *Comité Paroissial*, qui rapproche les catholiques les meilleurs et les plus agissants sous la direction de leurs curés.

Brièvement, Monseigneur signale, en finissant, les défauts et les abus possibles. Il veut éclairer, non décourager les initiatives, et recommande avec insistance la persévérance dans le bien. Nous aurions, à première vue, mille raisons de nous décourager, c'est vrai ; mais ces mille raisons, mieux comprises, sont nos meilleurs motifs de confiance.

Tant que surgiront des persécuteurs, il y aura de l'espoir. C'est au Calvaire, et non sur le Thabor, que Jésus-Christ a vaincu l'Enfer. Si Dieu nous fait souffrir, c'est qu'il veut nous sauver.

X...

LESNEVEN. — Retraite de Tertiaires, du 7 au 13 Novembre. — Lesneven, 23 ; Plouguerneau, 21 ; Trégarantec, 12 ; Plouider, 10 ; Plouneventer, 8 ; Plouneour-Trez, 8 ; Ploudaniel, 8 ; Saint-Thonan, 8 ; Goulven, 7 ; Lannilis, 7 ; Plabennec, 7 ; Bodilis, 6 ; Landivisiau, 6 ; Guiclan, 5 ; Lanhouarneau, 5 ; Plouénan, 5 ; Plougar, 5 ; Plouvien, 5 ; Roscoff, 5 ; Bourg-Blanc, 4 ; Kernilis, 4 ; Landerneau, 4 ; Pleyber-Christ, 4 ; Plouarzel, 4 ; Plouédern, 4 ;

Ploumoguier, 4 ; Saint-Thégonnec, 4 ; Trégionou, 4 ; Kernouës, 3 ; Loc-Maria-Plouzané, 3 ; Ile d'Ouessant, 3 ; Plouescat, 3 ; Plounévez-Lochrist, 3 ; Saint-Frégant, 3 ; Trélez, 3 ; Coatmeal, 2 ; Guilers, 2 ; Kersaint-Plabennec, 2 ; Kerlouan, 2 ; Lanarvily, 2 ; Logonna-Daoulas, 2 ; Plougastel, 2 ; Plouguin, 2 ; Saint-Marc, 2 ; Saint-Méen, 2 ; Saint-Ségal, 2 ; Saint-Pol de Léon, 1 ; Saint-Renan, 1 ; Le Conquet, 1 ; Le Drennec, 1 ; Le Folgoat, 1 ; Bohars, 1 ; Daoulas, 1 ; Lambézellec, 1 ; Landéda, 1 ; Loc-Mélard, 1 ; Ploudiry, 1 ; Plouvorn, 1 ; Tréslévénez, 1.

Paroisses : 59. Retraitantes : 253.

Nos Missionnaires. — Lettre du P. Abgrall, missionnaire apostolique, à Huong-Phuong (Annam).

Au Pays des Grottes, Septembre 1909.

MON CHER FRÈRE,

Parti en barque de Huong-Phuong le 3, au matin, arrivé le 4 à midi à la station de barques dont j'ai à m'occuper. Quatre perches plantées en terre, supportant un toit d'herbes de montagne, murs *item* en herbes, 5 mètres de long, 4 mètres de large, voilà ma cathédrale. En revanche, pays magnifique, montagnes rocheuses avec grottes, dont une, merveilleuse, en face de ma basilique.

5 Septembre. — Cette nuit, 25 barques entouraient la mienne. Ces barquiers, habitués à faire la pêche toute la nuit, ne dorment presque pas. Ils ont récité le catéchisme ou bavardé jusqu'au matin. Par suite, moi-même, nuit blanche. Ce matin, jolie assistance à la messe ; presque tout le monde en dehors. On avait coupé des branches dans la montagne, et ça servait de chaises et de prie-Dieu.

11 heures du matin. — Maintenant, grand silence dans les barques : les bonnes gens dorment et je viens de faire de même ; c'est ce que l'on peut faire de mieux par la chaleur qui règne.

6 Septembre. — Cette nuit, même absence de sommeil. — J'ai divisé mes fidèles en 4 sections : 1^o grandes personnes ; 2^o enfants de 2^e et 3^e communion ; 3^o enfants se préparant à la première communion ; 4^o enfants étudiant les prières. Tout cela récite prières et catéchisme à tue-tête jusqu'au delà de minuit.

Quand on a une cathédrale, on a aussi un palais, l'un digne de l'autre. Le mien est sur l'eau, comme les palais de Venise. Un trou pour moi et objets du culte : 2 m. 50 de long, 1 m. 50 de large, 1 m. 10 sous plafond ; on n'y tombe jamais de son haut, car il n'y a que deux positions possibles : assis ou couché. Dans un autre trou, un peu plus grand, sont deux catéchistes, un enfant de chœur et un homme pour préparer à manger : 1 m. 50 × 3 m. 58 × 1 m. 10. Ça sert à tout : chambre, table, lit.

8 Septembre. — Visité hier la grotte qui se trouve de l'autre côté du fleuve, devant la station de barques dont je m'occupe. C'est la plus belle de tout le pays d'Annam. Y en a-t-il même de plus belle dans le monde ? C'est un fleuve souterrain. On a ramé pen-

dant plus d'une heure, et il y avait encore 3 brasses d'eau, une dizaine de mètres de largeur et le double de hauteur sous voûte. On n'est revenu que parce qu'on craignait de manquer de torches. Au-dessus du niveau de l'eau, il y a une grotte latérale qui est comme une immense basilique, avec colonnes magnifiquement sculptées, chaire à prêcher monumentale, des saints dans leurs niches de dentelles, d'autres sur de splendides socles; puis des suspensions de tous genres. Plus loin, également au-dessus de l'eau, c'est une immense galerie avec colonnades, dont personne n'a jamais vu le fond. Il faudrait des journées entières pour tout voir.

A 3 ou 4 kilomètres d'ici, il y a une autre grotte, qui rappelle la grotte latérale dont j'ai parlé, avec cet avantage qu'on y voit clair, l'entrée étant très spacieuse.

Plus loin encore, est la sortie d'une sorte d'aqueduc naturel qui traverse la montagne sur un parcours de 10 à 15 kilomètres. Pendant l'été, c'est à sec, et à l'ouverture d'entrée on peut aller très loin. A la sortie, il n'y a que des trous par où l'eau sort à travers les rochers, comme d'une source.

11 Septembre. — Notre confrère, le P. Dalaine, d'un très fin goût artistique, est venu passer deux jours à Huong-Phuong, ma résidence ordinaire, et à Phu-Kinh, poste du P. Le Gourrière. Il a été nommé tout dernièrement au poste le plus rapproché de nous : 60 kilomètres, et est venu faire sa visite *ad limina*. Il m'était impossible de rentrer. D'ailleurs, il était déjà parti quand j'ai été avisé. Il m'écrit :

« L'église de Huong-Phuong est la plus *nette* et la mieux tenue, l'autel est, sinon le plus joli, du moins le plus beau de la Mission ». Il a trouvé l'église de Phu-Kinh très jolie, la façade « superbe, sans rivale ». Il ne dirait pas cela s'il voyait mes grottes, surtout celle d'ici. Vue de l'endroit où je stationne, on dirait la façade d'une immense église romane, qui s'est inclinée sur un côté et que la végétation a couverte. La roche est stratifiée de manière à figurer des pierres de taille à grand appareil très régulier.

L'autre grotte présente immédiatement une ouverture qui prend toute la largeur et toute la hauteur, ce qui permet d'admirer aussitôt les magnifiques suspensions de la voûte. Dans la première, au contraire, on entre comme par une porte et il faut immédiatement allumer des torches, — grandes torches en faisceaux de roseaux secs, de 3 à 4 mètres de long sur 8 centimètres de diamètre.

Dans la première grotte, il y a des inscriptions en caractères inconnus. On en a envoyé des calques aux savants d'Europe, qui n'y ont vu que du feu, en sorte que c'est certainement très ancien, au moins de l'époque de l'homme de la Chapelle-aux-Saints. Je suis convaincu que c'est simplement le gribouillage d'un moderne farceur.

15 Septembre. — J'ai suivi un peu le pied de la montagne à travers les broussailles et les lianes, « où la main de l'homme n'a

jamais mis les pieds », c'est partout des excavations, des cavernes, qui seraient remarquées et visitées en France, mais qui ne comptent pas au PAYS DES GROTTES.

21 Septembre. — Rentré hier, bien portant et gaillard. Je souhaite que la présente te trouve de même.

BREUR BIHAN.

Pour les écoles chrétiennes. — Mgr l'Évêque de Quimper et de Léon a reçu de la « Société générale d'Education et d'Enseignement » (35, rue de Grenelle, Paris) la lettre suivante qu'il nous prie de communiquer aux lecteurs de la *Semaine religieuse*, espérant que ses diocésains entendront l'appel qui leur est adressé :

« Paris, le 3 Novembre 1909.

» MONSEIGNEUR,

» Nos Seigneurs les Evêques viennent, par un acte solennel, de rappeler aux catholiques les devoirs impérieux qu'ils avaient à remplir, sous peine de fautes graves, pour sauver l'âme de leurs enfants.

» Ils les adjurent d'augmenter le nombre des écoles libres, déclarant aux privilégiés de la fortune que les charges imposées par la loi de séparation ne pouvaient les dispenser de s'employer à construire des écoles *aussi nécessaires que des églises*.

» Ils mettent en lumière tous les dangers de l'école neutre et les périls tellement graves de l'école impie, que des parents ne peuvent y exposer leurs enfants sans se rendre indignes des sacrements de l'Eglise. Ils montrent « les fils des chrétiens, jetés dans le moule où l'on fait « des renégats ».

» En présence d'aussi sévères condamnations et d'aussi pressants avis, grandit la responsabilité de ceux que Dieu a placés en situation de concourir à la défense de l'Education et de l'Enseignement chrétiens, et auxquels Il a confié, en particulier vis-à-vis de la jeunesse du peuple, une mission tutélaire à remplir.

» Cette œuvre est aujourd'hui la plus urgente de toutes. La *Société Générale d'Education* s'y consacre depuis plus de quarante ans. Elle offre à l'Enseignement libre les conseils pédagogiques de ses Comités, les consultations de ses jurisconsultes, et des secours matériels qui, dans la dernière année, se sont élevés à environ 60.000 fr., distribués à 700 écoles, patronages et écoles normales. — Secours, hélas ! très insuffisants, en présence des besoins et des détresses qui augmentent partout.

» Désireux d'entrer résolument dans la voie que nous ont tracée Nos Seigneurs les Evêques, nous adressons un appel particulièrement pressant aux Catholiques et nous Vous demandons, comme gage de Votre protection paternelle, de vouloir bien faire publier cet appel dans la *Semaine religieuse* de votre diocèse.

» Nous Vous prions d'agréer, Monseigneur, l'hommage de notre très respectueux dévouement.

» *Le Président,*

» Colonel KELLER.

» *Les Vice-Présidents :*

» G. DE LAMARZELLE, L. DE CROUSAZ-CRÉTET,

» B. TERRAT, Ch. MERVEILLEUX DU VIGNAUX.

» *Le Secrétaire,* Fénelon GIBON. »

CHRONIQUE GÉNÉRALE

ROME. — Le Saint-Père, dont la santé est très bonne, reçoit chaque jour des cardinaux préfets des congrégations, des évêques et autres dignitaires ecclésiastiques... Il a donné audience également, les jours derniers, aux membres du corps diplomatique, rentrés du congé annuel.

S. Em. le cardinal Rampolla, archiprêtre de la basilique Saint-Pierre, a inauguré, le jour de la Toussaint, l'exposition du Trésor de cette église.

Le trésor de Saint-Pierre permet de suivre le développement successif de l'art chrétien depuis les origines de l'Eglise jusqu'à nos jours.

— L'Institut biblique a été ouvert vendredi 5 Novembre, au collège Léonin, qui abrite provisoirement la nouvelle institution. Une nombreuse assistance montrait, dès ce premier moment, le succès de l'entreprise ; elle était formée surtout des élèves venus des régions les plus diverses.

— Jubilé épiscopal. — Il n'y a pas eu au Vatican de cérémonie spéciale... Le Pape a jugé que les temps sont trop troublés pour consentir à des fêtes.

Cependant, bien qu'aucune cérémonie n'ait lieu au Vatican, cet heureux anniversaire sera fêté à Rome.

Les poursuites contre les évêques. — Il se confirme que, pour l'instant, l'effort processif de la Fédération des Amicales des Instituteurs contre les évêques se limitera à neuf instances.

Rappelons les noms des prélats poursuivis : Mgr Luçon, archevêque de Reims ; Mgr Turinaz, évêque de Nancy ; Mgr Williez, évêque d'Arras ; Mgr Henry, évêque de Grenoble ; Mgr Marty, évêque de Montauban ; Mgr Gieure, évêque de Bayonne ; Mgr Gely, évêque de Mende ; Mgr Laurans, évêque de Cahors, et Mgr Touchet, évêque d'Orléans.

Pour l'union. — Mgr Turinaz, évêque de Nancy, a reçu jusqu'ici l'adhésion de 51 évêques au projet exposé dans sa brochure *l'Union des catholiques, des libéraux sincères et des honnêtes gens de tous les partis.*

D'après ce projet, les catholiques se groupent sous la direction des évêques pour tous les intérêts catholiques ; pour les intérêts politiques, en restant absolument catholiques ils s'entendent (sur le terrain électoral) avec les libéraux sincères, les honnêtes gens de tous les partis, pour la défense des libertés civiles et religieuses.

L'union se manifesterait par l'adhésion à un programme de revendications religieuses authentiquement fixé par nos évêques.

Dans le même but, Mgr Germain, archevêque de Toulouse, a formé une association, l'« *Alliance catholique* », en vue de réclamer le vote d'une législation assurant à l'Eglise sa liberté, législation acceptée par le Pape, et le rétablissement complet de la liberté d'enseignement.

L'« *Alliance* » donnera son appui et ses suffrages à tout candidat ou à toute liste qui, adhérant loyalement à la formule de revendication, l'inscrira en termes exprès dans son programme.

La liberté de penser. — Entendons-nous ! Quand il est une fois démontré qu'une religion possède la vérité, peut-on dire qu'on « a le droit de n'avoir aucune religion », que « chacun est libre de croire ce qu'il veut » ?

Le droit légal, oui : aucune loi civile, aucun pouvoir public ne peut vous contraindre d'admettre une religion en votre for intérieur.

Libre, oui, devant le gendarme, devant la force.

Mais devant la conscience, êtes-vous libre de rejeter ce que vous savez être vrai ? Etes-vous libre de penser qu'il fait jour quand vous voyez qu'il fait nuit ?

Avez-vous le droit, en votre for intérieur, de vous passer de religion s'il vous est démontré qu'une religion a le droit de vous commander ?

A propos des manuels scolaires condamnés. — Je le demande à tous les hommes de bonne foi. Est-ce qu'un père, est-ce qu'une mère, qui croient en Dieu, qui croient à l'immortalité de l'âme, à la vie future, peuvent, sans trahir leur devoir, laisser aux mains de leur enfant, d'un enfant de dix, de onze ans, à la veille de sa première communion, des livres qui, dans cette âme sans défense, vont dessécher à l'avance le germe de toutes les croyances ? Est-ce qu'un évêque, investi par sa charge, près de ces parents, souvent illettrés, mal informés, de la plus haute des missions, du soin d'éclairer leurs consciences, est-ce qu'un évêque peut, sans forfaire à l'honneur, abandonner par son silence, à de telles leçons, les âmes de ces petits ?

Voilà ce que je dirais, si j'étais avocat.

C^{te} A. DE MUN.

Avis utile. — Plusieurs *Semaines religieuses* ont publié la note suivante, qui peut avoir également son utilité dans notre diocèse :

« Messieurs les Curés ont reçu une circulaire relative à la formation d'une société qui se proposerait de reconstituer un traitement au clergé de France et de lui allouer une retraite sur ses vieux jours. Pas de noms, donc aucune garantie.

» Tous les jours, des entreprises similaires se fondent, bien plus pour le profit des entrepreneurs que pour celui du clergé. On ne peut accueillir avec trop de prudence toutes ces ouvertures et ces tentatives, quelque désintéressées et quelque alléchantes qu'elles soient en apparence. »

BIBLIOGRAPHIE

« LES ÉTUDES »

REVUE FONDÉE EN 1856 PAR DES PÈRES DE LA COMPAGNIE DE JÉSUS

Sommaire du 5 Novembre 1909.

I. Les mauvais jours du catholicisme en Angleterre (1691-1803). *Joseph de la Serrière*. — II. Une excursion au pays des Chactas. Lettres inédites du R. P. Chocarné, O. P. C. d'Eschevannès. — III. Hommes d'œuvres au XVII^e siècle. Nouvelles découvertes sur la compagnie du Saint-Sacrement. *Joseph Brucker*. — IV. Notes de littérature allemande. *Louis Chervoillot*. — V. La vie catholique en Autriche. Les hommes de Vienne à Maria-Zell. *Paul Coulet*. — VI. Tombes d'exil. A Steenkerque, le jour des morts. *Albert Cahors*. — VII. Une histoire de la philosophie néo-scolastique. *Paul Gény*. — VIII. Philosophes contemporains. *Lucien Roure*. — IX. Bulletin d'histoire contemporaine. *Paul Dudon*. — X. Revue des livres. — XI. Notes bibliographiques. — XII. Événements de la quinzaine.

Revue Financière.

La fermeté des cours que l'on avait constatée la semaine précédente a été éphémère, et pendant la semaine qui vient de finir, la Bourse a été indécise et agitée.

La Rente Française s'est avancée à 99,45 pour se tasser à 99,05.

Les Fonds russes se sont alourdis. Le 4 %. Consolidé s'inscrit à 91,75 et le 4 1/2 %. 1909 à 98,25. Faiblesse de l'Extérieure à 95,80. Recul du Turc Unifié à 93,25.

Les Lots du Congo ont un marché suivi à 93. Ce sont les seuls titres de loterie d'Etat autorisés à circuler en France.

Dans le groupe des Sociétés de crédit, le Crédit Lyonnais a molli à 1.330. Fermeté du Comptoir d'Escompte à 775. La Société Générale n'a pas continué l'intégralité de sa hausse à 700.

Les actions de nos grandes compagnies de chemin de fer montrent quelque lourdeur.

Le Suez s'est alourdi à 3.950.

Les Omnibus ont faibli à 1.440. Raffermissement du Métropolitain à 610.

Fermeté des obligations 5 1/2 %, du Chemin de fer Grand Nord Central de Colombie demandées à 427 francs. Le revenu élevé de ces titres, près de 6 1/2 %, aux cours actuels, et les garanties dont ils jouissent, expliquent aisément leur bonne tenue. La proximité de leur coupon de Janvier est d'ailleurs un attrait de plus pour les capitaux disponibles.

On négocie l'action 5 %, de la Société Ottomane des Eaux de Beyrouth à

480 francs, remboursable à 500 francs, rapportant 25 francs nets, sans impôt. La progression des bénéfices montre que l'affaire est en pleine voie de développement et de prospérité.

La Société Financière des Caoutchoucs, dont les actions sont demandées à 133,50, a, comme nous l'avons dit, repris l'actif et le passif d'un syndicat de plantations de caoutchoucs, et elle a pour objet la continuation des opérations de ce syndicat sur une base plus large.

Des achats importants et suivis sont à signaler sur l'action Société Française de Mines de fer, qui s'avance à 147,50. Cette entreprise exploite, comme nous l'avons dit, deux groupes de gisements d'une grande richesse, l'un en Algérie, l'autre en Normandie.

Nouvelle avance à 44,25 des actions Ashanti and Gold Coast Limited.

ASSURANCES MUTUELLES DU MANS

IMMOBILIÈRE ET MOBILIÈRE

Contre L'INCENDIE ET LA FOUDRE même non suivie d'Incendie.

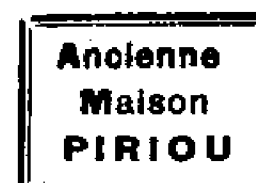
Créées en 1828 et 1842

Conditions spéciales et très avantageuses

pour les ÉGLISES

MODICITÉ ET FIXITÉ DES PRIMES

S'adresser à M. DE COUESNONGLE, Directeur particulier, 46, quai de l'Odéon, Quimper.



SAUVAGE

3, rue Kéréon SUCCESSEUR QUIMPER

HORLOGERIE — BIJOUTERIE — OPTIQUE — ORFÈVRE
BRONZES & ORFÈVRE D'ÉGLISE

Assortiment considérable de Candélabres, Garnitures d'autels, Thabors, Calices, Ciboires, Custodes, Boucles de souliers, etc., à des prix excessivement réduits.

Nouveau candélabre à transformations multiples, breveté s. g. d. g. Réparations, remise à neuf, dorure et argenture.

Le Chronomètre « A la Montre de Genève » que l'on trouve seulement chez M. SAUVAGE, qui en a la propriété exclusive, doit son succès toujours croissant à sa qualité exceptionnelle, à son bon marché et à son réglage parfait ; c'est sans contredit la Montre de précision par excellence. Ce mouvement, entièrement monté sur rubis, est à ancre ligne droite, levées visibles, double plateau, spiral Bréguet, balancier compensé, et se fait en boîtes or, argent, acier et nickel.

ARTICLES POUR FUMEURS

Ecume et Ambre 1^{er} choix.

ORFÈVRE DE TABLE

Qualité supérieure, prix exceptionnel.

MALADIES NERVEUSES

Guérison certaine par l'Antiépileptique de Liège

de toutes les maladies nerveuses et particulièrement de l'épilepsie, réputée jusqu'aujourd'hui incurable.

La brochure contenant le traitement et de nombreux certificats de guérison est envoyée franco à toute personne qui en fera la demande par lettre affranchie à M. FANYAU, Pharmacien à Lille (Nord).

CHAUFFAGES MODERNES

PAR

L'EAU CHAUDE, LA VAPEUR A BASSE PRESSION, L'AIR CHAUDAPPLICABLES A TOUTES LES HABITATIONS, GRANDES FACILITÉS
D'INSTALLATION DANS LES MAISONS DÉJÀ CONSTRUITES**CALORIFÈRES à EAU CHAUDE ou VAPEUR en CAVE**SUPPRIMANT LES RADIATEURS DANS LES PIÈCES
EN UTILISANT LES TRAVAUX EXISTANTS**DAVENE, ROBIN & C^{ie}**, Ingénieurs-Constructeurs,

33, Rue des Tournelles, PARIS.

CATALOGUES ET DEVIS GRATIS SUR DEMANDE**LIQUEUR de BALAN**DÉCOUVERTE de L'ABBÉ HODIEUX,
Curé de BALAN (Ain).

REMÈDE INFALLIBLE contre la Tuberculose, la Bronchite Chronique, l'Anémie, la Neurasthénie, les Maladies des Nerfs, les Rhumatismes, l'Arthrite, les Maladies de la Peau, la Furonculose, la Constipation, les Maladies de l'Estomac, de l'Intestin, du Foie, du Cœur, de l'âge critique, l'Artério-Sclérose, l'Albumine, le Diabète, les Varices, les Affections des Reins, et en général toutes les maladies provenant des Vices du Sang. *Ecrire au LABORATOIRE, rue de la Fromagerie, 7, LYON.*

AMEUBLEMENT d'ÉGLISE, ancienne maison TOULARC'HOAT, François CAUJAN, Suc^r, 53, rue de la Fontaine-Blanche, LANDERNEAU, Statues bois pour procession, etc., etc., sur commandes.

UN MONSIEUR offre gratuitement de faire connaître à tous ceux qui sont atteints d'une maladie de la peau, dartres, eczémas, boutons, démangeaisons, bronchites chroniques, maladies de la poitrine, de l'estomac et de la vessie, de rhumatismes, neurasthénie, un moyen infallible de se guérir promptement, ainsi qu'il l'a été radicalement lui-même après avoir souffert et essayé en vain tous les remèdes préconisés. Cette offre, dont on appréciera le but humanitaire, est la conséquence d'un vœu.

Ecrire par lettre ou carte postale à **M. VINCENT**, 8, place Victor-Hugo, à GRENOBLE, qui répondra gratis et franco par courrier et enverra les indications demandées.

L'Administrateur-Gérant : AR. DE KERANGAL.

Quimper, typographie DE KERANGAL, imprimeur de l'Evêché.

LA SEMAINE RELIGIEUSE

DU DIOCÈSE

DE QUIMPER ET DE LÉON

SOMMAIRE

I. PARTIE OFFICIELLE. — *Communications de l'Evêché* : A propos du 25^e anniversaire de la consécration épiscopale de S. S. Pie X ; Biens ecclésiastiques ; Nominations.

II. PARTIE NON OFFICIELLE. — L'Avent.

III. — *Chronique du diocèse* : Intentions recommandées aux prières ; Offices extraordinaires ; In-

dulgences ; Propagation de la Foi ; Lambézellec ; Ploudalmézeau ; Religieuses poursuivies ; Défense sacerdotale ; Un hommage à la langue bretonne.

IV. — *Chronique générale* : Rome ; France ; L'Union de l'Episcopat ; Paris.

V. — *Bibliographie.*

VI. — *Annonces et avis divers.*

Offices de la semaine.

Dimanche, 28 Novembre. — 1^{er} Dimanche de l'AVENT. Office du jour ; semi-double. Violet.

Vêpres du suivant, avec mémoires du 1^{er} Dimanche de l'Avent et de S. Saturnin, Martyr.

Lundi, 29. — S. Hoardon, Evêque (au *Propre diocésain*). Double. Blanc.

Mardi, 30. — S. ANDRÉ, APÔTRE. Double de 2^e classe. Rouge.

Mercredi, 1^{er} Décembre. — S. Tugdual, Evêque (au *Propre diocésain*). Double-majeur. Blanc.

Jeudi, 2. — S^{te} Bibiane, Vierge, Martyre. Semi-double. Rouge.

Vendredi, 3. — S. François Xavier, Confesseur. Double. Blanc.

Samedi, 4. — S. Pierre Chrysologue, Evêque, Docteur. Double. Blanc.

Dimanche, 5. — 2^e Dimanche de l'AVENT.

Ordre de l'Adoration perpétuelle pendant la semaine.

Rédéné.....	du 27 au 30 Novembre.
Lanvéoc.....	du 1 ^{er} au 3 Décembre.
Saint-Derrien.....	du 4 au 6

PARTIE OFFICIELLE

COMMUNICATIONS DE L'ÉVÊCHÉ

I. Mgr l'Évêque de Quimper et de Léon ayant adressé au Souverain Pontife, à l'occasion du 25^{me} anniversaire de sa consécration épiscopale, ses félicitations et ses vœux avec l'expression de son filial respect, a reçu la réponse suivante qu'il est heureux de porter à la connaissance du clergé et des fidèles de son diocèse :

Dal Vaticano, le 17 Novembre 1909.

Monseigneur,

Le Saint Père a été très sensible à l'expression de filial hommage d'entier dévouement, que vous avez bien voulu Lui envoyer à l'occasion de Son Jubilé Episcopal.

Le Souverain Pontife, qui a vu dans votre adresse une nouvelle preuve de votre sincère et profond attachement, vous en témoigne sa vive reconnaissance et envoie de tout cœur, comme gage de Sa Paternelle Bienveillance et des plus abondantes grâces Divines, la Bénédiction Apostolique à Votre Grandeur, au clergé et aux fidèles de son Diocèse.

Je saisis avec plaisir cette occasion pour vous exprimer, Monseigneur, mes sentiments très dévoués en Notre Seigneur.

R. Card. MERRY DEL VAL.

II. Biens ecclésiastiques. — Le gouvernement, consommant son œuvre de spoliation sacrilège, vient de publier dans le *Journal Officiel* (numéro du 18 Novembre) une liste complémentaire des biens ecclésiastiques confisqués dans le diocèse de Quimper.

A cette occasion, Nous rappelons aux donateurs ou à leurs héritiers directs qu'ils ont, à partir de cette date du 18 Novembre, un délai de six mois pour faire valoir leurs revendications en ce qui concerne les biens mentionnés dans cette nouvelle liste (1).

III. Nominations. — Par décision épiscopale, ont été nommés :

M. Corre, vicaire à Landivisiau, vicaire à Guipavas ;

M. Le Berre, vicaire à Pont-Croix, vicaire à Landivisiau.

Est chargé de l'œuvre des militaires, à Morlaix : M. Barvet, vicaire à Saint-Melaine.

(1) MM. les Curés et Recteurs peuvent se procurer, au Secrétariat de l'Évêché, des extraits de la liste officielle.

PARTIE NON OFFICIELLE

L'AVEANT

Avec le premier dimanche de l'Avent, recommence le cycle de l'année chrétienne, cette riche couronne de radieux mystères et de grands souvenirs, ce concert magnifique de prière et d'adoration qui se renouvelle toujours, *laus perennis*, ce divin poème qui va du temps à l'éternité, qui suit les pas du Christ, de la crèche au Calvaire et du Calvaire au Ciel, qui prend l'Eglise au berceau de l'humanité et déroule sa vie le long des siècles, avec ses lumières et ses vertus, avec ses miracles et ses bienfaits.

Toutes ces fêtes procurent à l'âme chrétienne, avec les joies les plus pures, les secours les plus puissants pour sa vertu et un perpétuel renouvellement de sa ferveur.

Le trait caractéristique du temps de l'Avent est une tristesse mêlée d'espoir. La nature semble s'unir à l'Eglise pour nous faire entrer dans cet esprit, qui est la condition de l'âme voyageuse, soupirant après le terme de la route. Le suaire de l'hiver enveloppe le sol, dont le travail de germination se continue plein d'espérances pour le printemps qui lui succédera. « L'hiver, dit saint Grégoire, est l'image de la vie présente, où, malgré les espérances qui nous portent vers le ciel, une froide torpeur nous enchaîne ici-bas, s'empare de nos âmes et les tient captives. »

Diverses particularités liturgiques nous révèlent ce même caractère triste du temps de l'Avent. A l'autel, les ministres sacrés se revêtent d'ornements de couleur violette. Signe de deuil, le violet nous montre combien l'Eglise s'unit aux désirs d'Israël, qui attendait sous la *cedre* et le *cilice* le Désiré des nations. Signe de pénitence surtout, il nous dit que par la mortification du cœur et du corps nous nous préparons au second avènement du Messie. Signe de veuvage, il exprime la tristesse de l'Eglise qui attend cet Epoux dont la longue absence coûte tant à son cœur.

Excepté aux jours de fête, on ne dit plus les deux hymnes angéliques, le *Gloria in excelsis* et le *Te Deum*, jusqu'au grand jour où on les chantera avec les anges, auprès de la crèche de l'Enfant-Dieu. L'*Ite missa est* est remplacé par cette invocation à la prière : *Benedicamus Domino* : « Bénissons le Seigneur » ; comme pour inviter les chrétiens à prolonger leurs supplications au pied des autels, durant ces jours de préparation et d'attente.

Toutefois, nous l'avons dit, cette tristesse est mêlée d'espérance. Aussi, le chant de l'allégresse chrétienne, le joyeux *Alleluia* n'est pas suspendu les dimanches de l'Avent. Cette conservation dit assez que, tout en s'unissant à l'ancien peuple pour payer la grande dette de l'humanité envers la justice et la clémence de Dieu, l'Eglise n'oublie pas cependant que l'Emmanuel est déjà.

venu pour elle, qu'il est en elle et qu'elle est déjà rachetée et marquée pour l'union éternelle.

Entrons sérieusement dans cet esprit de l'Eglise, et préparons nos cœurs à Jésus. « Il vient à nous, dit saint Bernard ; il marche à pas de géant, le voici, il nous attend, nous appelle, nous regarde, et nous parle. » Pour rendre cette préparation plus efficace, servons-nous des oraisons jaculatoires, toutes de feu, que les patriarches et les prophètes poussaient si souvent vers le ciel. Employons leurs mêmes expressions ; ce sont de grands modèles, puisque le Saint-Esprit les leur a dictées. Efforçons-nous de marcher toujours dans le recueillement et la présence de Dieu, parce que Jésus ne vient point dans une âme livrée à la dissipation. Enfin, ne passons pas un seul jour d'un temps aussi saint sans quelque pratique de mortification intérieure et extérieure, pour honorer les souffrances de Jésus-Christ dans l'étable. A ces conditions, nous éprouverons la réalisation de cette divine promesse si précieuse pour nous : « Celui qui m'aime, mon Père l'aimera ; nous viendrons à lui et nous demeurerons chez lui. » (Joann., xvi.)

CHRONIQUE DU DIOCÈSE

Intentions recommandées aux prières.

- I. — L'Eglise et la France. L'union des catholiques.
- II. — L'œuvre de la Propagation de la Foi.
- III. — Missions. — BREST (les quatre paroisses de la ville), du 28 Novembre au 25 Décembre. La 1^{re} semaine, Mission bretonne. — Pour N.-D. des Carmes, la mission bretonne a lieu du 21 au 27 Novembre.
- SAINT-JOSEPH-DU-PILIER-ROUGE. — Mission bretonne du 21 au 27 Novembre ; — Mission française du 5 au 23 Décembre.
- LAMBÉZELLEC, du 5 au 23 Décembre. Président, M. L'Hévéder, missionnaire, en résidence à Quimper.

Offices extraordinaires.

Quimper. — CATHÉDRALE DE SAINT-CORENTIN. — Dimanche 28 Novembre, à 11 h. 1/2, messe à l'occasion de la fête annuelle des Vétérans des armées de terre et de mer. Après la messe, prières de l'absoute pour les soldats et marins morts pour la patrie. — Mgr l'Evêque assistera à la cérémonie et prononcera une allocution.

— CHAPELLE DES CATÉCHISMES. — Dimanche, fête patronale du Tiers-Ordre de Saint-François (à l'occasion de la Sainte-Elisabeth). A 6 heures, messe. Le soir, à 4 heures, réunion présidée par Mgr l'Evêque : allocution de Sa Grandeur, bénédiction solennelle.

Tous les fidèles sont admis à cette cérémonie.

Indulgences.

I. — PROPAGATION DE LA FOI. — Le vendredi 3 Décembre, fête de S. François Xavier (ou un des jours de l'Octave), indulgence plénière pour les associés de la Propagation de la Foi, aux conditions ordinaires.

II. — CATHÉDRALE DE SAINT-CORENTIN. — En vertu d'un Bref du Souverain Pontife, les fidèles qui visitent, le 1^{er} Dimanche de chaque mois, les autels

de : Saint-Pierre, Saint-Frédéric, Saint-Roch, Saint-Corentin, Saint-Paul, Saint-Jean et Saint-Joseph, à la Cathédrale, peuvent gagner — moyennant qu'ils remplissent les conditions ordinaires — les indulgences attachées à la visite des sept autels privilégiés de Saint-Pierre, à Rome.

Propagation de la Foi. — Voici le moment où sont recueillies les offrandes destinées à la Propagation de la foi. Grâce à Dieu, cette grande œuvre est toujours en faveur dans le diocèse. Ses fidèles associés comprennent l'importance de leurs dons, la générosité qui les associe aux travaux des missionnaires, dans les contrées lointaines, et les fait coopérer à la diffusion de l'Evangile.

Combien d'âmes pieuses sont dévorées du besoin d'agir pour Dieu, pour l'extension du règne de N.-S. Jésus-Christ en ce monde ! Assurément, ils sont louables les efforts tentés de nos jours pour combattre les ravages de l'impiété dans notre pays ; mais non moins dignes d'éloges sont les combats que livrent dans l'Extrême-Orient les apôtres de la vérité.

Donnez, donnez donc largement à l'œuvre que vous aimez, chers associés de la Propagation de la Foi. Ne vous contentez pas de verser votre cotisation entre les mains des collecteurs et collectrices, trouvez de nouveaux associés, répandez par tous les moyens une œuvre à laquelle l'Eglise, vous le savez, attache une si haute importance. Etablir l'action bienfaisante de la Religion chez les peuples qui ne la connaissent pas encore, compenser par de nouveaux hommages au Fils de Dieu les outrages qu'il reçoit dans notre propre pays, c'est vous montrer de plus en plus vaillants à son service, vous rendre de plus en plus chers à son cœur, et c'est aussi un moyen très efficace d'assurer la conservation de la Foi parmi nous.

Avis pratiques. — I. Les aumônes de la Propagation de la Foi doivent être remises au Secrétariat de l'Evêché avant le 31 Janvier, date de la clôture des comptes.

II. S'adresser à M. le chanoine Rospars (15, rue Mesgloaguen, Quimper) pour tout ce qui concerne la direction de l'Œuvre dans le diocèse, pour la rédaction des *Annales* bretonnes et le nombre d'exemplaires (bretons et français) attribués à chaque paroisse. *Ce nombre est nécessairement proportionné au chiffre des aumônes recueillies : en règle générale, un exemplaire par 10 associés.*

III. En cas de retard ou d'irrégularité dans l'envoi et la livraison des *Annales*, prière d'aviser M. de Kerangal, imprimeur de l'Evêché.

LAMBÉZELLEC. — Fête patronale du Séminaire. — Si je devais, en tête de cet article, résumer mes impressions personnelles et celles de tous ceux qui assistèrent à notre « Pardon », je dirais qu'il fut une fête dans toute l'acception du mot, fête des cœurs et fête de la nature.

Dieu sait si, la Saint-Martin passée, les jours clairs et radieux sont rares... à Brest. Leur prix en augmente d'autant, et c'est

pourquoi je compte parmi les charmes de cette journée le beau soleil — un peu pâle — qui nous a souri tout le jour.

L'an dernier l'on disait, ici même, combien l'absence de notre Evêque nous avait été pénible. Son souvenir, sans doute, nous accompagnait et nous suivait au cours de la journée, témoin le télégramme tout paternel qu'il nous adressait d'auprès du Saint-Père ; mais enfin il n'était pas au milieu de nous. Cette année, il s'est fait nôtre entièrement. Arrivé de la veille, il a tenu à nous distribuer lui-même la sainte Communion en attendant de nous distribuer, après la grand'messe, le pain de la divine parole.

Un nombreux clergé accompagne Sa Grandeur. Voici d'abord MM. les Vicaires généraux, puis M. le chanoine Abgrall, dont le souvenir est toujours béni des séminaristes, puis encore MM. les Curés de Brest, de Crozon, de Lambézellec, MM. les Recteurs de Saint-Pierre, de Saint-Marc, du Pilier-Rouge, M. le Supérieur du collège Saint-Louis, etc. A tous merci d'être venus si nombreux honorer notre fête.

A l'autel, tout paré de feuillage verdoyant et de fleurs hivernales, M. le Vicaire général Cogneau célèbre le divin sacrifice. M. le Supérieur nous permettra bien ici de le remercier ; nul choix ne pouvait nous être plus agréable et, sans doute, M. Cogneau éprouvait lui-même une émotion bien douce à se retrouver au milieu des séminaristes.

Mais la messe s'achève. Monseigneur s'avance au bas du sanctuaire, tout imposant sous la mitre d'or et la chape blanche. Il va, pendant trois quarts d'heure, nous tenir sous le charme de sa parole à la fois si douce et si forte, toute pleine de poésie, de doctrine et de piété ; magnifique discours dont une froide analyse pourra à peine donner un faible aperçu.

Le texte s'imposait : « *Dominus pars hæreditatis meæ et calicis mei...* » Or, qui mieux que Marie a pu redire en toute vérité les paroles inspirées, elle la fille bien-aimée du Père, l'épouse chérie du Saint-Esprit, et qui devait un jour donner le Fils au monde ? Et pourtant le prêtre, lui, peut aussi la redire, car chaque jour à l'autel le Sauveur renaît pour ainsi dire à sa voix.

Cette idée brièvement émise, Monseigneur s'empare du sujet même de la fête du 21 Novembre. Il va nous montrer l'offrande volontaire de la bienheureuse Vierge à Dieu et sa vie silencieuse au Temple, pour en tirer tout un plan de vie cléricale. Voici d'abord Marie toute jeune, peut-être âgée de trois ans, offerte au Seigneur par Anne et Joachim. Le sacrifice fait, l'adieu prononcé, elle s'avance sans arrière-pensée de retour, toute à Dieu à qui elle s'est donnée.

De même, dès nos jeunes années, nos parents chrétiens ont formé peu à peu notre âme à la piété ; puis un jour, dans l'ardeur de leur foi, ils l'ont aussi présentée à Dieu, le suppliant dans sa bonté d'y faire germer et croître la vocation sublime du sacerdoce. Et Dieu a entendu leur voix et béni leurs efforts : l'enfant objet de tant de soins a grandi sous le regard vigilant, parfois inquiet

peut-être, de ses maîtres, jusqu'au jour où répondant à l'appel de Dieu il s'est donné tout à lui.

Mais à une similitude d'appel doit répondre une similitude de préparation. Or, ici, le séminariste possède un réel avantage sur la Vierge Marie qui croissait, au Temple, inconsciente encore du sort sublime qui l'attendait. Le séminariste, lui, connaît le but auquel il tend ; dès son entrée au séminaire le sacerdoce lui est apparu, avec ses gloires sans doute, mais aussi avec toutes ses responsabilités, comme le couronnement de ses études et de sa formation cléricale. Il y a donc là pour lui un motif très pressant, une obligation toute spéciale de se préparer avec zèle aux devoirs qui l'attendent.

Ici, Marie sera son modèle. Sans doute, en elle, dès son jeune âge, toutes les vertus brillèrent d'un éclat incomparable ; on y peut cependant distinguer quelques-unes, plus spéciales à sa vie au Temple, et qui devront être aussi les vertus de prédilection du séminariste.

Marie fut humble, parce qu'elle était tout inondée des lumières divines. Plus une âme est éclairée, plus elle sent sa condition de créature et plus la distance infinie qui sépare son néant de l'Etre Souverain lui apparaît en quelque sorte palpable. Elle s'abaisse donc et devant Dieu et devant les hommes, bien persuadée qu'elle est, de toutes les créatures, la plus vile et la plus misérable. De même, l'humilité doit être chez le prêtre la base et la gardienne de sa vertu : sans elle pas de perfection possible, sans elle c'est un ministère frappé d'avance de stérilité.

Mais de plus, au Temple, Marie s'instruisait. Déjà douée, dès le premier instant, de la science infuse, elle veut y ajouter cette science expérimentale qui s'acquiert au contact des maîtres. C'est aux docteurs, interprètes de la Loi, qu'elle s'adresse : elle apprend d'eux le sens des Ecritures, et suit à leurs leçons le développement, à travers les âges, de l'idée messianique toute proche de sa réalisation.

Avec Marie le séminariste et le prêtre s'appliqueront à l'étude de la Loi et des Ecritures... Qu'ils se rappellent aussi que, dans l'Eglise catholique, tout se doit recevoir des Maîtres dans la foi, le Pape et les Evêques. A suivre exclusivement les indications de son propre esprit, on court le danger de se laisser séduire par des théories suspectes ou même susceptibles d'être frappées de condamnation. L'obéissance s'impose dans l'étude elle-même, obéissance non seulement aux prescriptions mais encore aux avis et aux conseils.

Enfin, au Temple, Marie priait. Tout en elle se portait vers Dieu : son âme sans tache, son intelligence sans ombre, son cœur sans faiblesse ; pour la première fois, une voix pure, toute de douceur et d'harmonie, montait vers Dieu, plus agréable à elle seule que le concert des voix des patriarches et des prophètes. Sans doute, notre prière ne saurait monter aussi pure vers Dieu ; toujours, en nous, quelque note fausse froisse l'oreille divine. N'im-

porte, cette voix Dieu l'agrée parce que nous aussi nous sommes de sa famille, ses fils de prédilection : *sacerdos alter Christus*, et il l'agrée d'autant mieux que notre vie entière sera un acte de véritable piété, c'est-à-dire le don de tout notre être...

Tourné vers l'autel, au pied duquel il renouvellera tout à l'heure son offrande, Monseigneur nous montre, en terminant, le divin Maître tout prêt à nous faire bon accueil. Les hommes nous sont hostiles ; ils nous rendent le mal pour le bien, mais qu'importe puisque Dieu est avec nous et pour nous.

Et c'est alors le spectacle touchant de l'Evêque prosterné au pied du tabernacle entr'ouvert et redisant à Dieu les paroles qui, voici déjà longtemps, le consacrèrent à Lui pour la première fois : *Dominus pars hereditatis meae et calicis mei...* C'est aussi le défilé très long du clergé : vicaires généraux, chanoines, curés et recteurs, quelques-uns déjà grisonnants et courbés par l'âge, et qui tous, jusqu'au jeune clerc encore dans la ferveur de sa première tonsure, redisent à Dieu le même serment : « Seigneur, vous êtes la part de mon héritage et de mon calice... Qu'il soit fait de mépris, d'injures, de souffrances et de persécutions, peu importe ; c'est de votre main qu'il nous vient, et en la baisant nous redirons et nous redirons toujours le *fiat* de l'humble et filiale soumission. »

Ploudalmézeau. — La Mission. — Elle a duré du 2 Novembre au 21. Les premiers jours ont été consacrés aux enfants : du 2 au 5, les 243 enfants des communions : 115 garçons et 128 filles ; puis, dans la soirée du 5, les enfants de 6 à 10 ans, 186 garçons et 174 filles, en tout 360. Au total, 603 jeunes âmes qui ont entendu les instructions et gagné les indulgences de la Mission. Cette semaine, les exercices étaient présidés par M. Madec, recteur de Tréllévénec, aidé de trois prêtres ploudalméziens.

La Mission « des grands » a été présidée, du 7 au 21, par M. L'Hévéder, missionnaire de Quimper, aidé par ses confrères MM. Bourdoulous, Person et Le Jollec, et par des prêtres du ministère paroissial. La première communion générale a réuni 1.150 personnes ; la deuxième, 1.350. Au total, 2.500 communions.

Le dimanche 14, une magnifique procession s'est déroulée autour du bourg, pour se terminer à l'église par la consécration de la paroisse au Sacré-Cœur. Enfin trois belles statues (la Vierge-Mère, S. Joseph, la B. Jeanne d'Arc), dons de paroissiens généreux, ont été bénites ce même jour.

Dût la modestie des missionnaires en souffrir, il est impossible de ne pas les remercier pour tout le dévouement qu'ils ont montré et de taire la reconnaissance et l'admiration de la paroisse pour leur zèle et leur talent. M. Madec et ses collaborateurs ont ravi les petits par leurs instructions vraiment appropriées, tout à l'apostolique, simples et substantielles. M. L'Hévéder a donné les conférences avec la grande science théologique, l'autorité et le sens

pratique qui lui assurent de si grands succès dans notre diocèse et au delà. M. Bourdoulous s'est montré « tableauteur » plein de verve et d'onction à la fois, sachant s'emparer des menus faits paroissiaux et des paroles cueillies « chez nous » pour intéresser et charmer son auditoire. MM. Person et Le Jollec, dans leurs sermons bretons et français, ont paru les dignes émules de leurs aînés, par leur pénétrante piété et leur verbe éloquent. Enfin, l'on ne saurait trop louer l'esprit d'abnégation et l'exemplaire endurance de leurs collaborateurs qui se sont employés au pénible labeur des confessions, aggravé par l'inclémence de la température. De tous, les paroissiens garderont un souvenir de respectueuse gratitude qui se traduira devant Dieu en prières ferventes. X...

Religieuses poursuivies. — C'est à Saint-Pierre-Quilbignon que des poursuites sont exercées contre trois Religieuses de la Sagesse. Elles sont citées devant le tribunal correctionnel pour avoir enfreint la loi du 1^{er} Juillet 1901.

On les a accusées d'avoir reconstitué une association défendue par la loi. Si elles n'étaient que de simples laïques, elles pourraient vivre ensemble et travailler ensemble, mais parce qu'elles sont religieuses, il leur est absolument défendu de coucher sous le même toit, de manger à la même table, de s'occuper de la même œuvre.

Si vous paraissez surpris de cette énormité, on vous répondra : mais c'est la loi ; et si vous pensez qu'une pareille loi est une grave offense à la justice et à la liberté, et qu'elle n'a aucune valeur devant la conscience, on vous traitera de révolté...

Les trois religieuses poursuivies font-elles la classe ? Non. Elles ont dû abandonner cette œuvre, c'est encore la loi qui les y a forcées. Elles se contentent de tenir une garderie, c'est-à-dire de recueillir, pour en prendre soin, de tout petits enfants dont leurs mères, modestes femmes d'ouvriers et obligées au travail, ne peuvent pas s'occuper dans la journée.

A nos yeux, c'est abominable d'exercer une pareille tyrannie et de traiter ainsi des servantes du peuple.

Le peuple ! le gouvernement s'en moque bien.

(Écho paroissial de Brest.)

Défense sacerdotale. — La Cour d'appel de Rennes a confirmé, par défaut, le jugement du tribunal de Châteaulin du 25 Août dernier, condamnant M. Mouchot, directeur du *Réveil du Finistère*, à 50 francs d'amende, pour diffamation, et à 150 francs de dommages-intérêts envers la partie civile, M. Le Gall, recteur de Botmeur, et à trois insertions.

Un hommage à la langue bretonne. — Sur l'initiative de M. Guieysse, député (blocard) de Lorient, les « députés républicains » des départements de Bretagne où est parlée la lan-

gue bretonne, se sont réunis dans un bureau de la Chambre, pour examiner les meilleurs moyens de conserver cette langue et ils vont demander au ministre de l'Instruction publique la création de cours facultatifs de la langue bretonne, dans les divers établissements d'enseignement secondaire.

Nous sommes heureux de cet hommage — aussi inattendu que tardif — rendu à notre antique idiome national, jadis tant méprisé et qui, sous le ministère de M. Combes, fut proscrit de façon aussi inepte que brutale dans l'enseignement religieux à l'église et au catéchisme. Dans notre seul département, 110 prêtres furent privés de leur indemnité concordataire « pour délit de langue bretonne » !

CHRONIQUE GÉNÉRALE

ROME. — Le dimanche 14 Novembre, le Pape a reçu les membres du premier Congrès régional romain de la « Jeunesse Catholique » présentés par M. Pericoli, qui a offert au Saint-Père ses vœux à l'occasion de son jubilé pontifical, ajoutant que les jeunes gens de l'Association qu'il préside comprennent et sauront remplir leur devoir qui est de combattre pour la défense de la foi, de la vérité et de la Chaire auguste de Pierre.

Pie X répondit affectueusement par une allocution toute paternelle, inspirée par l'Evangile du jour. Il compara notamment le grain de sénévé à l'instruction religieuse. « Que toutes vos œuvres, dit-il, aient pour fondement la foi, mais la foi accompagnée de l'instruction religieuse, parce que, sans cette science trop dédaignée dans le monde, toute action catholique est impossible. »

Après ce chaleureux discours, le Pape donna sa bénédiction et les acclamations retentirent.

— M. l'abbé Brémond, qui avait été suspendu « a divinis », à cause de son attitude à l'occasion de la mort de l'ex-jésuite anglais Tyrrell, a fait une pleine et entière soumission devant l'autorité ecclésiastique.

Il a été, en conséquence, relevé des censures prononcées contre lui.

— Jubilé épiscopal de Pie X. — C'est dans l'église de Saint-Apollinaire, du Séminaire romain, que, le 16 Novembre 1884, Mgr Joseph Sarto, le nouvel évêque de Mantoue, recevait la consécration épiscopale des mains de S. Em. le cardinal Parocchi, vicaire de Sa Sainteté.

C'est dans l'église de Saint-Apollinaire que cette année, le 16 Novembre, une messe solennelle d'actions de grâces a été célébrée par S. Em. le cardinal Respighi, successeur du cardinal Parocchi. Le soir, le discours de circonstance a été prononcé par le R. P. Zocchi et, après le chant du *Te Deum*, la bénédiction du Saint Sacrement a été donnée par S. Em. le cardinal vicaire.

Dimanche 21 Novembre, un *Te Deum* solennel a été chanté à Saint-Pierre, à l'occasion du jubilé pontifical. L'église était décorée et illuminée. La cérémonie était présidée par Son Em. le cardinal Rampolla. De nombreux catholiques, tous les collèges ecclésiastiques et séminaires y assistaient.

Plusieurs maisons environnant le Vatican étaient décorées.

Des télégrammes émanant des chefs d'Etat, des évêques et des autres notabilités catholiques sont arrivés en très grand nombre au Vatican...

— Réception des pèlerins français. Discours du Saint-Père. — Le jeudi 18 Novembre, à 11 h. 30, le Pape a reçu, dans la salle du Consistoire, les pèlerins français de l'Association de Notre-Dame du Salut, au nombre d'environ 300. Mgr Touchet, évêque d'Orléans, l'Evêque de Périgueux et le Supérieur général des Trappistes étaient présents.

Le cardinal Vincent Vannutelli, protecteur de l'Association, a présenté les pèlerins et a exprimé en leur nom des souhaits à l'occasion du jubilé épiscopal du Souverain Pontife. Il a en même temps affirmé les sentiments de foi et d'attachement au Saint-Siège des pèlerins, « sentiments d'autant plus sincères que la religion est actuellement l'objet de persécutions en France ».

Les pèlerins, a ajouté le cardinal, ont l'intention de constituer une union pour la défense de la liberté religieuse.

En terminant, le cardinal a demandé la bénédiction du Saint-Père.

Le Pape a répondu par un discours qu'il avait fait préalablement traduire en français, et qu'il a lu lui-même en notre langue. La profonde impression des pèlerins qui ont entendu cette grande parole sera partagée par tous les catholiques français qui la liront. Nous donnons *in extenso* le discours pontifical :

Votre présence et vos témoignages solennels de dévouement et d'affection Nous apportent un véritable réconfort et Nous confirment les consolantes nouvelles qui Nous parviennent si fréquemment de France et qui nous montrent que, en dépit de tous les moyens par lesquels les adversaires du catholicisme s'efforcent de faire la guerre à la religion et de persécuter les ministres sacrés qui l'enseignent ainsi que les fidèles qui la professent ouvertement, la foi en France demeure invincible.

Le mot de persécution pourra résonner comme une expression d'amertume aux oreilles de quelques-uns, mais Nous en appelons à la conscience du monde entier : peut-on qualifier autrement l'œuvre de ceux qui, après avoir déchiré arbitrairement le pacte solennel fait avec l'Eglise, après avoir par une usurpation manifeste mis la main sur son patrimoine sacré, après avoir, en étouffant tout sentiment de pitié et de reconnaissance, chassé de leur patrie des citoyens pleins de mérite qui appartiennent aux ordres religieux, après avoir fait passer calomnieusement pour ennemis de la République les ministres du sanctuaire parce qu'ils réclament en faveur de la religion et de l'Eglise la liberté et le respect auxquels elles ont un droit inviolable : peut-on, demandons-nous, qualifier autrement l'œuvre de ceux qui, après tout cela, ne rougissent pas de dénoncer comme étranger à la France le pouvoir

de l'Eglise, autant vaut dire le pouvoir même de Jésus-Christ et de celui qui le représente sur la terre ?

Certainement personne ne pourra trouver excessif le mot de persécution, puisque ouvertement les ennemis se sont dressés et se sont ligués ensemble contre le Seigneur et contre son Christ en s'écriant : « Brisons leurs liens et secouons leur joug. » (*Psal. II, 3*). Ils veulent supprimer jusqu'à la notion même du christianisme, et sous prétexte de se soustraire à l'autorité dogmatique et morale de l'Eglise, ils en acclament une autre aussi absolue qu'illégitime, à savoir : la suprématie de l'Etat, arbitre de la religion, oracle suprême de la doctrine et du droit.

Et cette prétention est douloureusement confirmée par la guerre implacable faite actuellement à vos évêques, accusés d'être fidèlement soumis au Saint-Siège.

Les vénérables évêques de France, unis à leur Chef autant par devoir de conscience que par affectueux dévouement, dépositaires et maîtres de la même doctrine et de la même morale, n'ont pas besoin de stimulant pour accomplir leur devoir.

Témoins du mal immense qui se fait aux âmes par l'école laïque, par la contrainte faite à la jeunesse de se servir de livres impies et immoraux, comment pourraient-ils tolérer que le peuple soit trahi dans ses intérêts les plus sacrés ? Sentinelles avancées, ils jettent le cri d'alarme et attirent l'attention des pères de famille sur les périls qui menacent leurs enfants.

Alors que tout citoyen français a droit de faire entendre sa parole et ses plaintes aux autorités suprêmes, la vérité proclamée par les évêques devient un objet de haine et d'hostilité de la part de ceux-là mêmes qui gouvernent ; et non seulement on enlève aux évêques le droit d'instruire les fidèles de leur devoir, mais on en arrive au point d'exciter et de soutenir ceux qui les traînent devant les tribunaux. Mais cette persécution déloyale et ouverte, pas plus qu'elle ne terrorise nos vénérables frères les évêques de France, ne leur fait perdre ni à eux ni à Nous la constance et le courage dans la lutte.

Car, nous le savons, l'Eglise ici-bas est militante. Nous, ministres de Jésus-Christ, nous devons représenter notre Chef aussi bien dans la prédication de sa doctrine que dans la reproduction de ses souffrances, et plus âpre est la lutte, plus puissante se fait sentir l'assistance.

Cependant il ne Nous appartient pas, dirons-nous en empruntant les paroles de Judith au peuple d'Israël, il ne Nous appartient pas de marquer à Dieu le terme de sa patience envers ses ennemis, de lui fixer le jour de notre délivrance. Ce ne serait pas le moyen d'attirer sur Nous sa miséricorde, mais plutôt de prolonger ses rigueurs. Attendons, avec une humble confiance et dans un fidèle accomplissement de Notre propre devoir, l'heure de ses consolations.

Il saura prendre contre nos ennemis la revanche de nos larmes.

A votre retour, portez à vos frères la bénédiction que Nous vous accordons de tout cœur. Recommandez à tous ce que Nous vous recommandons à vous-mêmes, de vous tenir unis à vos évêques, de les aider dans leurs détresses, de les consoler dans leurs douleurs, par la dignité chrétienne de votre vie et par votre obéissance à leurs directions et ainsi vous pourrez justement vous confier à la miséricorde du Seigneur, qui ne manquera pas d'exaucer Nos prières et de venir à Notre secours. En vous adressant ces exhortations, fils bien-aimés, Nous vous accordons à vous et à vos familles, de toute l'affection de Notre cœur paternel, la bénédiction apostolique.

Tous les assistants ont remarqué l'énergie avec laquelle le Pape insistait sur la persécution organisée contre l'Eglise en France. L'auguste orateur accentua encore la force de sa parole quand il stigmatisa la prétention de contester aux évêques la liberté reconnue à tous les citoyens français...

Mgr Touchet ne put s'empêcher, dès que le Pape eut terminé, de donner le signal des applaudissements.

FRANCE. — La persécution. — Pour faire diversion aux difficultés financières où se débat le gouvernement — budget en déficit de 200 millions, obligation de créer de nouveaux impôts ou de recourir à l'emprunt —, M. Briand a parlé de l'école laïque en danger, promettant de la « défendre » contre les menées cléricales et les influences venues on sait d'où, déclarant qu'il usera de représailles contre les écoles libres qui seront surveillées de près... et fermées sans doute, au besoin. On peut conclure de ces menaces que le gouvernement est décidé à voter rapidement les projets Doumergue, qui seront appliqués « avec vigueur ».

En attendant, les poursuites contre les évêques suivent leur cours...

On raconte qu'un député radical, au sortir d'une visite faite à M. Briand par une délégation du parti au sujet de la « défense de l'école laïque », disait : « Lorsque les évêques verront que nos éducateurs républicains sont décidés à se défendre et à les traduire devant les tribunaux, cela calmera leur ardeur belliqueuse ».

M. Briand et ses fidèles se trompent lourdement s'ils croient que leurs poursuites et leurs menaces empêcheront nos évêques d'accomplir leur devoir. Soutenus par les paroles de Pie X, qu'on a lues plus haut, unis par les sentiments de fraternelle solidarité dont témoignent les deux documents que nous résumons plus loin, les évêques de France verront tous les vrais catholiques se ranger autour d'eux dans le combat engagé. Et puisqu'il est certain, comme Bismarck le disait lui-même, « qu'on ne gouverne pas contre la conscience d'un peuple », les catholiques auront le dernier mot.

L'union de l'Épiscopat. — Les évêques de la région du Sud-Est, réunis à Lyon en assemblée annuelle, ont tenu à donner au cardinal Luçon et à leurs Frères vénérés poursuivis par les Amicales d'instituteurs, un témoignage public de leur sympathie fraternelle et revendiquer leur part de responsabilité, ayant accompli le même acte du devoir épiscopal.

Le cardinal Luçon a répondu, en rappelant la parole du divin Maître : *Tradent vos in conciliis... et ante reges et præsides ducimini propter me, in testimonium illis et gentibus.*

« Une fois encore, l'heure est venue où cette prédiction va se réaliser pour les évêques de France, coupables d'avoir accompli un des devoirs les plus sacrés de leur ministère.

» Pouvions-nous être poursuivis pour une cause plus sainte et plus touchante à la fois, puisque nous le sommes pour avoir essayé de défendre les droits des pères de famille chrétiens, et de sauvegarder la foi et l'âme des enfants ?

» Nous avons dit aux parents que nous étions prêts à tout souffrir pour cette cause sacrée. Je bénis, pour mon compte, la Providence de m'avoir procuré l'occasion de confirmer mes paroles par mes actes.

» Mais je suis sûr que tous les évêques de France, comme Votre Éminence me le dit de ceux de la région lyonnaise, envient le même sort ; car si, pour le moment du moins, tous n'ont pas l'honneur d'être poursuivis, tous l'ont mérité, et nous savons aussi que tous les prêtres de nos diocèses partagent les mêmes sentiments que nous... »

Les catholiques liront avec joie et fierté ces nobles déclarations. Aux pères de famille maintenant et à leurs associations de lutter avec la même énergie pour la défense de l'âme de leurs enfants.

PARIS. — Institut catholique. — L'assemblée générale annuelle des Evêques protecteurs de l'Institut catholique de Paris a eu lieu mercredi matin, 24 Novembre, à l'archevêché, et la séance solennelle de rentrée, à 3 heures de l'après-midi, à l'Institut catholique. Cette séance était présidée par Son Em. le cardinal Luçon, archevêque de Reims, assisté de Mgr l'Archevêque de Paris. L'allocution finale a été prononcée par Son Em. le cardinal Luçon.

BIBLIOGRAPHIE

LA FAMILLE ET L'ÉCOLE. — Une revue très documentée sur les questions scolaires c'est **Parents et Maîtres** que dirige M. D. GURNAUD, avocat à la Cour d'appel de Paris, Secrétaire général des Associations de *Pères de Famille*.

Le grand mouvement d'idées que suscite aujourd'hui l'école, la lutte ardente dont elle est le théâtre trouvent dans chacun de ses numéros mensuels leur expression vivante et rigoureusement exacte.

L'abonnement à **Parents et Maîtres** coûte 3 francs ; un numéro spécimen, 0 fr. 25. Écrire rue Lévis, 51, à Paris.

Saint Séverin, apôtre du Norique (453-482), par M. André BAUDRILLART, agrégé de l'Université. 1 volume in-12 de la collection "**Les Saints**". Prix : 2 fr. (Librairie Victor LECOFFRE, J. GABALDA et C^{ie})

La vie de saint Séverin et son rôle historique dans une partie importante de l'Europe orientale tiennent une place considérable dans notre civilisation. Amédée Thierry avait tenu à honneur de les raconter, mais avec un luxe un peu excessif d'hypothèses, de légendes et de poésie. M. André Baudrillart — dont l'Académie française a déjà couronné la charmante vie de saint Paulin de Nole — remet les choses au point. Mais son souci de l'exactitude ne fait aucun tort à l'intérêt de son récit. C'est une belle vie que celle de ce moine aux origines obscures, surveillant incessamment et la corruption raffinée des Romains et la brutalité astucieuse des barbares, s'attachant à régénérer l'une et l'autre et à faire sortir du conflit la victoire du christianisme, toujours voyageant, toujours fondant des monastères, prenant en mains la direction économique de sa province et unissant constamment la vie intérieure au soin des pauvres et à la défense de la justice.

A Quimper, librairie J. Salaun.

La Société de Publicité religieuse, 6, place de la Bourse, est seule chargée, à Paris, de recevoir les annonces pour la *Semaine religieuse* de Quimper.

ASSURANCES MUTUELLES DU MANS

IMMOBILIÈRE ET MOBILIÈRE

Contre L'INCENDIE ET LA FOUDRE même non suivie d'Incendie.

Créées en 1828 et 1842

Conditions spéciales et très avantageuses
pour les **ÉGLISES**

MODICITÉ ET FIXITÉ DES PRIMES

S'adresser à M. DE COURSNONGLE, Directeur particulier, 46, quai de l'Odéon, Quimper.

Revue Financière.

La tendance n'a pas été uniformément satisfaisante. Vers le milieu de la semaine, un brusque recul s'est produit, notamment sous l'influence de la baisse des Mines d'or. Mais le terrain perdu a été vite regagné, et même au delà.

Après s'être relevée aux environs de 99,20, la Rente Française a été ramenée à 99,02. L'Extérieure espagnole est remontée à 96. Les Fonds Russes ont regagné du terrain.

Les Lots du Congo se sont avancés à 102. Les bons qui sortent non primés aux tirages sont remboursables, cette année, à 210 fr.

Progrès des établissements de crédit.

Les Chemins de fer français restent sur leurs positions.

Le Rio-Tinto est monté à 2.007.

Les obligations 5 1/2 % du chemin de fer Grand Nord Central de Colombie se sont négociées à 427 francs. Les nouvelles des chantiers d'avancement sont des plus satisfaisantes, elles permettent d'envisager comme prochaine l'ouverture des sections à l'exploitation, c'est-à-dire le fonctionnement de la garantie du gouvernement colombien bien avant les délais prévus.

De grands efforts sont tentés pour intéresser les capitalistes aux actions des Etablissements Révillon Frères (maison de fourrures). Dans ses meilleures années, le dividende n'a jamais dépassé 5 1/2 %, ce qui est insuffisant pour une entreprise dont la prospérité est soumise aux caprices de la mode et de la température.

L'action de la Société Financière de Caoutchoucs est l'objet d'un excellent courant d'achats sur le cours de 125,50.

Un groupe de financiers belges, à qui nous devons déjà l'introduction sur le marché de valeurs peu avantageuses pour l'épargne française, s'emploie à soutenir les cours de l'Électrique Lille-Roubaix-Tourcoing. Malgré les efforts déployés, le titre, qui avait dépassé le cours de 300 fr., abandonne peu à peu son avance et ne s'inscrit plus qu'à 293 fr.

De bonnes demandes se portent sur l'action Arnoya à 59 fr.

Fermété à 71 fr. de l'action Cavreni Breg.

Sous l'influence des excellentes nouvelles reçues de son groupe de mines de Normandie, l'action de la Société Française de Mines de Fer s'avance à 149 fr. A Jurques, on espère allumer le premier four de grillage avant la fin de l'année et à Bourberouge on constate l'augmentation de l'épaisseur de la couche en profondeur.

On a fait beaucoup de réclame autour de l'action privilégiée Industrie Houillère de la Russie Méridionale. Les perspectives d'avenir de l'affaire ne

justifient pas, à notre avis, les cours actuels et ce titre n'offre pas d'intérêt pour les capitaux de placement.
L'action Ashanti and Gold Coast est bien tenue à 44,25.

Ancienne
Maison
PIRIOU

SAUVAGE

3, rue Kéréon SUCCESSEUR QUIMPER

**HORLOGERIE — BIJOUTERIE — OPTIQUE — ORFÈVRERIE
BRONZES & ORFÈVRERIE D'ÉGLISE**

Assortiment considérable de Candélabres, Garnitures d'autels, Thabors, Calices, Ciboires, Custodes, Boucles de souliers, etc., à des prix excoessivement réduits.
Nouveau candélabre à transformations multiples, breveté s. g. d. g.
Réparations, remise à neuf, dorure et argenture.

Le Chronomètre « A la Montre de Genève » que l'on trouve seulement chez M. SAUVAGE, qui en a la propriété exclusive, doit son succès toujours croissant à sa qualité exceptionnelle, à son bon marché et à son réglage parfait ; c'est sans contredit la Montre de précision par excellence. Ce mouvement, entièrement monté sur rubis, est à ancre ligne droite, levées visibles, double plateau, spiral Bréguet, balancier compensé, et se fait en boîtes or, argent, acier et nickel.

ARTICLES POUR FUMEURS | **ORFÈVRERIE DE TABLE**
Ecume et Ambre 1^{er} choix. | Qualité supérieure, prix exceptionnel.

UN MONSIEUR offre gratuitement de faire connaître à tous ceux qui sont atteints d'une maladie de la peau, dartres, eczémas, boutons, démangeaisons, bronchites chroniques, maladies de la poitrine, de l'estomac et de la vessie, de rhumatismes, neurasthénie, un moyen infailible de se guérir promptement, ainsi qu'il l'a été radicalement lui-même après avoir souffert et essayé en vain tous les remèdes préconisés. Cette offre, dont on appréciera le but humanitaire, est la conséquence d'un vœu.

Écrire par lettre ou carte postale à M. VINCENT, 8, place Victor-Hugo, à GRENOBLE, qui répondra gratis et franco par courrier et enverra les indications demandées.

VINS ET SPIRITUEUX
ANCIENNE MAISON **Ferdinand LALANDE**
— « Fondée en 1858 » —

DUPOUY & MAYAUDON

51, Quai des Chartrons, BORDEAUX
Fournisseurs attitrés du Clergé, Noblesse, Bourgeoisie
et Communautés religieuses.

Vin de Messe recommandé, garanti pur, naturel et d'origine.
Références, tarifs et échantillons sur demande.

Agent : Emile DANTEC, 32, rue Ange de Guernisac, MORLAIX.

L'Administrateur-Gérant : AR. DE KERANGAL.

Quimper, typographie DE KERANGAL, imprimeur de l'Evêché.

LA SEMAINE RELIGIEUSE

DU DIOCÈSE

DE QUIMPER ET DE LÉON

SOMMAIRE

I. PARTIE OFFICIELLE. — *Communications de l'Evêché* : Nominations ; Décès.

II. PARTIE NON OFFICIELLE. — L'Immaculée Conception de Marie.

III. — *Chronique du diocèse* : Intentions recommandées aux prières ; Offices extraordinaires ; Indulgences ; La Forêt-Landerneau ; Nécrologie ; Quimper ; Trefflagat ; Saint-Joseph du Pilier-Rouge ; Daoulas ; Brest ; Jugement en fa-

veur des Religieuses de la Retraite de Quimper ; Saint-Brieuc ; Bibliographie bretonne.

IV. — *Chronique générale* : La guerre à l'Eglise ; Les poursuites contre l'épiscopat ; L'enseignement du Catéchisme et la Cour de cassation ; L'avenir du Modernisme ; Congrès Eucharistique.

V. — *Bibliographie*.

VI. — *Annonces et avis divers*.

Offices de la semaine.

Dimanche, 5 Décembre. — 2^e Dimanche de l'AVENT. Office du jour ; semi-double. Violet. A la messe, mémoire de S. Sabbas, Abbé.

Vêpres du suivant, avec mémoire du Dimanche.

Lundi, 6. — S. Nicolas, Evêque. Double. Blanc.

Mardi, 7. — Veille de l'Immaculée Conception. — S. Ambroise, Evêque, Docteur. Double. Blanc.

Mercredi, 8. — IMMACULÉE CONCEPTION DE LA T. SAINTE VIERGE MARIE. Double de 1^{re} classe, avec Octave. Blanc.

Jeudi, 9. — Présentation de la T. Sainte Vierge (du 21 Novembre). Double-majeur. Blanc.

Vendredi, 10. — Patronage de la T. Sainte Vierge (du 4^e Dimanche de Novembre — au Supplément). Double-majeur. Blanc.

Samedi 11. — S. Damase, Pape. Semi-double. Blanc.

Dimanche, 12. — 3^e Dimanche de l'Avent. SAINT CORENTIN, EVÊQUE, PREMIER PATRON DU DIOCÈSE.

Ordre de l'Adoration perpétuelle pendant la semaine.

Saint-Derrien. du 4 au 6 Décembre.
Concarneau du 7 au 12 —

PARTIE OFFICIELLE

COMMUNICATIONS DE L'ÉVÊCHÉ

I. Nominations. — Par décision épiscopale, ont été nommés :

Chapelain de la Salette (Morlaix), en remplacement de M. Bodénès, démissionnaire pour raison de santé, M. Bellec, directeur au Grand Séminaire ;

Directeur au Grand Séminaire, M. Léon (Michel), licencié en droit canonique de l'Institut catholique de Paris.

II. Décès. — Nous recommandons aux prières le repos éternel de l'âme de :

M. Coum, ancien recteur de Poullaouen, décédé le 25 Novembre ;

M. Rolland, ancien recteur de Tréflaouéan, décédé le 29 Novembre.

PARTIE NON OFFICIELLE

L'Immaculée Conception de Marie.

Tota pulchra es, Maria, et macula originalis non est in Te.
Vous êtes toute belle, ô Marie, et la tache originelle n'est point en Vous.

C'est Dieu lui-même qui loue ainsi la beauté de Marie ; c'est l'Auteur de la beauté et le Juge de la vérité. Je suis la Beauté même, la beauté par nature ; Vous êtes belle par grâce. Je suis toute beauté, parce que tout ce qui est beau est en Moi ; Vous êtes toute belle, parce que j'ai mis en vous toute grâce, et que je n'ai laissé approcher de Vous pas même l'ombre du péché, origine de toute laideur.

En cette fête de l'Immaculée Conception, levons donc nos yeux, blessés de rencontrer sur cette terre tant de hideux spectacles, tant de bassesses, tant de lâchetés, tant de mystères d'iniquité ; levons nos yeux aujourd'hui vers cette apparition ravissante, vers cette beauté, Mère de Celui qui est la splendeur du Père et la candeur de la lumière éternelle.

Que les chrétiens se réveillent en ce grand jour et qu'en vous contemplant, ô Marie, ils apprennent à estimer la vraie beauté, la beauté des âmes !

Que les parents s'appliquent à orner le cœur de leurs enfants plus que le corps, et qu'au lieu d'exciter imprudemment leur vanité, ils leur enseignent à se faire, par la vertu, une parure peu

paraissant aux yeux des hommes, mais éclatante aux yeux des anges, et qui attirera sur eux les complaisances de Dieu et les dilections de l'Immaculée !

Que tous vos serviteurs, ô Marie, et que tous vos enfants, pleins de goût pour tout ce qui est pur et virginal, pleins d'horreur pour tout ce qui est laideur et souillure, épris de l'idéale beauté, au point de ne pouvoir s'arrêter dans le travail de leur perfection, méprisent les charmes grossiers du monde, les séductions et les fascinations de l'inférieur serpent !

Que chacun de nous se mette aujourd'hui en présence de Marie Immaculée, qu'il la contemple des yeux du cœur, et que, semblable à ce pâtre qui, à la vue d'un tableau, sentit s'éveiller son génie et s'écria : « Et moi aussi, je suis peintre ! », chacun de nous s'écrie : Et moi aussi, je sens ce qui est beau, je veux devenir artiste de sainteté, je veux reproduire en moi les traits de l'Immaculée et faire de mon âme, avec le secours de ma Mère, le chef-d'œuvre que Dieu attend de moi !

CHRONIQUE DU DIOCÈSE

Intentions recommandées aux prières.

I. — L'Eglise et la France. L'union des catholiques.

II. — L'œuvre de la Propagation de la Foi.

III. — Missions. — BREST (les quatre paroisses de la ville) ; du 5 au 25 Décembre, Mission (française) prêchée par les RR. PP. Rédemptoristes.

— SAINT-JOSEPH DU PILIER-ROUGE, du 5 au 25 Décembre, Mission (française) prêchée par les PP. Rédemptoristes.

— LAMBEZELLE, du 5 au 25 Décembre. Mission présidée par M. L'Hévéder, missionnaire en résidence à Quimper.

— SAINT-MARC, Renouvellement de Mission, du 5 au 25 Décembre. Président la 1^{re} semaine (Mission bretonne), M. Kerjean, recteur de Saint-Martin de Morlaix.

Offices extraordinaires.

Quimper. — CATHÉDRALE DE SAINT-CORENTIN. — Mercredi, 8 Décembre, fête de l'Immaculée Conception, messes et offices aux heures ordinaires.

Le soir, à 7 h. 3/4, sermon, procession avec station devant le trône de Notre-Dame de Lourdes ; Salut solennel.

La retraite de la Congrégation des demoiselles s'ouvrira, à la chapelle des Catéchismes, le samedi 4 Décembre, à 7 h. 3/4 du soir, pour se terminer le 8, fête patronale de la Congrégation. Elle sera prêchée par M. l'abbé Pichon, aumônier du Lycée.

Toutes les jeunes filles sont invitées à suivre cette retraite.

On s'inscrira à la chapelle, toute la journée de samedi.

Le triduum préparatoire à la fête de saint Corentin commencera le vendredi 10 Décembre. Le matin, à 5 h. 1/2, instruction bretonne par M. Arhan,

recteur de Loc-Maria ; le soir, à 7 h. 3/4, sermon français par M. le chanoine Le Roy, curé-archiprêtre de Châteaulin.

— CHAPELLE DE LA RETRAITE. — Dimanche 5 Décembre, réunion de la congrégation des Dames, à 7 h. 1/2. Instruction et bénédiction.

Indulgences.

I. NOTRE-DAME DE LOC-MARIA. — Les personnes qui visitent le sanctuaire de N.-D. de Locmaria, le jour de la fête de l'Immaculée Conception ou l'un des jours de l'Octave, peuvent gagner — aux conditions ordinaires — une indulgence plénière applicable aux âmes du Purgatoire.

II. CATHÉDRALE DE SAINT-CORENTIN. — Le jour de la fête de saint Corentin (12 Décembre) ou l'un des jours de l'Octave, on gagne — moyennant les conditions ordinaires — une indulgence plénière en priant devant la Relique exposée à l'autel du saint Patron. Une indulgence de 300 jours est attachée à chaque visite de la Relique.

Nos abonnés trouveront, encartée dans le présent numéro de la *Semaine religieuse*, une feuille donnant un modèle de Statuts pour Associations de Pères de famille et indiquant la marche à suivre pour établir légalement les dites Associations.

Les personnes qui désireraient des feuilles semblables n'auront qu'à en faire la demande à l'Imprimerie de l'Evêché, 18, rue des Boucheries, Quimper.

LA FORÊT-LANDERNEAU. — Avis de service anniversaire. — Un service anniversaire pour le repos de l'âme de M. H. Jézéquel, ancien vicaire de Quimerc'h, décédé à la Maison Saint-Joseph (Saint-Pol de Léon), sera célébré, à La Forêt-Landerneau, le mercredi 15 Décembre, à 10 heures.

Nécrologie. — I. Nous avons le regret d'annoncer aujourd'hui la mort de deux confrères. C'est d'abord M. Coum, ancien recteur de Poullaouen, pieusement décédé à l'hôtel-Dieu de Saint-François, près de Morlaix, dans sa 63^e année.

Né à Trégionou, le 22 Décembre 1846, M. Coum (François) fut ordonné prêtre le 3 Juin 1871 et nommé, le 22 Août suivant, vicaire à Landrévarzec. Devenu recteur de Tréflévenez le 6 Décembre 1886, transféré (3 Mai 1889) à Poullaouen, il donna sa démission au mois d'Octobre 1907. Partout où il a passé, M. Coum a laissé l'impression d'un homme de devoir. Sa rude physionomie dénotait la force et l'énergie, et cachait un cœur très bon.

Le ministère pénible de la grande paroisse de Poullaouen le fatigua ; et il se retira dans l'hôtel-Dieu de Saint-François pour se préparer à mourir. Il aimait à redire cette grave parole de saint Paul : « *Ne forte quam aliis prædicaverim, ipse reprobus efficiar* ». Cette pensée de la mort ne lui était pas importune. Il allait volontiers dans les paroisses voisines remplacer ses confrères absents. Il vécut ainsi deux ans, édifiant la communauté par sa régularité

impeccable et par sa piété. Modeste jusqu'à la fin, il a désiré reposer parmi les pauvres de l'hôtel-Dieu. Il est mort pauvre, car il avait tout donné.

Que Dieu le lui rende au centuple.

X...

II. — Quelques jours après (le 29 Novembre), est mort dans sa famille, à Roscoff, M. Rolland, ancien recteur de Tréflaouénan, à l'âge de 69 ans.

Né à Roscoff le 8 Mars 1840, ordonné prêtre le 12 Août 1866, M. Rolland (Théodore-Hyacinthe) fut d'abord vicaire à Saint-Thurien (3 Septembre 1866), ensuite à Crozon (9 Octobre 1868). Après un ministère de seize ans dans cette grande paroisse, il devint (8 Mars 1885) recteur de Saint-Eutrope, puis fut transféré (8 Novembre 1892) à Tréflaouénan où, comme dans les autres postes qu'il avait occupés, il continua à faire le bien modestement et sans bruit. Démissionnaire le 1^{er} Décembre 1907, il se retira à Roscoff où il vint de mourir, et où ses funérailles ont été célébrées mardi 30 Novembre.

III. Nous recommandons également aux prières de nos lecteurs le repos de l'âme de M. l'abbé Chever, né à Plogoff, chanoine honoraire et curé-archiprêtre de Marie-Galante, au diocèse de la Basse-Terre (Guadeloupe), décédé au commencement de ce mois à l'Hôpital du Camp-Jacob, âgé de 51 ans.

M. Chever fit ses études classiques au Petit-Séminaire de Pont-Croix, sa philosophie au Grand Séminaire de Quimper, et termina ses études théologiques au Séminaire Colonial, à Paris. Après avoir été quelque temps précepteur dans le Pas-de-Calais, il partit pour la Guadeloupe où, pendant 22 ans, il exerça le saint ministère. Il fut successivement vicaire au Lamentin, aumônier de l'Hôpital de Camp-Jacob, curé à la Désirade et aux Vieux-Habitants, curé-doyen de la Pointe-Noire, et enfin curé-archiprêtre de Marie-Galante. Bien fatigué par le climat trop chaud de ce pays, il vint se reposer, l'année dernière, dans sa famille, et il demeura neuf mois parmi nous. Il nous quittait au mois de Février : mais sa santé, déjà trop ébranlée ne put résister. D'après les renseignements reçus, il a supporté avec une grande patience les dernières attaques de « l'anémie paludéenne » qui depuis longtemps le minait et, durant cette maladie, il ne cessait de se recommander à Notre-Dame de Lourdes, pour laquelle il avait une dévotion spéciale et qu'il avait tenu à visiter lors de son dernier séjour en France.... Ses compatriotes et spécialement ses anciens condisciples voudront bien avoir un souvenir pour lui près de Dieu.

R. I. P.

A...



Les journaux annoncent la mort de M. Cyprien Godebski, statuaire, membre de l'Académie impériale de Saint-Petersbourg-décédé à Paris. Les obsèques ont été célébrées, dimanche 28 Novembre, en l'église de Notre-Dame de Passy.

On sait que M. Godebski est l'auteur et le généreux donateur du groupe de Notre-Dame des Naufragés, érigé par Mgr Dubillard à la Pointe-du-Raz, en Plogoff. Nous demandons à nos lecteurs une prière pour le repos de l'âme de l'artiste chrétien, dont l'œuvre monumentale s'élève comme un appel à la confiance et comme une protection, sur un des points les plus dangereux de nos côtes bretonnes.

QUIMPER. — La fête des Vétérans à la Cathédrale. — Dimanche, 28 Novembre, avait lieu, au cimetière de Saint-Marc, l'inauguration d'un monument élevé par le « Souvenir Français » aux morts pour la Patrie ; en même temps les Vétérans des armées de terre et de mer célébraient leur fête annuelle, à laquelle ils ont tenu à donner, comme de coutume, un caractère religieux.

A 11 h. 1/2, le cortège a fait son entrée à la cathédrale, précédé des porte-drapeaux des sections, au nombre de douze, qui sont venus se ranger autour du catafalque dressé au bas du chœur. Dans la nef prennent place les dignitaires et les membres des associations patriotiques, de nombreux invités parmi lesquels des fonctionnaires de diverses administrations et des officiers, la plupart en civils. Les bas-côtés sont remplis de fidèles.

M. l'abbé Piriou, vicaire, dit la messe pendant laquelle l'orgue joue des morceaux de choix ; puis Mgr l'Evêque, du haut de la chaire, prononce une courte et émouvante allocution religieusement écoutée. Il félicite les membres du « Souvenir Français » d'être venus présenter à Dieu le monument qu'ils ont érigé au cimetière. Les tombes sont toujours chose sacrée ; celle-ci aura, dit l'orateur, un caractère plus vénérable comme témoignage de vos sentiments patriotiques et de votre reconnaissance. Le drapeau national est bien ici à sa place, comme emblème de la Patrie, qui doit des égards particuliers à ses soldats ; et il convenait que ce drapeau fût escorté par les Vétérans qui, ayant vécu sous son pli et sous son frisson, saluent toujours en lui le symbole des grandeurs passées et des espérances de l'avenir.... On oublie vite, dit-on, et c'est vrai ; cependant l'oubli n'est pas français, n'est pas chrétien surtout. Aussi vous n'oubliez pas ; vous pensez aux morts qui, eux aussi, sont sensibles à votre souvenir, et la prière est le vrai moyen de les retrouver, d'entrer en communication avec eux, par l'intermédiaire de Notre Seigneur qui leur applique les mérites de sa mort....

Dans nos pieux suffrages nous associons tous les vaillants serviteurs que l'armée et la marine ont eu la douleur de perdre : le nombre en devient grand, à mesure que s'élargit le champ ouvert à l'activité patriotique, les plaines de l'air, les profondeurs de l'Océan, comme les champs de bataille lointains... Priez pour tous ceux qui ont donné leur vie à la Patrie ; priez aussi pour elle, la France aimée, pour que l'union de ses fils la rende et la maintienne grande et prospère... Et ces souhaits, l'Evêque les résume dans le vieux cri national : « Dieu protège la France » !

La cérémonie s'est terminée par le chant du *Liber* et l'absoute donnée par Monseigneur, qu'assistaient M. Cognéau, vicaire général, et M. Coat, curé-archiprêtre.

— Au Tiers-Ordre Franciscain. — Ce même jour, à 4 heures du soir, Monseigneur a présidé la fête annuelle du Tiers-Ordre de Saint-François. La chapelle des Œuvres a revêtu, pour la circonstance, sa parure des grandes fêtes : l'autel est magnifiquement décoré et brillamment illuminé, la nef remplie de fidèles et principalement de tertiaires : la fraternité compte plus de cent cinquante membres. Toute cette foule est recueillie, vraiment pieuse : on sent que ce sont des enfants de saint François...

Après le cantique : « Loué soit Jésus-Christ », cri de S. François — et devise de Sa Grandeur —, Monseigneur adresse à ses « chères filles », dans un langage à la fois simple et élégant, une charmante allocution. « A supposer, dit-il, que le souffle de la persécution réussisse à chasser de France toutes les Congrégations religieuses, il en restera cependant une qui sera toujours pénétrée de l'esprit de Jésus-Christ, qui aura toujours à cœur la pratique des conseils évangéliques : ce sera le Tiers-Ordre de saint François ; il restera malgré la haine des ennemis de l'Eglise qui lui valut naguère les honneurs de la tribune, à la Chambre française. Aux tertiaires on peut appliquer cette parole de Jésus à ses apôtres : « Vous n'êtes pas du monde ». Vous serez dans le monde, vous ne porterez pas un costume différent des autres, vous aurez les mêmes travaux, les mêmes occupations, rien ne pourra vous distinguer des autres ; mais vous ne serez pas du monde, vous n'aurez pas l'esprit du monde. Car « tout ce qu'il y a dans le monde, c'est la convoitise de la chair, la convoitise des yeux et l'orgueil de la vie » ; et tout autre est l'esprit de saint François, qui est un esprit de pénitence, un esprit d'humilité, un esprit de charité. La pénitence, c'est-à-dire la haine du péché, la fuite des plaisirs dangereux, le travail, les devoirs d'état accomplis avec joie, sans murmure, voilà la loi fondamentale du Tiers-Ordre. Tous les jours le bon Dieu se présente à nous avec une croix ; acceptons-la amoureusement comme un don de son cœur.

Ensuite Sa Grandeur nous transporte en pensée au plus haut des cieux et nous fait contempler un trône splendide, au milieu des chérubins et des séraphins, trône réservé par Dieu à son serviteur François d'Assise, l'homme le plus humble de la terre. François, en effet, s'estimait le dernier des pécheurs, recherchait les mépris, les humiliations et surtout rendait à Dieu tout honneur et toute gloire.... O tertiaire, enfant béni de saint François, sois toujours humble, reconnais volontiers ton néant ; sois humble en ton cœur, humble en toute ta personne.

Enfin, Monseigneur nous recommande surtout l'esprit de charité. Je ne puis mieux résumer les conseils pleins de suavité qu'il nous donne à ce sujet qu'en citant ces paroles si remarquables de notre séraphique Père saint François lui-même : « Je conseille, j'avertis et j'exhorte mes frères dans le Seigneur Jésus-Christ, quand

ils vont par le monde, qu'ils évitent de disputer, de débattre par paroles, et de juger les autres ; mais qu'ils soient doux, pacifiques, modestes, pleins de mansuétude et d'humilité, et qu'ils parlent honnêtement à tous comme il convient. » Puis Monseigneur fait un appel à l'apostolat : « Comme saint François, apôtre à l'âme ardente qui a transformé son siècle, les tertiaires seront apôtres, apôtres par l'exemple plus encore que par la parole ; ils travailleront à infuser au ^{xx}e siècle un esprit nouveau, un esprit de foi et de vie chrétienne. C'était le désir de Léon XIII, c'est l'espoir de Pie X, tous deux tertiaires de Saint-François. »

Les tertiaires de Quimper garderont longtemps le souvenir de ce beau discours de Sa Grandeur Mgr Duparc ; mieux encore, ils le mettront en pratique dans toute leur conduite : ce sera leur manière de remercier Monseigneur d'avoir bien voulu présider leur fête.

La cérémonie s'est terminée par la bénédiction du Très Saint-Sacrement...

Belle et bonne journée pour le Tiers-Ordre de Quimper. « Loué en soit Jésus-Christ ! *Meulet ra vezo Jesus-Krist !* »

Un tertiaire.

TREFFIAGAT. — Mission. — Le 10 Novembre, s'ouvrait à Treffiat la Mission annoncée et préparée, de longue date, par le dévoué recteur de la paroisse. Depuis la construction de la nouvelle église, un vrai bijou, M. le Recteur n'avait qu'un désir : procurer à ses paroissiens l'insigne bienfait d'une Mission ; car il sait qu'il n'y a rien de tel, pour raviver la foi chez les fidèles, comme les vérités de la religion exposées au grand jour par nos missionnaires bretons. Son désir est aujourd'hui réalisé.

Les enfants depuis 7 ans jusqu'à l'âge de 13 ans sont venus les premiers. Ils étaient bien 400, et les trois jours de Mission, présidés par M. Jézégou, recteur de Plobannalec, et donnés sous forme de retraite, les tableaux en plus, ont été suivis par ces petits enfants, charmés et ravis, avec la plus grande assiduité.

Le 14, à l'issue des vêpres, s'ouvrait la Mission des grandes personnes, sous la présidence de M. Morvan, curé-doyen de Pont-l'Abbé, ayant pour collaborateurs : MM. Henry, recteur de Saint-Pierre-Quilbignon, Méar, recteur de Plouyé, Tanguy, vicaire à Collorec, Moré, vicaire à Elliant, Coquil, vicaire à Plonévez-du-Faou, et Sévellec, vicaire à Pleyben.

M. Orvoën, curé-doyen de Concarneau, présidait la deuxième semaine. Il a été aidé dans sa tâche par MM. Bléis, recteur de Spézet, Belbéoc'h, recteur de Clohars-Carnoët, Kervella, vicaire à Pleyben, Le Roux, vicaire à Moëlan, Joncqueur, vicaire à Plouénan, et Gérot, vicaire à Beuzec-Cap-Sizun.

Ces missionnaires sont déjà bien connus pour la plupart, ce qui me dispense de faire leur éloge. Au nom de la population, je leur dirai simplement : *Merci*. Leur parole chaude et éloquente a fait vibrer les cœurs ; et si tous les paroissiens n'ont pas répondu

à leur appel, les abstentions ont été peu nombreuses. Il ne nous reste qu'à prier pour les brebis égarées.

1.100 personnes ont communie, avec les plus grandes marques de foi et dans l'ordre le plus parfait, à la fin des deux semaines de Mission, et les morts n'ont pas été oubliés. Le culte des morts est très vivace à Treffiat, comme sur la côte en général, et ce qui le prouve, ce sont les 800 communions des deux dimanches 21 et 28. Dieu soit loué !

La bonne semence de la parole divine vient d'être jetée sur le sol de Treffiat. Que la grâce la fasse germer dans tous les cœurs. Pas de respect humain ! C'est aux vaillants de donner l'exemple aux timorés. Qu'ils se montrent toujours de vrais catholiques, disposés à défendre, en toutes circonstances, leur Patrie, leur Foi et leur Dieu !

SAINT-JOSEPH DU PILIER-ROUGE. — La Mission bretonne. — La nouvelle paroisse de Saint-Joseph du Pilier-Rouge vient de répondre, avec élan et enthousiasme, à l'appel de ses prêtres.

Depuis son arrivée comme recteur de la paroisse, M. Milin n'avait qu'un désir : procurer à ses paroissiens le bienfait d'une Mission : « La paroisse de Saint-Joseph, disait-il souvent, ne sera véritablement constituée que par une Mission ». Grâce à son zèle et à son dévouement infatigables, grâce aussi à la générosité de ses paroissiens, il a pu enfin réaliser son désir ; et la Mission bretonne vient de s'achever, samedi dernier 27 Novembre.

M. Kerjean, recteur de Saint-Martin de Morlaix, devait présider ; mais, la veille de l'ouverture, il fut contraint d'y renoncer, frappé d'une attaque d'influenza. L'embarras fut grand ; à qui s'adresser ?... M. le chanoine Le Duc, curé-archiprêtre de Morlaix, dont la bonté n'a jamais pu se refuser à rendre un service, malgré son âge et malgré les rigueurs de la saison a accepté la lourde charge de la présidence ; et aux conférences du soir il a parlé avec tant d'âme et de cœur, que l'église fut trop petite pour contenir le nombre des auditeurs. Qu'il soit ici remercié, et veuille accepter l'hommage de notre plus profonde reconnaissance.

M. Masson, ancien recteur d'Audierne, dans ses instructions sur la Pénitence, a montré toutes les qualités d'un charmant et agréable conférencier ; car, malgré l'heure matinale (il prêchait à 8 h. 1/2 du matin), il a su grouper autour de la chaire un auditoire de 400 personnes. M. Le Sann, recteur de Garlan, et M. Conq, vicaire à Saint-Pol de Léon, ont prêché les grandes vérités ; ils ont su trouver le chemin des cœurs, avec leur expérience de missionnaires consommés.

L'explication des tableaux a été donnée par M. Didou, aumônier des Bretons à Trélazé. Il s'est acquitté de cette tâche avec un talent incontesté ; dans un breton impeccable, il a su faire passer son auditoire par les sentiments les plus divers, et longtemps encore les fidèles de Saint-Joseph du Pilier-Rouge garderont le souvenir de cet enseignement si simple et si rempli de salutaires vérités.

Enfin l'ouvrier de l'enthousiasme fut M. Goret, vicaire à Lanmeur, enfant de la paroisse, qui de sa voix chaude et sympathique a su entraîner, disons le mot, enlever la foule de ses compatriotes ; sous sa direction, le chant des cantiques fut exécuté avec une chaleur que l'on ne rencontre que très rarement, même dans nos plus belles Missions.

Samedi, à la messe de communion, 700 personnes, dont 200 hommes se sont agenouillés à la table sainte. Ce chiffre est d'autant plus éloquent qu'il n'y avait là que des pères et mères de famille ; car jeunes gens et jeunes filles ici se réservent pour les semaines qui vont suivre.

L'élan est donné, et le résultat de la Mission bretonne nous remplit de joie, de consolation... et d'espérance aussi pour le succès de la Mission française qui doit commencer samedi prochain.

Merci de tout cœur à tous les ouvriers qui ont travaillé avec tant de zèle à la Mission ; merci aussi aux paroissiens qui ont si bien entendu l'appel du bon Dieu et qui n'ont reculé devant aucun sacrifice. En terminant nous leur demanderons encore de prier pour que la Mission française soit aussi consolante.

J. L.

DAOULAS. — Un exemple à imiter. — Un Comité de huit membres : MM. Dénier, de Hanvec, Martin, de Daoulas, Salaün, de l'Hôpital, Poulmarc'h, de Saint-Eloy, Dumarcet, de Logonna, Dinuff, de Plougastel, Marc'hic (Yves), d'Irvillac, Billant (Urbain), de Saint-Urbain, avait pris l'initiative d'une réunion privée et avait adressé dans toutes les communes des invitations à un nombre restreint de chefs de famille. La réunion eut lieu le 29 Novembre ; le temps était mauvais, ce qui n'empêcha pas toutes les communes d'y avoir des représentants, dont les uns avaient dû fournir une étape de 14 et 16 kilomètres...

M. Villiers, député de la circonscription, dont les organisateurs avaient demandé le concours, fut acclamé président. Après avoir adressé à l'assemblée ses remerciements, M. le Député montre qu'une obligation pressante existe pour les parents de surveiller l'enseignement donné à leurs enfants dans les écoles, puis il donne la parole au président de la J. C. du groupe de Plougastel, M. Paul Carret, qui développe la thèse de circonstance : l'Ecole, le Droit et le Devoir des Parents.

L'auditoire, très attentif, ne se contente pas de prodiguer ses applaudissements au jeune conférencier breton, il réalise son vœu en constituant immédiatement une association déclarée des pères de famille du canton de Daoulas. Le conseil d'administration, entièrement composé de cultivateurs de toutes les communes, s'est choisi comme président M. Le Bot, éleveur connu dans la région, et a, dès le début, recueilli une centaine d'adhésions.

Y...

BREST. — Poursuites contre des Religieuses. — Le tribunal correctionnel de Brest a rendu son jugement dans les poursuites intentées contre les Sœurs de la Sagesse, pour avoir continué, à Saint-Pierre-Quilbignon, à « faire partie d'un établissement congréganiste non autorisé et à diriger une école congréganiste — une garderie — malgré un arrêté préfectoral ».

La Mère Marguerite Hook, supérieure générale des Filles de la Sagesse, à Saint-Laurent-sur-Sèvre, a été condamnée à 100 francs d'amende, sans sursis. Les religieuses de Saint-Pierre-Quilbignon et M. l'abbé Kernéis, propriétaire de l'immeuble où était située l'école, sont condamnés à 16 francs d'amende avec sursis.

Un deuxième jugement, rendu dans des conditions analogues, condamne la Mère Mathurine Régner, supérieure générale des Filles du Saint-Esprit, à Saint-Brieuc, à 100 francs d'amende sans sursis ; les six Religieuses du Conquet sont condamnées à 16 fr. d'amende avec sursis...

C'est la « détente » et « l'apaisement » annoncés !

Jugement en faveur des Religieuses de la Retraite de Quimper. — Le 26 Novembre, le Conseil d'Etat a statué sur les deux requêtes qui lui avaient été adressées par la Congrégation autorisée des Filles de la Retraite, dite du Sacré-Cœur de Jésus de Quimper, contre un arrêté en date du 18 Juin 1907, par lequel le ministre de l'intérieur prononça la fermeture des établissements de ladite Congrégation, sis à Brest et à Lesneven. Les deux requêtes, étant formulées par la même Congrégation contre un même arrêté, ont été fondues en une seule par le Conseil d'Etat.

Il résulte du dossier que l'objet principal de la Congrégation requérante consiste dans l'œuvre des retraites pour les habitants des villes et des campagnes. L'établissement de Brest, comme celui de Lesneven, a donc en droit le caractère mixte. Il est parfaitement établi que tous deux n'ont pas cessé d'offrir un asile pour les retraites dans les conditions prévues par les statuts et que, dès lors, la Congrégation est fondée à soutenir que la fermeture totale desdits établissements ne pouvait être ordonnée par application de la loi du 7 Juillet 1904. Le ministre de l'intérieur, en prenant cette mesure, a excédé ses pouvoirs.

En conséquence, le Conseil d'Etat décide que l'arrêté sus-visé du ministre de l'intérieur est annulé en tant qu'il a prononcé la fermeture totale des établissements existant à Brest et à Lesneven.

SAINT-BRIEUC. — A la « Semaine religieuse ». — M. le chanoine Norbert Martin, aumônier de la Providence et directeur, depuis sept ans, de la *Semaine religieuse* de Saint-Brieuc, est mort le 16 Novembre, après une très longue et douloureuse maladie. Très actif, il suffisait à sa double fonction ; il y ajouta même le secrétariat de la Ligue de défense sacerdotale, où ses connaissances

juridiques étaient grandement utiles. Mgr Fallières et Mgr Morelle l'avaient en haute estime.

Désormais, la direction de la *Semaine religieuse* est rattachée au secrétariat de l'Evêché.

BIBLIOGRAPHIE BRETONNE. — *Kantikou evit goueliou Nedelek* (1). — Publié l'année dernière, ce petit recueil de cantiques trouva le meilleur accueil dans les paroisses où il put être connu à temps. Dans l'espace de quelques semaines, la première édition fut très facilement épuisée. Une seconde édition vivement désirée vient de paraître. On y trouve quelques additions, qui contribueront à rendre le recueil encore plus utile.

CHRONIQUE GÉNÉRALE

La guerre à l'Eglise. — Sectarisme et mauvaise foi. — Dans la séance de la Chambre des députés du 26 Novembre, M. l'abbé Gayraud a exposé avec autant de force que de précision la situation faite aux catholiques en France.

Réservant la question de la lutte scolaire et de la liberté d'enseignement qu'il traitera à un autre moment, l'éloquent député de la 3^e circonscription de Brest a fait entendre une protestation vigoureuse au sujet de la proscription des religieuses et de la loi de séparation. Les catholiques ne peuvent pas accepter et n'accepteront jamais l'injustice et l'injure qu'on leur a faites, d'abord en expulsant les Congrégations religieuses en bloc et sans même examiner leur cause, ensuite en arrachant le droit d'enseigner à des citoyens français qui ne commettaient d'autre crime que de conformer leur existence aux conseils évangéliques. Les catholiques protesteront toujours contre la rupture brutale des rapports entre le gouvernement de la France et le Saint-Siège et contre la prétention d'organiser l'Eglise en dehors du Pape.

Il n'est pas d'apaisement possible ni loyal avec un gouvernement qui veut fonder la paix sur la consolidation de ces iniquités.

M. Briand a répondu en rééditant encore le « mensonge historique », si souvent réfuté, qui fait retomber sur le Pape la responsabilité de la loi de séparation. Puis, tout en affirmant que le pays jouit de la « paix religieuse » et en proclamant l'esprit libéral de sa loi, il laisse clairement entrevoir le but final de sa politique : la lutte contre Rome et la division des catholiques par un schisme, comme s'il pouvait entrer dans la pensée du Pape de donner aux catholiques des directions contraires aux intérêts de la France !

Non, de telles hypothèses ne se réaliseront point ; que M. Briand ne prenne pas ses désirs pour des réalités : ses appels à la division n'auront pour effet que d'attacher plus étroitement et plus invinciblement les catholiques de France au Chef de l'Eglise. Tous, oui

(1) En vente chez M. Salaun, libraire. L'exemplaire : 0 fr. 05, franco poste, 0 fr. 10 ; le cent : 4 fr. 25, par la poste : 4 fr. 65.

tous, prêtres et laïques « signeraient de leur sang » le salut adressé au Pape par M. l'abbé Gayraud à la fin de son discours :

« En terminant, je tiens à envoyer humblement, de cette tribune, en mon nom, au nom de mes collègues de la Chambre et de tous les catholiques de France, au Souverain Pontife, l'assurance qu'il trouvera toujours en nous des enfants pleinement soumis et dévoués. »

Les poursuites contre l'épiscopat. — Mgr Amette serait, assure-t-on, le premier évêque que les auteurs des manuels condamnés auraient l'intention de poursuivre devant les tribunaux.

Des assignations des évêques contre les Amicales, six tribunaux sont aujourd'hui saisis : ce sont ceux de Reims, Nancy, Laval, Rodez, Arras et Cahors.

L'enseignement du Catéchisme et la Cour de cassation. — La Chambre criminelle de la Cour de cassation vient de casser un arrêt de la Cour de Bourges qui avait acquitté M. l'abbé Turpin, poursuivi pour infraction à la loi de l'enseignement primaire.

En faisant le catéchisme, l'abbé Turpin avait, certains jours, parlé de Pierre l'Ermite et des Croisades. Il avait ainsi donné un enseignement qui ne peut être professé qu'avec une autorisation spéciale.

M. l'abbé Turpin comparaitrait donc devant une nouvelle Cour d'appel.

Cela se passe en France, pays de bon sens et de liberté... dit-on !

L'avenir du Modernisme. — « Le *Modernisme* [dit M. Salomon Reinach, dans son *Orpheus*, p. 581], suivant une estimation digne de foi, compte au moins 15.000 adhérents dans le clergé français. » Je n'en donnerais pas 1.500. Et, quand on voit ce qui se passe actuellement dans le Catholicisme romain, on n'a pas du tout l'impression d'un « mouvement irrésistible, parce qu'il se fonde sur la science catholique ». A-t-on jamais fondé sur la Science un mouvement religieux ? Tout ce à quoi les modernistes pouvaient prétendre, c'est que l'Eglise les supportât et que l'orthodoxie voulût bien se départir de son intransigeance en leur faveur. On sait ce que l'Eglise a répondu. N'étant ni prophète, ni fils de prophète, je me garderai de préjuger ce que deviendra le *Modernisme* ; ce que je crois voir pour le moment est qu'il est en pleine déroute. Depuis que Tyrrell est mort, il n'y a plus personne dans le clergé qui se prétende catholique en refusant l'obéissance au Pape. »

(Alfred Loisy, « *L'Orpheus* de M. S. Reinach » ; article fait en collaboration avec M. Gabriel Monod. Mais les paroles ci-dessus sont de Loisy.

Revue historique, Novembre-Décembre 1909, pp. 307-8.)

Congrès Eucharistique. — Le 21^e Congrès Eucharistique international aura lieu, l'an prochain, du 7 au 11 Septembre, à Montréal. L'archevêque, Mgr Bruchési, adresse au clergé et aux fidèles de son diocèse une Lettre pastorale à cette occasion. Sa Grandeur y témoigne sa joie de l'insigne honneur qui est fait au Canada, terre de liberté et, en même temps, terre de foi, admirablement préparée pour la tenue de ces solennelles assises. Elle prescrit des ordonnances à cet effet, et demande à tous de rivaliser de zèle et d'initiative pour préparer à notre divin Sauveur un triomphe digne de sa majesté.

Dans la note parue dans la *Semaine religieuse* du 19 Novembre (p. 808) sous la rubrique « Avis utile », nous n'avons pas voulu viser la compagnie d'assurances contre l'incendie « La Mutuelle générale du Centre ».

BIBLIOGRAPHIE

Manuel d'Instruction civique, par G. DE LA GUILLONNIÈRE. In-16 Jésus ; broché, 1.25. — Cartonnage classique, 1.50 (Lethielloux, éditeur).

« La plupart des cours de Morale et d'Instruction civique parus, depuis 25 ans, à l'usage des écoles primaires, ont pour but d'effacer du cœur des enfants l'enseignement de l'Eglise et le passé de la France... On dénature les faits historiques et l'on inspire à la jeunesse, avec le reniement des traditions, le mépris des aïeux.

« A cette pédagogie déprimante, il est temps d'en opposer une autre, qui élève les jeunes âmes et leur enseigne les vrais devoirs civiques du catholique et du Français... — C'est le but qu'on s'est proposé dans ce livre, honoré déjà des approbations les plus élogieuses. Voici un extrait de la lettre que Mgr Duparc, évêque de Quimper, a écrite à l'auteur :

« Vous avez donné la note juste. Votre morale s'enchaîne au dogme et trouve son application dans les grands faits de l'histoire comme dans les lois générales de la vie populaire. L'enseignement civique ainsi compris rectifiera bien des idées fausses et donnera une base solide aux études de nos groupements de jeunesse. Je souhaite qu'il pénètre dans toutes nos écoles catholiques et dans tous nos cercles. »

Vient de paraître :

D'où venons-nous, par l'abbé Th. MOREUX. Un vol. de 125 pages, in-8° illustré, 1 fr. (Maison de la Bonne Presse).

Ce volume est le premier d'une collection scientifique dont la Bonne Presse entreprend la publication. Il décrit, avec la compétence que l'on connaît à son auteur, l'histoire de l'origine des mondes célestes, de notre planète, de la vie qui s'y manifeste. De nombreuses et fort artistiques gravures illustrent et commentent le texte.

Liquidation du patrimoine ecclésiastique. — Commentaire théorique et pratique de la loi du 13 Avril 1908, par Auguste RIVET, avocat à la Cour d'appel de Lyon, professeur à la Faculté catholique de Droit. — Un fort vol. in-12 de 555 pages. (Editions de la *Revue d'Organisation et de Défense religieuse*). — Prix, 3 fr.

Ce commentaire de la loi du 13 Avril 1908 recevra de toutes les personnes compétentes l'éloge que la célèbre recueil périodique de Dalloz — autorité de premier ordre en la matière — décerna l'an dernier au travail du même auteur sur la loi du 9 Décembre 1905 :

« Etude remarquablement complète et documentée, la meilleure, sans aucun doute, qui ait paru jusqu'ici sur ce sujet, tant au point de vue juridique qu'en égard à l'extrême abondance de renseignements, notes et extraits de décisions judiciaires qu'elle renferme. »

A Quimper, librairie J. Salaun.

Revue Financière.

La Bourse s'est franchement orientée à la hausse et de sérieux progrès ont été réalisés.

La Rente Française est indécise à 99. L'Extérieure a accentué ses progrès à 96 30. Tassement du Portugais à 63,80.

Les Lots du Congo ont eu un marché animé, mais ils n'ont pu conserver entièrement leurs progrès à 97,50.

Les Etablissements de crédit ont bénéficié de bonnes demandes.

Les Chemins de fer français sont indécis.

Les obligations 5 1/2 0/0 or du Chemin de fer Grand Nord Central de Colombie se retrouvent en bonnes tendances à 430 fr. On sait que, même dans le cas de rachat du réseau par le gouvernement colombien — le prix du rachat ne pourrait être inférieur au montant du nominal des obligations non encore remboursées.

On annonce pour le 8 et 9 Décembre prochain, l'émission par les soins d'importants établissements de Bruxelles et de Liège de 50 000 obligations 4 1/2 0/0 or de la Brazil Railway Company. Ces titres, au nominal de 500 fr., seront émis à 455 fr. payables : 100 fr. en souscrivant, 100 fr. à la répartition et 255 fr. du 15 au 20 Janvier, contre remise des titres définitifs.

En dépit de toute la réclame faite autour des actions Etablissements Révillon frères, ces titres sont complètement délaissés et perdent du terrain à 538.

Ferme tenue de l'action Société Financière des Caoutchoucs sur le cours de 127,50.

Dans le groupe des transports, l'Electrique Lille-Roubaix-Tourcoing, malgré les efforts déployés, n'arrive pas à se relever. Le titre reste lourd et sans affaires à 296 fr. On peut en dire autant du Central Electrique du Nord. La situation déplorable qu'a révélée la dernière assemblée des actionnaires n'est pas faite, il est vrai, pour encourager les acheteurs.

L'Arnoya se relève à 61,50. Bonne tenue à 141 fr. de l'action Société Française des mines de fer. La Société garde 42.000 tonnes de minerai à quai à Bône, en prévision de la hausse dont elle compte profiter l'an prochain.

L'action de l'Industrie Houillère de la Russie méridionale est délaissée à 538, n'offrant d'ailleurs aucun attrait pour les capitaux prudents.

Bonne tenue à 44,50 de l'action Ashanti and Gold Coast.

Sœur Marie.

Sous ce titre se recommandent :

L'Eau de Mélisse des Carmes Sœur Marie ;

Alcool de Menthe, Dentifrice Sœur Marie ;

Eau de Cologne Sœur Marie.

Produits renommés par leur goût et leur finesse exquise.

En vente : chez M. J. SALAUN, libraire, Quimper ; M. TOURMEN, libraire, Brest ; MM. ROGER, JEAN, LE GOAZIOU, libraires, Morlaix.

MARQUE DÉPOSÉE : Sœur Marie.

La Société de Publicité religieuse, 6, place de la Bourse, est seule chargée, à Paris, de recevoir les annonces pour la *Semaine religieuse* de Quimper.

Ancienne
Maison
PIRIOU

SAUVAGE

3, rue Kéréon SUCCESSEUR QUIMPER

HORLOGERIE — BIJOUTERIE — OPTIQUE — ORFÈVRE
BRONZES & ORFÈVRE D'ÉGLISE

Assortiment considérable de Candélabres, Garnitures d'autels, Thabors, Calices, Ciboires, Custodes, Boucles de souliers, etc., à des prix excessivement réduits.
Nouveau candélabre à transformations multiples, breveté s. g. d. g. Réparations, remise à neuf, dorure et argenture.

Le Chronomètre « A la Montre de Genève » que l'on trouve seulement chez M. SAUVAGE, qui en a la propriété exclusive, doit son succès toujours croissant à sa qualité exceptionnelle, à son bon marché et à son réglage parfait; c'est sans contredit la Montre de précision par excellence. Ce mouvement, entièrement monté sur rubis, est à ancre ligne droite, levées visibles, double plateau, spiral Bréguet, balancier compensé, et se fait en boîtes or, argent, acier et nickel.

ARTICLES POUR FUMEURS
Écume et Ambre 1^{er} choix.

ORFÈVRE DE TABLE
Qualité supérieure, prix exceptionnel.

ASSURANCES MUTUELLES DU MANS

IMMOBILIÈRE ET MOBILIÈRE

Contre L'INCENDIE ET LA FOUDRE même non suivie d'Incendie.
Créées en 1828 et 1842

Conditions spéciales et très avantageuses
pour les ÉGLISES

MODICITÉ ET FIXITÉ DES PRIMES

S'adresser à M. DE COUESNONGLE, Directeur particulier, 46, quai de l'Odéon, Quimper.

Vêtements Ecclésiastiques.

F. JODELAIS, FILS AÎNÉ

Fournisseur du Grand-Séminaire

20, rue Verdelet — QUIMPER — rue Verdelet, 20

L'Administrateur-Gérant : AR. DE KERANGAL.

Quimper, typographie DE KERANGAL, imprimeur de l'Evêché.

LA SEMAINE RELIGIEUSE

DU DIOCÈSE

DE QUIMPER ET DE LÉON

SOMMAIRE

I. PARTIE OFFICIELLE. — *Communications de l'Evêché* : Décès; Nomination.

II. PARTIE NON OFFICIELLE. — Œuvre des catéchistes volontaires.

III. — *Chronique du diocèse* : Intentions recommandées aux prières; Offices extraordinaires; Consécration de la France à l'Archange saint Michel; Nécrologie; Guimiliau; Plomelin; Brest; La langue bretonne et les catholiques;

Prix de vertu; Rennes; Bibliographie bretonne.

IV. — *Chronique générale* : Rome; France; Poursuites contre les Evêques; Réponse d'un catholique; Réponse à des allégations mensongères; Paris; Vocations sacerdotales; A propos de reliques.

V. — *Bibliographie*.

VI. — *Annonces et avis divers*.

Offices de la semaine.

Dimanche, 12 Décembre. — 3^e Dimanche de l'AVENT. SAINT CORENTIN, Evêque, PREMIER PATRON DU DIOCÈSE. Double de 1^{re} classe avec Octave. Blanc. A la messe, mémoire du Dimanche.

Vêpres de S. Corentin, avec mémoires du suivant et du Dimanche.

Lundi, 13. — S^{te} Lucie, Vierge. Martyre. Double. Rouge.

Mardi, 14. — De l'Octave de l'Immaculée Conception. Semi-double. Blanc.

Mercredi, 15. — *Quatre-Temps; Jeûne.* — Octave de l'Immaculée Conception. Double. Blanc.

Jeudi, 16. — S. Eusèbe, Evêque, Martyr. Semi-double. Rouge.

Vendredi, 17. — *Quatre-Temps; Jeûne.* — S. Judicaël, Confesseur (au Propre diocésain). Double. Blanc.

Samedi, 18. — *Quatre-Temps; Jeûne.* — Attente du divin Enfantement de la T. Sainte Vierge. Double-majeur. Blanc.

Dimanche, 19. — 4^e Dimanche de l'AVENT.

Ordre de l'Adoration perpétuelle pendant la semaine.

Loc-Eguiner-Plonnéour. du 13 au 15 Décembre.

Tréogat. du 16 au 18 —

PARTIE OFFICIELLE

COMMUNICATIONS DE L'ÉVÊCHÉ

I. Nous recommandons aux prières de Nos diocésains le repos éternel de l'âme de Mgr Fulbert Petit, archevêque de Besançon, chanoine d'honneur de la cathédrale de Quimper, décédé le 7 Décembre.

II. Nomination. — Par décision épiscopale, M. Salomon, vicaire à Sainte-Croix de Quimperlé, est nommé supérieur de la maison Keroulas, à Saint-Pol de Léon. (Cette nomination a été agréée par le Conseil académique, à la date du 1^{er} Décembre.)

PARTIE NON OFFICIELLE

Œuvre des catéchistes volontaires.

Cette œuvre est une de celles que Notre Saint-Père le Pape et NN. SS. les Evêques recommandent le plus instamment au zèle des fidèles.

Elle a pour but :

1^o De rétablir ou de développer, dans les familles chrétiennes, la pieuse et si féconde habitude de l'enseignement de la religion, *par les parents eux-mêmes*, à leurs enfants ;

2^o D'assurer *aux enfants des écoles non chrétiennes* l'enseignements des prières, de la lettre du catéchisme et des premières notions de la doctrine chrétienne ;

3^o De recruter, *pour les catéchismes paroissiaux*, les enfants que des parents indifférents n'y enverraient pas ;

4^o De se mettre à la disposition de MM. les curés pour les aider, s'il y a lieu, à préparer les *malades* pour la réception fervente des sacrements.

Quand les fidèles, hommes ou femmes, s'appliquent à cette œuvre, après s'être fait inscrire dans la *confrérie diocésaine* dite *des catéchismes*, non seulement ils ont le mérite qui s'attache à leur fructueux apostolat, mais ils ont encore l'avantage de gagner de précieuses indulgences, dont les principales sont :

Indulgence plénière, le 28 Décembre, fête des saints Innocents ; le 21 Janvier, fête de sainte Agnès ; le premier mercredi de Mars, en l'honneur de saint Joseph ; le premier mercredi de Mai, en l'honneur de la Sainte Vierge, enfin, le jour de la Première Communion des enfants, si l'on communie avec eux.

Ces indulgences plénières sont accordées à la condition de faire

le catéchisme pendant quatre mois, et au moins une fois par semaine.

Une indulgence partielle de sept ans, une fois par mois, à la condition d'avoir fait le catéchisme deux fois par mois. — Une indulgence de sept ans et sept quarantaines, toutes les fois que, s'étant confessé et ayant communie, l'on assiste au catéchisme fait aux enfants.

Les catéchistes volontaires auront particulièrement soin, surtout quand ils s'occuperont des petits enfants :

1^o De leur apprendre les prières essentielles ;

2^o De fixer dans leur mémoire la lettre du catéchisme et de leur en faire comprendre le sens ;

3^o D'éveiller la foi dans leur cœur, ayant recours, pour cela, de préférence, au récit des miracles évangéliques ;

4^o De former leur conscience à distinguer le bien du mal et à se repentir après les fautes commises ;

5^o De les aider spécialement à la préparation de leurs premières confessions.

N. B. — Pour faire partie de la confrérie des catéchismes, il suffit de donner son nom, dans ce but, à son curé ou recteur.

CHRONIQUE DU DIOCÈSE

Intentions recommandées aux prières.

I. — L'Eglise et la France. L'union des catholiques pour la revendication et la défense de leurs droits.

II. — L'Ordination du 18 Décembre et la retraite préparatoire.

III. — Missions. — BREST (les quatre paroisses de la ville) et SAINT-JOSEPH DU PILIER-ROUGE, du 5 au 25 Décembre, Mission (française) prêchée par les RR. PP. Rédemptoristes.

— LAMBÉZELLE, du 5 au 25 Décembre. Mission présidée par M. L'Hévéder, missionnaire en résidence à Quimper.

— SAINT-MARC, Renouveau de Mission, du 5 au 25 Décembre. 2^e et 3^e semaines (Mission française) ; Prédicateurs, les Missionnaires Eudistes de Paris.

Offices extraordinaires.

Quimper. — CATHÉDRALE DE SAINT-CORENTIN. — Triduum préparatoire à la fête de saint Corentin : *Vendredi 10* et *Samedi 11 Décembre*, le matin à 5 h. 1/2, instruction bretonne par M. Arhan, recteur de Loc-Maria ; le soir, à 7 h. 3/4, sermon français par M. le chanoine Le Roy, curé-archiprêtre de Châteaulin. Des places seront réservées aux hommes au haut de la nef.

Dimanche 12, à 5 h. 1/4, panégyrique de saint Corentin en breton. L'église est fermée pendant le sermon et s'ouvre pour la messe de 6 heures, qui est suivie d'une messe d'actions de grâces.

A 10 heures, messe pontificale célébrée par Mgr l'Evêque.

A 2 h. 1/2, vêpres. Sermon par M. le Prédicateur du Triduum ; procession, dans la cathédrale illuminée, de la Relique du Bras de saint Corentin. Bénédiction solennelle du T. Saint-Sacrement.

— CHAPELLE DE LA RETRAITE. — *Lundi 13 Décembre*, réunion des Mères Chrétiennes. A 8 heures, messe ; instruction et bénédiction du Très Saint-Sacrement.

— La Messe annuelle de l'*Cœuvre de Notre-Dame de Salut* en l'honneur de l'Immaculée Conception aura lieu dans la chapelle de la Retraite, le *mardi 14 Décembre*, à 8 heures. — Après la messe, instruction et bénédiction du T. Saint-Sacrement.

Indulgence plénière.

Mgr l'Evêque sera absent de Quimper toute la semaine prochaine. Il partira, lundi, pour Brest où il se propose de visiter chacune des paroisses dans lesquelles se donnent actuellement les exercices de la Mission.

Le 18, samedi des Quatre-Temps, aura lieu, à Saint-Martin, l'ordination qui comprendra huit prêtres et un certain nombre de diacres et de sous-diacres.

De Brest Monseigneur se rendra au Séminaire de Saint-Jacques de Lézérazien où il fera une ordination, le dimanche 19 Décembre.

Sa Grandeur rentrera le lendemain à Quimper.

Consécration de la France à l'Archange saint Michel. — Monseigneur l'Evêque de Quimper et de Léon a reçu la lettre suivante :

Coutances, le 19 Novembre 1909.

Vénéré Seigneur,

Le douzième centenaire de l'apparition de saint Michel à saint Aubert, évêque d'Avranches, sur le Mont Tombe, a pris fin. Pendant tout son cours, de nombreuses caravanes de pèlerins sont venues visiter la Merveille de l'Occident et prier, dans le sanctuaire qu'il avait réclamé, le grand Archange, protecteur de notre pays.

Par une disposition spéciale de la Providence, l'année de ce jubilé, dont, à la date du 25 Août 1908, j'avais eu l'honneur de vous annoncer l'ouverture, devait être celle de la Béatification de Jeanne d'Arc, l'envoyée de Dieu et de saint Michel. Cette coïncidence a été, pour les nombreux Prélats qui ont honoré de leur pieuse visite notre Mont Saint-Michel, une nouvelle raison de ne pas séparer, dans leur culte et leurs affections, l'Ange et la Libératrice de la Patrie. Aussi, répondant à l'ardent désir qu'avait exprimé le Souverain Pontife lorsqu'avec tant d'effusion il voulut bien bénir nos fêtes jubilaires, plusieurs d'entre eux ont tenu à consacrer leur diocèse au Prince des armées célestes.

Je me permets de vous adresser, Vénéré Seigneur, le texte de la consécration que j'eus la joie de prononcer moi-même, le 16 Octobre dernier, en présence de Monseigneur l'Archevêque de Paris et de plusieurs de nos collègues. Il vous sera peut-être agréable de la lire et de l'utiliser dans votre diocèse. Quel beau jour que celui où la France entière serait confiée par ses évêques à la garde de son défenseur attitré !

Saint Michel, en effet, faisant connaître au saint Evêque d'Avranches ses desseins sur le Mont Tombe, lui prescrivait ainsi qu'à son peuple « d'y bastir un temple pour y estre honoré et estre le patron et spécial protecteur de leur patrie ».

Il n'est donc pas surprenant qu'un certain nombre d'évêques aient formé le vœu que fût étendue à toutes nos églises la fête de l'Apparition (16 Octobre), depuis longtemps déjà célébrée dans plusieurs diocèses de l'Ouest. Le pays connaîtrait mieux encore la prédilection dont il a été l'objet et trouverait dans cette solennité une occasion particulièrement favorable d'implorer un « patron et spécial protecteur » trop méconnu.

Ce serait d'ailleurs un retour aux traditions du passé. Les évêques anglo-normands, réunis en Concile l'an 1212, n'ordonnèrent-ils pas « aux Recteurs des Eglises et aux peuples fidèles de célébrer chaque année avec la plus grande dévotion la fête de la Dédicace de saint Michel sur le Mont Tombe, le 17 des Calendes de Novembre ».

Si Votre Grandeur trouvait qu'à l'heure présente cette fête fût à sa place dans le calendrier de toutes nos églises, « l'Evêque de saint Michel » en serait particulièrement fier, et, après avoir reçu votre adhésion, se chargerait volontiers de faire près du Saint Siège les démarches nécessaires.

Veuillez agréer, Vénéré Seigneur, l'hommage de mes fraternels et respectueux sentiments.

+ JOSEPH, Ev. de Coutances.

Mgr l'Evêque de Quimper a répondu qu'il se fera une joie de signer la pétition demandant l'extension à toute la France de la fête du 16 Octobre.

Le 8 Mai prochain, jour de la fête de la Bienheureuse Jeanne d'Arc (coïncidant avec une fête de saint Michel) sera la date tout naturellement indiquée pour faire la consécration au glorieux Archange.

Nécrologie. — I. Nous avons appris par les journaux la nouvelle, aussi douloureuse qu'imprévue, de la mort de Mgr Petit, archevêque de Besançon, subitement rappelé à Dieu, lundi 6 Décembre. Dimanche, le vénéré prélat avait encore présidé plusieurs réunions ; lundi, se sentant fatigué, il garda la chambre ; son état s'étant soudain aggravé, M. le vicaire général Humbrecht lui donna les derniers sacrements... Peu après, l'auguste malade expirait, succombant à une congestion pulmonaire.

Mgr Petit était âgé de 77 ans. Originaire du diocèse de La Rochelle, il était vicaire général de ce diocèse quand il fut désigné comme successeur de Mgr Lebreton à l'évêché du Puy (1887) ; un autre décret (Janvier 1894) l'éleva au siège métropolitain de Besançon où, comme précédemment, il se montra administrateur habile, dévoué aux œuvres et orateur éloquent... Le dimanche 28 Novembre, il prononça devant les membres de la Jeunesse Catholique son dernier discours, dans lequel il revendiquait, en un magnifique langage, les droits de l'enfant et du père de famille. Il y prononçait ces paroles auxquelles sa mort donne aujourd'hui un sens si élevé et si douloureux à la fois :

« Nous sommes prêts à tout souffrir, et s'il fallait mourir pour la cause que nous défendons, eh bien ! Dieu nous garde !... »

Huit jours après, Dieu le rappelait à lui.

H. Nous recommandons aussi aux prières un de nos compatriotes, vaillant missionnaire, dont nous apprenons aujourd'hui seulement la mort.

« Le R. P. Jean-Pierre Guéguen, de la Congrégation des Oblats de Marie Immaculée, originaire (croyons-nous) de Ploudalmézeau, est décédé à Maniwaki (Canada), le 23 Octobre 1909, dans la 71^e année de son âge et la 47^e année de son oblation religieuse. »

R. I. P.

GUIMILIAU. — Avis de service anniversaire. — Un service anniversaire pour le repos de l'âme de M. Bleunven, mort vicaire à Guimiliau, sera célébré dans cette paroisse, lundi prochain 13 Décembre, à 10 heures.

PLOMELIN. — L'Adoration (1). — L'Evangile nous représente N. S. Jésus-Christ parcourant les villes et les bourgades de la Judée, attirant à lui les foules tant par l'attrait de sa doctrine que par les bienfaits et les miracles qu'il prodiguait sur ses pas. De nos jours, l'œuvre de l'Adoration perpétuelle nous fait assister au même spectacle : pendant ces heures bénies où Il s'offre d'une façon particulière à l'adoration d'une paroisse, Jésus se plaît encore à ouvrir devant ses fidèles les trésors de sa miséricorde et de sa bonté, en même temps qu'il ravive leur foi par les instructions qu'il leur procure.

La semaine dernière, c'était dans l'église de Plomelin, magnifiquement ornée, que le Seigneur daignait s'offrir à l'adoration de ses enfants : du 21 au 28 Novembre on peut dire que tous les paroissiens ont paru devant le Maître, justifiant par leur empressement et leur piété la réputation de foi robuste qu'ils se sont acquise depuis bien longtemps.

Les privilégiés de Jésus, les enfants, furent les premiers conviés et ils vinrent nombreux, 165, le jeudi 18 Novembre ; fiers de l'honneur qui leur était fait, ils se tinrent bien gentiment pendant que le prédicateur leur expliquait les amabilités de l'Enfant-Dieu et la bonté de Jésus dans l'Eucharistie ; ils entendirent la messe, se confessèrent tous et s'en allèrent joyeux après avoir reçu la bénédiction du T. Saint-Sacrement.

Le dimanche 21, à l'issue des vêpres, M. Tanguy, curé de Plougastel-Daoulas, fit appel aux grandes personnes ; sa voix ne resta pas sans écho : pendant trois jours, à chaque instruction — et il y en avait deux le matin et deux le soir —, l'église était comble. On compta 600 communions le mercredi matin. Les adorateurs de la première heure s'en retournèrent chez eux transformés en apôtres : ils parlèrent sans doute des avantages de la

(1) Ce compte rendu nous est parvenu trop tard pour être inséré dans le dernier numéro.

retraite, mais ils n'oublièrent certes pas de louer le talent du conférencier et celui des sept collaborateurs qui lui prêtaient le concours de leur zèle... Et puis on chantait ! Aussi les fidèles vinrent avec empressement, plus nombreux encore qu'au début, et, le samedi matin, M. le Recteur, rayonnant de joie, distribuait le pain de vie à 655 personnes, dont une bonne moitié d'hommes...

Cette belle et sainte semaine demandait un digne couronnement : le dimanche 28 Novembre, à l'issue des vêpres, le Saint Sacrement, porté par M. le chanoine Pédel, recteur de Combrit, assisté d'un diacre et d'un sous-diacre parés et de deux prêtres en chasubles, faisait une sortie triomphale dans le bourg de Plomelin. L'imposant carillon de saint Mellon, l'éclatante fanfare de Kerbernès, les chants liturgiques enlevés avec un brio remarquable, captivaient moins que la tenue pieuse, recueillie, attendrie même de la foule des paroissiens qui ne pouvaient trop remercier le Seigneur pour la délicieuse semaine de l'Adoration.

Plaise à Dieu que longtemps encore se fassent sentir les effets de cette fête ! Le prédicateur de la grand'messe a engagé la population à se montrer plus empressée à la communion des premiers vendredis. Nul doute que la dévotion au Sacré Cœur de Jésus n'étende ses racines dans un terrain si bien préparé ; ce sera le mémorial d'une semaine inoubliable que l'on voudrait revivre toujours.

S. A.

BREST. — La Mission bretonne. — Nous lisons dans l'*Echo paroissial* du 5 Décembre :

« Le succès de la Mission bretonne a dépassé toutes les espérances. Nos églises se sont remplies dès le premier jour. Tous les exercices, et il y en avait jusqu'à quatre et cinq par jour, ont été suivis avec un merveilleux entrain. On nous disait : Vous avez tort de faire expliquer les tableaux à Brest, le milieu ne se prête pas à ce genre d'instruction. Les tableaux ont été expliqués dans toutes les églises, et leurs explicateurs peuvent dire que les fidèles ont bien goûté ce genre de prédication, qui remonte aux Nobletz et aux Maunoir.

« Le chant a une grande part dans les Missions, plus encore dans les Missions bretonnes. Bien qu'appartenant aux différentes parties du Finistère, nos bretons, surtout nos bretonnes l'ont exécuté avec beaucoup d'ensemble. C'était vraiment plaisir de les entendre. On se serait cru transporté à Lourdes.

« Une Mission vaut par les confessions et les communions dont elle est l'occasion. Elles ont été partout très nombreuses, aux Carmes et à Saint-Joseph du Pilier-Rouge où les exercices se sont clôturés la semaine dernière. Il nous est déjà possible d'affirmer qu'à Saint-Louis, à Saint-Sauveur et à Saint-Martin il y aura foule à la Sainte Table, samedi et dimanche.

« Après Dieu, le succès d'une Mission dépend des missionnaires. Dans nos paroisses, les prêtres qui ont rempli ce rôle s'en sont acquittés d'une façon remarquable. M. le chanoine Le Duc, curé-

archiprêtre de Saint-Mathieu de Morlaix, et M. l'abbé Le Jacq, curé-doyen de Crozon, ont présidé la Mission de Saint-Joseph du Pilier-Rouge et celle des Carmes. Ils l'ont fait à la grande satisfaction de tous... »

Dans les autres paroisses, la Mission bretonne s'est donnée une semaine plus tard et s'est terminée dimanche matin. Elle était présidée, à Saint-Louis, par M. le chanoine Eveno, supérieur du Séminaire de Saint-Jacques ; à Saint-Martin, par M. Le Sann, curé-doyen de Lanmeur ; à Saint-Sauveur, par M. Henry, recteur de Saint-Pierre-Quilbignon, secondé chacun par des collaborateurs de choix... « Que tous ces ouvriers du bon Dieu, dit l'*Echo paroissial* en terminant son rapide compte rendu, nous permettent de leur adresser avec nos plus sincères félicitations, nos vifs remerciements. Ils ont bien travaillé pendant les huit jours de la Mission, mettant au service des âmes leur talent et leur cœur. Notre Seigneur Jésus-Christ, le plus intéressé au succès de la Mission, leur donnera lui-même la récompense à laquelle ils ont droit. »



La Mission française s'est ouverte samedi soir, 4 Décembre, et se continuera jusqu'au jour de Noël.

Les exercices de la Mission se donnent, en même temps qu'à Brest, dans les paroisses de Lambézellec, de Saint-Joseph du Pilier-Rouge et de Saint-Marc.

Mgr l'Evêque, comme nous l'avons dit plus haut, fera, la semaine prochaine, une visite dans chacune des paroisses pour bénir les fidèles et les missionnaires. Il présidera la réunion du soir, lundi, à Saint-Louis ; mardi, à Saint-Martin ; mercredi, aux Carmes ; jeudi, à Saint-Sauveur ; vendredi, à Lambézellec. Le jeudi, à 2 heures, il assistera à la clôture de la Mission des enfants de Saint-Marc ; un autre jour, il présidera un des exercices du matin à Saint-Joseph du Pilier-Rouge.

La langue bretonne et les catholiques. — Comme nous l'avons dit dans un précédent numéro, M. Guieysse, député de Lorient, et plusieurs de ses collègues avaient cru pouvoir obtenir du Ministre de l'Instruction publique la création de cours facultatifs de langue bretonne dans les lycées et collèges. Leur demande a été rejetée.

« Cette solution, remarque fort à propos la *Semaine religieuse* de Vannes, n'a pu étonner personne. Le gouvernement qui, il y a quelques années, condamnait à l'amende les curés qui prêchaient en breton, ne devait pas se déjuger si facilement. Ce ne sont plus les mêmes hommes, peut-être, mais c'est le même esprit qui règne. Ceux qui n'avaient pas alors blâmé le gouvernement sont mal venus à solliciter aujourd'hui qu'il favorise l'enseignement du breton. »

Ce seront encore les catholiques qui resteront les vrais défen-

seurs de la langue bretonne, comme ils l'ont été jusqu'ici. Dans un grand nombre de leurs Congrès, cette question a été traitée et résolue par des vœux en faveur de l'antique idiome. Dans plusieurs écoles chrétiennes, nous avons l'enseignement bilingue, d'après les manuels du Frère Constantius, et la méthode des anciens Frères de la Mennais, aujourd'hui dispersés ; des rédactions en langue bretonne sont données au concours annuel entre les diverses écoles. Ce sont encore les catholiques, des ecclésiastiques pour la plupart, qui ont fondé (en 1899) l'association pour la préservation et le perfectionnement de la langue bretonne, dont l'organe est la revue *Feiz ha Breiz* que dirige avec tant de compétence et de talent un prêtre nommé à cette fonction par l'Evêque. Une « académie » bretonne existe depuis plusieurs années au Grand Séminaire...

Nous ne parlons ici que de notre diocèse. Nous savons qu'à Saint-Brieuc et à Vannes les mêmes œuvres en faveur du breton existent, plus nombreuses encore peut-être et aussi florissantes que chez nous.

Prix de vertu. — Dans sa séance publique du 16 Novembre, l'Académie Française a décerné les prix de vertu. Plusieurs des lauréats appartiennent, par leur origine, à la Bretagne... Nous citons cet extrait de l'intéressant rapport lu par M. le vicomte de Vogüé :

« Dans les plus lointains parages de l'Océan Pacifique, au Sud de l'archipel des Gambier, il y a un méchant îlot du nom de Mangaréwa. Vous savez que la lèpre ravage ces populations de la Polynésie. Trois petites Bretonnes, des religieuses de Saint-Joseph de Cluny, soignent les lépreux de Mangaréwa. On les remplace souvent, il n'est pas certain que notre don de 1.000 francs atteigne celles pour qui on l'a demandé : ce n'est pas qu'elles soient lasses de leur exil, c'est que les remplacées sont mortes, ou folles, comme il est arrivé à l'une d'elles, pauvre fille épouvantée par l'horreur de ces solitudes marines. Les nouvelles de la patrie y arrivent une fois tous les six mois, par une goëlette à voiles qui a fait quarante jours de mer entre Tahiti et Mangaréwa. Je voudrais vous lire les lettres adressées aux vieux parents du Finistère par ces sentinelles perdues de la charité ; elles respirent le courage, la sérénité de l'âme. Les sœurs desservent l'hôpital, elles tiennent une école... elles tenaient, veux-je dire.

« Les justes lois ont joué jusque sur l'îlot dont on aurait pu croire que nul œil administratif ne l'a jamais découvert dans les boules du Pacifique. Etant autorisées, les congréganistes françaises ont encore licence de risquer leur vie à la léproserie : elles ont dû vider l'école où elles donnaient aux petites Polynésiennes un enseignement plus contagieux que la lèpre, paraît-il. Notre informateur croit savoir que la saine doctrine est enseignée aujourd'hui par un magister expédié de Nouméa, un métis canaque... »

M. de Vogüé donne très justement la raison du nombre des prix de vertu attribués chaque année à la Bretagne :

« Presque tous les rapports qui nous signalent ces grands renoncements de la créature humaine nous en montrent le ressort constant ; une foi religieuse très vive, génératrice d'une charité très tendre. Je relève cette indication comme un fait qu'il faut constater, sans se soucier de rechercher s'il plaira aux uns, déplaira aux autres ; je la relève comme un élément de statistique ; les sociologues en déduiront à leur gré les conclusions qu'il comporte. Sauf sur ce point, nous ne pouvons affirmer d'aucune culture spéciale qu'elle est plus qu'une autre favorable à l'éclosion de la vertu. La vertu est tantôt très ignorante, tantôt très instruite... »

Nous aurions été heureux de pouvoir dire dans quelles paroisses du Finistère sont nées les religieuses dont il est parlé... Quelqu'un de nos lecteurs voudra bien peut-être nous renseigner.

RENNES. — Œuvre Pontificale des Vieux Papiers. — Cette Œuvre, obligée de quitter le local où elle fut fondée, à Rennes, il y a plus de trente ans, est actuellement réinstallée dans la seconde cour de l'ancien hôtel de Blossac, rue du Chapitre, n° 6.

Comme par le passé, elle y reçoit tout ce que l'on veut bien lui envoyer.

Livres, brochures, journaux, papiers de toutes sortes, bons ou mauvais, elle tire le parti possible des uns et déchire les autres. Tout ce qui présente un caractère confidentiel (correspondance, papiers d'affaires, livres de commerce, etc.) est impitoyablement déchiré et envoyé au pilon.

Le Comité paie les frais de port, à moins que ses correspondants n'aient la charité de s'en charger.

On est prié de vouloir bien libeller comme ci-dessous l'adresse des ballots ou caisses :

*Monsieur le Directeur de l'Œuvre des Vieux Papiers,
6, rue du Chapitre, Rennes.*

Vieux papiers (ou livres). — Petite vitesse.

BIBLIOGRAPHIE BRETONNE. — An Oferen displeget d'ar vugale. Petite brochure de 16 p. (Imprimerie Lafolye, Vannes). Prix de l'exemplaire : 0 fr. 10 ; la douzaine, 1 fr. 10. (Librairie J. Salaun, Quimper.) — Cet opuscule, très répandu dans le diocèse de Vannes, a été traduit par l'auteur dans notre dialecte finistérien « avec une aisance élégante qui fera plaisir aux connaisseurs. » C'est l'appréciation de Mgr Duparc, Evêque de Quimper, qui ajoute : « En s'en servant pour l'assistance à la sainte Messe, nos enfants suivront mieux les étapes du Sacrifice divin, et sauront comment s'associer aux prières et à l'acte du prêtre. Je bénis votre pieuse entreprise et je désire qu'elle ait un plein succès... »

Les Saints de Bretagne. (L. BAHON-RAULT, éditeur, 17-19, rue Le Bastard, Rennes). — Nous avons déjà parlé de cette col-

lection, qui a commencé par saint Hervé et saint Samson. Elle vient de s'augmenter de manière fort heureuse d'une nouvelle biographie : *S. Melaine*, par M. l'abbé Millon, déjà connu de nos lecteurs.

Chaque vie est publiée en double édition : l'une à 0 fr. 75 (franco 0 fr. 85), l'autre populaire, pour la propagande, 0 fr. 10 sans le port. Les deux sont illustrées.

CHRONIQUE GÉNÉRALE

ROME. — Le dimanche 29 Novembre, dans la salle du Consistoire, les membres des diverses administrations des palais apostoliques ont été admis à présenter au Saint-Père leurs hommages à l'occasion de son jubilé épiscopal.

Le cardinal Merry del Val les a présentés en priant Sa Sainteté de vouloir bien agréer, avec leurs félicitations et leurs vœux, le souvenir qu'ils avaient désiré lui offrir : trois chasubles brodées en or, portant les armes du Pape, et une offrande pour le Denier de Saint Pierre... S. S. Pie X répondit par une paternelle allocution, remerciant ses fidèles sujets et ajoutant que, vivant près du Vicaire de Jésus-Christ, ils avaient le devoir plus rigoureux de montrer en tout le bon exemple. Puis il passa dans leurs rangs et adressa à chacun de ces mots gracieux dont il a le secret.

L'audience, qui avait eu un caractère tout intime, se termina par la bénédiction apostolique. Elle avait duré près de deux heures.

Le lendemain matin, le Saint-Père reçut un groupe de marins catholiques anglais, venus de Naples où se trouvait leur navire.

— **Les prédications de l'Avent.** — Mardi, 30, dans la salle du Trône, au Vatican, ont commencé les prédications ordinaires de l'Avent. Le Saint-Père y assiste, sans être vu, dans une petite loge fermée, placée dans l'angle de la porte. Les cardinaux et prélats se rangent dans la salle en demi-cercle, autour de la chaire qui est dressée à la place du trône.

— **Le Pape et la France.** — Parlant du discours « insidieux » prononcé à la Chambre française par le ministre Briand en réponse aux « nobles paroles » de M. l'abbé Gayraud, l'*Osservatore Romano* écrit :

« ... Ce drapeau, Pie X, qu'on veut faussement représenter comme un ennemi de la France, l'a publiquement baisé.

« Quand M. Briand ose reprocher aux catholiques français de renier leur pays et de désobéir à ses lois, il formule contre eux la plus injuste et la plus odieuse des calomnies.

« Non ce n'est pas contre la France ni contre ses vrais intérêts que s'insurgent les catholiques français ; c'est contre une secte qui leur a imposé son joug, qui leur refuse la plus légitime liberté, renie les traditions de la France, en profane le nom et les gloires, en compromet l'honneur et les destinées. »

FRANCE. — Épiscopat. — Le Souverain Pontife a nommé au siège métropolitain de Bourges, vacant par la mort de Mgr Servonnet, Mgr Dubois, évêque de Verdun.

Le nouvel archevêque est né en 1856, dans le diocèse du Mans où il exerça successivement les fonctions de vicaire, de curé et de vicaire général. Il était depuis 1901 évêque de Verdun où tous le vénéraient. Ses actes et ses discours l'ont fait hautement apprécier de la France catholique, qui salue avec joie son élévation sur le siège éminent de Bourges.

Poursuites contre les Evêques. — L'assignation des instituteurs de la Marne contre le cardinal archevêque de Reims, d'abord inscrite au rôle de l'audience du tribunal civil du 9 Décembre, ne sera pas plaidée au fond avant le 10 Janvier.

M^e Dargent, avoué du cardinal, n'a pas encore déposé ses conclusions ; on sait, cependant, que le cardinal demandera au tribunal civil de se déclarer incompétent, aucun dommage réel n'ayant été causé par la lettre des Evêques ; tout au plus, celle-ci constitue-t-elle un préjudice moral à des fonctionnaires, et, dans ce cas, la Cour d'assises est seule compétente pour en conclure ; c'est le renvoi pur et simple devant cette juridiction que demandera le cardinal Luçon, d'accord avec l'ensemble des Evêques poursuivis.

Réponse d'un catholique. — M. le Dr Four, de Laroquebrou (Cantal), reçut récemment de l'inspecteur d'Académie une lettre lui demandant de vouloir bien relire les ouvrages contre lesquels il menait active campagne et de signaler les passages incriminés : assurance lui était donnée qu'on aviserait aux moyens à prendre, si les ouvrages n'étaient pas conformes à la neutralité scolaire.

Le Dr Four répondit : « Je suis catholique et m'en rapporte complètement à la lettre collective des Evêques ».

C'est le langage que doit tenir tout catholique. Les Evêques sont juges de la doctrine dont ils ont la garde.

Réponse à des allégations mensongères. — Mgr l'Archevêque de Paris vient d'adresser aux Curés de son diocèse une Lettre relativement aux écoles, dans laquelle il fait ainsi Justice des allégations des adversaires :

« Ils nous reprochent de déclarer la guerre à l'école publique, de provoquer à l'insurrection contre la loi, d'attaquer la République, de céder à des injonctions venues de l'extérieur : rien de tout cela n'est vrai.

« Nous ne déclarons pas la guerre aux écoles publiques, mais nous constatons qu'en un trop grand nombre de ces écoles, on fait à la religion une guerre ouverte ou perfide, et nous voulons

protéger l'âme des enfants de France contre les assauts livrés à leur foi.

« Nous ne prêchons pas l'insurrection contre la loi. Sans doute, nous déclarons qu'une loi humaine n'oblige que si elle est conforme à la loi divine, règle suprême de toute justice, et qu'il peut y avoir des lois iniques auxquelles la conscience commande de ne pas obéir. Nous déplorons et nous répropons la loi néfaste qui exclut des écoles tout enseignement religieux, mais ce que nous réclamons tout au moins, c'est l'exacte observation de l'article de cette loi qui interdit dans l'école toute offense aux croyances de ceux qui la fréquentent. Et quand nous recommandons aux familles de préférer l'école chrétienne à l'école neutre, nous les invitons simplement à user d'une liberté garantie par une autre loi.

« Nous ne faisons pas acte d'hostilité contre la République. Prétendre qu'on ne peut dénoncer l'école irrégulière sans attaquer la République, ce serait déclarer que ce régime s'identifie nécessairement avec l'athéisme et l'impiété. Nous nous refusons à l'admettre, et nous demandons à la République d'appliquer dans ses écoles l'un des principes dont elle se réclame, savoir le respect et la liberté des consciences.

« Et en le faisant, nous n'obéissons pas à des « injonctions venues de l'extérieur ». C'est le Chef auguste de l'Eglise qu'on ose désigner par là, oubliant qu'il n'est étranger nulle part parce qu'il est le représentant de Dieu qui a droit de cité partout. Il est vrai, nous faisons profession de suivre toujours avec une docilité empressée les directions qui nous viennent du Pasteur universel pour la défense des intérêts religieux, mais, dans l'espèce, son autorité n'est pas intervenue. C'est dans la pleine spontanéité de leur conscience et pour remplir un devoir évident de leur charge pastorale que les Evêques de France ont résolu de signaler le péril croissant qui menace la foi des jeunes générations et de prendre, d'un commun accord, les mesures nécessaires pour le conjurer. »

PARIS. — Apostolique initiative. — Dans une lettre adressée aux membres des comités paroissiaux de son diocèse, Mgr Amette, archevêque de Paris, signale la situation faite à certaines catégories d'ouvriers (les boulangers spécialement), privés du repos dominical et astreints à travailler la nuit. Il insiste pour que les familles chrétiennes renoncent aux exigences qui nécessitent ce travail.

Pour bien des journaux cet appel de l'Archevêque de Paris a paru chose extraordinaire. Ils ignorent — ou affectent d'ignorer — l'histoire de l'Eglise qui, depuis son origine, a cherché par tous ses enseignements la protection des faibles et l'amélioration du sort des déshérités.

Vocations sacerdotales. — Le dimanche 21 Novembre, Mgr l'Archevêque de Rennes a, dans sa chapelle privée, conféré

l'ordre sacré du sous-diaconat au vicomte de Courson de la Villeneuve, colonel en retraite, officier de la Légion d'honneur.

D'autre part, on annonce que l'enseigne de vaisseau Hersart de la Villemarqué, dont la vie exemplaire et l'ardente charité faisaient l'admiration de ses camarades, vient de donner sa démission pour entrer au noviciat des Jésuites.

Quelle est grande la force d'attraction qui attire sans cesse à l'autel, c'est-à-dire au Calvaire, des hommes de cette valeur, et qui donc oserait dire que le Christianisme est fini à l'heure où le sacerdoce fait de telles conquêtes ?

A propos de reliques. — Il y a quelque temps, un nommé William-Alfred Carter rapportait d'Australie une chaîne de montre ayant appartenu à l'amiral Nelson, bijou ayant été volé, il y a quatre ans, à l'hôtel des Invalides de Greenwich. Cet individu réclamait, bien entendu, une forte récompense. Malheureusement pour lui, il fut démontré, au cours des débats engagés, qu'il était lui-même le voleur. Et le tribunal de Old Dailey a condamné William-Alfred Carter au maximum de la peine : sept ans de travaux forcés.

Pour une simple chaîne de montre, dira-t-on, c'est bien payé.

Mais le juge a pris soin d'expliquer son verdict. Dans une allocution spéciale, il a déclaré que le vol des reliques d'un héros anglais, reliques d'une valeur incalculable par les souvenirs qu'elles évoquent, était une offense à la nation tout entière.

Ces paroles constituent comme une sorte d'amende honorable pour les profanations des reliques des saints commises en Angleterre à l'époque de la Réforme : si les Anglais protestants professent un tel respect pour une chaîne de montre qui a appartenu à l'un de leurs plus illustres marins, ils peuvent comprendre le sentiment qui porte les catholiques à entourer d'un véritable culte les restes de leurs saints.

BIBLIOGRAPHIE

Contumes Populaires de la fête de Noël et de la fête des Rois par Monseigneur Chabot, curé de Pithiviers (Loiret). *Noël dans les Pays Etrangers*, franco, 1 fr. ; *Les Crèches de Noël dans tous les Pays*, franco, 1 fr. ; *La Nuit de Noël dans tous les Pays*, franco, 1 fr. ; *La Fête des Rois dans tous les Pays*, franco, 1 fr. ; — Les quatre brochures, franco, 3 fr. ; la douzaine, au choix, franco, 6 fr. — Le meilleur mode de paiement est le mandat-poste. Ces quatre brochures contiennent des documents très intéressants pour séances récréatives dans les écoles et pensionnats pour conférences populaires dans les salles paroissiales et salles de patronages, pour causeries familiales, au foyer pendant les veillées d'hiver.

Vient de paraître :

LA FIN DU MONDE EST PROCHE. — Démonstration de cette vérité par des témoignages tirés de la sainte Ecriture, des Pères de l'Eglise, des Docteurs, des documents du Moyen Age, de la Vie des Saints, de la

Liturgie, des Apparitions de la Très Sainte Vierge, des Actes des Souverains Pontifes, des Autorités contemporaines et de diverses observations sur les temps présents ; avec *Réponse aux Objections*, par **Raphaël PARY**. Imprimatur de l'Evêché de Saint-Brieuc. Prix (franco) : 3 fr. 50. — S'adresser directement à l'auteur, 2, rue Neptune, Brest.

« LES ÉTUDES »

REVUE FONDÉE EN 1856 PAR DES PÈRES DE LA COMPAGNIE DE JÉSUS

Sommaire du 20 Novembre 1909.

I. L'âme basque. La bantise de la mer. Pierre LHANDÉ. — II. Henri Bergson. Esquisse philosophique (suite). Jules GRIVET. — III. M. René Doumic. H. COSTA DE BEAUREGARD. — IV. Les mauvais jours du catholicisme en Angleterre (1691-1803). Joseph DE LA SERVIÈRE. — V. Bulletin social. Autour de la famille. M. LEMOZIN. — VI. Bulletin de l'enseignement et de l'éducation. Joseph BURNICHON. — VII. Un siècle de politique allemande. L. DE G. — VIII. Revue des livres. — IX. Notes bibliographiques. — X. Evénements de la quinzaine.

Revue Financière.

Les cours ont enregistré de nouveaux progrès, particulièrement dans le compartiment des Fonds d'Etat.

La Rente Française est restée sur ses positions à 99,02. Les Fonds Russes ont vigoureusement accentué leurs progrès. Hausse de l'Extérieure à 97,42.

Après s'être alourdis à 96 sur des réalisations de bénéfices, les Lots du Congo sont remontés à 98. Leur fléchissement a provoqué aussitôt de nombreuses demandes en raison du grand intérêt que présentent ces titres. Le prochain tirage aura lieu le 20 Décembre.

Les établissements de crédit ont gardé leurs bonnes dispositions.

Les actions de nos grandes compagnies de chemins de fer se sont contentées de conserver leurs positions.

Les obligations 5 1/2 % or du chemin de fer Grand Nord Central de Colombie ont consolidé leur récente avance à 430 fr., avec la perspective d'un coupon de 13 fr. 83, à toucher le 1^{er} Janvier prochain ; en réalité le revenu annuel de ces titres ressort à peu près de 6 1/2 %.

L'action de l'Electrique Lille-Roubaix-Tourcoing abandonne chaque jour un peu de terrain ; nous la laissons à 285.

L'émission, par des Banques de Bruxelles et de Liège, des 50.000 obligations de 500 fr., de la Brazil Railway Company s'annonce dans de bonnes conditions. Au prix d'émission de 455 fr. pour 22 fr. 50 d'intérêt annuel, le taux de rendement s'établit à 4,95 %, sans tenir compte de la prime au remboursement.

Lourdeur marquée des Etablissements Révillon Frères à 538. Titres d'ailleurs peu intéressants.

Dans le groupe des valeurs minières, on recherche à 62,50 l'action de l'Arnoya. On mande du siège d'exploitation que la quantité de minerai extrait et lavé dépasse 1.100 tonnes par jour de travail, et que diverses galeries s'enfonçant jusqu'à 400 mètres dans la montagne ont reconnu des masses très bien minéralisées.

Malgré toute la réclame faite autour de l'action Industrie Houillère de la Russie Méridionale, ce titre continue de baisser sans répit. Nous le trouvons à 522 contre 530 fr.

La Société Française de Mines de Fer est à 144,50. La Société est à la veille d'ouvrir à l'exploitation ses mines de Normandie dont la production sera importante dès le début. En même temps, elle développe rapidement l'extraction dans ses mines d'Algérie et elle a pu, tout en faisant ses livraisons régulières, constituer à Bône un stock considérable.

La Société de Publicité religieuse, 6, place de la Bourse, est seule chargée, à Paris, de recevoir les annonces pour la *Semaine religieuse de Quimper*.

Ancienne
Maison
PIRIOU

SAUVAGE

3, rue Kéréon SUCCESSEUR QUIMPER

HORLOGERIE — BIJOUTERIE — OPTIQUE — ORFÈVRE
BRONZES & ORFÈVRE D'ÉGLISE

Assortiment considérable de Candélabres, Garnitures d'autels, Thabors, Calices, Ciboirs, Custodes, Boucles de souliers, etc., à des prix excessivement réduits.

Nouveau candélabre à transformations multiples, breveté s. g. d. g. Réparations, remise à neuf, dorure et argenture.

Le Chronomètre « A la Montre de Genève » que l'on trouve seulement chez M. SAUVAGE, qui en a la propriété exclusive, doit son succès toujours croissant à sa qualité exceptionnelle, à son bon marché et à son réglage parfait; c'est sans contredit la Montre de précision par excellence. Ce mouvement, entièrement monté sur rubis, est à ancre ligne droite, levées visibles, double plateau, spiral Bréguet, balancier compensé, et se fait en boîtes or, argent, acier et nickel.

ARTICLES POUR FUMEURS | ORFÈVRE DE TABLE
Écume et Ambre 1^{er} choix. | Qualité supérieure, prix exceptionnel.

ASSURANCES MUTUELLES DU MANS

IMMOBILIÈRE ET MOBILIÈRE

Contre L'INCENDIE ET LA FOUDRE même non suivie d'Incendie.
Créées en 1828 et 1842

Conditions spéciales et très avantageuses
pour les ÉGLISES

MODICITÉ ET FIXITÉ DES PRIMES

S'adresser à M. DE COUESNONGLE, Directeur particulier, 46, quai de l'Odéon, Quimper.

Spécialité de Vitraux, Grisailles & Sujets

A. Saluden

Peintre-Décorateur

16, rue Traverse — BREST — rue Traverse, 16.

GRAVURES RELIGIEUSES || DÉCORATION D'ÉGLISES
ENCADREMENTS || ET CHAPELLES

L'Administrateur-Gérant : AR. DE KERANGAL.

Quimper, typographie DE KERANGAL, imprimeur de l'Evêché

LA SEMAINE RELIGIEUSE

DU DIOCÈSE

DE QUIMPER ET DE LÉON

SOMMAIRE

I. PARTIE OFFICIELLE. — Communications de l'Evêché : Nominations.

II. PARTIE NON OFFICIELLE. — Qu'est-ce qui empêche de croire ?

III. — Chronique du diocèse : Intentions recommandées aux prières; Avis de services anniversaires; Pour l'Enseignement chrétien; Sous la bannière du Sacré Cœur; Quimper; Brest; Henvic; Taule;

Crozon; Bibliographie bretonne.

IV. — Chronique générale : Rome; Le Pape et l'union des catholiques français; L'action sociale catholique; France; Pour-suites contre les Evêques; Les œuvres catholiques de Patronage d'après un rapport officiel; L'abbaye de Solesmes.

V. — Bibliographie.

VI. — Annonces et avis.

Offices de la semaine.

Dimanche, 19 Décembre. — 4^e Dimanche de l'AVENT. Office du jour; semi-double. Violet.

Vêpres du Dimanche (au Magnificat, ant. O Radix).

Lundi, 20. — Office de la férie; simple. Violet.

Mardi, 21. — S. THOMAS, APOTRE. Double de 2^e classe. Rouge.

Mercredi 22. — Office de la férie; simple. Violet.

Jeudi, 23. — Office de la férie; simple. Violet.

Vendredi, 24. — Jeûne. — Vigile de Noël. Office du jour; simple (jusqu'à Laudes). Violet.

Samedi, 25. — NOËL : NATIVITÉ DE NOTRE-SEIGNEUR JÉSUS-CHRIST. Double de 1^{re} classe avec Octave. Blanc.

Aux Vêpres, mémoires du suivant et de tous les Saints Martyrs (au Propre diocésain).

Dimanche, 26. — S. ETIENNE, PREMIER MARTYR.

Ordre de l'Adoration perpétuelle pendant la semaine.

Maison de l'Adoration perpétuelle de Brest. du 19 au 25 Décembre.
Trézilidé du 26 au 28 —

PARTIE OFFICIELLE

COMMUNICATIONS DE L'ÉVÊCHÉ

Nominations. — Par décision épiscopale en date du 14 Décembre, ont été nommés :

Vicaire à Plougasnou, M. Boussard, vicaire à Ergué-Gabéric ;

Vicaire à Ergué-Gabéric, M. Madec (Théophile), vicaire à Plougasnou.

PARTIE NON OFFICIELLE

Qu'est-ce qui empêche de croire ?

Serait-ce d'abord des dogmes incompréhensibles !... Mais l'incompréhensible est partout... Une poussière est incompréhensible au chimiste, et que sera-ce des mondes ? Newton, qui avait fixé les lois de l'attraction, s'écriait : « L'attraction !... l'attraction ! » Et il levait ses bras au ciel, comme quelqu'un qui ne sait pas. Bien plus, les dogmes incompréhensibles sont le signe d'une religion divine. Si un petit esprit parle, il dit de petites choses ; un grand esprit dit des choses grandes ; un esprit sublime, des choses sublimes ; et si l'infini vient à parler, il doit dire des choses infinies... Je vous dirai enfin : Vous ne voulez pas de l'incompréhensible, eh bien ! soyez athées, déistes, panthéistes, matérialistes..., vous avez autant de mystères que moi, et vous avez quelques absurdités de plus !

Vous ne voulez pas croire, serait-ce parce que les dogmes répugneraient à la raison ?... Oh ! s'il en était ainsi, j'applaudirais et je serais avec vous. Dieu a fait la raison, il a admiré son œuvre, et il viendrait la détruire ! Dieu ne dégrade pas, il ne détruit pas. Ce sont les misérables qui dégradent. Mais les dogmes absurdes, c'est l'ignorance qui les prête à la foi. On ne saurait imaginer toutes les absurdités que, chaque jour, les journaux, les revues, mettent sur le compte de la religion. Et un célèbre anglican converti au catholicisme, le docteur Newman, a pu écrire un livre qui fait pleurer et qui fait sourire, en recueillant seulement les absurdités prêtées par les écrits publics de l'Angleterre à la foi catholique. — D'ailleurs, il est un fait sans réplique. La déraison, elle se touche au doigt, elle se palpe ; quand on la rencontre, on la repousse du pied, elle est condamnée... Or, voici dix-huit siècles que la religion est examinée, défendue, embrassée, admirée, aimée par les plus grands génies et par les plus grandes vertus !...

Enfin, si vous ne croyez pas, c'est peut-être parce que les dogmes ne sont pas prouvés... S'il en était ainsi, je vous dirais encore : Vous avez bien raison. Il s'agit de choses assez grandes pour que vous preniez vos sûretés. Mais non, rien n'est plus prouvé que la foi. J'ai pour moi les miracles de Jésus-Christ, les prophéties, les merveilles de l'Eglise, des faits dont il est impossible à ma raison de douter... D'ailleurs, avez-vous étudié les raisons de croire ? S'il y avait ici de ces hommes qui ne croient pas, je leur dirais : Ecoutez ; votre incrédulité, vous vous l'êtes faite à quinze ans, à cet âge où, votre raison n'étant pas développée encore, vous avez résolu de ne plus croire, et, depuis ce temps-là, vous avez gardé cet acte de quinze ans, vous ne l'avez plus examiné ! On ne devient pas incrédule à quarante ans !

Mais si vous me répondiez que vous avez étudié et que vous ne croyez pas, je vous demanderais : Où donc et comment avez-vous étudié ?... Dans les journaux et dans les revues où la foi est chaque jour travestie... Enfin, si vous aviez étudié comme il convient quand il s'agit d'une chose sérieuse, et si vous n'êtes pas encore convaincus, eh bien ! croyez-moi, c'est que vous avez étudié sans y mettre toute votre âme. Etudiez en pratiquant ce que Dieu vous aura d'abord découvert de la vérité. Etudiez avec la volonté courageuse de tout sacrifier aussitôt à la vérité aperçue, et vous serez des nôtres !

Mgr BOUGAUD.

CHRONIQUE DU DIOCÈSE

Intentions recommandées aux prières.

I. — L'Eglise et la France. L'instruction chrétienne de l'enfance.

II. — L'Ordination du 18 Décembre.

III. — Missions. — BREST (les quatre paroisses de la ville) et SAINT-JOSEPH DU PILIER-ROUGE (19-23 Décembre), dernière semaine de la Mission prêchée par les RR. PP. Rédemptoristes.

— LAMBEZELLEC (19-25 Décembre), dernière semaine de la Mission présidée par M. L'Hévéder.

— SAINT-MARC (19-25 Décembre), dernière semaine de la Mission (française) prêchée par les Missionnaires Eudistes.

MM. les Curés et Recteurs sont priés de vouloir bien mentionner séparément sur leurs feuilles de comptes les dispenses et les pouvoirs obtenus dans le courant de l'année, même ceux pour lesquels les frais de chancellerie auraient déjà été acquittés.

Avis de services anniversaires. — I. SAINT-PIERRE-QUILBIGNON. — Un service anniversaire pour le repos de l'âme de M. Albert Cloastre, ancien aumônier du Pensionnat Saint-Louis à Châteaulin, sera célébré, à Saint-Pierre-Quilbignon, mercredi 22 Décembre, à 10 heures.

— II. PONT-L'ABBÉ. — Le service anniversaire pour le repos de l'âme de M. Larher, sous-principal du collège de Lesneven, sera célébré à Pont-l'Abbé, le jeudi 30 Décembre, à 9 heures.

Pour l'Enseignement chrétien.

« Le Sentier » (1) est un journal récemment fondé sous le patronage et la haute direction de M. l'Inspecteur diocésain. Il a pour objet la préparation au Brevet élémentaire, au Brevet supérieur et au Certificat d'aptitude pédagogique. On y trouve, outre les documents officiels relatifs à l'Enseignement, des sujets de compositions (avec des conseils pratiques) pour les divers examens. De plus, le journal assure à ses abonnés la correction des devoirs, par correspondance. Il est superflu d'insister sur l'utilité d'une telle publication, dans les circonstances présentes. On s'en rendra mieux compte encore en lisant la lettre suivante que Mgr l'Evêque a écrite à M. le Directeur du « Sentier » :

Quimper, le 2 Décembre 1909.

Cher Monsieur Nicol,

J'ai lu avec intérêt les premiers numéros de votre Revue pédagogique.

Cet effort pour élever encore le niveau intellectuel de nos jeunes maîtres ne sera pas moins apprécié des familles que de nos écoles chrétiennes.

En rappelant aux fidèles qu'ils doivent nous confier leurs enfants parce que l'école sans Dieu serait pour eux mauvaise, nous devons pouvoir leur dire qu'ils sont assurés de rencontrer dans nos instituteurs et nos institutrices libres, avec un dévouement que rien n'arrête, une instruction, une expérience, une compétence de plus en plus étendues.

Je vous félicite d'avoir procuré à vos jeunes collègues l'instrument d'étude dont ils avaient besoin pour se tenir en haleine et se mettre au courant des travaux qui peuvent faciliter leur œuvre quotidienne.

Vous avez réservé aux devoirs d'instruction religieuse la place importante à laquelle ils ont droit dans un programme catholique : c'est pour nos maîtres une obligation plus stricte que jamais de présenter à leurs élèves la doctrine chrétienne dans toute sa précision. Leurs compositions seront revues par un prêtre à l'esprit très sûr. Ils exposeront ensuite la vérité avec plus d'autorité, et ils y mettront un peu de chaleur apostolique pour former aux enfants une mentalité religieuse, réfléchie et profonde.

J'aimerais à vous voir compléter les matières de vos devoirs de quinzaine par une petite page de breton. Vos maîtres doi-

vent s'en servir, quand il le peuvent, pour bien enseigner le français. Vos écoliers eux-mêmes doivent arriver à connaître d'une façon plus grammaticale leur langue maternelle. Vous pourriez consacrer une demi-colonne de chaque numéro à une courte leçon de grammaire tout élémentaire, et une autre demi-colonne à un récit de notre histoire bretonne. Cette idée aurait sans doute besoin d'être mûrie avant d'entrer dans la pratique, je vous la sou mets pour que vous y réfléchissiez avec vos excellents collaborateurs.

Que Dieu bénisse le *Sentier* discret où vous invitez à s'avancer avec vous tous les bons serviteurs de l'enseignement libre, et qu'il vous facilite la rude tâche que vous accomplissez si bien dans mon diocèse.

Veuillez agréer, cher Monsieur Nicol, l'assurance de mon paternel et respectueux dévouement.

† ADOLPHE,
Evêque de Quimper et de Léon.

Sous la bannière du Sacré Cœur. — Nous avons reçu la lettre suivante, que nous recommandons spécialement à l'attention bienveillante des chefs de paroisses :

Voici une nouvelle liste de paroisses récemment agrégées à l'Archiconfrérie de Montmartre. Quatre nouveaux groupements d'hommes de France au Sacré Cœur sont organisés et fonctionnent régulièrement : à Lesneven, Brasparts, Plouguin et Lanvéoc. C'est jusqu'ici, à ma connaissance, un total de 33 paroisses du diocèse où l'Œuvre du Sacré Cœur, section des hommes, est établie.

Espérons que le pressant appel fait par Sa Grandeur Mgr Duparc à ses prêtres, lors des dernières retraites ecclésiastiques, en faveur des groupements d'hommes en union avec Montmartre, augmentera bientôt le nombre des adhésions.

Ce sont les hommes qui échappent le plus à l'influence du prêtre, et ce sont surtout les hommes qu'il faut grouper. Plus que jamais, on doit porter ses efforts à réaliser ces paroles de l'Evangile : « *Sint unum*, Qu'ils soient unis », si nous ne voulons pas être emportés par ce torrent d'impiété qui menace de tout envahir et de tout détruire.

Or, quel moyen plus propre à faire cette union des cœurs et des volontés, que de grouper les hommes autour de Celui qui est le centre de toute vie chrétienne, de toute œuvre féconde, et dont le Cœur, par sa charité ardente, peut seul enflammer nos cœurs et donner de la fécondité à nos œuvres ?

Cette union autour du Cœur de Jésus, nos chefs hiérarchiques, en nous prêchant d'exemple, nous pressent de la conclure. C'est d'abord Léon XIII, de glorieuse mémoire, qui, dans une lettre du 19 Janvier 1900 au Supérieur de Montmartre, encourage les efforts faits en France pour multiplier les groupes d'hommes au Sacré Cœur et bénit les groupes fondés ou à fonder. C'est ensuite son

(1) Paraît les 1^{er} et 15 de chaque mois. — Rédaction et administration : Ecole Saint-Blaise, Douarnenez. — Prix de l'abonnement annuel : 4 fr.

illustre successeur Pie X qui, après avoir déclaré vouloir « tout restaurer dans le Christ », se préoccupe au plus haut degré des œuvres sociales organisées par les hommes. Ce sont tous les Evêques de France qui nous pressent de faire trêve à nos divisions et de former une armée compacte et dévouée, capable de repousser l'invasion toujours croissante des modernes infidèles.

Puissent ces appels à l'union être bientôt entendus et compris de tous !... En temps de guerre, quiconque se sent au cœur une étincelle de patriotisme tient à honneur de concourir à la défense nationale. Eh ! bien, il ne s'agit pas, pour le moment, de défendre notre territoire contre un envahisseur insolent, mais l'âme de la France est opprimée et captive ; il faut à tout prix l'arracher aux mains de ses oppresseurs. C'est aux hommes de France que revient cette noble mission.

Rien de plus facile que d'établir un groupement d'« Hommes de France au Sacré Cœur ». L'organisation est la même que celle de l'Apostolat de la Prière, déjà établi dans presque l'unanimité des paroisses du diocèse. Il suffit d'ajouter l'adoration mensuelle aux pratiques recommandées par l'Apostolat.

L'Œuvre de Montmartre — section des hommes — n'est, en quelque sorte, que le complément, le couronnement de l'Apostolat de la Prière. Dans ce tête à tête avec Jésus Hostie, les hommes sentent davantage l'obligation de mettre leurs actes en harmonie avec leur croyance et de travailler, par tous les moyens en leur pouvoir, à établir le règne du Sacré Cœur dans le monde et, en particulier dans notre patrie, par l'accomplissement des trois désirs divins : érection d'un temple national — c'est fait —, consécration de la France au Sacré Cœur et apposition de l'image de ce divin Cœur sur le drapeau national. C'est encore à faire.

Puisse la campagne organisée par les « Hommes de France », à l'heure actuelle, donner bientôt entière satisfaction au Cœur Sacré du Sauveur !

F. LE LOUET,
Au Calvaire de Landerneau.

QUIMPER. — La fête de saint Corentin. — La fête de saint Corentin est célébrée chaque année, à la cathédrale de Quimper, avec un éclat qui nous semble toujours nouveau en voyant l'église décorée avec tant de goût et si richement illuminée, en voyant surtout le pieux empressement des fidèles à venir honorer et prier leur bienheureux Patron.

Le temps fut peu favorable pendant le triduum préparatoire qui s'en est d'abord un peu ressenti, pour les instructions du matin principalement nous dit-on. Cependant l'auditoire breton, clairsemé, le premier jour, était plus compact le lendemain et très nombreux le dimanche pour entendre le panégyrique de saint Corentin, excellemment donné par M. Arhan, recteur de Loc-Maria.

Saint Corentin, sa vie et ses vertus, ce fut aussi le sujet que traita, avec autant de doctrine que de talent, devant un auditoire chaque jour plus considérable, M. le chanoine Le Roy, curé-archiprêtre

de Châteaulin. L'orateur le montra adolescent, solitaire, puis moine, marchant dans les voies de Dieu — *per vias rectas* —, se préparant dans la prière et la pauvreté à la mission que la Providence lui réservait ; puis, élevé à la dignité épiscopale, pratiquant les vertus qui font les grands et saints évêques, instruisant son peuple par ses enseignements et ses exemples ; défendant les âmes dont il avait la charge — les âmes des enfants surtout — contre ceux qui en voulaient à leur innocence et à leur foi ; étendant sur cette terre de Cornouaille le règne de la Croix de Jésus-Christ et, en même temps le culte de la T. Sainte Vierge, à laquelle, avant de mourir entre ses bras maternels, il confia le soin de son troupeau. Que, par l'effet de la prière de saint Corentin, la protection de Marie continue à se répandre sur notre diocèse !...

Si les réunions du triduum préparatoire ont été belles et consolantes, la solennité de dimanche fut magnifique de tous points. La vaste cathédrale était comble, à la messe et aux vêpres, célébrées pontificalement par Mgr l'Evêque. Parmi les dignitaires assistant en chape, on remarquait le sympathique curé-archiprêtre de Vannes, M. J. Buléon, qui a voulu être installé chanoine honoraire de Quimper, au jour de la fête patronale du diocèse... On était heureux de voir un clergé nombreux occuper les stalles du chœur, hélas ! trop souvent dégarnies depuis que la ville épiscopale n'a plus ses séminaristes. A leur place, un groupe d'élèves de Saint-Vincent a exécuté, avec un ensemble parfait et une sûreté admirable, des chants palestriniens fort goûtés des connaisseurs...

A l'issue des vêpres, après le discours de M. le chanoine Le Roy, eut lieu, dans l'intérieur de l'église, au chant du *Pange solemnes* dont la chorale de Saint-Vincent reprenait en parties la première strophe, la procession de la relique du Bras de saint Corentin que portaient quatre prêtres en dalmatiques blanches ; à la suite marchait l'Evêque, bénissant la foule agenouillée.

La bénédiction du T. Saint-Sacrement termine cette belle fête en l'honneur de saint Corentin. Puis, pendant que l'orgue, tenu par l'artiste dont nous n'avons pas à faire une fois de plus l'éloge, joue une marche triomphale, la foule se disperse, emportant de toutes ces cérémonies la pensée réconfortante que, malgré la guerre faite à l'Eglise, ses enfants lui restent fidèles... Qu'il en soit toujours ainsi grâce à votre puissante protection, ô Père et glorieux Patron : *Confessor Domini Corentine, adstantem plebem corroborata sancta intercessionne...*

— Conférence. — Samedi, 18 Décembre, à 8 heures du soir, à la salle Jeanne-d'Arc, M. l'abbé Lemaescal donnera une conférence spécialement réservée aux pères de famille, aux tuteurs et dames veuves ayant des enfants aux écoles. Sujet : la question scolaire, les droits et les devoirs des chefs de famille.

N. B. Sont invités les pères de famille de toute la ville de Quimper.

On trouvera des cartes d'entrée à la conciergerie de la salle Jeanne d'Arc.

BREST. — La Mission. — La Mission française s'est ouverte dans toutes les églises de Brest, le samedi 4 Décembre, à huit heures du soir. L'affluence des fidèles a été considérable dès le premier jour. Les églises sont devenues insuffisantes pour recevoir tous ceux qui veulent entendre les missionnaires, prendre part au chant et goûter la sainte joie de l'âme qui se sent plus près de Dieu dans les assemblées saintes.

Les missionnaires sont des hommes apostoliques. Ils ne visent point à l'effet dans leurs sermons. Leur parole est simple, à la portée de tous, mais elle est en même temps ardente et elle va au cœur.

Ils ne recherchent pas les sujets extraordinaires, ils se contentent de prêcher la vie chrétienne, sans craindre d'exposer devant les fidèles, à quelque classe qu'ils appartiennent, les grandes vérités de la foi. Dans bon nombre de chaires chrétiennes, il n'est plus de mise de parler de l'éternité, de la mort, de l'enfer : ces sortes de sermons sont mal venus des auditeurs. Les missionnaires, à Saint-Louis et dans les autres paroisses, se soucient fort peu des préjugés de l'assistance. Leur devoir est d'éclairer les gens et de leur donner le courage d'éviter le péché. Or, il n'y a pas de lumière plus forte que celle que nous apporte la méditation sur les grandes vérités, ni d'encouragement à mieux faire que la pensée de nos fins dernières.

Les enfants suivent, depuis lundi, des exercices particuliers pour « gagner » leur Mission. Nos églises peuvent à peine les contenir tous. C'est que nous avons convoqué les enfants depuis sept ans jusqu'à treize ans inclusivement. Cela nous donne un chiffre de plusieurs milliers de jeunes auditeurs et de jeunes auditrices. A Saint-Louis, les enfants de 7 à 10 ans sont réunis dans l'église paroissiale. Nous en comptons plus de 1.500. La réunion des enfants de 11 à 13 ans se fait dans la chapelle Saint-Joseph. Ils sont environ 500.

Les missionnaires intéressent vivement tout ce petit monde. Ils font du catéchisme en racontant beaucoup d'histoires, en coupant par des prières et par des cantiques les enseignements qu'ils donnent...

Les hommes ont eu dimanche soir, 5, une réunion particulière. Ils sont venus en foule. Leur désir serait d'avoir pour eux exclusivement quelques autres réunions. Les missionnaires sont trop heureux de ces excellentes dispositions pour ne pas en tenir compte dans la mesure du possible. En attendant, que les hommes continuent à assister aux réunions générales et à donner l'édifiant spectacle de leur bonne tenue, de leur foi et de leur entrain dans le chant des cantiques.

Le mouvement paroissial qui s'est produit dès l'ouverture de la Mission nous semble de bon augure. Nous espérons qu'à Noël, le nombre des communions sera considérable, et que beaucoup d'hommes prendront part à ce magnifique hommage de foi et d'amour rendu à Notre-Seigneur Jésus-Christ.

Les missionnaires ont confié la Mission à *Notre-Dame du Perpétuel Secours*. Son image est exposée au milieu des fleurs et des lumières. Dès la semaine prochaine, il s'établira des groupements de fidèles chargés de prier sans interruption aux pieds de l'image sainte. Quand on aime les âmes et que l'on travaille à les confirmer dans l'attachement à Dieu ou à les ramener à la pratique chrétienne, on sent toujours le besoin de recourir à la Sainte Vierge, pour obtenir sa médiation auprès de son divin Fils, auteur de toutes grâces.

E. V.

(Echo paroissial.)

Nous recevons les meilleures nouvelles de la Mission de Brest, pour cette deuxième semaine.

Mgr l'Evêque a commencé ses visites par Saint-Louis. Lundi soir, à 8 heures, magnifique réunion de plus de 5.000 personnes.

L'empressement est le même dans les autres paroisses... Dieu soit loué !

— **Association de pères de famille.** — Une Association des Pères de famille des trois cantons de Brest a été constituée, le dimanche 4 Décembre, pour maintenir dans l'école le culte du patriotisme et y faire observer la neutralité inscrite dans la loi scolaire de 1882.

Nous faisons des vœux pour que la nouvelle Association se développe et obtienne l'adhésion de tous les pères de famille des trois cantons, particulièrement des pères chrétiens dont les enfants sont contraints, pour des raisons graves, de fréquenter les écoles sans Dieu.

O.

HENVIC. — Bénédiction de cloches. — Le 8 Décembre, les paroissiens d'Henvic accouraient en foule vers l'église paroissiale, attirés par l'appel joyeux d'une des vieilles cloches de leur ancienne église. Cette cloche, montée dans le clocher quelques jours auparavant, semblait leur dire : « Hâtez-vous ! l'église se remplit ! c'est aujourd'hui la bénédiction solennelle de deux nouvelles cloches qui bientôt prendront place près de moi pour louer le Bon Dieu et vous appeler à l'office divin ! »

Et tout le monde se pressait à cet appel. Depuis longtemps, en effet, ce jour du « baptême » des cloches était impatientement attendu de la population d'Henvic. Tous, riches et pauvres, avaient donné leur obole pour la construction de la belle église, consacrée en 1904 par Mgr Dubillard. Mais les ressources se trouvant insuffisantes, la construction de la tour dut être différée. Elle fut entreprise au début de cette année. Le travail mené rapidement touchait à son terme ; il ne restait plus qu'à placer la croix du clocher quand, le 24 Juin, l'échafaudage servant à la construction fut ébranlé par la violence de la tempête et fit tomber une partie de la flèche, occasionnant des dégâts considérables à l'église !... Sans perdre courage, on se remit à l'œuvre et, avant la fin du mois d'Août, le clocher était terminé.

Quelque chose encore restait à faire : il fallait une âme à ce clocher. M. Le Jeune, le vénéré recteur, désireux de couronner ainsi la belle œuvre qu'il a accomplie à Henvic, fit l'achat de deux belles cloches qui ont été bénites solennellement, le mercredi 8 Décembre, par M. le chanoine Quéinnec, curé de Taulé. L'assistance très nombreuse était des plus recueillies et suivait avec attention les rites symboliques du « baptême » des cloches. A la fin de la grand'messe, célébrée par M. Le Duc, curé de Scaër, on chanta avec entrain un cantique composé par le R. P. Messenger :

Sonit, sonit kleier nevez,
Hirio, ha varc'hoaz ha bemdez !
Kanit meuleudi da Zoue
Var an douar evel en env !

Aussi quelle joie, pour M. le Recteur et pour les paroissiens d'Henvic, d'entendre, mercredi soir, les nouvelles cloches placées près de leur sœur aînée, jeter dans les airs leurs notes joyeuses, dont les échos se répercutaient d'un bout à l'autre de la paroisse. Tous les cœurs étaient émus. « Comme c'est beau » ! se disait-on de tous les côtés... Cette joie du cœur avait fait oublier tous les sacrifices accomplis pour procurer la gloire du Bon Dieu. ***

TAULÉ. — Jugement annulé. — La Cour de cassation vient d'annuler le jugement rendu par le juge de paix du canton de Taulé contre M. le chanoine Quéinnec, curé-doyen, poursuivi devant le tribunal de simple police pour avoir détourné les élèves de l'école, en les invitant à assister aux exercices d'une Mission donnée dans la paroisse, au mois de Novembre 1908.

Nous espérons publier prochainement le texte de l'arrêt de cassation ; il doit donner bon espoir aux prêtres qui se trouveraient sous le coup des mêmes poursuites que M. le Curé-Doyen de Taulé.

CROZON. — Nous avons reçu de cette paroisse, trop tard pour le présent numéro, un intéressant compte rendu que nous publierons la semaine prochaine.

BIBLIOGRAPHIE BRETONNE. — *Kountadennou, livet ha renkelt gant AN AOTROU JEZEGOU.* Un vol. in-12 de 264 pages, prix : 1 fr. 25. (Librairie A. Corcuff, à Châteaulin.)

Nous devons déjà à M. Jézégou la publication des *Poésies* puis des *Sermons* et *Conférences* de M. Quéré, ancien curé de Châteaulin. Grâce à lui la littérature bretonne vient de s'enrichir d'un nouveau volume : *Kountadennou*. Comme l'indique le titre, ce sont des « Récits » détachés, de longueur diverse et de genres très différents, les uns provoquant le rire, les autres excitant la pitié, parfois la terreur : légendes héroïques ou pieuses, paraboles ou apologues, aventures extraordinaires et contes merveilleux surtout, entendus jadis au foyer paternel durant les longues veillées d'hiver,

ou recueillis ça et là par un chercheur infatigable, passionné pour ce qui touche à notre histoire et à nos traditions populaires ; le tout raconté en une langue très pure et un style très vivant, avec des détails qui — à n'en pas douter — mettent bien la scène en Bretagne... Ajoutons que de chaque *kountaden* se dégage une leçon pratique, une « morale » que l'auteur exprime généralement sous forme de maxime ou dicton rimé qui se fixe facilement dans la mémoire.

Ce livre aura certainement du succès près des lecteurs bretons auxquels il procurera, outre un passe-temps agréable, l'occasion de coopérer à une œuvre des plus méritoires : *Kountadennou* se vend au profit de l'école chrétienne projetée à Plobannalec dont M. Jézégou est le recteur très zélé.

A vendre au profit d'une bonne œuvre : UN AUTEL avec rétable peint, appui de communion (grille en fer forgé et bronze) et agenouilloir attendant. Provient d'un oratoire de communauté. — S'adresser à M. Cojean, à Landerneau.

CHRONIQUE GÉNÉRALE

ROME. — Le 8 Décembre, fête de l'Immaculée Conception, le Souverain Pontife a célébré la messe dans sa chapelle privée, en présence de quelques fidèles qui avaient eu le privilège d'y assister.

Il a reçu plus tard des groupes d'enfants qui avaient fait leur première communion, et une association fondée, il y a dix ans, sous le vocable de l'Immaculée, et comprenant cent cinquante enfants. A l'adresse que lui a lue le directeur, le Saint-Père a répondu en exhortant les jeunes gens à la piété et en remerciant les directeurs de leur zèle.

Parmi les personnages reçus en audience par le Pape, ces jours derniers, on cite Mgr Péchenard, évêque de Soissons.

— **Congrégation des Rites.** — Dans sa réunion du 7 Décembre, la S. Congrégation des Rites, a pris plusieurs décisions intéressant la France : Introduction de la cause de la Vénérable Servante de Dieu Philippine Duchesne, religieuse du Sacré-Cœur ; Approbation de l'office et messes en l'honneur de la Bienheureuse Vierge Marie, vénérée sous le titre de « Cause de notre joie » au diocèse de Soissons (Notre-Dame de Liesse) ; Approbation de la messe et office propre des Bienheureux Cuénot, Néel, Néron, Th. Vénard et leurs compagnons martyrs ; Révision des écrits des martyrs nègres de l'Ouganda, brûlés en haine de la foi.

— **Au Séminaire français.** — L'Immaculée Conception est la fête patronale du Séminaire français.

Les jeunes étudiants avaient, comme de coutume, préparé pour ce jour une séance musicale et littéraire. Elle était présidée, à côté

du R. P. Le Floch, supérieur de Santa-Chiara, par Mgr Péchenard, évêque de Soissons et Mgr Doucet, évêque de Nicopolis, en Bulgarie, entourés des prélats et religieux de la colonie française de Rome, et de quelques invités étrangers, comme Mgr Janssens, secrétaire de la Congrégation des Religieux.

Disons, que le Séminaire français a eu, cette année, une des rentrées les plus nombreuses qu'on ait connues : Il compte actuellement 115 élèves.

Le Pape et l'union des catholiques français. — Un télégramme de Rome, adressé aux journaux catholiques, a démenti en ces termes le bruit que le Pape préparerait une Encyclique sur les affaires de France :

« Quelques journaux parlent d'un document pontifical, où le Pape recommanderait l'union des catholiques français. Cette nouvelle n'est pas plus vraie que le prétendu voyage du cardinal Vannutelli.

» Au Vatican, on dit que le Pape a suffisamment parlé pour que tous les catholiques de bonne volonté aient pu comprendre. Le Pape recommande aux catholiques de s'unir autour des évêques, pour défendre avant tout les intérêts religieux.

» Les journaux anticléricaux prennent prétexte de la lettre des évêques espagnols et, la rapprochant de la lettre de l'épiscopat français, disent que tout part de mots d'ordre dont le Vatican est l'âme, mais ils oublient que sauvegarder les âmes des enfants est le premier devoir tout spontané de l'épiscopat catholique. C'est ainsi qu'on vit, l'an dernier, les évêques anglais faire échouer trois projets, où les droits de l'enseignement religieux n'étaient pas suffisamment garantis. »

D'autre part l'*Osservatore Romano* du 6 Décembre a publié une lettre dont le passage suivant se fait remarquer par sa précision et son importance :

« Un incident fort pénible a mis aux prises diverses notabilités catholiques de la France. Désirant éviter de fournir de nouveaux aliments de discorde, je m'abstiendrai de tout détail rétrospectif sur ces discussions.

» Je soulignerai seulement la conclusion qui jaillit de ce débat : la sagesse du Saint-Siège qui demande aux catholiques français de se grouper en chaque diocèse autour de leurs évêques, afin de se constituer vigoureusement sur le terrain de la défense religieuse.

» Les diverses régions de la France diffèrent grandement l'une de l'autre ; il est donc impossible de leur imposer la même manière d'agir ; ce doit être tout naturellement l'évêque qui doit choisir ce qui lui paraît le meilleur en chaque province. Il est inutile pour le moment de sortir de ce degré d'organisation.

» Quand tous les diocèses auront agi pour le mieux, les circonstances indiqueront par elles-mêmes ce qu'il conviendra de faire.

» En tout cas, ce sera plus que jamais le lieu de se tourner vers le ciel, puisque chacun aura fait son devoir. Aide-toi et le ciel t'aidera. »

Le journal l'*Univers*, après avoir cité ce passage ajoute : « Nos renseignements particuliers nous permettent de dire que cette façon de voir correspond exactement aux désirs du Saint-Siège ».

L'action sociale catholique. — Un document pontifical très important, rédigé pour l'Italie, mais dont l'esprit doit être pris pour règle partout, se prononce nettement en faveur du caractère confessionnel des œuvres sociales.

Quelques membres de l'« Union économique-sociale d'Italie » demandaient s'il ne convenait pas de modifier les statuts dans le sens suivant : que le caractère d'association catholique n'apparût pas aussi ouvertement, afin d'obtenir de plus larges adhésions, en accueillant dans la nouvelle organisation des groupements qui s'inspireraient même seulement de l'idée de « justice chrétienne », et afin d'obtenir aussi plus facilement une représentation équitable auprès des pouvoirs publics... La question fut soumise au jugement suprême du Saint-Siège avec l'exposé des raisons sur lesquelles s'appuyait cette manière de voir.

La réponse est venue dans une lettre autographe que le Saint-Père a daigné adresser, le 22 Novembre, au comte Medolago-Albani, président de l'« Union », avec invitation à la rendre publique. Voici cette lettre :

« Illustre Monsieur le comte,

» On a lu ici et médité le nouveau statut pour la Fédération des Unions et des Ligues professionnelles. Bien que Nous soyons intimement persuadé que les partisans de cette modification sont animés d'excellents sentiments, il est pourtant absolument impossible de l'accepter, et encore moins de l'approuver. D'abord, en effet, les raisons alléguées dans le mémoire Nous convainquent qu'on ne pourra pas ainsi obtenir la fin visée de rendre le statut pratiquement acceptable pour les catholiques incertains et qui font les délicats, non plus que d'avoir une représentation pour la Fédération près du gouvernement. En outre, il n'est ni loyal ni digne de simuler, en couvrant d'une manière équivoque la profession de catholicisme comme si c'était une marchandise avariée ou de contrebande. Avec l'idée de « justice chrétienne » très large et dangereuse, on ne sait jamais à quel point on pourrait arriver pour l'esprit des Ligues qui adhéreraient, et par conséquent pour les personnes qui pourraient être portées par des élections à la direction.

» Que l'Union économique-sociale déploie donc courageusement le drapeau catholique et s'en tienne fermement au statut approuvé le 20 Mars dernier. Pourra-t-on obtenir ainsi le but de la Fédération ? Nous en remercierons le Seigneur. Notre désir sera-t-il vain ? Il restera toujours des Unions partielles, mais catholiques,

qui conserveront l'esprit de Jésus-Christ, et le Seigneur ne manquera pas de nous bénir.

• Ayez la bonté, Monsieur le comte, de transmettre cette décision à MM. les Membres de la Commission, auxquels, comme à vous, j'accorde, de tout cœur, la Bénédiction apostolique.
• PIE X, PAPE. »

FRANCE. — **Mort de Mgr l'Evêque de Meaux.** — Un nouveau vide vient de se produire dans l'épiscopat français : Mgr de Briey, évêque de Meaux, s'est éteint doucement le 11 Décembre, à l'âge de 81 ans. Depuis plusieurs semaines, déjà il avait demandé et reçu les derniers sacrements à la grande édification de son entourage et du diocèse.

Ordonné prêtre, en 1853, par Mgr Pie, Mgr de Briey fut d'abord aumônier militaire, puis chanoine titulaire de Poitiers, son diocèse d'origine. En 1880, il fut nommé coadjuteur de Mgr Allou, évêque de Meaux, qu'il remplaça quatre ans plus tard. Prélat pieux, entièrement soumis aux directions de Rome, il fut pour tous ses diocésains, prêtres et fidèles, un pasteur plein de bonté et soucieux de la justice en toute occasion. C'est sous ses auspices et à son initiative que l'œuvre de l'érection d'un monument au plus illustre de ses prédécesseurs, Bossuet, dans la cathédrale de Meaux, a été entreprise et menée à bonne fin.

Poursuites contre les Evêques. — Mgr Amette, archevêque de Paris, est assigné devant le tribunal civil de la Seine à la requête de MM. Aulard et Debidour, auteurs d'une *Histoire de France* condamnée par la lettre collective de l'Episcopat. Ils réclament une somme de 10 000 francs à titre de dommages et intérêts. D'autres auteurs encore (Guiot et Mane, Payot, Despiques) ont lancé la même assignation et demandent les mêmes dommages intérêts. M. Vallé, sénateur, ancien garde des sceaux, doit soutenir les intérêts des demandeurs.

Ce procès a lieu d'étonner. Si la théorie de M. Aulard et compagnie était adoptée par les tribunaux, il n'y aurait plus de liberté de discussion et de critique.

A cette occasion, on rappelle fort à propos l'*Index* universitaire qui prohibe certains livres scolaires (on en compte 21), écrits par des auteurs catholiques, comme MM. les abbés Courval, Gagnol, Melin, Vandepitte, etc... Si les auteurs des manuels dénoncés par les Evêques ont droit à une indemnité en raison du préjudice qui leur est causé, les auteurs des manuels chrétiens condamnés par l'*Index* universitaire ont droit à la même réparation pour un dommage semblable.

Et notez que les livres portés à l'*Index* du gouvernement sont interdits non seulement dans ses écoles à lui, mais dans les nôtres, et cela sous des peines sévères. Le directeur d'une institution libre qui passerait outre à l'interdiction formulée par le ministre de

l'Instruction publique, s'exposerait à être poursuivi sous l'inculpation « d'immoralité professionnelle » et à voir son établissement fermé.

On parle après cela de tolérance et de liberté !

Les œuvres catholiques de Patronage d'après un rapport officiel. — Dans un rapport sur l'éducation populaire en 1908-1909 reproduit par le *Journal officiel*, M. Edouard Petit, inspecteur général de l'Instruction publique, juge comme il suit les œuvres catholiques de patronage :

« Il y aurait injustice à méconnaître les résultats si souvent victorieux qu'obtiennent des adversaires ne marchandant ni temps ni argent, et ni, il faut bien le dire, dévouement et foi passionnés. Et il y aurait imprudence et naïveté à ignorer ou bien à cacher le danger que fait courir aux institutions laïques une tactique adroite et serrée dont la séparation des Eglises et de l'Etat a précisé l'application.

• Dans les villes comme dans les campagnes, le patronage libre est l'œuvre paroissiale par excellence, l'institution préférée, et, il faut en convenir, préférable, pour exercer une action sur l'enfance à l'âge de la scolarité. Vicaires, hommes et femmes d'œuvres rivalisent d'ingéniosité, de labeur persévérant pour attirer et retenir écolières et écoliers de l'école laïque.

• L'Instruction est laissée à l'Etat, et d'ailleurs on sait la corriger : on revendique l'éducation. On ne marchandant ni temps, ni argent, ni dévouement pour mener à bien l'enveloppement d'une clientèle que l'on veut et sait gagner.

• L'organisation des patronages laïques ne peut malheureusement pas être comparée à celle des patronages libres, qui disposent de constructions spéciales, de salles de spectacles, parfois d'ateliers.

• Les préaux d'école luttent difficilement contre des locaux aménagés luxueusement.

• Et le nombre des patronages libres dépasse le total de 6.000.

• Il est donc expédient de réunir sur chaque point menacé des bonnes volontés et des dévouements ; sous peine de voir l'influence de l'école battue en brèche, il convient d'agir vite et, par l'association des efforts, de faire mieux. C'est la loi de la concurrence.

• Il ne se peut pas que le parti républicain, qui, à maintes reprises, a été averti du danger que font courir les patronages libres à l'Etat laïque, ne se décide pas à sortir d'une dommageable indifférence et ne trouve pas les ressources en argent et en personnel nécessaires pour soutenir la lutte à armes égales. »

Ces appréciations doivent encourager nos amis à poursuivre avec « un dévouement et une foi encore plus passionnés » que par le passé des œuvres dont l'efficacité est ainsi proclamée par nos adversaires eux-mêmes.

Les patronages catholiques permettent d'agir sur les enfants

condamnés à l'enseignement pervers de l'Ecole laïque. M. Edouard Petit en signalant « ce danger » nous confirme qu'il y a là un point d'attaque où nous ne saurions concentrer trop d'efforts.

L'abbaye de Solesmes. — On sait que, sur une première mise à prix d'un million, qui a été abaissée ensuite à 500.000 francs, l'abbaye de Solesmes a été mise en vente, et qu'aucun acquéreur ne s'est présenté.

M. Ménage, liquidateur des Congrégations, a demandé alors au tribunal de la Seine l'autorisation de faire une troisième tentative, avec mise à prix de 250.000 francs seulement. Le tribunal de la Seine n'a pas encore rendu son jugement.

Et si cette tentative n'a pas plus de succès que les deux premières, M. Ménage demandera une mise à prix de 25.000 francs, puis de 2.500 francs...

On voit ce qu'il restera du fameux milliard des Congrégations.

Aussi ne faudra-t-il plus s'étonner de cette exclamation cynique, poussée par quelques électeurs blocards :

« On nous avait promis le milliard des Congrégations. Voici les congréganistes partis et leurs propriétés dépréciées. Nous sommes volés ! »

Grande Bibliothèque circulante de Boulogne-sur-Mer. — Nous croyons rendre service à MM. les Membres du clergé, aux chefs d'institutions, aux familles chrétiennes, aux bibliothèques paroissiales, aux hommes d'études, en leur faisant connaître la **Bibliothèque circulante de Boulogne-sur-Mer.**

Fondée en 1870, riche de 80.000 volumes français et anglais en tous genres, elle envoie ses livres par colis postaux dans le monde entier.

Souscriptions annuelles et temporaires depuis 3 fr. jusqu'à 40 fr.

S'adresser pour les renseignements à la direction générale, 1, rue Guyale, Boulogne-sur-Mer (Pas-de-Calais).

Catalogue complet, 2,25.

BIBLIOGRAPHIE

Almanach du Pèlerin pour 1910, grand in-8° illustré de 128 pages, 0 fr. 50, 8 pour 6, 18 pour 12, 84 pour 50. Maison de la Bonne Presse, 5, rue Bayard, Paris (VIII°).

C'est l'un des plus intéressants, peut-être même le plus intéressant des almanachs. Historiettes et contes, anecdotes et bons mots, vers et portraits, caricatures l'enrichissent et ramènent le lecteur aux pages qu'il a lues et relues.

Mon Almanach pour 1910, 100 pages, gravures artistiques, 0 fr. 20 franco, 7 pour 6, 15 pour 12, 70 pour 150. Maison de la Bonne Presse, 5, rue Bayard, Paris (VIII°).

Très joli, très populaire, parce que très pratique, c'est le modèle des petits almanachs.

Les Vieilles Filles, leur caractère, leurs défauts, leurs qualités, par l'abbé Louis MUZAT. Paris. Librairie des Saints-Pères, 83, rue des Saints-Pères. — Un volume in-12. Prix : 1 fr. (franco : 1 fr. 15).
Extrait de l'appréciation d'une vieille fille :

« Ce petit livre vient à son heure. En des pages écrites d'une plume alerte et brillante, l'auteur plaide la cause d'une catégorie de célibataires fausement accusées et injustement jugées. »

Pour apprendre le latin liturgique, Grammaire, Exercices, Dictionnaire. Un volume in-12 de 130 pages, par M. le chanoine VERDUNOY, licencié ès-lettres. En vente au Petit-Séminaire de Flavigny (Côte-d'Or). Prix : 2 francs.

Cette brochure s'adresse aux religieux, aux Frères de tout ordre, aux jeunes gens et aux jeunes filles, aux chrétiens et aux chrétiennes qui veulent parvenir, en peu de temps, à comprendre notre langue liturgique et à suivre, de près nos magnifiques offices religieux.

LE CATÉCHISME DES TOUT PETITS, Préparation dogmatique et morale à la Première Communion, par M. l'abbé MALINJOU, aumônier des Servantes du Saint-Sacrement. 1 vol. in-12. Prix : 3 fr. 50. (Librairie Victor Lecoffre, J. Gabalda et C^{ie}).

Les mères de famille, les Dames catéchistes, les prêtres, tous ceux enfin qui sont chargés d'élever chrétiennement les enfants et de leur apprendre Jésus, salveront avec joie l'apparition de cet ouvrage qui réalise un de leurs vœux les plus chers. Sublime mission, à la vérité, que d'enseigner le catéchisme, mais combien ingrate, combien difficile ! Aujourd'hui, grâce à M. l'abbé Malinjou, les difficultés vont être aplanies ; car le livre qu'il donne au public est le fruit d'une longue expérience.

Une sainte figure, Mgr Anger Billards, par Victor FÉLI. In-16. 2 fr. 50. (Librairie V^{ie} Ch. Poussielgue)

Être un saint prêtre et un vaillant écrivain, posséder à la fois les plus hautes vertus sacerdotales et l'intelligence avertie des choses de son temps, tel était bien le cas de Mgr Anger Billards que Victor Féli présente au grand public avec son talent habituel.

« LES ÉTUDES »

REVUE FONDÉE EN 1856 PAR DES PÈRES DE LA COMPAGNIE DE JÉSUS

Sommaire du 5 Décembre 1909.

I. Le surnaturel dans les guérisons de Lourdes. Dr Henri GUINIER. — II. A travers l'œuvre de M. Ch. Maurras, Pedro DESCOQS. — III. En Amérique latine : Le Brésil, Joseph BURRICHON. — IV. L'avenir du catholicisme dans le Levant, XXX. — V. Bulletin d'histoire religieuse chez les protestants, Paul DUDON. — VI. Les manuels condamnés par les Evêques. — La morale, Jules GRIVEL. — VII. Revue des livres. — VIII. Evénements de la quinzaine.

Revue Financière.

L'orientation générale de la cote reste satisfaisante.

Reprise de la Rente Française à 99 22. Les Fonds Russes ont poursuivi leurs progrès. Fermeté de l'Extérieure à 97,45. Le Turc a accentué ses progrès à 94,75.

Les Lots du Congo se sont raffermis à 98.

Parmi les sociétés de crédit, le Crédit Lyonnais s'est tassé à 1.363 et le Comptoir d'escompte à 797, tandis que la Société Générale se maintient à 704.

Les Chemins de fer français sont mollement tenus.

Un bon courant de demandes s'est de nouveau produit sur les obligations 5 1/2 or du Chemin de fer Grand Nord Central de Colombie qui ont progressé de 427 à 431, en raison de la proximité du coupon de 13 fr. 83 au 1^{er} Janvier prochain.

Le Central Electrique du Nord abandonne de nouveau du terrain à 57.50. Il en est de même des Etablissements Révillon Frères, absolument délaissés à 535.

L'émission des 50.000 obligations de 500 fr. de la Brazil Railway Company dont nous avons parlé dans nos précédents numéros, s'est effectuée avec succès par les soins des banques de Liège et de Bruxelles.

A grand renfort de réclame, on tente d'intéresser les capitalistes à la société des mines d'étain d'Ervedosa. Au capital modeste de 750.000 fr. dont il ne lui reste déjà plus que la moitié après seulement huit mois de travaux, cette entreprise se présente dans des conditions d'insuffisance financière qui commandent la plus grande circonspection.

L'action Industrielle Houillère de la Russie Méridionale est sans affaires et d'ailleurs peu intéressante à 525.

L'assemblée générale a eu lieu le 17 de ce mois.

L'action des Mines d'étain de l'Arnoya progresse à 64,50.

La Société Française des Mines de Fer dont l'action s'inscrit à 144 fr. poursuit activement la mise en valeur de ses mines normandes, à commencer par Bourberouge. L'extraction du début a été de 517 tonnes de minerai de fer du 1^{er} au 15 Novembre.

Le Rio-Tinto s'est raffermi à 1.958 Reprise du Boléo à 825. Penarroya se maintient à 1.236. Malfidano est faible à 388 et Escombrera à 635.

Les Bazaars de Lourdes se lancent à leur tour dans la finance. Leurs clients, dont nous sommes, ont toujours été satisfaits de leurs marchandises. En sera-t-il de même des porteurs de leurs actions ?

CHEMIN DE FER D'ORLÉANS

Fêtes de Noël 1909 et du Premier de l'An 1910. — Validité exceptionnelle des billets Aller et Retour. — A l'occasion des Fêtes de Noël 1909 et du Premier de l'An 1910, la Compagnie d'Orléans rendra valables, du Jeudi 23 Décembre au dernier train du Jeudi 6 Janvier, les billets *Aller et Retour* ordinaires à prix réduits, délivrés aux prix et conditions des Tarifs spéciaux G. V. n^{os} 2 et 102.

Ces billets conserveront leur durée normale de validité lorsqu'elle expirera après le 6 Janvier.

ASSURANCES MUTUELLES DU MANS

IMMOBILIÈRE ET MOBILIÈRE

Contre L'INCENDIE ET LA Foudre même non suivie d'Incendie.
Créées en 1828 et 1842

Conditions spéciales et très avantageuses
pour les ÉGLISES

MODICITÉ ET FIXITÉ DES PRIMES

S'adresser à M. DE COURSNONGLE, Directeur particulier, 46, quai de l'Odéon, Quimper.

M. d'AZERAILLES, 28, rue Saint-Georges, à Paris, offre à des *représentants*, de préférence dans le milieu catholique, pouvant fournir de bonnes références, un moyen honorable et facile de se créer des ressources supplémentaires et importantes.

Sœur Marie.

Sous ce titre se recommandent :

L'Eau de Mélisse des Carmes Sœur Marie ;
Alcool de Menthe, Dentifrice Sœur Marie ;
Eau de Cologne Sœur Marie.

Produits renommés par leur goût et leur finesse exquise.

En vente : chez M. J. SALAUN, libraire, Quimper ; M. TOURMEN, libraire, Brest ; MM. ROGER, JEAN, LE GOAZIOU, libraires, Morlaix.
MARQUE DÉPOSÉE : Sœur Marie.

Ancienne
Maison
PIRIOU

SAUVAGE

3, rue Kéréon SUCCESSEUR QUIMPER

HORLOGERIE — BIJOUTERIE — OPTIQUE — ORFÈVRE
BRONZES & ORFÈVRE D'ÉGLISE

Assortiment considérable de Candélabres, Garnitures d'autels, Thabors, Calices, Ciboires, Custodes, Boucles de souliers, etc., à des prix exorbitamment réduits.

Nouveau candélabre à transformations multiples, breveté s. g. d. g.
Réparations, remise à neuf, dorure et argenture.

Le Chronomètre « A la Montre de Genève » que l'on trouve seulement chez M. SAUVAGE, qui en a la propriété exclusive, doit son succès toujours croissant à sa qualité exceptionnelle, à son bon marché et à son réglage parfait ; c'est sans contredit la Montre de précision par excellence. Ce mouvement, entièrement monté sur rubis, est à ancre ligne droite, levées visibles, double plateau, spiral Bréguet, balancier compensé, et se fait en boîtes or, argent, acier et nickel.

ARTICLES POUR FUMEURS
Ecume et Ambre 1^{er} choix.

ORFÈVRE DE TABLE
Qualité supérieure, prix exceptionnel.

UN MONSIEUR offre gratuitement de faire connaître à tous ceux qui sont atteints d'une maladie de la peau, dartres, eczémas, boutons, démangeaisons, bronchites chroniques, maladies de la poitrine, de l'estomac et de la vessie, de rhumatismes, neurasthénie, un moyen infailible de se guérir promptement, ainsi qu'il l'a été radicalement lui-même après avoir souffert et essayé en vain tous les remèdes préconisés. Cette offre, dont on appréciera le but humanitaire, est la conséquence d'un vœu.

Ecrire par lettre ou carte postale à M. VINCENT, 8, place Victor-Hugo, à GRENOBLE, qui répondra gratis et franco par courrier et enverra les indications demandées.

MALADIES NERVEUSES

Guérison certaine par l'Antiépileptique de Liège de toutes les maladies nerveuses et particulièrement de l'épilepsie, réputée jusqu'aujourd'hui incurable.

La brochure contenant le traitement et de nombreux certificats de guérison est envoyée franco à toute personne qui en fera la demande par lettre adressée à M. FANYAU, Pharmacien à Lille (Nord).

VINS ET SPIRITUEUX
ANCIENNE MAISON Ferdinand LALANDE
 — Fondée en 1858 —

DUPOUY & MAYAUDON

51, Quai des Chartrons, BORDEAUX
 Fournisseurs attitrés du Clergé, Noblesse, Bourgeoisie
 et Communautés religieuses.

Vin de Messe recommandé, garanti pur, naturel et d'origine.
 Références, tarifs et échantillons sur demande.

Agent : Emile DANTEC, 32, rue Ange de Guernisac, MORLAIX.

30 à 50

par SEMAINE. Travail facile sans apprentissage,
 chez soi, toute l'année, sur des Tricoteuses brevetées.

LA PLUS ANCIENNE MAISON DE CE GENRE.
 Succursales à MARSEILLE, BORDEAUX, ARRAS
 et 52, Rue de la Préfecture, à SAINT-ÉTIENNE.

Cie LA GAULOISE, 194, Rue Lafayette, PARIS.
 Demander le catalogue D franco.

LIQUEUR de BALAN

DÉCOUVERTE de L'ABBÉ HODIEUX,
 Curé de BALAN (Ain).

REMÈDE INFALLIBLE contre la Tuberculose, la
 Bronchite Chronique, l'Anémie, la Neurasthénie, les Maladies
 des Nerfs, les Rhumatismes, l'Arthrite, les Maladies de la
 Peau, la Furunculose, la Constipation, les Maladies de l'Estomac,
 de l'Intestin, du Foie, du Cœur, de l'âge critique,
 l'Artério-Sclérose, l'Albumine, le Diabète, les Varices, les
 Affections des Reins, et en général toutes les maladies pro-
 venant des Vices du Sang. *Ecrire au LABORATOIRE, rue
 de la Fromagerie, 7, LYON.*

BANQUE GASTON CUNY & C^{ie}

Société en Commandite par Actions au Capital de 1.500.000 francs
 Siège Social : 20, Rue Saint-Georges, à Paris

Achats et ventes au comptant de toutes Valeurs françaises et étrangères.
 Régularisation de Titres et paiement de Coupons entièrement gratuits.
 Découvertes spéciales au clergé, aux instituteurs catholiques et aux œuvres.
 Ouverture de crédit aux œuvres pour achats de terrains ou constructions.
 Constitution de Rentes viagères avec prime immédiate au rentier.
 Gratuitement : Renseignements financiers de toute nature.
 Agence spéciale à BRUXELLES pour dépôt de titres et d'espèces.

L'Administrateur-Gérant : AR. DE KERANGAL.

Quimper, typographie DE KERANGAL, imprimeur de l'Evêché.

LA SEMAINE RELIGIEUSE

DU DIOCÈSE

DE QUIMPER ET DE LÉON

SOMMAIRE

I. PARTIE OFFICIELLE. — Com-
 munications de l'Evêché : Avis
 concernant le « Sillon » ; Récep-
 tions du nouvel an à l'Evêché ;
 Nominations.

II. PARTIE NON OFFICIELLE. —
 Le saint jour de Noël.

III. — Chronique du diocèse :
 Intentions recommandées aux priè-
 res ; Offices extraordinaires ; Avis

de service anniversaire ; Ordina-
 tion du 18 Décembre ; Brest ; Cro-
 zon ; Plabennec ; Quimper ; Défense
 sacerdotale ; Daoulas ; Vannes.

IV. — Chronique générale :
 Rome ; La liquidation des Con-
 grégations ; La légende du P. Lo-
 riquet.

V. — Bibliographie.

VI. — Annonces et avis.

Offices de la semaine.

Dimanche, 26 Décembre. — S. ETIENNE, PREMIER MARTYR.
 Double de 2^e classe, avec Octave. Rouge. A la messe,
 mémoires de l'Octave de la Nativité et de tous les Saints
 Martyrs.

Aux Vêpres, mémoires du suivant, de la Nativité et de
 tous les Saints Martyrs.

Lundi 27. — S. JEAN, APÔTRE ET EVANGÉLISTE. Double de
 2^e classe, avec Octave. Blanc.

Mardi, 28. — LES SAINTS INNOCENTS, MARTYRS. Double de
 2^e classe, avec Octave. Violet.

Mercredi, 29. — S. Thomas, Evêque, Martyr. Double. Rouge.

Jeudi, 30. — Office du Dimanche dans l'Octave de la Nativité ;
 semi-double. Blanc.

Vendredi, 31. — S. Silvestre, Pape. Double. Blanc.

Samedi, 1^{er} Janvier 1910. — CIRCONCISION DE N. S. JÉSUS-
 CHRIST. Double de 2^e classe. Blanc.

Dimanche, 2. — Octave de S. Etienne, Premier Martyr.

Ordre de l'Adoration perpétuelle pendant la semaine.

Trézillié	du 26 au 28 Décembre.
Clohars-Fouesnant.	du 28 au 31 —
Châteauneuf.	du 1 ^{er} au 8 Janvier.

PARTIE OFFICIELLE

COMMUNICATIONS DE L'ÉVÊCHÉ

I. Nous rappelons au Clergé qu'il est tenu rigoureusement de s'abstenir de toute participation au mouvement du « Sillon », et qu'il ne doit par conséquent : ni s'abonner à la Revue du *Sillon* ou à l'*Eveil démocratique* hebdomadaire ou quotidien, ni les lire, ni en favoriser la propagande ou la lecture.

II. Nous sommes avisé que la vente du mobilier de Notre Grand Séminaire se poursuit en ce moment. Nous renouvelons toutes Nos protestations contre un acte qui viole les droits de propriété du Diocèse, et Nous rappelons aux intéressés les censures qui atteignent les acquéreurs de biens ecclésiastiques.

III. Réceptions du nouvel an à l'Evêché. — Mgr l'Evêque recevra, le vendredi 31 Décembre : le matin, à 10 heures, MM. les Chanoines et les membres du clergé de la ville épiscopale et des environs ; à 10 h. 1/2, les communautés religieuses ; l'après-midi, à partir de 2 heures, les représentants des œuvres catholiques et les personnes qui désireraient lui faire visite.

IV. Nominations. — Par décision épiscopale, ont été nommés :

Chanoine titulaire de la cathédrale, M. Queinnec, chanoine honoraire, curé-doyen de Taulé ;

Curé-doyen de Taulé, M. Le Gall, recteur du Folgoët ;

Recteur du Folgoët, M. Breton, professeur de l'Institution Saint-Vincent-de-Paul, à Quimper.

PARTIE NON OFFICIELLE

Le saint jour de Noël.

« *Christus natus est nobis ; venite, adoremus.* Le Christ nous est né, venez, adorons-le ». C'est la pressante invitation qui retentira demain, à la première heure, du haut des clochers de toutes les églises du monde.

« Il est venu chez lui, dit l'apôtre saint Jean, et les siens ne l'ont pas reçu. »

Les habitants de Bethléem ne sont pas seuls à repousser l'Enfant Jésus. Combien de refus désolants n'aura-t-il pas à essuyer demain de la part des âmes qui sont à lui de tant de manières, par

la création, par la communication de la lumière naturelle qui est la raison et de la lumière surnaturelle qui est la grâce, par le baptême et par les autres sacrements, par tout ce qu'il y a de généreuses aspirations et de noble fécondité dans le cœur humain ! Sans parler des impies qui l'outragent publiquement, combien de chrétiens résisteront à ses avances ! Pour nous, recevons-le avec l'empressement de l'amour.

« Il a donné, dit encore l'apôtre saint Jean, à tous ceux qui l'ont reçu le pouvoir d'être faits enfants de Dieu. »

Quel don de joyeux avènement ! Pouvoir devenir l'enfant de Dieu, pouvoir dire à Dieu comme l'Enfant divin : Vous êtes mon Père, vous ne m'avez pas seulement créé comme le potier fabrique un vase d'argile, vous vous êtes penché vers moi pour me communiquer une vie supérieure à toute vie créée, votre propre vie, ô mon Dieu ; vous m'avez fait votre fils d'adoption par une génération spirituelle, qui a pour exemplaire la génération éternelle du Verbe ; je suis le frère et le cohéritier de votre Fils bien-aimé, du divin Enfant qui va naître et en qui vous avez mis toutes vos complaisances !...

Tandis que l'impie s'agite, plein d'orgueil, et médite de bouleverser le monde, l'*Emmanuel*, Dieu avec nous, nous apparaît et nous dit : « Je suis venu naguère régénérer le monde, alors que toutes choses étaient encore plus tristes qu'aujourd'hui ; quoi que fassent les méchants, ils ne peuvent m'empêcher de venir en ton âme, d'y établir ma demeure et d'y faire régner la paix. Et c'est moi aussi qui viendrai sur les nuées, au dernier jour, et qui aurai le dernier mot contre les projets des impies. « Ayez confiance ! Demeurez dans mon amitié ! Je suis avec vous jusqu'à la consommation des siècles ! »

O Enfant divin, faites que nous puissions voir rayonner sur votre berceau la gloire du Fils unique du Père, plein de grâce et de vérité, et que nous-mêmes nous participions plus abondamment à cette grâce et à cette vérité que nous avons reçues en notre qualité d'enfants adoptifs. Que votre miséricorde s'étende sur toute l'Eglise, sur l'univers entier, sur tous les hommes que vous venez racheter. C'est en ce jour de Noël que la France a été baptisée dans la personne de Clovis : n'oubliez pas notre patrie si bouleversée, ô Jésus-Enfant, et rendez-lui cette paix durable que le monde ne peut donner, mais que les Anges nous annoncent en chantant : Gloire à Dieu au plus haut des cieux, et paix sur la terre aux hommes de bonne volonté.

CHRONIQUE DU DIOCÈSE

Intentions recommandées aux prières.

I. — L'expiation des fautes commises pendant l'année qui va finir ; actions de grâces pour les bienfaits reçus.

II. — L'Eglise et la France. L'union des catholiques demandée par le Souverain Pontife.

III. — Les confessions et communions de Noël.

Offices extraordinaires.

Quimper. — CATHÉDRALE DE SAINT-CORENTIN. — *Vendredi 24 Décembre*, veille de Noël, on confessera toute la journée jusqu'à 8 heures du soir ; puis l'église sera fermée jusqu'à 10 h. 1/2.

A 11 heures, chant d'un nocturne des Matines de Noël. — A minuit, grand'messe suivie de deux messes basses.

Samedi, fête de NOËL, les messes sont aux heures ordinaires, sauf que la dernière messe basse est dite à 8 h. 1/2. — A 10 heures, messe pontificale, à l'issue de laquelle Monseigneur donnera la Bénédiction papale avec indulgence plénière.

A 2 h. 1/2, vêpres ; sermon par M. le chanoine Uguen, supérieur de l'Institution Saint-Vincent de Paul. Bénédiction solennelle du T. Saint-Sacrement.

— EGLISE DE SAINT-MATHIEU. — *Vendredi soir*, l'office de Noël commence à 11 heures. A minuit, grand'messe suivie de deux messes basses.

Le jour de Noël, il y a : 1° trois messes basses à partir de 6 heures ; 2° trois messes basses à partir de 7 h. 1/2 ; 3° à partir de 9 heures, trois messes dont la dernière est la grand'messe, à 10 heures ; 4° messe à 11 h. 1/2, comme d'habitude.

Vêpres, à 2 h. 1/2 ; sermon par M. Loëc, professeur à l'Ecole Saint-Yves. Bénédiction.

Dimanche, 26 Décembre, la messe de 11 h. 1/2 sera dite aux intentions de l'Œuvre des Dames Françaises de la Croix-Rouge, à la mémoire des soldats morts pour la Patrie, et sera suivie de l'absoute. Monseigneur présidera la cérémonie et prononcera une allocution.

Mercredi matin, à l'issue de l'office canonial, a été célébré, à la cathédrale de Saint-Corentin, le service annuel pour le repos de l'âme du dernier évêque de Quimper décédé, Mgr Vallean. Après la messe, chantée par M. le chanoine Coat, curé-archiprêtre, Monseigneur l'Evêque, qui assistait en chape, a donné l'absoute.

Avis de service anniversaire. — Un service anniversaire pour le repos de l'âme de M. Larher, ancien sous-principal du collège de Lesneven, sera célébré dans la chapelle de l'établissement, le jeudi 6 Janvier prochain, à 10 h. 1/2.

Ordination du 18 Décembre 1909. — L'ordination faite par Mgr l'Evêque, le samedi des Quatre-Temps, 18 Décembre, dans l'église de Saint-Martin de Brest, comprenait : 1 minoré, 3 sous-diacres, 12 diacres et 9 prêtres.

Nous donnons, comme de coutume, les noms des ordinands promus aux ordres majeurs :

SOUS-DIACONAT

MM. Floc'h, Edouard-Marie, de Landunvez ;
Hanras, Auguste, de Douarnenez ;
Le Gall, Eucher-François-Marie, de Kernouës.

DIACONAT

MM. Guellec, Henri, de Mahalon ;
Berthou, François, de Plouguerneau ;
Dilasser, Joseph-Marie, d'Henvic ;
Guennégan, Jean, de Plounéour-Trez ;
Héliou, Yves-Rolland-Marie, de Cléden-Poher ;
Kerviel, Sébastien, de Combrit ;
L'Hénoret, Michel, de Treffiat ;
Neildé, Pierre, du Juch ;
Picard, Jean-Marie, de Saint-Thégonnec ;
Potin, Henri-Pierre, de Pont-l'Abbé ;
Poulliquen, Gabriel-Marie, de Landivisiau ;
Quémener, Guillaume-François-Marie, de Plouvorn.

PRÊTRISE

MM. Arzel, François-Marie, de Ploudalmézeau ;
Arzel, Hervé-Marie, de Lanrivoaré ;
Berriet, Clet-Yves-Marie, de Cléden-Cap-Sizun ;
Corre, Léon-François-Marie, de Lampaul-Guimiliau ;
Gonidec, Henri-Marie, de Douarnenez ;
Guellec, Joseph-Marie, de Peumerit ;
Pellé, Henri-Marie, de Primelin ;
Talabardon, Alain-Charles, de Roscoff ;
Apamon, Yves-Marie, du diocèse de Tours.

BREST. — **La Mission.** — Visite de Mgr l'Evêque. — Les exercices de la Mission continuent à être bien suivis. Visiblement, la grâce travaille les âmes et les porte vers Dieu.

La supplique à Notre-Dame du Perpétuel Secours se fait sans interruption. Devant l'Image sainte, des groupes de trente à quarante personnes se succèdent de demi-heure en demi-heure, du matin au soir, récitant le chapelet avec d'autres prières conseillées par les missionnaires. Cet appel ininterrompu à la miséricorde de Dieu par l'intermédiaire de la T. Sainte Vierge est un puissant moyen d'obtenir la grâce : il se continuera jusqu'au jour de Noël, où la Mission se terminera dans toutes les églises par de très nombreuses et ferventes communions.

La visite de Monseigneur l'Evêque, qui a voulu présider une réunion dans chacune des paroisses, a donné lieu, dit l'*Echo paroissial*, à de splendides manifestations dans nos églises. Deux heures avant le commencement de la cérémonie, on ne trouvait déjà plus de place. Les nefs, les bas-côtés, les tribunes, les autels, tout était occupé. A Saint-Louis, le chœur même regorgeait de monde. C'est à peine si Monseigneur a pu donner la bénédiction du Saint-Sacrement. Le coup d'œil du haut de la chaire était féerique. Monseigneur en a été ému. Il ne s'attendait pas à une pareille démonstration de foi.

• Ce qui l'a encore frappé, c'est le recueillement de l'immense

assemblée : pas une parole n'a été entendue qui ait causé quelque désagrément. Nous félicitons de tout cœur les paroissiens de Saint-Louis, comme ceux des autres paroisses de Brest, de leur irréprochable tenue...

Le grand orgue a ouvert la cérémonie. Elle s'est continuée par le cantique : *Nous voulons Dieu*, que la foule a chanté à pleine voix et à plein cœur.

Puis M. le Curé est monté en chaire pour remercier Monseigneur et lui dire qu'il avait trois raisons d'espérer que Dieu bénirait la Mission : les prières très nombreuses et très ferventes faites par les fidèles depuis longtemps en vue de la Mission, et la pénitence que les petits enfants eux-mêmes se sont imposée ; — le zèle des Missionnaires, qui ne se proposent d'autre but que d'apporter de la lumière aux esprits, et aux âmes un plus profond amour de Notre Seigneur Jésus-Christ ; — les encouragements enfin de Monseigneur, dont la bénédiction paternelle porte partout bonheur.

On chante ensuite le cantique à l'Esprit Saint, puis Monseigneur monte en chaire où il traite la question capitale du moment, celle des écoles. Son discours est un commentaire lumineux et tout pratique de la lettre collective des évêques de France ; il rappelle le devoir qu'elle trace aux parents de choisir pour leurs enfants des écoles chrétiennes ; et s'ils doivent éprouver à ce choix quelques graves dommages, la nécessité pour eux d'apprendre eux-mêmes ou par des personnes dévouées le catéchisme à leurs enfants, et de veiller sur l'enseignement qui leur est donné en classe, que ce soit l'enseignement par les livres ou l'enseignement oral.

Si des livres condamnés sont en usage en classe, il y a pour eux une obligation de conscience de demander aux maîtres de les faire disparaître. Si les maîtres s'obstinaient à ne pas faire droit à leurs demandes, il ne leur resterait plus qu'à reprendre leurs enfants.

Les parents ont une tendance à oublier que leurs enfants sont à eux d'abord. Ils ont si souvent entendu dire que ces petits êtres appartiennent à l'Etat qui doit les façonner à sa guise, qu'ils arrivent à se soucier fort peu de leur éducation et de leur instruction pour laisser cette charge à l'Etat.

La vérité, c'est que leurs enfants leur ont été confiés par Dieu pour qu'ils les élèvent dans le respect de sa loi et l'obéissance à son Eglise. Ils ont à les instruire, c'est un devoir ; mais Dieu veut que cette instruction ne soit jamais en contradiction avec l'enseignement religieux. Si donc ils savent que les maîtres travaillent à détruire ou à diminuer dans l'âme de leurs enfants les croyances chrétiennes, sans hésiter ils doivent s'élever contre ces grands coupables et, au prix de tous les sacrifices, enlever leurs enfants au danger où ils se trouvent de perdre la foi et de se damner...

C'est là, dit l'Echo paroissial auquel nous l'empruntons, une pâle analyse du discours de Monseigneur... Est-il utile d'ajouter qu'il a produit sur l'auditoire une profonde impression. La parole autorisée de l'évêque portera beaucoup de familles à réfléchir, et

puisqu'elles ont maintenant un organe de protestation dans l'Association des Pères de familles, elles se feront une obligation d'y entrer.

Le cantique : *Nous voulons Dieu* a été entonné aussitôt après le discours de Monseigneur. Le Salut, suivi de la bénédiction épiscopale, a clôturé la cérémonie...

La foule s'est écoulée lentement. Il a fallu une demi-heure pour opérer la sortie.

Ce que l'on a vu à Saint-Louis, le lundi soir, s'est renouvelé les jours suivants dans les autres paroisses où se donne la Mission. Dans toutes, pour montrer l'importance extrême qu'il y attache, Mgr l'Evêque a donné en substance les mêmes instructions. Elles ont été partout religieusement écoutées, et comprises : les pères et mères de famille ne manqueront pas de mettre en tête de leurs résolutions de fin de Mission celle de sauvegarder, coûte que coûte, la foi et l'innocence de leurs enfants.

CROZON. — A Marie Immaculée. — L'harmonie « A l'Immaculée », de Crozon, s'est fait connaître, ces dernières années, par sa participation à quelques concours de musique, où l'enthousiasme populaire pour les « vaillants petits marins blancs » ne lui ménagea point les applaudissements. Ce fut là un précieux stimulant pour l'étude de la musique. Mais l'harmonie « A l'Immaculée » est, avant tout, une œuvre paroissiale, une pépinière de chrétiens et, à ce titre, elle doit viser au but que se propose toute œuvre similaire : la formation religieuse et morale de la jeunesse. Or, il est incontestable que, parmi les moyens de réaliser cet idéal, l'un des plus appropriés et des plus efficaces est une retraite. C'est pourquoi le Directeur, tenant compte des avis réitérés de Mgr l'Evêque aux prêtres qui s'occupent spécialement des jeunes gens, encouragé du reste par le zèle expérimenté de M. le Curé, et s'inspirant de l'exemple récemment donné par des confrères dont le succès couronna pleinement l'initiative, résolut de tenter près de ses « patronnés » un essai dans ce sens.

Le Patronage est tout particulièrement placé sous la protection de la T. Sainte Vierge, sous le vocable « Harmonie chorale A l'Immaculée » ; la fête du 8 Décembre fournissait donc une occasion pleine d'à propos.

Tous les membres de l'Œuvre, sans exception, répondirent à l'appel qui leur était fait. Ils étaient 60 réunis dans l'une des salles du Patronage transformée en oratoire, le dimanche 5 Décembre, à 3 heures, lorsque M. Sévellec, vicaire à Pleyben, ouvrit les exercices du triduum. Contraints de vaquer à leurs travaux ordinaires, les 40 ouvriers qui font partie de l'Œuvre eurent le courage de venir chaque matin, dès 5 h. 1/2, entendre une instruction immédiatement suivie de la messe, à l'issue de laquelle chacun regagnait les champs, le bureau ou l'atelier... Le soir, à 4 h. 1/2, la phalange

bruyante mais docile des plus jeunes, qui fréquentent encore l'école, venait entendre la bonne parole.

Le zélé prédicateur, avec un talent qui témoignait de son expérience, donnait à l'enseignement qu'il avait développé le matin devant les aînés la forme attrayante qui convenait à ce nouvel auditoire. Puis tous se retrouvaient, à 7 h. 1/2, à l'oratoire, le lundi, pour la récitation du chapelet, le sermon et la prière ; le mardi, à l'église, pour l'Heure sainte...

Le mercredi matin, on se donne le mot ; dans un mouvement spontané de générosité, tous décident de sacrifier quelques heures de leur travail pour appartenir complètement à ce Dieu des ouvriers qu'ils vont recevoir. La méditation sur l'Eucharistie se fait à l'oratoire, dans le plus profond silence ; puis on se rend à l'église, où M. le Curé célèbre la messe de communion. Et quand le colloque intime et les chants de l'action de grâces ont pris fin, M. le Curé, tout ému du recueillement de ces jeunes gens, leur adresse quelques paroles bien senties qui reflètent la joie de son cœur de prêtre et de pasteur.

Pendant la grand'messe, l'harmonie se fait entendre, et l'on se sépare pour reprendre le travail.

Le soir, à l'église, a lieu la cérémonie de clôture. Tous les parents sont là avec bon nombre de paroissiens qui, regrettant de n'avoir pu suivre les exercices réservés, tiennent du moins à s'associer à la joie de tous en ce moment. Dans un langage enflammé et empreint de la plus douce piété, le prédicateur leur redit les tendresses de la Vierge Immaculée, leur vénérée Patronne qui s'est complu, semble-t-il, à les marquer comme ses protégés. Aussi, pour donner forme à ce désir de réaliser la devise de l'Œuvre : « Toujours d'accord dans l'amour de l'Immaculée », on va, une fois encore, dans un acte de consécration, lui confier le soin de veiller sur ses enfants. L'un des jeunes gens, Joseph Hénaff, humble ouvrier menuisier comme le Fils de Marie, le prononce d'une voix ferme, au nom de ses camarades les aînés de la grande famille ; puis le tambour-major, Corentin Lastennet, le redit au nom des petits, et le directeur au nom de tous. La bénédiction du T. Saint-Sacrement qui suivit eut ceci d'impressionnant : à la voix du directeur, l'assistance entière, retraitants et fidèles, reprirent avec ferveur, à haute voix, les invocations touchantes de l'esplanade de Lourdes qui laissent aux pèlerins un si profond souvenir...

La retraite était terminée. Un repas fraternel réunit au Patronage, une dernière fois, prédicateur et retraitants. La joie rayonnait sur tous les visages, tempérée toutefois par l'idée de la séparation. Dans le toast de la fin, le directeur remercia le prédicateur et résuma les résolutions de retraite ; le prédicateur lui succéda et, après un dernier mot de satisfaction et d'encouragement de M. le Curé, tous se quittèrent avec regret, non sans avoir adressé à la Patronne vénérée, dans un chœur final, l'invocation familière de l'Œuvre : « O Marie conçue sans péché, priez pour nous qui avons recours à Vous ! »

PLABENNEC. — Bénédiction d'une salle d'œuvres. — Plabennec a le bonheur de posséder deux écoles libres florissantes. En plus, M. le Curé, toujours soucieux du plus grand bien de ses ouailles, a voulu faire construire une nouvelle salle pour servir à des conférences, à des réunions de jeunes gens et autres œuvres paroissiales, dont l'utilité — sinon la nécessité — se fait chaque jour de plus en plus sentir. La bénédiction de ce nouveau local, récemment terminé, a eu lieu dimanche dernier 19 Décembre.

La grand'messe a été chantée par M. Le Jeune, recteur d'Henric, enfant de saint Ténénan et ancien vicaire de la paroisse, assisté à l'autel par deux de ses anciens élèves : M. Guillerm, vicaire à Taulé, et M. Le Gall, vicaire à Lanildut. On sentait que tout le monde était content de voir monter à l'autel, en pareille circonstance, un prêtre qui s'est tant dépensé pour ses compatriotes, durant les années de son vicariat... A l'Evangile, M. Caër, recteur de l'île Tudy, également originaire de Plabennec, monta en chaire. Après avoir félicité M. le Curé de son œuvre, il exposa, d'une voix forte et en termes précis, le but de la construction de la nouvelle salle. C'était véritablement plaisir de l'entendre ; aussi tous les yeux étaient fixés sur le prédicateur.

A l'issue de la grand'messe, on se rendit en procession, au chant du *Veni Creator*, à la nouvelle salle, magnifiquement ornée par les soins pieux de personnes dont le dévouement égale la générosité. Le Crucifix qui doit y occuper la place d'honneur était porté, sur un brancard, par huit jeunes gens...

Avant de procéder à la bénédiction, M. le chanoine Gadon, vicaire général, supérieur du Grand Séminaire, adresse à la nombreuse assistance — on l'évalue à 1.300 ou 1.400 personnes — une belle allocution. Après avoir félicité M. le Curé de la mise à exécution d'un projet nourri depuis de nombreuses années, il remercie en quelques mots l'entrepreneur qui, dans la circonstance comme toujours, a agi en homme consciencieux, plutôt occupé du bien des âmes que de ses propres intérêts. Ensuite M. le Supérieur, en des paroles ardentes qui dénotent l'âme d'un véritable apôtre, montre la nécessité toujours croissante pour un chef de paroisse de s'occuper d'œuvres pour préserver ses ouailles des dangers si nombreux qui les entourent... Mais, ajoute-t-il, toutes les œuvres ne sont pas à recommander : on doit être en garde contre celles qui n'auraient pas l'entière approbation de l'Eglise, qui ne seraient pas pleinement soumises à l'autorité religieuse ; et il termine en exhortant ses auditeurs à demeurer toujours dignes de leurs pères, par leurs sentiments de foi et la fidélité aux pratiques chrétiennes...

Quelques moments plus tard, M. le chanoine Billon remercia M. le Supérieur de l'honneur qu'il lui avait fait, ainsi qu'à sa paroisse, en venant bénir la nouvelle salle, malgré ses multiples occupations ; M. le Curé remercie également tous les prêtres présents ainsi que l'entrepreneur, et ajoute qu'il n'a pas tout le mérite de la nouvelle construction : une grande partie — ce n'est que justice de le dire — en revient à ses dévoués vicaires...

Dans la soirée, on a représenté deux pièces qui ont été très goûtées de tous les assistants. Les acteurs, pour leur premier essai, se sont tirés admirablement d'affaire et font honneur à celui qui les a dirigés.

Testis.

QUIMPER. — Un éloquent appel à la justice. — Samedi dernier, 18 Décembre, à 8 heures du soir, près de trois cents pères de famille se trouvaient réunis à la salle Jeanne-d'Arc. Si la conférence leur était « spécialement réservée », c'est que la question des écoles les concerne de façon particulière. Pas n'était besoin de menace de *pensum*, ni de crainte de l'*Index*, comme l'insinue maladroitement un ami de l'école « laïque ».

C'est devant des auditeurs *compétents* que l'orateur, M. l'abbé Lemaescal, montra le droit incontestable et le devoir grave qu'ont les pères et mères de s'occuper de leurs enfants, de ne les confier qu'à des maîtres en qui ils aient une confiance absolue.

Les instituteurs et institutrices de l'Etat méritent-ils cette confiance en respectant les croyances de l'enfant, les traditions de famille ? Traitent-ils, comme l'a dit depuis M. Poincaré, les enfants des autres, comme ils voudraient qu'on traite les leurs ?... Les faits sont là, nombreux, patents, qui ne permettent plus cette illusion.

Anjourd'hui que l'on critique tout, l'école, qui n'a jamais été neutre et qui est devenue athée, sera-t-elle seule à l'abri de toute censure ? Le magistrat, le prédicateur, les députés et les ministres, le président de la République lui-même sont approuvés ou blâmés. Le maître d'école *seul* sera-t-il « tabou », sera-t-il plus sacré que la religion, que la morale, que la famille ? Y a-t-il des instituteurs qui aient cette prétention ?... Ce serait monstrueux de faire du pédagogue le tyran intangible de l'âme enfantine !

Le protestant Doumergue peut préparer ses lois liberticides, menacer de la prison et de l'amende, l'opinion publique aura raison de lui, et le *conflit scolaire* deviendra plus aigu, jusqu'à ce que satisfaction soit donnée au droit des parents, celui-là intangible, d'élever leurs enfants à leur guise, sous le contrôle moral de l'Etat...

Existe-t-il un moyen d'arriver à ce résultat ? Oui, et il aura l'avantage de diminuer les charges du gouvernement. Elles sont lourdes en ce moment, plus de 300 millions rien que pour le budget de l'instruction publique, et il faudra l'augmenter encore, l'augmenter toujours, alors cependant que les *retraites ouvrières* sont là, urgentes, et que les finances obérées constituent le grand obstacle à leur réalisation.

Ce moyen d'alléger le budget, de donner aux pères de famille la liberté à laquelle ils ont droit, c'est tout simplement que l'Etat se sépare de l'Ecole, comme il s'est séparé de l'Eglise. Les protestants, les juifs, les catholiques, les libres penseurs enverront leurs enfants à des écoles protestantes, juives, catholiques ou libres penseuses. Le gouvernement veillera à ce que l'hygiène soit obser-

vée, la morale respectée, le patriotisme en honneur, et par ailleurs laissera à chacun toute liberté.

Il viendra, si besoin est, au secours des écoles, non pas selon les fantaisies de la faveur, mais d'après le nombre des élèves. — Et l'orateur propose l'ordre du jour suivant :

« 300 citoyens réunis salle Jeanne-d'Arc, résolus à défendre les droits des pères de famille sur l'éducation de leurs enfants, demandent, comme le meilleur moyen de faire cesser le conflit scolaire et de sauvegarder la liberté de toutes les consciences, la séparation de l'Ecole et de l'Etat, et l'égale répartition des fonds du budget de l'instruction publique entre toutes les écoles au prorata de leurs élèves. »

Cet ordre du jour est voté par acclamation, et une véritable ovation est faite à M. Lemaescal.

M. le chanoine Coat, curé-archiprêtre de la cathédrale, lui adresse ses remerciements, et y ajoute une revendication. A Quimper, dans les quatre écoles communales, les *fournitures* sont données gratuitement aux enfants pauvres. Nous tous, contribuables, nous payons en conséquence un peu plus d'impôts, et quand nous voulons placer nos enfants dans une école libre, nous payons encore pour eux et pour les enfants pauvres. Nous versons *deux fois*, l'une pour les écoles publiques, l'autre pour les écoles libres. C'est une injustice criante, et la municipalité, pour se conformer à la simple équité, à l'égalité de tous devant les charges, a le devoir de répartir ses subventions entre *toutes* les écoles, entre *tous* les élèves pauvres, quelle que soit l'école qu'ils fréquentent. La loi permet au conseil d'agir ainsi. Les écoles libres sont aussi légales que les écoles officielles, et les *fonctionnaires*, inspecteurs ou autres, devraient leur témoigner autant d'égards.

M. le Recteur de Saint-Mathieu, le chanoine Corre, tint à souligner l'opportunité de cette revendication et à donner son adhésion chaleureuse, complète, à la proposition de M. le Curé de Saint-Corentin.

La conférence de la salle Jeanne-d'Arc a été ainsi l'occasion d'une réconfortante manifestation en faveur de la liberté pour tous — et de l'égalité de tous les citoyens devant l'impôt. X...

Défense sacerdotale. — M. Le Goasguen, vicaire à Saint-Corentin et directeur du catéchisme des filles de première communion, désigné dans un article du *Finistère*, avait adressé à ce journal une lettre de réponse dont il demandait l'insertion. Sur le refus du directeur responsable, M. Le Goasguen l'assigna devant le tribunal correctionnel.

A l'audience du 14 Décembre, après une belle plaidoirie de M^e Trémintin, avocat du demandeur, et les énergiques déclarations de celui-ci, ainsi que les conclusions conformes de M. le Procureur de la République, l'affaire fut mise en délibéré... Le jugement, rendu mardi, accorde à M. Le Goasguen ce qu'il demandait : l'insertion

de sa lettre et 1 franc de dommages intérêts ; de plus, condamne le *Finistère* à 25 francs d'amende et aux frais.

DAOULAS. — Association déclarée. — On lit dans le *Journal officiel* du 11 courant : « 2 Décembre 1909. Association des familles du canton de Daoulas (Finistère). Objet : assurer la neutralité religieuse à l'école. »

N. B. — La conférence bretonne de M. Paul Carret : « L'école, le droit et le devoir des parents » est en vente chez l'auteur, à Plougastel-Daoulas, et aux bureaux du *Courrier du Finistère*, 4, rue du Château, Brest.

Prix de l'exemplaire : 0 fr. 05 ; franco, 0 fr. 10.

VANNES. — Le R. P. de Beuvron. — Un vénérable et saint religieux, bien connu de plusieurs de nos lecteurs, le R. P. Eugène de Bertrand de Beuvron, vient de mourir à Vannes, dans sa 94^e année.

Une grande partie de sa longue carrière s'est écoulée à l'Ecole libre Saint-François Xavier, où il exerça les fonctions de Père ministre, de prédicateur des élèves et directeur de la Congrégation de la Sainte Vierge. Expulsé de son cher collège avec ses confrères en religion, il vécut retiré dans une modeste chambre, toujours dévoué aux œuvres qui avaient rempli sa vie. « Il ne fut arrêté qu'une semaine par la maladie, ou plutôt par l'usure de l'âge qui avait affaibli son corps, sans rien enlever à son désir d'être utile... Le 13 Décembre, dit la *Semaine religieuse* de Vannes, son convoi fut accompagné par quelques membres de sa famille et trois ou quatre de ses frères en religion, dispersés par les décrets persécuteurs. Le Chapitre et le clergé de Vannes, un certain nombre d'anciens élèves de Saint-François-Xavier, l'élite de la population étaient là unis dans la prière autour de ses restes vénérés, dans la fidélité des souvenirs reconnaissants et dans l'espoir, qu'il avait toujours nourri en lui et chez les autres, d'une prochaine restauration de toutes choses en Jésus-Christ. »

AVIS. — Les Registres et Ordos de 1910 ont été expédiés en grande vitesse, de Quimper, depuis le 22 Décembre, aux différents dépôts de Brest, Morlaix et Landerneau, de façon à parvenir à destination des paroisses, largement à temps. Nul retard ne pourra donc être attribué à l'Imprimerie de l'Evêché.

CHRONIQUE GÉNÉRALE

ROME. — Touchante audience au Vatican. — Le jeudi 16 Décembre, à 11 heures, le Saint-Père a reçu les enfants orphelins de la Calabre et de Messine que, depuis les tremblements de

terre, il entretient à ses frais dans divers établissements de Rome et des environs.

L'audience fut profondément touchante. Garçons et fillettes étaient près de 400. On remarquait spécialement des groupes hospitalisés chez les Sœurs Franciscaines, missionnaires de Marie.

Durant l'attente dans la salle Ducale, frères, sœurs, cousins et amis se retrouvent et se racontent leur vie.

La réception eut lieu dans la salle du Consistoire. Le Pape est salué par les joyeuses clameurs des enfants qui le considèrent vraiment comme leur père et qui baisent affectueusement la main qu'il tend à tous, en passant dans leurs rangs et en les caressant. Puis, assis au trône, le Saint-Père écoute la lecture de l'adresse d'un enfant calabrais, et une toute petite fille, sachant à peine marcher, monte sur les gradins du trône et offre au blanc vieillard un gros bouquet de fleurs.

Le Pape s'incline en souriant affectueusement vers la petite, puis fait ses recommandations aux enfants : Qu'ils profitent bien de l'éducation qu'ils reçoivent providentiellement. Il veut les revoir souvent pour constater leurs progrès.

Le Pape remercie ensuite les religieux et les Sœurs qui se dévouent à ces pauvres enfants, il renouvelle ses remerciements au Comité de la Jeunesse catholique qui s'est chargé, depuis les premiers jours, de ces enfants, sous la présidence du commandeur Pericoli, et il annonce qu'il charge tout spécialement le professeur Fornari, qui fut le vrai père de ces orphelins, de continuer à veiller sur eux tous en son propre nom. Puis le Pape donne sa bénédiction en disant qu'il ne peut donner rien d'autre comme preuve de sa reconnaissance, mais que la bénédiction du Seigneur est beaucoup.

De nouvelles acclamations saluent le Pape. Beaucoup d'assistants sont émus jusqu'aux larmes.

Le professeur Fornari annonce alors au nom du Pape que le 28 Décembre prochain, anniversaire de la catastrophe de Reggio, le Pape dira la messe pour les malheureuses victimes, et demande aux enfants dispersés dans les divers établissements de s'unir à lui dans leurs prières pour leurs morts. Les enfants, très touchés, répondent : « Oui ! Oui ! »

— **Congrégation des Rites.** — Dans sa séance ordinaire du mardi 14 Décembre, la S. Congrégation des Rites a étudié, entre autres, la Cause du Vénérable Jean-Claude Colin, fondateur des Pères Maristes, et vérifié, conformément aux décrets d'Urbain VIII, qu'il ne lui avait jamais été rendu de culte ; c'est le procès dit *de non cultu*.

— **Les évêques nommés par Pie X.** — Sait-on combien d'évêques français ont été nommés par Pie X depuis la séparation ? Le futur titulaire de l'évêché de Meaux — dernier siège vacant par suite de la mort de Mgr de Briey, — sera le 44^e choisi par Pie X ; et encore, dans ce chiffre, ne sont compris ni les coadju-

teurs, ni les auxiliaires, ni les évêques d'Algérie et des colonies. D'ici à quelques jours, plus de la moitié de notre épiscopat devra donc sa nomination au Pape actuel, l'Eglise de France comprenant 84 sièges.

La liquidation des Congrégations. — Les ministres des Finances et de la Justice viennent de déposer leur troisième rapport sur la liquidation. C'est un nouveau document pour ceux qui préparent l'expropriation de la société bourgeoise.

« Jusqu'ici, dit M. Edouard Drumont, les grandes razzias maçonniques et juives avaient été des coups de bourse et des rafles de spéculation. On disait aux gens, après les coups de l'Union Générale et du Panama : « C'est de votre faute, après tout : si vous n'aviez pas placé votre argent dans des entreprises où vous espériez réaliser des bénéfices, ce qui est arrivé ne serait pas arrivé. »

L'affaire des Congrégations a été la première confiscation qui ait eu lieu en France depuis la Révolution. C'est la première manifestation du collectivisme appliqué.

Comme nous l'avons fait remarquer dix fois, tous les religieux possédaient, très légalement, en vertu du Droit nouveau datant de la Révolution. Ils avaient acheté ce qu'ils possédaient par des contrats réguliers passés très correctement chez les notaires, en accomplissant les formalités prescrites par la loi.

On n'a jugé aucun de ceux qu'on dépouillait ; on ne les a pas invités à se disculper d'aucune accusation ; on leur a pris ce qu'ils avaient en disant uniquement que les croyances de ces malheureux déplaisaient.

Il est clair que les collectivistes pourront procéder de même pour l'expropriation bourgeoise. Ils diront simplement aux bourgeois francs-maçons :

« Les idées des Congréganistes sur Dieu, sur l'âme, sur la création du Monde vous ont semblé fausses, et vous avez jugé que des gens qui pensaient si mal n'avaient pas le droit de posséder. Vos idées sur la propriété, sur l'héritage, sur le capitalisme, nous choquent. Nous prenons ce qui vous appartient. »

Toute la documentation, toute la réfutation des objections, toute l'argumentation d'un *Exposé des Motifs*, d'un décret d'expropriation de la société bourgeoise sont dans le dossier de la liquidation des Congrégations.

La légende du P. Loriguet. — A propos des manuels scolaires condamnés par les évêques, les discussions ont amené fréquemment le nom du P. Loriguet, dont les hommes de gauche font un faussaire, tandis que les hommes de droite osent à peine le défendre.

Contre l'assertion prêtée au P. Loriguet, que Napoléon n'était que « le marquis de Buonaparte, lieutenant général au service de Louis XVIII, dont il conduisit les armées à Vienne », comment

aurait-on osé apporter un démenti, puisque l'ancien ministre Hippolyte Passy lui-même avait dénoncé la citation à la tribune ?

Ce qu'on omet de dire, c'est que huit jours après cette déclaration, Montalembert montait à la tribune avec l'histoire du P. Loriguet et défiait M. Hippolyte Passy d'y trouver le passage incriminé. L'éditeur Poussielgue promettait 30.000 francs à qui lui montrerait la phrase contestée, dans un des exemplaires qu'il avait imprimés.

Le passage n'a été retrouvé par personne, parce qu'il n'existe pas ; mais on ne détruira pas la légende.

Les Rameaux et Pâques à Jérusalem. — Le Comité des Pèlerinages de Jérusalem sous le patronage de Saint-Louis organise, pour le prochain, son vingt-deuxième pèlerinage.

Comme l'année dernière, les pèlerins auront l'immense avantage de passer les fêtes des Rameaux et de Pâques à Jérusalem et de suivre l'itinéraire le plus intéressant comprenant les stations suivantes : Marseille, Naples, Athènes, Constantinople, Rhodes, Baalbeck, Damas, Tibériade. Retour par l'Egypte, Port-Saïd, Alexandrie, etc.

De plus tous les pèlerins traverseront la Samarie en voiture et visiteront Naplouse.

Départ le 24 Février 1910, retour le 7 Avril.

Faculté de prolongation à Jérusalem ou en Egypte.

La date du départ étant très rapprochée à cause de la fête de Pâques qui arrive le 27 Mars, prière de demander de suite le programme détaillé à M. le chanoine Potard, secrétaire du Pèlerinage de Jérusalem, 25, rue Humboldt, Paris XIV.

BIBLIOGRAPHIE

BIBLIOTHÈQUE DE LA VRAIE ET SOLIDE PIÉTÉ

Livres à répandre.

Les ouvrages de piété sont devenus si nombreux à notre époque, qu'il semble que l'on n'ait que l'embarras du choix. Combien sont rares, cependant, les livres modernes qui se recommandent à la fois par la pureté de la doctrine, la profondeur des idées, la spiritualité sérieuse, en même temps que par le format commode. M. Marbeau, curé de Saint-Honoré d'Eylau, a pensé très justement qu'il fallait toujours en revenir aux vieux auteurs incontestés, dont la substantielle doctrine a nourri, pendant plusieurs siècles, des générations de chrétiens ; dans un but d'apostolat, il a eu la pensée de mettre à la portée des fidèles, en de charmants petits volumes de la dimension d'un paroissien ordinaire, ces chefs-d'œuvre de haute littérature religieuse, qui se nomment : les *Méditations sur l'Evangile*, les *Elévations sur les Mystères*, de Bossuet ; l'*Esprit de saint François de Sales*, d'après Camus ; la *Passion*, de Bourdaloue ; les *Sermons sur la Très Sainte Vierge*, de Bossuet ; et la série continuera par des extraits des œuvres de saint Bernard et d'autres auteurs spirituels, qui forment le glorieux patrimoine ascétique de la France.

Aux volumes déjà mentionnés s'ajoute le *Catéchisme du Concile de Trente*, traduit en français, synthèse admirable et authentique de l'enseignement catholique.

Enfin, M. le Curé de Saint-Honoré d'Eylau a voulu faire plus de bien encore et donner, au plus grand nombre possible de chrétiens, quelque chose qui fût comme le résumé des ouvrages précités, en éditant, toujours dans le même format, le *Paroissien des Fidèles*, qui contient près de 1 300 pages, et renferme à la fois le *Rituel des Fidèles* et le *Paroissien*. On y trouve, outre le texte des offices en latin et en français, une explication de l'Epltre et de

L'Evangile, tirée toujours des meilleurs auteurs. Ce paroissial, relié toile percaline, tranche rouge, est mis en vente au prix de 2 francs et les autres volumes au prix de 1 fr. 50, avec une remise de plus de 30 % pour le clergé, les maisons religieuses et les œuvres (en s'adressant au dépôt chez l'auteur, 87, rue Boissière, à Paris).

Les Chevauchées de Jehanne d'Aro, album grand in-4°, illustré de 62 gravures dans le texte et de 4 hors-texte, sous couverture illustrée couleurs, composition allégorique de M. Antoon Van Wélie (H. Falque, éditeur). Prix : 1 fr. 75.

Nous nous empressons de signaler à nos lecteurs les *Chevauchées de Jehanne*, publication par M. Boyer d'Agen, sous la forme d'un album autant paléographique qu'artistique et littéraire.

Manuel des catéchistes volontaires. Explication raisonnée, historique du dogme et de la morale catholique, par le R. P. LODIEL. Prix : 1 fr. (Maison de la Bonne Presse).

Revue Financière.

Le marché a été plus calme cette semaine. Les transactions se sont ralenties. A l'approche des fêtes de fin d'année, chacun cherche plutôt à alléger ses positions qu'à en prendre de nouvelles.

La Rente Française est en progrès à 92,80, ex-coupon de 75 centimes. Les Fonds Russes ont été l'objet de réalisations et n'ont pas pu conserver toute l'avance qu'ils avaient acquise. Fermeté de l'Extérieure à 97,50.

Les Lots du Congo sont plus calmes à 97,50.

Dans le groupe des Sociétés de crédit, le Crédit Lyonnais est remonté à 1.378. Le Comptoir d'Escompte est hésitant à 796. Fermeté de la Société Générale à 704.

Les Chemins de fer français montrent un peu plus de fermeté.

L'obligation 5 1/2 0/0 or du chemin de fer Grand Nord Central de Colombie a eu un marché suivi à 434 francs. La Compagnie possède un droit préférentiel d'adjudication, en ce qui concerne toutes les mines qu'elle déclarait dans la zone de 40 kilomètres de chaque côté de la ligne.

Les obligations 4 1/2 0/0 or Brazil Railway Company, dont l'émission à Bruxelles au prix de 455 francs a été clôturée le 9 courant, se négocient dès à présent à la Bourse de Bruxelles à 427 fr. 50. Cette émission a obtenu un très grand succès.

Les actionnaires de la Société Privilegiée pour favoriser la production et le Commerce des Raisins de Corinthe se sont réunis en Assemblée Générale ordinaire le 21 Octobre. L'Assemblée générale après avoir entendu le compte rendu du Conseil d'Administration a pris à l'unanimité les décisions suivantes : 1° Elle a approuvé le bilan dressé et soumis par le Conseil d'Administration ; 2° Elle a élu comme censeurs pour l'exercice 1909-1910, MM. Xouri, A. G. Nicolopoulo et D. Maccas ; 3° Elle a fixé les honoraires des censeurs pour l'année 1908-1909.

La Société Française de Mines de Fer dont l'action se traite à 120 fr. poursuit activement son exploitation algérienne, en même temps que celle de Normandie. Pour sa concession de Marouania près de Bône, les embarquements de Novembre ont été de 5.850 tonnes et pour Tifalouina près d'Alger de 4.000 tonnes.

L'Action des mines d'étain de l'Arnoya est recherchée à 58 fr. L'assemblée générale des actionnaires a eu lieu le 17 courant.

Le Rio Tinto est lourd à 1.957, le Boléo est monté à 835. Fléchissement de Penarroya à 1.230, de Malfidano à 382, d'Escombrera à 610.

L'Administrateur-Gérant : AR. DE KERANGAL.

Quimper, typographie DE KERANGAL, imprimeur de l'Evêché.

LA SEMAINE RELIGIEUSE

DU DIOCÈSE

DE QUIMPER ET DE LÉON

SOMMAIRE

I. PARTIE OFFICIELLE. — Communications de l'Evêché : Œuvre antiesclavagiste ; Comptabilité paroissiale ; Convocation de MM. les Curés ; Nominations ; Décès.

II. PARTIE NON OFFICIELLE. — Le nouvel an.

III. — Chronique du diocèse : Intentions recommandées aux prières ; Offices extraordinaires ; Nécrologie ; Brest ; Quimper ; Missions paroissiales ; Prêtre pour-

suivi, l'affaire de M. l'abbé Jouanne ; De la confession pour la communion quotidienne ; Arrêt du Conseil d'Etat au sujet de la location des presbytères.

IV. — Chronique générale : Rome ; Bordeaux ; L'attitude à observer vis-à-vis des manuels condamnés ; Espagne ; Liberté des Patronages catholiques.

V. — Bibliographie.

VI. — Annonces et avis.

Offices de la semaine.

Dimanche, 2 Janvier 1910. — Octave de S. Etienne, Premier Martyr. Double. Rouge. A la messe, mémoires des Octaves de S. Jean et des Saints Innocents.

Vêpres, à partir de Capitule, du suivant, avec mémoires de S. Etienne et des Saints Innocents.

Lundi, 3. — Octave de S. Jean, Apôtre et Evangéliste. Double. Blanc.

Mardi, 4. — Octave des Saints Innocents, Martyrs. Double. Rouge.

Mercredi, 5. — Veille de l'Epiphanie. Office du jour ; semi-double. Blanc.

Jeudi, 6. — EPIPHANIE DE NOTRE-SEIGNEUR JÉSUS-CHRIST. Double de 1^{re} classe, avec Octave privilégiée. Blanc.

Vendredi, 7. — 2^e jour de l'Octave de l'Epiphanie. Semi-double. Blanc.

Samedi, 8. — 3^e jour de l'Octave. Semi-double. Blanc.

Dimanche, 9. — Dimanche dans l'Octave de l'Epiphanie. Office du jour.

Au chœur, solennité de l'Epiphanie.

Ordre de l'Adoration perpétuelle pendant la semaine.

Châteauneuf. du 1^{er} au 6 Janvier.

Landerneau. du 7 au 15 —

PARTIE OFFICIELLE

COMMUNICATIONS DE L'ÉVÊCHÉ

I. Œuvre antiesclavagiste. — Nous rappelons à MM. les Curés et Recteurs que, par une Lettre Apostolique en date du 20 Novembre 1890, S. S. le Pape Léon XIII a prescrit une quête annuelle pour l'abolition de l'esclavage et l'évangélisation des noirs d'Afrique. Ainsi que l'a déterminé le Souverain Pontife lui-même, elle doit être faite dans toutes les églises de la catholicité, le jour de la solennité de l'Epiphanie, c'est-à-dire pour l'année 1910 le *dimanche 9 Janvier*.

Cette quête, dont il serait utile de rappeler en quelques mots l'objet, devra être annoncée au prône, dimanche prochain, et le produit envoyé au Secrétariat de l'Evêché en même temps que les autres recettes diocésaines.

II. Comptabilité paroissiale. — En raison de la date tardive à laquelle les budgets sont parvenus à l'Evêché, il a été impossible d'en achever la révision pour le 31 Décembre. MM. les Curés et Recteurs, qui n'auraient pas encore reçu leur budget approuvé, sont autorisés à engager les premières dépenses courantes de l'exercice 1910 sur les bases du budget précédent.

III. Convocation de MM. les Curés. — Nous avertissons dès aujourd'hui MM. les Curés qu'ils seront convoqués en réunion générale à l'Evêché, pour le mardi 23 Janvier. La première séance aura lieu à 10 h. 1/2 du matin. On peut attendre jusqu'à cette époque pour régler avec le Secrétariat la comptabilité du doyenné.

IV. Nominations. — Par décision épiscopale ont été nommés :
Vicaire à Plougar, M. David, vicaire à Tréflaouénan ;
Vicaire à Tréflaouénan, M. Abolivier, ancien surveillant à l'Ecole N.-D. de Bon-Secours, à Brest ;
Professeur à l'Institution Saint-Vincent de Paul, à Quimper, M. Foll, maître d'études au même établissement ;
Maître d'études, M. Le Guellec, jeune prêtre de Peumerit.

V. Décès. — Nous recommandons aux prières le repos éternel de l'âme de M. Carval, recteur de Plovan, décédé le 27 Décembre.

PARTIE NON OFFICIELLE

LE NOUVEL AN

Nous sommes à la veille du nouvel an. Comme ceux qui l'ont précédé, le premier jour en sera consacré aux joies de la famille et de l'amitié. C'est le jour des souhaits de bonheur... Il n'y a rien que de louable et de conforme à l'esprit chrétien dans cet échange d'affection et de fraternité. La foi et la confiance en le secours de Dieu y ajoutent un charme de plus. La prière se mêlant aux vœux ne fait que les rendre plus vrais, plus complets, plus doux, surtout plus efficaces, en les élevant jusqu'au pied du trône de la bonté divine, d'où découle toute grâce, tout don parfait.

Mais celui qui ne laisse pas écouler sa vie dans une pleine insouciance sent qu'il y a quelque chose de solennel et de mélancolique dans les derniers jours d'une année qui finit et les premiers de celle qui commence.

« L'année qui s'en va, Dieu nous l'a tissée de fils d'or, disait le P. Faber, c'est-à-dire avec ses grâces et ses bienfaits. Souvenons-nous et remercions Celui qui ne nous devait rien et qui nous a tant donné. »

L'année qui disparaît nous a vus peut-être coupables, tout au moins négligents, bien imparfaits, et ingrats envers l'Amour infini. Que d'heures, que de jours nous avons oublié Celui qui ne nous oublie jamais ! Souvenons-nous et repentons-nous.

L'année qui s'en va a passé comme un rêve. Ainsi la vie : elle se précipite vers la mort. Nos jours s'effeuillent comme la fleur des champs, comme l'arbre en automne. L'homme, voyageur pressé, se hâte de vivre.

Tristes pensées, dira-t-on peut-être ? Oui, mais pensées salutaires. D'ailleurs suffit-il d'oublier la mort pour qu'elle nous oublie ?

Les saints y pensaient, et ils n'en devenaient que plus généreux, plus parfaits. « Debout sur les choses présentes, comme parle l'*Imitation*, ils regardaient les choses éternelles et jetaient leurs espérances dans le sein de Dieu. »

Bon gré, mal gré, la fin de l'année fait songer au soir de la vie, à cette heure suprême où tout ici bas sera fini pour nous. Tandis qu'il en est encore temps, attachons-nous à ce qu'il y a de grand et de solide en nous, et vivons pour notre âme immortelle. Fils de l'éternité, aspirons à l'éternité. Rien n'est perdu de ce que l'on donne à Dieu ; rien ne meurt de ce qu'on lui présente. Il y a mieux : voulons-nous ne pas vieillir, voulons-nous jouir d'une immortelle jeunesse ? Écoutons Bossuet : « L'homme animal vieillit toujours parce qu'il tend sans cesse à la mort ; l'homme qui aime Dieu rajeunit toujours parce qu'il tend continuellement à la vie. »

Et maintenant saluons l'année nouvelle avec une joie reconnaissante, car c'est un beau présent du ciel ; c'est la vie qui refléurît sous le souffle divin ; le Maître nous la donne de bon cœur. « Jésus nous la présente, comme le dit gracieusement saint François de Sales, toute parfumée de son doux Nom, tout empourprée de son sang : comment ne serait-elle pas une *bonne année* ? » Et l'aimable saint ajoute cette harmonie du mystère de la Circoncision du Sauveur avec l'année nouvelle : « Comme le sang de l'Agneau pascal, mis sur les portes du peuple d'Israël, sauvegardait leurs enfants, ainsi le doux Agneau de Dieu marque de son sang très pur la porte et l'entrée de la nouvelle année pour en éloigner le malheur et nous la donner toute favorable ».

Daigne le divin Sauveur exaucer les vœux que lui adresse pour ses lecteurs et ses amis la *Semaine religieuse*. A tous,

BONNE, HEUREUSE ET SAINTE ANNÉE !

CHRONIQUE DU DIOCÈSE

Intentions recommandées aux prières.

- I. — L'extension du règne de Dieu durant l'année nouvelle. La conversion des pécheurs.
 - II. — L'Eglise et la France. L'union des catholiques demandée par le Souverain Pontife.
 - III. — Le diocèse et les œuvres diocésaines.
 - IV. — Mission. — LE GUILVINEC, du 2 au 29 Janvier. Président, la 1^{re} semaine (Mission des enfants), M. Guillerm, recteur de Port-Launay.
- PLOUHINEC, du 9 Janvier au 5 Février.

Offices extraordinaires.

Quimper. — CATHÉDRALE DE SAINT-CORENTIN. — Le vendredi 31 Décembre, à 7 h. 3/4 du soir, chant du *Te Deum* pour remercier Dieu des grâces obtenues pendant l'année qui finit et lui offrir celle qui va commencer.

Samedi, 1^{er} Janvier, fête de la Circoncision, messes et offices comme les dimanches.

— CHAPELLE DE LA RETRAITE. — Réunion de la Congrégation des Dames, dimanche 2 Janvier 1910. A 7 h. 1/2, messe, instruction et bénédiction du T. Saint-Sacrement.

Nécrologie. — I. Nous avons le regret d'annoncer la mort de M. Carval, recteur de Plovan, décédé le 26 Décembre, à l'âge de 74 ans.

Né à Plogoff le 23 Juin 1835, M. Carval (Laurent-Marie) fut ordonné prêtre le 19 Décembre 1863 et envoyé aussitôt comme vicaire à l'île de Sein, poste qui venait d'être créé. Il l'occupa pendant quatre ans, à la grande satisfaction des « îliens », auxquels il resta lui-même très attaché. Devenu vicaire à Briec (18 Février 1868), il y gagna vite la sympathie de la population qui ne l'a pas encore

oublié. Le 18 Mai 1878, il fut nommé recteur de Plovan où il a passé 31 ans, entouré de l'affectueuse estime de ses paroissiens. Il était, du reste, difficile de ne pas l'aimer, car M. Carval fut avant tout bon, parfois peut-être jusqu'à l'excès. Atteint depuis longtemps d'un mal qu'il savait sans remède, il accepta la souffrance avec une grande résignation, gardant jusqu'à la fin sa gaieté... et même ce bon rire sonore qui faisait la joie de ses confrères. Il s'est éteint pieusement, le lendemain de Noël, goûtant d'avance au milieu de ses douleurs la paix promise aux hommes de bonne volonté.

II. Nous recommandons également aux prières de nos lecteurs, particulièrement de ceux qui furent ses condisciples et ses amis, l'âme du R. P. Nédélec (Pierre). Né à Plobannalec, en 1846, ordonné prêtre le 10 Août 1870, il entra aussitôt dans la Compagnie de Jésus ; attaché pendant quelque temps à la résidence de Quimper, puis de Brest, il était depuis plusieurs années à Vannes, où il vient de mourir dans les sentiments de la plus vive piété.

R. I. P.



Le service de huitaine pour le repos de l'âme de M. Carval, sera célébré à Plovan, mardi 4 Janvier, à 10 heures.

BREST. — L'attribution des biens ecclésiastiques. — Par une lettre du 4 Novembre, M. le Sous-Préfet avait avisé le maire de cette ville que « les biens ayant appartenu à l'ancienne fabrique de Saint-Martin étaient libérés de toutes charges et que ces biens devaient être immédiatement attribués soit à l'hospice civil, soit au Bureau de bienfaisance, conformément à la loi du 13 Avril 1908... »

L'affaire est venue devant le Conseil municipal, le 20 Décembre. Le rapport lu en séance concluait à l'attribution à l'hospice et au Bureau de bienfaisance d'une partie des biens mentionnés, à savoir deux titres et une promesse de rente ; quant aux meubles et objets mobiliers garnissant l'église, comme ils sont, « d'après la loi, la propriété de la commune au même titre que l'église, pour être affectés à l'exercice du culte, ils ne peuvent faire objet d'attribution aux établissements précités ». Ces conclusions ont été adoptées.

Un conseiller, M. Tricq, en son nom et au nom de deux de ses collègues, MM. Glaziou et Péria, a donné lecture de la protestation suivante :

Notre conscience réprouve une mesure qui dépouille injustement l'Eglise de ses biens, et nous protestons énergiquement contre la dévolution proposée. Nous prions M. le Maire de faire insérer notre protestation au procès-verbal.

Signé : Tricq, Glaziou, Péria.

Tous les catholiques de Brest et du diocèse s'uniront à nous pour féliciter ces Messieurs d'avoir vaillamment accompli leur devoir en faisant entendre la protestation demandée, en pareille circonstance, par l'autorité ecclésiastique.

De son côté, M. le chanoine Billant, curé de Saint-Martin, a adressé à M. le Maire de Brest la lettre suivante, qui est une revendication aussi nette que vigoureuse des droits de l'Eglise :

MONSIEUR LE MAIRE,

J'ai l'honneur de protester auprès du Conseil municipal contre deux allégations qui ont été formulées dans la séance du 20 Décembre.

Les fondations de l'église Saint-Martin ne sont pas libérées de leurs charges. L'obligation de faire dire les messes promises aux auteurs de ces fondations demeure entière.

Vous avez paru croire que l'église n'a pas été *dépouillée* de ses biens. Elle était pourtant propriétaire légitime. Son droit était reconnu par l'Etat lui-même. Elle tenait ses modestes ressources de la générosité des catholiques. Les catholiques n'avaient jamais en vue l'hospice ou le Bureau de bienfaisance, mais la paroisse. Or, on enlève à la paroisse ce qu'elle possédait. N'est-ce pas dépouiller l'Eglise ?

En rejetant les associations qui sont contraires à sa constitution et à ses lois, l'Eglise n'a pas entendu renoncer à sa propriété. En l'en privant, on la dépouille injustement. Parce qu'un propriétaire se laisserait voler plutôt que de commettre un acte contraire à sa conscience, en serait-il moins réellement volé ? C'est le cas de l'Eglise : la paroisse vit encore. Rien n'était plus facile que de lui laisser ses titres et ses droits. Le fait de les lui enlever est une grave et sacrilège injustice. Les catholiques l'ont compris. Il est à souhaiter que MM. les membres du Conseil municipal le comprennent tous et s'associent à un acte de réprobation qui répond à leurs sentiments comme à ceux du pays.

J'ai l'honneur d'être, Monsieur le Maire, avec le plus profond respect, votre très humble serviteur

F.-M. BILLANT,

Chanoine honoraire, curé de Saint-Martin.

QUIMPER. — La Croix-Rouge à l'église Saint-Mathieu. — Dimanche 26 Décembre, en l'église Saint-Mathieu, a été célébrée une messe solennelle, recommandée par le Comité quimpérois de l'Association des Dames Françaises de la Croix-Rouge, à la mémoire des soldats et marins morts pour la patrie.

L'église, qui gardait encore sa fraîche parure de Noël, avait reçu de nouvelles plantes vertes, au milieu desquelles se détachaient les trophées du drapeau national, ornant le catafalque. Les trois nefs étaient comblées et, auprès du portail, nombreuses étaient les personnes debout.

Pendant la messe, se joignant aux orgues, violon et violoncelles ont exécuté des morceaux de maîtres.

A l'Evangile, Mgr l'Evêque, qui présidait la cérémonie, est monté en chaire. Commentant la parabole du bon Samaritain, Sa Grandeur en a appliqué les différentes parties à l'œuvre de la Croix-Rouge. Les deux fractions irréconciliables du peuple juif, dit-

il, figurent les peuples ennemis. Le bon Samaritain est la personification incomparable de la charité à travers les siècles et spécialement de ces femmes de cœur qui, émues des maux de la guerre, ont entrepris d'en diminuer l'horreur. Comme le bon Samaritain, elles ne se demandent pas si le blessé est de telle ou telle tribu et nation, elles ne voient que ses souffrances ; et, les cornettes blanches des sœurs de Saint-Vincent de Paul et de tant d'autres religieuses se trouvant écartées du champ de bataille même par la situation actuelle, elles ne se bornent pas à soigner les blessures du corps, elles relèvent les âmes des mourants, les aident à se réconcilier avec Dieu, leur montrant au delà de cette terre la récompense éternelle du devoir accompli...

Je ne saurais retracer tous les détails exquis, toutes les applications heureuses de cette allocution paternelle. Monseigneur, en terminant, fit appel à la générosité de la nombreuse assistance en faveur de la Croix-Rouge, et sans doute sa voix aura été entendue.

L'absoute solennelle, donnée par Monseigneur, termina la touchante cérémonie. « Qu'ils reposent dans la paix du Seigneur, ceux qui sont morts pour nous ! »

MISSIONS PAROISSIALES

I. BREST. — L'élan des premiers jours ne s'est pas ralenti. Les églises ont continué, jusqu'à la fin, à recevoir des foules avides d'entendre la parole de Dieu. Les confessions ont été très nombreuses ; c'est la meilleure preuve du bon résultat obtenu. Les vingt-sept missionnaires — qui prêchaient dans les quatre paroisses de Brest et à Saint-Joseph du Pilier-Rouge — ne suffisant plus à la besogne, il a fallu appeler à leur aide les aumôniers de la ville et leur adjoindre encore une partie du clergé paroissial...

La troisième semaine de la Mission a été marquée par des cérémonies bien édifiantes. Ce fut d'abord, le dimanche 19 Décembre, la communion des jeunes personnes, qui sont venues, au nombre de plusieurs centaines, s'agenouiller à la Table Sainte. Toutes paraissaient heureuses du grand bonheur qu'elles goûtaient et qui leur rappelait, sans doute, celui de leur première communion. Le jeudi 23, à 8 heures, sont venues les femmes, très nombreuses et d'un recueillement parfait...

A côté de cette double communion, il faut placer comme cérémonie émouvante celle de la consécration à la T. Sainte Vierge. « C'est le mardi soir 21, dit l'*Echo paroissial*, auquel nous empruntons encore ces détails, que les missionnaires ont consacré la paroisse à Marie. Dès 6 heures, les places étaient en grande partie occupées. Quand l'un des missionnaires est monté en chaire, à 7 h. 3/4, pour la récitation du chapelet et le chant du cantique, l'immense église de Saint-Louis présentait presque le même spectacle que nous avons eu sous les yeux lors de la visite de Monsei-

gneur l'Evêque de Quimper : c'était la même foule pressée, ajoutons et recueillie.

Après le sermon du Père supérieur sur la puissance et la bonté de la Sainte Vierge, un immense cadre s'est soudainement illuminé. Au centre l'image de Notre-Dame du Perpétuel-Secours, et en lettres de feu cette inscription : *Brest à Marie*.

Le Père supérieur a fait alors la consécration à la Sainte Vierge, en priant les assistants de tenir les yeux fixés sur l'image. Il lui a consacré toutes les familles de la paroisse, les enfants, les pères et les mères, les vieillards, les soldats et les marins, les infirmes et les malades, surtout les pêcheurs. L'effet produit a été saisissant : beaucoup de fidèles ont pleuré.

Le jeudi soir, à 8 heures, à l'issue d'une conférence — la quatrième — aux hommes et aux jeunes gens seuls, a eu lieu la bénédiction du Christ de la Mission et des Christs que M. le Curé doit offrir comme souvenirs à ses paroissiens. « Le Christ de la Mission est une œuvre d'art. C'est le dernier travail du sculpteur breton Larc'hantec. Il est en marbre blanc. La croix est en Kersanton. On a pu le voir, au bas de l'église, couché sur un lit de parade, artistement décoré par d'habiles paroissiennes. Il a été, au cours de la cérémonie, porté processionnellement par des hommes jusqu'au milieu du transept, où il est resté pendant un jour, afin d'y recevoir les hommages des fidèles. Les Christs offerts aux hommes et aux jeunes gens seront pour eux un précieux souvenir de la Mission. Ils les garderont avec respect dans leurs demeures, où ils lui donneront une place d'honneur. Plus tard, quand la Mort viendra les frapper, ils demanderont à les tenir entre les mains et à rendre le dernier soupir en les baisant avec confiance. »

Le vendredi 24 était consacré aux confessions, étant convenu que les hommes seraient entendus les premiers. Ils sont venus en foule ininterrompue durant la journée et, à la messe de minuit, ils remplissaient la nef qui leur était réservée pour la communion générale — qui offrit un spectacle grandiose et touchant à la fois...

Nous espérons en donner, dans notre prochain numéro, des détails complets ainsi que des autres cérémonies qui ont eu lieu, dans les paroisses, le jour de Noël et le lendemain : derniers exercices et clôture de la Mission, adieux des missionnaires...

II. — LAMBÉZELLEC. — La Mission, qui s'est clôturée le jour de Noël, est, de mémoire d'ancien, l'une des plus belles qu'ait vues Lambézellec.

Notre excellent curé, M. Abhervé-Guéguen, avait fait appel au R. P. L'Hévéder, le Supérieur si estimé des missionnaires de Quimper, un maître en la partie. Celui-ci s'était adjoint deux de ses missionnaires, les PP. Bourdoulous et Person, pour la Mission bretonne et avait fait appel, pour la Mission française, à trois de ses amis, les PP. Crosson, Gauthier et Basley.

Ces six ouvriers du bon Dieu se sont dépensés sans compter,

aidés dans leur laborieux ministère des confessions par deux équipes de zélés confesseurs, accourus de divers points du diocèse à l'appel de M. le Curé.

La Mission des enfants, qui a occupé la première semaine, a été très suivie. Ils étaient 2.000, au jour de leur fête.

La Mission bretonne a réuni, tout le long du jour, pendant une semaine entière, de très beaux auditoires d'hommes et de femmes. C'était merveille d'entendre cette foule chanter nos pieux cantiques bretons ; mais le spectacle de l'attention et du recueillement de tous, tandis que les Pères prêchaient, était plus impressionnant encore.

Même entrain pour la Mission française. Il a fallu grouper séparément les mères de famille et les jeunes filles, tant était grande l'affluence des femmes.

Le R. P. Bourdoulous a expliqué au cours de ces deux Missions, tant en breton qu'en français, ses tableaux si expressifs et instructifs. Il l'a fait avec toute la dignité de langage et le sérieux de doctrine qu'on lui connaît. L'empressement des fidèles a bien montré combien ce genre de prédication était goûté de tous.

Chaque soir, les PP. Crosson et Gauthier parlaient, à tour de rôle, dans une église comble. Les hommes remplissaient tout un côté de la nef. Ils ont suivi avec une fidélité vraiment édifiante, malgré l'inclemence du temps, ces exercices où cependant les missionnaires avec une franchise, j'allais dire toute militaire, exposaient les grandes vérités de la foi. Salut, péché, mort, enfer, tous les graves sujets ont été traités par eux, comme l'avaient fait leurs confrères dans les retraites particulières, à la grande satisfaction des auditeurs, accourus non pour entendre traiter vaille que vaille de vagues questions sociales, mais pour écouter ou réapprendre l'Evangile dans sa grandiose simplicité...

Les trois premiers jours de la dernière semaine, suivant une heureuse inspiration du vénéré Supérieur de la Mission, les instructions du soir furent réservées aux hommes seuls. Ils vinrent, chaque soir, jusqu'à douze ou treize cents. Bravo, les hommes de Lambézellec, vous avez donné là un magnifique exemple ! « Nous aimerions mieux perdre un repas que de manquer un beau sermon : *Guelloc'h 'vije koll eur pred boued eget koll eur zarmoun !* » déclaraient à haute voix nos jeunes ouvriers. C'est dire si les Pères ont su parler aux cœurs.

A noter, la fête de la Bienheureuse Jeanne d'Arc. Il y avait bien trois mille personnes dans l'église, la plupart debout, tout ce monde avide d'entendre le magistral panégyrique donné par le R. P. Crosson.

La visite de Monseigneur l'Evêque de Quimper et de Léon groupa également autour de la chaire une masse compacte de fidèles. Sa Grandeur, avec une vigueur tout apostolique, exposa aux parents les devoirs que leur dicte la lettre des Evêques de France. Rien de plus clair, ni de plus énergique, ni de plus complet, que cette chaude et vibrante parole d'Evêque.

Durant la Mission, 5.400 grandes personnes, dont 2.000 hommes au moins, ont communie. C'est un résultat incomparable.

Aussi bien n'ai-je pas à louer les Pères missionnaires. Leur meilleure louange est le succès, qui ne fait que continuer une longue tradition.

Nos prêtres zélés en ont leur large part. Comme le disait à M. le Curé, avec beaucoup de délicatesse, le R. P. Crosson dans ses adieux : « Nous avons été heureux de récolter, aux côtés de vaillants ouvriers, la moisson préparée par vos soins et leur généreux labeur. »

Merci à nos missionnaires.

Merci à nos prêtres.

Et vive Dieu, Notre Seigneur Jésus-Christ !

UN TÉMOIN.

Prêtre poursuivi. L'affaire de M. l'abbé Jouanne. — Il y a bientôt un an, on se le rappelle, M. l'abbé Jouanne, jeune prêtre de Landerneau (aujourd'hui vicaire à Mahalon), sur de fragiles témoignages d'enfants, fut poursuivi pour avoir, au cours d'un catéchisme, tenu à l'égard du Président de la République et autres personnages officiels des propos outrageants.

Le tribunal correctionnel de Brest, sur les conclusions de M^e Simon, défenseur du prêtre inculpé, se déclara incompétent. Ce jugement fut confirmé par la Cour d'appel de Rennes. A la suite de ce dernier arrêt, un pourvoi en cassation fut formé par le Procureur général.

L'affaire est venue devant la Cour de cassation (Chambre criminelle), le 23 Décembre. L'arrêt rendu a cassé les précédents jugements, pour défaut de motifs, et renvoie M. l'abbé Jouanne devant une autre Cour qui sera ultérieurement désignée...

D'après l'arrêt du tribunal suprême, la sacristie où l'on enseigne le catéchisme devient un lieu où s'exerce le culte dans le sens de la loi de 1905 sur la séparation, c'est-à-dire qu'elle est considérée comme un lieu public.

De la confession pour la communion quotidienne. — Le 14 Février 1906, la S. Congrégation porta un décret en vertu duquel les fidèles peuvent, pour la communion quotidienne, bénéficier de toutes les indulgences sans l'obligation de la confession hebdomadaire. — Plusieurs prêtres sont embarrassés pour expliquer l'acte du Saint-Siège concernant la communion quotidienne et la confession. Quel délai de confession — d'après cet acte — faut-il conseiller aux fidèles qui font la sainte communion tous les jours ?

La concession du Saint-Siège dont il est ici question ne peut fournir aucune direction sur la fréquence de la confession à conseiller aux fidèles qui pratiquent la communion quotidienne. Elle avait pour but unique, elle a pour effet exclusif, de supprimer, en faveur de ces fidèles, la confession comme condition requise pour

le gain des indulgences. Par conséquent, le confesseur ne peut en conclure qu'une seule chose : c'est qu'il n'a plus à tenir compte, pour la fréquence des communions, du souci d'assurer le gain des indulgences par la confession de huitaine ou de quinzaine.

Mais le Saint-Siège a-t-il songé à diminuer, par cette concession, la fréquence des confessions de dévotion ? Rien ne permet de le penser, et les considérants du décret ne contiennent pas un mot qui puisse s'interpréter dans ce sens. Sans doute, le confesseur, sur ce point comme sur les autres, ne relève que de sa conscience, éclairée par l'enseignement commun des théologiens et guidée par le désir du bien des âmes ; mais il aurait tort de se croire autorisé par ce décret à espacer, au delà de l'usage suivi par les bons prêtres, les confessions de ses pénitents. Agir ainsi serait assigner comme premier et principal objet à la confession fréquente le gain des indulgences, ce qui serait parfaitement inexact : la confession de dévotion est, au contraire, de nos jours, un exercice pratiqué avant tout pour lui-même et pour les grâces qu'il assure aux âmes bien disposées, sans parler de la très utile formation spirituelle qu'en retirent les fidèles, grâce à la direction qui en est pratiquement inséparable.

Remarquons encore que la concession pontificale ne concerne que les personnes qui pratiquent la communion quotidienne ou quasi quotidienne, c'est-à-dire qui ne s'abstiennent pas de la communion plus de deux fois par semaine ; pour les autres, la confession hebdomadaire ou de quinzaine demeure une condition requise pour gagner les indulgences : on ne saurait supposer que le Pape ait voulu établir entre les deux catégories de fidèles une telle différence et donner, pour ainsi dire, comme prime à la communion quotidienne le droit d'espacer les confessions. Son but est tout autre : il a voulu favoriser la pratique de la communion fréquente en assurant le gain des indulgences aux personnes pieuses qui pourraient être détournées de la communion fréquente lorsqu'elles n'auraient pu assurer la régularité des confessions jusqu'ici requise.

Cette réponse est de M. l'abbé Boudinhon, dans la *Revue du Clergé français*.

Arrêt du Conseil d'Etat au sujet de la location des presbytères. — Le Conseil d'Etat vient de statuer sur la requête qui lui a été adressée par la commune de Saint-Maurice la Fougereuse contre un arrêté en date du 29 Novembre 1907 par lequel le préfet des Deux-Sèvres a inscrit d'office au budget de 1908 une recette non votée par le Conseil municipal et correspondant à la location du presbytère appartenant à la commune.

Considérant qu'il résulte de l'examen du budget de la commune requérante, tel qu'il a été réglé par le préfet des Deux-Sèvres, que le préfet ne s'est pas borné à inscrire d'office une recette de 250 fr. représentant la valeur locative présumée du presbytère apparte-

nant à la commune, mais qu'il a par voie de conséquence, opéré au chapitre des recettes une réduction correspondante ;

Considérant, d'autre part, que par application de la loi du 2 Janvier 1907 les communes ont recouvré la libre disposition des presbytères leur appartenant ; que, si les baux à passer par les communes pour la location de ces édifices sont soumis à l'approbation préfectorale il n'appartient pas au Préfet de se substituer aux conseils municipaux pour régler les conditions desdits baux ; que par suite le Préfet des Deux-Sèvres a excédé ses pouvoirs, le Tribunal suprême décide que la décision du Préfet des Deux-Sèvres est annulée.

A vendre au profit d'une bonne œuvre : UN AUTEL, avec rétable peint, appui de communion (grille en fer forgé et bronze) et agenouilloir attenant. Provient d'un oratoire de communauté. — S'adresser à M. Cojean, à Landerneau.

CHRONIQUE GÉNÉRALE

ROME. — Le lundi 20 Décembre, à midi, le Saint-Père a reçu, dans la salle du Consistoire, les directeurs et les élèves du Séminaire français.

Le P. Le Floch, supérieur du Séminaire, exprima les vœux des clercs, leurs sentiments d'attachement et de reconnaissance au Souverain Pontife pour les actes si nombreux où éclate sa prédication pour l'Eglise de France.

Le Pape remercia et recommanda aux séminaristes de répondre toujours aux désirs de ceux qui se dévouent pour eux, et de faire honneur au Séminaire français qui, depuis plus de cinquante ans, forma tant de prêtres et d'évêques qu'on peut dire que la direction du clergé français vient en grande partie du Séminaire français de Rome. Celui-ci a produit dans le clergé l'union et la sainteté qui le rendent si glorieux. Le Saint-Père recommanda encore aux séminaristes la piété et le soin des études qui doivent enrichir la piété. Il termina en bénissant le supérieur, les directeurs et les élèves ainsi que leurs parents et souhaita que les séminaristes deviennent des prêtres exemplaires.

Puis, pendant que les jeunes clercs chantaient l'*Oremus Pro Pontifice*, le Pape se retira.



A l'occasion des fêtes de Noël, le Pape a reçu, le jeudi 23, les cardinaux et les prélats palatins, qui lui ont offert leurs souhaits.

En l'absence du cardinal Oreglia, doyen du Sacré-Collège, qui est retenu chez lui par la maladie, c'est le cardinal Serafino Vannutelli qui a pris la parole au nom des cardinaux et a présenté au Pape les vœux de ses collègues.

Le Pape a exprimé ses remerciements au cardinal Vannutelli

et s'est entretenu ensuite familièrement avec les cardinaux présents. D'après les dépêches, le Souverain Pontife, au cours de l'entretien, a parlé surtout de la codification du droit canon, qui avance très rapidement.

BORDEAUX. — **L'amende du cardinal Andrieu.** — Les journaux officieux ont annoncé que le cardinal Andrieu, archevêque de Bordeaux, « avait fait payer, à la trésorerie générale, l'amende à laquelle il fut condamné par le tribunal correctionnel à la suite des poursuites intentées contre lui pour son discours d'intronisation ».

Un mandat de 800 fr. « pour payer l'amende du cardinal » a bien été envoyé au trésorier général, par lettre anonyme ; mais l'archevêque n'y était pour rien, comme il résulte de la note suivante qu'il a communiquée à la presse :

« Je n'ai pas deux paroles : je m'en tiens à celle que j'ai dite au juge d'instruction, lorsque je lui ai déclaré que je regardais la loi de séparation comme inexistante et que je ne subirais les pénalités qu'elle édicte que si j'y étais contraint par la force.

« Je ne connais du reste, à Bordeaux ou ailleurs, aucun catholique capable de se permettre une pareille ingérence à propos d'une question qui intéresse au plus haut point l'honneur de l'Eglise et la liberté de la parole évangélique. »

L'amende n'a donc été payée ni par le cardinal, ni par aucun catholique. Mais alors, qui l'a payée ?...

D'autre part, on annonce que le curé de la cathédrale, M. le chanoine Cartau, qui avait refusé de payer l'amende à laquelle il avait été condamné, a été prévenu que son allocation lui serait supprimée.

L'attitude à observer vis-à-vis des manuels condamnés. — Nous signalions, il y quelque temps d'après la *Croix*, l'attitude de M. le Dr Four, de Laroquebrou (Cantal), qui, invité par l'inspecteur à discuter avec lui le manuel de Calvet, répondit : « Simple fidèle, je n'ai pas à relire les livres condamnés par les évêques, ni à juger le jugement de mes chefs religieux ».

Cette attitude est celle qui convient aux catholiques. Outre qu'elle résulte de l'autorité épiscopale, il y a là un devoir d'actualité. En présence des efforts désespérés faits par M. Briand pour éviter tout ce qui pourrait être considéré comme une reconnaissance de la hiérarchie catholique, il importe souverainement d'en affirmer en toute occasion l'existence et les droits.

Nous arriverons certainement à les faire reconnaître, et c'est un devoir d'y travailler sans cesse.

Avec les brochures du B. I. R. S. — de l'*Action populaire* de Reims, — de Paillart, d'Abbeville, et de Lethielleux, de Paris, il est du reste facile de montrer, quand il y a lieu, le bien-fondé des condamnations prononcées.

ESPAGNE. — Les Evêques et l'école laïque. — Ce n'est pas seulement en France que les Evêques s'occupent, en ce moment, à défendre l'âme des enfants contre les entreprises de la Maçonnerie : la question de l'école laïque est aussi à l'ordre du jour en Espagne.

A la suite des événements de Barcelone et de l'exécution de Ferrer, la plupart des écoles dites laïques, mais en réalité antireligieuses, fondées par cet anarchiste, avaient été fermées. Depuis l'avènement du ministre Moret, beaucoup de ces officines ont été rouvertes. Or, le Concordat signé entre l'Espagne et le Saint-Siège prévoit que « l'éducation, dans les écoles publiques ou privées, doit être d'accord avec les doctrines de la religion catholique ».

Les évêques espagnols, se basant sur cet article, protestent contre la tolérance accordée aux écoles ferreristes, et apportent, à l'appui de leur protestation, des arguments semblables à ceux donnés par les évêques de France. Les uns et les autres ne font d'ailleurs que reproduire les enseignements du Souverain Pontife.

Le nouveau ministre semble vouloir continuer l'œuvre de Ferrer : l'épiscopat espagnol se dresse contre lui comme l'épiscopat français se dresse ici contre Briand ; d'un côté comme de l'autre des Pyrénées, la guerre entre l'Eglise et les agents de la Maçonnerie arrive à sa période aiguë.

Liberté des Patronages catholiques. — De l'avènement même d'un inspecteur général, M. Petit, les patronages catholiques sont en pleine floraison et réussissent mieux que les œuvres similaires tentées par les fonctionnaires de l'Etat. Voilà pourquoi on s'efforce de les détruire par tous les moyens possibles. Il y a des maîtresses et des maîtres qui ont menacé les enfants de les renvoyer de l'école s'ils continuaient à fréquenter le patronage, d'autres qui les ont épouvantés en leur disant que « M. l'inspecteur saurait tout ». Punitions, retenues, tout a été mis en œuvre.

Ces divers cas s'étant présentés dans plusieurs communes de la Drôme, on a demandé une consultation juridique au comité du contentieux de la Société générale d'éducation et d'enseignement à Paris. Ce comité est composé d'éminents jurisconsultes, avocats de la Cour d'Appel et membres du Conseil d'Etat. Voici la réponse de ces messieurs :

1° Aux termes de l'article 2 de la loi du 28 Mars 1882, toujours en vigueur, les écoles doivent vaquer un jour par semaine (le jeudi), en outre du dimanche, afin que les parents puissent faire donner à leurs enfants l'instruction religieuse, ou en disposer comme bon leur semble. — Donc l'instituteur ou l'institutrice ne peut pas disposer de la journée du jeudi pour établir des cours ou leçons obligatoires, sans violer le texte formel de la loi.

2° Les enfants qui ne vont pas à l'école le jeudi et qui vont au patronage ou à l'ouvroir, ne peuvent ni être renvoyés de l'école pour ce motif, ni même en être menacés.

3° Les parents peuvent poursuivre l'instituteur ou l'institu-

trice pour le fait de renvoi, ou même pour de simples menaces, soit devant le juge de paix, soit devant le tribunal civil, et demander des dommages-intérêts.

4° Les parents ayant, de par la loi, complète disposition de leurs enfants en dehors et des jours et des heures d'obligation scolaire, doivent tout faire pour conserver cette liberté et, en tout cas, ne peuvent nullement être inquiétés où qu'ils envoient leurs enfants.

5° Ils peuvent adresser aussi une plainte au Recteur de l'Académie, s'ils jugent que ce moyen sera suffisant.

6° La violation de la loi par l'instituteur ou l'institutrice est rendue plus flagrante encore par le fait que des leçons de catéchisme sont données au patronage.

7° Dans la majorité des cas, il suffit que quelques pères de famille fassent des observations à l'institutrice ou à l'instituteur avant d'engager des poursuites.

BIBLIOGRAPHIE

Chez TÉQUI, éditeur, 82, rue Bonaparte, à Paris (VI^e).

Abbé E. DUPLESSY. **Le Pain des Petits**, explication dialoguée du Catéchisme. Tome I^{er} : *Le Symbole des Apôtres*. Tome II : *Les Commandements*. Tome III : *Les Sacrements*. Trois volumes in-12. — Prix : 6 francs. Chaque volume se vend séparément 2 francs.

Le Pain des Petits, ce titre est *significatif*, et il sera bientôt *populaire*. Il est *significatif* : l'auteur a voulu se mettre à la portée des *petits*, leur donner, au milieu de tant d'explications du *Catéchisme*, une explication *pour eux*. Il sera rapidement *populaire*, car toute dame catéchiste, tout prêtre avisé voudra avoir à sa disposition une si riche mine d'explications, de comparaisons, de lectures, et même de dialogues pour les fêtes du catéchisme.

Religions orientales : Première série : **La Religion Védique**, par Alfred ROUSSEL, professeur de sanscrit à l'Université de Fribourg (Suisse). Un volume in-12. — Prix : 3 francs.

Ce volume se compose des conférences données par l'auteur à l'Institut Catholique de Paris (1908-1909). Il a pour objet la religion védique, la plus ancienne de l'Inde, cette terre classique des cultes de l'Extrême-Orient.

REVUE THOMISTE

paraissant tous les deux mois, 6, rue Vélane, TOULOUSE.

Sommaire du n° de Novembre-Décembre 1909.

A. VIEL. La divine Comédie de Dante, son dessein théologique. — R. P. HUGON, O. P. Le mystère de la Rédemption (2^e art.) — R. P. MANDONNET, O. P. Des écrits authentiques de saint Thomas d'Aquin (6^e art.) — R. P. DAUSSE, O. P. Le développement du dogme (2^e art.).

Notes et études critiques : M.-Fr. CAZES. Autour du modernisme. — L. MÉLIZAN. Psychologisme et sociologisme. — G. HENRY. La psychologie de Wundt.

Chronique : A. VIEL. Mouvement thomiste au dix-neuvième siècle. Collège pontifical international « angelicum ».

Revue analytique des revues.

REVUE FINANCIÈRE. — Malgré le ralentissement des affaires causé par l'approche des fêtes, les dispositions de la Bourse sont restées, dans l'ensemble satisfaisantes.

La Rente Française a accentué ses progrès à 98,85. Les Fonds Russes ont été fort agités. Fermeté de l'Extérieure à 97,50.

On retrouve le Turc à 94,80 et le Serbe à 87,40.

Bonne tendance des Lots du Congo à 98.

Fermeté de la Banque de France à 4.300. Progrès du Crédit Foncier de France à 820.

Les Etablissements de Crédit sont hésitants. Le Crédit Lyonnais s'est alourdi à 1,371 et le Comptoir d'Escompte à 792. Fermeté de la Société Générale à 704.

Les Chemins de fer Français sont fermes aux environs de leurs cours antérieurs. Le Nord se traite à 1.758, le Lyon à 1.320, l'Orléans à 1.415, l'Est à 925, le Midi à 1.175 et l'Ouest à 978.

Les Chemins Espagnols ont molli. Les Saragosse se tiennent à 416, les Nord Espagne à 361 et les Andalous à 206.

Les obligations 5 1/2 % or du chemin de fer Grand Nord Central de Colombie confirment leur fermeté à 452. L'acte de concession prévoit le rachat du réseau à un prix qui ne pourra être inférieur au montant de la valeur des titres en circulation et représentant la garantie d'intérêt.

Progrès des Omnibus à 1.480. Hésitation du Métropolitain à 611. La Thomson s'est avancée à 774. Recul du Nord Sud à 330.

Les valeurs industrielles russes ont encore subi de nouvelles réalisations.

La Société Française de Mines de Fer annonce que ses mines d'Algérie donnent les résultats suivants : A Marouania, les embarquements de Novembre ont été de 5.850 tonnes ; à Tifalouina les embarquements de Novembre ont été de 4.000 tonnes. D'autre part, les installations des mines de Normandie s'achèvent instamment à Jurques et à Bourberouge. Dernier cours de l'action 121 francs.

L'action des mines d'étain de l'Arnoya se retrouve à 55 fr. Les explications favorables fournies à l'assemblée tenue à Londres le 17 Décembre, confirment tout ce qui se disait au sujet de la marche active de l'exploitation de cette mine et de ses perspectives d'avenir.

Ancienne
Maison
PIRIOU

SAUVAGE

3, rue Kéréon SUCCESSEUR QUIMPER

**KORLOGERIE — BIJOUTERIE — OPTIQUE — ORFÈVRE
BRONZES & ORFÈVRE D'ÉGLISE**

Assortiment considérable de Candélabres, Garnitures d'autels, Tabors, Calices, Ciboires, Custodes, Boucles de souliers, etc., à des prix excessivement réduits.

Nouveau candélabre à transformations multiples, breveté s. g. d. g.
Réparations, remise à neuf, dorure et argenture.

Le Chronomètre « A la Montre de Genève » que l'on trouve seulement chez M. SAUVAGE, qui en a la propriété exclusive, doit son succès toujours croissant à sa qualité exceptionnelle, à son bon marché et à son réglage parfait ; c'est sans contredit la Montre de précision par excellence. Ce mouvement, entièrement monté sur rubis, est à ancre ligne droite, levées visibles, double plateau, spiral Bréguet, balancier compensé, et se fait en boîtes or, argent, acier et nickel.

ARTICLES POUR FUMEURS
Ecume et Ambre 1^{er} choix.

ORFÈVRE DE TABLE
Qualité supérieure, prix exceptionnel.

L'Administrateur-Gérant : AR. DE KERANGAL.

Quimper, typographie DE KERANGAL, imprimeur de l'Evêché.